MEMOIRES
POUR SERVIR A L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE
DES SIX PREMIERS SIECLES,

JUSTIFIEZ PAR LES CITATIONS des Auteurs originaux:

AVEC UNE CHRONOLOGIE OU L'ON FAIT un abregé de l'histoire Ecclesiastique & civile ; & avec des Notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie.

TOME CINQUIEME,

QUI COMPREND LA PERSECUTION DE DIOCLETIEN, celle de Licinius, & les Martyrs dont on ignore l'epoque.

PAR M. LENAIN DE TILLEMONT.

PREMIERE EDITION DE VENISE

Revuë, & corrigée.



A VENISE,

Chez FRANÇOIS PITTERI, dans la Mercerie, à la Fortune Triomphante.

MDCCXXXII.

AVEC APPROBATIONS, ET PRIVILEGE DU SENAT.

AVERTISSEMENT.

L'ESTIME avec laquelle le public a receu ce qui a paru des ouvrages de M[r] de Tillemont, luy a fait craindre d'en perdre la suite en perdant l'auteur. Ainsi pour le rassurer sur cette crainte, on a cru luy devoir rendre ici conte de l'état où ce grand homme nous a laissé ses écrits. Ce volume estoit depuis pres de trois mois sous la presse lorsqu'il est mort; & il est dans l'état où il l'auroit donné, s'il avoit assez vécu pour en voir achever l'impression. Le sixieme tome que l'on imprime actuellement, a encore receu la derniere main de l'Auteur mesme, qui l'a relu dans sa maladie. Pour les volumes suivans, que l'on ne discontinuera point de donner avec la mesme diligence que si l'Auteur vivoit encore, la sincerité oblige d'avoüer qu'ils ne sont pas tout à fait dans le mesme état. Mais certainement le public ne s'en appercevroit pas, si on ne l'en avertissoit; & il ne le reconnoistroit pas mesme aprés en avoir esté averti, si on ne luy disoit en quoy consiste cette difference. M[r] de Tillemont aprés avoir travaillé, vu, & revu son ouvrage en divers temps avec tout le soin possible, prenoit encore la peine de verifier toutes les citations pour une derniere fois à chaque volume qu'il faisoit imprimer. Et comme il est impossible qu'un Auteur repasse ainsi par dessus son ouvrage sans y retoucher, il y faisoit toujours quelques changemens, mais assez rares & de peu de consequence: & c'estoit plutost pour donner aux expressions un tour qui luy paroissoit ou plus aisé ou plus clair, que pour toucher au fond des choses. On voit bien que cela n'est pas fort important, & qu'il ne sera pas difficile de le faire suppléer par d'autres personnes, si

mesme on juge cela necessaire. Car quand on donneroit l'ouvrage en l'état où il est presentement, on peut dire qu'il est dans une exactitude où peu d'auteurs pourroient atteindre. C'est surquoi le public peut se reposer.

Il faut neanmoins encore avoüer que l'on perd une partie de ce que l'on attendoit de Mr de Tillemont, & de ce qu'il avoit promis. Car il s'estoit proposé d'éclaircir l'histoire des six premiers siecles de l'Eglise ; & Dieu nous l'a ravi avant qu'il eust achevé le sixieme : De sorte qu'on ne promet plus de sa main que les cinq premiers siecles entiers, & une partie du sixieme, tant de l'histoire de l'Eglise que de celle de l'Empire : Car il avançoit egalement dans l'une & dans l'autre. Peutestre que Dieu suscitera quelques personnes, qui animées par l'utilité que l'Eglise a tirée de cet ouvrage, & portées à seconder les intentions & à suivre les traces de Mr de Tillemont, entreprendront diverses parties de la suite, & formeront ainsi a la fin tous ensemble le corps entier de l'histoire jusqu'à nostre temps. Il a souvent témoigné desirer avoir quelques continuateurs, & a bien montré par ce qu'il a fait dans une étude de quarante années & d'une assiduité incroyable, qu'il n'est pas possible qu'une seule personne execute tout ce dessein, si l'on ne veut pas, non plus que luy, se contenter de traiter les choses d'une maniere superficielle. Il faut demander à Dieu que ceux à qui il inspirera de l'entreprendre, aient non seulement la capacité necessaire, mais aussi les mesmes degagemens de tout interest, de toute contrainte, & de toute prevention qu'a eu Mr de Tillemont, & qui paroissent dans tout son ouvrage. Car il n'est pas possible d'y réussir sans cette disposition, qui seule met un auteur en état de juger sainement des choses.

TABLE DES TITRES
CONTENUS EN CE VOLUME.

TABLE DES CITATIONS.

A

Abrév.	Citation
Act.M.	ACTA Martyrum sincera & selecta per Theodoricum Ruinart : Parisiis anno 1689.
Ado,an.163.	Adonis chronicon in anno Christi 163.
10.jun n.p.226.	Heriberti Rosweidi notæ in Adonis martyrologium Baroniano additum : Antuerpiæ an.1643.
Agob.	Agobardi Lugdunensis Episcopi opera : Paris.an.1665.
Ald.c.12.p.290.	Sancti Aldhelmi de laudibus virginitatis: Bibliothecæ Patrum tomo 3: Paris. ann. 1634.
Alex.t.5.	Natalis Alexandri Dominicani historia ecclesiastica tomo 5: Paris. an.1677.
Alf.123.§ 5.	Alfordi Annales Britannorum an.Christi 123:Leodii an.1663.
All. conf.	Leonis Allatii de Ecclesiæ Occidentalis & Orientalis perpetua consensione : Coloniæ an. 1648.
de Sim.	...diatriba de Simeonibus : Paris. ann.1664.
de *seu* in Meth.	...notæ in Methodii convivium : Romæ an.1656.
Amb.ad vir.	S.ti Ambrosii alteriusve liber ad virginem lapsam : Benedictinorum editionis tomo 2.p. 305, quæ editio litera B denotatur. Aliàs editio Parisiensis ann. 1603 usurpatur.
ep.46.	...epistolæ, tomo 5.
exh.v.	...exhortatio ad virginitatem, t.4.
in Luc.	... in Lucam commentarius.
ps.36.	...in psalmum 36.
virg.l.3.	...de virginibus ad Marcellinam.
vit.	...vita per Paulinum Diaconum.
Amm. l.15.	Ammianus Marcellinus ex prima recensione Henrici Valesii : Paris. an. 1636.
n.p.138.	... Valesii notæ in Ammianum.
f.	...Ammiani editio postrema in folio : Paris. an. 1681.
an. p.471.	Anonymus Ammiano subjunctus.
Anal.t.4.	Joannis Mabillon Analectorum tom. 4: Luteciæ an. 1685.
g.	Analecta græca per Benedictinos : Luteciæ an. 1688.
Anas.c.97.	Anastasius Bibliothecarius in vita Adriani quem 97 Pontificem numerat : Paris. an. 1649.
And.Cr.h.10.	Andreæ Cretensis orationes cum Amphilochio à Combefisio editæ : Paris. an. 1644.
Apol.Ty.l.1. *seu* Ap.Ty.v.	Apollonii Tyanæi vita per Philostratum : Paris. an. 1608.
Arcl.p.3.	Archelai Episcopi contra Manetem disputatio integrior cum pluribus aliis edita : Romæ an. 1696.
Aring.l.3.	Pauli Aringhi Roma subterranea : Coloniæ an. 1659.
Arn.l.2.	Arnobius in gentes : Lugduni Batav. an. 1651.
Ast.or.*seu* h.12.	Sancti Asteri Amaseni oratio 12. in S. Stephanum : Bibliothecæ Patrum auctuario primo per Combefisium edito : Parisiis an. 1648.
Ath.ap.1.p.636.	Sancti Athanasii apologia 1, quæ est ad Constantium tom.1.
de D.p.353.	... pro sententia Dionysii Alexandrini tom. 1.
deTri.l 3.p.200.	... de Trinitate dialogi, qui Maximi putantur apud Athanasium tom.2.
fug.p.713.	... de fuga sua, tom.1.
in Ar.or.4.	... in Arianos oratio 4, tom.1.
Auct.3.	Ad bibliothecam Patrum Actuarium 3 per Combefisium : Paris.an. 1672.
Aug.B.	Sancti Augustini editio novissima per Benedictinos.
civ.	...dë civitate Dei Lovaniensium tom. 5, Bened. tom.7.
col d.3.	...breviculum collationis Carthaginensis, in gestis diei tertiæ : Lovaniensium tom.7.

epistola

ep.82. ... epistola 82: Lovan. tomo 2.

fr.1.p.615. ... sermonum qui desiderantur fragmenta: Lov. to. 10.

in Cre. p.179. ... in Cresconium Donatistam: Ib. tomo 7.

in Pet.p.82. ... in Petilianum Donatistam: Ib.

lit.P.l.2.c.51. ... contra litteras Petiliani: Ibid.

mend.p.13. ... de mendacio, Ib. tomo 4.

p.col.c.22.p.241. ... ad Donatistas post Collationem: Ib. tomo 7.

ps.7. ... in psalmum 7 enarratio.

ps.36.2. ... in psalmum 36 enarratio 2.ª

f.69. ... sermo 69. tom. 5. Benedictinor.

ſap *seu* ap.ſ.217. ... sermo 217 in appendice: Ibid.

Aur.V.ep. Aurelius Victor cum alterius junioris Victoris epitome editus: Francofurdi an. 1588.

B

Bal. misc.*seu* Baluz.t.1. STEPHANI Baluzii Miscellanea: Parisiis anno 1677.

Bar. 304.§ 30. Baronii annales in anno Christi 304, paragrapho 30: Ant. an. 1612.

3.aug c. ... in martyrologium ad 3 augusti nota C. seu 3. Antuerpiæ an. 1613.

Baſ.div.16. S.ti Basilii de diversis homilia 16, tomo 1: Parisiis anno 1637.

virg. Autor Basilio suppar de vera virginitate ad Letoium, Basilii to. 1.

Baſn.ex. Samuelis Basnagii exercitationes de rebus sacris Ultrajecti an. 1692.

Baud.p.200. Le dictionaire geographique de Ferrarius, augmenté par Baudrand: à Paris en 1670. On ajoute quelquefois A. B. &c. pour marquer la lettre sous laquelle est la citation.

Bed.hiſ. Bedæ historia gentis Anglorum: Coloniæ Agrippinæ an. 1601.

11.jun. ... in martyrologio die 11 junii, apud Bollandum in prolegomenis ad 2 martii tomum.

Ben.ſ.4.2. Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti per D. Joannem Mabillon in sæculi 4 parte secunda: Parif. an. 1680.

Bib.P. Bibliotheca Patrum, Parisiis edita an. 1634.

Blond.ſib. Blondel sur les Sibylles: à Charenton en 1649.

Boll.20.jan. Bollandus seu ejus continuatores ad diem januarii 20, & sic in reliquis mensibus.

app. ... apparatus ad chronologiam Pontificiam, in propylæo mensis maii.

feb.c.r. ... prolegomena in tom. 1. februarii, & sic de aliis mensibus.

13.may,g. 12. ... acta quæ græcè habentur pro 13 maii ad finem voluminis pag. 12

pont.p.15. ... conatus in catalogum Romanorum Pontificum, parte 1, in propylæo ad mensem maium.

Bona,*seu* Bon.lit Cardinalis Bonæ rerum liturgicarum lib. 2: Romæ an. 1672.

Bosq.l.5.*seu* t.2. Ecclesia Gallicana per Franciscum Bosquetum lib. 5, seu 2.ª parte quæ acta complectitur: Parif. an. 1636.

Buch.p.*seu* cycl.p. Ægidii Bucherii de cyclo Victoris & aliis cyclis paſcalibus: Antuerpiæ an. 1633.

belg.*seu* de B. ... Belgium Romanum seu de Belgica historia: Leodii an. 1655.

Bull.l.2.p.69. Georgi Bulli defensio fidei Nicænæ, libro seu sectione 2, quæ est de Filii consubstantialitate: Oxonii an. 1688.

Bult.occ. Histoire de l'Ordre de S. Benoist ou des moines d'Occident, par M.r Bulteau: à Paris en 1684.

C

Cadurc. CADURCENSIUM episcoporum historia per Guillelmum de la Croix: Cadurci anno 1626.

Cang.de C. Urbis Constantinopolitanæ descriptio per Carolum du Cange, una cum familiis Byzantinis edita: Parif. an. 1680.

lat.S. .... glossarium mediæ & infimæ latinitatis littera S. Lutec. an. 1678.

Canif.t.2.p.830. Canisii antiquæ lectiones, tom. 2: Ingolstadii an. 1602.

Caſſ. inſt. p.207. Cassiodori institutio scripturarum, seu de divinis lectionibus: Parif. an. 1588.

Cedr.p. Cedreni historiarum to. 1: Parif. an. 1647.

Chal.S. Vies des Saints de la ville de

Challon, dans le second tome de l'histoire de cette ville : à Lion en 1662.

Chr.Al. — Chronicum Alexandrinum à Radero editum : Munachii an. 1615.

Chr.ori. — Chronicum orieniale ab Ecchellensi versum : Paris. anno 1651.

Chry.in Tit.h.6. — S. Chrysostomus in epistolam ad Titum homilia 6, ex editione Paris. anno 1636.

Sav.n. — ....Savilii notæ in postremam 8 tomi partem conjectæ editionis græcæ : Etonæ an. 1612.

t.1. — ... homilia vel oratio 48 tomi primi, & sic de cæteris tomis.

Cl.ex.p.806. — Clementis Alexandrini excerpta ex libris Hypotyposeon.

Cod.Th.t.6.p.222. — Codex Theodosianus cum Gothofredi commentariis : Lugduni editus anno 1665.

Coint.279.§ 2. — Daroli Cointii annales ecclesiastici Francorum anno Christi 279. articulo 2 : Paris. anno 1665.

Comb.act. — SS. Eustachii, Petri &c. acta græca, seu lecti triumphi per Franciscum Combesis : Paris. anno 1660.

Conc.t.2. — Conciliorum postrema editio per Labbeum curata, t.2 : Paris. an. 1671.

Cons.ad R. — Constantini Porphyrogenetæ de administrando imperio ad Romanum filium. Lugd. Batav. an. 1611.

Cors. — Chronique sacrée des Saints de Corse en italien, par le P. Sauveur Vital : à Florence en 1639.

Cos. — Simonis Wangherickii & Rainoldi Dehnii syntagma de SS. Cosma & Damiano.

Cotel.g.t.3. — Monumenta Ecclesiæ græcæ per Cotelerium tomo 3 : Paris. an. 1686.

Cyp.conf. — Cypriani Antiocheni confessio apud Cyprianum : Oxoniensium anno 1682.

diss. — ... Dissertationes Cyprianicæ per Dodwellum : Oxonii anno 1684.

ep.73. — ... S. Cypriani epistola 73, ex editione Pamelii.

ox.t.5. — ... Cypriani opera : Oxonii edita anno 1682.

D

Dam.p.844. — Damasi Papæ carmina : Bibliothecæ Patrum tomo 8.

Dio.l.60. — Dionis Cassii historiarum libro 60 : Typis Veccelianis anno 1606.

Du B. — Ecclesiæ Parisiensis historia per Gerardum du Bois : Paris. an. 1690.

Du Ch. — Historiæ Francicæ scriptores collecti per Andream du Chesne : Parisiis anno 1636.

Du P.p. — Bibliotheque des auteurs ecclesiastiques par M.r du Pin : à Paris en 1686. On n'a pas d'ordinaire marqué le tome ; les endroits sur lesquels on les cite en font juger : L'on suit toujours la premiere edition.

E

Emis. — Gallorum antistitum homiliæ Eusebii Emiseni nomine editæ : Luteciæ anno 1547.

Enn.car.18. — Ennodii Ticinensis Episcopi carmen 18 : Parisiis anno 1611.

Ephr.t.3.or.27. — S. Ephrem Edesseni Diaconi opusculum 27, tomi 3, prout à Vossio numerantur, uno sæpius in plura diviso : Antuerpiæ anno 1619.

Epi.30. c.4.p.128. — S. Epiphanii Panarium adversus hæreses, hæresi 30 &c. editionis Petavianæ : Luteciæ anno 1622.

anc.p.39. — ... de Ancorato tomo 2.

Eva.l.3. — Evagri scholastici de historia ecclesiastica lib. 3, ex editione Henrici Valesii : Parisiis anno 1673.

Ev.de Br.t.2. — Histoire des Saints & des Evesques de Bretagne, par le P. Albert de Morlaix, tome 2 qui comprend les Evesques : à Rennes en 1659.

Eul.mem.l 2. — Eulogii Cordubensis memoriale Sanctorum : Biblioth. Pat. tom. 9.

Evod.l.1.c.6. — Liber 1 de miraculis S. Stephani ad Evodium Uzalensem apud August. in appendice tomi 7 Benedictinorum, Lovaniensium 10.

Eus.chr. — Eusebi Cæsariensis chronicon græcum : Lugduni Bat. anno 1658.

chr. ad. — ... Idatius aliave ad Eusebii chronicon latinè per Scaliger. addita : Ib.

chr.n. ...Scaligeri in hoc chronicon notæ.

de Pal.c.3. ... de Martyribus Palestinis cum historia ecclesiastica editus.

in Hier. ... in Hieroclem liber cum Philostrato editus: Parisiis anno 1608.

l.2 *seu* h.l. l.2. ...historiæ ecclesiasticæ lib.2.ex editione Valesii: Luteciæ an.1659.

n.p. ...Henrici Valesii in historiam Eusebii notæ: Ibid.

op.4. ...opusculum 4 ex his 14 quæ latina edidit Sirmondus: Parisiis anno 1643.

or.C. ...Constantini oratio ad Sanctorum cœtum quæ Eusebii historiæ ecclesiasticæ subiicitur.

præ. ...de Præparatione evangelica: Parisiis anno 1628.

ruf.l.4 c.6. ...historia ecclesiastica per Rufinum versa: Antuerpiæ anno 1546.

tric p.630. ... oratio habita in tricennalibus Constantini.

v.Conf.l.5. ...de vita Constantini.

Eutr.p.583. Eutropius in ejus imperatoris vita de quo agitur, ex historia Augusta: Francofurdi edita anno 1588.

F

Ferr.It. FERRARII de S.^tis Italicis, Mediolani anno 1613.

18.may. ... martyrologium universale ad diem 18. maii: Venetiis anno 1625.

Fleu. Histoire ecclesiastique de M.^r l'Abbé Fleuri.

Flod. Historia Remensis Ecclesiæ per Flodoardum cum notis Colvenerii.

Flor. Florentinii notæ in martyrologium vetus Hieronymi nomine editum: Lucæ anno 1668.

Fort.l.8.c.4. Venantii Fortunati carminum lib. 8,ex editione Browerii: Moguntiæ anno 1603.

v.Mart. ...de vita Sancti Martini.

Fred.c.3.p.2. Fredegarii scholastici chronicon quo Gregorius Turonensis continuatur, post Gregorium editum: Basileæ anno 1568.

Front.cal. Frontonis calendarium Romanum: Parisis anno 1652.

Fulg.f.2. S.^ti Fulgentii Episcopi sermo 2: Parisiis anno 1684.

G

Gal.chr.t.3. GALLIA christiana Sammarthanorum: Luteciæ an.1656.

Gaud.h.*seu* f.17. p.60. Gaudentii Brixiani homilia 17: Bibliot. Patrum tomo 2.

Gen.dog.c.76. Gennadii de dogmatibus ecclesiasticis apud Augustinum in appendice tomo 3 Lovaniensium.

Geo.sac. Geographia sacra seu notitia antiquorum episcopatuum per Carolum à S. Paulo Fullensem: Paris. anno 1641.

Gild.exc. Gildæ Abbatis de excidio Britanniæ epistola inter antiquos rerum Britannicarum scriptores: Lugduni anno 1587.

Glyc.l.3. Michaelis Glycæ annalium lib.3, Typis regis anno 1660.

Greg.dial.l.1. Sancti Gregorii Magni dialogorum lib. 1, tomo 2: editionis Pariensis anno 1675.

l.9.ep.4. ... liber 9 epistolarum, epistola 4, tomo 2.

Gr.T.de Jul. Gregorii Turonensis de gloria Martyrum lib. 2, qui est de Sancto Juliano Brivatensi: Parisiis anno 1640.

gl.C. ...de gloria Confessorum.

gl.M. ...de gloria Martyrum.

h.Fr. ...historia Francorum; Basileæ an. 1568.

m M. ...de miraculis Sancti Martini.

v. Pat. ... Vitæ Patrum cum Miraculorum libris.

Grut.p.434 1. Gruteri inscriptiones Romanæ pag.434,inscriptione 1:Typis Commelianis anno 1616

H

Hagl. VOCABULAIRE hagiologique par Mr Chastellain: à Paris en 1694.

Hall.v.Ori. Petri Halloix de vita Origenis, seu Origenes defensus: Leodii an. 1648.

Hier.chr.*seu* an. 21. S. Hieronymi chronicon anno Christi ut ibi numeratur 21, ex

	recensione Scaligeri. Amstelodami anno 1658.
chr.n.	...Scaligeri in hoc chronicon notæ: & reliqua eadem quæ in Eusebii chronicon: quæ vide ad *Eus.*
ep.84.	...epistola 84, editionis Basileensis per Erasmum anno 1565.
ex Pam.	... Origenis apologia per Pamphilum, apud Hieronymum tom. 4.
ex Ruf.l.1.	... Rufini in Hieronymum liber 1, apud Hieronymum tomo 4.
in Dan 11.	... in Danielis prophetæ caput 11, tomo 5.
in Ec.4.	... in Ecclesiasticis caput 4, tomo 7.
in Ez.	... in Ezechielem prophetam, t. 5.
in Helv. c.9.	... in Helvidium, tomo 2.
in If.46.	... in Isaiæ caput 46, tomo 5.
in Ruf.l.2.	... in Rufinum liber 2.
in Zac.	... in Zacariam prophetam, tom. 6.
v.ill.c.45.	...de viris illustribus seu scriptoribus ecclesiasticis, tomo 1.
Hinc.op.33.	Hincmari Remensis Episcopi opusculum 33, seu 55, capitula tom. 2: Lutetiæ anno 1645.
Hircl.c.2.	Merici Casauboni in Hieroclem: Londini anno 1673.
Holf. ad Ste.	Lucæ Holstenii notæ & castigationes in Stephani Byzantii de urbibus: Lugduni Batavorum anno 1684.
geo.	...notæ in geographiam sacram cum aliis ejus geographicis editæ: Romæ anno 1666.
mar.	...notæ in martyrologium Romanum cum actis Sanctæ Perpetuæ editæ: Parisiis anno 1674.

J

Jo.D.im l.2.	JOANNIS Damasceni de imaginibus liber 2: ex editione Basileensi anno 1575.
Jonf.l.2.	Joannis Jonsii de scriptoribus historiæ philosophicæ: Francofurti anno 1659.
Ifchr.p.723.	Isidori Hispalensis chronicon à Grotio cum Jornande &c. editum Amstelodami anno 1655.
Jul.or.1.	Juliani Augusti oratio 1, tomo 1, editionis Petavianæ: Lut. an. 1630.

L

PHILIPPI Labbei bibliotheca nova manuscriptorum: Parisiis anno 1657.	Lab.bib.
Lactantii institutionum contra gentes lib. 4: Lugduni Batavorum anno 1660.	Lact.l.4. *seu* inf. l.4.
... de morte persecutorum apud Baluzium Miscellaneorum tomo 2: Parisiis anno 1679.	persc.2.
Joannis Launoii de veteribus Parisiensium basilicis disquisitio, Dionysiacorum suorum parte 2: Parisiis anno 1660.	Laun.bas.
... Gregorius Turonensis de septem Episcopis defensus: Lutetiæ anno 1651.	de Gr.
...de Magdalenæ, Lazari &c. in Provinciam appulsu: Paris. anno 1660.	de Magd.
.. de Victorino Petavionensi differtatio: Parisiis anno 1664.	de V.
... Jacobi Sirmondi dissertatio de duobus Dionysiis.	sir.
Palladii historia Lausiaca, Bibliothecæ Patrum tomo 13: Paris. anno 1644.	Laus c.67.
Leontii Byzantini de sectis actione 8. Bibliothecæ Patrum tomo undecimo.	Leon.sec. *seu* act. 8. p.525.
Lodovensium præsulum chronologia per Joannem de Plantevit, anno 1634.	Lodov.
Diversæ epistolæ anno ferè 432, scriptæ per Christianum Lupum, editæ Lovanii anno 1682, capite seu epistola 56.	Lup.ep.56.

M

JOANNIS Mabillon iter Italicum: Parisiis anno 1687.	Mabi.It. It.
... de Liturgia Gallicana, Parisiis anno 1685.	lit.
... Musæum Italicum.	muf.
Marcellini & Faustini Luciferianorum libellus precum ad Theodosium: Parisiis anno 1650.	Mar.& F.
Metropolis Remensis historia per Guillelmum Marlot, cujus prior	Marl.

tomus editus est; Insulis anno 1666.

Mar.v.l. — Marii Victorini in Arianos lib. 1: Bibliothecæ Patrum tomo 4, parte 1.

Max.T.h.*seu* l. 45. — Maximi Taurinensis homilia 45, cum Leone: Parisiis anno 1639.

Men.p.80. — Menæa magna Græcorum die in textu notato pagina seu columna ejusdem mensis 80: Venetiis anno 1528.

Meth.conv. — Sancti Methodii Martyris convivium Virginum: Parisiis anno 1657.

exc. — ... opera seu excerpta per Franciscum Combefis, una cum Amphilochio edita: Parisiis anno 1644.

prol. — ... Prolegomena in Methodii convivium: anno 1657.

Meuri. — Histoire des Evesques de Mets par M. Meurisse suffragant de Mets, à Mets en 1634.

Mir.c.390. — Auberti Miræi de scriptoribus ecclesiasticis auctuarium, Antuerpiæ anno 1639.

Mol.f.B.*seu* nat.B. — Joannis Molani natales Sanctorum Belgii: Duaci anno 1616.

Momb.t.2. — Joninus Mombritius de vitis Sanctorum,

Mori.pœn. — Joannis Morini de pœnitentia tomus primus: Parisiis anno 1651.

Mosc.c.1. p.1018. — Joannis Moschi seu Sophronii Pratum spirituale: Bibliothecæ Patrum tomo 13.

MS.p. — Diverses pieces copiées sur des manuscrits.

N

Naz. or.16. — SANCTI Gregorii Nazianzeni oratio 16: Parisiis anno 1630.

Nil.l.2.ep.48.p. 139. — Sancti Nili monachi lib. 2. epistola 48: Romæ anno 1662.

Nor. de Lic. — Cardinalis Henrici de Noris, dissertatio de Licinii nummo una cum decennalibus: Petavii edita anno 1686.

epo. — ... de epochis Syromacedonum: Florentiæ anno 1689.

Nphr.l.2 c.36. — Nicephori Callisti ecclesiastica historia: Parisiis anno 1630.

Nys.ad Fl. — Gregorii Nysseni ad Flavianum epistola de Helladio Cæsariensi tomo 3: Parisiis anno 1638.

de Qua. r.2.3. — .... de Quadraginta Martyribus homilia prima & secunda, tom. 3, & hom. 3, tomo 2.

imag.p.22. — ... Quid sit ad imaginem Dei & similitudinem, tomo 2.

v.Ma.p.178. — ... de vita Sanctæ Macrinæ sororis suæ, tomo 2.

v.Th.*seu* Gr. — ... de vita Gregorii Thaumaturgi, tomo 3.

v.Theo *seu* Thd. — .. de S.to Theodoro martyre, to.3.

O

Opt l.3. — OPTATI Milevitani lib. 3: Parisiis anno 1631.

act. — ... Varia in Cæciliani causa acta, Optato subjuncta.

col. — ... Collationis Carthaginensis acta: Ibid.

Ori.in Job,l 2. — Commentarii in Job Origeni falso ascripti editionis latinæ tomo secundo.

Ox.act. — Sanctæ Perpetuæ acta aliaque simul edita: Oxonii anno 1680.

P

Pagi,20.§ 2 *seu* an.20. — ANTONII Pagi Franciscani critica in annales Baronii in annum Christi 20, paragrapho 2: Parisiis anno 1689.

P.Al.c.5.p.14. — Sancti Petri Alexandrini canones una cum Gregorio Thaumaturgo editi: Parisiis anno 1622.

Pall.lauf.c.103. — Palladii historia Lausiaca, seu de vitis Patrum: Bibliot. Patr. tom. 13.

dial.*seu* v. Chry. — Palladii dialogus de vita Joannis Chrysostomi à Bigotio editus: Lutecia anno 1680.

Pamph.*seu* Pamf. — S. Pamphili Martyris apologia pro Origene inter Hieronymi opera: Basileæ edita anno 1565, tom.4.

Paudi. — Pauli Warnefridi Diaconi Forojuliensis de gestis Longobardorum, à Grotio cum Jornande editus: Amstelodami anno 1655.

Paul.c.24. — S. Paulini Nolani carmen 24: Antuerpiæ an. 1622. Littera B quandoque addita denotat editionem Parisiensem anno 1685, per le Brun,

ill.	...Paulinus illustratus per P. Chiffletium: Divione anno 1662.
v. Gen.	...Passio S. Genesii Arelatensis, per Paulinum ut putant Nolanum.
P. Chr. f. 28.	Petri Chrysologi sermo 28: Rotomagi anno 1640.
P. Da. *seu* Pet. D. op. 17.	Petri Damiani opusculum 17: Paris. anno 1642.
P. de N l. 2.	Petri de Natalibus liber 2 &c. Lugduni anno 1543.
Pears. post.	Joannis Pearsonii episcopi Cestriensis, opera postuma: Londini anno 1688.
Perp. act.	Sanctæ Perpetuæ acta per Valesium edita: Paris. anno 1664.
Pet. chr.	Dionysii Petavii chronologia seu liber 13 de doctrina temporum: Paris. anno 1627.
doct. l. 11. c. 7.	...de doctrina temporum.
rat. 2. l. 1.	...Rationarii temporum pars 2 lib. &c. Paris. anno 1652.
Pez. déf.	Défense de l'antiquité des temps par Dom Paul Pezron: à Paris en 1692.
Philg. l. 7.	Philostorgii historiæ ecclesiasticæ lib. 7, ex editione Henrici Valesii: Paris. anno 1673.
Phisg.	...Idem ex editione Jacobi Gothofredi: Genevæ anno 1643.
Phot. c. 171.	Photii bibliothecæ caput seu codex 171: Genevæ anno 1620.
Plin. l. 1. ep. 2.	Plinii junioris epistolarum lib. 4, epist. 2 ex editione Pauli Stephani anno 1660.
Poss. asc. 2.	Thesauri ascetici per Possinum editi opusculum 2: Tolosæ anno 1684.
Pos. ind.	Index sermonum Sancti Augustini per Possidium Calamensem episcopum.
Præd. c. 11.	Autor anonymus de hæresibus à Sirmondo Prædestinati nomine editus, caput seu hæresi 11. Paris. anno 1643.
Probl. v. 234.	Probi Augusti vita in historia Augusta: Paris. anno 1620, edita.
Proc. æd. p. 95.	Procopii de ædificiis Justiniani, tom. 2: Paris. anno 1662.
arc.	...arcana historia seu anecdota, tomo 2.
b. Got.	...de bello Gothico, tomo 1, & sic de aliis bellorum libris.
Prof. pro. l. 4.	Prosperi cum Aquitano Prospero editi de promissionibus liber 4, seu Dimidium temporis: Coloniæ Agrippinæ anno 1630.
Prud. de M. 2.	Prudentii de coronis Martyrum hymno 2: Amstelodami anno 1631.

R

Ripa.	JOSEPHI Ripamontii historiarum Ecclesiæ Mediolanensis decas prima: Mediolani anno 1617.
Riv. l. 2. c. 12.	Andreæ Riveti criticus sacer: Genevæ anno 1660.
Ruf. in Hier. l. 2.	Rufini contra Hieronymum lib. 2, ipsius Hieronymi tom. 4: Basileæ anno 1565.
l. 7. c. 13.	...historia ecclesiastica ex Eusebio versa, seu Eusebio addita: Antuerpiæ anno 1548.
v. P. c. 23.	...de vitis Patrum qui apud Rosweidum liber est secundus: Antuerpiæ anno 1615.

S

Sacr. p. 39.	SACRAMENTARIUM Gregorii ab Hugone Menardo: Paris. anno 1642, editum.
Sans.	Les cartes geographiques de Sanson.
Savar.	Les origines de Clermont en Auvergne, par le President Savaron; à Paris en 1662.
Sauf. p. 921.	Andreæ du Saussay martyrologium Gallicanum; Paris. an. 1637.
app.	...apparatus & quæ hinc sequuntur ad ipsum usque martyrologium.
sup.	...supplementum ad martyrologium & quæ sequuntur.
Schel. ant.	Emmanuelis à Schelstrate de Antiocheno Concilio: Ant. an. 1681.
Ser. r. Mog. l. 2.	Rerum Moguntiacarum lib. 2, per Nicolaum Serarium; Moguntiæ anno 1604.
Sid. l. 1. ep. 7.	Apollinaris Sidonii lib. 1, epistola 7, ex editione Sirmondi, Paris. an. 1652.

Abréviation	Citation
Sig.an.411.	Sigeberti Gemblacensis chronicon anno Domini ut ille numerat 411.
Simoc.	Theophilacti Simoccatæ de historia Mauricii Augusti: Ingolstadii anno 1604.
Sixt.l.4.	Sixti Senensis bibliotheca sancta lib.4: Coloniæ anno 1626.
Socr.l.4.c.30.	Socratis historia ecclesiastica, ex editione Valesii anno 1668.
Soz.l.4.c.6.	Sozomenis historia ab eodem, ibidem edita.
Spanh.l.4.	Ezechielis Spanhemii dissertatio seu lib. 4. de præstantia & usu numismatum: Amstelodami an. 1671.
Spic.t.3.	Spicilegii Acheriani tom.3: Paris. anno 1659.
Steph.	Stephani de urbibus: Amstelod. anno 1678.
Strab.l.17.	Strabonis liber 17: Paris. anno 1620.
Suid. α, β.	Suidæ lexicon in littera α, β, & sic de cæteris: Genevæ anno 1619.
Sulp.l.2.	Sulpicii Severi historiæ sacræ lib. 2: Antuerpiæ anno 1574.
Sur.1.nov.	Surius primo die novembris, & sic de singulis mensibus: Coloniæ anno 1618.
Sync.	Georgii Syncelli chronographia: Paris. anno 1652.

T.

Abréviation	Citation
Tar.b.p.1.	SANCTI Tarachi & sociorum acta per Emericum Bigotium, una cum Sanctæ Perpetuæ actis edita: Paris. anno 1664.
pal.b.p.1.	... eadem græca per eundem Bigotium, una cum Palladii dialogo: Luteciæ anno 1680.
2.	..., eadem latina per Rosweidum: Antuerpiæ anno 1607.
th.	... eadem græca in actis Martyrum per Theodoricum Ruinart: Paris. anno 1689.
Tert.ap.	Tertulliani apologia seu apologeticus, ex editione Rigaltii: Luteciæ anno 1634.
idol.	... de idololatria.
orat.	... de oratione.
vit.	Dissertatio de Tertulliani vita & scriptis, quodam Calvinista autore.
Th.Al.ep 2.seu pas.p.96.	Theophili Alexandrini epistola paschalis quæ secunda numeratur: Biblioth. Patr. tom.3.
Thdr.L.l.2 p.566.	Theodori Lectoris liber 2, à Valesio cum Evagrio &c. editus: Parisiis anno 1673.
Thdrt.dial.1.	Theodoreti. Cyrensis Episcopi dialogus primus contra Eutychianos tom.4: Luteciæ anno 1642.
ep.	... epistola, tomo 3.
gr.aff.	... de curandis Græcorum affectibus, tomo 4.
h.l.1.c.1.	... hæreticarum fabularum, Ib.
l.3/seu h.l.3 c.6.	... historiæ ecclesiasticæ lib. 3. tom. 3, si v. addatur, designatur editio Valesii anno 1673.
n.	Henrici Valesii in hist. eccles. notæ, Ib.
v.Pat.	... religiosa historia, seu de vitis Patrum, tomo 3.
Thom.p.151.	Josephi Thomasii codices sacramentorum: Romæ anno 1680.
Thphn.p.188.	Theophanis chronographia: Paris. anno 1655.
Th.R.	Theophili Rainaudi tomus 1: Lugduni anno 1665.
Toin.in Lact.	Nicolai Toinardi notæ in Lactantii librum de persecutorum mortibus: Paris. anno 1690.
Trig.ty.c.11.	Triginta sub Gallieno tyrannorum historia per Trebellium Pollionem caput 11, quod est de Maeriano: in hist. Aug. Paris. edita anno 1620.
Typic.	Typicon S. Sabæ. Venetiis anno 1545.

V

Abréviation	Citation
Val.in Laun.	ADRIANI Valesii disceptationis de basilicis defensio contra Launoium: Paris. an. 1660.
Vand.	Vandalicæ persecutionis historia &c. per Theodoricum Ruinart: Paris. anno 1694.
V.de Pal.	Voyage de la Palestine ou de la Terre-sainte: à Paris en 1679.
V.des SS.	Les Vies des Saints tirées des

TABLE

TABLE
DES ARTICLES ET DES NOTES.

HISTOIRE DE LA PERSECUTION DE L'EGLISE, COMMENCEE PAR DIOCLETIEN, ET CONTINUEE SOUS SES SUCCESSEURS DURANT DIX ANS.

SAINT

SAINT CASSIEN, ET DIVERS AUTRES SAINTS

DES TROIS PREMIERS SIECLES DONT L'EPOQUE EST INCONNUE.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE DIOCLETIEN.

NOTES SUR SAINT DOROTHEE.

NOTES SUR SAINT GEORGE.

NOTES SUR SAINT THEODOTE.

NOTES SUR S. MARCELLIN ET PIERRE.

NOTES SUR S. FELIX DE THIBARE.

NOTES SUR SAINT ROMAIN.

NOTES SUR SAINT ADAUCTE.

NOTES SUR SAINT VINCENT.

NOTES SUR LES SAINTS SATURNIN, DATIVE, ET LEURS COMPAGNONS.

NOTES SUR SAINTE AGAPE, ET SES SOEURS.

NOTES SUR SAINT DIDYME.

NOTES SUR S. IRENEE DE SIRMICH.

NOTES SUR SAINTE SOTERE.

NOTES SUR S. NABOR ET S. FELIX.

NOTE SUR SAINTE AFRE.

NOTES SUR SAINT EUPLE.

NOTES SUR SAINT JULIEN DE BRIOUDE, ET SAINT FERREOL.

NOTES SUR LES SAINTS TARAQUE, PROBE, ET ANDRONIC.

NOTES SUR SAINT ARRIEN.

NOTE SUR SAINT JANVIER.

NOTES SUR SAINT THEODORE D'AMASEE.

NOTES SUR SAINT BASILISQUE DE COMANE.

NOTES SUR SAINT APPIEN.

NOTES SUR SAINT ACACE.

NOTES SUR SAINT GURIE ET S. SAMONE.

NOTES SUR SAINTE PELAGIE.

NOTES SUR SAINTE EUPHEMIE.

NOTES SUR SAINT PIERRE BALSAME.

NOTES SUR SAINT PAMPHILE.

NOTES SUR SAINT QUIRIN.

NOTES SUR SAINT PIERRE D'ALEXANDRIE.

NOTES SUR SAINT METHODE.

NOTES SUR SAINT LUCIEN D'ANTIOCHE.

NOTES SUR S. PHILEAS, ET S. PHILOROME.

NOTE SUR SAINTE DOROTHEE.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE LICINIUS.

NOTE SUR SAINT BASILEE.

NOTES SUR LES QUARANTE MARTYRS.

NOTES SUR SAINT THEOGENE.

NOTES SUR SAINT CASSIEN.

NOTES SUR SAINT JULIEN DE CILICIE.

NOTES SUR SAINT PHOCAS,

Exinanite, exinanite usque ad fundamentum in ea. Ps 136



Vidisti Domine, ne sileas Domine, ne discedas à me &c. Ps 34.

HISTOIRE
DE LA PERSECUTION DE L'EGLISE,

Commencée par Diocletien, & continuée sous ses successeurs durant dix ans.

ARTICLE PREMIER

Etat de l'Eglise depuis Dece jusqu'à Diocletien.

[L'EGLISE ayant esté agitée d'une persecution tres violente, & presque continuelle, depuis l'an 250 jusques à l'an 260, sous les Empereurs Dece, Gallus, & Valerien,] 'recouvra la paix par les edits que Gallien fit en sa faveur après que son pere eut esté pris par les Perses. Eus.l.7.c.13.p. 262.

[Les troubles qui agiterent l'Empire sous Claude son successeur, ne semblent pas avoir donné beaucoup de loisir à ce Prince de penser à autre chose qu'à attaquer les ennemis de l'Etat, ou plutost qu'à se défendre de leurs attaques.] 'On pretend neanmoins qu'il excita une grande persecution dans Rome; [& il peut y Bar.269.§5.6| 270.§1.

avoir en cela quelque chose de vray ; Mais ce qui est certain, c'est "qu'on n'en trouve rien que dans des pieces qui ont peu ou point d'autorité. V. S. Denys Pape.

Claude ayant regné environ deux ans, Aurelien qui luy succeda en 270,] 'témoigna beaucoup de bonté & d'equité envers les Chrétiens dans les premieres années de son regne. [a] Mais il changea d'inclination dans la suite, ["& persecuta l'Eglise, particulierement celle des Gaules, en 273 & 274. Il publia mesme des edits contre les Chrétiens : Mais estant mort aussi-tost aprés, au commencement de l'an 275, cette tempeste se dissipa, & n'a point empesché] 'Eusebe de dire, que le demon s'estoit comme endormi, & avoit laissé l'Eglise dans la paix depuis Dece & Valerien, jusque sur les dernieres années de Diocletien.

Eus. l. 7. c. 30. p. 282. d. a p. 283. a. — V. sa persecution § 2. — l. 8. c. 4. p. 295. c.

[Tacite, Florien s'il le faut conter, Probe, Carus avec ses enfans Carin & Numerien, se succederent l'un à l'autre jusques au mois de septembre 284, auquel Numerien fut tué, & Diocletien mis en sa place. Mais Carin se maintint encore quelques mois dans l'Occident. "Les Grecs & les Latins mettent divers Martyrs sous Numerien, sans qu'il y en ait neanmoins un seul dont on ait de preuve un peu certaine.] 'Il y a plus de raison de croire que "Carin fit quelque persecution à Rome au commencement de l'an 285, [b] & les SS. Marc & Marcellien Senateurs Romains peuvent avoir esté deslors condannez à la mort, [qu'ils ne souffrirent que plus d'un an aprés.] 'Mais ceux mesmes qui parlent le plus de cette persecution, avouent qu'elle ne fut pas bien violente, à cause que Carin, quelque méchant qu'il fust d'ailleurs, avoit conceu de l'affection pour quelques Chrétiens, [au nombre desquels S. Sebastien pouvoit bien estre.]

V. S. Caius Pape. — Boll. 20 jan. p. 270. § 31|272. § 46. 48. — V. Saint Sebastien § 2. — b p. 265. § 4. — p. 275. § 64.

'Diocletien qui, comme nous avons dit, avoit "esté fait Empereur à Calcedoine le 17 de septembre, [se trouva maistre de tout l'Empire l'année suivante par la mort de Carin. "Il prit ensuite Maximien Hercule pour collegue, & le declara Auguste le premier avril 286. Mais comme ces deux Princes se voyoient accablez de tous costez par les revoltes de leurs sujets, & par des guerres étrangeres, "ils firent deux Cesars le premier mars 292, Constance Chlore pere du grand Constantin, & Galere à qui on donna aussi le nom de Maximien.

Chr. Al. p. 640. — V. Diocletien § 2. — Ibid. § 3. — Ib. § 9.

Nous ne pouvons mieux apprendre que d'Eusebe l'état où estoit l'Eglise durant tout ce temps.] 'Il témoigne que [le demon,] qui a receu la puissance de persecuter les Saints, sembloit estre comme endormi d'un profond sommeil ; 'Que le nom & la

Eus. l. 8. c. 4. p. 295. c. — c. 1. p. 291. b.

religion de JESUS CHRIST estoit dans l'estime & dans la veneration de tout le monde; 'Que les assemblées des Fideles estoient remplies d'une infinité de personnes; jusque là que l'on estoit obligé partout d'abatre les anciennes eglises pour en rebastir de plus spacieuses. 'L'un "des plus cruels persecuteurs de toute l'Eglise, prend toute la terre à témoin que presque tous les hommes avoient abandonné le culte des Dieux [en Orient] pour embrasser la religion Chrétienne.

p.292.b. — Maximin II. — l.9.c.9.p.360.c.

'Les Prelats estoient [1] aimez & honorez par tous les officiers & les Gouverneurs des provinces. 'Les plus grands Seigneurs de la Cour, & les Empereurs mesmes, témoignoient de l'affection pour les Chrétiens: Ils souffroient que leurs femmes, leurs enfans, leurs serviteurs, fissent profession à leurs yeux de la croyance & de la discipline de l'Eglise; & leur permettoient presque d'en faire gloire en leur presence. 'Ils avoient plus de confiance en eux qu'en tous les autres, '& mesme ils les elevoient au gouvernement des provinces, en les exemtant en mesme temps de la necessité de sacrifier.

1. — l.8.c.1.p.292.a. — p.291.b. — p.292.a. — p.291.b.

ARTICLE II.

Des Martyrs qui peuvent avoir souffert au commencement de Diocletien dans les Gaules.

[VOILA le portrait qu'Eusebe nous fait des dixhuit premieres années du regne de Diocletien. On ne peut douter qu'il ne soit veritable. Mais il faut ce semble avouer en mesme temps qu'il nous represente mieux l'état de l'Orient que de l'Occident. "Car la suite de l'histoire nous fait juger que presque tous les Martyrs qui ont souffert dans les Gaules sous Diocletien, se doivent mettre dés le commencement de ce regne, lorsque Maximien Hercule y estoit. Il y vint en 286, "& à peine avoit-il passé les Alpes, qu'il fit massacrer le 22 de septembre la celebre legion Thebéenne, dont S. Maurice estoit le premier officier.]

NOTE 1. — V.S.Maurice.

'On croit qu'il envoya aussi-tost Rictius Varus son Prefet du Pretoire, si celebre dans nos martyrologes sous le nom de Rictiovare, pour faire mourir les restes de la mesme legion repandus en divers endroits des Gaules: '& on marque que la premiere execution de cet officier, fut de faire noyer "à Basse divers Chrétiens pour la confession du nom de J. C. [Nous ne

Buch.de Bl. 9. c.9.§1.p.229. — Sur.31.oct.p.403.§3|18.oct.p.294.§1. — V.S.Denys de Paris §6.

1. ἀποδοχῆς, καὶ θεραπείας ὑπὸ τῆς [illegible] ἠξιωμένους.

sçavons point qui sont ces Saints, & le martyrologe Romain n'en marque aucun à Basle.] 'On pretend qu'il arriva à Treves le 4. d'octobre, & que dés le jour mesme & les deux suivans, il fit mourir non seulement plusieurs soldats Thebéens, mais encore un fort grand nombre des principaux habitans de la ville, parcequ'ils estoient Chrétiens. [Sa commission donne lieu de croire que ce fut luy aussi qui fit martyrizer à Cologne & aux environs "S. Gereon & plusieurs autres de la legion Thebéenne, qu'on honore le 10 d'octobre.

...n.de B.!. 7.c.9.p.229. 230.

V. S. Maurice.

Tout cela peut estre arrivé en 286. Mais il faut apparemment mettre en 287,] 'ce que nous trouvons en quelques histoires, qu'il fit plusieurs Martyrs à Reims; d'où estant parti pour venir du costé de Soissons, il exerça sa cruauté à Fimes le 2 de mars [contre "S.te Macre, & un peu plus loin] contre S Rufin & S. Valere, [qui sont honorez le 14 de juin.]'Il s'en alloit alors du costé de la Picardie pour faire mourir S. Quentin, "qui fut effectivement martyrizé [le 31 d'octobre. Ainsi il faut apparemment mettre sa mort en 287, "quoiqu'il y ait quelques raisons qui portent à l'avancer d'un an.] 'Les SS. Fuscien, Victoric, & Gentien, furent aussi martyrizez par luy auprés d'Amiens le 11 de decembre, 42 jours aprés S. Quentin.

MS p 3.

V. S. Denys de Paris § 22.

p. 4.

V. S. Quentin.

Ib. note 4.

Bosq.t.2.p.158.

'Il faut raporter à la mesme année le martyre de S. Firmin Evesque d'Amiens, & de S. Just enfant, honorez l'un le 25 de septembre, & l'autre le 18 d'octobre, [s'il est vray qu'ils aient souffert sous Varus. Car on les met aussi en d'autres temps.] S. Crépin & S. Crépinien furent couronnez les derniers par la cruauté de ce Prefet, s'il en faut croire leurs actes, & en la presence mesme d'Hercule. On fait la feste de ces Saints le 25 d'octobre, & s'il est vray que Rictius Varus soit mort en mesme temps qu'eux, comme le porte leur histoire, [il faut dire que ce ne fut pas avant l'an 288.

l.4 c.8.11.p. 155.157.

Sur.25.oct.p. 385.

Julien peut avoir succedé à Varus, puisqu'on pretend qu'il fit mourir "S. Yon à Chastre dans la Lionnoise, & S. Lucien à Beauvais dans la Belgique. * Eutyque & Astere qui ont eu part au martyre de S. Victor de Marseille, semblent avoir aussi esté Prefets du Pretoire : & ils peuvent avoir succedé à Julien en 290 ou 291. Pour Sisinnius Fescenninus qu'on trouve avoir martyrizé S. Denys à Paris, & S. Nicaise dans le Vexin, il peut avoir esté gouverneur dans la seconde Lionnoise, qui estoit alors plus étenduë qu'elle n'a esté depuis, si mesme la Lionnoise estoit déja divisée en deux provinces.

V. S. Denys de Paris § 3.
* V. Saint Victor.

V.S.te Foy. On pretend que "S.te Foy & S. Caprais ont souffert à Agen sous le juge Dacien. On ne marque point le nom de celui qui condanna à Nantes en Bretagne les saints freres Donatien & Rogatien.

Les mesmes raisons que nous avons pour les Gaules, peuvent V.S.Alban. porter à croire que "S. Alban & les autres qui ont esté martyrizez dans l'Angleterre, ont souffert en 286, ou 287 au plustard, avant que Carause se fust rendu maistre de cette isle.]

ARTICLE III.

Des Martyrs qui ont souffert à Rome vers l'an 285: Lucien grand Chambellan convertit une partie du palais.

[DIOCLETIEN fit aussi quelques Martyrs dans le commencement de son regne. Car nous ne voyons pas moyen de V.leur titre. contester la date du 23 aoust 285, marquée dans les actes 'des SS. Claude, Astere, & Neon, qui souffrirent à Eges en Cilicie avec les S.tes Domnine & Theonille, sous le Proconsul Lysias.]'On Bar.285.§13. met plusieurs autres Martyrs dans la Cilicie sous ce mesme Pro- 14. consul [Mais il se peut faire ou qu'il ait eu deux fois ce gouvernement comme Philagre celui d'Egypte sous Constance, ou ce qui est plus croyable, que ce soient deux Lysias.

Nous nous croyons encore obligez de mettre en 285 ou 286, V. S.Genés de Rome. le martyre "que S. Genés souffrit à Rome par ordre de Diocletien mesme: Et neanmoins comme ce martyre arriva par une occasion toute particuliere, il ne nous obligeroit pas de dire qu'il y eust alors aucune persecution. Mais il est plus difficile de répondre aux actes de S. Claude,] 'qui semblent marquer que 14. les magistrats des villes mettoient en prison tous les Chrétiens qu'ils pouvoient prendre: & mesme le Proconsul dit positivement que les Empereurs avoient ordonné que les Chrétiens sacrifiassent, & qu'ils vouloient que ceux qui le refuseroient, fussent punis.[Tout ce qu'on peut dire, c'est que les anciennes loix des Empereurs contre les Chrétiens, pouvoient avoir esté rénouvellées par Aurelien, dont on ne voit pas que les edits eussent esté depuis abrogez positivement. Ainsi les Gouverneurs qui vouloient persecuter l'Eglise, avoient toujours droit de dire, que c'estoient les Empereurs qui l'ordonnoient: & les magistrats des villes estoient comme obligez par la loy de Trajan, d'arrester ceux qu'on leur deferoit comme Chrétiens. On pre-

tend en effet que S. Claude & ses freres avoient esté deferez par une pique particuliere de leur belle-mere. Il pouvoit de mesme y avoir eu aussi quelque raison singuliere qui avoit fait arrester les deux Saintes qui souffrirent en mesme temps.]

Boll. 11. may, p. 616. a. b. 'L'histoire des SS. Anthime & Sisinne, ["que nous n'osons ni approuver ni rejetter absolument,] porte aussi que Pinien Proconsul d'Asie [en 286,] y fit mourir plusieurs Chrétiens par divers supplices ; 'f. & en condanna encore plusieurs aux mines & à d'autres "travaux, outre ceux qui estoient en prison. 'a.b. Mais cela venoit de la cruauté particuliere de son Assesseur. Il en fut puni de Dieu; 'f. ce qui fit que Pinien se convertit, & il delivra tous les Chrétiens, [sans qu'il paroisse que personne s'en soit plaint.] Mais en ayant amené quelques uns à Rome [sur la fin de 287,]on en fit du bruit; 'p. 617. a. ce qui les obligea de les disperser dans ses terres, où ils vécurent en paix, [jusqu'à ce qu'ils furent martyrizez vers l'an 290, par les violences particulieres des peuples plutost que par la persecution des magistrats.

V. Sainte Lucine.

ergastulis.

Les "actes de S.te Susanne nous obligeroient à mettre encore des Martyrs à Rome en 295, quoique sur une occasion particuliere. Mais c'est une piece absolument insoûtenable: & ce qu'on dit du martyre de S Caius Pape en 296, n'est point non plus assuré.] 'Anal. t. 4. p. 567. Le martyre que "Saint Maximilien souffrit en Afrique au mois de mars 295, est mesme une preuve qu'il n'y avoit point alors de persecution. [Celui "de S. Marcel & de S. Cassien dans la mesme province, qu'on met en 298, peut appartenir à la persecution des soldats, qui commença avant l'autre, comme nous allons bien-tost voir, & n'arriva aussi que par une occasion particuliere.

V. S. Caius Pape.

V. son titre.

V. son titre.

Les actes de S. Sebastien nous embarassent davantage : car non seulement ils mettent plusieurs Chrétiens, & mesme des personnes de qualité, condannez à mort dans Rome vers l'an 285, ce que nous avons raporté au regne de Carin;] 'Boll. 20. jan p. 275. § 64. 65. mais ils disent positivement qu'il y eut une fort grande persecution aprés la mort de Carin, en sorte qu'on ne permettoit pas d'acheter quoyque ce fust, ni mesme de prendre de l'eau dans les fontaines, à moins qu'on n'eust offert de l'encens à de petites idoles qu'on avoit mises partout dans les ruës [Je ne voy rien à dire sur ces particularitez, sinon que les actes de S. Sebastien n'estant pas originaux, l'auteur a pu se brouiller, & attribuer au commencement de Diocletien ce qui n'est arrivé qu'à la fin dans la grande persecution.

Mais il faut absolument abandonner ces actes, ou avouer qu'il y a eu effectivement quelque persecution à Rome "en 286, & dans les deux années suivantes. Et je ne voy pas aussi que l'autorité d'Eusebe nous doive empescher de le croire. Car il faut reconnoistre que l'Eglise n'a jamais esté dans un si grand calme sous les Princes payens, qu'elle ne fust toujours attaquée, quoique plus foiblement, tantost d'un costé, tantost d'un autre. Et ce qui se passoit à Rome peut aisément avoir paru moins considerable à Eusebe, qui n'en apprenoit peut-estre que fort peu de chose, estant alors bien loin de là dans la Palestine ou dans l'Egypte.

V. Saint Sebastien § 6-9.

Il se peut faire que cette persecution vinst moins de Diocletien que de Maximien Hercule.] 'Car on pretend qu'ils estoient alors tous deux à Rome: [Mais Diocletien mesme peut aussi avoir esté d'abord assez opposé aux Chrétiens, ou par son inclination propre, ou pour se concilier l'affection des Romains; & avoir ensuite pris affection pour quelques uns d'eux, soit qu'ils luy eussent rendu des services considerables, soit pour quelque autre raison. Car il n'est pas extraordinaire que les Princes changent d'inclination aussi-bien que les autres hommes.

Boll. 20. jan p. 275. § 64.

Prisca sa femme, & Valerie sa fille femme de Maximien Galere, peuvent bien avoir contribué à le rendre favorable aux Chrétiens. Car elles aimoient la religion Chrétienne,]'ou elles l'avoient mesme embrassée, [a] puisqu'il falut leur faire violence pour les obliger en 303 de se souiller par des sacrifices.[b] Lactance nous fait aussi juger, ou plutost nous assure que les plus puissans des eunuques qui regloient tout dans son palais, estoient Chrétiens, & assez genereux pour souffrir mesme le martyre. [La suite nous le fera voir "nommément de S. Dorothée, de S. Pierre, & de S. Gorgone.

Toin. in L. p. 54 | Pagi, 302 § 7 | Cyp. dis. 11. c. 66. p. 303.
a Lact. pers. c. 15. p. 12. 13.
b p. 13.

V. S. Dorothée.

Cette pieté que Dieu repandit dans le lieu qui en paroissoit le moins susceptible, fut apparemment une effusion de la grace qu'il avoit donné d'abord]à Lucien grand Chambellan, pour qui nous avons une fort belle instruction dressée par l'Evesque Theonas, ["c'est à dire, comme nous croyons, par celui qui gouverna l'Eglise d'Alexandrie depuis 288 jusqu'en l'an 300. Cette instruction confirme tout à fait ce que nous avons dit, & qu'il y eut d'abord quelque persecution sous Diocletien, & qu'il devint ensuite tres favorable aux Chrétiens,]puisqu'on y lit que la bonté du Prince avoit déja accordé la paix aux Eglises.'Et elle nous apprend encore que Lucien qui estoit fort consideré de

Spic. t. 12. p. 545. 547.

V. S. Theonas.

p. 545.

p. 546.

p.545.547. son Prince, 'avoit converti beaucoup d'officiers du palais, comme ceux qui avoient la garde des ornemens imperiaux, des pierreries, des habits, des autres meubles de l'Empereur, & mesme de son thresor particulier. p.546. 'Et au lieu que d'autres Princes avoient regardé les Chrétiens comme des gents "dangereux, & souillez de toutes sortes de crimes, celui sous qui servoit Lucien crut que luy & ses compagnons luy seroient plus fideles que d'autres, parcequ'ils estoient Chrétiens; de sorte qu'il leur confia le soin de sa personne & de sa vie mesme.

" maleficos.

p.546. 'Theonas marque à Lucien pour luy & les autres, comment ils devoient profiter de cet avantage pour étendre la gloire de J.C, & le faire adorer par ceux qui ne le connoissoient pas encore. p.550. 'L'Imperatrice n'estoit pas Chrétienne alors; [mais elle peut l'estre devenuë depuis: & ce fut sans doute un fruit de la pieté de Lucien & de ses disciples. Il n'est point parlé de luy dans la persecution; ce qui donne lieu de croire qu'il estoit mort avant 303:]& on pretend en effet qu'en 303, S. Dorothée avoit la charge de grand Chambellan. Sur.26.dec.p.536.§23.

ARTICLE IV.

Origine de la persecution: Galere la commence par les soldats: Martyre de S. André Colonel.

Euf.l.8.c.1.p.292.c. 'LA profonde paix & la liberté toute entiere dont on jouissoit depuis quelque temps, nous fit tomber, dit Eusebe, dans le relaschement & dans la paresse. On vit naistre dans l'Eglise l'hypocrisie, la jalousie, les querelles entre les Evesques, & les seditions parmi le peuple, où l'on employoit la langue & les injures au lieu de fleches & de dards. d. 'Dieu [qui chastie ceux qu'il aime,] ne voulant pas laisser ces fautes impunies, d|c.4 p.295.c. 'permit que la persecution se formast & s'elevast peu à peu: & quoiqu'elle n'allast pas jusqu'à empescher les Fideles de tenir les assemblées, elle se faisoit neanmoins sentir dans les armées, où l'on commença à persecuter les soldats Chrétiens.

c.18.p.317.a. 'Maximien Galere fut l'auteur de cette persecution, à laquelle les autres Princes ne prenoient point encore de part; Act.M.p.615-619. 'quoique les ordres que Galere donnoit pour cela, portassent peut-estre aussi leurs noms. Lact.perf.c.9.11.p.8.10. 'Ce Prince estoit naturellement superstitieux & cruel, a c.11.p.10. 'a& il avoit une mere, qui estant aussi tres superstitieuse, & fort carnaciere, sacrifioit presque tous les jours, pour avoir sujet

fujet de faire des feftins avec deux de fon village. Les payens y venoient fort volontiers: mais les Chrétiens aimoient mieux paffer ce temps en prieres & en jeûnes. Cela les luy fit haïr, & elle nourrit fon fils dans la mefme haine, ne rougiffant pas de le preffer mefme de leur ofter la vie [quand il en eut le pouvoir.] 'Il commença donc par les officiers de fa maifon, & paffa enfuite aux foldats, qu'il s'efforça de pervertir, en privant les uns des dignitez qu'ils poffedoient dans la milice, faifant toutes fortes d'outrages aux autres, & en puniffant mefme quelques uns du dernier fupplice. 'Il attaqua ainfi d'abord [les officiers &] les foldats, dans la croyance que quand il les auroit vaincus, il viendroit aifément à bout des autres.

Euf.l.8.c.18. p.317.a.b.

c.4.p.295.c.

[Il faut ce femble mettre cette perfecution dans l'Illyrie, "qui eftoit le departement de Galere.] '& où il demeura tout le temps qu'il fut Cefar, [hormis dans les années 296 & 297, durant lefquelles] 'il fit la guerre aux Perfes dans l'Orient, & les vainquit: ["& il faut apparemment commencer la perfecution qu'il fit aux foldats, en 298, auffi-toft aprés cette victoire,] qui le rendit fort fier & fort infolent, en forte qu'il meprifoit tout le monde, & fe faifoit craindre de Diocletien mefme. [Cela s'accorde fort bien avec Eufebe,] 'qui dit que cette perfecution particuliere fe fit affez long-temps avant la perfecution generale.

Lact. perf.c.18. p.16.

c.9.p.8.9.

NOTE 2.

Euf.l.8.c.4.18. p.295.c|317.a.

[Il y a apparence que Galere y avoit pour fidele miniftre] 'un General qu'Eufebe ne nomme point; & qui faifant, dit-il, une revuë de l'armée, comme pour la purger, donnoit le choix aux foldats Chrétiens de conferver leur foy ou leur dignité, felon qu'ils obeïroient ou qu'ils refifteroient à fes ordres. 'Il y en eut beaucoup qui accepterent fans difficulté, & mefme avec joie, la perte de leurs emplois: & quelques uns furent recompenfez de leur generofité par une mort glorieufe. Ceux-ci eftoient neanmoins en petit nombre, parceque l'on redoutoit la multitude des Chrétiens, '& que l'on n'ofoit encore les perfecuter ouvertement. 'Ce General dont parle Eufebe, eft felon toutes les apparences celui que S. Jerome appelle Veturius, '& qui, comme il dit, perfecutoit les foldats Chrétiens; à quoy ce Pere ajoute, que depuis ce temps là la perfecution commença à s'elever peu à peu contre l'Eglife.

p.295.d.

p.296.a.

p.295.c.

n.p.164.2.a.

Hier.chr.

[Quoiqu'Eufebe dife qu'il n'y eut que tres peu de Martyrs dans cette perfecution que Galere fit aux foldats, cependant on en trouve un affez grand nombre dans "les actes de S. André, qu'il femble neceffaire de raporter à ce temps-ci, s'ils ont quel-

V. la note 2.

Sur. 19. aug. p. 186. § 4. que chose de veritable.] 'Ils mettent d'abord l'histoire d'un Eutyque fils de Polyeucte, qu'Antiochus General de l'Orient Boll. 12. feb. p. 654. a. fit mourir avec plusieurs autres par divers tourmens. 'On trouve que S. Polyeucte celebre Martyr à Melitene, sous Dece, avoit Men. p. 41. un fils: '& les Grecs font le 2 de septembre d'un S. Eutyque crucifié.

Sur. 19. aug. p. 186 § 1. 2. Les actes ajoutent qu'André Tribun ou Colonel qui estoit Chrétien, ayant remporté un avantage considerable sur les Perses l'an 297,] en invoquant le nom de J. C, & ayant par ce moyen § 5. converti tous ses soldats, fut deferé au mesme Antiochus, 'qui le fit mettre sur un lit de fer tout rouge de feu; & fit souffrir d'autres tourmens à ses soldats: ensuite de quoy ils furent tous mis en prison, durant qu'on attendoit sur cela les ordres de Galere, [qui § 6. pouvoit estre encore alors en Orient.] 'Galere eut peur que la mort d'une personne si considerable, & de tant de soldats, ne causast quelque sedition dans l'armée. C'est pourquoi il manda à Antiochus de les mettre hors de prison, comme leur faisant grace, & de tascher par quelque autre moyen de leur faire renoncer la foy; ou s'il ne le pouvoit, de leur chercher quelque autre crime sous pretexte duquel on les puniroit severement. [La suite de l'histoire de ces Saints est embarassée,] & tout ce que nous en pouvons dire, c'est qu'on pretend que S. André fut § 8. 9. martyrizé avec 2593 soldats, ou un peu plus, ['audelà de Melitene selon leurs actes, vers l'endroit où l'Euphrate divise l'Anti- Holst. mar. p. 314. taurus, 'ou en Cilicie selon un ancien martyrologe.] [Car "ce Saint V. la pers. de Dece note 8. 1. est celebre mesme parmi les Latins, & Bede suivi de [1] plusieurs Men. p. 206. autres, le marque le 19 d'aoust.]' Les Grecs en font leur principal office ce jour là.

ARTICLE V.

De S. Alexandre, S. Pasicrate, S. Jule, & quelques autres Martyrs d'Illyrie.

Boll. 14. mars, p. 344. a. b. a p. 345. a. d. 'LE martyre que S. Alexandre souffrit, selon les Grecs, à Pydne en Macedoine du costé de la Thessalie, [a] se peut mettre encore, si nous avons égard à ses actes, dans le temps que Maximien Galere commençoit à se declarer contre les Chré- a|344. f. tiens, sans oser neanmoins les persecuter ouvertement. 'On pretend que ce Saint avoit non seulement esté payen, mais mesme

1. Usuard, Adon, Raban &c.

ennemi & persecuteur des serviteurs de J. C. Cependant Dieu eut pitié de luy, le convertit dans la derniere heure, & luy donna mesme la gloire de souffrir la mort pour son nom. Il eut la teste tranchée par ordre de Maximien Cesar. [C'est une partie de ce que disent ces actes, qui sont courts & simples, & ont avec cela quelque chose d'assez beau. Mais nous ne voyons pas moyen de soutenir tout ce qui y est mis aprés la mort du Saint.] 'Les Grecs, & quelques Latins à leur exemple, mettent sa feste le 14 de mars. 'Ce qu'ils en raportent ne paroist pas tout à fait conforme aux actes. Ils disent que Dieu pour recompenser sa vertu, luy a donné une grace particuliere pour guerir les malades, qui ont recours avec foy à son intercession. [On ne marque point de quelle condition il estoit.]

p.344 b.

Men.p.120. 121.

L'AN DE JESUS CHRIST 302.

NOTE 3. ['Il faut apparemment raporter à l'an 302, le martyre de S. Nicandre & de quelques autres,] 'dont les premiers dans l'ordre du temps, sont S. Pasicrate & S. Valention. [Ils estoient apparemment soldats,] aussi-bien que les autres dont nous parlerons ensuite: '& les Grecs[1] le disent positivement dans leurs Ménées. [Ainsi ils estoient de ceux que Galere persecutoit en ce temps-ci.] Les Grecs font une assez longue histoire de leur martyre, & en disent des choses considerables, mais meslées de quelques circonstances ['qui nous paroissent difficiles à croire. C'est pourquoi nous n'en mettrons rien ici, & nous nous contenterons de ce que] 'nous trouvons dans une piece fort ancienne, Que ces serviteurs de J. C. s'en allerent à Dieu par une confession illustre. 'Les plus anciens martyrologes latins, suivis par Usuard, Adon, Notker, & les autres, marquent leur feste le 25 de may; & leur donnent deux ou trois compagnons qu'ils ne nomment point. Les Grecs qui ne parlent que de ces deux, en font le 24 d'avril. Les uns & les autres mettent leur martyre à Dorostore, ou Rhodostole comme les nouveaux Grecs l'appellent, 'qui est une ville de la basse Mesie, comprise dans ce que nous appellons aujourd'hui la Bulgarie, & celebre par divers Martyrs qu'elle a donnez à l'Eglise.

Act.M.p.616. c.

b|615.618.

Menæa,apr.p. 308|Boll. 1.apr. g.p.10.d.

NOTE 4.

Act.M.p.616. b.

Boll.25.may, p.23.

p.23.b.

'S. Jule fut assurément de ce nombre, selon l'histoire que l'on nous en a donnée dans le recueil des actes les plus beaux & les plus certains, [au nombre desquels on ne peut douter qu'elle ne merite de tenir rang.] 'Celle que nous en avions déja dans Bollandus, vient de la mesme source; mais elle paroist un eloge fait

Act.M.p.616. c.

Boll.27.may, p.660.f.

1. On le trouve de mesme dans les actes de S. Jule donnez par Bollandus, 27 *may*, *p.* 660. *f.*

dans la suite des temps sur S. Jule, S. Pasicrate, & quelques autres.

A Ɑ.M.p.615. b. 'S. Jule portoit les armes depuis 26 ou 27 ans, lorsqu'il fut martyrizé; & il s'estoit toujours acquité "avec courage & avec &c. honneur des devoirs de cette profession. Aussi il passoit pour un homme sage & grave. Il avoit toujours servi le Dieu vivant, & la fidelité qu'il [luy] témoigna dans un emploi si dangereux, luy merita la grace d'estre fidele dans la confession de son nom. Il estoit alors veteran, [ce qui l'engageoit encore à quelques devoirs de la milice, & luy donnoit part aussi aux liberalitez que c. les Princes faisoient aux soldats.] 'Mais comme pour les recevoir a. il falloit sacrifier, 'il refusa d'obeïr à ce commandement impie, parcequ'il estoit Chrétien. Sur cela il fut arresté, & presenté "au *Præsidi.* Gouverneur nommé Maxime, qui luy demanda si ce qu'on disoit de luy estoit veritable. Il répondit sans hesiter qu'il estoit Chrétien, & qu'il ne pouvoit pas dasavouer ce qu'il estoit; qu'estant Chrétien, il ne pouvoit pas faire ce qu'on luy ordonnoit, ni estre moins fidele à Dieu qu'il l'avoit esté aux hommes.

b. 'Mais est-ce un si grand mal, luy dit Maxime, de bruler un peu « d'encens? Accordez-moy cette grace. Je ne le ferai point, luy « dit le Saint: Je ne veux point m'engager dans le peché & dans « une peine eternelle. Si vous croyez que c'est un peché repartit « Maxime, je le prends sur moy: C'est moy qui vous fais violence, « & on ne peut pas vous accuser d'une chose que vous ne faites pas « volontairement. Aprés cela vos aurez toute liberté de vous re- « tirer chez vous: Vous recevrez l'argent "que les Princes donnent « V. la note 3. pour leur dixiéme année; & personne ne vous sauroit plus in- « quieter. Non, répondit le Saint: ni cet argent de satan, ni "toutes « *tua subdola persuasio.* vos belles raisons, ne me priveront point du Dieu eternel. Ainsi « vous n'avez qu'à me condanner comme Chrétien. «

Ibid. 'Maxime le menaça alors de luy faire trancher la teste; & il répondit; Vous ne sauriez mieux faire: Accomplissez, "excel- « *pie Præses.* lent magistrat, vostre dessein & mes souhaits; je vous en conjure « par la vie des Princes, & je vous en aurai une entiere obliga- « p.616.a. tion. 'Vous croyez donc, dit Maxime, acquerir par là de la gloi- « re? Oui, répondit le Saint; si je merite cette grace, elle me don- « nera une gloire qui ne finira jamais. Cela feroit bon, ajouta Ma- « xime, si vous mouriez pour la patrie & pour les loix. C'est aussi « pour les loix, repartit le Saint, que je veux mourir; mais ce sera « pour les loix de Dieu. Maxime luy reprocha qu'il estoit bien « fou de preferer aux Princes qui regnoient, un homme mort en

croix ; surquoi le Saint [ne rougissant point de la folie de la Croix, & confondant par avance l'impieté des Ariens, luy fit » cette réponse:] il est mort pour nos pechez, afin de nous donner » la vie eternelle : mais il est Dieu, & subsiste eternellement. J'ay » pitié de vous, dit encore Maxime ; croyez mon conseil, sacrifiez, » & ne refusez pas de vivre avec nous. Vivre avec vous, répondit » le Saint, c'est mourir pour moy : mais quand je vous aurai quit- » tez en mourant [pour mon Sauveur:] c'est alors que je vivrai : Je » ne souhaite que de mourir dans le temps, & de vivre dans l'eter- » nité.

'Maxime prononça donc enfin la sentence, & le condanna à b. perdre la teste, comme ayant desobeï aux Princes. Il fut mené au lieu ordinaire de l'execution, où tout le monde se pressant de » le baiser, il dit [tout haut,] Que chacun voie de quelle maniere « il me baise, [voulant peut-estre marquer qu'il n'agreoit point l'amitié de ceux qui n'avoient pas un vray amour pour J.C. & pour leur salut.] Un soldat Chrétien nommé Hesyque, qui avoit aussi esté arresté, [ayant eu la liberté de s'approcher de luy,] l'anima &c. "à achever avec joie son sacrifice, le priant de se souvenir de luy puisqu'il estoit prest de le suivre, & de saluer de sa part les Martyrs Pasicrate & Valention. Jule en l'embrassant l'exhorta à se haster, & l'assura que les Martyrs avoient déja entendu ce qu'il 1. luy avoit dit pour eux. [1] En mesme temps il prit un mouchoir, s'en banda les yeux, tendit le cou, & recommanda son ame à J. C. pour qui il souffroit. Il mourut le 27 de may, [deux jours] 2. aprés S. Pasicrate. 'Les martyrologes[2] du IX. siecle en marquent la feste le jour de sa mort. Boll.27.may. p.660.c.

'On honore le mesme jour à Fiesoli en Toscane, un S. Jule, Act.M.p. 614. dont on y garde le corps : mais on dit qu'il souffrit extremement jeune; ainsi il faut qu'il soit different de celui de Dorostore.

'S Hesyque fut effectivement martyrizé peu de jours aprés, p.616.c. comme il l'avoit dit à S. Jule, puisqu'Usuard, Adon, Notker, & d'autres, en marquent la feste le 15 de juin à Dorostore sous Maxime. 'Elle est mesme dans les martyrologes de S. Jerome. Florent. p.595.

1. 'Il ajoute dans Bollandus, qu'il voyoit ces Martyrs auprés de luy ; a ce qui ne se lit point dans Adon, [qui raporte tout cet endroit sur le 27.may, dans les mesmes termes que dans le P. Ruinart.] Boll.27.may,p. 661.c. a p.660.c.

2. Florus, Usuard, Adon, Notker.

ARTICLE VI.

De S. Nicandre & S. Marcien.

Act.M.p.618. p.620.b. CE fut encore sous le juge Maxime, ["& apparemment dans V.la note 3. la mesme année, & au mesme lieu,]'que S. Nicandre & S. Marcien furent couronez par un glorieux martyre le 17 de p.617. juin, [deux jours aprés S. Hesyque.] 'Nous avons leurs actes tres All.de Sim.p. 121.b. conformes à ceux de S. Jule: '& on les a mesme en grec, [qui est sans doute leur langue originale, quoiqu'on ne nous les ait encore donnez qu'en latin.]

Act.M.p.618. a. 'Ces deux Saints estoient comme les autres dans la profession des armes, & y tenoient mesme ce semble un rang assez considep.619.b.c. rable. 'Ils avoient chacun une femme & un petit enfant: mais Marcien eust trouvé dans la sienne une seconde Eve, s'il eust p.618.b. appartenu au premier Adam, 'au lieu que celle de S. Nicandre, digne femme d'nn Martyr, fut son aide & son secours dans la p.620.a. consommation de son sacrifice. Elle se nommoit Darie: '& ayant esté dix ans dans son pays separée de luy, en demandant toujours à Dieu de le revoir, elle obtint enfin cette grace, & eut encore plus de joie de le voir quitter la vie pour aller à la vraie vie.

p.618.a. 'L'ordre des Empereurs pour faire sacrifier les soldats, estant arrivé, Nicandre & Marcien soûtenus par la grace du Ciel, abandonnerent [sans peine] toute la gloire [& tous les avantages] de la milice du siecle, pour devenir soldats de J. C. Ils furent aussitost deferez à Maxime comme coupables d'un crime enorme; & Maxime les voulant obliger d'obeïr à l'ordre du Prince, Nicandre répondit que cet ordre ne regardoit que ceux [1] qui vouloient demeurer dans la milice, & qu'ils y renon- 1. çoient tres volontiers,] parcequ'ils estoient Chrétiens. Maxime leur representa qu'ils perdoient "les avantages dus à leur digni- *merita.* té, [marquant ce semble par là les largesses que Galere faisoit alors pour sa dixieme année.] Mais Nicandre répondit encore que l'argent des impies estoit "une peste pour ceux qui desirent *contagium.* de servir Dieu. [Maxime devoit se contenter de casser les deux Saints suivant les edits de Galere. Mais il savoit sans doute combien le cœur de ce Prince estoit alteré du sang ou de la perte des Chrétiens:] Car il estoit commis pour les affaires de cette nature. Ainsi il continua à presser Nicandre d'offrir au moins un peu

1. *sacrificare volentibus* Je n'y voy que peu ou point de sens. Il faut apparemment *militare.*

d'encens à ses dieux: 'Et toute la réponse qu'il en eut, fut qu'un Chrétien ne pouvoit pas abandonner "son Createur pour adorer du bois & des pierres.

'Darie estoit auprés de son mari, ou de son seigneur, comme elle l'appelloit. Elle l'animoit, elle l'encourageoit, elle l'exhortoit à lever les yeux au ciel, pour y voir celui "à qui il avoit engagé sa foy, & qui estoit luy mesme son protecteur. 'Maxime [s'en apperceut, &] s'écria, Miserable femme! pourquoi veux-tu que ton mari "meure? Est-ce que tu en cherches un autre? Oui, dit Darie, je souhaite qu'il meure, afin qu'il vive en Dieu, & qu'il ne puisse plus mourir. C'est mon unique desir: & si vous ne m'en croyez pas, je consens que vous me fassiez mourir la premiere pour le nom de J C. Maxime dit qu'il n'avoit point cet ordre à l'égard des femmes, & ne laissa pas de l'envoyer en prison, 'd'où elle sortit bien-tost aprés.

a. *cui servas.* b. p.619.b.

'Maxime revenant à Nicandre, luy offrit quelque delai pour deliberer à quoy il voudroit se resoudre: Surquoi le Saint luy dit qu'il n'avoit point besoin de delai ni de deliberation, estant entierement resolu de preferer à tout "la vie de son ame. * Dieu soit loüé, repartit le juge, s'imaginant que le Saint, pour conserver sa vie, consentoit à sacrifier; & il s'en rejouissoit déja "en se promenant avec son "Assesseur nommé Leucon. Mais dans le mesme temps le Saint rempli de la ferveur du S. Esprit, commença à rendre graces à Dieu, & à le prier tout haut de le delivrer des souillures & de la tentation de ce siecle. Le juge étonné luy demanda pourquoi il vouloit encore mourir, aprés avoir témoigné qu'il estoit resolu à vivre. 'J'y suis encore resolu, dit le Saint, mais à vivre pour l'eternité, & non dans ce siecle; & c'est pour cela que je vous ay abandonné mon corps. Faites donc tout ce que vous voudrez: Car pour moy je suis Chrétien. Saint Marcien declara aussi qu'il estoit dans les mesmes sentimens: & sur cela Maxime les envoya tous deux en prison, en les menaçant du dernier supplice. La femme de Marcien y vint, & tascha [inutilement] de l'ébranler par ses pleurs.

p.618.c. *salutem.* * *gratias Deo.* *incedebat.* *consiliario.* p.619.a.

'Au bout de 20 jours, ou de 30 selon quelques uns, Maxime se les fit amener pour savoir s'ils vouloient obeïr. 'A quoy Marcien répondit: Jamais nous ne renoncerons nostre Dieu; Car nous le voyons present avec nous, & nous, savons où il nous appelle. Envoyez nous donc prontement à la mort, afin que nous voyions le Crucifié, que vous osez blasphemer avec une bouche impie, mais que nous reverons & adorons [comme nostre Dieu.] Puis-

a.c. a.

que vous le voulez, dit Maxime, il faut donc vous envoyer à la « mort. Nous vous en conjurons, répondit Marcien, par la vie des « Empereurs, & faites-le au plustost. Nous ne craignons pas vos « supplices; mais nous souhaitons de voir nos desirs bien-tost ac- « complis. Ce n'est pas à moy que vous desobeïssez, repartit cet « imitateur de Pilate: & ce n'est pas moy qui vous "condanne, ce « *persequor.* sont les ordres de l'Empereur. C'est pourquoi je suis innocent de « vostre mort, & je n'y ay point de part. Que si vous estes assurez « "de passer à un meilleur sort, je m'en réjouis avec vous. Il faut « *bene iturus.* enfin vous satisfaire. En mesme temps il prononça la sentence « de mort, & quand les saints Martyrs l'eurent entenduë, ils ré- pondirent tous deux d'une mesme voix; Que la paix soit avec « vous, "o juge à qui nous avons tant d'obligation. « *Præses humane.*

b. ᵇIls s'en allerent ainsi au martyre pleins de joie, & en benissant Dieu. Nicandre suivi de sa femme & de son enfant, que Papien frere de S. Pasicrate portoit, & Marcien suivi aussi de sa femme, de son fils, & de ses parens. Mais sa femme ayant sa robe dechi- rée, faisoit "tout ce qu'elle pouvoit pour l'attendrir & l'abatre, *&c.* sans que le Saint luy dist un seul mot. ᶜIl se retourna enfin, & c. avec un regard severe, Faut-il, luy dit-il que satan aveugle tou- « jours vostre cœur? Retirez vous, & laissez moy achever le mar- « tyre & le témoignage que je dois à J. C. Dieu le fortifioit contre « les larmes de sa femme "par les paroles genereuses d'un Chrétien *&c.* nommé Zotique, qui luy soûtenoit la main. Et comme cette fem- me continuoit toujours à l'importuner par ses pleurs, & le vou- loit mesme empescher de marcher, il pria Zotique de l'arrester & de la tenir.

p. 610. 2. ᵃQuand on fut arrivé au lieu de l'execution, Marcien en tour- nant les yeux, appella Zotique qu'il vit dans la foule, & le pria de luy amener sa femme. Il l'embrassa, & luy dit, Allez, retirez « vous "en paix: Car vostre cœur estant possedé comme il est par « *in Domino.* l'esprit malin, vous ne sauriez me voir consommer [ma vie &] « mon martyre. Il embrassa aussi son enfant; & levant les yeux au « ciel, il dit, Seigneur Dieu toutpuissant, daignez, s'il vous plaist, « en prendre soin. Les deux Martyrs s'embrasserent aussi l'un « l'autre, & puis se separerent un peu pour estre executez [plus commodément.] Marcien apperceut ensuite [auprés de luy] la femme de Nicandre, qui ne pouvoit approcher de son mari à cause de la foule. Il luy tendit la main, & la mena au Saint, qui luy dit [seulement,] Que Dieu puisse estre avec vous. Elle de- « meura auprés de luy, l'encourageant à achever genereusement

sa

» sa course, afin, disoit-elle, que vous me delivriez de cette mort qui
» n'a point de fin. 'Quelques uns ajoutent que Nicandre demanda son fils, que Papien tenoit toujours; & qu'aprés l'avoir long-temps baisé, il luy donna sa benediction, & le remit entre les mains de sa mere. Ugh.t.6.p. 534.b.c.

'Enfin l'executeur leur ayant bandé les yeux, acheva leur martyre par l'épée [a]dont il leur trancha la teste : [b]& ainsi ils se reposerent [au Seigneur] le 17.[e] jour de juin.[c]Les Chrétiens emporterent leurs corps, & les enterrerent prés du lieu où ils avoient souffert: & l'on y bastit [depuis] une eglise de leur nom pour les honorer. De dessous l'autel de cette eglise il tomboit quelques goutes d'eau, qui gueriſsoient souvent les malades: & les Saints accordoient aussi diverses graces "à leurs tombeaux par [la vertu &] l'operation de J. C. 'Les martyrologes de S. Jerome marquent le 17 de juin un S. Nicandre, qu'ils semblent neanmoins mettre à Rome, 'ce qui se lit encore dans quelques autres.[d]Baronius a mis ce jour là ceux dont nous parlons. [e]Les Grecs en font le 8 du mesme mois, & ajoutent un grand nombre de souffrances à leur martyre, 'comme quelques Latins ornent leur histoire de diverses circonstances[qui ne sont pas mieux fondées. Aa.M.p.620. b. a c. b b. c c. *in singulis locis fuit.* Florent. p.595. Boll.mars, t.2. p.22.f. d Bar.17.jun.c. e Menæa,p.59. Ugh.t.6.p.530.

Nous venons de dire que divers martyrologes mettent un S. Nicandre à Rome le 17 de juin,] '& Anastase dit que le Pape Gelase sur la fin du V. siecle, dedia"prés de Rome une eglise de S. Nicandre & S. Eleuthere. [Je ne sçay si ce ne seroit point celui mesme dont nous parlons, dont le corps aura esté transporté en Italie dans les ravages que les Gots, & ensuite beaucoup d'autres nations, firent dans l'Illyrie depuis l'an 376. Il est certain que] 'l'Eglise d'Atin dans le Latium, [& aujourd'hui dans la terre de Labour,] 'a pretendu avoir les corps de S. Nicandre & S. Marcien enterrez auprés de S. Marc son premier Evesque, croyant mesme dans la suite du temps qu'ils avoient souffert dans cette ville. 'Pierre Diacre du mont Cassin a fait ou copié un sermon & un office pour le jour de leur feste. [f]Jean Evesque d'Atin vers l'an 1100, parle des miracles que leurs corps faisoient encore ce semble de son temps dans la mesme ville. 'Quelques uns ont dit que S. Nicandre estoit à Venafro [qui n'en est pas eloignée:] 'd'autres le disent aussi de S. Marcien, en y joignant encore la femme & le fils de S. Nicandre. [g]Pierre des Noels pretend que la femme de S. Nicandre eut aussi la teste tranchée trois jours aprés luy. [Mais nous ne voyons rien de fondé à tout cela.] Anast.c.50.p. 30. *via Lavicana.* Baudr.p.84. Ugh.t.6 p.534| t.1.p.495.b| 497.d|500.d. Bar.17.jun.c| Boll.28.apr.p. 550.d. f Ugh.p.557.c. P. de N.l.5.c. 90.p.97.4. Aa.M. p.620. c. g P de N. l.5.c. 90.p.97.4.

ARTICLE VII.

Diocletien poussé par Galere, se resoud à persecuter les Chrétiens.

Eus l.8.c.2.p. 292.d.
p.293.a.
a.b.
c.16.p.314.d.
c.18.p.317.b.

'LEs Chrétiens au lieu de se reveiller par les premiers chastimens de la justice divine, & de songer à flechir sa misericorde, demeurerent insensibles à leurs maux. Ils ajouterent mesme peché sur peché, '& les jalousies, les disputes, "& les querelles s'augmenterent entre les Evesques. 'De sorte que Dieu laschant enfin la bride aux payens, laissa tomber sur l'Eglise "tous les maux qu'il a predits par ses Prophetes. 'Galere fut encore le flambeau qui alluma cet embrasement, '& ce fut luy qui porta & qui anima ses collegues à declarer une guerre ouverte à l'Eglise. &c. &c.

v.Const.l.2.c. 50.p.467| Lact.pers.c.8. 9.p.9.10.
a Eus. v. Const. l.2.c.50.51.p. 467.

[Ce qui est étrange, c'est que] 'Diocletien se trouva disposé à suivre les impressions qu'il luy donna, "par l'aveu mesme que firent ses dieux du pouvoir que les Chrétiens avoient sur eux.[a] Car Constantin nous assure qu'une des causes de la persecution, fut un oracle d'Apollon, qui à ce qu'on pretendoit, avoit fait entendre du fond d'une caverne une voix lugubre, par laquelle il se plaignoit de ce que les justes qui estoient sur la terre, l'empeschoient de dire la verité; que c'est ce qui faisoit que les réponses des oracles estoient fausses, & ce qui l'accabloit en mesme temps de douleur, parceque la divination estant bannie de la terre, les hommes ne pouvoient manquer de tomber en toutes sortes de maux. Cet oracle fut raporté à Diocletien, qui demanda à ses officiers ce que c'estoit que ces justes, & un prestre des idoles luy avoua que c'estoient les Chrétiens. Constantin assure avec serment avoir entendu luy mesme cette réponse, & il ajoute qu'elle mit le poignard à la main de Diocletien pour egorger ceux qui ne luy faisoient aucun tort, & que ses propres divinitez reconnoissoient pour des Saints. NOTE 5.

Lact.inst.l.4. c.27.p.439| pers.c.9.p.10.

'Lactance nous apprend une histoire qui n'est pas moins glorieuse à la religion, & qui contribua au mesme effet. Elle'arriva lorsque Diocletien estoit en Orient; [& diverses loix nous marquent qu'il estoit à Antioche en l'an 302, qui preceda la persecution.] Comme Diocletien estoit fort timide, il immoloit quantité de victimes, pour trouver dans leurs entrailles la connoissance de l'avenir. Il se rencontra alors qu'il avoit auprés de luy quelques officiers Chrétiens: 'Car il leur estoit permis, selon V. Diocletien § 18.

Tert.idol. c.16. 17.p.115.a.b.

Tertullien, de se trouver aux sacrifices lorsque c'estoit seulement pour y accompagner leurs maistres, [comme Elisée semble l'avoir permis à Naman; & il s'en trouve d'autres "exemples.] 'Ces Chrétiens firent alors sur leur front le signe immortel [de la Croix,] & ce signe fit fuir les demons & troubla tous leurs sacrifices.

V. Valentinien I. § 1. — Lact. pers. c. 10. p. 9 | inst.

'Leurs prestres furent surpris de ne plus trouver dans les entrailles des victimes les signes qu'ils y cherchoient; & croyant que cela vinst de quelques defauts dans les premiers sacrifices, ils immoloient toujours de nouvelles victimes sans y pouvoir rien trouver. Enfin celui qui presidoit à ces ceremonies impies, soit qu'il eust vu [quelqu'un faire le signe de la Croix,] soit qu'il s'en doutast, s'écria par une inspiration de ses demons, que les Dieux ne répondoient point, parcequ'il y avoit là des gents profanes. [On entendit bien ce qu'il vouloit dire, & Diocletien au lieu de reconnoistre la foiblesse des Dieux qui cedoient si honteusement à des hommes,] 's'emporta de fureur contre les Chrétiens, & ordonna que non seulement tous ceux qui estoient presens, mais encore tous ceux du palais, sacrifieroient ou seroient battus de verges. Il envoya mesme des ordres à tous les Commandans des troupes, pour obliger les soldats à se souiller par ces sacrifices, s'ils ne vouloient estre cassez. Cela n'eut point pour lors d'autre suite, [& il semble mesme que Diocletien n'ait pas pressé l'execution de cet ordre, puisque nous verrons encore des Chrétiens dans son palais l'année suivante.]

Ibid. — pers. p. 9. 10.

L'AN DE JESUS CHRIST 303, DE LA PERSECUTION I.

'Quelque temps aprés ce que nous venons de raporter, Diocletien revint [d'Orient] passer l'hiver à Nicomedie, où Galere vint en mesme temps pour le porter à achever de faire ce qu'il avoit commencé contre les Chrétiens: & ils employerent tout l'hiver dans cette deliberation, sans en donner part à personne: 'C'estoit "en l'année que Diocletien estoit Consul pour la huitieme fois, & Hercule pour la settieme, [qui est l'an 303 de J.C. Diocletien qui estoit naturellement prudent & posé,] 'ne pouvoit consentir à faire des edits generaux contre les Chrétiens, voyant bien que cela alloit à exciter un trouble universel, & à faire par tout un furieux carnage, à cause de la joie avec laquelle il savoit que les Chrétiens alloient à la mort. C'est pourquoi il vouloit qu'on se contentast d'interdire la religion Chrétienne à ceux du palais & aux soldats.

p. 10. — Note 6. — c. 12. p. 17. — c. 11. p. 10.

'Galere qui estoit emporté de fureur, ne ceda point à ces rai- Ibid.

fons: de forte que Diocletien confentit à remettre la chofe au Confeil, afin de fe decharger de la haine de cette refolution fur ceux qui la luy auroient confeillée. On appella à cette deliberation quelques officiers de juftice & de guerre, lefquels foit par leur inclination propre, foit par complaifance, appuyerent le fentiment de Galere. 'Hierocle, [dont nous pourrons parler dans la fuite,] fut un des plus ardens à confeiller la perfecution.

c.16.p.14|inft. l.5.c.2.p.461.463.

'Cependant Diocletien refifta encore; & voulut confulter fes Dieux. C'eft pourquoi il envoya un arufpice à Milet demander le fentiment d'Apollon, 'qui y avoit un oracle celebre parmi les payens en un lieu appellé Branquides. 'Le confultant & le confulté eftoient trop intereffez pour ne pas plaire à Diocletien une réponfe digne d'ennemis de Dieu & de fa religion: & fur cela Diocletien conclut enfin une perfecution generale: mais il voulut abfolument qu'on epargnaft le fang, au lieu que Galere demandoit que tous ceux qui refuferoient de facrifier fuffent brulez vifs.

perf.c.11.p.11. n.p.372. c.11.p.11.

ARTICLE VIII.

L'Eglife de Nicomedie abatuë: Premier edit publié pour demolir les eglifes, bruler les Ecritures &c. Un Chrétien le dechire, & eft brulé.

Lact.perf.c.12.p.11|n.p.373.

'On choifit pour ouvrir la perfecution, le 23.ᵉ jour de fevrier, auquel les payens celebroient la fefte qu'ils appelloient "des Termes, comme fi ce jour euft dû eftre le terme & la fin de la religion Chrétienne. 'Mais ce ne fut le terme que de la profperité dont Diocletien avoit joui jufques alors. Ce fut un commencement de douleurs & de maux, mais pour les perfecuteurs & pour tout l'Empire. 'Car pour l'Eglife elle ne triompha jamais avec plus de gloire, que quand on la vit combatre durant dix ans contre toute la puiffance des hommes, & vaincre fes ennemis en perdant en apparence un nombre infini de fes foldats.

Note 7. Terminalia. c.9.12.p.9.11. Sulp.l.2.c.46.p.151.

'Dés que ce grand jour commença donc à paroiftre, [1] le Prefet [du Pretoire] prenant avec luy des Generaux, & plufieurs autres officiers, vint lorfqu'on s'y attendoit le moins, à l'eglife, qui eftoit fort exhauffée, & placée fur une eminence d'où on la voyoit du palais. On en enfonça les portes, & on y chercha, [mais en vain,]

Lact.perf.c.12.p.11.

1. *profectus*, comme fi c'eftoit l'Empereur; ce qui eft contraire à la fuite; & on ne fauroit dire lequel des deux Empereurs. Il faut affurément *Præfectus*.

quelque * figure du Dieu que les Chrétiens adoroient. On y trouve [ſeulement] les livres des Ecritures qui furent brulez, & tout le reſte mis au pillage. Les deux Princes eſtoient "à leur feneſtre, d'où on decouvroit l'egliſe : & ils y diſputerent long-temps, s'il y falloit mettre le feu ; mais comme elle eſtoit environnée de tous coſtez de beaucoup de grandes maiſons, Diocletien voulut abſolument qu'on ſe contentaſt de l'abatre. On y envoya des Pretoriens, qui y vinrent en bataille, & l'eurent bien-toſt demolie. 'Euſebe dit que le demon irrité de tant de victoires que J.C. avoit remportées ſur luy, & ne pouvant rien contre [cette Majeſté toute puiſſante,] dechargeoit ſa premiere fureur ſur ſes temples viſibles & materiels conſacrez à l'adorer & à le prier ; & ſe rendoit ainſi ſemblable aux chiens, qui s'efforcent de briſer les pierres qu'on leur jette, comme s'ils pouvoient par là ſe venger de ceux qui les ont frapez.

* *ſimulacrum.*
in ſpeculis.
Euſ.l.10.c.4.p.374.b|tric.c.9 p.629.a.b.

'Dés le lendemain [24 de fevrier,] on publia le [premier] edit contre les Chrétiens, qui eſt le plus celebre, & celui par lequel on connoiſt davantage la perſecution de Diocletien, quoiqu'il ne fuſt pas le plus rigoureux, 'Car il ne condannoit perſonne à la mort : 'mais il ordonnoit que tous le Chrétiens ſeroient privez de quelque honneur & de quelque dignité qu'ils euſſent ; Qu'aucun rang ne les pourroit exemter de la queſtion ; Que toutes les demandes qu'on feroit contre eux ſeroient accordées par les juges, & qu'eux au contraire ne ſeroient point receus à demander juſtice, ni pour violence, ni pour adultere, ni pour quelque action que ce puſt eſtre; Qu'en un mot "ils ſeroient privez de toutes ſortes de droits & de facultez. 'Ainſi ils ſe trouvoient expoſez aux violences les plus ouvertes & le plus inſupportables, comme on le voit dans S.Baſile par l'hiſtoire de Sainte Julitte. 'Les "eſclaves meſmes eſtoient privez de l'eſperance de la liberté, s'ils perſiſtoient dans la vraie religion.

Lact.perſ.c.13.p.11.
c.11.p.11.
c.13.p.11.12|Euſ.l.8.c.2.p.294.b.
libertatem ac vocem non habe-rent.
Baſ.div.5 t.1.p.315.d.e.
NOTE 8.
Euſ.l.8.c.2.p.294.b.

'Cet edit commandoit encore d'abatre les egliſes juſque dans les fondemens, & de bruler en plein marché les livres ſacrez des Ecritures. 'On défendit aux Chrétiens [ſoit par cet edit, ſoit par quelqu'un de ceux qu'on y ajouta enſuite,] "de tenir aucune aſſemblée de religion, '& on ordonna que les lieux où ils s'aſſembleroient ſeroient ſaiſis & confiſquez. Les uns demeurerent au fiſc, les autres furent vendus, & quelques uns donnez en don. "Les villes ſe ſaiſirent auſſi d'une partie de ces lieux. ᵃ On fit la meſme choſe de quelques autres lieux où les Chrétiens ne s'aſſembloient pas, mais qui leur appartenoient en commun,

b.293.c.
Anal.t.4.p.136.c|Bal.miſc.t.2.p.50.b.
nuſquam colligere.
Euſ.l.9.c.10.p.365.a|10.c.5.p.389.c.
l.9.c.10.p.365.a.
a l.10.c.5.p.389.

[c'est à dire qui appartenoient à l'Eglise.

Quoique ce premier edit de Diocletien n'attaquast pas la vie des Chrétiens, il ne laissa pas de faire plusieurs Martyrs, surtout à cause du refus que les vrais serviteurs de J. C. faisoient constamment de livrer les Ecritures, comme nous le verrons dans la suite.]

l. 8. c. 5. p. 296. b. c | Lact. pers. c. 13. p. 12.

'Il ne fut pas sitost publié & affiché dans Nicomedie, où estoient, comme nous avons dit, le premier & le dernier des Empereurs [Diocletien & Galere,] qu'il se trouva un Chrétien tres considerable & tres relevé dans les dignitez du siecle, qui estant animé, dit Eusebe, du zele de Dieu, & d'une foy ardente, l'arracha & le mit en pieces, comme un edit impie & sacrilege.

Lact. p. 12.

'Cette action assurément n'estoit pas dans les regles ordinaires: mais elle marquoit un grand courage: [& le defaut qui y pouvoit estre fut bientost purifié par le martyre.] Car ce Chrétien fut en mesme temps pris, & mené au juge. 'On en parla aux Empereurs, dit Rufin; [a] & il fut tourmenté de la maniere que l'on se peut imaginer aprés une telle action. [b] Outre les tourmens ordinaires de la question, [1] il fut mis sur le gril ardent, avec tout ce qu'on y pouvoit ajouter pour augmenter la violence du feu: & il consomma enfin son sacrifice dans les flammes. Il souffrit tout cela avec une patience admirable, '& conserva jusques au dernier soupir la joie & la tranquillité de son ame. 'Ce fut pour ses boureaux un cruel supplice, de n'avoir pas mesme pu le rendre triste par tant de tourmens.

Ruf. l. 8. c. 5. p. 135. 2. | a Eus. p. 296. c. | b Lact. pers. c. 13. p. 12. | &c. | 1. | Eus. p. 296. c. | Ruf. p. 135. 2.

'Ce genereux athlete, qui se signala le premier dans cette persecution, 'est nommé Jean dans Usuard, Adon, Notker, & quelques autres martyrologes, 'quoiqu'il soit difficile de juger d'où ils ont pu apprendre son nom, qui n'est point exprimé par les anciens. Sa feste y est marquée le 7 de septembre. Mais puisqu'il souffrit aussi-tost aprés la publication du premier edit, [ç'a plutost esté le 24 de fevrier,] 'auquel les plus anciens martyrologes marquent beaucoup de Martyrs à Nicomedie, sans qu'il y en ait neanmoins aucun appellé Jean: [& il pouvoit avoir deux noms.]

Eus. p. 296. c. | n. p. 164. 2. a b. | Boll. 23. apr. p. 107. e. | Note 5. | 24. feb. p. 460.

1. Je pense que c'est le sens qu'il faut donner à ces paroles de Lactance, *legitimé coctus*, si bien cuit qu'il n'y manquoit rien.

ARTICLE IX.

Galere fait mettre le feu au palais pour en accuſer les Chrétiens : Beaucoup d'officiers & d'autres ſont martyrizez à Nicomedie avec S. Anthime.

'GALERE n'eſtoit point encore content : il luy falloit un edit qui portaſt les choſes à la derniere cruauté. Pour y faire reſoudre Diocletien en l'irritant contre les Chrétiens, "il fit luy meſme mettre le feu au palais par ſes gents, [ou entretint]'celui que le tonnerre y avoit déja mis. Diocletien dont le cerveau avoit eſté extremement troublé par la frayeur de ce tonnerre, 'oublia en cette occaſion toute ſa prudence, & cette penetration d'eſprit dont il ſe piquoit, comme s'il euſt eſté impoſſible de le ſurprendre : & il crut ſans ſe douter de rien, ce que Galere faiſoit publier, que les Chrétiens eſtoient auteurs de cet embraſement, qui conſuma une partie du palais. Car on pretendoit que de concert avec les eunuques, [qui eſtoient auſſi Chrétiens,] ils avoient pris ce moyen pour faire perir les deux Princes.

Lact. perſ. c. 14. p. 12. — V. Diocletien § 19. — Euſ. or. Conſ. c. 25. p. 601. b. — Lact. perſ. c. 14. p. 12.

'Diocletien s'emporta donc de fureur, & fit auſſi-toſt donner une cruelle queſtion à tous ſes officiers. Il y eſtoit preſent luy meſme, & n'avoit point d'horreur de voir de ſes yeux tourmenter des innocens [par le fer &]par le feu. Galere eſtoit à ſes coſtez pour enflammer ſa colere, depeur qu'elle ne s'attiediſt un peu. Tous les magiſtrats eſtoient occupez chacun de leur coſté à informer, & à donner la queſtion, & on avoit accordé pour cela des pouvoirs extraordinaires. Ils diſputoient à qui pourroit le mieux decouvrir quelque choſe : & on ne decouvroit rien, parcequ'on ne ſongeoit pas ſeulement à informer contre les gents de Galere.

Ibid.

'Quinze jours aprés il y eut un ſecond embraſement, qui fit peu de mal, parcequ'on s'en apperceut auſſi-toſt : mais on n'en decouvrit point non plus l'auteur, qui eſtoit toujours Galere. [Cependant ce Prince quitta dés le meſme jour le palais & la ville de Nicomedie, declarant qu'il s'enfuyoit depeur d'eſtre brulé par les Chrétiens :] & il partit en effet comme un homme qui s'echape du peril, quoique dés le milieu de l'hiver il euſt tout fait preparer pour ſon depart.

Ibid.

[Auſſi Diocletien n'avoit plus beſoin d'eſtre animé par un autre.]'Il s'emportoit, non plus contre ſes ſeuls domeſtiques, mais contre tout le monde. L'Imperatrice Priſca, & Valerie ſa fille

c. 15. p. 12.

[femme de Galere,] ſe ſouillerent les premieres par des ſacrifices abominables: & elles y furent contraintes, dit Lactance; [ce qui nous a donné lieu de croire] 'qu'elles eſtoient Chrétiennes. Dieu n'attendit pas à les punir de ce crime aprés leur mort. Car quand Diocletien eut quitté l'Empire, & lorſqu'il vivoit encore, elles eprouverent tout ce que des perſonnes de cette qualité peuvent ſouffrir: & aprés avoir trainé quelques années une vie pleine d'affliction & de miſere, elles eurent enfin la teſte tranchée publiquement vers l'an 315.

Toin. in Lact. p.54 58. — V. Conſtantin § 35.

'Les plus puiſſans des eunuques, qui avoient eſté juſques alors les maiſtres du palais, furent auſſi attaquez, comme nous apprenons de Lactance: mais ils eurent le courage de ſouffrir juſques à la mort: [& nous ne voyons pas lieu de douter que ce ne ſoient] 'S Pierre, S. Gorgone, S. Dorothée, & les autres dont Euſebe raporte le martyre, ["& dont nous eſperons parler plus amplement en un autre endroit.

Lact. p.13. — Euſ. l.8. c.6. p. 296.297. — V S Dorothée.

Du palais, la perſecution s'étendit ſur toute l'Egliſe de Nicomedie,] 'dont "S. Anthime eſtoit Eveſque. Ce Saint eut la teſte tranchée, & il fut accompagné dans ſon triomphe par un tres grand nombre de martyrs. 'On prit les Preſtres & les miniſtres de ſon Egliſe, & comme on ne pouvoit trouver de preuves [qu'ils euſſent eu part à l'embraſement,] on les condanna ſur la confeſſion qu'ils firent [d'eſtre Chrétiens,] & on les mena au ſupplice avec tous ceux qui leur appartenoient. Ainſi on vit bruler des perſonnes de toute ſorte d'âge & de ſexe, & en ſi grand nombre, que l'on eſtoit obligé de les amaſſer en diverſes troupes, pour les enfermer chacune dans un bucher, auquel enſuite on mettoit le feu. Les eſclaves n'eſtoient pas exemts du ſupplice; mais on les jettoit dans la mer avec une pierre au cou. 'Il y eut auſſi pluſieurs Chrétiens qui furent tuez par l'épée: & on en mit encore un grand nombre ſur des barques pour les aller noyer dans la mer. Entre ceux qui eſtoient condannez au feu, on dit qu'il y eut des hommes & des femmes, qui par une ardeur incroyable que Dieu leur inſpiroit, ſe jetterent eux meſmes dans les flammes.

p.297.d. — Note 10. — Lact perſ. c.15. p.13. — Euſ. l.8. c.6. p. 297.298.

'Tout le reſte du peuple de Nicomedie fut traité avec la meſme cruauté. Il y avoit des juges dans tous les temples pour contraindre tout le monde de ſacrifier, [& pour condanner à la mort ceux qui le refuſeroient.] Les priſons eſtoient pleines de ces innocens criminels, & on inventoit pour les tourmenter de nouveaux genres de ſupplices. De peur que par hazard on ne rendiſt

Lact. perſ. c.15. p.13.

justice à quelque Chrétien, il y avoit toujours un autel auprés des juges; & il falloit commettre un sacrilege contre Dieu avant que de pouvoir demander justice à un homme.

[Il ne faut pas s'étonner aprés cela si les martyrologes nous marquent un si grand nombre de Martyrs à Nicomedie. Usuard Adon, & le martyrologe Romain, font le second d'octobre une memoire generale de ceux qui y souffrirent à l'occasion de l'embrasement du palais. Ils mettent à leur teste S. Eleuthere, que le martyrologe Romain seul qualifie soldat, & disent qu'il consomma son martyre par le feu aprés avoir souffert beaucoup de tourmens.] 'Son nom se trouve encore dans les martyrologes de S. Jerome, qui portent que l'on en a des actes, dans Raban, Notker & quelques autres. ["Les Grecs honorent aussi un S. Eleuthere Martyr le 4 d'aoust.] 'Il y avoit une eglise de son nom à Constantinople vers le milieu du V. siecle; "& on raporte que S. Gennade alors Patriarche, s'estant adressé à luy pour le prier de corriger un Ecclesiastique de cette eglise, ou de le faire mourir, l'Ecclesiastique mourut aussi-tost. 'On pretend que l'eglise de S. Eleuthere avoit esté bastie par un nommé Basile du temps d'Arcade.

Florent. p. 891. 892.

Note 11.

V. S. Gennade.

Thdr. L. 1. p. 554. a.

Cod. ori C. p. 61. b | Cang. de C. l. 4. p. 123.

[a] Eusebe voulant marquer les plus illustres Evesques qui ont souffert dans cette persecution, met S. Anthime à leur teste. [b] Les actes de S. Inde portent qu'il avoit succedé à un Cyrille. [Ils nous disent plusieurs autres choses de luy;] '& nous avons aussi ses actes en particulier. [c] Mais comme toutes ces pieces sont purement de Metaphraste, [nous aimons mieux nous contenter du peu que nous en apprenons d'Eusebe, que de raporter beaucoup de choses qui sont au moins tres incertaines.]

a Eus. l. 8. c. 13. p. 307. c. d.
b Sur. 26. dec. p. 333. § 8.
Boll. 27. apr. p. 483.
c All. de Sim. p. 128.

'Les Grecs font sa feste fort solennellement le 3 de septembre; en quoy ils sont suivis par les Egyptiens, & les Moscovites. C'est peut-estre à cause de quelques translation de ses reliques, apportées ce jour là à Constantinople: [car ce n'est pas le jour de sa mort. Les Latins qui l'honorent le 27 d'avril, en approchent au moins davantage.] 'Son nom est marqué ce jour là dans les martyrologes de S Jerome, dans [1] ceux du IX. siecle, & dans divers autres. La plupart de ces martyrologes luy joignent les autres Martyrs qui souffrirent à Nicomedie vers le mesme temps. 'Les Grecs disent que son chef faisoit beaucoup de miracles à Nicomedie, & qu'il estoit couvert de cheveux qui croissoient comme s'il eust esté vivant. [C'est sans doute ce] 'S. Anthime Martyr, à qui Justinien fit bastir une fort belle eglise auprés

Boll. 27. apr. p. 483. d. e.

p. 482. f.

p. 483. e.

Proc. aedi. l. 1. c. 6. p. 18. a.

1. Usuard, Adon, Notker, Vandelbert.

Bar. 314 § 78. de Conſtantinople. 'Baronius juge qu'Euſtole ſi celebre dans l'hiſtoire de l'Arianiſme, & qui aſſiſta en 314 au Concile d'Ancyre, fut ſon ſucceſſeur.

309. § 35 | Boll. 19. jan. p. 220 | Nphr l. 7. c. 13. p. 160. a. 'On pretend que S.te Euphraſie Martyre, dont les Grecs font le 19 de janvier, & qui eſt inconnuë aux Latins, avoit eſté animée par S. Anthime à preferer la pureté de ſa foy à la chaſteté meſme de ſon corps. On ajoute que Dieu luy fit la grace de conſerver l'une & l'autre, mais d'une maniere ſi extraordinaire, [qu'elle auroit beſoin d'une autorité non commune pour eſtre cruë & approuvée : Et cependant on ne trouve rien de cette Sainte que dans les Ménées & dans Nicephore.

On croit qu'il faut mettre dés les premiers mois de la perſecution, le martyre de S. George, "dont le nom eſt ſi celebre dans l'Egliſe, comme nous le pourrons marquer autrepart. V. ſon titr On peut voir dans les martyrologes un grand nombre d'autres Martyrs qui ont auſſi ſouffert à Nicomedie dans cette perſecution. Les Grecs en content en une ſeule fois plus de mille,] '& en un autre juſques à vingt mille, dont ils font la feſte le 28 de decembre, quoique Bollandus ait peine à recevoir un nombre ſi peu croyable. Auſſi Baronius s'eſt contenté de marquer qu'il y en a eu pluſieurs mille. [Et en effet ce que l'on dit de leur hiſtoire n'eſt fondé que ſur les actes inſoûtenables de S. Inde.]

Boll. may, t. 1. p. 57. 1.

ARTICLE X.

L'edit contre les Chrétiens eſt publié & executé partout, particulierement en Afrique, où il forme les Traditeurs.

Lact. perſ. c. 15. p. 13. 'DIOCLETIEN manda à Maximien Hercule & à Conſtance, la reſolution qui avoit eſté priſe de perſecuter les Chrétiens, afin qu'ils l'executaſſent de leur coſté. La choſe eſtoit aſſez importante pour ne l'avoir pas reſoluë ſans en avoir leur avis : [& c'eſtoit la conduite & l'eſprit de Diocletien.] 'Mais la fierté & la precipitation de Galere ne ſouffroit pas tant de formalitez & de delais. 'Cependant Hercule ayant receu les lettres de Diocletien, & les trouvant fort conformes à ſon genie cruel & barbare, il les executa tres volontiers dans l'Italie [& dans l'Afrique.] Pour Conſtance qui regnoit dans les Gaules, ["nous verrons autrepart en particulier ce qui le regarde.] V. § 28.

c. 18. p. 16.

c. 15. p. 13.

Euſ. l. 8. c. 2. p. 294. a | de Pal. pr p. 318. b c. 'L'edit qui ordonnoit la demolition des egliſes, fut publié vers

Pasque, à la fin de mars & au commencement d'avril, [dans l'Egypte & la Palestine.] 'Il fut executé [en quelques endroits, comme à Antioche ou à Cyr,] le propre jour de la Passion du Sauveur, [qui estoit cette année le 16 d'avril. Mais c'est particulierement de l'Afrique que nous pouvons apprendre ce qui se passa sur ce sujet.] 'L'edit y fut affiché dans toutes les colonies & les autres villes, & signifié "aux chefs & aux magistrats. 'Il s'executoit à Cirthe] dans la Numidie] le 19 de may. 'Cependant il ne fut affiché à Thibare dans la Proconsulaire" que le 5 de juin. 'Mais les magistrats des villes se pressoient quelquefois de l'executer avant mesme qu'on le leur eust adressé. 'Ils estoient obligez de tirer des mains des Evesques & des Prestres les livres "divins. (Car il paroist que c'est le terme dont l'edit mesme se servoit,)& de les bruler ensuite. 'Il y alloit de leur vie si l'on eust pu prouver qu'ils eussent laissé aller un Chrétien sans l'obliger à livrer les Ecritures aprés qu'il avoit avoué de les avoir.

Thdrt. l. 5. c. 38. p. 751. b. | Bar. 303. § 118. | *Principibus* | 303. § 7. | 303. § 118. | V. S. Felix de Thibare. | Bal. t. 2. p. 83. c. | p. 77. | *Deificos.* | Aug. coll. d. 3. c. 15. 7. t. 7. p. 225. 2. b | 227. 1. b.

'Non seulement on voit que les eglises y furent demolies en divers lieux, comme à Zama & à Furnes, 'mais aussi que l'on en tiroit la chaire [episcopale] & les portes pour les bruler, "& que cela estoit commandé par l'edit. 'Les magistrats alloient eux mesmes dans les eglises, & chez les Evesques & les autres Ecclesiastiques pour en tirer les Ecritures, '& mesme les richesses & toutes les autres choses qui appartenoient à l'Eglise, qui consistoient principalement en calices, en lampes, en chandeliers, ou en d'autres vases d'or, d'argent & de cuivre, & en diverses sortes d'habillemens pour les hommes & pour les femmes, mesme de la campagne: [c'estoit sans doute pour les pauvres.] 'On tenoit registre de toutes ces choses, '& on les exigeoit avec tant de rigueur, qu'on menaçoit de la mort ceux qui les cachoient. 'Il semble mesme que l'on demolissoit les maisons particulieres où on trouvoit les Ecritures; [peut-estre sous pretexte que c'estoient des lieux d'assemblées.]

Bal. t. 2. p. 83. c. | p. 84. a. | *secundum sacrum rescriptum.* | a | 92. c. | p. 93. b. | b. | c | 95. b. | p. 84. c.

'Il y eut beaucoup de personnes non seulement des laïques, ou des ministres inferieurs de l'Eglise, mais aussi des Diacres, des Prestres, & des Evesques mesmes, qui commirent cette impieté de livrer les Ecritures; achetant quelques momens de cette vie incertaine par la perte de l'eternité. Ils furent appellez "Traditeurs, parcequ'ils avoient livré & comme trahi les Ecritures divines.

Opt. l. 1. p. 39. b. | *à traditis Scripturis.*

'Les Donatistes accusent dans une piece Fundanus Evesque d'Abitine [dans la Proconsulaire,]d'avoir livré les Ecritures; &

Boll. 11. feb. p. 516. § 4.

disent que comme les magistrats allumoient le feu pour les bruler, le ciel qui estoient serein, se couvrit tout d'un coup, & qu'il vint une grosse pluie accompagnée de gresle, laquelle éteignit le feu, & causa de grands ravages dans tout le pays, comme pour venger le sacrilege qu'on vouloit commettre. 'Les actes de Munatius Felix magistrat de Cirthe, datez du 19 may 303, nous fournissent un triste exemple de lascheté en la personne de l'Evesque Paul, & de beaucoup d'Ecclesiastiques de la mesme ville, '& elle estoit encore attestée par uue lettre du Primat de Numidie. 'Cette lascheté des Evesques d'Afrique fut d'autant plus funeste à l'Eglise, qu'elle produisit un peu aprés le schisme 'des Donatistes.

Bal. t. 2. p. 92-95. Aug. col. c. 14. p. 236. 2. b. Opt. l. 1. p. 39. V. leur titre § 3.

'Mais il y en eut d'autres qui aimerent mieux souffrir toutes sortes de supplices, & la mort mesme, que de tomber dans cette faute. Car on fit mourir cruellement beaucoup de personnes pour ce sujet, & non seulement de celles qui n'estoient pas considerables, mais mesme quelques peres de famille. [Il y eut aussi des Evesques qui signalerent leur courage en cette rencontre :] '& nous en avons "un illustre exemple en la personne de S. Felix Evesque de Thibare, qui ayant esté arresté par le"magistrat de cette ville le 6 de juin, fut amené à Carthage au Proconsul Anulin. Le Proconsul le renvoya à Rome au Prefet du Pretoire, & ce Prefet à Maximien Hercule : de sorte que de Rome on le mena en Sicile, & de Sicile à Venouse dans la Pouille, où il consomma enfin son martyre le 30 d'aoust.

Aug. col. d. 3. c. 13. 15. p. 225. 1. a|2 b. Bar. 303. § 118| Bal. t. 2. p. 77. V. son titre. Curator.

[Il y eut mesme des Chrétiens dont le courage alla jusques à l'excés,] '& qui sans estre pris ni interrogez, furent se presenter aux persecuteurs, & leur declarer qu'ils avoient des Ecritures, mais qu'ils ne les donneroient pas. Cela deplut à Mensurius qui gouvernoit alors l'Eglise de Carthage, & il empeschoit que les Chrétiens n'honorassent ces sortes de personnes comme des Martyrs. 'C'est ce qu'il témoignoit dans une lettre écrite à Second de Tigise Primat de Numidie, qui fut produite par les Donatistes "dans la Conference de Carthage, '& contre laquelle les Catholiques n'objecterent rien.

Aug. col. d. 3. c. 13. p. 224. 2. d. c. c. 17. p. 227. 1. 2. en l'an 411.

'Mensurius s'y plaignoit encore de plusieurs autres qui s'exposoient trop hardiment à la persecution, les uns pour terminer promtement une vie qui leur estoit a charge, parcequ'ils estoient accablez de dettes envers le fisc, [ou envers des particuliers ;] d'autres qui s'imaginoient purger & effacer [par une prison de quelque temps] les grands crimes dont ils se sentoient coupables ;

c. 13. p. 224. 2. d.

& d'autres enfin qui estoient bien aises d'estre en prison pour y estre bien traitez par la charité des autres Chrétiens,& y amasser de l'argent.

'Mensurius raportoit dans la mesme lettre, qu'il avoit caché & sauvé les Ecritures,& avoit laissé en leur place tous les mauvais écrits des heretiques dans une basilique qu'il appelle des Neufs:de sorte que les persecuteurs y estant allez,& pensant enlever les Ecritures, emporterent ces livres des heretiques, sans demander rien davantage à l'Evesque. 'Les Donatistes blasmoient cette fiction, comme ils l'appelloient S. Augustin n'en porte point de jugement, [parceque ce n'estoit pas de quoy il estoit alors question.] 'Le Proconsul[Anulin]en fut averti quelque temps aprés, & on luy dit qu'il falloit aller querir les Ecritures chez l'Evesque où on les gardoit: mais il n'en voulut rien faire: [ce qui fait voir que plusieurs Gouverneurs reconnoissoient fort bien l'injustice des ordres qu'on leur donnoit, & ne les executoient qu'à regret.]

c.13.p.224.2.c.

p.225.1.a.

p.224.2.c.d.

'Felix Evesque d'Automne ou d'Aptonge, qui ordonna Cecilien successeur de Mensurius, "fut accusé par les Donatistes d'avoir donné les livres sacrez. Mais Constantin ayant fait examiner l'affaire par Elien Proconsul d'Afrique, il fut declaré innocent. Nous avons encore aujourd'hui diverses pieces produites dans ce jugement. [Voilà une partie de ce que l'histoire de l'Eglise d'Afrique nous apprend sur ce sujet.]

Bal.t.2.p.81.&c.

V. les Donatistes § 69.

ARTICLE XI.

Effet de l'edit à Rome & à Thessalonique: De Saint Agathope & S. Theodule.

[POUR ce qui est des autres provinces,] 'Eusebe dit en general que les Chrétiens avoient eu la douleur de voir de leurs propres yeux abatre les maisons de prieres jusque dans les fondemens,& bruler au milieu des places publiques les Ecritures sacrées & divines. 'On y employoit la main & la force[des soldats,] & l'on y joignit des paroles de blasphemes. [a]Les eglises furent abatuës dans les Gaules mesmes,où la persecution eut le moins d'effet. 'Il y en eut neanmoins plusieurs qu'on se contenta de fermer.

Eus.l.8.c.2.p.293.c.

tric.c.17.p.660.b.

a Lact.perf.c.15.p13.

Sur.31 jul.p.361.a.§16.

[Dans les pays mesmes où la persecution estoit la plus violente,l'edit ne s'executa pas toujours aussi-tost qu'il eut esté publié.]

Anal.t.4.p.135. 136. — p.138.b. — Boll.18.may, p.151.a. — p.156. 157. § 16. — p.154.e. — Nyſſ. v.Th.l.3. p.554 b. — c — Bar.245. § 3. — Opt.l.1. p.39.c. — Aug.col.d.3.c. 18. p.227.2.a.d. — b. — Bar.302.§ 21| Boll.2.jan.p. 81.82. — Bar.304. § 43. — § 46.

* V. S. Philippe d'Heraclée. — en 305. — 1.

'A Heraclée capitale de la Thrace, l'egliſe demeura ouverte* juſqu'aux derniers jours de l'année, auſquels elle fut premierement ſeellée, '& peu aprés decouverte, demolie en partie, & enfin brulée avec les livres des Ecritures. 'Dans la Galacie, quoique Theotecne qui en eſtoit gouverneur, fuſt un ennemi declaré des Chrétiens, & qu'il euſt apporté des edits pour renverſer partout les egliſes & les autels, 'on voit neanmoins que quelques egliſes d'Ancyre eſtoient ſeulement fermées vers le milieu du mois de may: '& il y en avoit une à quinze lieuës de la ville qui eſtoit encore ouverte & libre pour les Chrétiens.'S. Gregoire de Nyſſe dit qu'on voyoit encore à la fin du IV. ſiecle, celle que S. Gregoire avoit baſtie à Neoceſarée dans le Pont; & il paroiſt l'entendre du baſtiment meſme fait par ce Saint. 'C'eſt pourquoi Baronius ne craint pas d'aſſurer que Dieu, qui a conſervé cette egliſe contre la violence de pluſieurs tremblemens, l'avoit conſervée auſſi par un miracle encore plus grand contre les edits de Diocletien. [Il ſemble auſſi que dans l'Afrique on ait conſervé une partie des egliſes, puiſque]'S. Optat dit que le Concile de Cirthe "ſe tint dans une maiſon particuliere, parceque les baſiliques n'avoient point encore eſté renduës.

'Dans la grande Conference de Carthage en 411, les Donatiſtes produiſirent des actes par leſquels il paroiſſoit que diverſes perſonnes de Rome, entre autres un Straton & un Caſſien, avoient livré aux infideles beaucoup de choſes qui appartenoient à l'Egliſe, '& les Donatiſtes dirent que cela s'eſtoit fait ſous le Pape dont Melchiade eſtoit[1] le troiſieme ſucceſſeur, [c'eſt à dire ſous S. Marcellin, qui gouvernoit en effet l'Egliſe Romaine en 303 & en 304.]'L'Egliſe fait memoire le 2 de janvier de beaucoup de Martyrs de Rome, qui aimerent mieux livrer leurs corps aux boureaux, que de donner les ſaintes Ecritures aux chiens & aux perſecuteurs.

'Les actes des S.tes Agape, Quionie, & Irene, que Baronius raporte comme des actes tres legitimes, (& perſonne n'en peut douter,) témoignent que la meſme perſecution avoit enlevé [preſque] toutes les ſaintes Ecritures dans la Macedoine, '& que les femmes Chrétiennes les cachoient chez elles ſans le dire à leurs maris, preſtes à ſouffrir toutes choſes plutoſt que de les livrer aux perſecuteurs; croyant que cette obligation eſtoit enfermée

1. *tertium ab illo* qui peut marquer Marcel predeceſſeur d'Euſebe, à qui Melchiade a ſuccedé, ou Marcellin predeceſſeur de Marcel. Mais c'eſt S. Marcellin qui gouvernoit lorſqu'on obligeoit de livrer les Ecritures.

dans le commandement d'aimer Dieu jusques à la mort.'Le juge §45. reproche aux Saintes qu'elles nioient d'avoir les Ecritures, quoiqu'elles les eussent effectivement : [mais les Saintes n'avouent point ce mensonge.] 'On voit par les mesmes actes que l'edit des §46. Empereurs avoit fait fuir les femmes Chrétiennes, à l'insçeu mesme de leurs peres, dans des montagnes desertes, où elles n'avoient pas d'autre couvert que le ciel.

Note 12. [Il faut ce semble mettre dés le mois d'avril 303, le martyre que souffrirent à Thessalonique sous un juge nommé Faustin, S. Agathope ou Agathopode Diacre, & S. Theodule Lecteur. Nous avons leurs actes, dont l'air est elevé, & le style grave & Note 13. majestueux : Il y a mesme de beaux endroits. Mais il y a aussi diverses choses qui donnent lieu de douter s'ils sont tout à fait fideles. De sorte que nous nous contenterons d'en marquer ici les principaux faits.]

'S. Agathope & S. Theodule estoient deux veritables & sinceres serviteurs de Dieu, qui pour ne voir & n'aimer que luy & J. C. son Verbe, avoient renoncé à tous les plaisirs des sens. 'Ils n'estoient point unis par l'alliance du sang ; mais ils l'estoient extremement par celle de l'esprit & de la vertu. 'Agathope qui estoit déja fort âgé, avoit passé toute sa vie d'une maniere vraiment digne du martyre qui la couronna. 'Theodule sorti d'une des premieres familles de Thessalonique, & encore tout jeune, lisoit[dans l'Eglise]aux Fideles les écrits des Apostres & des Prophetes, & chassoit souvent les demons par le signe du Sauveur. Il avoit trois freres, Capiton, Metrodore, & Philostorge, tous trois aussi pleins que luy de pieté & d'ardeur pour Dieu. On pretend que dés devant la persecution il avoit receu quelque gage de la grace que Dieu luy vouloit faire de mourir pour luy. (Boll. 4. apr. p. 42. § 4. — § 14. — § 4. — § 3. 4.)

'Lorsque la persecution fut venüe, ils ne sortoient point, dit-on, de l'eglise[Car nous venons de voir qu'il y eut des endroits où on n'abatit pas sitost les eglises.] Ils demandoient par leurs larmes & par leurs jeûnes, que Dieu donnast des bornes à l'iniquité ; & au lieu de se cacher comme les autres, ils preschoient hautement la parole de Dieu. Ils furent donc arrestez par les magistrats de la ville, '& presentez au Gouverneur qui y estoit §5. alors, nommé Faustin, qui voyant leur courage dans leur contenance & dans leurs réponses, voulut d'abord gagner Theodule par la douceur. Mais n'en ayant pu rien obtenir, il le fit retirer, §7. & voulut persuader à Agathope que son compagnon avoit promis de sacrifier. Agathope se moqua de ce mensonge, '& Faustin §8. (§ 3.)

se hasta de l'envoyer luy & Theodule en prison, depeur que l'exemple de leur constance n'affermist divers Chrétiens que l'on avoit pris aussi, & que l'on alloit interroger.[Il semble que Faustin faisoit plus que les edits qu'on avoit publiez jusqu'alors ne luy ordonnoient. Mais assurément il ne faisoit pas plus que ne vouloit Galere,]dont il paroist que la Macedoine dependoit.

§ 2.11.
§ 8.

'Beaucoup de personnes suivirent les deux Saints à la prison, pour s'efforcer de les pervertir, les uns en témoignant de la compassion pour la jeunesse de Theodule, les autres en insultant à la vieillesse d'Agathope, qui ne savoit pas encore choisir, disoient-ils, ce qui luy estoit utile. Mais les Saints les laissoient dire sans leur répondre, ne songeant qu'à ecouter ce que Dieu leur disoit au dedans du cœur. Ils arriverent ainsi à la prison, dont la solitude leur servit à adresser à Dieu des prieres encore plus pures & plus ardentes.

§ 10.

'On pretend que beaucoup de personnes vinrent dans la prison recevoir leurs instructions : ce qui ayant fait craindre à Eupsephius Urbanus"premier magistrat de la ville, que bien des Chrétiens ne refusassent de sacrifier, il vint presser Faustin de leur oster promtement la vie. Sur cela on les ramena à l'audience, où ils parurent avec une gayeté extraordinaire. 'Faustin voulant obliger Theodule à sacrifier, le Saint luy dit que s'il falloit adorer des statuës, il y avoit encore bien plus de raison d'adorer les ouvriers qui les avoient faites.

λογιςής.

§ 11.

§ 12.

'Faustin le fit depouiller[comme pour luy donner la question:] mais ni la crainte des tourmens, ni l'exemple de quelques Chrétiens, qui vaincus par les douleurs, se souillerent à ses veux en mangeant les viandes des sacrifices, ne purent ebranler sa constance. Faustin luy dit qu'il falloit qu'il livrast ce que les Chrétiens appelloient les Ecritures : & il répondit qu'il estoit prest de les luy donner, mais seulement quand il auroit renoncé aux idoles, & qu'il voudroit les lire pour se confirmer dans la foy. 'On le pressa long-temps sur cela sans qu'il se rendist jamais, quoique tous ceux qui estoient presens s'efforçassent de l'abatre, les uns par promesses, les autres par menaces.

§ 13.

§ 14.
a § 15.

'Faustin tenta de mesme inutilement Agathope, a& puis revint encore à Theodule. Voyant enfin toutes ses paroles inutiles, il leur fit donner la question, qui n'ayant pas eu plus de succés pour luy, il les fit remener en prison. Diverses personnes de leur connoissance les suivoient en pleurant ; & Theodule les exhortoit à avoir compassion d'eux mesme, plutost que de ceux

qui

qui estoient prests à recevoir la couronne de leurs combats. 'On § 16. pretend qu'ils eurent tous deux la nuit suivante une mesme vision qui les assura de leur victoire; 'de sorte que le lendemain le § 17. Gouverneur les ayant envoyé querir, & tous leurs proches qui les accompagnoient fondant en larmes, Theodule les exhorta de se rejouir avec eux, au lieu de les plaindre.

'Ils furent presentez à Faustin, & interrogez pour la troisieme Ibid. fois, sans répondre autre chose, sinon qu'ils estoient Chrétiens, & prests à tout souffrir pour J. C. Faustin desesperant donc de les vaincre, prononça enfin avec un visage triste, que puisqu'ils ne vouloient pas sacrifier, ils seroient jettez dans la mer. 'Alors on § 18. leur lia les mains derriere le dos, & on leur attacha des pierres au cou On les mit sur une barque accompagnée de plusieurs autres, où estoient beaucoup de payens qui les exhortoient encore à sacrifier par l'esperance du pardon: & c'estoit par ordre de Faustin qu'ils leur donnoient ce conseil. Il leur envoya mesme un homme de la premiere qualité nommé Fucius, pour les assurer de leur grace, s'ils vouloient seulement offrir de l'encens. τεταλωμένοι Mais ils estoient déja trop "enracinez dans la grace de J. C, pour estre ebranlez par quoy que ce fust.

'Ainsi aprés un assez long retardement, les boureaux se mirent § 19. en état d'executer leur ordre. Agathope levant alors les yeux au ciel, dit tout haut qu'ils alloient estre lavez par un second battesme, afin d'aller trouver J. C. dans une entiere pureté. On dit que la mer rompit les cordes des pierres qui les devoient faire enfoncer dans l'eau, & porta leurs corps sur le rivage, beaucoup plus beaux qu'ils n'estoient auparavant. Ceux qui leur appartenoient les prirent [& les enterrerent.]

'Les Grecs mettent ces Saints les premiers entre ceux dont Men. p. 35. ils font le 4 d'avril. 'Les Latins en font le mesme jour, & leurs Boll. 4. apr. p. 321. § 3. noms se trouvent dans les martyrologes de S. Jerome, Notker, & plusieurs autres. S. Theodule est mis ordinairement le premier, [& il a le plus de part dans cette histoire. Neanmoins nous avons cru devoir donner ce rang à S. Agathope, comme a fait Bollandus, à cause de son âge, & de la dignité du diaconat.]

ARTICLE XII.

De ce qui se passa en Thrace & à Antioche.

[LA Thrace quoique voisine de la Bithynie, "ne ressentit neanmoins les effets de la persecution que sur la fin de l'année, il faut mettre en ce temps là l'histoire de S. Philippe Evesque d'Heraclée, qui en estoit la metropole.] 'Et aussi elle avoit pour gouverner Bassus, homme doux & raisonnable, dont mesme la femme estoit depuis assez long-temps servante de J. C. [Ainsi il peut bien avoir differé d'executer les edits contre les Chrétiens, tant qu'il crut le pouvoir faire sans cesser d'estre ami de Cesar.]

V.S Philippe note 1.

Anal.t.4.p.143 e.

'L'histoire de S. Philippe porte donc que lorsque l'Epiphanie estoit proche, "un officier du guet mit le scellé par ordre de Bassus à l'eglise des Chrétiens, & le lendemain ayant trouvé le lieu où l'on mettoit tout ce qui appartenoit à l'eglise, il y mit aussi le seau. 'On avoit fort pressé S. Philippe de se retirer: mais il ne l'avoit pas voulu faire. 'Ainsi il fut pris, & amené à Bassus, qui le menaça de la question, s'il ne luy mettoit entre les mains tous les vaisseaux de l'Eglise, & les écrits qui servoient à lire & à instruire, [s'il y en avoit encore qui n'eussent pas esté pris.] Le Saint refusa de livrer les Ecritures; mais il offrit de donner les vases, [aimant peut-estre mieux faire cette espece d'injure à l'Eglise, que de donner lieu de la soupçonner d'avarice & d'interest.]

p.135 136. *stationarius.* *ministeria.* p.135. p.136.137.

'Bassus fut ensuite avec le Saint au thresor de l'eglise qu'on avoit saisi, & où estoient aussi les livres sacrez. 'Il mit entre les mains de ses officiers tout ce qui s'y trouva, [aprés en avoir fait un inventaire.] Son Assesseur en voulut prendre quelques uns pour luy: mais S. Herme Diacre, pris avec S. Philippe, s'y opposa hautement, & fut soutenu par Bassus. On jetta ensuite les livres de l'Ecriture dans un grand feu, qui estoit ce semble allumé pour bruler aussi l'eglise. Il est certain au moins qu'on en osta les tuiles & le toit. [Nous ne mettons ceci que pour faire juger de ce qui se passoit autre-part, & nous laissons le reste pour l'histoire de S. Philippe, qui aprés divers tourmens, & plusieurs mois de prison, consomma enfin son martyre par le feu à Andrinople, le 22 octobre de l'année suivante.

p.137.138.

S. "Romain Diacre de Cesarée en Palestine, se trouva à Antioche lorsque l'on y demolit des eglises; & il eut encore plus de

V. son titre.

douleur d'y voir abatre plusieurs temples vivans du S. Esprit, par la crainte de quelques maux passagers. Comme il estoit une ferme colonne de la foy, il soutint plusieurs de ceux qui branloient, & releva mesme ceux qui estoient abatus. Ce grand service qu'il rendit à l'Eglise fut recompensé par le martyre, dont il fut couronné le 17 novembre de cette année mesme, aprés plusieurs mois de prison.] 'Mais comme les Fideles d'Antioche estoient alors dans l'abatement & dans la consternation, Dieu pour les fortifier, & pour confondre les infideles, releva les combats de ce Saint par divers prodiges, [qu'on peut lire dans l'histoire de sa vie, & qui furent d'autant plus illustres que Galere estoit alors à Antioche.] Dieu en usa ainsi en d'autres rencontres, & delivra les Martyrs ou des bestes ou du feu, lorsque la foiblesse des Chrétiens avoit besoin d'estre soutenuë par ces marques sensibles de sa puissance. 'Mais la vraie gloire de l'Eglise estoit quand il abandonnoit les corps de ses serviteurs à la fureur des payens, quand on leur coupoit la teste, quand on reduisoit tout leur corps en cendre.

Eus. op. p. 92. 97. — p. 97. 98.

[Les martyrologes de S. Jerome, Florus, Usuard, Adon, Vandelbert, & quelques autres, joignent le 18 de novembre à S. Romain un Isice ou Hesyque [1] soldat ou officier de la Cour de Galere, qui le voyant inebranlable dans sa foy, le fit jetter dans l'Oronte qui passe à Antioche.] 'Les actes de S. Romain [ausquels nous n'osons pas nous arrester tout à fait,] en disent quelque chose de plus particulier.

ap. Mombrit.

[Quoique tout ce que nous trouvons de cette perquisition des livres des Chrétiens, ne parle expressément que des Ecritures sacrées, on ne peut neanmoins douter que l'on n'y ait envelopé beaucoup de livres des Peres, & beaucoup d'actes de Martyrs; puisque quand les payens eussent voulu discerner ces choses, ils n'en estoient pas capables, eux qui enlevoient des livres des heretiques pour ceux de l'Eglise.]

'Arnobe selon l'opinion de Baronius, parle de l'edit fait pour bruler les livres & demolir les eglises des Chrétiens; & il ajoute que pour l'honneur mesme des Dieux des payens, il eust mieux valu bruler tous les poëtes, & demolir tous les theatres. 'Il dit autre-part qu'on estoit tellement preoccupé pour le mensonge, qu'il y en avoit qui souhaitoient que l'on abolist mesme les livres

Arn. l. 4. p. 152. — l. 3 p. 103. 104.

1. 'Il y a un S. Zoce joint à S. Romain & à S. Barulas le 25 de fevrier dans les martyrologes de S. Jerome, [Il est difficile de ne pas croire que c'est le mesme qu'Isice;] & cependant il est qualifié Prestre. — Florent. p. 321.

de la philosophie de Ciceron; furquoi il fait cette reflection, que de vouloir étoufer des livres publics, & en empefcher la lecture fans les refuter, ce n'eft pas autorifer les fentimens qu'ils combatent, mais redouter le témoignage de la verité.

ARTICLE XIII.

Second & troifieme edit de Diocletien, qui condannent les Ecclefiaftiques à la prifon, puis à la mort.

[Nous avons voulu raporter tout de fuite ce qui regarde proprement l'execution de l'edit du 24 fevrier.] 'Mais cet edit ne contentoit pas Galere; & nous avons vu comment il employa les artifices les plus noirs, pour obliger Diocletien à fe declarer l'ennemi irreconciliable de tous les Chrétiens. Il y réuffit enfin, '& le premier edit fut fuivi de "plufieurs autres, comme nous l'apprenons de l'hiftoire des S.tes Agape, Quionie, & Irene.

Lact. perf. c. 14. 16. p. 12 13.

Bar. 304. § 44.

totque edicta propofita.

'Nous trouvons dans les actes de quelques Martyrs, que le 17 d'avril, le peuple Romain ayant demandé par dix fois durant les jeux, l'extinction des Chrétiens; Maximien Hercule fit affembler pour cela le Senat le 22 fuivant, où l'on arrefta que partout où l'on trouveroit des Chrétiens, ils feroient mis entre les mains du Prefet de Rome [ou des juges des lieux,] pour eftre obligez de facrifier. En confequence de cet arreft Hercule adreffa un refcrit le 30 du mefme mois au Gouverneur de Tofcane, par lequel il ordonnoit que tous les Chrétiens feroient contraints de facrifier, ou punis de divers fupplices, & que leurs biens feroient confifquez. Voilà ce que portent ces actes: ["Mais nous ne voyons pas qu'ils foient affez authentiques pour appuyer un fait de cette importance: & il feroit mefme difficile de l'accorder avec Eufebe.

301. § 18. 19| Bal. t. 2. p. 47. 48.

Note 14.

Sans nous arrefter donc à ce recit, nous nous contentons de dire] 'que peu de temps aprés le premier edit, qui regardoit les eglifes & les Ecritures, il fe fit quelque revolte dans la Melitene [en la petite Armenie,] dont l'hiftoire ne nous donne point de connoiffance; & encore dans la Syrie, où "Eugene prit la pourpre pour un feul jour. [Il femble qu'on ait voulu rendre les Chrétiens coupables de ces revoltes, auffi-bien que de l'embrafement du palais de Nicomedie.] 'Car Eufebe aprés les avoir marquées, ajoute comme une fuite, que peu aprés le premier edit, il en vint un fecond qui ordonna de mettre en prifon les

Euf. l. 8. c. 6. p. 298. b| n. p. 164. a. d.

V. Diocletien § 19.

c. 6. p. 298. b. b. c| c. 2. p. 294. b.

chefs [& les ministres] de toutes les Eglises; & ainsi ces lieux destinez pour les homicides & les scelerats, furent tellement remplis d'Evesques, de Prestres, de Diacres, de Lecteurs, & d'Exorcistes, qu'il n'y resta plus de place pour y mettre les criminels. 'Ceux qui ne furent pas pris, furent reduits à se cacher.

ἐπικατεπείγοντων. 'Cet edit fut "aussi-tost suivi d'un autre, qui ordonnoit de laisser aller ceux qui estoient en prison quand ils auroient sacrifié, & de tourmenter par tous les supplices imaginables ceux qui refuseroient de le faire, jusqu'à ce qu'ils consentissent à obeïr. 'Il n'y en eut "que trop qui s'estant affoiblis les premiers par leur propre lascheté, n'eurent pas la force de resister à la premier attaque de l'ennemi [Ce sont sans doute] ceux dont Eusebe dit que la honte devint le jouet & le divertissement de leurs ennemis, [& encore plus des invisibles que des visibles.

μυρίοι.

Mais les Anges eurent aussi sujet de se rejouir de la constance] 'd'un "grand nombre d'Evesques [& d'Ecclesiastiques,] qui en souffrant avec courage les tourmens les plus terribles, donnerent d'illustres exemples de la maniere dont il faut combatre [pour la verité.] 'L'un eut tout le corps dechiré par les foüets, un autre par les ongles de fer. On voyoit des corps disloquez par les gesnes qu'on leur faisoit souffrir avec des douleurs insupportables, 'en sorte que quelques uns y finirent mesme leur vie. Enfin il n'y avoit point de sorte de moyens dont on ne se servist pour les pouvoir vaincre: '& on y employoit un grand nombre d'officiers & de soldats. 'Les seules chaines dont quelques uns furent chargez leur "firent perdre l'usage des mains [pour toute leur vie:] mais ils se consoloient aussi-bien que les autres, dans la vuë des ordres secrets de la Providence, [sans lesquels les plus méchans n'ont aucun pouvoir.]

πλεῖστοι μὲν ὅσοι. παρεῖσθαι.

'Le but des persecuteurs n'estoit que de les faire sacrifier, ou d'avoir un pretexte de dire qu'ils l'avoient fait. C'est pourquoi [assez souvent au lieu de leur faire souffrir les tourmens,] 'ils les trainoient aux autels, leur mettoient par force sur les mains des viandes qui estoint immolées à leurs idoles, & puis les laissoient aller, comme si ces Chrétiens eussent eux mesmes immolé ces viandes, quoiqu'ils n'en eussent rien fait. 'Il y en avoit qu'ils trainoient par les piez quelque espace de temps, [comme pour les mener au sacrifice;] & puis ils les relaschoient, les contant parmi ceux qui avoient sacrifié. 'Quelquefois mesme sans leur faire cette violence, ils se contentoient que quelqu'un dist qu'ils

c.2. p.293.c. p.294.b|c.6. p.298.c. c.3. p.294.c. p.293.c.d. p.294.c. d. p.295.a. de Pal.c.1.p.319.b. l.8.c.3. p.295.a. p.294.d| 319.b. p.295.a. p.294.d.

avoient obeï aux edits. [Quand ils en avoient tourmenté quelques uns,]& qu'ils les voyoient à demi-morts, ils les laissoient là, comme s'ils eussent tout à fait perdu la vie.

d. 'De ceux qu'ils laissoient ainsi aller, il y en avoit qui se retiroient sans rien dire, se contentant du témoignage de leur conscience. p.295.a. 'Mais d'autres protestoient à haute voix qu'ils estoient Chrétiens, qu'ils mettoient leur gloire à confesser ce nom sacré; qu'ils n'avoient point sacrifié, & qu'ils ne sacrifieroient jamais. Les soldats leur donnoient de grands coups sur la bouche & sur les jouës, pour les obliger de se taire; & les chassoient avec violence, [sans qu'on leur fist de nouvelles contraintes pour sacrifier.]

p.294.295. 'Voilà ce qu'Eusebe dit en general de ce qui se fit dans toutes les provinces. de Pal.c.1.p.319. 'Il repete les mesmes choses en un autre endroit, presque dans les mesmes termes, en écrivant en particulier ce qui se passa alors à Cesarée en Palestine.

l.8.c.2. p.293.d. 'En parlant la premiere fois de la lascheté & de la chute de divers ministres de l'Eglise, il dit qu'il veut passer ces malheurs sous silence, pour ne s'arrester qu'aux exemples illustres des saints Martyrs. Bar.302.§21. [Ce silence peut n'estre tout à fait sans raison.]& il donne neanmoins lieu de soupçonner qu'Eusebe ne taist les fautes des autres, que pour ne pas rougir de son propre crime. Epi.68.c.7.p.724.a.b|Ath.ap.2 p.728.c. 'Car nous savons qu'il a esté en prison durant la persecution, apparemment sur la fin; "qu'il a esté accusé publiquement par un Saint de n'en estre sorti qu'en sacrifiant; & qu'il ne s'est défendu de ce reproche que par des injures & des violences. V. S.Athanase §17.

Bar.302§21. 'Baronius juge mesme qu'Eusebe composant une histoire & non un panegyrique, il eust esté de son devoir de nous apprendre aussi-bien les chutes deplorables de ceux qui tomberent alors, que les triomphes des saints Martyrs.

ARTICLE XIV.

Des SS. Procope, Alphée, & Zachée martyrs en Palestine.

[POUR ce qui est des Martyrs qui souffrirent cette année, en consequence sans doute des edits donnez contre les Ecclesiastiques,] Euf.de Pal.c.1.p.318.319. 'Eusebe n'en conte que trois à Cesarée en Palestine, S. Procope, S. Alphée, & S. Zachée.

p.318.d. 'S. Procope eut l'honneur d'estre le premier Martyr de la Palestine dans cette persecution. a p.172.1.b. 'Il estoit de Jerusalem, mais

demeuroit à Scythople [sur le Jourdain,] où il servoit l'Eglise en qualité de Lecteur, d'interprete de la langue syriaque, & [d'Exorciste,] en imposant les mains sur les possedez. Il estoit peu instruit des sciences humaines, mais beaucoup de celles de Dieu, ausquelles il avoit donné toute son application.

'Dés l'enfance il avoit eu un grand soin de conserver la chasteté, & de pratiquer la vertu. Le pain & l'eau faisoient toute sa nourriture, qu'il ne prenoit que de deux ou trois jours l'un, & quelquefois au bout de sept jours: & son corps estoit tellement abatu par la penitence, qu'il sembloit estre celui d'un mort. Il le soûtenoit neanmoins par la vigueur de son esprit, à qui la parole divine donnoit une force merveilleuse. Car il trouvoit un si grand plaisir à la mediter, qu'il y passoit sans peine les jours & les nuits. Cela n'empeschoit pas qu'il ne fust toujours prest à servir les autres, avec une bonté & une douceur qui faisoit bien voir que [par le sentiment d'une humilité sincere] il se mettoit audessous de tout le monde. Ainsi toute sa vie estoit une preuve de la grace du ciel repanduë dans son ame, & une preparation au martyre.

[Aussi Dieu se contenta de luy en donner la couronne, sans l'eprouver par beaucoup de souffrances,] non pas mesme par les chaines & par la prison. Car ayant esté pris à Scythople, il fut conduit avec d'autres à Cesarée où estoit Flavien gouverneur de la province. En y arrivant il fut presenté à Flavien, qui le pressa aussi-tost de sacrifier à ses Dieux. Il répondit hautement qu'il ne reconnoissoit qu'un Dieu createur de l'univers, à qui il faut sacrifier en la maniere qu'il le desire. Flavien n'ayant rien à repliquer sur cela, voulut l'obliger de sacrifier aux quatre Princes qui regnoient alors; surquoi le Saint pour se moquer de cette de-
» mande, luy repondit par un vers d'Homere, Point tant de Rois,
» nous ne voulons qu'un maistre. Flavien prit cela pour une injure qu'il faisoit aux Empereurs: & sur cela l'envoya promtement au ciel, en luy faisant trancher la teste["au commencement de juin ou de juillet.] 'C'estoit apparemment aprés qu'on eut publié le second edit contre les ministres de l'Eglise, qui vouloit qu'on les forçast en toutes sortes de manieres à sacrifier.

'Bede, les martyrologes du IX. siecle, & d'autres, marquent la feste de S. Procope le 8 de juillet. 'Les martyrologes de S. Jerome mettent aussi ce jour là un S. Procope à Cesarée; mais quelques exemplaires disent à Cesarée en Cappadoce. [Les Grecs n'en font point, "si l'on ne dit que c'est celui qu'ils honorent le

Marginal notes: 2. — b.c[de Pal.c.1. — p.318.b.d|319. 2. — Note 15. — p.319.a.b. — p.318.c. — n.p.172.a.b. — Flor p.648. — Note 16.

mesme jour avec le titre de grand Martyr; & cela n'est pas hors d'apparence, quoiqu'ils en content une histoire fort differente de celle que nous venons de raporter.] Leo Allatius cite une eloge d'Hesyque Prestre de Jerusalem [qui vivoit au V. siecle,] sur S. Procope Martyr. 'On dit que Constantin bastit à Constantinople une eglise de S. Procope, [a]qui fut renouvellée par Zenon. Il la faut apparemment distinguer de celle que Justinien fit aussi bastir sous son nom selon Codin, & qui ayant esté brulée aprés, Antonine veuve de Belisaire la fit retablir. On en marque encore une troisieme plus nouvelle. 'Les Grecs le qualifient le grand & illustre Martyr, [b]& festent à cause de luy le 8 de juillet par ordre de l'Empereur Manuel.

All. de Sim. p. 208.

Cod. ori. C. p. 28. b. 30. d.
a p. 54 c. d | Cang. de C. l. 4. p. 134. a.

Men. 8. jul. p. 67.
b Bar. 8. jul. c.

'De tout le grand nombre d'Ecclesiastiques, qui comme nous avons dit, avoient esté pris dans la Palestine, les SS. Alphée & Zachée remporterent "seuls la couronne du martyre. Ils eurent la teste tranchée pour avoir confessé qu'il n'y a qu'un seul Dieu, & que J. C. est l'unique Roy [de l'univers.] On regarda cette confession comme un blaspheme [& une injure faite aux Empereur.] Mais avant que de les condanner à la mort, on leur dechira les costez; on leur fit endurer les fouets, les chaines les plus dures qui leur causoient de grandes douleurs, & plusieurs autres tourmens, entre lesquels on marque qu'on leur tint les piez étendus dans les ceps "durant 24 heures jusques au quatrieme trou.

Euf. de Pal. c. 1. p. 319. c. d.

Note 17.

νυχθήμερον.

'Ils souffrirent le 17 de novembre, [c]auquel ils sont marquez dans les martyrologes de S. Jerome & dans quelques autres. [d]Les Grecs qui en font le 18, marquent que S. Zachée estoit Diacre de l'Eglise de Gadire [ou Gadare audelà du Jourdain.] Ils décrivent un peu plus particulierement leur martyre, sans s'eloigner d'Eusebe, & marquent que S. Alphée fut 24 heures dans les ceps, mais que S. Zachée y fut quatre jours & quatre nuits. 'Il y avoit à Antioche une eglise de S. Zachée en l'an 434.

d.
c Flor. p. 972 | Boll. mars, t. 2. p. 39. a.
d Men. p. 288.

Lup. ep. 147. p. 298.

ARTICLE XV.

Persecution contre les Ecclesiastiques en Espagne & en Italie.

L'ESPAGNE vit [aussi-bien que la Palestine] enlever & mettre en prison un grand nombre d'Evesques, de Prestres, & d'autres ministres ecclesiastiques, par ordre du gouverneur Dacien.

Boll. 22. jan. p. 394. § 3.

V. son titre. § 3, 4.

cien. Les plus celebres sont S. Valere Evesque de Caragoce,'qui fut banni, & S. Vincent son Diacre,["dont le martyre si celebre dans l'Eglise, fut consommé au commencement de l'année suivante. P.345 § 7.

Il ne faut pas douter que Rome & l'Italie n'aient eprouvé la mesme chose, quoique nous en sachions peu le particulier.]'Les actes de S.te Lucie & S. Geminien qu'on marque avoir souffert à Rome le 16 de septembre, sont datez du VIII. Consulat de Diocletien; & VII. de Maximien,[c'est à dire de cette année mesme. Nous ne les avons pas:]mais Baronius qui les cite, avoue qu'il y à des choses à corriger. [Ce qu'on en lit dans le martyrologe d'Adon, qui en parle fort amplement, ne vaut rien dutout. Ferrarius l'a abregé. Il est certain que Diocletien à qui on veut que S.te Lucie ait esté presentée, n'estoit point à Rome au mois de septembre. Bar.16.sept.d.

L'ignorance où nous sommes de leur histoire, n'empesche pas que leur veneration ne soit tres certaine & tres celebre.]'Leur feste est marquée non seulement dans[¹Bede]dans les martyrologes du IX. siecle, & dans plusieurs autres martyrologes,'mais encore dans le Sacramentaire de S. Gregoire & dans le calendrier du P. Fronto. ᵃLes Grecs mesmes en font, mais le 17 de septembre selon les Ménées, un jour plustard que les Latins. Ce qu'ils en disent ne s'accordent pas avec Adon, mais ne vaut pas mieux.]'Il y a à Rome une ancienne eglise de ces Saints, où on pretend avoir leurs corps: d'autres disent qu'il sont à Luque, [de quoy neanmoins Florentinius qui en est, ne parle pas:] Baronius partage.'Le Pape Honorius a basti & dedié dans Rome une eglise de S.te Lucie. ᵇce que quelques uns raportent à celle-ci, d'autres à celle de Syracuses. Flor.p.836.2. Sacr.p.131| Front.cal.p.134. ᵃMen.p.245| Ugh.t.6.p.1074. Bar.16.sept.d. Anast.c.71.p.46.c. ᵇBar.6.sept.d.

V. la note 14.

[Il faut mettre sur la fin"de cette année le martyre de S.Savin ou Sabin, si nous voulons avoir égard à ses actes, qui n'ont pas toute l'autorité que nous voudrions. C'est pourquoi nous nous contenterons d'en mettre ici le capital.]'Le Saint fut pris au mois de may dans la ville d'Assise, dont il paroist qu'il estoit Evesque, avec Marcel & Exuperance ses Diacres, & plusieurs autres Ecclesiastiques, par ordre de Venustien"Gouverneur de la Toscane,'& de l'Ombrie où est la ville d'Assise.ᶜVenustien ne le pouvant obliger de sacrifier, ᵈluy fit couper les deux mains. ᵉMarcel & Exuperance furent mis sur le chevalet, fouettez fort Bal.t.2.p.48. 463.464. *Augustalis.* Boll.18.apr.p.542.§9. ᶜBal.t.2.p.48.§3. ᵈp.50.§6. ᵉp.51.§7.

1. ᵃ Raban, Usuard, Vandelbert, un manuscrit de Bede & de Vandelbert, font un homme de S.te Lucie, *Lucius hoc simul &c.* ᵃBoll.mars,t.2.p.32.b.

long-temps, dechirez avec les ongles de fer, & enfin ils expirerent dans les tourmens. Leurs corps furent jettez dans la riviere, d'où un Prestre les ayant retirez, les enterra le dernier jour de[1] may.

p.52.§ 8. 'S. Sabin fut en mesme temps renfermé dans une prison, où une veuve de Spolete nommée Serene, le vint assister avec grand soin. Il guerit le petit-fils de cette veuve qui estoit aveugle. § 9.

p.53.54. 'Venustien qui sçeut ce miracle, en fut touché: & comme il estoit tourmenté luy mesme d'un grand mal d'yeux, il envoya querir le saint Evesque, se jetta à ses piez, & luy demanda les remedes necessaires pour la guerison de son corps & de son ame. Il obtint l'une & l'autre: car il fut battizé, & ses yeux furent en mesme temps gueris.

p.54.55. 'Maximien Hercule ayant appris la conversion de Venustien, envoya un Tribun nommé Luce, qui luy fit trancher la teste dans la ville d'Assise, & mesme à sa femme & à ses enfans, qui avoient esté battizez avec luy. Luce s'en alla ensuite à Spolete, où il fit aussi conduire S. Sabin; & il le fit tellement fouetter qu'il en mourut. Serene l'enterra auprés de la mesme ville le 7.e jour de decembre, 'auquel Raban & quelques exemplaires des martyrologes de S Jerome marquent sa feste. [a]On la faisoit neanmoins au IX.siecle le 30.e jour de decembre avec celle de ses Diacres & de S. Venustien. C'est pourquoi Usuard & Adon les marquent tous ce jour là. 'L'Eglise de Todi honore Saint Venustien le 18 d'avril.

Flor.p.1022| Boll.mars,t.2.p.ab.f, a Ado, 30.dec. Boll.18.apr.p.542.§ 5. NOTE 18.

Greg.l.7.ep.72.73.p.838. 'S. Gregoire le grand parle d'une chapelle bastie auprés de Fermo en l'honneur de S.Savin, & il mande à Chrysanthe Evesque de Spolete, de donner pour cela "des reliques de ce saint Martyr. 'Il parle encore autrepart d'un monastere fondé dans le diocese de Fermo en l'honneur du mesme Saint. [b]Paul Diacre dans l'histoire des Lombars, dit qu'il y avoit auprés de Spolete une grande eglise de S. Sabin Martyr, où estoit son corps, & que les Chrétiens avoient accoutumé d'invoquer ce Saint quand ils alloient à la guerre: & il pretend qu'il assista visiblement Ariulfe Duc de Spolete, quoique payen, contre les Romains, [que Dieu vouloit punir pour leurs pechez.] 'Il dit encore que ce Saint predit a un nommé Pierre banni à Spolete, qu'il seroit Evesque de Pavie: ce qui estant arrivé, Pierre fit bastir à Pavie une eglise de son nom.

" *sanctuaria.* l.11.ep.20.p.1060. b Paul.di. l.4.c.17.p.834.835. l.6.c.58.p.931.

1. Adon 30.*dec.* dit de decembre, *pridie Kalend. januar.* au lieu de *junia.* [Ce qui precede ne permet point qu'on le suive.]

'On pretend que la veuve Serene dont il eſt parlé dans les actes de S. Sabin, eſt la meſme S.te Serene honorée ſolennellement à Mets comme une martyre le 30 de janvier, dans un monaſtere de filles. On y garde ſon corps, 'qu'on dit y avoir"fait divers miracles; '& Sigebert dit qu'il a eſté"apporté de Spolete en 970, par l'Eveſque Theodoric. 'On en dit quelques autres choſes dans une vie faite en françois l'an 1571,[mais on n'en ſçait rien davantage: 'On luy donne meſme à Mets le titre de vierge. 'M.r du Sauſſay la fait venir de Cordoue, où l'on ne connoiſt aucune Sainte de ce nom.

Boll. 30. jan. p. 1027. 1028. p. 1028. § 10-15. § 9. § 2. &c. § 6. 7. § 1. &c. &c.

'On tient que Sienne dans la Toſcane fut honorée par le martyre de S. Anſan ſous le Proconſul Lyſias. Baronius cite ſes actes datez des Conſuls de l'an 303. Neanmoins ſelon l'abregé qu'on en trouve dans Pierre des Noels & dans Ferrarius, nous avons peu de ſujet de regreter de ne les pas avoir. On fait la feſte de ce Saint le premier de decembre.'Il y a eu autrefois une abbaye de ſon nom prés de Boulogne en Italie.

Bar. 1. dec. d| 303. § 121|Ferr. it. p. 741|P. de N. l. 1. c. 14. p. 32. Ferr. it. p. 741.

ARTICLE XVI.

De ce qui arriva dans la Galacie.

[LA vie de Saint Theodote d'Ancyre, que l'on a publiée depuis peu, nous donne beaucoup de lumiere pour ce qui ſe paſſoit dans la Galacie, d'où nous pouvons auſſi conjecturer ce qui arrivoit en meſme temps dans les autres parties de l'Empire. Diocletien] 'en avoit donné le gouvernement à Theotecne, homme tres corrompu dans ſes inclinations, tres dereglé dans ſes mœurs, d'ailleurs turbulent, violent, malin, ſurtout cruel & ſanguinaire, qui ſe faiſoit un jeu des tourmens & des ſupplices des autres. Il eſt appellé un apoſtat de la pieté.[Je ne ſçay ſi c'eſt qu'il auroit eſté autrefois Chrétien, peut-eſtre eſtant enfant.] 'Il avoit obtenu ſa charge en promettant à l'Empereur qu'il obligeroit en peu de temps tous les Chrétiens de la province d'adorer les dieux. Auſſi dés qu'il en eut eſté pourvu, il envoya diverſes perſonnes publier les uns aprés les autres qu'il venoit pour exterminer les Chrétiens par toutes ſortes de ſupplices, & qu'il apportoit des edits pour raſer toutes les egliſes & leurs autels; pour obliger tous leurs "Eccleſiaſtiques à renoncer à leur religion & à ſacrifier, & pour punir tous ceux qui s'oppoſeroient à ſes ordres en confiſquant leurs biens, & en les mettant eux &

Boll. 18. may, p. 150. f. p. 151. a. ἱερέας.

b. leurs enfans en prison, 'en attendant qu'il les condannast au supplice. Car on vouloit leur faire endurer les plus grandes rigueurs de la prison,& mesme les fouets, [& les autres tourmens de la question,] afin de les affoiblir, [& les obliger de renoncer la foy avant que d'estre jugez.]

a. 'Ainsi dés devant que Theotecne eut mis le pié dans la province, tout y estoit déja dans la confusion & dans le trouble.
b. 'Les impies témoignoient leur joie par des festins & des dissolutions extraordinaires.
a. 'Les Chrétiens au contraire estoient dans la tristesse, [comme l'Evangile l'a predit,] dans la crainte,& dans l'effroi. Chacun quittoit la ville, & alloit chercher une retraite dans les bois & dans les montagnes.
b. 'Les payens entroient dans les maisons des Fideles, pilloient & emportoient tout, sans couvrir mesme cette violence d'aucun pretexte : & si quelqu'un avoit la hardiesse de leur dire seulement une parole pour les arrester, il estoit aussi-tost mis en justice comme perturbateur & seditieux.

[Bientost aprés, Theotecne estant arrivé à Ancyre capitale de
b. la Galacie,] '& les edits affichez, les principaux des freres, [c'est à dire sans doute les Ecclesiastiques,] furent mis en prison chargez de chaines.
c. 'Et deslors les autels de J. C. furent abandonnez,
p.156.§ 157.a. 'les eglises [ou abatuës] ou fermées, mesme hors de la ville, afin
p.151.c. qu'aucun n'y pust entrer,'& les Fideles n'oserent plus dutout sortir en public, les impies se jettant sur eux dés qu'ils en voyoient paroistre quelqu'un. Les femmes mesmes de la premiere qualité, & les vierges, se voyoient "tiraillées avec indignité par les plus insolens de la populace. ἐσύροντο.

c. 'On pilloit tout ouvertement les maisons,& les biens [surtout] des Ecclesiastiques estoient abandonnez à tous ceux qui s'en vouloient emparer, pendant qu'eux manquoient de tout [dans les prisons &] dans les deserts où ils se tenoient cachez. Car ils n'y trouvoient quoy que ce soit pour vivre, hors des racines & des herbes : ce qui leur causoit une peine presque insupportable, surtout à ceux qui avoient esté nourris d'une maniere plus honneste, & dans l'abondance de toutes choses. Cela fit mesme que beaucoup se resolurent de revenir, esperant de trouver quelque compassion [dans leurs citoyens.] Mais ils furent aussi-tost arrestez, [& mis en prison comme les autres.]

p.152.d. 'Aprés qu'on avoit fait mourir un Chrétien par toutes sortes de supplices, on ne se contentoit pas de cela, & on vouloit encore que son corps demeurast en proie aux chiens. Que s'il se trouvoit

L'an de J.C. 303, de la perf. 1.

quelqu'un assez hardi pour l'enterrer, il passoit pour coupable d'un crime capital,& digne de la mort la plus cruelle. [Les edits ordonnoient une partie de ces violences, & autorisoient les autres en ne permettant point aux Chrétiens de recourir à la justice.]

Theotecne s'avisa encore d'une autre malice diabolique. Car il fit polluer le pain,[ou plutost le blé]& le vin, en y faisant mesler des choses offertes aux idoles, afin qu'on ne pust presenter à Dieu les dons sacrez, qui doivent estre purs, & sans tache. Les prestres des idoles estoient chargez de ce soin, [& ne manquoient pas sans doute de s'en acquiter.] S. Theodote fut un grand secours aux Chrétiens au milieu de toutes ses afflictions, & c'estoit chez luy que l'on offroit des sacrifices. [Mais nous traiterons son histoire en particulier.]

p.152.e.

§.

Sa vie nous apprend qu'un de ses amis nommé Victor, fut arresté sur ce que les prestres de Diane l'accusoient d'avoir dit que les payens devoient rougir d'adorer un Apollon qui avoit violé sa propre sœur à Delos en presence des autels. Beaucoup de payens taschoient de persuader à ce Victor de se soumettre au Gouverneur par la crainte des supplices, & par l'esperance de recevoir de l'Empereur des dignitez & des richesses. Theodote au contraire qui le venoit voir la nuit, le soûtenoit par les paroles de verité qui sortoient de sa bouche. Il luy representoit que tous les avantages qu'on luy promettoit n'estoient que comme les trente pieces données à Judas pour luy faire trahir J. C, & qu'il luy seroit honteux d'abandonner la justice & la veritable pieté, pour embrasser une fausse religion aussi infame qu'impie. Victor souffrit en effet genereusement les tourmens jusqu'à se faire admirer par les spectateurs. Cependant lorsqu'il estoit prés d'achever sa course, & de recevoir la couronne, il pria qu'on luy donnast un peu de temps pour deliberer sur ce qu'il avoit à faire. Sur cela on cessa de le tourmenter,& on le remena en prison, où il mourut des fouets dont on l'avoit dechiré; laissant à l'Eglise la douleur de ne savoir que juger de cette fin.

§ 153.

ARTICLE XVII.

Martyre de sept vierges à Ancyre.

IL y avoit dans la mesme ville [d'Ancyre] sept vierges Chrétiennes, qui depuis leur premier âge jusqu'à leur vieillesse, car elles avoient toutes environ 70 ans,) avoient vécu dans le

Boll. 18. may, p. 155. a. b.

jeûne, *& les autres mortifications, avec un soin tout particulier de conserver leur chasteté. 'Elles s'appelloient Tecuse, Alexandrée, Faïne, Claudie, Euphrasie, Matrone, & Julitte. 'Tecuse qui estoit la plus âgée, [& qui paroist toujours à la teste des autres,] 'avoit formé S. Theodote à la pieté. [On ne dit point pour quel sujet particulier elles furent prises,] 'mais seulement qu'elles furent amenées devant Theotecne, qui leur fit souffrir beaucoup de tourmens: & enfin irrité par leur genereuse resistance, cet impie ordonna qu'on les abandonnast à l'insolence de la jeunesse. Elles eurent recours à J C, & le supplierent en gemissant & en pleurant, de leur conserver le depost si precieux de la chasteté. [Il ne le fit pas par des miracles visibles, mais en donnant du respect pour elles à ceux qui sembloient en estre les moins capables.] 'Le plus effronté voulant tirer Tecuse à part, elle se jetta à ses piez, & luy demanda avec une douceur pleine de gravité, & les yeux baignez de pleurs, ce qu'il pretendoit faire d'un corps usé de vieillesse, de jeûnes, de maladies, de tourmens, & pres à estre jetté aux chiens. Elle se decouvrit un peu pour luy faire voir dans ses cheveux blancs la verité de ce qu'elle luy disoit, ajoutant qu'il devoit respecter en elle sa propre mere, & esperer que J. C. ne laisseroit pas sans recompense la misericorde qu'il luy feroit. 'Ses paroles toucherent cet homme, & tous les autres, & ils s'en allerent tous en pleurant.

*V.S.Theodote note 1.

p.152.c. p.155.a. p.157.a. p.155.a. b. c.

'Theotecne ayant appris ceci, voulut que les Saintes fussent faites prestresses de Diane & de Minerve, dont on lavoit ce jour là solennellement les statuës dans un étang; & il falloit que les prestresses s'y lavassent de mesme. On mit les Saintes sur des chariots, où elles estoient debout, depouillées de leurs habits, pour estre exposées à la risée de tout le monde: & on les fit passer en cet état au travers de la ville, suivies des idoles qu'on portoit derriere elles, & de tout le peuple avec Theotecne mesme. 'Les femmes dansoient les cheveux epars comme des furies au son des flustes, des tymbales, & de divers autres instrumens: [& c'est ainsi le demon triomphoit de la stupidité de ces peuples.

c. p.156.d.

Neanmoins de tous ceux qui avoient un peu d'humanité,] 'il n'y avoit personne qui ne pleurast de voir les Saintes en l'état où elles estoient toutes couvertes des marques des fouets dont on les avoit dechirées. Les uns admiroient leur grand cœur, les autres loüoient leur modestie, & on avoit au moins compassion de leur vieillesse. 'S. Theodote, & divers autres Chrétiens estoient cependant prosternez en prieres pour demander à Dieu qu'il les

d. d.e.

assistast dans ce grand combat, & leurs prieres ne furent pas vaines. [Quand on fut venu à l'étang,] Theotecne s'efforça de flechir les Saintes par toutes sortes d'instances & de promesses; mais Tecuse le repoussa avec force, & mesme avec quelque sorte d'injure. Les prestresses payennes qui leur presentoient des couronnes, & un habit blanc semblable au leur, furent rejettées de la mesme maniere. De sorte qu'enfin Theotecne ordonna qu'on leur attachast des pierres au cou, & qu'on les allast noyer au milieu de l'étang, par où il mit fin à leur crainte, à leurs larmes, & à leurs souffrances.

'S.te Tecuse s'apparut la nuit suivante à S.Theodote, & l'exhorta de retirer leurs corps de l'étang, l'avertissant neanmoins de se garder du traitre: '& ce traitre estoit Polychrone, cousin de la Sainte mesme, qui estoit Chrétien, 'mais qui manqua de courage pour perseverer jusques au bout. 'Elle avertit en mesme temps S. Theodote qu'il auroit deux jours aprés un grand combat à soustenir. 'Theodote ne put retirer les corps des Martyres que la nuit d'aprés celle là,"& par plusieurs miracles. 'Il les mit dans un monument auprés d'une eglise appellée le Martyre des Patriarches. 'La chose se sceut aussitost: Polychrone qui avoit assisté S. Theodote dans cet office de pieté, tomba entre les mains des payens; & n'ayant pu souffrir la rigueur des fouets & les menaces de la mort, il declara où l'on avoit mis les corps des Saintes. Les payens les tirerent aussitost de leurs cercueils, & les brulerent; [comme si Dieu ne les eust fait enterrer que pour achever de sanctifier S. Theodote par cette derniere action de sa pieté. Car il commença dés le mesme jour le martyre qu'il accomplit quelques jours aprés, comme on le verra en son lieu.] 'Les Grecs font la feste de S.te Tecuse & de ses compagnes le 18 de may. Elle est marquée le mesme jour dans le martyrologe Romain, & dans un martyrologe Egyptien écrit en Arabe. [Que si c'est le veritable jour de leur mort, il faut dire que le premier edit contre les Ecclesiastiques fut publié au plustard dés le mois d'avril.]

'S.Theodote peu avant son martyre [a] avoit retiré de la riviere d'Halys le corps du *saint & illustre* Martyr Valens, qui y avoit esté jetté aprés avoir esté fouetté cruellement, & avoir achevé son martyre par le feu en un lieu appellé Medicons, à 15 lieuës au moins d'Ancyre. C'est ce que nous en lisons dans les actes de S. Theodote: [& nous n'en trouvons point de lumiere autre-part,] 'non plus que sur S. Sosandre, que ces actes qualifient aussi un saint & tres illustre Martyr. Il apparut aux soldats qui empres-

Marginal notes: p.157.a. — p.156.d. — p.158.e.f. — p.157.a. — p.158.d. — V.S. Theodote. — e|156.f. — p.158.e.f. — p.147.§3. — p.154.f. — [a] p.153.e. — p.158.d.

choient de retirer de l'étang les corps des Saintes, comme un homme extremement grand, armé d'une cuirasse, d'un bouclier, d'un casque, & d'une lance; [ce qui donne lieu de croire qu'il estoit soldat, & qu'il a souffert à Ancyre, mais il semble que ç'ait esté plutost dans quelque persecution precedente.]

Eus.l.9.c.1.p. 340.b.c. 'Nous verrons sur l'an 311, un Theotecne aussi méchant & aussi grand ennemi des Chrétiens que celui dont nous venons de parler, mais il paroist avoir esté d'une condition inferieure.

ARTICLE XVIII.

Hierocle & un autre écrivent contre l'Eglise.

Eus.de Pal.c.2. p 320.d. 'VOILA ce que nous trouvons de la premiere année de la persecution, durant laquelle Eusebe dit que la persecution n'estoit encore que contre les Ecclesiastiques, [parcequ'il n'y avoit qu'eux que les edits condannassent encore à la mort, quoique les juges y condannassent souvent les laïques mesmes sous divers pretextes. Et comme la terreur estoit generale, il ne faut pas s'étonner si les plus timides des laïques venoient en foule se souiller par des sacrifices abominables, comme il semble qu'on le peut tirer de l'histoire de S. Romain.

L'Eglise n'estoit pas seulement attaquée par la cruauté des Princes & des magistrats; mais aussi par les insultes des philosophes.] Lact.inst.l.5. c.2.p.460. 'Lactance qui estoit alors à Nicomedie, où il enseignoit la rhetorique lorsque la persecution commença, dit que quand le temple de Dieu y fut ruiné, il y eut deux personnes qui s'eleverent contre la verité. p.461. 'Le premier qui faisoit profession d'estre un grand maistre de philosophie, "quoique sa vie fust tout à fait &c. corrompuë, fit trois livres dans le dessein de ruiner par ses raisonnemens la religion Chrétienne, p.462. 'mais avec tant de foiblesse, qu'il se rendoit tout à fait ridicule. Et tout le monde trouva fort mauvais que pour attaquer la doctrine des Chrétiens, il eust choisi un temps où ils estoient accablez par leurs ennemis, & hors d'état de songer à luy répondre. Ainsi au lieu de s'acquerir de la reputation, il fut blasmé [par les payens mesmes;] & il n'obtint non plus [des Empereurs] aucune recompense de ses flateries. Bar.302.§51. 'Baronius croit que ce philosophe est le celebre Porphyre: ["mais son sentiment reçoit de grandes difficultez.] V.Diocletien note 23.

Lact.inst.l.5.c. 2.p.462.463. a persc.16.p. 14|n.p.382. 'Le second estoit un magistrat, qui avoit luy mesme esté un des principaux moteurs de la persecution; ac'est à dire "Hierocle, qui Note 19. de

de Vicaire des Prefets fut fait quelques années aprés gouverneur de la Bithynie. 'On croit qu'il fut auſſi gouverneur d'Egypte durant la perſecution : [& on y exerça de grandes tyrannies contre les Chrétiens.] [a] Ce magiſtrat compoſa deux livres intitulez [b] les "Amateurs de la verité, [c] & les adreſſa aux Chrétiens meſmes. Il y oppoſoit divers paſſages de l'Ecriture l'un à l'autre, pour les faire paroiſtre contraires, & décrier ces livres ſacrez. Il y vomiſſoit auſſi beaucoup de blaſphemes contre S. Pierre, Saint Paul, & les autres diſciples de J. C, '& contre J. C. meſme, à qui il comparoit Apollone de Tyanes: '& c'eſt tout ce que ſon ouvrage avoit de particulier. [d] Car le reſte eſtoit pris de divers autres; dont il avoit pillé non ſeulement les penſées, mais juſqu'aux expreſſions & aux propres termes.

Euſ.n. p.177.1. a.b.|Bar.302.§ 59|Epi. 68.c.1. p.717.a| Hircl. l.2.pr.p.23. φιλαλήθεις. a Lact.inſt l.5. c.2.p.463. b c.3.p.469. c c.2.p.465. c.3.p.464. Euſ.in Hier. p. 434.b.c. d p.433.b.

'Comme cette horrible comparaiſon du Sauveur du monde avec un miſerable magicien, quelque ridicule qu'elle fuſt, [e] ne laiſſoit pas de ſurprendre quelques perſonnes; [f] Euſebe de Ceſarée [qui eſtoit alors celebre pour ſon erudition,] la refuta dans un ouvrage cité par Photius, & que nous avons encore. [g] Il ne voulut pas s'engager à refuter pour lors le reſte de l'écrit d'Hierocle; mais il fait eſperer d'y travailler dans la ſuite, [& il peut l'avoir eu en vuë dans ſes grands ouvrages de la Preparation & de la Demonſtration evangelique.] Il remarque qu'Origene l'avoit déja refuté par avance en combatant Celſe. 'Ce fut auſſi cet écrit d'Hierocle, & celui du philoſophe dont nous avons parlé, qui donnerent ſujet à Lactance de compoſer dans la ſuite du temps ſes livres des Inſtitutions.

Aug.B: ep.138. c.4.p.417.f.g. e Euſ. in Hier. p.433.a. f Phot. c.39.p. 24. g Euſ. in Hier. p.433. Lact.inſt.l.5.c. 4.p.470.

ARTICLE XIX.

Quatrieme edit qui condanne tous les Chrétiens à la mort, & produit un carnage epouventable.

L'AN DE JESUS CHRIST 304, DE LA PERSECUTION 2.

[NOus commençons les années de la perſecution, non à la fin de fevrier, comme il faudroit faire pour eſtre tout à fait exact, ni à Paſque, "comme Euſebe ſemble l'avoir fait; mais au premier de janvier precedent, afin qu'elles concourent avec les années de J. C]

V. la note 4.

'Euſebe nous apprend que dans la premiere année, ou au moins juſqu'à la mort de S. Romain, qui fut le 17 de novembre 303, la perſecution ne regardoit que les Eccleſiaſtiques, n'y ayant

Euſ.de Pal.c.2. p.320.d. l.8.c.2.6.p. 294.b|298.c.

qu'eux qui fussent directement condannez par les edits à la mort & aux tourmens 'Mais dans cette seconde année, elle fut beaucoup plus violente que dans la premiere, à cause de l'edit que receut Urbain gouverneur de la Palestine, qui ordonnoit generalement à tout le monde de sacrifier aux idoles, 'sur peine d'estre condannez à la mort. Cet edit qui alloit à exterminer tous les Chrétiens du monde, [si les hommes eussent esté plus puissans que Dieu,] "estoit ce semble publié dans la Thrace 'dés devant l'Epiphanie,[& ainsi dés le premier jour de l'année.]

de Pal.c.3.p. 321.2. — Anal.t.4.p.136. 137.143.c. — p.135.c. — Note 20.

'C'est cet edit que Constantin dit avoir esté écrit avec une plume trempée dans le sang, & qui n'ordonnoit autre chose aux Gouverneurs que d'employer toute la force & toute la subtilité de leur esprit à trouver de nouveaux supplices.'Procule gouverneur d'Alexandrie, dit avec serment à S.te Theodore, que les Empereurs avoient commandé que les vierges consacrées à Dieu fussent prostituées, si elles ne vouloient sacrifier. Luy & divers autres Gouverneurs ne rougirent pas de prononcer des sentences de cette nature, qui n'estoient qu'un témoignage de l'amour qui avoient les Chrétiens pour la chasteté. [Mais avec tout cela il y a peu d'apparence que l'on ait mis un commandement si infame dans un edit public : & il est plus aisé de croire que c'estoit une fourberie de ce gouverneur pour epouventer la Sainte.

Euf.v.Conf.l. 2.c 51.p.467. c.d. — Boll.28. apr.p. 572. § 2.6.

Il faut apparement raporter à cette année, ce qu'on met sous Diocletien, quoiqu'en d'autres temps où cela convient moins,] 'qu'auprés des fontaines, dans les marchez, & mesme dans toutes les ruës, on avoit mis des petites idoles, & des gents qui obligeoient tout le monde à leur offrir de l'encens: de sorte qu'on ne pouvoit ni vendre ni acheter quoy que ce fust, ni mesme prendre de l'eau, sans sacrifier au demon.

20.jan.p.275.§ 65|Sur.18.oct. p.294.§1.

'Toute l'étenduë de l'Empire Romain depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, se trouva donc alors exposée à la fureur de Diocletien & des deux Maximiens, qui comme trois bestes cruelles, la dechiroient de toutes parts, & par eux mesmes & par leurs officiers. Il seroit impossible de marquer combien les ministres de la justice employerent de sortes de supplices pour tourmenter les innocens & les justes, afin de les rendre criminels ;] 'ou de conter combien de Martyrs souffrirent dans toutes les provinces de l'Empire. 'Presque tout l'univers fut teint, dit Sulpice « Severe, du sang sacré des Martyrs; parcequ'on couroit en foule à « ces glorieux combats, & qu'on recherchoit une mort si precieu- «

Lact.perf.c.16. p.13. — Euf.l.8.c.6.p. 298.c. — Sulp.l.2.c.46. p.150.151.

„ ſe avec plus d'avidité meſme que la cupidité ne fait paroiſtre au-
„ jourd'hui d'ambition pour rechercher des eveſchez. 'Il ſembloit que toute l'Egliſe ſe haſtaſt de quitter la terre pour aller au Ciel. 'Un Pontifical qui finit au VI. ſiecle, parlant de S. Marcellin qui gouvernoit en ce temps-ci l'Egliſe Romaine, dit qu'en un mois de temps on vit quinze ou dixſept mille Chrétiens couronnez du martyre dans les diverſes provinces [de l'Empire.] Uſuard & d'autres martyrologes qui en parlent ſur le 26 d'avril, en mettent auſſi dixſept mille.

Gild. exc. c. 7. p. 116. d.

Boll. 26. apr. p. 423. § 5.

'L'Afrique, la Mauritanie, la Thebaïde, & l'Egypte, ſe ſignalerent particulierement par le courage des Martyrs. [Nous ne ſavons rien de la Mauritanie en particulier. Pour l'Afrique on ne peut rien ajouter à ce que S. Optat en dit en trois lignes:]
„ 'L'orage de la perſecution, dit-il, s'eſtant repandu dans toute
„ l'Afrique, la ravagea tellement, qu'ayant fait les uns Martyrs,
„ les autres Confeſſeurs, & en ayant auſſi fait perir quelques uns
„ par la mort funeſte [de l'apoſtaſie,] elle epargna [ſeulement]
„ ceux qui purent demeurer cachez.

Euſ. l. 8. c. 6. p. 298. c.

Opt. l. 1. p. 39. b.

[Le meſme Saint fait autrepart cette image triſte des malheurs que la perſecution y cauſa.] 'Il la compare d'abord à un ours,
„ faiſant alluſion à une viſion de Daniel; & il ajoute enſuite: Elle
„ eut pour miniſtres Annulin dans la province Proconſulaire, [qui
„ eſt celle de Carthage,] Florus dans la Numidie, & d'autres juges
„ auſſi impies, qui faiſoient une guerre [ouverte] au nom Chrétien:
„ & chacun ſçait les malheureux fruits qu'a produit leur cruauté
„ artificieuſe. Car cette guerre allumée contre les Chrétiens,
„ s'exerçoit avec une étrange fureur. Le demon triomphoit dans
„ ſes temples: ſes autels y fumoient du ſang impur des victimes
„ qu'on y immoloit: mais parcequ'il n'y avoit pas de place pour
„ tous ceux qu'on vouloit faire participer a ce culte impie &
„ ſacrilege, on les contraignoit d'offrir de l'encens en quelque
„ endroit que ce fuſt, & tout lieu paſſoit pour un temple propre
„ à ces adorations criminelles. On contraignoit des vieillars preſ-
„ que morts à ſe ſouiller par l'idolatrie: On y engageoit des enfans
„ qui ne pouvoient encore ſavoir ce qu'on faiſoit d'eux: Les meres
„ portoient 'à cette mort ceux à qui elles venoient de donner la
„ vie: & les peres, ſans repandre de ſang, eſtoient contraints de
„ devenir des parricides. D'un autre coſté on forçoit les uns à
„ demolir les temples du Dieu vivant, d'autres a jetter au feu
„ les loix qu'il nous a données, d'autres à renoncer J.C, & [tous]
„ à offrir l'encens [aux idoles, pour donner une marque publique de leur honteuſe apoſtaſie.]

l. 3. p. 71. b. c.

ad nefas

Euf.l.8.c.7.p. 298.d.

'Les faints Martyrs de la Thebaïde & de l'Egypte fe fignalerent non feulement en leur pays, mais auffi en beaucoup d'autres endroits. Eufebe en fait les chapitres 7, 8, 9, 10, tous entiers dans fon huittieme livre, & décrit des fupplices dont la feule lecture fait fremir. [Mais nous les refervons pour l'hiftoire de S.Pierre d'Alexandrie.] 'L'Eglife en fait une memoire generale le 5 de janvier.

Boll.5.jan.p. 241.

Euf.l.8.c.11.p. 304.c.d|Lact. inft.l.5.c.11.p. 490.

'La Phrygie"vit cette année ou la precedente une ville entiere de Martyrs, confacrée par le feu qui en confuma tous les habitans avec leur eglife.

V. Saint Adaucte,

Euf.l.8.c.12.p. 305.a.

'Aprés cela, ajoute Eufebe, qu'eft-il neceffaire de nommer en particulier chacun de ceux qui ont fouffert en cette perfecution, ou d'en conter mefme le nombre, ou de reprefenter les differens fupplices par lefquels ces admirables victimes ont efté confacrées à J. C? 'Car quelquefois on leur oftoit [tout d'un coup] la vie avec des haches, comme en Arabie: On leur brifa les jambes dans la Cappadoce: & dans la Mefopotamie, aprés les avoir fufpendus bien haut par les piez, la tefte en bas, on allumoit du feu audeffous "avec du bois verd dont la fumée les étoufoit. [On les traita neanmoins encore plus cruellement en d'autres endroits.] Car à Alexandrie on leur coupoit le nez, les oreilles, les mains, & enfuite les autres membres l'un aprés l'autre. 'On les étendit à Antioche fur"des charbons de feu, non pour leur ofter la vie, mais pour les griller, & leur faire fouffrir un long fupplice. Il y en eut qui aimerent mieux mettre leur main dans le feu, que de la porter à ces facrifices deteftables dont on vouloit la fouiller. 'Le martyrologe Romain fait le 11 de mars une memoire generale de ceux qui ont efté martyrizez à Antioche dans la perfecution de Diocletien.

b.

μαλθακοῦ πυρός.

c.

ou des grils, ἐσχάραις.

Boll.11.mars, p.60.

Euf.p.305.c.

'Eufebe femble raporter encore à Antioche ce qu'il ajoute tout de fuite, que divers Chrétiens fe voyant pres à tomber entre les mains des perfecuteurs, & craignant de fuccomber à des tourmens fi cruels, fe jetterent, avant que d'eftre pris, du haut de leurs maifons en bas, fe tenant heureux d'eviter par quelque mort que ce fuft l'inhumanité de ces barbares. 'S.Chryfoftome témoigne auffi que cette perfecution eftoit feconde en accidens de cette nature, & qu'il n'eftoit pas rare alors de voir des vierges fe jetter dans des precipices, fe noyer volontairement dans la mer, fe paffer l'épée au travers du corps, ou s'étrangler elles mefmes, 'dans la crainte de violer ou leur foy ou leur pudeur, [de quoy nous parlerons plus particulierement fur l'hiftoire de

Chry.t.1.or.41. p.493.d.

p.491.a.

Sainte Pelagie.]'On vit encore arriver la mesme chose durant les persecutions des Ariens. Naz.or 23.p. 418.b.

'Eusebe passe de la Syrie dans le Pont, où l'on employa contre les Chrétiens des tourmens qui font fremir. Car on perçoit aux uns toutes les deux mains avec des 'pointes aigües qu'on leur faisoit entrer par le bout des doigts.'On repandoit aux autres sur le dos du plomb fondu tout sortant de la fournaise; & ce feu [penetrant au dedans du corps,] bruloit ce que nous avons de plus necessaire[pour la vie.]Il y en eut à qui l'on fit souffrir dans les parties du corps les plus secrettes & les plus interieures, des douleurs epouventables, & qu'il est impossible d'exprimer, sans que leurs persecuteurs en eussent la moindre compassion. Ces graves magistrats, ces défenseurs des loix, n'employoient tout ce qu'ils avoient d'esprit & d'industrie qu'à trouver de nouveaux supplices,& disputoient à l'envi à qui se surpasseroit en barbarie, comme s'ils eussent eu de grandes recompenses à en attendre. 'Baronius à mis le 5 de fevrier une memoire generale de ces saints Martyrs qui souffrirent alors dans le Pont. Euf.l.8.c.12. p.306.b. καλάμοις ὀξέσι. c. Boll.5.feb.p. 658.

[Pour ce qui est des autres provinces nous n'en dirons rien que sur les Saints particuliers, que nous marquerons suivant les années, lorsque les dates de leur martyre sont certaines; & nous reserverons les autres pour la fin de ce discours.]

ARTICLE XX.

Injustice & misere des persecuteurs: Les Chrétiens sont bien receus des barbares.

[NOUS ne croyons pas devoir omettre ici un beau passage de Lactance, où il represente fort bien & l'injustice de tant de cruautez qu'on exerçoit contre les Chrétiens, & les vraies raisons qui portoient les Gouverneurs à en user de la sorte,& la maniere non pas des Martyrs,mais des magistrats qui » les traitoient avec une dureté si inhumaine.] 'Il est impossible, » dit-il, de representer en particulier ce qui s'est passé dans toutes » les parties du monde [Romain.] Car combien faudroit-il de » volumes pour des cruautez si barbares & si diverses? Chaque » Gouverneur s'est servi selon son humeur de la puissance qu'il » avoit receuë. Les timides qui craignoient qu'on ne leur repro- » chast de n'avoir pas fait tout ce qu'on leur avoit ordonné, ont » esté les plus hardis à aller mesme audelà. D'autres les ont imitez, Lact.l.5.c.11.p. 490.

ou parcequ'ils estoient naturellement cruels, ou par leur haine « particuliere pour les justes, ou pour plaire aux souverains, & « s'elever en flatant leur passion à des dignitez plus eminentes. «

p. 490. 'Il y en avoit qui se hastoient de nous oster la vie, comme celui « qui fit un peuple entier de Martyrs dans la Phrygie. Mais pour « ceux là, plus leur inhumanité estoit grande, plus elle nous estoit « favorable. Les plus redoutables estoient ceux qui se flatoient « d'une fausse apparence de bonté. Le boureau le plus dangereux « & le plus terrible, estoit celui qui ne vouloit tuer personne, qui « vouloit se pouvoir glorifier de n'avoir osté la vie à aucun inno- « cent. Car j'en ay entendu moy mesme de cette sorte, qui faisoient « vanité de n'avoir point repandu de sang dans la province qu'ils « gouvernoient. Leur vaine gloire estoit encore jointe à une veri- « table envie. Ils ne pouvoient souffrir que les Martyrs eussent « l'honneur de les avoir vaincus, & d'avoir remporté sur eux la « couronne d'une constance invincible. «

Ibid. O'n ne sauroit dire combien ces sortes de magistrats ont « inventé de tourmens pour venir à bout de leurs desseins par les « voies les plus cruelles. p. 491. 'Car ils s'y appliquoient comme à une « chose où il falloit qu'ils fussent victorieux ou vaincus, sachant « fort bien que c'estoit un vray combat qu'ils avoient à soûtenir « contre les Chrétiens. J'ay vu dans la Bithynie un de ces Gouver- « neurs dans une effusion de joie, & aussi glorieux que s'il avoit « subjugué une nation de barbares: & cela parcequ'un Chrétien « qui avoit resisté durant deux ans avec un fort grand courage, « avoit enfin paru s'abatre. «

Ibid. 'Ils font donc toutes sortes d'efforts comme en une chose où il « y va de leur honneur, & tourmentent les corps par les douleurs « les plus violentes, en evitant neanmoins surtout de les laisser « mourir dans ces douleurs. Est-ce donc qu'ils s'imaginent que la « mort seule nous rende heureux? Les tourmens ne suffisent-ils « pas pour nous acquerir la gloire d'une constance genereuse, & « une gloire d'autant plus illustre que les tourmens ont esté plus « grands? Cependant dans l'aveuglement ou les met leur opi- « niatreté, ils recommandent qu'on prenne grand soin de ceux à « qui ils ont fait donner la question; mais c'est pour la leur pouvoir « donner une autre fois. Ils veulent qu'on repare leurs membres, « & qu'on rétablisse leurs forces; mais c'est afin qu'ils puissent « souffrir de nouveaux tourmens. Peut-on rien voir de plus doux, « rien de plus charitable, rien de plus humain? Ils n'en feroient « pas tant pour leurs amis. Voilà ce qu'on apprend sous les Dieux: «

„ Voilà la bonté qu'inſpire le culte des idoles.

'Certes je ne trouve rien de ſi miſerable que ces magiſtrats, „ obligez de devenir les miniſtres de la fureur d'un autre, & les „ executeurs des commandemens impies de leurs Princes, & que „ cette malheureuſe neceſſité a trouvé ou rendu cruels. L'autorité „ qu'on leur a donnée n'a point eſté une dignité ni un honneur qui „ les ait relevez: c'eſt un triſte arreſt par lequel le Prince les a „ condannez à devenir des boureaux, & Dieu à ſouffrir des peines „ ſans fin. p. 490.

'Euſebe remarque encore, que l'injuſtice des perſecuteurs eſtoit ſi grande, que quoiqu'ils ne puſſent trouver aucun crime dans les Chrétiens, ils puniſſoient neanmoins la confeſſion du nom de J. C. jointe à la vie la plus innocente, comme le plus grand des crimes, & accordoient au contraire le pardon des plus grands crimes à ceux en qui ils ne trouvoient point d'autres merites que d'avoir renoncé à J. C. 'Nous voyons en effet que S. Theodore d'Amaſée ayant brulé un temple, ce qui ſelon eux eſtoit aſſurément tres criminel, le juge luy en promit neanmoins le pardon, & luy fit meſme eſperer de grandes recompenſes, pourvu ſeulement qu'il ceſſaſt d'eſtre Chrétien. Euſ. dem. l. 3. c. 5. p. 119. Nyſſ. v. Thd. t. 3. p. 583. b. c.

[La ſanctification & la gloire des Martyrs, ne fut pas le ſeul fruit que Dieu tira de la tyrannie des Princes Romains: il s'en ſervit encore pour l'avantage de divers peuples.] 'Car il y eut beaucoup de Chrétiens qui s'eſtant refugiez dans les pays barbares, y trouverent leur ſureté & le libre exercice de leur religion qu'ils avoient perdu dans leur patrie. Les barbares ſe faiſoient meſme un honneur de les recevoir avec d'autant plus d'humanité, que les Romains les avoient traitez avec plus de barbarie: [& on ne peut douter que Dieu ne les ait recompenſez de leur hoſpitalité, en leur faiſant profiter de l'exemple que leur donnoient ces ſaints Confeſſeurs.] Euſ. v. Conſ. l. 2. c. 53. p. 468. b.

'Dieu fit auſſi eclater à la honte des mauvais Chrétiens, la generoſité de quelques infideles, qui ayant receu chez eux des Chrétiens que l'on cherchoit, eurent autant de ſoin de les cacher qu'ils en euſſent pu avoir pour eux meſmes, & ne craignirent point de perdre de l'argent, de ſouffrir la priſon, & de s'expoſer meſme à la mort, plutoſt que de trahir ceux qui s'eſtoient confiez à leur foy. 'L'hoſpitalité de S. Alban d'Angleterre luy fut encore plus glorieuſe, puiſqu'elle luy procura une parfaite converſion, & enſuite le martyre. Ath. ſolit. p. 833. a. V. ſon titre. Bed. hiſt. l. 1. c. 7. p. 7.

ARTICLE XXI.

Constance conserve la paix dans les Gaules : De S.te Leocadie, S. Cucufas, & quelques autres Martyrs d'Espagne.

Lact. perf. c. 16. p. 13.

CETTE tempeste qui faisoit tant de ravages dans toutes les provinces de l'Empire, "laissoit neanmoins les Gaules dans une assez grande tranquillité, à cause de la moderation de Constance qui y regnoit : '& on pretend mesme qu'il avoit de l'inclination pour la religion Chrétienne. ["On pourra voir en un autre endroit] 'ce qu'il fit à l'égard de ses officiers & des magistrats Chrétiens; & comment aprés leur avoir donné le choix ou de demeurer dans leurs charges en sacrifiant, ou de les perdre s'ils le refusoient, il conserva dans leurs emplois ceux qui prefererent leur religion à leurs dignitez, & chassa les autres comme incapables de luy garder la foy, puisqu'ils la violoient à Dieu mesme. 'Eusebe témoigne assez clairement que cela se fit avant que Diocletien eust quitté l'Empire: [& il le faut mettre apparemment aussi-tost aprés le premier edit.] 'Ce Prince souffrit neanmoins qu'on abatist quelques eglises, pour ne pas s'opposer ouvertement à ce qui estoit ordonné par les deux Augustes : 'mais il ne donna jamais d'ordre pour en faire abatre aucune. [Il faut dire mesme qu'il en conserva plusieurs,] a puisqu'on trouve que quand la persecution fut cessée, "son fils fit ouvrir toutes les eglises qui estoient fermées.

Eus. l. 8. c. 13. p. 309. c. &c. — v. Const. l. 1. c. 16. p. 415. 416. — c. 18. p. 417. a. — Lact. perf. c. 15. p. 13. — Eus. l. 8. c. 13. 18. p. 309. d | 317. d. — a Sur. 31. jul. p. 362. — NOTE 21. — V. Constantin § 3. — V. § 30.

'Constance eut encore plus de soin des veritables temples de Dieu, qui sont les hommes; b& non seulement il ne prit aucune part à la persecution, mais il protegea mesme les Fideles de ses Etats, & les mit à couvert des maux qu'ils souffroient dans tout le reste de l'Empire. Ainsi les Gaules furent exemtes des malheurs de la persecution, & selon les termes d'Eusebe, les Chrétiens y jouissoient d'une paix profonde, & d'une entiere liberté. 'Ils remplissoient mesme son palais; & les ministres de Dieu qui y offroient sans cesse leurs prieres, en faisoient comme un temple & une eglise de J. C.

Lact. perf. c. 15. p. 13. — b p. 13 | Opt. l. 1. p. 44. a | Eus. p. 309. 317 | v. C. l. 1. c. 13. p. 413. d. — Eus. v. C. l. 1. c. 17. p. 416. c. d.

[Cependant comme il n'estoit que Cesar, & dans le second rang d'autorité; il ne faut point trouver étrange si quelques Gouverneurs ou pour satisfaire leur animosité propre, ou pour flater les Princes les plus puissans, ont persecuté les Chrétiens dans leur province : Mais on peut assurer sur la foy des auteurs les plus

V. S. Denys de Paris § 16.

authentiques que cela n'a pas esté bien loin. Aussi de tous les Martyrs des Gaules, "il n'y a que S. Peregrin Evesque d'Auxerre, & S. Jovinien son Lecteur, qu'on puisse assurer avec fondement avoir souffert aprés les edits de Diocletien. Ce fut apparemment en cette année mesme, si ç'a esté au mois de may auquel on en fait la feste. "Il se peut faire aussi que S. Julien & S. Ferreol aient souffert en ce temps là, l'un en Auvergne, l'autre à Vienne par la cruauté de Crispin. Mais on ne peut pas dire que cela soit assuré.]

V. S. Julien de Brioude note 2.

'Il y en a qui étendent à l'Angleterre la tranquillité dont jouit l'Eglise des Gaules, [& nous ne voyons rien qui y repugne.]

Alf. 2861 a.

'Pour "l'Espagne, que quelques uns pretendent avoir aussi esté exemte de la persecution de Diocletien, parcequ'elle estoit du departement de Constance, [nous n'avons pas les mesmes fondemens pour l'en exemter que nous avons pour les Gaules; & nous en avons mesme d'assez grands pour dire que la persecution y fut violente, soit parcequ'elle estoit plus eloignée de Constance, & plus à la vuë d'Hercule qui regnoit en Italie, "soit pour d'autres raisons qui ne nous sont pas connuës.] 'Il est certain 'au moins que le grand Osius de Cordoue confessa J. C. dans la persecution qui arriva sous Maximien [Hercule:] Ce sont ses termes. [Il paroist mesme necessaire "de mettre en cette année le martyre si celebre de S. Vincent commencé à çaragoce, & achevé à Valence dans la Tarragonoise le 22 de janvier.]

Note 22. Morin. pœn. l. 9. c. 19. § 10. p. 671 | Cyp. dis. 11. c. 75. p. 317.

V. Diocletien note 12. Ath. solit. p. 838. c. d.

V. S. Vincent § 3, 4.

'Prudence met nettement durant la persecution que Maximien faisoit à tous les Chrétiens, le martyre que "S.te Eulalie souffrit à Meride [dans la Lusitanie;] '& Bede dit que ce fut par sentence de Dacien, [qui a aussi condanné S. Vincent; ce qui se peut accorder, si nous voulons dire que Dacien estoit Vicaire d'Espagne.

Prud. de M. 3. p. 85. 87.

V. son titre.

Boll. mars, t. 2. p. 41, a.

Usuard, Adon, & les autres martyrologes, qui disent que S.te Leocadie vierge mourut dans la prison de Tolede, un peu aprés S.te Eulalie, portent que cela arriva encore sous Dacien On fait la feste de cette Sainte le 9 de decembre,] 'Son nom est celebre par divers Conciles de Tolede assemblez dans son eglise. 'Le IV. tenu en 633, luy donne "un titre inferieur à celui des Martyrs, 'peut-estre parcequ'on croit qu'elle est morte dans la prison, [& non par la sentence du juge: & on ne dit pas mesme qu'elle ait souffert aucun tourment.] 'Molanus écrit que ses reliques estoient le siecle passé "à S. Ghilain en Hainaut: [a] d'autres disent à Mons, d'où on écrit que Philippe II. Roy d'Espagne les fit

Bar. 9. dec. a.

Conc. t. 5. p. 1702. a.

Confessor.

p. 1729. c.

Mol. f. B. p. 268, 269.

302.

[a] Conc. t. 5. p. 1729. d.

raporter secrettement en la grande eglise de Tolede. Garcias Loaisa l'assure comme témoin oculaire. 'Baronius dit qu'elles furent receuës à Rome pour estre portées solennellement en Espagne. 'Il y a aujourd'hui à Tolede "trois eglises de son nom. &c.

Bar. 9. dec. a.

a. Conc. t. 5. p. 1719. c.

a Bar. 25. jul.

a Le martyrologe Romain met aussi S. Cucufas entre ceux qui ont souffert sous Dacien: [Mais nous ne voyons point d'où cela est pris. Ses actes "dont nous ne croyons pas d'ailleurs nous pouvoir servir,] 'le mettent dans la persecution de Diocletien, mais sous trois differens juges, Galere, Maximien, & Rufin. Adon les suit. 'Ce qui est certain, c'est que ce Saint a rendu la ville de Barcelone en Catalogne illustre par son triomphe. b Son nom se trouve dans les martyrologes de S. Jerome au 16 de fevrier. Quelques exemplaires de ce martyrologe le mettent encore le 25 de juillet, ce qui est suivi par ceux du IX. siecle, [1] & par beaucoup d'autres. 'Il est aussi dans un exemplaire du Sacramentaire de S. Gregoire.

Note 23.

Sur. 25. jul. p. 299. 300.

Prud. de M. 4. p. 88.

b Flor. p. 324. 2.

Sacr. n. p. 170. 171.

'Notker [& Adon] disent que son corps a esté transporté en l'abbaye de S. Denys auprés de Paris, & on assure qu'il y est encore aujourd'hui. 'Ses actes portent que Fulrad Abbé de S. Denys, le fit transporter le 16 de fevrier en un prieuré de son abbaye nommé Lebraha, "où aprés qu'il l'eut laissé quelque temps sans le mettre en terre, Hilduin [son successeur] le fit enfin porter en son abbaye, où il fut mis le 25 d'aoust 835, en une chapelle sous terre aux piez de S. Denys. 'Cependant les Espagnols pretendent avoir encore son chef & son corps en un monastere prés de Barcelone.

p. 171.

Sur. 25. jul. p. 300. § 11.

in saltu Vosago.

Flor. p. 324. 2.

'S. Just & S. Pasteur sont encore des victimes de Dacien, s'il en faut croire leurs actes qui sont forts courts, [& pleins cependant de paroles inutiles,] Ils portent que ces Saints nez de parens Chrétiens, estant encore enfans, quitterent l'ecole où ils alloient étudier les lettres humaines, pour aller voir les supplices dont on tourmentoit les Chrétiens, & declarer qu'ils estoient Chrétiens eux mesmes. Avant qu'ils l'eussent fait, Dacien averti de leur dessein, les fit prendre, & ordonna de les tourmenter cruellement: Ils s'animerent l'un l'autre avec une telle ardeur à tout souffrir pour J. C, que Dacien jugea bien qu'il ne se devoit pas attendre à les surmonter: & pour n'avoir pas la honte d'estre vaincu par des enfans, il commanda, sans leur faire endurer aucun tourment, qu'on leur allast promtement trancher la teste. Les Chrétiens leur bastirent ensuite une eglise, où leurs corps

Sur. 6. aug p. 84.

1. Florus, Usuard, Adon, Notker, Vandelbert.

furent enterrez chacun fous un autel feparé.

Complutum. 'La ville "d'Alcala de Henarés dans la nouvelle Caftille, fut le lieu de leur martyre, felon leurs actes,'& felon Prudence qui parle de ces Saints avec honneur, mais ne nous en apprend rien de particulier. 'Leur hiftoire eft décrite dans une ancienne hymne du breviaire de Tolede, de la mefme maniere que dans leurs actes. [L'hymne eft affez belle, mais il y a bien des fautes contre les regles des vers. Elle dit qu'il fe faifoit beaucoup de miracles au lieu où les Saints avoient fouffert.] 'S. Euloge les met entre ceux qui s'eftoient prefentez eux mefmes au martyre. [Florus, Ufuard, Adon, marquent leur fefte le 6 d'aouft.] 'Il y avoit un monaftere de leur nom prés de Cordoue au IX. fiecle. [a] L'Eglife cathedrale de Narbone eft auffi dediée fous le nom de ces deux Saints.

p. 14. Prud. de M. 4. p. 19. Bar. 6. aug. d. Eul. mem. l. 1. c. 16. p. 220. b. l. 2. c. 11. p. 254. c. a Gal. chr. t. 1. p. 364. 2. c.

V. S. Vincent § 8. [Nous ne repetons point ici ce que nous avons dit "autrepart de ce nombre infini de Chrétiens qu'on pretend avoir efté maffacrez à çaragoce par ordre de Dacien.]

'S. Acifcle martyrizé à Cordoue, comme nous l'apprenons de Prudence, [b] a fouffert en l'an 303, felon qu'on le cite de fes actes, [qu'on peut juger par là n'eftre pas fort anciens.] [c] Le martyrologe Romain marque que ce fut fous un juge nommé Dion. [d] Ceux de S. Jerome qui mettent la fefte le 18 de novembre, difent qu'on cueilloit ce jour là des rofes au lieu de fon martyre, 'Dieu voulant montrer par là quel a efté fon merite. Ufuard & Adon mettent la mefme chofe le jour de devant, & joignent à S. Acifcle une S.te Victoire, ce qui paroift venir de leurs actes. 'Baronius cite le breviaire de Tolede pour ces Saints. [Le tombeau de S. Acifcle eftoit un peu hors de Cordoue.] 'Car on marque qu'Agila Roy des Gots eftant venu affieger cette ville vers l'an 550, profana "le lieu où il eftoit. Il en fut auffi-toft puni, ayant efté "défait par ceux de Cordoue, & tué peu de temps aprés.' On pretend que Charlemagne apporta d'Efpagne les corps facrez de S. Acifcle & de S.te Victoire, & qu'il les mit à Touloufe dans l'eglife de S. Saturnin, où ils font encore.

Prud. de M. 4. p. 22. b Flor. p. 976. 2. c Bar. 17. fept. c. d Flor. p. 974. Ufu. Ado. Bar. 17. nov. c. Isi. H. chr. gr. p. 723. &c. &c. Sauff. p. 896.

[Ufuard & Adon marquent le 23 d'octobre la fefte de Saint Servand & de S. Germain Martyrs d'Efpagne. Le martyrologe Romain ajoute qu'ils foufrirent auprés de Cadis fous Viateur Vicaire des Prefets, qui peut avoir fuccedé à Dacien] 'Baronius cite leur hiftoire d'une hymne [1] du breviaire de Tolede, & de quelques nouveaux Efpagnols. 'Surius en dit quelques particularitez tirées d'un hiftorien moderne.

Bar. 23. oct. a. Sur. 23 oct. p. 362.

1. Je ne l'y ay pas trouvée.

ARTICLE XXII.

De S. Felix, S. Narcisse, & quelques autres Martyrs de Girone.

Prud. de M. 4. p. 88|Gr. T. gl. M. c. 92. p. 207.

'LA petite ville de Girone [dans la Catalogne, fut aussi enrichie par le martyre de S. Felix, [qu'Usuard, Adon, & divers autres mettent sous Dacien. Le nom de ce Saint est marqué au premier d'aoust dans les martyrologes de S. Jerome, dans Florus, Notker, & plusieurs autres.] 'Il est parlé de luy dans les actes de S. Cucufas, avec lequel on pretend qu'il vint d'Afrique en Catalogne, 'dans ceux de S.te Eulalie de Barcelone, a& dans S. Euloge de Cordoue, qui en dit assez de choses. [Outre les autres martyrologes, Adon raporte son martyre assez au long.] b On peut voir encore ce qu'en disent Vincent de Beauvais [& Pierre des Noels. Mais toutes ces pieces ensemble ne sont pas capables de faire une grande autorité. Nous avons] 'l'hymne du breviaire de Tolede où Baronius dit que son histoire est raportée. [Elle dit bien des choses de son martyre & de ses miracles. Mais je ne sçay quelle autorité elle peut avoir. Car il y a bien des choses dans ce breviaire fort nouvelles & fort méchantes. Elle dit que S. Felix, qui étudioit à Cesarée en Mauritanie, s'en vint à Girone ayant appris qu'on y persecutoit les Chrétiens. Cela a peu d'apparence.]

Sur. 25. jul. p. 298. § 1. 2.
Boll. 12. feb. p. 578. b.
a Eul. mem l. 1. c. 16. p. 220. b.
b Vinc. B. l 12. c. 134. 135. p. 497.
Bar, 1. aug. g.

Gr. T. gl. M. c. 92 p. 207. 208.

'S. Gregoire de Tours parle de son eglise à Girone, dont un voleur enleva beaucoup de richesses; & aprés avoir long-temps marché, il se retrouva sans y penser dans la mesme eglise avec tout ce qu'il en avoit volé: de sorte qu'il fut contraint d'avouer sa faute devant tout le monde. 'Le mesme Saint dit qu'il y avoit des reliques de S. Felix à Narbone dans une eglise de son nom, dont Alaric Roy des Visigots ayant fait abaisser la voute pour avoir plus belle vuë du palais, Leon son ministre qui le luy avoit conseillé, perdit aussi-tost la vuë. Les termes de Saint Gregoire pourroient signifier absolument [1] que les reliques du Saint estoient à Narbone. 'Mais il est certain que long-temps aprés luy, ceux de Girone pretendoient au moins en avoir une partie.

p. 208, 209.

Boll. 18. mars, p. 624. a.

'On raporte que Recarede [qui fut le premier Roy Catholique des Gots]sur la fin du VI. siecle, offrit une couronne d'or au tombeau de S. Felix Martyr à Girone. 'Berenger Evesque de Girone envoya l'an 1087, à l'Abbé de S. Udalric d'Ausbourg, 'des os, de la chair, & du sang de S. Felix; & il ajoute que l'Eglise

Velf. mon. p. 452. b.
Boll. 18. mars, p. 623. f.
p. 624. a.

1. *Hujus reliquia apud Narbonensem basilicam retinentur.*

de Girone regardoit ce Saint comme un Apostre & un Prophete, comme son Docteur, '& comme le Docteur de l'Espagne. Il envoya en mesme temps l'histoire de son martyre, & il marque qu'on en faisoit la feste le premier d'aoust. 'Il envoya aussi quelques os de S. Romain Martyr, compagnon de S. Felix, 'dont Bollandus dit qu'on fait aussi le premier d'aoust. [Je ne le trouve pas mesme dans Ferrarius.] b. a.b. d.

V. la note 23. 'Le mesme Berenger soûtient "qu'il faut distinguer S. Felix dont nous venons de parler, de celui qu'on appelloit, dit-il, Diacre de Saint Narcisse. 'Bollandus paroist admettre cette distinction; '& Velserus la soûtient. [a] Berenger ajoute que le corps du Diacre estoit à Paris, où il avoit esté transporté par le tres pieux Charle Roy des François, [c'est à dire sans doute par Charlemagne. On pretend en effet qu'il est aujourd'hui a Montmorenci à quatre lieuës de Paris. a. d. p. 621. Velf. p. 451. 452. a Boll. 18. mars, p. 624. 2.

Ce qu'on trouve de son histoire & de celle de S. Narcisse son Evesque, est compris dans la vie de Saint Afre, "qui n'est pas fort authentique, & dans celle de S. Narcisse mesme "qui l'est encore moins.] 'On pretend que S. Narcisse estoit Evesque de Girone, & que la persecution de Diocletien estant venüe, il s'en alla (ce qui n'est pas aisé à croire) à Ausbourg en Allemagne avec S. Felix, y convertit Sainte Afre, revint à Girone au bout de neuf mois, & aprés y avoir encore presché trois ans, il y fut martyrizé avec S. Felix, les payens l'ayant attaqué durant qu'il disoit la Messe, & l'ayant percé de plusieurs coups. NOTE 24. NOTE 25. Boll. 18. mars, p. 622. 623. 624. § 3 | Sur. 5. aug. p. 45. 46.

'On n'avoit à Girone aucune histoire de son martyre en l'an 1087, & on ne savoit pas mesme le jour de sa mort. [b] On l'y honoroit neanmoins comme "le pere de cette Eglise, comme un Pontife, & comme un Martyr de J. C. '& on y faisoit sa feste le 29 d'octobre, 'auquel on fait aussi celle de S. Narcisse de Jerusalem: & quelques uns pretendent que c'est le mesme. 'On la fait le mesme jour à Ausbourg. Le martyrologe Romain la met le 18 de mars avec celle de S. Felix son Diacre. Boll. 18. mars, p. 623. § 4. b 2. *Patris nostri.* § 4. p. 615. e. Velf. p. 476.

'L'Abbé de S. Udalric d'Ausbourg ayant demandé des reliques de S. Narcisse, [c] le mesme Berenger luy envoya seulement quelque chose des vétemens avec lesquels il avoit esté enterré; mais il dit qu'il n'avoit pu luy rien envoyer de son corps, parceque Dieu l'avoit conservé jusques alors tout entier sans aucune corruption: '& on pretend que ce miracle dure jusques aujourd'hui. 'On en dit encore d'autres choses dont on ne marque pas l'auteur. 'Les historiens d'Espagne raportent qu'en l'an 1286, les Boll. 18. mars, p. 623. 624. c p. 624. 2. d. e. f. p. 624. 625.

François qui s'estoient rendu maistres de Girone, y commirent beaucoup d'insolence, jusqu'à violer le tombeau du Saint, & luy rompre un bras: mais qu'il sortit de son tombeau une grande quantité de mouches, qui les incommoderent extremement par leurs piquures toutes mortelles. 'On marque que les reliques du Saint sont dans l'eglise de S. Philippe, où elles font beaucoup de miracles. Ceux du pays l'appellent Arcise.

Velf.p.448.2.

'C'est d'un Ange mesme que les Espagnols pretendent avoir appris que S. Eovald nommé dans le pays Saint-Hou, & Saint Sixte honorez à Celran au diocese de Girone, ont souffert le martyre sous Dacien: [Et neanmoins le nom d'Eovald donne lieu de croire qu'il n'a vécu que dans les siecles posterieurs.] Tout ce que l'on dit de ces Saints regarde la revelation de leurs reliques, [qui selon les circonstances qu'on en raporte, ne doit pas estre fort ancienne] On fait de ces deux Saints le 7 de may, & le 17 de juillet.

Boll.7.may,p. 134.135.

'On"croit aussi que sous Diocletien, & sous le Prefet Rufin, la ville de Girone vit encore dans son territoire le martyre des SS. Vincent, Oronce, & Victor,'dont les corps furent ensuite portez à Embrun. 'On en tira deux petits os pour donner à un Evesque nommé Ethere;'& Dieu glorifia ces reliques par quelques miracles, qui sont raportez par un témoin oculaire. 'Usuard, Adon, Notker, & plusieurs autres, marquent leur feste le 22 de janvier le mesme jour que celle du grand Saint Vincent de Valence. 'L'Eglise de Girone en fait le 30 du mesme mois depuis l'an 1522.

22.jan p 390. NOTE 26. p.391.§ 13.14. p.393. § 17. § 18.20. p.389. § 2. § 3.

'Les mesmes martyrologes, avec ceux de S. Jerome & Raban, marquent encore le 19 d'avril un S. Vincent à "Collioure dans le Roussillon.'Un martyrologe dit que l'on en a des actes;[a] & un auteur Espagnol nous en a en effet donné une histoire depuis peu de temps: 'Mais la date de l'an 303 de J.C, fait juger"qu'elle n'est pas fort ancienne.'Elle met ce Saint sous le gouverneur Dacien.

19.apr.p.620. § 2. Caucoliberi. § 3. a § 3.4. § 8.9. NOTE 27. § 4.

[Nous avons cru qu'il estoit à propos de ramasser ici tout ce que nous trouvons des principaux Martyrs d'Espagne qu'on met sous Diocletien, pour faire voir qu'il seroit difficile de soûtenir que cette province ait esté exemte de la persecution comme les Gaules. Car quoiqu'il ne faille pas ajouter egalement foy à tout ce qu'on dit de ces Martyrs, nous ne voyons pas neanmoins qu'il y ait lieu de douter qu'au moins S. Vincent & S.te Eulalie n'aient souffert en ce temps-ci. Et puisqu'il le faut avouer de S. Vincent, il est difficile de le contester des autres, qui ont souffert comme luy sous Dacien.]

ARTICLE XXIII.

De S. Marcellin Pape, & de quelques Martyrs de Rome & de Sicile.

[POUR nous arrester maintenant aux Saints que l'on trouve avoir souffert en l'an 304, il faudra mettre à la teste celui qui estoit le premier de l'Eglise par sa dignité, savoir le saint Pape Marcellin, si nous demeurons d'accord qu'il ait esté martyrizé, comme beaucoup d'auteurs le disent.] On le fait Romain fils d'un nommé Projecte. [a] Il succeda le 30 juin de l'an 296, à S. Caius mort le 22 d'avril de la mesme année. Il gouverna huit ans, trois mois, & 25 jours, selon les plus anciens monumens. [Ainsi "il doit estre mort le 24 d'octobre de l'an 304:] & en effet tous les Pontificaux, & tous les autres Latins qui parlent de luy, marquent sa mort en cette année. Eusebe fait la mesme chose dans sa chronique, [& il ne s'eloigne pas non plus des Latins, lorsqu'il luy donne neuf années d'episcopat.

"Tout ce que les auteurs un peu assurez nous apprennent de luy,] c'est que la persecution arriva de son temps, [b] & qu'il y "parut beaucoup. [Cette parole qui est de Theodoret peut servir "à appuyer, quoique non à assurer,] [c] ce que dit un Pontifical, qu'on pretend estre du VI. siecle, & tous les autres posterieurs, avec Bede & beaucoup d'autres martyrologes, qu'il eu la teste tranchée pour la foy. [Mais elle suffit au moins pour rejetter "les fausses histoires par lesquelles les Donatistes, & mesme beaucoup de Catholiques, ont voulu noircir sa memoire.] 'Ceux qui disent qu'il eut la teste tranchée, disent que ce fut avec les Saints Claude, Quirin, & Antonin, qu'on laissa son corps étendu sur terre durant 25 ou 35 jours, & qu'enfin le Prestre Marcel qui fut son successeur, l'enleva la nuit, & l'enterra sur le chemin du Sel dans le cimetiere de Priscille.

'Quoique, comme nous avons dit, il faille mettre sa mort vers le 24 d'octobre, [d] neanmoins sa feste est marquée le deuxieme de juin dans quelques anciens martyrologes, [e] ou le 26 de may dans Bede & dans tous les posterieurs: & le Pontifical qu'on pretend estre du VI. siecle, semble marquer ce jour là son inhumation. 'On croit que cela a pu venir d'une translation de son corps, [ou de quelque autre cause que nous ignorons.] 'Son siege ne fut rempli par S. Marcel qu'en l'an 308, sur la fin de may, [aprés avoir vaqué trois ans, six mois, & 25 jours.]

Marginal notes: Note 28. Note 29. ἐπέπρεψε. Note 30. Note 31.

Boll. 26. apr. p. 413. c. — a Buch. cycl. p. 272. — Boll. 26. apr. p. 412. — Euf. l. 7. c. 32. p. 284. b. — b Thdrt. l. 1. c. 2. p. 524. b. — c Boll. 26. apr. p. 413. 414. — p. 413. § 5. 7. — Boll. pont. 2. p. 41. a | Pagi, 304. § 9. — d Flor. p. 572. — e Boll. 26. apr. p. 413. § 5. 7. — pont. 2. p. 41. a. — c | 26. apr. p. 414. f.

Buch. p. 168. 'Le calendrier de Bucherius nous assure que S. Parthin [ou Parthene,] & S. Calocere, souffrirent le martyre à Rome le 19 may "de l'an 304, & furent enterrez dans le cimetiere de Calliste. Note 32. Boll. 19. may, p. 302. 'Leurs corps ont depuis esté transportez en l'abbaye de Moirmont prés S.te Menehoud au diocese de Châlons: & ils y estoient avant l'an 1074.

Buch. p. 259. 'S.te Bassille remporta aussi à Rome la couronne du martyre "le 22 de septembre.[*Il faut mettre encore apparemment le 12 de may 304, le martyre de S.te Sotere, celebre vierge Romaine, & de S. Pancrace. V. la perf. de Valerien § 6. *V. Sainte Sotere.

La ville de Catane en Sicile eut un glorieux Martyr en la personne de "S. Euple Diacre, qui ayant esté pris avec le saint Evangile qu'il lisoit & qu'il preschoit au peuple, ne le voulut point quitter que par la mort. Il fut presenté à Calvisien gouverneur de l'isle, le 29 d'avril, & fut decapité le 29 d'aoust.] V. son titre.

ARTICLE XXIV.

Des Martyrs d'Afrique en 304: Histoire de Mammaire.

Bar. 303. § 34. &c. 'L'AFRIQUE nous fournit encore de fort beaux memoires pour l'an 304, dans les actes "des Saints Saturnin, Dative, & leurs compagnons, 'qui ayant esté pris à Abitine, ville de la Proconsulaire, furent amenez à Carthage, & confesserent J. C. au milieu des tourmens devant le Proconsul Anulin le 12 de fevrier. On les fit particulierement souffrir, parcequ'ils s'estoient trouvez à l'assemblée de l'Eglise [& à la celebration des saints Mysteres,] contre la défense qu'on en avoit faite; & eux bien loin de rougir de ce crime pretendu, l'avouerent avec joie. 'Ils parlent mesme des assemblées de l'Eglise comme d'un devoir qui estoit d'une obligation absoluë, & que la loy de Dieu ne souffroit point qu'on omist par quelque raison que ce fust. V. leur titre. Boll. 11. feb p. 515. § 3| 516 b. p. 516. § 12. 14. 15. 17.

Aug. B. ps. 43. t. 3 p. 374. f. g. 'S. Augustin dit neanmoins que lorsque les Chrétiens fuyoient la persecution des infideles, ils ne tenoient pas d'assemblées. Mais la suite mesme fait voir qu'il l'entend des assemblées faites publiquement avec sollennité & avec eclat, comme on les faisoit de son temps; au lieu que le zele qu'avoient les Chrétiens pour celebrer les Mysteres durant la persecution, estoit temperé par la sagesse que demande S. Cyprien, pour ne le faire qu'avec precaution & avec tout le secret possible, & non avec la temerité que les Catoliques reprochoient aux Montanistes du temps de

de Tertullien. Que si nonobstant leurs precautions, Dieu permettoit qu'ils fussent surpris dans leurs assemblées, comme cela arriva aux Saints dont nous parlons,] '& en beaucoup d'autres rencontres, [ils benissoient Dieu de leur donner une occasion de souffrir quelque chose pour sa gloire.] Tert.apol.c.7. p.8.b.

'Les actes de Saint Saturnin portent qu'outre ces Saints, qui estoient prés de 50, il y en eut encore beaucoup d'autres, Evesques, Prestres, Diacres, & laïque, amenez de divers endroits de la province dans les prisons de Carthage, pour avoir assisté aux assemblées de l'Eglise, "ou pour avoir refusé de livrer les Ecritures: 'Car on en continuoit toujours la recherche. aS. Augustin dit qu'on avoit encore d'autres actes des Martyrs de ce temps là, où l'on voyoit qu'un particulier avoit donné sa maison pour y tenir l'assemblée des Fideles, & que des Martyrs avoient esté battizez dans la prison. Bar.303. § 60 &c. § 15. a Aug. p.col.c. 14.p.236.2.2. b|col.d.3.c.17. p.217.1.c.d.

NOTE 33. 'Le P. Mabillon nous a donné depuis peu les actes de quelques Chrétiens d'Afrique, 'dont le commencement au moins appartient à cette année. [Mais nous sommes obligez d'avouer d'abord "qu'il y a dans cette piece beaucoup de difficultez capables de la faire soupçonner ou d'alteration ou de supposition, & qu'il y a mesme lieu de craindre que ceux dont elle parle ne soient pas des enfans de l'Eglise Catholique, ni par consequent de veritables Martyrs. Neanmoins comme elle a quelque air d'antiquité, nous en marquerons ici les principales circonstances.] Anal.t.4 p.93. p.103.

'Un officier nommé Alexandre estant venu à Vage dans la Numidie, y fit prendre un nommé Mammaire 'agé d'environ 93 ans & demi, à qui on donne le titre de Pape [d'où il y a lieu de conclure qu'il estoit Evesque.] 'On amena encore alors à Vage quelques autres Chrétiens pris en diverses villes de la Numidie, savoir Felix Diacre, Albin, Vif, & Donat pris à Lambese, avec Victorien aussi Diacre, & Libase qualifié "le premier de sa ville; & Laurent, Faustinien, Ziddin, Crispin, & Leuce pris à Tamugade. Comme on menoit les cinq derniers par Tigise, 'une nommée Faustine dit tout haut qu'elle estoit Chrétienne; ce qui fit qu'on l'enchaina avec les autres. p.93. p.93.96. p.94. *prior civitatis.* p.95.

'On presenta tous ces Chrétiens à Alexandre, qui ayant receu la declaration qu'ils luy firent qu'ils estoient Chrétiens, & qu'ils ne demandoient que le martyre, on fit dresser un procés verbal, qu'il envoya avec les prisonniers au Proconsul Anulin, [de quoy il est difficile de voir la raison.] 'la Numidie ayant alors son gouverneur particulier nommé Florus, 'Cette compagnie fut enco- Ibid. Opt.l.3.p.71. Anal.t.4 p.95.

re augmentée de Faustin, & de Fauste sa femme, lesquels declarerent hautement qu'ils estoient aussi Chrétiens.

p.95. 'Ils furent donc tous conduits à Anulin, qui estoit alors dans la ville de Boseth, surnommée Amphoraria. Il les fit d'abord mettre p.96. dans un cachot; & au bout de quelques jours 'il se les fit amener à l'audience le jeudi 11 may, [ce qui convient à l'an 304] Il les interrogea sur leur religion; & comme ils eurent tous répondu qu'ils adoroient J. C. comme Mammaire, il les fit étendre sur le chevalet. On leur appliqua les torches ardentes sur les costez, & p.97. on leur dechira le corps avec des ongles de fer. 'On leur arracha ensuite les dents & la peau de la teste, au lieu de laquelle on leur mit un casque de fer, aprés quoy Anulin les fit remener dans le cachot.

p.98. 'Ils y demeurerent assez long-temps, jusqu'à ce qu'Anulin se les fit presenter de nouveau pour leur demander s'ils avoient pensé à eux, & s'ils souhaitoient d'obtenir l'indulgence & le pardon des Empereurs: à quoy ils répondirent; C'est au Seigneur « que nous demandons l'indulgence, pour recevoir ensuite de luy « la vie eternelle. Il les fit encore renfermer dans leur cachot, « p.99. 'd'où ils sortirent pour estre mis sur le gril, & ils souffrirent ce tourment en rendant graces à J. C.

Ibid. 'Anulin mourut alors selon ses actes, [ce qui peut estre arrivé p.100. vérs le commencement de l'an 305.] 'Et Maxime fait Proconsul en sa place par Maximien [Hercule,] estant venu à Boseth, fit battre Mammaire & les autres à coups de baston, & à coups de p.101. nerfs de bœuf. 'On ajoute que quelques jours aprés il leur fit encore arracher les doits & meurtrir le visage à coups de pierres: ensuite de quoy il les renvoya en prison, en leur faisant mettre des pointes [de fer] dans les piez. Mais dés le lendemain il les fit amener devant son tribunal, & comme ils défendoient la p.102. cause de la verité, 'il leur dit, Ne vous amusez point à toutes ces « folies: Tout ce que vous dites ne vous servira de rien: surquoi « ils luy répondirent; Il est vray, cela ne nous servira de rien pour « le present: mais cela nous servira beaucoup dans l'autre monde. « Maxime les fit mettre sur le chevalet, où on les dechira encore avec les ongles de fer, & on mit sur leurs plaies du sel, de la chaux, & du vinaigre. Enfin comme ni leurs corps, ni leur esprit ne cedoit point à ces tourmens, Maxime prononça la sentence, & les condanna à avoir la teste tranchée.

Ibid. 'On les mena pour cela hors de la ville de Boseth, & à peine p.103. eurent-ils fait 500 pas, que Mammaire tomba [de foiblesse:] 'de

forte qu'on luy trancha la teste au mesme endroit. Les autres furent menez sur une hauteur, où on les executa de mesme le dixieme jour de juin. Lucien Prestre, & Maximille femme d'un Senateur [de la ville,] enterrerent secretement leurs corps dans un mesme cimetiere, avec celui de Mammaire.

V. son titre. 'Annulin vivoit certainement encore, lorsque la celebre "Sainte Crispine fut couronné du martyre à Thebeste [ou à Tuburbe ville de l'Afrique Proconsulaire,] le 5 de decembre, [& autant que nous en pouvons juger, en l'an 304.] Elle avoit esté "precedée quelque temps auparavant par les Saintes Maxime, Donatille, & Seconde, [dont la sainteté est honorée par l'Eglise le 30 de juillet.] t. 3. p. 423 425. V. Sainte Perpetue note 1. p. 425.

ARTICLE XV.

De S. Florien, & de divers autres Martyrs de l'Illyrie & de la Thrace.

[IL faut ce semble raporter à l'an 304, le martyre de Saint Florien,] puisque selon ses actes, l'ordre de faire mourir tous les Chrétiens qui refuseroient de sacrifier, estoit encore alors assez nouveau. [Ces actes sont peu de chose; & il y a 'quelques termes qui peuvent marquer qu'ils ne sont pas bien anciens; ce qu'on peut aussi juger par tout le style. Sa confession n'est pas mauvaise, sinon qu'il] s'y presente luy mesme aux persecuteurs. 'Mais à la mort ce ne sont que miracles, "qu'on voudroit bien pouvoir dire estre ajoutez par un autre, [quoique cela ne soit pas aisé à croire.] 'La ville de Lauriac où il souffrit, qui estoit alors la capitale de la basse Norique, est aujourd'hui reduite au bourg de Lorch dans la haute Autriche: & le siege episcopal en a esté transferé à la ville de Passau. Boll. 4. may, p. 462. f. 1. p. 463. c d. p. 461. f. c.

'Ces actes portent donc que la persecution estoit si violente, que beaucoup de Chrétiens estoient obligez de s'aller cacher dans les montagnes, dans les roches, & dans les cavernes. Aquilin estoit alors Gouverneur de la Norique, & estant venu à Lauriac, il y fit de grandes perquisitions contre les Chrétiens, dont 40 furent pris & mis en prison, aprés avoir souffert long-temps de grands tourmens. [Les actes ne marquent point ce qu'ils devinrent,] 'mais on croit que ce sont ceux que les Eglises de Vienne & de Passau honorent avec S. Florien. p. 462. c. c.

1. *In diebus illis* (§1.) *ego vel commilitones tui*, *pour* & (§2.) *usque in hodiernum diem &c.* (§5.)

f. 'Pour ce Saint, il avoit autrefois porté les armes, & avoit esté "capitaine des gardes du Gouverneur. 'Il estoit Chrétien dés ce temps là, quoiqu'il ne se decouvrist pas. 'Il s'estoit depuis retiré dans une "ville 'qu'on croit estre aujourd'hui le bourg de Zeissel-maur prés de Tuln [sur le Danube.] 'Ayant appris les combats que ces quarante Chrétiens souffroient pour J. C, il s'en vint à Lauriac exprés pour souffrir luy mesme, & rencontra en chemin les soldats qui cherchoient les Chrétiens. Ils se saisirent de luy, & le menerent à Aquilin, qui aprés l'avoir fait fouetter deux fois, & luy avoir fait souffrir d'autres tourmens, le condanna à estre precipité dans la riviere d'Ens, [dont la ville de Lauriac n'estoit pas loin.] Cela fut executé le 4 de may, 'auquel [1] les martyrologes du IX. siecle, & divers autres, marquent sa feste: '& on croit qu'elle est aussi dans les martyrologes de S. Jerome, quoique l'endroit soit corrompu.

(Marges : p.463.a. — *princeps officii.* — p.462.e. — p.466.e.f. — *Cetiam.* — p.461.e.f. — p.463. — p.461.e.f. — Flor.p.499.)

'La feste de ce Saint est celebre ce jour là dans les dioceses de Vienne & de Passau, & dans quelques autres de ces quartiers là; & on le regarde comme l'un des patrons de l'Autriche. 'Il y a encore aujourd'hui une abbaye de Chanoines Reguliers qui porte son nom, assez prés de la ville d'Ens dans la haute Autriche, 'qu'on pretend tenir lieu de celle de Lauriac: & elle est environ à deux lieuës du bourg de Lorch.

(Marges : Boll. 4. may, p. 462.a. — a.b. — p.461.c.)

'Le Pape Luce III. envoya à Casimir Roy de Pologne, l'an 1183, le corps d'un S. Florien, qu'on honore beaucoup à Cracovie où il est, & on l'a pris pour un des patrons de la Pologne. On pretend que c'est celui de Lauriac, [quoiqu'on n'en donne pas de preuve,] & qu'on n'en trouve point non plus que son corps ait esté porté de la Norique à Rome.

(Marge : p.467.)

[C'est apparemment en 304 qu'il faut mettre] divers Martyrs "de la Pannonie, que la cruauté du gouverneur Probe fit passer de la terre au ciel. [Ceux que nous connoissons particulierement, sont S. Montan Prestre de Singidon martyrizé à Sirmich, S. Irenée Evesque de Sirmich mesme,] & Saint Pollion chef des Lecteurs de l'Eglise de Cibales, où il fut consumé par le feu. [Ces Saints souffrirent au mois de mars & en avril.

(Marges : 28. apr. p. 566. § 1. — V. S. Irenée de Sirmich, & S. Pollion)

Les actes de S. Saturnin & de S. Dative nous ont appris qu'on continuoit encore cette année la recherche des livres sacrez.] 'Il en est aussi parlé dans l'histoire des Saintes Agape, Quionie, & Irene, "lesquels souffrirent un glorieux martyre à Thessalonique au mois de mars & le premier d'avril de cette année. [Leurs

(Marges : Bar. 304. § 43. 44. — V. leur titre)

[1] Raban, Usuard, Adon, Notker, Vandelbert.

actes que nous avons déja citez, nous apprennent une chose considerable,] 'savoir qu'il y avoit des sergents & des soldats § 44. chargez d'obliger les Chrétiens à renoncer à J. C. par écrit. 'Et P.Al.c.5.p.14. en effet S. Pierre d'Alexandrie joint ceux qui avoient signé avec a. ceux qui avoient sacrifié.

V.son titre. 'Nous avons parlé autre-part du martyre que "Saint Philippe Anal.t.4.p. Evesque d'Heraclée dans la Thrace, souffrit à Andrinople le 22 134. octobre de cette année, comme nous croyons, avec S. Herme son Diacre: S. Severe Prestre de la mesme Eglise les suivit le lendemain.

ARTICLE XXVI.

De S. Calliope & divers autres Martyrs d'Orient.

'ON croit que S. Calliope fut crucifié à Pompeiople dans la Boll.7.apr.p. NOTE 34. Cilicie"en l'an 304, le propre jour du Vendredi-saint, qui 659.c|662.a. estoit le 7 d'avril. [Ses actes ont quelque chose de beau & d'ancien: NOTE 35. "& cependant il est difficile de les regarder comme une piece d'autorité. C'est pourquoi nous nous contenterons de dire] 'que ce Saint perdit son pere avant que de naistre, mais fut g.p.83. § 1. elevé dans une grande pieté par sa mere nommée Theoclie. Ayant quitté son pays, qui estoit la ville de Perge dans la Pamphylie, pour eviter la persecution, 'il fut pris neanmoins à Pom- § 1.2. peiople en Cilicie, & amené à [Numere] Maxime gouverneur de la province. Il protesta qu'il vouloit mourir Chrétien, & presenter à J.C un corps & une ame toute pure: '& comme on § 3. luy brisoit tout le corps avec des fouets armez de plomb, la vuë des biens & des douceurs que J.C. luy promettoit, le rendit insensible à ce tourment.

'Il fut ensuite mis en prison, a où sa mere le vint trouver, non § 5. pour l'affoiblir par ses larmes, mais pour le fortifier au contraire a § 6. par la joie qu'elle témoigna de se voir mere d'un Martyr, '& lorsqu'il § 7. eut esté condanné à mourir sur une croix, l'histoire porte qu'elle obtint des executeurs qu'il fust crucifié la teste en bas, afin qu'il fust distingué en cela de J. C. Il fut attaché à la croix le jeudi de Pasque, [que nous appellons le Jeudi-absolu,] & y mourut le lendemain sur le neuf heures du matin. 'On ajoute § 8. que sa mere en embrassant son corps, & en glorifiant Dieu, rendit aussi son esprit en paix.

'Les Grecs font leur grand office de S. Calliope le 7 d'avril. p.659.660.

p.660.d. Quelques Latins à leur imitation le marquent le mesme jour. '& Baronius l'a mis de mesme dans le martyrologe Romain.

[Nous croyons devoir mettre aussi en l'an 304, le martyre celebre que souffrirent dans la Cilicie les Saints Taraque, Probe, & Andronic, sous le Proconsul Numere Maxime. Ils furent interrogez dés le 25 de mars, & ne consommerent leur martyre que le 11 d'octobre, aprés avoir souffert plusieurs fois la question:] '& on les traita avec tant de cruauté, que le peuple en murmura contre Maxime. 'Les Chrétiens qui les enterrerent malgré toutes les precautions du Proconsul, envoyerent l'histoire de leur martyre aux Fideles d'Icone, en les priant de la repandre dans les provinces voisines. — V. leur titre. — Tar.b.p.54. — p.57.59. — p 1.2.

[Si les actes de S. Dulas sont veritables, il faut dire que ce Saint a souffert vers le mesme temps que S. Taraque.] Car on pretend que Maxime gouverneur de la Cilicie a esté le juge de l'un & l'autre avec les mesmes officiers, & dans des circonstances fort semblables. [C'est ce qui fait que nous en parlons ici, quoique ces actes ne disent point sous quel Prince il a souffert.] On donne à ce Saint le nom de Tatien avec celui de Dulas. 'Il semble "qu'il demeuroit dans la ville de Zephyrie, environ à six lieuës de celle de Tarse [du costé de l'Occident,]'quoiqu'il fust originaire de celle de Pretoriade dans la mesme province, "environ huit lieuës plus loin vers l'Occident. 'Il estoit d'une naissance considerable, mais Chrétien dés son enfance & serviteur de J.C, comme le portoit son nom. 'Il passoit dans l'esprit de tout le monde pour un homme irreprochable, qui avoit beaucoup de religion, & un grand amour pour la justice. 'Il semble qu'il portoit le Pallium [des philosophes, comme plusieurs Chrétiens ont fait.] — Sur.15.jun.p. 205.§1. — §11. — V. la note 36. — §3.11. — vingt milles — §3. — §1. — §2.

§1. 'Les officiers du gouverneur Maxime ayant esté faire par son ordre une perquisition [des Chrétiens] dans tout le pays, arresterent le Saint à Zephyrie, & le menerent à Pretoriade où estoit Maxime, qui ayant alors à faire la visite de quelques villes, fit garder le Saint en prison jusqu'à son retour. 'Quand il fut revenu, il fit souffrir au Saint un grand nombre de tourmens en trois audiences qu'il tint en six ou sept jours, comme on le peut voir dans les actes, '& dans l'abregé que les Grecs en font dans leurs Ménées: [Car nous ne nous croyons pas obligez de specifier toutes ces choses, "les actes ne nous paroissant pas aussi assurez que nous le souhaiterions.] — §2. — Men.jun p.115. — Note 36.

Sur 15.jun.p. 207.§11. 'Aprés tant de tourmens, Maxime qui vouloit s'en aller à Tarse,

ordonna d'y conduire Dulas avec les autres prisonniers. Mais le Saint tomba mort aprés avoir fait environ huit lieuës de chemin; & Maxime ordonna de jetter son corps en quelque fondriere. Il se rencontra que c'estoit assez prés de Zephyrie, dont les habitans [Chrétiens] ayant trouvé son corps, l'enterrerent avec honneur, se rejouissant de posseder comme Martyr, celui qui les avoit toujours edifiez par l'exemple de sa vertu. 'Les Grecs font sa feste le 15 de juin, [d'où elle à passé dans le martyrologe Romain.]

Men.p 115.

'Ce fut encore Maxime ou Maximien gouverneur de Cilicie, qui fut le ministre dont Dieu se servit pour couronner S.Sozon à Pompeiople [Et c'est peut-estre sur cela] [a]que Baronius dit que ce Saint a souffert sous l'Empereur Maximien; [ce que je ne trouve marqué nullepart.] Les Grecs en font memoire le 7 de septembre, & le martyrologe Romain à leur imitation. 'Leo Allatius cite ses actes faits par Metaphrastre. [b]Baronius croit que ce sont ceux que nous avons dans Surius. [Ils peuvent bien neanmoins n'estre pas de luy; mais ils n'en sont pas meilleurs. La composition en est greque, & les faits peu edifians.

sept.p.108| Ugh.t.6.p. 106 3|Sur. p.82. a Bar.7. sept.c. All de Sim.p. 127. b Bar.ut sup.

V. leur titre

Le martyre de S.Cyprien & de S.te Justine "arriva apparemment aprés que Diocletien fut revenu de Rome à Nicomedie "sur la fin de cette année. Ces deux Saints avoient déja souffert divers tourmens dans la Phenicie, sous un gouverneur qu'on appelle Eutolme, & furent ensuite envoyez à Nicomedie, où Diocletien leur fit aussitost trancher la teste. Nous ne parlons point ici de la conversion celebre de S Cyprien, arrivée par les efforts mesmes qu'il fit pour oster à S.te Justine l'honneur de sa virginité.] 'S.Theoctiste eut aussi part à leur couronne pour les avoir saluez.

V. Diocletien § 21.

Phot.c.184.p. 420.

NOTE 37.

'Quelques uns mettent encore "dans la Phenicie non seulement le commencement, mais aussi la consommation du martyre de S.Ananie Prestre, dont on dit qu'ayant esté pris [en l'an 303,] aussitost aprés la publication des edits de Diocletien, & ayant alors souffert divers tourmens, il fut retenu en prison 'jusque sous un nouveau gouverneur nommé Maximien ou Maxime, qui aprés divers autres tourmens, le fit enfin jetter dans la mer avec Pierre son geolier, & sept soldats que l'exemple de la patience du Saint avoit convertis 'On met leur mort le 25 de fevrier, [c]ou en des jours approchans. [Ainsi c'estoit en 304.] [d] Aussi divers anciens martyrologes marquent leur feste le 25 de fevrier. 'Les Grecs en font le 26 de janvier. [Leurs actes en disent beaucoup

Boll 25.feb.p. 491.d. p.492.b.c. p.493.d. p.495.d. c p.491. § 4. d § 3. § 1|Men. p.450| Ugh.t.6.p. 1201.

d'autres choses: mais ils sont pleins de divers faits peu probables qui diminuent extremement l'autorité que leur simplicité leur pourroit donner sans cela. "Il est mesme difficile de dire s'ils ont souffert dans la province de Phenicie, ou si ç'a esté dans une ville nommée Phenice,]comme il y en avoit une dans l'isle de Crete connuë par l'histoire de S.Paul. V. la note 35. Act. 27. v. 12.

["S.Didyme donna à Alexandrie l'exemple d'une charité aussi ingenieuse qu'ardente, en exposant sa reputation & sa vie pour tirer la sainte vierge Theodore, du lieu infame auquel la justice des injustes l'avoit condannée. Il en fut recompensé par le martyre dont il fut couronné le 5 d'avril, apparemment en cette année.] V. son titre.

ARTICLE XXVII.

Martyre de S. Timothée & S.te Thecle.

Eus. l. 7. c. 13. p. 308. d. 'EUSEBE dans son histoire ecclesiastique ne parle point des Martyrs dont il estoit temoin oculaire, [c'est à dire de ceux de la Palestine:]mais il promet d'en faire un ouvrage particulier. n. p. 168. 1. a. 'Nous avons en effet cet ouvrage, quoique confus en beaucoup d'editions, avec le 8.e livre de son histoire. M.r Valois l'en a distingué, & l'a intitulé *Des Martyrs de Palestine*. de Pal. c. 3. p. 321. a. b. 'Nous apprenons donc de ce livre, qu'en la deuxieme année de la persecution, [qui, comme nous croyons, commença selon luy en l'an 304 à Pasque,] Saint Timothée remporta à Gaza la couronne promise à ceux qui combatent pour la verité. Car aprés avoir souffert mille tourmens par la cruauté d'Urbain, qui estoit alors gouverneur de la Palestine, enfin il fut consumé à petit feu, & donna par sa patience invincible, une preuve certaine que sa pieté & sa charité estoit parfaite. Men. p. 210. 211. 'Les Grecs en font le 19 d'aoust: [& on l'a mis le mesme jour dans le martyrologe Romain. Que si c'est le veritable jour de sa mort, "il faut dire que ç'a esté en l'an 304.] Note 38. Boll. 26. feb. p. 648. e. 'On trouve que vers l'an 400, les reliques du glorieux Martyr "Timothée estoient honorées à Gaza dans une eglise de son nom. V. la note 40.

Eus. de Pal. c. 3. p. 321. b. 'S.Agape & S.te Thecle combatirent, [& souffrirent les tourmens]en mesme temps que luy & ils furent tous deux condannez à estre exposez aux bestes. n. p. 175. a. c| Men. p. 211. 'On fait la feste de S.te Thecle le 19 d'aoust, avec celle de Saint Timothée. Les Grecs semblent dire qu'elle estoit "de Bizye en Thrace. [Nous ne savons pas le lieu ni Βυζύης.

ni le temps de ſon execution.] Celle de S. Agape ſe fit à Ceſarée, mais fut differée juſqu'au 20 de novembre 306, comme nous le dirons alors.

Euſ. de Pal. c. 6. p. 326. c| 327. a.

L'AN DE JESUS CHRIST 305, DE LA PERSECUTION 3.

'On avoit cru que S. Agape & S.te Thecle devoient eſtre expoſez aux beſtes dans "des jeux celebres qui ſe firent [à Ceſarée quelque temps aprés leur condannation:] & ce bruit ſervit à animer la pieté de ſix jeunes hommes, [qui ſouhaiterent d'eſtre les compagnons de leur martyre.] 'C'eſtoient Timolaüs natif du Pont, Denys qui eſtoit de Tripoli en Phenicie, Romule Soudiacre de Dioſpolis [dans la Paleſtine,] Paeſe & Alexandre Egyptiens, & un autre Alexandre qui eſtoit de Gaza. Ces ſix Chrétiens s'eſtant lié les mains, 'pour montrer qu'ils eſtoient reſolus au martyre, vinrent en courant ſe preſenter à Urbain lorſqu'il alloit déja à l'amphitheatre, & luy declarerent qu'ils eſtoient Chrétiens. Leur hardieſſe donna de l'étonnement au Gouverneur, & à ceux qui l'accompagnoient. On les envoya en priſon, où peu de jours aprés 'ils eurent pour compagnie un ſecond Denys, qui leur fourniſſoit ce qui leur eſtoit neceſſaire pour le corps; & un Agape different de celui dont nous avons parlé, mais qui avoit auſſi confeſſé J.C, & avoit eſté eprouvé par divers tourmens.

c. 3. p. 321. b. V. la note 38. c. d. p. 322. a.

'Ces huit Saints eurent enfin la teſte tranchée à Ceſarée le 24.e jour de mars, 'auquel le martyrologe Romain marque leur feſte. [Ainſi ce fut en 305.] On croit que ce ſont eux auſſi qui ſont marquez le meſme jour & le precedent, ſous des noms un peu differens, dans les martyrologes de S. Jerome, & dans Notker. 'Les Grecs en font une memoire le 24 de mars: amais le 15 du meſme mois ils en font leur grand office, mettant un Publie au lieu de Paeſe. 'Les Egyptiens honorent auſſi ce jour là S. Agape & ſes compagnons. [Ainſi puiſqu'il ſont honorez par toute l'Egliſe, la conduite extraordinaire des ſix premiers ne doit point paſſer pour une temerité indiſcrette, mais eſtre reverée comme un mouvement ſingulier du S. Eſprit.]

a. Boll. 24. mars, p. 478. 479. Men. p. 210. a p. 122-126. Boll. 24. mars, p. 479. c.

ARTICLE XXVIII.

Changement de Princes: La perſecution s'éteint ou diminue dans l'Occident.

'TANT que les Princes [Diocletien & ſes collegues] avoient eſté favorables aux Chrétiens, il n'y avoit eu rien de plus heureux & de plus floriſſant que leur Empire. 'Mais comme ils

Euſ. l. 8. c. 13. p. 308. 309| n. p. 168. 1. b. c. c. 13. p. 309. a. b.

changerent tout d'un coup la paix de l'Eglise en une guerre tres cruelle, l'état de l'Empire suivit celui de l'Eglise, & sa tranquillité se changea en un moment en des troubles & en des calamitez deplorables. 'Dés les premiers jours de la persecution, Diocletien se vit "deux fois en danger d'estre brulé au milieu de son palais à Nicomedie, [partie par les foudres du ciel, partie] par la malice de ceux [qui vouloient faire retomber ces embrasemens sur les Chrétiens.] 'La frayeur qu'il en conceut luy saisit tellement l'esprit, qu'il en demeura toute sa vie dans une apprehension continuelle de voir la foudre tomber sur sa teste. 'Il y eut en mesme temps diverses revoltes dans l'Armenie & dans l'Orient.

Lact. pers. c. 14. p. 12. — V. Diocletien § 19. — Eus. or. Const. c. 25. p. 601. a. — hist. l. 8. c. 6. p. 298. b.

'Mais ce qui eut de plus grandes suites, fut que Diocletien qui estoit venu à Rome pour y triompher au mois de novembre 303, n'ayant pu souffrir plus d'un mois la liberté avec laquelle le peuple Romain se railloit de ses defauts, & s'en estant allé à Ravenne sur la fin du mois de decembre, les incommoditez de ce voyage & de la saison luy causerent une maladie lente, qui le reduisit enfin à l'extremité le 13 decembre de l'an 304: & il ne put sortir du palais de Nicomedie où il estoit retourné, qu'au mois de mars de l'an 305. Son esprit en fut affoibli aussi-bien que son corps, & il n'avoit de la raison que par intervalles.

Lact. pers. c. 17. p. 15.

'Galere se servant de cette foiblesse pour satisfaire le desir qu'il avoit d'estre Auguste, l'obligea de se demetre de l'Empire 'le premier jour de may ["en l'an 305,] à Nicomedie. Maximien Hercule le fit le mesme jour à Milan. Galere fut en mesme temps declaré Auguste en Orient, & Constance en Occident. 'Mais Severe & Maximin qu'on fit alors Cesars, [dependoient tous deux de Galere,] le premier ayant toujours esté à luy, l'autre estant son neveu, & tous deux luy devant à luy seul leur elevation. Constance se contenta de son ancien partage, qui comprenoit les Gaules, l'Espagne, & l'Angleterre. Galere prit pour luy l'Illyrie, la Thrace, & l'Asie mineure: Severe eut la Pannonie, l'Italie, & l'Afrique; & Maximin eut l'Egypte & la Syrie.

c. 18. p. 16. — c. 19. p. 17. 18. — Ibid. § 22. — V. Constantin § 5, 6.

Ce changement de l'Empire peut avoir apporté aussi quelque changement dans les affaires de l'Eglise, selon les differentes qualitez de ces Princes. On ne peut douter que la persecution ne soit entierement cessée dés lors dans l'Espagne, aussi-bien que dans les autres provinces de Constance.] 'Eusebe le dit positivement; & il le dit encore de l'Italie, de la Sicile, de la Mauritanie, & de l'Afrique, assurant que la persecution n'avoit continué dans tous ces pays que durant les deux premieres années, & que

Eus. de Pal. c. 13. p. 345. b. c.

Dieu avoit voulu les epargner à cause de la foy & de la simplicité des Fideles. [Il se peut bien faire que Severe qui gouvernoit l'Italie & l'Afrique au nom de Constance, quoiqu'en effet il dependist de Galere, y ait diminué la violence de la persecution. Mais il est difficile de croire qu'il l'ait entierement appaisée, luy qui estoit tout à Galere, le plus grand ennemi des Chrétiens.]

'Aussi pour l'Italie, nous apprenons d'Eusebe mesme que Maxence y ayant usurpé l'Empire[à la fin de 306,]commanda à ses sujets de cesser la persecution contre les Chrétiens. 'Et le Pape Marcellin estant mort le 24 d'octobre en l'an 304, l'Eglise Romaine demeura sans Evesque jusqu'au 18 may de l'an 308,[ce que nous ne pouvons guere attribuer qu'à la persecution,] comme l'ancien Pontifical le dit assez clairement. [Ainsi il ne faut pas s'étonner "si l'on met en l'an 305 le martyre que S. Janvier Evesque de Benevent, S Sosie Diacre, & quelques autres dont on fait le 19 de septembre, souffrirent à Pouzoles dans la Campanie sous Draconce & sous Timothée son successeur. Ils peuvent bien neanmoins avoir souffert dans les premiers mois de l'année avant la demission de Diocletien.]

hist.l.7.c.14.p. 310.c. — Buch.cycl.p. 272. — V. Saint Janvier.

'Pour l'Afrique, S. Optat favorise d'abord Eusebe, en disant que "le Concile de Cirthe se tint aprés la persecution: ᵃ Car on sçait d'ailleurs qu'il se tint en l'an 305. Mais ce fut dés le 4 ou 5 de mars: [& il est assez difficile de comprendre que la persecution fut cessée dés ce temps là, deux mois avant la demission de Diocletien. Ce qui est certain par S. Optat mesme, c'est que] 'les eglises n'estoient point encore renduës aux Chrétiens, [& qu'ils ne jouissoient pas encore d'une entiere paix;] ᵇ qui ne leur fut accordée que par Maxence[en 307, ou seulement "en 311.]

Opt.l.1.p.39. — V. les Donatistes § 4, 5. — ᵃ Aug. in Cre. l.3.c.27.p 185. 1.b|col.d.3.c. 17.p.216.2.d. — Opt.l.1.p.39. c. — ᵇ p.41.a. — Note 39.

ARTICLE XXIX.

La persecution augmente dans l'Orient.

[MAIS si nous disons qu'il y avoit encore quelque reste de persecution dans l'Occident, il faut parler bien d'une autre maniere de l'état des autres Eglises.] 'Car dans toutes les provinces qui sont vers l'Orient depuis la Libye d'un costé, & l'Illyrie de l'autre, on voyoit des troupes innombrables de sacrez athletes combatre pour la cause de J.C, & vaincre en une infinité de manieres. [Tous ces pays estoient partagez, comme nous avons dit, entre Galere & Maximin:] 'Ce que nous avons "dit autrepart de la maniere dont le premier traitoit tous ses sujets,

Euf. de Pal.c. 13 p.345.b. — V. Constantin § 8. — Lact.pers.c.21. 23 p.19-22.

pour satisfaire sa cruauté & son avarice, peut faire comprendre jusqu'où alloit sa barbarie contre les Chrétiens, dont il avoit toujours esté l'ennemi.

c.21.p.20. 'Il inventa contre eux une nouvelle maniere de bruler, dont il se servoit aprés avoir employé les tourmens de la question. Car aprés qu'on les avoit liez [à un poteau,] on faisoit audessous d'eux un petit feu doux, qui n'estoit que pour leur bruler la plante des piez, & leur rostir la peau jusqu'à ce qu'elle s'ouvrist, & laissast les os decouverts. On allumoit ensuite des torches, dont on éteignoit la flamme [afin qu'il n'en restast que les charbons,] & on leur appliquoit ces tisons sur tous leurs membres, sans excepter aucune partie de leurs corps. Mais on avoit soin en mesme temps de leur faire avaler de l'eau fraiche, & de leur en jetter sur le visage, depeur que la chaleur ne les desseichast trop, & ne les fist mourir avant que leur chair eust esté toute rostie. Neanmoins aprés qu'ils avoient esté une bonne partie du jour dans ce supplice, on souffroit que la secheresse penetrast jusqu'aux entrailles, & qu'ils finissent enfin leurs douleurs avec leur vie.

p.20. 'Quand ils estoient morts on jettoit leurs corps dans le feu; & aprés qu'ils estoient brulez, on prenoit leurs os, & on les brisoit pour les reduire en poudre, & jetter cette poudre dans l'eau.

Tar.pal.p.287-289. 'Car les persecuteurs envioient extremement aux Saints l'honneur que l'on rendoit à leurs reliques, comme on le voit particulierement dans les actes originaux de S. Taraque. [Les payens voyoient avec plaisir employer ces horribles supplices contre les Chrétiens.] 'Mais Galere s'y estant une fois accoutumé, s'en servit ensuite indifferemment contre tout le monde, & les autorisa par des loix.

Lact.pers.c.21, 22.p.20.

[Maximin n'avoit garde de ne pas suivre les sentimens de son oncle, à qui il devoit toute sa vaine grandeur. "Il ne passoit pas pour estre tout à fait sanguinaire: mais hors cela l'histoire le represente comme un des plus méchans Princes qui ait jamais esté.] Entre ses vices il avoit celui d'estre extremement timide & superstitieux, & d'avoir un grand respect pour le culte des demons & des idoles. C'est pourquoi il n'osoit entreprendre aucune chose, quelque petite qu'elle fust, sans consulter les devins & les oracles. Aussi les magiciens & les autres imposteurs tenoient le premier rang dans sa Cour, comme les gents les plus religieux & les plus agreables à ses pretenduës divinitez. Il leur distribuoit les gouvernemens des provinces, & tout ce qu'il leur pouvoit donner de plus grand.

V.Constantin § 5.

Eus.l.8. c.14.p. 311.c.d.

"Il sacrifioit tous les jours dans son palais. Tous les animaux qui se mangeoient sur sa table avoient esté immolez par ses prestres en presence des autels; & on ne luy servoit rien qui n'eust esté offert en sacrifice, ou souillé par le vin qui avoit esté presenté aux idoles; de sorte qu'on ne pouvoit manger avec luy sans participer à ses sacrileges: Et c'est ce qui ne s'estoit point pratiqué sous les autres Princes. 'Il faisoit elever des temples dans toutes les villes, & rebastir ceux qui tomboient de vieillesse.

Lact.pers. c.37. p.33. | Eus.l.8. c.14.p. 311.d.

'Il établit dans chaque ville, "mesme jusque dans les bourgs, un grand prestre qui estoit audessus de tous les autres du mesme lieu, pour avoir soin des idoles, ᵃ pour offrir tous les jours des sacrifices à tous ses dieux, [mais surtout] pour veiller avec les anciens sacrificateurs sur la conduite des Chrétiens, 'les empescher de bastir [des eglises,] & de faire aucun exercice de leur religion, public ou particulier; les arrester mesme de leur autorité, & les obliger à sacrifier, ou les mettre entre les mains des Gouverneurs [pour les punir.] Il prenoit pour cela un des plus qualifiez du lieu. 'Audessus de ces grands prestres il institua dans chaque province un pontife, qu'il choisissoit entre ceux qui avoient le plus paru dans les dignitez civiles & dans l'administration des affaires publiques des villes, & il leur donnoit "des gardes avec plusieurs [autres] soldats pour executer leurs ordres. 'Il y avoit avant luy de ces pontifes; [mais il n'y en avoit peut-estre pas dans toutes les provinces;] & ils ne jouissoient pas des mesmes honneurs. 'Il releva encore la dignité & de ces pontifes & des grands prestres, par les ornemens qu'il leur fit prendre, & qui estoient les mesmes, à ce qu'on pretend, que ceux des officiers de la Cour.

κατ' πάντα τόπον. | δορυφορίας. | d|l.9.c.4.p.350. b|Lact.pers.c. 36.p.32. a Lact.p.32. | Ib|Eus.p.311. d|350.b. | Eus.n. p.169.2. c.d. | Lact. pers.c.36. p.32. n.p.441.

'Ce tyran ne craint point de dire que d'abord qu'il vint en Orient, voyant que les juges bannissoient un grand nombre de Chrétiens, il ordonna qu'on n'exerçast aucune cruauté contre eux, & qu'on se contentast de les rappeller à leur ancienne religion par les exhortations & par la douceur: à quoy il ajoute que l'execution de cet ordre fit qu'on ne vit plus de Chrétiens bannis ni maltraitez dans l'Orient. [Mais l'effet dement entierement ses paroles, & Eusebe qui les raporte,] 'nous assure que la superstition de Maximin luy fit persecuter les Chrétiens avec encore plus d'ardeur & de violence que n'avoient fait tous les autres. 'S. Gregoire de Nazianze & S. Jerome, reconnoissent aussi-bien qu'Eusebe, qu'il a persecuté l'Eglise avec plus de cruauté que ni Diocletien ni Maximien Galere.

Eus.l.9.c.9.p. 360.361. | c.4.p.350 b|l. 8.c.16.p.311.c. d|de Pal. c.4.p. 322.d. | Naz.or.3.p.20. p.93.d|319.b| Hier.in Zac. 14.p.285.d.

Euſ. de Pal. c. 4. p. 323. 324. 'Il envoya des ordres partout, (ce qui ne s'eſtoit point encore fait,) pour commander à tout le monde, ſans exception, d'offrir publiquement des ſacrifices, & obliger les magiſtrats des villes de les y contraindre: C'eſt pourquoi l'on entendit auſſi-toſt partout les herauts, aller de ruë en ruë pour faire commandement de la part du Prince aux hommes, aux femmes, & aux enfans, de s'aſſembler dans les temples [pour ſacrifier:] & 'les Tribuns χιλίαρχοι. ayant par écrit une liſte de tous les habitans, les appelloient p. 323. d. chacun par leur nom. 'C'eſt ainſi qu'il excita une nouvelle perſecution en la troiſieme année de la perſecution generale.

[Il n'eſtoit pas ſeulement ennemi de la foy Chrétienne, mais encore de la chaſteté que J. C. commande & inſpire à ſes Lact. perſ. c. 38. ſerviteurs.] 'Car outre ſes autres crimes, ſes debauches & ſes p. 33. 34 | Euſ. l. 8. c. 14. p. 312. b. c. impudicitez alloient bien audelà de tout ce qu'on en oſeroit dire: & comme il n'avoit garde de punir dans les autres ce qu'il faiſoit le premier, tout eſtoit plein de deſordre & d'abomination Euſ. l. 8. c. 14. p. 312. c. dans ſes Etats, 'ſans que le crime trouvaſt nullepart aucune reſiſtance que parmi les Chrétiens. Car pour eux, comme ils meprisoient la mort, ils eſtoient audeſſus de tout ce que la violence pouvoit exiger d'eux contre leur devoir.

[Ainſi dans la perſecution generale chaque ſexe avoit encore c. ſa perſecution particuliere.] 'Les hommes aimoient mieux ſouffrir les chaines, la faim, la ſoif, les mines, le fer, le feu, les cloux, les croix, les dents des beſtes, eſtre jettez au fond de la mer, avoir les membres brulez ou coupez, les yeux crevez ou arrachez, tout d. le corps eſtropié, 'que de rien faire contre la veritable religion, & de quitter Dieu pour les idoles. Et les femmes de leur coſté animées par la parole de Dieu d'un courage non moins invincible que les hommes, endurerent les unes les meſmes tourmens [pour le nom de J.C,] afin de remporter les meſmes couronnes, & les autres ayant eſté enlevées pour des plaiſirs criminels, perp. 133. a. dirent leur vie plutoſt que de perdre leur chaſteté. 'Il y en eut un fort grand nombre qui n'ayant pu conſentir aux deſirs infames [ſoit du tyran, ſoit] de ceux à qui il donnoit le gouvernement des provinces, endurrerent conſtamment toutes ſortes de geſnes n | 312. d. & de tourmens avant que de finir leur vie par le ſupplice. 'Euſebe releve particulierement le courage de Sainte Dorothée, [dont nous parlerons en un autre endroit.]

ARTICLE XXX.

Galere publie de nouveaux edits contre les Chrétiens.

[EN mesme temps que Maximin renouvelloit la persecution dans la Syrie & dans l'Egypte, Galere faisoit apparemment la mesme chose dans l'Asie mineure, dans la Thrace, & dans d'Illyrie.] 'Car nous trouvons dans l'histoire de S. Theodore d'Amasée, que la persecution s'eleva tout d'un coup par les edits que Maximien [Galere] & Maximin firent publier, lesquels condannoient tous les Chrétiens à la mort, & n'accordoient la vie qu'à ceux qui se souilleroient en mangeant des viandes qui auroient esté offertes au demon. [Nous ne voyons point en effet le temps auquel nous puissions mieux raporter] 'cette troisieme tempeste arrivé sous Maximien Galere, "dans laquelle S. Acace souffrit à Byzance. On voyoit courir par toutes les provinces des edits de sang, qui ordonnoient aux Gouverneurs avec des menaces terribles, de punir sans misericorde par les plus horribles supplices, ceux qui refuseroient d'adorer les Dieux. On ordonnoit aussi aux officiers des troupes de remettre prisonniers entre les mains des juges ordinaires, les soldats qui tomberoient dans cette pretenduë rebellion, afin qu'ils les fissent punir.

Nyss.v.Thd.t.3.p.582.1.b.d| Sur.9.nov.p.230.§1.

Boll.8.may, p.762.§1.

V. son titre note 2.

[Il faut ce semble raporter encore à ce temps-ci ce que nous lisons dans S. Chrysostome,] 'que durant le cours de la persecution, on vit tout d'un coup publier partout des edits cruels & barbares, pour obliger tout le monde à denoncer les Chrétiens qui se cachoient, sans excepter ni maris, ni peres, ni enfans, ni freres, ni amis: de sorte que la nature devenuë ennemie d'elle mesme, les familles armées pour se détruire, toutes les loix renversées par cette tyrannique loy, remplissoient l'Orient de confusion & de trouble, & donnoient au demon la joie de voir chacun repandre le sang de ses plus proches, puisque c'est veritablement tuer un homme, que de le livrer à celui qui luy veut oster la vie.' J. C. qui avoit predit tous ces maux, pouvoit aisément les arrester. Mais il estoit de sa sagesse de faire eclater davantage la foy & la force de ses serviteurs, afin de leur faire remporter de plus illustres couronnes, & il estoit de sa grandeur de faire que ses ennemis mesmes verifiassent malgré eux la certitude de ses paroles.

Chry.t.1.or.51.p.566.b.

d.e.

c.d.

[Tout ce que nous venons de dire nous donne lieu de croire que les changemens arrivez dans l'Empire, avoient donné d'abord quelque treve à la persecution : & il est aussi fort probable que Galere & Maximin voulurent signaler leur nouvelle autorité en la ralumant, soit à la fin de l'an 305, soit au commencement de l'année suivante,] 'comme le martyre de S. Appien arrivé au commencement d'avril, lorsqu'on publioit les edits de Maximin, '& celui de S. Acace marqué le 8 de may peu aprés leur publication, [donnent lieu de le juger.

Euf.de Pal.c. 4.p.313-325.d. Boll.8. may, p. 766. § 21.

Cette espece de treve qui peut avoir duré une grande partie de cette année, n'empesche pas qu'on ne puisse mettre en ce temps là le martyre "de S.Cyr enfant de trois ou quatre ans, & de S.te Julitte sa mere.] 'Ils souffrirent à Tarse le 15 de juillet, peu aprés l'edit general de Diocletien contre les laïques mesmes: [Et ce ne fut pas neanmoins sous Maxime qui estoit Proconsul de Cilicie en 304,] mais sous Alexandre, qui du gouvernemment de l'Isaurie estoit passé à celui de la Cilicie. Cet Alexandre estoit extremement cruel: 'Aussi tous les martyrologes, mesme ceux de S. Jerome, disent sur le 16 de juin, qu'il y eut jusques à 404 Martyrs couronnez avec S. Cyr & S.te Julitte.

V.leur titre. Combf.act.p. 234.235.240. Flor.p.597.598.

ARTICLE XXXI.

Martyre de S. Agape & de quelques autres dans la Palestine.

L'AN DE JESUS CHRIST 306. DE LA PERSECUTION 4.

'La nouvelle tempeste qui s'eleva contre l'Eglise par les edits de Maximien Galere & de Maximin, jetta tous les Chrétiens dans la consternation. 'Chacun se dispersoit de costé & d'autre afin de pourvoir à sa fureté, & toutes les provinces estoient dans une confusion horrible, ["Ce fut dans ce trouble que] 'le grand-pere de S. Basile se retira avec sa femme dans les forests du Pont, [s'ils ne l'avoient fait dés auparavant.] [a] Ils y demeurerent durant environ sept ans; [c'est a dire jusqu'à la publication de l'edit de Galere, en l'an 311.

Euf.de Pal.c. 4.p.324.a. p.322.d. Naz.or.20.p. 319.b.d. a p.320.a. NOTE 40.

'Ce fut aussi alors que Dieu fit paroistre la vertu admirable du jeune "Appien, qui osa aller arrester Urbain gouverneur de la Palestine, prés à offrir publiquement des sacrifices en consequence des ordres de Maximin. On fit souffrir au Saint d'horribles tourmens, & trois jours aprés on le jetta dans la mer à Cesarée

Euf.de Pal.c.4. p.323.325. V.son titre.

Cesarée le 2 ou le 5 avril de cette année. 'S. Edese son frere le suivit quelque temps aprés à Alexandrie dans son action & dans le genre de son martyre. c.5.p.316.

'S. Ulpien fut couronné à Tyr en un âge peu avancé, le mesme jour à peu prés que Saint Appien. Il fut fouetté cruellement, souffrit d'autres tourmens horribles, & enfin fut aussi jetté dans la mer, mais enfermé dans un sac de cuir avec un chien & un aspic; 'ce qui estoit l'ancien supplice des parricides, dont Baronius parle amplement; '& il remarque qu'on ne s'en servoit plus alors, parcequ'il estoit trop cruel pour les plus grands crimes, quoiqu'il ne le parust pas trop aux idolatres pour les Chrétiens. p.325.d. Bar.3.apr.c.

'La ville de Cesarée en Palestine vit [encore] cette année un martyre illustre en la personne de S. Agape.[a] Il avoit souffert les tourmens avec S. Timothée, & avoit esté condané à estre devoré par les bestes dés l'an 304, ou au moins en 305 avant le 24 de mars, comme nous l'avons marqué "en son lieu, 'aprés avoir souffert trois fois la prison. [Depuis sa condannation,] il avoit souvent paru dans l'amphitheatre avec des criminels, [prés à estre exposé aux bestes.] Mais le Gouverneur avoit toujours differé l'execution de sa sentence, soit par compassion, soit dans l'esperance que sa patience pourroit se lasser. 'Et "il n'estoit pas seul dans cette malheureuse conduite, qui abatoit quelquefois les plus courageux. [Nous pourrons parler "autre-part de Donat,] 'qui fut appliqué neuf fois à la question par Flaccin Prefet [du Pretoire,] par Hierocle gouverneur [de la Bithynie,]& par Priscillien successeur d'Hierocle; ensuite de quoy on le retint encore en prison, 'd'où il ne sortit qu'au bout de six ans par l'edit de Galere publié le 30 d'avril 311. [Ainsi il y avoit esté mis en cette année mesme ou la precedente, & il faut dire par consequent que Flaccin y fut Prefet du Pretoire sous Galere.] Euf.de Pal.c. 6.p.326.c. a p.327.a|c.3. p.321.b. V. § 25. c.6.p.327.a. V. § 18. Lact.inst. l.5.c. 11.p.491. V. Lactance perf.c.16.p.13. 14. c.35.p.31.

'Pour revenir à S. Agape, Maximin estant venu à Cesarée, & y faisant celebrer des jeux pour le jour de sa naissance, [b] crut ne pouvoir mieux divertir le peuple que par le martyre de ce Saint. 'On l'amena donc à l'amphitheatre avec un esclave condanné à mesme peine que luy pour avoir tué son maistre; & l'on vit en cette occasion une image de ce qui estoit arrivé en la personne de J.C & de Barrabas. Car l'homicide eut sa grace, '& le peuple témoigna par de grands cris approuver cette action de misericorde. Maximin fit venir aussi Agape devant luy, & offrir de luy donner de mesme sa grace [pourvu qu'il renonçast à la religion: mais le Saint repondit d'une voix haute, qu'il n'avoit point esté Euf.de Pal.c. 6.p.32 d. b p.327.a. b. c.

condanné pour aucun crime, mais parcequ'il adoroit son Createur, & qu'il estoit prest de tout souffrir avec joie pour une si juste cause.

d. 'En mesme temps [il quitta l'Empereur, &] courut audevant d'une ourse qu'on avoit laschée contre luy, afin d'en estre plus promtement devoré. [Son desir fut exaucé,] quoique l'ourse ne luy eust pas entierement osté la vie. [C'estoit l'ordinaire en ces occasions que les gladiateurs achevassent à coups d'épée ceux que les bestes avoient epargnez.] Mais pour le Saint on le remena en prison, où il vécut encore un jour; & le lendemain on le jetta dans la mer avec des pierres attachées aux piez.' Les Grecs en font la feste le 19 d'aoust, avec celle de S. Timothée & de S.te Thecle, [qu'il avoit eus pour compagnons dans son premier combat. Le martyrologe Romain la met encore le 20 de novembre,]qu'Eusebe dit avoir esté [1] le jour de son martyre, [soit de son combat dans l'amphitheatre en la presence de Maximin, comme il paroist que c'est son sens, soit de sa mort qui arriva le lendemain.

Men.p.210.211. — Euf.de Pal.p. 326.c.

[L'on peut mettre en 306,]le martyre de S. Anicet, à qui on donne le titre de Comte, & de S. Photius ou Photin "son cousin ou son frere, si l'on veut avoir quelque égard à ce que disent leurs actes & les Ménées, Qu'aprés avoir repris publiquement Diocletien à Nicomedie, & avoir souffert par son ordre divers tourmens, ils passerent trois ans en prison, aprés quoy ils consommerent leur martyre dans une fournaise. [Mais & leurs actes, & l'histoire assez longue qu'en font les Ménées, ne contiennent que des prodiges Metaphrastiques, & audelà, dans lesquels neanmoins ils ne s'accordent pas toujours.] Leurs actes portent qu'ils souffrirent le 2 de septembre. Les Grecs en font leur grand office le 12 d'aoust, 'auquel on les a mis dans le martyrologe Romain. 'On pretend que beaucoup de Chrétiens furent martyrizez avec eux.

Sur.2.sept.p. 12|Men.12.aug. p.132 134. — ἀδελφιδοῦς. — Bar.12.aug.f. — Sur.p.12.§2.

ARTICLE XXXII.

De divers Martyrs: Constantin & Maxence sont faits Empereurs.

Chry.t.1.or.51. p.566.b.

'CE fut, selon S. Chrysostome, dans un renouvellement de persecution, [& ainsi apparemment en l'an 306,]qu'arriva l'histoire celebre de S.te Domnine, qui se jetta dans une riviere

1. Eusebe dit que c'estoit le vendredi. Cependant le 20 estoit le mécredi en 306.

vers Hieraple en Syrie avec ses deux filles Sainte Berenice & Sainte Prosdoce, pour mettre leur foy & leur pudeur hors des tentations que leur foiblesse leur faisoit craindre. [Nous en traitons plus amplement en parlant de Sainte Pelagie,] 'qui peu auparavant, selon S. Ambroise, estoit morte à peu prés de la mesme maniere à Antioche.

Amb. virg. 3. l. 3. p. 478. d. e. f.

[Il faut apparemment mettre en cette année] le martyre que souffrirent à Edesse en Mesopotamie "S. Gurie & S. Samone. Ils estoient prisonniers dés le temps de Diocletien & du gouverneur Antoine: & ils consommerent enfin leur martyre le 15 de novembre, aprés des tourmens horribles, sous Musone, que [Maximin] y avoit, dit-on, envoyé exprés pour persecuter les Chrétiens.

V. leur titre. Sur. 15. nov. p. 339-348.

[Si Galere avoit renouvellé ses ordres contre eux dés la fin de 305, comme cela est aisé à croire, on peut mettre en 306" le martyre celebre que S. Theodore simple soldat endura à Amasée dans le Pont vers le 17 de fevrier, sous un juge nommé Publie, pour avoir brulé un temple de Cibele. On croit qu'il eut bien-tost pour compagnons au mesme lieu S. Eutrope & S. Cleonique, "condannez par Asclepiodote, qui pouvoit estre le mesme que Publie; & ensuite S. Basilisque, qui ayant esté pris à Amasée, receut la couronne à Comane sous le gouverneur Agrippa.

V. S. Theodore. V. S. Basilisque.

Ce fut aussi, comme nous croyons, en l'an 306 que "S. Acace souffrit le martyre à Byzance le 8 de may.] 'Il estoit soldat ou Centenier [dans la Thrace] sous un Tribun nommé Firme, lequel en consequence des nouveaux edits de Galere, interrogea tous ses soldats en particulier sur leur religion, & en perdit plusieurs par ses menaces ou par ses caresses. Mais S. Acace s'estant toujours trouvé invincible aprés avoir esté tenté trois fois, Firme le renvoya à un officier superieur nommé Bibien, 'qui avoit aussi plusieurs autres Confesseurs à examiner. [On ne voit pas ce qui arriva de ceux-ci. Pour S. Acace, Bibien le traita avec une effroyable cruauté, partie à Perinthe ou Heraclée, partie à Byzance;] '& puis il le remit entre les mains de Flaccin qualifié Proconsul d'Europe, 'qui aussi-tost le condanna à estre decapité. 'C'estoit là l'humanité que sa femme qui estoit Chrétienne, avoit pu obtenir de luy. Car on pretend qu'elle luy avoit fait promettre par serment de ne point faire languir les Martyrs par de longs supplices.

V. son titre. Boll. 8. may, p. 762. § 2. § 3. § 19. § 20. 21. § 20.

'Ce fut en [cette] quatrieme année de la persecution, selon Baronius, ["ou peut-estre en la suivante,] que S. Pierre d'Alexan-

V. S. Pierre d'Alex. § 7. Bar. 305. § 20. 21.

drie fit ses Canons penitentiaux, où l'on avoit les differentes especes de chutes & de blessures que beaucoup de Chrétiens receurent dans cette guerre furieuse. 'L'Eglise y fut encore affligée d'une plaie plus profonde & plus dangereuse, "par le schisme que Melece Evesque de Lycople y commença dans l'Egypte.

396 § 44. V.S. Pierre d'Alex. § 8.

[Cette mesme année apporta un nouveau changement, & de nouveaux troubles dans l'Empire. Car Constance estant mort le 25 de juillet, "Constantin son fils luy succeda dés le mesme jour. Quoiqu'il ne fust pas encore Chrétien, neanmoins] 'son premier soin fut de rétablir la veritable religion: & la premiere loy qu'il publia, fut pour donner aux Chrétiens une entiere liberté, 'en faisant ouvrir toutes les eglises, permettant qu'on ordonnast partout des Evesques, [rendant peut-estre aussi ce qu'on avoit osté aux Eglises & aux particuliers,] '& faisant plusieurs autres choses en leur faveur, que son pere n'avoit point encore faites.

V. Constantin § 7, 8. Lact. pers. c. 24. p. 23. inst. l. 1. c. 1. p. 8. Sur. 31. jul. p. 362. Socr. l. 1. p. 7. b. c.

[Trois mois aprés que Constantin eut esté declaré Empereur, "Maxence prit le mesme titre à Rome le 28 d'octobre; ce qui causa une infinité de guerres & d'autres maux, dont nous pourrions parler ici; puisqu'on peut dire que ce fut la punition des cruautez qu'on exerçoit contre les Chrétiens. Mais comme c'est une partie considerable de l'histoire du grand Constantin, nous nous contentons presentement de ce que nous trouvons dans Eusebe,] 'Que Maxence voulant paroistre d'abord "avoir plus de conduite & de douceur que les derniers Princes, il commanda dés l'entrée de son regne à tous ses sujets de cesser la persecution qu'on faisoit aux Fideles. Eusebe assure mesme qu'il témoigna aimer la vraie religion jusqu'à faire semblant d'embrasser la foy Chrétienne; & cela pour plaire au peuple & pour flater les Romains. [Il paroist donc par là aussi-bien que par l'histoire de S. Taraque, que le Christianisme s'acqueroit l'estime & l'amour des peuples, dans le temps qu'on faisoit les plus grands efforts pour l'abolir. Car jusqu'à Diocletien, les histoires authentiques nous representent toujours les peuples comme les plus grands ennemis des Chrétiens, & plus animez contre eux que les magistrats mesmes qui les condannoient.]

Ibid. 9. Eus. l. 8. c. 14 p. 310. b. c. δεξιός.

'Maxence quitta bientost ce faux masque de bonté pour se signaler par toutes sortes de corruptions & de cruautez. Il n'est pas marqué neanmoins qu'il ait jamais persecuté les Chrétiens; & il est mesme plus croyable qu'il ne le fit pas, comme nous le dirons dans la suite.]

c. d | 311.

ARTICLE XXXIII.

Martyre de S.te Theodosie & de S. Domnin en Palestine: Les payens las de tuer les Chrétiens leur crevent un œil, & leur brulent le jarret.

L'AN DE JESUS CHRIST 307, DE LA PERSECUTION 5.

Note 41.

'EUSEBE met en cette année les martyres de S.te Theodosie vierge,"arrivé le propre jour de la Resurrection,'qui estoit le 6 d'avril, ou le 2 du mesme mois;'de S.Domnin le 5 de novembre, '& d'Auxence dont il ne marque pas le jour. Urbain gouverneur de Palestine fut le ministre de la couronne que ces Saints remporterent à Cesarée.

Euf.de Pal.c 7. p.328.a.b. c.d. p.328.329.a.

'S.te Theodosie estoit de Tyr: & quoiqu'elle n'eust pas encore 18 ans entiers, elle ne laissoit pas d'avoir une rare sagesse. Voyant un jour devant le tribunal du juge quelques Chrétiens qu'on luy presentoit chargez de chaines, parcequ'ils confessoient le royaume de Dieu; elle s'approcha d'eux,"tant pour avoir l'honneur de les voir, que pour les prier de se souvenir d'elle lorsqu'ils seroient avec Dieu.

p.328.a. φιλοφρονημένη.

'Cette action parut un crime: La Sainte fut prise à l'heure mesme par les soldats, & menée au juge. 'Elle fut interrogée sur sa religion, & ayant confessé qu'elle estoit Chrétienne, [a] le Gouverneur qui estoit d'une humeur cruelle & brutale, luy fit dechirer les costez & le sein jusques aux os avec des ongles de fer, sans que de si cruelles douleurs l'empeschassent de conserver la paix de son ame, & de la témoigner par la joie qui paroissoit sur son visage. 'Les nouveaux Grecs disent qu'elle souffrit les tourmens sans dire un seul mot, & sans faire aucun soupir. Ils ajoutent que durant les tourmens, le juge la pressant de sacrifier, elle luy dit » hardiment avec un visage gay; A quoy songez vous de me parler » de cela, vous qui voyez que Dieu m'a fait la grace d'estre du » nombre de ses Martys? Le juge irrité de ce mepris, la fit tourmenter plus qu'auparavant:'& comme elle respiroit encore, il la fit jetter dans la mer.

b. Boll 2 apr.p. 61.c. a Euf. p.328 b. Boll.2 apr.p. 61.e. Euf.p.328.b.

'En mesme temps il condanna les Confesseurs qu'on luy avoit presentez, à aller travailler aux mines de cuivre qui estoient à Pheno dans la Palestine.

c.

'On croit que les reliques de S.te Theodosie ont esté depuis transportées à Constantinople le 29 may, [b] auquel les Grecs en

Boll.9.apr.p. 62.b.c|64.a.b. b p 61.62.

p.61. § 2.3. p.62. § 9. font une fort grande solennité. 'Ils en font encore memoire le 2 & le 3 d'avril,'& les Latins en font aussi ces deux jours, mais en meslant diverses fautes dans la verité de l'histoire. Usuard & Adon la mettent le 2, les martyrologes de S. Ierome & Raban le 3. 'On pretend avoir de ses reliques en divers endroits de l'Occident, 'particulierement à Monstier en Der, [ou Montirandé] dans le diocese[non] de Troies, mais de Châlons, [où on l'appelle Sainte Thuise.]

p.63.§ 13.14. § 12. Gal chr.t.4 p. 326.2.c.

Euf.de Pal.c. 7.p.318.c.d. 'S. Domnin estoit connu de tout le monde dans la Palestine, à cause de la liberté genereuse [avec laquelle il défendoit la verité:] & il avoit déja confessé J. C. beaucoup d'autres fois, ce qui le rendoit encore beaucoup plus illustre. Urbain le condanna au feu le 5 de novembre, auquel le martyrologe Romain en met la feste 'à l'imitation des Grecs. [a] Un menologe en fait une assez longue histoire, & luy donne plusieurs compagnons. [Mais il y a apparemment en cela beaucoup de fausseté, ou de confusion.]

Men.p 78.79. a Ugh.t 6 p. 1124.1125.

Euf.de Pal p. 318.329. 'Pour Auxence, tout ce que nous en savons, c'est que c'estoit un vieillard saint & venerable, & qu'aprés la mort de S. Domnin, il fut condanné à estre dechiré par les bestes. [Je ne le trouve point dans le menologe ni dans le martyrologe Romain.

On met aussi en la cinquieme année de la persecution, le martyre que "S.te Euphemie, cette Vierge si celebre dans l'Orient, & mesme dans l'Occident, souffrit à Calcedoine dans la Bithynie, sous un juge nommé Prisque.] V. son titre.

Ibid. 'Outre ceux qui emporterent la couronne du martyre, il y eut un grand nombre de Fideles qui acquirent le glorieux titre de Confesseurs. 'Car les Gouverneurs ayant horreur de tant de carnages, commençoient à epargner la vie des Chrétiens. Les plus cruels estoient rassasiez de sang, ou las de le repandre. Ils avouoient enfin qu'il estoit honteux de souiller les villes par le massacre de leur citoyens, & qu'il n'estoit nullement honorable aux Princes qui vouloient passer pour bons & pour humains, de décrier leur gouvernement par des cruautez si étranges. Ils trouverent donc qu'il estoit à propos d'étendre cette bonté pretenduë jusques aux Chrétiens, '& de leur remettre la peine de mort.

hist l 8.c.12.p. 306.d.

p.307.a.

p.306.d. 'Mais leur indulgence fut le comble des maux[de l'Eglise, & elle rendit la persecution encore plus dangereuse & plus insupportable que n'avoit fait leur cruauté.]'Aussi cette fausse misericorde estoit une invention de la cruauté de Maximin, & elle alloit à couper aux Chrétiens les mains, les piez, le nez, les

Lact.perf.c. 36.p.32.

oreilles. 'Mais ſon effet le plus ordinaire, & ce que les perſecuteurs regardoient comme le comble de la douceur, eſtoit de leur arracher l'œil droit, & d'y mettre enſuite le feu, & de leur bruler le jarret gauche avec un fer chaud, en ſorte qu'ils ne pouvoient plus s'en ſervir. 'La honte eſtoit jointe dans ce ſupplice à la cruauté; & un auteur remarque que ceux qu'on avoit traitez de la ſorte, eſtoient infames, & dechus du droit de citoyens.

Euſ.l.8.c.12.p 307.a.

Suid.ſ p.741.a.

'Cependant les perſecuteurs ne s'en contentoient pas encore, & ils envoyoient ces Chrétiens travailler aux mines, moins pour tirer du profit de leur travail, que pour la ſatisfaction qu'on avoit de les tourmenter, ſans parler des autres peines qu'on ajoutoit à celles là. On ne ſauroit conter, dit Euſebe, le nombre de ceux qui furent traitez de la ſorte. 'On les condannoit par troupes à ce nouveau genre de ſupplice. On employoit les meſmes rigueurs, non ſeulement contre les hommes, mais auſſi contre les femmes & les enfans. 'Euſebe commence dés cette année à parler de l'exercice de cette cruelle miſericorde dans la Paleſtine: 'mais il paroiſt qu'elle ne receut ſa derniere perfection que l'année ſuivante, où elle fut confirmée par l'ordre de Maximin.

Euſ.p.307.a.

v.Conſ.l.1.c. 58 p.438.a.

de Pal.c.7.p. 318.c.d.

c.8.p.330.b.c.

ARTICLE XXXIV.

Cruauté d'Urbain gouverneur de Paleſtine: Il eſt puni: Licinius eſt fait Empereur.

'NOus avons dit que le 2 ou le 6 avril de cette année, Urbain avoit envoyé une compagnie de Confeſſeurs aux mines de Pheno, '& le 5 de novembre il y en envoya encore d'autres, aprés leur avoir fait bruler le jarret. "S. Silvain Eveſque [de Gaza] eſtoit de ce nombre. 'Sa cruauté trouva encore d'autres inventions inconnuës juſques alors: car il eſtoit ingenieux à faire le mal. 'Il enferma "S. Pamphile & d'autres dans les priſons aprés leur avoir fait ſouffrir divers ſupplices: 'Il condanna quelques hommes qui eſtoient avancez en âge, à eſtre faits eunuques, & puis à aller travailler aux mines, & meſme il en condanna trois à ſe battre à coups de poings comme les gladiateurs. 'Les Grecs font la feſte des uns & des autres le cinquieme de novembre, appellant les premiers Eupſyque & Cartere, & les trois autres, Timothée, Theophile, & Theotime. 'Ces trois Saints ne voulurent jamais apprendre l'exercice infame auquel on les

Euſ.de Pal.c. 7.p.318.a.c.

c.d.

V.ſon titre.

d.

V.ſon titre.

p.329.a.b.

a.

Men.p.79.

Euſ.c.8.p.330. d.

avoit condannez, & refuserent mesme la nourriture que l'Etat leur fournissoit en qualité de gladiateurs.] Ils resisterent pour cela non seulement "aux Intendans, mais à Maximin mesme, devant qui on les amena pour ce sujet : & enfin aprés qu'ils eurent souffert genereusement & la faim, & les fouets, on leur brula la jarret gauche, on leur arracha l'œil droit, & on les envoya aux mines: ce qui arriva l'année suivante.

" τῶς ἐπιτρόπους.

[Quoiqu'Eusebe paroisse avoir voulu marquer dans son livre des Martyrs de la Palestine, tous ceux qui y avoient acquis ce titre, au moins dans la ville de Cesarée où il estoit, il ne parle pas neanmoins de] 'S.te Fortunate vierge, qu'on dit avoir esté couronnée sous Diocletien, & sous le gouverneur Urbain, avec ses freres Carpone, Evariste, & Priscien.]Eusebe qui ne fut pas toujours à Cesarée durant la persecution, peut avoir eu moins de connoissance de leur histoire.] 'Baronius a vu leurs actes, écrits au plustost du temps du Pape Adrien I,[à la fin du VIII. siecle.] Ferrarius en fait un abregé où il y a bien des miracles. On fait de ces Saints le 14 d'octobre, particulierement à Naple, où l'on garde le corps de S.te Fortunate dans l'eglise de S. Gaudiose. Car on pretend que son corps aprés avoir esté enterré à Cesarée,fut depuis apporté en Italie à Pouzoles ou à Linterne, & de là à Naple sous Adrien I. Il fut trouvé le 5 de mars 1651. Ferrarius dit aussi tout cela des reliques de ses freres.

Ferr.it.p.648. — p 648.649| Bar.14.oct.c.

'Urbain qui gouvernoit la Palestine depuis la seconde année de la persecution, a commença en celle-ci a ressentir les justes punitions que ses crimes meritoient, ayant eu la teste tranchée dans Cesarée, 'peu de temps aprés le traitement inhumain qu'il y avoit fait à S. Pamphile,'& par arrest de ce Maximin mesme dont il pensoit obtenir la faveur par les injustices qu'il faisoit contre les Chrétiens.'Une seule nuit fit ce changement terrible. Car la veille il avoit encore paru sur son tribunal, rendant la justice en qualité de gouverneur de toute la Palestine, environné de gardes & de soldats, respecté de tout le monde, non seulement à cause de sa charge, mais aussi comme un homme qui avoit beaucoup de part à la confiance de Maximin, & qui mangeoit à sa table. 'C'estoit cette faveur du Prince achetée par le sang de tant de Chrétiens, qui luy enfloit le cœur. Et cependant dés le lendemain ou dés la nuit mesme, il ne trouva en luy qu'un juge inexorable & cruel, qui luy fit rendre un conte rigoureux de sa conduite: 'Il se vit alors depouillé en un moment de toute cette vaine image de grandeur, dans la crainte & le tremblement, reduit

Eus.de Pal.c.3. p.321.2. a c.7.p.329.b. — c d. — d. — c. — d. — c.

reduit aux supplications les plus humbles & les plus basses, d. couvert de confusion & de honte à la vuë de toute cette mesme ville de Cesarée, où il avoit paru avec tant de pompe & tant d'éclat. Il paroist qu'on l'accusoit de diverses malversations dans sa charge; dont n'ayant pu se justifier, il fut condanné avec ignominie au dernier supplice.

'Firmilien succeda à sa charge, & à sa cruauté, a & il eut aussi la mesme fin que luy [en l'an 313. c.8.p.310.c. a c.11.p.141. a.

V.Constantin § 13. "L'Empire vit cette année un nouveau Prince. Car Licinius fut fait Auguste l'onzieme de novembre par Galere pour gouverner la Rhecie, & les parties les plus occidentales de l'Illyrie. Il y a toute apparence que suivant les sentimens de celui dont il avoit receu cette dignité, il persecuta d'abord la foy Chrétienne: & il seroit difficile de placer en un autre temps "le martyre de S. Hermyle & S. Stratonique, que l'on tient avoir souffert sous luy à Singidon dans la haute Mesie.] 'S. Quirin souffrit aussi en 309, à Sabaria [dans la Pannonie.] V. § 36. Hier.chr.

'L'elevation de Licinius fut fort sensible à Maximin, qui se voyoit avec la seule qualité de Cesar, pendant que des particuliers devenoient Augustes. Ne le pouvant souffrir davantage, il usurpa de luy mesme ce titre supreme["vers le commencement de l'année suivante,] sans le recevoir de personne. Eus.l.8.c.13.p. 310.a. V.Constantin § 14.

V.Lactance ["Ce fut vers l'an 307]que Priscillien fut gouverneur de Bithynie aprés Hierocle, & rendit illustre le courage du Confesseur Donat, par les tourmens qu'il luy fit souffrir sans le pouvoir vaincre, & sans luy vouloir accorder la couronne d'une parfaite victoire. 'On met sous le mesme Priscillien le martyre que S.te Antonine souffrit à Nicée du temps de Maximien[Galere.] Les Grecs raportent assez au long son histoire, mais en leur maniere, & avec les miracles qui ne leur manquent jamais. Ils en font le 12 de juin & le premier de mars, auquel Baronius l'a mise dans le martyrologe Romain. [Car il y a bien de l'apparence que c'est une mesme Sainte, à qui ils font tantost souffrir plus de tourmens, & tantost moins. Nous parlerons "en son lieu] 'd'une autre S.te Antonine honorée à Constantinople. Lact.pers.c.16. p.14. Boll.1.mars,p. 26-28. V. S.Didyme. p.29.c.

ARTICLE XXXV.

Divers Chrétiens condannez aux mines: Martyre de S.te Thea & de S.Paul dans la Paleſtine.

L'AN DE JESUS CHRIST 308, DE LA PERSECUTION 6.

Euſ.de Pal.c.8. p.330.a. a b c.

'LA perſecution fut fort violente au commencement de cette année.[a] Il y avoit un fort grand nombre de Confeſſeurs condannez à travailler dans la Thebaïde à des carrieres de porphyre, qui donnoient le nom de Porphyrite à ce canton. On detacha 97 de ces Confeſſeurs, & on les envoya avec des femmes & des enfans tout petits à Firmilien gouverneur de Paleſtine, qui les voyant inebranlables dans la confeſſion de J. C, leur fit bruler les nerfs du jarret gauche, leur fit arracher l'œil droit juſqu'à la racine, & y fit mettre le feu, diſant qu'il en avoit receu ordre de l'Empereur; & il les envoya en cet état travailler aux mines de la Paleſtine, pour achever de les accabler de travaux & de fatigues.

c.d.

'Il traita de la meſme maniere ceux qui, comme nous avons dit, avoient eſté condannez l'année precedente à ſe battre en gladiateurs, & les envoya aux mines avec quelques autres Confeſſeurs.

d.

'Preſque dans le meſme temps, quelques Chrétiens qui s'eſtoient aſſemblez à Gaza pour entendre la lecture des livres ſacrez, ayant eſté pris, les uns furent traitez comme les precedens, & les autres avec encore plus de rigueur, ayant eſté dechirez cruellement avec les ongles de fer. 'On admira particulierement la conſtance de deux ſaintes Vierges, dont l'une eſtoit de Gaza du nombre de ceux qui avoient eſté à l'aſſemblée. 'On voit bien que c'eſt celle que les Grecs nomment Thea, quoiqu'ils embrouillent ſon hiſtoire de diverſes fauſſetez. 'Elle avoit dans un corps de femme un courage d'homme, & n'ayant pu ſouffrir la menace que le juge luy faiſoit de la proſtituer, elle dit quelque parole un peu libre contre le Prince, qui confioit le gouvernement des peuples à des hommes ſi cruels. Sur cela elle fut fuſtigée, & enſuite étenduë ſur le chevalet, où on luy dechira les coſtez avec des ongles de fer; ce que le juge fit continuer long-temps d'une maniere tres cruelle.

p.331.a.d.

n.p.177.2.d| Men.18.jul.p. 177.

Euſ.de Pal.c. 8.p.331 a.

'L'autre vierge dont nous parlons, nommée Valentine, qui

estoit de Cesarée, ne put souffrir qu'on traitast ainsi la compagne de sa chasteté : & comme sous une apparence qui n'avoit rien que de bas & de meprisable, elle avoit une generosité beaucoup audessus de son sexe ; du milieu de la foule où elle estoit, elle se mit à crier contre l'inhumanité du juge. Aussitost elle fut arrestée, & menée devant le tribunal, où elle declara qu'elle estoit Chrétienne, & se moqua de tout ce qu'on luy put dire pour luy persuader de sacrifier. 'On la traina par force au pié de l'autel ? & alors toujours semblable à elle mesme, elle donna hardiment un coup de pié à l'autel, qui en fut renversé avec le feu & le reste de tout ce qui estoit dessus. Le juge irrité comme une beste furieuse ; luy fit dechirer les costez avec plus de violence qu'on n'avoit fait à aucun autre, comme s'il eust voulu se rassasier de sa chair. Sa cruauté estant enfin lassée, il condanna les deux Vierges à estre brulées le 25 de juillet, [auquel le martyrologe Romain fait memoire de Sainte Valentine seule:]& Eusebe dit que son nom estoit fort connu. 'Les Gres font d'elle & "de S.te Thea le 15 ou le 18 du mesme mois, & marquent plus expressement qu'Eusebe, qu'elles souffrirent à Cesarée.

'Avec ces deux Saintes, le juge condanna un illustre Martyr nommé Paul, à avoir la teste tranchée. Au moment de l'execution le Saint demanda un peu de temps au boureau ; & l'ayant obtenu, il eleva sa voix, l'adressa à Dieu devant tout le monde, & le pria de vouloir recevoir les Chrétiens en grace, & de leur rendre promtement la paix & la liberté. Il pria ensuite de regarder les Juifs d'un œil favorable, & de les éclairer par J.C. des lumieres de la foy, de faire la mesme grace aux Samaritains, de dissiper les tenebres epaisses dont l'esprit des payens estoit couvert, de les attirer à la connoissance de la verité, & de leur faire embrasser une pieté veritable. Il n'oublia pas ce grand nombre de toutes sortes de personnes qui l'environnoient. 'Aprés cela par une douceur & une charité encore plus merveilleuse, il pria pour le juge qui l'avoit condanné à la mort, pour les [Empereurs]qui gouvernoient l'Etat, & enfin pour le boureau qui alloit l'executer, & qui entendoit cette priere aussi-bien que tous les autres; & il demanda à Dieu de ne leur point imputer le crime de sa mort. Il n'y eut presque personne qni, pendant qu'il faisoit cette priere, ne fust touché de compassion de voir egorger cette innocente victime, & qui ne versast des larmes. Pour luy dés qu'il eut achevé sa priere, il se mit en état d'estre executé, & presenta sa teste. Il receut ainsi la couronne du martyre le 25.e

b. c. d|332.c. p.331.d. NOTE 42. Men.p.177| Canis.t.2.p.810. Eus.de Pal.c.8.p.331.d. p.332.a. b.

jour de juillet,[auquel le martyrologe Romain marque sa feste.] 'Les Grecs en font aussi le 15 ou le 18 du mesme mois.

Canis.t.2.p. 820|Men.p. 177. a Eus.p.332.c. V. S. Pamphile.

aPeu de temps aprés on amena d'Egypte "130 Confesseurs, qui ayant esté estropiez dans leur pays comme les autres par ordre de Maximin, furent envoyez aux mines, les uns en Palestine, & les autres en Cilicie.

ARTICLE XXXVI.

La persecution s'appaise un peu, & puis recommence: S.t Ennathas & d'autres souffrent dans la Palestine: S. Marcel est fait Pape.

Eus.de Pal.c. 9.p.332.d.

'TANT de sang repandu par les Martyrs diminua un peu le feu de la persecution. Les Chrétiens sembloient aller reprendre un peu haleine, & mesme ceux qui travailloient aux mines de la Thebaïde furent relaschez & delivrez. 'Mais ce feu se raluma tout d'un coup sans qu'on en vist aucune cause. [Le demon] qui avoit encore receu le pouvoir de persecuter, rentra en fureur: & aussi-tost on vit courir par toutes les provinces des ordres de Maximin, avec des edits, des lettres particulieres, des mandemens publics tant des Gouverneurs que mesme du [1] General des armées, qui pressoient dans toutes les villes le "magistrat, les * officiers, les greffiers, de faire executer l'ordre du Prince: [& cet ordre estoit que l'on rétabliroit en diligence toutes les idoles & leurs temples] qui estoient tombez, '& que tous, hommes, femmes, [libres,] esclaves, & jusqu'aux plus petits enfans, offriroient des sacrifices & des liqueurs; qu'on prendroit garde exactement que chacun mangeast des viandes immolées; qu'on aspergeroit "de l'eau des sacrifices tous les vivres exposez en vente; qu'il y auroit des personnes à l'entrée des bains pour fouiller encore par ces sacrifices tous ceux qui y voudroient entrer. [On pourroit mettre en ce temps-ci les edits de Maximien & de Maximin dont il est parlé dans l'histoire de S. Theodore d'Amasée, mais ce que nous en avons dit sur l'an 305, paroist plus probable.

p.333.a,c. 1. λογιστάς. Curatores. *στρατηγούς. duumviros. b. σπλάγχνοις.

b. c.

Il est aisé de juger en quel embaras & en quelle inquietude les Chrétiens se virent de nouveau reduits par des ordres si étranges. Mais les payens mesmes se lassoient de tant de sacrifices. Ils se plaignoient les premiers que leur Prince estoit religieux ou plutost superstitieux jusqu'à l'excés; '& l'idolatrie au

1. M. Valois l'entend du Prefet du Pretoire.

lieu de leur en estre plus venerable, leur en devenoit odieuse.
Cependant au milieu de cette grande tempeste qui sembloit preste à tout renverser, les défenseurs de la verité au lieu de s'abatre se trouvoient remplis d'une force toute nouvelle, que la puissance divine du Sauveur leur inspiroit, jusque là que foulant aux piez toutes les menaces des hommes, ils n'attendoient point qu'on les cherchast & qu'on les trainast devant les tribunaux; mais ils s'y alloient presenter eux mesmes.]

'Eusebe raconte sur cela le martyre des SS. Antonin, Zebin d'Eleuthերople, & Germain, & de S.te Ennathas, qui souffrirent à Cesarée le 13 de novembre. 'Les trois premiers, dont Antonin estoit le plus âgé, s'estant unis ensemble par une sainte conspiration, s'en allerent trouver le gouverneur Firmilien dans le temps mesme qu'il sacrifioit, & luy dirent tout haut qu'il falloit renoncer à l'erreur & au paganisme, puisqu'il n'y avoit point d'autre Dieu que celui qui avoit creé tout le monde. On leur demanda qui ils estoient, à quoy ils répondirent sans crainte qu'ils estoient Chrétiens: & Firmilien étrangement irrité d'une action si hardie, ne leur fit pas mesme donner la question, mais les condanna tout d'un coup à estre decapitez. [Le martyrologe Romain met leur feste le 13.e jour de novembre, qui est le jour de leur martyre.]Les Grecs la marquent tantost le mesme jour, tantost celui de devant; & y joignent un Nicephore dont Eusebe ne parle point. 'Bollandus croit que S. Antonin est celui mesme que Theodoret met entre les plus illustres Martyrs de l'Orient. [Neanmoins il y a eu un autre Antonin à Apamée, celebre en Syrie.]

'La S.te vierge Ennathas qui fut la compagne de leur martyre, estoit de Scythople. ᵃElle ne se presenta pas comme eux devant les juges, mais elle y fut trainée par force. Un Tribun nommé Maxys, homme violent de son naturel, corrompu en ses mœurs, & odieux à tous ceux qui le connoissoient, eut la hardiesse sans en avoir receu d'ordre de ses superieurs, de la faire depouiller jusqu'à la ceinture, & la faire trainer en cet état dans toutes les places & dans toutes les ruës de Cesarée par des gents qui la frapoient cruellement. 'Aprés ce traitement si inhumain, elle fut menée devant le tribunal du Gouverneur, où ayant fait paroistre une patience & une intrepidité merveilleuse, elle fut condannée à estre brulée vive. 'Sa feste est marquée le 13 de novembre avec celle des trois autres Saints qui souffrirent le mesme jour. Les Grecs qui l'appellent Maratho, ou Manetho, raportent quel-

[Marginal notes: p. 333-335. | p. 333 c.d. | Ugh. t. 6 p. 1133.c|Men. p. 191. | Boll. 21. feb. p. 238.b|Thdrt. gr. aff. l. 8. p. 607.a. | Eus. de Pal. c. 9. p. 333.d. | ᵃ p. 334. a.b. | b. | Men. p. 19| Ugh. t. 6. p. 1133. c.d.]

ques autres particularitez de son histoire, [qui ne peuvent pas estre fort assurées.]

Euf.de Pal.c. 9.p.334.b. 'La cruauté du Gouverneur alla encore plus loin,& viola jusqu'aux loix de la nature en haine des Saints. Car il ordonna de c. laisser les corps des Martyrs exposez jour & nuit aux bestes;'& on vit durant plusieurs jours un grand nombre de personnes occupées à prendre garde de loin qu'on n'enterrast des corps morts, pendant que les oiseaux,les chiens,& les bestes sauvages d. avoient toute liberté de les venir dechirer.'De sorte que tous les environs de la ville estoient pleins d'os & de reste de membres epars : & on pretendoit qu'on en avoit vu jusque dans la ville. a,d. 'Ceux mesmes qui haïssoient les Chrétiens, avouoient qu'ils n'avoient jamais rien vu de si cruel ni de si horrible, & se plaignoient de cette injure que des hommes avoient faite à toute la nature humaine.

d. 'Pendant que tout le monde murmuroit contre cette inhumap.335.a. nité, il arriva que l'air estant fort pur & fort serein, 'on vit tout d'un coup les colonnes qui soûtenoient les galeries publiques, pleines la pluspart de goutes d'eau,& comme de larmes qui en decouloient. Toutes les places publiques estoient de mesme humides & mouillées,quoique le temps fust fort sec.Cela estoit si fort contre l'ordre de la nature, qu'Eusebe qui le raporte, craint que ceux qui ne l'auroient pas vu ne le prissent pour une fable. Mais cela fit dire à ceux qui en furent témoins, que les choses les plus insensibles estoient dans les larmes pour confondre la dureté impitoyable des hommes.

c 10.p.335.b. b|11.p.337.a. 'Un mois aprés le martyre de Saint Antonin & de ses compagnons, c'est à dire le 14 de decembre,'ceux qui estoient aux portes des villes "pour interroger les passans, & savoir qui ils διερευνώμενοι. c 10. p.335.b.c. estoient, & d'où ils venoient, 'arresterent quelques Chrétiens d'Egypte, envoyez pour servir & assister les Confesseurs qui travailloient aux mines dans la Cilicie. Quelques uns d'eux furent condannez à subir la mesme peine que ceux qu'ils vouloient aller assister,& trois autres nommez Arés,Prome,& Elie, furent martyrizez à Ascalon où ils avoient esté arrestez, aprés avoir donné des preuves d'une admirable constance. Arés fut brulé, & les deux autres eurent la teste tranchée.[Ils sont marquez au 14 de decembre dans Ferrarius qui cite Galesinius & les Grecs, [où neanmoins je n'en trouve rien. Il est encore étonnant qu'ils n'aient pas esté mis dans le martyrologe Romain.]

Boll. 26.apr. p. 414.f. 'Ce fut apparemment sur la fin du mois de may 308,que l'Eglise

Romaine eut la joie d'avoir un Evesque aprés en avoir esté privée "plus de trois ans & demi depuis la mort de S. Marcellin.

Note 43.

'Cet Evesque fut S. Marcel, que l'on fait Romain, fils d'un Marcel selon les uns, a& d'un Benoist selon d'autres. [Il estoit Prestre sous son predecesseur,] b puisque les Donatistes accusoient S. Marcellin & ses Prestres Melchiade, Marcel, & Silvestre, qui ont depuis esté Papes, d'avoir donné les livres sacrez aux payens, & d'avoir offert de l'encens aux idoles. Surquoi S. Augustin dit que puisqu'ils n'alleguoient aucune preuve du crime dont ils les accusoient, c'estoit assez pour obliger les personnes raisonnables de les tenir pour innocens. [On dit beaucoup de choses de S. Marcel, mais qui ne sont fondées que sur les nouveaux Pontificaux, "& sur ses actes, c'est à dire qui ne le sont point du tout. Nous mettrons le peu que nous en savons sur l'an 310, auquel il mourut.]

apr.t.1.p.19.e. a 16.jan.p.5 b Aug. in Perf. c.16.p.87.a.e.

Note 44.

ARTICLE XXXVII.

Derniers Martyrs de la Palestine: Eusebe se plaint des Evesques: De S. Hermyle & S. Stratonique.

L'AN DE JESUS CHRIST 309, DE LA PERSECUTION 7.

[CETTE année est particulierement celebre à l'égard des Chrétiens par le martyre "de S. Pamphile,] qui souffrit avec onze autres à Cesarée en Palestine le 16 de fevrier. c Mais il fut precedé dés l'onzieme de janvier par "S. Pierre surnommé Apselame, qui consomma sa vie en la mesme ville, en achevant de se purifier par le feu. 'Quelques jours aprés le martyre de S. Pamphile, S. Adrien fut exposé aux bestes le 5 de mars, d& le 7 Eubule remporta la mesme couronne. Il fut, dit Eusebe, le dernier des Martyrs qui souffrirent à Cesarée en Palestine, & y ferma par son sang cette celebre carriere.

V. son titre. V. S. Pierre Balsame.

Euf. de Pal. c.11. p.337.b| 340.d. c c.10. p.335.c. c.11.p.341.c d. d.

'Eusebe témoigne ensuite que cette persecution si furieuse n'estoit pas encore capable d'arrester les maux dont les propres enfans de l'Eglise tourmentoient leur mere. Il dit que l'ambition de commander regnoit encore dans beaucoup de cœurs; Que l'on faisoit des ordinations illegitimes & temeraires; Qu'il y avoit des schismes entre les Confesseurs mesmes; Que l'on voyoit naistre tous les jours de nouvelles divisions, qui s'efforçoient de ruiner le peu qui restoit de l'Eglise, & augmentoient de beaucoup les maux de la persecution. Il s'excuse de raporter

c.12.p.342.c.

toutes ces choses, ne voulant s'arrester qu'à ce qui estoit glorieux & favorable à la religion Chrétienne.

Bar. 302. § 11. 'Baronius se plaint de cette conduite comme indigne d'un fidele historien, & desavantageuse aux lecteurs, qui tirent quelquefois autant de profit des vices des méchans, que des bons exemples des Saints. [Il semble mesme que ce silence, dont Eusebe n'a pas accoutumé d'user dans les histoires plus anciennes, soit affecté pour ne pas decouvrir la honte de ses partisans, tels qu'estoient les Colluthiens & les Meleciens, unis avec luy pour persecuter S. Athanase.

Certainement il est difficile de ne le pas soupçonner de quelque animosité secrette,] 'puisqu'il reproche à des Evesques comme une chose tout à fait infame, d'avoir esté reduits à garder des chevaux & des chameaux, & d'avoir enduré toutes sortes d'injures, d'ignominies, & de tourmens, à cause des vases sacrez & des meubles de l'Eglise. [Quand ces Evesques qui gardoient ces chevaux eussent auparavant mal gouverné les ames qu'ils avoient en garde, comme il le dit, on peut admirer dans leur humiliation la sagesse de la providence. Mais quel Chrétien leur peut reprocher comme une honte, une penitence qui leur estoit si glorieuse? Ils n'y eussent pas esté reduits s'ils eussent fait ce dont Eusebe a esté accusé par des Saints dans un Concile.

Eus. de Pal. c. 12. p. 342. b.

Constantin dans l'edit qu'il fit en faveur des Chrétiens, ne dit pas expressément que quelques uns eussent esté condannez à panser des chevaux & des chameaux;] 'mais aprés avoir parlé de ceux que l'on bannissoit de leur pays, [a]ou que l'on releguoit dans les isles sauvages & desertes, [b]ou que l'on depouilloit de tous leurs biens, [c]ou que l'on condannoit aux mines & à d'autres travaux publics, de quoy nous avons assez parlé; [d]il remarque qu'il y en avoit aussi à qui on faisoit perdre la liberté, que l'on declaroit infames, "que l'on condannoit à servir des femmes, & à d'autres emplois indignes de leur naissance. 'Il conte aussi entre les peines des Chrétiens, qu'on les mettoit "au nombre des officiers des villes: [& l'on voit en effet par d'autres auteurs, que ces charges des villes estoient alors tres onereuses, & qu'on faisoit ce qu'on pouvoit pour s'en exemter.

v. Conf. l. 2. c. 30 p 458. c.
[a] c. 31. p. 458. 459.
[b] c. 30. p. 458. d.
[c] c. 32. p. 459. b.
[d] c. 34. p. 460.
c. 30. p. 458. e.

γυναικείδις ὑπηρετεῖν. βουλευτικοῖς καταλόγοις.

S. Jerome met sur cette année 309, le martyre que "Saint Quirin Evesque de Siscia dans la Pannonie, souffrit à Sabaria ville de la mesme province, ayant esté jetté dans la riviere avec une pierre au cou, par ordre du gouverneur Galere Maxime, qui executoit apparemment en cela la volonté & les ordres de Licinius. Il

V. son titre.

* Note 45.

*Il faut ce semble aussi raporter à peu prés à cette année le martyre de S. Hermyle & S. Stratonique, qu'on dit avoir souffert sous Licinius vers Singidon dans la haute Mesie. Il est vray que Licinius a principalement persecuté les Chrétiens vers l'an 320. Mais 'il avoit cedé la Mesie avec le reste de l'Illyrie à Constantin dés l'an 314, aprés la bataille de Cibales. Ainsi il faut que S. Hermyle ait souffert avant ce temps là, & mesme apparemment avant la mort de Galere, puisque le nom de Licinius se lit à la teste de l'edit que Galere fit publier le 30 avril 311, pour appaiser la persecution. Et personne ne dit qu'il ait jamais violé cet edit comme on le dit de Maximin. Au contraire il se ligua aussi-tost aprés avec Constantin, & parut ensuite tout à fait favorable aux Chrétiens, jusqu'à la bataille de Cibales, 'comme Sozomene le dit expressément, [& personne ne dit le contraire.]

V. Constantin § 37.

Soz.l.1.c.7.p.408 d.

'Nous avons des actes de S. Hermyle & S. Stratonique, [mais qui ont tout à fait l'air & les faits de Metaphraste] dont ils portent le nom. Ainsi tout ce que nous pouvons tirer, tant de ces actes que des Ménées, c'est que S. Hermyle qui estoit Diacre, ayant esté presenté à Licinius, endura divers tourmens, '& puis fut mené en une prison, dont le geolier nommé Stratonique estoit son ami particulier, & avoit mesme de l'inclination pour le Christianisme, mais non pas jusqu'à en oser faire profession: de sorte qu'il se contenta de témoigner de la compassion pour ce que souffroit son ami.

Boll. 13. jan. p. 769.

p. 770. § 8.

'Hermyle fut depuis exposé à de nouveaux tourmens, durant lesquels on remarqua que Stratonique estoit tout triste, & repandoit mesme des larmes. On en avertit Licinius, qui luy demanda s'il estoit ami d'Hermyle: & alors il confessa hautement non seulement qu'il estoit son ami, mais mesme qu'il estoit Chrétien. On luy fit aussi souffrir divers tourmens, '& enfin Licinius les condanna tous deux à estre noyez dans le Danube. 'Le fleuve jetta leurs corps en un lieu desert, où quelques Chrétiens les ayant apperceus, les emporterent & les enterrerent à une petite lieuë de Singidon.

§ 11, 12.

§ 16.

§ 17.

'Les Grecs en font leut grand office le 13 de janvier, & marquent que la solennité s'en faisoit à Constantinople dans l'eglise de S. Michel, en un quartier appellé Loxie, [a]& encore en quelques autres endroits. Ils en font une nouvelle memoire le premier de juin. [b]Le martyrologe Romain & d'autres nouveaux latins, les ont mis le 13 de janvier. [c]La vie de S. Marcien œconome de Constantinople vers le milieu du V. siecle, marque qu'il réta-

p. 768. § 5 | Men. p. 251. 259 | Ugh. t. 6. p. 1185.

a Men jun. p. 6

b Boll. 13. jan. p. 768. § 1. 3.

c § 5 | 10. jan. p. 615. § 21.

Cang. de C.I. l.c 53.54. a Boll. 13. jan. p.765 § 5.

blit l'egliſe de S.Stratonique Martyr à Rhege, qui eſtoit un port de Conſtantinople à "ſix lieuës de la ville. aOn croit que c'eſtoit le compagnon de S.Hermyle.

15. milles.

ARTICLE XXXVIII.

La perſecution diminuë, & ſe ralume encore : De S.Marcel Pape.

L'AN DE JESUS CHRIST 310, DE LA PERSECUTION 8.

Euſ. de Pal. c. 13. p. 343. a. b. c.

'LA fin de la ſettieme année de la perſecution, & le commencement de la huittieme, "furent aſſez paiſibles pour les Chrétiens. Mais ce calme ſe changea bien-toſt en une horrible tempeſte. Neanmoins S. Silvain Eveſque de Gaza qui ſouffrit, avec 39 autres, ſeella & finit enfin par ſa mort, tous les combats des Martyrs dans la Paleſtine. [Car les affaires changerent bien-toſt de face, comme nous le dirons l'année ſuivante; quoique la perſecution ſoit recommencée peu de temps aprés.]

V.S.Silvain

Boll. pont. 2. p. 45. b. c. b Buch. p. 272. Bar. 309 § 7.

'Le Pape S.Marcel mourut"au commencement de 310, le 16.e jour de janvier, baprés avoir tenu le pontificat un an, ſept mois, & 20 jours, [ou un peu plus.]'Le Pape Damaſe"dans l'epitaphe qu'il en a faite, & qui eſt receuë de Baronius, voulant, dit-il, repreſenter en peu de mots quel eſtoit le merite de ce Saint, nous apprend que ſa fermeté à ſoûtenir la verité de la diſcipline, en obligeant ceux qui eſtoient tombez durant la perſecution, à faire une veritable penitence de leurs crimes, excita contre luy la fureur & la haine de tout le monde : ce qui alla non ſeulement juſqu'à des diſputes & des diviſions ſecrettes, mais meſmes juſqu'à des ſeditions juſqu'au meurtre, & à une entierre rupture de la paix. [Il ſeroit à ſouhaiter qu'on puſt éclaircir une choſe ſi importante; mais il ne nous en reſte aucun monument. Nous venons neanmoins de voir] 'qu'Euſebe ſe plaint qu'il y avoit alors des troubles & des ſeditions dans l'Egliſe.

NOTE 46.

NOTE 47

Euſ. de Pal. c. 12. p 342. c.

Boll. 16. jan. p. 5. 6.

'Damaſe ajoute que le crime d'une perſonne qui avoit renoncé J. C. durant la paix, fut cauſe que le tyran[Maxence]bannit S. Marcel de ſon pays. [Ainſi ſi"nous n'oſons pas luy donner le titre de Martyr; comme on fait ordinairement, parceque nous n'en voyons point de preuve ſuffiſante, au moins nous ne pouvons luy refuſer celui de Confeſſeur,] 'dont pluſieurs anciens martyrologes ſe contentent. [Nous ne pouvons pas dire s'il mourut dans ſon exil, ou s'il fut rappellé à Rome.]'On luy attri-

NOTE 48.

p. 4. § 3 | Flor. p. 256.

Boll. 16. jan p. 4. § 4.

buë deux epiſtres decretales que Bollandus abandonne, 'avec quelques ordonnances [peu certaines.] 'Sa feſte eſt marquée au 16 de janvier dans les martyrologes de S.Jerome, dans Bede, & enſuite dans tous les autres. 'Elle l'eſt de meſme dans le Sacramentaire de S.Gregoire, dans le Miſſel Romain de Thomaſius, '& dans le calendrier du P.Fronto. [a] Quelques uns la marquent encore le 4 d'octobre.

p.5.§1. | p.3.§1|Flor p.256.257. | Sacr.p.19| Thom.p.143. | Front.cal. p.11. | a Boll.16.jan. p.4.§1.

[b] Son corps fut enterré dans le cimetiere de Priſcille ſur le chemin du Sel, [c] & il y eſtoit encore en 550. [d] On croit qu'il eſt preſentement dans Rome en une egliſe qui porte ſon nom: [e] Neanmoins Bollandus raporte un diſcours d'Urſion, Abbé d'Omont en Hainaut prés de Maubeuge, où cet Abbé pretend que le corps de S.Marcel Pape a eſté tranſporté en ſon abbaye vers l'an 650, & qu'il y fut retrouvé de ſon temps, c'eſt à dire vers l'an 1060. Il raporte auſſi pluſieurs miracles conſiderables faits aprés qu'on l'y eut trouvé. 'On pretend encore avoir des reliques du meſme Saint en d'autres endroits, comme en une paroiſſe proche de l'abbaye d'Arles au dioceſe d'Elne [en Rouſſillon,] '& à Cluni. [f] Il y avoit à Rome une egliſe de S.Marcel, où le Pape Boniface I. fut ſacré à la fin de 418. [g] Et l'on marque que le Pape Vigile fut enterré à S.Marcel dans le cimetiere de Priſcille, [c'eſt à dire dans le lieu meſme où S.Marcel Pape avoit eſté enterré.] On croit que cette egliſe eſt celle dont parle Anaſtaſe, lorſqu'il dit que Lucine veuve de Pinien ayant receu S.Marcel chez elle, fit de ſa maiſon une egliſe du titre de ce Pape: 'C'eſt pourquoi on pretend que cette egliſe s'appelloit auſſi le titre de Lucine.

b p.5.§3|Flor. p.256.257. | c Boll.16.jan. p.4.§6. | d §5. | e §7.8|p.12-14. | p.4.§5. | §9. | f Bar.418.§77. | g Front.cal.p.12. | Boll.16.jan.p.5.

ARTICLE XXXIX.

De S. Euſebe Pape.

'SAINT Euſebe qu'on dit avoir eſté Grec, & fils d'un medecin, ou medecin luy meſme, [h] ſucceda à S.Marcel, & ne gouverna que quatre mois & ſeize jours, ſelon l'ancien Pontifical. 'Euſebe luy donne ſept mois, [en y comprenant peut-eſtre une partie de la vacance du ſiege.] "Il peut avoir commencé le dixieme may de cette année,] 'puiſque les plus anciens monumens mettent ſa mort le 26 de ſeptembre. 'On marque qu'il decouvrit dans Rome quelques heretiques; à quoy Anaſtaſe ajoute qu'il les reconcilia par l'impoſition des mains. [k] On en dit encore

Boll.apr.t.1.p.29.2|Anaſt. | h Buch p.272. & alii. | Euſ.chr. | NOTE 49. | Buch.p.268| Flor.p.875| Boll.pont.2.p.46.b. | i Anaſt.c.32.p.11. | k Boll.apr. t.1. p.29.2.

d'autres choses, mais qui ne le regardent point, ou qui sont tout à fait fausses,'aussi-bien que les trois epistres decretales qu'on luy attribuë.'Baronius ne dit rien de luy, sinon qu'il instruisit & battiza le grand Eusebe de Verceil,& luy donna son nom. Il le tire, des actes de ce saint Evesque, [qui ne valent rien.]

Pagi,311.§18. Bar.311§42.

'Nous avons l'epitaphe d'un Eusebe,que Baronius croit estre celle d'un Prestre de Rome qui vivoit du temps du Pape Libere. [Mais elle n'a aucun raport avec l'histoire de ce saint Prestre: & elle en a au contraire un si grand avec l'epitaphe de S.Marcel, dont nous venons de parler, qu'on peut croire assez probablement qu'elle regarde celui qui luy ayant succedé, & estant mort dans la mesme année, peut aisément avoir eprouvé les mesmes persecutions que luy.]'Elle porte qu'un Heracle voulant empescher"ceux qui estoient tombez durant la persecution de pleurer leurs pechez, Eusebe, "qui estoit leur pasteur, vouloit observer inviolablement les loix que l'Eglise a faites pour recevoir les pecheurs à la paix & à la communion, & les obligea à effacer leurs crimes par les larmes de la penitence: ce qui ayant produit une grande division parmi le peuple, [ou continué celle qui avoit commencé sous Marcel,] avec des disputes, des guerres, & des meurtres, Eusebe fut banni par la cruauté du tyran [Maxence.] Il souffrit cet exil avec joie,sachant que Dieu seroit son juge, & mourut dans la Sicile.

357.§57. 357. lapsos. rector.

[Cette epitaphe jointe à celle de S.Marcel, nous peut donner lieu d'admirer que Maxence qui sembloit favoriser l'Eglise, en ait neanmoins esté un cruel persecuteur en combatant non sa foy, mais les regles divines de sa discipline, soit qu'il les voulust soumettre à ses pensées humaines, soit qu'il songeast seulement à étoufer les troubles, dont les ennemis de la verité & de la penitence estoient les veritables causes, quoiqu'on en fist tomber la peine sur les défenseurs de la verité.]

'La mort de S.Eusebe est marquée le 26.e jour de septembre,[a] auquel on lit dans les plus anciens martyrologes, qu'on celebroit à Rome dans le cimetiere de Callixte"la mort de S.Eusebe Evesque & Confesseur:& le martyrologe Romain marque aussi le mesme jour la feste du Pape. 'D'autres disent qu'il mourut le second d'octobre, auquel Notker marque sa feste: Et les martyrologes de S.Jerome mettent aussi ce jour là un S. Eusebe Evesque à Rome. 'Mais il semble que ce soit un Martyr, ce qui paroist moins convenir au Pape. 'Un monument du IV. siecle, nous asseure[aussi-bien que les martyrologes,]que son corps estoit dans

Buch.p.267. a Flor.p.875. depositio. p.892-893. p.875.2. Buch.p.267.

le cimetiere de Callifte. [Ainfi s'il eft mort en Sicile, il faut dire que fon corps en fut raporté, comme on avoit raporté de Sardaigne celui de S. Pontien.]

V. les Donatiftes § 13. 'S. "Miltiade ou Melchiade fucceda à S. Eufebe le 2 juillet de l'année fuivante, [aprés une vacance de plus de neuf mois, de quoy l'hiftoire ne nous apprend point la raifon.] p.272.

ARTICLE XL.

Galere malade appaife la perfecution par un edit folennel.

L'AN DE JESUS CHRIST 311, DE LA PERSECUTION 9.

'LEs maux de l'Eglife augmentoient toujours dans l'Orient, & fes ennemis au lieu d'eftre touchez de quelque compaffion, inventoient tous les jours quelque nouvelle machine & des fupplices plus cruels que les premiers pour tourmenter les Chrétiens. 'Mais quelque inhumanité qu'ils euffent, quand Dieu fe fut reconcilié avec fon peuple, on vit par un changement furprenant, que les Princes mefmes qui avoient efté auteurs de leur perfecution, fe declarerent leurs protecteurs, & éteignirent par des edits tres favorables l'embrafement qu'ils avoient allumé contre eux. 'C'eft ce qui commença à fe voir [auffi-toft] aprés la huittieme année de la perfecution, & s'accomplit entierement deux ans aprés. Euf.l.8.c.16.p.314.c.d. c. b.

'La caufe exterieure de ce changement, fut une maladie epouventable que Dieu envoya à [Galere] qui avoit efté le chef & le moteur de la perfecution; [ce Prince avoit vu "au commencement de l'an 310, la mort honteufe dont Dieu avoit puni les crimes de Maximien Hercule, reduit par fa faute à fe pendre. Mais n'ayant pas profité de cet exemple,] 'il attira fur luy mefme la colere de Dieu, & dés le mois de fevrier 310, il tomba dans la maladie dont nous parlons, & dont on peut voir les particularitez "en un autre endroit.] Elle luy dura un an entier [& davantage,] fans que ni les hommes, ni les demons qu'il adoroit comme fes Dieux, luy puffent donner le moindre foulagement; d. V. Conftantin § 17. Lact.perf.c.32.p.28-30. Ibid. § 18.

'Cette plaie le fit rentrer en luy mefme. Son orgueil fut enfin dompté par la violence de la douleur: Il fut contraint de "confeffer le vray Dieu; & lorfqu'il fentoit fes douleurs s'augmenter, il s'écrioit qu'il rétabliroit fes temples, & luy fatisferoit pour fes crimes. 'Rufin raporte qu'un des medecins qu'on avoit appellez pour luy chercher quelques remedes, luy declara librement c.33.p.30|Euf.l.8.c.17.p.315.b.c. ἀνθομολογῆσαι. Ruf.l.8.c.18.p.146.1.

qu'il se trompoit s'il croyoit que les hommes pussent guerir les maux par lesquels Dieu le punissoit. Ce n'est point ici, luy dit-il, « une maladie ordinaire, & qui puisse ceder à nos remedes. Souvenez vous des maux que vous avez faits aux serviteurs de Dieu: « Souvenez vous combien vous avez esté impie envers luy, & ennemi de sa religion divine, & aprés cela vous comprendrez « de qui vous devez attendre le soulagement que vous desirez. « [C'est le seul remede que je vous puisse enseigner.] Vous pouvez « m'oster la vie comme aux autres, mais assurez vous que jamais « personne ne vous guerira. Ces paroles si genereuses que Dieu « avoit inspirées à ce medecin, [qui sans doute estoit Chrétien, firent une forte impression sur Galere.] 'Il se souvint alors qu'il estoit homme, & qu'il avoit offensé son Createur par ses crimes.

c. 19.

'Se voyant donc "prés de mourir, il fit assembler ses officiers, & leur ordonna de dresser, sans differer, un edit en faveur des Chrétiens, & d'appaiser la persecution. Lactance nous a conservé le texte latin de cet edit, '& Eusebe le raporte aussi tout au long, 'traduit en grec, & ce semble par luy mesme. Galere y permettoit aux Chrétiens de reprendre l'exercice de leur religion, & de rebastir mesme leurs eglises, & leur ordonnoit en reconnoissance de cette indulgence, de prier leur Dieu pour luy & pour tout l'Etat.

Eus. l. 8. c. 17. p. 315. b. c| Lact. pers. c. 33. p. 30. — jam desciens. — Eus. p. 315. 316. — p. 316. d.

'Cet edit portoit en teste les noms de tous les Princes qui regnoient alors, selon la coutume des Empereurs. [Il fut fait apparemment à Sardique,] '& il fut affiché à Nicomedie le 30 avril de cette année. [a] On se hasta de le publier de mesme dans toutes les villes de l'Asie [mineure,] & dans les provinces voisines, [b] comme dans le Pont, la Bithynie, la Galacie, & les autres de ces quartiers là, lesquelles par consequent estoient de la jurisdiction de Galere, & non de celle de Maximin, [comme ce que nous allons dire le fera voir.]

p. 315. c. d. — Lact pers. c. 35. p 31. — a Eus. l. 8. c. 17. p. 315 c| l. 9. c. 1. p. 346. — b n. p. 183 1. 2.

ARTICLE XLI.

Maximin fait malgré luy cesser la persecution: Il demeure maistre de l'Asie par la mort de Galere;

Eus. l. 9. c. 1. p. 346. 347.

'COMME Maximin qui regnoit dans la Syrie [& l'Egypte,] estoit un ennemi irreconciliable de Dieu & de sa religion, il fut tres mecontent de ce que Galere avoit fait. C'est pourquoi il retint l'edit secrettement sans le publier, & l'étoufa autant qu'il put dans son ressort. Mais d'autre-part ne pouvant

pas auſſi s'oppoſer à une ordonnance faite par les autres Princes, '& qui portoit meſme ſon nom, [a]il ſe contenta d'ordonner de bouche à ceux qui eſtoient auprés de luy de faire ceſſer la perſecution, & eux l'écrivirent aux autres. [b] Euſebe raporte en grec la lettre que Sabin Prefet du Pretoire, en écrivit en latin à tous les Gouverneurs des provinces, qui eſt à peu prés la meſme en ſubſtance que l'edit des Empereurs, hormis qu'elle ne parle point du rétabliſſement des egliſes.

Lact. perſ. c. 36. p. 32. [a] Euſ. l. 9. c. 1. p. 347 a. [b] p. 347-348.

'Les Gouverneurs ne manquerent point de communiquer ces ordres aux magiſtrats inferieurs, juſqu'aux officiers de la campagne; & croyant que l'intention du Prince fuſt telle qu'elle paroiſſoit, ils ſe haſterent de l'executer, & delivrerent les Chrétiens qui eſtoient ou dans les priſons ou dans les mines. Ainſi les Confeſſeurs s'en retournerent par troupes en leur pays, loüant Dieu publiquement par les chemins avec la joie & le triomphe que l'on ſe peut imaginer. On vit de tous coſtez les Fideles s'aſſembler en grand nombre pour rendre à Dieu le culte ordinaire: '& il ſemble meſme qu'ils aient commencé à rebaſtir des egliſes [Euſebe ne le dit pas expreſſément, mais il n'y auroit pas ſujet de s'étonner qu'ils l'euſſent fait, quoique cela ne fuſt pas porté par la lettre de Sabin, puiſque comme nous avons vu en l'an 310,] 'dans le fort meſme de la perſecution, les Confeſſeurs qui eſtoient dans les mines y baſtiſſoient des egliſes.

p. 348 a. b. — b. — de Pal. c. 13. p. 343. a.

[Ce fut peut-eſtre en cette meſme année, comme nous l'avons dit autre-part,] 'que Maxence rendit entierement la paix à l'Egliſe d'Afrique par l'indulgence qu'il y envoya, [ſoit en conſequence de l'edit de Galere, auquel neanmoins nous ne voyons pas qu'il ait eu aucune part, ſoit parceque de luy meſme il n'avoit jamais haï les Chrétiens. En effet il fit à Rome plus que l'edit de Galere ne portoit.] Car nous trouvons que Melchiade qui fut fait Pape le 2 juillet de cette année, 'envoya les Diacres Straton, Caſſien, & quelques autres, avec les ordres de Maxence & du Prefet du Pretoire, adreſſez au Prefet de Rome, pour rentrer dans les lieux qui appartenoient à l'Egliſe, & qui avoient eſté oſtez aux Chrétiens durant la perſecution, Maxence ayant ordonné qu'on les leur rendiſt.

Optat. — Buch. p. 272. — Aug. col. d. 3. c. 18 p. 227. 2. a | p. col c. 13 p. 236. 1. b. d.

[Les Chrétiens n'avoient garde de ne pas prier pour Galere, S. Paul les obligeant à ce devoir envers les plus méchans Princes. Mais le temps de la colere de l'Agneau eſtoit arrivé pour luy. Et aprés tout, l'edit de ce Prince, ou ſa palinodie, comme Euſebe l'appelle ſouvent, n'eſtoit guere capable d'attirer ſur luy la mi-

sericorde de Dieu. Car il y paroist tout plein de faste & de vanité: il n'y reconnoist en aucune maniere le crime qu'il avoit commis en persecutant les Chrétiens:] 'au contraire il les y traite mesme de criminels, d'obstinez, de fous, de gents qui avoient merité toutes sortes de supplices, & qu'il epargnoit seulement par une pure bonté. 'Aussi le Dieu des Chrétiens bien loin de luy accorder la santé qu'il demandoit, finit peu de jours aprés sa vie temporelle, [pour le faire passer à des supplices eternels:] & on apprit sa mort à Nicomedie avant la fin du mois de may.

Lact. pers. c. 34. p. 31. — c. 35 p. 31. 32.

'Dés que Maximin en fut averti, "il accourut en Asie, & s'en mit en possession. Cela pensa faire une guerre entre luy & Licinius, qui ne souhaitoit pas moins que luy de se voir maistre de toutes les provinces de Galere. Enfin neanmoins ils firent un accord, par lequel Maximin garda ce que Galere avoit possedé en Asie, & Licinius ce qu'il avoit tenu en Europe.

c. 36. p. 32. — V. Constantin § 19.

ARTICLE XLII.

Maximin renouvelle la persecution par divers artifices.

'CETTE paix fut le renouvellement de la guerre contre l'Eglise [dans l'Orient:] & Maximin n'ayant plus rien à craindre du costé de Licinius, fit [en Asie] tout ce qu'il avoit fait en Egypte & en Syrie. 'Lorsqu'il estoit venu d'abord à Nicomedie aussi-tost aprés la mort de Galere, ceux de la ville l'estoient venu trouver avec leurs idoles, & luy avoient demandé qu'il défendist aux Chrétiens de demeurer dans leur pays. 'Il témoigna qu'il agreoit fort leur demande; mais comme il savoit qu'il y avoit beaucoup de Chrétiens en ces quartiers là, [ne voulant peut-estre pas les avoir pour ennemis dans la guerre qu'il craignoit d'avoir contre Licinius,] il répondit qu'il ne pouvoit pas consentir à la demande qu'on luy faisoit, parcequ'elle n'estoit pas faite d'un consentement universel, & qu'il aimoit mieux laisser tout le monde en sa liberté. [Mais il changea de conduite quand il se vit libre, & en état de faire ce qu'il vouloit,] '& il se moqua de la liberté accordée aux Chrétiens par un edit solennel qui portoit son nom: 'de sorte qu'ils ne jouirent pas six mois entiers de l'effet de cet edit.

Lact. pers. c. 36. p. 32. — Eus. l. 9. c. 9. p. 361. a. — b. — Lact. pers. c. 36. p. 32. — Eus. l. 9. c. 2. p. 349. a.

'Il tascha premierement sous je ne sçay quel pretexte, d'empescher les assemblées qui se faisoient dans les cimetieres. 'Il usa ensuite d'un autre artifice, pour faire croire qu'il accordoit par contrainte

b. — b| Lact. pers. c. 36. p. 32.

contrainte à la priere des peuples ce qu'il fouhaitoit luy mefme. Car il fe fit demander par les villes comme une grande faveur, qu'il leur permift de défendre aux Chrétiens de baftir des lieux d'affemblée & des eglifes dans l'enceinte de leurs murailles, & mefme d'y demeurer. Ceux d'Antioche commencerent les premiers. 'Et quand on vit qu'ils avoient obtenu fans peine ce qu'ils avoient demandé, les magiftrats de toutes les autres villes fe hafterent de faire la mefme chofe: & mefme les Gouverneurs des provinces les y exhortoient, parcequ'on voyoit affez quelle eftoit l'intention du Prince, 'qui ne trouva plus alors de difficulté à accorder à ceux de Nicomedie ce qu'il leur avoit refufé d'abord, & à l'accorder de mefme à toutes les autres villes. 'Ainfi on voyoit partout des decrets des villes pour chaffer les Chrétiens, & des refcrits de Maximin pour confirmer ces decrets. Et tout cela paroiffoit au milieu des villes; [non écrits fur du papier ou du parchemin,] mais gravé fur le cuivre. 'Eufebe raporte un de ces refcrits de Maximin adreffé à la ville de Tyr. Il s'y declare ouvertement ennemi des Chrétiens, & veut que les cruautez qu'on avoit exercées contre eux, foient la caufe de la profperité dont il fe glorifie que fon Empire avoit joui jufqu'alors.

Euf.l.9.c.4.p. 350.a.

c.9.p.361.a.b.

c.7.p.352.a.

p.352-354.

'La perfecution fe ralluma ainfi tout de nouveau. [Car quoiqu'il n'y euft point d'edit general de Maximin contre les Chrétiens, & que les refcrits particuliers qu'il donnoit n'allaffent qu'à les exclure des villes.] cependant le defir de luy plaire, & l'efperance de recevoir de luy quelque faveur, portoit tout le monde, & les particuliers auffi-bien que les magiftrats, à faire toutes chofes contre eux, à chercher de nouvelles inventions pour les tourmenter, & à n'epargner pas mefme leur fang & leur vie. 'Les grands preftres & les pontifes établis, comme nous avons dit, par Maximin, unis avec ceux qui eftoient de plus ancienne creation, prenoient un grand foin d'empefcher les Chrétiens de baftir [des eglifes,] & mefme de faire ou en public ou en particulier aucun acte de religion: [& quand ils les y furprenoient,] ils les arreftoient en vertu du droit [que Maximin leur avoit attribué,] & les obligeoient à facrifier, ou les mettoient entre les mains des Gouverneurs. Lactance femble mettre en ce temps-ci l'erection de ces nouveaux miniftres des idoles: Eufebe ne s'en eloigne pas auffi. [Et cela eft vray pour l'Afie:] 'Car pour la Syrie & l'Egypte, Eufebe femble les faire plus anciens de quelques années.

c.4.p.350.b.c.

b|Lact.perf.c. 36.p.32.

Euf.l.8.c.14.p. 311.d.

ARTICLE XLIII.

Punition de Theotecne & d'un autre persecuteur: Faux actes de la Passion.

Euf.l.9. c.2.p. 349.b.

NOus avons dit que la ville d'Antioche avoit esté la premiere à seconder la haine de Maximin contre les Chrétiens, en luy demandant contre eux les ordres qu'il l'avoit luy mesme excitée sous main à luy demander. Le ministre qui le servit le plus fidelement en cela, fut un nommé Theotecne "receveur des deniers, ou premier magistrat de la mesme ville: [ce qui nous l'a fait juger different de celui qui estoit Gouverneur de la Galacie dés 303, & ainsi d'une condition plus relevée.] Celui d'Antioche estoit un méchant & un fourbe s'il y en eut jamais, 'qui ne se contentant pas d'avoir toujours esté le plus grand ennemi des Chrétiens, de les avoir diffamez par toutes sortes de calomnies, de les avoir esté decouvrir dans les lieux les plus secrets où ils se cachoient, & d'avoir esté cause de la mort d'une infinité de Fideles, couronna tant de crimes par un nouvel artifice. 'Car ayant fait faire un nouveau [1] Dieu, & ayant inventé des ceremonies abominables, & mesme magiques, tant pour le consacrer que pour l'honorer, il luy faisoit rendre des oracles, dont il eut soin que le bruit vinst jusqu'aux oreilles de Maximin: Et afin de flater davantage la passion de ce tyran, il fit parler son Dieu contre les Chrétiens, publiant qu'il vouloit qu'on les chassast de la ville, & de tout le pays d'alentour, parcequ'ils estoient ses ennemis. Eusebe assure que ce fut sur cela qu'on renouvella la persecution.

λογιστής.

c.3.p.349.c.

c.d.

c.11.p 367.a. b|præp.l 4.c. 2.p.135.c.d.

'Theotecne fut alors recompensé par un gouvernement qu'il receut de Maximin. Mais peu de temps aprés, Licinius ayant vaincu ce Prince, & ayant mis à la question les prophetes & les prestres de cette nouvelle idole pour en savoir la verité, ils furent obligez d'avouer que ce n'estoit qu'une invention & une illusion de Theotecne. Aprés cette confession, eux & Theotecne le premier, furent tourmentez de divers supplices, & enfin executez à mort. Il y eut divers philosophes convaincus d'avoir pris part à cette imposture.'Il se passa aussi quelque chose de semblable à Milet[dans l'Asie,]& qui finit de mesme par la punition de l'auteur, qui se vantoit d'estre prophete aussi-bien que philosophe.

præp.p.136.a.

1. qu'il appella *Jupiter l'Ami*, Διὸς φιλίου.

[Voilà le ſuccés qu'eurent enfin Theotecne & ſes ſemblables.] 'Mais pour lors tous les magiſtrats voyant que ces badineries agreoient à Maximin, s'efforçoient chacun de leur coſté d'inventer quelque nouvelle machine contre les Chrétiens. [hiſt.l.9.c.4.p.350.b.c.] 'Il y eut un General d'armée, ou un Duc comme les Romains l'appelloient deſlors, qui ayant fait prendre deux femmes publiques à Damas, & les ayant menacées de les faire mettre à la torture, les contraignit de depoſer par écrit qu'elles avoient eſté de la religion des Chrétiens, & qu'elles ſavoient qu'il ſe paſſoit entre eux, & dans leurs propres egliſes, des choſes abominables : & l'on peut s'imaginer ce qu'on leur faiſoit dire pour décrier les Chrétiens. [c.5.p.350.351.] Le Duc fit dreſſer des actes de cette depoſition, & les fit voir à Maximin, qui les fit auſſi-toſt publier par toutes les villes & dans tous les lieux de ſon Empire. 'Ce Duc fut puni de cette inſigne malice, s'eſtant tué luy meſme peu de temps aprés. [c.6.p.351.a.b.]

[Note 50.] 'Maximin fit auſſi publier de la meſme maniere d'autres actes ſuppoſez ſous le nom de Pilate & de J.C, remplis de blaſphemes contre le Sauveur du monde; [c.5.p.350.c.] 'mais faits avec ſi peu de ſoin, que l'on y mettoit ſa mort en la 7.[e] année de Tibere, quoique Pilate ne ſoit venu en Paleſtine que cinq ans aprés ſelon Joſeph. [l.1.c.9.p.27.b.c.] 'Cependant on ne laiſſa pas d'ordonner que cette piece ſeroit publiée de tous coſtez dans les villes & dans les villages, & qu'on la feroit apprendre par cœur dans les ecoles de grammaire : [l.9.c.5.p.350.d.] 'de ſorte que les enfans n'avoient autre choſe dans la bouche. [c.7.p.352.a.]

[Quoique toutes ces choſes ne fuſſent pas un edit formel contre les Chrétiens,] 'elles excitoient neanmoins une perſecution qui paroiſſoit encore plus violente que la premiere, [c.6.p.351.d.] '& d'autant plus dangereuſe que cette nouvelle attaque [venüe aprés une ſi longue guerre, & lorſqu'on croyoit que tout eſtoit appaiſé,] faiſoit preſque perdre l'eſperance de revoir jamais la paix; de ſorte qu'elle ſembloit eſtre capable de ſcandalizer & d'abatre les elus meſmes, ſi cela euſt eſté poſſible. [c.7.p.354.d.] 'Comme les Gouverneurs ſe declaroient de tous coſtez contre l'Egliſe, les Chrétiens eſtoient obligez de prendre la fuite, & il y en eut meſme quelques uns des plus illuſtres, qui ayant eſté pris furent couronnez par une mort glorieuſe. [c.6.p.351.b.] Euſebe en nomme quelques uns, [dont il n'y a que 'S. Pierre d'Alexandrie qui appartienne à cette année, [V. ſon titre §11.12.] puiſqu'on fait ſa feſte le 25 de novembre.

Il y faut peut-eſtre raporter auſſi le martyre de S. Eulampe & S.[te] Eulampie ſa ſœur,] 'puiſque Leo Allatius en cite des actes, dont le commencement porte qu'ils ont ſouffert en la ſettieme [All. de Sim. p. 122.]

année du regne de Maximien. [Car nous ne voyons pas moyen de ſoûtenir cette [1] date qu'en changeant le nom de Maximien en celui de Maximin, comme il le faut tres ſouvent dans les Grecs:] 'Nous avons d'autres actes de ces Saints dans Surius: [a] Mais ils ſont de Metaphraſte, [& ne valent rien dutout.] Ils portent que ces Saints ſouffrirent à Nicomedie, 'où ils furent condannez à avoir la teſte tranchée, par un juge qu'ils ne nomment point. Il eſt appellé Maxime dans les autres citez par Allatius; '& les Grecs le nomment de meſme dans leurs Ménées, où leur grand office eſt de ces Saints le dixieme jour d'octobre. [Baronius les a mis le meſme jour dans le martyrologe Romain.]

Sur. 10. oct. p. 139. a All. de Sim. p. 125. Men p. 118| Ugh. t. 6. p. 1099.

ARTICLE XLIV.

Dieu punit Maximin par la famine, par la peſte, & par la guerre contre les Chrétiens d'Armenie: De S. Gregoire Apoſtre de cette nation.

L'AN DE JESUS CHRIST 312, DE LA PERSECUTION 10.

[NOus voici enfin arrivez à la derniere année de cette longue perſecution, qui eſt la dixieme ſelon toute cette ſuite,] 'comme Euſebe le marque diſtinctement. [Dés le 7 de janvier on y vit à Nicomedie où Maximin eſtoit alors, un illuſtre Martyr en la perſonne "de S. Lucien Preſtre d'Antioche,] '& * S. Baſiliſque Eveſque de Comane fut le compagnon de ſa victoire.

'S. Silvain Eveſque d'Emeſe ou Emiſſe dans la Phenicie, [b] qui a ſouffert dans ce dernier renouvellement de la perſecution, [c] appartient auſſi à cette année plutoſt qu'à la precedente, s'il faut s'arreſter au jour de ſa feſte, que les Grecs font le 29 de janvier. [d] Il eſtoit extremement âgé, & il gouvernoit ſon Egliſe depuis 40 ans entiers, [ayant eſté fait Eveſque vers l'an 272 ſous Aurelien.] Il fut arreſté, & ayant confeſſé qu'il eſtoit Chrétien, il fut abandonné aux dents des beſtes farouches "dans la ville meſme d'Emeſe. Il eut deux compagnons de ſa confeſſion & de ſon martyre, 'ſavoir ſelon les Grecs, Luc Diacre, & Moce Lecteur. 'La feſte de ces trois Saints eſt auſſi marquée dans quelques menologes le 6 de fevrier, [e] auquel Baronius & d'autres modernes ont mis S. Silvain dans les martyrologes latins.

Euſ. l. 8. c. 16 p. 314 b. Pall. v. Chry. p. 99. Euſ. l. 8. c. 13. p. 308. a. b l. 9. c. 6. p. 351. b. c Boll. 6. feb. p. 777. b. c| Men. p. 507. d Euſ. p. 351. b| 308. a. Men. p. 507. Caniſ. t. 2. p. 737. e Boll. 6. feb. p. 777. § 2.

V. ſon titre. * V. S. Baſiliſque ſol. dat. Note 51.

1. La ſettieme année de Galere fait Ceſar en 292, tombe en 298, avant la perſecution; & la ſettieme depuis qu'il fut fait Auguſte en 305, commence en l'an 311, auquel il mourut au mois de may; & la feſte de S. Eulampe eſt le 10. d'octobre.

'Les Grecs honorent aussi le 6 de fevrier S. Julien medecin Chrétien de la ville d'Emese, qui voyant mener S. Silvain au supplice avec ses deux compagnons, alla à eux & les embrassa; surquoi ayant esté pris, on luy cloua les piez, les mains, & la teste mesme:& en cet état on l'enferma dans une caverne, où il mourut quelques jours aprés son Evesque.

p.778| Men. p. 74.

'Bollandus croit qu'on peut mettre aussi en 312 la mort de S. Philetere, [a] dont on dit qu'aprés avoir souffert quelques tourmens sous Diocletien, il confessa de nouveau J C. à Nicomedie, 'fut enfin relegué en l'isle de Proconnese,[b] & mourut en chemin en un lieu nommé Copet prés de Cyzic, [c] le 19 de may. S.Eubiote Prestre qui l'enterra en ce lieu, [d] fut ensuite mené à Cyzic,où on luy fit souffrir divers tourmens, [e] jusqu'à ce que la persecution estant finie, il fut mis hors de prison, & retourna à Copet. Il y mourut cinq ans aprés,le 18 de decembre,'& ainsi apparemment en 318.[Voilà une petite partie de ce qu'on lit dans les actes de ces deux Saints,] 'dont l'auteur se pretend contemporain. Mais les fautes qu'il fait contre l'histoire dementent visiblement ce titre: & toute sa narration n'est digne que d'un imposteur. 'Les Ménées qui les abregent, marquent la feste de S. Eubiote le 18 de decembre,'& celle de Philetere le 30 du mesme mois. [f] Neanmoins elle est mise dans divers synaxaires le 18 ou le 19 de may. 'Baronius s'est contenté de mettre S. Philotere, comme il l'appelle, le 19 de may.

Boll.19.may, p.311.b. [a] p.313.314. p.319.b. [b] p.325.a. [c] b|323.a|328. e. [d] p 325-327. [e] p.328. p.311.c. p.310.c.d,e. Men.p.288. p.362. [f] Boll.19. may, p.310.b. Bar ib.e.

'Suidas releve beaucoup un Agapet Evesque de Synnodes [en Phrygie,] qui n'estoit encore alors que laïque, & soldat sous Maximin, mais faisoit, dit-on, de fort grands prodiges, transportoit les montagnes & les rivieres, & ressuscitoit les morts; ce qui le faisoit admirer [& suivre] d'un grand nombre de personnes; de sorte que Maximin voulut luy faire oster la vie. Il cite tout cela d'Eusebe de Pamphile. ["Mais il est bien à craindre que cet Eusebe ne soit pas different de Philostorge heretique Arien,] 'où nous trouvons à peu prés toutes les mesmes choses.Et il nous assure en mesme temps que cet Agapet estoit un Arien, qu'il fut fait Prestre par les Ariens, & ensuite Evesque.

Suid a.p.29. NOTE 52. Philg l.2.c.8. p.472.b.c.

'Dieu n'attendit pas long-temps à prendre en main la défense de ses serviteurs. Il voulut neanmoins commencer par rabatre l'orgueil de ses ennemis. 'Maximien se glorifioit insolemment de la prosperité de son regne; & s'en servoit pour blaspher contre celui mesme qui la luy donnoit. 'Mais dés l'hiver suivant sa vanité se trouva confonduë par une secheresse extraordinaire

Eus.l.9. c.7.p. 354.355. p.353 354. c.8.p.355.a.b.

qui causa la famine, & ensuite la peste accompagnée d'une maladie qu'on appelloit le charbon, laquelle attaquoit particulierement les yeux, & fit perdre la vuë à une infinité d'hommes, de femmes, & d'enfans, [comme si Dieu eust voulu venger ce grand nombre de Chrétiens à qui Maximin avoit fait crever un œil.]

p.355.d. 'La famine estoit si grande qu'une mesure de blé valoit "neuf-cents cinquante livres. Plusieurs furent contraints de vendre aux riches leurs enfans pour prolonger un peu leur vie. 'Les autres vendoient peu à peu leurs terres, & se trouvoient ainsi reduits dans une extreme pauvreté. D'autres ne trouvant rien que des herbes qui ne les nourrissoient pas, ou mesme qui estoient venimeuses, tomboient dans une langueur qui les faisoit enfin mourir. Des dames de condition furent obligées par la necessité à demander l'aumosne dans les ruës, avec une pudeur & une retenuë qui faisoit connoistre, aussi-bien que leurs habits, la noblesse de leur extraction, & l'extremité de leur misere. 'D'autres paroissent si secs & si dechamez, qu'on les pouvoit prendre pour des spectres & pour des fantosmes. N'ayant pas la force de se soûtenir ils alloient en chancelant, & tomboient enfin au milieu des places, où tout étendus par terre & prests à rendre l'ame, ils forçoient leur foiblesse pour demander un morceau de pain. 'Les plus riches aprés avoir assisté quelque temps les pauvres, se lassoient enfin, étonnez de leur grand nombre, & s'endurcissoient à la vuë de leur misere, apprehendant de tomber eux mesmes dans l'indigence. Ainsi les ruës & les places publiques se trouvoient couvertes de corps morts qui y demeuroient tout nuds durant plusieurs jours, sans que personne leur donnast la sepulture. Les chiens en dechirerent quelques uns, ce qui obligea à les tuer, depeur qu'ils ne s'accoutumassent à la chair humaine, & ne devinssent enragez.

[Marginal notes: p.356.a. — b. — c. — "2500 Attiques.]

d. 'La peste de son costé ne faisoit pas de moindres ravages, & elle attaquoit principalement ceux que leurs richesses avoient mis à couvert de la famine. Les Gouverneurs des provinces, les principaux de chaque ville, & les autres personnes riches, estoient enlevez par une mort promte accompagnée de violentes douleurs. On n'entendoit que des gemissemens & des cris dans les places publiques: Toutes les villes retentissoient de chants lugubres, & du son de ces tristes instrumens dont les payens avoient accoutumé de se servir dans leurs funerailles.

p.357.a. 'Voilà quelle fut la recompense de l'orgueil de Maximin, & des decrets que les villes avoient rendus contre les Chrétiens.

La mort armée de la pefte & de la famine comme de traits empoifonnez, faifoit un fi epouventable carnage, qu'elle enlevoit en peu de temps des familles toutes entieres & l'on voyoit quelquefois emporter deux ou trois corps de la mefme maifon en un feul convoi. 'Le nombre des morts eftoit infini dans les villes, & encore plus grand dans la campagne, qui en fut prefque entierement depeuplée, & ces longs catalogues "de contribuables [dont Maximin faifoit fa gloire & fes richeffes,] fut reduit à un petit nombre de perfonnes.

p.355.d. ἀγροίκων.

'Ces malheurs ne furent favorables qu'aux Chrétiens ; qui y donnerent à tous les peuples des marques fenfibles de leur pieté envers Dieu, & de leur charité envers tous les hommes. Eux feuls parmi tant de miferes firent paroiftre de la compaffion & de l'humanité. On les voyoit occupez tous les jours, les uns à enfevelir & à enterrer ce nombre infini de morts, dont perfonne ne prenoit aucun foin, les autres à raffembler tous les pauvres de leurs villes, & à leur diftribuer du pain. Cela leur acquit une merveilleufe reputation, leurs adverfaires mefmes eftant obligez de glorifier le Dieu des Chrétiens, & avouant qu'eux feuls avoient de la pieté & de la religion.

p.357.a.b.

'Dieu voulut punir en mefme temps les perfecuteurs de fes Saints par tous les fleaux de fa juftice; & pendant que les fujets de Maximin eftoient emportez par la famine & par la pefte, Maximin fouffroit auffi beaucoup avec fon armée dans la guerre qu'il avoit entreprife contre les Armeniens. 'Cette guerre mefme eftoit encore un effet de fon faux zele pour l'idolatrie. Car les Armeniens avoient toujours efté alliez de l'Empire, [dont leurs Rois avoient accoutumé de recevoir le diademe.] Mais comme ils eftoient Chrétiens, & fort zelez pour la vraie religion, Maximin les avoit voulu obliger de facrifier aux demons, & par là les avoit contraint de prendre les armes.

p.355.c.d. b.c.

[Nous voudrions pouvoir éclaircir davantage l'hiftoire de cette guerre, qui eft la premiere entreprife & foûtenuë pour la religion. Mais il faut nous contenter de ce peu qu'Eufebe en dit.]'Pour la converfion de l'Armenie, Sozomene dit feulement qu'elle avoit embraffé le Chriftianifme long-temps avant Conftantin, & qu'on tenoit que Tiridate Roy de cette nation, touché par quelque miracle extraordinaire arrivé dans fa maifon, s'eftoit converti, & avoit en mefme temps publié des edits pour obliger tous fes fujets à fe faire auffi Chrétiens. 'On trouve un Meruzane Evefque des Armeniens vers l'an 250, [& ce nom bar-

Soz.l.2.c.8.p.154.c. Euf.l.6.c.46.p.247.d.

bare donne quelque sujet de croire que c'est de la grande Armenie qu'il estoit Evesque. Mais nous n'en avons pas d'autre assurance.

Sur. 30 sept. 'On a une longue histoire d'un S. Gregoire Evesque de l'Armenie majeure, qu'on pretend avoir esté l'Apostre de ce pays, Bar. 311. § 23. 24. 27. & avoir converti Tiridate du temps de Diocletien. 'On voit par plusieurs passages des nouveaux auteurs, comme d'Euthymius, Boll. 13. jan. p. 781. § 3. de S. Nicon, de Nicephore, '& de Gregoire Prestre, qui a fait l'histoire du Concile de Nicée, que le nom & l'histoire de ce All. de Sim p. 129 Saint estoient celebres dans l'Armenie: [mais cela ne suffit pas pour autoriser ses actes,] 'qui sont de Metaphraste, a Bar. 311. § 23. [a] & dans lesquels Baronius avouë qu'il y a beaucoup de choses qui deplaisent absolument à bien des personnes; [& certes avec beaucoup de sujet, comme la seule lecture de cette piece le fera mieux voir à tout le monde, que toutes les raisons particulieres que l'on en pourroit marquer ici.] Baronius ne les défend que parcequ'ils sont citez par Euthymius [moine Grec du XII. siecle. Ils vont jusqu'au Concile de Nicée, & ne disent rien neanmoins de la guerre dont nous venons de parler.]

Boll. 18. apr. p. 532. | may, t. 1. p. 432 | 10. may, p. 506. c. 'Bollandus dit qu'ils sont tirez d'une autre histoire plus ancienne & beaucoup plus ample, attribuée à un nommé Agathange, qui se pretend estre un auteur contemporain, & témoin oculaire de la pluspart des choses qu'il raporte: mais cela n'empesche pas Bollandus de dire qu'elle est suspecte de contenir beaucoup de faits fabuleux; & il ne la veut donner au public que pour faire voir combien il faut peu s'arrester soit aux Siciliens, qu'on pretend en estre les premiers auteurs, soit à Metaphraste, qui n'a songé qu'à donner un tour favorable aux narrations qui ont Men. p. 399 | Ugh. t. 6. p. 1087. moins d'apparence de verité. 'Les Grecs honorent ce S. Gregoire le 30.[e] jour de septembre, b Bar. 30. sept. e. [b] auquel Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain. On pretend avoir son chef à Naple dans une eglise qui porte son nom, avec quelques instrumens des tourmens qu'on dit qu'il souffrit avant la conversion de Tiridate.

ART. XLV.

ARTICLE XLV.

Constantin ayant vaincu Maxence, fait un edit pour l'Eglise, & oblige Maximin de finir entierement la persecution.

[EN mesme temps que Maximin s'efforçoit de ruiner le Christianisme dans l'Orient, J.C. faisoit briller en Occident l'étendar de sa Croix, & y faisoit admirer un soleil qui naissant du couchant devoit repandre ses rayons sur toute la terre, & apporter à l'Empire & à l'Eglise d'Orient les lumieres agreables de la tranquillité & de la paix. 'Car ce fut en cette année au plustard que Constantin eut cette vision miraculeuse de la Croix, qui luy promettoit la victoire, non tant sur Maxence qu'il défit aussi-tost aprés que sur l'enfer & l'idolatrie qu'il commença deslors à détruire en luy mesme, & qu'il abolit peu aprés dans toute la terre.

V. Constantin. § 23.

Il vainquit Maxence le 28 d'octobre de cette année: & cette victoire l'ayant aussi-tost rendu maistre de l'Occident,] 'il fit conjointement avec Licinius, [à qui il estoit prest de donner sa sœur en mariage,] un edit tout à fait favorable pour les Chrétiens, 'leur permettant de tenir leurs assemblées ordinaires, de faire tous les autres exercices de leur religion, & de bastir des eglises. 'Il ordonnoit aussi quelque chose pour la restitution des lieux où ils avoient accoutumé de tenir leurs assemblées: [mais on ne voit pas precisément ce que c'estoit.] 'Cet edit estoit adressé au Prefet du Pretoire.

Eus. l. 9. c. 9. p. 360. a. — p. 362. b. c. — l. 10. c. 5. p. 389. c. — a c[n. p. 195. 1. b.

'Il fut envoyé aussi-tost à Maximin, qui faisoit encore semblant d'estre allié de Constantin & de Licinius; [d'où l'on peut juger que l'edit fut fait dés le mois de novembre, aussi tost que Constantin fut devenu maistre de Rome.] 'Les deux Princes en envoyant l'edit à Maximin, luy manderent aussi les merveilles que Dieu avoit faites en leur faveur, & la défaite de Maxence.

l. 9. c. 9. p. 360. b. — a. b.

'Toutes ces choses ne pouvoient pas estre fort agreables à Maximin, [qui peu auparavant avoit fait une alliance secrette avec Maxence contre les deux autres:] 'Et il estoit alors à la veille d'augmenter encore la persecution qu'il faisoit contre les Chrétiens. 'N'osant pas desobeir à ceux qui luy commandoient, selon les termes d'Eusebe, & ne voulant pas non plus aussi faire paroistre qu'il cedoit à leur autorité, il fut contraint de faire comme de luy mesme un edit en faveur des Chrétiens, ce qu'il n'avoit

b. — Lact. pers. c. 36. 37. p. 32. 33. — Eus. l. 9. c. 9. p. 360. b.

c 1. p. 347. b. point encore fait: 'Car l'edit de l'année precedente ne portoit point son nom, mais celui de Sabin Prefet du Pretoire.'Celui-ci c. 9. p. 360. c. est adressé au mesme Sabin.'Il y mesle, dit Eusebe, des choses tout b. à fait fausses [Et l'on doit mettre sans doute en ce rang]'ce qu'il d|361. a. dit qu'il avoit toujours défendu aux juges d'user d'aucune cruauté, qu'on n'avoit jamais banni ni outragé aucun Chrétien que contre ses ordres, '& qu'il avoit recommandé la mesme moderation à Sabin & par lettres, & par les ordres de sa commission. p. 361. c. d. 'Il y parle de son entrée à Nicomedie, & de ce qui avoit suivi; & a. il dit que cela s'estoit fait l'année precedente: [Ainsi cet edit est de cette année 312, & non de l'an 313 auquel Baronius l'a mis]

p. 361. 362. 'Enfin pour conclusion, il ordonne que l'on laissera les Chrétiens en leur liberté, sans leur faire aucune peine sur leur religion: 'mais il ne parle point ni de tenir les assemblées, ni de rétablir les eglises, quoique Constantin & Licinius luy en eussent p 382. b. c. écrit precisément. C'est pourquoi les Chrétiens n'osoient se hazarder à le faire; & mesme comme ils connoissoient sa duplicité, ils n'osoient encore paroistre publiquement. [Nous verrons en Lact. pers. c. 46. p. 39. effet]'que sa haine contre les Chrétiens continuoit toujours: 'a& a c. 37. p. 33. quoique les lettres de Constantin [& de Licinius] l'obligeassent de la dissimuler, il ne laissoit pas de faire encore jetter dans la mer divers Chrétiens, quand il le pouvoit faire secrettement. Eus. l. 8. c. 16 p. 314. b. 'Cela n'empesche pas qu'Eusebe ne conte cette dixieme année pour la derniere de la persecution, [parcequ'elle ne recommença plus depuis jusqu'à Licinius; & qu'au contraire la paix de l'Eglise augmenta toujours de plus en plus.

Nous ajouterons neanmoins encore une année à ce recit, pour representer la derniere retractation des persecuteurs, leur punition, & l'entiere consommation de la paix.

ARTICLE XLVI.

Constantin & Licinius font un nouvel edit pour les Chrétiens; Maximin fait la guerre à Licinius, & est défait.

L'AN DE JESUS CHRIST 313.

Bar. 312. § 101. 102. 'CONSTANTIN ne demeura pas long temps à Rome aprés sa victoire ["Il en sortit vers le commencement de l'an 313, & V. Constantin § 31. estant allé à Milan, il y fit venir aussi Licinius, à qui il donna sa sœur Constancie en mariage vers le mois de mars.

Eus. l. 10. c. 5. p. 388. b. c|389. a| Lact. pers. c. 48. p. 41. 'Ces deux Princes se trouvant donc ensemble à Milan, ils firent

un nouvel edit touchant les Chrétiens, à cause de quelques difficultez & de quelques fautes qui s'estoient glissées dans le premier. 'Comme nous n'avons pas ce premier edit, [& que le style du second est obscur & embarassé, il est difficile de bien juger de ce que l'on reprenoit dans le premier.] 'M.r Valois croit que l'on avoit esté choqué de ce que la religion Chrétienne y avoit esté tellement relevée, qu'il sembloit que toutes les autres y eussent esté défenduës; & encore de ce que les diverses sectes sorties des Chrétiens y estoient qualifiées du nom odieux d'heresie. [Je ne sçay si cette explication est tout à fait recevable;mais nous n'en voyons pas de meilleure.]

Pagi,p.155.

Eus.n. p.155.1. d.

'Ce qui est certain, c'est que le second edit donne une entiere liberté de conscience à toutes sortes de personnes, permettant à chacun d'honorer telle divinité qu'il voudra, & en la maniere qu'il luy plaira, [ce qui n'est pas étrange en un nouvel Empereur,peu instruit,& peu absolu,& qui avoit à contenter ses sujets & Licinius.] 'La fin de cet edit est considerable. Il ordonne que tous ceux qui avoient acheté du fisc, ou receu en don des lieux destinez aux assemblées des Chrétiens, ou qui appartenoient en quelque autre maniere à l'Eglise & au corps des Chrétiens, les restitueroient incessamment, & s'adresseroient au fisc pour leur dedommagement,sans rien demander aux Chrétiens: 'Cet edit fut adressé au mesme Prefet du Pretoire que le premier.

L.10 c.5.p 388. 389.

p.389.390.

p.389.a|n p. 295.1.b.

[Nous avons parlé ci-dessus de la mort de Maximien Hercule en 310,& de celle de Maximien Galere en 311,Diocletien finit aussi sa vie en ce temps-ci mesme, par une mort qui ne fut pas moins miserable & moins funeste que celle des deux autres, comme on l'a vu dans l'histoire de sa vie."]'Ainsi de tous les persecuteurs des Chrétiens, il ne restoit plus à punir que Maximin, qui avoit esté plus cruel que tous les autres. 'Et son chastiment suivit de prés la mort de Maxence.

§ 23.

L.10.c.11.p.365. b.

c.9.p.358.a.

'Il se jetta luy mesme dans le precipice où il perit,"en rompant la paix avec Licinius, dans la fausse esperance que ses demons, son argent,ses grandes troupes,& son extreme temerité,luy donnoient de remporter une victoire signalée. 'En effet ayant fait avancer son armée dans la Bithynie malgré les rigueurs de l'hiver; '& estant ensuite entré dans la Thrace, il força d'abord Byzance & Heraclée, ce qui obligea Licinius de se mettre en campagne avec une armée incomparablement plus foible que la sienne. La bataille se donna prés d'Andrinople, 'le 30.e jour

V.Constantin § 33.

c.10.p.363.a.

Lact.pers. c.45. p.38.

p.39.

c.46.p.39 40.

d'avril, aprés que Maximin eut voué à ses demons la ruine entiere des Chrétiens, & que Licinius eut invoqué le Dieu souverain, [qui fit paroistre en cette rencontre qu'il est le Dieu des batailles] 'Et Maximin entierement défait, fut reduit à s'enfuir à Nicomedie, & de là en Cappadoce, où il tascha de reparer un peu ses forces.

c.47.p.41.

'Cependant Licinius estant arrivé à Nicomedie, y rendit graces au Dieu qui l'avoit fait vaincre, & y fit afficher l'edit donné à Milan pour les Chrétiens. Cela se fit le 13.[e] jour de juin de cette année, 'dix ans & prés de quatre mois depuis que l'on y avoit affiché le premier edit de la persecution, [le 24 de fevrier de l'an 303.] Licinius en mesme temps exhorta les Chrétiens à rebastir leurs eglises: [& il ne manqua pas d'estre obeï. Ainsi l'on commença à s'assurer que] 'Dieu avoit exaucé les prieres que les saints Confesseurs luy avoient adressées en le conjurant sans cesse de rendre la paix à l'Eglise: 'Et le temple de Dieu que les impies avoient renversé d'abord en cette ville pour luy faire injure, commença, par la misericorde du Seigneur, à se relever plus "grand & plus magnifique qu'il n'avoit jamais esté. 'Les Chrétiens s'occuperent alors à celebrer avec joie le triomphe de leur Liberateur, à relever sa victoire par leurs loüanges, & à luy demander jour & nuit par leurs prieres qu'il affermist pour jamais la paix qu'il leur avoit renduë aprés une guere de dix années.

c.48.p.41. — p.43. — c.1.p.1. — p.1|n.p.353. — c.52.p.46. — majore gloria.

ARTICLE XLVII.

Maximin publie un edit tout à fait favorable aux Chrétiens; & meurt ensuite miserablement: Ses proches & ses ministres sont punis.

'LICINIUS se remit en campagne pour poursuivre Maximin, qui "n'eut pas plustost repris ses esprits, que plein de honte & de fureur il fit mourir luy mesme la pluspart de ses prestres & de ses prophetes, les accusant d'estre cause de son malheur; '& puis il fit "un second edit pour les Chrétiens, bien plus ample que le premier, 'puisqu'il leur accorde clairement le pouvoir de bastir des "eglises, 'avec la restitution des maisons & des terres qui leur avoient appartenu, & que l'on avoit confisquées. 'Il prend pretexte de faire un nouvel edit sur ce que quelques juges n'ayant pas, dit-il, bien compris ses intentions exprimées par le

Eus.l.9.c.10. p.363.c.d. — πρῶτον — d. — Note 53. — p.364.d. — p.364.365. — κυριακά — p.354.c.d.

premier, avoient donné sujet aux autres d'en douter, & de n'oser embrasser la religion qu'ils vouloient.

[Cette penitence forcée ne fut pas capable d'appaiser la colere de Dieu.]'Il ne luy donna aucun répi, & luy osta aussi-tost la vie par une maladie epouventable que nous avons raportée "en un autre endroit, & dont l'accident le plus memorable fut que les yeux luy sortirent de la teste; 'Dieu l'ayant voulu punir du mesme supplice qu'il avoit fait souffrir à tant d'innocens. [a] Il estoit déja dans cette furieuse maladie lorsqu'il fit son dernier edit pour les Chrétiens. Il mourut ["vers le mois d'aoust,]'à Tarse dans la Cilicie, où il s'estoit retiré pour fuir Licinius, [b] & il prevint au moins par sa promte mort les maux dont il alloit estre accablé par ses ennemis: [mais ce ne fut que pour aller eprouver les rigueurs de la justice divine, ennemie terrible de tous les pecheurs impenitens.

'Aprés sa mort il fut declaré ennemi public; ses images & celles de ses enfans dechirées ou effacées; ses statuës brisées. [c] Ses enfans & ses parens furent punis du dernier supplice, aprés avoir souffert toutes sortes d'ignominies. Sa femme fut jettée dans l'Oronte, où elle avoit fait noyer plusieurs femmes chastes. 'Tous ceux qu'il avoit elevez dans les charges, & qui pour le flater s'estoient rendu les principaux ministres de la persecution, furent envelopez dans sa ruine. On le marque particulierement de Culcien, qui avoit repandu dans l'Egypte le sang d'une infinité de Chrétiens; de Firmilien qui s'estoit signalé de la mesme maniere dans la Palestine; & de Theotecne [dont le supplice a esté marqué par avance.]'Licinius fit encore trancher la teste à Candidien fils de Maximien Galere, & mesme aux deux Imperatrices Prisque veuve de Diocletien, & Valerie sa fille veuve de Galere. 'Dieu effaça ainsi de dessus la terre les impies & toute leur race. [d] Ces noms magnifiques & insolens de Jove [1]& d'Hercule que Diocletien & Maximien s'estoient attribuez, & avoient fait passer à leurs successeurs, furent abolis. [e] Et
» l'on vit verifier cette parole de l'Ecriture: J'ay vu l'impie elevé
» comme les cedres du Liban; j'ay passé, & il n'estoit plus.

'Lactance a fait un traité exprés sur ces morts tragiques, & sur les autres punitions que Dieu a faites des auteurs de la persecution: [Mais nous n'avons pas voulu en grossir cette histoire déja assez longue, & l'on trouvera tous ces faits sur l'histoire du grand Constantin. L'on y verra amplement la verité de ce que

Marginal notes: V. Constantin § 34. — Ibid. — p.363.d. — p.365.366| Lact. pers. c. 49. p.44. — Eus. v. Const. l. 1. c. 59. p.438. c. — a d. — Aur. V. epi. p. 326. c|542. c. & alii. — b Eutr. p. 587. e. — Eus. l. 9. c. 11. p. 366. b. c. — c p. 367. b. c| Lact. pers. c. 50. p. 45. — Eus. p. 366. 367. — Lact. pers. c. 50. 51. p. 44. 45. — c. 50. p. 44| Eus. l. 10. c. 1. p. 369. c. d. — d Lact. pers. c. 52. p. 45. 46. — e Eus. l. 10. c. 1. p. 369. d. — Lact. pers.

1. derivé de Jupiter, *Jovius* à *Jove*.

Euſ. l. 8. c. 15. p. 313 314. dit Euſebe,] 'que durant les dix années de la perſecution, [ou au moins durant les ſept dernieres,] les payens eprouverent tous les maux que peuvent cauſer les guerres publiques, & les embuſches ſecrettes. Il n'y avoit aucune liberté, [non pas meſme] ſur la mer. On ne pouvoit aborder nullepart ſans ſe trouver expoſé à toutes ſortes d'injures, aux chevalets, à la queſtion, pour ſavoir ſi on ne venoit pas de chez les ennemis. Et aprés avoir eu les coſtez dechirez, aprés avois enduré mille autres tourmens, on eſtoit ſouvent enfin condanné à finir ſa vie par le feu ou ſur une croix. On ne travailloit partout qu'à faire des boucliers, des lances, des javelots, & divers autres inſtrumens de guerre [& de mort.] On equipoit partout des vaiſſeaux, non pour trafiquer, mais pour combatre & pour tranſporter des troupes. Il n'y avoit point de jour où l'on ne s'attendiſt à voir arriver les ennemis; & pour ſurcroiſt de maux, toutes les provinces furent ravagées par la peſte & par la famine.

[Les Chrétiens ſouffroient ces maux avec les autres, & ſouffroient encore en particulier tout ce que la rage des demons pouvoit inventer contre eux. Cependant ils eſtoient dans la joie, & les payens dans l'accablement de la triſteſſe, parceque ceux-ci perdant au dehors tout ce qu'ils aimoient, ne trouvoient aucune conſolation ni dans eux meſmes, ni dans l'eſperance de l'avenir: au lieu que les Chrétiens accoutumez à ſe priver de tous les plaiſirs de la terre, & à en mepriſer tous les maux, trouvoient leur joie dans la conſolation que Dieu leur donnoit au fond de leur cœur, ſans que les tyrans puſſent la leur ravir, comme ils ne pouvoient la comprendre, & dans la confiance que tout ce qu'ils pouvoient ſouffrir eſtoit la ſemence d'un bonheur incomprehenſible & eternel.]

ARTICLE XLVIII.

Des Martyrs dont on ignore l'année, & premierement de S. Epigmene, & de quelques autres Martyrs de Rome.

[NOUS avons vu paroiſtre dans les Martyrs dont nous avons parlé juſques ici, cette joie ſolide que donne l'eſperance de poſſeder dans l'eternité la ſource de tous les biens, & nous la verrons encore dans pluſieurs autres qui ont auſſi ſouffert durant la perſecution de Diocletien, mais que nous n'avons pas pu marquer ſur aucune année particuliere, parceque

leur epoque est moins fixe & moins certaine. Nous les distribuerons par provinces, en commençant par l'Occident, puisque la persecution y a fini plustost, & n'y a duré qu'environ deux ans selon Eusebe. Nous n'y dirons rien ni des Gaules, où l'on ne trouve aucun Martyr qu'on puisse assurer appartenir à ce temps-ci, hors "S. Peregrin d'Auxerre, ni de l'Espagne dont nous avons assez parlé sur l'an 305.

V. S. Denys de Paris § 16.

Pour commencer donc par Rome, 'on y honore le 16 de septembre les SS. Abonde, Abondance, Marcien, & Jean, avec 23 autres. Baronius cite leurs actes qui ont esté imprimez. [Nous ne les avons pas :] 'mais selon l'abregé qu'en fait Ferrarius, [on peut juger qu'il n'y a rien de bien authentique ni de bien considerable.] 'On marque qu'en l'an 1582 ou 1583, les corps des deux premiers furent trouvez à Rome dans l'eglise de S. Cosme en deux tombeaux, dont les inscriptions marquoient que le premier estoit de S. Abondance Prestre, moine, & Martyr, & l'autre de S. Abonde Diacre & Martyr: [Cette qualité de moine ne marque pas une grande antiquité, & le martyrologe Romain, transposant leurs qualitez, fait S. Abonde Prestre, & S. Abondance Diacre.] Leurs corps furent transportez le 16 d'octobre 1583, au college des Jesuites. Ceux de S. Marcien & de S. Jean sont à Citta Castellana dans la terre Sabine sur le Tibre.

Bar. 16. sept. e| 303. § 113.
Ferr. it. p. 594. 595.
P. 595| Bar. 303. § 113| 16. sept. e.

'Nous avons dans Surius des actes de S. Callistrate, qu'on dit avoir souffert à Rome sous Diocletien, avec 49 soldats. 'Mais ces actes sont de Metaphraste:ᵃ & Baronius y trouve diverses choses à corriger. Il a mis ces Saints dans le martyrologe Romain au 26 de septembre. 'Les Grecs en font memoire le 27, sans rien dire de leur histoire.

Bar. 26. sept. b.
All. de Sim. p. 129.
ᵃ Bar. ut sup.
Men. p. 364.

'On met du temps de Diocletien le martyre de S. Epigmene Prestre de Rome, & de S. Crescent enfant qu'il avoit battizé. 'Baronius cite les actes du dernier qu'on luy avoit envoyez de Perouse. ᵇ On dit qu'ils portent que S. Crescent elevé à Rome dans la religion Chrétienne par son pere nommé Euthyme, s'enfuit avec luy à Perouse à cause de la persecution de Diocletien. Euthyme estant mort, Crescent y fut mis en prison par le Proconsul Turcius, & envoyé ensuite à l'Empereur [Maximien] qui estoit à Rome [en 303 ou 304.] Maximien le mit entre les mains du juge Turpilius, qui luy fit trancher la teste hors la porte du Sel le 14 de septembre. On ajoute qu'en entrant à Rome il avoit gueri une femme aveugle. Son corps a depuis esté transporté à Sienne en Toscane, 'sous le Pape Estienne IX, en l'an

Bar. 303. § 114. 117.
14. sept. e| 24. mars, b.
ᵇ Ferr. it. 14. sept. p. 592.
Ugh. t. 3. p. 626. b.

Ferr.p.592.
Ugh.t.1.p.626.b.

1058, '& il y eſt honoré comme le patron de la ville le 12.e jour d'octobre, 'qui eſt celui de ſa tranſlation. Le martyrologe Romain le met le 14 de ſeptembre.

Bar.24.mars, b.

'Pour S.Epigmene, Baronius a mis ſa feſte dans le martyrologe Romain le 24 de mars, ajoutant 'qu'il a ſouffert le martyre à Rome dans la perſecution de Diocletien ſous le juge Turpius [ou Turpilius.] 'Bollandus ſoûtient que cela n'a aucun fondement. [a] Neanmoins Ferrarius le cite des manuſcrits de Perouſe & de Sienne. [b] Les martyrologes de S.Jerome & quelques autres marquent le 11 may un S.Epimene ou Pimine Martyr à Rome.

Boll.ib.p.472.473.
a Ferr.it.p.164.
b Boll.11.may, p 625.c.
24.mars,p.481.482.

[Il y a toute apparence que S.Epigmene eſt le meſme que] 'S. Pigmene celebre le 24 de mars dans Uſuard, Adon, Notker, & pluſieurs autres martyrologes, qui le font Preſtre & Martyr à Rome['Et ſur cela nous croyons auſſi pouvoir raporter à la perſecution de Diocletien divers Saints] 'dont l'hiſtoire ſe trouve jointe à celle de S Pigmene, [& dont l'epoque eſt d'ailleurs aſſez incertaine.] Ces Saints ſont Saint Flavien, qu'on dit avoir eſté Prefet de Rome, marqué dans le martyrologe Romain le 22 de decembre; S.Priſque Preſtre, avec S.Priſcillien Diacre, & S.te Benedicte dont on fait auſſi le 4 de janvier. Tous ces Saints hormis S Flavien, ſont dans les martyrologes d'Adon & d'Uſuard 'Les noms de S.Pimine[ou Pigmene,]de S.te Dafroſe, & de S.Demetre, ſe trouvent encore joints à celuy de S.te Bibienne dans divers martyrologes le 2 de decembre.

Note 54.

4.ian.p.165.166.
Boll.mars,t.2.p.40.c|Flor.p.1017.

[Nous ne diſons rien de tous ces Saints, parcequ'il n'y a aucun fondement à faire ſur les actes de S.Pigmene, dont les autres ont tiré ce qu'ils en ont dit.] 'Baronius cite des actes manuſcrits de S.Priſque, S.Priſcillien, & S.te Benedicte en particulier, [qui ne ſont ſans doute qu'un extrait des autres: c'eſt pourquoi Bollandus n'en parle pas.] 'Le Pape Simplice dedia [vers l'an 470, une egliſe de S.te Bibienne baſtie prés du palais de Licinius, au lieu où eſtoit le corps de cette ſainte Martyre; '& elle ſubſiſte encore.

Bar.4.jan.c.
Anaſ.c.48.p.29.
Bar.2.dec.a.

[Les noms de SS Cyriaque, Large, & Smaragde, ſont celebres dans l'Egliſe.] 'Ils ont eſté mis dés l'an 354 dans le calendrier de Bucherius au 8 d'aouſt, avec ceux de S Creſcentien, S.te Memmie, & S.te Julienne. 'S Cyriaque ſe lit ſeul au meſme jour dans le calendrier du P Fronto, '[c] dans celui de Leo Allatius,[dans les martyrologes de Bede & de Vandelbert,] [d] & dans le Sacramentaire de S.Gregoire. [e] Les martyrologes de S. Jerome mettent tous les ſix,& quelques autres encore avec eux.[Uſuard & ceux qui

Buch.cycl.p.268.
Front.cal.p.116.
c All.conſ.p.1401
d Sacr.p.119| n.1.17.
e Flor.p.739.

qui l'ont suivi mettent S. Cyriaque Diacre avec S. Large, S. Smaragde, & 20 autres qu'ils ne nomment pas.]'On pretend que le 8 d'aoust est le jour auquel leurs corps furent transportez sur le chemin d'Ostie par S.Marcel Pape; mais qu'ils furent martyrizez le 16 de mars, 'auquel Adon & beaucoup d'autres martyrologes les marquent encore.

p.740.2. | a|Boll 16.mars, p.417.c.

[Nous ne disons rien de leur histoire, parcequ'elle ne se trouve que dans les actes de S.Marcel, & dans quelques autres sur lesquels nous n'osons pas nous fonder:] 'Baronius rejette particulierement dans ceux de S. Marcel diverses choses qui regardent l'histoire de ces Saints.

Bar.298.§ 13| 309.§ 6.

'Le calendrier du P.Fronto marque encore la feste de S. Cyriaque le 15 de juillet: on croit que c'est à cause de la dedicace de quelque eglise du mesme S.Cyriaque qui est honoré le 8 d'aoust: 'Il y en avoit plusieurs à Rome de son nom. [a] On trouve que le Pape Honorius en fit bastir une sur le chemin d'Ostie vers l'an 626. La station du 6.[e] mardi de Caresme estoit en l'eglise de S. Quiriaque ou Cyriaque.

Front.cal.p. 105.106. | p.116. | a p.55.

'Nous trouvons qu'en l'an 463, Gratissime grand Chambellan de l'Empereur Leon, fit bastir à Constantinople hors la porte dorée, une eglise de S Cyriaque, [avec un monastere] où il se fit moine. 'Et au commencement du siecle suivant, les Conciles de Constantinople parlent de quelques Abbez de S. Cyriaque. [Mais il est difficile de dire si ce S Cyriaque est celui de Rome. Car il est aisé que l'Orient ait eu des Saints de ce nom: & on en trouve en effet plusieurs dans le menologe des Grecs; entre lesquels]'divers martyrologes fort anciens en mettent un Martyr à Nicomedie le 7 d'avril.

Thdr.L.1.1.p. 554.b|Thphn. p.97.c. | Cang.de C.l. 4.p.122. | Boll.7.apr.p. 659.b.

ARTICLE XLIX.

Des Quatre Couronnez, & divers autres Martyrs de Rome.

'LEs martyrologes de S.Jerome, Usuard, Adon, & les autres posterieurs, mettent à Rome le 30 d'aoust'les SS. Felix & Adaucte ou Audacte,'& leur feste est aussi marquée dans le Sacramentaire de S.Gregoire, & dans le calendrier du P. Fronto. 'Nous en avons des actes dans Surius, copiez presque tout entiers par Adon;[mais ils ne valent quoy que ce soit.] Ils disent comme Usuard & plusieurs autres martyrologes, qu'ils souffrirent sous Diocletien, & que S.Felix qui estoit Prestre estant conduit au

V. S Felix de Thibare note 4.

Flor.p.794. | Sacr.p.128| | Front.cal.p. 116. | Sur.30.aug.p. 330.

martyre, un Chrétien declara qu'il adoroit aussi J. C, & fut executé avec luy. Usuard & Adon ajoutent que comme on ignoroit le nom de ce Chrétien, on luy donna celui d'Adaucte, qui signifie *ajouté & augmenté*, parcequ'il avoit esté joint à la couronne de S. Felix, & l'avoit augmentée par la sienne.

Bar. 384. 2 p. p. 11. 2. 'Baronius raporte une epigramme où un Prestre nommé Verus dit qu'il leur avoit edifié un tombeau par ordre du [Pape] Damase. Aring. l. 3. c. 4. § 3 p. 256. 'Le lieu où ils furent enterrez, qui estoit sur le chemin d'Ostie, porta depuis leur nom; au lieu qu'on l'appelloit auparavant le Anast. c 54. p. 35. 36. cimetiere de Commodille. 'Le Pape Jean I rétablit ce cimetiere vers l'an 523. [a] Sur. 30. aug. p. 330. [a]Surius dit que les chefs de ces deux Saints sont à Cologne.

Bar. 29. nov. b. c. 'L'Eglise honore le 29 de novembre deux SS. Saturnins, dont le plus ancien est le celebre Evesque de Toulouse. [b] Boll. 16. jan. p. 6. 7. [b]L'autre estoit à ce qu'on pretend un vieillard condanné pour la foy de J. C. à tirer du sable, & à l'apporter à Rome. S. Sisinne Diacre condanné à la mesme peine, l'assistoit dans son travail: ce qui ayant deplu aux ministres du demon, & aux ennemis de la charité, ils les firent mettre tous deux en prison, leur firent souffrir divers supplices, & leur trancherent enfin la teste. Un Chrétien nommé Thrason les enterra dans une terre qu'il avoit sur le chemin du Sel. Voilà en abregé ce qu'on en trouve dans les actes de S Marcel, [que nous ne donnons pas comme une grande autorité. On trouve la mesme chose dans le martyrologe de Bede, & ensuite dans les autres.]

Aring. l. 4. c. 33. § 4. p. 103. 'Le lieu où S. Saturnin & S Sisinne furent enterrez, qui faisoit partie du cimetiere de Priscille, a esté appellé le cimetiere de S. Thrason, & de S. Saturnin. Le calendrier de Bucherius marque le 30 de novembre S Saturnin au [cimetiere] de Thrason. Flor p. 1012. 'Son nom se trouve ce jour là dans les martyrologes de S Jerome, aussi-bien que dans les autres posterieurs, & dans le calendrier du P. Fronto. Grut. p. 1172. 2 | Bar. 384. § 18. 'Baronius & d'autres raportent des vers de Damase gravez sur le tombeau de S. Saturnin: [mais il y a bien des fautes, en sorte qu'on n'y comprend presque rien.] Ils disent neanmoins assez clairement qu'un officier nommé Gratien, qui luy avoit fait dechirer les membres, & luy avoit fait eprouver tout ce qu'il avoit de fiel & de fureur, sans pouvoir le contraindre de renoncer à J C, fut enfin vaincu par la force de ses prieres, & confessa luy mesme que J. C. estoit le vray Dieu. Cela n'a aucun raport avec ce qu'on lit dans les actes de S. Marcel.

Anast. c 55. p. 36. 'Le Pape Felix IV. fit rebastir vers l'an 528, l'eglise de ce Saint

qui avoit esté brulée. 'D'autres Papes ont pris aussi le soin de la rétablir: Et elle subsistoit encore sous Nicolas IV.[a] Ayant neanmoins esté enfin entierement détruite, le corps du Saint fut transferé à ce qu'on croit dans l'eglise de S. Jean & S. Paul, & son chef dans celle de S.Pierre aux Liens.Ceux de Pavie pretendent cependant avoir son corps. 'On tient que celui de S.Sisinne a esté mis par le Pape Serge II. dans l'eglise de S. Martin des Monts à Rome. Son nom se trouve joint à celui de S. Saturnin dans Bede & les autres martyrologes posterieurs.

Aring.l 4.c.33. § 4.p.103. [a] § 5.

Ferr p 737.

Aring.p.103. § 5.

'L'Eglise honore aussi S.Thrason au nombre des Martyrs le 11 de decembre. Les martyrologes de S Jerome luy donnent pour compagnons S.Pontien, S.Capitolin, S.Pretextat, & une multitude d'autres Martyrs qu'on ne peut nombrer. 'Il en est fort parlé dans les actes de S.Marcel, & dans ceux de S.te Susanne [qui sont au moins aussi méchans.] 'On croit que son corps est avec celui de S.Sisinne dans l'eglise de S. Martin des Monts.

§ 1.

Flor.p 1016.

Aring.p.103. § 1.

§ 5.

NOTE 55.

[Les Martyrs appellez "les Quatre Couronnez sont celebres dans l'Eglise:mais pour leur histoire nous n'en trouvons rien que dans les martyrologes & dans les actes des SS. Symphorien, Claude, Castor, Nicostrate, & Simplice, "dont l'autorité est tout au plus fort mediocre.] Les uns & les autres disent que c'estoient des "officiers du Prefet de Rome, appellez Severe, Severin, Carpophore, & Victorin, qui ayant refusé de sacrifier, furent condannez par Diocletien à estre assommez à coups de fouets armez de plomb.

V.Saint Sebastien note 7.

Cornicularii.

MS.p.418.

'Leur feste est marquée le 8 de novembre dans les martyrologes de S Jerome, dans Bede, & les autres posterieurs. 'Elle l'est encore dans le Sacramentaire de S.Gregoire, dans le Missel Romain de Thomasius, & dans le calendrier du P.Fronto. Dans ces trois derniers endroits & dans Bede, ils ne sont marquez que par le titre des Quatre Couronnez. 'Nous trouvons encore les mesmes Saints au 7 ou 8 d'aoust dans le calendrier de Bucherius, & dans les martyrologes de S.Jerome, sinon que le premier est nommé Second ou Secondin, & non Severe. Il y est marqué qu'on "faisoit leur feste à Albane sur le chemin d'Ostie, ou que leurs corps y estoient. 'Il y avoit à Rome un Titre & une eglise des Quatre Couronnez dés le temps de S.Gregoire, & elle subsiste encore aujourd'hui. 'C'estoit la station du cinquieme lundi de Caresme.[b] Anastase dit que le Pape Honorius bastit & dedia une eglise de leur nom, [c] & que Leon IV. ayant trouvé leurs corps vers l'an 849, rebastit leur eglise qui tomboit en ruine, &

Flor.p.957.

Sacr.p.140| Thom.p 175| Front.cal.p. 146.

Buch.p.268| Flor.p.739.

Albano & Ostiense.

Bar.8.nov.c.

Front.cal.p. 50. [b] Anast.c.71. p 46.c. [c] c.105.p.183. b.c.

y mit leurs corps sous l'autel avec ceux de beaucoup d'autres Martyrs.

Boll. 29. may, p. 11. e. 'Les martyrologes de S. Jerome, Usuard, Adon, Notker, & plusieurs autres ensuite, marquent le 9 de may S. Restitut Martyr à Rome. b. 'Nous en avons des actes d'un style simple & assez grave, ["mais ausquels cependant nous n'osons pas donner d'autorité.] Note 56 f. 'Ils disent que le Saint fut condanné à Rome durant la persecution de Diocletien & de Maximien, par Hermogene, d. 'que quelques uns croient estre celui qui selon des monumens anciens, ["mais peu authentiques,] p. 13. a. b. estoit Prefet de Rome en 303. V. la note 14. 'On pretend que le corps de S. Restitut fut enterré sur le chemin de Nomente, p. 10. c. f. 'prés de la ville d'Erete nommée aujourd'hui Montrond, où il y a encore une ancienne eglise de son nom, & qu'il fut transferé de là par le Pape Adrien en une eglise de S. André à Rome, p. 11. a. 'qu'on voit encore, mais qui est profanée.

Boll. 29. jan. p. 948. § 1-5. 'Les noms de S. Papias & S. Maur Martyrs à Rome, sont celebres dans les martyrologes [1] du IX. siecle, & dans les suivans, au 29 de janvier: On lit diverses particularitez de leur conversion & de leur martyre sous Diocletien. Mais c'est dans les actes de S. Marcel Pape, Bar. 270. § 9-§ 13. [dont nous n'osons rien mettre ici.] 'Les corps de ces deux Saints aprés diverses translations, ont esté mis dans l'eglise des Peres de l'Oratoire à Rome, le 11 fevrier 1590, comme on le peut voir avec étenduë dans Baronius. Boll. 29. jan. p. 948. § 9. 15-17. 'Il y en a aussi quelques reliques à Fuld en Allemagne, & aux Jesuites de Courtray.

Bar. 298. § 17. 'Baronius nous dit aussi plusieurs particularitez de l'histoire de S. Zenon, 9. jul. a. qu'Usuard & Adon pretendent avoir esté martyrizé avec 10203 autres le 9 de juillet, au lieu appellé la Goutte toujours coulante, ou les Eaux Salviennes, à plus d'une grande lieuë de Rome, où l'on garde encore leurs reliques. [Baronius ne nous apprend point d'où il a tiré ce qu'il raporte de ces Saints. Car je ne le trouve pas mesme dans les actes de Saint Marcel,] 298. § 17. 'dont il dit que leur histoire est une addition. [Usuard & Adon n'en disent qu'un mot.] P. de N. l. 6. c. 75. p. 116. 3. 'Pierre des Noels n'en dit aussi que peu de chose. [Et il faudroit d'autres autoritez que tout cela,] Bar. 298. § 17. 'pour croire avec Baronius, que Diocletien [qui avoit de la moderation & de la prudence] ait voulu faire massacrer tout à la fois plus de dix mille de ses soldats.

[Nous ne disons rien ici de plusieurs Martyrs de Rome, dont nous parlons en d'autres endroits, comme de S.te Agnés, de S. Marcellin & S. Pierre qu'on verra sous leurs titres, & de quelques autres.

1. Raban, Usuard, Adon, Notker, Vandelbert.

Nous pouvons ajouter S Timothée aux Martyrs de la persecution de Diocletien,] 'puisque Baronius croit qu'il y a souffert 22.aug.b. Note 57. sous Maxence. [Mais dans la verité tout ce qu'on en peut dire, c'est que c'est un Martyr qui a toujours esté connu & reveré dans l'Eglise,] 'puisqu'on voit par le calendrier Romain de Bucherius, que dés l'an 354 sa feste se faisoit le 22 d'aoust sur le chemin d'Ostie. Buch.p.268. 'Elle est encore marquée dans celui du P. Fronto, & dans le Sacramentaire de S. Gregoire. Front.cal.p.124|Sacr.p.125. [a]Son nom se trouve aussi dans les martyrologes de S. Jerome, [dans Bede, Usuard, Vandelbert, & les autres posterieurs.] a Flor.p.767. Ceux de S. Jerome nous assurent que son corps estoit à Rome dans un cimetiere de son nom sur le chemin d'Ostie. 'On dit qu'il est aujourd'hui dans l'eglise de S.Paul sous l'autel de S.te Brigide. Aring.l.3.c 3.§ 4.p.246.

ARTICLE L.

Des Martyrs de Viterbe.

[POUR passer de Rome au reste de l'Italie,] 'Baronius cite les actes de S. Valentin Prestre & S. Hilaire Diacre, qu'il avoit receus de Viterbe, [sans les donner, ni mesme en juger.] Bar.3.nov.d. 'Bollandus les promet, & en donne par avance une partie. Mais ce fragment,[b]& l'abregé que Ferrarius fait de toute leur histoire, [ne nous donne pas lieu de croire que ce soit rien de considerable.] Boll.15.may,p.459.a.b.c. b Ferr.it.p.690. On pretend que ces Saints souffrirent sous Diocletien, & sous le Proconsul Demetre à Viterbe, c'est à dire vers le lieu où cette ville a depuis esté fondée. Car on marque qu'elle n'est que du temps de Didier Roy des Lombars. 'Les chefs des deux Saints se conservent encore aujourd'hui dans la cathedrale de Viterbe. Bar.3.nov.d. On fait leur feste le 3 de novembre.

'On pretend que Demetre fut depuis converti par S. Eutice ou Eutyque Prestre, & mesme couronné du martyre. Boll.15.may,p.459.d. [c]Nous avons une assez longue histoire d'un S. Eutyque Prestre auprés de Viterbe, c p.460. [qui ne parle point neanmoins de Demetre, ni de Note 58. tout ce qu'on lit dans les actes de S. Valentin. 'Aussi elle paroist fort nouvelle, & est meslée de circonstances tres peu probables, pour ne dire rien de plus.]

'Elle porte que ce Saint estoit Prestre de l'Eglise de Ferente, b. 'qui estoit autrefois une ville episcopale dans la Toscane: mais elle a depuis esté ruinée, & ses ruines ont contribué à bastir celle de Viterbe. p.458.f. 'S. Eutyque convertit S. Gratilien avec son pere & p.460.b

a p.458.f. sa mere ; '& S. Gratilien souffrit depuis le martyre, avec une vierge nommée Felicissime, à Falerie qui a aussi esté autrefois une ville episcopale de la Toscane;mais ayant esté ruinée, le siege 'en a esté transporté à Citta Castellana, où l'on conserve aujourd'hui dans la cathedrale les corps de S. Gratilien & de S.te Felicissime. 'Ils avoient d'abord esté enterrez à Falerie,où Saint Eutyque dés qu'il sceut leur mort, se hasta d'aller honorer leur tombeau;& il y confirma dans la foy le pere & la mere de Saint Gratilien.Ce Saint est marqué au 2 d'aoust avec S.te Felicissime par Usuard,& par d'autres. 'Bollandus promet leurs actes datez de la 4.e année de Claude: ce qui est insoûtenable. [Il y a encore d'autres choses fausses ou difficiles à croire]'dans l'abregé qu'en donne Ferrarius.

Bar.22.aug.g. — Boll.15.may, p.460.a.b. — p.458.f. — Ferr.p.504.505.

'S. Eutyque au retour de Falerie,fut pris à Ferente,& amené devant le Tribun Maxime, a qui aprés luy avoir fait souffrir divers tourmens, le condanna à avoir la teste tranchée.'Le bienheureux Denys Evesque du lieu qui avoit luy mesme esté bastonné pour la foy,& chassé de la ville,'vint la nuit enlever son corps, & l'enterra environ à "six lieuës de Ferente. 'L'on bastit depuis en ce lieu une grande eglise, & il s'y faisoit divers miracles,particulierement par l'eau qui degoutoit dans la cave où estoit le corps de S. Eutyque & de quelques autres Saints. 'L'on pretend que ce miracle continuë encore aujourd'hui. 'Le lieu s'appelle maintenant Soriano, & est dans le diocese d'Horta. On dit que le corps de S. Eutyque y a esté trouvé du temps d'Alexandre VI. La feste du Saint s'y fait le 15 de may.

Boll.15.may,p. 460 § 2. — a § 7. — § 4. — § 8. — § 9. — " 15 milles. — p.462 464. — p.458.

'S. Gregoire Pape raporte une apparition celebre de S. Eutyque Martyr à Redemptus Evesque de Ferente, par laquelle il predit les ravages des Lombars dans l'Italie. S. Gregoire l'avoit apprise de Redemptus mesme, & elle estoit connuë de tout le monde. Redemptus faisoit la visite de l'eglise de S. Eutyque parmi les autres de son diocese, & estoit couché auprés du tombeau du Saint,lorsqu'il eut cette vision. [Ainsi on ne peut douter que ce S. Eutyque ne soit celui dont nous parlons.]

Greg.dial.l.3. c.38.p.217.c.

'Nous avons l'epitaphe d'un S. Eutyque par le Pape Damase. b qui porte que ce Saint vainquit les cruels commandemens du tyran, & tout ce que les boureaux purent inventer pour perdre son ame ; qu'il fut enfermé dans une prison, dont l'horreur ne suffisant pas encore aux persecuteurs, on y ajouta des pointes de pots cassez pour le tourmenter dans tous ses membres, & l'empescher de dormir ; qu'on le laissa douze jours sans luy don-

Boll.4.feb.p. 458.§ 1. — b § 1.

in baratrum. rier de nourriture, qu'il fut jetté "dans un puits, [ou un precipice,]& que le sang qu'il repandit en mourant fut le remede de ses plaies [& de toutes ses douleurs;] qu'une personne ayant appris par un songe où l'on avoit caché son corps, & l'ayant trouvé, le mit dans le lieu où il fut depuis honoré par les Fideles, qu'il y *fover.* "guerissoit les malades, & accordoit toutes sortes d'autres faveurs. [Ce lieu estoit sans doute le cimetiere de Calliste,] où cette epitaphe se voit encore aujourd'hui dans l'eglise de S. Sebastien. [Ainsi c'est un Martyr different de S. Eutyque de Ferente.] 'On dit que son corps a esté porté du cimetiere de Calliste dans l'eglise de S. Laurent prés du Theatre de Pompée, & qu'il s'y conserve encore sous le grand autel. Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain le 4 de fevrier. [Comme nous ne savons rien de luy que par son epitaphe, nous ne pouvons point dire "en quel temps il a vécu.] §3. V. S. Concorde.

ARTICLE LI.

De S. Vit & divers autres vers le royaume de Naple.

SAINT Gregoire le grand parle d'un monastere de S. Erasme sur la coste du mont Soracte, "qui est assez prés du Tibre du costé de la Toscane. 'On ajoute que S. Benoist fit bastir deux eglises en son honneur, l'une à Veroli, l'autre à Rome: [par où l'on voit que ce Saint estoit celebre au VI. siecle.] 'Son nom se trouve le 2 de juin dans les martyrologes de S. Jerome, dans Notker, 'Raban, & plusieurs autres. Usuard & Adon le mettent le 3. Il souffrit dans la Campanie selon tous ces martyrologes, Usuard & Adon disent que ce fut sous Diocletien & Maximien. Le martyrologe Romain ajoute que ce fut dans la ville de Formies, 'où il mourut selon ses actes, ["qui ne valent rien,] [b]& où estoit son corps vers l'an 600. [c]Formies ayant esté ruinée dans la suite des temps par les Sarrazins, le corps du Saint fut transporté avec le titre episcopal à Caiete[1] [vers l'an 850,]& on l'y trouva en terre 30 ans aprés, en l'an 880. On l'y honore encore aujourd'hui, Usuard, Adon, & mesme quelques martyrologes de S. Jerome luy donnent le titre d'Evesque.

Greg. l. 1. ep. 23. p. 383. c. | a Baud. p. 211. | Bar. 2. jun. b. | Flor. p. 568. | p. 571. 2. | NOTE 59. | Sur. 2. jun. p. 40 § 14. | b Greg l. 1 ep. 8. p. 372. d. | c Bar. 9. jun. b| Boll 14. feb. p. 764. a.

'Le martyrologe Romain met dans la persecution de Diocletien, le martyre que S. Ambroise Centenier souffrit à Ferentino dans la Campagne de Rome, dont il est patron. Baronius cite ses

Bar. 16 aug d| Ferr. it p. 513.

1. c'est aujourd'hui un village nommé Mola. Greg. ep. 2. p. 372. c.

actes, & Ferrarius en fait l'abregé. Ils portent qu'aprés avoir esté sauvé miraculeusement du feu & de l'eau, il eut la teste tranchée. On fait sa feste le 16 d'aoust.

Boll. 14. feb. p. 763. 900. 'Les actes de S. Modestin honoré à Avellino dans la principauté Ulterieure le 24 de fevrier, comme un Evesque & un Martyr, sont les mesmes que ceux de S. Erasme. C'est pourquoi Bollandus se dispense [avec raison] de les raporter. p. 764. 'Il donne seulement l'histoire de sa translation d'un lieu appellé Prætorium, à Avellino; ce qui arriva vers l'an 1170, & est écrit par Roger Evesque d'Avellino, p. 763. b. 'qui vivoit dans le mesme temps [ou fort peu aprés] f. 'Aucun ancien martyrologe ne parle de ce Saint, non plus que de S. Florentin Prestre, & S. Flavien Diacre, qu'on joint avec luy: [& Bollandus n'en cite mesme aucun nouveau qui en parle.]

1. may, p. 41. § 3. 'La mesme Eglise d'Avellino, & la ville de Tripaldi dans son diocese, honorent le premier de may un saint Prestre nommé Hippolyte ou Hypoliste, p. 42. 43. 'qu'on dit avoir presché la foy en ces quartiers là, avoir esté martyrizé sous Diocletien prés d'Avellino, & avoir esté enterré à Tripaldi. p. 43. b. 'Bollandus qui nous donne ses actes, p. 42. a. reconnoist qu'ils sont du moyen âge, '& peu anciens. [Ce qu'ils disent de son martyre donne lieu de croire qu'il n'a souffert que depuis les persecutions, par une emotion populaire des payens qui restoient en ces quartiers là.] p. 43. d. e. 'On pretend avoir trouvé son corps en l'an 1633. p. 41. § 3. 'Son nom se lit dans quelques martyrologes.

Bar. 27. aug. a. c | Ferr. p. 545. 546 | Ugh. t. 6. p. 354. 'L'Eglise de Capoue honore aujourd'hui le 27 d'aoust deux SS. Rufes Martyrs, dont on pretend que l'un a esté converti par S. Apollinaire disciple de S. Pierre, & ensuite a esté fait Evesque de Capoue, & on dit que l'autre y a souffert sous Diocletien avec Sacr. n. p. 176. un autre Chrétien nommé Carpophore ou Carpone. 'Il y a bien de l'apparence que ces deux Saints Rufes ne sont qu'un seul Martyr: car pour son episcopat on n'en voit que peu ou point de preuves. p. 175. 176 | Flor. p. 780. 781 | Thom. p. 169. 'Quoy qu'il en soit, le nom de S. Rufe Martyr à Capoue est celebre ce jour là dans les martyrologes de S. Jerome, dans ceux [1] du IX. siecle, & les autres posterieurs. Sa feste est aussi marquée dans le Missel Romain de Thomasius, & dans quelques exemplaires du Sacramentaire de S. Gregoire. Bar. 27. aug. c | Ferr. p. 546. 'On trouve de l'embaras & quelque chose à corriger dans ce que le breviaire de Capoue dit de S. Rufe & de S. Carpone: car on ne cite rien autre chose pour l'histoire de ces Saints.

1. Usuard, Adon, Vandelbert, Notker.

Ce

'Ce que nous avons de meilleur pour les S.tes Arquelaïs, Thecle, & Susanne, qu'on dit avoir esté vierges, & avoir souffert le martyre à Nole sous Diocletien, est un vieux breviaire de Salerne, dont le style est simple, mais barbare, [& les faits sans vraisemblance.] 'On dit que leurs corps sont aujourd'hui en l'eglise de S. George à Salerne, où on en fait la feste le 18 de janvier.

Boll.18.jan.p.191. § 3.

p.190.§ 1.

'Le nom de S.Vit, qu'on dit avoir souffert dans la Lucanie à l'âge de 12 ans sous Diocletien, avec S.Modeste & S.te Crescence, [a esté honoré dans l'Eglise il y a bien des siecles. On en fait la feste le 15 de juin,] 'auquel les martyrologes de S. Jerome marquent un S. Vit dans la Lucanie, avec divers compagnons qui n'ont point de raport à l'histoire qu'on fait de celui-ci; & un autre à qui ils joignent Saint Modeste & S.te Crescence ou Saint Crescentien. Un exemplaire met aussi celui-ci dans la Lucanie: mais tous les autres disent en Sicile; ce qui est suivi par [Florus,] Usuard, Adon, & d'autres anciens martyrologes. 'Florentinius croit que c'est qu'il estoit né en Sicile, quoiqu'il ait souffert dans la Lucanie. 'La feste de S. Vit seul est encore marquée le 15 de juin dans le missel Romain de Thomasius, dans quelques exemplaires du Sacramentaire de S. Gregoire, [& dans le martyrologe de Bede.

Sur.15.jun.p.208.§ 6.

Flor.p.595-597

p.597.1.

Thom.p.151| Sacr.n.p.164.

'Nous en avons une longue histoire dans Surius,[a] que Baronius cite sans en juger. [b] Florentinius dit qu'il y a quelques petites erreurs. [c] Mais il suffit de dire qu'elle donne un fils à Diocletien, [pour juger qu'elle ne merite aucune croyance, & qu'elle est digne de passer pour une fable, comme nous savons qu'une personne tres judicieuse la qualifioit.]

Sur.15.jun.p.207.
a Bar.15.jun.a.
b Flor.p.597.
c Sur.15.jun.p.208 § 7.

'Surius raporte un monument qui paroist authentique, où l'on voit que Fulrad Abbé de Saint Denys ayant esté à Rome sous Pepin, apporta à son abbaye le corps de S. Vit; qu'il y fit beaucoup de miracles; & que le dimanche 19 mars 736, Hilduin alors Abbé de S. Denys, en ayant eu la permission de l'Empereur Louis, & le consentement tant de l'Evesque de Paris que des principaux du diocese, le donna à l'abbaye de Corvey en la basse Saxe, [sur le Veser, entre le duché de Brunsvic & l'evesché de Paderborn.] Les reliques y arriverent le 13 de juin, aprés qu'elles eurent fait en chemin plus de quarante miracles.

p.210.

'Florentinius trouve qu'il est difficile de croire que ce S. Vit soit celui de Lucanie [ou de Sicile,] parcequ'on ne dit point qu'il ait esté transporté à Rome, d'où Fulrad l'avoit fait apporter à S. Denys. 'Neanmoins la relation authentique de sa translation à

Flor p.597 2.

Sur.15.jun.p.210. § 2.

Corvey, ne dit pas bien nettement que Fulrad euſt trouvé ſon corps à Rome : 'mais elle dit en termes formels que c'eſtoit S. Vit de Lucanie Martyr & enfant. Ceux de Polignano ville maritime dans la terre de Bari, pretendent avoir le corps de S. Vit & ſes compagnons dans une egliſe de leur nom. D'autres ſoûtiennent que le corps de S.te Creſcence eſt à Mazzare en Sicile.

§ 1|Ferr. p.365.

[Le martyrologe Romain marque le premier de ſeptembre à Benevent douze freres Martyrs,] 'dont nous avons dans Surius des actes en vers écrits par Alphan Archeveſque de Salerne, 'aprés le milieu du XI. ſiecle. [Ainſi ce n'eſt pas une piece ſur laquelle on ſe puiſſe fonder.] 'Baronius en cite d'autres écrits en proſe. Il remarque des fautes dans les uns & dans les autres, [que l'on ne peut pas meſme corriger en la maniere qu'il le pretend. Et il y en a encore d'autres dans ceux de Surius qu'il n'a pas marquées. Ainſi tout ce que nous croyons en pouvoir tirer,] 'c'eſt que ces douze freres eſtoient d'Adrumet en Afrique, fils de Boniface & de Thecle,[a] marquez entre les Saints dans le martyrologe Romain le 30 d'aouſt, ſur l'autorité de ces actes.

Sur.1.ſept, p.4. Ugh.t.7. p.533. Bar. 1. ſept.b. Sur.1.ſept, p.4. § 1.2. a Bar.30.aug. c.

'Les douze freres elevez par eux dans la religion Chrétienne, [b] furent pris à Adrumet [c] durant la perſecution de Maximien Hercule, [d] & amenez à Carthage, où ils confeſſerent J.C. devant le juge [e] nommé Valerien, [f] & ſouffrirent divers tourmens. [g] Ils furent envoyez en Italie, [h] où quatre d'entre eux, ſavoir Aronce, Honorat, Sabinien, & Fortunatien, furent martyrizez le 28 d'aouſt par ordre du meſme Valerien, dans Potenza ville de la Lucanie [aujourd'hui la Baſilicate.] Le lendemain trois autres nommez Septimin, Felix, & Janvier, receurent la meſme couronne à Venouſe à l'entrée de la Lucanie; & le meſme jour Vital, Satore, & Repoſite, furent auſſi martyrizez en un autre lieu nommé Veliman. 'Les deux qui reſtoient, ſavoir Donat & Felix, ayant eſté conduits à Ecane, qui a depuis porté le nom de Troie [dans la Capitanate,] y furent executez le premier jour de ſeptembre, & enterrez par Marc Eveſque du lieu. 'Leurs noms ſe trouvent ce jour là dans les martyrologes de S. Jerome.

Sur.1.ſept.p.6. § 17. b § 20.29. c § 6. d § 29. e § 17. f § 32. g § 41. h § 42.43. § 46 49. Flor p 798-800.

'On fait Donat l'aiſné des douze, & Felix le ſecond: [i] à quoy l'on ajoute que le premier eſtoit Preſtre, & le ſecond Soudiacre. [k] Le Prince Arethe raſſembla depuis les corps de ces douze Martyrs, & les mit tous à Benevent dans une meſme egliſe, où ils eſtoient encore dans l'onzieme ſiecle. [Une des choſes qui embaraſſe dans cette hiſtoire, c'eſt "qu'on trouve S. Felix, S. Septimin, & S. Janvier, martyrizez à Venouſe le 30 d'aouſt, & qui eſtoient auſſi

Sur.1.ſept. p.4. § 2. i § 11. k pr.

V.S.Felix de Thibare note 4.

Africains; mais dont l'histoire n'a du reste aucun raport à celle-ci.]

ARTICLE LII.

Des Martyrs de l'Ombrie & des environs.

L'EGLISE d'Amelia dans l'Ombrie honore comme son patron le premier jour de juin, S Second martyrizé sous Diocletien & le Proconsul Denys. Baronius en cite les actes qui se conservent dans les monumens de cette Eglise. Celle d'Eugubio, qui pretend avoir le corps du mesme Saint, & qui l'honore le 10 de may, conserve aussi son histoire, mais un peu differente de celle d'Amelia. Nous en avons une dans Surius composée par un Evesque d'Amelia dans les derniers temps. [La chute du temple d'Hercule n'est guere probable: le reste n'en est pas mauvais, s'il estoit autorisé.] Bollandus cite un fragment d'une autre vie du mesme Saint [C'est peut-estre de celle que Baronius dit estre dans les monumens de l'Eglise d'Amelia;] & il y a un miracle [qui sent bien sa fable.] Il se trouve mesme repeté dans la vie de S. Valentin Martyr à Viterbe.

Ferr.it p.331. Bar.1.jun.i. Ferr.p.331. Sur.1.jun.p.11. Antoine Gratien. Boll.4.feb.p. 458.§ 2. 15.may,p.455. c.d.

Baronius cite les actes de S.te Firmine vierge, martyrizée prés d'Amelia sous Diocletien, qui est marquée dans le martyrologe Romain le 24 de novembre. [Un Evesque d'Amelia en a écrit l'histoire dans ces derniers temps. Ainsi elle est bien écrite, mais sans autorité; & mesme elle est meslée de divers miracles qui luy font tort. On y voit que le corps de la Sainte a esté transporté dans la ville vers l'an 870.] Il y est dans une eglise de son nom, & la ville l'honore comme sa patrone.

Bar.24.nov.c. Ferr.it.p.719.

[Sa vie parle de S. Olympiade,] qu'on pretend avoir esté converti en voulant abuser d'elle, & avoir ensuite souffert le martyre à Amelia. Le martyrologe Romain marque sa feste le premier de decembre. [Le mesme Evesque qui a fait la vie de Sainte Firmine, a aussi écrit la sienne.]

&c. p.741.742.

La ville de Trevi prés de Foligni dans l'Ombrie honore comme son Evesque & son patron S. Emilien qu'on dit y avoir souffert le martyre sous Diocletien; avec les SS. Hilarien, Hermine, & Denys; & on y fait leur feste le 28 de janvier. [Mais on ne sçait rien de son histoire;] & son nom n'est mesme dans aucun martyrologe que dans celui de Ferrarius. On en cite plusieurs vies faites depuis cent ans; & Bollandus en donne une qui le

Trebia. Boll.28.jan.p. 33. 8.feb.p.158.c. d.e. par Jacobille. c.

confond avec un autre S. Emilien Martyr 'dans la petite Armenie, à qui l'on donne aussi un S. Denys pour compagnon, mais avec un S. Sebastien. 'Celui-ci est celebre dans les plus anciens martyrologes, & dans ceux du IX. siecle, où sa feste est mise le 8 de fevrier.

a.

12.may, p.22.c, b.

'On honore le 12 de may S. Chrysfolite Martyr sous Maximien, 'comme patron & unique Evesque de Bettone, qui est aujourd'hui une simple paroice du diocese d'Assise'. On croit que son corps y est dans une abbaye de son nom, tenuë par les Cordeliers. 'Bollandus nous donne ses actes [assez nouveaux, & pleins de miracles.] 'Luy mesme en fait peu d'état.[a] Ils font ordonner ce Saint par S. Brice[b] Evesque de Martule ville ruinée dans l'Ombrie. [Usuard & Adon disent bien des choses de S. Brice, dont ils mettent la feste le 9 de juillet, comme d'un illustre Confesseur.] 'Il en est fort parlé dans les actes de Saint Carpophore.[c] & avec tout cela Bollandus dit qu'on n'a rien de certain ni de ses actions, ni mesme du temps où il a vécu. 'Ferrarius le met du temps de Diocletien. Il parle d'un village de S. Brice au duché de Spolete, qu'on croit estre les restes de la ville de Martule. 'On veut qu'il ait esté d'abord premier Evesque de Spolete, & qu'il ait quitté ce siege pour prendre celui de Martule; [ce qui n'a aucune apparence.]

f. — e. — a p.23.b. — b Ferr.it.p. 418. — Bar.9.jul.f. — c Boll.12.may, p.22.e. — Ferr.p.418. — Ib|Boll. p.25.e.

'Ferrarius veut qu'on regarde les actes de Saint Carpophore Prestre & de S. Abondie Diacre, [qui sont dans Mombritius,] comme une autorité bien certaine. 'Cependant Baronius avoue que ces actes dans leur original sont pleins de fautes, que le P. Brachesque Jacobin les a donnez depuis à corriger: [& il y en a dans l'abregé mesme qu'en fait Ferrarius,] 'puisqu'il joint le pontificat de S. Urbain avec le regne de Diocletien. 'Mais il y a bien d'autres fables dans ce que Ferrarius dit de S. Brice, qu'on fait compagnon de S. Carpophore. 'Usuard & Adon parlent amplement de ces Saints, [& ont suivi apparemment leurs faux actes.] 'Ils marquent leur feste le 10 de decembre. Tout le monde met leur martyre sous Diocletien, mais les uns à Spolete, & les autres à Seville en Espagne; surquoi Baronius n'a osé rien decider. [Je ne sçay s'il ne faudroit point les mettre à Spello ou Hispello dans le duché de Spolete entre Foligni & Assise, à cause des Saints dont on joint l'histoire à la leur.]

Ferr.p.766. — Bar.10.dec.b. — Ferr.p.766. — p.418. — Usu.10.dec. — Bar.ib.b|Ferr. p.766.

'On dispute de mesme si S. Felix marqué dans Usuard & quelques autres martyrologes le 18 de may, estoit Evesque de la mesme ville de Spello, dont l'evesché a esté uni à celui de Spolete,

Boll.18.may, p.167.§ 1.

ou s'il l'estoit de Spalatro dans la Dalmacie. 'Bollandus traite ce point assez amplement, & conclud pour Spello, parceque depuis plusieurs siecles on y a honoré le 18 de may Saint Felix comme Evesque & patron du lieu, on luy a basti des eglises, & on y a cru posseder son corps; '& parceque Spalatro n'estoit en ce temps-ci qu'une maison de campagne, où Diocletien fit bastir un palais pour se retirer aprés qu'il eut quitté l'Empire, & où il ne s'est formé une ville que dans les siecles posterieurs, depuis que Salone eut esté détruite par les Gots & d'autres barbares. [Aussi l'on n'y connoist point d'Evesque durant les six premiers siecles. Je voudrois neanmoins qu'il eust répondu à ce que dit Baronius,]'que ceux de Spalatro pretendoient dans une lettre écrite à Sixte V, avoir le corps de S. Felix, & l'avoir levé de terre depuis peu de temps. 'Quelques uns le mettent aussi à Spolete,[a] où il y a eu en effet un Felix Evesque, mais en 680 sous le Pape Agathon: [b] & on trouve des preuves pour Spello dans la cathedrale mesme de Spolete.

[c]Usuard & tous les autres mettent le martyre de S. Felix sous Maximien; [d] & cela est confirmé par les actes que Bollandus nous en a donnez. Le juge qui le condanna y est appellé Tarquin. [Nous ne raportons rien de ces actes, parceque]'les Anges qui y parlent plusieurs fois, & qui y chantent à deux chœurs à la mort du Saint, [les payens tuez par le tonnerre, le feu éteint, & quelques autres circonstances,] font juger à Bollandus que cette piece est assez nouvelle. 'On pretend que le corps du Saint a esté long-temps auprés de Spello, dans une eglise tres ancienne, qui est encore fort honorée dans tout le pays, 'quoique le corps du Saint soit aujourd'hui "à Chasteau-Jan assez prés de Spolete, dans une eglise de son nom, qui a esté autrefois une abbaye de Benedictins. On l'a donné aux Augustins en l'an 1450.

'Nous avons dans Surius les actes de S. Gregoire Prestre & Martyr à Spolete, [dont on fait le 24 de decembre & ce qu'il y a de sa confession est assez beau. Le reste ne consiste qu'en miracles sans apparence.] 'Baronius dit avoir les mesmes actes augmentez d'un beau miracle arrivé en 1037. [Usuard & Adon parlent de ce Saint, & le dernier ne le fait que trop amplement.] 'On pretend avoir son corps & à Cologne, & à Spolete dans une eglise de son nom.

'On croit que S. Seuste remporta avec 80 autres la couronne du martyre sous Diocletien, dans la ville de Todi qui est encore dans l'Ombrie, & où ils sont honorez le 26 de janvier. [L'on n'en

Marginal notes: §1.6. | §6. | Bar. 308. § 27 | 18. may, d. | Boll. 18. may, p. 167. § 2. | a Bar. 680. § 3 | Ugh. t. 1. 2. p. 173. c. | b Boll. p. 167. d. e. | c § 1. | d p. 168. e. f. | e. | p. 167. e. | f. | ad Castrum Jani. | Sur. 24. dec. p. 307. | Bar. ib. c. | Ferr. it. p. 786. | Boll. 26. jan. p. 947.

Ferr.it.p.60. a rien d'ancien.] '& Ferrarius trouve bien des difficultez dans ce Boll.p.947. § 3. qu'on en dit, 'Ceux de Todi tiennent que les reliques de S.Seuste sont à Nantes, ou neanmoins l'on n'en sçait rien.'

Bar.27.sept.c. 'Ils honorent encore le 27 de septembre S. Fidence & Saint Terence, que le martyrologe Romain dit avoir souffert à Todi Ferr.it.p.618. du temps de Diocletien. Baronius cite leurs actes ; '& Ferrarius fait une fort méchante histoire de ces Saints, tirée du breviaire de Todi, selon laquelle neanmoins ils n'ont pas souffert à Todi mesme, mais à Martane ville ruinée à deux lieuës de là, selon Ferrarius, dont on montre les vestiges en un lieu appellé Nostre Dame de Pantano. [Je ne sçay si elle est differente de celle de Baudr.p.462. 463. Martule, dont on fait S. Brice Evesque.]'Ferrarius les distingue, mettant la derniere à deux petites lieuës de Spolete, quoiqu'il hesite sur cela. Baudrand soûtient que ce n'en est qu'une, qu'il place auprés de Todi.

Ferr.it.p.738| Bar.27.nov.h. 'Ferrarius met encore à Martane, & le martyrologe Romain à Todi, Sainte Illuminée vierge, dont on fait le 29 de novembre. Baronius cite ses actes manuscrits, qui nous assurent, dit-il, qu'elle a vécu [& a confessé la foy sous Maximien. Ce que Ferrarius en dit sur l'autorité du breviaire de Todi, ne consiste qu'en prodiges [sans vrai-semblance.

Pour passer de l'Ombrie en la Marche d'Ancone, appellée Bar.5.aug e. autrefois *Picenum*,]'on met le 5 d'aoust à Ascoli dans cette province, S. Emygde Evesque & Martyr sous Diocletien : 'Et on pretend neanmoins qu'il n'a esté ordonné & envoyé en ce pays que par S. Marcel Pape, [avant lequel il n'y avoit déja plus de persecution en Occident.] Aussi Baronius dit que son histoire, dont il n'a point connu de meilleur auteur que Pierre des Noels, Ferr.it.p.489. a besoin d'estre corrigée. 'Ferrarius y ajoute les monumens de l'Eglise d'Ascoli : & aprés y avoir changé ce qu'il luy a plu, il n'en a pu faire encore qu'un tissu de prodiges, ou plutost de fables.

Boll.16.may, p.966.f. 'Les actes de S. Peregrin Diacre portent qu'il eut la teste tran-a p.565.f. chée à Ancone le 16 de may, [a] par ordre du Proconsul Anulin, sous l'Empereur Diocletien. [Cette piece est fort nouvelle,] p.596.f. b p.568. 'puisqu'elle comprend la decouverte de son corps [b] faite en 1224. [Les faits n'en sont pas neanmoins mauvais, s'ils estoient mieux p.565.c. autorisez.]'Pour les discours il est visible que ce ne sont pas ceux c. du Saint. 'On pretend qu'il y en a une autre histoire écrite en a. grec: mais elle n'a pas encore esté donnée au public. 'Le corps du Saint est dans une eglise tenuë depuis l'an 1650 par les Carmes dechaussez.

'Lorsqu'on decouvrit son corps en 1224, on trouva dans la mesme eglise & dans le mesme tombeau, ceux de S. Herculan & de S. Fabien ou Flavien, qualifiez Martyrs dans l'inscription:'& on pretend qu'ils ont esté martyrizez "avec S. Peregrin; [mais on n'en a aucune autre preuve.]'On raporte quelques miracles faits depuis par ces trois Saints, 'particulierement qu'en 1456 Dieu delivra de la peste la ville d'Ancone par leur intercession.

p.566.§567. c. p.565.c. &c. p566.567. p.565.e.

'Le martyrologe Romain met à Ancone le 8 d'octobre Ste Palatiate & Ste Laurence, qu'on dit avoir esté bannies durant la persecution de Diocletien par un juge nommé Dion. Baronius a eu leurs actes, [& neanmoins n'en a rien donné.]'Aussi l'abregé qu'en a fait Ferrarius, [fait voir qu'ils ne valent quoy que ce soit.] Il met la mort de ces Saintes à Fermo, & leur feste le 7 d'octobre.

Bar.8.oct.h. Fer.it.p.635. 636.

ARTICLE LIII.

De quelques Martyrs de la Ligurie.

'LEs historiens de Ravenne pretendent que ce fut en ce temps-ci que leur Eglise fut honorée par le martyre de S. Valentin, S. Concorde, S. Noval ou Naval, & S. Agricole.'Ces Saints sont marquez le 16 de decembre dans les martyrologes de S. Jerome, dans Raban, & dans Usuard. Quelques uns y ajoutent encore un S. Justin. Les modernes disent quelques particularitez de S. Valentin, & de S. Concorde qu'ils font son fils.'Mais ils avouent en mesme temps que ce qu'ils disent est embarassé de difficultez considerables.

Ferr.it.p.777. Flor.p.1032. Ferr.p.778.

[L'Eglise de Boulogne a eu aussi son Agricole, qui estant le maistre de S. Vital, se tint heureux d'estre son compagnon dans le martyre. On croit"qu'ils ont souffert sous Diocletien, quoiqu'on n'en ait pas de preuve bien authentique.]

V.leur titre

'S. Procule eut dans la mesme ville le corps percé avec de grands cloux, comme S. Agricole, & il y avoit des reliques de l'un & de l'autre sous l'autel de S. Felix de Nole, selon S Paulin. 'C'est pourquoi ce que l'on dit qu'il mourut sous Theodoric, & toute l'histoire qu'on fonde sur cela, ne sont que des fables; ª si l'on ne veut dire qu'il y en a eu un second. [ce que nous pourrons examiner en son lieu.]'L'Eglise de Boulogne en fait la feste le premier de juin; mais elle l'honore comme un soldat, quoique le martyrologe Romain luy donne la qualité d'Evesque.'Ughellus

Paul.car.24. p. 610. Bar.303§121| 1.jun.h. ª Fer.it. p.333. p.332. Ugh.t.2.p.8.

ne le nomme seulement pas dans l'histoire des Evesques de Boulogne. 'Ferrarius en dit des choses qui le devroient faire regarder, si elles estoient vraies, non comme un Martyr, mais comme un homicide & un assassin. [Aussi elles ne s'accordent point avec S. Paulin, & sont meslées de circonstances visiblement fabuleuses.] La ville de Boulogne a un respect tout particulier pour luy, & a basti une fort belle eglise, 'avec une abbaye de Benedictins, qui portent son nom. 'S. Gregoire le grand parle de la feste de S. Procule Martyr. [a] Baronius croit que c'est celui de Boulogne, parcequ'il est le plus celebre. 'Neanmoins il paroist que cette feste se faisoit dans le diocese de Ferente [en Toscane prés de Viterbe.]

Ferr.p.332. | Ugh.t.2.p.6.d. | Greg.dial.l.1.c.9.p.36.37.e. | a Bar.1.jun.h. | Greg.p.34.c.

'Nous avons entre Parme & Plaisance sur la riviere de Stirone, une ville appellée Bourg S. Domnin ou Donnin, honorée depuis peu d'un siege episcopal. Elle a tiré son origine ou au moins son nom de S. Domnin marqué dans Usuard le 9 d'octobre. 'On pretend que c'estoit un Chambellan de Maximien Hercule, qui ayant mieux aimé tout perdre que de perdre J.C. avoit quitté la Cour vers l'Allemagne, & s'enfuyoit se cacher à Rome pour eviter la persecution. Mais ceux qui le poursuivoient l'ayant atteint au passage de la riviere de Stirone, luy osterent, dit-on, la vie au mesme endroit, & y laisserent son corps.

Ferr.it.p.637. | Sur.9.oct.p.132.133.

'Nous avons ses actes dans Surius, [qui ne peuvent nullement passer pour bons, tant pour les harangues injurieuses, que pour les miracles sans apparence.] 'Ils mettent un edit general de la persecution contre les Chrétiens l'an 6 de Maximien, [de J.C. 291 ou 292, ce qui est insoûtenable. Aussi ils n'ont pas empesché] 'Baronius de mettre ce Saint parmi ceux qui ont souffert depuis la 19 [e] année de Diocletien. 'D'autres le font compagnon des soldats Thebéens, [martyrizez en 286.] On ajoute que son corps fut trouvé du temps de Constantin, tenant sa teste coupée entre ses bras, & qu'on bastit une eglise sur son tombeau, où il s'est fait divers miracles.

Ibid. | p.132.§1. | Bar.303.§122. | Fer.it.p.637.

[La feste de S. Dalmace Martyr est marquée le 5 de decembre dans Usuard, & [1] plusieurs autres. Usuard seul ajoute qu'il souffrit en Italie. Nous avons aujourd'hui le bourg S. Dalmace en Piémont sur la riviere de Gesso au diocese de Nice, selon Sanson.] 'On croit que son corps y est, & Ferrarius soûtient que c'est en ces quartiers là qu'il a principalement paru, & qu'il a esté martyrizé vers l'an 254. Le martyrologe Romain le met sous Diocletien.

p.751.

1. Adon, Raban, Vandelbert &c.

Et

NOTE 60. 'Et il y a encore beaucoup d'autres choses de ce Saint "qui sont p.752.753. incertaines & contestées.

ARTICLE LIV.

Des Martyrs de Milan, de Come, & de Verone.

V.S.Nabor. [LA ville de Milan eut un Martyr illustre en la personne de "S.Victor, qui semble avoir souffert le 8 de may 304, & on y peut joindre S. Nabor & S. Felix, puisqu'elle leur vit souffrir la prison & les tourmens, & qu'elle posseda leurs reliques aussitost aprés leur mort. Mais la consommation de leur martyre appartient à la ville de Lodi; Dieu ayant voulu consacrer plus d'une Eglise par leurs souffrances & par leur exemple.] 'Les Boll. 8.may, p.288.§7. actes de ces Saints portent que Maximien exerçoit alors à Milan une grande persecution contre les Chrétiens; [& si ces actes ne sont pas fort authentiques, la chose en elle mesme est tres probable, estant certain que Maximien Hercule, naturellement tres cruel, estoit assez ennemi des Chrétiens, & qu'il estoit à Milan lorsqu'il quitta l'Empire le premier de may 305.]

'Les actes de S. Fidele dans Mombritius, portent que S. Exan- Mombr.t.1.p. 287|MS. p.514 the, S. Carpophore, & luy, quitterent la Cour de Maximien qui estoit alors à Milan, parcequ'ils estoient Chrétiens, & allerent se cacher du costé de Come. [Mais ces actes ne sont pas non plus d'une grande autorité.] 'On s'est contenté de mettre dans Surius Sur.28.oct.p. 390|P.Dam.s. 54.t 2 p.129. 130|t.4.p.17. un sermon & une hymne de Pierre Damien, qui contiennent que S. Fidele estoit d'une illustre naissance, qu'il avoit de grands biens, & que faisant profession des armes, au lieu de s'abandonner aux dereglemens de ceux de sa condition, il mena une vie tout à fait exemplaire, s'attachant à son Evesque, sous la conduite duquel il s'occupoit à la visite & au soulagement des Chrétiens, & travailloit secrettement à la conversion des infideles. S'estant ainsi preparé au martyre durant la paix, il fit paroistre sa generosité durant la guerre, en laquelle il eut la teste tranchée. Sa mort fut, à ce qu'on dit, suivie de tempestes & d'éclairs. On tient aussi que l'un des persecuteurs fut possedé du demon; mais ayant promis qu'il enterreroit le Saint avec respect, il n'eut pas sitost touché son corps, qu'il fut gueri. Le juge qui apprit ces merveilles, défendit à tous ses gents d'en parler.

[Ses actes disent à peu prés les mesmes choses. Il mettent la mort du Saint le 28 d'octobre, auquel le faux martyrologe de

Ferr.p.678. Bede,& le Romain, la marquent,] '& auquel on la fait à Come dans son eglise. [Ainsi il faudra mettre son martyre en l'an 304. Car en l'an 303 les laïques n'estoient pas encore condannez à mort] p.679. 'On pretend que son corps qui estoit dans l'abbaye d'Arone, en a esté transporté à Milan par S. Charle en 1576,& mis dans l'eglise des Jesuites dediée à Dieu sous son nom.

MS.p.514. 'Les actes de S. Fidele portent que S. Carpophore & S. Exanthe Ferr.p.492. furent martyrizez avant luy. 'Il paroist qu'on en a encore d'autres histoires, [mais qui sentent bien la fable.] On fait de ces deux Saints,& de quelques autres qu'on joint avec eux, le 7 d'aoust. Le corps de S. Carpophore a esté transporté d'Arone à Milan avec celui de S. Fidele.

Mombr.t.1.p.282|MS.p.508. 'Il est encore parlé de la persecution faite à Milan par Maximien, dans les actes de S. Firme & S Rustique donnez par Mombritius. [Ils ont quelque chose de beau; mais ils sont fort semblables à ceux de S.Victor,& de S Nabor, jusqu'à en copier les termes : & ils ont d'ailleurs diverses marques de fausseté qui leur Boll.13. mars, p.451.452. sont propres.] 'Bollandus en cite d'autres qui se trouvent dans des manuscrits; mais hors quelques expressions, c'est la mesme MS.p.508. chose. 'Ils disent que S. Firme estoit un homme riche & de qualité de la ville de Bergame, où il se preparoit au martyre par les prieres, par les jeûnes, en distribuant son bien aux pauvres,& en retirant chez luy les Chrétiens qui fuyoient la persecution. Maximien l'envoya prendre par un Questeur pour l'amener à p.509. Milan. 'Rustique son parent voyant qu'on l'emmenoit, le suivit en pleurant, ce qui fit que les soldats du Questeur luy demanderent s'il estoit aussi Chrétien : Il l'avoua; & sur cela il fut arresté, & mené avec S. Firme à Maximien.

Ibid. 'Ce Prince les fit d'abord mettre en prison chez Anulin son Conseiller, disent les actes, & le lendemain se les estant fait p.510. amener, comme il les vit inebranlables dans leur foy, 'il les fit fustiger, & puis mener en prison, où on les mit "dans les ceps. *in cippo.* Maximien les remit ensuite entre les mains d'Anulin, afin qu'il les menast avec luy dans la Venecie où il alloit; [de quoy il seroit difficile de rendre une bonne raison.] Ainsi on les mena à Verone chez Cancaire, Vicaire [ou plutost magistrat] de la ville, en luy recommandant de la part d'Anulin de ne leur donner pas mesme p.511. du pain ni de l'eau. 'Mais dés la premiere nuit une lumiere miraculeuse qui parut dans le lieu où on les tenoit enfermez, convertit Cancaire avec toute sa famille.

Ibid. 'S. Procule Evesque de la ville, qui se tenoit caché avec quel-

que peu de Chrétiens, vint les visiter; & [contre la regle commune du martyre,]il se resolut mesme de demeurer dans la prison afin de mourir avec eux pour J.C. C'est pourquoi quand on vint prendre les deux Saints pour les mener à Anulin, qui estoit arrivé à Verone six jours aprés eux, Procule voulut aussi qu'on luy liast les mains derriere le dos', & qu'on le menast à ce magistrat. 'Les actes portent que quand Anulin sceut qui il estoit, „ il dit à ses gents; Ne voyez vous pas bien que c'est un homme qui „ radote de vieillesse?& que sur cela on le renvoya en luy donnant des soufflets & luy faisant d'autres injures. [Je ne sçay si sous Diocletien un juge eust esté assez hardi pour renvoyer ainsi un Chrétien & un Evesque; & cela à la vuë d'Hercule.] 'Mais le reste de ce qu'on dit de ce Saint [a encore moins d'apparence.]

p.511. Boll.23. mars, p.450 § 2.8.

'Pour S. Firme & S. Rustique, Anulin voyant qu'il ne pouvoit les obliger à sacrifier, leur fit souffrir divers tourmens, & les condanna enfin à avoir la teste tranchée. 'On fait leur feste le 9 d'aoust, auquel ils sont marquez par Notker & quelques autres martyrologes. 'Ceux de S. Jerome mettent aussi ce jour là Saint Firme & S. Rustique, mais en Orient, s'il n'y a faute.ᵃLeurs corps sont aujourd'hui dans l'eglise des Cordeliers de Verone qui porte le nom de S. Firme; '& ils ont encore trois autres eglises dans Verone où on les honore beaucoup. [Leur martyre peut estre arrivé en l'an 204 comme nous l'avons dit de S. Fidele.] 'Quelques uns les mettent avec S. Procule vers l'an 235 sous Maximin I, qui avoit un Anulin pour Prefet du Pretoire. Mais on peut assurer que Maximin I. ni son Prefet ne vinrent jamais à Milan; outre que presque tous les manuscrits ont Maximien.

MS p.512. Boll.23. mars, p.451.b.d. Flor.p.741. 742. a Boll.p.451.b. p.453 § 12. p.451.a.b.

'S. Procule est honoré par son Eglise le 23 de mars, quoique le martyrologe Romain l'ait mis le 9 de decembre. Son corps est conservé dans la ville en une eglise de son nom. 'Il y fut trouvé l'an 1492, hors sa teste, qu'on croit estre à Bergame. 'On marque qu'il se fit alors divers miracles.

p.450 § 1. p.453. p.454.

ARTICLE LV.

De S.te Justine; des SS. Canciens & de quelques autres.

'LE nom de Sainte Justine vierge & martyre à Padoue, est celebre dans tout le pays de Venise, où l'on fait presque partout sa feste le 7 d'octobre. 'Fortunat en parle au VI. siecle entre les plus illustres Saintes. ᵇIl y a une abbaye de Benedictins fort

Ferr.It.p 635. Fort.l.8.c.4.p. 187 191|v.Mart. 14.p.341. b Ferr p.635.

celebre au lieu où elle fut enterrée auprés de Padoue,[& maintenant dans la ville.] 'On marque qu'Opilion Prefet du Pretoire & Patrice,en fit bastir l'eglise dans le V. siecle. [C'est apparemment luy qui fut Consul en 453.] 'Les actes de S.te Justine qui sont dans Mombritius, n'ont rien d'ancien ni d'authentique, mais beaucoup de paroles, & un miracle digne de Metaphraste; '& quoique l'auteur se pretende témoin oculaire de son martyre, les faits mesme qu'il raporte font voir qu'il n'a vécu qu'assez long-temps depuis. Ses bouts de vers & le reste de son style ne donnent pas lieu de croire qu'il ait écrit avant le X. ou XI. siecle. Ils disent que la Sainte fut condannée par l'Empereur Maximien qui estoit alors à Padoue : [& c'est tout ce qu'on en peut tirer.] 'Ce qu'en dit Pierre des Noels est encore moins probable.

Ugh.t.5.p. 398.b. Mombr.p.40. MS.p 541. P.de N.l.9.c. 32.p.178.2. a Ferr.p.635.

a On pretend qu'elle fut enterrée par S. Prosdocime Evesque de Padoue,dont les actes parlent beaucoup d'elle. [Ainsi ce Saint n'a vécu que pres de 300 ans aprés S. Pierre, dont on pretend d'ordinaire qu'il a esté disciple.]'On le fait premier Evesque de Padoue, [parcequ'on n'en connoist point avant luy.] Ughellus en dit bien des choses, [mais qui ne sont point fondées. Pour ses actes qui sont dans Mombritius,] 'Baronius & d'autres avouent qu'il y a des choses à corriger. [Il suffit de voir ce que pretend Ferrarius,]'qu'il mourut âgé de 114 ans, aprés avoir gouverné 93 ans l'Eglise de Padoue. On fait sa feste le 7 de novembre.

Ugh.t.5.p.395. 396. Bar.7.oct.e. Ferr.p.696.

[L'Eglise d'Aquilée eut un Martyr illustre en la personne de S. Chrysogone, dont on verra l'histoire "en un autre endroit.] 'Elle fut encore honorée par le sang des SS. Canciens les amis de Dieu, comme les appelle Fortunat, qui les met entre les plus illustres Martyrs d'Aquilée. 'Nous avons un sermon sur ces Saints, attribué à S. Augustin & à S. Ambroise, mais qu'on croit estre plutost de S. Maxime de Turin qui vivoit au milieu du V. siecle. 'Nous en avons aussi des actes dans Mombritius, que le P. Mabillon nous a donnez,un peu plus amples,["mais qui ne paroissent pas estre d'une grande autorité.] 'Ils portent que Cance, Cancien, & Cancianelle [ou Cancianille,] qui estoient freres selon S. Maxime mesme, nez à Rome de la famille des Anices, furent instruits dés leur enfance dans la foy de J. C, par Prote leur "precepteur.

V. Sainte Anastasie. Fort.v.Mar.l. 4.p.340. Sur.31.may.p. 329. Mabi.lit.p. 467. NOTE 61. p.468. pædagogo.

'La persecution de Diocletien estant venüe, ils vendirent ce qu'ils avoient de bien à Rome, donnerent la liberté à leurs esclaves qui voulurent recevoir le battesme; '& puis quitterent la ville sous pretexte d'aller visiter les terres qu'ils avoient à la cam-

Boll.31.may.p. 428.f. Mabi.lit.p. 468.

pagne. Ils arriverent ainsi jusqu'à Aquilée auprés de laquelle ils possedoient de grands biens. Ils y trouverent la persecution fort allumée: & il y avoit, dit-on, un nombre infini de Confesseurs dans les prisons, Dulcide gouverneur du pays, & Sisinne qualifié Comte, qui y commandoient, ayant sçeu l'arrivée des Saints, [& appris qu'ils estoient Chrétiens,] les firent sommer de venir sacrifier. Ils le refuserent, declarant qu'ils adoroient J.C. 'Et sur cela Dulcide & Sisinne en ayant écrit à Diocletien, [ou plutost à Maximien;] on leur répondit que si les trois freres ne vouloient pas sacrifier, il falloit les condanner au dernier supplice.

p.469.

'Les Saints furent avertis de cette réponse, & monterent sur leur chariot avec Prote pour se retirer, suivant le commandement de l'Evangile. Mais il ne purent aller que jusqu'au lieu appellé pour lors les Eaux de Grado, 'à une grande lieuë d'Aquilée du costé de l'Orient, & que l'on appelle aujourd'hui S. Cancien. 'Dieu qui vouloit les couronner, & montrer que leur fuite estoit un effet de sagesse, & non de timidité, permit qu'un de leurs chevaux "tomba mort en cet endroit: ce qui les arresta, '& Sisinne qui les poursuivoit eut le loisir de les atteindre. Il les fit prendre, & leur ordonna de sacrifier, s'ils ne vouloient estre punis. Ils protesterent qu'ils ne sacrifieroient jamais au demon: Et sur cela Sisinne leur fit trancher la teste à eux & à Prote. Le Prestre "Zoele ou Zoïle eut soin de retirer leurs corps, de les embaumer, & de les mettre dans le tombeau. On marque qu'ils moururent le 31 de may, 'auquel leur feste est marquée avec celle de S. Prote dans [1] les plus anciens martyrologes aussi-bien que dans les plus nouveaux. [a] L'Eglise d'Aquilée honore S. Prote en particulier le 14 de juin.

Ibid. | Baudr.p.534. | Sur.31.may, p.319. | corruisset. | Mabi.lit.p.470. | V. Sainte Anastasie. | Flor.p.561.562|Boll.31.may,p.468. § 4. | a Boll.31.may.p.428.b.

[b] 'On pretend "avoir encore aujourd'hui les corps de ces Martyrs à Aquilée: mais on le pretend aussi à Milan, où on fait la feste de leur translation le 14 de juin, à Bergame, à Verone, à Sens, à Hildesheim, & particulierement à Estampes dans l'eglise de Nostre-Dame, 'où l'on croit qu'ils ont esté apportez par le Roy Robert, & où on les mit solennellement dans une nouvelle chasse le 4 d'aoust 1249. On raporte aussi divers miracles qui s'y sont faits. [Il peut y avoir quelques parties de leurs reliques en tous ces endroits.]

&c. | b p.430-431. | p.432.433.

1. ceux de S Jerome, dans Raban, Usuard, Adon, Notker, Vandelbert &c.

ARTICLE LVI.

De Ste Luce, & des Martyrs de Sardaigne & de Corse.

Flor.p.1028. 'SAINTE Luce ou Lucie, [l'une des plus celebres] Saintes qu'ait eues la Sicile, y couronna sa virginité par le martyre dans la ville de Syracuses [qui en estoit la capitale. Toute l'Eglise latine l'honore aujourd'hui le 13 de decembre,] auquel elle est marquée dans les martyrologes de S. Jerome, [dans Bede, Usuard, Vandelbert, & les autres posterieurs;] 'Sacr.p.146| Front.cal.p. 154. & mesme dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le calendrier du P. Fronto. 'Men.p.203. 212|Ugh.t.6. p.1158. Les Grecs la celebrent aussi le mesme jour, & en font leur principal office conjointement avec celui de quelques autres Martyrs. a Front. cal.p. 154. a On trouve à Rome plusieurs eglises de Sainte Luce; b Bar.16.sept. d. b mais on ne sçait si c'est de celle-ci, ou de celle qu'on honore le 16 de septembre, & qu'on tient avoir souffert à Rome mesme. Sacr.n.p.21. 'On croit neanmoins que c'est celle de Syracuses que l'Eglise latine a mise dans le Canon de la Messe.

[Mais quoique son nom soit illustre, nous n'osons pas dire que ce qu'on raporte de sa vie soit bien assuré. Car les actes que nous en avons dans Surius qui sont assez bien écrits, ne peuvent pas neanmoins passer pour une autorité fort considerable, quand on n'en jugeroit que par ce qu'ils font dire à la Sainte,] Sur.13.dec.p. 248.§ 8. 'que Maximien estoit mort ce jour là, & que Diocletien estoit depossedé de l'Empire. [Car on sçait qu'il y eut environ six ans entre la demission de Diocletien & la mort de Maximien. Cette piece peut estre plus ancienne que Saint Aldelme & que Bede, qui paroissoient l'avoir suivie; & on peut juger par les menologes qu'elle a esté receuë des Grecs, sans en avoir davantage d'autorité.

Pour marquer neanmoins en un mot ce qu'on dit d'une Sainte si celebre,] p.247.§ 1.2. 'ses actes portent qu'Eutyquie sa mere estant travaillée d'un flux de sang depuis quatre ans, la Sainte obtint sa guerison en priant au tombeau de Sainte Agathe, & obtint d'elle en recompense la permission de consacrer sa virginité à J.C, § 3. '& ses biens aux pauvres. § 4. 'Ayant ensuite esté prise comme Chrétienne, § 5. 'Pascase "gouverneur de Sicile [Consularis.] la condanna à estre abandonnée à la prostitution publique. § 6. 'Mais quand on voulut l'emmener, elle se trouva immobile; & quelque effort qu'on fist, on ne put iamais seulement luy faire faire un pas hors du lieu où elle estoit.

§ 7.

'On ajoute qu'on alluma du feu autour d'elle, qu'on la couvrit toute de poix, de resine, d'huile bouillante, sans qu'elle en sentist aucun mal.'Enfin ayant esté percée d'un coup d'épée, elle rendit l'esprit quelque temps aprés.

§ 8.

Bar. 13. dec. a.
Sauff. p. 998.

'Baronius dit que Sigebert a fait en vers l'histoire du martyre de Sainte Luce, & des translations de son corps. 'Car on pretend que Faroald Duc de Spolete, ayant pris la ville de Syracuses sous Luitprand Roy des Lombars, transporta le corps de Sainte Luce à Corfinium, d'où Thierri 46.[e] Evesque de Mets le fit porter dans son Eglise l'an 970.'& deux ans aprés il le fit porter dans une chapelle bastie sous le nom de la Sainte dans l'eglise de S. Vincent. Thierri le jeune 48.[e] Evesque de Mets en tira un bras qu'il donna à l'Empereur Henri III, & ce Prince le mit l'an 1042 "dans un monastere du diocese de Spire. On ajoute que lorsque le corps de Sainte Luce estoit encore à Corfinium, on en apporta la teste à Rome, d'où elle a esté transferée en l'eglise cathedrale de Bourges sous Louis XII.

p. 999.

in Landiburgensi monasterio.

[On met plusieurs Martyrs dans la Sardaigne sous Diocletien,] 'entre lesquels est S. Ephyse honoré le 15 de janvier à Cagliari ou Cailleri capitale de cette isle. [a] Bollandus nous en donne de fort longs actes attribuez à un nommé Marc, qui estoit luy mesme present à son martyre. [Mais cette piece contient trop de faits partie faux, partie improbables, pour estre receu comme bonne.]'Bollandus mesme nous avertit qu'elle est tout à fait semblable aux actes de S. Procope le capitaine. 'Il reconnoist aussi qu'il y a des choses qui n'ont esté écrites que plusieurs siecles aprés.

Boll. 15. jan. p. 997.
a p. 1004. § 37.
p. 997.
p. 1001. a.

[On tient que la ville de Cagliari fut encore honoré alors par le martyre de S. Luxore, S. Cesille ou Cisille, & S. Camerin, marquez dans le martyrologe Romain le 21 d'aoust. Il y en a des actes dans Mombritius,]'que Baronius condanne en disant qu'on luy en avoit envoyé d'autres de Sardaigne qui estoient plus purs.'Ce qu'en dit Ferrarius n'a rien de mauvais.[b] S. Gregoire le grand parle d'une Abbesse du monastere de S. Gravin & Saint Luxore dans le diocese de Cagliari.[c] Les corps de S. Luxore & ses compagnons sont presentement à Pise selon les uns, & à Pavie selon d'autres.

Bar. 21. aug. d.
Ferr. p. 526.
b Greg. l. 7. ep. 7. p. 785. a. b.
c Ferr. p. 527.

[S. Gravin dont nous venons de parler, peut bien estre le mesme que]'Saint Gavin ou Savin marqué le 25 d'octobre dans quelques exemplaires des martyrologes de S. Jerome, comme ayant souffert le martyre à "Torre dans l'isle de Sardaigne. 'On

Flor. p. 933.
Ferr. p. 673.

Turribus.

l'y honore encore aujourd'hui le mesme jour, & on y voit une belle eglise de son nom. On pretend qu'il est si celebre dans la Sardaigne, que le mois d'octobre s'y appelle le mois de S. Gavin.

Boll. 30. may, p. 235. 'On y fait encore le 30 de may une feste "de S. Gabin [ou Gavin,] qu'on dit avoir aussi souffert à Torre, mais avec un S. Crispule p. 236. § 3. 4. '& dés le temps d'Adrien. Ainsi il le faudra distinguer de celui dont nous parlons. MS. 'Car les actes de S. Saturnin de Cagliari mettent son martyre sous Diocletien, & sous un gouverneur nommé Barbare; & ils luy donnent pour compagnons S. Prote & S. Janvier. Ferr. p. 671. 672. 'D'autres monumens en parlent d'une maniere assez differente, & disent que ces deux derniers Saints, dont le premier avoit esté fait Prestre, & l'autre Diacre par le Pape Caius, ayant esté pris & mis en prison par ordre de Barbare sous la garde de Gavin, ils convertirent leur garde, qui aprés avoir receu le battesme, les mit hors de la prison, & les laissa aller. Dés que le juge en eut esté averti, il fit arrester Gavin; & comme il ne put luy persuader de quitter la religion qu'il venoit d'embrasser, il luy fit trancher la teste au port de Balay prés le Torre. On ajoute qu'aprés sa mort S. Prote & S. Janvier qui s'estoient cachez, vinrent se presenter aux persecuteurs, & eurent la teste tranchée au mesme lieu que S. Gavin. Flor. p. 936. 'Les martyrologes de S. Jerome les mettent le 27 d'octobre. Ferr. p. 673. 'Neanmoins on les honore aujourd'hui le 25 avec S. Gavin.

V. la pers. d'Adrien § 31 | note 3.

Flor. p. 937. 'Florentinius cite des actes de S. Gavin, & d'autres de S. Prote & S. Janvier, raportez par Jean Arca au 2.e livre des Saints de Sardaigne. MS. 'Selon les actes de Saint Saturnin de Cagliari dans Mombritius, ils souffrirent tous trois dés que Barbare entra en Sardaigne, & y publia les edits de Diocletien contre les Chrétiens. Mais ces actes ne sont écrits que lorsque la Sardaigne n'appartenoit plus à l'Empire, [c'est a dire aprés le VI. siecle, & ils ne distinguent point entre les edits de 303 & ceux de 304. Boll. 24. feb. p. 462. Ils sont fort conformes] à ceux de S. Serge de Cappadoce, dont nous parlerons dans la suite.

MS. 'Ces actes ajoutent qu'aprés la mort de S. Gavin, Barbare vint à Cagliari capitale de l'isle, où l'on fit un sacrifice solennel dans le Capitole sur le port. Mais pendant que tout le monde y couroit, Saturnin qui dans un âge tres peu avancé avoit acquis une vertu tres parfaite, vint à passer par là: & en mesme temps les prestres des idoles virent que les demons ne leur donnoient point "les marques ordinaires de leur presence. &c. Ils crurent que cela venoit de quelques Chrétiens, & ayant trouvé Saturnin, l'un

l'un des prestres le perça d'un coup d'épée. [Cette narration a tant de raport à l'histoire de S. Saturnin de Toulouse,]'dont les [Flor. p. 939. 941.] anciens martyrologes marquent une translation le 30 d'octobre, [auquel on fait la feste de celui de Cagliari, qu'on ne peut s'empescher de craindre qu'on n'ait confondu l'un avec l'autre.

'En effet Ferrarius, sans parler de tout ce qu'on lit dans [Ferr. p. 681.] Mombritius, dit que S. Saturnin de Cagliari fut accusé devant [&c.] Barbare, mené devant luy,"mis en prison, & condanné à perdre la teste. 'Baronius en cite des actes manuscrits, où on lit qu'il [Bar. 30. oct. e.] souffrit le 30 d'octobre sous le VIII. Consulat de Diocletien, & en la 20.e année de son regne, [c'est à dire en 303.] 'Dés le temps de [Boll. 1. jan. p. 42. § 35.] S. Fulgence, il y avoit une eglise de S. Saturnin dans la Sardaigne, auprés de laquelle S. Fulgence relegué dans cette isle pour la foy, établit sa demeure; & il y bastit un monastere, aprés en avoir demandé le consentement de Brumase ou Primase Evesque de Cagliari, comme cela estoit bien raisonnable, dit l'histoire originale de sa vie. 'Il y a encore aujourd'hui une eglise de Saint [6. jan. p. 324.] Saturnin prés de Cagliari.

'Quelques modernes pretendent que le mesme gouverneur [25. may, p. 456 | Flor. p. 531. 532.] Barbare couronna encore par sa cruauté S. Simplice Evesque de Fausine ou Phausanie, appellée aujourd'hui Terreneuve [sur la coste orientale de la Sardaigne.] 'On en fait le 25 de may. Baronius dit avoir eu ses actes: mais il ne les donne pas. Ce Saint est celebre dans les martyrologes de S. Jerome, dans Raban, Notker & quelques autres: mais la pluspart se contentent de marquer S. Simplice en Sardaigne, & quelques uns ajoutent seulement qu'il estoit Prestre.

'Les actes de S. Saturnin disent que Barbare estoit gouverneur [MS.] de l'isle de Corse aussi-bien que de celle de Sardaigne.'Et en effet [Boll. 27. jan. p. 770. c.] ceux de S.te Devote portent qu'elle souffrit dans la Corse du temps de Diocletien sous le gouverneur Barbare. [Ces actes ont [Note 62.] quelque chose d'assez beau:"mais il y a neanmoins des faits absolument insoutenables. 'Le corps de la Sainte est aujourd'hui à [b| 771. d.] Monaco entre Nice & Vintimille, où on en fait une grande solennité le 27 de janvier, comme de la patrone du lieu. L'Evesque de Nice a accoutumé d'y venir faire l'office. On pretend qu'elle s'est souvent apparuë pour défendre la ville contre ceux qu' l'attaquoient. 'On en a depuis peu raporté quelques reliques [p. 770. c.] en Corse. Son office luy donne la qualité de vierge.

ARTICLE LVII.

Des Martyrs de l'Afrique & de la Norique.

Boll. 17. may, p. 19. c. 'POUR passer maintenant en Afrique, les actes de S.te Restitute la mettent sous Diocletien, quoique beaucoup de modernes veulent qu'elle ait esté disciple de S. Cyprien, & qu'elle ait souffert sous Valerien. [Je ne sçay si c'est qu'il y en ait une autre histoire.] 'Car ce qu'en dit Ferrarius n'est pas tout à fait conforme aux actes que Bollandus nous en a donnez. 'Et Bollandus reconnoist que ces actes n'ont pas une grande autorité. [Ils sont visiblement assez nouveaux, & paroissent faits vers le IX. ou X. siecle, lorsqu'on faisoit une elegance de mesler des bouts de vers dans la prose. La police, les supplices, les noms mesmes n'ont point de raport aux actes authentiques des Martyrs d'Afrique sous Diocletien : & les miracles n'y manquent pas.]

Ferr. p. 288. Boll. 17. may, p. 20. d.

f. 'Ils portent que la Sainte estoit d'un lieu nommé Ponizaire : [mais ils ne marquent point celui auquel] elle fut jugée par Proclin, [nommé Procule par Ferrarius,] & qualifié "Premier de la province. [Ce n'estoit pas apparemment à Carthage, puisque] 'Proclin écrivit sur son sujet à Eustase Prefet, [ou plutost Vicaire des Prefets,] qui estoit alors à Carthage. 'Les actes ajoutent qu'aprés divers tourmens, 'de la verité desquels Bollandus ne répond pas, 'Proclin la fit mettre sur une barque pleine de poix & d'étoupe, pour estre brulée sur la mer. Le feu n'y prit pas; mais la Sainte y rendit paisiblement l'esprit, & la barque conduite, dit-on, par un Ange, porta son corps en l'isle appellée alors Ænaria, & aujourd'hui Ischia sur la coste d'Italie prés de Naple, où une dame Chrétienne nommée Lucine l'enterra. 'Il y a encore aujourd'hui en cette isle une eglise de Sainte Restitute; & quelques uns disent que son corps y est. Neanmoins la pluspart assurent qu'il a esté porté à Naple. Que s'il en faut croire les nouveaux Italiens, cela s'est fait des le temps de Constantin, & c'est luy qui a fait bastir à Naple l'eglise de la Sainte ; 'dans laquelle on pretend avoir trouvé son corps sur la fin du dernier siecle. 'On fait sa feste le 17 de may.

" Primarius

p. 22. d. p. 20. d. p. 24. p. 19. e f. f|20. a. p. 20 b|24. c.

p. 19. c| Bar. 17. may, b. a 397. § 54. 'Baronius dit qu'on croit que c'est à cause de cette Sainte que la grande eglise de Carthage estoit appellée *Restituta*. [a] Mais comme elle est aussi nommée *Perpetua Restituta*, il reconnoist autrepart qu'elle tiroit plutost son nom de S.te Perpetue, 'dont le corps

Vit. V. l. 1. p. 4.

y estoit enterré, '& que le titre de *Restituta* vient de ce qu'elle avoit esté retirée des mains des Donatistes, & restituée à l'Eglise Catholique [sous Constant, ou pour quelque autre raison particuliere.]

Bar. 397. § 54.

'Vincent de Beauvais, & divers modernes aprés luy, mettent sous Diocletien le martyre de Sainte Marcienne vierge, "qui fut exposée aux bestes dans la ville de Cesarée en Mauritanie.

Boll. 9. jan. p. 568. § 5. V. son titre.

[Nous pouvons encore joindre ici la Rhecie, la Norique, & la Pannonie superieure, puisqu'il paroist qu'elles ont esté avec l'Italie & l'Afrique, du departement de Maximien Hercule, & ensuite de celui de Severe. 'La Rhecie sous laquelle la Vindelicie estoit alors comprise, eut une martyre celebre en la personne "de S.te Afre, qui y fut consumée par le feu dans la ville d'Ausbourg: '& on pretend qu'elle fut aussitost suivie de S.te Hilarie sa mere, & de trois servantes qui estoient devenües ses sœurs, nommées Digne, Eunomie, & Eutropie. 'Ses actes portent qu'il y avoit alors une cruelle persecution à Ausbourg, & qu'on y tourmentoit les Chrétiens par toutes sortes de supplices pour les obliger de sacrifier au demon. 'Aussi on pretend que peu de jours aprés elles, 25 Chrétiens [1] y eurent la teste tranchée pour le nom de J.C, savoir les SS. Cyriaque, Largion, Crescentien, Eutychien, Cariton, Philadelphe, & Pierre; Les Saintes Nimmie, Julienne, Diomede, Leonide, & Agape, & 13 autres personnes dont Dieu seul connoist les noms. Usuard & quelques autres aprés luy marquent ces 25 Martyrs le 12 d'aoust. 'On croit que leurs corps sont dans l'eglise qui porte aujourd'hui le nom de S. Udalric & de Sainte Afre.

Amm an. p. 372. a. c. Velf. afr. p. 447. n. p. 6. V. son titre. p. 479. p. 477. p. 480. 499. 502. p. 502.

[Dans la Norique, ou selon d'autres dans la Pannonie superieure, "Saint Victorin releva par le martyre la dignité de l'episcopat qu'il exerçoit "à Pettau, & la science sainte que Dieu luy avoit donnée, par laquelle il a enrichi l'Eglise de divers ouvrages

V. son titre. *Petaviona.*

Les Martyrs des autres provinces de l'Empire de l'Occident, appartiennent selon toutes les apparences aux années 303, 304, & 305, jusqu'au premier de may, & les laïques plutost aux deux dernieres qu'à la premiere. Mais nous n'osons pas dire la mesme chose pour ceux de la Rhecie & de la Pannonie. Car il y a tout sujet de croire qu'aprés que Severe qui tenoit ces provinces eut esté tué au commencement de l'an 307, elles tomberent sous la puissance de Galere, & ensuite sous celle de Licinius, qui avant

1. 'Quelques uns les mettent à Rome, mais presque tous à Ausbourg. — Velf. afr. p. 499. | Act. M. p. 503.

esté elevé par luy, ne manqua point sans doute d'imiter sa passion & sa cruauté contre les Chrétiens.

ARTICLE LVIII.

De S. Demetre & des autres Martyrs d'illyrie.

[IL faut passer maintenant de l'Empire d'Occident à celui d'Orient, & y entrer par la suite des provinces de l'Illyrie qui confinent avec la haute Pannonie dont nous sortons. Nous y trouvons d'abord S. Syrine "martyrizé à Sirmich capitale de la basse Pannonie, vers l'an 307 le 23 de fevrier.] V. S. Irenée de Sirmich.

MS p. 709. 'Les Benedictins ont trouvé au mont S. Michel l'histoire de S. Anastase martyrizé à Salone en Dalmacie sous Diocletien le 26 d'aoust. Flor. p. 778. 'Il est marqué ce jour là dans les martyrologes de Saint Jerome, & est inconnu d'ailleurs aux Latins. Bar. 21. aug. b. 'Car pour celui dont parle le martyrologe Romain au 21 d'aoust, [ce qu'on en dit est tout different.] Men. p. 52. 'Mais les Grecs en font memoire le 5 de decembre, & en raportent une assez longue histoire, [differente en quelques points de celle de S. Michel.] P. de N. l. 7. c. 124. p. 148. 1. 'Celle-ci qui est copiée presque toute entiere par Pierre des Noels, a MS. p. 709. 'paroist estre comme une lettre d'un Evesque de Salone à son peuple, mais écrite assez long-temps aprés, sur ce qu'en savoient quelques personnes de pieté; L'ennemi des hommes, dit-il, jaloux de la « gloire des Chrétiens, nous ayant derobé autant qu'il luy estoit « possible, la memoire des combats des Saints Martyrs, pour ne « pas rougir des triomphes qu'ils avoient remportez sur luy. [Il y « a aussi quelques faits que la tradition peut avoir ajoutez à la verité.]

Ibid. 'On dit donc que ce Saint estoit d'aquilée, où il exerçoit le métier de foullon, pour obeïr à S. Paul qui veut qu'on travaille afin de pouvoir assister les pauvres. Aussi la maison qu'il avoit sanctifiée par son travail, devint depuis une eglise. Sa vie semble dire qu'il quitta son métier & sa ville pour aller à Salone chercher le martyre, en mettant des croix à la porte du lieu où il logeoit, & en divers autres endroits [1] de la ville, [ce qui n'est ni dans les regles ordinaires, ni aisé à croire.] Men p. 52. 'Les Grecs disent seulement qu'animé par ce qu'il voyoit souffrir aux Martyrs, il fit le signe de la Croix sur tout son corps, & "alla declarer qu'il estoit Chrétien. &c.

1. ou de son hostellerie, selon Pierre des Noels.

Il fut donc arresté, presenté au juge, soufrit les fouets, eut p.52.
enfin la teste tranchée selon les Grecs, '& on jetta son corps Ib|M.S.p.709.
dans la mer lié à une pierre. Il semble selon ses actes qu'on l'ait
V.Diocletien §21. mené à Diocletien. [Ainsi ç'aura pu estre en l'an 304, "auquel
Diocletien traversa l'Illyrie en s'en retournant de Ravenne en
Orient.]

'Une dame Chrétienne nommée Asclepie fit chercher son p.709.
&c. corps par ses gents; & ils le trouverent "entre les mains de
quelques Africains [Chrétiens,] qui venoient de le retirer de
la mer. Asclepie [l'enterra] secrettement: & quand la persecution
fut passée, elle fit bastir une eglise au lieu où elle avoit mis
son corps dans le territoire de Salone. Les Africains qui voulu-
1. rent garder [1] la pierre attachée à son corps, la porterent chez
eux, & y bastirent aussi une eglise, où l'on dit qu'il se faisoit
beaucoup de miracles. 'On montre encore aujourd'hui son tom- Wheler, p.27.
beau dans les ruines de Salone. [Mais l'on n'y sçait guere son
histoire,] puisqu'on veut qu'il ait esté Evesque de cette ville.
'Son corps estoit à Spalatro vers l'an 950. Conf. ad Ro. p.85.

[Outre Sainte Agape & quelques autres martyrizées à Thessa-
lonique capitale de la Macedoine, dont nous avons déja parlé,
cette ville a encore esté honorée par la couronne de S. Demetre,
qui est devenu dans la suite plus celebre que tous les autres.]
'Nous avons ses actes dans Surius, mais qui sont de Metaphraste, All. de Sim. p. 126|Sur. 8. oct. p.106.
Note 63. meslez "de faits tres improbables par eux mesmes, & tres scan-
daleux. Aussi on peut assurer que ce sont des fables inventées
aprés le IX. siecle, puisqu'on n'en trouve rien] 'dans l'histoire Phot. c.255 p. 1404| Anal. t.1. p.66.
de ce Saint raportée par Photius, & traduite par Anastase le
bibliothecaire. [Nous marquerons ce que ces deux auteurs en
ont écrit presque en mesme temps, parceque nous n'y voyons
rien de mauvais, & d'ailleurs cette histoire peut estre ancienne.
Car ni Photius, ni Anastase ne l'ont pas composée, mais ont
seulement raporté ce qu'ils avoient lu.

Tout ce qu'on sçait de S. Demetre jusqu'à son martyre,] 'c'est Phot. c.255. p. 1404.
qu'il demeuroit à Thessalonique, où imitant la vie & les com-
bats des Apostres, il augmentoit beaucoup la foy par la force de
ses exhortations & par l'eclat de ses bonnes œuvres, estant ainsi
veritablement un predicateur & un maistre de la pieté. 'Il Anal. t.1. p.85. 90.
apparoissoit comme un jeune homme rousseau, fort bien fait,
habillé en soldat; '& on le depeignoit ainsi dans ses images. p.91.
Note 64. 'L'Empereur Maximien ["Galere] estant venu à Thessalonique, p.67.

1. Pierre des Noels dit sa teste.

les soldats destinez pour chercher les Chrétiens n'eurent pas de peine à trouver Demetre, qui ne craignant point [la mort,] avoit peu d'empressement pour se cacher.

p.66.67. 'Maximien alloit voir un combat de gladiateurs lorsqu'on luy presenta le Saint : C'est pourquoi il ordonna qu'on le gardast p 68|Phot.p. 1404 dans une voute des bains proche de l'amphitheatre. 'Il sortit de ces jeux cruels plein de chagrin & de mauvaise humeur, parce- Phot.p.1405. qu'un"gladiateur qu'il aimoit, y avoit esté tué. 'De sorte que &c. comme on vint alors à luy parler de Demetre, il dit tout en colere qu'on le perçast à coups de lance au lieu mesme où il Anal.t.1.p.70. estoit. 'C'est ainsi que ce Saint remporta la couronne du martyre, [à cause de laquelle il est honoré par toute l'Eglise. Usuard, Adon, Vandelbert, & d'autres Latins, mettent sa feste le 8 Men.p.310-326|Ugh.t.6. p.1114. d'octobre :]Les Grecs en font le 26 du mesme mois leur grand office, le qualifiant le celebre & le grand Martyr.

Phot.p.1405| Anal.t.1.p 70. 'On laissa son corps au mesme lieu où il avoit esté massacré;& la nuit suivante quelques Chrétiens l'y enterrerent secrettement. Il demeura long-temps en ce lieu peu digne de luy; mais Dieu ne laissa pas de le relever par plusieurs miracles qu'il y faisoit en faveur de ceux qui recouroient à son intercession. Enfin Leonce Prefet du Pretoire d'Illyrie y bastit une eglise qui devint fort celebre dans tous les environs par les grands miracles qui Sur 8.oct.p. 108 § 10.11| Men.26.oct.p. 327.328. s'y firent. 'Metaphraste dit qu'il le fit en reconnoissance de ce qu'il avoit esté gueri luy mesme d'une grande maladie. Il ajoute que Leonce voulant prendre une partie du corps du Saint, pour luy bastir une eglise à Sirmich, le Saint luy fit connoistre dans quelques apparitions que cela ne luy estoit pas agreable : De sorte qu'il se contenta d'emporter un de ses vétemens teint de son sang,"qu'il mit dans sa nouvelle eglise de Sirmich bastie prés &c. de celle de Sainte Anastasie. On assure qu'en chemin il s'estoit Cod.Th.t.6.p. 369. fait plusieurs miracles par le moyen de cette Relique.'On trouve un Leonce Prefet d'Illyrie en 412 & 413,

Men.26 oct.p. 328-333| Anal. t.1 p.71-95. 'Anastase, & les Grecs dans leurs Ménées, racontent plusieurs autres miracles de S. Demetre [qu'il n'est pas necessaire d'examiner presentement.]Anastase dit en general que son tombeau Anal.t.1.p.66. estoit celebre à Thessalonique par un grand nombre de mer-Men.26. oct.p. 326. veilles, & par"l'excellente odeur qui en sortoit.'Aussi les Grecs redoler. a Bar.8.oct.c. luy donnent le titre de Thaumaturge, & encore"un autre [a] qui μυροβλύτης. marque ce que disent les historiens Grecs, qu'il sortoit de son tombeau comme une huile odoriferente & miraculeuse : ce qui y faisoit accourir les peuples de tous costez.

'Allatius cite la relation d'un miracle par lequel le Saint delivra la ville de Thessalonique assiegée par les barbares sous Maurice: & cette relation est écrite par un homme qui estoit luy mesme dans la ville durant le siege. 'L'histoire Greque raporte que l'Empereur Michel IV. gagna une victoire sur les Bulgares par son intercession. [On voit combien ce Saint a esté celebre parmi les Grecs,]'puisque Leo Allatius conte douze harangues ou histoires faites en son honneur par l'Empereur Leon & par d'autres. [a]L'Empereur Basile rebastit son eglise[vers l'an 880.] [b]Anastase nous apprend que de son temps il y en avoit à Rome une chapelle tres ancienne, sans que neanmoins on y connust qui estoit ce Saint.

All. de Sim. p. 97. | Bar. 8. oct. c. | All. de Sim. p. 85. 2 | 94-97, 102. 103 ; 105. 2 | 108. 123. 126. | a Bar. 8. oct. c. | b Anal. t. 1. p. 66.

'Les actes que Bollandus nous a donnez de S. Maxime Lecteur, & de S. Dade & S. Quintilien ses compagnons, nous apprennent que ces Saints aprés avoir souffert divers tourmens, eurent la teste tranchée dans la persecution de Maximien au pays d'Ozobie, 'ou Oxebie comme d'autres lisent,[c]vers Dorostore ville de la basse Mesie sur le Danube, & comprise aujourd'hui dans la Bulgarie. [C'est tout ce que nous croyons pouvoir tirer de ces actes, qui sont insoutenables en tant de choses, qu'il vaut mieux les abandonner en tout.] 'Baronius reconnoist au moins qu'ils sont un peu corrompus. 'Ce que les Grecs disent de ces Saints dans leurs Ménées [en est tiré.] [d]Ils portent que les Saints souffrirent le 28 d'avril,'& les Grecs en font ce jour là selon le menologe de l'Empereur Basile, & selon quelques autres de leurs livres.'Leurs Ménées les mettent le 13 du mesme mois, & le 28 de juillet. 'Ils celebrent le 2 d'aoust la reuelation de leurs reliques, qu'ils disent avoir esté transportées à Constantinople, & mises dans une eglise de la Vierge au quartier de Vigilance. Le martyrologe Romain fait de ces Saints le 13 d'avril.

Boll. 13. apr. p. 974. 975. | p. 126. a. c d. | Bar. 308. § 17. | Boll. 13. apr. p. 125. | d p. 975. e. | p. 126. b. d. | a. f. | e | Men. p. 28 | Cang. de C. l. 4 p. 96.

'Les Grecs font leur principal office le 30 decembre de Ste Anysie vierge & martyre à Thessalonique sous Maximien[e]Nous avons ses actes dans Surius, que Baronius croit estre de Metaphraste. [Ils en ont au moins l'air & les longues harangues. La permission que l'on y voit donner à tous les particuliers de tuer les Chrétiens sans forme, n'est pas supportable.] 'Allatius cite un eloge de cette Sainte par Philothée Patriarche de Constantinople.

Men. p. 559 | Ugh. t. 6 p. 1174. | e Bar. 30. dec. c. | All. de Sim. p. 103.

ARTICLE LIX.

De S. Moce & des autres Martyrs de la Thrace.

Men.11.may, p.100.
Boll.11.may, p.621-624.

LEs Ménées mettent sous Diocletien le martyre de S. Moce, comme les Grecs l'appellent toujours, ou S. Muce comme on le lit dans les Latins. ["Son histoire est fort incertaine :]les uns disent qu'il estoit Prestre de Byzance, & qu'ayant esté mené à Heraclée[capitale de la Thrace,] il y fut martyrizé & enterré, & raporté à Byzance par Constantin: les autres le font Prestre d'Amphipoli [dans la Macedoine,] où aprés qu'il eut beaucoup souffert il fut mené à Heraclée, decapité à Byzance, & enterré à un mille de cette derniere ville.

NOTE 65.

Thphn.p.18. d. & alii.
a Codi.ori. C. p.38.a|85. p.33.b|37.d| Cang.de C.l. 4.p.129.
Codi p.38.a.

[On convient davantage que]'Constantin fit bastir une eglise de son nom dans Constantinople, "au lieu mesme où il avoit esté martyrizé selon Codin : & il y fit apporter son corps, qui fut placé sous l'autel.'On ajoute que c'estoit auparavant un temple d'idoles, dont Constantin retrancha'la moitié pour la consacrer à J. C, & en faire la plus longue eglise de Constantinople. 'Codin pretend encore que les Ariens chassez de la grande eglise [& de toutes les autres] de la ville par Theodose[en l'an 380,]en obtinrent permission de demeurer auprés de l'eglise de S. Moce [qui estoit alors abatuë,] & de la rebastir pour y celebrer leurs mysteres. Ils s'en servirent ainsi durant sept ans : mais en la settieme année l'eglise tomba lorsqu'ils y estoient assemblez , & en tua un grand nombre.

ἡμίσειαν.

Soz.l.8 c.17.p. p.781.a.
b Conc t.3.p. 752.e.
Codi.p.38 a.
Proc.ædi.l.1. c 4.p.15.c.d.
c Cang. de C.l. 4.p.129. p.130.

[Elle estoit rétablie du temps de S.Chrysostome, & possédée par les Catholiques,]puisque l'Evesque Dioscore y fut enterré selon [1] Sozomene. [b] Les moines Catholiques de Constantinople s'y assemblerent en l'an 431, afin d'y travailler pour la foy & pour l'autorité du Concile d'Ephese. 'Justinien rebastit encore cette eglise'sous le regne de Justin son oncle. Procope dit que c'estoit la plus grande de toutes les eglises. [c] D'autres parlent aussi de sa grandeur. Elle estoit presque en ruine du temps de Basile le Macedonien, qui la rétablit;'& elle subsistoit encore lorsque les François prirent Constantinople en 1204. Mais elle se ruina depuis : & l'Empereur Jean Paleologue acheva de la détruire entierement. On marque que c'estoit un monastere. Les Empe-

Pall.v.Chry.p. 159.

1. [qui se trompe apparemment,] 'puisque selon Pallade, Dioscore fut enterré hors la ville dans l'eglise d'une Martyre.

reurs

reurs jusqu'à Leon le philosophe, y alloient entendre l'office le jour de la Pentecoste. S. Samson y fut enterré.

'Les Grecs y faisoient la feste de S. Moce le 11 de may.[a]Ses actes marquent neanmoins qu'il mourut le 13, ce que Florus, Usuard, & les autres Latins ont suivi, quoique ce soit une faute selon Bollandus, qui croit aussi que le vray nom de ce Saint est Mucius, parcequ'on pretend qu'il venoit de Rome.

Men. p. 102.
a Boll. 11. may, p. 621. e. f.

'Surius nous a donné aprés Rosweide une longue histoire d'un Epictete Prestre, & d'un Astion moine, qu'on pretend avoir esté martyrizez sous Diocletien à"Almiride dans la Scythie, 'où on a bien de la peine à trouver une ville de ce nom: [b]& ces deux pretendus Martyrs ne se lisent point non plus dans aucun monument de l'Eglise greque ou de la latine, hormis dans deux nouveaux martyrologes qui les mettent le 8 de juillet. [Pour l'histoire en elle mesme, les harangues en sont longues, & les faits peu probables, furtout à la fin, pour ne pas dire qu'ils sont absolument fabuleux & romanesques.

" ou Halmyride.

Sur. 8 jul. p. 148 | Vit. P. p. 211.
Vit. P. p. 1008. 1009.
b p. 224. 1.

'Les actes de S. Alexandre de Drusipare ville de la province d'Europe où est Byzance, ne valent pas mieux au jugement de Bollandus, [qui assurément est tres bien fondé. Mais la veneration du Saint est beaucoup mieux établie.] 'L'Eglise greque l'honore aujourd'hui le 25 de fevrier. [c]Il semble qu'elle l'ait fait autrefois le 13 de may,[d]auquel ses actes disent qu'il mourut,[e]& quelques martyrologes latins, mais fort nouveaux, le marquent le mesme jour. Baronius l'a mis le 27 de mars,[f]parcequ'il y a ce jour là un S. Alexandre Martyr marqué dans Usuard & divers anciens martyrologes. Mais tous en font un Martyr de la Pannonie, dont la ville de Drusipare est bien eloignée: ce qui fait dire à Bollandus que ce sont certainement deux differens Saints. 'Simocatte qui vivoit du temps de Maurice, [g]écrit dans l'histoire de ce Prince, que Cagan Roy des Abares pillant les terres de l'Empire, brula prés d'Anquiale[dans l'Hemimont]l'eglise de S. Alexandre Martyr. 'Il vint de là attaquer la ville de Drizipere, comme cet auteur l'appelle: mais il leva promtement le siege, & s'enfuit, s'estant imaginé voir une grande armée qui sortoit de la ville & le venoit attaquer, quoiqu'il n'y en eust point effectivement.

Boll. 13. may, p. 193 b. c.
Men p. 267 | Ugh. t. 6. p. 1225.
c Boll. 13. may, p 194. a.
d p. 200. f.
e p. 194. b. c.
f 27. mars, p. 690. 691.
13. may, p. 201. c.
g Simoc. l. 6. c. 5. p. 299.
p. 300.

'Quelque temps aprés il revint à la mesme ville, il la pilla, brula l'eglise de S. Alexandre si illustre entre les Martyrs, dit l'historien; & ayant trouvé le tombeau du saint Martyr tout couvert d'argent, non seulement il emporta l'argent, mais il profana aussi

l. 7. c. 14. p. 359.

c.15.p.359.360. son sacré corps, & le jetta. Dieu punit ce sacrilege par une peste qu'il envoya en mesme temps dans l'armée des Abares, & qui p.361. emporta en un seul jour sept enfans de Cagan leur Prince ; de sorte qu'abatu par cette affliction, il n'eut pas de peine à ac- Boll.11.may,p.201.f. corder la paix que Maurice luy envoya demander. Les autres historiens appuient cette narration de Simocatte en la suivant.

ARTICLE LX.

De S. Adrien & de S.te Julienne.

[Quoique nous ayons déja marqué beaucoup de Martyrs à Nicomedie, il nous en reste neanmoins encore plusieurs dont nous ne trouvons point d'année particuliere ; ce qui nous oblige de les mettre en cet endroit. L'un des plus celebres sans doute est S. Adrien: mais on ne peut pas dire de mesme que son histoire soit l'une des plus assurées. Ainsi tout ce que nous en pouvons mettre ici,] c'est que 23 Chrétiens ayant esté presentez à Maximien [Galere] qui estoit alors à Nicomedie, & ayant souffert divers tourmens avec une extreme constance ; Adrien qui estoit payen & officier de l'Empereur, surpris de ce grand courage, leur demanda quelles pouvoient donc estre les recompenses qui leur faisoient endurer tant de maux, dont il leur estoit si facile de se delivrer. Sur leur réponse il se declara Chrétien, persista dans sa confession en presence de l'Empereur, & fut ensuite mené en prison avec les autres Confesseurs. NOTE 6. Sur.8.sept.p.89.§ 2.3. § 4. § 5.

Quelques jours aprés Maximien luy fit souffrir de grands tourmens, & quand on l'eut remené en prison, on luy coupa, & aux 23 autres, les piez & les mains, & on leur cassa les cuisses sur une enclume, ce qui termina leur vie temporelle pour leur en faire commencer une eternelle. Un Chrétien nommé Eusebe par les Ménées des Grecs, emporta aussi-tost leurs corps à Byzance, ou selon les Grecs à Argyrople, [qui est un port] auprés de Byzance. S.te Natalie femme de S. Adrien, qui avoit rendu toutes sortes de services dans la prison à son mari & aux autres Confesseurs, se retira bien-tost aprés au lieu où estoient leurs corps, & elle y mourut en paix. p.91.§ 10.11. § 13.14. § 15|Men.26.aug p.284. Sur.8.sept.p.89.§ 5-15. § 16.17.

Les Grecs font leur grand office le 26 d'aoust de S. Adrien & S.te Natalie à qui ils donnent aussi le titre de martyre, & des 23 autres qui souffrirent avec S. Adrien. Les martyrologes de S. Jerome, & divers autres, marquent le 4 de mars S. Adrien à Ni- Men.p.277-283. Flor.n.359.361. 2|Boll.4. mars, p.300.d.

comedie avec ses 23 compagnons, dont quelques uns neanmoins augmentent le nombre. 'Les martyrologes de S. Jerome marquent encore la feste de S. Adrien le 8 de septembre, laquelle se trouve aussi dans quelques exemplaires du Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le calendrier du P. Fronto; & c'est de celui de Nicomedie selon Bede, & [1]beaucoup d'autres. Le breviaire Romain & quelques autres en font aussi la memoire ce jour là.'On croit que c'est parceque son corps y a esté transferé de Byzance à Rome, comme Adon dit que cela se fit peu de temps aprés son martyre. 'On pretend en effet avoir aujourd'hui son corps à Rome dans une fort ancienne eglise de son nom, qui sert de titre à un Cardinal Diacre. [Le martyrologe Romain aprés Usuard marque la feste de Sainte Natalie le premier de decembre.

Nous sommes obligez de parler de S.te Julienne vierge,] qu'on dit avoir soufert à Nicomedie sous Maximien Galere, [de la mesme maniere que nous avons parlé de S. Adrien. Car son histoire passe generalement pour apocryphe.] 'Hessels la condanne, '& quoy que Bollandus dise pour la défendre, il ne veut pas neanmoins répondre que les copistes n'y aient rien ajouté. [L'histoire du diable enchainé par la Sainte est visiblement fabuleuse.

Mais pour la veneration de Sainte Julienne, elle est établie sur l'autorité de l'Eglise greque,] 'qui en fait son principal office le 21 de decembre, [b]avec une memoire le 18 d'aoust, [c]& qui luy a elevé une eglise dans Constantinople. Elle l'est encore sur les respects que luy rend l'Eglise latine, où elle est aujourd'hui tres celebre. 'Son nom se trouve au 16 de fevrier dans les martyrologes de S. Jerome, quoiqu'il ait quelque lieu de croire qu'il y a esté inseré par les copistes; 'mais il est certainement dans Bede, dans [2]ceux du IX. siecle, & beaucoup d'autres. [d]Sa feste est mesme marquée le 17 dans le missel Romain de Thomasius, où elle n'est qualifiée que Martyre.

'On dit que son corps fut apporté en Italie auprés de Pouzoles peu aprés sa mort, & transferé de là à Cumes à cause des ravages des barbares, & on pretend que c'est pour cela qu'Usuard & quelques autres martyrologes la mettent à Cumes. 'S. Gregoire Pape parle d'une eglise bastie en l'honneur de S.te Julienne Martyre, & recommande à Janvier Evesque de Naple de donner pour cela de "ses reliques. Il parle encore d'une eglise de Sainte

Marginal notes: Flor. p. 816. | Sacr. p. 129 | a. p. 179 | Front. cal. p. 130. | a Boll. 4. mars, p. 300. | Bar. 8. sept. b. | Note 67. | 4. mars, c. | Boll. 16. feb. p. 868. § 1. | § 4. | p. 869. b. | Men. p. 349. 357. | b p. 203. | c 21. dec. p. 337. | Flor. p. 323. 325. | Boll. 16. feb. p. 368. § 2. | d Thom. p. 147. | Boll. 16. feb. p. 869. § 11, 12. | § 13. | sanctMaria.

1. Raban, Usuard, Adon, Notker &c.
2. Raban, Usuard, Adon, Notker, Vandelbert.

114-16. Julienne à Naple qui estoit un monastere. 'On ajoute que le 25 de fevrier 1207, son corps fut transporté de Cumes à Naple, & mis dans une eglise de Nostre-Dame, qui estoit une abbaye de p 882. filles. 'On a une histoire originale de cette translation. Ceux de Naple croient l'avoir encore aujourd'hui dans la mesme eglise, p.870.§ 19-39. quoiqu'on ne puisse pas dire en quel endroit il y est. 'Cela n'empesche pas que plusieurs autres villes d'Italie & d'autres pays ne pretendent aussi l'avoir. On en peut voir une longue deduction dans Bollandus, [qui a oublié l'eglise de S. Jacque du Haut-pas à Paris, où l'on croit avoir une partie considerable de ses reliques. Le nom de Julienne estoit si commun parmi les Romains, qu'il peut aisément y en avoir eu plusieurs martyres.]

ARTICLE LXI.

De S. Pantaleon, S. Pancaire, & S. Agathonique.

'L'HISTOIRE de S. Pantaleon que nous avons dans Surius, 'est encore trop pleine de choses improbables, & contraires à la discipline de l'Eglise, pour y avoir aucun égard. Mais ce Saint ne laisse pas d'estre celebre parmi les Latins & parmi les Grecs.] 'Ces derniers qui l'appellent presque toujours Panteleemon, en font leur grand office le 27 de juillet, en luy donnant les titres de glorieux, de grand Martyr, & de divin medecin. 'On marque mesme qu'ils festent ce jour là. NOTE 68. Men.p.158-271. Bar.27.jul.a. ἰαματικοῦ.

'Ils avoient une eglise de son nom à Constantinople, ou mesme plusieurs. [a] Car on marque que Theodore femme de Justinien en bastit une. [b] On dit la mesme chose d'un Nicolas Patrice. [c] On parle aussi d'un monastere qui portoit le nom de ce Saint, basti par Theodore femme de l'Empereur Theophile. 'Zonare dit encore que Narse qui se revolta sous Phocas, bastit une eglise de S. Pantaleon. 'Procope nous apprend qu'il y avoit une eglise du mesme Saint sur une pointe qui fermoit le port de Constantinople, & que comme elle estoit presque ruinée de vieillesse, Justinien la fit abatre & la rebastit magnifiquement. 'Il fit rebastir de mesme un monastere de S. Pantaleon dans le desert de la Palestine qui est le long du Jourdain. Cang de C.I. 4.p.132.a. a Codi.ori.C. p.52 c. b p.48.49. c 57.c. Cang de C.I. 4.p.132.a. Proc.ædi.l.1.c. 9.p.22.b.c. l.5.c.9.p.107 a.

'Leo Allatius attribue à Nicetas une oraison sur ce Saint. [Comme nous ne connoissons point d'autre S. Pantaleon que celui de Nicomedie, nous luy raportons l'endroit de Theodoret,] 'qui met un Saint de ce nom entre les plus illustres Martyrs All.de Sim p 96. Thdrt.gr.aff.l. 8.t.4.p.607.a.

de l'Orient, dont on celebroit solennellement la feste.

'Le martyrologe Romain marque S. Pantaleon le 27 de juillet comme les Grecs, en quoy il suit le [faux] martyrologe de Bede. 'Ceux de S. Jerome en mettent un le 26 du mesme mois, mais à Laodicée en Phrygie: '& le 28 ils en mettent un à Nicomedie, en quoy ils sont suivis par[1] ceux du IX. siecle, & quelques autres.

Bar. 27. jul. a. — Flor. p. 682. — p. 684. 685.

'S. Jean de Damas cite d'un auteur plus ancien que luy, qu'on croyoit qu'une partie des reliques de S. Pantaleon estoit dans une eglise de Constantinople appellée la Concorde, où s'estoit tenu le second Concile œcumenique en 381. [On croit aujourd'hui avoir ses reliques en divers endroits de l'Occident.] 'Les auteurs originaux raportent que [vers l'an 806,] les ambassadeurs de Charlemagne envoyez en Orient, repassant à leur retour par l'Afrique, "en raporterent le chef de S. Pantaleon avec le corps de S. Cyprien; [soit que ce chef y eust esté apporté d'Orient, soit que l'Afrique eust eu un Martyr de mesme nom.] Ce chef fut apporté en France & mis à Lion dans l'eglise de S. Jean derriere le grand autel. [On pretend l'avoir à S. Corneille de Compiegne avec le corps de S. Cyprien.]

Jo D. im. l. 3. p. 799. c. — Παντολεον-τος. ὁμόνοια. — V. la note 68. — Agob. de Cyp. t. 2. p. 121 | Anal. t. 1. p. 407. — V. Saint Cyprien § 75.

'Les Grecs font deux fois memoire de S. Pancaire le 19 de mars, auquel Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain, & le 25 de may. 'On pretend que le premier est le jour qu'il fut decapité à Nicomedie, 'du temps de Diocletien. Son histoire est remarquable. Car on écrit que s'estant engagé à la Cour, quoiqu'il fust Chrétien, les grandes charges qu'il y obtint, & l'amitié que l'Empereur luy témoignoit, l'affoiblirent de telle maniere qu'il renonça mesme au Christianisme. Sa mere & sa sœur accablées de douleur luy écrivirent une grande lettre pour luy faire comprendre son crime, & la condamnation terrible qu'il s'attiroit. Il en fut touché, pleura sa faute, & le regret qu'il en conceut l'anima tellement à la reparer, que lorsque l'Empereur averti de son changement voulut l'obliger de renoncer une seconde fois à J.C, il se trouva plus fort que tous les tourmens qu'on luy fit souffrir, & receut enfin la mort avec joie. [Nous souhaiterions qu'une histoire si edifiante eust de meilleurs auteurs que ne sont les Ménées des Grecs, qui y meslent mesme diverses circonstances assez difficiles à soutenir.]

Boll. 19. mars, p. 29. 2. b. — p. 30. a. — p. 29.

'Les Grecs font leur principal office le 22 d'aoust de S. Agathonique, S. Zotique, & quelques autres, qui ayant esté pris à Nicomedie ou aux environs par le Comte Eutolme, furent martyri-

Men. p. 243.

1. [Florus,] Usuard, Adon, Notker, Vandelbert.

zez les uns dans la Bithynie, les autres dans la Thrace, Saint Agathonique fut presenté dans Byzance à l'Empereur Maximien [Galere,] & mené ensuite à Selymbrée [sur la coste de la Propontide,] où Maximien s'estant encore trouvé, luy fit trancher la teste à luy & à quelques autres. 'On pretend que Constantin fit bastir à Constantinople une eglise de Saint Agathonique, 'Suidas en parle. [a] Elle fut, dit-on, rebastie par Anastase, [b] & depuis par Justinien, [c] qui la fit neanmoins plus petite qu'elle n'estoit auparavant. [d] On pretend que sept Patriarches y tinrent leur siege durant 50 ans, & que quatre Empereurs y furent couronnez. Mais cette eglise estant enfin tombée, Tibere beaupere de Maurice [la demolit tout à fait, &] l'enferma dans le palais qui en estoit proche.

Codi ori.C.p. 8.c|38.b. Cedr. p.284.b. Suid.β.p 551.e. a Codi. p 37.b. b Proc. ædi. l.1. c.4.p.15.d. c Cang. de C.l. 4.p.119. d Codi.p.37. e 85.

ARTICLE LXII.

Divers Martyrs de la Bithynie.

[DIEU qui alloit rendre la ville de Nicée illustre par le premier Concile œcumenique, voulut la sanctifier auparavant par le sang de plusieurs Martyrs, entre lesquels le nom de Sainte Theodote est celebre. On en dit assez de choses: mais ce qui paroist le mieux fondé,] 'c'est que la pieté dans laquelle elle vivoit, & instruisoit ses enfans, venant à eclater à Nicée où elle demeuroit, 'on la denonça au "magistrat de la ville, & ensuite au Gouverneur de la Bithynie, qui la fit prendre elle & ses enfans. 'Il les interrogea: & comme ils ne cedoient point ni à ses paroles, ni aux tourmens de la question qu'il leur fit souffrir, 'il les condanna tous au feu. 'Quelques uns specifient que ses enfans estoient au nombre de trois, & donnent à l'aisné le nom d'Evode, & au juge celui de Nicet. 'Les Grecs en font en partie leur grand office le 29 de juillet, & marquent qu'on en celebroit la feste à Constantinople dans une eglise de leur nom, bastie auprés de la ville sous Justin I. par Justinien son neveu, & vers le palais d'Hebdomon. [Bede, Usuard, Adon, & les autres Latins, les mettent le 2 d'aoust,] 'auquel on les trouve mesme dans les martyrologes de S. Jerome, "quoiqu'avec quelque confusion.

[Usuard met le 9 de juin S. Diomede Martyr à Nicée:] 'Les martyrologes de S. Jerome luy donnent quelques compagnons. 'Baronius a mis sa feste le 16 d'aoust pour suivre les Grecs, [e] qui en font ce jour là une partie de leur principal office. [f] Ils disent

NOTE 69. Combf.act.p. 247. p.248. τῷ ἄρχοντι. p.249-251. p 252. Ado,2.aug. Men.p.285-292. Cang.de C.l. 4.p.150|Proc. ædi.l.1.c.4.p. 315.d. Flor.p.718. NOTE 70. p.587. Bar.16.aug.b. e Men.p.168. f p.175.176.

que c'estoit un medecin de Tarse qui estoit venu demeurer à Nicée, & que Diocletien ayant envoyé pour le prendre, on le trouva mort, & on ne laissa pas de luy couper la teste, pour l'apporter à Diocletien. Ils ajoutent à cela des miracles à leur ordinaire, [qui ne peuvent servir qu'à faire douter du reste. Si ce Saint est mort veritablement au mois de juin ou d'aoust, lorsque Diocletien estoit dans la Bithynie, ce n'a pu estre qu'en l'an 303, auquel neanmoins on ne faisoit pas encore mourir les laïques.]

"On écrit que Constantin fit bastir une eglise de S. Diomede à Constantinople, & que Basile le Macedonien y ayant appris par quelque vision qu'il devoit regner, il l'augmenta, l'embellit, & luy donna de grandes richesses. 'C'estoit un monastere, auprés duquel il y avoit une prison dont il est parlé dans l'histoire de S. Martin Pape. Ughellus pretend qu'aprés la prise de Constantinople en 1204, le chef de Saint Diomede fut apporté de cette ville en l'eglise de Saint Pierre d'Amalfi [dans la principauté Citerieure.]

Codi. ori. C. p. 51. c.

Cang. de C. l. 4. p. 123.

'Les Grecs content une infinité de merveilles de S. Neophyte, qu'ils disent avoir souffert le martyre à Nicée âgé seulement de quinze ans, sous le gouverneur Dece. [Mais plus ce qu'ils en disent est grand & merveilleux, plus il est suspect dans leur bouche.] Ils en font le 20 & le 21 de janvier, ce que le martyrologe Romain & d'autres nouveaux Latins ont suivi.

Boll. 20. jan. p. 297.

'Les uns & les autres font le 12 de septembre de S. Antonome Evesque, martyrizé sous Diocletien dans la Bithynie. 'Les Grecs font un abregé fort court de son histoire dans leurs Ménées: 'Il est plus long dans le menologe d'Ughellus. [a] Nous en avons aussi des actes faits par Metaphraste, [b] qui comme il le marque luy mesme, a tiré cette histoire partie de la tradition qui se conservoit de son temps parmi les Ecclesiastiques de l'eglise du Saint, partie d'un auteur plus ancien. 'Il paroist que cet auteur vivoit sous le regne de Justin I au commencement du VI. siecle: & il témoigne avoir vu luy mesme le corps du Saint, qui se conservoit encore alors tout entier sans aucune corruption. [Ces actes estant donc composez d'une narration écrite 200 ans aprés, & d'une tradition qui est encore beaucoup posterieure, sans mesme qu'on puisse distinguer ce qui vient de l'une ou de l'autre, on ne peut pas pretendre y rien trouver d'assuré. Mais de plus, il y a bien des choses qu'on peut dire n'avoir aucune apparence de verité.] 'Ils disent que le Saint fut tué par les payens à Sorée dans la Bithynie, où il avoit établi un Evesque: & ils placent ce lieu sur la coste

Bar. 12. sept. b.
Men. p. 17?.
Ugh. t. 6 p. 1067.
[a] All. de Sim. p. 129.
[b] Sur. 12. sept. p. 125 § 1.
§ 5.
§ 2. 3.

meridionale du golfe de Nicomedie [ou d'Astaque. Je ne trouve aucune ville de Sorée dans la Bithynie.] 'Il y en a une dans la Paphlagonie, appellée Sora ou Soron.

Geo.sac. p.258| Baudr p.211.

[Le martyrologe Romain met dans la Bithynie les trois saintes sœurs Menodore, Metrodore, & Nymphodore,] 'dont les Grecs font leur grand office le dixieme de septembre. 'Nous en avons de longs actes, mais qui sont de Metaphraste, [a] & qui se reduisent à dire que ces Saintes qui estoient de Bithynie, ayant quitté leur pays, & estant venües demeurer auprés de Pythie, où on pretend qu'elles se rendirent celebres par leurs miracles, Fronton gouverneur du pays, qui sçeut qu'elles estoient Chrétiennes, les envoya prendre par son Assesseur sous le regne de Maximien [Galere,] 'Elles furent interrogées, confesserent J. C; furent appliquées à la question; & Menodore y ayant rendu l'esprit, son exemple, & la vuë de son corps couvert de plaies, anima encore le courage de ses sœurs. De sorte qu'aprés qu'on leur eut dechiré & brulé tout le corps, on leur osta enfin la vie en leur brisant les membres avec des barres de fer. 'On les enterra ensemble dans un mesme tombeau, sur lequel on bastit depuis une eglise, 'auprés de Pythie; & on marque qu'il s'y faisoit un grand nombre de miracles.

Note 71. Men.p.150.155. All.de Sim.p. 130. a Sur.10 sept. p.103.§ 2. § 3-9. § 10. Ugh.t.6.p. 1066.b.

ARTICLE LXIII.

Des Martyrs de l'Hellespont, de la Lycaonie, d'Ancyre, de Tyanes,

L'Histoire de S.te Fauste vierge & martyre dans l'Hellespont, & de S.Evilasie qu'on dit avoir esté converti en la faisant tourmenter, est celebre parmi les Latins aussi-bien que parmi les Grecs. 'Ceux-ci qui en font memoire le 6 de fevrier, disent que Fauste née de parens Chrétiens & fort riches, ayant herité de leurs biens lorsqu'elle estoit encore fort jeune, se prepara au martyre par la conservation de sa pureté, par le jeûne, par la priere, par des aumosnes abondantes, par la meditation continuelle des divines Ecritures; qu'Evilasie illustre entre les Senateurs fut chargé par l'Empereur Maximien de l'obliger à sacrifier, mais que voyant que Dieu la sauvoit miraculeusement des tourmens qu'il luy faisoit endurer, il crut en J.C; Que le Prefet Maxime qui entreprit de le vaincre luy & la Sainte par les tourmens, fut encore converti par les miracles & les prieres de S.te Fauste, & consomma son martyre avec l'une & l'autre

Bar.20.sept.d| 31.§ 19. Men.p.75| Ugh.t.6.p. 1210.

[illegible] l'autre "par le feu qu'il avoit preparé pour eux. [Tout cela est croyable de la puissance & de la misericorde de Dieu, si les Grecs estoient des témoins un peu authentiques. Et mesme ils meslent à cela quelques circonstances assez difficiles à croire.]

'Nous avons des actes de ces Saints dans Surius.[a] Mais Baronius juge qu'ils sont de Metaphraste : [& il est difficile d'en douter. Ils peuvent avoir esté faits sur quelque histoire plus ancienne,] appuyée par [Bede, Usuard, Adon, & plusieurs autres Latins, qui parlent assez amplement de ces Saints. Mais de quelque source qu'ils viennent, ils sont tels qu'on peut dire qu'ils n'ont aucune apparence de verité. Bede mesme, & les autres Latins ensuite, en disent trop pour les croire. Ils ne parlent point de Maxime,] '& disent que Fauste & Evilasie rendirent l'esprit aprés qu'on eut entendu une voix du ciel qui les appelloit ; [ce que les Grecs n'ont point sceu.] Ils disent encore que Fauste n'avoit que treize ans, & qu'Evilasie estoit âgé de 80. Ils marquent leur feste le 20 de septembre. [Je ne sçay] d'où Baronius a pris qu'Evilasie estoit un pontife des idoles.

Sur. 6. feb p. 76. | [a] Bar. 20. sep. d. | Boll. mars, t. 2. p. 32. d. e. | Bar. 20. sept. d.

'Il y avoit à Calcedoine [vers l'an 450,] une eglise de S.te Basse martyre, dont Pierre le Foulon a esté Prestre ou Curé.[b] Baronius croit que cette Sainte peut estre celle qu'il a mise le 21 d'aoust à l'imitation des Grecs. 'Ceux-ci en font une assez longue histoire, où ils disent que la Sainte mariée à Edesse [en Macedoine] à un prestre des idoles, en eut trois fils, Theognie, Agape, & Piste, 'qu'elle eleva dans la pieté dont elle faisoit profession. Elle les vit couronner tous trois du martyre à Edesse sous Maximien. Elle souffrit beaucoup & avec eux, & aprés eux, tant à Edesse qu'en d'autres endroits de la Macedoine. Ayant esté relaschée, elle fut prise de nouveau en une isle de l'Hellespont ; '& aprés divers tourmens elle eut la teste tranchée par ordre du Gouverneur de la province. [Voila ce qu'il y a de probable dans cette narration des Grecs, mais meslé de prodiges qui ne peuvent que rendre le reste douteux & suspect.

Thdr L. 1. p. 554. c | Thphn. p. 97. d. | [b] Bar. 21. aug. b. | Men. p. 230. | p. 231. | p. 232.

Pour joindre la Lycaonie à l'Hellespont, puisque c'estoit aussi une province du Vicariat d'Asie,] 'nous y trouvons S. Papas Martyr sous Maximien, & le gouverneur Magnus. [Ce Saint doit avoir esté celebre parmi les Grecs,] 'puisqu'ils en font deux fois, le 16 de mars, & le 14 de septembre: '& on croit que c'est luy dont ils faisoient autrefois leur principal office le 16 de mars. 'Baronius l'a mis ce jour là dans le martyrologe Romain. [Nous ne raportons point] 'ce qu'ils disent du detail de son martyre,[c] qu'il com-

Boll. 16. mars, p. 425. a. | Men. p. 135. 210. | Boll. p. 424. f. | c. | d 425. a. | [c] p. 425. a.

mença à Larande où il estoit né, continua à Diocesarée, & acheva à Seleucie, où ses reliques demeurerent. ^b Bollandus l'entend de Seleucie, qui fut depuis la metropole de l'Isaurie. [Je voudrois qu'il eust trouvé qu'elle a esté quelquefois comprise dans la Lycaonie. Je ne sçay si cela ne seroit point plus aisé à croire] 'd'une autre Seleucie qui a [depuis]esté comprise dans la Pisidie.

b.
Baudr.p.181.

'S. Clement & S. Agathange martirizez à Ancyre en Galacie, dont S. Clement estoit Evesque, sont les plus considerables d'entre les Martyrs au jugement de Nicephore [Et il a quelque raison, supposé la verité de ce qu'on dit de ces Saints. Mais plus leur martyre, qu'on pretend avoir duré 28 ans, est prodigieux, plus il a besoin d'autorité pour estre cru. Et cependant ni Eusebe ni aucun autre ancien ne l'autorise. Il faudroit donc au moins que nous en eussions des actes bien authentiques. Mais sans parler de ceux qui portent le nom de Metaphraste,] 'les autres que Bollandus juge les meilleurs de tous, [ont de tres mauvaises qualitez, comme la longueur des harangues, & mesme diverses fautes contre l'histoire: de sorte qu'il n'y a aucune apparence d'y rien fonder.] 'Aussi Baronius les rejette tout à fait, jusqu'à les mettre au rang de ceux de S. George: [& mesme il ne parle point dutout de Saint Clement dans ses Annales.] 'Il y avoit à Constantinople dans le quartier de Pera une eglise de ces Saints, 'bastie par Basile le Macedonien, qui y mit le chef de S. Clement. [a]Les Grecs font leur principal office de l'un & de l'autre le 23 de janvier, [b]auquel quelques Latins du dernier siecle les mettent aussi. [c]Les Grecs font encore une memoire particuliere de Saint Agathange le 5 de novembre, [d]auquel les actes disent qu'il fut decapité, [e]assez long-temps avant S. Clement.

Nphr.l.7.c.14. p.457.c.d.
Boll.23.jan.p. 460.
Bar.23.jan.
Men p.403.
Cang.de C.l. 4.p.121.
a Men.403. 409.
b Boll.p.459. § 5.
c § 4.
d p.468.§ 43.
e § 45

[f]Les Grecs disent que S. Oreste natif de Tyanes en Cappadoce y souffrit divers tourmens sous Diocletien, & sous un gouverneur nommé Maximin ou Maxime; & qu'il fut enfin attaché à un cheval furieux, qui le traina jusqu'à "neuf ou dix lieuës loin de la ville. Ils en font une partie de leur grand office le 10 de novembre. 'Baronius l'a mis le 9 dans le martyrologe Romain. Il attribuë à Metaphraste les actes que nous en avons dans Surius; [& ils en ont toutes les marques. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'ils ne valent rien dutout. Je ne sçay pourquoi] 'le Saint y est toujours appellé Areste. 'S. Gregoire de Nazianze dit qu'Anthime Evesque de Tyanes envioit particulierement à S. Basile la depouille de S. Oreste, les revenus "& les passages Tauriques [ce qui semble marquer qu'il y avoit une eglise de S. Oreste, dont

f Men.p.149|
Ugh.t 6.p. 1129.
24 milles.
Bar.9.nov.d.
Sur.ib.p.237.
Naz.or.20.p. 396.a.
&c.

les revenus qui appartenoient à l'Eglise de Cesarée, estoient sur le mont Taurus, en sorte qu'il falloit passer par Tyanes pour les apporter à S. Basile.]

ARTICLE LXIV.

De S. Gordie centenier.

[SAINT Basile nous a fait connoistre divers Martyrs illustres de la Cappadoce, comme S. Gordie, S. Barlaam, & Sainte Julitte. S. Gordie doit sans doute avoir souffert dans les dernieres années de cette persecution, "ou mesme sous Licinius, comme le disent les Grecs, puisque S. Basile qui fut fait Evesque en l'an 370,]cite des témoins encore vivans de son martyre. [Quoy qu'il en soit pour le temps, on ne peut manquer d'ajouter une foy entiere à ce qu'il en dit ; puisqu'il parle sur l'autorité de témoins oculaires; quand nous ne serions pas assurez qu'un homme aussi saint & aussi grave que luy, n'auroit pas voulu edifier, ou plutost tromper la pieté de son peuple par des histoires fabuleuses. Nous raporterons donc en peu de mots ce qu'il nous a appris de son histoire, laissant à ceux qui la voudront voir revétuë des ornemens de l'eloquence, & relevée par des reflexions de pieté, à lire le discour entier qu'en a fait ce Saint, & [1] celui qu'on en a imprimé depuis peu en nostre langue.]

Note 72. — Bas.div.19.p.447.c. — 1.

'S. Gordie estoit de la ville de Cesarée capitale de la Cappadoce. 'Il adora J.C. dés son enfance : [ce qui n'empeschа pas] 'qu'il ne s'engageast dans la profession des armes, où il servoit avec honneur dans la charge de centenier. Il s'y distinguoit encore entre les autres par son grand courage, & mesme par la force extraordinaire de son corps. 'La persecution estant venüe, il n'attendit pas qu'on le pressast de sacrifier. Il quitta de luy mesme les marques de la milice, & meprisant tout ce qu'il pouvoit aimer dans le monde, 'il se retira dans les deserts les plus reculez & les plus inaccessibles. 'Là il purifia ses yeux & ses oreilles par l'eloignement de toutes les choses qui les blessent dans la conversation du monde, & dans les villes. Et il eut encore plus de soin de purifier son cœur, pour le rendre capable d'estre heureux par la vuë de Dieu. 'Aussi Dieu se decouvrit à luy par des revelations, [& des lumieres interieures,] & l'esprit de verité luy fit connoistre des mysteres que les hommes ne luy avoient point appris

p.445.d. — p.451 c. — a|445.446. — p.446.d. — e. — p.447.a. — b.

1. Vies des Saints par M. du Fossé.

Les moyens dont il se servit pour attirer Dieu dans son cœur, furent les jeûnes, les veilles, les prieres, & la meditation continuelle des oracles du S. Esprit.

b. 'S'estant acquis par ces saints exercices une force toute divine, & vivement penetré tant de la vanité de la vie presente, que du desir de l'eternelle, il sortit du desert pour chercher le martyre [par le mesme mouvement du S. Esprit qui l'y avoit fait entrer:]

p.448.d. '& prit pour cela le temps auquel il sceut que la Cappadoce

p.447.c. avoit pour Gouverneur un homme extremement cruel. 'Lors donc que tout le peuple de Cesarée estoit occupé à voir dans le

d. cirque les jeux qui s'y representoient, 'on vit descendre de la

p.448.a.b. montagne voisine un homme, 'que le long sejour des forests avoit rendu à demi sauvage, dont les cheveux herissez, la longue barbe, les habits sales, le corps negligé & decharné causoit mesme de l'horreur, & qui n'avoit pour toutes hardes qu'une panetiere & un baston; & en qui tout cela estoit neanmoins accompagné d'une certaine lumiere de grace & de majesté qui sortoit

p.447.d.e. du fond de son ame. 'Il passa en cet état au travers de la foule du peuple; & estant entré jusques au milieu du cirque, il dit tout haut ces paroles, d'un ton ferme & d'un visage assuré: J'ay esté « trouvé par ceux qui ne me cherchoient pas; & je me suis pre- «

p.448.a. senté à ceux qui ne me demandoient point; 'voulant montrer « que c'estoit de luy mesme qu'il venoit mourir pour J. C, & non par aucune necessité.

a. 'Tout le monde jetta les yeux sur un spectacle si nouveau:ᵃ &

a b. quand on sceut que c'estoit Gordie, 'on entendit partout des cris differens, mais dont la pluspart alloient à demander la mort de

c. ce Saint. 'Le Gouverneur qui estoit present, fit faire silence, & amener le Saint devant luy. 'Il l'interrogea dans les formes, &

d. sceut de luy que tout son desir estoit de mourir pour J. C. 'Il tenta inutilement par les menaces & par les promesses un cœur

p 449.a. qui ne trouvoit rien à comparer avec le royaume des Cieux:'& sa cruauté naturelle s'irritant encore par la force & l'intrepidité

e. qu'il voyoit dans le visage & dans les paroles du Saint, 'enfin il

p.450-452. le condanna à avoir la teste tranchée. 'Toute la ville voulut NOTE 73. estre presente à son martyre. Ses amis y vinrent pour tascher de vaincre sa constance par leurs prieres: mais il les repoussa gene-

p.452.b. reusement,'& s'estant fortifié par le signe de la Croix, il receut avec un visage plein d'assurance & de gayeté le coup de la mort.

Buch.p.277. [Il souffrit apparemment à la sortie] 'des jeux marquez dans le

Men.p.42. calendrier Romain pour le 3 de janvier. 'Car les Grecs en font

ce jour là une partie de leur principal office : 'Et il est certain que ce fut durant l'hiver. Bas.div.19.p. 443.e|452.c.

'Le lieu de son supplice fut depuis celui où il fut honoré : [a] Et malgré la rigueur de l'hiver, tout le peuple de Cesarée sortoit de la ville pour y venir celebrer sa feste le jour de sa mort. 'Ce fut en ce lieu, & en cette occasion mesme, que S. Basile prononça l'eloge que nous en avons. 'Les Latins ont commencé depuis peu à l'honorer à l'imitation des Grecs, & ils le font comme eux le 3 de janvier. p.452.e. a c|443.c. p.443.d|445.d 452.c. Boll.3.jan.p. 130.a.b.

ARTICLE LXV.

De S. Barlaam paysan.

C'EST seulement pour suivre Baronius, & quelques actes [peu authentiques,] que nous raportons S. Barlaam à la persecution de Diocletien. [Car hors cela nous ne trouvons point dans l'histoire en quel temps il a vécu. "Il y a aussi quelque lieu de douter s'il n'a point souffert à Antioche, quoiqu'il nous paroisse plus probable que ç'a esté à Cesarée en Cappadoce.] Bar.304.§64| Boll.24.feb.p. 462.c. NOTE 74.

'On pretend qu'il estoit originaire ou mesme natif d'Antioche, [mais de la condition la plus basse, & plutost de quelque village des environs que de la ville,]puisque S. Basile nous le represente comme un paysan qui s'exprimoit à peine, & d'une maniere toute barbare. 'Mais Dieu voulut [1] couronner [en sa personne] un paysan, pour oster aux hommes les vaines excuses [qu'ils trouvent quelquefois dans la bassesse & les occupations de leur état. Il l'a encore relevé & par le genre tout singulier de son martyre, & en luy donnant pour panegyristes deux des plus saints & des plus eloquens hommes qu'ait eu l'Eglise, S. Basile & S. Chrysostome.] Men.16.nov. p.262|Ugh.t. 6.p.1136.c. Bas.div.18.p. 441.b.c. Aug.s.325.p. 1281.a.

'On marque qu'il estoit déja fort avancé en âge lorsqu'il fut pris pour la foy, [b] sous un gouverneur que quelques uns nomment Saprice. [c] Il demeura long temps en prison, où s'entretenant seul avec Dieu, [dans la priere,] il apprit de luy tous les moyens par lesquels on peut combatre les demons.[d] Ainsi la prison luy fut un lieu de delices, [e] & une ecole du martyre: Il en sortit plus fort encore qu'il n'y estoit entré, & ayant esté amené devant le juge, 'toutes les paroles qu'il dit [dans son interrogatoire,] furent comme autant de traits perçans qui mirent en deroute Men.nov.p. 261|Ugh.t.6.p. 1136.c. b Boll.24.feb. p.762.c. c Chry.t.3.or. 73.p.787. d Bas.p.442.a. e Chry.p.787. d. p.791.d.

1. *Coronatur rusticitas, non excusatur vanitas.*

Baf.p.441.c. l'armée du demon. 'On rioit de ses solecismes, mais on estoit contraint de loüer sa constance; & on l'admiroit d'autant plus qu'on l'attendoit moins d'une personne de sa sorte. Les bou-p.442.a. reaux se lasserent plutost de le foüetter, que luy de souffrir.'On p.441.c.d. le mit"sur le chevalet. 'On le dechira avec les ongles de fer jus- NOTE 75. qu'à luy ouvrir les costez. On le tourmenta tellement que sa chair estoit presque toute morte,&"ses membres disloquez;& on νέϛρον ἀρμονίας παρέλυσαν. ne put jamais, je dis non pas abatre sa constance, mais diminuer un peu sa joie.

p.442.a.b| Chry p 787. 788|t.6.h.co. p.456.d. 'Aprés tous les autres tourmens, le demon en inspira un tout nouveau à ses ministres. Car ayant contraint le Saint de tenir la main étenduë sur l'autel profane, où ils avoient allumé du feu, il luy mirent sur la main de l'encens avec des charbons allumez,afin que la douleur du feu l'obligeant de remuer & de tourner la main, & l'encens tombant sur le feu de l'autel, on eust quelque pretexte de dire qu'il avoit offert de l'encens à l'idole. [C'estoit vendre bien cher à leurs dieux une ombre imaginaire d'adoration.] Mais le Saint qui regardoit la seule ombre du peché comme un plaie dangereuse, & tout ce que peut faire la cruauté des hommes, comme l'ombre d'une fumée, ne voulut pas mesme donner aux persecuteurs cette vaine joie: & Dieu soûtenant egalement sa volonté, & sa main par le feu interieur de son amour qui le rendoit insensible à toute la violence du feu exterieur, il eut la force de ne pas seulement branler le bras,& d'attendre que les charbons [1] luy ayant percé la main en la bru- 1. B.f.p.442| Chry.t.1.p. 789.b. Bar.304.§66. lant, fussent tombez par l'ouverture qu'ils s'estoient faite. 'Ainsi un simple paysan egala cette grandeur de courage que les Romains ont tant"vantée dans leur Mutius Scævola, & la surpassa &c. mesme comme il seroit aisé de le montrer.

Baf.p.442.a.b. 'Saint Basile dit que ce tourment fut le dernier que souffrit le Saint: [& cela autorise ce que disent les menologes des Grecs,] Men.16.nov. p.262|Ugh.t. 6 p.1136.d. 'que le feu qui brula sa main, finit sa vie temporelle pour luy en donner une eternelle. [On comprend encore mieux par là quelle fut la violence de la douleur, & la constance du Saint.]

Baf.p.441.a b. 'Son tombeau estoit honoré à Cesarée le jour de sa feste par le concours d'une infinité de personnes, comme nous l'apprenons du discours que S. Basile fit ce jour là;[qui est tres beau dans sa Chry.t 5.or. 21.p.261.d. a Men.16.nov. p.262. b Bar.19.nov.d. c Chry.t.1.or. 73.p.790.b.c. breveté.]'Sa feste estoit aussi fort celebre à Antioche, [a] & S. Chrysostome l'honora d'un discours qui est cité par les Grecs,[b] & que Baronius a regreté de n'avoir pas eu.[c] Il est imprimé au jour-

1. Cela est bien difficile à comprendre:mais S.Basile & S.Chrysostome le disent formellement.

d'hui dans le premier tome de ses œuvres: & il paroist prononcé dans une eglise où reposoient les corps de divers Martyrs. Mais vers 480 il y avoit à Antioche[une eglise &]un battistere de son nom.'Sa feste s'y faisoit au primtemps vers le commencement de l'été du temps de S. Chrysostome. [a] Les nouveaux Grecs la marquent le 16 de novembre dans quelques uns de leurs livres,[1] '& le 19 dans d'autres [Le martyrologe Romain suit les derniers.]

Thphn.p.110. c. Chry.t.5.or. 21.p.261.b.d. a Men.p.262. Ugh.t.6.p. 1136.|Canif.t 2. p 910.

ARTICLE LXVI.

De Ste Julitte, Ste Capitoline, & S. Serge.

Note 76. [NOUS avons plus de fondement de dire que Ste Julitte a souffert dans la persecution de Diocletien.] 'Les Grecs assurent qu'elle estoit de Cesarée en Cappadoce. [b] Elle avoit de grands biens, beaucoup de terres, de troupeaux, & de serviteurs. Mais un homme puissant de la mesme ville, injuste, avare, & accoutumé à s'enrichir du bien des autres, s'estant saisi par violence de tout ce qu'elle possedoit, elle fut obligée de l'appeller en justice. Il comparut, par la confiance qu'il avoit dans ses calomnies, dans les faux témoins qu'il avoit gagnez, & dans les presens qu'il avoit faits au juge mesme. [Neanmoins son principal moyen estoit la pieté de Julitte, qui faisoit profession de la religion Chrétienne.] 'Car les Princes qui regnoient alors avoient declaré les Chrétiens infames, & incapables de tirer aucun secours des loix & de la justice, aussi bien que de tous les autres droits qui appartiennent aux citoyens. 'C'est ce que Diocletien avoit ordonné dés l'an 303, par le premier edit de la persecution.

Men.30.jul.p. 290. b Bas.div.5.p. 315.b.c. c. Lact.perf.c.13. p.11.12|Euf.l. 8.c.2.p.294.b.

'Lors donc qu'on fut venu devant le juge, dés que Julitte eut commencé à representer l'injuste violence de sa partie, l'autre dit qu'elle n'estoit pas recevable à se plaindre & à demander justice, puisqu'elle estoit Chrétienne. Le juge dit qu'il avoit raison, 'fit aussitost apporter un autel & de l'encens, & declara à la Sainte que si elle ne renonçoit au Christianisme', elle n'avoit point de justice à attendre. [On vit alors que si la Sainte avoit témoigné quelque amour pour son bien, en le redemandant par un procés, J. C. neanmoins avoit toujours eu la principale place dans son cœur, & avoit esté son unique fondement.] 'Car

Bas.p.315.c.d. e. p.316.a.

1. dans le Menologe imprimé à Venise en 1523, p.92.2, dans le Typique de S. Sabas p.22. e, dans Maxime de Cythere, p.98.2.

sans songer ni à ses richesses, ni à la honte de ceder à l'injustice de sa partie, ni au danger où elle exposoit sa vie mesme: Non, « répondit elle au juge, que mes biens, que mes richesses, que mon « corps mesme perisse: Mais jamais ma bouche ne prononcera un « blaspheme contre le Dieu qui m'a creée.'On luy repeta souvent « la mesme demande, & elle fit toujours la mesme réponse, montrant qu'elle n'avoit que de l'horreur pour ceux qui la vouloient porter à renoncer à J. C. 'Sa constance irrita le juge : mais plus elle le voyoit prest à se porter aux dernieres extremitez, 'plus elle benissoit Dieu, qui en la privant des biens de la terre, luy avoit ouvert un chemin pour acquerir ceux du ciel.

'Enfin ce juge d'iniquité, non seulement la declara dechuë de la demande qu'elle avoit faite de ses biens, mais la condamna encore à perdre la vie, & à la perdre par le feu. 'Elle entendit prononcer cet arrest avec une joie qui luy dura jusqu'à la mort. Son visage, sa contenance, ses gestes, ses paroles, tout son exterieur ne respiroit que la joie dont son ame estoit comblée: & jamais voyage ne luy fut plus agreable que d'aller "ou plutost de courir au bucher qui luy devoit oster la vie. Quelques femmes Chrétiennes se trouvant auprés d'elle, elle les exhorta à embrasser avec courage "tout ce que la pieté nous engage de souffrir.

[Dieu luy fit dans son martyre le mesme honneur qu'à S. Polycarpe.]Car les flammes faisant une voute, & comme une chambre de lumiere autour d'elle, n'eurent la force que de degager son ame des liens du corps; mais elles laisserent son corps entier pour la consolation de ceux qui l'aimoient. Il estoit du temps de S. Basile dans "le porche d'une eglise qui estoit le plus beau de la ville, & sanctifié par la veneration qu'on avoit pour elle. 'La terre à laquelle Dieu avoit accordé cette benediction, produisit une fontaine extremement douce & agreable, quoique toutes les eaux des environs fussent ameres & salées. Il semble mesme qu'elle guerissoit miraculeusement les malades.'Nous avons une tres belle homelie que fit S. Basile le jour de sa feste, & il avoit auparavant invité le peuple à cette solennité. 'Les Grecs parlent de cet eloge dans la memoire qu'ils font de Ste Julitte le 30 de juillet, [en quoy le martyrologe Romain les suit.

'Les Grecs mettent aussi sous Diocletien le martyre de Ste Capitoline & de Ste Erotiide, [dont nous avons des actes grecs non encore imprimez, qui paroissent anciens, & sont suivis par les Grecs, mais dont l'autorité est beaucoup diminuée "par quelques circonstances peu croyables.]Ils portent que Ste Capitoline estoit

Marginalia: c. — a. — b. — c. — c.d. — Note 77. — &c. — e. — p.317.a. — ἐν προθυρώματι. — a.b. — p.314.c. — Men.jul.p.299. — ost.p.345|Ugh. t.6.p.111.b. — Note 78. — MS.p.655.660.

estoit une dame des plus considerables de la ville de Cesarée, d'une famille qui avoit donné à l'Eglise plusieurs Martyrs, & plusieurs predicateurs de la verité, comme S. Firmilien Evesque de la mesme ville [depuis l'an 230 ou environ, jusque vers l'an 270.]

'Elle fut prise par ceux qui estoient commis pour chercher les Chrétiens, & presentée à Zelicinthe gouverneur de Cappadoce, qui tenoit l'audience à Cesarée. Tout le peuple témoigna de la douleur de voir une personne de cette qualité en danger de sa vie: Mais le Gouverneur sans estre touché d'aucune compassion, 'voyant qu'elle persistoit dans la confession du nom de J. C, [a] & n'ayant pas le loisir de s'arrester beaucoup à la tourmenter, parcequ'il estoit pressé de partir pour quelque expedition, la fit mener en prison, & ordonna qu'on l'y laissast mourir de faim. 'Neanmoins n'estant pas encore parti le lendemain, il fit de nouveau comparoistre la Sainte; '& la condanna à perdre la teste; ce qui fut executé hors de la ville: & elle fut enterrée au mesme endroit.

p.659. p.660.661. a p.662. p.663. p.664.

'S.te Erotiide qui estoit sa servante, se trouvant presente à sa condannation, s'eleva avec beaucoup de force contre l'iniquité du juge. 'Elle fut arrestée sur cela, comme elle le souhaitoit: '& ayant confessé J.C, elle fut attachée à quatre poteaux, & cruellement fouettée avec des nerfs de bœuf, & puis avec des verges. 'Elle fut ensuite menée en prison, où le Gouverneur défendit de luy donner à manger. Le lendemain elle fut condannée au feu: 'Mais ayant esté jettée dans une fournaise, elle en sortit, si l'on en peut croire ses actes, sans avoir perdu seulement un de ses cheveux. Et comme ce miracle convertissoit plusieurs payens, le juge se hasta de luy faire trancher la teste. 'Elle consomma ainsi son martyre le 28 d'octobre, comme S.te Capitoline avoit fait le 27, 'auquel les Grecs font de l'une & de l'autre: & le martyrologe Romain les a suivis.

p.663. p.664. p.666. p.657. p.668. Men.p.345| Ugh.p.1116.

V. leur titre. [Nous parlerons autre-part de S.te Dorothée & S. Theophile, qui souffrirent à Cesarée sous le gouverneur Saprice.] 'On dit que ce Saprice fit martyrizer aussi dans la mesme ville S. Serge, à qui on donne la qualité de moine, parcequ'aprés avoir passé quelque temps dans le service des Princes du siecle, il avoit abandonné toutes choses, & distribué ses biens aux pauvres, pour se retirer dans la solitude d'une montagne, où il taschoit de gagner le ciel par les prieres, par les jeûnes, par le cilice, & par d'autres austeritez. 'On ajoute qu'estant venu à Cesarée durant la persecution, lorsqu'on y faisoit un sacrifice solennel, il pria Dieu d'ar-

Boll.24.feb.p. 462.f. p.463.a.

rester les illusions des demons. Il fut exaucé, & le pontife des idoles n'en pouvant tirer les réponses ordinaires, se mit à crier que les Dieux estoient en colere, parcequ'on souffroit les Chrétiens. Sur cela Serge declara que c'estoit luy qui par la puissance de J.C. avoit arresté les demons.

'Le peuple aussi-tost se saisit de luy, & l'amena devant le Gouverneur, 'qui le condanna à perdre la teste le 24 de fevrier. [a] Les martyrologes de S.Jerome, Usuard, Adon, Notker, & plusieurs autres marquent sa feste ce jour là. 'On croit que c'est celui dont les Grecs font le 2 de janvier. [b] Il fut enterré à Cesarée, & transporté depuis en Espagne, [sans qu'on en dise la raison.] [c] Il y fut mis en terre avec honneur dans la ville de Badelone sur les costes de la Catalogne prés de Barcelone, dans un monastere que l'on y bastit sous son nom. Usuard & Adon disent qu'il y avoit de tres beaux actes de ce Saint. ['Mais ceux que nous en avons aujourd'hui ne meritent pas cet eloge.]

b. | d. | a Flor.p.345.346. Boll.24.feb.p.461.c|Men.p.37. | b Boll.p.463.d. | c d|461.e. | Note 79.

ARTICLE LXVII.

De S.Blaise; S.Boniface, & quelques autres Martyrs de la petite Armenie & de la Cilicie.

'LEs uns mettent dans la Cappadoce, les autres & presque tous dans la petite Armenie, la ville de Sebaste, qu'on dit avoir esté honorée par l'episcopat & par le martyre de S.Blaise; 'mais on ne sçait si ce fut dans la persecution de Diocletien, ou dans celle de Licinius. 'Ce Saint est aujourd'hui tres celebre dans l'Occident: 'Sa feste est marquée le 3 de fevrier par Raban, Notker, & divers autres martyrologes. 'Quelques uns, entre lesquels sont Usuard & Adon, le mettent le 15. Beaucoup d'Eglises en font aujourd'hui la feste le 3. 'Les Grecs en font leur office solennel le 11 du mesme mois. [d] Il y avoit une eglise de son nom dans Constantinople. [Nous avons beaucoup d'histoires de ce Saint; "mais il n'y en a aucune dont nous osions nous servir.] 'On écrit qu'il visita la nuit S.Eustrate prisonnier à Sebaste, "& receut son testament. 'L'Eglise de Paris croit en avoir receu un bras, que Pierre de Capoue Cardinal de S.Marcel luy a envoyé de Constantinople où il estoit Legat. Un auteur assure aussi que son corps est à Raguse, 'où il est en effet honoré comme patron.

[e] S.Eustrate, qui selon ce qu'on en dit, fut martyrizé à Sebaste avant S.Blaise, est fort celebre parmi les Grecs, qui en font leur

Boll.3.feb.p.361.b. | p.332.c.d. | e.f | p.331.c. | e.f. | Men.p.126-132|Ugh. t.6 p.1215. | d Men.p.132. 13 dec.p.212| Sur.ib.p.246. § 30.31.33. Cang.de C.l. 4.p.120. | Note 80. | &c. | Boll.3.feb.p.132.e. | e Men.p.212| Ugh.t.6.p.1158|Sur.13.dec.p.241.

grand office le 13 de decembre. Ils y joignent les Saints Auxence, Eugene, & Mardaire, quoiqu'ils soient morts avant luy à Nicople, [qui est aussi dans la petite Armenie;] & ils y ajoutent encore S. Oreste qui fut couronné un jour avant luy, [& qu'il faut distinguer de celui de Tyanes, selon ce qu'on dit de l'un & de l'autre.] Ils souffrirent divers tourmens partie sous Lysias Duc[& General] des troupes qui gardoit les frontieres de la petite Armenie; partie sous Agricola qui commandoit dans tous ces pays orientaux, [ou comme simple gouverneur de la petite Armenie, ou comme Vicaire du Pont.] Ce fut à Sebaste qu'il jugea S. Eustrate & S. Oreste, du temps de Diocletien & de Maximien, [selon les Ménées &] selon leurs actes. [b] Les Grecs faisoient à Constantinople une solennité particuliere de ces deux Saints & des trois autres dans une eglise de S. Jean l'Evangeliste prés de S.te Sophie.

Men p.212. Sur p.244 § 19.21. a § 1. b Men.p.212.

Les actes de tous ces Saints ont esté écrits en grec par un Eusebe moine de Sebaste, & traduits en latin par Jean serviteur[de l'eglise]de S. Janvier[à Naple,] à la priere d'Athanase le jeune, Evesque de la mesme ville. Bollandus dit que ceux que nous avons dans Surius ont esté ajustez par Metaphraste. [Il y a des choses considerables, & des faits assez particularisez pour croire qu'ils viennent d'un bon original. Mais d'autre part ils sont pleins de tourmens épouventables, de longues harangues, & d'injures dites mal à propos.] Les Grecs en font un assez long abregé dans leurs Ménées: Nicephore en parle aussi assez amplement. [c] Les reliques de ces Saints faisoient divers miracles au chasteau d'Arabraccene [d] dont estoit S. Eustrate, prés de la petite Armenie. [e] On pretend aujourd'hui les avoir à Rome dans l'eglise de S. Apollinaire.

Bar.311 § 20. 13.dec.b. Boll.may,t.2. p.55. Men.p.210-212. Nphr.l.7.c.14. p.458. c All.de Sim. p.83. d Nphr. p.458. a. e Bar. 13.dec.b.

[f] Les Grecs honorent principalement le 7 de novembre Saint Hieron martyrizé avec 32 autres à Melitene [metropole de la seconde Armenie,] sous Diocletien, & le gouverneur Lysias. On les a mis le mesme jour dans le martyrologe Romain. La vie de S. Euthyme parle d'une eglise de 33 Martyrs à Melitene; & on croit que ce sont ceux-ci. Nous en avons des actes, mais qui sont de Metaphraste, [tres mauvais, & nullement edifians. Ce qu'on en lit dans les Ménées en est l'abregé.] Mais le menologe d'Ughellus paroist avoir suivi une histoire toute differente, & qui n'avoit rien d'extraordinaire, ni de mauvais: Ils furent decapitez aprés avoir souffert les fouets, & une longue [1] prison.

f Men.p.101. Bar.7.nov.d. Boll.30.jan.p. 303 § 9. Sur.7.nov.p. 173 | All.de Sim.p.129. Ughr.t.6.p. 1126.

1. *in caminum traduntur*. Il faut assurément *in carcerem*. Je croy aussi que *variis suppliciis tentati diu sunt*, est une faute. Il faut *minis*, ou quelque chose de semblable.

[Entre les Martyrs de la petite Armenie, le martyrologe Romain marque le 28 de decembre un Cesaire à Arabisse, dont nous ne parlons que pour avertir que ce qu'on en dit reçoit de grandes difficultez. Mais ce n'est pas ici le lieu d'en traiter.]   NOTE 81.

Nous avons parlé de plusieurs Martyrs de la Cilicie sur l'an 304, & nous en allons encore marquer quelques uns, dont il y en a de tres celebres. Nous commençons par la ville de Tarse metropole de la province, où l'on pretend que S. Boniface se signala par un effet tout extraordinaire de la misericorde de Dieu. "Mais nous souhaiterions que le fait fust aussi constant qu'il est rare.] Ce qu'on en dit, c'est que Boniface estoit Intendant d'une des premieres dames de Rome nommée Aglaïde. Aprés qu'ils eurent vécu long-temps ensemble dans des crimes scandaleux, Aglaïde touchée de la crainte de Dieu, exhorta Boniface à changer aussi de vie. [On ne sauroit juger par leur histoire s'ils estoient déja Chrétiens, ou non.] On y lit seulement qu'Aglaïde voulant obtenir l'intercession des Martyrs par la veneration de leurs reliques, envoya Boniface en Orient, où la persecution estoit alors, afin de luy apporter le corps de quelqu'un de ceux qui auroient souffert pour J. C.   NOTE 82. — Pall v. Chry. p. 311. 312.

Boniface aborda à Tarse, & estant allé sur la place, il y vit vingt Martyrs que le gouverneur nommé Simplice faisoit tourmenter par les supplices les plus horribles. Ce spectacle au lieu de l'effrayer, luy inspira un courage extraordinaire. Il alla baiser les plaies de ces Martyrs, leur demanda leurs prieres, & comme le juge voulut savoir qui il estoit, il declara qu'il estoit Chrétien. On luy fit souffrir divers tourmens durant deux jours, [a] & enfin Simplice le condanna à estre decapité. [b] Ceux qui estoient venus de Rome avec luy, racheterent son corps & le porterent à Aglaïde, qui luy bastit une eglise à [1] deux lieuës & demie de Rome.   p. 314. 315. — p. 316. — p. 316-319. — a p. 320. — b p. 321. 323.

On ajoute qu'Aglaïde renonça tout à fait au monde, vendit tout son bien pour le distribuer aux pauvres, & passa ainsi les 13 dernieres années de sa vie dans la retraite & la penitence avec un petit nombre de filles qui s'estoient resoluës de l'imiter. Quelques modernes en font la feste le 25 de fevrier. [c] D'autres la joignent à celle de S. Boniface le 14 de may & le 5 de juin. [d] Car on pretend que S. Boniface fut martyrizé le premier de ces deux jours, & mis en terre à Rome dans le second, auquel Usuard, Adon, & Notker marquent sa feste. Raban la met le 2   p. 323. 324. — ἐν ἀσκήσει. — Boll. 25. feb. p. 486. c. — c 14. may. p. 284. a. — d p. 379. e | Pall. v. Chry. p. 323.

1. cinquante stades. Les actes latins n'en mettent que cinq.

du mesme mois de juin,& le martyrologe Romain le 14 de may. 'Les Grecs en font leur grand office le 19 de decembre, [a] ou selon d'autres le 20. [Puisqu'on pretend qu'il mourut sous Diocletien, lorsqu'il y avoit de la persecution en Orient, & non à Rome, il le faut mettre apparemment en l'année 306, ou dans les suivantes.

Usuard & Adon marquent qu'il fut enterré d'abord sur le chemin Latin.]'Baronius dit qu'il fut depuis transporté sur le mont Aventin où on luy bastit une eglise magnifique,'qui a porté titre d'abbaye, & que l'on nomme aujourd'hui de S. Boniface & S. Alexis, parceque ce dernier Saint y a aussi esté enterré.'Il rapporte un miracle arrivé en cette eglise. 'Les corps de S. Boniface & de S. Alexis y furent trouvez l'an 1603, & ils y reposent encore aujourd'hui sous le [grand] autel, hors leurs chefs qui sont sur l'autel d'une chapelle. 'On pretend cependant avoir celui de S. Boniface à Benevent, [& il peut y en avoir quelques reliques,] puisqu'on trouve dans un manuscrit de plus de 500 ans, qu'on y en faisoit autrefois la feste le 14 de may.

[Nous avons dit qu'on martyrizoit vingt Chrétiens à Tarse lorsque S. Boniface y arriva.] 'Usuard, Adon, & d'autres les ont mis dans leurs martyrologes le 6 de juin. 'Pierre des Noels dit que leurs corps furent transportez en Afrique,& que ce sont les vingt Martyrs d'Hippone dont parle S. Augustin. 'Baronius a suivi cette conjecture, [fondée sur le seul nombre de vingt, ce qui paroist foible ;] '& Bollandus qui l'avoit marquée par occasion sur le 4 de may, [n'en a pas voulu dire un mot sur le 14 du mesme mois, lorsqu'il fait l'histoire de Saint Boniface.] 'Le P. Sirmond & les Benedictins croient que ce sont plutost des Saints differens.

[Ce qui est certain,c'est que] 'la memoire [ou l'eglise] des Vingt Martyrs estoit tres celebre à Hippone du temps de S. Augustin, qui raconte un miracle arrivé par l'invocation de ces Saints. 'Le sermon 325 de ce Pere est fait le jour de leur feste:& nous y apprenons qu'ils avoient pour chef S. Fidence Evesque, [peut-estre d'Hippone mesme,] qu'il y avoit une S.te Valerienne apparemment Vierge, & que la derniere estoit S.te Victoire, qui pouvoit estre une femme mariée. 'Leur feste se faisoit [en hiver] lorsque les jours estoient courts. 'Nous avons quelques noms semblables à ceux là entre les Martyrs d'Afrique le 15 & 16 de novembre. 'Le sermon 326 de S. Augustin peut encore estre sur les mesmes Martyrs, [b] & l'on y trouve une partie considerable de leurs actes.

Men.p.295. 300.
a Ugh.t 6 p. 1165.
Bar.305.§14.
14.may,a.
1004.§8-10.
Boll.14.may, p.280.d.
d.e.
p.282.c.
P.de N.l.5.c. 93 p.98.1.
Bar.6.jun.e| 305.§14|409. § 33.
Boll.4.may,p. 454 a.
Aug.s.325.p. 1280.g.
civ.l.22.c.8.p. 298.1.b.c.
s.325. p.1281.a.
e.
Flor.p.968-970.
Aug.s.326.p. 1281.g.
b p 1282 d.e

[Entre les Martyrs de la petite Armenie, le martyrologe Romain marque le 28 de decembre un Cesaire à Arabisse, dont nous ne parlons que pour avertir que ce qu'on en dit "reçoit de grandes difficultez. Mais ce n'est pas ici le lieu d'en traiter. Note 81.

Nous avons parlé de plusieurs Martyrs de la Cilicie sur l'an 304, & nous en allons encore marquer quelques-uns, dont il y en a de tres celebres. Nous commençons par la ville de Tarse metropole de la province, où l'on pretend que S. Boniface se signala par un effet tout extraordinaire de la misericorde de Dieu. "Mais nous souhaiterions que le fait fust aussi constant qu'il est rare.] Ce qu'on en dit, c'est que Boniface estoit Intendant d'une des premieres dames de Rome nommée Aglaïde. Aprés qu'ils eurent vécu long-temps ensemble dans des crimes scandaleux, Aglaïde touchée de la crainte de Dieu, exhorta Boniface à changer aussi de vie. [On ne sauroit juger par leur histoire s'ils estoient déja Chrétiens, ou non.] On y lit seulement qu'Aglaïde voulant obtenir l'intercession des Martyrs par la veneration de leurs reliques, envoya Boniface en Orient, où la persecution estoit alors, afin de luy apporter le corps de quelqu'un de ceux qui auroient souffert pour J.C. Note 82. Pall v.Chry. p.311.312.

Boniface aborda à Tarse, & estant allé sur la place, il y vit vingt Martyrs que le gouverneur nommé Simplice faisoit tourmenter par les supplices les plus horribles. Ce spectacle au lieu de l'effrayer, luy inspira un courage extraordinaire. Il alla baiser les plaies de ces Martyrs, leur demanda leurs prieres, & comme le juge voulut savoir qui il estoit, il declara qu'il estoit Chrétien. On luy fit souffrir divers tourmens durant deux jours, [a] & enfin Simplice le condanna à estre decapité. [b] Ceux qui estoient venus de Rome avec luy, racheterent son corps & le porterent à Aglaïde, qui luy bastit une eglise à [1] deux lieuës & demie de Rome. p.314.315. p.316. p.316-319. a p.320. b p.321.323. a

On ajoute qu'Aglaïde renonça tout à fait au monde, vendit tout son bien pour le distribuer aux pauvres, & passa ainsi les 13 dernieres années de sa vie dans la "retraite & la penitence avec un petit nombre de filles qui s'estoient resoluës de l'imiter. p.323.324. ἐν ἀσκήσει.

Quelques modernes en font la feste le 25 de fevrier. [c] D'autres la joignent à celle de S. Boniface le 14 de may & le 5 de juin. [d] Car on pretend que S. Boniface fut martyrizé le premier de ces deux jours, & mis en terre à Rome dans le second, auquel Usuard, Adon, & Notker marquent sa feste. Raban la met le 2 Boll. 25. feb. p. 486.c. c 14. may, p. 284.a. d p.379.e | Pall. v.Chry. p.323.

1. cinquante stades. Les actes latins n'en mettent que cinq.

du mesme mois de juin,& le martyrologe Romain le 14 de may. 'Les Grecs en font leur grand office le 19 de decembre, [a]ou selon d'autres le 20. [Puisqu'on pretend qu'il mourut sous Diocletien, lorsqu'il y avoit de la persecution en Orient, & non à Rome, il le faut mettre apparemment en l'année 306, ou dans les suivantes.

Usuard & Adon marquent qu'il fut enterré d'abord sur le chemin Latin.] 'Baronius dit qu'il fut depuis transporté sur le mont Aventin où on luy bastit une eglise magnifique,'qui a porté titre d'abbaye, & que l'on nomme aujourd'hui de S. Boniface & S. Alexis, parceque ce dernier Saint y a aussi esté enterré.'Il rapporte un miracle arrivé en cette eglise. 'Les corps de S. Boniface & de S. Alexis y furent trouvez l'an 1603, & ils y reposent encore aujourd'hui sous le [grand] autel, hors leurs chefs qui sont sur l'autel d'une chapelle. 'On pretend cependant avoir celui de S. Boniface à Benevent, [& il peut y en avoir quelques reliques;] puisqu'on trouve dans un manuscrit de plus de 500 ans, qu'on y en faisoit autrefois la feste le 14 de may.

[Nous avons dit qu'on martyrizoit vingt Chrétiens à Tarse lorsque S. Boniface y arriva.] 'Usuard, Adon, & d'autres les ont mis dans leurs martyrologes le 6 de juin. 'Pierre des Noels dit que leurs corps furent transportez en Afrique,& que ce sont les vingt Martyrs d'Hippone dont parle S. Augustin. 'Baronius a suivi cette conjecture, [fondée sur le seul nombre de vingt, ce qui paroist foible ;] '& Bollandus qui l'avoit marquée par occasion sur le 4 de may, [n'en a pas voulu dire un mot sur le 14 du mesme mois, lorsqu'il fait l'histoire de Saint Boniface.] 'Le P. Sirmond & les Benedictins croient que ce sont plutost des Saints differens.

[Ce qui est certain,c'est que] 'la memoire [ou l'eglise] des Vingt Martyrs estoit tres celebre à Hippone du temps de S. Augustin, qui raconte un miracle arrivé par l'invocation de ces Saints. 'Le sermon 325 de ce Pere est fait le jour de leur feste:& nous y apprenons qu'ils avoient pour chef S. Fidence Evesque, [peut-estre d'Hippone mesme,] qu'il y avoit une S.[te] Valerienne apparemment Vierge, & que la derniere estoit S.[te] Victoire, qui pouvoit estre une femme mariée. 'Leur feste se faisoit [en hiver] lorsque les jours estoient courts. 'Nous avons quelques noms semblables à ceux là entre les Martyrs d'Afrique le 15 & 16 de novembre. 'Le sermon 326 de S. Augustin peut encore estre sur les mesmes Martyrs,[b]& l'on y trouve une partie considerable de leurs actes.

Men.p.295. 300.
a Ugh.t 6 p. 1165.
Bar.305.§14. 14.may,z.
1004.§8-10.
Boll.14.may, p.280.d.
d.e.
p.282.c.
P.de N.l.5.c. 93 p.98.1.
Bar.6.jun.et 305.§14|409. §33.
Boll.4.may,p. 454 a.
Aug.f.325.p. 1280.g.
civ.l.22.c.8.p. 298.1.b.c.
f.325. p.1281.a.
e.
Flor.p.968-970.
Aug.f.326.p. 1281.g.
b p 1282 d.e.

p.703 c. 'Le titre du sermon 146, porte qu'il fut fait dans leur eglise.

Boll.4. may, p. 454. § 5. 'Nous avons des actes de S.te Pelagie Vierge martyrizée à Tarse sous Diocletien: [mais des personnes tres habiles jugent que ce sont des fables:] & Bollandus ne les condanne guere moins severement, p.747. quoiqu'il se soit donné[assez inutilement]la peine de p.454. a. les faire imprimer en grec.'Les Grecs font un office fort solennel Cang.de C.l. 4.p.150. de cette Sainte le 4 de may, '& ils en avoient une eglise à Constantinople au quartier de Pera : a Boll.4.may, p.454.a. aCela fait juger à Bollandus qu'on y avoit transporté ses reliques. [Le martyrologe Romain en fait aussi le 4 de may.]

ARTICLE LXVIII.

De S.Zenobe, S.Cosme, & S. Damien.

Men.p.378-383|Ugh t.6. p.1119. All.de Sim.p. 124. 'LEs Grecs honorent encore beaucoup S. Zenobe Evesque d'Eges dans la Cilicie,& S.te Zenobie sa sœur, ils en font leur principal office le 30 d'octobre,ou selon d'autres le 31.'Nous en avons des actes dans Surius, qui sont de Metaphraste avec quelques prodiges. [Il y a de la brouillerie au commencement, qu'il faut expliquer par un menologe;]'où on lit que S. Zenobe Ugh.t.6.p. 1119. a. estoit fils de Zenodote & de Thecle tous deux Chrétiens. b Sur.30.oct. p.399.§ 2. bOn ajoute qu'il apprit la medecine, laquelle il exerçoit gratuitement, y ajoutant mesme de grandes liberalitez envers les malades lorsqu'ils en avoient besoin. Mais il les guerissoit encore plus par ses prieres que par ses remedes.

§ 2. 'Il estoit déja celebre lorsque Lysias gouverneur de la Cilicie au commencement du regne de Diocletien, y fit quelque persecution aux Chrétiens. [Cet orage ayant bien-tost cessé,] § 3|Ugh.t.6.p. 1119.b. 'S.Zenobe fut fait Evesque d'Eges qui estoit sa patrie, sans cesser neanmoins de guerir les corps aussi-bien que les ames. Sur.p.400.§ 3. 4. 'On marque qu'un Prince Indien qui avoit oui parler de luy à un marchand, & une dame Chrétienne d'Antioche, vinrent exprés à Eges, & obtinrent de Dieu par ses prieres la guerison des maux les plus incurables.

§ 5. 'La persecution de Diocletien vint ensuite, autorisée par des edits dont Lysias fut l'executeur dans la Cilicie, [en ayant esté fait gouverneur pour la seconde fois, si c'est le mesme dont nous venons de parler.] Estant venu à Eges, il y fit prendre § 6. S.Zenobe, & le fit étendre sur le chevalet: 'ce que Zenobie sa sœur ayant sceu,elle accourut, se declara Chrétienne, & fut mise

avec son frere sur un lit de fer, sous lequel on avoit allumé du feu. Aprés avoir souffert ce tourment avec joie, 'ils furent plongez dans de l'eau bouillante, dont les actes semblent dire qu'ils sortirent sans en ressentir aucune douleur. 'Les menologes qui mettent non de l'eau, mais de la poix, le disent encore plus clairement. 'Ils eurent enfin la teste tranchée, & leurs corps furent enterrez la nuit par les Prestres Caius & Hermogene.

§ 7.
Men.oct.p. 383|Ugh.p. 1119.b.
Sur.30.oct.p. 401.§ 8.9.

'Le gouvernement de Lysias & la ville d'Eges sont encore bien plus connus par le martyre de Saint Cosme & S.Damien, [egalement illustres parmi les Latins & parmi les Grecs.''Mais nous aimons mieux avouer que nous ignorons leur histoire, que de demesler ce qu'il peut y avoir de vray ou de faux dans le grand nombre de pieces que nous en avons; toutes estant nouvelles, & meslées de circonstances qu'on ne peut regarder que comme des fables. Ce qu'on en dit plus communément & plus unanimement, c'est qu'ils estoient Arabes de naissance, qu'ils exerçoient la medecine avec un desinteressement entier,] 'ce qui leur fait donner ordinairement par les Grecs le titre d'Anargyres ou sans argent. 'Les Grecs en font leur principal office le premier de juillet & le premier de novembre, outre une memoire qu'ils en font le 17 d'octobre. [Les Latins en ont toujours fait le 27 de septembre.

Cosm.& D.p. 2.378.
NOTE 83.
Cang.de C.l. 4.p.122.
Menaea.

Je pense qu'on voit par l'histoire, qu'il y avoit beaucoup d'Arabes & de Sarrazins repandus dans les campagnes de la Syrie Euphratesienne. Et nous avons quelque lieu de croire que S. Cosme & S.Damien estant de ces quartiers là, leurs corps y furent raportez de Cilicie aprés leur martyre.] 'Car Procope nous assure que du temps de Justinien, les corps de ces Saints estoient auprés de la ville de Cyr dans l'Euphratesienne, ou comme il parle, ils y estoient encore alors, [ce qui marque qu'ils y estoient depuis long-temps.] Aussi vers l'an 435, Theodoret alors Evesque de Cyr, marque qu'il y avoit vers ces quartiers là une eglise de S. Cosme & S. Damien, qu'il appelle ces illustres vainqueurs & ces saints athletes de J.C. [C'est pour cela sans doute] qu'ayant à citer quelques Martyrs pour servir d'exemple, il nomme S. Cosme avec deux autres, [comme luy estant tres connus.] 'Le respect que Justinien avoit pour ces deux Saints, [de quoy nous allons bien-tost voir la raison,] le porta à fortifier, agrandir, & embellir la ville de Cyr.

Proc.aedi.l.2. c.11.p.49.c.
Lup.ep.131.p 274.
Thdrt.ep.144. p.1020.b.
Proc.p.49.50.

'On pretend que sous Alexandre III. [sur la fin du XII. siecle,] Jean de Beaumont gentilhomme François, estant allé au secours

Saus.27.sept. p.663.

de la Terre-sainte, apporta d'Orient les corps de S. Cosme & S. Damien, dont il donna quelques parties à Nostre-Dame de Paris, où on les conserve encore, & mit le reste à Lusarche bourg du diocese de Paris, dans une eglise collegiale qu'il fonda.

Le Comte Marcellin marque dans sa chronique sur l'an 516, qu'il y avoit alors à Constantinople une eglise de S. Cosme & S. Damien, dans laquelle Laurent Evesque de Lychnide fut gueri d'une incommodité qui le travailloit depuis sept ans, & qui l'empeschoit de marcher. 'On croit que cette eglise est celle qui estoit dans le quartier de Pera auprés de Blaquernes, & qui est fort celebre dans l'histoire. 'Codin en attribuë la fondation à Paulin Maistre des Offices, si celebre sous Theodose le jeune; & il pretend que Dieu conserva la vie à ce Paulin, afin qu'il eust le loisir de l'achever. 'On veut aussi que S. Procle alors Evesque de Constantinople ait eu part à la fondation de cette eglise. 'Elle estoit placée sur une hauteur à la pointe du golfe qui separe ce quartier du reste de Constantinople.

Cang. de C.l. 4. p. 182. — Codi. ori. C. p. 56. — p. 47. c. — Proc. ædi. l. 1. c. 6 p. 17. c.

'Procope dit que cette eglise estoit fort ancienne, mais le bastiment peu considerable & sans ornement jusqu'à ce que Justinien en fit une eglise tres belle, tres grande, & tres magnifique, en reconnoissance de ce que dans une maladie où l'on n'attendoit plus que sa mort, & où il estoit abandonné des medecins, il y avoit esté gueri par les deux Martyrs qui s'estoient mesme apparus à luy. 'Beaucoup d'autres avoient aussi recours à ces Saints dans leurs maladies, comme à l'unique secours qui leur restoit, & se faisoient apporter par eau à leur eglise. 'Auprés de cette eglise il y avoit un monastere qui est souvent nommé Cosmide du nom de S. Cosme.

c. d. — p. 18 a. — Cang. de C.l. 4. p. 182.

'Il y avoit encore deux autres eglises de S. Cosme & S. Damien à Constantinople, l'une dans le palais de Basilisque bastie par Justin II, 'l'autre dans le quartier appellé de Darius. [a]Justinien en fit bastir une dans la Pamphylie, [b]& S. Sabas une autre à Mutalasque en Cappadoce dans la maison de son pere. [c]Il semble qu'il y en eust aussi une en ce temps là vers Jerusalem, où la bienheureuse Damienne alloit souvent en pelerinage.

p. 121. — p. 122. — a Proc. ædi. l. 5. c. 9. p. 107. d. — b Sur. 5. dec. p. 173. § 76. — c Mosc. c. 127. p. 1112. a b.

[Justinien ne fut pas seul gueri par ces Martyrs.] 'S. Gregoire de Tours dit que comme durant leur vie aprés avoir esté faits Chrétiens, ils avoient gueri beaucoup de malades par le seul merite de leurs vertus, & par la force de leurs prieres, ils continuoient aussi aprés leur martyre à faire beaucoup de miracles, particulierement en faveur des malades qui venoient prier avec

Greg. T. gl. M. c. 98. p. 221, 222.

foy

foy à leur tombeau. On tenoit qu'ils apparoissoient souvent aux malades, & leur prescrivoient certaines choses qui ne manquoient pas de les guerir quand ils les avoient pratiquées.

'Un Christodore de Thebes qualifié *Illustre*, [c'est à dire un homme de la premiere qualité,] a fait un écrit sur les miracles de S. Cosme & S. Damien. [C'estoit peut-estre en vers;] car on luy attribuë divers ouvrages de poësie. 'Nous avons encore deux recueils en prose de divers miracles de ces Saints, décrits fort au long. 'On croit que tous ou presque tous estoient arrivez à Constantinople. 'Le second Concile de Nicée cite le livre des miracles de S. Cosme & S. Damien, & en raporte trois, dont deux se trouvent dans les recueils que nous avons.

Suid.χ.p.1153.2. Cos.&D.p.302. n.p 31. p.33.

[Les Latins ont eu aussi-bien que les Grecs une grande veneration pour ces Saints long-temps avant le XII. siecle, particulierement l'Eglise Romaine. Leurs noms se trouvent le 27 de septembre dans les martyrologes de Saint Jerome, dans Bede, Raban, Usuard, & beaucoup d'autres. Nous avons marqué ce qu'en dit S.Gregoire de Tours,] '& il y faut ajouter qu'il mit de leurs reliques dans une chapelle de S. Martin prés de sa cathedrale. 'Saint Aldelme [mort vers l'an 700,] en dit assez de choses dans son poëme de la virginité.

Gr.T.h.Fr.l.10.c.31.p.599. Canis.t.5.p.827.828.

[Pour ce qui regarde l'Eglise Romaine, il faut qu'elle ait eu depuis long-temps un respect fort particulier pour ces Saints, puisqu'elle les a mis dans le sacré Canon de la Messe.] 'Le Pape Felix IV leur bastit une eglise dans Rome [vers l'an 528,] au lieu appellé la Rue sacrée. 'C'estoit la station du 4.ᵉ jeudi de Caresme, & du second dimanche aprés Pasque. ᵃ aussi leur feste est marquée dans le calendrier Romain du P.Fronto, dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le missel Romain de Thomasius.

Anast.c.55.p.36. Front.cal.p.48.74. a p.138|Sacr.p.135|Thom.p.172.

ARTICLE LXIX.

De S. Maurice d'Apamée, de S.te Febronie, & de quelques autres Martyrs de Syrie.

'EUSEBE conte entre les plus celebres Martyrs de la persecution de Diocletien, S. Zenobe medecin & Prestre de l'Eglise de Sidon. Il souffrit genereusement à Antioche les tourmens de la question, qui furent assez violens pour luy oster mesme la vie, & il glorifia ainsi par sa patience la parole de Dieu [qu'il avoit preschée. Nous ne voyons point qu'il soit honoré par

Euf.l.8.c.13 p.307.308.

Flonp.773. 774. les Grecs : mais c'est apparemment celui que] 'les martyrologes de S. Jerome marquent à Antioche avec quelques autres le 24 d'aoust. [Usuard, Adon, Vandelbert, & d'autres posterieurs le mettent le 29 d'octobre.]

Men p.94-98. Bar.23 jun.d. Cang.deC.I.4 p 144. a Bar.ut sup. 'Les Grecs font leur grand office le 23 juin de S.te Aquiline vierge & martyre à Biblos en Phenicie; '& on l'a mise le mesme jour dans le martyrologe Romain. 'Il y en avoit une eglise à Constantinople dés le temps de Justinien. a Ses actes que nous avons dans Surius, sont de Metaphraste, [insoutenables, & ridicules.]

Thdr.gr.aff. 8.p 607.a. 'Theodoret met un S. Maurice entre les Martyrs dont le nom & la feste estoit illustre dans l'Eglise. [Comme il vivoit en Syrie avec peu de connoissance de ce qui se passoit dans l'Occident,] Boll.21 feb p. 238 §3|Bar 22. sept. 'il y a toute apparence qu'il parle non de S. Maurice si celebre en France, mais de celui qu'on dit avoir souffert à Apamée en Syrie sous Maximien.

Boll.21.feb.p. 239-242. 'Nous en avons des actes fort longs, ["mais sans autorité.] Et tout ce que nous en pouvons tirer, c'est que S. Maurice demeuroit à Apamée avec S. Photin son fils, & 70 soldats qu'il commandoit, tous Chrétiens. Maximien [Galere, ou Maximin,] estant venu à Apamée, les fit arrester, leur fit souffrir divers tourmens, fit trancher la teste à S. Photin pour ebranler son pere, & enfin les condamna tous, à ce qu'on pretend, à estre exposez converts de miel aux piquures des guespes, des cousins, & des autres insectes semblables, dans un lieu marécageux qui en estoit plein: & p.283.e. ils moururent au bout de dix jours dans ce supplice, 'au mois de c.e|Men.p. 224.dec p.516. b Boll.p.238.§3 juillet. 'Les Grecs en font la feste [1] le 21 de fevrier, & le 27 de decembre. b Quelques nouveaux Latins les ont mis le 18 de juillet. NOTE 24.

[Nous parlerons en son lieu "de S. Serge tres celebre Martyr à Rasaphe dans l'Euphratesienne: mais on ne sçait s'il le faut mettre en ce temps-ci sous Maximin II. neveu de Galere, ou 70 ans auparavant du temps de Maximin I.] V.son titre.

Men.p.189-195. 'Les Grecs font le 25 de juin leur grand office de S.te Febronie vierge martyrizée à Nisibe dans la Mesopotamie, & on l'a mise dans le martyrologe Romain. Les Grecs en racontent beaucoup de choses [qu'on peut dire estre sans apparence. Le actes que nous avons de cette Sainte, & qu'ils paroissent avoir suivis, "ne sont pas capables de les autoriser beaucoup, quoiqu'on veuille faire passer ces actes pour originaux.] Sur.25.jun.p. 201.§14. 'Il y est parlé de S.te Libie & S.te Leonide sœurs, & de S.te Eutropie vierge de douze ans, qui avoient souffert un peu avant S.te Febronie ; & le martyre NOTE 25.

1. Les Ménées au 21 fevrier p.224, ont μακαρίν dans le titre pour μαυρικίυ qui est dans le texte.

d'Eutropie y est raporté assez au long. Baronius les a mises le 15 de juin. Les Grecs en parlent dans l'histoire de S.te Febronie, mais n'en font point de feste. 'Ils font le 14 d'avril de Sainte Thomaïde Martyre à Alexandrie, 'que Baronius a cru estre celle qu'on fait Abbesse du monastere où on dit qu'estoit Sainte Febronie, & qu'on pretend en avoir écrit les actes. 'Mais c'estoit une femme mariée, tuée par son beaupere qui vouloit luy ravir l'honneur : & cela arriva dans le temps que Daniel estoit Abbé de Sceté, "c'est à dire apparemment au commencement ou au milieu du V. siecle.

Men.p.210.211. Bar.14.apr.d. Boll.14.apr.p. 214. V.S.Arsene.

'On ne dit point en quel pays a souffert Sainte Caritine vierge honorée par les Grecs le 5 d'octobre, & mise par Baronius dans le martyrologe Romain. On dit pour le temps que ç'a esté sous Diocletien, & sous Domice Consulaire. Nous avons ses actes: 'mais ils sont de Metaphraste, [& ne valent rien dutout.] [a] Ce que les Grecs en disent dans leurs Ménées ne s'accorde pas toujours avec les actes; [mais ne vaut pas mieux.

Bar.5.oct.e| Sur.ib.p.83. All.de Sim.p. 126. a Men.5.oct.p 50;Ugh.t.6 p. 1094.

Nous ne disons rien ici des Martyrs d'Egypte, parcequ'on les trouvera sur l'histoire de S. Pierre d'Alexandrie. Ainsi nous finirons ce recit par la remarque que fait l'ancien auteur de la vie de S. Pacome;]'Qu'aprés cette cruelle persecution la penitence se repandit avec plenitude sur les Gentils; [b] & la foy de J. C. se multiplia & se fortifia beaucoup dans toutes les provinces & dans les isles [mesmes les plus reculées.]

Boll.14 may, g 26.a. b 25.f.

'L'état monastique porta aussi alors une abondance de fruits toute nouvelle, par le soin que les Evesques avoient de conduire les peuples à Dieu suivant la doctrine des Apostres. Jusqu'à cette persecution il n'y avoit eu que peu de moines dans l'Egypte [mesme] & la Thebaïde. 'Mais on vit ensuite se former divers monasteres qui eclatoient par la pureté de la vie qu'on y menoit, & par le renoncement qu'on y pratiquoit [à tous les plaisirs de la vie.] Ceux mesmes qui avoient déja embrassé cet état saint, firent paroistre une pieté toute nouvelle, '& une penitence plus austere encore qu'auparavant, ayant nuit & jour devant leurs yeux non seulement J.C. crucifié [pour leurs pechez,] mais encore les saints Martyrs qu'ils avoient vu combatre avec tant de generosité, '& souffrir avec tant de courage un nombre infini de tourmens pour remporter par la mort une couronne de gloire.

26.a. 25.f. 26.a. 25.f.

S. DOROTEE, GRAND CHAMBELLAN: AVEC S. PIERRE, S. GORGONE, ET D'AUTRES CHAMBELLANS, MARTYRS A NICOMEDIE.

[LES Saints dont nous parlons ici sont une des plus grandes preuves que l'histoire nous fournisse de la force invincible de la grace, qui veut & peut sauver tous les hommes, ayant acquis le merite & la couronne du martyre dans la condition qui y estoit la moins favorable, au milieu de la Cour d'un Empereur ennemi de J.C, "dans l'état d'eunuques, & dans la fonction de Chambellans, c'est à dire dans un emploi qui les portoit d'une part à la molesse & aux delices, & de l'autre à toutes sortes de rapines & d'injustices. Car l'on sçait en quelle reputation sont dans l'histoire les eunuques des Empereurs.

Note 1.

Nous avons parlé "autrepart de Lucien grand Chambellan de l'Empereur Diocletien, * qui avoit repandu sur beaucoup d'officiers du palais la lumiere & la grace que Dieu luy avoit communiquée. Ceux dont nous parlons estoient sans doute ses disciples:] '& S. Dorothée fut mesme son successeurs dans la charge "de grand Chambellan. Il avoit S. Gorgone pour compagnon dans son office, dans sa foy, & dans sa generosité; & tant par leur exemple que par leurs discours, ils avoient converti S. Pierre & presque tous les autres Chambellans, ou entretenoient dans une foy libre & vigilante ceux qui avoient déja esté convertis [par Lucien, en profitant des instructions que S. Theonas d'Alexandrie luy avoit données pour eux.] 'Il paroist mesme "qu'ils convertirent la femme & la fille de Diocletien; [& ils en auroient peut-estre fait des Martyres, si elles n'eussent esté Imperatrices.]

V.S.Theonas.

* V. la persec. de Dioc. § 3.

Ruf. l. 8. c. 6. p. 136. 1.

Note 2.

Lact. pers. c. 15. p. 12.

V.S.Theonas.

'Ils estoient fort aimez & fort considerez de Diocletien mesme, & il leur témoignoit autant d'affection que s'ils eussent esté ses propres enfans: 'de sorte qu'ils estoient tout puissans dans le palais, & y regloient toutes choses. [Ce qui estoit de plus glorieux pour eux & pour l'Eglise,] 'c'est que Diocletien les aimoit à cause de leur religion mesme: '& c'est parcequ'ils estoient Chrétiens, qu'il leur confioit ses richesses, sa propre personne, & sa vie, croyant qu'ils luy seroient plus fideles que tous les autres. 'Il avoit surtout une entiere confiance à S. Dorothée, ce qui faisoit considerer & honorer ce Saint plus que tous les officiers de l'Empire.

Eus.l.8.c.1.6. p.292.a|296.d. Lact.pers.c. 16.p.13. Eus.p.292.a. Spic.t.12.p. 546.547. Eus.p.292.a.

'Cependant de si grands avantages ne les attacherent point au siecle. Ils preferérent l'ignominie de J.C, les douleurs les plus violentes, & les supplices horribles que l'on inventa pour les tourmenter, à tous les honneurs & à tous les plaisirs du monde, & ils meriterent par là que l'histoire dist d'eux, Qu'ils ont donné de plus glorieuses preuves de la grandeur de leur courage, que personne n'en avoit jamais donné soit parmi les Grecs, soit dans les nations barbares.

c.6.p.296.297.

V. la pers. de Dioc. § 7.

[Ce qui fit paroistre leur vertu, fut le "changement de Diocletien à l'égard des Chrétiens.] 'Galere qui avoit presque contraint ce Prince à publier son premier edit contre l'Eglise le 24 fevrier de l'an 303, 'voulant l'obliger à en faire encore un autre plus rigoureux, fit mettre le feu au palais de Nicomedie, où ils estoient alors tous deux; & publia ensuite que c'estoient les Chrétiens qui de concert avec les eunuques, avoient voulu bruler tout ensemble les deux Empereurs. Diocletien le crut, & sur cela fit aussi-tost dechirer ceux de sa maison par les tourmens les plus cruels. Quinze jours aprés il y eut un second embrasement, dont Galere fut encore auteur: '& alors Diocletien entierement hors de luy mesme fit mourir une infinité de Chrétiens; & les eunuques de son palais furent de cet heureux nombre.

Lact.pers.c.11-13 p.11. c.14.p.12. c.15.p.13.

'Eusebe nous fait juger des supplices qu'ils endurerent, en nous décrivant le martyre de l'un d'entre eux nommé Pierre: & il ajoute que les autres ne souffrirent pas moins que luy. 'Il fut amené devant Diocletien & Galere, ["peut-estre dés devant que le second embrasement fust arrivé;] & ils luy commanderent de sacrifier. Sur le refus qu'il en fit, on l'eleva en l'air, & on luy dechira tout le corps a coup de fouets, pour le contraindre de faire ce qu'on souhaitoit. 'Comme il demeuroit ferme au milieu de ce tourment, quoiqu'il fust tellement dechiré qu'on luy voyoit

Eus.l.8.c.6.p. 297.a.c. a. NOTE 3. b.

presque les os, on versa sur ses plaies du sel & du vinaigre meslez ensemble. Sa constance n'estant point encore ebranlée par la violence de la douleur, on apporta du feu, & un gril sur lequel on l'étendit, pour consumer ce qui luy restoit de chair; mais lentement & peu à peu, de peur qu'il ne mourust trop tost, & ne sentist pas assez toute leur cruauté. Car les boureaux avoient receu ordre de ne point faire cesser ce tourment qu'il n'eust obeï. 'Mais il demeura inebranlable, & triompha de leur rage, en finissant sa vie dans ce supplice.

'S. Dorothée, S. Gorgone, & beaucoup d'autres de la maison de l'Empereur, "aprés avoir enduré chacun des supplices differens, mais qui n'estoient pas moins terribles que celui de Pierre, furent enfin étranglez. 'Leurs corps furent enterrez honorablement, & peu aprés deterrez par le commandement de Diocletien mesme, qui les fit jetter dans la mer, de peur, disoit-il, que les Chrétiens ne les adorassent, & ne les considerassent comme des Dieux. 'Car il ne savoit pas que l'honneur que nous rendons aux Martyrs, est different du culte que nous ne devons qu'à Dieu.

'Les commentateurs croient que c'est d'eux particulierement que Lactance dit ces paroles: On ne sauroit assez bien representer la fureur de cette beste cruelle, qui sans sortir de son antre, "fait sentir[d'un trait de plume]sa violence & ses dents de fer à toute la terre, qui ne se contente pas de demembrer les hommes & de les mettre en pieces, mais qui brise encore leurs os; qui ne donne pas mesme de repos à leurs cendres mortes, & qui ne peut pas souffrir qu'on sache qu'ils sont couverts de terre. Est-ce qu'on s'imagine que ceux qui souffrent la mort pour le nom de Dieu, se mettent fort en peine que l'on vienne à leurs sepulcres? S'ils veulent mourir, c'est pour aller eux mesme à Dieu.

'Nous avons diverses choses de ces Saints dans les actes de S. Inde & de S.te Domne raportez par Surius le 26 de decembre. [Mais il suffit de dire]que ces actes sont de Metaphraste, [c'est à dire "improbables en beaucoup de points, & incertains en tout. Ainsi tout ce que nous en pouvons tirer, c'est qu'entre ce grand nombre de Martyrs qui souffrirent à Nicomedie vers le mesme temps que S. Dorothée, les Grecs mettent S. Inde eunuque de l'Empereur, S.te Domne & S.te Theophile vierges, S. Mardone & S. Mygdone hommes de qualité, S. Zenon soldat, S.te Agape Vierge, & un S. Theophile 'qui estoit Diacre selon les Ménées des Grecs.

["S. Pierre peut avoir souffert dés le 12 de mars,] 'auquel sa

Marginal notes: e. — c. — Note 4. — p. 298. 2. — Ruf. l. 8. c. 6. p. 136. 2. — Lact. inst. l. 5. c. 11. p. 489 490. — "savir. — Sur. 26. dec. — All. de Sim. p. 14. — Note 5. — Men. 28. dec. p. 319. — Boll. 12. mars, p. 107. §108. 2. — V. la note 2.

feste est marquée dans tous les martyrologes anciens & nouveaux. [Pour les autres Chambellans de Diocletien, ils ne peuvent avoir souffert que quelques jours aprés ;] puisque ce ne fut que lorsque Galere eut quitté Nicomedie, [a] le jour mesme qu'il eut fait mettre pour la seconde fois le feu au palais. [Ce n'est donc apparemment que pour les joindre à S. Pierre,] que les martyrologes de S. Jerome marquent le 12 de mars à Nicomedie S. Mygdone Prestre, un second S. Mygdone, S[te] Domne vierge, S. Pierre, S. Dorothée, S. Gorgone, & plusieurs autres qu'on peut voir dans Bollandus. Mais le nom de S. Pierre est surtout celebre ce jour là dans les martyrologes[1] du IX. siecle, aussi-bien que dans le Romain & d'autres nouveaux. Et il est certain que c'est celui dont parle Eusebe. Les mesmes martyrologes marquent S. Dorothée & S. Gorgone le 9 de septembre. Le Romain met S. Mygdone & S. Mardone le 23 de decembre, S. Inde, & les S[tes] Domne, Agape, & Theophile le 28 du mesme mois, auquel les Grecs font l'office de tous les Saints dont nous parlons.

Les martyrologes de S. Jerome, [Bede, Vandelbert,] & d'autres anciens, ne marquent le 9 de septembre que S. Gorgone. Raban luy donne 39 compagnons; mais sans parler de S. Dorothée, ni des autres Martyrs de Nicomedie. Luy & les autres mettent ce S. Gorgone à Rome. Ses actes portent que le corps de S. Dorothée demeura en Orient, & que celui de S. Gorgone fut apporté à Rome & mis sur le chemin Lavican au lieu appellé Entre les deux Lauriers. Usuard & Adon disent la mesme chose. Neanmoins Florentinius [& d'autres,] doutent si S. Gorgone, dont les reliques estoient à Rome, n'y a point mesme souffert le martyre, comme Vandelbert le dit positivement. [Il est certain qu'on avoit à Rome le corps d'un S. Gorgone au milieu du IV. siecle.] Car le calendrier de Bucherius le met dés l'an 354 le 9 de septembre, sur le chemin Lavican. [b] Et Baronius raporte une epitaphe faite par le Pape Damase pour le tombeau d'un Martyr de ce nom, qui estoit sous l'autel au pié d'une montagne: & auprés de là estoient d'autres Martyrs qui avoient souffert avec luy. Le missel Romain de Thomasius marque le 9 de septembre l'office de S. Gorgone.

Le martyrologe Romain ajoute que S. Gorgone a depuis esté transferé à l'eglise de S. Pierre. & enfin Baronius dit sur l'autorité de Sigebert, qu'il a esté apporté en France. Sigebert dit en effet qu'en 764, Crodegand Evesque de Mets apporta de Rome

[Marginal notes: Lact. pers. c. 15. p. 13. | a c. 14. p. 12. | Boll. 12. mars. p. 106. | p. 107. b | 108. a. | p. 107. b. a. | Bar. 28. dec. d. | Men. p. 528. 529. | Flor. p. 819. | p. 820. a. | MS. p. 462. | Flor. p. 819. 820. | V. la note 6. | Vand. 9. sept. | Buch. cycl p. 268. | b Bar. 324. § 15 | Flor. p. 820. a. | Note 85. | Thom. p. 171. | Bar. 9. sept. a. | Sig. an. 764. p. 101.]

1. Usuard, Adon, Notker.

à l'abbaye de Gorze [en Lorraine] le corps de S. Gorgone Martyr. 'Les actes manuscrits de S. Gorgone le confirment, & ajoutent qu'on donna depuis une partie de ses reliques à l'Eglise de Minden en Saxe.

MS.p.461.

'Nous avons dans Bollandus l'histoire de la translation du corps d'un S. Gorgone, apporté de Rome à Marmoutier par l'Abbé Renauld le 3 juillet de l'an 847. 'L'histoire est d'un de ceux qui avoient suivi Renauld dans ce voyage. [Il raporte quantité de miracles arrivez dans cette translation, mais avec tant de breveté & de simplicité, qu'il ne paroist pas pouvoir avoir eu d'autre dessein que de faire connoistre la verité toute pure,]'sans y rien ajouter de luy mesme, comme il en fait profession. [C'est pourquoi si cette histoire n'est pas belle, je ne croy pas qu'on puisse douter qu'elle ne soit fort authentique :]'L'auteur semble dire que le corps de ce S. Gorgone estoit à Rome sur le chemin d'Appius prés de l'eglise de S.te Cecile entre les deux Lauriers. 'C'est le lieu où l'on marque qu'estoit le corps de S. Gorgone honoré à Rome dans le IV. siecle. ["Ainsi ce pouvoit n'estre qu'une partie de celui qui avoit esté transferé à Gorze. Mais nous ne voyons pas qu'il y ait lieu d'en rien assurer.

Boll. 11. mars, p.56.§1|58.§ & §4. p.56.d. §10. Flor. p.819.820| Buch. p.268. NOTE 6.

Des actes qui ont quelque chose d'assez bon, "mais où il se rencontre des difficultez,] 'parlent de quatre "gardes du corps, qui avoient eu S. Pierre en garde; 'ce que Bollandus explique avec beaucoup de probabilité de S. Pierre le Chambellan dont nous venons de décrire la mort. 'Il est marqué que ces quatre gardes, dont l'un estoit nommé Eusebe, s'estant convertis, avoient souffert le martyre avec leurs femmes qui les avoient imitez. 'Bollandus croit que ces Saints sont les quatre marquez dans les Ménées le 20 de janvier, 'où ils sont nommez Basse, Eusebe, Eutyque, & Basilide, & où leur martyre est décrit en particulier. Mais on y veut qu'ils fussent Senateurs Romains.

NOTE 7. protectores. 7. fel.b p.195i. p.185§5. p.19.§13. p.18§6. Men. p.356.

'Aprés leur mort, continuent les actes, leurs serviteurs, avec leurs femmes & leurs enfans, qui tous ensemble faisoient 100; personnes, s'en allerent, [si on le veut croire,] se presenter à Diocletien, & luy declarer qu'ils estoient Chrétiens. 'Il s'efforca de leur persuader de quitter la foy, & enfin les fit massacrer à Nicomédie le 7 de fevrier, 'auquel les Grecs & quelques Latins en font memoire : [& ainsi 'il faut qu'ils aient souffert en 305: car Diocletien commença l'an 304 à Ravenne.]

Boll. p.49§2. §35. p.18.§34. V. la note 7.

'Leurs actes font mention de S. Theopompe ou Theopempte Evesque, & de S. Théonas ou Synese magicien, tous deux martyrizez

p.19.§1|Men. jan p.356.

rizez quelque temps auparavant. 'Les Grecs en font le 5 de janvier. Le martyrologe Romain & quelques autres Latins les mettent le 3 du mesme mois & le 21 de may.'Nous avons leurs actes dans Bollandus, [qui n'ont ni autorité, ni vraisemblance: & on ne trouve rien de ces Saints que dans les Grecs, & quelque Latins fort modernes.]

'Quelques uns ont confondu S. Dorothée grand Chambellan avec un Dorothée qui estoit celebre dans le mesme temps, mais qui estoit Prestre d'Antioche; ce qui le distingue assez, outre qu'Eusebe, qui l'a fort connu, ne dit jamais qu'il ait esté martyrizé. 'Il estoit d'une famille considerable, & eunuque de naissance; ce qui l'ayant fait considerer de l'Empereur, il luy donna l'intendance de la teinture de pourpre qu'on faisoit à Tyr. Il avoit esté assez bien instruit dans les lettres, '& il avoit tant d'ardeur pour la science des Ecritures, qu'il apprit la langue hebraïque. Il fut fait Prestre d'Antioche par Cyrille, 'qui gouverna cette Eglise depuis la 4.e année de Probe, [de J.C. 280,] jusques à la 18 de Diocletien, [de J.C. 303;] 'ou au moins il en estoit Prestre de son temps. Il fut alors connu par Eusebe, 'qui témoigne luy avoir entendu quelquefois expliquer l'Ecriture: & il dit qu'il le faisoit assez bien. [Il ne remarque pas qu'il ait fait aucun écrit. Et S. Jerome ne le met point au nombre des auteurs ecclesiastiques.]

'Baronius l'a mis dans le martyrologe au 5 de juin, mais en luy attribuant bien des choses["qui ne luy appartiennent pas.

Boll. 3 jan. p. 127. 1087.) — p. 1087. 1088. — Eus. n. p. 158 a. — l. 7. c. 32. p. 284. c. — b. — Hier. chr. — Eus. p. 284. b. — c. — Bar. 5. jun. d. — Note 8.

SAINT GEORGE,

MARTYR.

LE nom de S. George est aujourd'hui tres celebre entre les Martyrs. L'on dit que des peuples entiers le reverent comme leur patron, qu'ils ont voulu prendre son nom, & le donner à leur pays. Ce respect qu'on luy rend n'est pas nouveau:] 'Les Grecs modernes pretendent que Constantin luy a fait bastir une eglise prés de Lydde ou Diospolis, dans la Palestine, qui a esté fort celebre dans les siecles poste-

Boll. 23. apr. p. 109. § 37.

rieurs; & une autre à Constantinople. 'où l'on dit que l'Empereur Maurice luy en a fait aussi bastir une.'On voit au moins que Justinien luy en eleva une à Bizanes dans la petite Armenie vers le milieu du VI. siecle.

p.111.c. Proc.ædi.l.3.c.4.p.58.a.

'On voit dans la vie originale de S. Theodore Siceote, qui est mort en l'an 613, [a]que ce Saint avoit une devotion particuliere pour S. George, [b]qui l'avoit assisté en diverses rencontres dés sa plus tendre jeunesse.' [c]Estant encore tout jeune, il alloit souvent prier dans une chapelle de ce saint Martyr, qui estoit sur une montagne prés la ville de Siceon dans la Galacie. 'Il fit depuis bastir un monastere auprés de cette chapelle, '& y mit des reliques de S. George, qu'Emilien Evesque de Germe[dans la mesme province,] luy donna par l'ordre mesme de ce Saint, savoir une petite partie de son chef, un doit de sa main, & une de ses dents.

Boll.22.apr.p.32.33. a Bar 598.§ 27.20. b Boll.22.apr.p.34.§ 4.9.11. c § 3.6. p.41.§ 39. p.52.§ 87.

[Dans le mesme temps,] 'sur la fin du VI. siecle, ou au commencement du suivant, André celebre Archevesque de Candie, 'que les Grecs honorent comme un Saint le 4 de juillet, [d]prononça un eloge de S. George, que nous avons encore dans ses œuvres données par le P. Combesis, & dans Surius.

13.apr.p.102.c. Mir.c.182.p.216. d And.Cr.p.175|Sur.23 apr.p.282.

[e]Quoique son corps fust dans l'Orient, dit Fortunat, sa puissance & sa gloire estoient illustres dans l'Occident au VI. siecle. 'Il y faisoit beaucoup de miracles, & l'on y reveroit ses reliques en divers endroits, dans le Limosin, dans le Maine, & dans un lieu de l'Auvergne nommé Artane. [f]Anastase le bibliothecaire écrit que son chef fut trouvé à Rome par le Pape Zacarie vers l'an 750. [g]Et il y est demeuré jusqu'en l'an 1600, auquel Clement VIII. le donna à l'Evesque de Ferrare [h]pour son eglise cathedrale dediée sous le nom du mesme Martyr. [i]On cite d'Aimoin que S. Germain apporta à Paris l'un de ses bras qu'on luy avoit donné dans son voyage de Jerusalem. Mais ce voyage n'est pas une chose bien assurée; & on pretend mesme que l'endroit qui en parle est ajouté à Aimoin. 'On croit neanmoins avoir encore aujourd'hui à S. Germain des Prez un os du bras de S. George, mis par S. Germain mesme dans un autel de cette eglise, qu'il avoit consacré sous le nom de S. Gervais & de S. George.

e Fort.l.2.c.13.p.61. Gr T.gl.M.c.101.p.225.226. Fort.l.10.c.13.p.253. f Bar.23.apr.a| Anas.c.92.p.79. g Boll.23.apr.p.110.a. h p.111.a. i b. c.

[L'on trouve aussi dans l'antiquité plusieurs eglises de Saint George en Occident:] '& la vie originale de S.[te] Bathilde porte que l'eglise de Chelles avoit d'abord esté bastie sous son nom au commencement du VI. siecle. 'On veut que Clovis en ait aussi fait bastir une entre Cambray & Arras. [Vers le milieu du VI.

d. d.e.

siecle,] 'Sidoine Evesque de Mayence en fit bastir une, comme nous l'apprenons d'une epigramme que Fortunat fit sur ce sujet. 'Il est certain que S. Gregoire le grand prit soin d'en faire rétablir une autre qui tomboit déja de vieillesse. "On croit que c'estoit à Palerme dans la Sicile." Anastase dit que le Pape Leon II. fit bastir à Rome [vers l'an 683,] une eglise de S. Sebastien & de S. George au lieu appellé le Voile d'or, & ce fut dans cette eglise que le Pape Zacarie mit le chef du Saint, qu'il avoit trouvé à S. Jean de Latran.

Fort. l. 2. c. 12. 13 p. 61. 62. Greg. l. 9. ep. 68. p. 997. c. a Boll. 23 apr. p. 110. b. b a.

'Sa feste est marquée dans le calendrier Romain du P. Fronto, & dans le Sacramentaire de S. Gregoire, où elle a sa Preface propre, '& on pretend avoir des preuves que cela vient de Saint Gregoire mesme, & n'a point esté ajouté aprés luy.

Front. cal. p. 71 | Sacr p. 84. Boll. p. 110. § 38.

'Ç'a esté aussi une chose commune à l'Orient & à l'Occident, d'invoquer S. George comme un puissant protecteur, pour surmonter les ennemis de la foy: '& il y a apparence que la maniere dont on le depeint ordinairement, monté sur un cheval qui foule aux piez un dragon, & auprés de luy une fille en posture de suppliante, n'a point d'autre raison que cette devotion publique; tout ce qui est dit de luy dans les plus anciennes histoires de sa vie, ne donnant aucun fondement à cette peinture. 'On peut voir encore dans Bollandus beaucoup d'autres choses sur la veneration & les reliques du Saint, qui regardent particulierement les derniers siecles. 'Mais il ne faut pas oublier qu'entre les diverses reliques qu'on montre de luy, Bollandus croit qu'il y en peut avoir qui sont de quelque autre S. George, ou d'autres Saints, ou qui mesme ne sont point dutout des reliques.

Bar 23. apr. a. a | Boll. p. 104-106. Boll p. 132-136. &c. P. 133. § 52. 53.

'Les Grecs qui donnent à S. George les titres de grand & illustre Martyr, & de Triomphateur, en font leur principal office le 23.e jour d'avril, [auquel la pluspart des Eglises latines en font aussi aujourd'hui la feste.] 'Elle est marquée ce jour là dans quelques uns des martyrologes de S. Jerome, [dans celui de Bede, dans[1] ceux du IX. siecle, dans le calendrier du P. Fronto, & dans le Sacramentaire de S. Gregoire.] 'Notker assure que dans le IX. siecle elle se faisoit de mesme à Rome & presque partout. 'Dans plusieurs Eglises de la Lombardie on en fait le 24, auquel son nom est aussi marqué dans des exemplaires du martyrologe de S. Jerome, & dans quelques autres.'Quelques uns le mettent encore le 25 du mesme mois.

Men. p. 274. Florent. p. 454. P. 458. 2. P. 459. 1. P. 458. 2 | 460 1.

[Nous souhaiterions beaucoup d'avoir une connoissance

1. Usuard, Adon, Notker, Vandelbert.

assurée des actions d'un Saint si reveré de l'Eglise. Mais nous ne l'osons esperer, 'aprés la censure si severe qu'un Concile celebre tenu à Rome vers 494, sous le pontificat de Gelase selon l'opinion commune, a fait des actes de S. George, 'Car il les rejette comme une piece qu'on croyoit écrite par des heretiques, ou au moins par des personnes ignorantes, qui y avoient mis beaucoup de choses superfluës contre la verité de l'histoire. [On dira peut-estre qu'il y avoit veritablement des actes de S. George qui meritoient cette censure, mais qu'il y en avoit d'autres sur qui elle ne tomboit pas. Et certainement si le Concile ne condannoit que quelques actes de S.George, cette distinction seroit tout à fait bien fondée : mais puisqu'il les condanne en general, nous ne pouvons raisonnablement croire autre chose, sinon que l'on n'en connoissoit point alors dans l'Occident que l'on crust pouvoir approuver.

Bar. 294 § 19 | 290. § 35 | 23. apr. a. Conc. t. 4. p. 1263. c.

Il faut donc conclure que tout ce que les auteurs posterieurs ont dit de ce Saint, ne peut avoir d'autorité, venant d'une source si corrompuë, quelque probabilité qu'il pust avoir d'ailleurs,] 'puisqu'il seroit toujours visible que ces auteurs venus longtemps depuis Gelase, n'ont pu faire autre chose, que corriger les uns d'une façon, les autres d'une autre, ce qu'il y avoit de plus visiblement mauvais dans ses premiers actes, & laisser le reste; comme l'on a tasché de faire dans ceux de Ste Ursule, quoiqu'avec peu de succés."Mais il n'est pas moins clair que de tous les actes que nous avons aujourd'hui de S.George, & qui sont en assez grand nombre, il n'y en a point qui puissent meriter quelque creance, & qui ne portent par eux mesmes des marques visibles de fausseté.

Boll. 23. apr. p. 101. c § 102.

NOTE 1.

[On peut donc juger que c'est avec beaucoup de raison que le breviaire Romain & les autres où il y a moins de fautes, se contentent de faire la feste de S George, sans oser rien inserer de sa vie dans l'office divin, d'où l'on doit bannir tout ce qui n'a pas une autorité ou certaine, ou au moins assez bien appuyée pour estre lu avec un respect & une pieté raisonnable, & ne donner pas sujet aux heretiques de se railler de nostre devotion.] 'Il faut dire avec Usuard, qu'encore que l'histoire des souffrances de S.George soit mise entre les écrits apocryphes, cela n'empesche pas que l'Eglise de Dieu n'honore ce Saint entre les Martyrs, & n'ait mesme une veneration particuliere pour luy, comme pour l'un des plus illustres d'entre les Martyrs.

Usu. 23. apr.

["Nous n'avons mesme rien d'assuré ni du lieu, ni du temps de

NOTE 2.

son martyre.] 'Bollandus croit neanmoins sur quelques autoritez assez foibles, qu'il a souffert à Nicomedie le vendredi 23 d'avril, & ainsi en 303 au commencement de la persecution. [Il est certain qu'on a cru avoir ses reliques dans la Palestine où une eglise de son nom, qui est tres celebre dans l'histoire depuis le X. siecle. Elle estoit placée entre la ville de Rama qui en a quelquefois pris le nom de S. George, & celle de Lydde ou Diospolis.] 'On dit que les Turcs mesmes honorent encore beaucoup aujourd'hui ce lieu à cause de S. George. 'La vie de S. Theodore Siceote porte qu'il s'apparoissoit sous la figure d'un jeune homme armé d'une épée.

Boll. p. 106. §. 107. c. — Note 3. — P. 109. c. — 22. apr. p. 35. 6. b.

S. THEODOTE,

CABARETIER,

MARTYR, A ANCYRE.

LE nom de S. Theodote n'a esté connu jusques ici que par les menologes des Grecs, d'où Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain. 'Mais Bollandus vient de nous en donner des actes, dont l'auteur qui se nomme Nil, 'assure l'avoir vu, avoir esté "long-temps avec luy, avoir receu ses avis, avoir mesme esté present à son martyre, '& avoir esté avec luy dans la prison. "Il proteste avec cela de ne rien dire qu'il n'ait fort bien sceu, & de demeurer entierement dans les termes de la verité & de l'exactitude. 'Il parle du Prestre qui enterra le corps du Saint, "comme estant encore vivant. [Tout le corps de la piece paroist convenir à cela,] '& nous represente assez bien l'état auquel Lactance & Eusebe nous depeignent l'Eglise en l'an 303; ("car c'est apparemment à ce temps là qu'il la faut raporter,) aprés les deux edits contre les Ecclesiastiques, & avant le quatrieme qui decernoit la peine de mort contre tous les Chrétiens generalement.

[La narration en est belle & animée, & mesme grave & naturelle.] 'Bollandus juge que nous avons tres peu de monumens

Boll. 18. may, p. 147. § 3. 4. — P. 165. § 37. — P. 145. c. — ἐξ ἀρχῆς. — P. 165. § 37. — Note 1. — P. 163. c. — γεωργῶ. — P. 148. d. — Note 2. — P. 147. c.

de ce temps là aussi assurez & aussi authentiques que celui-ci, [quoique les actes proconsulaires, tels que sont ceux de S. Taraque, soient encore plus propres pour nous assurer des paroles des Martyrs. Cette histoire meriteroit d'estre traduite toute entiere. Mais comme elle est fort longue, nous sommes obligez de nous contenter d'en marquer les principales circonstances. L'auteur qui écrivoit en un temps & en un pays où cet evenement estoit fort connu, ne marque pas mesme le lieu où souffrit S. Theodote.] Mais son titre porte que ce fut à Ancyre; a& tous les monumens de l'Eglise greque qui parlent de ce Saint, le confirment. 'On voit par l'histoire mesme que c'estoit dans une metropole, 'environ à 15 lieuës de la riviere d'Halys.

p.149. a p.147.148. p.154.f. p.153.c.

'S. Theodote estoit un bourgeois de la ville [d'Ancyre,] où il avoit sa famille, sa maison, "ses biens; 'neanmoins d'une condition assez mediocre. Il menoit à l'exterieur une vie commune dans le mariage, & il gagnoit sa vie à vendre du vin dans l'emploi de "cabaretier. 'Mais dans cet état si bas il faisoit paroistre une vertu tres relevée, 'soûtenu par les exhortations de la sainte vierge Tecuse, [dont "nous avons vu le martyre en un autre endroit.] Car elle le forma à la pieté dés ses plus tendres années, & le porta à embrasser malgré son pere & sa mere "les mortifications de la penitence. C'est pourquoi il l'honoroit comme sa mere, & recevoit ses avis avec respect.

p.164.f. p.149.c|161.c. p.150.d. p.157.a.

τὰ κτήματα. Κάπηλος. V. la pers. de Diocletien §17. τὴν ἄσκησιν.

'Ainsi dés ses premieres années, il vécut dans l'austerité, dans le jeûne, & dans l'amour de la pauvreté. Il contoit comme un grand gain de donner aux pauvres ce qu'il avoit. 'Il ne mangeoit point qu'aprés que le Prestre avoit donné la benediction [à la table.] 'Il avoit une grande compassion pour les autres. Il estoit affligé avec les affligez, malade avec les malades, & il soûtenoit de tout son pouvoir ceux à qui l'on faisoit injustice. 'Il convertit mesme "beaucoup de personnes par ses exhortations. Il en retira beaucoup des debauches, beaucoup de l'amour de l'argent, jusqu'à leur faire embrasser la pauvreté, & donner leurs biens aux pauvres. Il porta beaucoup de payens & de Juifs à embrasser le Christianisme. Enfin ses paroles vives & animés fortifierent un grand nombre de personnes, jusqu'à leur faire mepriser les fouets & toutes sortes de supplices pour le nom de J. C. Ainsi dans l'emploi si vil de cabaretier, il faisoit veritablement les fonctions d'Evesque. Il ne faut pas s'étonner aprés cela si l'on dit qu'il guerit un grand nombre de malades par ses prieres.

p.150.d. p.154.e. p.150.e. e.f. &c.

e. 'La persecution vint cependant, mais ne le surprit pas; toute

la vie qu'il menoit estant une preparation au martyre. Theotecne fut fait gouverneur de la Galacie, homme extremement cruel, '& qui avoit obtenu ce gouvernement en promettant à p.151.a. l'Empereur que dans peu de temps il ne s'y trouveroit plus de Chrétiens. Le seul bruit de sa venüe remplit tout le monde de &c. terreur, "& on ne songeoit qu'à se disperser de costé & d'autre pour se cacher. 'Mais Theodote demeura, resolu d'essuyer tou- c. tes sortes de dangers pour servir ses freres, 'de quoy son emploi p.152.d. luy donnoit d'autant plus de moyens, qu'on soupçonnoit moins une vertu extraordinaire dans un homme de sa sorte. Il recevoit chez luy ceux qui n'avoient point de retraite, leur servoit de medecin, de cuisinier, de boulanger, de toutes choses. Ainsi sa maison estoit la retraite generale des serviteurs de J. C. 'Elle e. estoit comme l'arche de Noé, les Chrétiens ne trouvant point d'autre lieu pour eviter ou la persecution ou la famine. C'estoit un hospital ouvert aux citoyens & aux etrangers. C'estoit une maison de prieres, un temple & un autel, où les Prestres du Seigneur venoient luy offrir les dons sacrez.

'Theodote ne se contentant pas neanmoins de cela, prenoit e. un fort grand soin de ceux qui estoient dans les prisons, les encourageoit aux tourmens au milieu mesme des infideles; & lorsqu'ils estoient en presence du Gouverneur, il les animoit encore par ses exhortations à souffrir pour J.C. les plus grands supplices: de sorte qu'on pouvoit dire qu'il estoit le maistre & le docteur des Martyrs. 'Quand leurs souffrances avoient esté con- d. sommées par la mort, il taschoit d'enlever leurs corps, & de leur donner la sepulture, quoique cette humanité passast alors pour un crime capital. 'On marque principalement ce qu'il fit pour §153.a.b. un nommé Victor son ami particulier, qu'il alla voir la nuit dans la prison. [Nous en avons parlé plus amplement sur la persecution de Diocletien.]

'Quelques Chrétiens ayant abatu un autel de Diane, [contre p.154.d. l'ordre de la discipline ecclesiastique,] leurs proches mesmes se saisirent d'eux, & les amenerent à la ville pour les mettre entre les mains de la justice. 'Mais Theodote fit si bien par ses sollicitations & par l'argent qu'il donna, qu'on les laissa aller en liberté. 'Le gouverneur Theotecne, digne ministre du demon, avoit fait p.152.e. polluer le pain & le vin en y meslant de ce qui avoit esté offert aux idoles, afin qu'il n'y eust rien de pur que l'on pust offrir à Dieu. Mais Theodote achetoit des Chrétiens le blé & le vin [qui n'avoient point esté souillez,] & le donnoit ensuite tant

pour le sacrifice, que pour la nourriture des Fideles qui estoient dans le besoin.

[Il semble que Dieu luy eust fait connoistre par avance la couronne qu'il luy destinoit.] 'Car estant allé à un village nommé Male, environ à 15 lieuës d'Ancyre, '& montrant au Prestre du lieu, nommé Fronton, "une caverne à deux stades de là, prés de la riviere d'Halys, il luy dit en souriant, que ce lieu estoit bien propre pour enterrer des Martyrs: Fronton répondit qu'il en falloit avoir auparavant, & le Saint tirant une bague de son doit, & la donnant à Fronton, luy dit ces paroles: J'aurai soin que « vous en ayez bien-tost, ou plutost Dieu en aura soin. Et vous "mon « Pere, 'ne manquez pas aussi, je vous prie, de leur preparer une « demeure. L'histoire porte que quand Fronton vint parler au « Saint, il sortoit de l'eglise aprés la priere de la sixieme heure [ou de midi.] 'Ses fonctions ne l'empeschoient pas de s'occuper aussi à l'agriculture.

p.153.§ 10, 12. p.154. ἐπιεικῶς &c. πάτερ. p.163 c.

'S. Theodote enterra dans ce voyage un saint Martyr nommé "Valens, qui avoit esté brulé en un lieu appellé Medicons, & jetté dans la riviere d'Halys.

p.153 c. V. la pers. de Diocletien § 17.

'En revenant de Male à Ancyre, il trouva toute la ville en emotion & en trouble, 'au sujet de S.te Tecuse & de six autres vierges qui combatoient alors pour J.C. [comme nous l'avons raporté "autre-part;] 'Le jour auquel elles devoient estre couronnées, qui pouvoit estre le 18 de may, estant arrivé, 'S. Theodote plein d'inquietude pour chacune d'elles, 's'enferma avec un autre Theodote son cousin, 'Polychrone cousin de S.te Tecuse, & quelques autres Chrétiens, dans la maison d'un pauvre homme nommé Theocaride, prés d'une eglise que les payens avoient fermé: & là il demeura prosterné contre terre depuis le matin jusques à midi, pour demander à Dieu que les Saintes pussent estre entierement victorieuses du demon. Il apprit à midi que son desir estoit accompli, & alors se relevant, & se tenant à genoux, il étendit les mains vers le ciel, & rendit graces à Dieu de ce qu'il n'avoit pas meprisé ses larmes.

p.154.f. p.155. p.148 b. Ibid. p.156.d.e.

'Il songea ensuite à retirer les corps des Saintes, que l'on avoit jettez dans un étang. Et cela n'estoit pas aisé: Car Theotecne y avoit laissé des soldats exprés pour l'empescher. Le soir estant venu, il alla prier long-temps auprés de deux eglises, ne pouvant y entrer parceque les payens les avoient fermées. 'Mais ayant entendu du bruit, il revint chez Theocaride, où durant qu'il dormoit un peu, S.te Tecuse luy apparut, & l'exhorta à tirer de l'étang

f. p.157 a.

l'étang son corps & ceux de ses compagnes. Elle l'avertit en mesme temps qu'il auroit un grand combat à soûtenir dans deux jours. Il raporta cette vision aux autres Chrétiens, qui se mirent en prieres, pour obtenir de Dieu qu'il leur fist trouver les corps des Saintes.

'Le jour estant venu, ils crurent que les soldats s'en seroient allez, parceque les payens faisoient ce jour là une grande solennité de leur Diane. Mais ils demeurerent : de sorte qu'il falut attendre le soir : & alors S. Theodote, Polychrone, & quelques autres, qui n'avoient encore pris aucune nourriture, s'en allerent vers l'étang par un temps extremement obscur ; car on ne voyoit ni lune ni étoiles. Ils passerent par le lieu où on avoit accoutumé d'executer les criminels, & d'y laisser leurs testes fichées sur des pieux : de sorte que c'estoit un lieu d'horreur, & personne n'osoit y aller la nuit. Ils s'y trouverent en effet saisis de crainte. Ils y entendirent une voix qui animoit Theodote à prendre courage : ce qui d'abord les effraya encore plus, & ils firent tous le signe de la Croix sur leur front. 'En mesme temps ils apperceurent du costé de l'Orient une Croix lumineuse comme un éclair. Cela les surprit, mais leur donna aussi de la joie, & ils se mirent à genoux pour prier du costé qu'ils avoient vu cette Croix. b. c.

'Ils se leverent ensuite, & continuerent à marcher non seulement dans les tenebres, mais avec une grande pluie, qui rendoit le chemin si mauvais, qu'à peine pouvoient-ils avancer. Ils se mirent de nouveau en priere, & tout d'un coup ils virent comme une flamme de feu qui leur montroit le chemin, & deux hommes revétus d'habits eclatans, avec les cheveux & la barbe blanche, qui dirent à Theodote que J. C. ayant ecouté ses prieres, les envoyoit pour l'aider dans son dessein, & que son nom estoit écrit parmi ceux des saints Martyrs. 'Ils ajouterent qu'ils estoient ceux que les Chrétiens d'Ancyre appelloient les Peres. 'L'une des deux eglises auprés de laquelle S. Theodote avoit prié, est appellée le Martyre des Peres. 'Ce qui fait juger que c'estoit quelques anciens Martyrs du pays. c. p.158.d. p.157.a. p.158.a.

'Il se fit en mesme temps un grand orage accompagné d'éclairs & de foudres, qui fit retirer les soldats commis pour garder les corps ; & ils se mirent dans des cabanes proches de là. On ajoute qu'un saint Martyr nommé Sosandre s'estoit aussi apparu à eux avec un air terrible & menaçant pour les chasser d'auprés de l'étang. L'orage fit encore un autre effet. Car la violence du d.

vent poussant les eaux de l'étang de l'autre costé, fit decouvrir l'endroit où estoient les corps des Martyrs. Ainsi Theodote & les autres qui estoient avec luy estant arrivez sur le bord, conduits par la flamme dont nous avons parlé, couperent avec des faux les cordes qui tenoient les pierres attachées au cou des Saintes; & ainsi ayant sans peine retiré leurs corps, 'ils les mirent sur des chevaux, & les enterrerent dans un tombeau prés d'une eglise qu'on appelloit le Martyre des Patriarches. (e|156.f.)

[Nous voyons dans les actes originaux de S. Taraque, des miracles assez semblables à ceux-ci, faits aussi pour trouver & enterrer les corps des Martyrs. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ceux de S. Theodote, & qui fait davantage admirer la profondeur des jugemens de Dieu, c'est qu'il ne fit rendre l'honneur de la sepulture à S.te Tecuse & aux autres par tant de miracles, que pour les en priver aussi-tost, comme nous l'allons voir. Mais il procura en mesme temps à S. Theodote l'occasion du martyre: Et il ne faut pas craindre de dire que le dessein de faire un Martyr est encore plus grand, & plus digne d'estre executé par des miracles, que celui de faire honorer les reliques des Martyrs.]

(p.158.e.) 'On sceut aussi-tost qu'on avoit enlevé les corps des sept Vierges. (p.164.d.) 'Les soldats commis pour les garder en furent bien battus: (p.158.e.) '& toute la ville estant comme en feu, dés que les payens trouvoient un Chrétien, ils s'en saisissoient, & le dechiroient comme des bestes. (e|165.a.) 'S. Theodote ne pouvant souffrir qu'on maltraitast ses freres à cause de ce qu'il avoit fait, & qu'ils fussent en danger de perdre la foy, il resolut de s'aller declarer luy mesme. (p.158.e.f.) 'Les autres Chrétiens s'arresterent un peu: & durant ce temps là, Polychrone deguisé en paysan, s'en alla sur la place voir ce qui s'y passoit. [Mais sa curiosité temeraire, & peut-estre presomptueuse, fut punie plus severement que celle de S. Pierre. Il fut reconnu] de quelques uns, arresté, & presenté au Gouverneur; & ayant perdu courage dés qu'il sentit les fouets, & qu'il vit l'épée nuë qu'on luy presenta pour le menacer; il avoua tout ce qu'il avoit fait avec Theodote, (d|157.a.) '& verifia ce que les deux Peres, & S.te Tecuse mesme sa cousine, avoient dit à Theodote, qu'il amenoit un traitre avec luy. (p.158.f.) 'Les payens allerent aussi-tost tirer les Saintes de leurs "cercueils, & ils les brulerent. (Σωρῶν.)

(Ibid.) 'Theodote à cette triste nouvelle, dit adieu à ses freres, [resolu de s'aller declarer;] & leur recommanda de prier pour luy, afin que Dieu luy fist la grace d'arriver à la couronne. Il se mit encore en priere avec eux, & y demeura long-temps, demandant

avec larmes pour luy la constance d'achever sa course, & pour les autres la fin de la persecution. 'Il embrassa ensuite tous les Fideles, qui fondoient en larmes dans la douleur de sa separation, & les pria s'ils pouvoient retirer son corps, de le donner au Curé de Male quand il viendroit avec son anneau;[& on vit par la suite que c'estoit une prophetie.]Il rencontra en chemin deux de ses amis qui le presserent de se sauver promtement, 'parceque les prestres de Minerve & de Diane l'accusoient de mille choses, & surtout d'empescher tous les Chrétiens d'obeïr aux edits; & que tout le peuple crioit aussi contre luy. Le Saint les pria au contraire de ne se point opposer à sa resolution,& s'ils luy vouloient faire plaisir d'aller eux mesmes dire au juge, qu'il estoit là à la porte de l'audience. Il semble qu'ils se soient resolus de le faire, [ce qui est assez étrange.

P.159.a

b.

Quoy qu'il en soit,] 'le Saint se presenta au juge avec un air assuré & un visage riant,sans estre étonné de voir devant luy les feux, les chaudieres bouillantes, les rouës, & divers autres supplices déja tous prests. 'Theotecne luy dit que quoy qu'il eust fait,non seulement on oublieroit tout s'il vouloit sacrifier, mais "qu'il seroit mesme consideré des Empereurs, puisqu'il paroissoit estre un homme habile & intelligent. Il luy fit esperer diverses graces, & luy promit positivement qu'il seroit pontife d'Apollon, ce qui le rendroit le premier de toute la ville. Tout le peuple applaudit à ce discours. 'Mais le Saint sans s'y arrester, commença sa réponse par declarer que J.C. estoit son Seigneur. Comme Theotecne en avoit parlé avec mepris, 'il releva hautement le mystere de son Incarnation, prouvant sa divinité par ses miracles:'& il fit voir au contraire que les Dieux des payens meritoient par leurs crimes non les adorations des hommes, mais les supplices les plus infamans.

b.

c|160.d|165.a.

&c.

p.160.d.

e.f.

d e|165.a.

'Dés qu'il eut achevé, tout le peuple commença à crier contre luy avec fureur, surtout les prestres des idoles, qui dechiroient leurs habits,se tiroient les cheveux, rompoient leurs couronnes. Theotecne déja assez animé par luy mesme, commanda de mettre le Saint à la question, & ne cessoit de presser les boureaux d'employer contre luy les chevalets, le fer, le feu, les ongles, & tous les autres instrumens. Dans cette emotion generale, Theodote estoit seul calme & tranquille, parceque J. C. l'assistoit, souffrant sans tristesse & sans trouble tout ce que la rage des autres pouvoit inventer. Les boureaux se lassoient, & il en falut faire venir d'autres,sans que la patience du Saint se lassast jamais.

p.161.a.b.

p.165.a.b. 'Il se rioit de ceux qui le fouettoient, se plaignant qu'ils manquoient de force, & au milieu des ongles de fer il chantoit des hymnes, comme si les fouets n'eussent servi qu'à luy donner une p.164.f. nouvelle vigueur.'Les soldats mesmes admirant son immobilité au milieu de tant de supplices, & des feux dont on luy bruloit tous les membres, disoient que c'estoit un homme de fer & de bronze, & ne pouvoient assez s'étonner qu'il demeurast aussi inebranlable dans sa resolution qu'un rocher au milieu des flots.

p.161.b. Theotecne ayant fait jetter du vinaigre sur ses costez en mesme temps qu'on y appliquoit le feu, "la fumée piquante qui en &c. sortit, fit faire au Saint quelque contorsion de visage. Theotecne aussi-tost" voulut luy insulter, & dit qu'il alloit estre vaincu. Le &c. Saint s'en moqua, & luy declara qu'il n'avoit qu'à inventer de nouveaux tourmens, & ranimer le courage de ses boureaux qui n'en pouvoient plus, & qu'il verroit alors quelle est la patience que J. C. donne à ses athletes. Theotecne pour se venger ordonna qu'on le battist sur le visage avec des pierres, & qu'on luy arrachast les dents. Surquoi le Saint dit que les Chrétiens n'avoient pas mesme besoin de langue pour estre entendus de leur Dieu.

p.161.d. 'Quand on ne sçeut plus que faire pour le tourmenter, on le fit mener en prison, où il fut conduit par tout le peuple. Mais son corps tout decoupé & couvert de plaies estoit le trophée de sa victoire. Voyez, disoit le Saint à tout ce peuple, quelle est la « puissance de J. C, qui rend dés ce monde insensibles à tous les « tourmens ceux qui se resolvent à souffrir pour luy, qui fait « qu'une chair si foible resiste à toute la force des feux, & qui eleve « les personnes les plus viles audessus des menaces des magistrats, « audessus des edits des Princes quand ils commandent ce qui est « contre la pieté. Voilà, ajoutoit-il, en montrant ses plaies, les « sacrifices qu'il faut offrir à J. C, lequel a bien voulu souffrir le « premier la mesme chose pour chacun de nous. «

d. 'Cinq jours aprés, Theotecne tenant l'audience, se fit amener Theodote qu'il tascha d'abord de tromper par une fausse dou- e. ceur,'& de l'intimider en mesme temps par ses menaces. Mais le Saint luy répondit genereusement; Quoy que vous puissiez faire, « vous ne trouverez rien qui puisse vaincre la puissance de J. C. « b. mon Seigneur.'Theotecne le fit remettre sur le chevalet, où les « boureaux comme des bestes acharnées, rouvrirent avec les ongles de fer toutes les plaies qu'ils luy avoient faites dans la premiere question; & ils les enfoncerent encore davantage, sans

pouvoir neanmoins empeſcher le Saint de confeſſer hautement ſa foy. Quand les boureaux furent laſſez, le tyran fit étendre le Saint ſur des pieces de pots rougies dans le feu. Le Saint ſentit la violence extreme de ce tourment; mais il eut recours à la priere, & ſupplia J. C, ſecours de ceux qui ſont ſans ſecours, de le vouloir ſoulager. Il ſoutint en effet ce combat comme les autres: de ſorte que Theotecne le fit remettre pour la troiſieme fois ſur le chevalet, & rouvrir ſes plaies, ſans que le Saint paruſt ſeulement ſentir de ſi cuiſantes douleurs, ni qu'il ceſſaſt de glorifier J.C.

'Enfin Theotecne vaincu rendit ſa ſentence, par laquelle il condanna ce chef des Galiléens, comme il l'appelloit, & cet ennemi des Dieux, à eſtre decapité, & ſon corps brulé; afin qu'il ne fuſt pas enterré par les Chrétiens. Toute la ville voulut eſtre témoin de ſon ſupplice, & le fut de ſa conſtance. Quand on fut au lieu de l'execution, 'il rendit graces à J. C. de luy avoir fait briſer la teſte du dragon. Il le pria en meſme temps de vouloir donner la paix à l'Egliſe, & faire finir en luy la rage de ſes ennemis. Aprés avoir achevé par l'Amen, il ſe tourna vers les Chrétiens, qui ne pouvoient s'empeſcher de repandre des larmes. Il les conſola, les exhorta de glorifier J. C. qui l'avoit fait vaincre, & leur promit qu'il prieroit ſans ceſſe pour eux dans le ciel. p.163.a. b.

'Aprés qu'il eut eſté decapité on jetta ſon corps ſur un grand bucher tout en feu, & on mit encore beaucoup de bois tout à l'entour. Mais le feu ne luy toucha point. Il parut meſme une grande lumiere qui environnoit tout le bucher, & dont l'eclat fit que ceux qui devoient attiſer le feu n'oſerent en approcher. Theotecne en ayant eſté averti, ordonna aux ſoldats de garder le corps & la teſte du Saint, depeur que les Chrétiens ne les emportaſſent. 'Ils mirent le corps à terre avec la teſte, prés d'une cabane qu'ils avoient faite, & le couvrirent de foin & de branches d'arbres. b|165.b. p.163.c.

'Dés le ſoir meſme Fronton Curé de Male 'arriva à Ancyre, avec l'anneau que S Theodote luy avoit donné, & un aſne chargé d'excellent vin. Il venoit exprés pour chercher les reliques que S Theodote luy avoit promiſes Comme il paſſoit par le lieu où les ſoldats gardoient le corps, & qu'il eſtoit déja fort tard, les ſoldats preſts à ſe mettre à table, le prierent de venir loger avec eux plutoſt que d'aller chercher quelque méchante hoſtellerie. 'Il paroiſt que ces ſoldats eſtoient des bourgeois d'Ancyre: [de ſorte qu'ils pouvoient avoir de la civilité & de l'humanité pour un étranger.] 'Fronton accepta leur offre. [a] Et comme ils c. p.164.f. p.163.c. a p.164.d.

l'invitoient à boire, il leur presenta luy mesme du vin, qu'ils trouverent excellent. 'Dans l'entretien les soldats luy raporterent le martyre de S. Theodote, & luy montrerent où estoit son corps. 'Il jugea bien que c'estoit celui mesme qui luy avoit promis des reliques, & pria Dieu [interieurement] de l'assister pour pouvoir emporter son corps. Il n'epargna pas son vin, & les autres en burent jusqu'à s'enivrer, 'quoique l'un d'entre eux appellé Metrodore, eust déja esté bien battu au sujet des corps des sept Vierges.

p.164 165. p.165 b. p.164.d.e.

'Quand ils furent bien endormis, Fronton prit le corps, le mit sur son asne avec son anneau, & pria le Saint de vouloir s'en aller luy mesme au lieu qu'il luy avoit marqué pour sa sepulture [Car il vouloit demeurer à Ancyre, afin qu'on ne le soupçonnast pas.] Et pour mieux cacher ce qu'il avoit fait, il remit le foin & les branches d'arbres comme elles estoient auparavant. L'asne conduit "par un Ange selon les actes, [& qui peut-estre avoit souvent fait ce chemin,] s'en alla par des lieux écartez droit à Male, [& s'arresta à l'endroit que le Saint avoit marqué.] Cependant quand le jour fut venu, Fronton commença à chercher son asne, à faire bien du bruit, & à pleurer comme s'il l'eust effectivement perdu. Il s'en retourna ensuite chez luy, laissant les soldats dans cette pensée, & fort assurez d'avoir encore le corps de Theodote. Il apprit [avant que de partir, ou en chemin,] par des gents qui venoient de son village, que son asne estoit arrivé seul avec un corps, [mais il empescha sans doute que cela ne se sceust dans Ancyre:] 'Car il paroist qu'il vivoit encore lorsque Nil écrivoit l'histoire de S. Theodote. [C'estoit aprés l'an 312, & aprés la fin de la persecution,] 'puisqu'on avoit déja basti à Male une eglise sous le nom du saint Martyr.

p.165, b c. V. la note 1. p.163 c. p.165.c.

'La feste de S. Theodote est marquée le 18 de may dans les monumens des Grecs, des Egyptiens, ["des Moscovites,] & dans le martyrologe Romain, presque toujours avec les sept Vierges qu'il avoit enterrées. 'Les Grecs en font une solennité particuliere & bien plus grande le 7 de juin, auquel ils honorent la reception de ses reliques, [qu'on peut avoir apportées à Constantinople dans les siecles posterieurs. Si les sept Vierges sont mortes le 18 de may, il faut dire que le martyre de S. Theodote commença le 20, & fut consommé le 25.]

p.147 § 3. Note 3. p.148.b | Men. p.47 50.

S. MARCELIN, ET SAINT PIERRE, MARTYRS A ROME.

[SAINT Marcellin Prestre, & S. Pierre Exorciste, sont celebres entre les Martyrs de Rome.] 'Nous avons leurs actes, qui portent que l'executeur mesme qui leur trancha la teste, s'estant depuis converti, avoit raconté leur histoire à S.Damase qui n'estoit alors que Lecteur, & qui estant devenu Pape, mit sur le tombeau une epigramme qu'ils raportent,& où l'on trouve la mesme chose.[Je ne sçay si l'auteur pretend dire par là qu'il a appris de Damase ou de ses memoires ce qu'il raconte de ces Saints. Pour ces actes en eux mesmes, le style en est assez simple, comme il l'est ordinairement dans les actes des Martyrs de Rome: mais ce n'est guere qu'une suite de prodiges & de miracles.Damase auroit remarqué des choses plus importantes & plus utiles.] 'Baronius se contente de dire "qu'ils sont anciens. 'Nous avons la mesme histoire écrite en vers; & l'on croit que c'est par Eginhart qui vivoit au IX. siecle.

Sur.2.jun.p.28. §8.

antiquitùs scripta.

Bar.302.§105. 2.jun.a|Sur.p.36.

Note 1.

[Les vers & la prose contiennent 'les mesmes faits, meslez de circonstances assez difficiles à soûtenir. Ainsi tout ce que nous croyons en pouvoir dire ici, c'est que S. Pierre ayant esté mis en prison à Rome, il y convertit Arteme son geolier, avec Candide femme d'Arteme, sa fille Pauline, & tout le reste de sa famille, que S. Marcellin vint battizer. Le Vicaire Serene en ayant esté averti, les condanna tous à la mort.] 'Arteme fut tué d'un coup d'épée, Candide & Pauline accablée de pierres, Marcellin & Pierre decapitez au milieu d'un bois qu'on appelloit alors la Forest noire, & depuis à cause d'eux la Forest blanche. 'On y a mesme établi un siege episcopal, 'qui a depuis esté réuni à celui de Porto par Calliste II.

Sur.p.28.§7.

Bar.302 §109. 2.jun.a.

Sur. 2. jun p. 18. § 9. 'On ajoute que l'executeur nommé Dorothée se convertit, & fut battizé en sa vieillesse sous le Pape Jule. Il fit penitence publique, disent les actes, & publia devant tout le monde ce qu'il avoit vu de ces Saints.

§ 8. 'Damase dans l'epigramme qu'on en raporte, témoigne que cet executeur luy avoit appris dans sa jeunesse, que S. Marcellin & S. Pierre avoient esté decollez au milieu des ronces & des épines par un ordre exprés du juge, afin qu'on ne pust trouver leurs corps; & qu'ils avoient eux mesmes osté les épines du lieu où ils devoient [souffrir &]estre enterrez. Il ajoute que Lucille avoit esté avertie de transporter leurs corps de cet endroit au lieu où ils estoient de son temps. Les actes éclaircissent ceci, & disent que comme Lucille & Firmine parentes de "S. Tiburce illustre entre les Senateurs, & plus illustre entre les Martyrs, demeuroient à son tombeau, il leur apparut la nuit, & leur dit d'aller querir les corps de ces deux Martyrs pour les mettre auprés de luy dans une grote; ce qu'ils firent, aidées de deux Acolythes. 'Le lieu où leurs corps furent mis estoit à trois milles de Rome sur le chemin Lavican, 'au lieu appellé Entre les deux Lauriers. (V. Saint Sebastien § 8. — p. 19. § 6. — Front. cal. p. 90.)

[On fait la feste de ces Saints 'le 2 de juin, auquel elle est marquée dans les martyrologes de S Jerome, dans Bede, Usuard, & les autres posterieurs.] 'Elle est encore dans le Sacramentaire de S. Gregoire, où elle a une Preface, dans le calendrier du P. Fronto, & dans le Missel de Thomasius. [L'Eglise latine les invoque tous les jours dans le sacré Canon de la Messe. La feste de S. Arteme, de sa femme & de sa fille, est marquée le 6 de juin par Usuard, Adon, & quelques autres.] 'Le Pape Serge II. fit une translation de leur corps, & les mit dans l'eglise appellée le Titre d'Equice, 'ou S. Martin des monts; & on croit qu'ils y sont encore; ce qui n'empesche pas que ceux de Plaisance ne pretendent les avoir tous trois dans leur cathedrale. (Note 2. — p 89 | Sacr. p. 105 | Thom p. 152. — Bar. 6. jun. c. — Ferr. it. p. 346.)

[Les actes de tous ces Saints ne marquent pas sous quel Prince ils ont souffert. Neanmoins ce qu'ils disent de S. Tiburce & de Lucille, fait juger qu'on les a voulu mettre du temps de Diocletien. Car il n'y a point d'apparence que ce S. Tiburce soit autre que celui qu'on dit avoir esté converti par Saint Sebastien.] 'Cequ'on dit que leur executeur se convertit sous Jule, & raporta l'histoire au Pape Damase, qui n'est mort qu'en 384, en est encore une preuve. [Le martyrologe d'Adon met en effet ces Saints sous Dioclетien :] 'Et Baronius le suppose comme une chose constante. (Flor. p. 563. 570. — Bar. 302. § 104.)

Dans

'Dans le livre celebre De la magnificence de Constantin, inseré dans Anastase, 'il est dit que ce Prince fit bastir une eglise de S. Marcellin & de S. Pierre, à trois milles de Rome sur le chemin Lavican, au lieu appellé Entre les deux Lauriers. Anastase ajoute que S.te Helene y fut enterrée, & que Constantin y fit de grands presens, jusqu'à donner à cette eglise, si on le veut croire, l'isle de Sardaigne avec toutes les possessions qui en dependent. 'Baronius pretend que cette eglise de Saint Marcellin & de Saint Pierre, accompagnée d'un cimetiere de leur nom, subsistoit encore dans le IX. siecle, où on l'appelloit aussi l'eglise de S. Tiburce. L'on en voit encore quelques restes. 'Il y avoit un Titre de leur nom sous Saint Gregoire, & ce Pape prononça dans leur eglise sa 6.e homelie sur l'Evangile. 'Honorius renouvella quelque temps aprés leur cimetiere qui estoit sur le chemin Lavican, '& dont on voit encore aujourd'hui quelques monumens.

[314 § 55.] [Anast.c.34.p.17. b.] [Bar.826. § 20.] [2.jun.a; Greg. p.1360.] [Anast.c.71.p. 46.] [Bar.826.§ 20.]

'Les reliques de ces Saints furent transportées de Rome en 826, sous Louis le Debonnaire, à Michelstald, en Allemagne à six lieuës du Mein, entre ce fleuve & le Nekar, 'sur la riviere de Mublieng, prés de la ville d'Erpach dans le Palatinat du Rhein: 'Et de là elles furent portées à Mulhein ou Mulinhein, [a] qui n'estoit qu'à une journée ou deux de Michelstad; [b] & elles y furent receuës le 17 de janvier [827.] 'Elles y furent mises dans une abbaye que l'on appella depuis Selingstad. [c] Surius raporte une histoire tres particuliere de cette translation, écrite par Eginhart si celebre sous Charlemagne & Louis son successeur. 'Baronius dit que c'est un monument illustre de ce grand homme, dont l'autorité est tout à fait indubitable. C'est pourquoi il en insere une grande partie dans les années 826, 827, 828. Elle est divisée en quatre livres. Eginhart y raporte une grande quantité de miracles, d'une partie desquels il estoit témoin oculaire.

[Sur.2.jun.p.18. § 1-13.] [Sanson.] [Sur.p.22.§ 17.] [a § 26.] [b § 17.] [Ben.sec.4.p. 415.416.] [c Bar.826.§ 10.] [§ 12.]

'Il parle aussi de la fourberie d'un Prestre d'Hilduin, qui vola une partie des reliques de S. Marcellin, & les porta à S. Medard de Soissons. Mais Hilduin fut obligé de les rendre à Eginhart. 'Elles demeurerent quelque temps à Aix la Chapelle où estoit la Cour, & y firent de grands miracles. 'Elles furent depuis portées à Mulinhein, & rejointes au corps de Saint Marcellin par l'ordre de ce Saint mesme. 'Eginhart donna quelques reliques de S. Marcellin & de Saint Pierre à l'abbaye de S. Sauve prés de Valencienne, 'en la quatorzieme année de l'empire de Louis, [de J.C. 827,] au mois de juin; 'à Saint Bavon de Gand, où elles furent receuës le 3 de juillet en 828; '& à S. Servais de Mastrict,

[Sur.2.jun. p.22. § 2-5.] [§ 6.7.& alibi] [§ 8-10.] [§ 9.] [§ 10-12.] [§ 17.] [§ 20.]

où elles arriverent le 4 juin [de la mesme année, comme on le peut voir par les dimanches marquez. Elles firent partout des miracles, dont Eginhart raporte des memoires authentiques.]

Ben.sec.4.1.p. 416 § 7.

'Il en donna encore à Hetti Archevesque de Treves.

a Fer.it.p.336.

a On pretend cependant avoir encore à Rome les corps de ces Saints dans leur eglise. La ville de Cremone qui les honore comme ses patrons, pretend aussi la mesme chose. [Mais cela ne se doit apparemment entendre au plus que d'une partie de leurs reliques.] 'On en montre encore une chasse dans l'abbaye de Hasnon [au diocese d'Arras.]

Beu.ut sup.

Aring.l.2.c.22. p.266.§ 4.6| 229.

'On a trouvé à Rome d'anciennes images de ces deux Saints, dans les ruines du cimetiere de Pontien. S. Marcellin y est à la droite, mais beaucoup plus jeune que S.Pierre.

SAINT FELIX
DE THIBARE,
EVESQUE D'AFRIQUE, ET MARTYR.

Bar.302.§ 117. 123;24 oct.a.

Note 1.

[L'HISTOIRE "de S. Felix a paru si considerable & si authentique, qu'aprés que]Baronius l'a prise de Surius, pour l'inserer dans ses Annales, comme une piece legitime, presque toute tirée du greffe des magistrats, [diverses personnes habiles ont pris la peine de la revoir sur les manuscrits, & d'en faire jusqu'à quatre editions, pour nous la donner plus correcte & plus entiere. Nous nous servirons neanmoins principalement de l'edition de Baronius, comme de la plus authentique. Mais comme elle paroist un peu abregée, nous tirerons des autres ce qui peut servir à l'éclaircir.]

§ 123.

V. la note 1.

'Le Saint dont nous parlons avoit 56 ans lorsqu'il mourut "le 30 d'aoust [de l'an 303,] & il conserva son corps jusqu'à la mort dans "une entiere pureté. 'Il fut fait Evesque d'une ville de l'Afrique Proconsulaire, * nommée Thibare selon Baronius, [& Tubyze ou Tubzoque selon d'autres.] 'On marque qu'elle n'estoit qu'à "14 lieuës de Carthage. [Tout ce qu'on sçait qu'il fit jusqu'à la derniere année de sa vie,] 'c'est qu'il prescha la

§ 118.

virginitatem.

* Note 2.

Boll.mars, t.2. p 30.e.

35. milles.

Bar.302.§ 123.

1. foy & la verité, & qu'il [1] conserva l'Evangile.

'L'edit [du 24 fevrier 303,] par lequel Diocletien ordonnoit § 11. [d'abatre les eglises, &] de bruler les livres sacrez, ayant esté apporté en Afrique, fut affiché à Thibare le 5 de juin suivant. Comme les magistrats des villes estoient obligez de faire executer l'edit, Magnilien "premier magistrat ou Gouverneur de celle-ci, ordonna qu'on luy amenast "les Ecclesiastiques de la ville: '& on luy presenta * Janvier Prestre, avec Fortunace & Septimin Lecteurs. Pour S. Felix il estoit ce jour là à Carthage. Magnilien leur demanda s'ils avoient un Evesque; & ils répondirent qu'oui, mais qu'ils ne savoient pas où il estoit. 'Ils avouerent aussi qu'il y avoit dans la ville des livres "divins, comme Magnilien mesme les appelloit. Mais ce magistrat voulant qu'ils les livrassent pour les bruler, ils dirent que ces livres estoient chez l'Evesque: Surquoi Magnilien les fit retenir "prisonniers, pour rendre raison de tout au Proconsul Anulin, 'qui gouvernoit alors l'Afrique. [Nous ne savons ce qu'ils devinrent.] 'Bede, Usuard, [& Adon,] les font compagnons des voyages, & enfin du martyre de leur Evesque. ["Mais les actes de son martyre n'en disant rien, ce fait doit passer au moins pour incertain.]

Curator. — seniores plebis. — * Note 3. — Spic. t. 12 p. 634. — Bar. 302. § 11. — deificos. — sub officio. — Opt l. 3. p. 71. b. — Usu 24. oct | Bed. 30. aug. — Note 4.

2. 'Le lendemain [2] [6 de juin] S. Felix revint de Carthage; Magnilien l'ayant sceu, envoya des officiers pour le luy amener, & il vint sans differer. Il avoua avec la mesme facilité qu'il estoit Evesque du lieu. Mais quand on luy demanda les livres qu'il avoit, il répondit qu'il ne livroit point la loy du Dieu qu'il adoroit, "de ce Dieu grand & terrible qui a fait le ciel & la terre.
» 'Ce n'est pas de quoy il s'agit dit Magnilien: Il faut obeïr aux
» Empereurs, & bruler vos livres. Les bruler? répondit le Saint:
» J'aime mieux abandonner mon corps aux flammes, que les Ecri-
» tures du Seigneur. Vous avez beau faire, dit Magnilien; il faut
» commencer par obeïr aux Empereurs. Non, dit le Saint; il faut
» commencer par obeïr à Dieu, & preferer ses loix à celles des
» hommes. Magnilien conclut en disant que si dans trois jours il n'obeïssoit, il l'envoyeroit dire ses belles raisons au Proconsul.

Spic. t. 12 p. 634. — &c. — p. 635.

'Au bout de ces trois jours, durant lesquels le Saint fut sans doute retenu prisonnier, Magnilien luy demanda s'il avoit bien
» pensé à ce qu'il avoit à faire: & il répondit: Je n'ay qu'une parole:
» Ce que j'ay dit, je le dis encore; je suis prest de le dire de mesme

Ib | Baluz. t. 2. p. 470.

1. Cela paroist avoir particulierement raport aux livres de l'Ecriture, que les payens cherchoient alors pour les bruler.

2. Un martyrologe dit que le Saint & ses Ecclesiastiques furent arrestez le 14 de juin. Holst. mars. p. 319.

au Proconsul;&"s'il plaist à Dieu de m'assister, je ne dirai jamais « *Deo praesule.* autre chose. 'Sur cela Magnilien ordonna qu'il seroit conduit à « Carthage au Proconsul par Vincentius Celsinus Decurion [ou Conseiller] de la ville. Il partit le 24 de juin chargé de chaines.

Bar.302 § 120.

'Estant arrivé à Carthage il fut presenté "au Lieutenant du *Legato.* Proconsul,qui luy ayant demandé pourquoi il ne donnoit pas ces livres inutiles ; il luy répondit : J'ay les livres dont vous parlez, « qui ne sont nullement inutiles ; & il ne nous est point permis de « vous les livrer. Sur cela le Lieutenant le fit mettre dans le ca- « chot, où en entrant il conjura J.C. pour qui il souffroit, "de ne le *&c.* point abandonner : Car l'ennemi, dit-il, n'aura aucun pouvoir « sur moy tant que je vivrai en vous. «

Spic.p.636.

'Seize jours aprés on le tira de là pour l'amener tout enchainé au Proconsul Anulin sur les dix heures du soir. Il luy demanda son nom ; & le Saint ne luy voulut dire autre chose, sinon qu'il estoit Chrétien & Evesque. Anulin tout en colere, luy demanda s'il avoit ces Ecritures inutiles ; & il luy répondit comme il avoit fait à son Lieutenant. 'Anulin [n'en pouvant rien tirer davantage,] ordonna le 15 de juillet qu'il seroit mené à Rome au Prefet du Pretoire ; [de quoy les actes qui ne marquent que les faits,ne disent point la raison.] Quand il fut arrivé à Rome,il fut presenté au Prefet,qui le fit mettre en sa prison,lié avec des chaines plus grosses que les premieres: Et au bout de neuf jours ou un peu plus, il donna ordre qu'on le menast à l'Empereur [Maximien Hercule,qui apparemment estoit alors en Sicile.]

p.636.

Ib|Bar.302.§ 121.

'On le mit donc sur un vaisseau,où on le plaça avec ses grosses chaines "dans le fond de calle sous les piez des chevaux ; & là on *in subsannio* le laissa quatre jours sans qu'il mangeast un morceau de pain, ni bust un verre d'eau. [Il ne se peut rien de plus humiliant & de plus triste selon les hommes : mais c'estoient des semences d'une gloire & d'un bonheur infini. Et Dieu le soûtenoit au milieu de ses souffrances par les consolations interieures & par le courage qu'il luy inspiroit.] Car quelques uns disent qu'estant abordé à Nole,& "le juge du lieu luy disant[ou par compassion ou par in- *Cognitor.* sulte.] En quel état estes vous] Que ne donniez vous vos Ecritu- « res? Vous allez vous faire couper la teste ; le Saint luy répondit : « Je suis en l'état qu'il plaist à Dieu : Mais j'aime encore mieux « perdre la teste,que livrer les Ecritures du Seigneur, & commet- « tre un sacrilege. «

Spic.p.636.

[S'estant rembarqué,] 'il aborda à "Gergenti[en Sicile,] où il *Agrigentum.* fut receu avec toute sorte d'honneur par les Chrétiens, & de

Bar.302. § 122.

mesme à Catane, & à Tadormine. Bede & d'autres martyrologes marquent aussi que le Saint avoit esté conduit en Sicile. [Hercule estoit apparemment retourné en Italie:] & le Saint y revint aussi en passant le détroit de Messine. On le conduisit jusqu'à Venouse dans la Pouille[ou la Basilicate,comme on l'appelle aujourd'hui. On ne dit point si l'Empereur y estoit;]mais seulement que"le Prefet y ayant fait oster les chaines au Saint, luy demanda pourquoi il n'avoit pas donné les Ecritures, & si » c'estoit qu'il n'en eust point: Surquoi le Saint répondit: J'en ay, » mais je ne les donne point.

NOTE 5.

'Le Prefet ordonna ensuite qu'on coupast la teste au Saint. Et » alors il répondit tout haut: Je vous loüe & vous remercie, Sei» gneur, de ce que vous me faites la grace de me delivrer. 'Il fut conduit au lieu de l'execution, où levant les yeux au ciel,il remercia encore Dieu tout haut"de luy avoir conservé la pureté » de son corps:puis s'adressant à J.C: C'est pour vous,Dieu du ciel » & de la terre, & pour estre vostre victime,que je baisse la teste » prest à recevoir le coup de la mort. Il consomma ainsi son martyre le 30.ᵉ jour d'aoust,auquel sa feste est marquée par Bede,'& par un autre martyrologe: & l'Eglise d'Afrique honoroit ce jour là un Martyr de mesme nom. 'Usuard,Adon, & d'autres posterieurs le mettent le 24 d'octobre; Florus[1] & Notker le 23; [de quoy on ne rend point de raison.] 'Les Grecs l'honorent le 16 d'avril; & raportent assez au long son histoire,[avec assez peu d'alteration pour eux.]

§ 112. § 113|Spic.p. 647. &c. Flor.p.795. Anal.t.3.p.309. Act.M.p.375. § 4. Men.p.223. 224.

'On assure que son corps fut enterré d'abord au lieu où il avoit souffert; & que depuis ses reliques furent transportées à Carthage"où elles faisoient beaucoup de miracles. Elles furent mises sur le chemin appellé des Scillitains, [peut-estre parcequ'il conduisoit à l'Eglise"des saints Martyrs de ce nom.] 'Adon dit qu'elles estoient fort honorées entre Carthage & Utique. 'S. Aldelme Evesque d'Angleterre, qui est mort en l'an 709, [a]parle de ce Saint.

Spic.p.637. &c. V.S.Sperat. Ado,24.oct. Boll.5.feb.p. 596.c. a Ald.c.14.p. 292.c.d.

1. Je ne le trouve point dans le Florus de Bollandus, *mars t. 2. p. 35. f.* où cela est attribué à d'autres additions de Bede.

SAINT ROMAIN,

DIACRE ET MARTYR.

Euf.de Pal.c. 2.p.320.a.

'L'UN des premiers Martyrs de la persecution de Diocletien, soit pour le temps, [soit pour la qualité & la celebrité de son martyre,] est Saint Romain, qui faisoit la fonction de Diacre & d'Exorciste dans l'Eglise de Cesarée en Palestine. 'Il souffrit dans la premiere année de la persecution, [c'est à dire en 303.] 'Il eut pour témoins de son martyre toute la ville d'Antioche, & un Empereur qui estoit alors en cette ville: [& pour exprimer en un mot quelles furent les merveilles que Dieu fit paroistre en sa personne,] 'il suffit de dire qu'Eusebe le propose comme un exemple où Dieu a ramassé les plus grands miracles qu'il ait faits dans l'ancienne loy pour la glorification de son nom, & la delivrance de ses serviteurs.

d.
op.4.p 94.
p 95.

'Son histoire est raportée par Eusebe dans son livre des Martyrs de la Palestine, '& encore plus amplement dans son second livre De la resurrection, donné au public par le P. Sirmond "avec quelques autres opuscules du mesme auteur. 'Nous en avons une oraison dans S Chrysostome prononcée le jour de sa feste "devant une assemblée fort nombreuse, ecoutée avec beaucoup de satisfaction & de grands applaudissemens. 'Le P. Fronton du Duc "y en a ajouté une autre, qui paroist aussi prononcée le mesme jour par un Prestre d'Antioche [sur la fin du IV siecle,] 'vu la maniere dont il est parlé de l'heretique Macedone. [Des personnes habiles la citent sous le nom de S. Chrysostome: Mais le style de cette piece, quoiqu'elegant & plein d'esprit, paroist neanmoins bien different de celui de ce saint docteur.

de P.c.2.p.320.
op.4.p 92.97.
en 1643.
Chry.t.1.or. 43 p.508-516.
a t 3.p.790.b. c.d.
t.1.or.48.p. 546.551.
p 548.c.

La gloire "de S. Romain a trouvé des admirateurs jusque dans les extremitez de l'Occident. Elle a eu pour panegyristes des poëtes sacrez, aussi bien que des historiens & des orateurs. Et Prudence a chanté dans l'Espagne ce que le plus eloquent homme de l'Orient publioit dans la Syrie.' Il y a aussi un discours sur ce Saint parmi ceux qui sont imprimez sous le nom d'Eusebe d'Emese, lequel Baronius & d'autres attribuent à S. Eucher de

Note 1.
Emis.h.51.p. 131.133
Bar.18.nov.b.

Lion. 'Mr Valois cite encore ses actes,qui sont dans Mombritius, [comme une piece originale: "ce qui paroist neanmoins difficile à croire.

Euf.n. p.111.2.

NOTE 2.

'Ce Saint estoit d'une race noble & ancienne:[mais il n'estoit pas] d'Antioche, comme Prudence le semble dire. [a]Car Eusebe assure qu'il estoit étranger à Antioche, [b]& originaire de Palestine: & c'est pour cela qu'il en parle dans son livre des Martyrs de cette province. Il avoit la qualité de Diacre & d'Exorciste dans l'Eglise de Cesarée, metropole de la Palestine. [Et il se trouve encore d'autres Saints dans le mesme pays, qui ont exercé divers ministeres ecclesiastiques en mesme temps,] 'comme S. Procope, qui estoit Lecteur, Interprete, & Exorciste à Scythople. 'S. Romain estoit encore jeune quand il souffrit: 'mais il ne laissoit pas d'avoir déja merité la grace du martyre par la sainteté de la vie qu'il avoit menée jusques alors. [C'est peut-estre pour cela que ses actes,] '& de fort anciens martyrologes, luy donnent le titre de moine, [dont on ne se servoit pas neanmoins encore en ce temps là.

Prud.de M.10. p.116.117. [a] Euf.op 4. l 2. p.92. [b] de Pal.c.2.p. 320.a.d. n.p.172 1.b. op 4.p.93. Emi.Ch.51.p. 131.2. Flor.p.974. 975.

'Il se trouva à Antioche lorsqu'on y abatoit les eglises par ordre de Diocletien[au mois de mars ou d'avril de l'an 303,] & il y vit les hommes,les femmes,& les enfans,aller en foule sacrifier aux idoles. 'Il eut mesme la douleur de voir plusieurs ministres de l'Eglise qui estoient tombez & vaincus. 'Le zele de sa pieté s'alluma à la vuë d'un si funeste malheur. Il reprit hardiment & hautement ceux qui sacrifioient, '& sans considerer à quel danger il s'exposoit,il rassembla tous les Chrétiens qui estoient peris par ce naufrage,il releva leur courage, il les ranima;& fit si bien par ses exhortations, que non seulement il affermit ceux qui n'estoient pas encore tombez, mais qu'il mit encore les autres en état de retourner au combat, & de vaincre ceux qui les avoient vaincus.

Euf.de Pal.c.2. p 320.a. op 4.l.2.p.92. de P.p.320.a. Chry.t.1.or.43. p.511.c.e.

NOTE 3.

'Le demon "irrité de leur changement, tourna sa rage contre celui qui en estoit l'auteur. 'Et Eusebe sans s'expliquer davantage, dit que le Saint avoit attaqué le juge, lorsqu'il triomphoit déja de tant de personnes qu'il avoit vaincuës, pour luy faire voir que J. C. avoit des soldats invincibles à tous ses efforts. 'S. Romain fut donc pris par ordre d'Asclepiade Prefet [du Pretoire sous Galere qui estoit alors à Antioche.] 'Il suivit avec joie,ou plutost il prevint mesme les soldats qui le menoient.

P.512.a. Euf.op.4. p.93. Prud,p.114.115. p.115.

'Le juge s'imaginant qu'il l'abatroit avec aussi peu de resistance que tant d'autres, le fit amener devant luy, '& luy reprocha

Euf.op.4.p.93. Prud.p.115.

d'estre cause de ce que les autres Chrétiens n'obeïssoient pas à l'Empereur. 'Le Saint ne desavoua point un crime qui luy estoit si glorieux, & consentit à souffrir à cause de cela tout ce que sa cruauté pourroit ordonner. 'Asclepiade commanda donc qu'on l'étendist sur le chevalet, pour luy dechirer les entrailles. Mais on l'avertit qu'il estoit d'une naissance illustre & considerable. Le juge changea sur cela son ordonnance, [mais pour la rendre plus cruelle;] voulant, disoit-il, le faire punir en homme de qualité. Il 'le fit meurtrir d'abord par tout le corps avec des fouets armez de plomb; 'la liberté avec laquelle le Saint luy parla, l'ayant irrité, & luy ayant fait negliger la consideration de sa naissance. 'Il employa sur luy, dit Eusebe, tous les tourmens que sa rage put inventer: & ne se contentant pas de le faire par les mains de ses boureaux, il taschoit de l'epouventer par ses regards furieux, & par ses grincemens de dents. Il étendoit les mains vers les boureaux [comme pour les animer;] & la colere le transportoit tellement, qu'elle le faisoit mesme quelquefois lever de son siege.

p. 116. Ibid. Note 4. Mombr. Eus. op. 4. p. 93.

'Prudence en qualité de poëte fait faire au Saint une fort longue harangue durant qu'on le battoit avec des fouets armez de plomb. 'Asclepiade y ayant répondu quelque chose, 'le Saint dans sa replique declara hautement que si l'Empereur combatoit la religion Chrétienne, il ne le reconnoissoit point pour son Empereur, & qu'il n'obeïssoit jamais à un Prince quand il luy commandoit un crime. [ce qui a quelque raport] 'à ce qu'Eusebe luy fait dire, Que J.C. estoit le vray Roy.

Prud. p. 116-122. p. 122. 123. p. 123. Eus. op. 4. p. 93.

'Asclepiade prenant ces paroles pour une rebellion, commanda qu'il fust suspendu sur le chevalet, & qu'on le dechirast jusqu'à ce que les os fussent decouverts. 'Cet ordre fut executé; & les boureaux tourmenterent le Saint jusqu'à se mettre hors d'haleine, & emousser [contre ses os] le tranchant de leurs fers, 'sans pouvoir ebranler la tranquillité de son ame, 'sans l'empescher de deplorer le malheur de ses ennemis, & de publier le bonheur qu'il trouvoit dans ses souffrances. 'Le juge irrité commanda qu'on luy dechirast non plus les costes, mais les joues & le visage; de quoy le Saint le remercia, disant que sa cruauté luy ouvroit plusieurs bouches au lieu d'une, pour publier la gloire de J.C.

Prud. p. 123| Chry. t. 1. or. 48. p. 547. b. Prud. p. 123| Eus. op. 4. p. 93. Prud. p. 123. p. 124. 125. p. 125. 126| Chry. or. 48. p. 547. b. c.

'Asclepiade ayant fait cesser les boureaux, il menaça le Saint de le faire bruler tout vif. Mais luy au lieu de s'epouventer, continua à luy prescher la grandeur de la religion Chrétienne; '& pour conclusion il luy dit qu'il s'en raporteroit s'il vouloit au jugement

Prud. p. 126-128. p. 128| Chry. or. 48. p. 547. c| Emis. h. 51. p. 131. 1.

jugement d'un enfant. 'Il exposoit au supplice [& au martyre, ou à l'apostasie,] celui qu'il demandoit pour juge: mais Dieu qu'il avoit invoqué avant que de faire cette proposition, pouvoit choisir ce moyen pour elever un enfant à la gloire & à la felicité du ciel. [C'est ce qui arriva en effet.] 'Car Asclepiade prenant le parti que Romain avoit proposé, fit aussitost amener "un enfant qui se trouva là, & qui n'estoit sevré que depuis peu. [Les anciens qui en parlent, & les Grecs qui l'honorent avec Saint Romain, ne luy donnent aucun nom:] 'Les martyrologes de Saint Jerome, Florus, & les autres Latins posterieurs, l'appellent Barale ou Barulas. 'Romain l'interrogea, & luy demanda s'il falloit adorer un seul Dieu ou plusieurs. [a] L'enfant qui avoit sucé avec le lait la religion Chrétienne dont sa mere faisoit profession, declara qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu, '& que ce Dieu estoit J.C.

[b] Le juge fut fort surpris de la réponse de cet enfant, & flotant entre la confusion & la colere, il luy demanda qui luy avoit appris ce qu'il disoit; & sur ce qu'il répondit que c'estoit sa mere, il commanda qu'on la fist venir pour estre presente au supplice de son fils. 'Il fit ensuite mettre l'enfant sur le chevalet, [c] & ordonna qu'on le fouettast jusqu'au sang; [d] ce qui tira des larmes non seulement des spectateurs, mais aussi des officiers & des boureaux mesmes. [e] Sa mere seule voyoit ce spectacle avec un visage serein; & l'enfant dans la douleur de ce supplice ayant demandé à boire; elle le regarda d'un œil severe, luy dit qu'il ne devoit plus souhaiter que l'eau vivante de la vie eternelle, 'l'exhorta à ne songer qu'à la couronne que J.C. promet aux Martyrs, & qu'il avoit donnée aux enfans de Bethléem. 'Cette exhortation l'anima tellement, qu'il souffrit ensuite avec encore plus de gayeté & de force qu'auparavant.

'S. Romain fut aussi appliqué de nouveau à la question, & tourmenté avec une cruauté tout à fait extraordinaire. Mais au lieu de se plaindre, il insultoit encore à la lascheté & à la foiblesse des boureaux. 'Il fut ensuite renfermé dans une prison avec l'enfant, [f] jusqu'à ce que le juge lassé par sa patience [g] le condanna à estre brulé vif, * & l'enfant à avoir la teste tranchée. [h] Romain entendit cette sentence avec beaucoup de joie: [i] & neanmoins lorsqu'on le transportoit au lieu de l'execution, se retournant vers le juge, il luy dit qu'il en appelloit à J.C; non qu'il craignist la mort, mais pour faire voir combien toute la puissance des hommes estoit petite.[k] Et de plus comme il avoit paru beaucoup

Note 5.

Emis.p.133.1. — Prud p.128. — Flor.p 974. 976. — Prud.p.128| Chry.or.48.p. 547.c. — a Prud.p.128. — p.128|Chry.p. 547.d|Emis.p. 133.2. — b Prud.p.128. — Chry p.547.d. — c Prud p.129| Emis.p.133.b. — d Prud.p.129. — e p.129. — p.129-131. — p.131. — p.131|Chry.or. 48.p.547.d. — Chry.p.547.d. — f d|Prud.p.132. — g Prud.p.131| Eus.de Pal.c.2. p.320.d|op.4 p. 93. — h Eus.de P.c 2. p.320.b|op.4.p. 93. — i Prud.p.131. — k Eus.op.4.p. 92.

* Prud. de M. 10. p. 131| Chry. t. 1. or. 48. p. 547. d| Emis. h. 51. p. 133. 2.

de foiblesse dans les Chrétiens d'Antioche, il estoit de la misericorde de Dieu de soûtenir leur infirmité par quelque prodige extraordinaire.

p.94. | Prud.p.131. | p.132. | Ibid.

'Le lieu de l'execution estoit assez prés de la ville, afin que tout le monde pustе stre témoin de ce qui s'y passeroit.'L'enfant y fut porté par sa propre mere.'& quand l'executeur le luy demanda, elle le livra sans pleurer, & en luy donnant seulement un dernier baiser, elle le pria de se souvenir d'elle, & d'estre desormais son patron au lieu de son fils. 'Elle chanta quelques versets des pseaumes, & étendant ses mains & son tablier, elle receut son sang & sa teste, qu'elle serra aussitost entre ses bras. L'Eglise greque & latine honore cet enfant entre les Martyrs, non le jour de sa mort, qui arriva apparemment au mois d'avril, mais au mois de novembre avec S. Romain.]

Ib|Eus.op.4.p.94. | a Eus.de P.c.2.p.320.b. | b Prud p.132. | c p.132|Eus.p.94. | Eus.op.4.p.94. | de Pal c.3.p.320.b|n.p.174.2.c|Prud.p.114. | d Eus.op.4.p.94. | e de Pal. c.2.p.320.b. | f op.4.p.94. | de Pal.c.2.p.320.b.

'Dans un autre endroit de la mesme place on preparoit un grand bucher, & on y avoit déja mis Romain, [a] attaché à un poteau, [b] les mains liées derriere le dos, & qui neanmoins assuroit encore qu'il ne mourroit point de ce supplice; [c] lorsque tout d'un coup le ciel s'estant couvert de nuages, on vit tomber une grosse pluie, qui ne permit jamais que l'on pust mettre le feu au bucher, quelque effort qu'on fist. 'Cela causa un fort grand bruit parmi le peuple: 'Comme l'Empereur Maximien Galere estoit alors dans la ville, [d] on luy raporta ce qui venoit d'arriver: [e] & durant qu'on attendoit sa réponse, le Saint [se raillant agreablement des persecuteurs,] leur demandoit, *Où est donc ce feu?* [f] L'Empereur dit au juge qu'il ne vouloit pas se roidir contre la volonté de Dieu, & qu'il falloit donner la liberté à celui que Dieu avoit delivré si visiblement. En effet le Saint fut aussitost delivré du bucher, '& appellé pour venir trouver l'Empereur.

b. | Prud.p.132. | Eus.op.4.p.94.95. | g p.95|Prud.p.133|Emis.p.132.2. | h Eus.de Pal.c.2.p.320.c.

[Ce ne fut pas neanmoins pour y recevoir une pleine liberté, comme il y avoit apparence,]'mais pour y eprouver un nouveau supplice. 'Car Asclepiade qui attribuoit à la magie le miracle que Dieu venoit de faire, [fit sans doute entrer Galere dans le mesme sentiment:] '& comme il s'imaginoit que ses cruautez luy gagneroient l'affection du tyran, [g] il ordonna que l'on coupast cette langue qui avoit esté injurieuse à un homme, parcequ'elle n'avoit pas voulu renoncer à Dieu. [h] Le Saint apprit cette ordonnance sans s'effrayer, montrant par ses actions que c'est la puissance de Dieu qui soûtient le courage de ses serviteurs, & qui leur rend legers les tourmens les plus insupportables qu'ils souffrent pour la pieté.

'Il y avoit là un Chrétien qui estoit tombé plutost par l'infirmité de sa chair, que par le dereglement de sa volonté. Il assistoit au combat de S.Romain pour se consoler dans son malheur, & avoir au moins la joie de voir la victoire d'un autre. 'Prudence le nomme Ariston. Il exerçoit la chirurgie; '& il se trouva alors chargé des instrumens de son art, ce qui le fit tomber dans une nouvelle tentation, [qu'il eust evitée, s'il se fust retiré dans le secret hors de la compagnie des méchans, comme S.Pierre, pour pleurer sa premiere chute.] Car le juge ayant sçeu que c'estoit un chirurgien, l'obligea, quelque regret qu'il en eust, de couper luy mesme la langue du saint Martyr, '& jusque dans la racine. [a]Le Saint tira sa langue avec joie; [b]& durant l'execution il ne s'efforça jamais de fermer la bouche. [c]Le chirurgien ne jetta pas cette langue, mais la garda chez luy comme un remede propre à guerir la [double] plaie qu'il s'estoit faite à luy mesme, [& à luy obtenir de Dieu la grace d'une parfaite penitence:] Et c'est ainsi, dit Eusebe, que ceux qui sont foibles, & neanmoins fideles, ont accoutumé de conserver ce qu'ils peuvent avoir des reliques des Martyrs. [Nous en voyons un exemple dans S.Ponce, lorsqu'il raporte le martyre de S.Cyprien.]

op.4.p.95. — Prud p.133. — Euf.op.4. p.95. — p.96|Prud.p. 133. — a Euf de Pal. c.2.p.320.c. — b Prud.p.133. — c Euf op 4.p. 95.

'Ce ne fut pas un petit miracle de ce que contre les maximes de la medecine, S.Romain ne mourut pas aussitost aprés cette execution. 'Mais il faut encore voir un autre prodige [attesté par tous ceux qui ont écrit de ce Saint,]& Eusebe assure qu'il y avoit encore de son temps plusieurs personnes qui en estoient temoins oculaires. 'Car le juge qui s'imaginoit avoir vaincu Romain parcequ'il luy avoit osté la langue, l'ayant renvoyé en prison, 'se trouva étrangement surpris lorsqu'on luy vint raporter "que le geolier [qui ne savoit pas ce qui s'estoit passé,] luy demandant son nom, il avoit répondu fort clairement & fort distinctement, *Je m'appelle Romain*. Le bruit de ce nouveau prodige fut porté jusqu'à l'Empereur [Galere.] 'On soupçonna le chirurgien d'avoir mal executé son ordre, [d]soit parcequ'il estoit Chrétien, [e]soit qu'il eust receu de l'argent. [f]Il fut mesme arresté prisonnier, & amené devant le juge, [g]qui le vouloit déja faire mourir. [h]Mais il luy fut aisé de se justifier tant en demandant que l'on visitast la bouche de Romain pour voir si sa langue y estoit encore, [i]qu'en representant la langue mesme qu'il avoit coupée: & il assura de plus que le Saint ne pouvoit pas vivre aprés cela, sans une assistance miraculeuse du ciel. On en fit aussi-tost l'epreuve. Car on amena un criminel déja condanné; & il semble mesme qu'il

p.95. — p.96. — Prud.p 133. — Euf.op.4. p.96. — Note 6. — p.96|Prud.p. 135. — d Euf.op.4.p. 96. — e Prud.p.135. — f p 135|Euf.p. 96. — g Euf.p.97. — h Prud. p.135. — i Euf.p.97.

fust condanné à avoir la langue coupée. On prit la mesure de la langue du Saint: on la coupa de la mesme maniere à ce criminel; & il expira aussitost.

p.97|de Pal c. 2 p 3 o.c. a de Pal. c.2.p. 320.b.

'Saint Romain fut gardé ensuite de cela plusieurs mois dans la prison, [a] ayant les deux piez étendus dans les ceps de bois jusques au cinquieme trou. [On voit par les actes des Martyrs que c'estoit un supplice ordinaire parmi les Romains: Et ce cinquieme trou estoit la plus grande mesure: Car Origene & quelques autres ne furent étendus que jusques au quatrieme.]'S.Romain parla souvent dans cette prison, s'y entretenant de la Croix & de la victoire de J.C. [Ainsi ses disciples au lieu d'estre privez de son entretien, en jouissoient d'une maniere bien plus relevée & plus agreable,]'entendant sortir de sa bouche non un son humain & ordinaire,mais une voix toute surnaturelle, toute spirituelle, & toute divine, '& comme dit S.Eucher, il confessoit J.C. sur la terre avec la mesme voix que les Anges le loüent dans le ciel.

op.4.p.96. Chry.t.1.or. 43.p.513 c. Emis.h.51.p. 133.a.

[Mais il faut encore admirer un nouveau miracle dans ce grand miracle mesme.]'C'est qu'au lieu que le Saint begayoit naturellement, & avoit peine à parler lorsqu'il avoit encore sa langue; depuis qu'on la luy eut coupée, il parloit tres facilement & tres nettement, 'comme si on luy eust osté un empeschement, & non l'organe de la parole.

Eus.op.4. p.96. Chry.t.1.or. 48 p 548.a.

'Durant qu'il estoit encore dans la prison, la solennité de la vintieme année de l'Empereur [Diocletien] arriva. On delivra partout les prisonniers selon la coutume. Mais S. Romain fut excepté seul de cette grace, & au lieu d'estre delivré, 'il fut étranglé,'tout étendu comme il estoit dans les ceps, & arriva ainsi à la fin de son martyre qu'il souhaitoit depuis si long-temps. 'Il mourut le 17 novembre de la premiere année de la persecution, [c'est à dire de l'an 303.]'On dit que le juge fit raport à [l'Empereur Galere] de tout ce qui s'estoit passé sur le sujet du saint Martyr, & que ce Prince en fit inserer les actes dans ses registres.

Eus.de Pal.c. 2.p.320.d. d|Prud.p.138. Eus.p.320 d. d|c.1.p.319.d. Prud.p.138.

'La feste de ce Saint estoit celebre à Antioche du temps de S. Chrysostome. [b]Les Grecs en font encore aujourd'hui leur grand office en le joignant avec S.Platon: mais ils en font le 18 de novembre: 'ce qu'on trouve aussi dans le breviaire Mozarabe d'Espagne, [c] dans les martyrologes de S.Jerome, [dans [1] ceux du IX.siecle, & dans tous les autres posterieurs.] [d] Ceux de Saint Jerome marquent le 17 un S. Romain à Cesarée [de Palestine dont nostre Saint estoit Diacre.] 'Ils mettent encore le 15 de

Chry.t.1.or. 43 p.508.c. b Men.nov.p. 281. Act.M. p.379. §2. c Flor.p.974. 975. d P.972. p.321.

1. Florus, Usuard, Adon, Vandelbert.

fevrier à Antioche S. Romain & S. Barale, [sans doute à cause de quelque translation.]

V. S. Irenée note 3.

'On parle d'une "ancienne eglise de S. Romain à Vienne en Daufiné, où l'on fait aussi l'office de ce Saint le 18 de novembre; [& c'est, comme je croy, jusqu'à present le seul diocese de l'Occident où l'on honore en cette maniere un Saint, qui meriteroit peut-estre d'estre encore aussi celebre partout, que les deux illustres Diacres S. Laurent & S. Vincent, comme on voit qu'il l'estoit dans le IV. & le V. siecle.] L'eglise de son nom qu'on pretend avoir esté à Vienne dés le temps de l'Evesque Pascase, [c'est à dire vers 420, & où S. Eucher peut avoir fait le discours que nous avons cité ; cette eglise, dis-je, peut donner lieu de croire qu'on y avoit apporté d'Antioche quelques reliques du Saint.]

Vien. brev. 19. nov.

S. ADAUCTE,

ET

UNE VILLE ENTIERE DE MARTYRS.

[ENTRE les illustres evenemens de la persecution de Diocletien, il y en a peu de plus honteux aux persecuteurs, & de plus glorieux à l'Eglise, que le martyre d'un peuple entier de la Phrygie.] 'Car au lieu que les Platoniciens soûtenus par tout l'eclat de l'esprit & de l'eloquence, & fortifiez par la faveur & l'autorité des Empereurs, n'avoient jamais pu faire recevoir leurs loix & leur police dans quelque ville que ce fust; [la religion de J. C. qui n'estoit preschée que par les plus vils de tous les hommes, & qui avoit à combatre les edits des Princes, & la haine de tous les peuples, n'avoit pas laissé de soûmettre tellement toute une ville à ses loix, que le feu mesme ne fut pas capable de la faire abandonner de personne.]

Bar. 264. § 12.

'Lactance, qui enseignoit alors la rhetorique à Nicomedie, ᵃparle de ces saints Martyrs, lorsque marquant la differente conduite que les Gouverneurs des provinces tenoient envers les Chrétiens, il dit qu'il y en avoit eu "de si brutaux dans leur cruau-

309. § 21 | Boll. 7. feb. p. 14. c. ᵃ Lact. inst. l. 5. c. 11. p. 490 | non.

ad occidendum praecipites.

té, que l'un d'eux avoit consumé tout ensemble par les flammes dans la Phrygie & l'eglise & tout un peuple de Chrétiens; en quoy neanmoins sa cruauté leur avoit esté plus favorable que celle des autres, qui ne cherchoient pas tant à tuer les corps, qu'à perdre les ames par de longs supplices.

Eus.l.8 c.10. 11.p.304.

'Eusebe raporte un peu plus amplement cette histoire. Il n'est point necessaire, dit-il, d'employer de longs discours pour décrire les divers combats que les Martyrs soûtinrent l'un aprés l'autre dans toute l'étenduë de la terre, puisqu'ils furent mesme attaquez à main armée comme des ennemis declarez. "Une ville de Phrygie fut assiegée par les troupes:& les soldats y ayant mis le feu, y reduisirent en cendres les hommes, les femmes,& les plus petits enfans, parceque tous les habitans generalement, "les magistrats,& les personnes de qualité aussi-bien que tout le reste du peuple, y faisoient profession de la religion Chrétienne, & protestoient qu'ils ne pouvoient obeïr à ceux qui vouloient leur faire adorer les idoles. [Aussi ils ne se défendirent qu'en] invoquant J.C. le Dieu & le maistre de toutes choses.'Rufin ajoute qu'on avoit permis de se retirer de la ville à ceux qui le voudroient[en renonçant J. C;] mais qu'il n'y en eut pas un seul qui voulut accepter cette offre. 'Les Grecs font la memoire de ces Saints le 7 de fevrier, 'en quoy quelques nouveaux Latins les suivent.

Note 1. — V.la note 1. — Ruf.p.140 2. — Men.p.87. — Boll.7.feb.p. 14.§ 7.8.

Ruf.l 8.c 11. p.140.2.

'Le chef de cette illustre troupe, dit Rufin, & celui qui les anima à défendre leur foy jusqu'à la mort, fut S.Adaucte qui avoit une charge tres considerable, & qui demeuroit alors en cette ville 'Les Latins d'aujourd'hui suivent Rufin en cela: [Car pour Eusebe, quoiqu'il parle tres honorablement de S. Adaucte, & immediatement aprés les Martyrs de cette ville sainte, il ne témoigne pas neanmoins expressément qu'il ait souffert avec eux.¹Voicy ce qu'il dit de luy.] 'Adaucte Italien de nation, illustre par l'eclat de sa naissance & par celui de sa dignité avoit passé par toutes les charges de la Cour, jusqu'à estre elevé à celle "d'Intendant des finances & du domaine imperial, qu'il exerçoit encore avec la reputation d'une integrité toute entiere, lorsque sa foy fut eprouvée par la tentation. On vit alors qu'il excelloit encore plus en pieté qu'en tout le reste. Il confessa plusieurs fois avec gloire le nom de J. C, & remporta enfin la couronne du martyre.

Boll 7.feb p.5. § 7-9. — Eus.l.8.c.11.p. 305.306. — 1. — Note 2.

Boll.7.feb.p. 15.§ 7 8.

'Les Latins font de ce Saint le 7 de fevrier, conjointement

1. Il va mesme plutost à le nier, καί τις ἕτερος.

avec ceux qu'ils luy donnent pour compagnons. Bollandus ne témoigne pas que les Grecs en fassent memoire, ni avec eux, ni en particulier.'Ils honorent le 3 d'octobre un S. Adaucte dont ils ne disent autre chose si non qu'il a eu la teste tranchée. 'Ils parlent encore d'un S. Adaucte martyr enterré sur une montagne auprés d'Ephese avec Callisthene sa fille.

Men.p.32. 8.may,p.70.

Note 3. ['Il est difficile de dire en quelle année il faut mettre le martyre des Saints dont nous venons de parler. Neanmoins puisqu'ils furent brulez avec leur eglise, il y a assez d'apparence que ce fut au commencement de la persecution, & le 7 fevrier 304 pour le plustard.]

SAINT VINCENT, DIACRE ET MARTYR.

ARTICLE PREMIER

Celebrité du nom de Saint Vincent : Il est fait Diacre de Saragoce & presche.

'SAINT Paulin parle de S. Vincent comme de la gloire & de l'ornement de l'Espagne[Et en effet ce pays n'a point donné à l'Eglise de Martyr plus celebre ni plus universellement reveré.] 'Son nom a passé jusqu'en Orient, où les Grecs en font une memoire solennelle. [Pour l'Occident, on en peut juger par S. Augustin, qui a fait 'cinq sermons le jour de sa feste selon l'index de Posside : & ce peuvent estre le 4, le 274, & les trois suivans de l'edition des Benedictins.] 'Nous en avons encore un sixieme, que d'autres attribuent à S. Leon; [& nous le citerons sous son nom,] quoiqu'apparemment il soit de quelque Evesque d'Espagne[Outre le respect que Saint Augustin témoigne pour ce Saint par tant de sermons,] 'c'est luy qui nous assure que de toutes les provinces où la religion Chrétienne s'estoit étenduë, pour ne se pas renfermer dans l'Empire Romain, il n'y en avoit aucune où l'on ne celebrast avec joie la feste de ce saint Diacre.

Paul.car.26.p.629. Boll.22.jan.p.394.§4.5. Note 1. Aug.s.ap.188. p.313.c. Aug.s.276 c.4. p.1113.d.

[Les sermons que nous avons sur S. Vincent nous apprennent diverses particularitez de son martyre : mais il nous manquoit une histoire suivie qui nous le décrivist avec quelque ordre. C'est ce que nous trouvons dans Prudence, qui non seulement parle fort honorablement de ce Saint dans l'hymne des 18 Martyrs de çaragoce, mais qui a fait encore l'hymne cinquieme toute entiere à son honneur. "Nous en avons aussi des actes, dont il est difficile de porter un jugement bien assuré. Ce qui leur est favorable, c'est qu'ils s'accordent assez bien avec S. Augustin & avec Prudence, & qu'ils ne disent presque rien d'important qui ne soit appuyé par le dernier.] NOTE 2.

Prud.de M.4. p.89.92|Boll. p.354.§ 2. § 2.5. 'Le Saint estoit de çaragoce. Ses actes donnent à son pere le nom d'Eutyque, & disent qu'Enole sa mere estoit de la ville d'Huesca. 'Ils le font sortir "d'une famille considerable. [Ce qui luy fut plus avantageux,]c'est qu'il fut instruit dés l'enfance dans les sciences [profanes & ecclesiastiques,] sous la discipline du bienheureux Valere Evesque de çaragoce. NOTE 3. § 2.

Prud.p.90. 'Ce fut dans la sainte academie de cette ville qu'il apprit la vertu, qu'il fortifia son ame par l'huile sacrée de la foy, & qu'il acquit des forces capables de vaincre l'ennemi le plus redoutable. Il fut particulierement encouragé par l'exemple des 18 Martyrs celebres à çaragoce, [dont nous parlerons "dans la suite.] V. § 7.

p.89. 'Et Prudence appelle cette ville la mere & la patrie des Martyrs. Leo,f.ap.1.c.7. p.387. 'Ses actions estoient une instruction pour les autres, & sa vie estoit un témoignage perpetuel de la divinité de J.C.

Prud.de M.4. p.89. a 5.p.93|Aug.f. 276.c.1.p.1112. c. b Boll.p.394.§ 2. c Leo,p 385.§2. 'Il fut mis dans le Clergé de çaragoce,[a]& il y fut elevé au diaconat,[b]& mesme selon ses actes, à la dignité d'Archidiacre, par l'Evesque Valere,[c]afin qu'ayant à suivre J. C. dans sa Passion, il commençast par la distribution de son calice, [qui estoit alors une des principales fonctions du diaconat.]

d Prud.de M. 4.p.89. [d]Prudence témoigne que le nom des Valere estoit celebre parmi les Evesques de çaragoce. De la maniere dont il en parle, il faut qu'il y en ait eu plusieurs de ce mesme nom, & tous d'une mesme famille.

Boll.p.394.§ 6. 'Celui-ci estoit selon les actes de S. Vincent, admirable pour son innocence & sa sainteté ; & il excelloit encore en science. § 2.6. e § 2. f § 2.6. 'Mais parcequ'il avoit quelque difficulté à parler, [e] il s'appliquoit beaucoup à la priere & à la contemplation,[f] laissant le ministere de la doctrine à S. Vincent, qui s'en acquitoit avec soin & avec fruit, § 5.11|Prud.de M.5 p.93. 'quoiqu'il fust encore assez jeune lorsqu'il mourut.

ART. II.

ARTICLE II.

S.Vincent confesse J.C. devant Datien: De S.Valere son Evesque.

'IL falloit qu'une mort precieuse devant Dieu donnast une Leo,cap.1.c.2,
nouvelle autorité à la foy de S. Vincent, afin que nous l'imi- p.385.
tassions avec plus d'ardeur. Il falloit que la semence de la pre-
dication apostolique qu'il avoit repanduë sur plusieurs, fust ren-
duë plus assurée & plus efficace par le secours de son intercession,
& qu'elle receust sa derniere perfection par le martyre, pour
estre serrée dans les celestes greniers. 'Datien estoit en ce temps 2.c|Aug|Prud.
là gouverneur de la province: [Son nom est celebre dans les
histoires des Martyrs de l'Espagne & de l'Aquitaine:] '& nous Grut.p.199.4.
1. avons encore une inscription ou l'on voit que P. Datianus 'gou-
verneur d'Espagne sous Diocletien & Maximien, avoit marqué
Pacensium. où se terminoit le territoire des villes d'Evora &"de Beja [dans
le Portugal.]'Il avoit une grande passion de persecuter les Chré- Boll.22.jan.p.
tiens. Ainsi Diocletien & Maximien ayant secondé sa fureur 394.§ 3.
par leur cruauté barbare, il commanda qu'on se saisist de tous les
Evesques, Prestres, & autres ministres de l'Eglise, 'pour les obli- Prud.de M.5.
ger de sacrifier, selon les loix que l'on avoit publiées en ce temps p.92-94.
là. [Cela nous donne lieu de croire que ceci arriva sur la fin de
V.la pers.de Diocletien § 13. l'an 303, aprés le second & le troisieme edit de Diocletien, "qui
ne regardoient proprement que les Ecclesiastiques, les autres
Fideles n'ayant esté compris dans la persecution que l'année sui-
vante.] 'Nous verrons aussi qu'on pressa S. Vincent de donner p.96.
les livres de l'Ecriture pour les bruler; [ce qui convient tout à
fait à l'an 303.]

'S. Vincent fut donc pris avec Valere son Evesque; & ils se re- Boll.22.jan.p.
jouirent de se voir engagez à combatre pour J.C, leur foy ferme 394.§ 3.
& solide leur faisant esperer de remporter une victoire d'autant
plus illustre, que le combat seroit plus rude & plus sanglant.
'Vincent estoit enivré du vin sacré qu'il avoit bu dans la coupe Leo,p.385.§ 2.
de J. C; & cette heureuse ivresse fit qu'il parut sans crainte de-
vant un juge tout fremissant de colere contre les Chrétiens;
qu'il soûtint genereusement ses attaques sans passer les bornes
de la modestie; qu'il se moqua de ses efforts sans perdre la tran-
quillité de son ame; sachant & resister avec courage, & vaincre

1. *Præses HH.* c'est à dire *Hispaniarum*. Mais ce terme comprenoit-il aussi la Lusitanie où est Evora?

Aug.f.276. c.1. p.1112.b.c. avec humilité. 'On vit en cette recontre un juge furieux, un boureau impitoyable, & un Martyr invincible, non par sa force, c.2.p 1112.f. mais par celle de J. C. 'Car les supplices qu'on luy fit endurer furent si cruels, que si l'on pretend qu'ils ont esté soufferts par un homme, il sont incroyables: Mais si l'on considere que c'est un Dieu, qui soûtenoit par sa puissance celui qui les enduroit, ils b.c. cessent de nous étonner, 'où ils ne nous étonnent que pour nous faire rendre gloire à la toute-puissance de la grace.

f.274 p.1109. d.e. 'Car la patience de S. Vincent n'estoit pas une patience humaine, mais une vraie patience, une patience toute sainte "& toute Chrétienne, puisqu'il souffroit pour la verité, pour la justice, pour Dieu, pour J.C, puor la foy, pour l'unité de l'Eglise, pour la charité universelle. C'est ainsi que Dieu discernoit sa cause de celle des impies, comme le Saint le luy avoit demandé. &c.

f.276.c.2.p.1112. f.g. 'Aussi toutes ses paroles témoignoient une telle paix & une telle tranquillité, qu'on voyoit bien que celui qui parloit ainsi n'estoit pas celui qui souffroit de si grands maux, mais que c'estoit J.C. p.1113.a. mesme, 'qui par sa bouche vouloit fortifier les foibles, & confon- c.3. p.1113.b.c. dre les impies. 'Au contraire toute la posture & les mouvemens f.275. p.1111.c. violens de Datien, "ses paroles furieuses, ses yeux enflammez, & son visage menaçant, estoient comme autant de fentes & d'étincelles par lesquelles on voyoit le feu de la colere & de la folie qui le possedoit & le bruloit audedans. &c.

Prud.de M.4. p.90. 'Prudence dit que le Saint avant que de quitter çaragoce pour aller repandre son sang ailleurs, avoit laissé "quelques gouttes de ses sueurs à sa patrie. [On ne voit point s'il entend par là les sueurs de sa predication, ou seulement sa prise, ou si c'est qu'il y ait enduré quelque tourment qui n'ait pas esté jusqu'au sang, Boll.22.jan.p. 393.m.n. ou quelque chose de semblable.] Les nouveaux Espagnols disent que luy & Saint Valere souffrirent divers supplices à çaragoce. [Mais selon ce que Bollandus en raporte en divers endroits, il p.393.§3.4. ne se faut nullement arrester à eux en matiere d'histoire.] 'Il est certain que le martyre de S. Vincent arriva à Valence en Espa- Prud.p.90. gne selon ses actes & les plus anciens martyrologes. 'Et Prudence le confirme en disant qu'il souffrit en une ville inconnuë prés Sanson. de Sagonte, 'qui n'est qu'à cinq lieuës de Valence. tenui rore.

Boll p.394. §4. 'Datien y avoit fait transferer S. Valere & S. Vincent, afin de les vaincre par la fatigue du chemin, qu'il augmenta par la faim qu'il leur fit endurer, & par les chaines de fer dont il les chargea. Croyant donc que tant de maux joints à une longue prison qu'il leur fit aussi souffrir, leur auroient abatu l'esprit & le corps;

il commanda qu'on les fist venir devant luy: Mais il fut bien surpris de les voir & vigoureux dans le corps, & inebranlables dans l'ame. Il fit reproche à ses gents de les avoir trop bien traitez; puis se tournant vers les Saints, 'il tascha d'abord de les gagner par une fausse douceur, [a]en les exhortant à recevoir plutost les honneurs qu'on leur permettoit s'ils obeïssoient aux Princes, qu'à s'exposer à tous les tourmens dont on puniroit leur desobeïssance. Il avertit particulierement Vincent de ne rien faire d'indigne de sa noblesse, & de ne pas perdre une jeunesse aussi florissante que la sienne. 'Valere ne répondant point à cause de la difficulté de sa langue, Vincent luy demanda la permission de répondre pour eux deux; & il le fit d'une maniere qui fit connoistre à Datien qu'il se soucioit fort peu de tout ce qu'il luy pouvoit faire. Datien offensé de sa liberté, resolut de luy faire souffrir toutes sortes de supplices; & pour Valere, il l'envoya en exil.

Prud. de M. 5. p. 93.
a Boll. § 5.
§ 6.

[Les actes de S. Vincent ne nous apprennent pas ce que devint ce saint Evesque.] 'Baronius croit que c'est celui mesme qui assista au Concile d'Elvire, tenu selon luy en l'an 305. [Et cela peut paroistre assez probable, estant fort aisé que S. Valere ait esté banni en ces quartiers là; ou qu'il soit revenu de son exil, lorsque Constance fut fait Auguste. Que s'il faut mettre le Concile d'Elvire vers l'an 300, "comme il y a assez d'apparence,] 'on ne peut douter que Valere de Saragoce qui y est nommé tantost le 6, tantost le 11, ne soit le Confesseur dont nous parlons; mais ç'aura esté avant son exil, auquel on ne sçait point en effet qu'il ait survécu.] 'Et les Espagnols assurent qu'il y finit sa vie à Anedo, [que je ne trouve point dans les cartes,] prés de la riviere de Cinca [qui passe à Balbastro dans l'Arragon, & tombe dans la Segre un peu devant qu'elle se joigne à l'Ebre.] 'Il semble en effet que Prudence mette les Valeres au nombre des Martyrs: '& les plus anciens martyrologes marquent celui-ci Martyr à Valence comme S. Vincent.

Bar. 305. § 40.
V. Osius § 2.
Conc. t. 1. p. 1049.
p. 1022. e | Boll. 28. jan. p. 835. 836.
Prud. de M 4. p 89.
Flor. p. 277.

'Les nouveaux Espagnols en disent quantité de choses qui ne paroissent nullement fondées. Bollandus les deduit amplement. 1. 'Sa feste est marquée dans le martyrologe Romain le 28 de janvier. 'Il est fort celebre dans toutes les histoires d'Espagne. [b]On pretend que la principale partie de ses reliques est en l'abbaye de S. Vincent de Rueda sur l'Ebre au diocese de Saragoce; 'son chef & un bras à Saragoce mesme, '& le reste en diverses eglises

Boll. 28. jan. p. 834-836.
p. 834.
p 835. § 9.
c § 16. 47.
p. 836. 837.
p 839. § 47.

1. dans d'autres le 19, 22, 23, ou 29.

p.837.838. 'On raporte plusieurs miracles faits par les reliques de ce Saint, dont il y en a de ce siecle-ci.

ARTICLE III.

Datien fait souffrir au Saint d'horribles tourmens.

Prud.de M.5. p.95. 'POUR retourner à S. Vincent, le juge le fit étendre par les piez & par les mains sur le chevalet, jusqu'à luy arracher presque les membres; & en cet état il le fit dechirer avec les ongles de fer, jusqu'à ce qu'on luy vit le foie & les entrailles. Cependant ce soldat de Dieu se railloit encore de ses boureaux, & leur reprochoit qu'ils manquoient de cœur & de force pour le tourmenter. p.95|Boll.22. jan.p.395.§ 7. a Prud.p.95. 'Plus ils s'efforçoient de le dechirer, plus la presence de Dieu repandoit de joie & de serenité sur son visage.[a] Sa joie excitoit encore davantage la douleur & la rage de Datien. Boll.§ 8. 'Il fit battre les boureaux mesmes: de sorte que l'on voyoit le diable donner du repos au Martyr pour tourmenter ses propres ministres, & commencer à les punir des tourmens qu'ils faisoient endurer au Saint. Ils retournerent à Vincent, & Datien continuoit à les exciter par tous les moyens imaginables, mais ce fut inutilement. Ils estoient hors d'haleine, "& toutes leurs forces &c. § 9|prud.de M.5.p.95. estoient abatuës. 'Il leur dit de se reposer un peu, afin qu'ayant laissé refroidir les plaies du Martyr, la douleur qu'ils luy feroient en les renouvellant, luy fust plus sensible. p.95. 'Vincent insultoit cependant à sa foiblesse, & l'exhortoit à venir le tourmenter luy mesme pour donner courage aux siens.

p.96. 'On recommença ensuite à le dechirer avec les ongles de fer: Aug.f.276.c. 3.p.1113.a. '& luy au lieu d'abandonner le combat, lassé de tant de differentes plaies, le soûtenoit avec une vigueur toute nouvelle. Boll.p.395.§ 11. 'De sorte que Datien voyant son corps presque demembré, les entrailles toutes decouvertes, & le sang qui en sortoit en abondance, jugea bien qu'il avoit tort de se fascher contre ses gents, & reconnut avec étonnement que c'estoit luy mesme qui estoit vaincu. Prud.p.96. Il essaya la voie de la douceur & des exhortations, '& pria le Saint que s'il ne vouloit pas sacrifier, au moins il donnast les livres sacrez. Vincent luy dit que les feux où il vouloit jetter Boll.p.396.§ 11. ces saints livres, n'estoient que pour luy; '& l'exhorta à deployer sur son corps toute sa rigueur, l'assurant qu'il ne craignoit rien tant que sa fausse compassion.

Prud p.97. 'Datien tout en fureur, aprés avoir un peu révé, le condanna

à souffrir une nouvelle question par le feu, les flammes ardentes, & le lit de fer, 'ce que ses actes appellent une question"en forme. 'Le Saint alla avec joie à ce supplice epouventable, prevenant presque ses boureaux. Il monta comme sur un tribunal sur ce lit de fer, dont les bareaux faits en forme de scie, estoient tout remplis de pointes, & tout rouges du feu que l'on avoit allumé dessous. Il avoit les mains & les autres membres etendus & liez sur cette machine.

legitimam. Boll. p. 396. § 12. § 12 | Prud. p. 97.

'Outre tout cela on le fouettoit encore; on luy appliquoit des lammes de fer toutes rouges sur les membres & sur la poitrine. 'Sa graisse qui se fondoit de tous costez. par la force de tant de feux, augmentoit elle mesme la violence des flammes, & la grandeur de ses souffrances. 'On jetta du sel sur ses plaies, & les pointes de ce sel, qui par la force du feu où il tomboit rejaillissoit sur son corps, portoient les traits de la douleur jusques au plus profond de ses entrailles. 'Enfin n'y ayant plus aucune partie de son corps à tourmenter, on estoit obligé de les tourmenter chacune plusieurs fois.

Boll. § 12. § 12 | Prud. p. 97. Leo, c. 2. p. 385 | Boll. § 12 | Prud. p. 97. Boll. § 12.

'Dans un supplice si horrible, Vincent ne faisoit autre chose que lever les yeux au ciel, & demeuroit par ce moyen toujours invincible. 'On eust dit que les flammes au lieu de le tourmenter, ne faisoient que l'affermir, & luy donner sa derniere perfection, comme à un vase fait d'une excellente terre.

§ 12 | Prud. p. 97. Aug. f. 276. c. 3 p. 1113. a b.

'Mais les mesmes flammes agissoient bien d'une autre maniere sur Datien, & les paroles de feu qui luy sortoient de la bouche, estoient comme des étincelles qui decouvroient l'embrasement dont il estoit consumé. 'L'augmentation du supplice rendoit la constance de l'un plus glorieuse, & la confusion de l'autre plus manifeste. 'Plus le Saint souffroit dans son corps par les divers genres de supplices dont on le tourmentoit, plus il sentoit de joie & de consolation dans son ame: Et au contraire plus le juge étaloit audehors le faste de la puissance qu'il avoit receuë pour un moment, plus il se sentoit accablé audedans de luy mesme par la honte de se voir meprisé, & par le depit de ne se pouvoir faire obeïr. 'Il demandoit avec soin à ses ministres ce que faisoit Vincent, ce qu'il disoit; & eux tout tristes & tout abatus, luy répondoient qu'il avoit enduré tous les supplices l'un aprés l'autre, avec un visage gay & un esprit encore plus resolu, & qu'il confessoit J.C. plus constamment que jamais.

a. b. Leo, c. 2. p. 385. § 3. Boll. § 13.

ARTICLE IV.

S. Vincent est consolé de Dieu dans la prison, & y meurt.

Leo,cap.1.c. 3 p.386.

'DATIEN se voyant ainsi meprisé, dit S.Leon, bruloit du desir de se venger: mais il ne trouvoit plus sur qui le faire. Il voyoit le corps de Vincent tellement couvert de plaies, que les mains des boureaux ne trouvoient pas où luy en faire de nouvelles. Son esprit seul conservoit toute sa vigueur pour luy reprocher sa folie. Croyant donc qu'il diminueroit au moins sa confusion, si le peuple ne voyoit plus celui dont la constance le faisoit rougir, [il fit cesser la question,]'& renvoya le Saint en prison, mais pour y continuer son supplice. Car il le fit coucher sur des tests de pots semez par terre, dont le poids de sons corps luy faisoit entrer les pointes dans la chair, & rouvrir les plaies dont elle estoit toute dechirée.

c.3|Boll|Prud.

'Il luy fit encore mettre les piez dans les ceps de bois qui tenoient toujours ses jambes écartées, [a] & défendit de le laisser parler à qui que ce fust, voulant seulement qu'on prist garde quand il seroit mort, pour le luy venir dire aussi-tost. 'Mais Dieu se moqua de toutes ces inventions cruelles. Il envoya les Anges dans cette prison pour y tenir compagnie au Saint, '& chanter avec luy les loüanges du Createur. [b] Les tenebres affreuses de ce cachot furent éclairées d'une tres brillante lumiere. [c] Les pointes dures & piquantes des cailloux furent changées en la douceur & en l'odeur agreable des fleurs. Les ceps de bois s'ouvrirent pour laisser les piez du Saint en leur liberté & leur état naturel.

Boll.22.jan p. 396.§ 13| Prud. de M.5.p.98. a Boll.§ 13. § 14|Prud p. 98. Boll.§ 13|Leo, c.4. b Boll.§ 14| Leo,c.4|Prud. p.98. c Boll|Prud,

'Le chant de ces divins cantiques entonnez par Vincent & par les Anges, avec l'eclat de cette nouvelle lumiere qui passoit par les fentes de la porte du cachot, 'surprit étrangement les gardes. 'Prudence [& S.Leon] ne parlent que d'un. C'estoit le geolier mesme, qui veilloit alors selon Prudence. Il regarda par les mesmes fentes, il vit la terre toute couverte de fleurs, & le Saint qui se promenoit en chantant des hymnes; 'ce qui le toucha tellement qu'il se convertit à l'heure mesme. Les actes ajoutent qu'il vit aussi les Anges tout eclatans de lumiere.

Leo,c.4| Prud. p.99. Boll. § 15. Prud.p.99. p.100. Boll.§ 15.

'Il falut aller raporter tout ceci à Datien, à qui cette nouvelle fut comme un coup de poignard. Il fut saisi en mesme temps de crainte, de douleur, de rage, '& de honte, jusqu'à ne pouvoir s'empescher de verser des larmes. 'Mais craignant que s'il ex-

Leo,c.4. p.386. Prud.p.99. Leo,c 4.

posoit de nouveau le Saint aux tourmens, il ne fist que rendre sa victoire plus glorieuse, il aima mieux luy donner du repos, & le faire mettre sur un lit, esperant que s'il mouroit en cet état, on attribueroit sa mort à une cause naturelle, & non aux supplices. 'Ses actes & Prudence disent que Datien le fit traiter de la sorte, afin que quand ses plaies seroient refermées, on luy pust faire souffrir de nouveaux tourmens 'sans qu'il en mourust ; ne voulant pas, disent les actes, qu'il eust la gloire de mourir dans les supplices.

Prud.p.99| Boll.§ 16.
Boll§ 16.

'Les Fideles ayant sçeu que l'on avoit permis au Saint de recevoir quelque soulagement, accoururent en foule pour luy en donner. [Car l'edit general contre les Chrétiens qui ne vint qu'en 304, pouvoit n'estre pas encore fait, ou n'estre pas publié en Espagne.] Ils accommodoient le lit le plus doux & le plus agreable qu'ils pouvoient, ils sechoient les plaies du Saint encore toutes sanglantes, dit Prudence, ils baisoient les cicatrices des ongles de fer, '& le sang qui estoit encore sur son corps. La pluspart recueilloient ce sang avec des linges pour le conserver chez eux, comme une protection invincible pour eux & pour leur posterité. 'Les actes disent que ceci se fit aprés la mort du Saint, 'laquelle arriva aussi-tost aprés qu'il eut esté couché sur le lit qu'on luy avoit preparé. [a] Car le Saint ne souhaita plus que la mort depuis qu'on commença à donner quelque soulagement à son corps: [& Dieu se hasta d'exaucer ses vœux.]

Prud.p.99.
p.100.
Boll.§ 16.
b|Prud.p.100| Leo,c.5.
a Prud.p.100.

ARTICLE V.

Dieu conserve le corps du Saint malgré Datien.

'IL ne suffisoit pas pour la gloire de J.C. que Vincent eust surmonté Datien durant sa vie: il falloit qu'il en triomphast encore aprés sa mort. 'Ce tyran ayant appris qu'il ne vivoit plus, en fremit de rage. Voyant qu'il ne pouvoit plus esperer de le vaincre, & ne comprenant pas encore que c'estoit J. C. qui l'avoit vaincu en la personne de Vincent, il resolut de se venger au moins sur le corps mort du Saint, & de le faire dechirer par les bestes, 'afin que les Chrétiens n'eussent pas la joie de l'enterrer, & de luy dresser un monument comme à un Martyr. 'Il le fit donc jetter dans un champ selon ses actes, 'ou dans un marécage couvert de joncs selon Prudence. 'Mais Dieu suscita un corbeau, qui au lieu de devorer luy mesme ce corps selon sa nature, le défen-

Aug.s.276.c. 4.p.1113.e.
Leo,s.ap.1,c.5. p.386|Prud de M.5. p.100.101.
Prud.p.101.
Boll. § 17.
Prud.p.101.102.
p.101|Boll.§ 17|Leo,c.6.p. 387.

doit au contraire contre les bestes & les oiseaux qui en approchoient, & les chassoit avec ses ailes. Il fit fuir un loup de cette
Leo,c.6.
mesme maniere. 'Et ce loup en se retirant regardoit toujours le corps du Saint avec un espece d'étonnement & de respect, comme s'il ne fust pas venu pour le dechirer, mais pour augmenter le nombre de tant de miracles.

c.7|Prud.p.102. 'Datien ne ceda point encore à ce prodige : il crut que la mer
a Ib|Boll.§ 18.
satisferoit à ses desirs, ou qu'au moins elle cacheroit sa honte. [a] Il fit donc coudre le corps du Saint dans un sac, attaché à une
Prud|Boll. Leo.
meule de moulin, '& l'ayant fait mettre dans un bateau, il commanda qu'on le menast en pleine mer, & qu'on le jettast dans
Prud|Boll.
l'eau. 'Un nommé Eumorphie fut le ministre de cette cruauté, aussi inutile que toutes les autres. 'Le corps fut jetté du bateau
Aug.s.274.p. 1109.c.
b s.276.c.4.p. 1113.e.
dans la mer. [b] Mais Dieu qui avoit soûtenu le Saint durant sa vie contre toute la violence des tourmens, le soûtint encore aprés sa
Leo,c.7.
mort contre les efforts des vagues: Il luy fit traverser les flots, '& le conduisit au rivage par un miracle eclatant, [c] montrant par
Aug.s.275.p. 1111.e.
c s.276.c.4.p. 1113.e.
le soin qu'il avoit de son corps mort, que c'estoit luy qui l'avoit gouverné durant sa vie. [d] Les bateliers s'en retournoient avec
d Boll.22.jan. p.397.§ 18.
joie, esperant de raporter à Datien cette agreable nouvelle que ses ordres avoient esté executez, & que le corps du Saint ne pa-
Prud.de M.5. p.103
roissoit plus. 'Mais ils furent bien surpris lorsqu'ils le virent na-
e p.103|Boll.§ 19.
ger [e] sur les eaux avec la meule mesme qu'on luy avoit attachée, & arriver à terre beaucoup avant eux, quelque effort qu'ils fissent pour le reprendre.

Boll.§ 20| Prud.p.103.
'Le corps ayant esté conduit jusqu'à terre, y trouva une espece de tombeau dans le sable que la mer amassa autour de luy pour le couvrir, [& peut-estre pour le cacher aux bateliers qui le suivoient de loin.] Les Fideles ne savoient rien de cela selon ses
Boll.§ 20.
actes: 'mais le Saint s'apparut à un homme, & luy dit que son corps estoit sur le rivage en un endroit qu'il luy marqua; & comme cette homme hesitoit dans le doute de la verité de cette vision, le Saint revela la mesme chose à une sainte veuve nommée Ionique, qui le fit savoir secrettement aux [autres] Chrétiens. Il
Ib|Prud, p.103.
fut donc trouvé par ce moyen, '& les Fideles n'osant encore luy rendre tous les honneurs qu'ils souhaitoient, l'enterrerent en pleurant dans une petite basilique, disent ses actes.

Ib.Aug.s.275. p 1111.g.
'Mais aprés que la persecution fut cessée [en 305,] on le transporta avec la reverence qu'il meritoit, en une sepulture plus honorable, & on le mit sous l'autel [d'une eglise] hors des murailles de la ville de Valence, où Dieu, disent ses actes, accorde une

infinité

infinité de graces par ses merites à la loüange & à la gloire de J.C. 'Car il le fit reverer par les merveilles qu'il avoit operées en luy, afin que ce fust un monument perpetuel de la pieté victorieuse, & de l'impieté confonduë; & que la gloire du maistre parust dans l'honneur que l'on rendroit à son serviteur. Il voulut témoigner que les morts n'estoient pas morts pour luy, "& faire juger quelle est la recompense des ames par l'honneur qu'il fait mesme rendre à leurs corps. 'Ce n'eust pas esté un grand mal à S. Vincent de n'estre pas enterré: mais Dieu a accordé son corps à l'Eglise, "pour la consolation de l'Eglise mesme.

Aug.p.1111.f.g. | &c. | f.277.c.1.p. 1114.a.b. | &c.

'On honoroit non seulement son corps, mais aussi les instrumens de son supplice; & l'on baisoit avec respect son petit lit. [Il semble que ce soit celui sur lequel il fut brulé.]

Prud.deM.5. p.104.

'L'Eglise de Saragoce ne luy rendoit pas moins de respect qu'elle eust pu faire si elle eust possedé son sacré corps. 'Nous avons déja remarqué que sa feste estoit celebre dans toute l'Eglise. 'Les Grecs & les Latins la font aujourd'hui le 22 de janvier; [a]& elle est marquée ce jour là dans le calendrier de l'Eglise d'Afrique, [b]dans le Romain du P. Fronto, dans le Sacramentaire de S. Gregoire, où il a une fort belle Preface, [dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede, dans Florus qui ajoute à Bede un grand eloge du Saint, dans[1] les autres du IX. siecle, & dans tous ceux qui ont esté faits depuis.] 'S. Gregoire de Tours dit que de son temps on la faisoit le "21. [c]Si ce n'est une faute de copie, comme le croit Baronius. 'On la celebroit aussi en hiver dés le temps de S. Augustin, qui dit que le jour de cette feste estoit court. 'Les Grecs en font encore memoire l'onzieme de novembre, [de quoy on ne rend point de raison. Puisqu'on ne peut douter qu'il ne soit mort le 22 de janvier, il faut dire que ç'a esté en l'an 304.]

4.p.90. | Aug.f.276.c. 4.p.1113.d. | Boll.p.393.§ 3. 4. | a Anal.t.3.p. 421. | b Front.p.19| Sacr.p.21. | Gr.T.gl.M.c. 90.p.103. | XII. kal. mensis undecimi. | c Bar.22. jan.a. | Aug.f.274.p. 1110.c. | Men.11. nov.p. 171|22.jan.p. 388| Ugh.t.6.p. 1130.d|.196.d.

'Nous avons en France un grand nombre d'abbayes & d'autres eglises qui sont consacrées à Dieu sous le nom de S. Vincent, & mesme les Cathedrales de Challon sur Sône, de Mâcon, de Viviers, & de S. Malo. Mais quoiqu'elles honorent toutes aujourd'hui Saint Vincent d'Espagne comme leur patron, [n'y en ayant point d'autre qui soit maintenant celebre dans l'Eglise; je ne sçay neanmoins si quelques unes n'ont point esté fondées originairement sous le nom de "S. Vincent d'Agen, qui a autrefois esté fort honoré dans la France.]

A&M.p.389. § 6. | V.S.te Foy.

1. Usuard, Adon, Vandelbert, Notker,

ARTICLE VI.

Des reliques de S. Vincent: Son corps est apporté à Castres.

Gr. T. h Fr. l. 3. c 29. p. 137. 138.

'SAINT Gregoire de Tours nous apprend que lorsque Childebert & Clotaire Rois de France assiegeoient la ville de çaragoce, [vers l'an 542,] les habitans eurent recours à Dieu avec beaucoup d'humilité, s'interdirent le boire & le manger comme les Ninivites, se couvrirent de cilices & de cendres, s'habillerent de noir, & en cet état firent le tour de leurs murailles en chantant, & en portant avec eux la tunique de S. Vincent. Les assiegeans qui les virent, crurent d'abord qu'ils faisoient quelque malefice. Mais un paysan qu'ils avoient pris, leur ayant dit qu'ils recouroient à la misericorde de Dieu par l'intercession de Saint Vincent, ils redouterent l'effet d'une priere [si humble, soûtenuë par un si puissant intercesseur,] & leverent le siege.

Du Ch. t. 1. p. 708. b

c.

Boll. 22. jan. p. 398. § 4 | Coint. t. 1. p. 624. § 32.

Du Ch. p. 708. c.

a t. 3 p 37. 38.

Ado, an. 527 p. 174.

b Gr. T. h, Fr. l. 4. c. 20. p. 166 | 8. c. 33. p. 442 | Fred. c. 56. p 40.

'Un abregé de l'histoire de France, [qui est aussi fort ancien,] ajoute que Childebert avant que de se retirer, voulut parler à l'Evesque. 'Il luy demanda des reliques de S. Vincent: & l'Evesque luy donna "un habit ou une étole du Saint. 'Les Espagnols pretendent que l'Evesque en retint "une partie qu'ils montrent encore à çaragoce. 'On ajoute que Childebert estant revenu à Paris, y bastit une eglise de S. Vincent.[a] Aimoin raporte la mesme chose plus amplement, ajoutant que Childebert apporta à Paris l'étole du Saint; '& Adon dit expressément qu'il la mit dans l'eglise qu'il fit bastir à Paris sous son nom.[b] S. Gregoire de Tours [& d'autres anciens,] parlent souvent de l'eglise de S. Vincent que Childebert avoit bastie dans le fobourg de Paris, & où Saint Germain de Paris fut enterré. [Aussi personne ne doute que ce ne soit la celebre abbaye de S. Germain des Prez, où S. Vincent est encore honoré comme principal patron.]

stolam. &c.

Fort. l. 8 c. 4. p. 190.

c Gr. T. gl M. c. 90 p. 202-205.

Boll. 22. jan. p. 401. § 4.

d § 2.

[Le nom de S. Vincent a toujours depuis esté fort celebre en France.] Fortunat le nomme entre les plus illustres Martyrs.[c] S. Gregoire de Tours parle des miracles faits en quelques endroits de la Touraine & du Poitou où il y avoit de ses reliques: mais il n'exprime pas en quoy ces reliques consistoient: & ce n'estoit pas apparemment aucun de ses os.] 'Car ils demeurerent tous dans son tombeau [d] jusqu'à l'an 864, auquel ils furent apportez en France, 'selon l'histoire qu'Aimoin Religieux de S. Germain de Paris nous en a laissée, l'ayant apprise de la bouche mesme

NOTE 4.

d'Audalde qui les y apporta. Voici en abregé ce qu'elle contient.

'L'an 855, Hildebert moine d'une abbaye qu'on appelloit alors § 1. Conkittes en Aquitaine, [& qui est peut-estre celle de Conques en Rouergue,] eut revelation d'aller chercher à Valence les reliques de Saint Vincent; car elles estoient alors extremement negligées, parceque la ville estoit tombée sous la puissance des Maures, qui y avoient mesme abatu l'eglise. Dieu l'ayant permis à cause de la mauvaise vie des habitans du pays. 'Il partit donc § 2. 3. dans ce dessein avec la permission de son Abbé, accompagné d'Audalde moine du mesme lieu, qui demeura bientost seul, parcequ'Hildebert mourut en chemin. 'Audalde arrivé à Valence, § 3. decouvrit son dessein à un Maure, qui pour peu d'argent, n'eut pas de peines à luy promettre de l'aider. Le tombeau du Saint estoit hors de la ville, en un lieu où personne n'habitoit alors. Il estoit tout entier avec une inscription qui portoit que là reposoit le corps de S. Vincent Diacre & Martyr, fils d'Eutyque & d'Enole. 'Audalde & le Maure ayant levé la tombe durant la § 4. nuit, ils trouverent dans un tombeau de marbre le corps du Saint tout entier, sans qu'aucun des os fust corrompu, & ils estoient encore tous liez ensemble avec leurs nerfs. Mais Audalde qui vouloit l'emporter à quelque prix que ce fust, ne craignit point de rompre les jointures pour pouvoir mettre les os dans un sac, 'qu'il envelopa avec des branches de palmier, comme s'il eust § 5. fait trafic de ces branches.

'Il reprit ensuite le chemin de France: mais en passant par § 6. çaragoce, il ne put si bien faire qu'on ne se doutast qu'il portoit les reliques de quelque Saint. 'L'Evesque nommé Senior le mal- § 7. traita extremement, luy fit donner la question, '&c. l'obligea enfin d'avouer la verité, sinon que taisant le nom de S. Vincent, il dit que c'estoit le corps d'un S. Marin. Sur cela l'Evesque renvoya Audalde, mais retint les reliques, 'qu'il fit enterrer avec honneur § 6. 8. dans l'eglise de Nostre-Dame sa cathedrale. 'Audalde s'en vint § 7. dire son infortune à son monastere, où on le crut si peu, qu'on le chassa comme un coureur. Il se retira à l'abbaye de Castres en Albigeois, ou on eut plus de foy à ses paroles, & on l'aggregea mesme à la maison.

'Huit ans & demi se passerent de la sorte, jusqu'à ce [qu'en § 8. l'an 863,] Salomon Comte de Cerdagne entreprit l'affaire, & agit puissamment pour cela auprés du Roy de Cordoue, dont le Prince Maure de çaragoce dependoit: de sorte qu'Audalde

estant retourné à çaragoce, l'Evesque intimidé par les grandes menaces qu'on luy fit, fut contraint de rendre le corps, qui avoit fait cependant plusieurs miracles. Ainsi Audalde l'emporta à p.400.§ 18. Castres, [& il y arriva apparemment le 27 d'octobre,] auquel quelques martyrologes marquent l'invention ou la translation § 22. de S. Vincent. 'L'Eglise de Valence qui reconnoist la traslation du corps de S. Vincent à Castres pour veritable, en fait la feste le 23 de janvier, [peut-estre pour la joindre à la grande feste du Saint qui est le 22.]

p.403.§ 4. 'Ces precieuses reliques furent mises dans une eglise de la S.te Vierge hors l'enceinte du monastere, dans lequel les femmes § 17. n'entroient point; '& quand le concours du peuple qui y venoit de toutes parts, fut un peu cessé, on le mit dans l'eglise mesme du monastere, en attendant qu'on en eust basti une exprés pour § 4.17. le mettre. 'Aimoin raporte divers miracles qui accompagnerent & suivirent cette translation; & il fit deux livres de cette histoi- p.400.401. re, 'qu'il adressa à Bernon Abbé de Castres, & à ses Religieux, Gal.chr.t.2.p. 498.3.e. à la priere desquels il l'avoit entreprise. 'On trouve que cette a Boll.22.jan. abbaye, qui est à present erigée en evesché, [a] a quelquefois esté p.400.§ 20. appellée Saint Vincent de Castres. Guillaume Abbé de ce lieu donna une partie de la machoire du Saint à Louis VIII. en l'an § 21. 1215; '& on croit que ce Prince la mit à S. Germain des Prez, où § 19. on l'a trouvée depuis. 'L'acte de Simon de Montfort sur la donation de cette relique, porte qu'il se faisoit beaucoup de mira- p.399.§ 10. cles à Castres par l'intercession de S. Vincent. 'On assure qu'en l'an 1224, Conrad Evesque Cardinal de Porto, fit transporter le chef de S. Vincent de Castres à Clairvaux, où il est encore aujourd'hui.

[Il faut sans doute raporter à quelque autre Saint de mesme nom ce que nous trouvons dans la vie de S. Domnole celebre § 10. Evesque du Mans au VI. siecle,] 'qu'il fit bastir auprés de sa ville une abbaye de S. Vincent Martyr, dont il y mit le chef, & il y fut ensuite enterré luy mesme. [S. Vincent d'Agen "estoit alors celebre dans les Gaules: & on luy raporte plusieurs choses qui se pourroient entendre plus aisément de celui d'Espagne que cette translation de son chef au Mans.]

V. Sainte Foy.

ARTICLE VII.

Des dixbuit Martyrs de çaragoce, & de quelques autres.

'COMME Saint Vincent a esté le [plus grand] ornement de l'Eglise de çaragoce,[nous joindrons à son histoire ce que nous trouvons des autres Martyrs de cette ville.] 'Car Prudence nous apprend qu'elle en a eu"un fort grand nombre, & qu'à peine le cede-t-elle en cela à Carthage & à Rome mesme : ['Le sang des Saints repandu dans toutes les places, & à toutes ses portes,avoit chassé les demons de toute la ville,& y avoit établi partout le regne de J. C.'Toutes les persecutions y avoient fait des Martyrs depuis que la foy y avoit esté receuë, c'est à dire, depuis celle de Dece au moins.]'Car"Felix Evesque de çaragoce estoit celebre du temps de S. Cyprien.

Prud.de M.4. p.89.90.92. — p.88.89. — Note 5. — p.89. — p.90. — V Saint Cyprien § 40. — Cyp.ep.68.p. 166.2.

'Entre ces Martyrs Prudence en nomme dixhuit, sçavoir Apodeme, Cecilien, Evence, Felix, Fronton, Julie, Luperque, Martial, Optat, Primitif, Publie, Quintilien, Successe, Urbain, & quatre Saturnins. 'Adon & Notker qui suivent Prudence, mettent seulement Jule au lieu de Julie. ᵃ Usuard au lieu des quatre Saturnins, met Cassien, Fauste, Janvier, & Matutin, qui pouvoient aussi avoir le nom de Saturnin ; & c'est luy que les Espagnols suivent d'ordinaire dans leurs breviaires & leurs vies des Saints. [Les martyrologes de S. Jerome qui alterent davantage leurs noms,les mettent avec S. Vincent le 22 de janvier. Adon les marque le 15 d'avril,& Usuard le 16,ce que le martyrologe Romain a suivi. Ils ont apparemment souffert tous ensemble, comme le dit Usuard,]'puisqu'ils estoient enterrez non seulement dans la mesme eglise, dont Prudence les appelle les Anges, mais encore dans le mesme tombeau. 'Ils ont souffert"avant S. Vincent. [& mesme apparemment avant la persecution de Diocletien,]'puisque S. Vincent apprit à vaincre le demon par la connoissance qu'il avoit de la celebre victoire que ces Saints avoient remportée : & il semble que dés ce temps là il y avoit une eglise sur leur tombeau.

Prud.p.89. — Boll.16.apr.p. 407.§ 6. — a § 7. — Prud.p.88. — Note 6. — Boll.16.apr.p. 406.§ 3. — Prud p.90.

'Prudence paroist dire que sous l'autel qui couvroit les corps de ces Saints, on avoit mis aussi ceux de S. Caius & de S. Crémence,qui avoient un peu gousté la douceur du martyre en confessant deux fois J. C, & en resistant avec beaucoup de courage aux fremissemens [du demon &] de ses ministres. 'L'Eglise de

p.92. — Boll.p.413.

çaragoce en joint la feste à celle des 18 Martyrs dont nous venons de parler, & on les a mis le mesme jour dans le martyrologe Romain.

p.411.| Prud.p. 90-92. ᵃ Prud.p.90. p.90-92.

'Prudence parle encore beaucoup de la vierge Encratide, ou Engratie comme on la nomme assez communément. ᵃ Il semble dire que son corps estoit dans la mesme eglise que ceux des 18 Martyrs. 'Elle souffrit d'horribles tourmens pour J. C. On luy dechira les costez & tous les membres, on luy coupa la mammelle gauche. On luy arracha mesme une partie du foie. Mais le persecuteur luy envia le dernier coup de la mort, dont il luy avoit fait sentir toutes le rigueurs. Il crut par là la priver de la gloire du martyre: mais elle en avoit déja eu tout le merite: & les douleurs que les plaies qu'elle avoit receuës, luy causerent dans tout le temps qu'elle vécut depuis, augmenterent encore

Boll. 16. apr.p. 960.f. ᵇ p.412. p.411.a.d. p.412.a.b.

beaucoup sa couronne. 'Quelques uns marquent qu'elle souffrit sous Datien durant la persecution de Diocletien. ᵇ On pretend que son corps fut trouvé en l'an 1389, avec ceux de S. Luperque & des autres 18 Martyrs, dans une eglise qui porte aujourd'hui son nom, & où l'on conserve encore toutes ces reliques. 'On fait la feste de cette Sainte le 16 d'avril,'& celle de la revelation de ses reliques le 13 de mars, auquel elle arriva. On écrit qu'en 1459, Jean II. Roy d'Arragon estant fort incommodé d'un grand mal d'yeux, en fut gueri en y appliquant un clou qu'on pretend avoir esté un des instrumens du martyre de la Sainte.

p.960.d. p 406.§ 3. V.la note 6. p.961.

[Usuard & le martyrologe Romain font memoire le 3.ᵉ jour de novembre d'un nombre infini de Martyrs qui ont fait admirer leur constance à çaragoce en mourant pour J. C, du temps que Datien estoit gouverneur d'Espagne,]'c'est à dire durant la persecution de Diocletien, comme le porte l'histoire que nous en avons.'Cette histoire peut estre plus ancienne qu'Usuard;["mais avec cela elle est assez nouvelle, & contraire en quelque chose à Prudence.[Le peu mesme qu'elle nous apprend de ces Saints n'est pas fort croyable. Car]'elle dit que Datien ayant fait sortir tous les Chrétiens de la ville, où ils estoient en grand nombre, sur la liberté qu'il leur donna de demeurer dans leur religion, pourvu qu'ils vécussent hors des villes; dés qu'ils furent sortis, il les fit tous massacrer par des soldats qu'il avoit mis en embuscade. Elle ajoute qu'on fit bruler des criminels avec les corps des Martyrs, pour empescher les Chrétiens d'honorer leurs reli-

Bar.303. § 136| 3 nov.c.

ques: 'mais elle ne parle point de ce que Baronius cite de quelques auteurs nouveaux, que Dieu fit discerner leurs cendres de

celles de ces criminels par une blancheur particuliere, & qu'on les a appellez pour ce sujet la Masse blanche. 'Ils portent mesme qu'on les appelloit la Masse sainte, à cause de leur nombre infini, 'sans parler de blancheur, ni de Masse blanche. C'est ce qui fait que Bollandus doute de cette particularité, qui n'a que des modernes pour auteurs. [Le mélange de quelques criminels n'empescha point] 'qu'on ne recueillist leurs cendres. & on consacra une eglise à Dieu en leur honneur. 'C'est celle que l'on appelle aujourd'hui de S.te Engratie, & qu'on appelloit autrefois des saintes Masses. 'On y voit encore plusieurs autels dans l'eglise souterraine, sous lesquels on pretend qu'il y a des Masses [& des cendres] de ce nombre infini de Martyrs; & deux puits dans lesquels on croit qu'on a jetté quantité de leurs corps sacrez.

Boll. p. 410. § 6. | § 7. | p. 961. § 10. | p. 412. § 5. | § 6.

LES SAINTS SATURNIN, DATIVE, ET LEURS COMPAGNONS, MARTYRS A CARTHAGE.

'QUOIQUE la persecution de Diocletien n'ait pas duré deux ans entiers dans l'Afrique, selon Eusebe, 'neanmoins c'est une des provinces de l'Empire où elle a fait un plus grand nombre de Martyrs. [Nous avons parlé autrepart de ce qui s'y passa la premiere année de la persecution, c'est à dire en 303. Nous dirons ici quelque chose de ce qui regarde l'année suivante,] 'que nous tirerons d'une piece composée dans le IV. siecle par un Donatiste habile & eloquent, mais sur un extrait des registres publics, 'produit "par les Donatistes dans la grande Conference de Carthage en l'an 411. & receu comme legitime par les Catholiques. 'C'est pourquoi Baronius ne craint pas de nous assurer qu'il n'y a rien que de fidele & de sincere dans l'histoire de la confession des Saints dont nous

Eus. de Pal. c. 3. p. 345. c. | hist. l. 8. c. 6. p. 298. c. | Baluz. t. 2. p. 56. 465. | NOTE 1. | Aug col. d. 3. c. 17. p. 226. 2. b. c. | Bar. 303. § 58 | 4. feb. 2 | Act. M. p. 407. § 2.

parlons, & qu'on la peut lire comme une piece entierement authentique [Et veritablement il n'y a rien de si beau & de si touchant que les paroles courtes & enflammées qu'y proferent les saints Martyrs.]

Boll. 11. feb. p. 515. § 2. 'Les persecuteurs défendoient alors aux Chrétiens de tenir les assemblées ecclesiastiques, & de faire aucun acte de leur religion. Mais cette défense n'estoit pas capable d'arrester le zele § 12. 14. 15. 17. des Fideles, à qui leur foy faisoit mepriser toutes les menaces du monde; & ils tenoient leurs assemblées "partout où ils esperoient NOTE 2. § 3. n. 2. le pouvoir faire [avec quelque secret.]'Il s'en tint donc une en la ville "d'Abitine dans la Proconsulaire, chez un nommé Felix *ou d'Alutine.* § 14. 15. Occan ou Octave, & S. Emerite Lecteur * pouvoit aussi avoir * NOTE 3. § 3. quelque part à cette maison. 'Durant que les Fideles y estoient occupez à celebrer "les Mysteres, † l'officier du guet & les ma- *Dominicum* gistrats de la ville les y vinrent surprendre, & arresterent le *† stationarius miles.* Prestre Saturnin déja fort âgé, avec ses quatre enfans, Saturnin & Felix Lecteurs, Marie "vierge consacrée à Dieu, & Hilarien *sanctimonialis.* encore enfant. Ils arresterent encore Dative Senateur [ou Conseiller de la ville] [1] de Carthage, Ampele, Cassien, Cecilien, Dacien, Dante, Emerite, Fauste, trois autres Felix, Givale, Janvier, Major, Martin, Maximien, Peluse, Quinte, trois Rogatiens, deux Rogats, Thelique, Victorien, Victorin, & Vincent; avec quelques femmes, savoir Cecile, Heredine, Honorate, deux Janvieres, Marguerite, deux Matrones, Pomponie, "Prime, Eve, Regule *aut Primava, Reg.* ou Regiole, Saturnine, deux Secondes, Thelique, & Victoire, [ce qui faisoit 30 hommes, & 16 ou 17 femmes.]

§ 4. 'Ils furent conduits à la place, où ils allerent avec joie, ayant à leur teste Dative, & le Prestre Saturnin accompagné de ses § 5. enfans. [Ils y confesserent le nom de J. C,] & furent chargez de chaines pour estre conduits à Carthage, & presentez au Pro- p. 515. § 7. consul Anulin. 'Le 12 de fevrier fut "le jour de leur confession NOTE 4. p. 516. § 6. devant ce Pronconsul, ou plutost de leur triomphe. 'Anulin interrogea d'abord Dative, & aprés les formalitez ordinaires, luy demanda s'il estoit Chrétien, & s'il avoit esté à "l'assemblée. Il *in Collecta.* avoua l'un & l'autre avec joie. Mais comme on luy demanda qui avoit esté le "chef de l'assemblée, [il refusa apparemment de *autor.* le dire,] puisqu'on ordonna aussi-tost de l'appliquer à la question. Il estoit déja étendu sur le chevalet, lorsque Thelique, voulant tourner la fureur du juge contre luy mesme, s'écria: Nous som- «

Boll. 11. feb. p. 516. f. 1. L'article 9 & le 12 nous font croire qu'il estoit Senateur de Carthage: & je ne sçay si on se servoit du titre de Senateur dans les villes communes. Car je pense que ce sont ceux qu'on appelloit *Decurions*.

mes

» mes tous Chrétiens,nous avons esté tous à l'assemblée. Le juge irrité de ces paroles,luy fit donner plusieurs coups, le fit étendre sur le chevalet, le fit dechirer avec les ongles de fer; & luy au milieu de ces tourmens rendoit graces à Dieu, & le prioit de delivrer ses serviteurs.'Le juge luy demanda aussi qui avoit esté 17.

Note 5. » le chef & l'auteur de l'assemblée, à quoy il répondit: "C'est le » Prestre Saturnin, ou plutost nous tous: & il montra mesme ce Prestre au Proconsul qui le cherchoit. Il croyoit sans doute ne faire en cela que favoriser le zele qu'avoit ce saint Prestre de souffrir pour J. C.

'On continuoit toujours à le tourmenter,& luy à prier,mesme Ibid. pour ceux qui le tourmentoient, demandant à Dieu qu'il leur pardonnast.Mais il leur reprochoit en mesme temps leur injustice de tourmenter des innocens & des serviteurs de Dieu. Quelquefois il s'adressoit à Dieu par ces paroles: Mon Dieu ayez pitié » de moy: Je vous rends graces,Seigneur, donnez moy la force de » souffrir pour vostre nom: Delivrez vos serviteurs de la captivité » de ce siecle: 'Je vous remercie, & je ne saurois vous remercier 18. » assez. Le Proconsul luy insultoit cependant dans ses souffrances: » surquoi il dit: Ces souffrances sont ma gloire; je commence à » appercevoir le royaume eternel,le royaume incorruptible [que » Dieu nous promet.] Oui, Seigneur Jesus, nous sommes vos ser- » viteurs; vous estes nostre esperance; c'est en vous qu'est toute la » confiance des Chrétiens, Dieu tres saint, Dieu tres haut, Dieu » toutpuissant, nous loüons, nous glorifions vostre saint nom. Le juge l'interrompit pour luy dire qu'il eust bien fait d'obeïr aux commandemens des Empereurs & des Cesars: mais son ame pleine de force & de vigueur,fit proferer cette réponse genereu- » se à son corps tout accablé par les tourmens: Je ne considere » point d'autre loy que celle de Dieu, je n'en reconnois point » d'autre: C'est elle que je veux garder, c'est pour elle que je » meurs. Anulin plus tourmenté dans son ame que luy dans son corps, se lassa enfin, & ordonna de le mener en prison pour y attendre le dernier supplice.

'Dative estoit toujours suspendu sur le chevalet: & animé par 19. ce qu'il voyoit souffrir à Thelique,il disoit souvent à haute voix qu'il estoit Chrétien,& qu'il avoit esté à l'assemblée. Il arriva en

Note 6. mesme temps que "Fortunatien avocat, frere de S.te Victoire, mais qui estoit payen, dit au juge que c'estoit Dative qui avoit seduit sa sœur, & qui l'avoit emmenée de Carthage à Abitine avec Seconde & Restitute. Sur cela S.te Victoire s'écria avec

une liberté vraiment Chrétienne : Je n'ay point esté à Abitine « avec Dative, comme je le puis prouver par témoins. Ni luy ni « aucun autre ne m'a persuadé d'y aller : Je n'ay rien fait que de « moy mesme ; & j'ay esté à l'assemblée parceque je suis Chré- « tienne. «

§ 10. 'On ne laissa pas sur cela de tourmenter Dative avec les ongles de fer; & on le dechira tellement, qu'on luy voyoit mesme le dedans du corps. Il prioit Dieu cependant qu'il ne fust point confondu dans l'espemace qu'il avoit en luy ; & il refuta tellement ce qu'un "noveau calomniateur nommé Pompeien voulut dire contre luy, que le juge fit cesser la question. Mais on la recommença ensuite sur ce qu'il avouoit hautement qu'il avoit esté à l'assemblée, & qu'il en avoit esté l'un des auteurs : & il recommença aussi sa priere en demandant à J. C. qu'il ne fust point confondu. 'A quoy il ajoutoit ; Je vous prie, Seigneur, assistez moy ; « ayez pitié de moy : Gardez mon ame, conservez mon esprit, don- « nez moy la patience. Le juge luy reprocha de ce qu'une personne « de sa qualité, qui devoit donner l'exemple aux autres, violoit les ordres des Princes ; à quoy il répondit avec une voix elevée & un courage intrepide : *Je suis Chrétien*. Cette parole terrassa le diable ; & Anulin l'ayant fait detacher, l'envoya en prison pour recevoir la couronne par la consommation du martyre.

V. la note 6.

§ 11.

§ 13.

§ 12. 'Durant qu'on le tourmentoit, Anulin interrogeoit Saturnin, qui témoigna une constance [digne de son sacerdoce,] sans estre étonné par des tourmens qu'il jugeoit estre encore bien petits pour nous meriter une recompense aussi grande que celle du ciel. Anulin luy demanda comment il avoit esté assez hardi pour tenir une assemblée malgré les défenses des Empereurs. 'Et il répondit : Nous avons fait ce que l'Esprit de Dieu nous a inspiré : « nous avons celebré "les mysteres du Seigneur, * parcequ'il ne « nous est pas permis de les omettre : & nous les avons celebrez « † sans craindre les hommes, [parceque nous craignons Dieu.] « On l'étendit aussitost sur le chevalet auprés de Dative, 'dont le sang rejaillissant jusque sur luy, luy donnoit un nouveau courage.

" *Dominicum.*
* V. la note 2.
† *securi.*

§ 14.

Ibid. 'En cet état le juge luy demanda encore, s'il avoit esté l'auteur de l'assemblée : & sur cela le Lecteur Emerite qui bruloit du desir de combatre, dit tout haut qu'il avoit esté luy mesme auteur de l'assemblée, & qu'elle s'estoit faite chez luy. Anulin sans s'arrester à cela, continua à interroger Saturnin, & n'en pouvant rien tirer qui le satisfist, il fit commencer la question, qui fut ex-

trement rude, en sorte que sa chair estant dechirée, on luy voyoit mesme les os. La crainte du Saint estoit de mourir dans la question avant que d'estre condanné à la mort. C'est pourquoy il
» disoit à J. C: Exaucez moy, Seigneur: Je vous rends graces de ce
» que je souffre; mais accordez moy encore d'estre decapité pour
» vostre nom. Ne me refusez pas, Jesus. Exaucez moy, Fils de Dieu:
» ayez pitié de moy. Le juge luy demandant encore pourquoi il
» avoit tenu une assemblée, contre la loy du Prince. La loy de Dieu,
» dit le saint vieillard, me l'a appris: Sa loy me l'a ordonné. Cette réponse vraiment digne d'un Prestre & d'un docteur, qui au milieu des tourmens mesmes ne pouvoit oublier la loy de Dieu, desarma la fureur du juge, & il fit cesser la question pour mener le Saint en prison, en attendant le temps du dernier supplice.

'Anulin n'avoit pas oublié Emerite. Il le fit approcher, & luy § 15.
» demanda pourquoi il avoit receu les Chrétiens chez luy: Ce sont
» mes freres, luy dit le Saint, & je n'avois garde de ne les pas rece-
» voir pour l'assemblée, sans laquelle "nous ne saurions vivre. *non possumus.* Aussi-tost on l'étendit sur le chevalet, & on fit venir des bourreaux tout frais pour le tourmenter. Cependant tous leurs efforts ne le purent vaincre; & Anulin luy disant qu'il avoit dû
» preferer les Empereurs à ses freres; il répondit: C'est Dieu que
» je prefere à tout; il est encore plus grand que les Empereurs. Et
» en mesme temps s'adressant à J. C, il ajouta: Je vous benis, Sei-
» gneur; donnez moy, je vous prie, la patience. 'Le Proconsul luy § 16. demanda s'il avoit chez luy les Ecritures: [Car les Lecteurs les
» avoient d'ordinaire chez eux:] Et il répondit, Je les ay, mais
» dans mon cœur. Il ne voulut jamais dire autre chose: mais con-
» tinuant à prier J. C: Je vous loüe, Seigneur, disoit-il, exaucez
» moy; delivrez moy. Je souffre pour vostre nom; & je souffre
» avec joie ces tourmens si courts: Seigneur Jesus, que je ne sois
» point confondu.

'Le Proconsul fit enfin cesser les tourmens, & aprés avoir fait Ibid. écrire les réponses d'Emerite avec celles des autres, il dit à tous ceux qui avoient esté mis à la question, [car on ne les avoit pas
» encore menez en prison:] Vous pouvez vous attendre à souffrir
» tous les supplices que meritent les choses dont vous vous estes
» reconnu coupables. 'Cependant comme il estoit luy mesme plus § 17. las & plus abatu de tant de tourmens, que ceux qui les avoient endurez, il dit d'une voix basse & foibile à tout le reste des Chré-
» tiens: Pour vous, j'espere que vous prendrez un meilleur parti,
» & que vous vous resoudrez à obeir pour conserver vostre vie.

Mais les Confesseurs luy répondirent tout d'une voix : Nous « sommes Chrétiens, & nous conserverons la loy sainte du Sei- « gneur, jusqu'à repandre nostre sang plutost que de la violer. L'un « des Felix s'avançant plus que les autres, Anulin luy dit : Je ne « vous demande pas si vous estes Chrétien, mais si vous avez esté à « l'assemblée, & si vous avez quelques Ecritures : Surquoi le Saint « répondit : Nous nous sommes toujours assembez pour lire les « Ecritures du Seigneur, & nous l'avons fait "avec toute la solen- « *gloriosissimam.* nité que nous avons pu. Le juge irrité de cette declaration, le fit « assommer de coups, & le joignit ansi [le premier] à l'assemblée des saints Martyrs aprés laquelle il soupiroit.

§ 18. Un autre Felix ayant imité la confession du premier, en fut recompensé de mesme, & mourut dans la prison des coups qu'on luy avoit donnez. [On ne dit point si l'un des deux estoit Felix Occan, chez qui on s'estoit assemblé.]

§ 19. Plusieurs autres furent « aussi interrogez en particulier, & ayant rendu témoignage de leur foy, Ampele eut le cou meurtri de coups; Quinte & Maximien furent "mis sur le chevalet, & battus à coups de bastons; & *applicitas.* le jeune Felix [qui pouvoit estre le fils de S. Saturnin,] fut traité de mesme, parcequ'il avoit declaré hautement que "les assem- *Dominicum* blées de l'Eglise estoient l'esperance & le salut des Chrétiens. Ils furent tous envoyez en prison avec Rogatien à qui on n'avoit rien fait souffrir.

§ 20. Le jeune Saturnin qui avoit le mesme nom & le mesme courage que le saint Prestre son pere, fut aussi interrogé s'il avoit esté à l'assemblée. Il répondit qu'il estoit Chrétien. Et comme Anulin repartit que ce n'estoit pas là ce qu'on luy demandoit, il dit qu'il avoit esté à l'assemblée, parceque J. C estoit son Sauveur. A ce mot Anulin le fit mettre sur le chevalet encore tout rouge du sang de son pere, & luy demanda de nouveau s'il avoit esté à l'assemblée, & s'il n'avoit pas de livres des Ecritures. Mais il ne répondit autre chose sinon qu'il estoit Chrétien, & qu'il n'adoroit personne aprés J. C. Alors Anulin le fit dechirer aussi cruellement que son pere, dont le sang meslé avec le sien, le endroit insensible à tous les tourmens, & luy donnoit une nouvelle vigueur. Il s'écrioit à haute voix : J'ay les Ecritures divines, mais « dans mon cœur. Il demandoit en mesme temps la patience à J.C, « en qui il esperoit de trouver une [veritable] vie. Anulin luy demanda pourquoi il avoit desobeï : & il répondit. C'est parceque « je suis Chrétien. Le juge fit cesser les tourmens, & ordonna « qu'on le menast en prison avec son pere.

'Le jour finissoit déja, & la cruauté du juge estoit enfin lassée aussi bien que celle des boureaux : de sorte que sans s'arrester à interroger les autres Chrétiens chacun en particulier, il leur dit » à tous : Vous voyez ce qu'ont souffert ceux qui ont perseveré » dans leur confession : Ceux qui n'obeïront pas seront exposez » aux mesmes tourmens : C'est pourquoi si quelqu'un veut obte» nir grace, qu'il se haste de se declarer. Mais tous les Confesseurs animez du feu du S. Esprit, luy répondirent hautement qu'ils estoient Chrétiens. Cette parole terrassa le diable, & Anulin couvert de confusion, "fit mener tous les Saints en prison en attendant qu'il les envoyast au supplice. § 21. Note 7.

'Il falloit que les femmes eussent part à cette gloire. Victoire combatit pour toutes, & vainquit pour toutes. Elle estoit considerable par sa naissance, & Dieu avoit donné à son corps une beauté, qui n'estoit neanmoins que la figure de la beauté & de la blancheur de son ame. Dés l'enfance elle avoit paru destinée à la virginité, tant elle avoit déja de gravité & de modestie, avec un air serieux & noble, qui sembloit un presage de son martyre. Son pere & sa mere la voulurent contraindre de se marier: mais lorsqu'on estoit presque au milieu de la solennité de ses noces, elle laissa sa famille & son epoux, & s'estant echapée secrettemont elle se jetta par une fenestre assez haute, sans neanmoins se faire de mal, mais en s'exposant à se tuer: De sorte qu'on peut dire qu'elle fut deslors martyre de la chasteté. S'estant ainsi sauvée de la maison de son pere, elle courut au temple de la chasteté & aux portes de la pudeur, c'est à dire à l'Eglise de J. C, auquel elle se consacra deslors, pour vivre dans une virginité perpetuelle. Ses mœurs pleines de gravité & de sagesse répondoient parfaitement à sa profession : de sorte qu'elle estoit la gloire des vierges. § 22.

'Elle ne fut pas moins l'honneur de la troupe sainte des Confesseurs, au nombre desquels elle se voyoit avec joie, dans l'esperance de souffrir la mort, non plus seulement pour la chasteté ; mais pour le nom de J. C son Seigneur. 'C'est pourquoi dés que le Proconsul luy eut demandé quelle estoit sa profession, elle répondit fort haut qu'elle estoit Chrétienne. Fortunatien son frere qui cherchoit tous les moyens de luy conserver la vie du corps, disoit qu'elle estoit dans un accés de folie ; mais elle soûtint qu'elle estoit tout à fait dans son bon sens, & la mesme qu'elle avoit toujours esté. Anulin luy demanda si elle vouloit » aller avec son frere, & elle répondit resolument : Je ne le veux » pas ; car je suis Chrétienne : & mes freres sont ceux qui gardent Ibid. p. 519. § 23.

les commandemens de Dieu. Anulin s'efforça de la vaincre par « la douceur, mais inutilement; de sorte qu'il l'envoya en prison avec les autres.

§ 14. 'Hilarien fils du Prestre Saturnin restoit encore. Il estoit foible par son âge, mais grand par l'ardeur de sa charité: & il souhaitoit extremement d'avoir part au triomphe de son pere & de ses freres. On luy demanda s'il avoit esté avec eux. Et aussi-tost haussant sa petite voix, il répondit: Je suis Chrétien; & c'est de « moy mesme & par ma volonté propre, que je me suis trouvé à « l'assemblée avec mon pere & mes freres. Anulin qui croyoit « avoir affaire à un enfant, & non à la force du Toutpuissant qui combatoit dans ses Martyrs, luy dit qu'il luy alloit faire couper les cheveux, le nez, & les oreilles; & qu'il le renvoyeroit en cet état. Mais luy qui avoit déja appris à ne rien craindre que de perdre Dieu, luy dit fermement: Faites tout ce que vous vou- « drez, mais je suis Chrétien. Anulin ordonna qu'on le menast en « prison avec les autres: & alors on entendit Hilarien dire avec un transport de joie, "Dieu soit loüé. » *Deogratias.*

Baluz.t.2.p.72. § 16. 'Les saints Martyrs arrivant à la prison, * y trouverent à ce qu'on pretend, plusieurs autres Confesseurs, qu'on y avoit déja enfermez: & ils y joignirent ensemble leur joie & leurs palmes. On y amena encore ensuite de divers endroits de la province un grand nombre d'autres Confesseurs, entre lesquels il y avoit des Evesques, des Prestres, des Diacres, & d'autres Ecclesiastiques, dont tout le crime estoit d'avoir eu le courage de tenir les assemblées de l'Eglise pour obeïr à la loy de Dieu, & d'avoir mieux aimé s'exposer comme les Macabées aux feux & à toutes sortes de tourmens, que de livrer les Ecritures divines & le Testament de J. C. à ceux qui les vouloient reduire en cendres. * Note 8.

p.72. § 17. 'Ils souffroient beaucoup dans cette prison, non seulement par la douleur des plaies qu'ils avoient receuës, par les tenebres & les autres incommoditez de cet horrible cachot; par les suites mesmes de leur grand nombre, par les chaines pesantes dont on les avoit chargez; mais encore par la faim, la soif, & le froid qu'ils y enduroient. Car on assure qu'il y avoit des personnes à la porte de la prison, qui chassoient à coups de foüet, les peres, les meres, & les autres parens des Martyrs, & tous ceux qui venoient pour leur apporter quelque rafraichissement. On cassoit les bouteilles dans lesquelles on leur apportoit à boire, & on jettoit aux chiens les viandes destinées pour les nourrir.

p.73. § 18. a p.72. § 18. 'Mais rien n'ebranloit le courage des Saints, a que l'esprit de

Dieu soûtenoit interieurement par ses entretiens secrets, & par ses consolations divines.

'On dit qu'au milieu de leurs souffrances ils tinrent dans la prison une espece de Concile, '& y firent un decret, par lequel ils declarerent que ceux qui communiqueroient avec les Traditeurs, c'est à dire avec ceux qui avoient livré les livres sacrez, n'auroient point de part dans le ciel avec les Martyrs. [Ce decret peut estre veritable, estant effectivement tres juste, quoique la conclusion qu'en tire l'auteur des actes contre toute l'Eglise qui communiquoit avec ceux que les Donatistes accusoient sans preuve d'estre Traditeurs, soit tout à fait impie & heretique.]

§ 17.
§ 18.

'Cet auteur dit à la fin, qu'Anulin & les autres persecuteurs estant occupez à d'autres affaires, les Saints moururent l'un aprés l'autre dans la prison, de la faim, & des miseres dont ils estoient accablez. 'Il dit qu'une partie des enfans de S. Saturnin fut reservée pour la consolation de l'Eglise, & il semble le marquer particulierement du jeune Saturnin. [On peut croire la mesme chose de plusieurs autres.] 'L'Eglise d'Afrique honoroit le 24 de juin S. Rogat, le 30.ᵉ jour d'aoust S. Felix avec les S.ᵗᵉˢ Eve & Regiole; quelques jours aprés S. Ampele; 'Janvier vers le 20 de septembre, & dans les derniers jours d'octobre S.ᵗᵉ Victoire. Rien n'empesche de croire que ces Saints & ces Saintes sont ceux dont il est parlé dans les actes, si non que S. Janvier pourroit estre celui de Benevent, puisque c'est le temps où on l'honore. [Anulin aura pu faire mourir ces Saints dans la suite de l'année selon son loisir, ou plutost selon l'ordre de la sagesse de Dieu.] Le titre de leurs actes porte que ceux qui avoient confessé la foy le 12 de fevrier, repandirent ensuite leur sang en divers temps, & mesme en differens lieux. Usuard met le 12 de fevrier [qui est le jour de leur confession devant Anulin,] S. Saturnin Prestre, S. Dative, S. Felix, S. Ampele, & leurs compagnons. 'Le martyrologe Romain les met le jour de devant.

p. 71.
Boll. 12. feb. p. 515. § 4.
Anal. t. 3. p. 399. 400 407. &c | Act. M. p. 418. § 8.
Boll. 12. feb. p. 515. § 6.

LES SAINTES AGAPE, QUIONIE, ET IRENE, MARTYRES.

Bar. 304 § 40. 41|3 apr. c.

[LES Saintes dont nous parlons ici, sont celebres parmi les Grecs & les Latins. Nous en avons plusieurs histoires; mais "nous nous attachons à celle que nous trouvons dans Surius,] '& que Baronius a inserée dans ses Annales, comme une piece tres fidele, pure, sincere, extraite mot a mot des registres publics, '& telle qu'on ne peut la lire sans estre persuadé qu'elle est vraie. NOTE 1.

304. § 49.

§ 48. [a] Sur 1. apr. p. 1. § 2. [b] § 5. § 2.

'Ces trois Saintes estoient sœurs, [a] originaires de Thessalonique. [b] Elles avoient encore leur pere losqu'elles souffrirent le martyre, & estoient ce semble toutes trois "mariées. Mais il paroist que leur pere & leurs maris estoient tous payens. 'Cela ne les empescha pas d'orner leurs ames de beaucoup de vertus, d'une charité tres pure pour Dieu, & d'une ferme esperance pour les biens du ciel. Leur vie répondoit parfaitement à leurs noms, qui selon la langue greque signifient l'ardeur de la charité, la blancheur de la neige, & la douceur de la paix. 'Elles s'occupoient nuit & jour à lire l'Ecriture sainte, dont elles avoient un grand nombre de volumes. NOTE

§ 5.

§ 2. 5.

'Lorsque Diocletien eut publié en l'an 303, le premier edit de la persecution, [qui ordonnoit de bruler tous ces livres saints,] elles crurent que pour obeïr aux loix de l'Evangile, & pour imiter Abraham, elles devoient quitter leur pays, leurs parens, & tous leurs biens. Ainsi elles cacherent chez elles les livres qu'elles avoient de l'Ecriture, & se retirerent sur les plus hautes montagnes, tantost en un lieu, tantost en un autre, sans avoir aucun couvert. 'Quand le juge leur demanda depuis qui leur avoit fourni des vivres, elles dirent que c'estoit le mesme Dieu qui

Bar. 304. § 46.

nourrit

nourrit tous les autres hommes. 'Leur pere mesme ne savoit point ce qu'elles estoient devenuës. 'Elles revinrent ensuite en leur maison, où ce qui les affligeoit le plus, c'est qu'elles n'osoient plus lire l'Ecriture avec la mesme liberté qu'auparavant, depeur d'estre deferées par leurs "maris mesmes, qu'elles regardoient comme leurs plus grands ennemis. C'est pourquoi elles ne se communiquoient à qui que ce fust; & Dieu seul savoit ce qu'elles faisoient.

nostros homines. — 147. — 146.

'Elles furent neanmoins enfin decouvertes"& arrestées, [a]& les livres de l'Ecriture qu'elles avoient conservez jusqu'alors avec tant de soin, furent trouvez, enlevez [& brulez. Les magistrats de la ville qui les avoient fait prendre,] '& les officiers du guet, voulurent les obliger à renoncer J.C. par écrit, '& à manger des viandes immolées aux idoles. Elles refuserent genereusement l'un & l'autre; de sorte qu'on les envoya au gouverneur nommé Dulcice, avec un billet de Cassander Exemt & officier du guet, qui marquoit de quoy elles estoient accusées. Elles eurent pour compagnie Agathon Confesseur, & trois autres femmes, Casie, Philippe, & Eutyquie, toutes coupables du mesme crime qu'elles. Agathon avoit ce semble esté consacré au ministere des idoles avant que de se consacrer à J.C. 'Eutyquie estoit grosse de son mari mort sept mois auparavant.

NOTE 3. — Sur.1.apr.p.1. § 2. — a Bar.304 § 43. 46. — § 44. — § 41. — § 42.

'Dulcice aprés s'estre adressé d'abord à Agathon, & avoir sçeu de luy qu'il estoit resolu de persister dans la religion de J.C, demanda aux femmes si elles estoient dans les mesmes sentimens: à quoy Agape répondit; [1] Je mets mon esperance au Dieu vivant, & je ne veux point perdre le repos que les bonnes œuvres donnent à ma conscience. Quionie dit aussi, Qu'elle ne vouloit point faire ce qu'on luy ordonnoit, parcequ'elle mettoit sa confiance en Dieu. Irene declara que la crainte de Dieu l'empeschoit d'obeïr aux Empereurs; Casie, Qu'elle vouloit sauver son ame; Philippe & Eutyquie, Qu'elles aimoient mieux mourir que de manger du sacrifice des idolatres.

Ibid.

'Dulcice sachant qu'Eutyquie estoit veuve, osa luy demander de qui elle estoit grosse; & elle luy répondit avec gravité, que c'estoit du mari que Dieu luy avoit donné. Il l'exhorta à quitter, disoit-il, cette folie, & à prendre une resolution plus sage: à quoy il ajouta, Ne voulez vous pas obeïr à l'edit de l'Empereur? Non, dit la Sainte, je ne le veux point dutout: car je suis Chrétienne, & servante du Dieu tout puissant. 'Cependant comme les loix

Ibid. — § 42.43.

1. *Ego Deo viventi credo, neque volo recte factorum conscientiam meam perdere.*

ne permettoient pas mesme qu'on mist à la question les femmes enceintes, il ordonna qu'on la gardast en prison jusqu'à ce qu'elle fust accouchée.

§ 43. 'Il tenta de nouveau Agape & Quionie, & les trouva toujours inebranlables. Il leur demanda "qui les avoit portées à embrasser &c. ces folies; & elles dirent que c'estoit le Dieu toutpuissant, & J.C. son Fils unique, [sans vouloir jamais nommer personne.]

§ 44. 'Il lut ensuite "la sentence par laquelle il les condannoit toutes &c. deux à estre brulées, ordonnant qu'on gardast les autres dans la prison jusqu'à nouvel ordre. 'Il n'est plus parlé de ce que devinrent Agathon, Casie, Philippe, & Eutyquie, & on n'en trouve rien autrepart.

Boll. 3. apr. p. 247 § 12.

Bar. 304. § 45. 'Aprés que S.te Agape & S.te Quionie eurent consommé leur martyre par le feu, il arriva qu'on trouva encore dans les cofres de S.te Irene un grand nombre de livres & de papiers, 'dont il paroist qu'au moins une partie estoit des livres sacrez. [Et il semble que la Sainte les avoit cachez en quelque lieu plus secret, que ses sœurs mesmes ne savoient pas.] 'Car S.te Quionie avoit dit qu'elles n'en avoient plus, parceque les ministres de l'Empereur leur avoient tout enlevé. [Sur cela] 'Irene fut ramenée devant Dulcice qui luy fit "de grands reproches des livres qu'on Note 4. avoit trouvez chez elle, aprés qu'elle avoit declaré, à ce qu'il pretendoit, n'en avoir aucun; [luy attribuant sans doute ce que sa sœur avoit dit.] 'Il témoigna estre fort en colere contre elle, & luy promit neanmoins sa grace si elle vouloit manger des sacrifices. [La Sainte ne s'amusa point à se justifier du mensonge dont il l'accusoit.] Mais s'arrestant à ce qu'il vouloit qu'elle participast à ses sacrifices; 'Jamais, dit-elle, jamais je ne le ferai: je vous « le proteste par ce Dieu toutpuissant, qui a creé le ciel, la terre, « la mer, & tout ce qui y est enfermé. Je crains trop la peine « effroyable du feu eternel qui est destinée pour ceux qui auront « nié Jesus le Verbe de Dieu. Dulcice luy fit diverses demandes « pour savoir de qui elle avoit receu du conseil & de l'assistance: Mais elle ne luy parla jamais que de Dieu, qui nous a commandé de l'aimer jusqu'à la mort. C'est pourquoi, ajouta t-elle, nous « n'avons pas osé le trahir, & nous avons mieux aimé nous exposer « au feu, & à toutes sortes de tourmens, que de livrer ses Ecritures. «

§ 46. § 43. § 45. § 46. Ibid.

§ 47. 'Comme il continuoit à la presser, & qu'il luy demandoit si ses voisins n'avoient point sçeu ce qu'elle faisoit: Vous pouvez le « leur demander, répondit-elle, & faire telles informations qu'il « vous plaira. «

'Dulcice ne voulut pas la condanner d'abord à la mort : mais § 47.48. il ne rougit pas d'ordonner qu'on l'exposast toute nuë dans des lieux destinez à des crimes infames, en luy donnant seulement un pain par jour: '& il declara à ses gardes &"au boureau qu'il y § 48. *publicus minister.* alloit de leur vie, s'ils souffroient qu'elle en sortist un seul moment. La Sainte fut menée au lieu où il avoit dit. Mais la grace du S.Esprit qui estoit son protecteur, la conserva pure & sans tache. Ainsi personne n'osa seulement approcher d'elle, ni dire une seule parole qui pust faire peine à sa modestie.

'Dulcice la fit donc ramener à son tribunal, & luy demanda si Ibid. elle persistoit encore dans sa temerité. Elle luy répondit genereusement: Je persiste dans ma resolution, qui n'est point une " temerité, mais un devoir de pieté envers Dieu. Sur cela Dulcice " demanda du papier, & écrivit la sentence, par laquelle il la condanna à estre brulée vive comme ses deux sœurs. [Aussi-tost]'les § 49. soldats la menerent sur une hauteur, où ses sœurs avoient déja esté couronnées. Ils y dresserent un grand bucher, & y ayant mis le feu, ils dirent à la Sainte d'y monter. Elle n'hesita pas, mais se jetta dans le feu en chantant des pseaumes, & en loüant Dieu.

'Elle consomma ainsi son martyre le premier jour d'avril de l'an Ibid. 304; [d'où l'on peut juger que S.te Agape & S.te Quionie avoient souffert sur la fin de mars. Les actes ne disent point"en quelle Note 5. ville cela arriva, & par cela mesme nous donnent lieu de croire que c'estoit a Thessalonique, d'où ils nous assurent qu'estoient les Saintes: & tous les martyrologes y marquent leur feste.] 'Bede, Raban, Vandelbert, & divers manuscrits, mettent S.te Boll.5.apr.p. Agape & S.te Quionie le premier d'avril. Usuard, Adon, Notker, 245. § 3. & plusieurs autres les mettent le 3: & tous mettent S.te Irene le 5, auquel les martyrologes de S. Jerome les mettent toutes trois. 'Quelques uns croient qu'elles y sont encore marquées le pre- p.9|Flor.p. mier d'avril. a Les Grecs en font leur principal office le 16 du 411. mesme mois. 'S. Aldelme Evesque d'Angleterre en a fait un a Men. p.219. grand eloge à la fin du VII. siecle, mais tiré de la vie de S.te Boll.3.apr.p. Anastasie, ["de laquelle nous n'avons pas osé nous servir. 245.b. V. la note 1.

'Le nom de S.te Irene a esté fort celebre à Constantinople, & p.247. § 9| y a esté donné à plusieurs eglises: Mais on pretend "que c'est Men.5.may, V.S.Marcien. d'une sainte Martyre differente de celle-ci, & dont les Grecs p.31-38. font une grande solennité le 5 de may. Ils la font convertir à la foy par S.Timothée disciple de S.Paul, & en disent quantité d'autres choses qui n'ont aucun raport à celle de Thessalonique, 'mais qui aussi sont si fabuleuses, que Bollandus les a jugé indignes Boll.5.may,p. 4.§5.b.

de tenir place dans son grand ouvrage. [Il y à peutestre mesme lieu de douter si l'ancienne eglise de Constantinople qui a porté le nom d'Irene, l'a eu à cause d'une Sainte de ce nom, ou à cause de la paix qui s'exprime de la mesme maniere dans le grec.]

SAINT DIDYME,

MARTYR A ALEXANDRIE:

ET

SAINTE THEODORE,

VIERGE.

Sur.5.apr.p.61.

Boll.28.apr. gr.p.63. a28.apr.p.572. e.

L'HISTOIRE de S. Didyme & de S.te Theodore est tirée de leurs actes, que Surius nous a donnez, 'traduits sur un original grec dont Bollandus a enrichi le public: a & Bollandus en a encore fait imprimer d'autres qu'il avoit receus d'Usserius, traduits aussi il y a long-temps sur un texte grec [fort conforme à celui qu'a suivi Surius, sinon qu'il y manque quelque chose.] 'Baronius dit que les actes qui nous apprennent cette histoire illustre, "sont tres fideles: [& je ne croy pas que personne fasse difficulté de les approuver. Le commencement & la fin] 'en paroissent extraits mot à mot des registres publics: [& le reste est écrit avec beaucoup d'esprit & de pieté par un Chrétien.]

Bar. 309. § 33. — Note 1.

Boll.28.apr.p. 572.a.

gr.p.63.e.

f.

b,c.

'Ils commencent par l'histoire de S.te Theodore qui estoit sortie d'une des meilleures familles de la ville d'Alexandrie. 'Elle estoit Chrétienne, & elle avoit mesme consacré sa virginité à Dieu qui la luy avoit donnée. 'Aprés que Diocletien eut publié [au commencement de l'an 304,] cet edit cruel qui condannoit les Chrétiens à sacrifier aux demons ou à mourir, la Sainte fut prise, & mise en prison [au mois de mars ou d'avril "de la mesme année.]Elle y demeura quelques temps jusqu'à ce que le gouverneur nommé Eustrace, ["& peut-estre aussi Procule,]se la fit presenter à l'audience, & luy demanda si elle estoit libre ou esclave.

Note 2.

V. la note 2.

Elle répondit qu'elle estoit Chrétienne, & affranchie du peché par J. C; & que pour ce qui regarde les vains titres du monde, elle estoit née de personnes de qualité : ce que "le magistrat d'Alexandrie nommé Luce confirma "par son témoignage. Eustrace luy demanda pourquoi estant de cette qualité elle n'avoit pas voulu se marier. Elle répondit que c'estoit à cause de J. C, qui estant né selon la chair [1] d'une mere toujours vierge, nous a „ retirez de la corruption. Et j'ay, ajouta t-elle, cette confiance „ en luy, qu'en conservant sa foy je conserverai aussi la pureté de „ mon corps.

λογικῆς &c.

'Le juge luy dit qu'il avoit ordre d'exposer à l'infamie publique les vierges Chrétiennes qui refuseroient de sacrifier; 'que la consideration de sa naissance l'obligeoit de l'exhorter à s'epargner cette injure, qui seroit la honte eternelle de sa famille, puisque pour luy il ne pouvoit se dispenser d'executer le commandement des Empereurs. 'Les payens qui connoissoient combien les Chrétiens aimoient la pureté, ne rougissoient pas de leur faire de semblables menaces, croyant que rien n'estoit plus capable de les ebranler. [Mais la Sainte qui n'avoit pas moins de lumiere que de pureté & de courage,]'luy répondit constam- „ ment : Dieu penetre le fond des cœurs, & voit toutes nos pen- „ sées. Il sçait quel est mon amour pour la chasteté. Aprés cela „ tout ce qu'on me peut faire audehors n'est qu'une pure violen- „ ce, à laquelle je n'aurai pas plus de part que si on me coupoit la „ main ou la teste. Je remets ma virginité entre ses mains: il est le „ maistre de toutes choses: il saura bien conserver quand il voudra „ ce qu'il m'a donné, & sauver sa colombe [d'entre les mains des „ vautours.] Que la foy de J. C. demeure inebranlable en moy, „ & il aura soin de tout le reste. Le juge luy demanda si elle pretendoit qu'un Crucifié la delivrast de ses mains: '& elle sans rou- „ gir de l'opprobre de la Croix; Oui, dit-elle, j'espere en J. C. cru- „ cifié sous Ponce Pilate, qu'il conservera ma pureté malgré toute „ la violence des hommes, tant que je conserverai sa foy, & que je „ ne le renoncerai point.

c. c. Tert. apol. Boll. p. 63. e. f. p. 64. a.

'Eustrace la menaça de la "traiter avec indignité comme une „ servante; & elle répondit: Je suis preste à vous abandonner mon „ corps sur lequel seul s'étend vostre pouvoir, mais pour mon ame, „ Dieu seul en est maistre. Enfin Eustrace ne se pouvant plus retenir, la fit "battre outrageusement, en la traitant mesme de folle. Mais elle luy jura par le Seigneur que jamais elle n'adoreroit

πορνίτας. 2. NOTE 3.

1. ἐκ τῆς ἀειπαρθένου καὶ θεοτόκου. Cela n'est que dans les actes grecs, & peut y avoir esté ajouté.

les demons, parcequ'elle estoit soûtenuë de la main de Dieu; que c'est en cela qu'elle estoit vraiment sage; 'b. & que ce qu'il regardoit comme une indignité & un outrage, estoit pour elle une gloire & un honneur immortel.

b. 'Eustrace luy dit que puisqu'elle persistoit dans sa desobeïssance, il estoit obligé d'executer l'ordre des Princes, depeur qu'on ne l'accusast de les mepriser: Surquoi la Sainte répondit: « Si vous avez tant de soin de faire ce que les Princes vous ordonnent, parceque vous les craignez, je crains aussi le veritable Prince du monde, & je n'ay garde de renoncer mon Dieu, parceque je ne veux pas l'offenser. » Eustrace luy donna trois jours pour penser à elle, en luy jurant par tous ses Dieux, que si elle ne se resolvoit à sacrifier, il l'abandonneroit à l'infamie publique, afin que sa honte servist d'exemple à toutes les autres. Elle luy répondit: « Ces trois jours sont déja passez pour moy: Mon Dieu qui ne souffre point que je l'abandonne, ne change point par le temps: Ainsi faites des à present ce qu'il vous plaira. Tout ce que je vous demande, c'est que vous donniez ordre que ma pureté soit en assurance jusqu'à ce que vous ayez prononcé. » c. 'Le juge le luy accorda à cause de sa qualité, disoit-il, & la renvoya en prison.

τηρηθῆναι μὲ ἀλώβητον.

c. 'Au bout des trois jours il la fit revenir pour savoir sa disposition: & elle luy declara qu'ayant fait profession de la virginité pour l'amour de J. C, qui nous est venu enseigner la pureté, elle n'avoit garde de renoncer par quelque raison que ce fust à la foy de J. C, qui sauroit bien conserver la pureté de sa servante. Sur cela Eustrace commanda, en s'excusant sur l'ordre des Princes, d. 'qu'on la menast aux lieux infames: & la Sainte en y allant, invoquoit celui qui connoist le secret des cœurs, & le prioit que comme il l'avoit conservée pure jusques alors, il la conservast de mesme à l'avenir, & la tirast du danger où elle s'estoit exposée pour ne pas renoncer son nom. Elle renouvella la mesme priere quand elle se vit dans ce lieu si nouveau pour elle, & levant les yeux au ciel: « Mon Dieu, dit-elle, Pere de J. C. mon Seigneur, delivrez moy de ces chiens, tirez moy d'ici, comme vous avez tiré S. Pierre de la prison, afin que tout le monde sache que je suis vostre servante. »

c. 'Cependant sa confiance en Dieu se trouva presque ebranlée, lorsqu'elle vit tout d'un coup entrer un homme en habit de soldat. Elle s'effraya, & chercha quelque coin pour se cacher: Mais ce pretendu soldat estoit le liberateur que Dieu luy en-

voyoit pour sauver sa chasteté. C'estoit Didyme l'un des plus fideles serviteurs de J. C, qui savoit parfaitement trafiquer pour le ciel, s'enrichir des biens spirituels, estre avare pour gagner l'eternité, menager toutes les occasions de profiter pour son ame, & faire violence au royaume des cieux. [Il avoit receu ce degré supreme de la charité, de donner son ame pour ses freres,] & vouloit acquerir une double couronne du martyre, [en mourant pour le nom de J. C. & pour l'honneur d'une vierge.]

&c. Il dit donc à la Sainte ce qu'il estoit, "ce qu'il venoit faire, e f. & la pria de changer d'habit avec luy, de prendre ses armes, & de se couvrir d'un grand chapeau qu'il avoit apporté comme pour cacher sa honte, & en effet pour empescher qu'on ne vist le visage de la Sainte quand elle sortiroit de là. La Sainte se confiant en Dieu qui luy avoit envoyé Didyme, comme Abacuc à Daniel dans la fosse aux lions, fit ce qu'il luy disoit, & sortit ainsi au travers de diverses personnes qui attendoient à la porte, sans en regarder aucun, & sans dire un mot, comme Didyme le luy avoit recommandé. Elle echapa ainsi comme une colombe des serres de l'epervier, & comme une brebi de la gueule du lion. Didyme cependant revétu des habits de la Sainte comme d'une p.652. robe de triomphe, se rejouissoit d'avoir mis en fureté une vierge de J. C, & attendoit avec confiance la seconde victoire qu'il esperoit devoir estre la suite & la recompense de celle qu'il avoit déja remportée sur le demon.

Peu de temps aprés un autre entra dans un dessein bien diffe- a. rent de celui de Didyme, & fut bien surpris de trouver un homme au lieu de la Sainte. Il ne savoit ce qu'il voyoit: & comme il avoit oui dire que J. C. avoit autrefois changé de l'eau en vin, il demandoit s'il avoit aussi changé Theodore en homme. Didyme
» ne le laissa pas long-temps en cette peine. J.C, luy dit-il, n'a point
» changé Theodore, mais il me veut couronner aussi-bien qu'elle.
» Celle que vous cherchez, vous est echapée, & vous avez au lieu
» d'elle celui que vous ne cherchez pas: La vierge est encore vier-
» ge, & le soldat est devenu un athlete de J.C.

Cet homme sortit aussi-tost, dit ce qui estoit arrivé, & Eustra- a. ce en ayant esté averti, se fit amener Didyme, & luy demanda b. comment il avoit esté assez hardi pour se moquer ainsi de luy. Il répondit qu'il avoit fait ce que Dieu luy avoit ordonné; & comme on vouloit qu'il dist où estoit la Sainte, il fit serment qu'il ne le savoit pas, mais qu'il se contentoit d'estre assuré que Dieu
» l'avoit conservée pure & sans tache. Dieu, ajouta-t-il, a beni sa

foy, & exaucé ses prieres; & vous ne le desavouerez pas si vous « voulez confesser la verité: aussi je ne pretens pas que ce soit moy, « mais c'est Dieu qui l'a sauvée. «

d. 'Il confessa en mesme temps qu'il estoit Chrétien, & affranchi du peché par J.C: & le juge ayant ordonné qu'on le tourmentast "deux fois plus qu'un autre, s'il ne vouloit meriter en sacrifiant le pardon de ce qu'il avoit fait; il luy répondit: Ce que je souffre « est ce que j'ay esperé. J'ay voulu conserver la pureté à une vier- « ge, & confesser publiquement J. C, par la misericorde duquel je « suis insensible à vos tourmens. Faites donc promtement ce que « vous avez resolu, & ce que vos Princes vous ordonnent. Quand « mesme vous voudriez me condanner au feu, je ne sacrifierai « jamais au demon. «

b c. 'Sur cela Eustrace ordonna qu'il auroit la teste tranchée, & que son corps seroit ensuite reduit en cendres. 'Didyme alors benit Dieu qui luy avoit accordé son desir, en delivrant sa servante, & en le couronnant luy mesme "par les tourmens de la question, & par le dernier supplice. La sentence fut executée, & le Saint consomma son martyre "le 5.e jour d'avril, 'auquel les Grecs en font la feste: & les martyrologes de Saint Jerome marquent ce jour là un S. Didyme Martyr à Alexandrie. Mais ils le qualifient "Prestre; ce que les actes ne disent point de celui-ci. Usuard, Adon, Notker, & plusieurs autres Latins en font le 28 du mesme mois.

Men.p.43. Flor.p.418.419. Boll.5.apr.p. 398. Boll.28. apr.p. 572.§ 1.

NOTE 4. V. la note 4.

[Ces actes ne nous apprennent rien pour la suite de l'histoire de S.te Theodore; non plus que les Grecs lorsqu'ils en font l'abregé dans leurs Ménées.] 'Mais dans le titre où ils joignent sa feste avec celle de S. Didyme, ils la nomment la premiere, & luy donnent aussi la qualité de Martyre; & dans les vers qui suivent, ils disent que S. Didyme a eu la teste tranchée, & a esté reduit en cendres avec la compagne de ses combats, & qu'il a souffert avec elle un double supplice. 'Cela revient à ce que disent Adon & Notker, que S.te Theodore aprés s'estre echapée du lieu où on l'avoit enfermée, revint au combat, & fut couronnée avec S. Didyme. Usuard dit peu aprés la mesme chose. 'Mais il y a peu d'apparence que S.te Theodore se soit remise d'elle mesme entre les mains des payens dont Dieu l'avoit retirée par une espece de miracle: Et les actes ne nous permettent point de dire qu'elle ait souffert avec S. Didyme. Ainsi il y a plus de probabilité à ce qu'on trouve dans un livre manuscrit de l'office des Grecs sur le 27 de may, auquel il met seul la feste de S.te Theodore & de S. Didyme;

Men 5.apr.p. 43. Boll.28.apr.p. 572.b.c. d.

Qu'aprés

Qu'aprés la mort de S Didyme, S.te Theodore fut prise[de nouveau,] decapitée, & jettée dans la riviere. 'Les martyrologes de S. Jerome marquent le 29 d'avril une S.te Theodore vierge martyrizée à Alexandrie avec quelques autres. [Quoy qu'il en soit, quand elle n'auroit souffert que ce qui est marqué dans les actes, on la pourroit toujours regarder comme une martyre de la foy & de la virginité.]

p.617|Flor.p. 468.469.

'Ce qu'Adon & les autres Latins disent du martyre de S.te Theodore, vient apparemment de ce qu'ils ont cru, comme quelques autres, que cette Sainte est celle dont parle S. Ambroise. 'Baronius le dit dans son martyrologe; mais il change de sentiment dans ses Annales. [a Et en effet outre que S. Ambroise dit que ce qu'il raporte estoit arrivé à Antioche, il seroit difficile de l'accorder en quelques points avec les actes de S.te Theodore,] 'comme quand il dit que celle d'Antioche "ne declara que par ses pleurs qu'elle vouloit conserver sa foy aux depens de toutes choses. 'Il n'estoit pas rare de voir des Vierges condannées à une infamie qu'elles apprehendoient plus que les dents des lions: & Dieu ne manquoit guere de les en retirer par une protection particuliere, & souvent par des miracles visibles: de sorte qu'il n'y aura pas lieu de s'étonner quand la mesme chose sera arrivée à Alexandrie & à Antioche. 'Quelques uns croient mesme que celle d'Antioche ne se doit mettre que du temps de Julien l'apostat, ["quoique cela ne paroisse pas assez fondé.] 'Quand mesme il faudroit dire que l'histoire raportée par S. Ambroise est celle de S.te Theodore, puisqu'en effet il y a une grande conformité entre elles, je croy qu'il faudroit toujours avouer que ce que S. Ambroise dit de son martyre ne vient que d'un bruit populaire, comme il le marque "assez clairement; [qui aura ajouté à la verité, que la Sainte s'estoit presentée d'elle mesme au martyre pour souffrir avec S. Didyme. Car le silence des actes est trop fort, quoy qu'on en dise, pour recevoir cet article. Nous pourions raporter ici cette histoire: mais nous avons mieux aimé la joindre "avec celle de quelques autres Martyrs d'Antioche.

Boll.28.apr.p. 572.e.f. Bar.28.apr.d| 309 § 33. a Boll.p.572.f. *flevit & tacuit &c.* Amb.virg.l.2. p.470.d. §Bar.309.§ 32 33. Boll.28.apr.p. 572.f. NOTE 5. A&M.p.426 § 3. *Fertur puella &c.* V. la pers. de Diocletien § 26.

Nous avons encore une troisieme histoire assez semblable aux deux autres, particulierement à celle de S Ambroise; & je ne sçay si ce ne seroit point la mesme. C'est celle] de S Alexandre & S.te Antonine, 'dont nous avons des actes dans Bollandus, b mais tels que selon le jugement qu'il en porte luy mesme, ils ne sont point capables de faire aucune autorité. c Bollandus met le mar-

Boll.3.may,p. 381. b p.380.§ 8. c § 3.

tyre de ces Saints le 2 de may 313. ["Il y auroit pour le moins autant de raison de le mettre en 312 le 3 de may,] 'auquel Baronius a mis ces Saints dans le martyrologe Romain. Les Grecs en font leur grand office le 9 ou le 10 de juin, & disent que leurs corps sont à Constantinople où ils font beaucoup de miracles.

NOTE 9.

p. 379. b. c| Men. p. 67.

SAINT IRENÉE, EVESQUE DE SIRMICH, ET MARTYR.

Boll 25. mars, p. 555. a. Baudr p. 206.

LA ville de Sirmium placée sur une petite riviere qu'on appelle aujourd'hui Bozzothe [ou Bozwethe,] &'fort prés de celle de la Save,'a esté connuë de Strabon, de Pline, & de plusieurs autres anciens. Elle est celebre dans l'histoire profane 'pour avoir donné la naissance à l'Empereur Probe, [& luy avoir aussi donné la mort.][a] Car il fut tué aux "environs de cette ville par ses soldats, irritez des travaux ausquels il les obligeoit pour faire ecouler les eaux des campagnes des environs, afin de les rendre plus saines & plus fertiles. [On voit qu'elle devint la capitale non seulement de la basse Pannonie dont elle estoit membre, mais encore de tout le departement d'Illyrie, 'qui outre un grand nombre de provinces entre le Danube & la mer Adriatique, comprenoit mesme la Macedoine & toute la Grece.] 'Mais les ravages des Gots, des Huns, & de plusieurs autres barbares l'ont tellement ruinée, [b] qu'elle n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade peuplée de peu d'habitans, 'ne conservant plus rien de son ancienne splendeur, que l'honneur de donner le nom à un Comté qui fait partie du royaume de Hongrie [& de l'Esclavonie.] 'Les Hongrois l'appellent Szreim, & les Allemans Sirmisch 'ou Sirmich, [qui est le nom dont nous nous servons d'ordinaire.]

Probi, v. p. 234. b c. a p 241. b.

V. son titre 510.

Boll. 25. mars, p 555. b. b Baudr. p. 206.

Boll. 25. mars, p. 555. a.

Baudr. p. 206.

Boll. p. 555 a.

b.

'Elle est particulierement connuë dans l'histoire de l'Eglise par le malheur qu'elle a eu dans le IV. siecle, d'avoir pour Evesques Photin heresiarque, [& Germine l'un des plus celebres des Ariens. Mais elle y est aussi connuë par divers Saints qu'elle a

donnez à J. C. aprés les avoir receus de luy: & le plus celebre de ces Saints,]qu'elle regarde mesme comme son patron, est Saint Irenée, dont nous avons à parler ici. Il est egalement reveré par l'Eglise latine & par la greque, & nous avons le bonheur d'apprendre son histoire par des actes["qui non seulement sont fort beaux, ['mais qui ont encore l'avantage de paroistre tres anciens, & composez sur les registres publics du greffe. 'Il en est aussi parlé fort honorablement dans les actes de S. Pollion,[a] qui paroissent écrits"du temps de Valentinien I, ou fort peu aprés.

Act. M. p. 432. § 1. — Note 1. — Boll. p. 555. c. — 28 apr. p 566. d. a e. — Note 2.

[Ce Saint estoit apparemment de Sirmich,]'puisque toute sa famille fut presente à son martyre. Son pere & tous ceux de sa maison s'y trouverent pour l'empescher de preferer sa foy à sa vie,[ce qui marque qu'ils estoient tous payens, ou avoient eu le malheur d'abandonner J. C.]Cependant il apprit dés son premier âge à adorer le vray Dieu,[soit de sa mere, soit de quelque autre personne que la providence divine luy fit rencontrer.]Il epousa une femme qui se joignit aux autres pour le perdre dans son martyre;& il en eut plusieurs enfans, qui estoient encore"fort petits quand il mourut. Il estoit luy mesme encore alors"assez jeune,'mais il estoit déja parfait dans la pieté & dans la foy Catholique. 'On loüe particulierement en luy une bonté digne de son nom qui signifie *Pacifique*, & un grand desir des biens que Dieu nous promet dans le ciel,ce qui luy inspiroit un genereux mepris de toutes les choses de la terre. 'Ce fut par ces saintes dispositions qu'il merita d'estre fait Evesque de Sirmich estant encore peu avancé en âge, '& d'arriver à la palme du martyre en combatant constamment pour la foy, & pour la défense du peuple qui luy avoit esté confié.

25 mars, p. 556 c. d. — c. — d. — *pueri.* — *adolescentia tenera.* — c. — gr. 232. — b. — 28 apr. p. 566. d.

'Il souffrit sous Diocletien,"& apparemment en l'an 304. Les edits de la persecution estant arrivez à Sirmich, 'Probe gouverneur de la Pannonie[en fut un trop fidele executeur.]'Il commença par les Ecclesiastiques,& fit mourir S. Montan Prestre de l'Eglise de Singidon,qui avoit long-temps vécu dans la pratique des vertus qu'inspire la foy Chrétienne. 'Les martyrologes de S. Jerome & de Bede,'ceux du IX. siecle, & plusieurs autres anciens & nouveaux,mettent la feste de ce Saint à Sirmich le 26 de mars,& luy joignent S.te Maxime sa femme, Usuard & les autres posterieurs disent que l'un & l'autre fut noyé. Et la pluspart leur donnent 40 compagnons de leur martyre. ['La ville de Singidon est marquée par les geographes dans la Mesie: mais elle pouvoit

Note 3. — d. — 25 mars, p. 556 c. — b 28 apr. p. 566. — d. — 26 mars, p. 616 — *s.*

a. Raban, Usuard, Adon, Vandelbert, Notker.

estre alors dans la Pannonie; si l'on ne veut dire que S. Montan & sa femme se trouverent par quelque rencontre à Sirmich.

28.apr.p.566. d. Nous avons mis d'abord [le martyre de ce saint Prestre, pour suivre l'ordre des actes de S. Pollion, qui passent ensuite à celui

25.mars,p.566. c. de S. Irenée.'Ce saint Evesque fut pris par les soldats, & presenté à Probe, qui luy commanda de sacrifier aux Dieux. Mais il luy répondit par cette parole de l'Ecriture: Qui sacrifie aux Dieux & « non à Dieu, sera exterminé de son peuple. Probe ajouta: Les « Princes ordonnent que vous sacrifierez, ou que vostre deso- « beïssance sera punie par les tourmens. Et moy je vous dis, repar- « tit le Saint, que Dieu m'ordonne de souffrir plutost tous les tour- « mens, que de renoncer à son nom, & de sacrifier à des demons: « Ce me sera un sujet de joie de participer aux souffrances de mon « Sauveur. Probe luy fit donner aussi-tost la question, qui fut fort « rude; & luy demanda durant les tourmens, s'il ne se resolvoit « point à sacrifier, à quoy il répondit: J'ay toujours sacrifié à mon « Dieu, & je luy sacrifie presentement en confessant son nom. «

c.d. 'Cependant son pere, sa femme, ses enfans, toute "sa famille, & *parentes, domestici.* sa maison, ses voisins, ses amis, arriverent à l'audience; ou voyant le Saint en cet état, ils se mirent tous à pleurer, & à jetter de grands cris, 'en le conjurant d'obeïr à l'Empereur, & de ne se [1] pas haster de mourir dans un âge qui luy promettoit une longue

d. vie. Mais ses pensées & ses desirs estoient bien elevez audessus des leurs. C'est pourquoi il ne répondit à leurs conjurations & à leurs larmes que par ces paroles: Voici ce que J. C. mon Sei- « gneur nous dit: Si quelqu'un me renonce devant les hommes, « je le renoncerai aussi devant mon Pere qui est dans les cieux. Sa- « chez donc, mes tres chers amis, que ni vos prieres, ni les menaces « des Princes, ne me pourront jamais faire abandonner les pre- « ceptes de J. C. Tout mon desir est d'obtenir les biens eternels « que j'espere, & ausquels je suis appellé, & je me haste d'y arri- « ver. Probe fit alors approcher le Saint, & luy dit: Que tant de « larmes qu'on verse pour vous, vous fassent revenir de vostre « folie; Conservez vous pour le long-temps que vous pouvez vivre « encore, & sacrifiez. Je ne sacrifierai point, luy dit le Saint, & c'est « afin de me conserver pour toute l'eternité. Le juge le fit alors « mener en prison, où il passa plusieurs jours dans les diverses peines [& les incommoditez qui en estoient la suite ordinaire.]

d. 'Probe se le fit amener une seconde fois dans une audience qu'il tenoit au milieu de la nuit, & luy demanda si tant de maux

Act.M.p.433.§3. 1. 'Ceci est un peu plus étendu dans le P. Ruinart que dans Bollandus.

qu'il souffroit depuis si long-temps ne l'avoient point fait enfin
» resoudre à obeïr. 'Mais il luy répondit; Je suis le mesme que j'ay e.
» esté; & tant que je vivrai, vous pouvez vous assurer que je ne
» cesserai jamais de confesser J.C. Ainsi vous n'avez qu'à executer
» sans delai tout ce que vous avez resolu de moy. Cette fermeté
irrita Probe, qui le fit fustiger fort long-temps: & au milieu de
» ce supplice Irenée se consoloit par ces paroles: J'ay un Dieu que
» j'adore, & à qui je sacrifie; mais pour des Dieux faits par des hom-
» mes, je ne les puis adorer. Probe luy dit: N'avez vous pas assez
» souffert? Sauvez au moins vostre vie. C'est ce que je fais, répon-
» dit le Saint: Je gagne la vie par ces peines que vous me faites
» souffrir: Je ne les sens point, parceque je les souffre pour le nom
» de J.C; & neanmoins j'espere qu'elles me feront obtenir la vie
» eternelle.

Probe luy demanda s'il n'avoit pas une femme, des enfans, des parens: & il luy dit absolument qu'il n'en avoit point. Le juge qui ne comprenoit pas le sens elevé & spirituel de ces paroles; luy demanda qui estoient donc ceux qui avoient tant pleuré
» à la derniere audience: & alors le Saint luy dit: Je fais ce que
» J.C. m'ordonne en renonçant à mes parens, & à tout ce que je
» puis avoir dans le monde, afin d'estre son disciple. 'Car qui aime f.
» vraiment Dieu, & ne desire que les biens qu'il nous promet,
» meprise toutes les choses de la terre, & ne croit avoir ni pere, ni
» femme, ni enfans, ni quoy que ce soit hors de luy. Probe ne laissa
pas de le presser de se souvenir qu'il estoit pere, & de se conserver
» à ses enfans. Mais il luy répondit: Mes enfans ont Dieu pour
» pere aussi-bien que moy. Celui que j'adore, & qui peut me sauver,
» peut les sauver aussi, c'est luy en qui nous avons une entiere &
» une parfaite confiance, & à qui nous avons remis le soin de nos
» ames afin qu'elles ne perissent pas. Pour vous, faites ce que les
» Empereurs vous ordonnent. Probe l'exhorta encore à avoir
pitié de luy mesme & de sa famille, & à ne le pas obliger à le faire perir par divers tourmens. Et le Saint luy repeta aussi qu'il n'avoit qu'à faire de luy tout ce qu'il voudroit, parceque jamais il
» ne sacrifieroit à ses Dieux. Vous allez voir, ajouta t-il, jusqu'où
» va la patience que me donne le Seigneur Jesus.

'Probe le menaça de le condanner à la mort, & il luy répondit f.
qu'il luy seroit obligé s'il le faisoit promtement passer aux joies de la vie eternelle. Alors Probe rendit sa sentence, par laquelle il le condanna comme rebelle aux ordres du Prince, à estre jetté
» dans la riviere. 'Le Saint luy dit sur cela ces paroles: Aprés tant p.557.a.

de menaces que vous m'aviez faites, je m'attendois à souffrir plusieurs sortes de tourmens, & à vous montrer que les Chrétiens ne craignent quoy que ce soit, à cause de la confiance qu'ils ont en Dieu. Je ne laisse pas cependant de me rejouir de ce qu'au moins vous me condannez à la mort. Probe s'offensa de cette generosité du Saint, & ordonna qu'avant que de le jetter dans la riviere on luy trancheroit la teste. Le Saint crut alors avoir remporté une double victoire, & en s'adressant à Dieu: Je vous rends graces, dit-il, Seigneur Jesus, qui m'avez donné la patience & la force de confesser vostre nom, afin que j'eusse part à vostre gloire eternelle.

Il fut en mesme temps conduit à un pont où il devoit estre executé. Quand il y fut arrivé, il se depouilla de ses habits. Il étendit les mains au ciel, & dit en priant: J.C. mon Seigneur, qui avez bien voulu mourir pour le salut du monde, que vos cieux soient ouverts pour recevoir l'esprit d'Irenée vostre serviteur, que l'Eglise Catholique de Sirmich "vous presente, & qui ne refuse pas de souffrir la mort pour vostre nom. Je demande, Seigneur, cette grace à vostre misericorde, [1] que vous daigniez défendre les "Fideles de Sirmich de tous les maux que les ennemis visibles & invisibles leur peuvent faire, & les affermir dans vostre foy.

productus

plebem.

b. 'Quand il eut achevé cette priere, les executeurs luy osterent la vie d'un coup d'épée, & jetterent son corps dans la riviere de la Save, 'qui pouvoit border alors les murailles de Sirmich, quoiqu'elle en soit aujourd'hui un peu eloignée. 'C'est ainsi qu'Irenée le serviteur de Dieu accomplit son martyre, 'en souffrant beaucoup de persecutions & divers tourmens, plutost que d'obeïr aux commandemens impies de ceux qui luy vouloient faire adorer les idoles. C'est ainsi que par une mort temporelle il arriva à une couronne & à une vie qui ne finira jamais. 'Le jour de sa mort fut["apparemment"]le 6 d'avril; [a] auquel les martyrologes de S. Jerome, Raban, & Florus, marquent sa feste. 'Usuard, Adon, Notker, & divers autres Latins, la mettent le 25 de mars. 'Les Grecs en font le 23 d'aoust, [b] & encore selon quelques uns le 28 du mesme mois.

p.555.a. p.557.b. p.556.c|18. apr.p.566.d. 25.mars,p. 557.b. a p555.c.f. p.556.a. Men.p.250. b Boll.p.555.b.

NOTE 4.

SAINT SERENE.

[Nous pouvons joindre à Saint Irenée de Sirmich] 'un autre Martyr de la mesme ville, nommé Sirene, Sinere, [c] ou plutost Serene, dont nous avons une histoire fort courte, mais nean-

23.feb.p.364. c Act.M.p.545. §1.2.

Act.M.p.434.§5. 1. 'Dans le P. Ruinart il y a seulement, *hos in fide tua confirmare digneris*.

NOTE 5. moins assez particuliere & fort edifiante. "Et nous ne voyons rien qui nous empesche de la croire veritable.

'Ce Saint estoit de Grece, mais habitué à Sirmich, où il gagnoit sa vie à cultiver un jardin. [C'estoit apparemment hors de la ville,] 'puisqu'on luy a donné le titre "de moine ou de solitaire. 'La crainte de la persecution l'obligea d'abord à se tenir caché durant quelques mois; aprés il revint à son jardin, & continua, "quoiqu'il fust déja assez avancé en âge, à s'y occuper comme auparavant.

P.546 § 1. V. la note 5. h.a. § 1. *senex.*

'Un jour comme il y travailloit, il vit une dame qui y estoit entrée, & s'y promenoit avec deux servantes. C'estoit à l'heure de midi, [où tout le monde disnoit ou dormoit: de sorte que]ce n'estoit pas une heure à se promener pour une dame. Il jugea aussi-tost qu'elle avoit quelque mauvais dessein, &"la pria bien fort de se retirer, en luy disant librement que ce n'estoit pas là l'heure qu'une femme d'honneur dust estre hors de chez elle. 'Cette femme moins irritée de cette espece d'affront, que de manquer son malheureux dessein, écrivit à son mari officier auprés de l'Empereur Maximien [Galere,]que Serene luy avoit fait un affront. L'officier s'en plaignit à l'Empereur, & en obtint un ordre au Gouverneur [de la Pannonie] pour connoistre de l'affaire. Serene fut obligé de comparoistre. Mais comme le Gouverneur luy eut demandé pourquoi il avoit fait affront à une dame de qualité, il raporta comment la chose s'estoit passée: de sorte que le mari qui estoit present, rougit [de la mauvaise conduite de sa femme,]& n'eut plus rien à dire au Saint.

§ 1. &c. § 2.

[Ainsi il n'y avoit qu'à le renvoyer absous.] 'Mais le Gouverneur jugea qu'un homme qui n'avoit pu souffrir le dereglement d'une dame, & qui l'avoit reprise avec tant de liberté, estoit un Chrétien, [par où l'on voit l'idée que les payens mesmes avoient & de la religion qu'ils professoient, & de celle qu'ils persecutoient si cruellement.]Il luy demanda donc de quelle religion il estoit: & alors le Saint luy dit sans hesiter qu'il estoit Chrétien.
„ Le juge ajouta: Et où est-ce donc que vous vous estes caché
„ pour eviter "si long-temps de sacrifier? Dieu, répondit le Saint,
„ m'a conservé jusques à present la vie du corps en la maniere
„ qu'il luy a plu: Je n'estois assurément qu'une pierre de rebut,
„ indigne d'entrer dans son edifice. Mais je voy qu'il veut bien
„ presentement m'y donner place. Ainsi puisqu'il luy a plu que
„ je fusse decouvert, je suis prest de souffrir [la mort] pour son
„ nom, afin d'avoir quelque part dans son royaume. Le juge en

§ 3. *usque nunc.*

colere le condanna à l'heure mesme à la mort; & l'arrest fut aussi-tost executé.

Boll.23.feb.p. 366.§18. 'Il est visible que ce Saint n'a pas souffert dans le commencement de la persecution, [comme S. Irenée. Il ne faut pas aussi le mettre plustard qu'en l'an 307, sur la fin duquel Licinius fut fait Empereur de la Pannonie.] Flor.p.334.335 339. 'Les martyrologes de Saint Jerome mettent sa feste le 23 de fevrier, & plus nettement encore le 22, Act.M.p.547. 'auquel ses actes portent qu'il mourut. [a] Neanmoins Usuard, Adon, Notker, & les nouveaux, la mettent le 23. a Boll.p. 364. §2.3.

§14-16. 'La ville de Billon en la basse Auvergne, honore le 23 un Saint Sinere Martyr, appellé Cerneaf par le peuple, dont elle croit posseder le corps dans une eglise collegiale de son nom; & la cathedrale de Clermont en fait l'office le 10 de may. Quelques uns pretendent que c'est celui dont nous venons de parler: mais on n'en a pas de preuve. [Je n'en trouve rien dans l'histoire des Saints d'Auvergne par le P. Branche.]

SAINT POLLION, LECTEUR DE CIBALES, ET MARTYR.

Boll.28.apr.p. 566.d.e. 'PROBE qui estoit gouverneur de la Pannonie ['en l'an 304,] n'estant pas encore rassasié du sang des Chrétiens qu'il avoit repandu à Sirmich, resolut de faire la visite des autres villes de sa province, pour y exercer les mesmes cruautez. V. S.Irenée de Sirmich. Ce fut pour cela qu'il vint à celle de Cibales, quoiqu'il prist le pretexte de quelques autres affaires. Quand il y fut arrivé, les ministres de la justice luy presenterent un Chrétien nommé Pullion ou Pollion, qui estoit le premier des Lecteurs de l'Eglise [de cette ville,] & tres connu [par la pureté &]par l'ardeur de sa foy. [Son unique crime estoit qu'il ne cessoit point de se moquer des Dieux de bois & de pierre que les payens adoroient,] ce qui leur paroissoit un orgueil epouventable; & on ajoutoit, [mais faussement,] qu'il parloit de mesme des Empereurs.

Estant

'Estant devant le juge il avouva sans difficulté qu'il estoit Chrétien, & le premier des Lecteurs. Probe demanda ce que c'estoit que ces Lecteurs; & il répondit que c'estoient ceux qui avoient accoutumé de lire au peuple les paroles divines [des Ecritures.] e.f.
» Probe ajouta; Sont-ce donc ceux qu'on dit abuser de la legereté des filles, en leur persuadant de conserver leur chasteté,
» & de ne se point marier? Et Pollion luy répondit: Vous pourrez
» voir aujourd'hui si les Chrétiens sont legers "& faciles à trom-
» per. Probe demanda ce qu'il vouloit dire: & le Saint ajouta:
» Ceux qui en abandonnant leur Createur embrassent vos super-
» stitions, sont des gents legers, & qui se laissent miserablement
» abuser. Mais on ne peut douter de la sincere pieté & de la
» constance de ceux qui malgré tous les tourmens persistent dans
» la fidelité qu'ils doivent au Roy eternel, & s'efforcent d'accom-
» plir les commandemens si saints que J. C. nous donne dans nos
» livres. Probe luy demanda quels estoient ces commandemens;
[& sur cela le Saint prit occasion de faire un abregé des principales maximes du Christianisme, qu'on sera sans doute bien aise de voir ici.]

vanitatem.

» 'Ces commandemens, dit-il, sont ceux qui nous apprennent f.
» qu'il n'y a qu'un Dieu dans le ciel qui nous fait entendre son
» tonnerre; Que des ouvrages de bois & de pierre ne peuvent pas
» s'appeller des Dieux; Qu'il faut corriger ses fautes, "en faire peni-
» tence, & perseverer inviolablement dans le bien qu'on a em-
» brassé; Que les vierges qui gardent leur pureté sont dans un
» rang eminent; Que les femmes doivent garder la chasteté con-
» jugale, & ne se servir de la liberté du mariage que pour avoir des
» enfans; Que les maistres doivent commander à leurs serviteurs
» non avec emportement, mais avec douceur & avec bonté, en se
» souvenant qu'ils ont tous la mesme nature: Que les serviteurs
» doivent s'acquiter de leur devoir plutost par amour que par
» crainte; Qu'il faut obeïr aux Rois & aux puissances superieures,
» lorsque ce qu'ils nous commandent est juste; Qu'il faut honorer
» ceux qui nous ont donné la vie, aimer nos amis, pardonner à nos
» ennemis, avoir de l'affection pour nos citoyens, de l'humanité
» pour les étrangers, de la misericorde pour les pauvres, de la
» charité pour tout le monde; Qu'il ne faut faire mal à personne;
» 'Qu'il faut souffrir avec patience le tort que les autres nous font, p.567.2.
» & ne faire jamais tort à un autre; Qu'il faut "donner liberale-
» ment ses biens, & ne souhaiter point ceux d'autrui, [1] non pas

emendant.

cedere.

1. ne oculorum quidem delectatione.

mesme les regarder d'une maniere qui en marque ou qui en fasse „ naistre le moindre desir; Que celui là vivra eternellement, qui „ pour soûtenir sa foy, aura meprisé cette mort d'un moment, qui „ est le plus grand effort de vostre puissance. Si ces maximes vous „ deplaisent, ajouta le Saint, vous n'avez à vous plaindre que de „ vostre propre jugement. „

a. 'Probe luy répondit alors; Qu'est-ce que peut attendre un „ homme quand on luy a osté la vie, & qu'il a perdu avec la lumie- „ re tous les biens dont son corps est capable de jouir ? A quoy „ Pollion repliqua : Il y a une lumiere eternelle bien elevée au- „ dessus de celle dont nous ne pouvons jouir que peu de temps. „ Il y a des biens immuables incomparablement plus agreables „ que ceux qui perissent : Et assurément c'est une imprudence & „ une folie de preferer ce qui passe à ce qui ne passe jamais. „

[Probe estoit incapable de cette divine philosophie :] C'est „ pourquoi il dit brusquement au Saint : A quoy tout cela va-t-il? „ Il faut faire ce que les Empereurs ordonnent, & sacrifier. Le „ Saint sans s'étonner, Faites vous mesmes, dit'il, ce qu'on vous „ ordonne : Pour moy je ne sacrifierai point. Il n'y va, répondit „ Probe, que de perdre la teste si vous n'obeïssez pas. Et le Saint „ luy repartit aussi fortement : Faites, vous dis-je, ce qu'on vous „ ordonne : Car je suis resolu de suivre exactement les traces des „ Evesques, des Prestres, & de tous les Peres dont j'ay receu les „ instructions : & quoy qu'il faille souffrir pour cela, je le souffrirai „ avec joie. „

d. 'Alors Probe rendit sa sentence & le condanna à estre brulé. Les ministres de la justice ou plutost ceux du demon, l'enleverent aussi-tost, & le menerent à un mille de la ville, où il consomma son holocauste, en loüant, benissant, & glorifiant Dieu, sans donner la moindre marque de crainte. Tout cela arriva le 27.[e] jour d'avril, ou plutost le 28, 'auquel les martyrologes de Saint Jerome, Usuard, Adon, & plusieurs autres, marquent sa feste. Quelques uns la mettent aussi le 27 & le 29.'Et les martyrologes de S. Jerome la marquent encore le 29 de may. 'Ses actes paroissent avoir esté écrits "environ 70 ans aprés. 'Et il y a mesme de l'apparence que l'auteur en a tiré une grande partie des registres originaux du greffe.

p.565.§ 1.2. | p 566.c.d. | e. | c. | V.S. Irenée de Sirmich note 2.

c|567.d. 'Cet auteur nous apprend que le jour de la mort du Saint estoit aussi celui du martyre de S. Eusebe Evesque de Cibales, qui avoit triomphé du diable & de la mort en mourant pour J.C. plusieurs années auparavant dans la persecution precedente,

[c'eſt à dire aſſez vraiſemblablement dans celle de Valerien.] Ainſi l'on faiſoit la feſte de ces deux Saints en un meſme jour. 'Et ils ſont en effet marquez enſemble dans les martyrologes de S. Jerome, dans Notker, & dans quelques autres.

P.565.566.

[Hors cela nous n'avons point de connoiſſance de ce ſaint Eveſque.] 'Pour la Ville de Cibales [qui eſt aſſez celebre dans l'hiſtoire,]& qui a donné la naiſſance à l'Empereur Valentinien I, 'elle eſt aujourd'hui tellement ruinée qu'on ne ſçait pas meſme où elle eſtoit.

P.566.e. | Aĉt.M. P.435.

S.TE SOTERE, VIERGE, ET SAINT PANCRACE, MARTYRS A ROME.

LE nom de S.te Sotere eſt celebre dans les martyrologes: [& nous avons l'avantage d'apprendre le peu que nous en ſavons des écrits de S. Ambroiſe, qui pouvoit eſtre ſon petit-neveu.]'Car propoſant l'exemple de cette Sainte à Marcelline ſa ſœur, il dit qu'il luy propoſe à imiter celle dont elle tiroit ſon origine. Il l'appelle "ſa mere ou ſa parente, '& la ſienne auſſi. Il dit que c'eſtoit l'honneur de ſa maiſon, & que ſa vertu eſtoit pour luy un exemple domeſtique.'Ainſi il eſt viſible qu'elle eſtoit parente de S Ambroiſe. * Auſſi l'on ſçait qu'elle eſtoit d'une maiſon tres illuſtre, où il y avoit eu des Conſuls & des Prefets; & elle en fut l'ornement par ſa qualité de Vierge & de Martyre, qui ſont les dignitez de la foy, & des dignitez qui ne ſe perdent jamais. Elle eſtoit encore "fort jeune lorſqu'elle ſouffrit le martyre. 'Le juge ayant ordonné qu'elle fuſt battuë ſur le viſage à cauſe qu'elle refuſoit de ſacrifier,"elle ſe devoila auſſi-toſt, voulant bien qu'on viſt ſon viſage, pourvu que ce fuſt pour eſtre martyre; & ſouffrir genereuſement la

Boll.10.feb p. 388.§9. | Amb.virg l.3. P.479.1. | parentem. | exh.v.p.443.1. | Boll.10.feb.p. 387.b. | * 12.may,p. 2.e|Amb.exh. v.p.443.1. | tenera. | Amb virg l.3. p.479.1|exh. v.p.443.2. | &c.

honte & la douleur de ce ſupplice ſans repandre une ſeule larme. 'Enfin ayant ſurmonté pluſieurs autres tourmens, elle finit ſa vie par l'épée. [a] Quelque modernes en raportent pluſieurs autres choſes, mais qui ſont ſans autorité.

virg.l.3. p.479. k. | a Boll.10. feb. p 387.388. | 12.may,p.21.c.

'Les actes de S.Pancrace martyrizé à Rome le 12 de may"ſous le Conſulat IX. de Diocletien, & VIII. de Maximien, [c'eſt à dire en l'an 304,] portent qu'elle ſouffrit en meſme temps que ce Saint; '& beaucoup d'anciens martyrologes marquent à Rome le 12 de may S.te Sotere Vierge & Martyre; ce qu'on lit auſſi dans Adon & dans Notker. 'Les meſmes martyrologes & beaucoup d'autres marquent encore ſa feſte le 6 de fevrier, ou le 10 auquel le Romain la met: '& elle eſt marquée le meſme jour [1] dans l'ancien miſſel donné par Thomaſius. 'Pluſieurs Egliſes en font auſſi la feſte ce jour là. [b] Les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, la celebrent principalement le 6 de fevrier avec la qualité de Vierge & de Martyre, & marquent ſa veneration dans le cimetiere de ſon nom qui eſtoit à Rome ſur le chemin d'Appius prés les Catacombes. 'Pluſieurs autres martyrologes la mettent auſſi entre les Martyrs de Rome.

Note 2. | p.25.26|Flor. p 525.526. | Boll.10. feb. p. 388.§ 9. | Thom.p.146. | Boll.p.389.§ 22. | b Flor.p.301. 302. | Boll.10.feb.p. 388.§ 11.12.

'Le cimetiere qui portoit ſon nom, & où il y a apparence qu'elle eſtoit enterrée, eſtoit prés de celui de Calliſte. [Vers l'an 755,] 'le Pape Eſtienne III. en fit rétablir le comble qui eſtoit tombé. [c] Anaſtaſe dit que le Pape Serge II. tranſporta vers l'an 845, le corps de S.te Sotere Vierge & Martyre, & ceux de pluſieurs autres Saints, dans l'egliſe de S. Silveſtre & de S. Martin nommée quelqueſois le titre d'Equitius. 'Diverſes Egliſes pretendent avoir de ſes reliques. 'Pamphile moine grec & Preſtre de Jeruſalem en a fait un eloge qu'on a encore.

p.389.§ 16. 17 | Aring l.3.c.19. p.288. | Anaſ.c.94.p. 82 c. | c c.104.p.174. a|Boll.19.feb. p 389.d. | Boll.p.389.f. | 12.may,p 17 c.

[S. Prancrace qui ſouffrit en meſme temps que cette ſainte vierge, eſt auſſi fort illuſtre dans l'Egliſe. Nous en avons des actes que leur ſimplicité & leur breveté] 'ont fait recevoir comme bons par Baronius [& par d'autres perſonnes habiles.] 'Il paroiſt qu'ils ont eſté connus & receus de Bede. [d] Ils ne font pas neanmoins originaux, & ſont meſme embaraſſez "de pluſieurs difficultez. [Aprés tout ils contiennent peu de faits;] '& ce qu'on en peut tirer ſe reduit à dire que S. Pancrace qui eſtoit d'une grande naiſſance, eſtant demeuré orfelin dans un fort bas âge ſous la tutelle de Denys ſon oncle parternel, Denys l'amena de Synnades ville de Phrygie à Rome. Ils s'y logerent dans la

Bar.12.may,c. | Boll mars, t.2. p 19 c. | d 12.may,p.17. c. | Note 2. | p.21.a,b.c.

1. Il ſembleroit que ce fuſt le jour de ſa naiſſance: *cujus humanitatis celebramus exordia*. [Mais cela n'eſt point probable.]

mesme ruë où demeuroit le Pape qui gouvernoit alors; & ayant esté touchez de la reputation de ses miracles & de ses vertus, ils embrasserent la foy, quoique la persecution fust alors tres violente. Ainsi le Pape qui les battiza [devoit estre S. Marcellin.] Denys mourut au bout de quelques jours : 'Adon, Usuard, Notker, & le martyrologe Romain, marquent sa feste le 12 de may avec celle de son neveu.

'S. Pancrace fut pris quelque temps aprés, & quoiqu'il n'eust encore que 14 ans, il confessa J. C. avec beaucoup de generosité. Les persecuteurs n'oserent l'exposer à de grands tourmens, depeur d'avoir la honte d'estre vaincus par un enfant. Ainsi on le condanna tout d'un coup à estre decapité; ce qui fut executé sur le chemin d'Aurele: & une dame nommée Octaville ayant enlevé son corps durant la nuit, l'embauma, & l'enterra le 12.e jour de may, 'auquel sa feste est marquée dans les martyrologes de Saint Jerome, 'dans Bede, dans "ceux du IX. siecle, & ensuite dans tous les autres. 'Elle est aussi dans le calendrier du P. Fronto, & dans le Sacramentaire de S. Gregoire. [a] Le missel donné par Thomasius la marque dans le titre de ce jour : mais il n'est pas nommé dans les oraisons.

'Le Pape Symmaque fit bastir une eglise de S. Pancrace soit dans le cimetiere de Calepode, où l'on croit qu'il fut enterré, sur le chemin d'Aurele à deux milles de Rome; 'soit dans le palais de Latran "où l'on dit qu'est aujourd'hui son chef dans une tres ancienne chapelle de son nom. 'S. Gregoire de Tours marque que son tombeau estoit prés des murailles de Rome. [Il estoit assurément fort visité par le peuple,] 'puisque dés le temps de Justinien une des portes de Rome estoit appellée la porte de S. Pancrace. 'On pretend que c'est celle qu'on appelloit auparavant la porte d'Aurele, 'laquelle gardoit neanmoins encore ce nom dans le mesme temps.

'Le corps du Saint estoit à Rome dans son eglise à la fin du VI. siecle. [b] Son tombeau estoit particulierement "celebre, parceque ceux qui s'en approchoient aprés avoir fait un faux serment, estoient aussi-tost possedez du demon, ou mesme tomboient morts à terre.' S. Gregoire le grand y prononça son homelie 27 sur les Evangiles le jour de la feste du Saint, [c] à laquelle un grand nombre de personnes estoient venües, avec "des marques extraordinaires de devotion.'L'Eglise où estoit son corps, estoit servie par des Prestres & des Ecclesiastiques qui y faisoient l'office. Mais parcequ'ils manquoient quelquefois d'y celebrer

Marginal notes: &c. | &c. | &c. | &c.

P.17.b. | P.21.c.d.e. | Flor.p.525. | Boll.p.17.a. | Front.cal.p. 78|Sacr.p.88. | a Thom.p.151. | Anast|Aring. l.2.c.12.§13. p 210. | §10|Front.p. 78|Boll.p.18. | Gr.T.gl.M.c. 39 p.88. | Proc.b.Got.l. 1.c.18.p.357. 358. | Bar.12.may, c. | Proc.c.22.p. 366.b. | Greg.l.3.ep. 18 p.555.d. | b Gr T.p 88. 89. | Greg.t.1.p. 1444.b|1447. e. | c p.1446.d. l.3.ep.18.p.555| Gr.T.p 89.

la Messe les dimanches, S. Gregoire le grand y mit des Religieux pour y faire l'office tous les jours, & y faire dire la Messe par un Prestre qu'ils entretiendroient, & qui demeureroit chez eux. 'Le Pape Honorius couvrit d'argent le tombeau du Saint, & fit bastir ou plutost rebastir dés les fondemens l'eglise qui portoit son nom à deux milles de Rome sur le chemin d'Aurele.'Elle subsiste encore aujourd'hui entre les mains des Carmes dechaussez ; & la plus grande partie du corps de S. Pancrace y est gardée sous le grand autel.

Boll 12.may, p.18.d.e|Anaf.

Boll.p 18.e.

'Le Pape Pelage[II.]envoya des reliques de S.Pancrace & de quelques autres Saints à S. Gregoire de Tours: & le vaisseau où elles estoient fut sauvé miraculeusement d'un naufrage par l'intercession de ces Saints. 'S. Gregoire le grand en envoya quelques autres à Constance Evesque de Milan:[a] & cette Eglise honore encore aujourd'hui particulierement S. Pancrace. 'Il en envoya de mesme à Pallade Evesque de Saintes, pour une eglise qu'il avoit bastie en l'honneur de ce Saint & de quelques autres; '& à une dame nommée Adeodate qui luy en avoit demandé pour un monastere de filles qu'elle fondoit à Lilybée en Sicile. Ces reliques avant que d'estre envoyées en Sicile, firent plusieurs miracles. [Il n'est pas necessaire qu'elles fussent des parties du corps de ce Saint,]'puisqu'il dit de mesme qu'il envoie de celles de l'Apostre S. Paul, [au corps duquel on sçait certainement qu'il ne touchoit pas.]

Gr.T.gl.M.c. 83.p.188.189.

Greg.l.7.ep. 87 p.846.c.

a Boll. p.19.b.

Greg.l.5 ep. 50.p.685.a.b.

l.8.ep.62.63.p. 931.

l.7 ep 87.p. 846.c.

'Le Pape Vitalien envoya aussi des reliques de S. Pancrace à S. Vandrille, [b] & en Angleterre, où l'on marque que la premiere eglise consacrée à Dieu par S. Augustin fut dediée sous le nom de S. Pancrace. 'L'Eglise de Gand & plusieurs autres de France & d'Italie pretendent aussi avoir de ses reliques. 'On raporte "divers miracles faits depuis peu en une eglise du Comté de Nice, où l'on croit qu'il y en a. 'Les Italiens l'honorent en beaucoup d'endroits sous le nom de S. Brancas.

Boll.12.may, p.19.c.

b p.20.a.c.

p.18.19.

sup.p.707.708. &c.

12 may,p.19.b.

S.TE MARCIENNE,

VIERGE ET MARTYRE.

LE nom de S.te Marcienne est fort celebre dans les martyrologes latins, qui la mettent les uns le 9 de janvier, & d'autres le 11 ou 12 de juillet. 'Nous en avons une hymne tirée du breviaire Gothique ou Mozarabe de Tolede, & des actes donnez par Bollandus, dont on voit bien que cette hymne a esté prise. [On ne peut pas dire que ces actes soient originaux, puisqu'ils paroissent écrits plusieurs années aprés la mort de la Sainte;& mesme ils contiennent diverses particularitez qui donnent quelque lieu de les tenir pour suspects. Mais d'autre part ils sont tellement particularisez,& d'un style si grave, qu'il est difficile de ne leur pas donner quelque croyance. L'hymne mesme du breviaire de Tolede paroist assez belle & assez ancienne pour les pouvoir autoriser. C'est pourquoi nous ne craindrons pas de raporter ce qu'ils contiennent.

Boll.9 jan.p. 568.§ 4.7.

§ 1.

Ils ne nous apprennent pas en quel temps la Sainte a vécu & a souffert.]'Vincent de Beauvais & d'autres nouveaux auteurs l'ont mise sous Diocletien ; [& c'est pour les suivre que nous en parlons ici, quoiqu'ils n'aient peut-estre pas eu d'autre raison de le faire, qu'une presomption generale qui fait attribuer à cette persecution les Martyrs dont on ignore le temps.]'Les Espagnols s'attribuent cette Sainte, mais sur des autoritez nullement considerables.'Ses actes disent qu'elle souffrit à Cesarée,[qui est un nom commun à beaucoup de villes.]'Mais les circonstances nous determinent assez clairement à l'entendre de Cesarée en Mauritanie ; '& presque tous les martyrologes l'expliquent de cette Cesarée,'qu'on croit communément estre la ville d'Alger, quoique des personnes habiles en doutent.

§ 5.

§ 7 8.

p.569.§ 1.

p.568.§ 3.

§ 4.

Geo sac.p.107| Vand p.350.

'Cela nous sert à expliquer ce que les actes ajoutent, qu'elle estoit de la ville de Rusuccur. aCar l'histoire de l'eglise nous apprend qu'il y avoit une ville de Rusuccur dans la Mauritanie Cesarienne. [Nous ne pouvons donc douter que ce ne fust la patrie de nostre Sainte.]'Elle estoit sortie d'une famille illustre.

Boll.§ 2. 3|Geo. chr.p 110. a Boll.§ 2| Vand.p.359.

Boll.p.569.§ 1.

Dieu luy avoit aussi donné des richesses & de la beauté : Mais meprisant toutes ces choses, elle vint demeurer à Cesarée, dans une petite cellule, où elle conservoit sa chasteté, qu'elle avoit consacrée à Dieu, fuyant l'ambition & les delices du monde.

§ 1. 'Estant un jour sortie pour voir la ville, disent ses actes, [ou plutost pour quelque sujet plus important,] elle se rencontra parmi une grande foule de peuple en un lieu proche la porte de Vand. p. 371. Tipase, 'qui est aussi une ville de Mauritanie [assez prés de Cesa-Boll. p. 569. § 1. rée.] 'Dans cette place ayant vu sur une fontaine une Diane de marbre, elle luy abatit la teste, & la brisa toute entiere. [C'est une de ces sortes d'actions, qui estant contre l'ordre de la discipline ordinaire de l'Eglise, ne se peuvent bien faire que par une inspiration particuliere du S. Esprit. Mais aussi nous ne devons pas les condanner legerement, puisqu'elles ne sont pas extraordinaires dans les Martyrs les plus authentiques & les plus § 2. saints.]'Le peuple present à cette action se jetta sur la Sainte; & aprés l'avoir meurtrie de coups, la mena au tribunal du juge. Marcienne prevint son interrogatoire en confessant publiquement J. C, & en exhortant le peuple à abandonner des Dieux qu'ils avoient faits eux mesmes.

§ 3. 'Le juge l'ayant fait souffleter par les ministres de la question, la fit enfermer en une academie de gladiateurs, pour leur estre abandonnée : Ce qui n'étonna pas la Sainte, qui savoit que Dieu estoit le gardien de sa chasteté. En effet un gladiateur nommé Flammée, à qui elle avoit esté donnée en garde, ayant voulu venir au lieu où elle estoit, & où elle passoit toute la nuit en prieres, il trouva, disent les actes, une muraille qui l'empescha de l'approcher, jusqu'à ce que le jour estant venu, il luy demanda pardon en pleurant, & la conjura d'obtenir de Dieu qu'il pust sortir de cette academie de gladiateurs : La Sainte luy promit que Dieu le delivreroit le jour qu'elle souffriroit le martyre : & cela arriva effectivement.

Ibid. 'Le bruit de ce miracle s'estant repandu partout, & le juge ayant commandé que Marcienne fust livrée à un autre gladiateur, & le lendemain à un troisieme, leurs desseins criminels furent toujours arrestez par cette muraille dont Dieu environnoit sa servante, jusqu'à ce qu'enfin le juge n'eut plus la hardiesse de l'exposer de nouveau. [Cette merveille est sans doute surpre-BaCVirg. t. 1. p. 663. 665. nante : Mais qui ne sçait que] 'Dieu a fait paroistre particulierement sa puissance pour défendre la chasteté de ses epouses ? [Et si l'on considere les divers miracles qu'il a operez pour cela, on trouvera

trouvera peut-estre que les autres paroistront encore plus incroyables que celui-ci.] S.te Marcienne voyant sa chasteté en assurance, parceque Dieu en prenoit la protection, ne songea plus qu'à se preparer au martyre. Boll p.569.§4.

'La suite des actes est obscure; Je ne sçay s'ils veulent dire que l'on vouloit faire apprendre à la Sainte l'art des gladiateurs. §4.
'Nous savons par Eusebe que l'on y a quelquefois condanné les Chrétiens. [Mais il y a peu d'apparence que cela ait esté jusques à des filles.] Eus.de Pal.c.7. 8.p.328.d|330.d

'Le lieu où estoit la Sainte, estoit auprés de la maison d'un Juif nommé Budaire, qui estoit Prince de la synagogue. Quelques uns de cette maison se moquant de la Sainte, & luy disant des injures, elle maudit cette maison, priant Dieu de faire descendre le feu du ciel pour la consumer, & de ne point permettre qu'elle fust jamais rebastie; mais qu'au contraire les pierres que l'on en transporteroit causassent la ruine des autres maisons où on les voudroit employer. 'Cette priere, [qui est assurément extraordinaire,] fut exaucée, disent ces actes; de telle sorte qu'au moment mesme que la Sainte rendit l'esprit, la maison & tous ceux qui estoient dedans, furent consumez par le feu du ciel. Les Juifs l'ayant souvent voulu rebastir, elle tomboit toujours en ruine: & ceux qui en voulurent prendre les pierres, se bastirent plutost des sepulcres que des maisons. Boll.p.569.§4. §6.

'Le jour de son martyre fut 'le 9 de janvier, ou le 11 de juillet: Car ses actes lisent differemment. Les gladiateurs descendirent ce jour là dans l'amphitheatre [pour combatre;] & Flammée y receut la liberté par la voix du peuple qui assistoit au spectacle, comme la Sainte luy avoit promis. Mais ce mesme peuple ayant demandé que Marcienne fust exposée aux bestes, on l'attacha à un poteau, & on lascha un lion tres furieux, qui se vint jetter sur elle tout en courant, & mit ses griffes sur sa poitrine. Mais dés qu'il l'eut sentie, il la laissa sans luy avoir fait aucun mal. Le peuple surpris de cette merveille, dit qu'il falloit laisser aller cette Chrétienne: Mais Budaire, qui avoit avec luy ses enfans & quelques Juifs ramassez pour le seconder, excita un tumulte, criant qu'il falloit obtenir du Gouverneur que l'on laschast un taureau sur elle. Cela fut fait: & le taureau ayant blessé la Sainte à la mammelle avec ses cornes, elle tomba à demi morte toute couverte de sang. §5. *V. idus januarii ou julii.*

'On la retira dans une loge; où aprés qu'on eut étanché son sang, on la ramena pour recevoir encore une autre couronne, & Ibid.

on l'attacha pour la troisieme fois au poteau. Alors elle s'écria : Je vous voy, Seigneur, je vous suis: recevez l'ame de vostre servante: C'est vous qui avez esté avec moy dans la prison; c'est vous qui avez daigné conserver ma chasteté. Alors le juge dont la colere s'enflammoit de plus en plus, fit lascher un grand leopard, qui se jetta sur la Sainte, luy arracha d'un seul coup de dent presque toute la peau, & ainsi separa son ame d'avec son corps.

p.570. p.569.§ 2. Bar.12.jul g. Boll.9.jan.p. 568.§ 7. a § 4. § 4. 6.

[Voilà ce que les actes de S.te Marcienne raportent d'elle.] 'L'hymne du breviaire Gothique contient les mesmes choses, quoiqu'avec moins d'étenduë. [Cette hymne donne sujet de croire qu'elle a esté fort honorée en Espagne;]'& l'on fait porter son nom à beaucoup de personnes dans le Portugal [C'est apparemment ce qui à donné sujet à quelques auteurs de mettre son martyre en Espagne. On pourroit peut-estre croire qu'elle a esté martyrizée à Cesarée, & transportée à Tolede; & que c'est pour cette raison que le martyrologe Romain, aprés avoir mis cette Sainte dans la Mauritanie le 9 de janvier, la met à Tolede le 12 de juillet.] 'Car cela vient apparemment, dit Baronius, de ce que l'un est le jour de sa mort, & l'autre celui de sa translation, 'Il y en a qui en font deux Saintes differentes; mais cela n'a pas de fondement. 'Sa feste est mise le 11 de janvier par Usuard, Adon, Notker, & divers autres,'& l'onzieme de juillet non seulement par plusieurs martyrologes manuscrits, mais mesme par deux exemplaires d'Usuard gardez à S.Germain des Prez, qu'on croit estre les plus authentiques. Il y a aussi bien de l'apparence que S.Marcien marqué ce jour là dans les martyrologes de Saint Jerome, à Cesarée de Mauritanie, n'est pas different de S.te Marcienne: [car ces sortes de changemens y sont ordinaires.]

LES SAINTS
NABOR, FELIX, ET VICTOR, MARTYRS A MILAN.

[SAINT Nabor, S. Felix, & S. Victor, estoient des Martyrs celebres à Milan du temps de Saint Ambroise, qui en parle en divers endroits.] 'Nous avons les actes des deux premiers dans Mombritius, & Baronius témoigne en avoir eu un manuscrit. [Ceux de S. Victor sont dans Surius & dans Bollandus au 8 de may. Ces deux pieces ont un fort grand raport entre elles, & la premiere copie souvent l'autre mot à mot. "Mais il y a encore bien d'autres raisons qui font que nous ne pouvons avoir beaucoup de croyance ni à l'une ni à l'autre; ce qui nous obligera de ne faire qu'un abregé fort court des faits qu'elles raportent.]

Bar. 12. jul. a.

Notes 1. 2.

'On pretend que ces trois Saints estoient de mesme pays, [c'est à dire de Mauritanie;] ᵃdont on marque qu'estoit S. Victor; ᵇ& on les fait aussi tous trois "soldats ou officiers de guerre. ᶜIls avoient, dit S. Ambroise, l'odeur de la foy; mais ce parfum estoit encore renfermé en eux, & ne se faisoit point sentir aux hommes. La persecution arriva, ils quitterent les armes, ils baisserent la teste, & ayant esté comme pilez & broyez par l'épée qui leur osta la vie, ils repandirent de tous costez l'excellente odeur de leur martyre.

Boll. 8. may, p. 290. b.
a p. 288. § 1.
b § 1 | MS. p. 591.
c Amb. in Luc. 13. p. 157. b. c.

militer.

'On marque que S. Nabor & S. Felix souffrirent avant Saint Victor, ["assez probablement vers le mois d'avril 304.] ᵈLeurs actes les font freres, ᵉ& portent que Maximien [Hercule] qui estoit alors à Milan, ayant sçeu qu'ils estoient Chrétiens, les fit arrester: & comme il vit que nonobstant toutes ses menaces, ils persistoient dans leur religion, il les tint enfermez douze jours dans une prison, sans leur faire donner ni pain, ni eau. Au bout de

Note 3.

Boll. 8. may, p. 290. b.
d MS p. 592.
e p. 591.

P 592. ce temps ils furent encore presentez à Maximien, 'qui les remit entre les mains d'Anulin son Conseiller, disent les actes: & Anulin les ayant renvoyez en prison pour cinq jours, fit battre ensuite S. Nabor à coups de bastons, dechirer les costez avec les p.594. ongles de fer, & y appliquer le feu.'& enfin il le condanna avec S. Felix à estre brulé. Mais si l'on en croit leurs actes, ils sortirent des flammes sans en avoir receu aucun tort. Ils furent donc remis en prison, & Maximien ayant à aller à Lodi, il les y fit aussi mener. Là ils furent fustigez de nouveau, & enfin decapitez prés de la riviere de [1]Scilere[sur laquelle l'ancien Lodi estoit placé.] Leurs corps furent enlevez par une dame de la ville nommée Savine, qui les transporta ensuite à Milan. Voilà ce que portent Boll 30.jan.p. 1029.1030. leurs actes, 'autorisez par la tradition des siecles suivans. [a]On a Flor.p.659. montre à Lodi quelques antiquitez qu'on pretend estre des monumens de leur martyre.

Amb.vit.p.81. c. 'Ce qui est certain, c'est que leur tombeau estoit celebre à Milan du temps de S. Ambroise, & il estoit visité par un grand concours de peuple. Il estoit environné de bareaux, depeur que l'on c|Amb ep.54. p.31 5.l. n'y fist quelque tort. 'C'estoit devant ces bareaux que reposoient les SS.Gervais & Protais.

Flor.p.658. 'Leur feste est marquée le 12 de juillet dans les plus anciens martyrologes, mesme dans ceux de S. Jerome, quoiqu'avec quelque confusion. 'Adon & Notker disent que c'est le jour de la p.653 ... translation de leurs corps [à Milan.] 'Les martyrologes de Saint p.520|Boll.14 may,p.284. Jerome & Notker marquent encore à Milan le 14 de may les SS. Victor, Nabor ou Namor, Felix, & Rustique.

Boll 30.jan.p. 1029. §1.2. 'Savine dont nous avons parlé, est mise au nombre des Saintes le 30 de janvier dans le martyrologe Romain & quelques autres nouveaux; & l'on en fait l'office à Milan. On ne dit rien d'elle qui vaille la peine d'estre marqué, sinon que s'occupant à prier Dieu au tombeau SS. Nabor & Felix, elle finit sa vie dans un §11-13. si saint exercice. 'S. Charle ayant fait ouvrir son tombeau en 1571, trouva son corps & ses habits tout entier, & sans aucune corruption.

8.may,p.289. §1. 'Pour ce qui est de S. VICTOR, ses actes disent qu'ayant esté deferé à Maximien, qui exerçoit alors une grande persecution dans Milan, il confessa genereusement sa foy devant luy, & de- §2. meura six jours en prison sans boire ni manger. 'Il fut interrogé de nouveau, puis fustigé; & meprisant les menaces & les promesses tant de Maximien que d'Anulin son Conseiller, il fut

1. Florentinius p. 659. 1, dit Silare: Il y a Silane dans les cartes de Sanson.

fustigé une seconde fois, 'puis remené en prison, où on luy mit § 3. les ceps aux piez, & où il meprisa encore toutes les sollicitations d'Anulin. 'Le lendemain l'Empereur l'ayant fait venir, luy mon- § 4. tra tous les instrumens des supplices, & luy fit verser du plomb fondu sur tout le corps, ce qu'il ne sentit point dutout, s'il en faut croire les actes. 'L'Empereur l'ayant fait mener à la porte § 5. de Verceil, & les soldats s'estant, dit-on, endormis, il s'enfuit, & se cacha dans une écurie où ses gardes le trouverent.'Maximien Ibid. le condanna enfin à perdre la teste : & cela fut executé auprés d'un bois'le 8 de may,ᵃauquel les martyrologes de Saint Jerome, § 6. 1. ceux[1]du IX. siecle, & plusieurs autres marquent sa feste. On le ᵃ p.286.§ 1. met encore le 14 ou le 15 du mesme mois, quelquefois sous le nom de Maure, [parcequ'il l'estoit de naissance.] 'On pretend p.290.§ 6. Note 4. que le 14 est le jour auquel il fut enterré par'Saint Materne Evesque, de Milan.]

'On voit par S.Gregoire de Tours que ce Saint estoit fort Gr.T.gl.M.c. 45.p.105. honoré à Milan dans le VI siecle; que son tombeau y estoit celebre; & que sa feste s'y solennisoit avec un grand concours de peuple, mesme durant la nuit. S.Gregoire de Tours dit que sa puissance paroissoit plus particulierement dans la delivrance des captifs. Il en raporte une histoire d'un grand seigneur d'Auvergne nommé Apollinaire : [mais il y paroist plutost un manquement de parole qu'un miracle.]

'Le corps du Saint se conserve encore aujourd'hui à Milan Boll.8.may,p. 286.§ 2. dans une eglise de son nom, qu'on pretend avoir esté la basilique Porcienne de S. Ambroise, & avoir mesme servi quelque temps de cathedrale. 'S.Charle l'y trouva dans la visite qu'il fit de § 2.3. cette eglise, & le transporta en l'an 1576 dans la nouvelle que l'on avoit fait bastir. 'Il y a encore plusieurs autres eglises de son § 5.6. nom dans Milan, dont l'une appellée S. Victor de l'Orme, est bastie, à ce qu'on croit, au lieu où il souffrit le martyre.

'Ennode Evesque de Pavie, témoigne avoir souvent eprouvé Enn.euc.p. 432. le secours de ce saint Martyr. ᵇ Il marque particulierement qu'il ᵇ p.432|l.8. ep. 24.p.239. obtint par ses prieres la guerison d'une maladie dont les medecins n'esperoient pas qu'il pust echaper. Il se frota pour cela tout le corps de l'huile de ce Saint, comme il parle, [c'est à dire apparemment de l'huile de la lampe qui bruloit devant son tombeau ;] & il fut aussi-tost gueri.

1. Usuard, Adon, Raban, Notker, [Vandelbert.]

SAINTE AFRE,

MARTYRE A AUSBOURG.

[ON ecrit beaucoup de choses de S.te Afre, que nous toucherons en un mot, ou que nous omettrons absolument, "parcequ'elles ne nous paroissent nullement fondées, & nous nous arresterons seulement à son martyre, dont les actes n'ont rien que de tres bon & de tres edifiant.] 'On les trouve dans Surius, & dans Velserus, dont Surius les a tirez: ᵃ & le P.Ruinart les a inserez dans son recueil.

V.la perf. de Diocletien. note 24.

Velf. Afr p. 477|Sur. 5. aug. p. 46. § 9. 21
ᵃ Act. M. p. 501
ᵇ Sur. 5. aug. p. 46 § 9.
p. 47 § 9.
§ 12.
§ 2-8.

ᵇS.te Afre estoit de la ville d'Auguste dans la Rhecie,[que nous appellons aujourd'hui Ausbourg; & qui est la plus considerable de la Souabe.] Cette Sainte ne fut d'abord celebre que par ses dereglemens, si publics qu'ils estoient connus de tout le monde. 'Mais la misericorde de Dieu qui regle toutes choses par sa bonté, non par nos merites, l'appella enfin à la religion Chrétienne, [& mesme à la gloire du martyre.] 'On croit qu'elle fut convertie par un saint Evesque nommé Narcisse, 'avec Hilarie sa mere, qui l'avoit, dit-on, engagée dans ces crimes par un principe de religion, mais d'une religion digne de ceux qui adoroient les demons auteurs de tous les plus grands crimes: On ajoute que S.Narcisse avoit aussi converti Digne, Eunomie, & Entropie, servantes de S.te Afre, 'qui sont quelque fois nommées un peu diversement, ᶜavec tout le reste de sa maison, de ses amis, & de ses parens, entre lesquels on nomme Denys son oncle maternel que S.Narcisse fit Prestre. [Mais on mesle à cela un grand nombre de circonstances qui n'ont pas mesme l'apparence de la verité.

Velf. p. 455
Act. M. p. 502. d.
ᶜ Sur. 5. aug. p. 46. § 8.

On voit par les actes de son martyre, que quelque assurance que la foy luy donnast de la remission de ses pechez par le battesme, neanmoins l'horreur & la douleur qu'elle en avoit conceuë, avoit tellement penetré son cœur, qu'elle les regardoit comme vivans encore en quelque sorte & dans la concupiscence qui les avoit produits, mais qu'ils avoient extremement augmentée, & dans les malheureux restes qu'elle en ressentoit: de

forte qu'elle se croyoit obligée de faire tout ce qui estoit en son pouvoir pour achever de les effacer entierement.] 'Pour les richesses que ses crimes luy avoient acquises, elle s'en dechargea le plus promtement qu'elle put, comme d'un fardeau egalement pesant & honteux. Et quelques Chrétiens refusant dans leur pauvreté mesmes de les accepter, elle les pria & les conjura de luy vouloir faire cette grace, & de prier pour ses pechez.

P.47 §.9.

'La persecution estant venüe ensuite, Sainte Afre fut prise avec d'autres, & presentée au juge nommé Caius; qui aprés les interrogations ordinaires, l'exhorta à sacrifier, & à aimer mieux conserver sa vie que de la perdre par les tourmens: Surquoi la Sainte » luy répondit : J'ay déja fait assez de pechez lorsque je ne con» noissois pas Dieu, sans y ajouter celui auquel vous me voulez » obliger. Allez au Capitole, luy dit le juge. Elle répondit: J.C.est » mon Capitole [& mon tout.] Je n'ay que luy devant les yeux » pour luy confesser tous les jours mes crimes; & parceque je suis » indigne de luy offrir des sacrifices, je souhaite d'estre moy mesme » sacrifiée pour luy, afin que mon corps expie par ses douleurs les » pechez qu'il a commis.

§.9.

meretrix.» 'Le juge luy dit : Mais j'apprens que vous estes une"femme » perdue: vous ferez donc bien de sacrifier: car vous n'avez rien à » attendre du Dieu des Chrétiens. [Le diable qui possedoit l'esprit de ce juge s'efforçoit ainsi de la vaincre par la tentation la plus dangereuse à ceux qui sont touchez comme elle l'estoit de l'horreur de leurs pechez, qui est la défiance de la misericorde de Dieu.] Mais elle qui savoit quelle est la bonté de J.C. envers les pecheurs vraiment convertis, répondit [au demon & à son » ministre avec une humble fermeté:] J. C. mon Seigneur a dit » qu'il estoit descendu du ciel pour les pecheurs; & son Evangile » nous assure qu'une prostituée a arrosé ses piez de ses larmes, & » en a obtenu le pardon de ses pechez; qu'il n'a jamais rejetté les » personnes de cette sorte non plus que les publicains, & qu'il les a mesme souffert à sa table.

Ibid.

[Le juge à qui tout estoit bon, hors la veritable pureté du Christianisme,] 'n'eut pas honte de l'exhorter à rentrer dans sa premiere vie par la vuë du gain qu'elle y avoit fait autrefois. Mais la Sainte eut horreur de cette proposition: Elle declara qu'elle s'estoit depouillée avec joie de tout ce qu'elle avoit acquis par une voie si honteuse & si contraire à la bonne conscience, & protesta que jamais ses mains ne se souilleroient par un argent si execrable.

Ibid.

[Le demon revint à sa premiere tentation, qui faisoit voir neanmoins que les payens regardoient le Christianisme comme quelque chose de grand & de saint. ['Car le juge dit à la Sainte: Le Christ n'a garde de vous croire digne de luy : c'est sans sujet que vous voulez l'appeller vostre Dieu : il ne vous reconnoist point pour estre à luy, & "une femme dereglée comme vous estes ne peut pas passer pour Chrétienne. La Sainte luy répondit: Il est vray, je ne merite point de passer pour Chrétienne, ni de porter ce nom : mais la misericorde de Dieu qui ne nous juge pas selon nos merites, m'a fait la grace de me le donner. Et d'où le savez vous, luy dit le juge? L'honneur mesme qu'il me fait, luy répondit la Sainte, de me permettre de venir ici confesser son nom, m'est une assurance qu'il ne m'a point rejettée de sa face, & j'espere que cette confession me fera obtenir le pardon de tous mes pechez. Contes, contes, dit le juge, sacrifiez aux dieux pour vous sauver. La Sainte luy répondit genereusement: Mon salut est [en,] J.C., qui estant attaché à la croix, promit les biens du paradis à un larron qui le "reconnoissoit [pour son Dieu.]

9. | *qua meretrix est.* | *confitenti.*

'Le juge continua: Sans nous amuser davantage, sacrifiez; de-peur qu'en presence de ceux qui ont eu part à vostre vie, je ne vous fasse [1] donner les étrivieres. La Sainte luy répondit: Je ne rougis de rien que de mes pechez. Je me lasse de tant disputer, ajoute le juge: Si vous ne voulez pas sacrifier, il faut vous resoudre à mourir. C'est ce que je souhaite, dit la Sainte, pourvu que je merite cette grace qui me rendra digne de trouver mon repos [en Dieu.] Encore une fois, dit le juge, sacrifiez: car je m'en vas vous faire donner la question, & puis vous condanner a estre brulée toute vive. A cela la Sainte répondit : J'abandonne volontiers mon corps par lequel j'ay peché, à toutes sortes de tourmens: mais pour mon ame, je ne la souillerai jamais en sacrifiant à des demons.

§ 10.

'Alors le juge dicta sa sentence, qui portoit qu'Afre cette publique prostituée, qui s'estoit declarée Chrétienne, & avoit refusé de participer aux sacrifices, seroit brulée vive. Aussi-tost les executeurs se saisirent d'elle, & la menerent dans une isle de la riviere de Lech [qui passe à Ausbourg du costé de l'Orient.] On la depouilla : on l'attacha à un poteau: & alors levant les yeux au ciel, elle dit en pleurant : Seigneur J. C. Dieu tout-puissant, qui estes venu appeller non les justes, mais les pecheurs

Ibid.

1. *cathomis cadi.* C'est un terme fort obscur, comme on le voit par tous ceux qui ont tasché de l'expliquer. Velserus en parle amplement sur cet endroit, p. 488. 489.

à la

» à la penitence, dont la promesse est si claire & si certaine, & qui
» avez bien voulu nous assurer qu'à quelque heure que le pecheur
» se convertisse en abandonnant ses iniquitez, dés l'heure mesme
» vous oublierez ses pechez, recevez presentement la penitence
» que je vous offre en souffrant pour vous; & par ce feu qui va con-
» sumer mon corps, delivrez moy de ces feux eternels qui brulent
» tout ensemble & le corps & l'ame.

'On alluma ensuite le bois qu'on avoit mis autour d'elle, & § 11.
» alors on entendit encore la Sainte qui disoit : Je vous rends gra-
» ces, J. C. mon Seigneur, d'avoir bien voulu me recevoir pour
» hostie en l'honneur de vostre nom, vous qui estant l'unique
» hostie avez esté offert sur la croix pour tout le monde; qui estant
» juste [avez souffert] pour les injustes; qui estant bon [avez esté
» crucifié] pour les méchans; "qui estant la source de toute bene-
» diction, estes mort pour ceux qui estoient dignes de toutes les
» maledictions; qui estant pur de tout peché [avez donné vostre
» sang] pour tous ceux qui estoient souillez de pechez : Je vous
» offre mon sacrifice, à vous qui, avec le Pere & le S. Esprit, vivez
» & regnez [comme] Dieu dans les siecles des siecles. Amen. En
disant ces paroles, elle expira.

benedictus pro maledictis.

'Digne, Eunomie, & Eutropie ses servantes, qui avoient esté § 12.
les compagnes de sa conversion aprés l'avoir esté de ses crimes,
se trouverent, à ce qu'on tient, sur le bord de la riviere [durant
qu'on la bruloit:] & lorsque les executeurs eurent repassé l'eau,
elles se firent descendre dans l'isle, où elles trouverent le corps
de la Sainte tout entier. Un valet qui estoit venu avec elles,
ayant repassé la riviere à la nage, en vint avertir Hilarie[mere
de la Sainte,] qui vint la nuit avec des Ecclesiastiques enlever
son corps, & on le mit à deux milles de la ville dans un monu-
ment dressé pour elle & pour ceux de sa famille.

'On ajoute encore que le juge averti de tout cela, envoya § 13.
des soldats au monument, avec ordre d'arrester tous ceux qu'ils
y trouveroient, & de les luy amener s'ils consentoient à sacrifier;
ou s'ils le refusoient, de les enfermer dans le monument mesme,
('car les tombeaux anciens estoient souvent des bastimens assez
spacieux,)a & de les y bruler sans autre forme. [Cet ordre est si
cruel, & si opposé à toutes les loix, "qu'il n'est pas aisé de croire
qu'il soit veritable.] Cependant on pretend qu'il fut mesme
executé, & que ce fut par ce moyen que S.te Hilarie, & les S.tes
Digne, Eunomie, & Eutropie, acquirent la couronne du mar-
tyre le mesme jour qu'elles avoient enterré S.te Afre. 'On croit

Fleuri, t. 2. p. 540.
a Sur. § 13.
V. la perf. de Diocletien note 24.
Vel. p. 498.

qu'elles furent seulement étoufées par la fumée, & non brulées, puisqu'on a encore aujourd'hui leurs reliques.

Sur.5.aug.p. 46.§ 9. 'Les actes de S.te Afre marquent que ceci arriva lorsqu'il y avoit une cruelle persécution contre les Chrétiens, & qu'on employoit § 1. divers supplices pour les contraindre de sacrifier. Act M. p.500. 'L'on dit en effet que S.te Afre vivoit du temps de Diocletien. 'Ainsi l'on peut raporter assez probablement son martyre à l'an 304, "& Note au 7 d'aoust, auquel sa feste est marquée dans les martyrologes de S. Jerome, dans Notker qui soûtient que c'en est le vray jour, dans Florus & le faux Bede, qui raportent assez amplement son histoire, dans Vandelbert, & dans quelques autres. [Usuard & Adon que le martyrologe Romain a suivis, la mettent le 5 d'aoust.] Flor p.907. 908. 'Les martyrologes de S. Jerome & d'autres en marquent encore une feste le 9 d'octobre, peut-estre à cause de quelque translation [ou de quelque dedicace.] Velf.p.494. 'Celle de S.te Hilarie sa mere & de ses trois servantes se fait le 12 d'aoust, auquel Usuard, Adon, & quelques autres les marquent.

p.471.480. 499. 'On pretend que S. Denys frere de S.te Hilarie, a esté non seulement Prestre, mais aussi premier Evesque d'Ausbourg, & enfin Martyr. Mais tout cela n'a aucun fondement dans l'antiquité, & Velserus n'en paroist pas fort persuadé, surtout de son martyre. p.409. a Boll.26.feb. p 637.b. Le breviaire d'Ausbourg en fait le 26 de fevrier, a auquel on trouva son corps l'an 1258, sous un autel qui portoit son nom dans l'eglise de S.te Afre & S. Udalric.

Velf.p.503. 'On assure que S. Udalric qui mourut en l'an 973, obtint par ses prieres que S.te Afre mesme luy decouvrist le lieu où estoit son corps. p.497. 'Il estoit dans l'eglise dont nous venons de parler, & où on le conserve encore. Elle est dediée sous le nom de la Sainte & sous celui de S. Udalric. p.455 503. 'Embric Evesque d'Ausbourg trouva de nouveau son corps l'an 1064, "en faisant demolir l'eglise pour &c. la rebastir. Il en leva "un os du pouce du pié pour le donner à articulum. Annon Archevesque de Cologne. Hermann l'un des successeurs d'Embric, fit la mesme chose vers l'an 1100, en faveur de l'Empereur Henri IV, qui faisoit bastir une eglise de S.te Afre à Spire. p.492.503. 'Hors cela on assure que son corps se conserve encore aujourd'hui entier à Ausbourg.

p 501. 'Le corps des S.tes Digne, Eunomie, & Eutropie, furent aussi trouvez vers l'an 1000, dans l'eglise de S.te Afre. Celui de S.te Eutropie fut mis partie dans l'eglise de S. Estienne d'Ausbourg, partie dans une chapelle de S. Paul. Celui de S.te Digne ayant encore esté trouvé vers l'an 1060, fut mis dans un tombeau

derriere le grand autel de l'eglise de S.te Afre.

'Fortunat Evesque de Poitiers parle de S.te Afre, & exhorte d'aller reverer à Ausbourg les os de cette bienheureuse Martyre. 'On a basti une eglise au lieu où elle a esté brulée. Mais ce n'est plus aujourd'hui une isle, & il est tout à fait audelà du Lech; le bras de la riviere qui l'enfermoit estant seché. 'Pour le lieu où elle fut enterrée d'abord, les plus habiles du pays n'en peuvent avoir de connoissance.

Fort.v.Mar l. 4.p.340|n p. 251.
Velf.p.491.
p.497.

SAINT EUPLE,

DIACRE ET MARTYR.

[ON peut juger de la veneration que l'Eglise a euë pour Saint Euple, par le soin qu'on a pris d'en conserver la memoire.] 'Car nous avons encore aujourd'hui "ses actes de trois editions, partie en grec, partie en latin, qui bien que differentes en quelques points, peuvent passer toutes trois pour bonnes, & mesme pour originales. [Mais la greque est la meilleure.]

Note 1.
Act.M. p 437.

'Il estoit Diacre, a comme les Grecs & les Latins en convienent. [Il faisoit ce semble profession d'une entiere pauvreté,] b puisqu'il declara devant le juge qu'il n'avoit point de maison. [Il pouvoit estre de Catane en Sicile,] c où il fut jugé & martyrizé. On ajoute qu'il fut surpris "par ceux qui cherchoient les Chrétiens, lorsqu'il lisoit l'Evangile au peuple, & instruisoit les Fideles. Il fut arresté & amené devant le tribunal de Calvisien Correcteur [ou Gouverneur de la Sicile,] 'le "29 avril de l'an 304, & il porta avec luy le livre des Evangiles, quoiqu'il y eust alors des défenses tres rigoureuses de conserver aucun livre des Ecritures.

Bar.303.§146.
a Men. aug p. 118|Bed.12. aug.
b Cotel. g.t 1. p.192 b.
c Bar.303.§ 146.147.
ab exploratoribus.
Note 2.
Cotel.p.192.a. b.

'Quand il fut "dans la sale de la petite audience, prés du rideau qui fermoit le lieu où estoit le juge, il dit tout haut qu'il vouloit mourir, parcequ'il estoit Chrétien. Sur cela on le fit entrer; '& Maxime "Senateur Romain [qui estoit avec le Gouverneur,] luy voyant l'Evangile entre les mains, se plaignit de ce qu'il violoit les edits des Princes. 'Calvisien luy demanda si c'estoit luy qui

in secretario.
a.
b.
ἐλλαμπρότατος.
c.

avoit apporté le livre; il répondit resolument que c'estoit luy; & Calvisien luy ayant dit d'en lire quelque chose pour voir ce que c'estoit, il lut les titres des quatre Evangiles; '& selon quelques uns, une sentence de chacun des quatre,[a] ce qui est confirmé par la suite. [b] Calvisien luy demanda ce que tout cela vouloit dire;& li répondit; C'est la loy du Seigneur mon Dieu; Et Calvisien voulant savoir de qui il l'avoit receuë; C'est, dit-il, de J.C. Fils de Dieu & mon Seigneur. Calvisien se tenant par là pleinement assuré de la fermeté de la foy du Saint, n'alla pas plus loin pour lors, mais se contenta d'ordonner que sa confession seroit [luë] publiquement, [& qu'il seroit gardé en prison jusqu'à une nouvelle audience.]

Bar. 303. § 146| Mombrit. a Cotel. p. 194. a. b p. 193 a.

'Cette audience fut differée jusqu'au 12 d'aoust, auquel le Saint fut amené devant le tribunal de Calvisien. Ce juge luy demanda s'il persistoit dans la confession qu'il avoit faite; Et le Saint 'aprés avoir armé son front du signe de la Croix, [c] protesta qu'il y persistoit. Il declara de mesme qu'il conservoit toujours les Ecritures divines, quelque défenduës qu'elles fussent par les Empereurs, & qu'il les avoit alors actuellement "sur luy. 'On ajoute que comme on luy demandoit pourquoi il ne les avoit pas livrées; il répondit; C'est parceque je suis Chrétien; & il ne m'estoit pas permis de les livrer. Il vaut mieux mourir que de le faire. Elles contiennent la vie eternelle; & qui vous les livre se prive de la vie eternelle. C'est pourquoi plutost que de perdre cette vie, j'aime mieux vous abandonner celle de mon corps.

b. Bar 303. § 147. c Cotel. p. 193. b| Act. M. p. 440. § 1. Bar. 303. § 147. "apud me.

'Sur cela Calvisien ordonna qu'il fust mis à la question & fouetté, jusqu'à ce qu'il promist de sacrifier aux dieux. Cela fut executé, '& durant les tourmens le Saint rendoit graces à J.C, en le suppliant de le conserver, puisque c'estoit pour luy qu'il souffroit. Comme Calvisien l'exhortoit à adorer les dieux pour se delivrer, il répondit: J'adore J.C, & je deteste les demons: Faites donc ce que vous voudrez: car je suis Chrétien: & il y a long-temps que je souhaite ce que Dieu m'accorde aujourd'hui. Faites, dis-je, ce que vous voudrez, ajoutez tourmens sur tourmens: Je suis Chrétien.

§ 147| Cotel. p. 193. c. Bar. 148.

'Aprés que la question eut duré long-temps, Calvisien la fit cesser, & s'adressant au Saint, il luy dit: Adore les dieux, miserable. Adore Mars, Apollon, & Esculape: Non, répondit le Saint, J'adore le Pere, le Fils, & le S. Esprit: J'adore la Trinité sainte hors laquelle il n'y a point de Dieu. Que les dieux qui n'ont point fait le ciel & la terre perissent [de dessus la terre:] Je suis

Ibid.

» Chrétien. Comme le juge ne laissoit pas de le presser encore de
» sacrifier, il répondit: Je me sacrifie presentement moy mesme à
» J.C. mon Dieu, & je n'ay rien davantage à faire. Tous vos efforts
» sont inutiles: Je suis Chrétien. 'Calvisien le fit alors tourmenter § 149.
» de nouveau, & plus cruellement qu'auparavant: & le Saint re-
» commença à dire: Je vous rends graces, Seigneur JESUS: secou-
» rez moy: c'est pour vous que je souffre ces tourmens. Il repeta
plusieurs fois la mesme chose, jusqu'à ce que les forces luy man-
quant, on luy voyoit seulement remuer les levres, sans entendre
ce qu'il disoit.

'Enfin aprés avoir souffert beaucoup de tourmens, il remporta Cotel. p 193.c.
la palme du martyre, & la couronne de la foy orthodoxe. 'Car Bar.303. § 149.
intra velum interius ingrediens. Calvisien ayant quitté l'audience pour"entrer dans le parquet, Cotel. p.194.a.
y dicta la sentence; & aprés estre revenu, 'il dit tout haut que
puisque ceux qui estoient ennemis des dieux & rebelles aux
Princes, ne pouvoient estre punis assez promtement, Euple qui
avoit eu la hardiesse de lire publiquement en presence de son
tribunal des écrits pernicieux, (car c'est ainsi que J.C. souffroit
qu'on traitast les paroles de vie & de salut,) sans que les tourmens
luy eussent pu faire quitter son impieté, n'estoit digne que du
dernier supplice. 'Il lut [ensuite] la sentence qui le condannoit à Bar.303. § 149.
estre decapité & commanda qu'on l'allast aussi-tost executer. On
luy attacha au cou son livre des Evangiles, [comme le sujet de sa
condannation & de sa honte, & c'estoit le sujet de sa gloire & de
sa couronne, de mesme que] le heraut qui marchoit devant luy,
en criant que c'estoit là Euple le Chrétien, ennemi des dieux,
& des Empereurs. Aussi Euple plein de joie répondoit sans
cesse: Beni soit J.C. mon Dieu.

'La grace dont J C. remplissoit son cœur, le faisoit aller au Act.M.p.441.
supplice avec tant de promtitude & de gayeté, que le peuple
qui le suivoit en foule, ne pouvoit s'empescher d'avouer qu'il
admiroit son courage. Pour luy il admiroit la gloire [& la bonté
de Dieu] à l'égard de ses serviteurs qu'il avoit daigné appeller à
luy. Il prioit aussi pour les Chrétiens qui le suivoient [meslez
parmi les payens,] le suppliant de les soûtenir jusques à la fin,
afin qu'ils glorifiassent son nom dans toute l'eternité.

'Il arriva [bientost] au lieu de l'execution: car il redoubloit Ibid.
ses pas à mesure qu'il approchoit de la couronne. 'Quand il y fut Bar.303. § 149.
arrivé, il fit à genoux une assez longue priere. [Puis] 'étendant Act.M.p.441.
les mains vers le ciel. Je vous rends graces, Seigneur JESUS, dit-
il, de ce que vostre puissance m'a consolé, de ce que vous n'avez

point permis que mon ame perist avec les impies, de ce que vous „ m'avez fait la grace de [confesser] vostre nom. Achevez maintenant ce que vous avez fait en moy, afin que l'audace de l'ennemi „ soit confonduë. Il exhorta les Fideles à prier, & à craindre Dieu „ "de tout leur cœur. Enfin s'estant [encore] mis à genoux, il baissa &c. le cou, 's'abandonna "au boureau qui luy trancha la teste, [a] & receut ainsi la couronne immortelle de J.C. nostre Dieu. [b] Son corps fut "enlevé par les Chrétiens, embaumé, & mis en terre. 'On assure qu'il se faisoit beaucoup de miracles à son tombeau.

'L'Eglise greque qui le conte entre ses grands Martyrs, en fait son principal office le 11 d'aoust. [c]Les Latins le mettent toujours le 12, 'qui est le jour de sa mort, mesme selon les Grecs posterieurs. 'Son nom se lit ce jour là dans les martyrologes de S. Jerome & d'autres tres anciens, dans Bede, [1] dans ceux du IX. siecle, & presque dans tous les autres Latins. 'Quelques uns en font encore le 12 septembre avec un S. Serapion Evesque. 'Sa feste est mesme marquée au 12 d'aoust dans le calendrier Romain du P. Fronto, [sans doute à cause] 'd'une chapelle que le Pape Theodore luy fit bastir hors la porte de S. Paul [vers l'an 645,] [d]& qui fut rebastie [vers 772,] par le Pape Adrien I. [e] Les monumens de l'Eglise de Luque en Toscane, parlent aussi d'une eglise tres ancienne du mesme Saint bastie auprés de cette ville. 'S. Gregoire écrit à l'Evesque de Messine sur une eglise qu'on vouloit bastir dans sa ville en l'honneur de S. Estienne, de S. Pancrace, & de S. Euple.

Bar. 303. § 149. | a Cotel. p. 194. | b Bar. 303. § 149. | Act. M. p. 441. | Men. 1. 114. 118. | c Flor. p. 748. 1. | Cotel. p. 200. c. | Flor. p. 748. | p. 824. 825. | Front. cal. p. 119. | Anast. c. 74. p. 49. b. | d c. 98. p. 116. a. | e Flor. p 748. 2. | Greg. l. 12. ep. 10. p. 1105. b.

prebuit jugulum. | *sublatum.*

1. Usuard, Adon, Raban, Notker, Vandelbert.

SAINT JULIEN,

MARTYR A BRIOUDE EN AUVERGNE:

ET

SAINT FERREOL,

MARTYR A VIENNE.

Fort.l.8.c 4. p.191. a Sid.l.7.ep.1. p.99.1.2. Gr.T. de Jul.c. 23-25.p.291-296. c.2.p.254. alumnum. * Note 1. Note 2.

'LE nom de S. Julien a esté autrefois extremement illustre dans la France. a S.Sidoine Apollinaire celebre Evesque d'Auvergne, l'appelle son patron. 'Saint Gregoire de Tours qui avoit eprouvé son intercession tant en sa personne, qu'en celle de ses plus proches; '& qui s'appelle mesme"son eleve & son nourrisson, a fait de ses miracles *tout son second livre De la gloire des Martyrs. Il y parle aussi de l'histoire de sa mort, [dont nous trouvons encore quelques autres monumens,"qui peuvent estre du milieu ou de la fin du V.siecle.]

c.1.p.254. c.9.14.p.268. 269.275. b MS.p.477. Bosq.l.5.p.176. MS.p.477.

'S. Julien estoit natif de Vienne en Daufiné, d'une famille considerable. 'On peut voir quel estoit son exterieur dans une vision raportée par S. Gregoire de Tours. b Il portoit les armes, & il estoit dans un âge déja avancé lorsqu'il souffrit le martyre. Il avoit embrassé le Christianisme, & en faisoit ce semble une profession toute ouverte. Ses mœurs répondoient à sa foy, & ce qui est encore plus, son ame estoit embrasée d'une charité tres ardente. Il demeuroit chez Saint Ferreol qui estoit Tribun, & Chrétien comme luy, mais il se declaroit moins. 'Il aimoit Saint Julien à cause de son eminente pieté, & il en faisoit toute sa consolation. 'Aussi leur foy & leur charité estoient le plus grand lien de leur union.

&c. Consularis. Note 3. p.477|Bosq.p. 176. Bosq.p.176.

'Il arriva"en ce temps là une persecution dans la ville de Vienne sous un"officier nommé Crispin. [On ne dit pas sous quel Empereur:"& ce n'est que sur des conjectures assez foibles qu'on croit pouvoir dire que ce fut sous Diocletien vers l'an 304] 'Sur le bruit de cette tempeste, Ferreol prevoyant que Julien ne pour-

roit pas demeurer caché à Vienne [où il estoit plus connu,] tant il luy voyoit d'ardeur pour le martyre, luy conseilla & le conjura mesme de se retirer secrettement, & de se conserver pour la consolation des Chrétiens. 'Julien qui avoit autant de moderation que de zele, se rendit à son conseil; & quittant ses parens, ses amis, & ses richesses pour J.C, il s'en alla en Auvergne, où il se tint caché auprés de la ville de Brioude [sur l'Allier.] 'Ce ne fut nullement par la crainte de la mort qu'il se retira. Ce fut au contraire, selon S.Gregoire de Tours, par l'amour mesme du martyre, parcequ'il craignoit que ses parens ne l'empeschassent de parvenir à la couronne, s'il entreprenoit de combatre en leur presence: Il le fit aussi pour obeïr à l'Evangile, qui veut que quand on nous poursuit en un lieu, nous nous retirions en un autre.

MS.p.478.

Ib|Gr.T.de Jul.c.1.p.252.

'Dieu ne differa pas long-temps l'accomplissement de son desir. Crispin sçeut qu'il s'estoit retiré en Auvergne. Et Dieu voulant couronner promtement le Saint, & faire souffrir au persecuteur la peine qu'il meritoit, permit que cet officier extremement ennemi des Chrétiens, envoya des soldats chercher le Saint, avec ordre de le tuer en quelque lieu qu'ils le rencontrassent. 'Julien connut par le mouvement de Dieu que les infideles le poursuivoient, [a]& il se retira pour se cacher chez une vieille veuve, [b]ou selon d'autres chez deux vieillars. C'estoit en un lieu appellé [c]Vinicelle, à dix stades [ou une demie lieuë] de Brioude. 1. [d]On le receut avec joie dans cette cabane, & on ne songeoit qu'à l'y bien cacher, Mais lorsque les persecuteurs en approcherent, le Saint qui ne vouloit point mettre ses hostes en danger, & qui sentoit que Dieu l'appelloit au ciel, sortit dés qu'il entendit entrer les soldats, & declara qu'il estoit celui qu'ils cherchoient, & qu'ils n'avoient qu'à executer leur ordre. Les soldats demeurerent étonnez d'un si grand courage, mais il les anima luy mesme, leur protestant qu'il ne vouloit plus demeurer dans le monde, & qu'il ne soupiroit qu'aprés J.C. pour aller se rassasier de luy.

MS. p.478.479.

Gr.T.c.1.p. 251.

a Ib|Bosq.p. 176.

b MS p.479.

c Gr.T.c.25.p. 206.

d MS.p.479.

'Ses actes disent que les persecuteurs estant venus chercher le Saint, la veuve chez qui il estoit caché leur répondit qu'il n'y avoit personne chez elle; & qu'alors le Saint se decouvrit luy mesme. [Mais on ne trouve rien de cela dans les autres monumens.] 'Le Saint pria quelque peu de temps pour recommander

Bosq.p.176, 177.

p.177|MS.p. 480.

Gr.T.de Jul.c. 24.p.257.

1 On lit dans S. Gregoire de Tours *ad Humorenem*; au lieu de quoy le manuscrit lit *ad hunc fontem*.

son

son ame à Dieu, & puis presenta sa teste aux boureaux, 'qui la luy couperent en mesme temps. 'Il y avoit une fontaine en ce lieu, où on lava la teste du Saint pour en oster le sang,[b] & depuis ce temps, l'eau de cette fontaine guerissoit les maladies & faisoit divers miracles.

[Ib|Gr.T.p.253. c.3.26.p.275. 297 a c.3.p.258.& alibi.]

'Ceux qui avoient tranché la teste à S. Julien, la porterent à Vienne au persecuteur[b] pour servir d'exemple aux Chrétiens de cette ville.[c] Elle tomba [ensuite] entre les mains de S. Ferreol, qui souffrit aussi le martyre quelque temps aprés, [comme nous le dirons bien-tost,]'& on l'enterra avec luy.

[Note 4. Sid.l.7.ep.1. p.173. b Bosq.p.177. Gr.T p.253. p.254.]

'Le corps de S. Julien fut transporté du lieu de son martyre à Brioude, & il y fut enterré honorablement par deux vieillars, à qui en recompense de ce service Dieu rendit à ce qu'on assure la vigueur de leur jeunesse. [C'estoient sans doute ceux chez qui le Saint s'estoit retiré selon un manuscrit.]On les honore aujourd'hui comme des Saints sous les noms d'Ilpice & d'Arcons, le 18 de juin & le 4 de fevrier. Branche en parle amplement; [Je n'en trouve rien dans Bollandus.]'Il semble mesme que ces deux vieillars fussent payens lorsqu'ils enterrerent le Saint. [Mais la vigueur du corps qu'il leur obtint leur auroit esté bien inutile, s'il ne leur eust encore obtenu du pere des misericordes la santé de l'ame.]

[p.253| Bosq.p. 177. Branc.p.408-420. Bosq.p.177.]

'On raporte qu'une dame Espagnole sachant que son mari estoit arresté à Treves où estoit l'Empereur, & condanné à perdre la vie, se hasta de venir au moins pour l'enterrer; Mais s'estant adressée à S. Julien en passant par Brioude, elle trouva en arrivant à Treves que son mari estoit delivré : en reconnoissance de quoy elle fit bastir une petite chapelle sur le tombeau du Saint. 'Les grands miracles que Dieu y opera ensuite, dont quelques uns furent cause de la conversion de ceux du lieu, firent que les peuples y bastirent enfin une eglise magnifique, sans que neanmoins ils eussent aucun jour reglé pour faire sa feste, parcequ'on ignoroit celui de sa mort, jusqu'à ce que Saint Germain d'Auxerre estant venu en ce lieu, apprit par revelation aprés beaucoup de prieres, qu'il avoit esté martyrizé le 28 d'aoust, [auquel sa feste est marquée dans les martyrologes de S. Jerome, dans Usuard, Adon, & plusieurs autres, & auquel plusieurs Eglises en font la memoire.]

[Ib|Gr.T.de Jul.c 4.5 p. 259-261. c.5-9.p.261-267| Bosq.p.178. Sur. 31 jul.p. 366.§ 35|Gr.T. c.29.p.300.301.]

'Saint Gregoire de Tours a fait, comme nous avons dit, un livre entier de ses miracles, dont quelques uns mesme avoient esté faits en sa faveur. 'C'est pourquoi il l'appelle son patron.

[Gr.T.de Jul.p. 250. c.4.p 259.]

[Il suffit d'y renvoyer le lecteur,& nous ajouterons seulement]

c.33.p.307. 308. 'que ces miracles s'étendirent jusque dans l'Orient,par le moyen d'un peu de terre de son tombeau qu'un marchand y apporta; ce c.32.p.305.&c. qui fit que l'on y dressa aussitost une eglise en son honneur. 'S. Gregoire en marque plusieurs basties en France [par S. Arede c 34 p.309.&c. ou Iriez,& par divers autres.]'Il parle particulierement de celle de Tours, [qui est encore aujourd'hui une celebre abbaye de h Fr.l.6 c.17. Benedictins.]Il y en avoit une à Paris du temps de Chilperic, p.302|c. c.6.p. 461 462. a Laun.bas.c. o.p.523. b Val.in Laun. p.457. c p.458. [a]Mr de Launoy croit que c'est celle que l'on nomme aujourd'hui S. Julien le Pauvre; [b] & Mr Valois le soûtient encore plus fortement. [On assure aussi que le veritable patron][c] de S. Julien des Menestriers basti en 1330,[est celui de Brioude,quoique les Peres de la Doctrine en aient pris un autre. Mais si toute la France a Fort l.10.c.13. p.253.254| Bosq.l.2.p.176. d Gr.T.de Jul. c.32.p.305. e c.34 p.308. 309. eu un grand respect pour ce Saint,] l'Auvergne l'a particulierement reveré comme son patron. [d]On mettoit de ses reliques dans les eglises que l'on bastissoit sous son nom; [e]& on croyoit que c'estoit assez pour cela d'avoir quelques fils des linges dont on couvroit son tombeau. C'en estoit en effet assez pour operer plusieurs miracles.

[Nous ne pouvons pas separer S. FERREOL de S. Julien, Dieu les ayant unis mesme aprés leur mort dans leurs reliques, comme il les avoit unis durant leur vie par une amitié toute sainte. Outre ce que nous avons de S. Ferreol dans l'histoire de Bosq l.4.c.16. p 160|Act.M. p.511.1. f Gr T.de Jul. c.1 p253|MS. p.480.481. g Sur 18.sept. p.193. S. Julien,]'Mr du Bosquet en cite des actes manuscrits "qui disent NOTE 5. qu'il fut condanné à Brioude avec S. Julien;[f]ce qui est contraire à ce que dit S.Gregoire de Tours,que S. Ferreol receut à Vienne la teste de S. Julien. [Aussi Mr du Bosquet n'a point cru nous devoir donner ces actes.][g] Il vaut donc mieux s'arrester à ceux qui sont dans Surius,[qui s'accordent fort bien avec S. Gregoire, & qui d'ailleurs paroissent excellens, quoiqu'ils semblent trop polis pour pouvoir estre regardez comme tout à fait originaux.] Act.M. p.509. 'Le P. Ruinart les a jugé dignes d'estre inserez dans sa collection.

Bosq.l.5.p.176. 'S. Ferreol demeuroit, comme nous avons dit, à Vienne,& estoit un officier de guerre elevé jusqu'à la dignité de Tribun ou Sur.18. sept.p. 193.§ 1|MS. p.477. h Bosq.l.2.p. 176. i MS.p.477. Colonel.'Mais il n'avoit que l'exterieur & l'habit d'un homme d'épée, & non l'esprit ni les sentimens; [h]& il mettoit sa gloire à accomplir tous les devoirs d'un veritable Chrétien, [i]quoiqu'il n'en fist pas une profession publique devant les payens.[La teste de S Julien, "qu'il obtint apparemment par argent ou par son V. la note 4. Sur 18. sept.p. 193.§ 1. credit,luy fut un gage du martyre.]'On sceut qu'il estoit Chré-

tien, & on le defera à Crispin, qui l'ayant fait amener devant son tribunal, luy dit que puisqu'il avoit l'honneur d'estre officier des Empereurs, & d'en recevoir des appointemens, c'estoit à luy à donner aux autres l'exemple de l'obeïssance. Le Saint répondit qu'il n'avoit point manqué à obeïr tant qu'on ne luy avoit rien demandé qui fust contre sa religion; mais que pour faire des sacrileges, & sacrifier à ceux qu'ils appelloient leurs dieux, c'est ce qu'il ne feroit jamais: Je ne demande, ajouta-t-il, ni l'honneur ni le profit de ma charge: je suis content si l'on me veut laisser la vie & la liberté de ma religion. Que si c'est encore trop, je renonce volontiers à la vie mesme.

§ 2. 'Le juge luy dit avec une [fausse] douceur qu'il ne falloit pas qu'une premiere faute le portast dans le desespoir, & qu'on avoit assez de bonté pour oublier tout le passé, pourvu qu'il s'en repentist. Le Saint repartit qu'il n'avoit point besoin de pardon, parcequ'il ne songeoit plus à servir les hommes, & qu'il n'avoit point fait d'injure aux Empereurs, s'il leur avoit preferé la loy de Dieu: Il ajouta diverses choses qui firent assez juger qu'il n'abandonneroit jamais J. C: 'Et comme il ne cedoit pas davantage aux menaces qu'aux promesses, Crispin le fit fouetter cruellement devant luy, & puis mener en prison chargé de chaines jusqu'à un nouvel examen. Il fut enfermé dans un cachot tres obscur, & lié en sorte qu'il ne pouvoit se tenir debout, mais seulement demeurer assis ou couché avec beaucoup d'incommodité. § 3.

§ 4. 'Il demeura deux jours en cet état: mais le troisieme ses chaines se briserent d'elles mesmes. Ainsi voyant que Dieu le rendoit libre, il crut devoir pratiquer la regle de l'Evangile, de fuir la persecution: Il sortit de la prison qu'il trouva ouverte & de la ville, & puis ayant passé le Rhone à la nage plus par la force de sa foy que de ses bras, il s'avança jusqu'à la riviere de [1] Giez [qui tombe dans le Rhone à deux lieuës audessus de Vienne. Mais Dieu voulant enfin le couronner,] il fut repris en cet endroit, & amené les mains liées derriere le dos, jusqu'à un lieu prés du Rhone, où ses gardes par un mouvement soudain de leur cruauté, disent les actes, luy osterent la vie, 'en luy tranchant la teste.

Gr. T. de Jul. c. 2. p. 256 | Fort. l. 3. c 5 p. 77.

[a] Les Fideles l'enterrerent au mesme lieu, & le considererent comme la garde & le soûtien de leur ville. 'Ils enterrerent avec

a Sur. § 4.

Gr. T. p. 256 | MS. p. 480.

1. *Jarom.* 'Il y a une lieuë audessus une autre riviere appellée le Garon. Le P. Ruinart croit que c'est la Gere, *Geria*. [Je ne la trouve point marqué dans Sanson.]

Sanson.

luy le chef de S. Julien qu'il tenoit d'une main, & de l'autre sa propre teste sur sa poitrine. 'Ils luy eleverent aussi une eglise sur le bord du Rhone, 'dont on fait fondateur un nommé Castule l'un des premiers de Vienne, qui n'estoit neanmoins encore que catecumene. 'Saint Mamert qui estoit Evesque de Vienne [vers l'an 470,] voyant que le Rhone commençoit à demolir cette ancienne eglise de S. Ferreol, en fit bastir une autre où il transporta ses reliques avec le chef de S. Julien, comme S. Gregoire de Tours le raporte plus au long, l'ayant appris lorsqu'il vint visiter par devotion les reliques de S. Ferreol, qu'il consideroit aussi comme son patron à cause de l'union qu'il avoit eue avec S. Julien. On trouva le corps de S. Ferreol tout entier sans aucune corruption, comme s'il eust esté plutost endormi que mort. 'S. Sidoine parle de cette translation dans une lettre à S. Mamert. Il semble luy demander quelques reliques de S. Ferreol. [Je pense neanmoins que si c'estoit le sens, il l'auroit exprimé d'une maniere plus claire & plus pressante; & qu'ainsi il ne luy demande que le secours de ses prieres.] 'Les martyrologes de S. Jerome marquent le 19 de septembre à Vienne la feste de S Ferreol avec la dedicace de son eglise; & la translation de plusieurs corps saints, particulierement du chef de S. Julien [apporté] de Brioude, lequel fut mis sous l'autel. 'Adon, Usuard, Notker, & les autres martyrologes, marquent la feste de S. Ferreol le 18 du mesme mois. [Si c'est le jour de sa mort, il n'aura survécu S. Julien que de trois semaines.]

'L'eglise de S. Ferreol bastie prés de Vienne par S. Mamert, ayant esté ruinée sous Charle Martel par les Sarrazins, Vilicaire qui estoit alors Evesque de Vienne en fit bastir promtement une autre petite dans la ville, où il transporta les os de S. Ferreol & le chef de S. Julien. 'Les breviaires du Puy & de Brioude disent que le chef de S. Julien & le bras de S. Ferreol qui le tenoit, ont esté apportez à Brioude, ou en ce temps là mesme, [ce qui ne s'accorde pas aisément avec Adon, ou depuis.] 'On fait la memoire de cette translation le 15 de fevrier.

'L'union que ces deux Saints avoient eue entre eux, a fait que l'Auvergne a beaucoup honoré Saint Ferreol.[a] Car on avoit basti une eglise de son nom au lieu où S. Julien a esté martyrizé.[b] Les demons confessoient quelquefois au tombeau de S. Julien que S. Ferreol les tourmentoit. 'Fortunat les met tous deux entre les plus illustres Martyrs,[c] & il parle d'une autre eglise dediée sous le nom de S. Pierre & de S. Paul par un Evesque nommé Felix,

Gr. T. p. 255. — Ado, 18. sept. — Gr. T. p. 254-257. — Sid l. 7. ep. 1. p. 173. — Flor p. 841-843. — p. 841. 2. — Ado, an. 669. p. 201. — Brane. p. 511. — Ib|Boll. 15. feb. p. 805. d. — Gr. T. de jul. c. 2. p. 254. — a c. 25 48. p. 296. 329. — b c. 30 p. 302. — Fort. l. 8 c. 4. p. 291. — c l. 3. c. 9 p. 77.

dont l'aile gauche portoit le nom de S. Ferreol Martyr. 'Cette p.76|n.p.54. eglise estoit [1] à Nantes selon Browerus. [C'est sous la protection de S. Ferreol de Vienne qu'est la paroice de S. Forget prés de Chevreuse au diocese de Paris.] 'On en marque encore quelques unes en d'autres pays, où l'on change son nom de diverses manieres. Hagi.p.15.

LES SAINTS MARTYRS

TERAQUE,

PROBE, ET ANDRONIC.

BARONIUS nous a donné le premier les actes originaux des Saints dont nous parlons ici; ["& diverses personnes habiles ont travaillé ensuite à nous en donner des editions encore plus parfaites que la premiere, les uns en latin, & les autres en la langue greque, en laquelle on a tout lieu de croire qu'ils ont originairement esté dressez. L'autorité de ces actes est reconnuë de tout le monde.] 'Et on ne peut en avoir "de plus authentiques: 'Car des quatre parties qui les composent, les trois premieres, qui sont les trois interrogatoires des Saints, ne sont que les propres termes des registres publics, copiez par les Chrétiens du mesme temps, qui donnerent "une somme considerable à un soldat nommé Sabaste, pour avoir la liberté de les transcrire: '& la quatrieme qui est la consommation de leur martyre, est écrite par les Chrétiens qui en avoient esté témoins oculaires, & qui rendirent ensuite les derniers honneurs à leurs corps. 'Aussi tous les savans conviennent que comme nous n'avons guere de monument dans l'antiquité qui soit plus beau & plus precieux que celui-ci, il n'y en a guere aussi qui soit plus pur & plus assuré.

Marginal notes: Bar.290. § 1. — Note 1. — § 33. — &c. — Tar.big.p.2. — 200 deniers. — p.53-57. — Act.M.p.454. § 1.

[On peut seulement estre surpris en les lisant, de la maniere haute, forte, & s'il est permis de le dire, dure & injurieuse, dont Saint Taraque & les autres parlent souvent au juge dans leurs

1. Je ne voy pas neanmoins comment cela s'accorde avec ce vers de Fortunat, p. 76. *Fulgor apostolicus visitat Allobrogas.*

actes, & dont ils parlent quelquefois des Empereurs mesmes. Ce n'est point assurement le style ordinaire des Martyrs, & on voit par presque toutes les histoires authentiques qui nous en restent, qu'ils ont eu soin de garder le respect envers les puissances,& la douceur que S.Paul nous recommande si souvent aprés l'Evangile. Mais S. Paul mesme n'a pas craint d'appeller muraille blanchie, & de menacer de la colere de Dieu celui qu'il reconnoissoit pour son juge. S. Estienne & J. C. mesme parlent aux Juifs avec des paroles qui semblent pleines de dureté.

Les cruautez effroyables que l'on exerçoit alors contre les Chrétiens, pouvoient exciter une juste indignation dans l'esprit des Martyrs, & celle du Proconsul Maxime contre nos Saints vont audelà de ce qu'on peut s'imaginer. Ces Saints haïssoient ce que Dieu haïssoit, sans perdre le repos & la tranquillité de leur ame. Et ils pouvoient bien témoigner par leurs paroles le jugement que la verité leur faisoit porter au dedans. La charité a son feu aussi bien que son huile,& plus on aime la justice, plus on a de zele & d'horreur contre l'injustice.] 'Nos peres, dit S. " Augustin en parlant des Martyrs, ont esté jugez par des ennemis " qu'ils aimoient comme des amis: Ils les ont repris avec toute la " force qu'ils pouvoient, & ils les ont aimez de toute la tendresse " de leur cœur .... 'Ils ont esté patiens dans leurs souffrances, " fideles à confesser leur foy, veritables dans leurs paroles. Ils lan- " çoient des traits,mais des traits de Dieu contre leurs juges, & ils " leur faisoient des plaies qui les enflammoient de colere, mais " qui ont aussi donné la salut à plusieurs. "

Aug.ps.39 p. 139.1.d.

p.144.1.b.

[On peut ajouter pour ces Saints en particulier, que S. Taraque estoit un soldat, & les deux autres des laïques, qui estoient ainsi moins obligez de donner des exemples de moderation & de retenuë, & qui pouvoient prendre plus de liberté de traiter les méchans comme ils meritoient d'estre traitez. Ce qui est certain, c'est que Dieu paroist trop visiblement agir & souffrir dans ces Saints,] 'pour ne nous pas "assurer que son Esprit parloit aussi dans eux, comme il l'a promis dans l'Evangile. [Ainsi nous ne pouvons que respecter cette dureté apparente de leurs discours, quoiqu'il ne faille pas en faire une regle pour toutes sortes d'occasions & de personnes, depeur que l'impatience, l'aigreur, & la haine, ne nous fassent faire ce qu'un zele de Dieu & de la justice a fait faire aux Saints.]

Bar.290.§ 1. &c.

'S. Taraque & ses compagnons souffrirent dans la Cilicie sous Diocletien. ["On ne convient pas tout à fait de l'année. Mais il y

Tar.b.p.3. Note 2.

a bien de l'apparence que ce fut en 304. 'S. Taraque estoit alors âgé [1] de 65 ans. [a] Il estoit Romain, d'une famille d'épée, natif de Claudiople [2] en Isaurie. Il porta quelque temps les armes sous le nom de Victor, mais "il les quitta depuis, parcequ'il estoit Chrétien, 'ayant obtenu son congé de son officier nommé "Polybion. C'est pourquoi il jouissoit encore des privileges de la milice. 'Probe moins âgé que Taraque [b] estoit originaire de la Thrace d'où estoit son pere, mais il estoit né dans la Pamphylie, à Side selon les uns, [c] ou à Perge selon d'autres. [d] Quoiqu'il fust d'une [3] condition ordinaire, il avoit neanmoins de grands biens: mais il les quitta pour ne servir que Dieu seul. Il portoit le pallium [ou manteau des philosophes.] 'Andronic encore fort jeune, estoit d'Ephese, & d'une des premieres familles de la ville. 'Il n'avoit jamais sacrifié aux demons.

[On ne dit point comment ces trois Saints se rencontrerent ensemble,] 'mais seulement que deux soldats nommez [4] Eutolme & Pallade les presenterent au "Gouverneur de Cilicie nommé C. Flavius Numerius ou Numerianus Maximus, qui estoit alors à Pompeiople ville [de la mesme province. On ne trouve point non plus ce qui se passa alors.] Mais "le 25 de mars lorsque Maxime estoit à Tarse, Demetre Centenier les luy presenta de nouveau. [C'estoit l'ordre de demander le nom de ceu xque l'on interrogeoit.] 'Les Saints avant que de dire le leur, commencerent tous par declarer qu'ils estoient Chrétiens, sans attendre qu'on le leur demandast: 'Ce qui ayant irrité Maxime, il fit battre S. Taraque sur les machoires. 'Il ne laissa pas de l'exhorter à avoir pitié de sa vieillesse, & à adorer les dieux qui estoient adorez par les Empereurs: Surquoi le Saint ne craignit pas de » luy dire: Il ne faut pas s'étonner que des hommes se trompent, » estant seduits par satan. Pour moy je sacrifie à mon Dieu, non » avec du sang, car il n'a pas besoin de ces sortes de sacrifices; mais » avec un cœur pur. 'On le fit "battre encore plus rudement sur les machoires, parcequ'il disoit que les Empereurs se trompoient: » mais il ne laissa pas de persister à le dire; & il ajouta: Je ne veux » point commettre d'impieté; j'honore la loy de Dieu. 'Miserable, » luy dit Maxime, y a t-il une autre loy que celle du Prince? Oui, » dit le Saint, il y en a une autre, & c'est celle qui vous condanne

1. 'Le grec ne porte que 60.

2. a Le texte a *Syria*. Mr Bigot croit qu'il faut *Isauria*, où la ville de Claudiople est celebre: b & il l'a enfin trouvé dans le grec.

3. c παγανός, qui selon un manuscrit est pris pour *payen*. [Mais ce sens peut-il estre si ancien?] Selon les autres il signifie *paysan*, ou particulier: Et les versions latines ont *plebeius*. 'Metaphraste met ἰδιώτης.

4. Le latin n'en fait qu'un.

Marges : παγανός. — gr. Fulvion. — ὑπατικῷ. — Note 3. — κλάσατε.

p. 7 | Bar. 290 § 6. — a Tar. b p. 4. — p. 5. — p. 4. — b p. 8 62 | pal. p. 250 | th. p. 461. — c Bar. 290. § 7. — d Tar. b. p. 8. — p. 10. 11 | th. p. 462 | Bar. 290. § 9. — § 10. — § 2 | Tar. pal. p. 246. 247. — Bar § 2. 7. 9. — Tar. b. p. 4. — p. 5. — th. p. 459. — p. 460. — Tar. th. p. 460 | pal. p. 250. — a Tar. b p. 61. — b pal. p. 247. — c Act. M. p. 462. — Tar. pal. p. 295.

d'impieté, quand vous adorez du bois & des pierres. Maxime le «
fit battre sur le cou, pour le faire, disoit-il, revenir de sa folie. Et
le Saint luy dit : Cette folie est mon salut. «

p.460. 'On le depouilla pour luy donner de grands coups de verges :
Et durant ce supplice il disoit : C'est maintenant que vous me «
rendez vraiment sage; vos coups me donnent une nouvelle force; «
& je souhaite que cette force s'augmente toujours au nom de «
Dieu & de son Christ. Vous adorez donc deux Dieux, luy dit le «
juge : Et pourquoi ne voulez vous pas adorer les nostres ? [Le «
Saint ne jugea pas à propos d'entrer avec luy dans l'éclairciffement d'un si grand mystere.] Il se contenta de luy dire que le
Christ estoit Dieu, le Fils de Dieu, & l'esperance des Chrétiens.
Demetre voulut se mesler de luy conseiller comme en ami de
sacrifier : mais le Saint luy dit avec force : Je n'ay que faire de «
vous, ministre de satan, ni de vos avis. Maxime finit son interrogatoire, en ordonnant qu'on le gardast en prison chargé de
Bar. 290 § 6. grosses chaines de fer. 'Car il y avoit differentes sortes de chaines selon les differens crimes, [ou plutost selon la volonté des
juges,] comme on le voit par les jurisconsultes, [& par l'histoire
de S. Felix de Thibare.]

§ 7. 'On fit ensuite approcher Probe, à qui Maxime voulut en vain
faire esperer, s'il vouloit renoncer à la foy, son amitié & la faveur
du Prince. Le Saint luy declara qu'il se mettoit fort peu en peine
de l'une & de l'autre. Maxime luy fit oster son manteau, & ses autres habits, le fit étendre sur le chevalet, & battre avec des nerfs
de bœuf; de sorte que la terre estoit toute couverte de son sang,
§ 8. 'Demetre voulut aussi se mesler de l'exhorter à avoir pitié de
luy mesme : mais le Saint luy répondit : Mon corps est entre «
vos mains, & tous vos tourmens me sont des "remedes & des « ἀλείμματα μύρων.
parfums. «

§ 8. 'Aprés qu'on eut cessé de le battre, Maxime luy dit : Miserable, «
demeureras-tu toujours dans ta dureté & dans ta folie ? Je ne «
suis nullement fou, répondit le Saint, & par la misericorde de «
Tar. b. p. 9. Dieu je suis plus sage que vous autres : 'Car c'est pour cela que je «
ne sacrifie point aux demons. Maxime le fit retourner afin qu'on «
le battist sur le ventre : & alors le Saint dit : Secourez, mon Dieu, «
vostre serviteur. Maxime luy demanda où estoit celui dont il «
attendoit du secours; & il répondit : Il m'en donne presentement, & il m'en donnera encore à l'avenir : Vous le voyez par le «
ib. p. 462. mepris mesme que je fais de vos tourmens. 'Car plus mon corps «
souffre pour J.C, plus mon ame acquiert de vie & de santé. Ma- «
xime

xime ordonna alors qu'on le chargeast de chaines, pour l'emmener en prison, que là [on luy étendist les piez] dans les entraves jusques au quatrième trou, & qu'on ne souffrist point que personne le pançast.

'Aprés Probe, Demetre presenta Andronic que Maxime fit semblant d'aimer comme un fils, & l'exhorta à ecouter le conseil qu'il luy donnoit, de rendre l'honneur qu'il devoit à ses Princes, en sacrifiant, disoit-il, aux Dieux paternels. Et le Saint luy répondit que les payens avoient raison d'appeller les demons leurs Dieux paternels, 'puisque leurs actions faisoient voir qu'ils estoient les vrais enfans du demon. Maxime luy dit qu'il pardonnoit encore à sa jeunesse, mais qu'il prist garde aux grands tourmens qu'il auroit à souffrir s'il n'obeïssoit. Le Saint luy dit: » Quelque jeune que je sois pour l'âge, je suis homme parfait » pour l'ame. Ne me croyez donc pas assez fou pour avoir moins » de constance que les autres. Pour vos tourmens, je suis prest à » tout.

P.462. P.463.

'On le depouilla, & on l'étendit sur le chevalet: & comme on l'exhortoit à sacrifier promtement, avant qu'on commençast à le » tourmenter, il répondit: J'aime mieux voir perir mon corps que » de rien faire contre mon devoir. Maxime ordonna de commencer la question, & en mesme temps un officier nommé Athanase » luy dit ces paroles: Croyez moy, obeïssez: je suis assez vieux pour » estre vostre pere. A quoy le Saint répondit: Allez, gardez vos » bons avis pour vous mesme: Vous n'avez guere de sens pour » vostre âge: Vous voulez donc que je sacrifie à des pierres & à » des demons? Est-ce là le conseil que vous me donnez? 'Durant qu'on le tourmentoit, comme Maxime l'exhortoit à avoir pitié » de luy mesme, & à quitter sa folie, il luy répondit: Ma folie est une » grande sagesse pour ceux qui ont leur esperance en Dieu: mais » vostre sagesse qui n'est que pour ce monde, vous jettera en l'au- » tre dans une mort eternelle. Maxime luy demanda qui avoit esté » son maistre, & il répondit: C'est la Parole qui donne la vie, pour » qui nous vivons, & vivrons [toujours:] Car nous avons un Dieu » dans le ciel, par qui nous esperons de ressusciter un jour.

Ibid. *Cornicularius.* P.464.

'Maxime le fit tourmenter cruellement sur les jambes, surquoi » le Saint dit: Que le Seigneur voie [1] que vous me traitez avec la » mesme rigueur qu'un homicide, sans que je sois coupable d'au- » cun crime. Mais je souffre tout par la confiance que j'ay en la » misericorde & en la verité de Dieu, ne voulant pas estre assez im-

Ibid.

1. Le grec ajoute, καὶ κρινάτω σε ἰνταῦθα, qui n'est point dans les versions.

pie pour adorer des pierres. Maxime luy demanda s'il pretendoit par là accuser aussi les Princes : à quoy il répondit sans crainte: "Il faut bien qu'ils soient impies, s'ils sacrifient aux demons. " ἀσεβεῖς.

p. 465. 'Maxime luy fit dechirer aussi les costez, fit jetter du sel sur ses plaies, & les luy fit racler avec des tests de pot, le menaçant outre cela de le faire perir peu à peu : Et le Saint au lieu de s'abatre par tant de tourmens, luy protesta que les plaies de son corps estoient sa force, que toute l'adresse de sa malice ne vaincroit point la prudence que Dieu luy avoit donnée, & qu'il ne se soucioit ni de ses commandemens, ni des tourmens qu'il souffroit, ni de ceux dont il le menaçoit pour l'avenir. Le juge l'envoya enfin en prison lié de chaines par le cou & par les piez, & finit ainsi cette premiere audience.

p 472. 'Les plaies qu'Andronic y avoit receuës, furent entierement gueries dans la prison, sans qu'il en restast mesme de marque : Et ce fut une operation toute miraculeuse du souverain medecin qui guerit tous les maux par sa seule parole. Car Maxime avoit fort recommandé qu'on ne laissast entrer personne pour la pancer, voulant que ses plaies "s'envenimassent au lieu de *putrescerent.* guerir: Et cet ordre fut observé tres exactement. Car le geolier nommé Pagase, le mit chargé de chaines dans un cachot, où il ne laissa entrer qui que ce fust.

pal. p. 255. 268. [Le jour de la seconde audience n'est pas marqué:] 'Pour le lieu, "ce fut à Mopsueste [ville celebre dans la Cilicie.] Quand NOTE 4. on y eut amené les trois Saints devant Maxime, il dit à Taraque,

p. 255. 'que puisque la sagesse & la prudence est le caractere & la gloire de la vieillesse, on esperoit qu'il auroit pris une sage resolution pour meriter en sacrifiant [1] les honneurs qu'il avoit lieu d'esperer de la liberalité des Princes. A cela le Saint répondit : Si les " Princes & tous les autres qui sont dans leurs sentimens, savoient " quel est le veritable honneur, ils quitteroient leur aveuglement " & leurs pensées vaines & trompeuses, pour recevoir de Dieu une " vraie vie, & une lumiere plus solide que la leur. Maxime [prit " cela pour une injure qu'il faisoit aux Princes, &] le fit battre sur la bouche avec des pierres, en sorte qu'on luy cassa toutes les dents. C'estoit, disoit-il, pour le punir de sa folie : Surquoi le Saint luy dit avec liberté. Si j'estois fou, je serois comme vous " estes. Mais quand vous me briseriez tous les membres, celui qui " me soûtient est encore plus fort que vous. "

1. C'est le sens des versions latines : Le grec est un peu different, de mesme que dans la réponse du Saint.

1. 'Maxime ordonna de l'étendre sur le chevalet, & de le battre b.p.16. à coups de nerfs de bœuf: & le Saint demeuroit cependant dans le silence, sans répondre mesme à ce qu'on luy demandoit. Maxime le fit encore battre sur la bouche pour l'obliger de parler : » 'Et il dit, Vous m'avez cassé les dents, & vous voulez que je parle? p.17. » Mais si vous avez affoibli mon corps, vous n'avez pas affoibli » mon ame, & vous luy donnez au contraire une nouvelle vigueur. » Faites donc tout ce qu'il vous plaira ; je surmonterai tous vos » efforts, parceque mon Dieu est ma force: On luy mit du feu sur » les mains, qui en furent toutes brulées: & sur cela il dit : Je ne » crains pas vos feux qu'on ne sent que pour un temps. Mais je » crains les feux eternels si je vous obeïs. 'On le pendit les piez en ib.p.467. haut, & la teste en bas sur une fumée tres piquante, en le menaçant de le laisser en cet état jusqu'à ce qu'il promist de sacrifier: » ce qui luy fit dire : Si j'ay meprisé vos feux, la fumée ne me fera » pas peur. On apporta du vinaigre le plus fort avec du sel, & on luy versa dans le nez ; mais il protesta que ce vinaigre luy paroissoit doux, & le sel sans force. On luy frota encore le nez avec » de la moutarde & du vinaigre; & il dit au juge, Vos gents vous » trompent, & ils me mettent du miel au lieu de moutarde. Maxime vaincu le renvoya en prison, en luy disant qu'il trouveroit d'autres tourmens pour le faire revenir de sa folie : Et le Saint » luy répondit : Vous me trouverez aussi prest à tout.

'Probe ayant esté presenté, Maxime luy demanda s'il n'estoit p.467. pas enfin resolu de sacrifier aux dieux, 'puisque les Princes mes- p.468. » mes le faisoient. Probe luy répondit : S'ils le font, pour moy je ne » le fais pas ; & je vous declare hardiment que je persiste dans la » confession de mon Dieu, à qui seul je sacrifie. Ce que j'ay déja » souffert, m'anime à souffrir davantage, & il vous sera aisé de » l'eprouver quand vous voudrez : Comme il continuoit à repre- » senter la folie de ceux qui adorent du bois & des pierres: Est-ce » que tu pretens, malheureux, luy dit le juge, dire que je suis un » fou? Et le Saint luy répondit par cette parole de l'Ecriture: Que » les dieux qui n'ont point fait le ciel & la terre soient exterminez » de la terre. Pour moy je n'adore & je ne crains qu'un seul Dieu. Le juge pensant le surprendre, luy dit qu'on se contentoit qu'il adorast Jupiter. 'Cela luy donna occasion de commencer l'histoi- p.469. re de Jupiter. Maxime en rougit & le fit battre sur la bouche pour » l'empescher de blasphemer ses dieux: Mais cependant, ajouta le » Saint, voilà ce qu'en disent tous ceux qui l'adorent : & vous le » savez mieux que moy.

1. Cela n'est pas dans Baronius, ni dans le grec.

p.469. 'Maxime fit rougir plusieurs fois des fers dans le feu pour luy en bruler les piez. Mais quelque ardens que fussent ces fers, le Saint luy disoit toujours qu'il ne les trouvoit point chauds, qu'assurément ses gents se moquoient de luy: Maxime le fit lier & étendre[sur le chevalet,] & le fit dechirer sur le dos avec des nerfs de bœuf encore tout frais: & le Saint l'exhorta de chercher encore quelques tourmens plus violens, afin de connoistre mieux la puissance de Dieu qui estoit en luy. On le rasa, & on luy mit sur la teste des charbons de feu; & il dit: La patience avec « laquelle je souffre les efforts de vostre colere, vous est une preu- « p.470. ve que je suis serviteur de Dieu. 'Maxime pensa l'eblouir par le « vain eclat & la fausse felicité de ceux qui jouissoient, disoit-il, de la faveur des Dieux & des Princes, pendant que luy estoit meprisé de tout le monde. Et moy, dit le Saint, je vous declare que « tous ces gents là periront, s'il ne font penitence, ou qu'ils sont « mesme déja peris, puisqu'ils ont abandonné le Dieu vivant: « Maxime luy fit donner des coups sur le visage pour l'obliger de dire *les Dieux*. Le Saint se plaignit de ce qu'il le maltraitoit, parcequ'il luy disoit la verité: & comme Maxime le menaçoit de luy faire couper la langue, le Saint luy répondit: J'en ay une « interieure & immortelle, qui ne cessera jamais de vous con- « danner. «

Ibid. 'Maxime ordonna enfin qu'on le menast en prison, & qu'on fist avancer Andronic, à qui il voulut persuader que les autres avoient sacrifié, & qu'il devoit sacrifier de mesme, sans attendre p.471. qu'il y fust forcé par les tourmens. 'Andronic luy soûtint nettement que ce qu'il disoit estoit faux, & qu'il ne devoit pas pretendre le tromper par ses mensonges. Mes freres, ajouta-t-il, « n'ont point consenti à vostre folie, & assurez vous que vous me « trouverez aussi-bien qu'eux couvert des armes de Dieu. Me voici « devant vous, mais revétu de la foy, & de la force du Seigneur « nostre Sauveur. Je ne connois point vos Dieux, & je ne crains ni « les Princes, ni toute la terreur de vostre puissance. Executez « donc sur moy tout ce que vous avez pu inventer contre les ser- « viteurs de Dieu. «

Ibid. 'Maxime le fit attacher à quatre pieux, & dechirer à coups de nerfs de bœuf. Et le Saint se riant encore de ce tourment: Est-ce « là, dit-il, à quoy se reduisent toutes vos menaces? Falloit il que « vous jurassiez vos Dieux & vos Empereurs pour si peu de chose? « Athanase luy representa que tout son corps estoit dechiré de coups; & il luy répondit: Ceux qui aiment Dieu meprisent toutes «

„ ces choses. Maxime luy fit froter le dos avec du sel, & le Saint luy
„ dit: Faites y en mettre davantage, afin que je sois plus hors d'état
„ d'estre corrompu par vostre malignité. Maxime le fit battre sur
„ le ventre, ce qui faisoit encore rouvrir les plaies qu'il venoit de
„ recevoir sur le dos:] 'Surquoi le Saint luy dit: J'ay auprés de moy p.472.
„ nostre grand medecin, qui ayant son throne dans le ciel est pre-
„ sent partout, & qui m'a gueri, comme vous voyez, des plaies que
„ j'avois receuës dans la premiere question. Cette guerison estoit
visible; de sorte que Maxime se plaignit de ce qu'on l'avoit pan-
cé contre ses ordres. Mais le geolier luy protesta sur sa vie que
qui que ce soit n'y avoit touché, & qu'il ne savoit point dutout
comment il avoit esté gueri. Ce miracle sensible n'arresta pas
„ neanmoins le juge; & il dit au Saint: Je ne souffrirai point que
„ vous me vainquiez, vous autres, ni que vous meprisiez mon tri-
„ bunal. A quoy le Saint répondit: Et vous ne nous vaincrez pas
„ non plus par la terreur de vos menaces & de vos tourmens:
„ 'Vous trouverez troujours en nous des athletes invincibles du p.473.
„ Dieu qui nous fortifie par J.C, comme vous estes obligé de le
reconnoistre. 'Maxime finit cet interrogatoire, en ordonnant
qu'on luy tinst prest de nouveaux tourmens pour la prochaine
audience, & que cependant Andronic fust gardé dans le cachot
le plus profond, sans qu'on permist à personne de voir ni luy, ni
les autres.

'Les Saints furent donc encore interrogez dans une troisieme b.p.18.pal.p.266.
audience, & cela se fit dans la ville d'Anazarbe, qui devint de-
puis la metropole [de la seconde Cilicie.] 'Maxime la commen- ib.p.473.
ça comme les autres par Taraque, & l'exhorta de sacrifier aux
„ Dieux, par qui, disoit-il, tout subsiste. Par qui tout subsiste! repar-
„ tit le Saint, eux qui n'attendent que le feu & les tourmens eter-
„ nels preparez à eux & à tous ceux qui leur obeïssent. Maxime luy
dit qu'il voyoit bien à quoy tendoient ses emportemens, & qu'il
„ vouloit qu'on luy coupast vistement la teste. Je ne pretens pas
„ cela, luy dit le Saint; '& si vous voulez me faire grace, donnez p.474.
„ moy un plus long combat, afin que ma foy en soit mieux recom-
„ pensée. Et quelle recompense pretens-tu, luy dit Maxime, aprés
„ une mort honteuse & funeste? Le Saint luy répondit. Ce n'est
„ pas à vous à savoir quelle recompense Dieu nous promet dans le
„ ciel. Maxime indigné de sa liberté, luy dit; Tu me parles, mal-
„ heureux, comme si j'estois ton camarade. Je ne croy nullement
„ que vous le soyez, luy dit le Saint: Mais j'use du pouvoir que j'ay
„ de vous parler; & personne ne me peut empescher de le faire;

P.475. parceque le Seigneur est ma force. 'Je vous ay donc déja declaré « dans deux audiences que j'estois Chrétien : je vous le declare « encore en celle-ci ; & il ne faut pas que vous attendiez autre « chose de moy. Si j'avois eu à changer, je l'aurois fait dés le « premier interrogatoire. Mais je ne crains point tout ce que « vous me pouvez faire, parceque le Seigneur me rend invincible. « Pour mon corps il est en vostre puissance; faites-en ce qu'il vous « plaira. «

Ibid. 'Maxime le fit attacher & étendre sur le chevalet, parce, disoit-il, que c'est un fou: A quoy le Saint repartit; Je serois veri- « tablement un fou, si je consentois à ce que vous voulez. Maxime « le pressant encore d'obeïr avant qu'on commençast la question, il luy dit que les privileges de la milice l'exemtoient de subir la

Bar.290.§19. question : 'Et Diocletien l'avoit declaré depuis peu dans un rescrit adressé à Saluste.

Tar.th.p.475. 'Mais depeur, ajouta t-il, que vous ne « croyiez que les tourmens soient capables de me faire obeïr à vos « commandemens injustes, je vous permets d'employer contre «

P.476. moy tout ce que vous pourrez inventer. Faites, vous dis-je, & ne « vous contentez pas de menacer. Maxime luy dit : Tu esperes « qu'aprés ta mort de bonnes femmes viendront embaumer ton « corps avec des parfums ; (car c'estoit la coutume des Chrétiens « d'en user ainsi.) Mais je trouverai bien moyen de perdre jusques « aux moindres restes de ton corps. Le Saint [qui n'avoit garde « de borner à cela ses esperances,] luy répondit. Faites de mon « corps tout ce qu'il vous plaira, & devant ma mort, & aprés ma « mort. Mais ne vous imaginez pas que je sois assez fou pour « adorer des dieux qui font vostre honte. «

Ibid. 'Maxime luy fit dechirer les levres & tout le visage, sans epargner mesme ses yeux : & sur cela le Saint luy dit: Tout ce que « vous faites contre mon corps est en faveur de mon ame, qui est « couverte des armes de Dieu. Et quelles sont tes armes, luy dit « Maxime? Te voilà vraiment bien couvert, mais c'est de plaies. « Hors cela il me semble que tu es bien nud. Le Saint luy dit: « Vous n'estes pas mesme capable de voir quelles sont mes armes, «

P.477. parceque vous estes aveugle. 'Maxime l'accusa d'estre un magi- « cien & un imposteur. Et il le nia aussi franchement que l'autre l'en accusoit, ajoutant que ce titre appartenoit à tous ceux qui adoroient le demon. Pour moy, dit-il, j'adore le vray Dieu qui « me donne la patience, & me fait connoistre comment je vous « dois parler. «

Ibid. 'On fit rougir "des pointes de fer, pour les luy * appliquer sur

obeliscos. * πρόσωπον.

l'eſtomac. Surquoi le Saint dit : Quand vous feriez encore pis, „ vous n'obligerez point un ſerviteur de Dieu à adorer les de„ mons. On luy coupa les oreilles ; & il s'en conſola, parcequ'on ne touchoit point à celles de ſon cœur. On luy enleva la peau de la teſte avec un raſoir; & enſuite on y mit des charbons. Mais ce tourment, [auquel on ne peut penſer ſans fremir,] ne luy tira de la bouche aucune parole, que pour dire que quand on luy écorcheroit tout le corps, on ne le ſepareroit point de ſon Dieu, qui luy donnoit la force de ſouffrir toutes les violences & toute la malignité des hommes. 'On fit rougir encore de nouveau les pointes de fer pour les luy appliquer ſous les aiſſelles ; & alors „ le Saint dit. Je prie Dieu de conſiderer du haut du ciel ce qui „ ſe paſſe, & de me rendre juſtice contre vous. Maxime luy dit qu'il le feroit bruler, mais qu'il ne ſouffriroit pas que des femmes le vinſſent envelopper dans de riches linceuls, avec des odeurs & des parfums. Et le Saint luy dit comme auparavant, qu'il n'avoit qu'à faire ce qu'il vouloit, ſelon la puiſſance qu'il avoit receuë dans ce ſiecle. Enfin Maxime le fit remener en priſon pour eſtre expoſé aux beſtes dans les premiers jeux qu'on celebreroit.

P.478.

'Demetre fit approcher Probe, à qui Maxime voulut perſuader, auſſi-bien qu'à S. Andronic, 'que les autres s'eſtoient enfin rendus[1]. Probe témoigna aſſez qu'il n'en croyoit rien, '& Maxime ſe coupa luy meſme, en ſe plaignant que les Saints avoient conſpiré enſemble pour ne point ſacrifier. Probe luy répondit que pour cette fois il diſoit la verité, puiſqu'en effet ils avoient conſpiré enſemble de combatre pour Dieu, comme de genereux athletes, & de n'abandonner jamais leur ſalut, ni la défenſe de la verité. Il luy proteſta en meſme temps que ni luy, ni les demons, ni ceux qui luy avoient donné le pouvoir de les tourmenter, ne les ſepareroient jamais de la foy & de la charité que J.C. leur avoit donnée. Maxime le fit pendre les piez en haut, luy fit mettre ſur les coſtez '& ſur le dos des pointes de fer toutes en feu ; durant que le Saint prioit Dieu d'avoir compaſſion de ſa foibleſſe, & de luy donner la patience.

Ibid. P.479. P.480.

[Maxime s'aviſa alors d'une malice que le diable ſeul pouvoit inſpirer.] 'Car il luy fit mettre par force dans la bouche du vin & de la viande des ſacrifices, & luy inſulta enſuite par ces paro„ les : Tu as bien ſouffert, miſerable, & bien inutilement, puiſque „ tu as enfin participé aux ſacrifices. Le Saint aprés avoir pris

Ibid.

1. Cela eſt plus clair dans le latin que dans le grec.

Dieu à témoin de la violence qu'on luy avoit faite, & luy avoir demandé justice, dit à Maxime: Vous n'avez pas grand sujet de vous vanter de m'avoir fait toucher par force à vos "sacrileges ; mais Dieu connoist ma volonté. Cependant, dit Maxime, tu as bu & mangé: Dis seulement que tu l'as fait volontairement, & je te laisserai aller. [Le Saint indigné d'une si étrange conduite, dit au juge "qu'il souhaitoit de luy voir eprouver les effets de la justice de Dieu. Mais, ajouta t-il, ne vous imaginez pas pour cela m'avoir vaincu: Car quand vous auriez fait entrer dans ma bouche toutes les souillures de vos autels, vous n'auriez pas pour cela souillé mon ame. Dieu voit la violence que vous me faites: '& c'est par le cœur qu'il nous juge.

inquinamenta. *μιαρωτάτῳ.*

r p. 84. *ib. p. 480.* *p. 481.*

'Maxime ayant de nouveau recours aux tourmens, luy fit mettre sur les cuisses des pointes de fer ardentes, '& luy en fit percer les mains. Le Saint rendit gloire à Dieu qui avoit bien voulu aussi faire crucifier & percer ses mains pour son nom. Maxime témoignoit estre fort piqué de ce que le Saint l'avoit traité d'aveugle. Surquoi le Saint [imitant les paroles de J. C.] Plust à Dieu, luy dit-il, que vous fussiez aveugle dans le corps, & non dans le cœur! Mais parceque vous croyez estre fort éclairé, vous estes dans l'aveuglement, & dans les tenebres. Je voy bien ce que c'est, luy dit Maxime: c'est que je n'ay point encore touché à vos yeux: mais cela sera bientost fait. Le Saint répondit: Ne pretendez pas m'intimider par vos menaces: Mais quand vous m'aurez arraché les yeux du corps, je n'en ferai pas plus triste, tant qu'il ne vous sera point permis de toucher à l'œil invisible de mon cœur. 'Maxime fut assez barbare pour luy faire crever les yeux de plusieurs petits coups. Le Saint luy donna les titres qu'il meritoit de cruel & de tyran; & il ajouta: Si vous pouviez connoistre la lumiere dont je jouis, & les tenebres qui couvrent vostre ame, vous envieriez mon état.

p. 482.

Ibid.

'Maxime ne pouvoit assez s'étonner, qu'un homme qui estoit déja comme mort dans toutes les parties de son corps, osast parler de la sorte. Surquoi le Saint luy dit: Tant que j'aurai un souffle de vie, je ne cesserai point de parler pour mon Dieu qui me donne cette force, & de condanner vostre injustice. Maxime luy demanda s'il pouvoit pretendre encore vivre aprés cela, ou qu'on le laissast finir sa vie "comme il voudroit; & il luy protesta qu'il le feroit mourir peu à peu par divers supplices. Le Saint répondit: Tout ce que je pretens dans ce combat, c'est de rendre un témoignage entier & parfait à J. C, & aprés

latum.

cela

„ cela finir ma vie par la mort la plus cruelle que vous pourrez
„ inventer. Maxime le fit remener en prison pour estre exposé aux bestes au premier combat, avec ordre qu'on ne souffrist point que les Chrétiens approchassent de luy ni des autres Martyrs, pour les loüer de leur fermeté. [Mais la loüange qui couronne le vray Juif, & le Confesseur de J. C, est celle de Dieu, & non des hommes.]

'La seance finit par Andronic, à qui Maxime promit toutes choses s'il vouloit sacrifier. Il rejetta cette proposition avec horreur, & protesta que rien ne l'empescheroit de continuer jusqu'à la mort à confesser J.C. Comme il avoit parlé avec beaucoup de force, Maxime luy dit qu'assurément il estoit en-
„ ragé & demoniaque. Le Saint répondit : Si j'estois possedé du
„ demon, je luy sacrifierois comme vous me l'ordonnez, au lieu
„ de luy resister. Ainsi ce reproche retombe sur vous, qui faites
„ ce qui plaist au demon. Maxime voulut encore l'abatre, 'en luy disant que les autres avoient enfin sacrifié. Mais il se moqua de son mensonge, tres digne de celui qui adoroit le pere du mensonge, & qui ne pouvoit qu'attirer sur luy la colere du Dieu [qui est la Verité mesme.] Maxime luy fit mettre sur le ventre
„ des rouleaux de papier allumé : Surquoi il dit; Tous vos efforts
„ ne me vaincront pas. Le Dieu que je sers m'assiste & me fortifie.
„ Je demande seulement "que vous fassiez mourir tous mes mem-
„ bres l'un aprés l'autre : Car c'est là ma gloire.

'On luy mit entre les doits des pointes de fer toutes ardentes; & il s'en moqua en disant qu'il avoit J.C. en luy. 'Maxime osa dire que ce Christ qu'il invoquoit avoit esté supplicié autrefois sous Ponce Pilate : & le Saint ne pouvant souffrir qu'il en parlast
„ avec mepris, luy dit hardiment : Taisez vous, ce n'est pas à
„ vous à parler de luy : Si vous estiez assez heureux pour con-
„ noistre sa majesté, vous traiteriez autrement ses serviteurs. Maxime luy dit qu'il ne devoit pas s'attendre à mourir d'un coup d'épée, mais par les dents des bestes qui luy dechireroient tous les membres l'un aprés l'autre : Surquoi le Saint luy dit hardi-
„ ment: Ne parlez point des bestes; il n'y en a point de plus cruelle
„ que vous, vous qui traitez comme des homicides des personnes
„ qui n'ont fait aucune faute, & à qui on n'a quoy que ce soit à
„ reprocher. Faites donc tout ce qu'il vous plaira : employez
„ contre moy tous vos tourmens, & vous verrez quelle est la force
„ que me donne J.C.

'Maxime au lieu de tourmens luy fit ouvrir la bouche par

Marginal notes: p.483. — p.481. — totus interfici. — Ibid. — p.485. — Ibid.

force, pour y mettre de la viande & du vin des sacrifices; & le Saint s'en consola de la mesme maniere que S.Probe, 'ajoutant qu'il esperoit que Dieu le delivreroit par sa puissance [de tous les efforts qu'on faisoit pour perdre son ame.] Car quelque tourment, dit-il, que je souffre, & quelque douleur que je sente, je ne me decourage point, parceque mon Dieu est mon secours. Maxime le menaçant de luy faire couper la langue: Je vous prie, luy dit le Saint, faites moy couper la langue & les levres, afin de purifier ma bouche [de vos sacrifices.]

p.486.

'Comme Maxime continuoit à luy insulter sur cela, le Saint, [pour luy fermer la bouche,] luy dit avec force: Que Dieu vous punisse, vous & ceux qui vous ont donné le pouvoir dont vous abusez. Maxime luy reprocha qu'il donnoit des maledictions aux Princes: & luy [qui voyoit peut-estre par un esprit de prophetie le decret que la justice divine avoit prononcé contre eux,] ajouta sans crainte; "Maudits soient ceux qui boivent le sang [des hommes,] & qui renversent la terre: que Dieu les puisse fraper de son bras immortel [& toutpuissant ;] qu'il n'use point de patience envers eux, 'mais qu'il les punisse d'une maniere qui leur fasse sentir le crime qu'ils ont commis en persecutant ses serviteurs. [Maxime ne put souffrir ces paroles prophetiques:] il fit arracher les dents & couper la langue au Saint, les fit reduire en cendres, & ordonna qu'on jettast ces cendres au vent; De peur, dit-il, que quelqu'un des compagnons de son impieté, ou quelque femme, ne les ramasse pour les garder comme une chose precieuse & sainte. [Il ne pouvoit pas nous mieux marquer le respect que les Fideles avoient alors pour les moindres reliques des Martyrs.] Il fit enfin remener le Saint en prison, pour y estre gardé avec les autres Chrétiens, jusqu'à ce qu'il fust exposé aux bestes aux premiers spectacles qu'on donneroit.

Ibid. — " maledicti potestatibus. — p.487.

'Aprés cet interrogatoire, & dés le jour mesme, Maxime ordonna à Terentien Pontife de la Cilicie; de faire preparer un "combat de bestes & de gladiateurs pour le lendemain. Terentien donna tous les ordres necessaires: & le lendemain toute la ville, hommes, femmes, & enfans, se trouva dés le matin à l'amphitheatre, eloigné de mille pas ou un peu plus. 'Divers Chrétiens, que quelques uns disent avoir esté des Prestres & d'autres Ecclesiastiques, se cacherent aussi en un lieu d'où ils pouvoient voir ce qui s'y passoit. 'Il paroist que c'estoit sur une montagne fort proche de là, où ils se cachoient derriere les

pa'.p.272.284. — munus. — b.p.53|r.p.89. — b.p.5.

roches : '& ils y attendoient avec beaucoup d'inquietude, de larmes, & de prieres, [ce qui arriveroit des Martyrs.] Maxime estant venu à l'amphitheatre, on commença les combats des gladiateurs & des bestes; ce qui dura plusieurs heures; '& beaucoup d'hommes demeurerent morts sur la place, tuez par les gladiateurs, ou dechirez par les bestes. — p.53|th. p.488. — pal.p 284.

'Enfin Maxime commanda tout d'un coup aux soldats d'amener les Saints. On contraignit quelques personnes de les porter [sur leurs epaules:] Car leurs tourmens les avoient mis entierement hors d'état de marcher. Quand on les vit apporter, & qu'on les eut jettez au milieu de l'amphitheatre, le peuple fremit d'horreur, & murmura contre l'injustice du Gouverneur, [ce qui se voit tres rarement dans les veritables actes des Martyrs.] Plusieurs mesme se leverent pour s'en aller, & Maxime ordonna à ses soldats de les marquer, comme pour leur faire leur procés le lendemain. — p.284.285.

'Il commanda en mesme temps qu'on laschast beaucoup de bestes sur les Saints : mais aucune ne leur toucha. Cela le mit encore plus en colere. Il fit battre [1] ceux qui avoient soin des bestes, & leur commanda avec de grandes menaces de lascher tout ce qu'ils avoient de plus cruel. Ils lascherent donc une ourse extremement furieuse, & qu'on disoit avoir tué trois hommes ce jour là mesme. L'ourse approcha des Saints, mais sans leur toucher. Elle se coucha enfin auprés de S.Andronic, & se mit à lescher ses plaies. Le Saint mettoit sa teste sur sa gueule, & faisoit tout ce qu'il pouvoit pour l'irriter, afin qu'elle le devorast promtement, 'faisant ce que S.Ignace vouloit faire en cas que la mesme chose luy arrivast : 'mais l'ourse estoit aussi douce qu'un agneau. De sorte que Maxime plein de confusion & de colere, 'la fit tuer à coups de lances aux piez du Saint. — b.p.55. — Bar.290 § 30. — Tar.b.p.55. — p.56.

'Terentien qui craignoit la mauvaise humeur du Gouverneur, fit lascher une lionne furieuse, qu'Herode Pontife de Syrie luy avoit envoyée d'Antioche. Elle sortit avec des rugissemens qui firent trembler tous les spectateurs : Mais dés qu'elle fut auprés de S.Taraque, elle se coucha sur ses genoux, &"baissa la teste comme par respect; 'ce qui fit jetter de grands cris à tout le peuple, surpris de cet evenement. Taraque la tiroit à luy avec la main par le crin & par les oreilles pour l'irriter; mais elle demeuroit toujours au mesme état. Maxime bien plus cruel [2] la fit — Ibid. — *adoravit eum.* — n.p.90.

1. 'Le grec ne parle que d'un. — Tar.th.p.489.
2. 'Cela est un peu different dans le grec. — Tar.pal.287.

agacer, pour la mettre en fureur. Et elle s'y mit en effet, mais contre le peuple, qui en eut une extreme frayeur; de sorte qu'il falut promtement la faire rentrer dans sa loge. 'Enfin Maxime pour satisfaire sa colere par quelque moyen que ce fust, fit entrer des gladiateurs avec ordre de tuer les Saints, qui consommerent ainsi leur martyre par l'épée.

b. p. 57.

'Maxime se retira ensuite, & laissa dix soldats pour garder les corps des Saints meslez avec ceux des gladiateurs, afin qu'on ne les en pust pas distinguer. 'Les Chrétiens voyoient tout cela de la montagne voisine, où ils s'estoient avancez le plus prés qu'ils avoient pu de l'amphitheatre, losqu'on y avoit apporté les Saints. 'Quand ils virent que Maxime s'en alloit, ils s'approcherent encore, & se mirent à genoux pour demander à Dieu qu'il leur fist connoistre les corps des Martyrs. Ils s'avancerent enfin jusqu'au theatre, 'où ils trouverent les gardes occupez à se chaufer, & à souper: Car on estoit déja dans la nuit. Ils se mirent encore à genoux pour prier J. C. de les secourir: & en mesme temps il se fit un tremblement de terre, avec un grand orage de tonnerres, d'éclairs, & de pluie, qui éteignit le feu, & fit fuir les gardes.

p. 57. p. 54. p. 57. p. 53.

[Quand l'orage fut passé,] 'ils prierent pour la troisieme fois & se mirent à chercher les corps des Saints, levant en mesme temps les mains au ciel, pour prier Dieu de les leur montrer. Ils furent exaucez, '& virent aussi-tost descendre du ciel une lumiere en forme d'étoile, qui se posa sur les trois corps l'un aprés l'autre, [& puis disparut.] Ils les emporterent aussi-tost avec joie sur la montagne, en priant & en remerciant Dieu de la grace qu'il leur faisoit. Aprés avoir marché assez long-temps, ils mirent les corps des Saints à terre pour se reposer un peu, & prier Dieu de consommer son œuvre, en leur faisant trouver un lieu où ils pussent mettre en sureté ses sacrées reliques. Dieu les exauça encore, & leur renvoya l'étoile, qui les ayant conduits de l'autre costé de la montagne, les y quitta. Mais ils apperceurent en cet endroit une roche creuse propre pour leur servir de tombeau. Ils y mirent les corps des Martyrs, & en boucherent ensuite l'entrée avec grand soin, ne doutant pas que Maxime ne fist toutes sortes de perquisitions pour trouver où estoient les corps. Ils s'en retournerent ainsi à la ville, d'où Maxime partit au bout de trois jours, aprés avoir fait mourir les gardes pour avoir laissé enlever les corps des Martyrs; ils prirent de là un nouveau sujet de remercier Dieu de la grace qu'il leur avoit faite de les

Ibid. pal. p. 288 289.

enterrer, & la confiance qu'ils avoient en J. C. s'augmenta de plus en plus.

b.p.2. 'Ces mesmes Chrétiens sont ceux qui acheterent d'un soldat les trois interrogatoires des Saints, & qui y ajouterent ce qu'ils avoient vu eux mesmes de la consommation de leur martyre, ayant pris grand soin de s'informer de tout ce qui les regardoit, pour avoir quelque part aux merites de leurs liens & de leurs souffrances. p.60. 'Ils deputerent quelques uns d'entre eux pour aller porter toute cette relation p.1. 'aux Fideles d'Icone, entre lesquels il nomment Aquila, Basse, Berulle, & Timothée; p.2. '& ils les prient d'envoyer les mesmes choses aux Chrétiens de la Pisidie & de la Pamphylie, p.3. 'afin que tous loüassent & glorifiassent J.C, qu'ils en tirassent l'edification de leurs ames, qu'ils y pussent trouver des armes spirituelles, c'est à dire la foy, l'esperance de la gloire, & la ferveur du S. Esprit; afin de combatre avec courage pour le nom de Dieu, & de pouvoir resister genereusement aux ennemis de la verité. th.p.457. 'La [1] lettre à l'Eglise d'Icone porte en teste les noms d'onze Chrétiens, savoir Pamphile, Marcion, Lysias, Agathocle, Parmenon, Dioclere ou Diodore, V. la note 1. "Felix, Gemelle, Athenion, Taraque, & Orose. p.492|All. de Sim. p.90. 'Trois d'entre eux, savoir Marcion, Felix, & un autre qui estoit surnommé Verus ou Barbas, declarent qu'ils sont resolus d'achever leur vie auprés du tombeau des trois Martyrs, afin de meriter que leurs corps fussent mis aprés leur mort auprés de ces Saints.

Bar. 290. § 50| Tar. th. p. 492| r. p. 91. 'Le jour de leur mort fut le 11 d'octobre, [2] auquel [a] presque tous les martyrologes mettent leur feste, aprés ceux de S. Jerome. a Flor. p. 909. 1|912. 1. Ceux-ci les marquent encore le 9 & le 10 du mesme mois, le 5 d'avril, le 13 de may, & le 27 de septembre. [C'est sans doute à cause de diverses eglises où l'on avoit mis de leurs reliques, & qui estoient dediées à Dieu sous leur nom.] Men. p. 148-154. 'Les Grecs en font leur principal office le 12 d'octobre.

NOTE 5. ["Le lieu de leur martyre fut assurément la ville d'Anazarbe, où il avoient subi leur dernier interrogatoire la veille de leur mort,] Sur. 15. sept. p. 152. § 6. '& où l'on trouve qu'estoient leurs corps sur la fin du IV. siecle. Car on raporte qu'en ce temps là Auxence Evesque [Arien] de Mopsueste, ayant fait bastir une eglise auprés de sa ville sous le nom de ces Martyrs, obtint qu'on ouvrist leur tombeau couvert de marbre, voulant en tirer quelques reliques pour mettre dans cette eglise. Mais dés que le tombeau fut ouvert, il

1. A.S. M. p. 454. § 2. 'Elle manque dans divers manuscrits; mais elle est dans de tres anciens: & on ne peut la rejetter.

2. Usuard, Adon, Vandelbert &c.

se fit des prodiges si terribles, qu'on le referma aussi-tost sans oser en rien tirer. [On a eu neanmoins de leurs reliques; mais peut-estre de leurs habits, ou quelque autre chose qu'ils avoient sanctifiée.] 'Car Martyre Evesque de Jerusalem, en mit sous l'autel dans l'eglise du monastere de S. Euthyme, en la consacrant le 7 may de l'an 485. 'On trouve, comme nous avons dit, leur feste marquée le 13 du mesme mois & c'est dans la Palestine. 'Il y avoit à Constantinople une eglise de ces Saints, qu'on tient avoir esté bastie par Narse si celebre sous Justinien. ᵃD'autres sur l'autorité de Zonare, l'entendent d'un Narse qui fut tué du temps de Phocas.

Cotel.g.t.2.p. 305.
Florent.p 526.
Codi ori.C.p. 51.d.
a Cang.de C.l. 4.p.135.

SAINT PHILIPPE, EVESQUE D'HERACLEE ET MARTYR.

[LE nom de Saint Philippe a toujours esté celebre dans les martyrologes; mais ses actions sont demeurées entierement inconnuës, jusqu'à ce que le P. Mabillon nous a donné son histoire, écrite d'une telle maniere, qu'on ne douteroit pas qu'elle ne fust d'un témoin oculaire,] 'quand l'auteur ne le diroit pas expressément. [Cependant on n'y voit point dutout en quel temps le Saint souffrit: & quelques uns mesme l'ont conté entre les Martyrs de la persecution de Julien l'apostat. "Il y a aussi des raisons pour le mettre sous Dece en 250. Neanmoins son histoire paroist avoir plus de raport à l'an 304 durant la persecution de Diocletien, qu'à aucun autre.

Anal.t.4.p.156.
NOTE

'Les discours que les actes luy font faire, font juger qu'il avoit beaucoup d'erudition. 'On luy attribuë autant de discretion & de prudence que de courage. 'Il servit quelque temps l'Eglise en qualité de Diacre, puis de Prestre. Ces emplois, & les travaux dont il y fut eprouvé, firent connoistre sa vertu: & comme tout le monde estoit edifié de sa vie & de sa conduite, il fut elevé par un consentement universel sur le siege episcopal 'de la ville

p.139.140.
p.135.
p.134.
p.136.

d'Heraclée, [metropole de la Thrace,]'dans un âge déja avancé: 'de sorte que quelques uns trouvoient qu'on avoit attendu trop long-temps à recompenser sa vertu par l'honneur de l'episcopat. 'Il gouverna son Eglise avec beaucoup de sagesse, durant diverses tempestes qui l'agiterent, tantost en cedant aux flots, tantost en y resistant, & toujours dans les regles de la lumiere & de la discretion. 'Il estoit extremement cher à son peuple, qui aimoit & sa doctrine & sa personne. p.135. p.134. p.135. p.145.

'Entre ses disciples, il s'attacha particulierement à instruire Severe Prestre & Herme Diacre, qu'il rendit semblables à luy: & aprés les avoir eus pour compagnons dans la celebration des sacrez Mysteres, il eut encore la joie de les avoir pour collegues dans sa confession & dans son martyre. [On ne dit rien de particulier de Severe; mais il falloit qu'il se fust rendu extremement redoutable au demon,] 'puisque les persecuteurs firent des recherches extraordinaires pour le prendre. p.135. p.144.

'Pour S. Herme, S. Philippe l'avoit elevé dans la foy, & luy avoit donné dés l'enfance une si forte impression de la verité, que rien ne fut capable de l'ebranler. [Il avoit esté marié, '& avoit un fils nommé Philippe, 'ou mesme plusieurs enfans.][a] Il estoit du "Conseil de la ville, [b]dont il avoit mesme esté premier magistrat. [c]Et tant dans ces emplois que dans tout le reste de sa vie, il avoit si bien vécu avec tout le monde, & avoit obligé tant de personnes, qu'il estoit aimé universellement, mesme des officiers du Gouverneur. [On estoit si assuré de sa probité,] 'que beaucoup de personnes luy confioient leur argent pour le garder. [Quoiqu'il fust des premiers de la ville,] il vouloit gagner son pain par son travail, & il elevoit son fils dans le mesme esprit. p.145. p.151. p.145. Decurio. a p.142. b p.146. c p.146 151. p.151.

'La persecution [de Diocletien ayant commencé en l'an 303,] beaucoup de personnes luy conseilloient de se retirer de la ville: mais il ne le voulut point faire, disant qu'il falloit laisser accomplir l'ordre de Dieu, & que les maux de ce monde sont plutost à desirer qu'à eviter. 'Ainsi bien loin d'entrer dans aucun trouble, il estoit toujours à l'eglise, "où il exhortoit tous les Fideles à la patience. p.135. Ibid. &c.

[Quoique la persecution eust commencé dés le 23 de fevrier de l'an 303, il ne paroist pas que les Chrétiens d'Heraclée aient rien souffert jusqu'à la fin de la mesme année.] 'Mais lorsque la feste de l'Epiphanie estoit proche, on vint fermer l'eglise par ordre du Gouverneur nommé Bassus: & le lendemain on saisit Ibid.

p.138. tout le thresor de l'eglise, 'où estoient les vaisseaux sacrez & les p.135. livres des Ecritures. 'Le saint Evesque ne pouvant donc plus entrer dans l'eglise, ne la vouloit pas neanmoins quitter, mais se tenoit à la porte, où son peuple venoit aussi s'assembler auprés de luy. Là il deliberoit avec Severe, Herme, & les autres, sur ce qu'il estoit à propos de faire dans cette occasion. Il semble qu'il ait fait alors une exacte revuë de tout son peuple, pour separer des autres ceux qui avoient besoin d'estre mis en penitence, afin de les obliger à se corriger. [& à se mettre en état d'obtenir de Dieu la grace & le courage de ne point renoncer à J.C.] Pour les autres il les exhortoit par toute la douceur de sa charité à ne point abandonner le bien [dans lequel Dieu les avoit déja établis.]

p.136. 'Bassus ayant trouvé les Fideles ainsi assemblez à la porte de la basilique, il les fit tous prendre;& demanda lequel d'entre eux estoit le maistre des autres & le docteur de l'Eglise. Philippe p.137. dit aussi-tost qu'il estoit celui qu'il demandoit, '& Bassus luy ordonna de luy presenter les vaisseaux de l'eglise, & les Ecritures, s'il ne vouloit y estre contraint par les tourmens : Surquoi le Saint luy dit. Vous pouvez traiter mon corps comme il vous " plaira, mais ne pretendez pas avoir de pouvoir sur mon ame. " Nous vous allons donner' les vaisseaux que vous demandez : car " nous nous mettons peu en peine de ces sortes de choses. Nous " n'honorons pas Dieu par des vaisseaux precieux, mais par la " crainte de sa puissance; & un cœur pur plaist autant à J. C. " qu'une eglise bien ornée. Pour les Ecritures, il ne vous est pas " 'avantageux de les prendre, ni à moy de vous les donner. "

V. la pers. de Dioc. § 12.

accipere convenit.

Ibid. 'Sur cela Bassus fit entrer les boureaux, qui tourmenterent fort long-temps le saint Evesque, & avec d'autant plus d'inhumanité, que le Gouverneur estoit irrité de ce qu'ayant demandé le prestre Severe pour l'interroger, on ne le put pas trouver. S. Herme fut aussi fouetté long-temps pour avoir dit que quand les payens auroient aboli toutes les Ecritures, les Chrétiens feroient bien-tost de nouveaux ouvrages, pour apprendre aux hommes le respect & la crainte que l'on doit à J.C.

p.137,138. 'Saint Herme alla ensuite au thresor avec Publie Assesseur de Bassus, & comme Publie qui estoit un homme avare, mettoit quelques uns des vaisseaux à part, [sans en faire d'inventaire,] afin de les prendre pour luy : Herme s'y opposa hautement; de sorte que Publie luy donna un coup sur le visage, qui luy fit mesme jetter du sang. Bassus le trouva fort mauvais, & fit pancer le

le Saint, dont il semble que Dieu ait vengé l'injure assez severement sur Publie. Bassus fit ensuite abatre le toit de l'eglise,& bruler les Ecritures,durant qu'il faisoit conduire à la place Saint Philippe, & les autres Chrétiens, pour les faire servir de divertissement au peuple payen, & pour epouventer tout le reste des Fideles. p.138.

On y vint dire à S. Philippe qu'on bruloit les Ecritures,& sur cela il fit un grand discours à tous les assistans, pour leur faire apprehender les feux eternels, dont Dieu avoit donné diverses marques dans l'embrasement de Sodome, dans ceux du Vesuve & du mont Etna, & dans les feux qui avoient consumé les temples les plus fameux & les plus reverez du paganisme, comme ceux de Diane à Ephese, du Capitole à Rome, de Serapis à Alexandrie, de Bacchus à Athenes, d'Apollon à Delphes, sans parler d'Hercule & d'Esculape qui avoient eux mesmes esté brulez. p.138.139.

Pour montrer que c'est Dieu qui envoie tous ces feux selon les regles secrettes de sa providence, afin de punir les méchans, il raporta une histoire considerable. Car il dit que dans la Sicile aprés un grand deluge d'eaux, il vint aussi un terrible debordement de feu qui reduisit en cendres tout le pays. Au milieu de cet embrasement il se rencontra deux vierges, qui ne pouvant se resoudre à se sauver sans leur pere accablé de vieillesse & de maladie, le trainoient du mieux qu'elles pouvoient. Cependant comme elles ne pouvoient pas aller bien viste à cause de luy,elles se trouverent environnées des flammes,& hors d'état d'echaper, si Dieu pour recompenser leur pieté, n'eust fait un miracle visible. Car les flammes laisserent une espace de terre sans y toucher, par lequel les deux vierges se sauverent avec leur pere: & on l'appella depuis le champ "des bons. [Si ces deux vierges estoient Chrétiennes, comme la maniere dont le Saint en parle, donne sujet de le croire, il faut distinguer cette histoire] d'une fort semblable qui est celebre parmi les payens, [& qui doit estre arrivée avant J.C.] p.139. "piorum. Phot.c.186.p.43.p.449.f.

Le Saint parloit encore, lorsqu'on vit venir Cataphrone pontife des idoles,avec les instrumens des sacrifices,& avec des viandes déja immolées au demon; surquoi S. Herme ayant dit: Voilà un souper qu'on nous apporte, [& on nous va presser de sacrifier;] S. Philippe répondit: Que la volonté de Dieu soit faite. Bassus vint aussi-tost aprés à la place, qui se trouva remplie de monde. Les uns témoignoient plaindre l'état des Saints, les Anal.t.4.p.140.

autres, & principalement les Juifs, disoient qu'il falloit obliger tous les Chrétiens de sacrifier. 'Bassus ne venoit que pour y forcer les Saints. Mais Philippe luy répondit: Un Chrétien n'adore point des pierres, quelque bien taillées qu'elles soient. Et vous estes bien malheureux d'adorer ce que vous avez fait vous mesme. Un ivrogne vous fait un dieu; & vous n'en rougissez pas. 'Mais ne craignez vous point de faire des sacrileges quand vous brulez du bois, quand vous taillez des pierres, quand vous employez tant d'autres choses à vostre usage? Car tout vous peut estre un dieu, quand il aura pris fantaisie à un ouvrier d'en faire une statuë pour vous la vendre bien cher. Vous ne marchez point sur la terre, que vous ne fouliez aux piez la mere de tous vos dieux. Rougissez donc, malheureux que vous estes, & reconnoissez la majesté de J. C, elevée audessus de toute la sublimité de nos pensées. 'On le pressa de sacrifier aux Empereurs: Mais il répondit: Nostre religion nous apprend à honorer les Empereurs, & à leur obeïr; mais non pas à les adorer.

p.141. p.142. p.141.

'Bassus vaincu par la constance du Saint, qu'il ne pouvoit s'empescher d'admirer, se tourna vers Herme, qui luy dit en un mot: Je ne sacrifie point: Je suis Chrétien, & je veux suivre en tout mon docteur. Mais si Philippe sacrifie, dit Bassus, le suivrez vous? Non, répondit le Saint: mais il ne le fera pas. On le menaça du feu; & il repartit: Vous nous parlez d'un feu qui s'éteint presque avant que d'estre allumé; & vous ne songez point à ces flammes eternelles, qui doivent bruler sans relasche les imitateurs [& les adorateurs] du demon. Comme Bassus le menaçoit encore, il le traita d'impie, & luy declara que ses menaces ne faisoient qu'animer sa foy.

p.142. &c.

'Alors Bassus d'un ton imperieux & effrayant, commanda qu'on les menast en prison. Ils y allerent avec joie en chantant les loüanges de celui qui leur donnoit une telle force. En chemin quelques insolens poussoient souvent le saint Evesque, & le faisoient tomber par terre; Et luy se relevoit avec un visage gay, sans témoigner ni douleur ni peine; de sorte que tout le monde admiroit son courage & sa patience. 'Ils passerent peu de jours dans la prison. Car Bassus qui avoit quelque moderation, les fit transferer dans une maison particuliere, où on leur laissoit assez de liberté; & les Fideles se pressoient d'y venir recevoir leurs instructions. Ils enlevoient mesme au demon beaucoup de ses adorateurs: de sorte qu'il les fit remener en prison. Mais cette prison avoit une porte sur le theatre où les Martyrs alloient

p.142.143. p.143.

recevoir ceux qui venoient jour & nuit voir le ſaint Eveſque, & ſe proſterner devant luy pour baiſer ſes piez, [& luy demander ſes prieres,] qu'on ſavoit eſtre tres puiſſantes auprés de Dieu.

[Cela dura juſqu'au mois de mars:] '& pendant ce temps là Juſtin ſucceda à Baſſus dans le gouvernement [de la Thrace :] ce qui affligea beaucoup les Chrétiens, Juſtin eſtant plus inhumain, & tout à fait deraiſonable. [S. Philippe ne s'en eſtraya pas davantage:] & Juſtin devant qui Zoïle magiſtrat de la ville l'avoit fait amener, luy ayant dit que les Empereurs avoient ordonné que les Chrétiens ſeroient contraints par les ſupplices „ à ſacrifier; il luy répondit: Plus vous eſtes exacts à obeïr à des „ hommes ſemblables à vous, pour eviter des peines aſſez legeres; „ plus nous devons eſtre fideles à obeïr à Dieu, qui menace les „ pecheurs d'un ſupplice dont la rigueur ne s'adoucira jamais. „ Ainſi eſtant Chrétien je ne puis faire ce que vous me comman- „ dez. "Vous pourrez me tourmenter, non me vaincre. Juſtin le menaça de le faire trainer par les piez dans toute la ville: Le Saint témoigna qu'il ne ſouhaitoit rien davantage; & la choſe fut auſſi-toſt executée: aprés quoy le Saint dechiré, & couvert de plaies dans tous ſes membres, fut remené dans la priſon, porté par les mains des freres.

p.143. p.144. &c.

'Les payens avoient extremement cherché le Preſtre Severe ſans le trouver. Mais il ſortit enfin par le mouvement du S. Eſprit du lieu où il s'eſtoit caché, & ayant eſté amené devant Juſtin, "il témoigna tant d'horreur de la ſeule propoſition qu'on luy fit de ſacrifier, qu'on l'envoya à l'inſtant meſme en priſon. 'S. Herme y fut auſſi renvoyé, aprés avoir declaré "qu'il eſtoit preſt à tout ſouffrir pour J.C, qui adoucit, dit-il, par ſes Anges les douleurs „ qu'on endure pour l'amour de luy. Juſtin permit neanmoins que „ les Saints fuſſent gardez dans une maiſon particuliere. Mais „ cette douceur qui ne luy eſtoit pas ordinaire, ne luy dura que „ deux jours; & le diable le fit bientoſt reſoudre à les renvoyer „ dans la priſon, où il les laiſſa patir ſept mois durant, [depuis „ mars juſqu'à octobre.]

Ibid. &c. p.145. &c.

'Au bout de ce temps Juſtin les fit conduire à Andrinople, où „ ils devoient conſommer leur ſacrifice. 'Les Fideles [d'Heraclée] „ ſentirent une douleur extreme de ſe voir enlever leur pere & „ leur paſteur; & furent reduits à ſe conſoler dans leurs larmes. „ On garda les Saints en une maiſon de campagne prés d'Andri- „ nople, en attendant le Gouverneur; qui eſtant arrivé, ſe les fit „ amener dés le lendemain. "Il ne trouva point qu'une priſon de

p.135.145. p.145. &c.

p.145. sept mois eust diminué le courage de S. Philippe. 'Ainsi aprés l'avoir fait depouiller jusqu'à sa chemise, qu'on luy remit neanmoins aussi-tost, il le fit tellement battre de verges, que tous les membres estoient ouverts, & on luy voyoit jusques au dedans du corps. Cependant son ame établie sur la pierre solide de J.C, demeura si inebranlable, que ses boureaux & le juge mesme en p.147. demeurerent étonnez: 'Et il estoit naturellement fort delicat p.146. & fort sensible. 'On remarqua comme un grand miracle que sa chemise demeura entiere pardevant pour favoriser sa pudeur, quoique le derriere fust tout en pieces.

p.146. 'Herme eut ensuite à combatre & la fureur du juge, & les conseils pernicieux des officiers, qui l'aimant tous, eussent voulu perdre son ame pour sauver son corps. Mais il les repoussa p.150. tous genereusement; '& aprés avoir apparemment souffert les mesmes tourmens que S. Philippe; (car on ne marque pas nette- p.146. ment ce qu'il endura;) 'il crut enfin avoir remporté la victoire, lorsqu'il se vit réuni à ce saint Evesque dans la prison. Ils y rendirent graces à Dieu de ce qu'ils avoient commencé à triompher du demon par leurs souffrances, & prirent un nouveau p.147. courage pour ce qu'ils pourroient avoir à souffrir à l'avenir. 'Les actes nous assurent que par un effet tout particulier de la protection des Anges, S. Philippe ne sentoit aucune incommodité de ses blessures, [c'est à dire qu'il les supportoit comme s'il ne les p.150. eust pas senties:] 'Car il avoit les piez si douloureux qu'il ne pouvoit dutout marcher.

p.147. 'Trois jours aprés, [qui estoit le 22 d'octobre,] Justin se fit encore amener les Saints: & comme il traitoit "d'insolence, le *temeritas.* refus qu'ils faissoient d'obeïr à l'Empereur: Le refus, dit Saint « Philippe, ne vient point d'insolence, mais de l'amour & de la « crainte que j'ay pour celui qui doit juger les vivans & les morts. « C'est luy dont je n'oserois violer les ordres [pour qui que ce soit.] « J'ay toujours obeï aux Princes, & je suis prest de le faire encore, « tant qu'ils ne me demanderont rien d'injuste. C'est ce que nos « Ecritures nous ordonnent, & on ne me sauroit reprocher d'y « avoir manqué jusques ici. Mais maintenant il faut renoncer à « tout ce que nous pouvons aimer dans le siecle, & preferer le ciel « p.147.148. à la terre. Justin s'adressa ensuite à Herme, 'qui luy fit un assez « p.148. long discours sur l'extravagance de l'idolatrie: 'de sorte que Justin l'interrompit pour luy dire en colere qu'il sembloit le « vouloir faire Chrétien; & le Saint luy repondit: Il est vray; je « voudrois que vous, & tous ceux qui m'entendent ici, pussent « devenir Chrétiens.

'Enfin Justin aprés avoir pris les avis de ses Conseillers & de son Assesseur, prononça la sentence, par laquelle il condanna S. Philippe & S. Herme à estre brulez vifs,'pour servir, disoit-il, d'exemple à ceux qui mepriseroient, comme eux, les ordres de l'Empereur.'Les deux Saints sortirent pleins de joie du tribunal pour aller à la mort comme des victimes destinées à estre offertes à Dieu en holocauste. 'Ils avoient tous deux les piez si douloureux, que S. Herme pouvoit à peine marcher. Pour S. Philippe il falut absolument le porter, Mais ils se mettoient peu en peine des piez de leurs corps; dont ils estoient prés de n'avoir plus aucun besoin; & ils ne songeoient qu'à leur ame, qui se hastoit d'aller à Dieu. C'est par où S. Herme s'animoit luy mesme, & animoit le courage de son saint Pasteur. Il parloit de mesme de son martyre au peuple qui le suivoit, comme d'un bonheur qu'il desiroit depuis long-temps, & que Dieu luy avoit promis "dans un songe miraculeux.

Ibid. | p.149. | p.149. | p.150.

&c. 'On arriva enfin au lieu de l'execution. C'estoit la coutume [en ce pays là] non seulement de clouer à un poteau les mains de ceux qu'on bruloit, [ce qui se voit partout ailleurs,] mais encore de les enterrer jusqu'aux genoux afin qu'ils ne pussent branler. S. Herme descendit avec peine dans la fosse qu'on avoit faite pour cela, en s'appuyant sur un baston; [1] 'mais avec un visage plein de joie, & en insultant au demon dont il triomphoit. 'Il conjura en suite par le nom de J. C. un Chrétien nommé Veloge, qui estoit present, de dire à son fils qu'il luy recommandoit, de rendre ce qu'il devoit à tous ceux qui luy avoient confié leur argent, de peur de luy causer du scrupule & de la douleur. Il l'exhorta encore à travailler de ses mains pour meriter le pain qu'il mangeoit.

p.150. | p.151 | Act.M. p.453.

'On alluma aussi-tost le feu, & tant que les Saints purent parler, ce fut pour rendre à Dieu des actions de graces, qu'on leur entendit terminer par l'Amen; aprés quoy leurs ames purgées de toutes les souillures de la terre, allerent jouir dans le ciel de la victoire que J. C. leur avoit fait la grace de remporter. Quand le feu fut éteint, on trouva les mains de S. Philippe étenduës, comme s'il eust esté en priere. Tout son corps paroissoit estre d'un jeune homme, avec l'air d'un athlete qui défie son ennemi au combat. Le visage de S. Herme estoit aussi rempli "d'un éclat &c. & d'une beauté extraordinaire: de sorte que tous [les Fideles] rendoient graces à Dieu qui glorifie ceux qui esperent en luy.

Anal, t.4. p. 151.

1. *risu nimio dicens, neque hic me, diabole, potes sustinere.*

p.152. 'Le diable[encore plus irrité contre les Saints,]mit dans l'esprit de Justin qu'il les falloit priver de la sepulture aussi-bien que de la vie; de sorte qu'il les fit jetter dans la riviere d'Hebre. Les Fideles d'Andrinople en furent sensiblement touchez. Mais ils eurent recours à Dieu, & ayant pris divers bateaux comme pour pescher, enfin ils trouverent les saints corps, les retirerent de l'eau, & les cacherent trois jours en un lieu appellé Ogetistyron à quatre ou cinq lieuës d'Andrinople. [Les actes ne disent point ce que l'on en fit ensuite.]

p.144. 'Nous avons vu que le saint Prestre Severe avoit esté mis en prison avec les deux autres à Heraclée. p.145.149. 'Il fut aussi transferé avec eux sept mois aprés à Andrinople. p.149. 'Mais lorsqu'on condanna les deux autres au feu, on le laissa dans la prison. Il se rejouit en apprenant leur victoire, & s'affligeoit en mesme temps de se voir demeuré seul & comme abandonné dans le combat. Il s'adressa à Dieu, & mettant les genoux en terre, il le conjura avec de grands gemissemens, par la protection qu'il avoit donnée à Judith, à Susanne, & à Esther, & par les autres preuves que l'Ecriture nous marque de sa puissance, de le rendre participant de la victoire qu'il avoit donnée à ses collegues. p.150. 'Une priere si fidele fut bientost exaucée, & dés le lendemain il obtint ce qu'il souhaitoit. ['On n'en dit point le particulier.]

p.134. 'Le titre des actes de S. Philippe les date du 22. d'octobre, Florent.p.930. 'auquel les martyrologes de S. Jerome marquent à Andrinople dans la Thrace le martyre de S. Philippe Evesque, de S. Herme son disciple, & de S. Severe. p.931|Boll. mars,t.2.p.35. e.f. 'On trouve la mesme chose dans ceux du IX. siecle,[1] dans beaucoup d'additions de Bede, & dans divers autres; qui marquent la pluspart que S. Severe estoit Prestre, & S. Herme Diacre. [Comme S. Severe ne souffrit qu'un jour aprés les deux autres,]plusieurs de ces martyrologes le marquent encore à part, ou le mesme jour 22 d'octobre, ou le 23. On met presque toujours un Eusebe entre S. Philippe & les autres. [Les actes n'en parlent point.] Bar.362 § 83. 'Baronius dit dans ses Annales que les Grecs honorent aussi S. Philippe & ses compagnons le 22 d'octobre, & le cite de leur menologe. [Dans son martyrologe il ne parle que des Latins: & je ne voy point en effet que les Grecs en fassent dutout.]

Ath.in.Ar.or. 1.p.291.c. 'Pederot d'Heraclée dont S. Athanase parle avec eloge; [peut avoir succedé à S. Philippe, & avoir precedé Theodore, qui deshonora l'Eglise de ce Saint en prenant le parti de l'Arianisme.]

1. Adon, Usuard, Raban, Notker, Vandelbert.

SAINT VICTORIN DE PETTAU, EVESQUE ET MARTYR.

NOUS avons fort peu de choses à dire de la vie de Saint Victorin,]que S. Jerome met entres les colonnes de l'Eglise.[a] Il savoit mieux le grec que le latin; [ce qui donne lieu de croire qu'il estoit Grec de naissance.] Cassiodore dit que d'orateur il devint Evesque[Mais il le confond apparemment en ce point avec Marius Victorinus d'Afrique, dont parle S. Augustin, puisque ce que S. Jerome dit de son style, ne convient point à une personne qui auroit autrefois fait profession de l'eloquence.]'Car il nous assure que dans les divers ouvrages que Saint Victorin avoit composez, on n'y voyoit pas beaucoup d'erudition seculiere, ni les lumieres des lettres humaines; [b]qu'il estoit comme S. Paul, eminent en science, & rabaissé dans ses paroles, [c]qu'il estoit plein de pensées grandes & relevées, en mesme temps qu'il ne paroissoit rien que de commun & de vil dans la composition de sa phrase; 'enfin qu'il ne pouvoit pas exprimer les choses aussi noblement qu'il les concevoit, 'ce qui venoit de ce qu'il savoit peu la langue latine [en laquelle il écrivoit.]

Hier.in Ruf l.1.c.1.p 107.a.
[a] v.ill.c.74 p.292.d.
Casd.inst.c 5.7.p.230 a 231.a.
Hier.ep.84.p.328.c.
Sixt.l.4.p.389.1.c.
[b] Hier.in Is.pr.p.4.
[c] v.ill.c.74.
ep.13.p.104.d.
v.ill.c.74.p.292.d.

'Nous savons donc seulement qu'il estoit Evesque, comme S. Jerome[& Cassiodore]le marquent. 'On ne convient pas mesme du lieu de son evesché; & plusieurs modernes veulent qu'il ait esté Evesque de Poitiers: Ce qui luy donneroit rang entres les Peres de l'Eglise Gallicane.'Neanmoins l'opinion la mieux fondée est qu'il l'estoit de Pettau [ville du duché de Stirie dans l'Autriche sur la riviere de Drau, mais qui appartient aujourd'hui à l'Archevesque de Saltzbourg, privée de l'honneur de l'episcopat, & moins celebre qu'elle ne l'a esté dans l'antiquité] sous le nom de Pœtabio ou Petavio.[d] Ammien Marcellin la met dans la Norique. [e] D'autres la placent dans la Pannonie superieure.

d.
Laun.de Vic.p.6-38.
Note 1.
p.24-26.
[d] Amm.l.14.p.29 a.
[e] Baudr.p.51.52.

S. Victorin a eſté couronné par un glorieux martyre, & Saint Jerome le deſigne aſſez ſouvent par le titre de Martyr.[a] Uſuard, Adon, Vandelbert, & divers autres martyrologes, qui marquent ſa feſte le 2 de novembre, ajoutent preſque tous qu'il ſouffrit ſous Diocletien, & le citent de S. Jerome.[Ce Pere le dit en effet aſſez, en mettant ce Saint dans ſon catalogue des auteurs eccleſiaſtiques, entre S. Anatole, qui a vécu juſqu'au regne de Carus, & S. Pamphile qui a ſouffert en 309 ſous Maximin.]

Il a eu l'honneur d'enrichir des premiers l'Egliſe latine par ſes ouvrages.]Car quoiqu'il ſceuſt encore mieux le grec que le latin,[b] neanmoins S. Jerome le met au nombre des Peres Latins: [& c'eſt peut-eſtre pour ce ſujet][c] qu'il l'appelle *noſtre Victorin*, [ſi l'on n'aime mieux dire que c'eſt parcequ'il eſtoit Eveſque dans la Pannonie, dont S. Jerome eſtoit natif.][d] Il luy donne le troiſieme rang entre les Latins, le mettant avant Arnobe, [qui paroiſt avoir écrit l'an 297.]

[e]S. Victorin a fait un commentaire ſur la Geneſe,[f] & S Jerome cite ſon ſentiment ſur la benediction qu' Iſaac donna à Jacob.[g] Il a auſſi commenté l'Exode, le Levitique,[h] Iſaïe[i] dont S. Jerome cite un endroit; [k]Ezechiel,[l] Habacuc, l'Eccleſiaſte[l] dont parle Caſſiodore,[m] & dont Saint Jerome tire une explication.[n] Il a encore écrit ſur le Cantique des Cantiques,[o] & ſur l'Evangile de Saint Matthieu,[p] comme Caſſiodore le témoigne du dernier,[q] & il a fait ce commentaire ſinon avec la meſme eloquence, au moins avec la meſme grace que Saint Hilaire a fait le ſien.[C'eſt peut-eſtre de cet ouvrage qu'Helvide vouloit ſe ſervir,][r] lorſqu'il pretendoit que ſelon S. Victorin, la S.[te] Vierge avoit eu d'autres enfans que J. C. Mais Saint Jerome ſoûtient à Helvide que ce Martyr avoit ſeulement parlé des freres de J. C, comme l'Evangile.

[s]Saint Victorin a encore écrit ſur l'Apocalypſe de S. Jean:[t] & Caſſiodore parle de cet ouvrage: mais il ſemble dire que c'eſtoit ſeulement une explication de quelques endroits difficiles de ce livre. [u]C'eſt ce qui fait douter à quelques uns ſi l'ouvrage[x] que nous avons aujourd'hui ſur l'Apocalypſe ſous le nom de Saint Victorin, eſt veritablement de luy. [Il y a encore quelques autres ſujets d'en douter. Mais il ſemble qu'il y en ait encore davantage, de croire que c'eſt un veritable reſte de tant de travaux de ce ſaint Martyr, pourvu ſeulement qu'on avoue qu'on a changé ce qu'il y diſoit en faveur de l'opinion des Millenaires,][y] laquelle il ſuivoit auſſi-bien que pluſieurs grands hommes de ces premiers ſiecles. Outre

Hier.ep.13.p. 104.d.
a Laun.deV.c. 5.6.p.15.18.
Hier.v.ill.c. 74.
b ep.13.p.104. d|in Matt pr. p.12.c|ep.84. p.318 c|in Iſ. pr.p.4|l.18.p. 242.a.
c ep.125. qu.3. t.3.p.36.d|ep. 142.p.117.b.
d ep.13.p.104. d.
e v.ill.c.74.
f ep 125. q.3.p. 36 d.
g v ill.c.74.
h in Iſ.pr.p.4.
i ep.142 p.117. b.
k v.ill.c.74.
l Caſd.inſ. c.5. p.230.1.
m Hier.in Eccl. 4.p.76.c.
n v.ill.c.74.p. 292.d.
o in Matt.pr.p. 12.c|hom in Luc pr.ap Ori. t.2.p.208.
p Caſd.p.231.1.
q Hier.in Luc. pr.p.208.
r in Helv. c 9. p 13.a.
ſ v.ill.c.74.p. 292.d.
t Caſd. inſ.c.9. p.232.2.
u Laun. de V. p.50.
x Bib.P. t.1.p. 567.
y Hier.v.ill.c. 18 p.275.a.

NOTE 2.

'Outre ses commentaires sur l'Ecriture, S. Jerome nous assure qu'il composa encore beaucoup d'autres écrits. Il ne les marque pas en particulier, hormis celui qui estoit contre toutes les heresies. 'Cet ecrit paroist avoir esté fort celebre, & avoir fait passer le nom de S. Victorin jusque dans l'Afrique. ªCar S Optat qui a le premier parlé de ce Saint, le met entre les défenseurs de la verité Catholique qui ont ruiné les heresies.

c.74.p 292 d. | Laun.de V.p. 29. | a Opt.l.1.p. 37.2.

'La plusspart des manuscrits attribuent à S.Victorin de Pettau une hymne sur la Croix, ou sur la Pasque & sur le battesme, ᵇqui est parmi les œuvres de S. Cyprien : & on marque que Bede la cite sous son nom. [Elle est belle, & peut-estre trop pour estre de luy. Mʳ du Pin ne la met point dans le catalogue de ses ouvrages.] L'on y voit que beaucoup de personnes qui pretendoient embrasser la religion Chrétienne, ne perseveroient pas jusques au battesme.

Riv.l.2.c.15.p. 235| Tert.vit. c.10.p.87. | b Cyp.p.511. 512.

'L'appendix de S. Isidore dit que Victorin Evesque composa en vers deux petits ouvrages extremement courts, l'un contre les Manichéens, l'autre contre les Marcionites. [Nous ne connoissons point d'autre Victorin Evesque qui ait écrit que celui de Pettau. Ainsi il semble qu'on luy pourroit attribuer le poëme contre les Marcionites qui est parmi les œuvres de Tertullien: & cet ouvrage ne dementiroit pas le peu de facilité que Saint Jerome attribuë à nostre Saint dans la langue latine : mais il est d'une assez juste longueur.]

Miræus, p.103. c.7.

'S. Jerome cite un ouvrage de Victorin sur les dialogues de Ciceron. [Mais un sujet de cette nature convient mieux à Victorin d'Afrique, qui avoit esté professeur en rhetorique.]

Hier.in Ruf.l. 1.c.4.p.202.d.

'Il ne faut pas oublier que S.Victorin a tiré & traduit diverses choses d'Origene, 'mais seulement sur ce qui regardoit l'explication des Ecritures. 'Il ne le traduisoit pas comme un interprete, mais il en faisoit comme un nouvel ouvrage qui luy estoit propre, 'corrigeant ou passant ce qu'il y jugeoit de mauvais.

c.1.p.197.a. | ep.75. p.313.a. | ep.65.p.192.c| ex Ruf. l.2 t.4. p.229.a. | ep.75 p.313.a.

'L'opinion des Millenaires qui se trouvoit en differens endroits des commentaires de S. Victorin, ᶜa fait mettre ses écrits au nombre des apocryphes par Gelase. ᵈIl y a un Victorin Evesque condanné & anathematizé dans le second Concile de Rome sous Silvestre, 'parcequ'il rejettoit les cycles ordinaires dont l'Eglise se servoit pour regler la feste de Pasque. 'Mais les savans n'ont pas grande croyance pour ces sortes de Conciles, qu'ils soûtiennent estre tout à fait supposez. 'Baronius mesme avoue que cet endroit est faux, ou regarde un autre Victorin.

&c. | in Ez 36.p.507. b. | c Bar.2. nov.b. | d Conc.t.1.p. 1548.1549. | Laun.de V.p. 34.45. | Bar.2.nov.b.

SAINT VITAL, ET SAINT AGRICOLE,

MARTYRS A' BOULOGNE EN ITALIE.

Amb. exh. v. t. 4 p. 433. 2. g. — h. i. — Note 1.

[NOus savons peu de choses de l'histoire des saints Martyrs Vital & Agricole; mais aussi ce que nous en avons est tres assuré, ayant "S. Ambroise pour auteur.] Saint Agricole avoit une grande douceur qui le faisoit aimer de tout le monde. 'S. Vital estoit son serviteur & son disciple, ne l'ayant pas moins pour docteur que pour maistre, & apprenant en le servant comment il falloit servir & plaire à J. C.

i. — 'Aprés estre devenus egaux par la foy, ils disputerent entre eux à qui se procureroit l'un à l'autre de plus grandes graces. Agricole envoya son serviteur au ciel avant luy, par la couronne du martyre, & Vital luy en ayant ouvert le chemin, l'y appella aprés luy. 'Les persecuteurs employerent toutes sortes de tourmens pour contraindre Vital de renoncer à J. C. Malgré leurs efforts, il continua toujours à le confesser hautement. 'Enfin lorsque "tout son corps fut tellement couvert de plaies, qu'il n'y restoit plus de place pour y en faire de nouvelles, il pria J.C. de recevoir son ame, & de luy donner la couronne qu'un Ange luy avoit montrée, dit S. Ambroise: & ayant achevé cette priere, il rendit l'esprit.

Note 2.

'L'affection que l'on avoit pour S. Agricole, fit que l'on differa un peu son martyre, dans l'esperance que le supplice de son serviteur pourroit l'epouventer & l'abatre. Mais voyant que cet exemple n'avoit fait que l'affermir, on le crucifia, '& on le perça avec de grands cloux. 'Il y en avoit une telle quantité, qu'il estoit aisé de juger que le nombre de ses plaies surpassoit celui de ses membres. 'Il furent enterrez avec son corps, aussi-bien que la croix où il avoit esté attaché.

Paul car. 24. p. 610. — a Amb. exh. v. p. 433. 2. k. — k l.

'Ces Saints souffrirent à Boulogne en Italie. [a]Les martyrologes, mesme ceux de S. Jerome, y mettent leur feste le 27 de novembre, & ils sont suivis par Usuard, Adon, Vandelbert, [& par plusieurs Eglises qui en font ce jour là la feste ou la memoire.] Le martyrologe Romain & d'autres modernes les mettent le 4 du mesme mois; de quoy on ne voit point la raison; à moins qu'ils n'aient voulu suivre une lettre "supposée [à S. Ambroise,] 'où on lit que ce fut le jour de leur mort.[b]Les martyrologes de S. Jerome marquent le 3 un S. Vital & un S. Agricole: mais on croit que ce sont des Saints differens.[c]Baronius met ceux de Boulogne sous Diocletien, sans en alleguer 'neanmoins aucune preuve. [Et il ne paroist pas qu'on en ait d'autre] 'que la lettre supposée à S. Ambroise. [Cela suffit neanmoins pour marquer que ç'a esté l'opinion des siecles posterieurs, à laquelle nous ne voyons rien de contraire.]

a gl. Paul p. 610; Gr. T. gl. M. c. 44. p. 101. a Flor. p. 1010. 1011.

V. la note 1.

Amb. ep. 55. p. 319. g. b Flor. p. 949. 950. c Bar. 303. § 122. Amb. ep. 55. p. 319. g.

'Leurs corps furent mis en une terre qui appartenoit aux Juifs, & au milieu de leurs tombeaux: Et S. Ambroise dit que ces infideles qui les avoient persecutez durant leur vie, aussi-bien que celui pour qui ils avoient soufert, les honorerent aprés leur mort, & souhaiterent d'avoir la sepulture commune avec eux. 'Paulin dit qu'aucun des Chrétiens n'avoit connoissance qu'ils fussent là, jusqu'à ce qu'ils se revelerent à un Evesque, ["qui apparemment estoit S. Ambroise mesme.] 'Cela arriva dans le temps que ce Saint quitta Milan pour eviter la rencontre du tyran Eugene, qui venoit en Italie, [c'est à dire en 393] 'Il fut donc à Boulogne: [d]Il chercha les reliques des Martyrs parmi les sepulcres des Juifs. 'Il leva leurs corps à la vuë d'un nombre infini de Chrétiens, & mesme de Juifs: 'Il leva de ses propres mains la croix, & les cloux dont S. Agricole avoit esté percé. Il y recueillit aussi du sang qu'il y trouva, & qui marquoit encore le triomphe que les Martyrs avoient remporté. 'On transporta les reliques [à l'eglise] avec l'applaudissement & la joie du peuple fidele; & les Juifs mesmes se trouverent en grand nombre à cette solennité.

exh. v. p. 433. 2. h. i.

vit. p. 86. a.

Note 3.

p. 85. b. c.

exh. v. p. 433. 1. g. d 2. i.

vit. p. 86. a.

exh. v. p. 433. 2. k. l.

i.

'S. Ambroise prit pour luy du bois de la croix, & du sang de S. Agricole: '& ayant ensuite esté prié d'aller à Florence, [e]il y laissa ces reliques pour estre mises dans l'autel d'une eglise qu'il y dedia, n'ayant pu refuser cette grace à une sainte veuve nommée Julienne, qui faisoit bastir cette eglise. 'Il parle toujours de ces reliques comme estant de S. Agricole seul. 'Neanmoins Paulin y joint aussi S. Vital. [Ainsi il faut dire que S. Ambroise le com-

i.

i. gl. vit. p. 85. c. e exh. v. p. 433. 2. | 434. i. a.

p. 133. i. g. h.

vit. p. 85. a.

prend ſous le nom de S. Agricole, qu'il nomme ſeul comme le plus illuſtre : Car on voit qu'il le conſidere partout ainſi. Et S. Agricole eſt ordinairement nommé le premier dans les anciens ; au lieu que l'uſage d'aujourd'hui eſt de ne le mettre qu'aprés S. Vital, qui en effet fut couronné le premier.] Ces reliques furent miſes ſous l'autel de la nouvelle egliſe, avec autant de rejouiſſance pour le peuple, que de douleur & de peine pour les demons, 'qui eſtoient contraints de confeſſer & de publier eux meſmes les merites des ſaints Martyrs.

alexh.v. p.433. 2.k.

t.4.p.433.

'S. Ambroiſe fit ſur cette dedicace un ſermon que nous avons encore parmi ſes traitez. On l'intitule *Exhortation à la virginité*, [parceque la plus grande partie en eſt employée à l'inſtruction des trois filles vierges de la veuve Julienne. C'eſt de là qu'eſt tiré tout ce que nous avons dit de ces Saints.]

Gr.T.gl.M.c. 44.p.101.

'Leurs corps furent mis à Boulogne dans des ſepulcres elevez ſur la terre, & beaucoup de Fideles y venoient par devotion pour les toucher & pour les baiſer, ſelon la coutume, dit S. Gregoire de Tours. 'L'egliſe de S. Felix à Nole fut enrichie de leurs reliques, [auſſi-bien que celle de Florence.] aS. Namace huittieme Eveſque de Clermont ayant baſti [vers l'an 450,] une belle egliſe dans ſa ville,'envoya un Preſtre à Boulogne pour avoir des reliques des meſmes Martyrs. bEt quand elles arriverent il alla deux lieuës audevant avec les croix & les cierges pour les recevoir. 'On remarque que lorſqu'il revint avec les reliques, il ne tomba pas une goute d'eau ni ſur luy, ni ſur le peuple qui l'accompagnoit, quoique tous les environs fuſſent inondez. Il conſacra enſuite ſon egliſe avec beaucoup de devotion & de joie : 'C'eſt aujourd'hui la cathedrale de Clermont, dont S. Agricole & S. Vital ſont encore les patrons aprés la S.te Vierge. L'on y celebre cette tranſlation le 27 de novembre. [Elle ſe fit neanmoins apparemment le 10 de decembre,] 'auquel les martyrologes de S. Jerome marquent S. Agricole & S. Vital en la ville d'Auvergne, comme on parloit autrefois.

Paul.car.24. p.610.
a Gr.T.h.Fr.l. 2.c.16.p.71.
p.71|gl.M.c. 44.p.103.
b gl.M.p.103.
p.104.
Savar.p.344. 345.
Flor.p.1024. 1025.

[L'Egliſe de Reims a eu ſans doute auſſi de bonne heure des reliques de S. Agricole.] 'Car c'eſtoit le titre de l'egliſe baſtie par Jovin General de la milice Romaine, cſoit celui qui fut Conſul en 367, [ſoit quelque autre poſterieur qui n'a pas eſté Conſul.] 'C'eſt aujourd'hui une celebre abbaye, appellée de S. Nicaiſe à cauſe que ce Saint "y fut enterré [aprés cinq de ſes predeceſſeurs.] Mais S. Agricole & S. Vital en ſont toujours les patrons. 'Elle portoit encore ce titre du temps de S. Remi. Elle

Flod.l.1.c.6.18. p.32.85.
c Marl.t.1.p. 97.
Act.M. p.513.
V. Attila.
Flod.p.89.

ne l'a pas eu dés son origine, si elle a esté fondée vers 370, mais lorsqu'on y eut mis des reliques de S. Agricole aprés l'an 393.

'S. Gregoire de Tours raporte qu'un homme ayant voulu de-rober quelques cendres de ces Martyrs à Boulogne, demeura presque accablé sous le couvercle de leur tombeau qu'il avoit levé pour cet effet, & eut bien de la peine à en estre retiré par ceux qui vinrent le secourir. Il ajoute qu'un autre ayant perdu un sac d'argent, faute duquel il estoit en danger d'estre reduit en servitude avec sa femme & ses enfans, il s'adressa à ces Martyrs, & estant sorti de l'eglise, il rencontra un homme qui avoit trouvé cet argent au mesme temps qu'il avoit imploré le secours des Saints.

Gr. T gl. M. c. 44. p. 101.

S.TE CRISPINE, MARTYRE.

'SAINTE Crispine estoit tres celebre dans l'Afrique du temps de Saint Augustin, & son histoire y estoit connuë de tout le monde.'Aussi sa feste est marquée dans le calendrier de l'Eglise de Carthage.'Cette Sainte estoit de Thagare; 'que quelques uns croient estre Thagure ou Tagore dans la Numidie. [a] Il y a aussi Tagare & Tagarate dans l'Afrique Proconsulaire.

Aug. ps. 140. v. 586. 1 d| s. 286. p. 1149. c.
Anal. t. 3. p. 417.
p. 423.
p. 417| Holst. geo. p. 58.
a Holst. ib. p. 46| Vand. p. 264.

[b] Elle avoit eu le bonheur de n'adorer jamais d'autre Dieu que J. C. [c] S. Augustin nous assure qu'elle estoit d'une race illustre, qu'elle estoit fort riche, fort delicate, infirme par son sexe, peut-estre encore plus par sa complexion, & mesme par ses richesses. [Avec tout cela] 'elle estoit mariée, [d] & avoit plusieurs fils. [e] Cependant elle se trouva pleine de force, parceque le Seigneur la protegeoit. [f] Elle abandonna toute la felicité de la terre pour jouir de ce qu'elle aimoit dans le ciel. Elle meprisa les pleurs de ses fils, qu'elle voyoit accablez de tristesse, & accuser leur mere de cruauté, parcequ'en effet le desir qu'elle avoit de ravir promtement la couronne des cieux, luy faisoit oublier tous les mouvemens d'une tendresse & d'une compassion humaine. 'C'est pourquoi elle se rejouit d'estre prise, d'estre menée

b Anal. p. 442.
c Aug. p. 586. 1. 2.
virg. c. 44. p. 348. 1. a| s. 354. c. 5. p. 1377. 2.
d ps. 137. p. 648. 1. b.
e ps. 120. p. 586.
f ps. 137. p. 648. 1. b.
p. 647. 1. d.

au juge, d'estre enfermée dans la prison, d'en sortir chargée de chaines, d'estre mise sur l'échafaut, de confesser J.C. à la vuë de tout le monde, & enfin d'estre condannée au dernier supplice.

p.650.1.2. 'Elle pouvoit prolonger sa vie temporelle de quelques jours, en renonçant J.C: mais elle aima mieux la perdre pour en acquerir

ps120.p.586. 2.a. une qui fust eternelle. 'Ainsi l'ennemi tua son corps pour un temps, mais toute sa puissance ne put rien contre son ame. Voilà ce que S. Augustin dit en general de son martyre.

Anal.p.417. [Elle fut apparemment prise à Thagare] 'avec S. Bile ou Jule, S. Felix, S.te Potamie, & quelques autres, dont la feste est jointe

Flor.p.1020. 1021. à la sienne le 5 de decembre dans le calendrier d'Afrique. 'On trouve ces Saints, quoiqu'avec quelque diversité, dans les martyrologes de S. Jerome, dont quelques exemplaires, & Raban ensuite, les mettent à Thagare' [soit qu'ils y aient souffert, soit seulement parcequ'ils en estoient. On ne sçait point le detail de ce qui se passa aprés sa prise jusqu'à son dernier interrogatoire,]

Anal.t.3.p.423. 'fait à Thebeste ville d'Afrique le 5 de decembre [en l'an 303 ou 304, mais plus probablement en 304. Le P. Mabillon nous a donné les actes de ce dernier interrogatoire, qu'on voit estre un extrait tiré du greffe; Ainsi il est du genre des pieces les plus

NOTE.

Act.M.p.493. § 1. authentiques,] '& des plus precieux monumens de l'antiquité.

a Anal.t.3.p. 423. aLa Sainte ayant donc esté amenée à Thebeste devant Anulin alors Proconsul [d'Afrique,] elle declara d'abord qu'elle ne savoit point ce que les Princes avoient ordonné contre les Chrétiens; [voulant marquer sans doute qu'elle ne s'en mettoit nullement en peine.] Aussi Anulin luy ayant dit que les Empereurs ordonnoient à tous les Chrétiens de sacrifier aux dieux, elle répondit qu'elle n'avoit jamais sacrifié qu'à Dieu seul, & à J.C. son Fils, & qu'elle ne sacrifieroit jamais à d'autres; qu'elle adoroit tous les jours son Dieu, mais qu'elle n'en connoissoit point d'autre que luy. Anulin luy dit que son obstination & son mepris [pour les ordres du Prince,] pourroient bien la faire traiter selon la rigueur des loix; mais la réponse qu'il en eut, fut qu'elle estoit preste de souffrir avec joie tout ce qui luy pourroit arriver pour

p.424. la foy dont elle faisoit profession. 'Anulin voulut faire lire l'ordre de l'Empereur; [& nous souhaiterions qu'il l'eust fait. Mais la Sainte ne luy en donna pas le loisir.] Car elle luy protesta sans hesiter qu'elle n'observoit que les ordres de J.C.

Ibid. 'Anulin luy dit encore qu'il y alloit de sa vie, si elle n'obeïssoit au Prince: Surquoi elle dit avec vehemence; [1] Ces malheureux " 1.

1. *Nunquam fit illis bene, ut me dæmoniis faciant sacrificare.*

» n'auront jamais le pouvoir de me faire sacrifier aux demons. On la menaça de nouveau de la severité des loix ; & à cela elle ré-
» pondit : Je ne crains point ce que vous voulez me faire craindre:
» ce n'est rien. Mais si je meprise le Dieu qui est dans le ciel, je
» ferai un sacrilege : Dieu me perdra ; & que deviendrai-je en ce
» dernier jour ? S'il faut estre sacrilege à l'égard de Dieu ou des
» Empereus, pretendez vous que je choisisse de l'estre à l'égard
» de Dieu ? La terre avec tout ce qu'elle contient a le grand Dieu
» pour auteur [& pour maistre :] Il a fait la terre & les hommes
» mesme : Et qu'est-ce que les hommes qui sont ses creatures
» peuvent faire pour me défendre [de sa colere?] Pour vos dieux,
» ce sont des pierres & des ouvrages de la main des hommes.
Anulin traita cette derniere parole de blaspheme, '& commanda qu'on rasast la Sainte : [ce qui fut sans doute executé.] La Sainte reprenant la parole, dit que si ses dieux avoient à se plaindre d'elle, qu'ils n'avoient qu'à le dire eux mesmes, & qu'alors elle les croiroit. p.425.

'Anulin luy dit qu'assurément elle vouloit mourir dans les Ibid.
» supplices ; & elle luy répondit : Si je ne souhaitois pas de vivre,
» je ne comparoistrois pas ici devant vostre tribunal. Si je voulois
» mourir & livrer mon ame aux feux eternels, je n'aurois qu'à
» obeïr à vos demons. Anulin la menaça de luy faire perdre la
» teste : & elle sans s'emouvoir : J'en remercierai mon Dieu, luy
» dit-elle. Mon Dieu qui est, & qui a toujours esté, m'a fait naistre
» sur la terre: il m'a accordé le salut par l'eau du battesme;& il est maintenant avec moy pour m'empescher de faire le sacrilege que vous m'ordonnez. Alors Anulin las de souffrir cette impie, comme il l'appelloit, fit relire le procés verbal de ce qui avoit esté dit, [ce que nous n'avons point encore remarqué dans d'autres actes:] Et ensuite il lut la sentence, par laquelle il condan-
» noit la Sainte à avoir la teste tranchée. Surquoi elle dit; Que J.C.
» soit loüé; que le Seigneur soit beni, qui me fait la grace de me
» delivrer ainsi de vos mains. 'Elle consomma donc son martyre le Ibid.
5.e jour de decembre, 'auquel elle estoit honorée vers l'an 530 par p.400.
l'Eglise d'Afrique. 'Son nom se trouve le mesme jour dans les Flor.p.1020| Act.M. p.494.
martyrologes de Saint Jerome, quoiqu'avec quelque obscurité. Mais il est nettement dans Usuard, Adon, Vandelbert, & les autres posterieurs. 'S. Augustin a expliqué le pseaume 120 & le Aug.in ps.p. 586.1.d|647.1. d.
137 le jour de sa feste :

S.TE EULALIE,

VIERGE ET MARTYRE A MERIDE.

SAINTE Eulalie est celebre non seulement dans Prudence, qui en a fait une hymne pour nous en apprendre l'histoire, mais encore dans divers anciens auteurs. 'On en trouve aussi des actes dans beaucoup de manuscrits. Mais le P. Ruinart qui les a vus n'a pas cru qu'il s'y fallust arrester: ["Et ce que d'autres en citent confirme assez le jugement qu'il en fait.] 'La Sainte estoit d'une famille illustre à Meride, qui estoit alors une ville puissante & peuplée [a] dans le pays appellé *Vettones*, située sur la riviere de "Guadiana. Prudence l'appelle une celebre colonie, '& capitale de la Lusitanie; [b] dont elle a esté aussi la metropole ecclesiastique, jusqu'à ce que ce titre ait esté transferé à Compostelle par le Pape Calixte II. Libere Evesque de cette ville a signé au Concile d'Elvire, [que l'on croit avoir esté tenu vers l'an 300, & ainsi assez peu avant la mort de S.te Eulalie. Il ne reste presque plus rien aujourd'hui de cette ville, que des vestiges qui marquent encore ce qu'elle a esté autrefois.]

Act.M. p.496. — Note 1. — Prud. de M.3. p.83. — a p.87. — Anal. — 4.p.89| Bar.10. dec.c. — b Conc.t.1.p. 1060.d.e.

'Ce fut donc en ce lieu que naquit S.te Eulalie, & qu'elle fut elevée. Elle fit paroistre dés son enfance qu'elle estoit destinée pour le ciel & pour la virginité, par la douceur, la modestie, & la gravité qui paroissoient sur son visage, soit dans toutes ses actions Elle meprisoit les jeux, les ornemens, & les autres choses que les enfans aiment d'ordinaire.

Prud. de M.3. p.88.

'Mais quand la persecution s'eleva contre l'Eglise, & que Maximien commanda à tous les peuples d'offrir des sacrifices aux idoles, Eulalie, quoiqu'elle n'eut encore que douze ans, se sentit bruler d'une ardeur toute particuliere pour le martyre. 'Sa [1] mere au contraire taschant d'arrester l'impetuosité de son ardeur, la tint cachée dans sa maison à la campagne, & assez loin de la ville. Mais tous ses soins maternels furent sans effet. 'Eulalie se deroba durant la nuit, & sortit secrettement de la maison

p.83-85. — p.84. — 1. — Ibid.

1. ou son pere, *parens*.

pour

pour s'en aller à la ville par des chemins écartez, & si pleins de ronces, qu'elle en eut les piez tous dechirez. Elle eut neanmoins tant de courage, qu'aprés avoir fait ainsi plusieurs milles, elle arriva à la ville avant le jour.

'Dés que le matin fut venu, elle alla se presenter devant le juge, que Prudence qualifie Preteur, & luy fit "une forte reprimende sur le culte qu'il rendoit à du bois & à des pierres. 'Le Preteur la fit aussi-tost arrester pour estre appliquée à la torture: & neanmoins il tascha auparavant de la gagner par la douceur & par les persuasions. 'La Sainte ne répondit rien à ses paroles, mais toute ardente de zele, dit Prudence, elle luy cracha au visage, & jetta par terre d'un coup de pié & les idoles, "& les gasteaux preparez pour les sacrifices. [Je ne sçay si toute l'autorité de Prudence suffira pour faire croire ceci à tout le monde: & neanmoins l'Esprit de Dieu inspire quelquefois à ses Saints des mouvemens qui sont audessus des regles communes, parcequ'il est le maistre absolu de toutes choses.]

p.84.85. | &c. | p.85.86. | p.86. | molas.

'Aussi-tost que la Sainte eut fait cette action, deux boureaux la saisissent, & luy dechirent les costez avec les ongles de fer. Elle ne témoigna que de la joie & des actions de graces à Dieu durant ce supplice. On passa ensuite au dernier tourment, & on luy appliqua les torches ardentes sur les costez & sur l'estomac. Et comme ses cheveux estoient epars sur son cou & sur ses epaules, le feu y prit, & monta à son visage & à sa teste. Alors la Sainte qui souhaitoit ardemment la mort, receut avec joie dans sa bouche cette flamme qui l'étoufa aussi tost. 'Ses actes luy font souffrir "bien d'autres tourmens: [mais nous aimons mieux nous contenter de ce que nous en trouvons dans Prudence.]

Ibid. | Boll.2.feb.p.576.§3. | V.la note 1.

'Quand la Sainte eut rendu l'esprit, le boureau mesme vit sortir de sa bouche un pigeon blanc qui s'envola dans le ciel, '& aussi-tost toutes les flammes allumées pour la tourmenter furent éteintes. Il tomba en mesme temps quantité de neige, qui couvrit de blanc son sacré corps, 'qu'on avoit laissé tout nud,[a] & toute la place de l'execution. Car on estoit alors dans l'hiver.[b] & sa feste est encore marquée le 10 de decembre dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede, Usuard, Vandelbert, & presque dans tous les autres Latins. Quelques uns 'avec Raban la mettent le 12. 'S. Gregoire de Tours dit que de son temps elle se faisoit au milieu de ce mesme mois. 'Elle est marquée le 10 dans le calendrier de l'Eglise d'Afrique, [qu'on voit par là avoir eu une veneration particuliere pour cette Sainte.] 'On voit aussi par

Prud.p.86. | p.87. | Gr.T.gl.M c.91.p.205. | a Prud.p.87. | b Flor.p.925.2. | p.1026.1. | Gr T.p.205. | Anal.t.3.p.417. | Fort.l.8.c.4.p.191.

Fortunat, que la France l'honoroit comme l'une des plus illustres Martyres. 'La Messe de sa feste est toute propre dans le missel Gaulois que nous a donné Thomasius, & la Preface y marque diverses particularitez de son histoire tirées de Prudence.

[Il faut mettre sa mort en 303 ou en 304,] puisque Maximien excitoit une persecution generale contre l'Eglise, [& plutost en 304, puisque les edits de l'an 303 ne condannoient point encore les laïques à la mort, ni mesme aux tourmens.] 'Le juge qui la condanna est nommé Cataphrone dans quelques manuscrits de ses actes, & Datien dans d'autres; ce qui est confirmé par Usuard, Adon, 'Vincent de Beauvais, [a]& peut-estre mesme par Bede. [Datien avoit déja condanné S. Vincent au commencement de l'an 304, à Valence. Ainsi s'il a aussi condanné la mesme année S.te Eulalie à Meride, il faut dire qu'il estoit Vicaire d'Espagne: Car la Lusitanie avoit un Gouverneur particulier different de celui de la Carthaginoise où Valence.

Usuard & Adon disent que S.te Eulalie eut pour compagne inseparable de sa vie & de son martyre, une autre vierge nommée Julie, dont ils marquent aussi la feste le 10 de decembre:] '& on trouve son nom "dans quelques martyrologes au lieu de celui [1] de S.te Eulalie. [Mais Prudence n'en parle point.]

'S.te Eulalie fut enterrée à Meride où elle avoit souffert, & l'on y bastit depuis une magnifique eglise, [b] sous l'autel de laquelle reposoit son sacré corps. 'Saint Gregoire de Tours dit que de son temps il y avoit trois arbres devant cet autel, qui produisoient "des fleurs tres odoriferantes le jour de sa feste, & que ces fleurs guerissoient divers malades. On en tiroit aussi un presage de la fertilité ou de la sterilité de l'année suivante. 'L'an 428, un Capitaine Sueve ayant maltraité la ville de Meride, & parlé injurieusement de S.te Eulalie, fut défait aussi-tost par les Vandales: & comme il voulut passer le Guadiana prés de Meride, il y fut precipité par le bras de Dieu, & y perit. 'L'an 457, Theodoric Roy des Gots qui vouloit piller Meride, "fut arresté par les menaces que luy fit la mesme Sainte.

'L'Eglise de Barcelone croit avoir aussi "une S.te Eulalie, soit que celle de Meride y ait esté transportée, soit que c'en soit une differente à qui l'on aura attribué l'histoire de l'autre. 'Sa feste est marquée "le 12 de fevrier dans [2] les martyrologes du

Thom. p. 305. 306.
Prud. p. 84. 85.
Act. M. p. 497.
Vinc B. l. 12. c. 123 p. 494.
a Boll. mars, t. 2. p. 41. 2.
Flor. p. 1025. 1 | 1026. 2.
Prud. de M. 3. p. 87.
b p 88.
Gr. T. gl. M. c. 91. p. 205. 206.
Idat. chr. p. 18.
p. 35.
Act. M. p. 496.
Boll. 12. feb. p. 577. § 2.
&c.
1.
&c.
terretur ostentis.
Note 2.
V. la note 2.
2.

1. Ne feroit-ce point que S.te Eulalie avoit aussi le nom de Julie, ou une faute de copiste, qui aura mis Julie pour Eulalie?

2. Usuard, Adon, Notker, Vandelbert.

IX. siecle, & dans quelques autres. 'Bollandus cite des auteurs Espagnols, que le corps de cette Sainte fut trouvé en 878, dans une eglise hors la ville de Barcelone, & transporté dans la cathedrale, & qu'on fait la feste de cette translation le 23 d'octobre. Il raporte encore quelques translations ou ouvertures de sa chasse, dans lesquelles il n'y a rien de considerable. 'Il met sa sa mort le 12 fevrier de l'an 303. [Mais c'est qu'il fait commencer la persecution un an trop tost: & selon son raisonnement il la faut mettre en 304.]

p.578.§ 1-2. p.577.§ 9.

S.TE ANASTASIE, VEUVE ET MARTYRE.

Note 1.

QUOIQUE nous ayons "tres peu de choses à dire de S.te Anastasie qui soient assurées, neanmoins comme son nom est tres celebre dans toute l'Eglise, & parmi les Grecs aussi-bien que parmi les Latins, nous ferons un petit abregé de ses actes, qui peuvent estre anciens, & faits avant Bede, ["mais qui neanmoins n'ont pas toute l'autorité que nous pourrions souhaiter.]

V. la note 2.

'On dit donc que S.te Anastasie estoit fille d'un homme tres attaché à l'Idolatrie, [a] appellé Pretextat, l'un des premiers de Rome,[b] & d'une femme Chrétienne nommée Flavie, qui l'eleva dans la vraie religion, & la fit Chrétienne dés sa naissance. Elle mourut avant que sa fille fust avancée en âge: [c] mais S. Chrysogone dont nous parlerons dans la suite, prit soin d'instruire cet enfant dans la pieté.

Suid. χ p.1157. a a Sur. 25. dec. p. 312. § 1. b Suid χ. p. 1157. a. b. c Sur 25. dec. p. 312. § 1.

'Aprés la mort de sa mere, son pere l'obligea d'epouser un payen nommé Publie, malgré l'amour qu'elle avoit pour la virginité, laquelle neanmoins elle trouva, à ce qu'on pretend, moyen de conserver:' & les Grecs l'honorent comme une vierge. [d] Mais pour son bien, son mari le dissipoit & le mangeoit avec des infames & des gents semblables à luy; [e] ce qui faisoit une extreme peine à la Sainte, parcequ'elle eust bien souhaité de l'employer à assister les serviteurs de Dieu, comme elle avoit

§ 2 | Suid. χ p. 1157. b. Auct. 3. p. 463. a | 510. 1. 2. d Suid. p. 1157. b d. e c. d.

déja commencé de faire, en les secourant dans leurs necessitez ; & les servant de tout son pouvoir. 'Son mari ayant reconnu en elle des inclinations si opposées aux siennes, [a] la resserra par une tres dure garde, comme une magicienne & une sacrilege, (c'estoient les eloges ordinaires des Chrétiens) '& il luy laissoit à peine la vie. 'Il ne luy donnoit la liberté ni de visiter les autres, ni de recevoir leurs visites.

Sur.25.dec.p. 312.§ 2.
a Suid.X p. 1157.b.
b.c.
Sur.p.313.§ 3.

'Ce qu'elle regretoit le plus, c'est qu'elle ne pouvoit jouir de la consolation & de l'entretien de S. Chrysogone, que Dioclctien retenoit en prison aprés luy avoir fait souffrir divers tourmens. Voyant donc qu'elle ne pouvoit plus parler à ce saint Confesseur, lequel elle servoit auparavant avec beaucoup d'affection & d'assiduité, elle trouva moyen de luy écrire par une vieille femme,'pour luy faire savoir l'état où elle estoit, & le supplier de demander à Dieu ou la conversion ou la mort de son mari,'afin qu'elle fust au moins delivrée de sa captivité non qu'elle ne jugeast que la confession du nom de J. C. luy estoit tres glorieuse, mais parcequ'elle craignoit d'estre forcée de le renoncer ; outre qu'elle regretoit la malheureuse dissipation de ses biens, & qu'elle souhaitoit de pouvoir continuer les exercices de charité qu'elle avoit commencez avant sa captivité. C'est à peu prés ce que contient une lettre qu'on luy attribuë, [& qui est assez celebre, "quoique nous n'osions pas répondre de sa verité, non plus que des trois autres dont nous allons aussi parler.]

§ 3.
Suid.p.1157.
V. la note 1.

'Car on pretend que S. Chrysogone aprés avoir prié pour elle avec beaucoup de Confesseurs, luy répondit par une lettre que nous avons, 'où il luy fait une belle exhortation pour l'encourager à la patience. Il luy promet que le calme reviendra quand elle aura esté eprouvée quelque temps par cette tempeste, & que dans peu de temps elle jouira avec abondance des biens de la terre, & ensuite de ceux du ciel. 'L'accomplissement de cette promesse tardant un peu, Anastasie luy récrivit, comme n'attendant plus que la mort, & luy demanda l'assistance de ses prieres, afin que Dieu pour qui elle souffroit, voulust recevoir son ame. 'Elle laissa à celle qui devoit rendre sa lettre, le soin de luy dire le particulier de ses souffrances. S. Chrysogone par sa réponse l'exhorte à perseverer jusques à la fin dans l'esperance de jouir de la vie eternelle, & d'estre mise au nombre des Martyrs de J. C.

Ado, 24.nov.
Suid.p.1157. 1158.
p 1158.
Ado, 24.nov.

'Ce que S. Chrysogone avoit predit de la delivrance de S.te

Sur.p.313.§ 4.

Anastasie, arriva bien-tost, Publie estant mort, dit-on, dans le voyage de Perse, où il avoit esté envoyé en ambassade. Sainte Anastasie devenuë par cette mort maistresse de sa personne & de son bien, 'employa l'un & l'autre à assister les Fideles qui estoient dans les prisons, & elle les pançoit elle mesme. §4.

[Elle quitta bien-tost aprés le sejour de Rome]'pour accompagner S.Chrysogone. 'Car on pretend que Diocletien ordonna au Prefet de Rome de le luy envoyer "à Aquilée où il estoit alors. [Et il peut y avoir esté"en l'an 304, dans le primtemps ou dans l'été.]'Voyant que le Saint se moquoit de ses promesses & de ses menaces, il le condanna à estre decapité "aux eaux de Grado, 'qui est un lieu sur la riviere de Lisonzo, à une grande lieuë d'Aquilée du costé de l'Orient. On l'appelle aujourd'hui S.Cancien, '& on pretend qu'on y voit encore le tombeau de S. Chrysogone. [a] Son corps & sa teste ayant esté jettez dans la mer, furent trouvez quelque temps aprés par le Prestre Zoïle, qui les mit dans la cave de sa maison. [b] On marque aussi que ce fut le mesme Prestre qui enterra les SS.Canciens. §5. Boll.3.apr.p. 248.a. NOTE 2. V. Diocletien §21. *ad aquas Gradatas.* Ado,24.nov. Baudr.p.53.1. Ughel.t 5.p.23. a.b. a Ado,24.nov| Boll.3.apr.p. 248.b. b Mabi lit.p. 470.

'Les Grecs & les Moscovites font la feste de S.Chrysogone le 22 de decembre avec celle de S.[te] Anastasie. [c] Les martyrologes de S.Jerome, Bede, Usuard, Vandelbert, & tous les autres Latins, la mettent le 24 de novembre, qu'Adon assure avoir esté le jour de sa mort. [Mais en ce cas ce n'est pas Diocletien qui l'a condanné.] On le met tantost à Aquilée, tantost à Rome, dont il estoit selon ce que nous avons dit, & où il a esté fort honoré aprés sa mort. 'Sa feste se trouve dans le Sacramentaire de S. Gregoire avec une Preface propre, '& dans le calendrier Romain du P.Fronto.[d] Il y avoit à Rome une eglise de son nom dés le temps du Pape Symmaque. Il en est encore parlé dans S.Gregoire le grand. 'C'estoit la station du sixieme lundi de Caresme. [e] Gregoire III. la renouvella vers 740, & bastit auprés une abbaye sous le nom de S.Estienne, S. Laurent, & S. Chrysogone. 'L'Eglise mesme d'Afrique honoroit ce Saint dans les derniers jours du mois de novembre. Men p.376| Ugh t.6.p. 1168|Boll. may,t.1.p.59. c Flor.p.996. Sacr.p.144. Front.cal.p. 150. d Bar.24.nov. a. Front al.p. 54. e Anast.c.91.p. 73. Anal.t.3 p.417.

'On pretend que peu aprés qu'il eut esté martyrizé, il s'apparut au Prestre Zoïle, luy perdit sa mort, avec la gloire que Dieu luy promettoit dans le ciel, & le martyre des S.[tes] Agape, Quionie, & Irene. [C'est apparemment le mesme S.Zoïle]'dont les Grecs font le 22 de decembre avec les autres Saints dont il est parlé dans les actes de S.[te] Anastasie. Ils le qualifient Martyr dans le titre; 'ce que les actes de Metaphraste leur ont pu don- Boll.3.apr.p. 248.b.c. Men.p.377. Sur.25.dec p. 313.§7.

Men.p.377. ner lieu de croire: 'Et neanmoins les deux vers qui font son Ferr.it.p.808. eloge, luy attribuent plutost une mort paisible. 'Quelques nouveaux martyrologes latins en marquent la feste le 27 de decembre. L'Eglise d'Aquilée en differe la memoire jusqu'au 24 de janvier, [auquel neanmoins Bollandus n'en parle pas.]

Boll.3.apr.p.248.e. 'Aprés la mort de S. Chrysogone, S.te Anastasie qui ne souhaitoit plus de demeurer dans le monde que pour achever d'employer tout son bien au service des membres de J.C, c. 'continua à b.c.d. prendre soin des Confesseurs qui estoient dans les prisons. 'On marque qu'elle rendit particulierement ce devoir "aux S.tes V.leur titre p.249.f|250.d. Agape, Quionie, & Irene, 'martyrizées à Thessalonique [l'an 304] en mars & avril, & qu'elle les enterra encore aprés leur Sur.25.dec.p.315.§20. mort. 'Elle encouragea aussi, dit-on, "S.te Theodote, * qui aprés V.la pers. de Diocletien §26. *§19. avoir confessé J C. en Macedoine, selon les actes de Sainte §30|33. Anastasie, 'fut envoyée en Bithynie où elle acquit la couronne du martyre.

§22. 'S.te Anastasie fut enfin prise elle mesme, & amenée à Flore §24. Prefet d'Illyrie, 'presentée par luy à Diocletien, renvoyée au 26. mesme Prefet, 'puis mise entre les mains d'Ulpien pontife, dit-on, du Capitole, qui l'ayant tentée par toutes sortes de voies, y §30.33. perdit sa peine, ses yeux, & enfin sa vie. 'Cette mort ayant mis la Sainte en liberté, elle fut reprise quelques jours aprés, & remise 37.38. entre les mains du Prefet d'Illyrie, 'qui aprés divers accidens & diverses remises, la fit mener en pleine mer avec un Chrétien nommé Eutychien, dont Adon releve beaucoup la vertu, & 120 criminels, pour y estre laissez dans une barque toute percée. Ils retournerent neanmoins heureusement au rivage, & ce miracle ayant converti tous les criminels qui avoient esté sauvez avec §39. la Sainte, 'le Prefet les fit executer aprés leur avoir fait souffrir divers supplices, & condanna S.te Anastasie au feu, qui luy acquit la perfection du martyre, [selon presque tous les monumens qui Ugh.t.6.p.1167. parlent d'elle.] 'Car il y en a qui portent qu'elle eut la teste tranchée.

Sur.25.dec.p.318.§39. 'Une dame nommée Apollonie obtint son corps par le moyen de la femme du Prefet, & luy dressa depuis une eglise magnifique, où il demeura jusqu'à ce qu'il fut transporté à Constantinople, dit Metaphraste. [Selon cette narration on ne peut dou-Florent.p.996.2. ter que S.te Anastasie n'ait souffert sur les costes de l'Illyrie,] '& en effet quelques uns écrivent qu'elle fut enterrée à Zara dans la Dalmacie: [d'où il faudra dire qu'on a ensuite transporté son p.207.208. corps à Sirmich capitale de l'Illyrie:] 'Car c'est en cette ville

que les martyrologes de S. Jerome marquent sa feste. 'Il y avoit à Sirmich une eglise de son nom du temps de Leonce Prefet d'Illyrie, 'c'est à dire ce semble du temps de Theodose II. vers l'an 412. ᵃTous les Grecs nous assurent aussi, aprés Theodore le Lecteur, que son corps fut apporté de Sirmich à Constantinople sous le Patriarche Gennade[entre 458 & 471,]& fut mis'dans la celebre Anastasie, 'c'est à dire dans l'eglise de la Resurrection, qui ayant autrefois servi de cathedrale à Saint Gregoire de Nazianze, avoit depuis esté beaucoup augmentée par les Empereurs. 'Il est fort parlé de l'Anastasie dans la vie de S. Marcien Econome de Constantinople, & mesme l'auteur suppose qu'elle estoit dediée dés son origine sous le nom de l'illustre Martyre Anastasie; 'ce que le P. Combefis a aussi pretendu depuis peu. 'Neanmoins cela ne paroist point s'accorder avec S. Gregoire de Nazianze. ᵇOn assure que le corps de S.te Anastasie est encore aujourd'hui à Constantinople dans l'eglise patriarcale, quoiqu'un auteur écrive qu'il en a esté transporté à Genes; & qu'il y est conservé sous le grand autel de l'eglise de S. Matthieu.

NOTE 3.

Sur. 1. oct. p. 109. 112. Cod. Th. t. 6. p. 369. 2. ᵃ Thdr. L. l. 2. p. 563. d | Aud. 3 p. 510. 2. b. Cang de C. l. 4. p. 142. Boll. 10. jan. p. 612. § 6. Aud. 3. p. 512. Cang. de C. l. 4. p. 142. ᵇ p. 143.

'Les Grecs font le 22 de decembre un office solennel de Sainte Anastasie, & des Saints dont il est parlé dans son histoire. 'Ils luy donnent le titre de grande Martyre, ᶜ& y joignent une autre ᵈepithete, que quelques uns pretendent signifier une empoisonneuse, comme si elle avoit esté autrefois dans ce malheureux commerce: Mais comme rien ne donne lieu de le croire, ni de pretendre que les Grecs l'aient voulu dire, il vaut mieux prendre ce terme dans le sens [qu'il a naturellement,] pour marquer que la Sainte avoit le pouvoir de dissiper & d'arrester les mauvais effets du poison. Les Grecs dans les eloges qu'ils luy donnent, marquent en effet qu'elle faisoit beaucoup de miracles.

Men. p. 363-377 | Ugh. t. 6. p. 1167. 1168. ᶜ Men. p. 363 | Aud. 3. p. 511 | Flor p. 207. φαρμακολύτρια.

[Quoiqu'ils eussent le corps de S. Anastasie, neanmoins sa veneration a toujours esté fort celebre dans l'Occident.] 'Les martyrologes de S. Jerome, Bede, & les autres ensuite, marquent sa feste le 25 de decembre. 'La solennité mesme de ce jour tout occupé à la naissance du Sauveur, n'empeschoit pas que l'Eglise Romaine n'allast celebrer la seconde Messe de la feste dans l'eglise de S.te Anastasie, & n'y fist memoire de la Sainte, comme on le voit dans le Sacramentaire de Saint Gregoire, & dans les autres posterieurs [Et cette memoire a passé de Rome aux autres Eglises latines par un privilege tout particulier. Il y a mesme lieu de croire que cette Messe a esté quelquefois toute de Sainte Anastasie,] 'puisque son oraison y estoit mise la premiere, &

Flor. p. 207. 208. Sacr. p. 6 | n. p. 30. n. p. 30.

Flor.p.225.241. qu'on en chantoit la Preface. 'Il semble que l'on en ait fait encore une memoire le jour de l'Epiphanie.[On sçait que l'Eglise latine a inseré son nom dans le sacré Canon de la Messe pour l'honorer tous les jours]

Front.cal.p.2. 37.86. 'L'eglise de S.te Anastasie où l'on alloit dire à Rome la seconde Messe de Noel, estoit encore la station du premier mardi de Caresme, & du mardi de la Pentecoste. Elle estoit celebre dés la fin du V. siecle. Bar.384.app.p. 11. 'Baronius donne mesme une inscription posée dans cette eglise, où il est dit que le Pape Damase l'avoit ornée de peintures, & qu'elle fut depuis enrichie d'or. Ce fut ce semble par le Pape Hilaire successeur de S. Leon,& par une dame nommée Cassia.

[Ces Grecs font leur grand office le 29 d'octobre "d'une S.te V.la note 1. Anastasie, qu'ils disent avoir vécu à Rome dans un monastere depuis l'âge de trois ans, & y avoir enfin couronné sa virginité par le martyre, sous Valerien selon les uns, & sous Diocletien selon d'autres. Baronius les a suivis, & a mis cette Anastasie dans le martyrologe Romain le 28 d'octobre,comme une Sainte differente de celle dont nous venons de parler. Nous ne savons que dire à cela, sinon que si elle en est effectivement differente, nous n'en trouvons rien dutout dans l'antiquité, soit greque, soit latine, mais seulement dans les monumens des nouveaux Grecs, qui sont non seulement sans autorité, mais mesme sans vraisemblance.]

S.CYPRIEN

SAINT CYPRIEN,
EVESQUE D'ANTIOCHE EN ORIENT:
ET
S.TE JUSTINE VIERGE, MARTYRS.

ARTICLE PREMIER

Distinction de Saint Cyprien de Carthage, & de celui d'Antioche: De ceux qui ont parlé du dernier.

LE nom de Cyprien n'est pas seulement illustre dans l'Eglise à cause du grand Evesque de Carthage la lumiere de tous les Saints, tant des Prelats que des Martyrs. L'Orient a eu aussi son Cyprien, glorieux pour avoir esté le témoin de la puissance de la grace autant que de la verité de la foy, & pour avoir eu l'un des plus illustres Peres de l'Eglise aussi-bien qu'une savante Imperatrice pour historiens de ses actions.

Vinc. L. c. 11. p. 332.

Mais il faut admirer ici combien il plaist à Dieu d'humilier l'homme en toute maniere. Car il a permis qu'une aussi grand esprit que S. Gregoire de Nazianze soit tombé dans cette faute, de confondre ensemble ces deux Saints, attribuant à l'Evesque de Carthage des choses qui visiblement ne luy peuvent convenir, si nous croyons ce que S. Ponce, Lactance, S. Jerome, & les autres auteurs les mieux informez nous apprennent de ce qu'il estoit avant sa conversion. Nous pourrions étendre ceci davantage, & faire voir que ce que S. Gregoire dit de sa magie & de ses amours, ne luy peut-estre attribué en aucune maniere, n'ayant point esté remarqué ni par S. Cyprien mesme, à qui son humilité n'a pas permis de dissimuler des fautes beaucoup moins considerables, ni par Saint Ponce, qui nous a donné une excellente

Note 1.

histoire de sa vie, ni par S. Augustin qui croit honorer les Saints en glorifiant en eux la puissance de la grace, & en faisant voir de quel goufre de maux cette main divine les a tirez. Mais cette discussion seroit tout à fait inutile, puisqu'assurément il n'y a personne aujourd'hui qui ne reconnoisse que soit S. Gregoire & les Grecs qui l'ont suivi, 'soit Prudence entre les Latins, ont confondu ensemble deux Martyrs tres differens, tant pour leurs actions, que pour le lieu de leur vie & de leur martyre.

Prud. de M. 13. p. 146.

Il est neanmoins fascheux que cette confusion nous oste le moyen de discerner ce qui appartient proprement à l'un ou à l'autre dans l'eloge eloquent que S. Gregoire en a fait. Nous tascherons seulement d'observer ceci, de laisser à S. Cyprien de Carthage tout ce qui regarde l'erudition, les écrits & les fonctions de l'episcopat, & d'attribuer le reste à celui d'Orient; quoiqu'il puisse peut-estre y avoir encore quelque chose qui ne luy appartienne pas.

Phot. c. 184. p. 416. 417.
a c. 183. p. 416.
c. 183. 184. p. 413-416.
c. 184. p. 416.

Outre ce que S. Gregoire dit de ce Saint,] 'nous en trouvons diverses choses dans Photius, [a] tirées de l'Imperatrice Eudocie fille de Leonce, [c'est à dire de celle que Theodose le jeune epousa en 421.] 'Photius raporte qu'elle a fait divers poëmes qu'il loüe beaucoup, & que dans un volume où il y en avoit quelques uns qui portoient son nom, 'l'on en trouvoit trois sur S. Cyprien dont nous parlons, qui marquoient assez par leur caractere qu'ils n'estoient pas moins que les autres des productions de cette Princesse, puisqu'on y voyoit tous ses traits, comme on voit ceux d'une mere dans ses enfans.

p. 416-420.
c. 183. p. 416.

'Photius fait l'abregé de ces poëmes, où nous trouvons un grand nombre de particularitez, & de fort remarquables. [Et on peut d'autant moins les attribuer à la liberté de la poësie,] 'que Photius loüe Eudocie de n'en avoir point dutout usé dans des paraphrases qu'elle avoit faites sur l'Ecriture. [Il y a un ou deux endroits qui peuvent faire de la peine, mais nous esperons montrer que cela n'est point considerable. Ces poëmes ont cet avantage, qu'il ne paroist point dutout qu'ils aient confondu les deux Cypriens; & ainsi l'on peut juger qu'ils ont esté faits sur les actes originaux de celui d'Orient, bien differens de ceux que Metaphraste nous en a faits.] NOTE 2.

Cy. or. t. 5. p. 52.

'Il n'y a pas non plus moyen de douter qu'Eudocie, & S. Gregoire de Nazianze, n'aient tiré une grande partie de ce qu'ils disent sur la conversion du Saint, d'un écrit intitulé *La Confession de S. Cyprien*, que l'on a trouvé depuis peu dans les manuscrits

d.Angleterre. Cet écrit où le Saint raporte luy mesme comment il embrassa le Christianisme, paroist fait effectivement dés le commencement du IV. siecle, '& S.Gregoire de Nazianze le cite fort positivement. [a] Ainsi quoique "quelques Protestans pretendent que c'est un écrit supposé, [nous esperons que personne ne trouvera mauvais que nous le citions comme veritable aprés de si grandes autoritez.]

Note 3. — Naz.or.18 p. 278.a. — a Cyp.ox.t.3. p.52.53.

ARTICLE II.

Premiere vie de S.Cyprien d'Antioche: Il s'abandonne à la magie, & à toutes sortes de crimes.

L'IMPERATRICE Eudocie nous apprend que S. Cyprien estoit originaire d'Antioche, & qu'il en fut Evesque. [Cela ne se peut pas entendre de la grande Antioche de Syrie, qui n'a jamais eu d'Evesque nommé Cyprien.] 'Mais il y a eu plusieurs autres villes de ce nom. [Et quoique nous n'osions pas assurer absolument quelle est celle qui a donné la naissance à nostre Saint;] 'il paroist neanmoins "qu'elle estoit de la mesme province que Damas, [c'est à dire de la Phenicie, & qu'ainsi c'est assez probablement] 'celle qu'on marque avoir esté surnommée *de Semiramis*, entre la Syrie & l'Arabie.

Phot.c.184.p. 417.c. — Steph.p.87| Baudr.p 46. — Note 4. — Phot.p.417.c. — Steph.p.87.

'S.Gregoire de Nazianze en faisant le panegyrique de Saint Cyprien, dit d'abord que c'estoit un jeune homme considerable par ses richesses, relevé par son credit, & illustre par sa naissance qui le rendoit membre & mesme chef du Senat, [soit de Carthage, soit d'Antioche dont nous avons dit qu'estoit l'autre Cyprien: car il est difficile de juger auquel des deux ceci se raporte.] 'Il avoit encore un grand avantage pour l'esprit & pour les sciences. 'Mais il estoit l'esclave des demons, & l'adorateur des idoles, 'pour lesquelles celui d'Antioche avoit une extreme passion: [b] Ceux qui luy avoient donné la vie l'offrirent eux mesmes aux demons dés l'age de sept ans au plustard. [c] Il fut elevé "dans toutes leurs ceremonies sacrileges, dans la vuë & dans l'étude de toutes les illusions de la magie: & personne ne fut jamais plus instruit de tous les mysteres du paganisme, & de toute la vaine puissance que l'on attribuë aux demons.

Naz.or.18.p. 277.a. — a. — p.278.a.b. — Phot.c.184.p. 416.b — b Cyp. conf.p. 54.1. — c 1.2|Phot.p. 416. — &c.

'Pour apprendre à servir les demons, c'est à dire pour devenir miserable, il employa beaucoup de richesses, beaucoup de travaux, beaucoup de voyages. [Les ecoles d'Athenes où les

Cyp.conf.p. 57.1.2.

autres croyoient recevoir leur perfection, ne furent pour luy qu'un commencement.] 'Il passa d'Athenes à Argos, & de là en Phrygie, fortifiant par tout la connoissance qu'il avoit de la magie: & on l'établissoit toujours pour chef des sacrifices que l'on offroit aux demons Il passa pour le mesme sujet en Egypte, & jusque dans les Indes,où il vit divers fantosmes[des demons,] & apprit generalement tout ce que cet art a de plus surprenant & de plus étrange. 'Il estoit déja agé de 30 ans lorsqu'il vint en Caldée, où il se fit initier dans tous les mysteres des Caldéens,& il apprit en perfection l'astrologie & les autres sciences qui sont en estime parmi ces peuples, 'avec de nouveaux secrets de la magie. Les Caldéens l'obligerent à s'abstenir des viandes, du vin, & des femmes[Mais on voit par la suite, qu'il ne s'engagea pas pour toujours à cette regle.]

'Il se rendit ainsi aussi habile dans la magie qu'on le peut estre dans une science si detestable. Non seulement il voyoit souvent les demons qui luy apparoissoient sous divers fantosmes, 'qui luy faisoient beaucoup d'honneurs & de caresses [pour l'attirer de plus en plus dans leur condannation;] 'mais il prenoit quelquefois luy mesme diverses formes, paroissant aux uns d'une façon, aux autres d'une autre. 'Il changeoit aussi l'apparence exterieure des autres personnes, "& faisoit plusieurs autres prodiges, &c. abusant ainsi de la simplicité du monde,[a]jusqu'à vouloir se faire passer pour Dieu;'ou au moins pour quelque chose de plus grand que J.C.

[Quelque grand que le crime de la magie fust en luy mesme, ce ne fut neanmoins encore pour luy qu'un commencement & une source de mille autres crimes.] 'Car tantost pour faire ses operations magiques, tantost pour satisfaire aux demandes & à la volonté des demons, il tua des hommes, des femmes, & des filles, & surtout un fort grand nombre d'enfans dont il leur presentoit le sang. 'Tout l'avantage qu'il tiroit de cette puissance que[Dieu avoit permis]au demon de luy donner, estoit de commettre encore d'autres crimes, pour satisfaire ou ses passions propres, son avarice, [son ambition,] & les autres qu'on se peut imaginer, ou celles de ses amis. 'Il employoit cet art diabolique tantost pour attenter à la pudicité des vierges, tantost pour violer les loix sacrées du mariage. 'Et c'estoit une chose assez ordinaire aux payens de se servir d'enchantemens pour leurs debauches.'En un mot,il faisoit tout ce qu'il pouvoit pour plaire au demon, [& deplaire à Dieu.]

Phot.p.416. 417.

p.417|Cyp. conf.p.54.2.

Cyp.conf.p. 54.2.

p.54.55| Phot. p.416| Naz.or. 18.p.278.b. Cyp.conf.p.55.

p.56.2|Phot.p. 417.

Cyp. p.57.58.1| 59.1|Phot.p. 417.

a Phot.p.417.

Cyp.conf.p. 59.1.

p.58.2.

2|59.1, 2.

Prud.de M.13. p.146.

Ap.Ty.l.7.c. 16.p.367.d.

Cyp.conf.p. 58.1.

'Il n'y avoit que les Chrétiens ſur qui il eprouvoit toujours que ſes malefices ne pouvoient rien. [Mais juſqu'à ce que le temps de Dieu fuſt venu, cette experience ne le touchoit point, non plus que] 'les remontrances d'Euſebe qui avoit étudié les lettres humaines avec luy, mais qui eſtoit un fidele diſciple de J.C, 'ni meſme la reflexion qu'il faiſoit quelquefois, que toute la puiſſance du demon n'alloit qu'au mal & à l'injuſtice.'Il demeuroit toujours dans ſon obſtination, & il avoit meſme conceu une grande haine contre les Chrétiens. Il ſe moquoit des Ecritures, ſe railloit des miniſtres ſacrez, maudiſſoit les Sacremens divins, 'blaſphemoit & J.C. & l'Egliſe. [a]Il noirciſſoit & les vierges & les femmes mariées par des calomnies & des accuſations atroces. 'Il devint meſme un cruel perſecuteur de la verité, & il employa tout ce qu'il avoit d'autorité & d'eloquence pour ſuſciter en divers pays des perſecutions contre les Fideles, voulant les obliger à renoncer aux ſaints Evangiles & au Batteſme.

1.2. | p.60.2. | p.56.1. | p.58.2. | 2|59.1. | a p.58.2. | 1.2|Naz. or. 18. p.278.a.b.

'A ſes crimes propres il ajouta ceux des autres qu'il inſtruiſit dans le mal. Car il fit pluſieurs diſciples à qui il communiquoit ſans peine & ſans jalouſie tout ce qu'il ſavoit de plus deteſtable: '& il portoit meſme aux crimes ceux qui n'y avoient pas encore aſſez d'inclination. Les prodiges apparens qu'il faiſoit empeſchoient encore pluſieurs perſonnes d'embraſſer le Chriſtianiſme.

Cyp. conf. p. 58.2. | p.59.1.

ARTICLE III.

Cyprien tente inutilement par les demons la pudeur de S.te Juſtine.

[VOILA quels eſtoient les merites de Cyprien. Ils eſtoient grands, mais pour l'enfer, ſi Dieu n'euſt eu pitié de luy, & n'euſt reſolu d'en faire comme de S.Paul, un exemple extraordinaire de ſon infinie miſericorde, & des conſeils impenetrables de ſa ſageſſe. Car pour le tirer de la captivité du demon, & de ſes paſſions, il ſe ſervit de ſes propres paſſions, & du demon meſme, & luy fit connoiſtre la foibleſſe de la magie par le plus grand uſage qu'il en euſt encore fait.]

'Il y avoit une vierge noble de race, & excellente en beauté, [b]nommée Juſtine, qui eſtoit de la meſme ville d'Antioche que Cyprien. [c]Elle avoit eſté payenne, mais elle avoit embraſſé le Chriſtianiſme: & meſme ſa converſion avoit eſté cauſe de celle de ſon pere & de ſa mere.

Naz. or. 18. p. 278.c. | b Cyp. conf. p. 55.1|Phot. c. 184. p.427. | c Phot. p.425.

Naz.or.18.p. 278.c.d.

'Cette vierge estoit une veritable epouse de J.C,& elle se consacroit à luy toute entiere. Cependant quelque modestie qu'elle eust, & de quelque precaution qu'elle usast pour se cacher aux yeux des hommes,'elle ne put eviter"qu'un jeune payen nommé Aglaïde, ne conceust pour elle un feu criminel, [a]& ne tentast divers moyens pour satisfaire sa passion. Tous ses moyens ayant esté inutiles, il s'adressa à Cyprien, s'imaginant que les secrets de la magie seroient assez forts pour vaincre la chasteté d'une vierge de J.C.

Cyp.conf.p. 56.d|Phot.c. 184.p.417. a Phot p.416. — Note 5.

Naz.or.18.p. 278.d|Cyp. conf p.58.1. Cyp.conf.p. 58|Phot.p.416. b Naz. or.18.p. 279.b.

'Cyprien estoit déja luy mesme dans la mesme passion pour Justine,ou il y tomba bien tost aprés.Ainsi pour se satisfaire aussibien que son ami,'il employa tout ce que la magie luy put fournir.[b]& pour obliger davantage le demon à favoriser une passion [dont luy mesme estoit auteur,] il luy promettoit pour recompense d'un crime, des adorations & des sacrifices, [qui n'estoient que de nouveaux crimes. Il n'eut pas de peine à obtenir le secours de l'enfer ;] '& il envoya à la Sainte pour la tenter les demons les plus violens & les plus fascheux.'Sa confession porte qu'il employa toutes sortes de demons, & leur Prince mesme, pour tenter la Sainte durant 70 jours.

Phot.p.416. Cyp.conf.p. 56.

Naz or.18.p. 279.b.c. c.d. d.

'Justine sentant leurs attaques, ne songea point à d'autres remedes qu'au secours de Dieu. [c]Elle conjura la Vierge Marie d'assister une vierge en danger de sa chasteté, '& joignit aux prieres la mortification du jeûne, & de coucher sur la dure,tant pour flétrir une beauté qui luy estoit si dangereuse, & éteindre ainsi les flammes qui devoroient Cyprien [& Aglaïde,]que pour flechir par sa penitence la misericorde de Dieu. 'Le demon ne put resister à des armes si redoutables, & il fut vaincu par le signe de la Croix.

p.280.b|Phot. p.416|Cyp.p. 56.1.

Cyp.p.56.2.

'Cyprien ne se relaschoit pas neanmoins, & ne donnoit point de treve aux demons.Il se transformoit,dit-il,tantost en femme, tantost en oiseau; Mais dés qu'il estoit à la porte de la Sainte, toute cette illusion disparoissoit. 'Il transforma aussi une fois Aglaïde en moineau, & le fit mettre [par les demons] sur la fenestre de la Sainte. Mais à peine eut-elle jetté les yeux sur luy, que le moineau estoit Aglaïde, prés à tomber de la fenestre en bas, & à se tuer,[n'estant plus soûtenu par les demons.] Justine vit bien ce que c'estoit, & touchée de compassion,elle fit promtement apporter une echelle par ses domestiques pour descendre Aglaïde, & l'exhorta en mesme temps à changer de vie. [Quand il fut descendu,] elle le fit promtement chasser de sa

p.57.1.

maison, mais ne voulut pas le mettre entre les mains de la justice, qui l'eust fait mourir comme un magicien.

&c. 'Cyprien ne se decouragea pas pour cela, & employa "tout ce qui se peut imaginer pour vaincre la Sainte. Il tascha de l'epouventer en faisant paroistre des voleurs & divers autres sujets de frayeur. Il luy fit mesme souffrir des douleurs, & elle tomba par la malignité des demons dans une grande maladie, en sorte que les medecins desesperoient de sa guerison. Tous ceux de sa famille estoient dans les larmes. Mais elle faisant le signe de la Croix, dit hardiment : Je n'en mourrai pas : Je sens que mon mal n'est pas au dedans, mais que la fievre vient du dehors comme un vent qu'on me souffle. La mesme chose arrivoit dans beaucoup d'autres occasions, & par le seul signe de la Croix, elle dissipoit tous les efforts de l'enfer. [1]

'Le demon alla luy mesme porter à Cyprien la nouvelle de sa honte & de sa défaite. [Il luy avoua que] [a]bien loin d'avoir pu corrompre l'ame de la Sainte, il n'avoit pu mesme forcer la porte de sa chambre [pour y faire entrer ou luy ou Aglaïde,] mais avoit esté reduit à l'attaquer au dehors comme des chiens qui aboient de loin contre ceux dont ils n'osent approcher. Cyprien tourmenté par sa propre passion & par les importunitez d'Aglaïde, 'demanda au demon qu'il leur ostast au moins de l'esprit la pensée de Justine. Et le Prince des demons commanda, dit Cyprien, à l'esprit de fornication de les laisser en liberté, mais il ne put estre obeï parcequ'il n'avoit de pouvoir que pour le mal. [2]

Naz. or. 18. p. 280. b | Phot. p. 415.

[a] Cyp. conf. p. 56. 1.

'Cyprien agité par la fureur de sa passion, & irrité de n'y voir point de remede, s'emporta en injures contre le demon, le va, dit-il, la main pour le fraper, & crut luy avoir donné un soufflet: C'est ce que porte sa confession. Le demon [qui craignoit sans doute qu'un homme qui luy estoit si important ne luy echapast,] le vint trouver sous la figure de Justine, comme s'il l'eust enfin soumise à sa volonté. Mais Dieu voulut garantir la reputation de sa servante aussi-bien que sa pureté : & dés que Cyprien, pensant parler à elle, eut nommé son nom, ce fantosme s'evanouit. [2]

ARTICLE IV.

Cyprien convaincu de la foiblesse des demons, les abandonne, surmonte leurs tentations, & avoue ses crimes.

Cyp conf. p. 56. 2|Naz. or. 18. p. 280. b.

'TANT d'experiences ouvrirent enfin les yeux à Cyprien. Il commença à connoistre & à mepriser la foiblesse des demons. Il cessa d'aimer un art qu'il voyoit ne servir qu'à commettre des crimes, & dont toute la puissance estoit contrainte de ceder à une fille, qui n'avoit pour armes que le signe de la Croix, c'est à dire le nom & l'ombre de J. C. 'Il se plaignit alors au demon "qu'il avoit perdu son ame, & luy reprocha sa foiblesse." L'esprit &c. d'orgueil irrité par son mepris & par ses reproches, s'en vengea bien-tost. Car il se jetta sur luy, & entrant dans son corps, le renversa par terre, s'efforçant de l'étoufer & de le tuer, [mais en prenant possession de son corps, il perdit celle de son ame.]

Cyp. conf. p. 57. 1. 2|Naz. p. 280. b. c.

Ibid.

'Car Cyprien devint sage par son malheur: & se sentant prés d'estre suffoqué par le demon, sans avoir aucune force pour luy resister, il eut recours au Dieu de Justine, & à J. C, dont il n'eut pas sitost proferé le nom, qu'il se trouva assez fort pour faire sur luy le signe de la Croix: & aussi-tost l'ennemi le laissa, '& s'evanouit comme de la fumée. Cyprien se releva, & vit encore le demon qui l'épée à la main paroissoit prest à se lancer sur luy pour le tuer. Mais ayant fait le signe de la Croix sur son cœur, toute la puissance de l'ennemi se trouva vaincuë. 'C'est ainsi que la rage du demon le delivra de la passion qui agitoit son ame; & la foy de J. C. delivra son corps de cet esprit de malice qui le possedoit.

Cyp. conf. p. 57. 2.

Naz. p. 280. c.

[Mais il ne rompit pas sans de grandes difficultez la chaine volontaire dont il s'estoit lié si fortement avec le peché.] 'Car quand le demon vit qu'il avoit quitté son erreur, il luy fit de grandes menaces, [comme il fit depuis à S.te Pelagie,] & s'efforça de l'abatre par de vaines craintes, pour le jetter dans le desespoir.

Phot c. 184. p. 417.

'Le Christ, luy disoit-il, t'a assisté d'abord pour [avoir un avantage sur moy, &] te faire perdre mon amitié: mais aprés cela il te laissera. Car il ne reçoit point ceux qui sont à moy: il abhorre les impies: Et quand il t'aura abandonné, je te traiterai comme tu le merites, traitre, qui aprés que je t'ay decouvert tous mes secrets, t'en vas faire triompher les Chrétiens de moy. "

Cyp. conf. p. 57. 2|59. 2.

'Cette tentation pensa renverser Cyprien. Mais un serviteur de

p. 57. 2.

de Dieu nommé Timothée, du nombre de ceux qui le visitoient, le delivra de cette vaine frayeur, [a] en l'assurant que c'estoit encore là un mensonge de ce fourbe, dont il avoit déja reconnu tant d'illusions ; & que J. C. au contraire ne trompe personne ; qu'il a promis avec serment de recevoir les pecheurs qui se convertiroient ; qu'ainsi il devoit se confier en sa misericorde, surtout aprés l'experience qu'il en avoit déja faite : 'Que son Incarnation & les souffrances de sa mort estoient les preuves de son amour pour les impies, & qu'apres qu'il avoit demandé le pardon pour ceux qui le crucifioient, il n'y avoit point de crimes que sa bonté ne fust preste à pardonner, surtout de ceux qu'on avoit plutost commis par ignorance que par malice.

Phot.c.18.4 p. 417.
a Cyp. conf.p. 57.2.
p.58.1.

'Cyprien se consola par ces paroles, & prit un nouveau courage pour s'avancer dans le chemin du salut: '& comme il avoit trompé un grand nombre de personnes par ses illusions & ses malefices, 'il en fit son aveu solennel en presence de beaucoup de monde dans la ville d'Antioche[dont il estoit natif;][b] Eusebe son ancien ami, dont nous avons déja parlé, ayant prié les autres de l'ecouter avec patience, afin qu'il vomist ce venin du diable, & qu'il leur fist connoistre les artifices des demons. 'Il accompagna cet aveu de ses crimes, de gemissemens & de larmes, qui ne contribuoient pas peu à les laver.

1.
Phot.p.417.
p.417|Cyp. conf p.58.59.
b Cyp.p.59.2.
p.58.1| Phot.p. 417.

ARTICLE V.

Cyprien tenté de desespoir est soûtenu par Eusebe: Il brule ses livres de magie.

['LE demon trouva neanmoins dans sa penitence mesme une nouvelle occasion de le tenter.]'Car le souvenir de ses fautes[luy causa une telle horreur de luy mesme, qu'il commença]à desesperer de son salut. 'Il estoit persuadé de la verité du Dieu des Chrétiens, & voyoit combien il estoit indigne d'approcher de luy; de sorte qu'il se resolvoit presque à se prosterner devant luy, & à se donner ensuite la mort, plutost que de souffrir plus long-temps une vie noircie de crimes comme estoit la sienne. 'Il dechiroit ses habits, il se couvroit la teste de cendres, il se tenoit prosterné contre terre ; il poussoit des gemissemens qui fendoient le cœur, ses yeux se fondoient en larmes, & toutes » ses paroles estoient : Malheur à moy, malheur à moy ; helas » miserable, je suis perdu. Les Chrétiens qui estoient autour de

Phot.c.184.p. 417.
Cyp.conf.p.59. 1.
2.

luy, accompagnoient de leurs larmes des larmes si justes & si ameres, [& travailloient à le consoler.]

p.60.2| Phot.p. 417. aCyp.p.59.60| Phot.p.417. 'Il avoit déja passé trois jours sans manger, ᵃlorsqu' Eusebe, que Dieu luy avoit donné pour pere & pour ange, & qui estoit un excellent guide du chemin de la pieté & de la penitence, employa si utilement "les oracles divins & les histoires sacrées, &c. qu'il dissipa cette nuée dont son esprit estoit couvert, & éclaira son ame par la lumiere de l'esperance qu'il luy fit concevoir[du pardon de ses pechez.] Croyez moy, luy dit-il; croyez un ami « [qui ne voudroit pas vous tromper.] J'ay vu d'autres grands pe- « cheurs, & des magiciens aussi-bien que d'autres, qui ont obtenu « misericorde, lorsqu'ils ont eu recours à J. C. par la penitence « "avec une foy ferme & sincere. Vos pechez sont peut-estre plus « *promto animo.* grands que les leurs; mais sont-ils plus grands que la misericorde « p.60.1. de Dieu?'Nous ne voulons point secher vos larmes; conservez « les pour l'expiation de vos fautes; mais moderez-en l'excés: « Vous auriez sujet de ne point esperer de misericorde, si vous « estiez demeuré dans l'infidelité & l'aveuglement. Mais vous « haïssez le demon, & vous connoissez J. C. Connoissez aussi la « p.2. grandeur infinie de sa bonté, & jettez vous entre ses bras.'Vous « luy avez, dites vous, enlevé plusieurs ames: Mais si vous estes « une fois purifié par la confiance que vous aurez en luy, vous luy « en offrirez plusieurs, que vous amenerez à la lumiere de la foy. « Car je sçay que vous serez bien-tost un veritable & heureux ser- « viteur de J. C. [Il parloit en prophete,] & l'evenement verifia « ses paroles. «

1. 'Cyprien n'osant encore se rendre absolument, demanda neanmoins que Justine voulust bien luy pardonner les maux qu'il luy avoit faits, & implorer pour luy la misericorde de J.C, [ce qu'il n'eut pas de peine à obtenir:] & il pria aussi Eusebe de luy marquer quelques uns des grands pecheurs à qui Dieu avoit pardonné. Eusebe luy parla de Saint Paul, de S.Pierre, de 2. Nabucodonosor, & de Manassé;'& il l'assura qu'il n'y avoit point de peché qni ne pust estre effacé par le battesme. Il l'exhorta enfin de prendre de la nourriture, ce qu'il n'avoit point fait depuis trois jours; s'offrant de l'emmener ensuite à l'Eglise de J. C, & aux Peres, [c'est à dire aux Prestres,]qui vous appren- « dront, luy dit-il, la parole de la doctrine divine, car ils ensei- « gnent sans envie[ce qu'ils ont appris,] & ils conduisent avec « grand soin à la verité: Aprés cela nous irons trouver l'Evesque. « Cyprien se jetta à son cou, pour luy baiser & la teste & la poitri-

ne, en le qualifiant son pere. Eusebe l'emmena chez luy, le fit manger, & le mena à l'Eglise[a] le lendemain dés devant le jour. Cyprien fut ravi de voir sur la terre une assemblée toute celeste, & les peuples unis ensemble, pour chanter les loüanges de Dieu avec un si parfait accord, que de tant de voix il sembloit ne s'en former qu'une seule. Le Chrétiens de leur part, & ce semble mesme les infideles, voyoient avec étonnement Cyprien converti & humilié, & ils glorifioient Dieu de cette merveille.

Phot.c.184.p.417. [a] Cyp. conf p. 60.2.

[L'Evesque]le rejetta neanmoins d'abord, & fut assez long-temps sans le recevoir, ne pouvant s'imaginer ou s'assurer qu'il voulust veritablement embrasser le Christianisme. Mais Cyprien luy donna une preuve evidente de la sincerité de sa conversion, lorsqu'ayant amassé dés le lendemain les livres qu'il avoit sur la magie, il les brula tous publiquement par ordre de l'Evesque: & il avoit appris d'Eusebe que d'autres magiciens avoient fait la mesme chose en se convertissant.

Naz.or.18.p. 280.d. d|Cyp p.60.2| Phot.p.417. Cyp.p.59.2.

[Cette conduite de l'Evesque d'Antioche à l'égard de Saint Cyprien,(car selon Eudocie tout ceci se passoit à Antioche,) fut depuis suivie par S. Augustin]à l'égard d'un mathematicien, comme il l'appelle, c'est à dire d'un faiseur d'horoscopes, qui estant tombé dans cet exercice criminel depuis son battesme, demandoit la penitence. S. Augustin fut quelque temps sans la » luy accorder: parce, dit-il, que ceux de cette profession sont » sujets à la fourberie & au mensonge. Et il remarque que l'astrologue aprés avoir enfin obtenu cette grace, apporta tous ses livres pour estre brulez, comme cela s'estoit fait à Ephese du temps de S. Paul.

Aug.ps 61.p. 257.258.

ARTICLE VI.

Saint Cyprien est battizé, convertit plusieurs personnes: S.te Justine se consacre toute à Dieu.

CYPRIEN ne se contentant pas d'avoir sacrifié tous ses livres à sa penitence, distribua encore ses richesses aux pauvres & à l'Eglise; & enfin aprés que l'Evesque luy eut donné diverses instructions, il obtint par le moyen d'Eusebe la grace d'estre uni au troupeau des Fideles, & de recevoir le seau du Seigneur par les sacremens de la regeneration:

Phot.c.184 p. 416.417| Cyp. conf.p.60.2.

Eusebe qui l'avoit si utilement soûtenu dans sa tentation, & qui s'estoit acquis par là une grande recompense auprés de

Ibid.

Dieu, fut honoré de la dignité du sacerdoce, s'il ne l'avoit dés auparavant; car cela n'est pas bien clair dans les auteurs: '& Aglaïde pour qui Cyprien avoit employé inutilement tant de crimes, reconnut [l'impuissance &] la tromperie des demons, distribua aussi ses biens aux pauvres, & embrassa la foy Chrétienne.

Phot.c.184.p. 417.b.

'Pour Justine elle eut une si grande joie d'apprendre la conversion de Cyprien, que pour en témoigner à Dieu sa reconnoissance, elle alluma une lampe, dit Cyprien, se fit couper les cheveux pour les offrir à Dieu, vendit tous ses ornemens, '& ce qui luy pouvoit servir de dot, & en distribua l'argent aux pauvres. Son pere & sa mere"donnerent aussi à Dieu son logement, pour servir à la sainte Eglise. Tous les Fideles avoient un grand respect pour cette vierge, & un plus grand encore pour Eusebe.

Cyp.conf.p. 60.2.

cum dote sua.

consecraverunt.

'Prudence décrit elegamment dans ses vers la conversion de S. Cyprien: ' Jesus, di-il, arreste tout d'un coup cette rage que la passion allumoit: Il dissipe les tenebres de son cœur, il en « chasse la fureur. Il remplit ce cœur de son amour; le fait croire « [à la verité,] le fait rougir de ses crimes. C'est tout un autre « homme, un autre air, une autre beauté. Ce teint delicat[& « effeminé] se change en un visage grave & modeste. On coupe « ses cheveux longs & flotans. Sa voix devient basse. [Son esprit « est tout occupé de l'esperanee du ciel;] ses actions toutes re- « glées par les loix de la discipline. Il ne vit plus que pour prati- « quer la justice de J. C, que pour mediter nos veritez les plus « saintes. 'Il meprisa ses richesses, dit S. Gregoire de Nazianze, il « abatit sa fierté, il assujettit son corps à l'esprit, & le conserva dans une pureté entiere pour purger les passions qui l'avoient souillé. Il observa la modestie dans ses habits: il pratiqua les veilles & les autres mortifications; & s'avanca avec tant d'ardeur dans tous les exercices de la pieté, qu'estant entré fort tard dans ce chemin, il passa en peu de temps ceux qui avoient commencé long-temps avant luy.

Prud.de M.13. p.146.

a.

Naz.or.18.p. 281.c.d.

a. 'Pour s'humilier davantage, & étouffer son orgueil, il obtint avec beaucoup de prieres qu'on luy donnast le soin de nettoyer

a. Luxuria rabiem tanta cohibet repentè Christus.
Discutit & tenebras de pectore, pellit & furorem:
Implet amore sui, dat credere, dat pudere facti.
Jamque figura alia est, quam quæ fuit, oris & nitoris:
Exuitur tenui vultus cute, transit in severum:
Defiua cæsaries compescitur ad breves capillos:
Ipse modesta loqui, spem quærere, regulam tenere,
Vivere justitia Christi, & penetrare dogma nostrum.

& de balayer le temple de Dieu : [Et c'estoit aussi l'ambition de S. Paulin. C'est apparemment ce que marque Eudocie,]'lorsqu'elle dit qu'on luy confia les portes de l'eglise, [c'est à dire sans doute qu'on luy donna l'office de Portier.]'Il vivoit avec Eusebe, qu'il honoroit toujours comme son pere, & comme celui qui l'avoit delivré de la mort eternelle.

Phot.c.184. p.416. Cyp.conf.p. 60.2.

[Dieu qui se plaist à elever ceux qui se rabaissent,]'luy donna la grace de faire [des miracles,] en sorte qu'il guerissoit beaucoup de malades, & delivroit un grand nombre de possedez. [Mais cette grace s'étendoit encore plus avantageusement sur les ames que sur les corps.]

Phot.p.416.

'Il exhortoit beaucoup de personnes à se convertir, en leur representant que tous les malheureux plaisirs du peché ne sont enfin que des sources d'amertumes. Et comme on savoit qu'il n'en parloit qu'aprés une longue experience, ses discours persuaderent un grand nombre de personnes, qui augmenterent le troupeau de J. C. C'est de quoy Dieu a voulu qu'il nous assurast luy mesme dans sa confession, 'qui fut un des fruits de sa pieté, [& de sa charité, aussi-bien que de son humilité.] Car il voulut y faire connoistre à tout le monde quels avoient esté les crimes de sa premiere vie, [non seulement pour loüer la bonté de Dieu qui l'avoit tiré de cet abysme,]'& afin que toute la terre connust combien la puissance des demons est foible, & que le service qu'on leur rend n'est pas moins inutile que honteux & criminel; 'mais encore afin que le pardon qu'il avoit obtenu, fortifiast dans l'esperance de leur salut ceux qui retournent à Dieu aprés de grands crimes.

Cyp.conf.p. 60.2. Naz.or.18.p. 278.a. Cyp.conf.p. 54.2. Naz.or.18.p. 278.

ARTICLE VII.

Il est Evesque ; souffre le martyre à Nicomedie avec S.te Justine & S. Theoctiste : Leurs corps sont portez à Rome.

[DIEU ne laissa pas toujours son humble serviteur dans le dernier rang qu'il avoit choisi.]'Il fut enfin elevé au comble du sacerdoce, a & gouverna aprés Antime la ville d'Antioche où il estoit né. [Mais l'histoire ne nous apprend rien en particulier de ce qu'il fit dans l'episcopat. Ainsi il ne nous reste plus qu'à parler de son martyre, "qu'il faut mettre apparemment sous Diocletien en l'an 304.]'Il fut pris & arraché à sa ville d'Antioche, pour estre mené devant le juge. ["C'estoit appa-

Phot.c.184.p. 416. a p.417. NOTE 6. p.417.c. V. la note 4.

remment le gouverneur de la Phenicie, dont la residence ordinaire estoit à Tyr. Metaphraste & quelques autres l'appellent Eutolme.] S.te Justine qui preschoit hautement la foy à Damas où elle s'estoit retirée (car elle avoit quitté Antioche) y fut arrestée "en mesme temps, & menée devant le mesme juge. [Car Dieu qui avoit repandu par l'une sa grace sur l'autre, les voulut réunir ainsi, pour les couronner ensemble par le martyre.] Comme ils ne voulurent point obeïr ni l'un ni l'autre aux commandemens impies qu'on leur fit, Justine fut fouettée avec des nerfs de bœuf, & Cyprien estant suspendu en l'air, eut les costez dechirez avec les ongles de fer.

συνεχῆ ... σαν.

c. 'Ce supplice ne diminuant rien de leur fermeté, le tyran les fit mettre en prison separement, & puis se les estant fait ramener, & ayant tasché de les abatre par ses paroles, comme il vit que cela ne réussissoit pas, il les fit plonger dans une chaudiere d'airain où l'on faisoit bouillir avec un grand feu de la poix, de la graisse, & de la cire, Les Martyrs souffrirent ce tourment avec constance, & mesme avec joie, glorifiant Dieu qui les rendoit victorieux de la douleur, avec la mesme liberté que s'ils n'eussent resenti que la douceur d'une rosée. 'Il paroist mesme qu'il y eut quelque miracle qui empeschoit que le feu n'agist sur eux avec toute sa violence, & ne leur ostast la vie. Cela fit croire sans doute à un Athanase prestre des demons, & assesseur du juge que Cyprien dont il avoit esté autrefois compagnon [dans la magie, faisoit par ses charmes qu'il ne ressentoit aucune douleur.] Il s'imagina, dit Eudocie, pouvoir faire la mesme chose; & afin de diminuer par un miracle pretendu, la gloire de celui que Dieu faisoit en faveur de ses Saints, il entreprit de marcher sur le feu, en invoquant ses demons. Mais sa folie ne fit que relever davantage le miracle qu'il pretendoit étoufer. Car ce malheureux fut en un moment consumé par le feu, & reduit en cendres.

p.410.

Ibid. 'Le juge ne sachant plus que faire des Martyrs, se resolut de les envoyer à Diocletien, qui estoit alors à Nicomedie, en luy mandant comment ils estoient demeurez victorieux de tous les supplices qu'il leur avoit fait endurer. Diocletien ayant receu cette lettre, commanda [sans autre forme] que les Saints fussent decapitez sur le bord de la riviere de Gallus qui passe auprés de la ville. [Il n'y a pas à douter que ce ne soit de Nicomedie: & les actes de ces Saints, avec 'Nicetas, Adon, le martirologe Romain, [a] & les Ménées des Grecs, disent tous qu'ils ont souffert en

Naz.or.18.n. p.691.b. a Men.2.oct. p.20.

cette ville,] 'Et la riviere de Gallus est celebre dans la Galacie & la Bithynie. Baudr.p.311.

'Un serviteur de Dieu nommé Theoctiste, remporta avec eux la couronne du martyre. Car ayant esté reconnu Chrétien, parcequ'il avoit parlé à Cyprien, il fut condanné à l'heure mesme. Il estoit de la compagnie de quelques mariniers arrivez de Rome peu auparavant, [& qui estoient sans doute Chrétiens comme luy.] 'Car les payens ayant mis des gardes autour des corps des Martyrs, pour empescher qu'on ne les inhumast, & pour les laisser manger aux bestes, comme [Metaphraste] & Adon l'écrivent, 'ces mariniers trouverent moyen de les enlever à l'insçeu des gardes, les mirent dans leur vaisseau, & les emporterent à Rome. Phot.p.420. Ado,26.sept. Phot.p.420.

[Comme l'on y persecutoit aussi les Chrétiens,] 'le corps de S. Cyprien [& les deux autres y] demeurerent long-temps cachez chez une dame de pieté, dont Dieu voulut honorer la vertu, en la faisant jouir seule de ce thresor, pendant que tout le reste du monde en estoit privé: '& il sembloit vouloir aussi favoriser l'humilité du Saint, en le cachant mesme aprés sa mort. Mais au bout de quelque temps, voulant comme le recompenser du genereux mepris qu'il avoit fait de tous les honneurs exterieurs & humains, 'il le decouvrit à l'Eglise, en relevant à une autre dame digne de cette grace, le lieu où estoit son corps. Naz.or.18.p.284.b. d. c.d.

'Eudocie qui parle conjointement des corps des trois Martyrs, dit qu'une sainte dame nommée Rufine, qui estoit de la race de Claude, [apparemment de Claude II,] leur fit elever à Rome une fort belle eglise auprés de la place qui portoit le nom de ce Prince. 'Le martyrologe Romain dit qu'ils furent [depuis] transportez dans la basilique de Constantin, [qui est Saint Jean de Latran.] 'Bollandus remarque que l'on conserve quelques reliques de S. Cyprien à Toulouse dans un fobourg, qui mesme en a pris le nom de S. Cyprien ou S. Subrain: & il suppose comme certain que c'est celui d'Orient. Phot.p.420. Bar.26.sept.a. Boll.1.feb.p.200.c.

'Les cendres de ce saint Martyr chassoient les demons, guerissoient les maladies, & donnoient la connoissance de l'avenir, comme ceux qui l'avoient eprouvé en rendoient témoignage jusque dans le lieu où S. Gregoire de Nazianze en faisoit l'eloge à la fin du IV. siecle. 'Nicetas dit que ce fut à Nazianze dans une eglise proche de la mesme ville, dediée sous le nom de S. Cyprien. Naz.or.18.p.285.a. n.p.688.a.

V. S. Greg. de Naz. ["Neanmoins il semble pour le moins aussi probable que ce fut à Constantinople l'an 379.] 'C'estoit toujours en un lieu où l'on or.18.p.274.b.

Menæa,p.10| Ugh.t.6.p. 1089.d.

faisoit tous les ans la feste de ce saint Martyr. 'Les Grecs la celebroient dans les siecles posterieurs à Constantinople en une eglise de S. Cyprien & de S.te Justine, qui estoit au quartier de Pera. Ils en font leur principal office le 2 d'octobre. [Les Latins les honorent tous deux le 26 de septembre, & leurs noms se trouvent ce jour là dans Bede, & dans [1] plusieurs autres.]

Cyp.ox.t.3.p. 39.40.

'Quelques uns attribuent à notre Saint deux prieres qui sont parmi les ouvrages de S. Cyprien de Carthage, & qu'on juge n'estre pas de luy. [Mais on ne donne point aussi de raison particuliere pour croire qu'elles soient de S. Cyprien d'Antioche, & elles paroissent plutost composées en latin que traduites du grec. La seconde, demande à Dieu la remission des pechez: & la premiere, qui est plus courte & plus belle, demande la conservation de la grace du battesme.]

t.5.p.61.

'On trouve dans les manuscrits d'Angleterre un écrit latin intitulé *Les secrets de Cyprien*, & un autre en grec qu'on appelle *ses prieres*: Mais ceux qui les ont vus, assurent qu'ils sont pleins de choses ridicules & superstitieuses meslées de magie; & qu'avec cela ils sentent la barbarie des derniers siecles: de sorte qu'on les a jugé indignes d'estre imprimez.

SAINTE AGNÉS, VIERGE ET MARTYRE.

Hier.ep.8.p. 71.a.

p.63.64.

'LES écrits & les discours de tous les peuples celebrent dans l'Eglise la vie & le merite de S.te Agnés, 'parcequ'elle a vaincu la foiblesse de son âge aussibien que la cruauté du tyran, & qu'elle a consacré le titre de sa chasteté par la couronne du martyre. 'On sçait quels eloges S. Ambroise luy a donnez en divers endroits de ses œuvres: [& c'est particulierement de ce Pere que nous tirerons son histoire, en y joignant Prudence, qui dans l'Espagne a celebré son martyre en vers.

Amb.ps.104. p.866.m|off.l. 1.c.41.p.31.h. &c|virg.l.1.§ 19.B.p.151.

Son nom n'estoit pas moins connu dans l'Eglise de France,]

[1]. Usuard, Adon, Vandelbert &c.

puisque

'puisque le grand S. Martin a avoué à Sulpice Severe qu'il avoit eu quelquefois en vision le bonheur de son entretien.[a] Saint Augustin la propose à son peuple comme l'un des plus illustres exemples des saintes Vierges & Martyres : '& dans un sermon qu'il a fait le jour de sa feste, il dit qu'elle a eu tout ce que marquoit son nom dans les differentes significations du grec & du latin, c'est à dire & la gloire de la chasteté, & l'innocence d'un agneau. 'Un ouvrage qu'on attribuë à S. Ambroise ou à S. Nicetas, celebre par les eloges de S. Paulin,[b] la joint à la S.te Vierge & à S.te Thecle, comme un illustre modele de pureté.

Sulp. dial. 2. c. 14. p. 302. a Aug. f. 354. c. 5. p. 1377. a. f. 274. c. 6. p. 1107. d e. Amb. B. t. 2 p. 304. b ad vir. § 10. B. p. 307.

'Nous avons aussi un sermon sur S.te Agnés dans S. Maxime de Turin,[c] & quelques vers qui portent le nom de Damase; ["Mais il y a grand sujet de douter si ces pieces sont de ceux à qui on les attribuë. Il suffit d'avoir établi la gloire de S.te Agnés sur tant d'autres témoins irreprochables, sans ramasser avec trop de soin ce que des auteurs ou incertains ou posterieurs en ont dit.]

Max. T. f. 47. p. 225. c Bib. P. t. 8 p. 844. d. — NOTE 1.

'Pour ce qui est de sa vie, nous en avons "des actes[d] qui peuvent estre d'un Ambroise, mais qui ne peuvent point estre de S. Ambroise de Milan.

Amb. B. ap. p. 479. d p. 478. — NOTE 2.

[Aucun ancien ne marque en quel temps elle a vécu.] 'L'opinion commune met son martyre sous Diocletien [en 304 ou 305,] "à quoy ses actes donnent quelque fondement: [& nous n'y voyons rien de contraire.] 'Ses actes, & tous les martyrologes, mesme les plus anciens, la mettent à Rome.[e] Et Prudence nous assure que son tombeau y estoit à la vuë de la ville.

Boll. 21. jan. p. 350 § 3. — NOTE 3. p. 351. 52 | Buch. p. 267 | Flor. p. 275. e Prud. de M. 14. p. 148.

'[f] C'est de S. Ambroise & de S. Augustin que nous apprenons qu'on tenoit qu'elle n'avoit encore que douze ou treize ans lorsqu'elle donna sa vie pour J. C. [Cela confirme][g] ce que nous lisons dans l'epigramme attribuée à Damase, qu'elle estoit née, de personnes saintes.[h] Ses actes disent qu'ils estoient illustres par leur qualité,[i] ce qui est marqué par la Preface de sa feste dans le Sacramentaire de S. Gregoire.[k] Les mesmes actes ajoutent que la cause de son martyre fut que le fils de Symphrone Prefet de Rome souhaitant passionnément de l'epouser, elle ne voulut jamais y consentir, parcequ'elle avoit consacré sa virginité à J. C.

f Amb. B. virg. l. 1. § 7. p. 147 | Aug. f. 274. p. 1107 f. g Bib. P. t. 8. p. 844. 1. d. h Boll. 21. jan. p. 351 § 5. i Sacr. p. 21. k Boll. p. 351. § 2-5.

[Les anciens n'en disent rien, sinon que] 'Saint Ambroise témoigne en general que beaucoup de personnes desiroient de l'avoir pour femme, ce qu'elle rejetta avec horreur. 'L'epigramme de Damase semble dire que la persecution estant declarée, la Sainte alla se presenter d'elle mesme au juge, [ce qui ne se peut nullement accorder avec ses actes.]

Amb. virg. l. 1. p. 458. d. Bib. P. t. 8. p. 844. 1. d.

Amb.virg.l.1. p 458.c. a d Prud. de M.14.p.148. 1.9. b Amb. p.458. c Prud.c.149. c Bib.P.t.8.p. 844.1.d.e. d Amb. p.458. c e Prud.p.149.

'Elle souffrit courageusement les chaines de fer dont on la chargea.[a] Elle meprisa egalement & les caresses & les menaces qu'on luy fit pour l'obliger de renoncer à la foy :[b] Elle fit voir qu'elle estoit preste d'endurer plutost toutes sortes de supplices, [c]& le feu mesme dont le juge la menaçoit. [d]On la traina par force aux autels des demons : mais étendant ses mains vers J. C, elle eleva le trophée de la Croix parmi ces brasiers sacrileges. [e]Alors le juge croyant qu'elle seroit plus sensible à la perte de sa chasteté qu'à tous les supplices, luy dit que si elle n'adoroit Minerve,& ne luy demandoit pardon, il l'exposeroit à l'impudicité de la jeunesse. Mais elle ne s'epouventa point de cette menace, mettant toute sa confiance en J. C, qui estoit le protecteur de sa

Boll 21.jan.p. 352 § 8. Bib.P.t.8.p. 844 1.e. Prud.p.149.

chasteté, & elle ne manqua pas d'eprouver son assistance. 'Ses actes disent qu'ayant esté exposée toute nuë, elle fut couverte miraculeusement de ses cheveux :'Damase semble marquer la mesme chose.[Mais Prudence ni S. Ambroise n'en disent rien.] 'Tout le monde, dit Prudence, detournoit la vuë du lieu public où on l'avoit exposée, hormis un jeune homme qui la regardoit d'une maniere moins chaste. Mais un eclat de feu vint, comme un coup de foudre, fraper les yeux de cet impudent, & le renversa par terre aveuglé & à demi mort. Ses compagnons l'emporterent en pleurant, pendant que la Sainte chantoit des hymnes à J.C. Il y en a qui disent qu'elle pria Dieu pour ce malheu-

Ambr off.l.1.c. 41.p 32.h. f Boll.p.352. § 8-10.

reux, & luy rendit la santé avec la vuë.' Ainsi elle conserva sa chasteté au milieu des plus grands dangers. [f]Ses actes n'oublient pas cet evenement, mais le racontent d'une maniere bien differente.

Prud.p.150. Amb.virg.p. 458.d. ep.P.37.§ 37. p.939. g virg.p.458.d. h p 459.a.

'A cette premiere couronne S.te Agnés en ajouta bien-tost une autre: Car le persecuteur se voyant vaincu, la condanna à la mort. Elle fut ravie de joie quand elle vit l'executeur. 'Elle alla au lieu de l'execution avec plus de plaisir & de promtitude, qu'une autre n'iroit au lit nuptial. 'Elle courut à la mort comme allant[non à la mort,mais]à l'immortalité. [g]Elle parut seule les yeux secs pendant que tout le monde la pleuroit.[h] Elle demeura sans crainte,quoique l'executeur tremblast & paslit de frayeur.

a|Prud. p.150. i Prud.p.150.

'Elle fit sa priere, & baissa le cou, [i]tant pour adorer J. C, que pour recevoir plus aisément une plaie si favorable : & enfin elle s'envola au ciel sans ressentir aucune douleur, l'executeur luy ayant tranché la teste d'un seul coup.

Buch.p.267.

[Son martyre arriva le 21 de janvier, comme on le peut conjecturer de sa feste,]'qui se faisoit ce jour là dés le IV. siecle,

ſelon l'ancien calendrier de Bucherius. 'S. Auguſtin témoigne auſſi que le jour de ſon martyre eſtoit celui de la feſte de Saint Fructueux, 'qui a ſouffert le 21 de janvier ſelon ſes actes. [a] La feſte de S.te Agnés eſt auſſi marquée ce jour là dans le calendrier de l'Egliſe d'Afrique,[dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede, & les autres poſterieurs.] 'Elle l'eſt encore dans le Sacramentaire de S. Gregoire, dans le calendrier du P. Fronto, [b]dans le miſſel Romain de Thomaſius. [c] Elle a auſſi ſon office propre dans le miſſel des Gaules donné par le meſme auteur.[& il n'y a point d'Egliſe parmi les Latins qui n'en faſſe aujourd'hui l'office:]Il ſemble qu'on en ait fait autrefois quelque memoire le 18 d'octobre; 'peut-eſtre pour la dedicace de quelque egliſe de ſon nom. 'Les Grecs en font auſſi le 21 de janvier, & encore le 14 du meſme mois, & le 5 de juillet.

Aug.ſ.274.c. 6.p.1107.d. | Boll.21.jan.p. 339.§ 5. | a Anal.t 3.p. 421. | Sacr.p.20| Front.cal.p.18. | b Thom.p. 144. | c p.294-296. | Flor.p.923. | p.915.1. | Meo.p.372. 268|jul p.46.

'Elle fut enterrée à la vuë de Rome[d]ſur le chemin de Nomente; [e] en une petite terre que ſes parens avoient en ce quartier là, diſent ſes actes. Ils ajoutent que les Chrétiens s'eſtant aſſemblez en ce lieu, en furent chaſſez par les payens à coups de pierres, qu'il y en eut de bleſſez; & que S.te Emerentienne ſœur de lait de S.te Agnés y fut tuée, & enterrée la nuit ſuivante au meſme endroit: Elle n'eſtoit encore que catecumene. 'Sa feſte eſt marquée le 23 de janvier dans Bede, Uſuard, & [1] pluſieurs autres martyrologes, dont quelques uns portent le nom de S. Jerome.

Prud.de M 14. p.148. | d Buch.p.267. | e Boll.21.jan. p.353. § 13. | 23.jan.p.458| Sacr.n.p.33.

'Cet accident n'ayant pas empeſché les parens de S.te Agnés de veiller continuellement à ſon tombeau, elle leur apparut une nuit, diſent ſes actes, ayant un agneau à ſon coſté, & les aſſura de la gloire qu'elle poſſedoit dans le ciel. Les breviaires font aujourd'hui memoire de cette apparition le 28 de janvier, 'auquel les martyrologes de S. Jerome,[Bede]& les autres poſterieurs, '& encore le Sacramentaire de S. Gregoire, & le calendrier du P. Fronto, marquent une ſeconde feſte de S.te Agnés, [f]aſſez ſouvent ſous le titre de *Nativité*; ce qui a fait dire à quelques uns "qu'on y honoroit ſa naiſſance. [Mais ç'auroit eſté une choſe entierement contraire à l'uſage de l'Egliſe.]

Boll.21.jan.p. 353.§ 14. | Flor.p.288. | Sacr.p.23| Front cal.p. 21. | f Florent.p.288. | NOTE 4.

'Les actes raportent enſuite que Conſtancie ou plutoſt Conſtantine fille du grand Conſtantin, eſtant encore payenne, fut guerie au tombeau de la Sainte; & que s'eſtant convertie par ce miracle, elle baſtit une egliſe de S.te Agnés, & conſacra à Dieu ſa virginité. 'Baronius remarque que tout ceci n'eſt pas ſans difficulté, [les hiſtoires ne marquant aucune fille de Conſtantin

Boll.p.353 § 15.16|Bar.324. § 108. | Bar.324.§ 107. 108.

1. Raban, Adon, Vandelbert &c.

qui ait pu demeurer vierge:] & Constantine qu'on trouve avoir fait bastir l'eglise de S.te Agnés, ne disant point dans l'inscription qu'elle en fit faire, qu'elle eust esté guerie miraculeusement par la Sainte. Que si l'on veut dire que cette Constantine estoit la fille de Constantin,[comme en effet il y a tout sujet de le croire,] il faut dire en mesme temps qu'elle fut mariée à Annibalien, & puis à Gallus.'Divers auteurs parlent de l'eglise de S.te Agnés bastie par Constantine, ou à sa priere par Constantin son pere: & on ajoute qu'elle y fut battizée avec Constancie sa tante [veuve de Licinius.] 'Il est certain qu'en l'an 368, il y avoit à Rome une eglise de S.te Agnés. [a] On pretend que dés devant ce temps là le Pape Libere avoit orné son tombeau, & avoit demeuré quelque temps dans le cimetiere qui portoit son nom. Le Pape Honorius bastit [ou rebastit] l'eglise où reposoit son corps à trois milles de Rome sur le chemin de Nomente.

(Boll. 18. feb. p. 96. § 16.)
(Marc. & F. p. 10.)
(a Boll. 21. jan. p. 355. § 2. 3.)

'Cette eglise est aujourd'hui "desservie par des Chanoines &c. reguliers. 'On pretend que son corps y est encore, au moins en partie: car d'autres croient avoir son chef & quelques autres parties de son corps. 'On apporta quelques reliques de S.te Agnés à Constantinople sous Theodose le jeune, & elles y furent mises le 21 de septembre dans l'eglise de S. Laurent, où l'on en celebroit tous les ans la feste.

(Act. M. p. 504.)
(Boll. § 4. 5. 8.)
(Thdr. L. p. 568. c.)

'Il y auroit encore diverses choses à dire sur les reliques de cette Sainte, & sur quelques miracles qu'on dit qu'elle a faits dans ces derniers temps. Mais on peut voir tout cela dans Bollandus, & l'examiner.

(Boll. 21. jan. p. 355-363.)

SAINT CYR,

E T

S.TE JULITTE SA MERE,

MARTYRS.

LE Concile de Rome sous Gelase condanne les actes de S. Cyr & Sainte Julitte [sa mere, qui ont souffert à Tarse sous Diocletien,] ajoutant qu'on les croyoit écrits par les heretiques. 'On en avoit la mesme opinion dans l'Orient, où l'on voit que du temps de Justinien, [ou un peu aprés,] un Evesque nommé Zenon ou Zosime, 'ne pouvant souffrir cette piece pleine d'impertinences contraires à nostre foy, pria Theodore Evesque d'Icone, de chercher s'il n'en pourroit point trouver quelques autres actes plus authentiques. Theodore dit dans sa réponse, qu'il avoit examiné ces actes communs, & il reconnoist que c'estoit en effet, selon son expression, des cris de geays & de grenouilles, & un ouvrage de la malice des Manichéens ou de quelques autres heretiques ennemis de nostre foy, qui vouloient décrier le Christianisme, & se railler du grand Mystere de nostre religion.

Bar.290. § 35.
16.jun.b.
Combf.act.p. 231.232.

'Il n'en put neanmoins trouver de meilleurs; mais il envoya à cet Evesque une relation du martyre de ces Saints, qu'il avoit tiré de deux officiers considerables de Justinien, qu'il nomme, & qui l'avoient sçeu de quelques personnes de qualité, qui honorant particulierement ces Martyrs parcequ'ils se croyoient estre de leur famille, avoient appris leur histoire par la tradition de leurs ancestres. Le P. Combefis nous a donné cette relation en grec & en latin, & quoiqu'elle ne soit écrite que sur la fin du VI. siecle, [elle ne laisse pas de meriter quelque croyance, venant de personnes d'honneur, & ne contenant rien que de beau & d'edifiant.]'Baronius qui l'a eue en latin, l'a jugée tres sincere; '& le P. Ruinart a cru qu'elle pouvoit tenir lieu dans son recueil

P.233.
Bar.16.jun.b.
Act.M.p.527.

des actes les plus authentiques & les plus purs.

Combf.act.p. 241. 'Theodore ne craint point d'assurer qu'elle est tres veritable, & capable d'étoufer les contes visiblement fabuleux dont on abusoit les simples; [ce qu'on peut dire estre effectivement arrivé.] P.242.243. 'Car tous les monumens de l'Eglise greque qui parlent de ces Saints, sont fondez sur cette relation de Theodore, à laquelle on a neanmoins meslé diverses amplifications. All.de Sim.p. 115. 'L'oraison de Nicetas que nous en avons dans Surius,[vient de la mesme source, aussi-bien que ce qui s'en lit dans le martyrologe Romain. Mais ce qui est dans Florus & dans Adon s'en eloigne tout à fait, & vient apparemment des actes censurez,] Combf.p.245. 246. 'qui se sont lus jusqu'à nostre temps à Nevers, & à Ville-Juive auprés de Paris[Voici donc en peu de mots ce que porte la narration de Theodore.]

P.233.234. 'S.te Julitte estoit de la ville d'Icone. Elle sortoit des meilleures familles de la Lycaonie, & mesme à ce qu'on pretendoit, du sang royal [des anciens Princes de ce pays.] Elle se maria dans Icone, & eut un fils nommé P.242. 'Cerc, 'Ciryc, Quirice, ou Cyr: car Κήρυκος. tout cela n'est qu'un mesme nom differemment tourné ou alteré. P.234. 'Cet enfant n'avoit encore que trois ans, lorsque la persecution de Diocletien obligea Julitte de quitter la Lycaonie, à cause que Domitien qui en estoit Comes. 'gouverneur, estoit un homme tres cruel. Elle abandonna donc son bien qui estoit assez grand, & se retira à Seleucie [dans l'Isaurie] avec son fils & deux servantes. Mais elle trouva que la persecution n'estoit pas moins violente à Seleucie: & Alexandre qui y commandoit avoit receu depuis peu un edit de Diocletien[publié vers la fin de 303,]qui decernoit toutes sortes de supplices contre les Chrétiens. P.235. 'Cela obligea la Sainte de quitter Seleucie pour s'enfuir à Tarse, & [Dieu qui regle toutes choses, permit] qu'Alexandre passa aussi en mesme temps, ou peu aprés, du gouvernement de l'Isaurie à celui de Cilicie.

Ibid. 'Cet Alexandre estoit encore plus cruel que Domitien. Il fit prendre la Sainte, qui avoit alors son enfant entre les bras. [Pour ses deux servantes elles s'enfuirent, & revinrent ensuite] pour regarder en cachette ce qui arriveroit à leur maistresse. Julitte interrogée confessa sans crainte qu'elle estoit Chrétienne: P.236. 'ensuite de quoy Alexandre luy fit oster son enfant, & la fit étendre sur le chevalet, où on la battit cruellement avec des nerfs de bœuf, sans qu'elle dist autre chose sinon : Je suis Chrétienne: je ne sacrifie point aux demons.

P.237. 'Cependant l'enfant qu'Alexandre avoit voulu avoir auprés

de luy, ne cessoit point de pleurer & de crier, de regarder sa mere & de vouloir retourner à elle. Alexandre le mettoit sur ses genoux, le baisoit, le caressoit, & faisoit tout ce qu'il pouvoit pour l'appaiser. L'enfant au contraire le rejettoit de toute sa force, s'eloignoit quand il le vouloit baiser, & enfin se mit à luy egratigner le visage, & à luy donner des coups de piez: mais ce qui est de plus admirable, il disoit tout haut comme sa mere qu'il estoit Chrétien. Ce juge barbare incapable de pardonner mesme à des enfans, s'irrita enfin de ce qui n'auroit que diverti un autre, & d'un coup de pié jetta l'enfant du haut de son tribunal à terre; de sorte qu'il se cassa la teste, & demeura mort. 'Julitte au lieu de le pleurer, remercia Dieu de luy avoir donné la consolation de voir mourir son fils avant elle, & remporter la couronne.

p.238.

'Sa joie irrita Alexandre: Il luy fit dechirer les costez, & luy fit jetter sur les piez de la poix toute bouillante. Mais sur ce qu'il la menaçoit de la traiter comme son fils, elle répondit que tout son souhait estoit de s'aller réunir à luy dans le ciel. Le juge ordonna enfin qu'on luy tranchast la teste, & qu'on jettast le corps de son fils parmi ceux des condannez. On la conduisit au lieu du supplice, où ayant demandé un peu de temps pour prier, elle se mit à genoux pour remercier Dieu d'avoir appellé à luy son fils, '& le prier de luy donner à elle quelque part au bonheur des Vierges sages. Aprés qu'elle eut achevé sa priere par l'Amen, "l'executeur luy trancha la teste le 15.e jour de juillet.

Ibid. p.239. p.240. *spiculator.*

'Le lendemain ses deux servantes enleverent son corps durant la nuit, avec celui de S. Cyr, & les enterrerent assez loin de là 'dans le territoire de Tarse. L'une des deux servantes vécut jusqu'à ce que Constantin eust rendu la paix à l'Eglise d'Orient [en l'an 323.] Alors elle decouvrit le thresor qu'elle avoit caché: & chacun se pressa, dit Theodore, d'emporter quelque chose de ces sacrées reliques pour luy servir de protection, & pour glorifier Dieu dans ses Saints. Il semble selon ce que nous avons dit, que le martyre de S. Cyr soit arrivé dés le commencement de la persecution de Diocletien, c'est à dire en l'an 304. Neanmoins comme l'histoire de S. Taraque nous apprend que Maxime estoit cette année là gouverneur de la Cilicie, il vaut mieux le differer jusqu'en 305.]

Ibid. p.241.

'On dit que le corps de S. Cyr & de S.te Julitte furent trouvez par S. Amateur predecesseur de S. Germain d'Auxerre, lorsqu'il visitoit le pays d'Antioche, [où on les aura pu transporter

Bar.16.jun.b| Boll.1.may, p. 51.f.

Boll.p.52.a. de Tarse,[1] qu'il les apporta à Auxerre, & les mit en terre dans l'eglise qui a ensuite porté son nom, à la reserve d'un bras de Saint P.51.f. Cyr qu'il donna à S. Savin homme de qualité, qui l'avoit accompagné en Orient. Cela est tiré de la preface d'un livre des miracles de S. Cyr, & S.te Julitte, fait selon le titre par un nommé P.52.a. Tetere qualifié sophiste & le serviteur de ces Saints. Mais il paroist qu'on n'a encore decouvert que cette preface, où l'on voit que le corps de S Cyr a depuis esté transporté d'Auxerre à Nevers. [L'ancien breviaire de Paris dit qu'il y a des reliques de S. Cyr & de S.te Julitte dans la cathedrale de Nevers, qui est dediée sous leur invocation, & encore à Toulouse, à Arles, & à [2] Ville-Juive auprés de Paris. Il y a encore plusieurs endroits en France qui portent le nom de S. Cyr. Je ne sçay si c'est à cause de celui-ci, ou de celui d'Alexandrie.] Men.p.127. 136. Les Grecs honorent encore S Cyr & S.te Julitte le 16 de Juillet, auquel ils en font leur grand office: P.de N.l.6.c. 101.p.120.2. & Pierre des Noels qui abrege Theodore, les met ce jour là : a Flor.p.597. 598. Tous les autres Latins les marquent le 16 de juin, non à Tarse, mais à Antioche, soit que l'on y eust dedié ce jour là quelque eglise de leur nom, soit qu'on y eust transporté leurs corps, [soit que ce soit une suite des autres erreurs de leurs faux actes.] Cela se trouve non seulement dans [3] ceux du IX. siecle, & dans les autres plus nouveaux, mais aussi dans les martyrologes de S. Jerome. [Je ne sçay s'il est aisé de croire que Theodore ait sçeu que leurs corps eussent esté transportez ni à Antioche, ni à Auxerre.]

1. Ou bien l'auteur par *fines Antiochiæ*, etend les environs & tout le patriarcat d'Antioche, qui comprend la Cilicie.

Comb.act.p.245. 2. Le P. Combefis l'appelle *Villam Julitta*.

3. Usuard, Florus, Adon, Vandelbert.

S. ARRIEN

SAINT ARRIEN,
GOUVERNEUR DE THEBAÏDE:
SAINT APOLLONE
DIACRE,
ET DIVERS AUTRES MARTYRS D'EGYPTE.

ARTICLE PREMIER

Martyre de S. Paphnuce.

[RUFIN raportant au nom de Saint Petrone de Boulogne, ou de quelque autre, un voyage fait sur la fin du IV. siecle dans les solitudes de l'Egypte,]'dit qu'il y trouva vers Memphis & Babylone un grand nombre de solitaires, dont les plus anciens luy raconterent l'histoire d'un saint Diacre nommé Apollone, qui aprés avoir acquis à Dieu par sa patience Philemon joueur de flute, & mesme le Gouverneur de la Thebaïde, s'estoit ensuite offert à Dieu avec eux par le martyre. 'Nous avons la mesme histoire décrite fort au long dans des actes[a] qui sont reconnus pour estre de Metaphraste, ["& qui sont tels en effet que toute la lumiere que nous en pouvons tirer, c'est le nom du Gouverneur] 'qu'ils nomment "Arien ou Arrien. 'Ils disent que cette histoire arriva lorsque Diocletien regnoit encore, & persecutoit les Chrétiens, [c'est à dire vers l'an 304. Et nous trouvons dans d'autres histoires un Arrien qui estoit en ce temps là gouverneur de la Thebaïde.] 'Rufin dit seulement que c'estoit dans le temps de la persecution,[ce qui marque proprement celle de Diocletien.

'Arrien estoit un cruel persecuteur de l'Eglise, & il osta la vie à beaucoup de Saints durant son administration. [b] Il semble qu'il ait employé l'or & l'argent pour faire perir plusieurs ames.

Ruf.v.P.c.18, 19.p.476.

NOTE 1.

NOTE 2.

Sur.14.dec.p. 260-264.

a All.de Sim. p.129.

Sur 14.dec.p. 262.§ 40.

Ruf.v.P. c.19. p.476.1.

Sur.28.apr.p. 338.§ 1.

b Boll.3.may, p.742.c.

Sur.28.apr p. 338. § 1. a p.342. § 26. 'On pretend qu'en une ville d'Egypte nommée Genterie, (je pense qu'elle est inconnuë à tous les geographes,) a il fit mourir jusqu'à 546 hommes ou femmes convertis par un S. Paphnuce anacorete: § 25. '& pour Saint Paphnuce mesme, aprés luy avoir fait souffrir d'horribles tourmens, il l'envoya à Diocletien, qui le fit crucifier. Cela est décrit fort amplement dans une histoire inserée dans Surius sous le nom de Metaphraste, Boll.ib.p.547. c. 'dont on assure neanmoins qu'elle n'est pas: [& elle n'en a pas en effet les faux ornemens. Mais pour les faits, elle en est tres digne; & il n'y a guere d'histoire dans Metaphraste qui soit plus méchante. Baronius n'en parle point: & il ne l'avoit sans doute pas vûe; car il l'auroit condannée.]

Sur p.342. § 25. 'Elle porte que le Saint mourut le 28 d'avril. b Ugh.t.6.p. 1083. b Le menologe d'Ughellus en parle assez amplement le 24 de septembre, à peu prés comme ses actes. Men.p.322. 'Les Ménées le mettent le 25, & se contentent de dire qu'il a esté crucifié. Bar.14.sept.b. 'Baronius l'a mis le 24, sur l'autorité, dit-il, du menologe, [par où il entend d'ordinaire celui de Canisius, où neanmoins je n'en trouve rien.] Boll.19.apr.p. 618.f. 'Bollandus croit que c'est le mesme Paphnuce que quelques "livres de l'office des Grecs marquent le 19 d'avril. (les synaxaires.)

ARTICLE II.

De S. Timothée & S.te Maure.

Boll.3.may.p. 376.a. 'BOLLANDUS nous a donné des actes de S. Timothée & de S.te Maure sa femme, martyrizez aussi sous le juge Arrien. Il semble regarder ces actes à peu prés comme des originaux tirez des registres publics: & on voit qu'ils sont tout à fait receus par les Grecs. ["Il s'y rencontre neanmoins bien des choses qui en peuvent diminuer l'estime. Quoy qu'il en soit, voici l'abregé de ce qui nous y a paru de meilleur.] (NOTE 3.)

p.741.a. 'Timothée estoit un Lecteur du bourg de Perape c en Thebaïde, c 8.mars,p.752. a. comme le nom du Gouverneur Arrien donne lieu de le juger: 3 may.p 376.b. '& les Grecs le disent. d p.741.e. d Son 1 pere nommé Poicile estoit Prestre, [& apparemment du mesme bourg. Comme l'Eglise a toujours laissé aux Lecteurs la liberté de se marier,] p.741.a. 'Timothée p.743.a. epousa Maure âgée seulement de quinze ans, 'fille d'un "ouvrier (τέκτων.) p.741.742. en fer ou en bois. 'Il paroist qu'elle estoit Chrétienne. e p.742.c.e. f a. e Il n'y avoit au plus que vingt jours qu'ils estoient mariez, f lorsque

1. Ne seroit-ce point son pere spirituel & son Curé?

Timothée [fut pris] dans la recherche que les persecuteurs faisoient des Chrétiens, & presenté à Arrien. Ce magistrat voulut l'obliger à sacrifier par la crainte des tourmens. Mais le Saint luy dit que l'esprit de J. C. qui estoit en luy, ne luy permettoit point de sacrifier, '& qu'il ne craignoit point les tourmens, ayant autour de luy les Anges de Dieu. Arrien luy demanda ses livres, [voulant sans doute les faire bruler, comme l'edit de Diocletien l'ordonnoit :] surquoi le Saint dit que ses livres estoient ses enfans, & que jamais un pere n'abandonne ses propres enfans à la mort. b.

'Arrien irrité de sa constance, luy fit mettre dans les oreilles des fers tout en feu, dont on pretend que l'effet fut si violent, que les prunelles luy sortirent des yeux : Mais il se consola de ne voir plus la lumiere exterieure, qui nous cause souvent de la douleur aussi-bien que de la joie, parceque son ame estoit toujours éclairée de la lumiere de J. C. 'Arrien le fit pendre par les piez à une colonne, avec une pierre attachée au cou, & un baillon dans la bouche qui l'empeschoit de parler, & on le laissa assez long-temps en cet état extremement douloureux, pour voir s'il ne se rendroit point enfin. Mais il se contentoit de lever les yeux au ciel, d'où il attendoit sa force & sa delivrance. b. c. χάμοι.

'On dit au juge qu'il estoit tout nouveau marié, & qu'il falloit tascher de le gagner par la tendresse qu'il avoit sans doute pour sa femme. Arrien l'envoya querir, '& luy dit que si elle vouloit sauver son mari, il falloit qu'elle l'obligeast à sacrifier. 'Il luy donna mesme pour cela, ou au moins il luy promit une grande somme d'argent. 'Comme elle n'avoit pas encore la foy qu'elle devoit avoir, 'elle obeït, & dit à son mari tout ce que le demon qui estoit dans son cœur luy suggera.'Elle obtint qu'on luy ostast le baillon, afin qu'il luy pust répondre ; mais le premier usage qu'il fit de cette liberté, fut pour prier son pere qui estoit present, de luy mettre un mouchoir sur le visage, afin qu'il ne sentist pas cette odeur de mort qui sortoit des vétemens parfumez de sa femme, voulant témoigner par là l'horreur qu'il avoit de tout ce qu'elle luy disoit. c. d. p. 742. c. a. p. 741. d. f. d. e.

'Elle continua encore quelque temps à travailler pour l'attendrir & pour l'abatre, '& le Saint au contraire l'exhorta d'effacer ses fautes par une genereuse confession du nom de J.C. [Enfin la femme infidele fut sauvée par la foy de son mari.] L'Esprit de Dieu entra dans son cœur en mesme temps que les paroles de Timothée frapoient ses oreilles ; & elle declara à son mari e. f. p. 742. a.

qu'elle estoit entierement dans ses sentimens. Le Saint [qui craignoit peut-estre que cette premiere ferveur ne se ralentist, surtout aprés qu'il seroit mort,] luy conseilla de s'aller declarer au juge, & de l'irriter mesme en luy reprochant sa conduite. Elle avova qu'à l'âge où elle estoit, elle craignoit de ne pouvoir soûtenir le visage d'un juge en colere, ni la cruauté des tourmens. Mais il l'exhorta à mettre sa confiance en J. C, qui pouvoit luy adoucir toutes choses, '& il adressa en mesme temps"sa priere à Dieu, a fin qu'il leur donnast à tous deux la force de vaincre tous ses ennemis pour la gloire de son nom.

b. &c.

'Aprés cette priere, Maure toute ardente du feu du S. Esprit, alla trouver le Gouverneur, & luy reprocha qu'il avoit voulu perdre son ame par l'or qu'il luy avoit donné, mais qu'il ne réussiroit pas en cela, & qu'elle venoit se presenter à luy armée de la force de J. C. son Sauveur. Arrien luy demanda si c'estoit donc qu'elle aimast mieux la mort que la vie; Que si son emportement ne venoit que de ce qu'elle ne pouvoit se resoudre à se voir veuve, il luy feroit epouser l'un de ses principaux Centeniers. 'Elle se moqua de cette proposition, declarant qu'elle ne vouloit point d'autre epoux que J.C. Fils du Dieu vivant.

c. d. d.

'Le juge en colere luy fit arracher les cheveux; & elle benit Dieu de ce qu'il la purifioit des vaines complaisances qu'elle y pouvoit avoir eues, & des pechez qu'elle auroit pu faire commettre aux autres par cet ornement superflu. 'Le juge irrité de cette réponse mesme, luy fit, disent les actes, couper les doits: & elle remercia encore Dieu de ce qu'il luy pardonnoit par ce supplice le mauvais usage qu'elle avoit fait de ses doits pour se parer. Arrien fut surpris d'une constance si genereuse. [Mais n'en estant pas encore touché,] il fit jetter la Sainte dans une grande chaudiere pleine d'eau bouillante. Dieu arresta l'effet de cette eau, en sorte que la Sainte s'y trouva comme dans un bain fort temperé, qui luy servoit encore à purifier ses pechez passez.

c. I.

'Arrien parut un peu amolli par ce miracle, & il commanda mesme qu'on laissast aller la Sainte. 'Cependant [comme Dieu n'agissoit pas encore dans son cœur,] le diable s'en rendit de nouveau le maistre: de sorte qu'il rappella aussi-tost la Sainte, & la menaça mesme de luy faire mettre des charbons de feu dans la bouche. Elle qui se souvenoit de ce charbon dont il est parlé dans Isaïe, dit qu'elle esperoit que ceux-ci la purifieroient entierement des fautes qu'elle avoit commises par ses levres & par

p.743.a. b.

sa langue, 'témoignant au juge qu'elle seroit bien aise qu'il achevast de la purifier ainsi dans tout son corps. Ces grands sentimens le surprirent, [& on ne voit pas s'il executa sa menace.] Mais il luy fit appliquer sur le corps un feu de souffre & de poix; ce qui fit murmurer hautement tout le peuple contre luy, s'il en faut croire les actes. 'Pour la Sainte elle se moqua de ce supplice, & dit que si on vouloit eprouver quelle estoit la vertu de Dieu dans elle, il falloit la jetter dans une fournaise.

c.

d.

'Le juge enfin vaincu, aprés avoir epuisé tous les supplices, prononça la sentence, & ordonna que Timothée & Maure seroient crucifiez l'un devant l'autre. Lorsqu'on les menoit au supplice, la mere de la Sainte se jetta sur elle en criant & en pleurant, luy representant pour l'attendrir les habits & les autres ornemens qu'elle luy avoit donnez en mariage. Surquoi la Sainte luy dit que toutes les choses de ce monde passent bien viste, au lieu que la couronne que nous donne J.C. est eternelle. En mesme temps elle s'arracha des mains de sa mere, & s'alla mettre au pié de la croix qu'on luy avoit preparée.

e.

'Quand elle & son mari eurent esté crucifiez, ils employerent le temps qui leur resta jusqu'à leur mort, à s'exhorter[1] l'un l'autre à la constance. 'S.te Maure eut durant ce temps là une vision où on luy montra dans le ciel un throne elevé avec une couronne pour elle, & un peu audessus un autre throne pour son mari. Et comme elle demandoit pourquoi ces deux thrones estoient separez l'un de l'autre, on luy répondit qu'il y avoit bien de la différence entre son mari & elle, puisque c'estoit à cause de luy & ensuite de ses exhortations qu'elle avoit receu sa couronne. 'Avant que de rendre l'esprit, elle exhorta tous les assistans à ne songer pas seulement aux affaires de ce monde, mais encore à celles de Dieu, afin de recevoir de luy la couronne & la remission de leurs pechez.

e. p.744.a.b. d.

'Les Grecs font aujourd'hui une grande solennité de ces Saints le 3 de may, & ils l'ont fait passer aux Moscovites. Baronius les a mis aussi le mesme jour dans le martyrologe Romain. "Les Grecs ont un assez ample abregé de leur histoire dans leurs Ménées, & marquent à la fin que la feste s'en fait [à Constantinople] dans la tres sainte eglise de ces Martyrs, qui est dans le palais de Justinien au quartier de Pera ou de Syques. [a] Cela fait juger qu'au moins une grande partie de leurs reliques

p.376.a.b. Men.p.22-24. Cang.de C.l.4. p.140. a Boll.3.may, p.375.f.

1. ἐκ διδαχῆς. Il faut sans doute ἐκ διαδοχῆς, *l'un aprés l'autre*, comme il y a dans les Ménées *p.* 28.

26.feb.p.648. a esté transportée à Constantinople. 'Il y avoit à Gaza vers l'an 400 une eglise de S. Timothée Martyr, dont on y conservoit les reliques avec celles de S.te Meuris aussi Martyre. ["Je ne sçay si ce ne seroient point les mesmes Martyrs dont nous parlons, leurs corps pouvant auoir esté apportez de Thebaïde à Gaza, & de Gaza à Constantinople.]

V. la pers. de Diocletien note 41.

ARTICLE III.

De S. Asclas.

[LE nom & la cruauté d'Arrien est encore fort celebre dans les actes de S. Asclas, qui ne paroissent pas mauvais,"hors une circonstance que nous omettons, parcequ'elle est assez difficile à croire. S. Asclas"nommé aussi] 'Sabin, estoit de la ville d'Hermopole dans la Thebaïde, & à ce qu'on dit l'un de ses principaux habitans. 'Tant qu'il avoit esté en âge de porter les armes, il avoit eu divers emplois sous le Duc[ou General des troupes d'Egypte.] 'Mais sa principale qualité estoit d'estre un fidele disciple de J. C. Les edits de Diocletien qui condannoient tous les Chrétiens à la mort, ayant esté publiez [au commencement de 304,]& excitant une grande persecution dans l'Egypte, [Asclas]quitta la ville, & s'enferma dans une petite maison, où il ne s'occupoit jour & nuit qu'au jeûne & à la priere.

Note 4. Sur. 23. jan. p. 417. d | 13. mars. p. 163. § 1. V. la note 4. Sur. p. 163. § 2. § 1.

'On prit durant ce temps là beaucoup de Chrétiens, mais on souhaitoit surtout de prendre Asclas, & on le cherchoit avec soin par ordre d'Arrien' On le trouva enfin, & à ce qu'on pretend par la trahison d'un mendiant, à qui il avoit accoutumé de faire l'aumosne. Il fut pris avec six autres, mais il fut seul chargé de chaines pour estre presenté au Gouverneur. [On ne dit point ce que les six autres devinrent.]'Arrien estoit alors en chemin pour aller d'Hermopole en un autre lieu. Il fit interroger le Saint par un de ses officiers nommé Apollonide. Il répondit aussi-tost qu'il estoit Chrétien: Surquoi Arrien luy demanda s'il ne savoit pas ce que les Empereurs avoient ordonné contre les Chrétiens. Asclas luy répondit qu'il avoit oüi parler de ces edits, qui mettoient partout le trouble pour faire adorer des idoles.

§ 1. Boll. 23. jan. p. 456. § 1.

'Arrien s'emporta sur ce qu'il traitoit ainsi ses dieux, & ses Princes avec leurs loix, & le menaça de le contraindre par les tourmens de se retracter. La réponse du Saint fut qu'il n'avoit

§ 1.

„ qu'à faire ce qu'il voudroit : Car je ne connois, dit-il, pour loix
„ que celles qui sont legitimes, & pour l'utilité commune ; & non
„ celles qui ne sont que pour satisfaire la passion d'un particulier.
„ Pour vos menaces, elles ne me font pas peur, & je crains davan-
„ tage celui qui peut envoyer le corps & l'ame dans les supplices
„ eternels, que ceux qui ne peuvent tourmenter que mon corps,
„ & qui ne le pourront pas toujours.

'Arrien en colere le fit mettre sur le chevalet, & dechirer si cruellement, qu'on luy arrachoit de longs morceaux de chair qui pendoient jusque sous ses piez. Le Saint ne disoit pas un mot durant un si cruel supplice ; & Arrien avouant que c'estoit un effet de sa constance invincible, un avocat nommé Bisamon dit que l'approche de la mort luy ostoit le jugement. Il répondit : Je n'ay point perdu le jugement ; mais je n'abandonnerai jamais Dieu qui m'a creé. Comme il n'y avoit pas là d'instrumens pour le tourmenter davantage, Arrien le fit detacher, & ordonna qu'on le menast toujours devant à la ville où il alloit, qui estoit celle d'Antinoé. 'Dés qu'Arrien y fut arrivé, il fit venir le Saint, & luy fit appliquer le feu sur les costez & sur le ventre, en sorte que sa chair en fut toute grillée, sans que cependant il dist un seul mot. Arrien se lassa le premier, & luy dit qu'on voyoit bien qu'il vouloit mourir ; à quoy le Saint répondit seulement : Si je meurs, c'est pour ressusciter & vivre à jamais. 'Arrien convaincu que rien n'estoit capable d'ebranler sa foy, ordonna qu'on le jettast dans la riviere [du Nil] avec une pierre attachée au pié.

52. 55. 56.

'Le nombre de ceux qui accoururent pour voir cette execution, la retarda quelque temps : & cependant diverses personnes presenterent au Saint à manger ; mais il s'en excusa, en leur disant qu'il ne vouloit plus ni manger ni boire en ce monde ; & qu'il ne songeoit qu'à aller recevoir ces biens incomprehensibles, qui sont preparez aux Saints : & il conjura en mesme temps tous les assistans de travailler à se rendre dignes de ces biens. 'On le mit dans un bateau pour l'aller jetter dans le courant de la riviere ; & alors il dit à quelques Chrétiens qui se trouverent auprés de luy, qu'il les prioit, comme ses chers enfans, de ne pas negliger sa sepulture, & d'enterrer aussi avec luy la pierre qu'on luy avoit attaché au pié. Il leur marqua mesme l'endroit où ils devoient trouver son corps deux jours aprés. Cela arriva de la sorte, & il fut ainsi enterré le 23 de janvier, estant mort le 21.

16. 57.

'Usuard & quelques autres Latins marquent sa feste le 23.[a] Les

P. 456. § 1.
a Men. p. 113. 114. 131.

Grecs qui l'honorent sous le nom de Sabin en font leur principal office le 16 de mars,& en font encore une memoire le 13.'Pierre des Noels dit que le saint Diacre Apollone dont nous avons commencé de parler, eut le soin de sa sepulture.'Les actes de ce saint Diacre ajoutent qu'Arrien aprés sa conversion vint prier au tombeau de S. Asclas, pour obtenir de Dieu la grace de souffrir pour luy; '& aprés l'avoir obtenuë,il fut enterré prés du mesme Saint.

Boll.23.jan.p. 456 § 3.
8.mars,p.755. d.
p.756.d.

'Ils joignent toujours un Leonide à S.Asclas dans ses souffrances, dans sa mort, [a]dans sa sepulture: [b]& quelques martyrologes marquent S.Leonide le premier jour de mars à Antinoé. [c]Baronius l'a mis le 28 de janvier, auquel il dit que les Grecs font de luy, de S. Asclas, & de ses autres compagnons; [d]de quoy neanmoins on ne trouve rien dans leurs Ménées, ni dans les autres livres de leur office. 'Ils font le 5 de juin d'un S.Leonide martyrizé en Egypte avec S.Marcien & quelques autres. Mais ils luy attribuent un martyre different de S.Asclas.

Sur.14.dec.p. 260. § 27-29. a § 30. b Boll 28.jan. p 832 § 4.5. c Bar ibid. d Boll.ib.§ 4.
Men.p.40.

ARTICLE IV.

S. Apollone convertit S. Philemon: Ils sont tous deux delivrez du feu.

Boll.8. mars,p. 752.f.

'ON pretend qu'aprés le martyre de S. Asclas, Arrien[persistant encore dans sa dureté,]donna ordre qu'on arrestast tous les Chrétiens de la ville d'Antinoé, particulierement ceux qui se signaloient davantage par leur pieté; & que sur cet ordre on arresta 37 personnes du Clergé, entre lesquels se trouva S. Apollone. [C'est celui dont nous avons parlé au commencement de ce discours, & dont nous allons maintenant faire l'histoire.] 'Il avoit esté moine, c'est à dire retiré à la campagne auprés de la ville,]& s'estant signalé par sa vertu "entre ceux qui vivoient ainsi dans la solitude, il avoit esté elevé jusques au diaconat. Lorsque la persecution fut venüe, il n'eut point de plus grande occupation que de visiter ses freres, & de les exhorter à souffrir genereusement le martyre.

Ruf.v.P.c.19. p.476.2.
inter fratres.

'Ayant donc esté pris luy mesme & mis en prison, plusieurs payens l'y venoient voir comme pour insulter à son malheur,& luy faisoient mille reproches meslez d'impietez & de blasphemes. Entre ces payens il y en avoit un nommé Philemon, qui estoit un tres fameux joueur de fluste, & fort aimé de tout le monde.

monde. Celui-ci chargeoit le Saint de toutes sortes d'injures, & l'appelloit un impie, un méchant, un seducteur, qui avoit trompé beaucoup de personnes, & qui estoit digne de la haine de tout le monde, y ajoutant encore d'autres paroles plus outrageuses.
„ Cependant Apollone ne répondoit autre chose sinon : Mon fils,
„ je prie Dieu qu'il vous pardonne, & qu'il ne vous impute point
„ ce que vous venez de me dire. Philemon fut si touché de ces paroles, & elles penetrerent si fort par une puissance surnaturelle jusque dans le fond de son âme, qu'il declara à l'heure mesme qu'il estoit Chrétien.

Il alla en mesme temps au tribunal où le gouverneur Arrien tenoit sa seance; & là en presence de tout le peuple, il luy dit
„ tout haut ces paroles : O juge d'iniquité, agissez-vous avec justi-
„ ce, en condannant à la mort des gents de bien, & que leur pieté
„ rend si agreables à Dieu. Les Chrétiens ne font & n'enseignent
„ rien de mauvais. Le juge qui savoit de quoy il se mesloit, crut d'abord qu'il vouloit faire une plaisanterie. Mais voyant enfin qu'il parloit serieusement, & qu'il soûtenoit avec constance la mesme chose, il luy dit qu'il ne savoit ce qu'il disoit, & qu'assurément son esprit s'estoit troublé. Mais Philemon luy repartit :
„ Je n'ay nullement l'esprit troublé; mais vous estes vous mesme
„ un juge injuste & deraisonnable, puisque vous faites mourir tant
„ de justes sans aucun sujet. Pour moy, je veux estre du nombre des
„ Chrétiens, parceque ce sont les meilleurs de tous les hommes. Le juge tacha encore de le ramener par la douceur à sa premiere croyance; Mais quand il le vit inflexible, il n'y eut point de tourmens dont il ne luy fist sentir la rigueur.

2. Il sceut que le changement de Philemon estoit arrivé par Apollone, & s'estant fait amener aussi-tost ce saint Diacre, il le fit tourmenter encore plus cruellement que Philemon, l'accusant d'estre un seducteur, & exagerant [fort inutilement] l'excés
„ de ce crime. Le Saint sans s'étonner luy dit hardiment: Plust à
„ Dieu, ô juge, que vous & tous ceux qui sont presens & qui
„ m'entendent, voulussiez me suivre & m'imiter dans ce que vous
„ dites estre une si grande erreur & une si dangereuse tromperie. Le juge l'entendant parler ainsi, commanda qu'on le jettast dans le feu, & Philemon avec luy, en presence de tout le peuple. L'ordre fut executé: & les Saints estoient déja au milieu du feu [que l'on avoit allumé autour d'eux,] lorsque l'on entendit Apol-
„ lone adresser à Dieu cette priere à haute voix: Seigneur, n'aban-
„ donnez pas à la fureur de ces bestes cruelles ceux qui confessent

punient. 1. p. 477. 1.

vostre nom, mais faites connoistre vostre puissance en nous sauvant de leurs mains. Il fut exaucé: car luy & Philemon se trouverent tout d'un coup environnez d'une nuée, qui par la rosée dont elle estoit pleine, éteignit la flamme & le feu.

ARTICLE V.

Conversion du gouverneur Arrien : Il est martyrizé avec S. Apollone & quelques autres.

[SAINT Apollone n'avoit rien de plus grand à souhaiter pour luy que de consommer son martyre. Mais il pouvoit voir en esprit le fruit que Dieu vouloit tirer du miracle qu'il luy inspiroit de luy demander.] 'Car le juge & tout le peuple en ayant esté témoins, s'écrierent dans l'étonnement où ils se trouvoient: Le Dieu des Chrétiens est grand, il n'y en a point d'autre que luy, & luy seul est immortel.

Ruf.v.P.c.19. p.477.1.

[Ce n'est pas à nous à faire ici les reflexions que merite un si grand evenement, où l'on voit tout d'un coup un Gouverneur de province renoncer à tout ce que le monde a de grand & d'agreable, pour embrasser une religion qu'il venoit de persecuter, & qui ne luy promettoit que les mesmes supplices qu'il avoit fait souffrir à tant d'autres. Il avoit vu d'autres miracles qui n'estoient peut-estre pas moins grands que celui-ci, si ce que les histoires en raportent est veritable, & neanmoins il estoit toujours demeuré impie, blasphemateur, & persecuteur. Mais il faut autre chose que des miracles pour convertir un cœur; & les Juifs n'avoient pas laissé de crucifier J.C. mesme, aprés l'avoir vu guerir leurs malades, ressusciter leurs morts, & faire une infinité d'autres prodiges. Cette conversion se peut dire comparable à celle de S. Paul, & elle a mesme ceci de plus extraordinaire, que de se declarer serviteur de J. C. durant la persecution de Diocletien, c'estoit s'obliger infailliblement à souffrir aussi-tost le martyre; & c'est ce qui ne manqua pas d'arriver à Arrien.]

Ibid.

'Car la nouvelle de sa conversion ayant esté portée à Alexandrie, le Prefet d'Egypte extremement cruel par luy mesme, s'aigrit encore davantage. Il choisit entre ses ministres, les plus cruels, & les plus impitoyables, que l'on pouvoit nommer des bestes farouches plutost que des hommes, & les envoya [à Antinoé] pour luy amener liez & enchainez le Gouverneur mesme,

& ceux dont Dieu s'estoit servi pour le convertir. [Mais les effets de la misericordie que Dieu vouloit repandre sur la terre par S. Apollone n'estoient pas encore finis.] 'Comme on l'amenoit prisonnier à Alexandrie avec les deux autres, il commença à catechiser ses gardes ; & quelques durs qu'ils fussent, la grace de Dieu donnant de l'efficace à ses paroles, ils y ajouterent croyance : ils les receurent dans leur cœur pour ne s'en departir jamais. Ils ne douterent point du salut que la misericorde de Dieu leur offroit par J. C. Pleins de ces bons sentimens, ils se presenterent au Prefet avec ceux qu'il leur avoit ordonné de luy amener, & luy declarerent hautement qu'ils estoient Chrétiens aussi-bien qu'eux. [Estant resolus à mourir pour J. C, ils eussent pu, & peut-estre mesme qu'ils eussent dû leur donner la liberté : mais les Saints pouvoient bien n'avoir pas voulu l'accepter, ne souhaitant plus que de consommer leur sacrifice. Et Dieu ne differa pas de leur faire cette grace :] Car le Prefet voyant qu'ils estoient inebranlables dans leur foy, commanda qu'on les jettast tous dans la mer, sans savoir ce qu'il faisoit par cette action, qui fit recevoir aux Saints non pas tant la mort que [1] le battesme : [Car les gardes pouvoient bien ne l'avoir pas encore receu.]

Ibid.

'La mer par une providence particuliere de Dieu, jetta leurs corps tous entiers sur le rivage, d'où ceux qui les avoient accompagnez pour les assister, les retirerent, & on les enterra tous ensemble en un mesme tombeau. 'L'histoire Lausiaque de Pallade où ceci a esté inseré, ajoute à la narration de Rufin, que ce tombeau estoit dans la Thebaïde, & qu'on y avoit basti une eglise qui portoit ce semble le nom de S. Apollone. 'Leurs saintes reliques continuent encore aujourd'hui, dit Rufin, à faire plusieurs miracles, & tous ceux qui implorent leur assistance n'en reçoivent pas un petit secours. Nostre Seigneur par sa grace, ajoute encore Rufin, a daigné nous faire voir leur tombeau, y ecouter nos prieres, & y exaucer nos vœux.

Ibid. — Lausf.c.67.p. 899.c. — Ruf.v.P.c.19. p.477.1.

'L'histoire Lausiaque attribuë particulierement les miracles à S. Apollone, [qu'on peut regarder assurément comme le principal & la source de la benediction de Dieu sur les autres. Nous avons mieux aimé neanmoins mettre leur histoite sous le nom de S. Arrien, parcequ'en qualité de Gouverneur & de persecuteur, il a part à bien des choses ausquelles S. Apollone n'est

Lausf.c.67.p. 999.c.

1. le battesme du martyre qu'ils recevoient par l'eau, ayant en mesme temps & l'effet & l'image du battesme d'eau.

point meslé : Et c'est un triomphe illustre de la grace de J. C.

Les actes de ces Saints, dont nous n'avons point voulu nous servir, parcequ'ils sont trop contraires à Rufin, & trop fabuleux ;] 'disent que S. Arrien aussi-tost aprés qu'il fut converti, delivra tous les Chrétiens qui estoient dans ses prisons ; [a] & que quand il eut esté arresté, il obtint de ses gardes par argent la permission d'aller avec eux au tombeau de Saint Asclas, pour luy demander son intercession, afin d'obtenir de J. C. la force de souffrir le martyre.'Ils disent que "les gardes qui prirent Saint Arrien & les autres estoient seulement au nombre de quatre ; 'Ils nomment le principal d'entre eux Theotyque. [b] Ils ajoutent que leurs corps & celui de S. Arrien furent enterrez à Antinoé avec ceux de S. Apollone & de S. Philemon,'auprés de celui de S. Asclas.

Boll.8. mars, p. 898.b. — a p.755.d. — d.899 a. — b. — b i. — p.756 d. — Protectores.

'Les Grecs font de ces Saints leur grand office le 14 de decembre, conjointement avec celui de S Thyrse & ses compagnons & ils en raportent l'histoire fort au long, mais tirée de leurs actes. 'Les Latins qu'on voit n'avoir pas suivi de meilleurs memoires, les mettent le 8 de mars.

Men.p.234. — Boll.8.mars, p. 252.

[Si l'on veut que S. Arrien ait esté gouverneur de la Thebaïde sous Diocletien, comme portent ses actes, on peut mettre le martyre de S. Paphnuce en 304 le 28 d'avril, celui de S. Timothée le 3 de may, celui de S. Asclas le 21 de janvier 305, & celui de S. Arrien en la mesme année le 4 de mars, auquel ses actes grecs & ceux de Metaphraste le mettent.'] & les Latins qui disent que ce fut le 8, ne marquent apparemment que la mesme chose, [comme on l'expliquera "en un autre endroit.]

p.756.c. — Note 5.

SAINT JANVIER
EVESQUE DE BENEVENT:
SAINT SOSIE
DIACRE DE MISENE;
ET LEURS COMPAGNONS, MARTYRS

L'HISTOIRE de S. Janvier & de ses compagnons a esté écrite par Jean Diacre de l'eglise qui porte le nom de ce Saint à Naple. Il l'entreprit à la priere de Jean Abbé de S. Severin, & par l'ordre d'Estienne Evesque de Naple, 'qui fut elevé à cette dignité en l'an 895.ª Il témoigne luy mesme l'avoir tirée d'une histoire plus ancienne, dont il avoit osté les choses impertinentes, retranché les superfluës, & ajouté celles qu'il avoit cru necessaires. 'Baronius croit que cette ancienne histoire est celle qu'il avoit dans sa bibliotheque, où le martyre des Saints estoit raporté à l'an 305. [Nous suivrons cette epoque," ne voyant pas qu'on la puisse convaincre de faux: & quoiqu'une histoire du X. siecle, faite sur une autre meslée de choses impertinentes, ne puisse pas faire une grande autorité, nous en raporterons neanmoins la suite en abregé, croyant qu'elle est trop celebre pour la passer sous silence.]

Sur. 23. sept. p. p. 234. — Ugh. t. 6. p. 121. c. d. — a Sur. p. 234. — Bar. 305. § 3; 19. sept. a. — Note.

'Lorsque Saint Janvier estoit Evesque de Benevent, il y avoit dans l'Eglise de Misene [prés de Naple] un Diacre nommé Sosie, dont la reputation estoit si grande, quoiqu'il fust encore fort jeune, (car il mourut à trente ans,) que S. Janvier le venoit visiter pour s'enflammer avec luy dans la pieté, & acquerir par sa conversation les lumieres necessaires pour l'instruction de ses peuples. 'L'ayant trouvé une fois qui chantoit l'Evangile dans l'eglise, il vit sa teste toute environnée de flammes, ce qui luy fit dire deslors qu'il seroit couronné du martyre.

Sur. 23 sept. p. 234. § 2. — § 11.

'Ceci fut bien-tost accompli. Car Draconce qui gouvernoit la

§ 4.

Campanie, animé contre luy par ceux qui n'aimoient pas sa vertu, le fit arrester ; '& voyant sa constance invincible à confesser J.C, il le fit foüetter & mettre en prison 'dans la ville de Pouzoles Sosie y fut visité & fortifié par S. Janvier, '& encore par Procule Diacre, & par Eutice & Acuce tous deux bourgeois de Pouzoles. 'Dracone averti de la charité genereuse des trois derniers, 'se les fit amener avec S. Sosie ; & aprés qu'ils eurent esté foüettez cruellement, 'il les fit enfermer dans la prison.

§ 5. § 8. § 5. § 6. § 7. § 8.

'Ils y estoient encore, lorsque [1] Diocletien, dit Jean Diacre, donna Timothée pour successeur à Draconce. Ce nouveau gouverneur vint à Nole, où ayant appris les offices que S Janvier rendoit à S. Sosie, il envoya prendre ce saint Evesque, & le fit jetter dans une fournaise, dont on pretend qu'il sortit sans perdre un seul de ses cheveux. 'Le juge luy fit ensuite arracher les nerfs, disent les actes, & puis l'envoya en prison.

§ 8. § 10.

'Cependant Feste & Didier, l'un Diacre, & l'autre Lecteur de S. Janvier, ayant sçeu sa prise, vinrent à Nole, où ils furent arrestez & presentez à Timothée avec Janvier, qui les avoua pour estre de son Clergé. Sur cela Timothée commanda qu'on les enchainast, & qu'on les fist marcher devant son chariot jusques à Pouzoles, pour y estre exposez aux bestes, avec les autres qui y estoient déja prisonniers. 'Ceci fut executé dés le lendemain: Mais toutes les bestes qu'on lascha sur eux, ne leur firent aucun mal. 'De sorte que Timothée voyant l'étonnement du peuple, fit conduire les Martyrs, de l'amphitheatre à la place, où ils furent condannez à avoir la teste tranchée: '& cela fut aussitost executé.

§ 11. § 12. § 13. § 14.

'Les Chrétiens de diverses villes vinrent, dit Jean Diacre, pour enlever leurs corps Les Saints Procule, Eutice, & Acuce, demeurerent à Pouzoles: S. Janvier fut porté à Naple, S. Feste & S. Didier à Benevent, & S. Sosie à Misene, où il fut mis depuis dans une eglise magnifique qu'on y fit bastir. 'Neanmoins pour S. Janvier, on cite du mesme Jean Diacre que [vers l'an 400,] S. Severe alors Evesque de Naple & un autre Jean qui le fut aussi depuis, tirerent son corps d'un lieu appellé Marciane prés de Pouzoles, & l'apporterent dans une eglise bastie sous son nom auprés de Naple. On marque qu'il est aujourd'hui dans l'eglise cathedrale. 'Urane dans son histoire originale de S. Paulin, raporte que ce Saint estant prés de mourir, demanda où estoient

§ 14. Paul.ill. p.198 | Ugh.t.6.p.50. a. Paul.ill.p.223.

1. C'estoit plutost Maximien Hercules ou Severe Cesar, si c'estoit aprés le premier de may.

ſes freres à qui il venoit de parler, & qu'il expliqua enſuite que c'eſtoient S. Janvier & S. Martin, dont le dernier, dit Urane, eſt un celebre Eveſque des Gaules, & l'autre eſt un Eveſque Martyr, qui rend illuſtre l'Egliſe de Naple.

'Baronius dit avoir vu une anciene homelie, où il eſt raporté que l'interceſſion de S. Janvier éteignit un embraſement epouventable du mont Veſuve, qui ſembloit menacer toute l'Europe; ce qui fit que les peuples accoururent des pays les plus eloignez, pour honorer ſon tombeau, & luy eleverent partout des egliſes. 'Il y en avoit une de S. Janvier Martyr dans un fobourg de Rome prés la porte de S. Laurent, dont parle S. Gregoire le grand.'Ce qui rend aujourd'hui ce Saint plus celebre, c'eſt un miracle qu'on dit qui ſe fait continuellement à Naple, ſavoir que quand on approche de ſon chef une fiole pleine de ſon ſang, ce ſang qui eſtoit dur auparavant, devient liquide & comme tout chaud & tout bouillant.

Bar. 19. ſept. a.

Greg. dial. l. 4. c. 26 54. p. 260. d|312. d.

Bar. 305. § 6.

[Le nom de Saint Soſie eſt auſſi fort celebre dans l'Egliſe.]'Du temps de S. Leon, un impoſteur nommé Flore ſe vanta de faire quantité de merveilles auprés de Naple ſous le nom de S. Soſie Martyr: de ſorte qu'on fut obligé de le chaſſer de la province. 'Anaſtaſe le bibliothecaire ſemble dire que le Pape Symmaque fit une chapelle de Saint Soſie dans l'egliſe de Saint André à Rome.

Prosp. prom. l. 4. c 6. p. 162.

Anaſt. c. 52 p. 32. a.

'La ville de Miſene où il avoit eſté enterré, ayant eſté ruinée par les Sarrazins, diverſes perſonnes s'efforcerent inutilement de trouver ſon corps. Entre autres un ſeigneur Lombard nommé Sicard, ayant, dit Jean Diacre, trouvé un autre corps qu'il crut eſtre celui de ce Martyr, conſacra une egliſe ſous ſon nom 'Mais enfin Jean Diacre meſme qui raporte cette hiſtoire, le trouva environ 615 ans depuis la mort du Saint, 'c'eſt à dire en l'an 920.[a]Il fut tranſporté à l'abbaye de S. Severin dans Naple, & mis ſous l'autel,[b]où il ſe fit divers miracles.[c]Il eſt remarqué dans cette hiſtoire que Jean Abbé de S. Severin voulant faire chercher le corps de S. Soſie, en demanda la permiſſion à Eſtienne Eveſque de Naple, croyant que ſon action ne feroit pas canonique, ſi elle eſtoit faite ſans la licence de l'Eveſque à qui ce droit appartenoit. 'Il eſt encore remarquable que l'on chantoit alors en grec & en latin.'Quand on apporta le corps du Saint à Naple, Jean Diacre dit que beaucoup de femmes de qualité ſortirent de la ville pour le recevoir, & meſme un grand nombre de [1]vierges

Sur. 19 ſept. p. 237. § 16.

§ 21.

Ugh. t 6 p 122. a.

a Sur. 19. ſept. p. 219 § 22.

b § 23. 24. 25.

c § 15.

§ 22.

Ibid.

1. *aſciariarum*. Il faut ſans doute *aſcetriarum*.

religieuses, [qui pouvoient bien n'estre pas encore renfermées dans la closture.

Le martyrologe Romain marque à Pouzoles le 19 de septembre la feste de S. Janvier, de S. Sosie, & des autres dont nous avons parlé: en quoy il suit Bede & Adon. Usuard met les autres le mesme jour, mais ne parle de S. Sosie que le 23, auquel Vandelbert]& un tres ancien martyrologe le mettent aussi [Bede & Adon le repetent le mesme jour.] 'Et on marque que c'est celui auquel il fut enterré à Misene, [soit aussi-tost aprés sa mort, soit depuis lorsqu'on y eut elevé une eglise en son honneur.] L'Eglise d'Afrique mesme met S. Janvier & S. Sosie dans son calendrier en differens jours vers le 20 de septembre. 'Les martyrologes de S. Jerome marquent le 7 de ce mois à Benevent S. Janvier, Saint Feste, S. Acute[ou Acuce,] S. Didier, & un Sesonte, 'qu'on ne sçait s'il faut prendre pour S. Sosie: [a] Raban les suit en cela. [b] Ils mettent encore S Janvier & S. Ance[ou Acuce] à Naple le 19 de septembre, que Florentinius croit pouvoir estre le jour de la translation de S. Janvier à Naple : '& le 29 du mesme mois ils joignent S Janvier & S. Sosie à quelques autres, sans marquer où ils ont souffert. 'On fait aujourd'hui la feste de ces Saints à Naple le 8 de may, & on croit que c'est depuis le Pape Clement IV. [vers l'an 1265.]

Flor. p. 852. 1. Sur 19. sept. p. 237. § 14. Anal. t. 3. p. 414. Flor. p. 813. p. 814. a p. 815. 1. b p. 841, 843. p. 884. p. 815. 1.

'Les Grecs font aussi de S. Janvier & de ses compagnons tant le 18 de septembre selon Ughellus, ou 'le 19 selon Canisius, 'que le 21 d'avril auquel ils en font leur grand office. Ils y raportent l'histoire d'un enfant "ressuscité par une image de S. Janvier: &c. [Mais ils ne disent point d'où une histoire si extraordinaire est tirée.] [1]

Ugh. t. 6. p. 1076 | Canis. t. 2. p. 867. c Men. p. 259. 263.

1. Ni les Ménées, ni le menologe de Venise en 1523, ni Maxime de Cythere, ne parlent point de S. Janvier le 18, 19, ou 20 de septembre.

S. THEODORE

S. THEODORE,

MARTYR A AMASÉE.

[LE nom de Theodore est fort celebre entre les Martyrs.] 'Les Grecs en reverent deux aujourd'hui sur tous les autres, & mettent leur feste dans la seconde classe, c'est à dire parmi celles qui sont festées par le peuple jusques à midi. Ils appellent l'un "le Capitaine ou le General, l'autre "le nouveau soldat; & disent qu'ils furent tous deux martyrizez dans le Pont, le premier à Heraclée sous Licinius, & le second à Amasée sous Maximien[Galere. "Nous n'avons aucun monument digne de foy qui parle de celui d'Heraclée, & il a mesme assez sujet de croire qu'il n'est pas different de l'autre, dont l'histoire est bien mieux fondée. Car elle est appuyée sur l'autorité de Saint Gregoire de Nysse,] 'qui a fait une fort belle harangue en son honneur le jour de sa feste, & au lieu mesme où reposoient ses reliques. 'Nous avons aussi ses actes, qui paroissent écrits par un témoin oculaire. [Ils sont d'un style fort simple & fort bon, & s'accordent assez bien avec Saint Gregoire de Nysse, "excepté en quelques points, dans lesquels ils sont conformes avec les actes de S. Theogene de Cyzic: ce qui donne sujet de craindre qu'ils n'aient esté alterez en ces endroits. Ainsi nous nous en servirons, mais non pas comme d'une autorité tout à fait authentique, & egale à celle de S.Gregoire de Nysse.]

'Saint Theodore estoit d'une naissance illustre qu'il tiroit de l'Orient, [a] quoique les nouveaux Grecs le fassent d'Amasée mesme où il souffrit. [b] Un abregé de ses actes qui est dans le legendaire de S.Michel de Beauvais, dit qu'il avoit esté amené de Tyr. 'Du reste il n'estoit avantagé ni de la gloire du siecle, ni des honneurs du monde, 'ni des richesses de la terre. [c] Les "Saints Eutrope, Cleonique, & Basilisque, dont le dernier estoit du village de Cumiales à deux journées d'Amasée, & qui souffrirent peu aprés S.Theodore, sont qualifiez ses parens par les Grecs,

στρατηλάτην. Tironem. Note 1. Note 2. V. S. Basilisque.

Boll.7.feb.p.23.c.d. Men.feb.p.102.183. Nys.v.Theo. t.3.p.578.b.c. Sur.9.nov.p.231.§7. Nys.v.Theo. p.581.a. [a] Men.feb.p.183. [b] MS.p.447. Nys.p.583.c. p.580.d. [c] Boll.3.mars, p.235.

MS.p.447. & ses compagnons de milice. 'On marque particulierement que S. Cleonique avoit toujours esté inseparablement uni avec luy, & qu'ils avoient esté amenez de Tyr l'un avec l'autre, [pour Nyss.p.582.a. estre enrolez dans les troupes.] 'Car le Saint estant encore fort p.581.a. jeune, 'fut pris en son pays pour estre enrolé dans la milice, & fut envoyé avec sa compagnie en nostre pays, dit S. Gregoire de Nysse, [originaire du Pont,] pour y prendre les quartiers Sur.9.nov.p.230§1. d'hiver,' & y estre joint, selon ses actes, à la legion "des Marmarites, qui logeoit à Amasée dans le Pont sous le colonel Brincas: NOTE 3. Nyss.p.585.c. 'Et cette province devint enfin sa veritable patrie par le martyre qu'il y endura, & par les honneurs qu'y receut son sacré corps.

p.581.b 'En ce temps là il s'eleva tout d'un coup une furieuse guerre contre les Chrétiens, qui contraignoit tous les Fideles ou de sa- d. crifier ou de mourir.'Elle estoit publiée par Maximien[Galere,] Sur.p.230.§1. '& par Maximin, qui estoient tous deux Empereurs [en Orient. "Il faut mettre apparemment ce nouvel edit au commencement V.la pers.de Nyss.p.581.b.c. de l'an 306.] 'Theodore qui n'estoit pas un apprentif dans la Diocl.§30. milice de J.C, mais qui avoit le courage & l'experience d'un vieux soldat, ne fit paroistre aucune crainte en une occasion si perilleuse; & au lieu de cacher sa foy, il sembloit presque la Sur.p.230.§1. porter écrite sur son front: 'On le voulut mener pour sacrifier; mais il declara au milieu de toute la legion qu'il estoit Chrétien, & qu'il ne pouvoit sacrifier aux faux dieux, parcequ'il avoit Nyss.p.581.c. J.C. pour Roy dans le ciel.'Il fut amené devant "le Gouverneur ἡγεμόνα. Sur.p.230.§2. & le Colonel, selon S. Gregoire de Nysse. 'Ses actes ne parlent en cette occasion que du colonel Brincas, qui l'exhorta avec douceur à luy obeïr, & à sacrifier aux dieux; à quoy il répondit qu'il estoit soldat de J. C. son Roy, [encore plus que des Empe- Nyss.p.581.d. reurs;] 'qu'il reconnoissoit seul pour son Dieu ce Fils unique de Dieu; que pour les dieux qu'ils luy vouloient faire adorer, ce n'estoient pas des dieux, mais des demons; & que quiconque leur attribuoit des honneurs divins estoit dans l'erreur. Voilà, « ajouta t-il, quelle est ma religion, quelle est la foy pour laquelle « je suis prest de tout souffrir. Qu'on me coupe, qu'on me dechire, « p.582.a. 'qu'on me brule: Tous mes membres doivent cet hommage à « leur Createur, de souffrir pour luy. «

a. 'Pendant que "ceux qui presidoient au jugement, étonnez de la οἱ τύραννοι. resolution si hardie de ce jeune homme, & de son ardeur pour le martyre, se trouvoient embarassez, & consultoient entre Sur.p.230.§2. eux sur ce qu'il avoient à faire; un officier des troupes 'nommé

1. Posidoine, qui est qualifié [1]Ducenier, 'voulant se railler du Saint, sur ce qu'il avoit parlé du Fils de Dieu, luy demanda si son Dieu „ avoit un fils. Oui, dit constamment le Saint, Dieu a un fils, mais un „ fils né d'une maniere digne de Dieu, & bien elevée audessus de „ vos idées basses & charnelles. 'Car ce fils est la parole de la verité, „ par laquelle il a fait toutes choses. 'Est-ce là ce qu'on enseigne „ parmi vous? Ne rougissez vous pas d'adorer des dieux masles & „ femelles, sans parler de tout le reste que je n'ose dire? 'Le colo- „ nel [Brincas] prit la parole, & dit au Saint: Pouvons nous con- „ noistre ce fils de Dieu? A quoy le Saint répondit: Je voudrois „ que Dieu vous eust donné assez de lumiere pour cela. Mais, dit „ Posidoine, quand nous l'aurions connu, nous ne pourrions pas „ abandonner nostre Empereur pour nous donner à vostre Dieu. „ Si vous le connoissiez, dit Theodore, rien ne vous pourroit „ empescher de sortir de vos tenebres, & de quitter une confiance „ si fragile que vous avez en vostre Prince de la terre, qui est luy „ mesme tres fragile, pour servir le Dieu vivant, le Roy, le Seigneur „ eternel, & combatre comme moy sous ses enseignes.

Nyss.p.582.b.
Sur.p.230.§ 2.
Nyss.p.582.b.
Sur.p.230.§ 2.

'Les juges témoignant avoir pitié de luy, ne le presserent pas davantage. „ 'Laissons-le là pour quelques jours, dit Brincas: Il „ changera, 'il viendra de luy mesme à ce qui luy est avantageux. Ainsi on le renvoya, en luy donnant un certain temps pour se resoudre à sacrifier, & le Saint employa ce delai à prier sans cesse le Seigneur, & à le loüer.

Nyss.p.582.c.
Sur.p.230.§ 2.
§ 3.

'Cependant les impies tournerent leur colere contre quelques bourgeois d'Amasée, qu'ils prirent, & qu'ils firent mener en prison. Theodore les suivoit en leur enseignant tout haut le chemin du salut & de la patience, & en les exhortant à ne point renoncer J. C: ce qu'il continua jusqu'à ce qu'ils furent enfermez dans la prison. [Nous ne lisons point ce que devinrent ces prisonniers, qui estoient Chrétiens, comme il est aisé de le juger. Ils sont peut-estre du nombre de ces illustres Martyrs du Pont] 'que le martyrologe Romain celebre tous ensemble le 5 de fevrier, 'a & dont Eusebe décrit le martyre en general, ['comme nous l'avons raporté en un autre endroit.

§ 3.
Boll.5.feb.p. 658.
a Eus.l.8.c.12. p.306.b.c.
V. la pers. de Diocletien § 32.

Pour S. Theodore, il fit durant le delai qu'on luy avoit donné, une action extraordinaire, & qui mesme a esté en quelque sorte condannée par l'Eglise,] 'lorsqu'elle a défendu par le 60.e Canon du Concile d'Elvire, de mettre au nombre des Martyrs ceux qui mourroient pour l'avoir faite. [Mais cette défense ne regarde pas

Conc.t.1.p. 977.a.

1. 'On croit que c'estoient ceux qui recevoient de l'Epargne deux-cents grands sesterces. Eus.a.p.56.1.d.

S. Theodore, puisqu'ayant déja confessé J. C. il fust toujours mort sans cela; & ainsi il ne tombe point sous la censure de l'Eglise, qui par ce Canon paroist avoir particulierement desapprouvé ceux qui par des actions non necessaires, attiroient sur eux une mort qu'ils eussent pu eviter par une sage & humble moderation. Aussi cette action dans S. Theodore a merité non le blasme de l'Eglise, mais les loüanges de S. Gregoire de Nysse,] qui la raconte avec joie & avec plaisir, & l'appelle une action genereuse. Voici ce que c'estoit.

Nysſ.p.582.d.

d|583.a.

Il y avoit au milieu d'Amasée sur le bord de la riviere[d'Iris,] un temple de celle que les fables appellent la mere des Dieux. Le Saint ayant trouvé une heure & un vent favorable à son dessein, y mit le feu durant la nuit,[a] & le reduisit en cendres avec l'idole; rendant par cette action la réponse que l'on attendoit de luy. Car il ne taschoit pas à cacher ce qu'il avoit fait: au contraire il le declaroit & s'en vantoit, s'il faut ainsi dire, publiquement. Et mesme il avoit esté vu par quelques personnes de la ville qui l'en accuserent: de sorte que la chose fut sçeue en un moment de tout le monde.

Sur.9 nov.p. 230.§ 3. a Nysſ.p.582. 583.

Sur p.230.§ 3. Nysſ.p.582.d.

Sur.p. 230.§ 3.

Le Questeur [de la ville] nommé Cronide, [qui estoit peut-estre chargé de la garde de ce temple,] fut saisi de crainte à cette nouvelle. Il fait prendre Theodore, & l'amene devant le Gouverneur, à qui il forme sa plainte contre ce nouveau soldat. Ce Gouverneur estoit Publius[ou Popilius;] & selon l'histoire de S. Basilisque; il semble qu'il eust aussi le nom d'Asclepiodote.

Boll.3.mars, p.235. b|237.d.

Sur.p.230.§ 3.

Il manda le colonel Brincas, pour savoir s'il avoit donné permission à son soldat de bruler le temple. Il répond qu'au contraire il l'avoit souvent exhorté de sacrifier aux Dieux, & qu'il luy avoit mesme donné un temps prefix pour le faire: mais que s'il avoit brulé le temple, il estoit tout à fait coupable, & le Gouverneur pouvoit le punir comme juge selon la rigueur des loix.

Nysſ.p.583.a.b.

La nouvelle face de ce tribunal, bien plus terrible que le precedent, n'epouventa point Theodore, & ne l'empescha point d'avoir le visage & l'assurance d'un juge, dans le lieu & l'état d'un criminel. Publie luy demandant pourquoi il avoit brulé la déesse au lieu de l'adorer, il répondit: Je ne desavoue pas ce que » j'ay fait: J'ay allumé du bois pour bruler des pierres: Vostre » déesse & toute sa vertu s'est trouvée de pierre; & ainsi le feu l'a » attaquée & l'a brulée. Le juge tout en colere le fit fouetter, & le » menaça de luy faire souffrir bien d'autres supplices plus rigoureux, s'il n'obeïssoit aux edits des Empereurs. Je ne vous obeïrai „

Sur. p.230.§ 4.

» point, dit Theodore, & je ne crains point tous vos ſupplices,
» quelque terribles qu'ils ſoient. Faites tout ce que vous voudrez.
» Je ne crains rien, dans l'eſperance que j'ay des biens du ciel & de
» la couronne que Dieu me prepare. Sacrifiez, Theodore, dit le
» juge, & epargnez vous les tourmens qui ſont dus à voſtre deſo-
» beïſſance. Car je vous promets que je vous ferai mourir d'une
» mort epouventable. Tous vos ſupplices, répondit Theodore, ne
» me ſont rien. Car J.C. mon Seigneur & mon Roy, eſt toujours
» auprés de moy pour m'en delivrer. Mais vous ne le voyez pas,
» parceque vous n'avez pas les yeux de l'ame. 'Le juge voyant que Theodore ne cedoit point à ſes menaces, voulut le gagner, dit S. Gregoire de Nyſſe, par les promeſſes des honneurs, des dignitez, & meſme du pontificat, 'l'aſſurant qu'il en écriroit aux Empereurs. 'Mais le Saint ſe moqua de ces promeſſes: [a] Il leva les yeux au ciel, & faiſant le ſigne de la Croix ſur tout ſon corps, il dit au
» tyran: Quand vous me feriez fondre dans le feu, quand vous
» dechireriez mon corps par tous les ſupplices imaginables, quand
» vous le mettriez en pieces à coups d'épées ou par les dents des
» beſtes ſauvages; tant qu'il me reſtera encore quelque ſoupir, je
» ne renoncerai jamais le nom de mon Chriſt.

[Nyſ.p.583.b.c. — Sur.p.231.§6. — Nyſ.p.583.584. — a Sur.p.231.§6.]

'Alors le juge quittant ce faux maſque de douceur, [b] & ayant pris l'avis du Colonel, fit mettre le Saint ſur le chevalet, [c] & ordonna qu'on luy dechiraſt les coſtez [d] avec les ongles [de fer:] ce qui fut executé avec tant de cruauté, que les os en furent decouverts. [e] Le Saint demeura cependant auſſi ferme, que ſi on en euſt tourmenté un autre. 'Il ne dit rien au juge, [f] mais il chan-
» toit ce verſet du pſeaume: Je benirai le Seigneur en tout temps,
» ma bouche publiera toujours ſes loüanges. [g] Le juge ſurpris de
» cette rare patience, luy dit ces paroles: N'as-tu point de honte,
» miſerable que tu es, de mettre ta confiance en cet homme que
» tu appelles Chriſt, & que l'on a fait mourir malheureuſement;
» & de te livrer ſi inconſiderément à cauſe de luy aux tourmens
» & aux ſupplices? A quoy le Martyr fit cette belle réponſe: C'eſt
» une honte que moy & tous ceux qui invoquent le nom de J. C.
» reçoivent avec beaucoup de joie.

[Nyſ.p.584.b. — b Sur.p.231.§6. — c §6|Nyſ.p.584.b. — d Sur.§6. — e Nyſ. p.584 c. Sur.p.231.§6. — f §6|Nyſ.p.584.b,c. — g Sur.p.231.§6.]

'Les tourmens de la queſtion furent ſuivis de la priſon, où Dieu fit paroiſtre de nouveau les merveilles de ſa puiſſance. Car la nuit eſtant venüe, on entendit les voix d'une multitude de perſonnes qui chantoient, & l'on vit une lumiere comme de pluſieurs lampes allumées. Le geolier ſurpris de tout ceci, courut au cachot, où eſtant entré, il ne vit autre choſe que le Saint qui

[Nyſ.p.584.c.]

reposoit, & les autres prisonniers endormis [Les actes du Saint mettent aprés ceci les vaines promesses que luy fit le juge, & les tourmens dont nous avons parlé avant son emprisonnement, pour suivre l'ordre de S.Gregoire de Nysse.] 'Ce Saint semble dire que le Martyr souffrit encore diverses choses aprés la prison, [mais il n'en marque aucune en particulier.] 'Ses actes disent que le peuple voyant sa constance, demanda en criant qu'on le fist mourir; surquoi le juge le pressant de sacrifier, s'il ne vouloit s'exposer à de nouveaux tourmens, il rejetta cette proposition avec horreur. "Qu'aimez vous mieux, luy dit le juge, d'estre avec "nous ou avec vostre Christ: Alors le Saint répondit avec beau- "coup de joie: J'ay esté, je suis, & je serai avec mon Christ. Pour le "reste faites ce que vous voudrez.

d.

Sur.p.231.§6.

§7.

Nyss.p.584.d.

a Sur.p.231.§7.

'Enfin le juge voyant qu'il ne pouvoit surmonter sa patience, 'prononça la sentence, & le condanna à estre brulé; [a] ce qui fut executé tres promtement. Le Saint fut mené au lieu de l'execution, & ayant fait le signe de la Croix sur son front & sur tous ses membres, quand le feu fut allumé autour de luy, il rendit son ame en paix; & nous la vimes, dit l'auteur de ses actes, monter "au ciel comme un éclair. [S.Gregoire de Nysse semble dire qu'il "fut brulé dans une fournaise.] 'Car décrivant une peinture où le martyre du Saint estoit representé, il dit que l'on y voyoit cette fournaise toute ardente de feu. 'Quelques uns disent qu'avant qu'on allumast le feu, le Saint voyant entre les assistans S. Cleonique son intime ami, qui fondoit en larmes, il luy dit tout haut; "Cleonique, je vous attens, suivez moy, & hastez vous. "Nous ne nous sommes jamais separez dans cette vie corruptible; "& il ne faut pas que nous soyons separez dans celle du ciel. [Nous verrons "autre-part que S.Cleonique le suivit en effet bien-tost.]

Nyss.p.579.d.

MS.p.447.

V.S.Basilisque.

Sur p.231.§8.

b Nyss. p.578.b.

Boll.7.feb.p.23.c.d.

Sacr.p.141|

Front.cal.p.146.

Flor.p.959.

Boll.3.mars,p.235.b.

'S.Theodore fut martyrizé le 17 de fevrier selon ses actes; [b] & S. Gregoire de Nysse témoigne aussi que sa feste se celebroit dans l'hiver. 'Elle se faisoit le 17 de fevrier du temps de Balsamon, & les Grecs la font encore le mesme jour. Les Latins la remettent au 9 de novembre, 'auquel elle est marquée dans le Sacramentaire de S.Gregoire, dans le calendrier Romain du P.Fronto, [dans Bede, dans Florus, & ensuite dans les autres martyrologes, & dans beaucoup de breviaires.] 'Quelques martyrologes de S.Jerome marquent aussi ce jour là un S. Theodore, mais à Nicomedie. [En supposant mesme qu'il est mort le 17 de fevrier, on peut mettre sa mort dés l'an 306.]'Les Grecs disent que peu de temps aprés son martyre, il s'apparut en la com-

pagnie de J.C, aux SS. Eutrope, Callinique, & Basilisque,& les delivra d'une flagellation tres cruelle qu'ils enduroient pour la foy.

'Une sainte femme nommée Eusebie demanda son corps, & l'embauma.[a]Il fut enseveli avec beaucoup de soin & d'honneur, [b] & transporté en un lieu nommé Eucaïtes, dans le territoire d'Amasée, à une journée de la ville, & mis chez cette Eusebie, qui y celebroit tous les ans, ou mesme tous le jours, la memoire de son martyre. 'Il semble qu'elle ait esté enfin martyrizée elle mesme. [S.Gregoire ne nomme pas le lieu où le corps du Saint fut mis, quoiqu'il marque assez qu'il fut transporté hors d'Amasée, puisque parlant du temple que le Saint brula, il ne dit pas que c'estoit *en cette ville*,] 'mais dans la ville metropolitaine d'Amasée. 'Il témoigne que de son temps ce saint corps estoit dans un lieu sacré, & dans un temple de Dieu, insigne tant par la grandeur & la magnificence de sa structure, que par les richesses & la beauté de ses ornemens. Il y avoit quelques statuës d'animaux, '& une peinture sur la muraille, qui representoit l'histoire du martyre du Saint, avec une image de J.C. qui presidoit à ce grand combat.

'Son tombeau estoit visité durant toute l'année, [c]mais particulierement le jour de sa feste, la rigueur de l'hiver n'estant pas capable d'empescher que les peuples n'y accourussent en foule de toutes parts. 'Ce fut en ce mesme jour que Saint Gregoire de Nysse fit une celebre harangue pour relever son martyre; '& il la prononça au tombeau mesme de ce Saint,[d]où il témoigne qu'il se faisoit beaucoup de miracles, tant pour l'expulsion des demons, que pour la guerison de diverses maladies. 'Il attribuë aussi à ses intercessions de ce que la province avoit esté garantie l'année precedente de l'incursion des Scythes [ou des Huns,] dont elle avoit esté menacée, '& il luy demande la mesme protection pour l'avenir. 'Bollandus nous fait esperer avec ses actes grecs, une narration abregée de plusieurs de ses miracles, & une autre plus étenduë dans un discours fait par le Prestre Chrysippe.

'Saint Gregoire de Nysse remarque aussi que l'on estimoit une grande benediction de toucher seulement "à son tombeau. Mais c'estoit une faveur tres insigne lorsqu'il arrivoit que l'on pouvoit toucher ses reliques. 'On les baisoit des yeux, de la bouche, des oreilles, & de tous les sens. 'On emportoit aussi comme un tres riche thresor de la terre & de la poussiere qui estoit sur son sepulcre. 'Dans le VI. siecle les saints solitaires venoient de la Pa-

Marginal notes: Sur. 9. nov. p. 231. § 8. — a Nys. p. 579. b. — b Sur. p. 231. § 8 | MS. p. 448. — Boll. may, t. 1. p. 14. 1. — Nys. p. 582. d. — p. 579. b. c. — c. d. — p. 585. a. — c p. 578. a. b. — b | 585. a. — p. 578. b | 579. c. d. — d p. 584. d. — p. 578. c. — p. 585. c. d. — Boll. may, t. 1. p. 14. 2. — Nys. p. 580. a. — b. — a. — Mosc, c. 180, p. 1135. — " τῷ θήκῃ.

Geo.fac.n.p. 41. lestine honorer S.Theodore à Eucaïtes. 'Cette ville fut dans la suite du temps erigée en evesché;& mesme on le fit independant Boll.7.feb.p. 26.b c. du metropolitain[d'Amasée:]& le nom d'Eucaïtes ou Eucanée fu changé par l'Empereur Jean Zimisque en celui de Theodorople ou Ville de S.Theodore.

Cang.de C.l. 4.p.139.140. 'On marque trois eglises de S.Theodore à Constantinople; dont la plus celebre est celle qui fut bastie par le Patrice Sporace Men.feb.p 183. vers le milieu du V.siecle. Elle estoit auprés de S.te Sophie.'C'est là qu'on faisoit particulierement la feste du Saint le premier samedi de Caresme: On en donne une raison [que nous ne rapor- Anal.g. p.518. tons point ici, "parcequ'elle paroist peu fondée.] 'La derniere Note 4. action de S.Estienne le jeune, lorsqu'il souffrit le martyre pour les Images au VIII.siecle, fut de témoigner son respect pour S. Cotel.g t.3.p. 355.356. Theodore en passant devant sa chapelle. 'Cyrille dans la vie de S.Sabas, parle d'une eglise de S.Theodore Martyr vers Jerusalem, & raporte comment il fit retrouver dans une apparition Cang.de C.l.4. p.140. une grand somme d'argent qu'on avoit volée. 'On pretendoit conserver le bouclier du Saint dans une eglise de son nom qui Bar.9.nov.c| Act.M. estoit à Dalisande ville d'Asie. 'Il y a encore à Rome une tres ancienne eglise de ce Saint; [& c'est apparemment la cause de ce que sa feste est marquée dans les anciens monumens de l'Eglise Romaine.]

Jo.D.im.l.3.p. 800.801. 'S.Jean de Damas raporte de S.Anastase Sinaïte[1] [ou de quelque autre posterieur,] que les Sarrazins estant entrez dans une eglise de S.Theodore à quatre milles de Damas, outre mille autres crimes qu'ils y commirent, ils jetterent une fleche contre son image, laquelle rendit aussi-tost du sang. Ils furent tous témoins de ce miracle, qui ne les empescha pas cependant de continuer leurs excés. Mais ils en furent punis, & ils perirent tous miserablement en peu de jours. S.Anastase ajoute que plusieurs de ceux qui avoient vu la chose; vivoient encore lorsqu'il l'écrivoit, que luy mesme avoit vu cette image, & que l'on y remarquoit encore le coup de la fleche, & des vestiges du sang Bar.9.nov.e. qui en estoit sorti. 'Baronius entend cela de Saint Theodore d'Amasée.

Boll.7.feb.p. 26.§23-27. 'L'Empereur Jean Zimisque gagna une illustre bataille sur les Russiens en 671,assisté, comme l'on croit, par S.Theodore dont on faisoit ce jour là la feste, ce qui fut confirmé par une vision. L'Empereur pour reconnoistre cette grace, rebastit avec beaucoup de magnificence l'eglise où estoit le corps du Saint: Et ce

1. S. Anastase Sinaïte a vécu avant les conquestes des Sarrazins.

fut

fut ſur cela qu'il donna à la ville d'Eucaïtes où il eſtoit encore, le nom de Theodorople.

'Les Venitiens pretendent que Narſe fit baſtir une egliſe de S. Theodore dans leur ville dés le VI. ſiecle, & que vers l'an 1256 "on y a tranſporté le corps de ce Saint, qui a eſté le protecteur de leur Republique avant S. Marc. 'On pretend auſſi avoir le corps de S. Theodore à Brinde, & ſon chef à Cajette, ᵃ où l'on dit qu'il fut apporté le 30 de novembre 1210, & mis dans l'egliſe de la S.te Vierge. Nous avons l'hiſtoire de ſa reception faite par un auteur du temps, qui marque que ce S. Theodore eſt celui qui avoit eſté martyrizé par le feu, [c'eſt à dire celui d'Amaſée.] 'Les Benedictins de Moleſme au dioceſe de Langres, croient auſſi avoir aujourd'hui le chef de S. Theodore. 'On pretend avoir encore de ſes reliques à S. Denys en France, & en divers autres endroits.

§ 31-37.
may, t. 2. p. 14. a.
Ugh. t. 2. p. 1027. a. b.
Act. M. p. 531.
Boll. 7. feb. p. 27. f.

S. BASILISQUE
SOLDAT,
MARTYR A COMANE DANS LE PONT:
AVEC
S. EUTROPE, ET S. CLEONIQUE,
MARTYRS A AMASÉE.

[NOUS venons de voir quels ont eſté les combats & les triomphes de l'illuſtre Martyr S. Theodore d'Amaſée, & nous avons dit qu'il avoit apparemment ſouffert le 17 fevrier de l'an 306. La benediction que Dieu luy avoit donnée ne ſe renferma pas en ſa perſonne, & elle s'étendit auſſi ſur ceux qui luy eſtoient plus particulierement unis.] 'Car les SS. Eutrope, Cleonique, & Baſiliſque que l'Egliſe honore entre les Martyrs, ſont qualifiez ſes parens & ſes compagnons dans la milice. 'S. Baſiliſque qui eſt le plus celebre des trois, eſt appellé particulierement ſon couſin.

Boll. 3. mars, p. 235. b.
p. 236. c.

p.235.b. c. p.236.c.

'Ces Martyrs sont illustres parmi les Grecs, qui en font le 3.e jour de mars, 'en quoy ils ont esté imitez par quelques Latins. [Nous ne savons rien neanmoins d'Eutrope & de Cleonique que par les livres de l'office des Grecs, qu'on sçait n'estre pas de grande autorité, & par les actes manuscrits de S. Theodore, plus alterez que les communs.]'Pour S. Basilisque, nous en avons des actes qui portent le nom d'Eusigne qualifié "greffier & secretaire, & qui se pretend témoin oculaire de ce qu'il raporte. [L'air de la piece a en effet quelque chose d'assez beau & d'assez saint, pour croire qu'elle est originairement du IV. siecle. "Mais il est à craindre qu'elle n'ait depuis esté alterée par quelque Grec. C'est pourquoi nous ne pretendons pas traduire exactement tout ce qui s'y trouve, & nous croyons qu'il suffira d'en mettre le principal en abregé, laissant aux lecteurs à juger comme il leur plaira de tant de miracles & de faits extraordinaires dont elle est pleine, mais dont nous ne marquerons qu'une partie. Nous y joindrons ce que les Grecs raportent des deux autres Martyrs, non seulement parceque nous n'en trouvons rien autrepart, mais encore parceque cela semble tiré de la mesme piece que le martyre de Saint Basilisque.] 'Car par le commencement de ses actes, il est aisé de croire que nous ne les avons pas entiers.

scriba à memoriis. NOTE 1.

p.237.d.e. p.235 b. MS.p.447. Boll.3.mars, p. 237.e|238. b.d. p 238.a. p 235.b. Sur.9.nov.p. 230. § 1. Boll.3.mars, § 1.p.237.e,238.a MS.p.447.

'Les Grecs les font tous trois originaires de Cappadoce; ["ce qui paroist assez incertain.] 'D'autres disent que S. Cleonique avoit esté amené de Tyr à Amasée dans le Pont avec S. Theodore, dont il estoit l'ami & le compagnon inseparable. 'S. Basilisque avoit, selon ses actes, sa mere, trois freres, & d'autres parens au village de Cumiales, à une journée ou deux d'Amasée. 'Il paroist que toute sa famille estoit Chrétienne. 'Il fut enrolé avec Eutrope & Cleonique dans la mesme compagnie que S. Theodore, 'qui selon ses actes estoit de la legion "des Marmarites, logée à Amasée sous le colonel Brincas. 'Ils furent arrestez * tous quatre ensemble comme Chrétiens, selon les actes de S. Basilisque, [& ainsi vers le commencement de l'an 306.] 'D'autres cependant disent que S. Theodore estant prés de mourir, reconnut Cleonique entre les assistans; & le voyant qui pleuroit, il luy dit tout haut qu'il l'attendoit, & qu'il se hastast de le suivre, afin qu'ils pussent estre unis dans le ciel, comme ils l'avoient esté sur la terre. [Si cela est vray, S. Cleonique ne fut arresté qu'aprés la mort de S. Theodore.]

NOTE 2. V. S. Theodore. * NOTE 3.

Men 3 mars, p. 18|Boll.p.235.b a Boll p.239.b| 854.f.

'Basilisque, Eutrope, & Cleonique furent presentez au juge nommé Asclepiodote. a Le premier tourment qu'ils endurerent

fut celui des fouets, dont on les dechira attachez à des colonnes jusqu'à ce que les boureaux se furent eux mesmes lassez. 'Et S. Eutrope ayant eu la hardiesse de reprendre la cruauté du juge, on luy meurtrit tout le visage de coups. 'Mais J. C. les guerit en s'apparoissant à eux accompagné de S. Theodore, [qui sans doute estoit déja mort :] & ce miracle marqué dans les actes de S. Basilisque, convertit un grand nombre de personnes, qui acquirent le ciel en perdant la teste. 'Le juge voulut changer d'attaque, & s'efforça d'amollir la constance de Cleonique par les presens & par les honneurs qu'il luy promit. Mais ses artifices ne firent que donner de nouvelles forces au saint Martyr. Il se moqua de la folie du juge ; & pour faire voir la foiblesse de ses divinitez, il abatit, dit-on, par ses prieres une statuë de Diane à laquelle le juge sacrifioit alors. Le juge irrité fit jetter sur les Saints trois chaudieres pleines de bithume & de poix toute bouillante, selon les termes de l'histoire, qui ajoute que 'les Saints sortirent vivans de ce supplice. Enfin Eutrope & Cleonique acheverent leur martyre par la croix [comme J.C.]

p.235. | b|239.b. | p.235.b.c. | &c.

'Basilisque fut remené en prison pour les suivre peu de temps aprés, 'lorsque l'on eut envoyé au lieu d'Asclepiodote un nouveau Gouverneur nommé Agrippa, qui avoit ordre de faire mourir par divers supplices tous les Chrétiens [qui refuseroient de sacrifier. 'Basilisque passa ce temps là dans une grande tristesse, priant J. C. avec larmes de ne le point oublier, & de ne permettre pas qu'il fust separé des Saints avec qui il avoit esté pris, & qui estoient déja couronnez. Cette priere ne fut pas vaine. J. C, disent ses actes, s'apparut à luy [durant une nuit,] luy dit qu'il n'avoit pas sujet de s'affliger d'estre demeuré aprés ses compagnons, puisqu'il en precedoit beaucoup [d'autres;] Qu'il allast dire adieu à ses parens, qu'il recevroit aussi tost aprés la couronne du martyre & le repos dont les autres jouissoient.
„ Mais, ajouta-t-il, ne craignez rien, & n'apprehendez point les
„ supplices que vous aurez à souffrir, parceque je suis avec vous.

c. | p.237.c. | c.

'Aprés cette vision, Basilisque se mit en prieres tout rempli de joie, & [il luy sembloit] qu'il voyoit les portes de sa prison ouvertes. Le jour estant venu, il pria ses gardes '& le porte-clefs
„ de luy donner quatre jours pour aller à Cumiales prendre congé
„ de ses parens : Je reviendrai aussi-tost, leur dit-il, pour aller trouver mon veritable pere qui est J. C. Les gardes luy témoignerent qu'ils le laisseroient volontiers aller entierement libre ; mais qu'ils n'osoient luy donner mesme les quatre jours qu'il deman-

c. | f.

doit, à cause qu'on attendoit alors le Gouverneur; & que comme son nom estoit écrit sur le greffe, ils craignoient que le Gouverneur ne le leur demandast durant qu'il seroit absent. Enfin neanmoins il obtint que ses gardes le meneroient à Cumiales.

Ibid. 'Sa mere & ses parens vinrent audevant de luy avec une extreme joie: & le lendemain qu'il fut arrivé, ayant fait assembler tous ceux de sa connoissance, il leur fit une exhortation pleine de pieté, pour leur apprendre qu'il faut entrer dans le royaume de Dieu par un grand nombre de souffrances. 'Il les exhorta à persister jusques au bout dans la foy de J.C, & leur dit en les quittant pour s'en retourner, qu'ils ne devoient plus esperer de le voir en ce monde, parcequ'il alloit accomplir son martyre comme Saint Theodore, S.Eutrope, & S.Cleonique. Tous les assistans se jetterent à son cou, & le conjurerent en pleurant que quand il auroit consommé sa course, il voulust prier Dieu pour eux & pour tous les Chrétiens, & luy demander qu'il fist cesser la persecution des tyrans, & les sacrifices des demons, afin que toute la terre fust remplie de la gloire de J.C.

p.283.a.

a. 'Le jour mesme que Basilisque partit d'Amasée. Agrippa y arriva. Il employa ce jour là à divers sacrifices; 'b. & le lendemain ayant ouvert l'audience, il s'informa de ceux qui estoient dans la prison. On luy parla de Basilisque, & comme il trouva son nom sur le registre, il demanda qu'on le fist venir. "Un officier de la ville fut à la prison pour le chercher; & comme il ne l'y trouvoit pas, il se saisit du porte-clefs, & l'amena au Gouverneur, qui luy fit une rude reprimende d'avoir laissé echaper un prisonnier, & un ennemi des Dieux. Il répondit qu'il estoit parti le jour de devant avec ses gardes pour aller faire un tour en son pays, & qu'il promettoit de le representer dans quatre jours. Le Gouverneur luy dit qu'il y alloit de sa vie s'il ne le representoit, & sur la caution de l'officier de la ville, il l'envoya chercher Basilisque. Il le fit accompagner par un de ceux qu'on qualifioit [a] Magistriens, à qui il dit d'emmener le Saint & quelques autres prisoniers à Comane où il s'en alloit, & qu'il connoistroit par la maniere dont il s'acquiteroit de cette commission, s'il estoit homme d'execution. [Le Magistrien esperant donc de gagner l'affection du Gouverneur par le mauvais traitement qu'il feroit au Saint,] c. 'fit faire, dit-on, des brodequins d'airain armez de grands cloux; & il s'en alla ainsi à Cumiales accompagné du porte-clefs, de quelques soldats, & d'Eusigne

Defensor.

a. C'estoient ceux qui dependoient du Maistre des offices.

greffier qui voulut les suivre. 'Il semble que c'estoit pour servir f.
le Saint en ce qu'il pourroit; '& il paroist qu'il estoit Chrétien. p.239.d.
'Ils rencontrerent Basilisque qui partoit de Cumiales pour s'en p.238.c.
retourner à Amasée; & en mesme temps le Magistrien le fit
charger de deux chaines tres pesantes qu'il avoit fait apporter,
& luy fit chausser les brodequins, dont les cloux luy entrant
jusque'aux os, firent aussi-tost couler son sang de tous costez.'Les c|239.a.
soldats le contraignirent neanmoins de marcher en cet état, &
ils le dechiroient tellement à coups de fouet, qu'on voyoit son
sang se repandre jusques à douze piez loin.

'Tout le monde le suivoit en pleurant: sa mere au contraire p.238.c.d.
l'encourageoit à souffrir durant le peu de temps qui luy restoit,
dans l'esperance des recompenses eternelles, & du secours de
» J.C. pour l'amour duquel il souffroit. 'Si les hommes, disoit-elle, d.
» vous condannent comme un méchant & un larron, ce larron
» qui a esté crucifié avec J.C. vous recevra dans le ciel. Elle luy
demanda seulement qu'il se souvinst d'elle en marchant comme
il faisoit dans la voie des commandemens de Dieu, & puis elle
se retira en priant pour luy. Le Martyr luy dit adieu, à elle, à ses
trois freres, & à tous ses autres parens & amis, en les priant de
s'en retourner. Et comme ils pleuroient à cause de ce qu'il
» souffroit: Ne pleurez point, leur dit-il; mais demandez à Dieu
» qu'il me fasse remporter la victoire dans ce combat, & vaincre
» les embusches du diable aussi-bien que la cruauté des juges. Pour-
» quoi m'affligez vous par vos larmes? Plust à Dieu que je pusse
» mourir plus d'une fois pour nostre Seigneur J.C.'Il les embrassa e.
en les priant diverses fois de s'en retourner. Mais il falut pour
cela que le Magistrien les menaçast de les mener tous prison-
niers au Gouverneur, & mesme "qu'il mist pié à terre pour
fraper avec ses soldats ceux qui ne vouloient pas s'en aller.

" de asino quo sedebat.

'Basilisque marchoit devant tous les autres avec ses brode- e.f.
quins, en chantant continuellement les loüanges de Dieu, &
témoignant dans sa douleur un courage qui étonnoit le Ma-
gistrien, parcequ'il ne savoit pas que Dieu adoucissoit ses peines,
& le soûtenoit dans ses douleurs.

'Ils arriverent ainsi sur le midi en un village nommé Dacoze, f.
où le Magistrien & les autres qui estoient au nombre de 14, sans
conter Basilisque ni Eusigne, ayant esté priez à disner par une
veuve payenne nommée Trojane, qui estoit dame du lieu, ils
laisserent le Saint, lié les mains derriere le dos, attaché à un
tronc d'arbre tout sec, exposé à la chaleur du soleil qui estoit fort

p. 239. a. grande. 'Le peuple assemblé en grand nombre autour de luy, témoignoit beaucoup de compassion pour ses maux. Luy cependant chantoit des pseaumes, & prioit Dieu de faire paroistre sa puissance en sa faveur, comme il avoit fait pour tant d'autres Saints, & entre autres pour S.te Thecle. 'Dieu exauça la priere du Martyr. Il se fit, disent les actes, un grand tremblement, avec un bruit sous terre, & l'on entendit du ciel une voix qui disoit au Saint ; Je vous accorde tout ce que vous me demandez : Ne « craignez point, parceque je suis avec vous. 'En mesme temps les « brodequins qu'il avoit aux piez se fondirent comme de la cire, toutes ses chaines rompirent, "& ses liens se briserent. &c.

a. b.

b.

c. 'Tous les Chrétiens, & les autres mesmes qui estoient presens à cette merveille, en glorifierent Dieu, hors quelques uns qui attribuoient ces miracles à la magie. Le Magistrien mesme sentant le tremblement, quitta le disner avec les autres, & s'en vint tout saisi de crainte estre le témoin de ces prodiges, dont Dieu augmenta encore le nombre. 'Car le Saint "rendit la santé à un &c. paralytique & à divers autres malades, qui embrasserent aussitost la foy Chrétienne : Trojane fut de ce nombre avec Trojan son fils & toute sa famille; & ils receurent tous le battesme.

d.

d. 'Le Saint demeura là jusqu'au lendemain matin, que le Magistrien qui estoit fort touché aussi-bien que ses soldats, d'avoir fait tant de maux au Saint, luy vint dire avec beaucoup de civilité qu'il le prioit de vouloir continuer leur chemin, depeur qu'ils ne fussent eux mesmes en danger de leur vie. 'Ils partirent donc de là suivis de tout le peuple, dont une partie les accompagna jusques à un grand pont qui est sur la riviere d'Iris : & ce pont trembla quand ils le passerent, pour marquer que J. C. venoit visiter son Martyr, comme il le dit après à Eusigne. Le Saint s'arresta en ce lieu pour prier, comme il faisoit dans tous les endroits plus elevez qu'il rencontroit, & il renvoya le peuple qui le suivoit.

e.

e. f. 'Il y avoit trois jours qu'il marchoit à pié sans prendre aucune nourriture : de sorte qu'estant arrivé à un village nommé Saon, le Magistrien le pria de manger quelque chose. Mais il le refusa, en disant qu'il estoit nourri par J. C. de la parole de Dieu, de la grace du S. Esprit, de la priere, de l'action de graces. 'Il refusa de mesme un asne sur lequel on le vouloit faire monter pour le soulager, assurant que le S. Esprit luy donnoit tout le soulagement & tout le repos qu'il souhaitoit. 'Il ne voulut point non plus manger ni le soir lorsqu'ils arriverent à l'hostellerie, ni le

f.

f. 240.

lendemain lorſqu'Euſigne & les autres mangerent ſur les dix heures dans Comane. Il prioit durant ce temps là, & comme on diſoit que le juge tourmentoit les Chrétiens avec beaucoup de cruauté, J.C. luy apparut, & luy dit de ne point craindre les menaces des impies, parcequ'il eſtoit avec luy.

'Quand ils furent dans la ville, le Magiſtrien ſachant que le Gouverneur ſacrifioit avec tout le peuple dans le temple d'Apollon, il luy fit dire qu'il luy amenoit Baſiliſque. Il en fut bien aiſe, & declara innocens les ſoldats qui avoient accompagné le Saint [à Cumiales.] Mais quand le Magiſtrien luy parla de ſes miracles, il s'en moqua comme n'eſtant que des illuſions de magie, & ordonna qu'on le fiſt venir pour ſacrifier. 'Les ſoldats [que le Gouverneur envoya pour l'emmener,] luy diſoient en le battant, que s'il ne ſacrifioit il periroit par divers ſupplices, & que c'eſtoit à luy à voir s'il vouloit mourir ſans ſujet pour un Dieu qu'on ne voyoit point. .Baſiliſque répondit à cela, que le Dieu qu'il adoroit faiſoit aſſez voir ſa toutepuiſſance par les miracles qu'il faiſoit pour ſes elus, & dont ceux qui eſtoient venus avec luy avoient eſté les témoins. Le Magiſtrien & les autres avouerent ce qu'il diſoit, & meſme ils luy demanderent pardon de la maniere dont ils l'avoient traité, l'aſſurant que s'ils n'euſſent eſté chargez de luy ſur peine de la vie, ils luy euſſent donné la liberté aprés les prodiges qu'ils avoient vus. Ils ſe recommanderent meſme à ſes prieres.

p.240.b. b.c.

'Cependant le Gouverneur ayant envoyé dire qu'on fiſt venir Baſiliſque, il entra dans le temple avec un viſage plein de joie. Le juge luy demanda s'il ne ſacrifioit donc pas aux dieux; & il » répondit à cela: Qui vous a dit que je ne ſacrifiois point? J'offre » à mon Dieu un ſacrifice de loüange. Le juge ne comprenant pas ce qu'il diſoit, crut qu'il vouloit ſacrifier à quelqu'un de ſes faux dieux, & il luy répondit tout joyeux, qu'il pouvoit choiſir à quel Dieu il vouloit ſacrifier.'Il y avoit dans le temple une grande ſtatuë d'Apollon.'Le Saint s'en approcha; & aprés avoir demandé aux aſſiſtans quel eſtoit le nom de leur Dieu, il leur dit:
» C'eſt avec raiſon que vous l'appellez Apollon, qui ſignifie deſ-
» tructeur, puiſque tous ceux qui l'adorent comme un Dieu, peri-
» ront & ſeront détruits: 'Pour moy, je connois le Dieu veritable
» & eternel, & c'eſt à luy que j'offre la loüange qui luy eſt due.
» Voyez donc quel eſt mon ſacrifice, & conſiderez quelle eſt la
» priere que je m'en vais faire. 'Il commença enſuite à loüer la bonté & la puiſſance de Dieu dans la creation de l'univers, & le

c. c. c. d. d.e.

conjura enfin de briser cette idole muette & insensible, pour desabuser ceux qui luy rendoient des honneurs impies. Dés qu'il eut fini sa priere par l'Amen, un tremblement de terre renversa la statue qui fut reduite en poussiere. Cela fit fuir de peur & le Gouverneur & tous les autres; desorte que Basilisque demeura seul à rendre gloire à Dieu.

p.240.c.

a.

'Le Gouverneur l'envoya aussi-tost querir, & tout furieux luy reprocha qu'il l'avoit trompé. Le Saint prioit [en son cœur] au lieu de luy répondre; & enfin il luy dit: « Celui qui a brisé vostre dieu, en va aussi bruler le temple; » & en mesme temps le feu du ciel le consuma jusqu'aux fondemens. Le Gouverneur le voulut traiter de magicien: mais il luy répondit: « Vous voyez par experience ce que c'est que vostre dieu. Qu'il se venge de moy s'il a du pouvoir, & qu'il défende luy mesme sa divinité. »

p.241 b.

'Enfin aprés quelques autres discours le Gouverneur le condanna à perdre la teste, jugeant bien que de le tourmenter davantage, ce ne seroit que se faire de la peine, & soulever le peuple contre luy. Ainsi on le conduisit hors de la ville en un lieu appellé Discore, 'sur le bord de la riviere [d'Iris,] 'où il fut executé en presence de beaucoup de peuple qui l'accompagna au martyre. Il vint, dit-on, une grande multitude d'Anges & d'Arcanges recevoir son ame; & J.C. paroissant dans le ciel, l'invita à entrer dans son royaume où ses compagnons estoient déja: « Et nous tous, dit l'auteur, qui visimes ce mystere, & qui entendismes la voix du Seigneur, nous adorasmes Dieu, le visage prosterné contre terre, & nous luy rendismes graces de nous avoir rendu dignes de voir une si grande merveille. »

d.

a b.

b.

'Le Gouverneur avoit ordonné de jetter le corps du Saint dans la riviere, & avoit menacé que si quelqu'un l'énlevoit pour l'enterrer, il le feroit tourmenter, & confisqueroit tout son bien. 'Un soldat prit donc son corps pour l'aller jetter dans la riviere: mais les Chrétiens luy ayant donné trente pieces d'or, il le laissa entre les mains des Chrétiens, qui le mirent la nuit dans une terre labourée, & semerent dessus quelques legumes 'qui "germerent la nuit mesme.

c.

d.

&c.

d.

'Le demon, ajoutent les actes, entra dans le corps du Gouverneur, qui se voyant tourmenté, demandoit partout où estoit le corps du Saint, ne doutant point qu'il ne fust gueri en le touchant. Mais on luy representa qu'il avoit commandé qu'on le jettast dans la riviere, & personne n'osa luy dire qu'on l'avoit racheté. Il s'en alla donc au lieu où il avoit esté decapité; où ayant

ayant encore trouvé une goute de son sang, il la ramassa luy mesme, & l'ayant mise avec la terre dans un linge dont il se ceignit, il fut aussi-tost delivré, & crut deslors en J.C.

'Les actes de S.Basilisque portent que le Saint souffrit le 21 de juillet, 'auquel neanmoins sa feste ne se trouve marquée nulle-part. 'Les Grecs & les Latins la font le 3 de mars avec celle de S.Eutrope & S.Cleonique,'& en particulier le 22 de may. [De sorte qu'il pourroit y avoir quelque faute de copie dans les actes; si l'on ne veut dire que les Grecs ont raporté au 22 de may l'histoire de S.Basilisque dont nous venons de parler, au lieu de celle "d'un autre Saint de mesme nom, & qui estoit aussi enterré auprés de Comane.]

d. | f. | p.235.§ 1-4. | p.236.a.b. | Note 4.

'Car Pallade qui a écrit la vie de S.Chrysostome, nous apprend qu'à cinq ou six milles de Comane il y avoit une eglise où estoit le corps de S.Basilisque autrefois Evesque de la mesme ville, qui avoit souffert le martyre à Nicomedie avec S. Lucien Prestre d'Antioche, [au commencement de l'an 312.]'C'est ce Saint qui s'estant apparu au Prestre de son eglise, luy dit de preparer un logement à son frere Jean qui devoit venir, [c'est à dire au grand S.Jean Chrysostome, que ses persecuteurs avoient tiré de Cucuse où ils l'avoient relegué, pour le transferer à Pityonte.] 'Ses gardes l'amenerent en effet coucher dans l'eglise du saint Martyr, [c'est à dire dans le cloistre & les bastimens qui en dependoient,] n'ayant pas voulu qu'il s'arrestast dans la ville de Comane: & la nuit mesme qu'il y coucha, S. Basilisque luy apparut & luy dit: » Prenez courage, mon frere Jean, nous serons demain l'un avec » l'autre. 'S. Chrysostome mourut le lendemain dans le mesme lieu, '& son corps y fut enterré[a] auprés de celui de S.Basilisque. Theodoret & Sozomene touchent la mesme histoire, quoiqu'ils ne qualifient Saint Basilisque que Martyr. [Mais la chronique de Marcellin y joint le titre d'Evesque. Elle ajoute que le peuple Orthodoxe averti par S. Basilisque, mit le corps de S.Chrysostome "dans la nef de cette eglise, en un sepulcre tout neuf qu'on trouva à la mesme heure.]

Pall.v.Chry. p.99. | p.100. | p.99. | p.100. | p.101. | a Thdrt.l.5.c.34.p.747.a| Soz.l.8.c.28.p.798.c. | In atrio.

SAINT APPIEN, ET S. EDESE SON FRERE, MARTYRS.

Euſ.de Pal.c. 4.p.323.b.

2.

n.p.376.1.d.

d|2.c.

c.4.p.323.a.

SAINT [1] APPIEN eſtoit né en une ville de Lycie, [[2] dont le nom n'eſt pas bien connu,] d'une famille conſiderable '& fort riche. Il demeura long-temps à Beryte, où ſes parens l'avoient envoyé apprendre les lettres humaines, '& peut-eſtre le droit civil, dont Beryte eſtoit une ecole celebre dans tout l'Orient. 'Les nouveaux Grecs diſent qu'il y fut inſtruit dans la religion Chrétienne avec S. Edeſe ſon frere, par S. Pamphile Preſtre, qui depuis a eſté Martyr.'Il eſt toujours certain qu'il eſtoit Chrétien dés ce temps là. Mais ce qui eſt admirable, c'eſt que dans une ville pleine de corruption, ni l'ardeur de l'âge, ni le dereglement de ſes compagnons, ne purent faire aucun tort à ſa pureté. Il vécut toujours ſelon que les regles du Chriſtianiſme nous l'ordonnent, toujours dans la gravité, toujours dans la modeſtie, toujours dans la pieté, toujours audeſſus des paſſions de la jeuneſſe.

a.b|322.d.

p.323.b.c.

'Il ne pouvoit avoir qu'environ 18 ans lorſqu'il retourna de Beryte chez ſon pere, qui vouloit le mettre dans les charges, & le faire arriver aux premieres dignitez de la ville. 'Mais l'eſprit de Dieu qui le rempliſſoit, luy faiſoit mepriſer les honneurs du ſiecle, auſſi-bien que ſes plaiſirs: & il ne pouvoit meſme ſouffrir de ſe voir avec ſon pere au milieu d'une famille[toute payenne,] qui ne pouvoit gouſter ſa vie, comme il ne pouvoit aimer la leur. Ainſi il ſe reſolut à quitter ſecrettement ſa maiſon, ſans ſe mettre en peine où il trouveroit de quoy vivre, parceque ſa foy luy donnoit une pleine confiance en Dieu, & s'en vint à Ceſarée

1. 'Απφιανὸς, comme 'Απφία dans S.Paul. *ad Philem.* v.2: au lieu de quoy l'on a mis *Appia* dans la vulgate, ſuivant la prononciation ordinaire des Latins. Et c'eſt ce que nous avons cru devoir imiter.

Euſ.n.p.176.2.a| Boll.2.apr.p.59. § 1.

2. 'On lit dans Euſebe Παγὰς, 'Αρπαγὰς, 'Αραγὰς &c. Il y a en Lycie une ville d'Araxe.

dans la Palestine. 'Il y fut receu dans la maison où estoit Eusebe c|324.a.
qui nous raporte tout ceci, [& qui fut depuis Evesque de cette Eglise.]'On croit que S. Pamphile Prestre de la mesme Eglise, Hier. in Ruf.l. 1.p.199.a.b.
qui assistoit avec beaucoup de liberalité ceux qui estoient dans le besoin, demeuroit dans cette maison;'& Metaphraste dit que Eus.n.p.176.1. b.c.
ce fut luy qui l'y instruisit [plus à fond] dans les lettres saintes, en quoy il paroist estre suivi par les autres nouveaux Grecs: car ils n'aiment pas à rien dire qui soit à l'avantage d'Eusebe: 'Saint c.4.p.323.c.d.
Appien acquit dans cette maison toute la science de l'Ecriture, autant que le peu de temps qu'il y demeura le luy put permettre, & s'y prepara au martyre "par divers exercices de penitence & de pieté qu'il embrassoit avec une extreme ardeur. ἀσκήσεσι.

'Lors donc que Maximin eut publié"de nouveaux ordres contre les Chrétiens[au commencement de l'an 306,]'que le cry du heraut appelloit tout le monde aux temples, & que tout estoit dans la confusion & dans le trouble; Appien sans dire son dessein à personne, non pas mesme à ceux avec qui il demeuroit, se glissa au milieu de tous les gardes, jusqu'à ce qu'il fust auprés d'Urbain qui estoit alors gouverneur de la Palestine. Il le vit prés à verser du vin devant ses idoles. 'Il le prit hardiment par le bras, l'empescha de sacrifier, & avec une vehemence toute divine, luy representa combien il estoit indigne d'un homme d'oublier le seul veritable Dieu qui l'avoit creé, pour adorer des idoles & des demons. 'Dieu le poussa à faire une action si extraordinaire, pour faire voir & dans l'exhortation qu'il fit au juge, & par la constance qu'il témoigna ensuite dans les tourmens, jusqu'où va le courage qu'il donne à ses serviteurs.

V.la pers.de Diocletien § 30. — d. — p.324.a. — b. — b.c.

'Ceux qui estoient autour d'Urbain se saisirent du Saint, ils luy donnerent mille coups sur tout le corps, le traitant plutost en beste qu'en homme, '& puis le jetterent dans une prison. Aprés qu'il y eut passé 24 heures, il fut amené devant le juge, où il fit paroistre une constance invincible à souffrir les plus grands tourmens, plutost que de consentir à sacrifier. On luy dechira les costez non pas une fois, mais plusieurs, jusqu'à mettre ses os à nud, & à luy decouvrir les entrailles. On le battit sur le visage & sur le cou, avec tant de cruauté, qu'il devint meconnoissable à ses meilleurs amis, tant la teste luy estoit enflée. 'Et l'excés horrible de ce supplice n'ayant point dutout ebranlé sa fermeté, le juge luy fit enveloper les piez avec des linges trempez dans de l'huile ausquels on mit le feu. Il est impossible d'exprimer la violence des douleurs que ce bienheureux Martyr sentit, lorsque

c. — d. — p.325.a.

la flamme ayant consumé ses chairs penetra ses os, & fit fondre comme de la cire "toutes les graisses & les autres humiditez de son corps, en sorte qu'on les voyoit tomber par goutes. Bien loin cependant de se laisser abatre par ce tourment, il contraignit les boureaux de se reconnoistre vaincus, & il fut remis dans les fers. Trois jours aprés il fut de nouveau presenté au juge, & ayant toujours conservé la mesme constance, quoiqu'il fust à demi mort, il fut enfin jetté dans la mer.

b.

"τὰς ἰκμάδας."

b.c. 'Ce qui arriva ensuite paroistra peut-estre incroyable, dit Eusebe, à ceux qui ne l'ont pas vu de leurs yeux. mais il y en eut presque autant de témoins qu'il se trouva alors de personnes à Cesarée de tout âge & de tout sexe. Le corps du saint Martyr n'eut pas plutost esté jetté dans la mer, qu'il se fit un bruit & une tempeste, qui agitant prodigieusement la mer & tout l'air des environs, fit trembler la terre mesme & toute la ville: & au milieu de cette grande agitation, la mer rejetta le corps du Saint sur le rivage devant les portes de Cesarée, comme n'estant pas digne de garder un si grand thresor.

p. 322.323. [a] p. 325. d. Men p. 20. [b] Boll. 2. apr. p. 57. c.

'Le Saint n'avoit pas encore 20 ans lorsqu'il mourut. [a]Il consomma son martyre [en l'an 306 le mardi]"2 d'avril ou le vendredi [5 du mesme mois.]'Les Grecs en font la feste le 2, [b]& les Latins le 5, auquel les martyrologes de S. Jerome, Usuard, Adon, Notker, & plusieurs autres, en marquent la feste. Les uns & les autres l'appellent d'ordinaire Amphien.

Note 1.

Eus de Pal. c. 5. p. 326. a.

'Il avoit, comme nous avons dit, un frere nommé EDESE, né "du mesme pere que luy, & autant son frere selon l'esprit que selon la chair. Edese avoit mesme plus d'étude qu'Appien, & s'estoit fort appliqué à la philosophie, jusqu'à avoir pris "l'habit de philosophe. [Mais sa philosophie estoit encore plus Chrétienne qu'humaine.] Car il confessa plusieurs fois le nom de J. C, il soufrit de longues prisons, il fut condanné par les juges à diverses peines, & entre autres à aller travailler aux mines dans la Palestine. Il se conduisit en tout cela comme un homme rempli d'une sagesse [vraiment divine.]

Note 2.

b. le manteau.

b. 'Enfin se trouvant un jour à Alexandrie, il vit que le juge qui interrogeoit les Chrétiens, abusoit de son pouvoir avec une insolence extraordinaire, qu'il faisoit des outrages insupportables à des hommes "qui n'estoient dignes que de respect, & qu'il abandonnoit de vertueuses femmes & de saintes vierges à des perdus pour estre prostituées. Cela luy parut insupportable: & comme il n'avoit pas moins de courage que son frere, il alla

σεμνοῖς.

comme luy attaquer le juge, & le couvrit de confusion par ses actions, dit Eusebe, & par ses paroles. 'Les nouveaux Grecs disent qu'il le frapa si rudement de la main, ou mesme avec un baston, qu'il le jetta par terre ; [ce qui seroit un peu étrange.] Ils nomment ce juge Hierocle; [& cela peut estre confirmé par S. Epiphane,]'qui dit qu'Hierocle estoit gouverneur d'Egypte durant la persecution. [Nous avons vu "ailleurs que c'estoit un des plus grands ennemis qu'eussent alors les Chrétiens.]

n.p.177.1.b.c| Boll.8.apr.p. 747.a.

Epi 68.c.1.p. 717.a.

V.la pers. de Dioclétien § 7,19, 31.

'On peut juger combien on fit souffrir de tourmens au Saint aprés une action de cette nature : mais il n'eut pas moins de constance que les autres eurent de cruauté. 'Il fut enfin jetté dans la mer, pour consommer son martyre comme son frere, assez peu de temps aprés luy.'Les Grecs les honorent tous deux ensemble le 2 d'avril.'Baronius a mis S. Edesse dans le martyrologe Romain le 8 du mesme mois.

Eus.de Pal c.5. p.326.b.

c.

Men.p.20.

Boll.p.746.b.

SAINT ACACE,

CENTENIER ET MARTYR.

'BOLLANDUS croit que nous devons regarder les actes de S. Acace comme une piece originale, & digne de toute croyance. ["Il s'y rencontre quelque difficulté : Mais avec cela il est certain qu'elle est tres belle & tres edifiante. Elle a beaucoup de marques d'antiquité & de verité; & à la reserve de quelques discours qui sont trop beaux pour n'estre pas composez à loisir,& peut-estre des miracles un peu frequens, tout y paroist original, ou digne de passer pour tel.]

Boll.8.may,p. 292.c.

Note 1.

'S. Acace estoit originaire d'Acaïe, [a] d'une famille non seulement Chrétienne,[b]mais "qui avoit donné à l'Eglise plusieurs ministres.'Il naquit dans la Cappadoce où son pere s'estoit habitué. 'Estant sorti de personnes toutes Chrétiennes, il dit avec quelque verité qu'il naquit luy mesme Chrétien, [par où il a voulu aussi marquer qu'il avoit toujours fait profession de la foy Chrétienne.]Il fut elevé avec des Ecclesiastiques; [c] & neanmoins il

p.762.§ 4. a § 2. b § 14. § 4. § 2. § 14. c § 7.

ἱερατικοῦ.

n'apprit des lettres humaines qu'autant qu'il en falloit pour pouvoir lire la sainte Ecriture.

§ 4. 'Il prit mesme le parti des armes, [sans qu'on voie ce qui l'y § 2.3. obligea.]'Il fut enrolé "dans un corps dont Flavius Firmus estoit *in numero Martensium.* colonel,[& qu'on voit par la suite avoir eu son quartier en quel- § 2. que endroit de la Thrace.] 'Il y tint le rang de *Centenier, si * V. la note 1. nous nous arrestons à un endroit de ses actes: [Car dans tous les § 14. autres il n'est qualifié que soldat.] 'Il ne fut que peu de temps § 8. dans cet emploi;'& il n'avoit qu'environ 25 ans quand il mourut. § 4. 'Il vit en ce peu de temps plusieurs de ses compagnons de milice, de ses voisins, & de ceux de son âge, remporter la couronne du martyre. Et il assure mesme avoir vu[dans quelque revelation] la gloire que Dieu leur avoit donnée aprés leur mort. Ce fut ce qui l'anima à les imiter, & à preferer la gloire de souffrir pour J. C, à toutes les grandeurs du monde.

[Il arriva donc "vers le commencement de l'an 306, comme NOTE 2. § 1. nous croyons,]que la persecution s'estant rallumée par de nou- § 2. veaux ordres de Maximien Galere, 'le colonel Firme crut devoir faire une revuë de tous ses soldats, pour obliger ceux qui estoient Chrétiens à sacrifier. Plusieurs se laisserent seduire à ses caresses ou emporter par ses menaces. Mais Acace declara hau- § 2.3. tement qu'il estoit Chrétien. 'Firme le tenta inutilement par trois fois: de sorte qu'enfin il l'envoya "à un officier superieur V. la note 1. § 12. nommé Bibien, 'qui estoit alors à Perinthe [ou Heraclée capitale de la Thrace.]Et il luy manda par une lettre le sujet pour lequel il le luy envoyoit.

§ 3. 'Le lendemain que le Saint fut arrivé[à Perinthe,]il fut presenté à Bibien, qui tenoit l'audience pour interroger plusieurs § 4. autres Confesseurs. Il parut avec un visage riant, '& Bibien luy ayant demandé comment il s'appelloit, il luy répondit que son 4-7. nom & celui de toute sa famille estoit celui de Chrétien. 'Il § 7. ajouta à cela plusieurs autres choses si fortes & si savantes,'que § 11.12. Bibien témoigna luy mesme en faire beaucoup d'estime: 'de quoy le Saint ne se servit que pour relever la gloire de J. C. qui § 8. parloit par luy.'Mais Bibien qui aimoit plus la gloire & l'estime des hommes puissans dans le siecle, [que le repos de sa conscience,]luy demanda pour toute conclusion, s'il n'estoit pas resolu de sacrifier.'Et le Saint luy declara "qu'il estoit resolu à ne le faire &c. § 10. jamais, 'aimant mieux souffrir tous les supplices imaginables.

Ibid. 'Alors Bibien ordonna qu'on l'attachast à quatre pieux, & qu'on luy dechirast le dos & le ventre avec des nerfs encore tout

frais. Cela se fit avec tant de cruauté, que la terre estoit couverte de son sang, sans que le Saint dist autre chose que ces paroles : J. C. ayez pitié de vostre humble serviteur : Seigneur ne m'abandonnez pas. Le juge mesme touché de quelque compassion, luy demanda s'il ne vouloit pas sacrifier. 'Mais le Saint luy dit : Vos tourmens m'ont rendu encore plus fort & plus hardi que je n'estois. Car auparavant je les regardois avec quelque espece de crainte & de trouble: mais maintenant que j'eprouve ce que c'est que de souffrir pour J. C, & que j'eprouve en mesme temps quelle est la joie & le courage que Dieu me donne, je m'abandonne à luy avec une confiance toute entiere & sans reserve, prest à souffrir sans crainte quelque supplice que ce puisse estre. Achevez donc promtement ce que vous avez envie de faire. Car plus vous me ferez souffrir de cruels tourmens, plus vous me ferez de bien malgré vous, en augmentant en moy la grace de J. C. Le juge luy fit sur cela casser les machoires, sans pouvoir le vaincre, parceque Dieu le fortifioit, & que rien ne surmontoit l'amour qu'il avoit pour luy. § 11.

Commentariensis. 'Un"officier nommé Antonin voulut se mesler de luy dire qu'il estoit bien malheureux de se faire contraindre par tant de maux à obeir. Mais il luy ferma la bouche, en luy disant avec une fierté toute sainte : Allez, gardez vos bons avis pour vous mesme J'ay meprisé par la grace de mon Dieu, & le juge, & ses menaces, & ses tourmens ; & vous pretendez que je vous ecoute ? [Nous voyons la mesme chose dans les actes de S. Taraque. § 12.

'Bibien fit alors mener le Saint en prison, ordonnant qu'on le mist dans un cachot les piez[1]dans les ceps, le cou & tout le corps chargé de chaines les plus pesantes, avec bonne & seure garde, pour empescher qu'aucun Chrétien ne luy parlast, & ne le rendist plus opiniatre en le beatifiant. Il ne voulut pas mesme que qui que ce fust entrast où il seroit, hors celui qui luy porteroit à manger. Il pretendoit par là abatre la vigueur & la force que la jeunesse donnoit à son corps, [comme s'il eust pu abatre en mesme temps celle que Dieu donnoit à son ame.] Antonin eut soin que tout cela fust ponctuellement executé, 'avec encore plus de rigueur que Bibien n'avoit ordonné: '& le Saint passa sept jours en cet état, qui ne luy donnoit que de la joie, parcequ'il mettoit sa confiance en un Dieu qui ne trompe point. Ibid. § 17. § 12.

'Il fut tiré de la prison pour estre conduit avec les autres prisonniers à Byzance, où Flaccin qualifié"Proconsul de la province § 13.19. V. la note 1.

1. εἰς τρία κατήματα τοῦ ξύλου βαλόντες

d'Europe, avoit mandé à Bibien de le venir attendre. [Dieu le laissa en chemin sentir le poids de la foiblesse humaine.]La douleur des plaies qu'il avoit receuës, la pesanteur de ses chaines, la fatigue du chemin [qui estoit d'environ 25 lieuës,] le peu de nourriture qu'on luy donnoit, la dureté des soldats qui le pressoient de marcher, la douleur de ne pouvoir voir personne qui l'encourageast, tout cela accablant son corps & son esprit, il crut que tant de maux le feroient demeurer mort sur le chemin.Mais au lieu de s'abatre, il demanda un peu de temps[pour se reposer &] pour prier, & s'arrestant en un endroit, il remercia Dieu"des graces qu'il avoit faites à un pecheur comme luy, le suppliant en mesme temps de le vouloir soulager dans l'accablement où il estoit, & de le guerir, afin qu'il pust donner sa vie pour luy par la sentence du juge; [ce qu'on regardoit proprement comme le veritable matyre.] &c.

§ 13. 'On pretend que tout le monde entendit alors une voix qui § 14. l'exhortoit à prendre courage; 'ce qui fit "que tous les prisonniers qu'on menoit avec luy, se convertirent, & ecouterent les &c. § 15.17. instructions qu'il leur donna. 'On ajoute que la nuit suivante dans l'hostellerie où ils logerent, & celle d'aprés dans la maison où on les mit en arrivant à Byzance, les autres prisonniers virent avec luy "diverses personnes qui l'entretenoient, & pançoient &c. § 15. ses plaies, & ils jugerent que c'estoient des Anges. 'Dés le lendemain on le renferma dans un cachot, comme Bibien l'avoit ordonné, toujours chargé de chaines, & les piez dans les ceps. Mais cela n'empescha pas que le mesme miracle ne continuast les nuits suivantes. Les autres prisonniers "qui estoient dans une &c. chambre voisine, le remarquerent, & en avertirent le geolier § 15.17. 'nommé Cassius, qui en fut luy mesme témoin a Il entra plusieurs a § 17. fois dans le cachot pour savoir qui estoient ceux qu'il y voyoit; & alors il y trouvoit le Saint seul, quelquefois endormi, mais § 16. souvent occupé à prier Dieu, & à chanter ses loüanges.'Cependant le Saint se trouva effectivement gueri, plein de force & de vigueur,& avec une beauté de visage toute nouvelle & toute § 15. extraordinaire. 'Cassius dit à plusieurs de ses amis ce qu'il avoit vu.

§ 16. 'Bibien estant aussi arrivé à Byzance[deux ou trois jours aprés les prisonniers,] tint son audience au bout de sept jours. On y amena le Saint, qu'on ne dechargea de ses chaines qu'à la porte de l'audience: & Bibien fut bien surpris de le voir dans un état fort different de celui auquel il pretendoit le trouver reduit par tant

tant de maux qu'il avoit soufferts. Il accusa ses officiers d'avoir mal executé ses ordres. Mais Antonin luy protesta qu'on n'avoit manqué à rien, & montra les chaines dont le Saint avoit toujours esté chargé. 'On fit venir le geolier Cassius, à qui Bibien reprocha d'avoir nourri Acace comme un athlete: Surquoi le Saint prit la parole, & dit au juge qu'il estoit effectivement un athlete, & qu'il avoit à combattre contre luy, mais dans l'autre monde devant le tribunal de J.C. qui l'avoit gueri par sa parole. Bibien luy fit sur cela casser les dents, pour luy apprendre, disoit-il, à ne parler que quand on l'interrogeoit. Pour le geolier, il protesta avec serment à Bibien, qu'il avoit fait audelà mesme de ce qu'il avoit "ordonné pour maltraiter le Saint. On ajoute qu'il luy raporta les miracles dont il avoit esté témoin; ce qui n'empescha pas Bibien de le faire battre outrageusement sur le cou, pretendant qu'il avoit receu de l'argent des Chrétiens.

§ 17.

&c.

» 'Cependant Acace rioit au milieu de ses douleurs: de quoy le » juge se mettant en colere, le Saint luy dit: Je ne me rejouis pas » du malheureux état auquel vous allez estre condanné pour l'e» ternité; au contraire j'en ay un extreme regret. Mais je ne puis » que je ne me moque de vostre folie, & de cette extravagance » par la quelle vous vous jouez vous mesme de vostre vie, en aban» donnant vostre Createur pour adorer du bois & des pierres. 'Le » juge aprés quelques menaces, luy dit avec emportement: Est-ce » que tu ne sacrifiera donc pas, & que tu continueras toujours » dans ta folie? Et le Saint luy répondit avec la mesme force: Mais » vous, continuerez vous toujours à dechirer des hommes qui ne sont coupables de rien, & qui ne vous ont fait aucun tort? Le juge [vaincu par sa colere] le fit battre de verges sur le dos & sur le ventre avec une extreme cruauté, 'attaché comme on pretend à "un noyer, qui subsistoit encore en l'an 408, & avoit donné le nom à une grande maison bastie en cet endroit. On avoit aussi elevé une chapelle auprés du noyer en memoire de S. Acace. 'Le Saint dans ses excessives douleurs eut recours à J. C, qui à ce qu'on dit, l'assura de sa protection par une voix qui vint du ciel, & qui fit demeurer les boureaux sans parole & sans mouvement.

§ 18.

§ 19.

Socr. l. 6 c. 23. p. 332 a b.

&c. Καρύα. V. la note 1.

Boll. 8. may, p. 765. § 19.

'Bibien ceda enfin, & desesperant de vaincre le Saint, il le renvoya à Flaccin qui estoit arrivé [à Byzance,] luy envoyant en mesme temps un procés verbal & une lettre, qui estoient autant de témoins de sa cruauté, & du courage d'Acace. 'On assure que Flaccin avoit une femme Chrétienne, qui avoit obtenu de

§ 17.

§ 20.

luy que quand il auroit des Chrétiens à juger, il ne les tourmenteroit point par de longs supplices: & elle le luy avoit fait promettre mesme avec serment. Ayant donc receu la lettre de Bibien, il ordonna qu'on mist le Saint dans une prison, mais sans chaines & sans une garde trop fascheuse. Cinq jours aprés il tint l'audience, où il fit venir le Saint, & fit lire le procés verbal de Bibien. Il blasma alors cet officier d'avoir traité avec tant de cruauté un homme de guerre, au lieu de luy faire promtement son procés. Et pour ne pas faire ce qu'il blasmoit dans un autre, il ordonna sans differer qu'on allast trancher la teste à Acace.

§ 21. 'Le Saint entendit cette sentence avec une extreme joie, & remercia tout haut J. C. de ce qu'il traitoit avec tant de misericorde un pecheur comme luy. On le mena hors de la ville au lieu de l'execution, où ayant demandé un peu de temps pour prier, & s'estant mis à genoux, il remercia encore Dieu de la grace qu'il luy faisoit par sa pure bonté, & non à cause de ses œuvres, puisqu'il s'en estoit, disoit-il, rendu indigne par ses pechez. On luy trancha aussi-tost la teste, & il consomma ainsi son martyre le 8[e] jour de may. Quelques personnes de pieté prirent soin d'ensevelir son corps, & l'enterrerent avec tout l'honneur qu'ils purent en un lieu nommé Staurion.

p.292.§ 6| Men.p.47.51. a Men.p.213. Boll.p.291.292. Men 7.may, p.52|Cang.de C.l.4.p.118. Codi.or C.p. 8.c|38.b|39.d. b Socr.l.2.c.38. p.145.b|Soz l. 4.c.21. p.572.c. c Cang. p.118| Proc.ædi.l.1.c. 4.p.15.b. d Cang.p.118| Codi.or.C.p. 40.a.

'L'Eglise greque fait de ce Saint une partie de son principal office le 7 de may,[a] & en fait encore une memoire le 21 de juillet. 'Les martyrologes de Saint Jerome, Raban, Notker, & d'autres Latins, le mettent le 7 & le 8. 'Les Grecs font sa feste dans une eglise de son nom située en un quartier nommé Heptascalon, & par corruption Pascalon. 'On assure que cette eglise a esté bastie par Constantin.[b] Il est certain que du temps de Constance son fils il y avoit une eglise bastie sur le tombeau de ce saint Martyr, & où estoit son corps.[c] On croit que c'est cette eglise de Saint Acace que Justinien abatit parcequ'elle estoit preste à tomber, pour la rebastir tout de nouveau "beaucop plus grande & plus &c. magnifique, comme on le peut voir dans Procope.[d] Quelques uns disent qu'elle ne commença qu'alors à porter le nom de S. Acace. Basile le Macedonien la rebastit encore depuis, à la fin du IX. siecle. 'Pour la chapelle du Saint auprés du noyer dont nous avons parlé, celebre du temps d'Arcade qui y vint faire sa priere peu avant sa mort en l'an 408; 'on en fit une eglise [plus considerable] du temps de l'Empereur Justin: [1] ce que quelques 1.

Socr.l.6.c.23.p. 332.a.b. Codi.or.C.p. 54.c|Cang.p. 118.

Cang.p.118. a Codi.p.54.c.

1. 'On dit de *Justin & de Thibere*, [c'est à dire de Justin II;] [a] ou *de Justin & de Procopie*, [ce que je n'entens pas.]

uns attribuent au Patrice Narſe ſous Juſtin I, d'autres à un frere du Patrice Cariſe ſous Juſtin II.

'La ville de Squillace dans la Calabre [ulterieure,] pretend poſſeder aujourd'hui le corps de ce Saint dans ſon egliſe cathedrale de la S.te Vierge. Baronius dit avoir lu l'hiſtoire de cette tranſlation envoyée à Rome. Bollandus ne la donne pas neanmoins,& n'en dit pas meſme un mot[Il ne s'en eſt peut-eſtre pas mis beaucoup en peine] depuis qu'il a vu dans le breviaire de Squillace ce que l'on en dit en ce pays là. Car on veut que le cercueil de plomb où eſtoit le corps du Saint, ayant eſté jetté dans la mer par les infideles,[ce qui ne pourroit eſtre que depuis la priſe de Conſtantinople par les Turcs,]avoit nagé ſur la mer & eſtoit venu aborder auprés de Squillace: [Il eſt plus aiſé de croire que s'il y a effectivement un corps de S.Acace à Squillace, c'eſt de quelque autre Saint de meſme nom.]

Bar.8.may,c| Boll.18.p.293. §9.10.

'Les martyrologes de S Jerome joignent à S. Acace, qu'ils appellent Agathe, environ 80 Martyrs,comme s'ils avoient tous ſouffert avec luy à Conſtantinople. 'Ses actes marquent, comme nous avons dit, qu'il convertit pluſieurs priſonniers en venant de Perinthe à Byzance, [mais ne diſent point que ces nouveaux Chrétiens aient eſté martyrizez: Et entre les 80 Martyrs, il y a un S. Maxime Preſtre, & un S. Anthe Diacre.]

Boll.ib.p.291| Flor.p.512-514. Boll.p.764.§ 14.

SAINT GURIE,

ET

SAINT SAMONE,

MARTYRS.

[NOUS n'avons point d'hiſtoire originale de S. Gurie & S. Samone.]mais leur vie eſt décrite dans l'eloge qu'en fait Arethas Eveſque de Ceſarée en Cappadoce,'qu'on dit avoir vécu vers l'an 540,[a]quoiqu'on n'en ſache rien de bien certain.[b]Nous en avons auſſi des actes qui ne ſont que de Metaphraſte,["mais des meilleurs en ce genre, &

Note 1.

Sur. 15. nov.p. 345. Mir.c.150 p. 208. a Du Pin, t.6. p.175. b All.de Sim. p.123.

tels qu'on peut juger qu'ils sont faits sur des pieces anciennes & originales.]

Sur.15.nov.p. 345.§ 3.4|339. § 2. 'Ces auteurs disent donc que les Saints dont nous parlons estoient nez à Edesse en Mesopotamie, ou"en deux villages des &c. environs, & elevez dans la ville. Gurie s'appliquoit particulierement à la meditation. C'est pourquoi il quitta Edesse, & se retira à la campagne pour y estre plus eloigné du bruit & du p.347.§ 12.16. tumulte: & il vécut dans cette vie solitaire & champestre 'jusqu'à une grande vieillesse. §4|539. § 2. 'Il pratiquoit avec tant de soin les exercices de la mortification & de la penitence, qu'on luy en avoit donné le surnom de *Continent*, & on ne le connoissoit que p.311.§ 7. sous ce titre.'La foiblesse de son corps,& la pasleur de son visage, p.347.§ 12. [estoient des marques & des effets de l'austerité de sa vie.]On p.339.§ 2. loüe encore sa prudence, sa gravité,son courage,'sa charité.

p.347.§ 14. 'Samone qui estoit plus jeune, avoit une grande vigueur de p.346.§ 4. corps & d'esprit. 'Il se joignit à Gurie pour le suivre & l'imiter dans sa vertu. Et Dieu voulant honorer en eux sa Trinité sacrée, leur unit S. Abibe plus jeune que l'un & l'autre, mais qui ne travailloit pas avec moins d'ardeur[& d'humilité] à s'avancer § 4.20. dans la vertu. 'Il honoroit mesme cette sainte societé par la dignité du diaconat dont il estoit revétu: ["car les deux autres Note 2. § 20. n'estoient point elevez comme luy aux ordres sacrez.]'Ces trois Saints se preparoient à la couronne du martyre que Dieu leur destinoit,par tous les exercices de pieté, & par une vie vraiment monastique, [quoique le nom de moine ne fust peut-estre pas § 5. encore alors en usage.]L'odeur de leur pieté qui honoroit l'Eglise, se repandoit non seulement dans Edesse, mais aussi dans les environs, & par toute la Syrie.

Ibid. 'La persecution de Diocletien arriva sur cela [en l'an 303,] p.339.§ 1. 'lorsque Cognat estoit Evesque d'Edesse, Augare fils de Zoare § 2. magistrat de la ville, '& Antoine gouverneur de la province. [La persecuton s'estant étenduë au commencement de 304 § 2|346.§ 8. jusque sur les laïques,]Gurie & Samone furent pris avec beau- Ugh.t 6.p. 1135.a. coup d'autres.'Les Grecs disent que c'estoit parcequ'ils avoient envoyé des vivres aux Confesseurs qui avoient esté pris avant Sur.15.nov p. 340.§ 3. eux.'Ils furent presentez à Antoine, qui s'estant efforcé en vain par ses fausses raisons & pas ses menaces, de les faire re- § 4. noncer à leur foy, 'les fit mener en la prison, où beaucoup de p.346.§ 8. Chrétiéns avoient déja esté enfermez. 'Plusieurs neanmoins en sortirent bien-tost, soit en renonçant la foy, soit parceque c'estoient des personnes sans nom. Mais les deux Saints contre

qui le diable estoit le plus animé à cause de leur vertu, y furent retenus fort long-temps: & on croit que c'est ce qui leur a fait donner le titre de Confesseurs d'une maniere toute particuliere: 'Car on a continué à le leur donner mesme depuis qu'ils ont esté Martyrs. [a] Et les Grecs les qualifient encore Martyrs & Confesseurs.

p.343.§ 17|345. § 1.
a Men.15.nov. p.246|Ugh.t.6.p.1135.a.

[b] Durant leur prison, Diocletien estant mort, [ou plutost s'estant deposé le premier may 305,] un autre Prince luy succeda, ["savoir Maximin dans l'Orient, & publia de nouveaux ordres contre les Chrétiens vers le commencement de l'an 305.] 'Il envoya aussi dans la Mesopotamie un nouveau gouverneur 'nommé [1] Musone, [c] qui n'avoit point de plus grande passion que de contenter la haine qu'avoit contre les Chrétiens celui dont il tenoit sa charge. Il se fit amener les deux prisonniers, dont tout le crime estoit de n'estre pas impies. Il tascha de les gagner par une fausse douceur, '& puis de les intimider par des menaces. Mais ils se défendirent par une sage prudence contre ses pieges secrets, & par une sainte elevation de cœur contre ses attaques ouvertes.

b Sur.p.346.§ 8.
V. la pers. de Diocl. § 28. 30.
§ 9.
p.340. § 4.
c.p.346.§ 9.

'Ainsi le juge reduit à avoir recours aux boureaux, fit suspendre les Saints en l'air par une main, avec de grosses pierres attachées aux piez, '& les laissa en cet état durant une demi-journée, 'depuis neuf heures du matin jusqu'à deux heures aprés midi, durant qu'il estoit occupé à d'autres affaires. Au bout de ce temps on leur demanda s'ils vouloient enfin obeïr aux Empereurs. Et comme ils ne répondoient rien. 'on les envoya dans un cachot tres profond, 'où on leur mit les piez dans les ceps. Le lendemain on vint les delivrer de ce tourment, mais on mura la porte de leur cachot: & ils furent trois jours en cet état sans voir le jour, & sans qu'on leur donnast mesme une goute d'eau On ouvrit enfin le cachot, mais on les y retint encore depuis le commencement d'aoust jusqu'au 10 de novembre.

§ 14.
§ 15.
p.340.§ 6.7.
p.348.§ 15.
p.340. § 7.

'Le juge les fit alors comparoistre de nouveau, & trouva qu'ils estoient toujours inebranlables & invincibles. 'Il epargna neanmoins Gurie, le voyant si foible qu'il estoit pour mourir dans la question. Mais comme Samone avoit encore de la force, il le fit suspendre en l'air par un pié, & attacher à l'autre une grande quantité de fer, comme s'il eust voulu l'écarteler. Et ce supplice luy demit la cuisse, ce qui le mit hors d'état de pouvoir mar-

Ibid.
Ib|348.§ 15-16.

1. Les Grecs semblent vouloir que les Saints aient esté condannez par Antonin, qu'ils qualifient Duc ou General.

Men.15.nov.p.246|Ugh.t.6.p.1135.

p.341.§ 7. cher. 'Metaphraste ajoute que luy ayant fait plier le genouil, on luy avoit serré la jambe contre la cuisse avec un anneau de fer; §8. & que ce fut en cet état qu'on le suspendit par le mesme pié. 'Au milieu d'un supplice si horrible, qui dura depuis deux ou trois heures jusqu'à cinq, il ne faissoit que lever les yeux au ciel, sans répondre un seul mot à ceux qui par une fausse misericorde l'exhortoient à sacrifier.

§ 9|348.§ 17. 'On les renvoya tous deux à leur cachot, & il falut y porter Samone. Ils y demeurerent encore jusqu'au 15 de novembre, auquel le juge s'estant rendu en la salle de l'audience dés devant p 341.§ 9. le jour, 'accompagné de tous ses ministres, on luy presenta Gurie soûtenu par deux personnes, tant l'âge & le jeûne l'avoient affoibli, & Samone porté par d'autres. Le juge voulut encore tenter leur constance par ses paroles : mais les trouvant à l'epreuve de tout, enfin il prononça la sentence, & les condanna à avoir la teste tranchée. En mesme temps on les mit dans un tombereau, & on les mena hors de la ville, où tout le monde dormoit encore, jusque sur une montagne assez eloignée nommée Bethelabicle. Quand on les eut mis à terre, ils demanderent quelque temps pour prier, & aprés leur priere ils se mirent à genoux pour recevoir le coup de la mort. C'est ainsi qu'ils consommerent leur martyre, ["en l'an 306, comme nous croyons, &] Note 3. Men.p.240-246. le 15.[e] jour de novembre, 'auquel les Grecs en font leur principal office. & on les a mis le mesme jour dans le martyrologe Romain. Sur.p.345.§ 1. 'Leur eloge prononcé par Arethas [1] le jour de leur feste, [fait 1. juger qu'elle estoit celebre à Cesarée en Cappadoce, dont on croit qu'Arethas estoit Evesque. Elle leur estoit commune avec § 18.19|342.§ 13.15. S. Abibe, & on le joint toujours avec eux,] 'parcequ'il souffrit enfin le martyre le mesme jour, mais ["quelques années aprés] V la pers. de Licinius. sous Licinius, & fut enterré auprés d'eux.

p.342.§ 16-18. [Sur la fin du IV. siecle,] 'un Got qui servoit dans les troupes Romaines, ayant esté mis en garnison à Edesse, y rechercha en mariage la fille unique d'une veuve nommée Sopphie, chez qui il estoit logé. La mere en fit long-temps difficulté, & enfin neanmoins elle y consentit. Le Got ayant peu aprés eu ordre de s'en retourner, & voulant emmener avec luy sa femme déja enceinte, Sophie les mena tous deux au tombeau des Confesseurs, comme parle l'histoire, c'est à dire de S. Gurie, Saint Samone, & Saint Abibe: & le Got en touchant leur tombeau, jura qu'il traiteroit toujours sa femme, nommée Euphemie,

1. Arethas dit que c'estoit *in ipsa anni conversione*.

felon sa qualité, priant les Saints de vouloir estre sa caution. 'Cependant dés qu'il approcha du lieu de sa demeure ordinaire, il declara à Euphemie qu'il avoit une autre femme, à laquelle il falloit qu'elle obeïst comme une esclave, & qu'elle prist la qualité de captive, la menaçant de la mort si elle disoit ce qu'elle estoit; & il commença deslors à la traiter en servante. Elle luy representa, mais inutilement, les sermens qu'il avoit faits, & les Saints qu'il avoit donnez pour ses cautions. Il falut obeïr, & de femme devenir servante d'une maistresse, qui la regardant avec cela comme une rivale, la traitoit avec une extreme dureté. Elle ne laissa pas d'accoucher heureusement; Mais son enfant fut bien-tost empoisonné par la maistresse, qui estant morte elle mesme peu de temps aprés, Euphemie "fut soupçonnée de luy avoir donné du poison; & sur cela le Got l'enferma dans le tombeau de sa maistresse. Dans un état si effroyable elle s'adressa à Dieu & aux Saints ses protecteurs: & l'histoire raporte qu'elle vit trois hommes tout eclatans de lumiere sur des chevaux blancs, qui luy dirent qu'ils venoient la secourir; & que sur cela s'estant endormie, à son reveil elle se trouva [prés d'Edesse] dans l'eglise des Confesseurs. Elle rendit graces à Dieu sur leur tombeau, & le Prestre à qui elle raporta ce qui luy estoit arrivé, envoya querir sa mere, & la luy remit entre les mains, tout le monde rendant gloire à Dieu avec elle d'un si grand miracle.

§ 18-24.

Note 4.

'Quelque temps aprés, le Got ayant encore esté envoyé à Edesse, vint droit loger chez Sophie, croyant qu'on ne savoit rien de ce qui s'estoit passé. Sophie le receut comme son gendre & il luy dit tout ce qu'il voulut de sa fille. Mais il fut étrangement surpris lorsqu'il vit paroistre Euphemie, & Sophie luy reprocher le traitement qu'il luy avoit fait. Sophie fit faire un procés verbal, qu'elle porta à S. Euloge Evesque d'Edesse [depuis l'an 378 ou 379,] & S. Euloge au Gouverneur, qui ayant fait venir le Got avec Euphemie, instruisit toute l'affaire en presence de S. Euloge & d'une infinité de peuple. Le Got pressé par sa conscience avoua tout, & demanda seulement misericorde. Mais le juge se crut absolument obligé à luy faire trancher la teste, & accorda seulement à S. Euloge que son corps ne seroit pas brulé comme il l'avoit ordonné d'abord. Metaphraste raporte amplement cette histoire, '& Arethas en remarque en peu de mots les principales circonstances.

§ 25-28.

p. 345. § 21.

S.TE PELAGIE, LES SAINTES. BERENICE, ET PROSDOCE, ET S.TE DOMNINE LEUR MERE.

[COMME Antioche estoit l'une des plus illustres villes de l'Empire Romain, aussi la persecution de Diocletien y a paru avec plus de cruauté qu'en beaucoup d'autres.] 'L'on y voyoit mesme amener des Martyrs des autres provinces, [comme pour leur y faire recevoir la couronne sur un plus celebre theatre.] 'Eusebe remarque particulierement que divers Chrétiens s'y precipiterent du haut de leurs maisons en bas avant que de tomber entre les mains des persecuteurs, & d'estre arrestez, depeur [que leur foiblesse ne succombast] aux horribles tourmens que l'on employoit pour les vaincre. 'Et cela se vit encore en d'autres endroits.

Eus.l.8. c.13.p. 308.2.

c.12.p.305 c.

Naz.or.23.p. 418.b|Chry.t.1. or.41.p. 493.d. Aug.civ. l.1.c. 26.p.14.1.b,c.

[Les plus celebres exemples de ces morts tragiques,][a] qui ne se peuvent justifier que sur les inspirations extraordinaires du S. Esprit, [sont ceux de S.te Pelagie qui se precipita, de S.te Domnine, & de ses filles Berenice & Prosdoce qui se noyerent dans une riviere. Nous joignons ensemble ces deux histoires à cause de leur conformité.] 'Et S. Ambroise pretend mesme que S.te Domnine estoit leur mere à toutes; ["quoique cela ne paroisse pas bien assuré. Nous tirerons leur histoire non seulement de cet illustre Pere de l'Eglise, mais encore d'Eusebe & de "S. Jean Chrysostome. Nous nous contenterons d'en prendre ce qui regarde les faits, laissant les reflections & les eloges pour la recompense de ceux qui veulent puiser dans les sources mesmes.]

Amb.virg.l.3. p.478.f.

Note 1.

Note 2.

'S.te Pelagie estoit une jeune vierge d'Antioche âgée seulement d'environ 15 ans. [a] On pretend qu'elle "avoit esté instruite par S. Lucien Prestre d'Antioche, qui fut martyrizé ["en 312.] Des

Chry.t.1.or.41. p.491.b|Amb. p.478.d.

a Boll.7. jan.p. 361.§ 10.

&c.

V. son titre.

'Dés qu'elle entendit le premier bruit de la persecution[de Diocletien,] elle s'enferma chez elle.'Mais elle se vit tout d'un coup attaquée par des soldats qui luy ordonnoient de venir comparoistre en jugement, 'voulant luy ravir ou sa foy, ou sa chasteté. 'Elle estoit alors toute seule, n'ayant avec elle ni pere, ni mere, ni sœurs, ni nourrice, ni servante, ni voisine, ni amie. [a] Selon les Ménées des Grecs elle avoit déja esté [prise, &] enfermée dans une maison par ordre du juge. 'Mais plus elle estoit abandonnée des hommes, plus elle estoit assistée de Dieu.

Amb. p.478.d. Chry.p.492. d. Amb. p.478.d. c|Chry.p.492. d. a Men.9.jun. p.65. Amb.p.478.e.

'Elle estoit preparée à toutes sortes de tourmens & de supplices. Cependant la crainte de perdre la couronne de sa chasteté, la fit resoudre à ne point comparoistre, & à prevenir les bourreaux en se donnant la mort à elle mesme.'Elle ne pouvoit souffrir"qu'une main profane la touchast, qu'un regard moins chaste violast en quelque sorte sa pureté, & blessast un peu sa pudeur. 'Elle prit donc & executa presque en un instant cette grande resolution, 'née d'un courage bien elevé [audessus de son sexe,] & dont les Saints se sont servis pour montrer que qui suit J. C. est toujours libre.

Chry.p.491.e. p.492.b|Amb. ps.104. p.867.a &c. Chry.p.491.a. Amb.ep. B.37. c.38.p.939.

'Elle fit bien voir en effet qu'elle ne s'y portoit pas par [le trouble & le desespoir que produit]la lascheté, ni par la crainte de la douleur, puisqu'elle eut l'assurance de sortir, & d'aller parler aux soldats qui assiegeoient sa porte. 'Elle leur demanda la permission d'entrer [dans sa chambre] pour changer d'habit, '& se parer magnifiquement, comme si elle eust voulu estre plus en état de se presenter devant les magistrats. La gayeté & la liberté de son visage donnoit aussi lieu de croire qu'elle n'avoit point de repugnance à faire ce qu'on desiroit d'elle. 'Dieu permit que ces soldats par un aveuglement étrange, dit Saint Chrysostome, ne conceurent pas son dessein, & luy accorderent le temps qu'elle demandoit. Et elle estant aussi-tost entrée dans sa chambre,'pria long-temps Dieu de luy faire la grace de paroistre devant luy pure & sans tache. [b]Elle se para ensuite, à ce qu'on dit, de ses plus magnifiques habits, [c] & en mesme temps elle se depouilla de la corruption, pour se revétir de la robe d'immortalité. [d] Car estant montée tout au haud de sa maison, [e]fortifiée par le mouvement que J. C. formoit dans son cœur, & par le courage qu'il luy inspiroit,[f]elle se precipita de là du haut en bas, [g] & echapa ainsi à tous les pieges de ses ennemis. [h] Son corps en tombant à terre, frapa, dit S.Chrysostome, les yeux du demon plus vivement qu'un éclair, & le terrassa comme par un coup

Chry.p.492.d. p.493. Sur.9.jun.p. 144.§ 3. Chry.p.493.c. Men.8.oct p. 91. b Amb.virg.l. 3.p 478.f. c Chry.p.493. c. d Sur 9.jun.p. 144.§ 3. e Chry.p.493. b. f p.495.a|Eus. p.305.c|Amb. p.478.d. g Chry.p 493.d. h p.496.a.

a.b. de foudre. 'Ce qui marque encore que Dieu agissoit en tout ceci, c'est qu'au lieu que ces chutes ne sont pas toujours mortelles, ou que souvent ne brisant que quelques membres, elles n'ostent la vie que long-temps aprés; ni l'un ni l'autre n'arriva en cette rencontre; mais Dieu retira aussi-tost l'ame de la Sainte, en sorte que sa mort parut autant l'effet de la volonté divine que de sa chute.

p.469.a. 'Les peuples accouroient en foule pour rendre honneur à p.497.a. cette sainte Vierge & Martyre. 'Il paroist que le lieu où on alloit pour cela, [& qui estoit apparemment celui de sa sepulture,] estoit assez eloigné d'Antioche. or.42.p.498. c. 'Sa feste se celebroit à Antioche "fort peu avant celle de Saint Ignace, [c'est à dire le 19 de πρώην. decembre, ou peu de jours auparavant.] Men. jun. p.65| Men. oct. p.91|Ugh. t.6 p.1096. 'Les Grecs en font aujourd'hui le 9 de juin "& le 8 d'octobre, [a] auquel les martyrologes de S. Jerome marquent S.te Pelagie Martyre à Antioche. Note 3. a Flor. p.904. 906. [Baronius l'a mise le 9 de juin dans le martyrologe Romain.]

Amb. virg. l. 3. p.478.f. 'Saint Ambroise dit que quand les persecuteurs virent qu'ils avoient laissé echaper la proie dont ils pensoient assouvir leur impudicité [& leur cruauté,] ils commencerent à chercher [S.te Domnine, & ses filles Berenice & Prosdoce,] que ce Saint suppose avoir esté la mere & les sœurs de S.te Pelagie. Mais ces chastes colombes, dit-il, avoient pris l'essort, & avoient mis leur Eus. l. 8. c 12, p. 305. c. d. pureté à couvert en se retirant à la campagne. 'Car la mere qui estoit une femme tres sainte, & qui estant l'une des plus nobles, des plus illustres, & des plus riches d'Antioche, estoit encore plus relevée par les qualitez de l'ame que par celles du corps; cette femme admirable, dis-je, voyant que ses deux filles qu'elle avoit nourries dans toutes les regles de la pieté, eclatoient par leur excellente beauté", elle les cacha quelque temps dans Chry. t. 1. or. 51. Antioche, comme il semble qu'on le peut tirer d'Eusebe, '& p.564. enfin voyant que le feu de la persecution y estoit allumé de toutes parts, elle leur fit abandonner leur maison, leur ville, leur parenté, pour ne songer qu'à sauver la vie de leur ame, sans estre p.565.a. suivies d'aucun domestique, 'dans le trouble, la crainte, la terreur, & les dangers que l'on peut s'imaginer. p.564.b|Eus. p. 305 d. 'Elle se retira ainsi avec elles dans un pays étranger, [b] c'est à dire à Edesse [dans la b Chry. p.565. c. Mesopotamie] où il y avoit moins de politesse, mais plus de pieté d. que dans beaucoup d'autres villes. 'Dieu conserva leur pureté dans ce voyage, comme il avoit fait la maison de Lot dans Sodome, & arresta par sa puissance tous les regards qui auroient pu blesser leur chasteté.

'Elles trouvoient un port favorable dans Edesse,& leur depost y estoit en assurance. [Mais ce calme dura peu.] 'L'envie qui les avoit fait chercher lorsqu'elles estoient cachées [dans Antioche,] ne cessa pas de les persecuter lorsqu'elles eurent quitté la ville. 'On vit tout d'un coup publier de tous costez des edits cruels contre les Chrétiens, qui verifiant ce que J.C. a predit dans l'Evangile, vouloient que les maris denonçassent leurs femmes, les peres leurs enfans, les enfans leurs peres, [& apprenoient à tout le monde une infidelité que les auteurs de ces edits eussent regardée comme la plus injuste des perfidies, si on en eust usé contre eux mesmes. Cela peut se raporter aux nouveaux edits que Maximin publia vers le commencement de l'an 306.] 'Ce fut donc alors qu'en consequence de ces edits, [a] l'on poursuivit les Saintes dont nous parlons, jusque dans le pays où elles s'estoient retirées, & on les en fit sortir pour les faire venir à Antioche sous bonne garde. 'S. Chrysostome dit que le propre mari [de S.te Domnine,] fut le ministre de cette persecution contre sa femme & ses filles.

e.
Eus.p.305.d.
Chry.p.566.a.b.
p.567.c.
a Eus.p.305.d.
Chry.p.567.e.

'Les Saintes se voyant prises, suivirent volontairement les persecuteurs 'jusque dans la ville d'Hieraple, [que l'on croit estre la celebre Alep d'aujourd'hui.] 'Là rencontrant une riviere en leur chemin, (c'estoit peut-estre celle de Marsyas,)elles prirent une resolution tout à fait extraordinaire. 'Car la mere ayant fait"considerer à ses filles le dangereux état où elles estoient d'eprouver les plus rigoureux tourmens, & surtout des traitemens indignes de leur pureté, dont la seule menace leur estoit tout à fait insupportable; elles se resolurent à se delivrer de toutes ces craintes par une mort genereuse: '& ayant accommodé leurs robes pour courir plus aisément sans perdre la modestie, [b]la mere prit les mains de ses deux filles; & en se tenant l'une à l'autre, [c]elles coururent ensemble se jetter au milieu de la riviere qui les submergea, [d]sans les separer, sans pouvoir emporter leurs corps hors du lieu où elles estoient tombées d'abord, & sans en decouvrir la moindre partie.

d.
e.
e.
Eus.p.305.306|
&c.
Rufl.8.c.16.
p.141.1.2.
Eus.p.306.a|
Amb.virg.l.3.
p.479.g.
b Amb.p.479.
h|Chry.p.568.
a.b.
c Ib|Eus.p.305.
a.
d Amb.p.479.
h.

[Il y a quelque difficulté sur la maniere dont elles purent se jetter dans la riviere.] 'S. Ambroise qui ne suppose pas qu'elles fussent encore prises, dit qu'elles embrasserent ce parti parcequ'elles se voyoient enfermées entre les persecuteurs qui les tenoient presque, & le fleuve qui les empeschoit de fuir plus loin. [Mais pour Eusebe & S.Chrysostome qui marquent qu'elles estoient dés auparavant entre les mains des soldats,] 'le pre-

P.478.f.
Eus.p.306.a.

mier dit qu'elles obtinrent de leurs gardes la permission de s'écarter un peu d'eux; '& S.Chrysostome dit"qu'elles prirent le temps que les gardes disnoient & s'enivroient.

Chry.p.567.e. Note 4.

'Il témoigne bien clairement que les corps de ces Saintes estoient à Antioche. 'Il exhorte le peuple à les regarder comme ses protectrices, & d'aller visiter leur tombeau, non seulement le jour de leur feste auquel il parloit, mais aussi les autres jours. 'Il nous apprend que leur feste se faisoit environ 20 jours aprés celle de la Croix. 'C'est pourquoi les Grecs la mettent dans leur menologe le 4 d'octobre, [vingt jours aprés l'Exaltation de la S.te Croix.]'Mais par une autre homelie de S.Chrysostome faite en cette "mesme feste de la Croix, on voit que le Saint l'entend du Vendredi saint. [Ainsi le vray jour de la feste de ces Saintes est "apparemment le 14 d'avril,] 'auquel les martyrologes de S. Jerome suivis par le Romain, par Usuard, Adon, Notker, & divers autres, marquent S.te Domnine couronnée *avec ses vierges*. 'Les anciens martyrologes semblent encore en marquer quelque feste le 19 d'octobre, quoique d'une maniere assez confuse.

p.570.d.e. e. p.557.e. Eus.n.p.167.2. a|Men.p.43. Chry.t.5.h.34. p.431.432. V. S.Chrysostome. Boll.14 apr.p. 21.212. V.la note 2. Flor.p.926.

[Mais il n'y a pas lieu de douter que ce ne soit de ces Saintes que parle S.Augustin,] 'lorsqu'il dit que l'on raportoit l'exemple de quelques saintes femmes, qui durant la persecution, voulant eviter les embusches que l'on dressoit à leur chasteté, s'estoient jettées dans un fleuve pour y estre submergées & emportées par le courant de l'eau, & qu'aprés estre mortes de la sorte,"leurs tombeaux estoient visitez & reverez dans l'Eglise Catholique par un grand concours de Fideles. Il montre que ce genre de mort, qui selon les regles ordinaires est absolument criminel, a pu estre legitime en elles, si le mesme Dieu qui défend aux autres de se donner la mort, le leur a commandé d'une maniere qui leur fist clairement connoistre sa volonté, comme nous sommes obligez de le dire de Samson. C'est ainsi, ajoute t-il, que les homicides sont condannez par toutes les loix, & que l'on condanneroit neanmoins un ministre de la justice, s'il refusoit d'oster la vie à ceux que les puissances dont il depend legitimement, l'obligent d'executer. [S. Chrysostome a suivi les mesmes principes, puisqu'il reconnoist que dans la regle commune,]'c'est le demon qui porte les hommes à se jetter dans les precipices & à se tuer.

Aug.civ.l.1.c. 26.p.14.1.a. Martyria. Chry.in Jo.h. 87.p.567.b.

[Nous parlons "autrepart] 'de Sophronie dame de Rome, qui s'enfonça le poignard dans le sein, pour n'estre pas contrainte de violer la foy du mariage.[Mais comme on ne voit pas

Eus.l.8.c.14.p. 313.a.b. Ruf.c. 17.p.145. V.Constantin § 21.

que l'Eglise Romaine l'ait jamais honorée, nous n'avons pas le mesme droit de justifier son action.]

'Eusebe aprés avoir parlé de S.te Domnine, dit qu'il y avoit encore à Antioche deux sœurs Chrétiennes & vierges, d'une naissance illustre, & avantagées de tout ce qui pouvoit les rendre recommandables devant Dieu & devant les hommes. Rufin pretend que ne pouvant souffrir de voir la chasteté violée par l'autorité mesme des loix, & par les edits[qui condannoient les vierges Chrétiennes à estre prostituées,] elles se jetterent dans la mer. Mais le texte d'Eusebe porte seulement que les persecuteurs commanderent qu'on les y jettast.

Eus.l. 8. c. 12. p. 306. b|Ruf. p. 141. 2.

S.TE EUPHEMIE, VIERGE ET MARTYRE.

[SAINTE Euphemie a esté une des plus illustres Saintes de l'Orient, comme on le verra par les témoignages que nous en raporterons. Nous savons neanmoins peu de choses de sa vie. Ce n'est pas que nous n'en ayons plusieurs histoires assez longues, & assez remplies de miracles. Mais ces miracles mesmes, quoiqu'ils puissent avoir esté crus depuis bien des siecles, paroissent moins tenir de la verité que de la fable.'De sorte qu'il ne nous reste proprement rien d'assuré de ses actions & de ses souffrances,]que la description d'un tableau où son martyre estoit depeint, faite par S. Astere d'Amasée [qui vivoit à la fin du IV. siecle,] '& inserée toute au long dans la quatrieme & dans la sixieme action du VII. Concile œcumenique.

Note 1.

Ast. h. 11. p. 208. 211.

Conc. t. 7. p. 739. 855.

'S. Astere dit donc dans cette piece, que S.te Euphemie avoit consacré à Dieu sa virginité, 'de quoy S. Paulin, S. Pierre Chrysologue, & les plus anciens martyrologes nous assurent aussi. [a]Sa beauté paroissoit dans le tableau, & son habit brun semblable à celui des philosophes, marquoit la profession qu'elle faisoit [de renoncer aussi-bien à toutes les esperances qu'à tous les ornemens du siecle.] Elle y estoit amenée devant le juge nommé

Ast. p. 208. c.

Paul. car. 24. p. 610|P. Chr. s. 97. p. 342|Flor. p. 835

[a] Ast. p. 209. c.

Enn. car. 17. p. 592.

Ast.h.11.p 205. c. a d.e.

Prisque, 'par deux soldats, dont l'un la trainoit par devant, & l'autre la poussoit par derriere. aSa modestie luy faisoit tenir les yeux baissez en terre, & en mesme temps son courage intrepide paroissoit par son visage assuré, & qui ne donnoit aucune marque de crainte.

p.212.a. b.

'Plus avant dans ce tableau on la voyoit entre deux soldats, dont l'un luy tiroit la teste par derriere pour la luy faire lever, & l'autre[1] luy cassoit les dents avec un marteau : & le sang qui luy decouloit sur les levres, estoit capable de tirer les larmes des yeux de tous les spectateurs.'La prison suivoit, où la Sainte assise toute seule revétuë de ses habits bruns, étendoit ses mains vers le ciel, pour demander le secours dont elle avoit besoin dans ses souffrances. Le signe de la Croix que nous avons accoutumé d'adorer, & de former sur nous, dit S. Astere, paroissoit au-dessus de sa teste, pour marquer apparemment le martyre qu'elle estoit preste de souffrir.

b c.

'Assez prés de là le peintre avoit allumé un grand feu, au milieu duquel il avoit placé la Sainte, qui y étendoit encore ses mains vers le ciel, non seulement sans aucune marque de douleur, mais mesme avec un visage plein de joie, parcequ'elle alloit jouir d'une vie spirituelle & bienheureuse. [Il semble donc que S. Astere, dont nous n'avons fait que suivre les termes, ait cru qu'elle estoit morte par le feu, & que la croix que l'on avoit depeinte sur sa teste, marquoit son martyre en general, & non qu'elle dust estre crucifiée.] 'En effet il ajoute que le tableau ne nous representoit plus rien davantage : '& il avoit dit au commencement que le peintre avoit tracé sur sa toile toute l'histoire de ce martyre.

c. p.209.b.

Paul.p 610| Fort l.8.c 4. p.191|Eva.l.2. c.3.p.286.b.

'S.te Euphemie souffrit à Calcedoine, comme S.Paulin, Fortunat, Evagre, [& generalement tout le monde] en tombe d'accord. [Les modernes disent que ce fut sous Diocletien : & les actes manuscrits marquent distinctement la cinquieme année de cette persecution, c'est à dire l'an 307. Que si nous n'en avons pas d'autorité plus considerable, nous n'avons rien au moins qui y soit contraire.] 'Les Grecs font aujourd'hui sa feste aussibien que les Latins 'le 16 de septemhre. Les premiers en font leur principal office, & la mettent entre les grandes Martyres.

Men p.228-234. NOTE 2.

Flor.p.837.2.

'Ainsi je ne sçay comment elle n'est point ce jour là dans le menologe d'Ughellus : & il y a d'autant plus sujet de s'en éton-

1. Le grec porte qn'on luy arrachoit les dents, ἐξέκοπτε, avec un marteau & un foret, τέρετρον. Cela n'est pas aisé à comprendre.

ner, qu'on la celebroit assurément ce jour là du temps du Pape S. Martin, long-temps avant l'Empereur Basile qu'on fait auteur de ce menologe. 'Ils en font encore leur grand office le 11 de juillet. Mais on voit par leur menologe que c'est une memoire de ce qu'on pretend qu'elle avoit autorisé par un miracle les definitions du Concile de Calcedoine, [comme nous dirons bientost.] 'Sa feste se celebroit tous les ans à Calcedoine du temps de S. Astere avec beaucoup de solennité. Les ministres des sacrez mysteres y honoroient sa memoire par leurs discours, apprenant aux peuples qui s'y assembloient, quels avoient esté ses combats, & avec quelle generosité elle les avoit soûtenus.

Men.p.90-95.

Ast.h.11.p.209.2.

'Pour les Latins, l'Eglise d'Afrique mesme en honoroit la memoire [vers l'an 530]le 16 de septembre.'Elle est marquée ce jour là dans le Sacramentaire de S.Gregoire, & dans le calendrier du P. Fronto.'Elle l'est encore dans les martyrologes de S. Jerome, [dans Bede, & les autres posterieurs. Ceux de S.Jerome la marquent outre cela le 17 de septembre, le 17 d'aoust,] '& particulierement le 13 d'avril, auquel Raban, Notker, & d'autres la mettent aussi. Elle est marquée ce jour là dans quelques exemplaires du Sacramentaire, '& dans le missel Romain de Thomasius'qu'on croit estre du Pape Gelase, [a]& on y a fait sa feste dans quelques Eglises.

Anal.t.3.p.413.

Sacr.p.131| Front.cal.p.134.

Flor.p.836.

p.433.434| Sacr.n.p.150.

Thom p.149.

Act.M.p.541.§2.

[a] Boll.13.apr.p.129.b.

[b]S.Paulin est peut-estre le plus ancien auteur qui parle de cette sainte Vierge & Martyre de Calcedoine, dont il dit qu'il y avoit des reliques dans l'autel de Saint Felix de Nole. [S.Astere faisoit à peu prés en mesme temps en Asie la description de son martyre. Environ 50 ans aprés,] 'S. Pierre Chrysologue relevoit [à Ravenne] sa virginité & son martyre. [Vers la fin du V. siecle,]'Ennode Evesque de Pavie fit un petit poëme à sa loüange. [c]Fortunat Evesque de Poitiers [vers le milieu du VI. siecle,] en parle aussi avec honneur, & la met par deux fois au rang des plus illustres Vierges & Martyres. 'Nous trouvons aussi que les Papes Gelase & Donus ont dedié des eglises sous son nom vers 490 & 677, la premiere à Tivoli, & l'autre sur le chemin d'Appius. 'Il y en a encore aujourd'hui à Rome une troisieme, [qui peut estre] 'celle dont parle S.Gregoire de Tours. [Mais il est remarquable que Zosime mesme, ennemi juré des Chrétiens, parle de cette Sainte avec honneur. Car marquant] 'l'entrevuë qui se fit l'an 400 entre l'Empereur Arcade & le Comte Gaïnas, auprés de Calcedoine dans l'eglise où estoit le tombeau & le corps de cette sainte Martyre, 'il dit que ce fut dans le lieu où

[b] Paul.car.24.p.610.

P.Chr.s.97.p.342.

Enn.car.17.p.592.

[c] Fort.l.8.c.4.p.187.191.

Anas.c.50.79.p.30.53.

Bar.16.sept.a.

Gr.T.h Fr.l.10.c.1.p.533.

Socr.l.6.c.6.p.306 d|Soz l.8.c.4.p.761.a.

Zos.l.5.p.794.c.

l'on avoit basti le Martyre de "S.te Euphemie, qui y recevoit des honneurs à cause qu'elle avoit adoré le Christ.

e|Soz.p761.a. Eva.l.2.c.3.p. 285.b.c. d. a Ast.h.11.p. 209.a|259.a. b. p.208.d.

'Ce Martyre de S.te Euphemie, c'est à dire l'eglise où estoit son corps, estoit un peu hors de Calcedoine,'placé sur une petite eminence fort agreable, à deux stades seulement du Bosphore, '& à la vuë de Constantinople. aS.Astere dit que les Fideles de la ville[de Calcedoine,]admirant egalement la vertu & la generosité de la Sainte, luy avoient elevé un tombeau pres"de l'eglise ou de l'autel,& y avoient mis sa chasse. 'Le tableau dont il nous fait la description, estoit assez prés de ce tombeau 'dans un "des portiques couverts.[Il semble qu'on ait depuis changé la disposition de cette eglise selon la description qu'en fait Evagre à la fin du VI. siecle.] 'Il dit qu'elle estoit composée de trois grandes pieces, dont les deux premieres consistoient chacune en une place fort longue environnée de colonnes, avec cette seule difference que la premiere estoit à l'air, & la seconde estoit couverte, [& servoit peut-estre d'eglise ordinaire.]'Au Nord de ce second edifice, il y en avoit un troisieme tourné vers l'Orient. Il estoit rond, soûtenu de tous costez par des colonnes [qui formoient une voute,] environnée d'une tribune elevée, & de cette tribune on pouvoit assister à la celebration des mysteres, & adresser ses prieres à la Sainte. Car au milieu de ce bastiment rond, il y avoit un fort beau dome;& c'est sous ce dome,du costé de l'Orient, que l'on avoit mis le tombeau où estoit le corps de la Sainte, dans"une chasse toute couverte d'argent, & faite en long 'selon la mesure de son corps. Car il se conserva tout entier en chair & en os sans aucune corruption, jusqu'au temps de Leon Isaurique, selon ce qu'en disent Nicephore, '& Constantin Evesque de Teie [dans la partie du Pont appellée Honoriade.] Nous avons dans Surius un beau discours sur ces reliques de la Sainte,prononcé par ce Constantin.

Eva.l.2.c.3 p. 286.287. p.287.a.b. Nphr. l.15. c.5. p.593.d. Sur.11.jul.p. 165.§ 3.

'Ce fut dans l'eglise de S.te Euphemie que fut assemblé[en 451,] le grand Concile de Calcedoine, bqui reconnut devoir à son intercession l'heureux succés qu'il avoit eu. [La definition de la foy avoit esté concluë & arrestée dans la chapelle où estoit son corps: & aprés qu'elle eut esté luë dans la sixieme session, & souscrite par tous les Evesques; 'ils y accorderent à l'Eglise de Calcedoine le titre de Metropole, à la prie re de l'Empereur Marcien,& en l'honneur de S.te Euphemie.

Conc.t.4. p.77. a.&c. b p.835.d.e. p.611.b.

'Constantin de Teie dit que quand les Peres de ce Concile eurent anathematizé Dioscore, & établi la foy de l'Eglise, voyant

Sur.11.jul.p. 166.§ 9.

Margin (right): τοῖς ἐν αὐτ. / τῷ ἱερῷ. / δρόμων. / σορῷ.

voyant que quelques uns ne se rendoient pas à leur definition, ils resolurent de la mettre sur les reliques miraculeuses de S.te Euphemie, pour obtenir de Dieu par ses prieres quelque miracle qui autorisast la foy Catholique : Et qu'en effet quand on approcha du corps de la Sainte le papier où la declaration du Concile estoit écrite, elle étendit la main pour le prendre, & aprés l'avoir baisé, le rendit aux défenseurs de la verité. [Ce miracle est celebre parmi les historiens, mais seulement parmi les nouveaux, qui mesme ne s'accordent pas.]'Car Nicephore dit que les Peres du Concile & les heretiques ne pouvant convenir sur la doctrine, prirent S.te Euphemie pour juge, & qu'ayant mis chacun leur foy par écrit dans un papier, ils mirent les deux papiers aux piez de cette Sainte, & fermerent son tombeau à la clef, avec des seaux.

Nphr.l.15.c.9. p.593.c|594.a.

'Ils passerent la nuit suivante en prieres, & estant revenus le matin, ils trouverent le symbole des Catholiques entre les mains de la Sainte ; & celui des heretiques à ses piez. 'Zonare le raporte à peu prés de la mesme maniere, ajoutant seulement que la Sainte étendit la main, à ce qu'on tient, vers l'Empereur & le Patriarche de Constantinople qui estoient presens, & leur remit le papier qu'elle tenoit. Mais il dit que ceci se fit aprés le Concile, 'en quoy il est suivi par Glycas.ᵃEt Baronius se range de ce costé là, jugeant qu'il est tout à fait absurde & faux, de dire qu'un Concile oecumenique ait voulu chercher la verité par des miracles, au lieu de l'Ecriture, de la tradition, & de l'autorité des Peres, qui sont les moyens ordinaires de l'établir. 'Il allegue encore que l'on n'en trouve quoy que ce soit dans les actes du Concile. Tout cela fait particulierement contre la narration de Nicephore. 'Il objecte aussi quelque chose en particulier contre Constantin; [mais c'est faute de bien entendre ses paroles.]

p.594.a. — Zon.t.3 p.39.d. — Glyc.p.263.c.d. — a Bar.451.§ 12 123. — § 121.122. — § 121.

'Cet Evesque dit qu'à cause de ce miracle, l'on depeint toujours S.te Euphemie avec un papier à la main.[On pourroit peut-estre renverser la chose, & dire que les peintres l'ayent representée de la sorte à cause du Concile tenu dans son eglise, cela a donné lieu à l'histoire que nous avons raportée, & qui ne sauroit passer pour certaine, n'estant autorisée par aucun ancien monument.] 'Aussi Baronius ne la reçoit qu'en partie, & avec doute. [Il y a bien de l'apparence que tout ce que l'on en dit vient]'des paroles "par lesquelles le Concile mesme reconnoist devoir à l'intercession de S.te Euphemie la lumiere & la protection qu'il

Sur 11.jul.p. 166.§ 9. — Bar.451. § 123. — Conc.t.4.p. 835.d.e. — V.S.Leon.

avoit receuë de Dieu dans une rencontre si importante. [Les Grecs semblent faire allusion à cette histoire,] 'lorsqu'ils disent dans l'office de Sainte Euphemie, qu'elle a receu des 630 Peres [de Calcedoine]la definition de la foy, & qu'elle l'a conservée : 'Mais ils la marquent encore plus clairement dans l'office qu'ils font pour ce sujet le 11 de juillet.

Men.16.sept. p 233.

11.jul. p.90.95.

'Ils y font aussi memoire du sang miraculeux qui sortoit de son tombeau,'comme Evagre le raporte en ces termes. Il arrive souvent, dit-il, que la Sainte s'apparoist en songe ou aux Evesques de Calcedoine, ou à d'autres personnes d'une 'pieté eminente, qui viennent visiter son tombeau, & leur ordonne de venir faire la vendange dans son eglise. Quand on sçait qu'elle a donné cet ordre, les Empereurs, le Patriarche de Constantinople, les autres Evesques, 'les magistrats, & avec eux toutes sortes de personnes, courent en foule à l'eglise pour avoir part "à la grace que Dieu veut donner. Le Patriarche entre alors à la vuë de tout le monde "dans la chapelle où repose le corps de la Sainte. Au costé gauche du sepulcre il y a une petite fenestre que l'on ouvre; & l'on y passe une tringle de fer au bout de laquelle est une eponge que l'on fait descendre jusque sur les saintes reliques. On tourne cette eponge de costé & d'autre, & puis on la retire pleine de sang, [partie clair,]partie "caillé & congelé. On le montre au peuple, qui aussi-tost se tourne vers Dieu pour l'adorer & le benir. 'Ce sang sort en si grande abondance qu'il y a de quoy en faire largesse à tous ceux qui sont là presens, & de quoy en envoyer encore jusqu'aux extremitez du monde à tous les Fideles qui en demandent. Il ne se change & ne se corromp jamais, soit celui qui est liquide, soit celui qui est en grumeaux. Ce miracle n'arrive pas reglément en de certains temps, mais plus ou moins souvent à porportion du merite & de la sainteté de l'Evesque qui gouverne [l'Eglise de Calcedoine.] 'Mais il s'y fait, continue Evagre, un autre miracle qui n'est jamais interrompu, & que les Fideles & les infideles eprouvent egalement. C'est que qui que ce soit qui approche du lieu où reposent ces sacres reliques, y sent une odeur plus douce & plus agreable que celle de tous les parfums & de toutes sortes de fleurs. Elle est tout à fait differente des senteurs ordinaires, & est ainsi une preuve authentique de la vertu & du merite de ce sacré depost dont elle sort.

p.90. Eva.l.2.c.3.p. 287.b. c. d. p.288 a.

τῶν θελημένων. εἴσω τῶν ἀνακτόρων. θρόμβων.

'Constantin de Teie témoigne aussi que les reliques de S.te Euphemie rendoient du sang que l'on donnoit aux malades, '&

Sur.11.jul.p. 165.§4. a § 3.

qu'il sortoit de ce sang, aussi bien que de ses reliques, une excellente odeur, la quelle il avoit sentie luy mesme. 'Les historiens Grecs raportent que Maurice doutant de ce sang miraculeux, en fut luy mesme témoin, aprés avoir pris toutes les suretez possibles pour n'estre pas trompé; ce que Theophylacte Simocatte qui a fait l'histoire de son regne, raconte amplement.

Nphr.l.18.c.31. p.849|Simoc. l.8.c.14.p. 416-418.

μυρεψοῦσαν.

'Theophane parle "de l'huile de senteur dont les reliques de la Sainte embeaumoient agreablement tout le peuple.[a] Il est dit dans la vie de S.te Melanie la jeune, qu'estant obligée de venir à Constantinople [en 436 ou 437,] [b] lorsqu'elle fut arrivée à Calcedoine elle hesita si elle traverseroit le Bosphore, redoutant le tumulte de cette nouvelle Rome; & que dans ce doute s'estant logée au lieu où estoit l'eglise de S.te Euphemie, elle sentit vers le minuit une odeur tres excellente, qui la remplit de joie & luy fit croire que Dieu agreoit son voyage. Et elle l'acheva sans rien craindre. [Cela semble marquer que cette odeur n'estoit pas continuelle.]

Thphn. p.370. b. a Bar.434.§ 7| Sur.31.dec.p. 381.§27. b §28.

'Les reliques de S.te Euphemie estoient encore à Calcedoine lorsque les Perses prirent cette ville sous Heraclius. Ces barbares les voulurent bruler avec la chasse où elles estoient: Mais leurs efforts furent inutiles, & firent seulement sortir de la chasse, dit Constantin, un morceau de bois rond, qui laissa un trou grand comme la main, afin qu'on pust approcher plus aisément de ces reliques sacrées. 'Baronius croit que Constantin se trompe en cet endroit, & que ce trou n'estoit autre chose que la petite porte dont parle Evagre, laquelle mesme se voyoit ordinairement dans les chasses des Saints, pour faire toucher ce que l'on vouloit à leurs reliques.

Sur 11.jul.p. 165.§3. Bar.766.§9.

'Ces incursions des barbares firent que pour une plus grande sureté on transporta le corps de S.te Euphemie tout entier à Constantinople en une eglise de son nom bastie prés du cirque, & on l'y mit sous l'autel. 'Codin écrit que cette eglise avoit esté bastie & extremement enrichie par Constantin.[c] Il met une autre eglise de S.te Euphemie commencée par la malheureuse Eudoxie [femme d'Arcade,] & achevée [vers 460] par Olybre Maistre des offices, de qui elle prit le nom. 'Il y avoit une troisieme eglise de la Sainte à Constantinople dans le quartier de Petra, bastie par l'Empereur Anastase, selon Codin. 'Mais selon Theodore le Lecteur, elle estoit déja bastie sous Theodose I: '& les nouveaux Grecs en attribuent la fondation à Castin, qui estoit, disent-ils, Evesque de Byzance dans le temps que la Sainte

Sur.11.jul.p. 165.§3. Codi.or.C.p. 39.a. c p.47.a. d. Thdr.L. p.568. a. Cang. de C.l.4. p.146.

p.145.146. souffrit le martyre. 'Mr du Cange parle assez amplement de ces trois eglises, dont les deux dernieres au moins estoient pour des p.146.147| monasteres. 'Il croit qu'il y en faut encore joindre une quatrieme Men. 6. may, p. 136.137. prés du port.

Sur. 11. Jul p. 165.§ 4. [Ces eglises marquent bien] 'ce que dit Constantin de Teie, que le peuple de Constantinople avoit une grande devotion pour S.te Euphemie, particulierement à cause de ce sang miraculeux qui sortoit de son tombeau, & d'une infinité d'autres § 2.4.5. miracles qui s'y faisoient. 'Mais quand l'Empereur Leon Isaurique voulut abolir le culte des images & des reliques, "il fit jetter &c. le corps de S.te Euphemie dans la mer, & profana son eglise "d'une &c. § 6.7.8. maniere horrible. 'Dieu voulut neanmoins que ces reliques § 11. "fussent trouvées, & mises en l'isle de Lemne, 'jusqu'à l'Empire &c. § 11-16. d'Irene & de Constantin son fils, 'qui les firent raporter à Constantinople. Constantin Evesque de Teie décrit amplement § 6. tout ceci, [& il est d'autant plus croyable en ce point,] 'qu'il témoigne avoir vu l'eglise de S.te Euphemie encore profanée, [c'est à dire au plustard sur la fin de Leon mari d'Irene, environ 16 ans avant que les reliques de la Sainte fussent raportées à Bar. 796. § 13. Constantinople.] 'Car cela arriva l'an 796, selon ce que dit Thphn p. 370. Theophane, 'que ce fut 22 ans [commencez] aprés la mort de c. Constantin Copronyme, en l'indiction quatrieme. a Theophane a c.d. y fut luy mesme present, & baisa les saintes reliques avec les Empereurs [Irene & Constantin,] & le tres saint Patriarche Taraise. Il touche en abregé ce que Constantin de Teie décrit b. en particulier. 'Mais il dit que les reliques de S.te Euphemie avoient esté jettées dans la mer; & son eglise profanée sous Codi or. C.p. 39.2. Constantin Copronyme fils de Leon Isaurique, 'ce que Codin a suivi, en ajoutant que ç'avoit esté [en 759,] 37 ans avant qu'on les raportast à Constantinople.

Sur. 11. jul. p. 167. § 16. 'On ne remit dans l'eglise de S.te Euphemie que quelques os de son chef; tout le reste ayant esté enlevé par diverses personnes puissantes à la Cour, outre ce qui en demeura apparemment à Lemne. On tenoit que le Patrice Nicetas avoit eu la main qui avoit receu [à ce qu'on disoit] le symbole de la foy, & l'avoit mise dans une eglise de S.te Euphemie qu'il avoit fait bastir en Sicile.

SAINT PIERRE
SURNOMMÉ BALSAME,
MARTYR.

[TOUT ce que nous avons à dire de S. Pierre surnommé Balsame, est tiré de ses actes, qui sont dans Surius & dans Bollandus.] 'Baronius les tient pour originaux, '& dit qu'ils ont esté traduits de grec en latin par Anastase le bibliothecaire.'Bollandus dit la mesme chose.[a] Le P. Ruinart aprés les avoir revus sur beaucoup de manuscrits, leur a donné place dans son recueil des actes les plus authentiques. [Et certainement on ne peut nier qu'ils n'aient beaucoup de marques de verité & d'antiquité. Il est vray qu'il y a une harangue un peu longue, où le Saint cite l'Ecriture; ce qui semble n'estre pas bien propre pour persuader un payen. Mais cette conduite n'est pas extraordinaire, soit aux Martyrs, soit aux saints apologistes. Et aprés tout, un endroit particulier ne doit pas nous faire mepriser cette piece, dont le style si simple & si grave donne de soy mesme de la veneration & du respect. Nous l'avons donc traduite toute entiere, avec un peu de liberté neanmoins, & plutost pour en faire l'histoire que pour en donner une traduction exacte.

Bar. 3. jan. f. | MS. p 517. Boll. 3. jan p. 129. § 13. a Act. M. p. 557.

Nous ne pouvons dire assurément ni le lieu ni l'année du martyre de ce Saint. Car on ne connoist point aujourd'hui] 'la ville d'Aulane où ses actes disent qu'il fut martyrizé.[b] Quelques auteurs croient que c'est celle d'Aulon[c] sur la coste de la Macedoine opposée à l'Italie, que nous appellons aujourd'hui la Valone, & qui passe pour l'une des plus considerables de l'Albanie. 'On marque encore d'autres villes du mesme nom dans la Laconie, dans l'Arcadie, & dans la Crete [Ainsi il y a quelque lieu de croire qu'il a souffert dans la Grece: "& cela paroist plus probable que ce que d'autres veulent que ç'ait esté dans la vallée d'Aulone en Palestine.

Boll. 3. jan. p. 129. § 3. b § 10. c Ib | Baudr. p. 91. Steph. p. 140. NOTE 1.

Pour le temps de son martyre,] ses actes nous apprennent seu-

Boll. 3. jan p. 129. § 3.

§ 1. lement qu'il souffrit sous Maximien, 'aprés la publication des edits qui condannoient tous les Chrétiens à sacrifier ou à mourir. [Ainsi c'estoit en 304 ou 305, si ce Maximien est Hercule, comme il le faut dire en cas que le Saint ait souffert à Avelle dans la Campanie: "car cela n'est pas sans apparence. Que si ç'a esté dans la Grece, on peut mettre son martyre depuis 304 jusqu'en 311, sous Maximien Galere, qui peut avoir eu ce pays, premierement comme Cesar, & puis comme Auguste.] V. la note 1.

§ 10. 'Ce Saint estoit du territoire d'Eleutherople, l'une des plus considerables villes de Judée, & qui selon quelques auteurs est l'ancienne Hebron si celebre dans l'Ecriture. 'Il receut de "ses parens le nom de Balsame & prit au Battesme celui de Pierre. [Car nous apprenons de l'histoire ecclesiastique que c'estoit une coutume établie dans l'Eglise dés le III. siecle, de donner aux enfans le nom de ceux dont on reveroit la sainteté:] 'Je ne « doute pas, dit S. Denys d'Alexandrie, qu'il n'y ait eu beaucoup « de personnes, qui ayant une affection & une veneration parti- « culiere pour S. Jean l'Evangeliste, & souhaitant d'estre aimé « de J. C. comme cet Apostre l'avoit esté ont voulu porter le nom « de Jean, & c'est par la mesme raison que nous voyons si souvent « les Fideles faire porter à leurs enfans les noms de Paul & de « Pierre. [Ce qui est plus rare dans nostre Saint, c'est qu'il ait « changé de nom au Battesme; & il s'en trouve peu d'exemples bien assurez dans ces premiers siecles. Comme la raison de ce nom de Pierre, estoit en luy toute spirituelle,]'aussi nostre Saint l'appelle un nom spirituel. [Et certes ce n'estoit pas en vain qu'il le portoit. Car il ne participa pas seulement à la vertu de S. Pierre, mais aussi au genre de son martyre. Voici ce que ses actes nous en apprennent.]

§ 1. — *nomine paterno.* — Eus. l. 7. c. 25. p. 275. a. — Boll. 3. jan. p. 129. § 1.

Ibid. 'Lorsque Maximien gouvernoit l'Empire, Pierre Balsame fut pris dans la ville d'Aulane [ou d'Aulon,] & aussi-tost presenté à Severe gouverneur de la province. Il fut interrogé dans les formes; & le juge aprés avoir pris son nom, luy demanda quelle estoit sa naissance. Pierre ne luy répondit autre chose sinon qu'il estoit Chrétien, & lorsqu'on luy eut demandé quelle estoit sa condition & son emploi, il répondit de la mesme maniere: Je « ne puis pas avoir d'emploi plus considerable que celui de Chré- « tien: & quelle qualité plus relevée pourrois-je trouver? [Aprés « avoir témoigné de cette sorte l'estime qu'il faisoit de sa vocation, il fit voir combien il estoit detaché de toutes les choses humaines, qui luy pouvoient estre les plus cheres.] Car il ne fit

point de difficulté de dire au juge qu'il n'avoit ni pere ni mere; & le juge luy ayant dit qu'il estoit un menteur, parcequ'il savoit » qu'il les avoit encore, Pierre luy fit cette belle réponse: J'ay » appris de l'Evangile que lorsque nous confessons le nom de J C, » nous devons renoncer à toutes choses, & meconnoistre toute ce » qui est sur la terre.

» [Pour continuer ce dialogue admirable.] savez vous, luy dit » le juge, ce que les Empereurs ont ordonné. Ils veulent que tous » les Chrétiens sacrifient, ou qu'on les fasse mourir de divers sup- » plices. Je sçay, luy répondit le Saint, ce que m'ordonne mon » Dieu, qui est monarque eternel & le Roy de l'univers. Voici » les paroles de son edit: Quiconque sacrifiera aux demons, & non » à Dieu seul, sera exterminé de la terre. Considerez donc, conti- » nua le Saint, lequel est le plus à craindre, d'eprouver la rigueur » de vos tourmens, ou la justice eternelle d'un Dieu irrité Jugez- » en vous mesme, si vous avez encore quelque reste de raison. » Croyez moy, dit le juge, obeïssez aux Princes, & sacrifiez aux » dieux. Je ne sacrifie point, dit le Saint, à des dieux qui sont de » pierre & de bois, ["durs & insensibles] comme vous. [Cette parole estoit] une de ces fleches dont parle S. Augustin, qui sortant de la bouche des Martyrs, blessoient leurs persecuteurs jusques au vif, & les faisoient entrer dans une injuste colere contre ceux qui par leurs justes reproches s'efforçoient de les corriger.

§ 1. — *quales vos estis.* — Aug.ps.39.p. 144.1.b.

» Songez vous, dit le juge, à l'injure que vous me faites? ou ne » songez vous pas que je suis maistre de vostre vie? Je ne pretens » pas, dit S. Pierre, vous faire aucune injure? Je ne vous dis que » ce qui est dans la loy de Dieu, laquelle declare que tous ceux » qui mettent leur confiance en des idoles d'or & d'argent, de- » viennent eux mesmes semblables à ces statuës insensibles & ina- » nimées: Si donc vous adorez les demons dans ce bois & ces » pierres sourdes & muettes, n'est-ce pas vous qui vous rendez » vous mesmes semblables à elles? Et avez vous à vous plaindre » de moy, lorsque je vous en avertis? Plaignez vous si vous voulez, » du Prophete & du S. Esprit qui vous le declarent.

Boll § 2.

Severe incapable d'entrer dans des veritez si claires & si » importantes, luy dit encore une fois: Croyez moy, ayez un peu » de soin de vous mesme. Pierre ne fut pas plus attendri par cette fausse compassion du juge, qu'il avoit esté étonné par ses mena- » ces. C'est le soin que j'ay de moy, luy repartit-il, qui m'em- » pesche de sacrifier, & d'abandonner la verité. C'est inutilement

§ 2.

que vous m'en pressez, & je prie J. C. mon Seigneur que j'adore, « de ne le permettre jamais. Faites donc ce que vous avez à faire, « & accomplissez l'œuvre du diable vostre pere. «

§ 3. 'La patience de Severe echapa à ce discours : il fit mettre le Saint sur le chevalet:& quand il y fut étendu il voulut le railler. Estes vous bien à vostre aise, luy dit-il ? refuserez vous encore « de sacrifier ? Oui, dit le Saint ; je ne sacrifie qu'à mon Dieu, pour « l'amour duquel je souffre. Où sont vos ongles de fer, pour me « dechirer? On le tourmenta avec une rigueur impitoyable. Mais « quelques vehementes que fussent les douleurs, elles ne purent jamais tirer aucune plainte de sa bouche. Il ne proferoit que des actions de graces. Je ne demande à Dieu, disoit cet invincible « Martyr, qu'une seule chose, qui est de demeurer pour toujours « dans sa maison: Que rendrai-je au Seigneur pour toutes les gra- « ce qu'il me fait ? Je prendrai le calice du salut, & j'invoquerai « le nom du Seigneur. «

Ibid. 'Sa constance irrita le juge. Il fit venir de nouveaux boureaux, qui le tourmenterent avec tant de cruauté, que son sang couloit sur la terre comme par ruisseaux. Le peuple touché par ce spectale d'une compassion humaine, l'exhortoit d'avoir pitié de luy mesme, & de ceder enfin pour se delivrer d'un si grand supplice. Mais le Saint leur répondit avec une douceur pleine d'assurance : Ces peines ne sont rien, & ne me sont point sensi- « bles. Que si je renonçois le nom de mon Dieu, je sçay que j'en « serois puni par de veritables supplices, & par des peines eter- « nelles beaucoup plus epouventables que tout ce que j'endure « ici. «

Ibid. 'Severe tenta encore une fois sa constance. Pierre, luy dit-il, « vous rendrez vous enfin ? Sacrifiez, vous dis-je ; ou vous vous « en repentirez. Je ne sacrifie point, répondit le Saint : & je ne « m'en repentirai pas. Je voy bien, dit le juge, qu'il faut pronon- « cer. C'est ce que je souhaite de tout mon cœur, dit S. Pierre. « Alors le juge dicta cette sentence. Vu le refus que Pierre fait « d'obeïr aux edits des Princes, pour obeïr à la loy de son Dieu « crucifié, nous ordonnons qu'il subira le mesme supplice que luy.

C'est ainsi que cet athlete invincible de J. C. acheva glorieusement son combat,& eut le bonheur de participer aux souffrances de son Dieu. Il fut crucifié dans la ville d'Aulane le 3.e jour de janvier, 'auquel[Florus,] Usuard, & plusieurs autres martyrologes en font la memoire avec le Romain 'Raban & Notker le mettent le 4. 'Les Grecs font aussi le 3 de janvier la memoire de

p.128.§ 2. § 3. Menæa, p. 57 | Cang de C.l.4. p 105.

de *nostre saint Pere Pierre le porte-enseigne*, qui repose dans l'eglise de S. Zacarie bastie à Constantinople sur la fin du V. siecle, dans le quartier d'Atroa. [Ils ne disent point davantage ce que c'estoit: & je ne sçay si le titre de Pere ne marque point que c'estoit un Abbé: Ainsi il seroit different du nostre,] 'contre ce que croit Bollandus. Boll 3 jan.p. 1129 § 11.12.

'Eusebe raporte l'histoire d'un S. Pierre qui a souffert aussi dans la persecution de Maximin. Il estoit surnommé Apselame, [nom qui a quelque raport à celui de Balsame. Et comme il se rencontre encore d'autres conformitez dans leur histoire,] Eus.de Pal c. 10.p.335.d.

NOTE 2. 'quelques uns ont cru que ce n'estoit qu'un mesme Saint. ["Il y a neanmoins d'autres circonstances qui semblent les distinguer assez clairement l'un de l'autre.] Mais quoy qu'il en soit, cette confusion nous donne lieu de raporter en cet endroit ce qu'Eusebe nous apprend de S. Apselame. Boll.3.jan.p. 128.§ 1.

'Il estoit, [comme l'autre,] du territoire d'Eleutherople, d'un village nommé Aneas. Eusebe luy donne le nom d'Ascete, [qui marquoit en ce temps là ceux qui s'exerçoient dans une vie plus pure, plus austere, & plus retirée que celle des autres Chrétiens: d'où vient qu'il a passé depuis aux moines & aux solitaires.] Apselame estoit encore fort jeune lorsqu'il fut pris. [Mais les exercices saints dans lesquels il avoit passé sa vie, conformément à la profession des Ascetes, luy servirent de preparation pour soûtenir avec une fermeté inebranlable la pureté de sa foy, lorsqu'il fut obligé de la confesser publiquement.] Car le juge & les assistans luy firent mille instances d'avoir pitié de luy mesme, & de ne perdre pas, disoient-ils, une jeunesse si vigoureuse. Mais il meprisa toutes ces exhortations, [ou comme parle un Pere, ces sifflemens du dragon;] & prefera à sa vie mesme l'esperance qu'il avoit en Dieu. Ainsi il fut purifié comme l'or par le feu qui le consuma. Eus.p.335.d.

'On brula avec luy un nommé Asclepe, qu'on disoit estre un Evesque Marcionite: & l'on vit deux hommes sur le mesme bucher, brulez tous deux pour la mesme cause, [& qui eurent neanmoins un sort tout different. Pierre fut porté dans le ciel par ces flammes qui consumerent son holocauste; & Asclepe commença d'eprouver dans le mesme feu les tourmens qu'il devoit sentir eternellement.] d|336.a.

'Saint Pierre Apselame fut martyrizé à Cesarée capitale de la Palestine, dont Firmilien estoit gouverneur, sous l'empire de Maximien le 11 de janvier, en la sixieme année de la persecution p.335.c.d|c.8. p.330.a.c.d.

de Diocletien, [en commençant les années de la persecution à Pasque de l'an 303, comme Eusebe, & dans la settieme si on les conte du premier janvier precedent ; c'est à dire que ce fut au commencement de l'an 309.] 'Son nom semble se trouver, quoiqu'avec beaucoup de confusion, le 11 de janvier dans les martyrologes de S. Jerome. 'Les Grecs en parlent plus nettement [le 11 &] le 12 du mesme mois. 'Ils en marquent encore la feste le 14 d'octobre. 'Ils disent qu'il avoit converti divers payens par ses instructions, & que dans le feu mesme il pria assez long-temps, pour obtenir de Dieu la paix de toute l'Eglise. [Mais ce que de nouveaux Grecs ajoutent à Eusebe, ne peut pas estre fort seur.]

Boll. 3. jan. p. 128. § 6. | Men. p. 247 | p. 170. | Ugh. t. 6. p. 1184.

S. PAMPHILE

PRESTRE,

MARTYRIZÉ AVEC PLUSIEURS AUTRES A CESARÉE EN PALESTINE.

[IL y a eu peu de Prestres qui aient plus honoré le sacerdoce de l'Eglise, que l'illustre S. Pamphile. Saint Jerome a eu pour luy un si grand respect,] 'qu'ayant trouvé quelques ouvrages d'Origene écrits de sa main, il les retint & les conserva, avec autant d'estime & de joie que si c'eussent esté, comme il dit, les thresors de Crœsus ; parcequ'il croyoit voir le sang d'un Martyr dans tous les traits que sa main y avoit formez.

Hier. v. ill. c. 75. p. 292. 29.

'Eusebe qui estoit son ami tres particulier, [a] & qui demeuroit mesme avec luy, comme S. Jerome le semble dire, [b] crut s'honorer beaucoup en prenant son nom. [Et ne se contentant pas de nous laisser de tres amples monumens de luy dans son histoire ecclesiastique, & dans celle des Martyrs de Palestine,] [c] il a composé un ouvrage particulier de sa vie, [d] divisé en trois livres, [e] fort bien écrits, au jugement de Saint Jerome : [Mais nous les avons perdus.]

ep. 65. c. 4. p. 193. b| Eus. de Pal. c. 7. p. 329 a. &c.
a Hier. in Ruf. l. 1. c. 2 p 199. a.
b ep 65. p. 193. b| Bar. 308 § 16| Phot. c. 13. p. 11. b.
c Eus. l. 6. c. 32. p. 231. a| l. 7. c. 32. p. 285 d.
d de Pal. c. 11. p. 336 1 c| Hier. v. ill. c. 81. p. 294. d| in Ruf. l. 2. c. 6. p 222. d| ep. 141. p. 113 b.
e Hier. in Ruf l. 1. c. 2 p 199. a.

Nous avons dans Surius une histoire du martyre de S. Pamphile tirée de Metaphraste. [Mais comme cet auteur n'a quelquefois fait que donner son style aux anciennes pieces qu'il trouvoit, son nom n'empesche pas que des personnes habiles ne jugent que cette histoire est bonne.] Il n'y a en effet presque rien que nous ne trouvions dans Eusebe. 'M.r Valois ne doute pas que ce que nous n'y trouvons pas n'en soit pris aussi. [Et comme ses raisons sont assez fortes, nous ne ferons pas difficulté de nous servir de cette piece.]

Sur. 1. jun. p. 1. | Eus n. p. 180. 1. b. c.

'S. Pamphile estoit d'une famille considerable selon le monde. 'Il avoit du bien; [a] & mesme il avoit beaucoup paru dans les emplois & les charges qu'il avoit exercées dans sa Republique. [Il y a apparence que c'estoit à Beryte,] [b] dont il estoit selon Metaphraste, & où il fit ses premieres études des lettres humaines. 'Il se rendit fort habile tant dans la rhetorique que dans la philosophie: [c] & cela paroissoit assez par ses écrits. [d] Eusebe l'appelle un homme tres eloquent.

p. 179. 1. a. | de Pal. c. 11. p. 336 b. | a n. p. 173. 2. 1. | b p. 180. 1. 2. | p. 179. 1. d | de Pal. c. 7 p. 329. a. | c Hier. ep. 84. p. 327 328. | d Eus. l. 7. c. 32 p. 288. d.

[e] Mais il meprisa toutes les esperances du siecle, & rendit sa vie illustre par toutes sortes de vertus, par le renoncement & l'abandonnement de toutes les choses de la terre, par la distribution de ses biens aux pauvres, en un mot par une conduite digne d'un veritable philosophe, & d'un solitaire tres reformé. 'Il devint ainsi l'ornement de l'Eglise de Cesarée en Palestine, 'dont il fut fait Prestre, peut-estre par Agape qui en estoit Evesque aprés Theotecne à la fin du III. siecle. Eusebe qui a gouverné peu aprés la mesme Eglise, dit beaucoup de bien de cet Agape. Il se signala par ses travaux, par le soin, l'application & la prudence avec la quelle il conduisit son troupeau, & par la liberalité dont il usoit envers tout le monde, particulierement envers les pauvres. Eusebe en parle sur ce qu'il en avoit vu par luy mesme; & ce fut durant son episcopat qu'il commença à connoistre S. Pamphile déja elevé au sacerdoce.

e de Pal. c. 11. p. 336. b. | n. p. 180. 1. d. | l. 7. c. 32. p. 288. c. d.

'Ce qui paroissoit le plus dans S. Pamphile, & en quoy il excelloit audessus de tous les autres, c'est son application infatigable à tout ce qu'il entreprenoit, & le soin qu'il avoit de rendre service à tous ceux qui luy appartenoient, ou qui approchoient de luy. 'Il n'y avoit point d'homme de lettres qui ne fust son ami. Il leur prestoit ou leur donnoit mesme les livres dont ils avoient besoin, & leur fournissoit encore avec abondance autant qu'il luy estoit possible, toutes les autres choses qui leur pouvoient estre necessaires.

de Pal. c. 11. p. 336. b. c. | Hier. in Ruf. l. 1. c. 2. p. 199. b.

Euf p.336.b. n.p.180 2.2. Phot.c.118. 119.p.300. a Hier.v.ill.c. 75.p.292.d.

'Il avoit furtout une ardeur incroyable pour l'étude des lettres faintes, 'aufquelles il s'adonna quand il fut arrivé en un âge plus avancé.'On dit qu'il y eut "S. Pierius pour introducteur & pour maiftre. [a] Il donna une marque de l'affection qu'il avoit pour cette étude facrée, par la peine qu'il prit à copier de fa main la plus grande partie des ouvrages d'Origene. Il y avoit entre autres 25 volumes fur les douze [petits] Prophetes; & ce fut cette copie qui tomba, comme nous avons dit, entre les mains de S. Jerome, & que ce Saint confideroit comme un tres riche threfor.

V. S.Theonas.

in Ruf.l.1. c.2 p.199.b.

'Il fit auffi un grand nombre de copies des livres facrez, afin d'en faire prefent à tous ceux qui en demanderoient, non feulement aux hommes, mais encore aux femmes qu'il voyoit avoir de l'affection pour la lecture.'Et c'eft de là fans doute que venoit ce que nous lifons dans S. Jerome, [b] que les provinces d'entre la Syrie & l'Egypte, lifoient les exemplaires de Paleftine travaillez par Origene & publiez par S.Pamphile, & par Eufebe[qui ne pouvoit pas manquer de prendre part à ce travail de fon ami.]'Ces exemplaires de Paleftine eftoient l'edition des Septante qu'Origene avoit inferée dans fes Hexaples.'Outre les copies que S. Pamphile en faifoit de fa main, il revoyoit encore celles que d'autres avoient faites, pour les rendre tout à fait correctes; comme on le voit par un exemplaire de Jeremie qui eft aux Jefuites de Paris, tiré d'une autre copie, à la fin de laquelle il y avoit ces mots: *Pamphile & Eufebe l'ont corrigé.*

Euf.n. p.313.2. d. b Hier.ep.107. p.19.2. ep.135.p.80.c. Euf.n.p.313. 314.

'Pour favorifer davantage l'étude de la fcience ecclefiaftique, S. Pamphile dreffa une bibliotheque, [c] qu'il confacra à l'Eglife de Cefarée en Paleftine. [d] Il la fit avec beaucoup de foin, [e] & y raffembla toutes fortes d'auteurs ecclefiaftiques, [f] qu'il fit chercher par toute la terre; mais particulierement les ouvrages d'Origene. [g] Eufebe dans le troifieme livre qu'il fit de la vie de ce Saint, y avoit mis une lifte de tous les livres qui eftoient dans cette bibliotheque. [h] Elle fut un peu gaftée[peut-eftre durant la perfecution de Diocletien.] Mais Acace & Euzoïus qui furent Evefques de Cefarée[aprés Eufebe,]eurent foin de la rétablir, & mefme de l'augmenter:'de forte qu'elle fe confervoit encore du temps de S.Jerome.'L'on y voyoit entre autres l'Evangile de S. Matthieu en hebreu, ["ou plutoft qu'on appelloit l'Evangile des Nazaréens & des Hebreux;] '& les ouvrages d'Origene écrits de la main de S. Pamphile.

l.6.c.32. p.231. a.b. c Hier.ep.141. p.113.b. d v.ill.c.3.p. 264.d. e Euf p.231.b. f Hier.ep 141. p.113.b. g in Ruf. l.2.c. 6 p.222.d| Euf.p.231.b. h Hier.ep.141. p.113.b. b|v.ill.c.3. v.ill.c.3 p. 264.d. c.75.p.292.d.

V. S.Matthieu note

'Ce faint Martyr dreffa auffi "une academie, & une ecole. διατριβὴν.

Euf.l.7.c.32.p. 288.d.

[Il y a bien de l'apparence qu'Eusebe en estoit.]'Car il dit que l'illustre Martyr Appien vint se retirer à Cesarée en la compagnie où il estoit, 'qu'ils demeuroient dans une mesme maison, 'que ce fut là que ce Saint étudia les lettres sacrées, & qu'il se prepara au martyre. 'Et Metaphraste dit clairement que Saint Appien fut instruit par S. Pamphile dans les lettres saintes à Cesarée. 'D'autres nouveaux Grecs disent que S. Appien & S. Edese son frere avoient appris de luy à Beryte les maximes de la religion & de la pieté Chrétienne. [On ne peut douter que cela ne soit digne]'de cette affection qu'avoit S. Pamphile de contribuer au salut de tous ceux qui avoient quelque union avec luy, comme le remarque Eusebe, & de les assister de tout son pouvoir.

de Pal.c.4.p. 323.c. | p.324.a. | p.323.c.d. | n.p.176.a.b c. | c|1.d. | de Pal.c.11.p. 336.c.

[Quoiqu'il eust tant d'avantages pour écrire, ayant la science, l'eloquence, les livres, & des amis fideles & habiles,]'neanmoins son humilité fit qu'il ne voulut composer aucun ouvrage qui luy fust propre. Il se contentoit d'écrire quelques lettres à ses amis dans les rencontres, [& de prendre part à quelques uns de leurs écrits, comme nous le verrons de l'apologie d'Origene.

Hier.in Ruf.l. 1.c.2.p.199.b.

La science si humble, & la vie si admirable de ce Saint, eussent en quelque sorte manqué de leur derniere perfection, si elles ne l'eussent conduit à la persecution & au martyre. Il y arriva en effet, [& remporta une victoire d'autant plus illustre, que son combat fut plus long.]'Il commença en la cinquieme année de la persecution de Diocletien, sur la fin [de l'an 307 de J. C,] lorsqu' Urbain estoit encore gouverneur de la Palestine. [Il fut pris & amené devant ce juge,]'qui l'ayant un peu laissé parler, & ayant eprouvé la force de son eloquence, & sa profonde erudition, voulut le contraindre à sacrifier. Mais voyant le peu de conte qu'il faisoit de ses sollicitations, & de ses menaces, il se laissa emporter à sa colere, & le fit tourmenter cruellement. Neanmoins les ongles de fer qui dechiroient les costez du Saint, ne firent que couvrir le juge de confusion: De sorte qu'il le fit mener en prison pour y demeurer avec les autres Confesseurs, 'du nombre desquels estoient Valens & Paul[dont nous parlerons plus amplement dans la suite.]ᵃEusebe y estoit aussi, [mais n'y acquit pas la mesme gloire, comme nous le verrons dans le titre qu'il faudra faire de luy.]

Eus.de Pal.c. 7.p.328.329. | p.329.a.b. | c.11. p.336 c.d| 337.a. | a Phot.c.118. p.296.

'S. Pamphile estoit donc enfermé dans la prison avec Eusebe, lorsqu'ils y composerent les six livres de l'apologie d'Origene, 'qui estoit un ouvrage fort long & fort travaillé.* Ils le compose-

p 296.297. | Hier.in Ruf.l. 1.c.2.p.199.b.

* Phot.c.118.p.295| Eus.l.6.c.35.p 232.a| Socr.l.3 c.7.p.175.b.

Phot.p.296. Euf.p.232.a.

rent enfemble,au moins pour les cinq premiers livres: 'Car Eufebe fit feul le dernier aprés le martyre de S.Pamphile.'Le fujet de cette apologie fut pour répondre à divers reproches que l'on faifoit à Origene fur le fujet de fa doctrine.[Car les difputes qui s'eftoient elevées dans l'Eglife fur fon fujet,ne finirent pas avec fa vie. On n'en trouve neanmoins aucune marque durant environ 50 ans, c'eft à dire jufqu'au temps de Diocletien & de Saint

Pamph.ap. Hier.t.4.p.172.d.

Pamphile.]Mais on voit"qu'au commencement du IV. fiecle, il y en avoit beaucoup qui le combatoient,les uns par ignorance, d'autres par paffion,[& quelques uns auffi à caufe des veritables erreurs qu'ils trouvoient dans fes ouvrages.

V.Origene § 38.

Phot.p.297.a. p 297.299.

Ce grand nombre d'ennemis qu'avoit Origene luy fufcita plufieurs défenfeurs,]'& beaucoup de perfonnes tres confiderables écrivirent pour luy diverfes apologies. 'Celle de S. Pamphile, [de laquelle feule il nous refte aujourd'hui quelque chofe,] eftoit adreffée aux faints Confeffeurs, qui travailloient dans les

Hier.ex Pam. t.4 p.172. a in Ruf. l.1.p. 199.a. b p.200.a|Socr. l.3.c.7.p.175. a.b. c Euf.l.6. c.23. p.224.d. d Socr.l.3.c.7. p.175.b. e l.4.c.27.p. 244.d. f Euf.l.6.c.36. p.233.b. g Hup.ep.198. p.397.

mines [de la Paleftine.]Nous n'en avons que"le premier livre [a] traduit par Rufin [en 397,][b] & quelques paffages écartez des cinq autres.[c] Eufebe nous apprend qu'il avoit mis dans le fecond livre bien des chofes qui regardoient les troubles excitez au fujet de l'ordination d'Origene. [d] Socrate témoigne que S. Pamphile & Eufebe y reprefentoient la vie d'Origene, [e] & qu'ils y avoient inferé le panegyrique que S. Gregoire Thaumaturge avoit fait en fon honneur. [f] Eufebe femble dire qu'il avoit mis dans le fixieme livre les lettres qu'Origene avoit écrites au Pape Fabien, & à d'autres Evefques, pour faire voir la pureté de fa foy. [g] On ramaffoit dans cette apologie beaucoup de paffages des auteurs plus anciens, pour juftifier, [excufer, ou éclaircir] les opinions qu'on attribuoit à Origene fur la préexiftence des ames,& fur le rétabliffement des hommes & des demons en leur premiere innocence:]& il femble que ce fuft une des principales parties de l'ouvrage.

Note 1.

[Les cinq premiers livres en ayant efté compofez conjointement par S. Pamphile & par Eufebe, il ne faut pas s'étonner fi on l'a attribuée affez indifferemment tantoft à l'un, tantoft à l'autre. S. Jerome a foûtenu quelquefois que S. Pamphile n'y avoit eu aucune part:"mais on ne voit pas qu'il l'ait bien prouvé, ni que ce fentiment ait efté fuivi.

Note 2.

Il ne nous refte plus qu'à parler du martyre de S. Pamphile, qui,comme nous avons dit,commença l'an 307, fous le gouverneur Urbain.]'Ce Gouverneur, qui aprés luy avoir fait fouffrir

Euf.de Pal.c. 7.p.329.a.b.

divers tourmens, l'avoit fait mettre dans la prison, 'paya bien-tost b.c.
la peine de tant d'injustices qu'il avoit commises contre luy, &
&c. contre "beaucoup d'autres Chrétiens, 'Maximin luy ayant fait d.
trancher la teste. 'Firmilien ceda à sa cruauté aussi-bien qu'à sa c.8.p.330.c.
charge: & ce fut sous luy que S. Pamphile accomplit son mar- c.11.p.337.a.
tyre, aprés avoir esté deux ans entiers en prison, [ou pour parler
Note 3. plus exactement qu'Eusebe, "un an & quelques mois, puisqu'il
souffrit en l'an 309,] 'le 16 de fevrier. b.

'Il eut pour compagnons de sa victoire Valens & Paul, dont p.336.c.d.
nous avons déja parlé, '& qui par la constance qu'ils avoient p.338.c.
témoigné dans les tourmens, avoient fait voir, aussi-bien que S.
Pamphile, qu'ils estoient inebranlables dans la foy. 'Valens, que p.336.c.
son visage mesme & sa vieillesse rendoient venerable, 'estoit c|n.p.180.2.b.
Diacre de l'Eglise de Jerusalem. 'C'estoit un homme fort habile c.11.p.336.d.
dans l'Ecriture, & il la savoit si parfaitement par cœur, qu'il
n'avoit que faire de livre pour en reciter quelque endroit que
ce pust estre. 'Paul estoit de Jamnia, [a] ami particulier d'Eusebe, d.
[b] qui le loüe d'avoir eu une ferveur d'esprit & un zele extraordi- [a] n.p.179.1.c. [b] c.11.p.336.d.
naire: & il avoit acquis dés auparavant beaucoup de gloire en
souffrant qu'on luy brulast [le jarret.]

'Ces Saints eurent encore divers compagnons, & leur nombre a.
monta jusqu'à douze. 'Leur troupe sainte estoit composée de n.p.179.1.b.
&c. personnes de toutes sortes, "soit pour l'âge, soit pour la qualité
de l'esprit, soit pour la condition. 'Il y avoit quelques Lecteurs, 2.a.
[qui ne sont pas marquez en particulier.] 'Il y avoit aussi deux p.180.1.a.
catecumenes, qui furent purifiez par le battesme du feu.

'L'occasion du martyre de ces Saints vint de cinq Fideles c.11.p.337.a.
d'Egypte, qui avoient conduit en Cilicie divers Confesseurs
'envoyez d'Egypte l'année precedente aux mines de cette pro- c.8.p.332.d.
vince. 'Ces cinq Fideles s'en retournant en leur pays aprés cet c.11.p.337.a.
office de charité, furent arrestez aux portes de Cesarée, où les
gardes qui estoient de vrais barbares, leur demanderent qui ils
estoient, & d'où ils venoient. 'Leur sincerité ne leur ayant pas a.b.
permis de cacher la verité, ils furent aussi-tost pris, & presentez
au tyran [Maximin,] devant lequel ils firent une genereuse con-
fession de leur foy, & furent de là menez en prison.

'Le lendemain qui estoit le 16 de fevrier, le juge [Firmilien] b.
se les fit amener avec S. Pamphile & sa compagnie [Valens &
Paul.] Il tenta d'abord la constance des Egyptiens par toutes
sortes de tourmens, & par les machines les plus étranges & les
plus terribles. 'Aprés avoir exercé par ces combats la vertu du c.

p.338.b. premier des cinq, 'qui estoit un jeune homme, * il commença à
* p.337.c. luy demander son nom. Mais les Saints avoient resolu auparavant entre eux de changer leurs noms propres, qui estoient peut-estre des noms d'idoles, & de prendre ceux des Prophetes,
Boll.16.feb.p. 865.§ 1-3. comme d'Elie, de Jeremie, d'Isaïe, de Samuel, de Daniel. 'Eusebe semble dire qu'ils avoient pris ces noms mesmes; & en effet ils sont nommez ainsi dans les martyrologes, & par les Grecs.

Eus.de Pal.c. 11.p.337.c.d. 'Celui qui estoit interrogé ayant pris un nom de cette sorte, on n'y fit pas de reflection: & quand le juge luy demanda quel estoit son pays, il répondit dans le mesme esprit, qu'il estoit de Jerusalem, l'entendant de la Jerusalem celeste. Le juge luy demanda ce que c'estoit que cette ville, & où elle estoit, 'le pressant
p.338.a. mesme par les tourmens de dire la verité. Mais quelque douleur qu'on luy fist aux mains, en les luy tournant derriere le dos avec des contorsions violentes, & quoiqu'on luy brisast les piez avec des machines, il soûtint toujours qu'il disoit vray. Et comme on luy demandoit plusieurs fois quelle estoit cette ville de Jerusalem, (ce qui marque que ce nom estoit alors bien inconnu dans la Palestine mesme,) il dit que c'estoit la patrie des serviteurs de Dieu, dont eux seuls estoient citoyens, & qu'elle estoit à l'Orient. 'Le juge s'alla imaginer que c'estoit quelque 'ville où les
b. Chrétiens vouloient s'établir, & se fortifier contre les Romains: Mais n'en ayant pu tirer aucun éclaircissement, ni par ses demandes, ni par les fouets & les autres tourmens qu'il fit endurer
c. au Martyr, il le condanna à perdre la teste. 'Les autres Egyptiens soûtinrent un combat presque pareil, & remporterent aussi la mesme couronne.

c. 'Cette experience ayant fait voir à Firmilien qu'il s'efforçoit en vain de surmonter les Chrétiens par les supplices, il ne voulut pas perdre encore sa peine en tourmentant S. Pamphile & ses compagnons: Car mesme il avoit appris avec quelle constance
c.d. ils avoient déja souffert la question. 'C'est pourquoi il leur demanda seulement s'ils persistoient encore dans leur desobeïssance; & aprés avoir receu d'eux la derniere confession de leur foy, il les condanna au mesme supplice que les precedens.

d|339.b. 'S. Pamphile avoit un jeune domestique nommé Porphyre,
n.p.181.2.a.b. 'âgé seulement de 18 ans, & qui estoit encore catecumene. Il savoit fort bien écrire: mais son humilité luy faisoit cacher cette perfection & toutes les autres, selon les instructions qu'il rece-
p.179.2.a. voit de son maistre. 'Car il estoit un parfait imitateur de sa vertu: Aussi Saint Pamphile le consideroit non comme un serviteur & un

un esclave, mais comme son frere & son fils.

'Ce jeune homme qui portoit ce semble l'habit de philosophe, 'ayant entendu prononcer la sentence de mort contre S. Pamphile & les autres, demanda qu'on luy permist d'enterrer leurs corps. Mais le juge qui parut en cette rencontre plutost une beste furieuse qu'un homme, 'luy demanda seulement s'il estoit Chrétien: & quand il l'eut sçeu, il ordonna aux boureaux de le tourmenter de toute leur force Comme il refusoit constamment de sacrifier, quelque commandement qu'on luy en fist, le juge ordonna qu'on le dechirast jusqu'aux os & aux entrailles, de mesme que si c'eust esté une pierre, & non pas un homme. Ce supplice dura long-temps, & Porphyre le souffrit sans rien dire, comme s'il eust veritablement esté [une pierre] insensible, & presque sans ame.

c.11.p.339.c. p.338.d. p.339.a.

'Sa patience n'amollissant point la dureté du juge, il fut condanné à estre brulé vif à petit feu,& aussi-tost executé.'De sorte qu'estant entré le dernier au combat, il vainquit le premier, avant S.Pamphile mesme.'Il alla au supplice avec un visage aussi gay qu'un athlete victorieux qui vient de remporter un prix. Il paroissoit tout rempli de l'Esprit de Dieu, & il recommandoit diverses choses à ses amis avec une liberté & une presence d'esprit toute entiere.'Quand on l'eut attaché au poteau, & qu'on eut allumé le feu bien loin tout autour de luy, on le vit qui attiroit la flamme à luy, de costé & d'autre [1] avec la bouche, sans dire jamais un seul mot, hormis que quand le feu commença à le prendre, il invoqua JESUS Fils de Dieu à son secours.

b[a.p.181.2.b. c.11.p.339.b. b.c. c.d.

'Il y avoit là une personne nommée Seleuque, originaire de Cappadoce, qui avoit autrefois esté dans la milice; & il y paroissoit par dessus tous ses compagnons, parcequ'il estoit dans la fleur de son âge, extremement grand, fort & robuste de corps, bien fait, de fort bonne mine, & tres agreable de visage. Il avoit mesme eu des emplois considerables dans l'épée. 'Mais il l'avoit quittée au commencement de la persecution, [c'est à dire apparemment en 298, lorsque Maximien Galere"& le General Veturius persecutoient les soldats Chrétiens;] & il avoit mesme alors enduré le fouet; ce qui luy avoit acquis le titre de Confesseur.

p.340.a. b. V.la persf.de Diocl. § 4.

'Depuis ce temps là, il s'estoit rendu imitateur des plus parfaits d'entre les Chrétiens, & il estoit devenu comme l'Evesque, l'aide, le pere, & le curateur des orfelins abandonnez, des veuves qui n'avoient point de secours, & de tous ceux qui lan-

b.

1. peut estre comme quand on respire bien fort pour attirer beaucoup d'air.

guissoient dans la pauvreté & dans la misere. De sorte qu'il ne faut pas s'étonner si ayant offert si souvent à Dieu le sacrifice de la misericorde, il en obtint encore la grace de luy sacrifier enfin sa propre vie par une rencontre merveilleuse. 'Car ayant porté à S. Pamphile la nouvelle du martyre de S. Porphyre, il ne se fut pas si-tost acquité de cet office, & donné le baiser à un des Martyrs, qu'il fut arresté par les soldats, '& amené au Gouverneur, qui luy fit aussi-tost trancher la teste, afin qu'il allast promtement s'unir dans le ciel avec S. Porphyre.

'Il sembloit en effet que le martyre de S. Pamphile rendist ce jour là l'entrée du ciel plus facile qu'à l'ordinaire. Car S. Seleuque fut aussi-tost suivi par Theodule. C'estoit un saint vieillard de la maison du Gouverneur, qui le cherissoit & l'honoroit plus que tous ses autres serviteurs, à cause de la fidelité & de l'affection qu'il avoit toujours reconnuë en luy. Il le consideroit encore pour son âge, & [1] parcequ'il estoit pere de trois enfans, [ce qui estoit fort estimé parmi les Romains.] L'affection que Firmilien luy portoit, fit qu'il fut plus en colere de luy que de tous les autres, lorsqu'on le luy presenta comme criminel. Et son crime estoit d'avoir imité S. Seleuque, 'en embrassant un Martyr.[a] Il le condanna donc aussi-tost à mourir, comme le Sauveur, attaché à une croix, [ce qui estoit le supplice ordinaire des esclaves,] 'tel qu'estoit Theodule.

'Il manquoit encore une personne pour remplir le nombre de douze; 'consacré dans les Apostres & dans les Prophetes.[b] Julien qui estoit de Cappadoce remplit ce vide. C'estoit un homme dont la pieté, la foy & la sincerité estoient eminentes. Il estoit naturellement tout de feu, & de plus il estoit rempli de l'ardeur du S. Esprit, 'quoiqu'il ne fust encore que catecumene.[c] Il arrivoit ce jour là à Cesarée, & il n'estoit pas encore dans la ville, lorsqu'il apprit ce qui s'y passoit. Il accourut aussi-tost pour voir le combat des Martyrs, & ayant trouvé leurs corps étendus par terre, 'il les embrassa tous avec une joie incroyable. Il fut aussi-tost pris, & amené à Firmilien, qui le condanna à estre brulé comme S. Porphyre. Il fut ravi de cette sentence, & aprés en avoir rendu graces tout haut à nostre Seigneur, il receu la couronne du martyre.

'Les corps de ces douze Saints demeurerent exposez aux bestes par ordre du Gouverneur. Mais comme par une providence particuliere de Dieu, aucun animal ni aucun oiseau n'y

Marginal notes: p 339.d. — p 340.a. — c.d. — d. — Sur. 1. jun p. 3. § 12. — a Eus. p 340.d. — n.p.179.2.a. — c.11.p 340.d. — p 336.b. — b p.340.341. — n.p.180.1.2. — c c.11.p.340.d. — p.341.a. — b. — 1.

1. τῶ τριγενείας πατέρα καθεϛάναι. M. Valois entend qu'il estoit bisayeul: nous suivons Herret.

toucha durant quatre jours, ils furent retirez de là, & enterrez avec les soins ordinaires.

V. la note 3. [Ils ont souffert, comme nous avons dit, "en 309, le 16 de fevrier,] 'auquel ils sont marquez dans les martyrologes de Saint Flor. p. 323.

1. Jerome, quoiqu'avec 'quelques fautes. 'Adon, Usuard, Notker, Boll. 16. feb. p. 863. c. & divers autres, marquent aussi ce jour là un S. Julien avec cinq mille Egyptiens, [qu'il faut reduire à cinq.] 'Les Grecs font aussi Men. p. 167. 174 | Ugh. t. 6. p. 1220. b. c. leur grand office le 16 de fevrier des douze Martyrs dont Saint Pamphile estoit chef, & marquent qu'on en celebroit la feste dans la grande eglise [de S.te Sophie.] 'Ils font encore une me- Men. p. 79. moire particuliere de Saint Pamphile le 5 de novembre. C'est ce semble à cause de sa confession sous Urbain [en l'an 307. Usuard, Adon, & Vandelbert, marquent la feste de S. Pamphile le premier de juin; & le Romain y joint celle de S. Valens & de S. Paul.] Il met S. Theodule & S. Julien le 17 de fevrier, & les sept Boll. 17. feb. p. 10. 11. autres le 16.

'Le martyre de ces Saints estoit encore dans la bouche de tout Eus. de Pal. c. 11. p. 341. c. le monde, lorsqu'Adrien & Eubule, qui alloient trouver les autres Confesseurs, dit Eusebe, arriverent à Cesarée [le 2 de mars. C'estoient peut-estre des Egyptiens qui alloient trouver leurs confreres dans les mines de Palestine & de Cilicie.] Ces deux Saints estant interrogez à la porte pour savoir qui ils estoient, avouerent qu'ils estoient Chrétiens. Ils furent aussitost menez à Firmilien, qui sans les differer davantage, leur fit dechirer cruellement les costez, & puis les condanna à estre exposez aux bestes. Adrien fut executé trois jours aprés, le 5 de mars auquel les payens faisoient à Cesarée la feste de ce qu'ils appelloient la Fortune ou le genie de leur ville. 'Il fut exposé à d. un lion, & puis achevé par l'épée [des gladiateurs.] Deux jours aprés, qui estoit le 7 de mars, Eubule fut couronné de la mesme maniere, aprés avoir méprisé les instantes prieres du juge, qui le conjuroit de sacrifier, & d'accepter la liberté qu'on luy offroit à ce prix.

'Le martyrologe Romain met la feste de ces Saints dans les Boll. 5. 7. mars, p. 364. 644. jours où ils sont morts: a& ceux de S. Jerome mettent le 5 de mars a p. 365; Flor. p 632. 1. un S. Adrien & un S. Eubule, mais entre les Martyrs d'Afrique. 'Les Grecs en font le 3 de fevrier. Le menologe d'Ughellus Men p 41 | Ugh. t. 5 p. 1208. en dit plus de choses qu'Eusebe; [mais son autorité n'est pas aussi forte pour les appuyer.] b Celui de Canisius les met le 4 de fe- b Conc. t. 2. p. 737. vrier, & veut, [par une erreur grossiere,] qu'ils aient souffert du

1. Au lieu de cinq Egyptiens, ils en mettent cinq mille &c.

Euſ.de Pal.c. 11.p.341.c. temps de Dece, [ce que les Ménées ne diſent point.] 'Euſebe dit que ces Saints quand ils arriverent à Ceſarée, venoient d'un Boll.p.364.§5. pays nommé Manganée. 'Les menologes des Grecs appellent ce pays Banée ou Vanée: mais on ne ſçait ce que c'eſt que tout cela.

Euſ.p 341.d. 'S. Eubule fut le dernier de ceux qui ſouffrirent à Ceſarée, ayant ſeellé & terminé par ſon ſang la perſecution de Diocletien dans cette ville capitale de la Paleſtine.

SAINT QUIRIN EVESQUE DE SISCIE, ET MARTYR.

Baudr.p.165. 'IL y a une province dans la Pannonie, à qui l'ancienne geographie donne le nom de *Savia*, peut-eſtre à cauſe qu'elle eſt traverſée par la riviere de Save, [qui ſe decharge dans le Danube quelques lieuës audeſſous de Sirmich.] p.206. 'il y avoit autrefois en cette province ſur la Save Fort.l.8.c.4. p.190. meſme une ville epiſcopale nommée Siſcia, 'que Fortunat appelle une ville illuſtre: [& elle ſemble meſme avoir donné quelquefois le nom à tout le pays,] Ath.ap 2.p. 756 b. 'puiſque la Siſcie eſt nommée dans S. Athanaſe entre les diverſes provinces qui compoſoient le Concile de Sardique. Baudr p.206. 'Cette ville porte aujourd'hui le nom de Siſſeg, Sanſon. '& eſt miſe dans cette partie de la Croacie que les Chrétiens tiennent encore.

[Elle eſt particulierement connuë dans l'hiſtoire de l'Egliſe,] Prud.de M.7. p.108.109. 'parcequ'elle a eu pour Eveſque Saint Quirin celebre entre les Martyrs, [dont Saint Jerome fait une illuſtre mention dans ſa chronique ſur l'an 309.] Prudence a décrit ſon martyre dans ſes Fort.p.290. vers, où il l'appelle un homme d'un inſigne merite. 'Fortunat le Sur.4.jun.p.45. nomme auſſi entre les Saints les plus celebres: '& de plus nous avons ſes actes [fort bien écrits, & dignes de paſſer pour origi- p.46.§7. naux,] 'ſi [1] ce qu'ils diſent de la tranſlation du Saint, ª § 6. '& ce que 1.

1. [On peut croire neanmoins que c'eſt une addition faite aux actes, puiſque la glorification precede] Act.M p.555. 'Et le P. Ruinart ne le met point.

1\. l'on voit qu'ils emploient les termes de la chronique de [1]S. Jerome, [ne donnoit lieu de juger qu'ils ne sont pas écrits avant la fin du IV. siecle. C'est pourquoi nous ne toucherons que les faits qu'ils raportent, sans nous arrester aux discours ; quoique ceux du Saint soient fort beaux, & qu'il fust à souhaiter de pouvoir dire avec fondement qu'ils sont tirez de quelques autres actes plus anciens.] 'Pour son histoire qui est dans Mombritius, Florentinius en parle d'une maniere qui nous fait juger qu'elle est moins ancienne & moins belle que celle de Surius. 'Et en effet elle contient des faits plus nouveaux. *Flor.p.577.1. Sur.4.jun.p.46.§8.*

'Lorsque l'Eglise estoit agitée par la persecution ensuite des edits de Diocletien & de Maximien, 'le juge Maxime ordonna de prendre S. Quirin, qui estoit, comme nous avons dit, Evesque de Siscia, '& déja fort âgé. [a]Quand il sçeut qu'on le cherchoit, il sortit de la ville pour s'echaper, mais il fut pris, & amené à Maxime. 'Cet officier aprés divers discours le fit fustiger, [b]& ne laissa pas de luy promettre de le faire pontife de Jupiter. Voyant enfin que tout cela estoit inutile, il le menaça de l'envoyer dans la premiere Pannonie au gouverneur Amance, qui luy prononceroit son dernier arrest, & le condanneroit à la mort : [ce qui marque que Maxime n'avoit pas ce droit, & qu'ainsi il n'estoit pas gouverneur de la province, quoique la qualité de 'President qui luy est attribuée le signifie d'ordinaire.] Ce n'estoit apparemment que [2]le magistrat de la ville, qui comme il paroist par divers actes de Martyrs, avoit soin de faire prendre les criminels, de les mettre en prison, de les interroger, de leur donner la question ; & puis de les envoyer aux Gouverneurs, [qui avoient seuls le droit de condanner à la mort.] *p.45.§1. §2. §5. a §2. §2.3. b §3. Praeses. 2.*

'Maxime avant que d'envoyer S. Quirin à Amance, le fit mettre en prison chargé de chaines ; & les actes disent que la nuit suivante, le geolier nommé Marcel, vit une grande lumiere dans la prison ; ce qui l'obligea de se venir jetter aux piez du Saint, & de luy declarer qu'il vouloit estre serviteur du mesme Dieu que luy. S. Quirin l'encouragea à perseverer, & le signa ; [ce qui peut marquer qu'il le fit catecumene.] 'Tout ceci se passa dans Siscia. *§4. §5.*

'Trois jours aprés, le Saint fut envoyé à Amance, [qui est apparemment celui mesme] 'que Prudence nomme Galere. *§4. Prud.de M.7.p.169.*

1\. Nous n'attribuons pas ceci à Eusebe, puisqu'il ne dit rien de S. Quirin dans son Histoire.

2\. [Ce qui marque encore que Maxime n'estoit qu'un officier inferieur,] 'c'est qu'Amance le qualifie *Juredicum Maximum*. *Sur.4.jun.p.45.§2.*

[Car il est aisé qu'il eust les deux noms ensemble.] Prudence le fait gouverneur de l'Illyrie,[où la Pannonie est comprise.] 'Ce juge estoit à "Scarab lorsqu'on luy presenta S. Quirin. Mais comme il partoit pour Sabarie, il ordonna qu'on l'y [1]conduisist, pour l'y juger. Les actes disent que quelques femmes vinrent alors presenter au Saint à boire & à manger; & que comme il voulut benir ces viandes, les chaines luy tomberent des piez & des mains. 'Aprés qu'il eut mangé, il fut conduit à Sabarie, & presenté à Amance, qui tenta sa constance par divers moyens, mais toujours inutilement.

Sur.4.jun.p. 45. § 5. — NOTE 1. — § 5.6.

'Enfin disent les actes, aprés divers tourmens qu'on luy fit souffrir, il fut condanné à estre jetté dans l'eau avec une meule attachée au cou. 'Ceci fut executé, & il fut jetté avec cette meule du haut du pont dans la riviere, [qui peut estre celle de Guncz.]Mais au lieu d'estre aussi-tost submergé,il demeura fort long-temps sur l'eau, exhortant les Chrétiens qui assistoient en grand nombre à son martyre, de ne se point epouventer à cause de sa mort: Il obtint enfin de Dieu, aprés beaucoup de prieres, "d'aller à fond, & de mourir. 'Son corps fut trouvé un peu au-dessous: & on y fit depuis un lieu de prieres. Mais le plus grand concours de ceux qui recouroient à son intercession, estoit en une eglise où reposoit son sacré corps auprés de la porte ["de Sabarie]qui conduisoit à Scarab.

§ 6. — § 6[Hier.chr]. Prud.p.209. — Sur.p.46.§ 6. — NOTE 2. — NOTE 3.

'S. Quirin souffrit, selon ses actes, le 4 de juin, [a]auquel sa feste est marquée par les martyrologes de S. Jerome, par[a] ceux du IX. siecle, [2] & par les autres Latins. Les uns la mettent à Siscia dont il estoit Evesque, les autres à Sabarie où il mourut. 'S. Jerome met son martyre en la premiere année de la 272.[e] Olympiade, [c'est à dire en l'an 309 de J. C. "Licinius avoit esté fait Empereur de la Pannonie à la fin de l'an 307. Ainsi on peut dire que c'est sous luy que S Quirin a souffert.]

§ 6. a Flor.p.577. 578. — Hier.chr. — V.Constantin § 13.

'Les peuples de la Pannonie estant obligez de quitter leur pays à cause des barbares qui le ravageoient,quelques uns d'eux se retirerent à Rome, & y emporterent avec eux le corps de S. Quirin. Il fut enterré dans la basilique des Apostres aux Catacombes, où estoit alors le corps de S Sebastien; & l'on y bastit une eglise[ou une chapelle] de son nom, dans laquelle son intercession faisoit plusieurs miracles. 'Adon parle de cette translation: [mais je ne voy point que ni luy,ni aucun autre en marque

Sur.4.jun.p. 46. § 7. — Ado, 4.jun.

1. Il y a dans le latin *refedari*, qui se sent de la corruption de la langue.
2. Usuard, Vandelbert, Notker, Adon.

le temps. On la peut mettre ou vers l'an 378, lorſque les Gots ravageoient l'Illyrie, ou vers l'an 488,] 'lorſque par la crainte des meſmes ravages, Odoacre tranſporta en Italie les habitans de ces pays là; ce qui obligea d'y tranſporter auſſi le corps de S. Severin qualifié l'Apoſtre de la Norique.

Boll. 8. jan. p. 496. § 55.

'Les actes de S. Quirin qui ſont dans Mombritius, diſent que ſon corps fut depuis tranſporté de Rome à Milan par Angilbert 'qui en eſtoit Eveſque en 830.[a] La vie de Raban porte qu'un laïque qui venoit de Rome, apporta à Fuld en Allemagne l'an 856, les os ou les cendres de S. Quirin de Siſcia, avec beaucoup d'autres reliques; & Raban qui eſtoit Abbé de Fuld, mit celles de S. Quirin ſous l'autel: [Mais on ne voit pas qu'il ait pris ſoin de s'aſſurer de la verité de ces reliques.] 'D'autres pretendent que le meſme Saint fut apporté en Baviere ſous le Roy Pepin & le Pape Zacarie. Mais Velſerius [celebre & habile hiſtorien de Baviere,] & Raderus aprés luy, demeurent d'accord que le corps de S. Quirin Eveſque de Siſcia eſt à Milan, où il eſt fort honoré dans l'egliſe de S. Vincent; & diſent que S. Quirin apporté en Baviere, eſt un autre "S. Quirin martyrizé à Rome le 25 de mars, ſous Claude II, [à ce que l'on tient.]

Sur. 4. jun. p. 46. § 8.

Ugh. t. 4. p. 111.

a Ben. ſ. 4. 2. p. 8, 12. § 17. 28.

Sur. § 8.

V. S. Denys Pape.

'Le meſme jour que l'on fait de S. Quirin de Siſcia, le martyrologe Romain marque encore un autre Saint Quirin martyr à Tivoli, où Baronius dit que ſon corps ſe conſerve juſques aujourd'hui ſous un autel dans l'egliſe de S. Laurent. Il ne nous en apprend rien davantage: '& l'on avoue en effet qu'on ne ſçait rien dutout de ſon hiſtoire. D'autres aſſurent meſme qu'on l'honore à Tivoli le 5 de juin comme un ſimple Confeſſeur, & qu'on croit que ſon corps y a eſté apporté de quelque autre endroit.

Bar. 4. jun. f.

Ferr. it. p. 341.

SAINT SILVAIN
EVESQUE DE GAZA, ET MARTYR.

[L'HISTOIRE ecclesiastique nous fournit en mesme temps & presque dans la mesme province, deux illustres Silvains, tous deux Evesques & Martyrs, l'un à Emese dans la Phenicie, & l'autre dans la Palestine. Nous avons parlé du premier dans l'histoire de la persecution de Diocletien.] 'Eusebe semble dire que le second estoit natif de Gaza, a& les Grecs l'ont pris de la sorte. Ils ajoutent qu'il avoit porté les armes, mais que depuis il avoit quitté la milice de la terre pour s'enroler dans celle du ciel, & que s'estant rendu digne du ministere des autels par sa vertu, '& particulierement par sa chasteté, il avoit esté fait Prestre 'de l'Eglise de Gaza; 'qu'il s'appliqua avec beaucoup de soin & de patience aux fonctions de son ministere, qu'il attira beaucoup de payens à J.C. par les instructions qu'il leur donnoit, & qu'enfin les idolatres s'estant saisis de luy, il fut amené à Cesarée, fustigé devant tout le peuple, étendu sur le chevalet, deschiré à coups de fouets, '& avec les ongles de fer, quoiqu'il fust déja dans une grande vieillesse, '& enfin condanné aux mines, où il souffrit extremement.

Eus.de Pal.c. 13.p.343.c. a Boll.4.may, p.721.b. p.468.b. p.469.d. p.721.b. p.469.d. p.721.c.

[Tout cela s'accorde assez avec Eusebe,] 'qui nous dit qu'il estoit Prestre en l'an 307, b& que c'estoit un homme dans lequel on pouvoit voir un modele parfait & accompli du Christianisme & de la veritable vertu. On pouvoit dire, ajoute-t-il, qu'il avoit commencé son martyre dés le premier jour de la persecution, s'estant continuellement rendu illustre par tous les combats qui peuvent faire meriter le titre de Confesseur. 'Mais il acquit parfaitement ce titre le 5 novembre de la cinquieme année de la persecution, [de J.C. 307,] lorsque par la generosité avec laquelle il demeura ferme dans la sainteté de nostre foy, il merita

Eus.de Pal.c. 7.p.328.c. b c.13.p.343.d. c.7.p.328.c.

merita d'avoir l'un des jarrets brulé avec un fer chaud à Cesarée en Palestine. Ce fut l'un des premiers qui souffrit cette cruelle misericorde des payens; ensuite de laquelle il fut condanné avec plusieurs autres à aller travailler aux mines de cuivre en un lieu de la Palestine appellé Pheno.

'Il n'estoit encore alors que Prestre; mais il fut bien-tost honoré de la double couronne de l'episcopat & du martyre. 'Il fut fait Evesque de Gaza, comme Eusebe le dit clairement,[a] quoique les nouveaux Grecs semblent n'y avoir pas pris garde. [Et ce qui peut avoir contribué à les tromper, c'est qu'il est difficile qu'il ait exercé ses fonctions episcopales autrepart que dans les mines,]'où il estoit consideré comme l'un des principaux entre tant de saints Confesseurs qui y travailloient avec luy, & dont on augmentoit tous les jours le nombre.]

p.328.c. hist.l.8.c.13 p. 308.a. [a] n. p.182.1.c. de Pal.c.13 p. 343.c.

'Les premiers y furent envoyez des le 2 avril [307.] Ils furent suivis le 5 novembre de la mesme année par S. Silvain dont nous faisons l'histoire, & par plusieurs autres, à qui on avoit aussi brulé le jarret. 'L'année suivante [308,] on leur donna 97 compagnons tant hommes que femmes & enfans qui venoient d'Egypte, à qui outre les supplices des autres on fit arracher l'œil droit. [Et c'est de cette sorte qu'on traita tous ceux qui y furent envoyez ensuite.]

c.7.p.328.a.c. c.8.p.330.b.c.

V. la pers. de Diocletien § 34.

'On mit de ce nombre trois genereux Chrétiens, [a]qui ayant esté condannez l'année precedente à se battre en gladiateurs, ne purent jamais se resoudre, quelque violence qu'on leur fist, à apprendre un si detestable exercice. 'On leur joignit quelques autres Confesseurs; & ceux-ci furent aussi tost suivis par divers Fideles de Gaza, qui ayant esté pris pour s'estre assemblez afin d'entendre la lecture des livres saints, furent les uns estropiez comme les precedens, les autres traitez avec encore plus de rigueur, & dechirez avec les ongles de fer.

c.d. d.

'Peu de temps aprés on amena d'Egypte une troupe de 130 saints Confesseurs, qui furent dispersez les uns dans les mines de Palestine, les autres dans celles de Phenicie.

p.332.c.

[Les travaux dont on accabloit ces Saints, au lieu d'abatre leur courage, ne servoient qu'à le relever, comme ils le firent paroistre,]'lorsqu'ayant eu un peu de relasche [en 309,] sur la fin de la settieme & le commencement de la huitieme année de la persecution, ils prirent la liberté d'elever mesme des eglises. Mais ce calme dura peu. Car le gouverneur [Firmilien] [a]ayant animé Maximin contre eux, l'Intendant des mines vint aussi-tost

c.13.p.343.a. a.c. b.

les disperser. Il en envoya quelques uns travailler en Cypre, d'autres au mont Liban, & d'autres en divers endroits de la Palestine, avec ordre qu'on les accablast partout de divers travaux. Il en fit mesme mourir quelques uns.

b.c.

p.345.a. a p.343.c. c|344.d. p.344 d. d|315.a.

Il restoit encore une troupe de 39 Confesseurs, que leur age, leurs blessures, ou quelques autres incommoditez corporelles rendoient incapables des travaux des mines. Ces Saints qui avoient S. Silvain pour chef, demeuroient en leur particulier dans un quartier separé des autres, où ils s'occupoient selon leur ordinaire à la priere, aux jeûnes, & à leurs autres exercices de mortification & de pieté. Le demon ne pouvant souffrir que dans le repos dont ils jouissoient, ils luy fissent une si rude guerre par leurs oraisons, resolut de les oster de la terre : Et Dieu se servant de sa malice pour exaucer leurs vœux, permit que Maximin leur fist trancher la teste à tous en un seul jour, dans la huittieme année de la persecution, [c'est à dire en l'an 309.] Et S. Silvain qui avoit commencé à souffrir dés le premier jour de la persecution, eut la gloire d'estre reservé pour la finir dans la Palestine, & pour couronner par sa victoire tous les combats qui s'estoient faits dans cette province. [Ainsi il est certain qu'il ne souffrit point à Cesarée,] comme on le lit dans quelques martyrologes de S. Jerome, puisque ce fut S. Eubule qui en fut le dernier Martyr le 7 mars [de l'an 309.]

1.

p.343.a|345.b. p.343.d.

Flor.p.498.1. Euf.de pal.c. 11.p.342.d.

V.S.Pamphile note 3.

c.13.p.341.d.

Il y avoit plusieurs Egyptiens dans la compagnie dont Saint Silvain estoit chef; & Eusebe en marque particulierement un nommé Jean; [dont il dit des choses trop considerables pour ne les pas raporter ici.] Il avoit perdu la vue long-temps avant la persecution : mais cela ne l'empescha pas d'y remporter les mesmes couronnes que les autres pour la confession du nom de J.C. Car aprés qu'on luy eut brulé les nerfs d'un pied avec un fer chaud, on luy brula encore avec le mesme fer l'un des deux yeux, rien que pour le faire souffrir; tant la fureur des boureaux estoit cruelle, & leur barbarie impitoyable.

p.344.a.

a.

Il est inutile de s'arrester à louer la pureté des mœurs & la vie sainte d'un homme qui a merité de souffrir pour J.C. Mais ce qu'il avoit de plus singulier estoit sa memoire: car il surpassoit en cela tous ceux de son temps. Il avoit écrit tous les livres sacrez non sur des tables de pierre, ni sur du parchemin, ni sur le papier, que les vers rongent & que le temps détruit, mais sur les

p.343.d. p.344.a. b.

1. Les Grecs veulent qu'ils l'eussent eu aussi pour catechiste, διδάσκαλος, [comme s'il les avoit convertis. Mais cela n'est pas aisé d'accorder avec Eusebe.]

tables vivantes de son cœur, & dans son ame tres pure. Ainsi il recitoit quand il vouloit, tantost les livres de Moyse, tantost les Prophetes, tantost l'histoire sainte, tantost l'Evangile, tantost les epistres des Apostre, comme s'il les eust lues dans un livre:
» J'avoue, dit Eusebe, que je fus extremement surpris la pre-
» miere fois que je le vis. Il estoit au milieu d'une grande assem-
» blée de Fideles, où il recitoit ainsi quelques endroits de l'Ecri-
» ture. 'Tant que je n'entendis que sa voix, je croyois qu'il les c.
» lisoit, comme cela est ordinaire dans nos assemblées. Mais quand
» je me fus approché de luy, & que je pus voir cet aveugle dont
» l'esprit estoit si éclairé, prononcer des oracles comme un pro-
» phete, pendant que tous ceux qui l'environnoient & qui avoient
» de bons yeux estoient attentifs à ecouter celui qui n'en avoit
» point, je ne pus assez benir la bonté de Dieu, & le louer de ses
» merveilles. Je regardai cet aveugle comme une preuve de cette
» verité, 'que l'homme n'est pas ce qui paroist de luy audehors, d.
» mais que c'est l'esprit & l'intelligence dont les operations sont
» d'autant plus vives, que le corps est moins en état de faire ses
» fonctions.

'Entre les compagnons de S. Silvain, les martyrologes de S. Jerome marquent nommément un Alexandre. Ils mettent leur feste le 4 de may, 'en quoy ils sont suivis par Usuard, Adon, Notker, & plusieurs autres Latins. 'Entre les Grecs le menologe de l'Empereur Basile les met aussi ce jour là, [a]& des Ménées manuscrits avancent seulement de deux jours. [b]Mais les imprimez font de S. Silvain seul le 14 d'octobre. 'Ils en font encore memoire le 5 de novembre, auquel il avoit esté condanné aux mines. 'Ils luy donnent ce jour là six compagnons, & en disent bien des choses [dont nous ne trouvons rien dans Eusebe.] [c] Ils font le 20 de septembre une memoire particuliere de S. Jean l'Egyptien dont nous avons parlé.

Flor. p. 498. 1. | p. 497. 2. | Boll. 4. may, p. 721. b. | a p. 496. a. | b Men. p. 177. | p. 79 | Boll. p. 469. d. | Ugh. t. 6 p. 1124. d. | c Men. p. 274 | Boll. p. 468. e.

'Les martyrologes latins distinguent quelquefois S. Silvain d'avec ses compagnons, qu'ils font mesme monter au nombre de 40, & ils joignent à S. Silvain plusieurs de ses Ecclesiastiques. 'Mais c'est qu'ils ont suivi la fausse traduction de Rufin.

Boll. p. 468. § 5. | Ruf. l. 8. c. 14. p. 142. 2.

SAINT PIERRE

PATRIARCHE D'ALEXANDRIE, ET MARTYR.

ARTICLE PREMIER.

Des Martyrs d'Egypte sous Diocletien : Dignité de l'Eglise d'Alexandrie, & son ecole des Catecheses : Eloge de S. Pierre : Diverses particularitez de sa vie.

Eus. l. 8. c. 6. p. 298. c.

SI la persecution de Diocletien a esté glorieuse à toutes les Eglises par les couronnes que divers Martyrs y ont remportées, l'Egypte & la Thebaïde sont de celles qui ont eu le plus de part à cette gloire [Il semble mesme qu'on peut dire sans temerité qu'elles ont surpassé en cela toutes les autres provinces. Car si l'on considere la cruauté des tourmens qu'il a falu surmonter, il est difficile que la plus barbare inhumanité puisse rien ajouter] 'à ce que l'on a fait endurer aux Martyrs de ces deux provinces, selon le témoignage qu'en rend Eusebe, aprés en avoir esté luy mesme témoin oculaire. [Si l'on regarde avec quel courage ils ont souffert ces tourmens, ils l'ont fait non seulement avec patience ; mais avec joie ;] & avec une telle joie qu'ils chantoient à Dieu jusques au dernier soupir des cantiques de loüanges. [Pour ce qui est du nombre, on peut dire qu'il est infini. Car ils estoient couronnez non pas un à un,] 'mais par troupes, tantost de dix, tantost de vingt, de trente, de soixante, quelquefois de cent en un mesme jour, 'en sorte qu'on les pouvoit conter par milliers. 'On voyoit mesme sortir de l'Egypte des colonies entieres de Martyrs, qui quelquefois au nombre de 97 personnes de toute sorte d'age & de sexe, 'quelquefois se montant jusques à 130, alloient sanctifier les autres provinces.

c. 9. p. 301. b.

c.

a.

c. 8. p. 300. b.

de Pal. c. 8. p. 330. b.

p. 332. c.

[Toutes ces choses paroistront encore plus merveilleuses quand nous les raporterons dans le detail : Et nous n'y ajouterons rien presentement que pour dire que s'il nous est permis de rechercher les moyens les plus proches par lesquels Dieu repandit alors une grace si abondante sur cette Eglise, il semble que la benediction & l'exemple des saints solitaires qui commençoient à se repandre dans l'Egypte, n'y a pas peu contribué. Que si Dieu, qui n'a fait le choses corporelles que pour estre les images de la conduite de sa grace, a voulu que toutes le actions des membres tirassent leur force & leur origine de la teste, nous pouvons avec raison croire que ce courage heroïque qui a paru dans les Eglises d'Egypte, est venu en partie des influences de celle d'Alexandrie, qui estoit la mere & la teste d'un si illustre & si noble corps.

Et il est vray que cette Eglise fondée par S. Marc, & qui a toujours passé pour la seconde Eglise du monde, avoit eu un avantage tout particulier,] 'par cette ecole si fameuse des lettres & des sciences divines, qui ayant commencé des le temps de S. Marc mesme, selon S. Jerome, [avoit toujours esté gouvernée par les plus grands hommes de l'Orient, encore plus eminens en sainteté qu'en science. Car sans parler des premiers dont nous n'avons pas de connoissance, nous avons dans l'Eglise peu de personnes plus illustres] * que S.Pantene, S.Clement d'Alexandrie, Origene, S. Heracle, S. Denys d'Alexandrie, S.Pierius, & le grand Achillas, qui ont tenu l'un aprés l'autre cette celebre ecole sous le titre de Catechistes.

Hier.v ill.c. 36 p.280.c.

[Mais il ne faut pas croire que les chefs de cette Eglise sainte cedassent en quelque chose à ceux à qui ils avoient commis le soin de l'instruction de leurs peuples, & qui n'estoient que leurs ministres. On en peut juger par S.Denys d'Alexandrie, par S. Heracle, & S.Achillas, à qui le titre de Catechistes ne fut que comme un degré pour monter au merite & à la dignité de l'episcopat.

L'AN DE JESUS CHRIST 300, 301, 302.

On avouera neanmoins qu'entre tous ces saints Evesques, il n'y en a pas qui merite plus de respect que S.Pierre premier du nom, si l'on excepte seulement S.Marc & S.Athanase, ou peut-estre encore S.Denys. Il a mesme quelque chose de plus illustre que S.Denys & S.Athanase, ayant merité de repandre

* Eus.l.5.c.10.p.175.a| l.6.c.6.p.208|c.3.p.20;.b|c.26. p.228.a|c.29.p.229.d|Phot.c.118,119.p 300| Eus l.7.c.32.p.289.c.d.

son sang par J. C; qui n'estoit point encore arrivé à aucun Evesque d'Alexandrie depuis S. Marc. Mais ce n'est pas le seul privilege du martyre qui ait rendu S. Pierre si recommandable. C'est particulierement la vie sainte qui luy a fait meriter cette insigne grace. Il est vray que nous en avons peu de connoissance, mais nous en trouvons une forte preuve dans les louanges que luy donne Eusebe, sans pouvoir estre soupçonné de flater un Evesque qui a condanné les Meleciens avec lesquels il estoit lié d'intrigue & de faction, & qui a chassé de l'Eglise Arius dont cet historien embrassoit les erreurs & les interests.]

Eus. l. 7. c. 32. p. 289. d | 9. c. 6. p. 351. c. — l. 8. c. 13. p. 308. c. — a l. 9. c. 6. p. 351. c. — l. 7. c. 32. p. 290. a.

'C'est luy neanmoins qui dit que S. Pierre a extremement paru durant tout le temps de son episcopat; qui le loue d'avoir augmenté les exercices de sa pieté, & les rigueurs de son abstinence, à mesur qu'il voyoit augmenter les maux de l'Eglise; 'qui l'appelle un maistre tout divin de la pieté Chrétienne; a & un Evesque tout à fait admirable, soit pour la vertu qu'il a pratiquée dans sa vie, soit pour la profonde science qu'il avoit acquise dans les Ecritures. 'C'est luy encore qui témoigne qu'il se rendit illustre pour les soins qu'il prit de toutes les Eglises durant la persecution: [Et il nous en reste quelques vestiges dans les combats qu'il rendit contre les Meleciens, & dans les Canons penitentiaux que nous en avons encore.]

p. 289. d | Hier. chr. — Hier. chr. — Eus. l. 3. c. 14. p. 87. d. — V. S. Theonas note 2.

'Il succeda à S. Theonas ["en l'an 300, aprés Pasque, & avant le 25 de novembre,] pres de trois ans avant que la persecution de Diocletien commençast. 'Il fut fait ainsi le 16.e Evesque d'Alexandrie, selon S. Jerome, '& selon la maniere de conter d'Eusebe, qui ne met point S. Marc non plus que les Apostres au nombre des Evesques ordinaires. [Chacun sçait que la qualité d'Evesque ou de Patriarche d'Alexandrie, comme l'on a parlé depuis,] 'luy donnoit l'autorité de gouverner les Eglises de l'Egypte, de la Thebaïde, b & encore celles de la Libye.

Epi. 68. c. 1. p. 717. b | Thdrt. h. l. 1. c. 1. p. 523. b. — b Ib | Ath. de Dio. p. 552. a. — c Bar. 310 § 10. — d Combf. act. p. 217. — e p. 218. 219. — Note 1.

[Nous n'avons rien à dire des commencemens de son episcopat, si l'on n'y veut raporter] c ce qui est dans ces actes selon Baronius, qu'il avoit fait bastir une église de la S.te Vierge, d avec un cimetiere qui en estoit proche, e & qu'il s'assoyoit quelquefois sur le marchepied de son siege episcopal, n'osant se mettre dans le siege mesme à cause d'une clarté qu'il y voyoit briller. [Mais nous n'osons point nous arrester à ces choses, ni à tout ce qu'on peut lire dans ses actes, "la verité nous obligeant de reconnoistre que ce qui n'a point d'autre fondement n'en a point du tout.

Il faut sans doute porter le mesme jugement de ce que nous trouvons dans la chronique Orientale,] 'qu'une femme d'Antioche luy ayant amené ses enfans pour leur donner le battesme, l'eau des fonts s'epaissit de telle sorte, qu'il ne les put battizer. Cela l'obligea de s'informer avec soin de tout ce qui estoit arrivé à ces enfans; & la mere luy dit que dans une tempeste, comme on se croyoit pres de faire naufrage, "elle les avoit oints [au lieu d'huile] avec le sang qu'elle avoit fait sortir de ses mammelles, & les avoit battizez dans l'eau de la mer. Surquoi le Saint l'assura qu'ils estoient bien battizez par sa foy.

Chr. ori. p. 116. — consignavi.

'Le Pré spirituel raporte de S. Pierre une autre histoire sur le battesme, qu'il autorise du témoignage de S. Athanase; savoir que la terreur d'une grande peste qui arriva de son temps, ayant obligé beaucoup de payens à recourir au battesme, quelqu'un s'apparut au Saint sous la forme d'un ange, & luy dit ces paroles: » Nous envoyerez vous donc toujours ces sacs seellez & cachetez, » mais tout à fait vides? D'où S. Athanase concluoit que ces sortes de personnes qui reçoivent le battesme, sans avoir la foy Chrétienne, estoient neanmoins battizez, & recevoient le seau du Battesme, [mais qu'ils n'en recevoient point la grace.]

Bib. P. t. 13. p. 1153.

ARTICLE II.

De quelques Saints d'Egypte couronnez à Tyr.

L'AN DE JESUS CHRIST 303, 304, 305.

'IL n'y avoit pas encore trois ans, comme nous avons dit, que S. Pierre estoit dans l'administration de sa charge, lorsque la persecution arriva. [Elle commença en 303 par divers edits qui furent publiez tant contre les lieux & les livres sacrez, que contre les Ecclesiastiques. Elle s'augmenta en 304 par un nouvel edit qui envelopa generalement toutes sortes de Chrétiens. Sa violence s'accrut encore en 305 ou 306 par les ordres de Maximin, que les revolutions de l'Empire avoient fait maistre de l'Egypte & de la Syrie; & elle endura de cette sorte jusqu'en 312, tantost plus forte & tantost moins.]

Eus. l. 7. c. 32. p. 289. d.

'Cette tempeste [au lieu d'abatre le courage de S. Pierre,] luy fit augmenter ses mortifications, ses austeritez, & ses autres exercices de pieté; & [bien loin d'abandonner le gouvernail de son vaisseau,] il se rendit celebre par les soin qu'il prit des interests communs de toute l'Eglise. [C'est presque tout ce que nous pou-

d| 290. a.

vons dire de luy jusqu'à sa mort. Mais puisque les tenebres de l'antiquité nous derobent la beauté des actions de ce saint pasteur, nous nous étendrons un peu davantage sur les louanges de son troupeau; & nous ferons voir les effets de sa conduite, en representant le courage que les Fideles de l'Egypte & de la Thebaïde témoignerent durant toute cette persecution.

Eusebe en parle avec beaucoup d'étendue; & avec d'autant plus de certitude,] qu'il avoit fait durant ce temps là un voyage en Egypte, où il avoit luy mesme esté témoin d'une partie des actions heroïques qu'il en raporte. [Nous suivrons son ordre en ceci, parcequ'ayant raporté les choses tout de suite, il ne nous a pas donné lieu de les distinguer par années.]

l.8.c.9 p.301.b.

'Il commence par quelques Martyrs Egyptiens qui ont souffert en d'autres provinces: '& il s'étend sur cinq d'entre eux, [a] qui se signalerent par leur courage à Tyr dans la Phenicie. Aprés qu'on leur eut deschiré le corps d'une infinité de coups de fouet, qu'ils souffrirent avec une patience invincible, on les exposa aussi-tost aux leopars, aux ours, aux sangliers, 'aux taureaux, à toutes sortes d'animaux sauvages & furieux, que l'on irritoit encore avec le fer & le feu. Mais ces animaux carnaciers furent longtemps sans s'approcher des Martyrs, & sans oser les toucher. Ils se jettoient sur les payens qui vouloient les mettre en fureur, '& laissoient là les Chrétiens qui estoient tout nuds devant eux, & qui mesme faisoient divers gestes pour les agacer & les attirer. On les voyoit courir quelquefois comme pour se jetter sur les Saints, & se retirer aussi-tost, repoussez par la puissance de Dieu. Aprés que la premiere beste n'avoit rien fait, il falloit en lascher une seconde sur le mesme Martyr, puis une troisieme.

c.6 p.298.c. c.7.p.299.d. a p.298.d. p.299.a. b.

'Entre ces Saints, il y avoit un jeune homme audessous de vingt ans, qui se tenant debout sans estre lié, les mains étendues en forme de croix, prioit Dieu avec une parfaite attention, & dans une paix toute entiere, sans s'effrayer & sans se troubler parmi tant d'objets de terreur. Il ne branloit pas de sa place pendant que des ours & des leopars, qui tout en fureur ne respiroient que le sang, alloient le devorer, 'si une main invisible ne leur eust comme fermé la gueule, & ne les eust chassez d'auprés de luy.

c. d.

D'autres furent exposez à un taureau furieux, qui jettoit en l'air les infideles avec ses cornes lorsqu'ils l'approchoient, & les laissoit à demi morts. Il venoit avec la mesme fureur se jetter sur les Martyrs, & ne pouvoit seulement en approcher. Quand pour le pousser & l'irriter on le piquoit avec la pointe d'un fer chaud,

d.

chaud, on le voyoit fraper la terre du pié, battre l'air avec ses cornes, jetter des mugissemens effroyables, '& se retirer neanmoins en arriere, arresté par une force toute-puissante. Cet animal n'ayant donc fait aucun mal aux Martyrs, il falut lascher contre eux d'autres bestes, qui n'ayant pu leur oster la vie aprés les avoir souvent attaquez, on les tua tous enfin à coups d'épée, & on jetta leurs corps dans la mer. 'Voilà le combat que ces illustres Egyptiens soûtinrent à Tyr pour la défense de la foy, 'au grand étonnement de tous ceux qui en furent spectateurs. 'Nous „ y estions presens, dit Eusebe, & nous vismes de nos propres yeux „ ce miracle de la toute puissance de nostre Sauveur J. C, à qui ils „ rendoient témoignage par leur sang, & qui soûtenoit visible- „ ment leur foiblesse. 'Usuard, Adon, & d'autres martyrologes font la memoire de ces Saints le 20 de fevrier.

p.300.a. c.8.p.300.a. c.7 p.299.b. a. Boll.20.feb.p. 171.172.

ARTICLE III.

Des deux SS. Mennes de Cotyée & de Libye.

'BEAUCOUP de Chrétiens d'Egypte souffrirent aussi dans la Palestine[en divers temps: & nous les raporterons selon les années où Eusebe en parle dans son livre des Martyrs de cette province.] 'Il y en a deux nommez Paese & Alexandre, qui furent decapitez à Cesarée le 24 de mars, en la seconde année de la persecution, selon la supputation d'Eusebe, [c'est à dire en les commençant à Pasque. Ainsi c'estoit en l'an 305. Nous avons parlé "autrepart plus amplement de ces deux Martyrs.

Euf.l.8.c.7.p. 298.d. de Pal.c.3 p. 321.c. V.la persf.de Diocletien.

S. Menne ou Mein dont le nom est illustre entre les Martyrs, "mais dont l'histoire n'est pas aussi assurée que nous le souhaiterions,] 'estoit à ce que l'on pretend né dans l'Egypte. Ses actes portent qu'ayant esté enrolé dans la milice, il porta les armes durant cinq ans dans un corps dont le quartier estoit en Phrygie, où il avoit quelque commandement. Mais la persecution de Diocletien ne luy permettant plus d'observer les sermens de la milice sans violer ceux qu'il avoit faits à J.C, il quitta les troupes, & se retira en un desert, où il passa quelque temps dans les jeûnes, les veilles, & les prieres. Aprés s'estre ainsi preparé au martyre, il vint se presenter au gouverneur de Phrygie nommé Pyrrhus, dans la ville de Cotyée, au milieu de l'amphitheatre, où tout le peuple estoit assemblé, & luy declara qu'il estoit Chrétien. Pyrrhus exerça, dit-on, sur luy toutes les cruautez

NOTE 2. Sur.11.nov p. 241. § 1| MS.p. 422.

imaginables, & enfin le condanna comme Chrétien & comme deserteur à avoir la teste tranchée. 'On marque qu'il est mort l'onzieme de novembre,'auquel les Grecs en font la feste,[& les Latins aprés eux, au moins depuis le IX. siecle, comme on le voit par Usuard, Adon, & divers autres.] 'Les Grecs le mettent entre leurs grands Martyrs, & en font leur principal office, en y joignant Saint Vincent d'Espagne, & quelques autres [Son histoire donne lieu de croire qu'il a souffert dés l'an 303 ou 304.]

MS.p.427. Men.p.167. p.157.

'Quelques uns semblent dire que son corps fut enterré dans les montagnes voisines de Cotyée, où on luy bastit une eglise: 'Les autres assurent que les persecuteurs ayant brulé son corps aprés qu'on luy eut coupé la teste, les Chrétiens ramasserent avec soin ce qui en put rester, & le porterent quelque temps aprés en son pays,[c'est à dire dans l'Egypte."Mais il y a bien de l'apparence qu'en cela ils le confondent avec un autre Saint de mesme nom.]'Car dans l'histoire de S.Cyr & S. Jean[écrite au VII. siecle,]il est dit que S. Menne martyr illustre par toute la terre,estoit le protecteur de la Libye où il avoit une eglise celebre, de la Mareote, & mesme d'Alexandrie: & il y est dit en mesme temps qu'il avoit esté l'habitant & le gardien de la Libye durant sa vie, & l'estoit encore aprés sa mort.'L'histoire de S.te Apollinarie parle aussi des pelerinages qu'on faisoit à S. Menne vers la Libye:[& quand elle seroit toute fausse,elle suffit neanmoins pour marquer l'usage du temps auquel elle a esté écrite. "Une autre histoire qui peut aussi avoir assez d'autorité pour cela,]dit qu'on y alloit d'Alexandrie par le lac de Mareote, & par un lieu appellé Laxoneta. Le mesme écrit porte que son eglise avoit esté bastie du temps de Constantin par quelques Fideles d'Alexandrie, & par tous ceux de ce quartier là.[On voit donc que le corps de S. Menne estoit dans la Libye, & que son nom estoit alors celebre à Alexandrie,]où l'on solennisoit la feste de S. Menne Martyr, comme on voit par la vie de S. Jean l'Aumosnier qui mourut ce jour là mesme.

MS.p.428. Sur.11.nov.p. 243 §9. Note 3. Boll.31.jan.p. 1094. §31. 5.jan.p.259.§ 6-9. Note 4. Sur.11.nov.p. 243. §1.2. Boll.23.jan.p. 517. §97.

[Cela nous donne lieu de croire que ce S.Menne de Libye est celui que]'les Grecs surnomment Callicelade, & qu'ils disent avoir esté martyrizé sous Maximien,[ou plutost Maximin,]avec S.Hermogene & S. Eugraphe. Ils mettent son martyre à Alexandrie.[Mais il est aisé qu'ils aient confondu le lieu de sa veneration avec celui de sa mort, & Alexandrie avec les païs qui en dependoient. Ce ne sera toujours que la moindre des fautes qu'ils font dans l'histoire prodigieuse qu'il nous content de ce

Men.10.dec.p. 169-171.

Saint.]'Ils ajoutent que son corps fut transporté "vers l'an 625. à Constantinople, où il fut trouvé 400 ans aprés au pié "de la citadelle. Ils font memoire de cette revelation de ses reliques le 17 de fevrier. 'Mais le 10 de decembre ils font leur grand office de ce Saint & de ses compagnons ;[& Baronius les a mis le mesme jour dans le martyrologe Romain. C'est peut-estre à cause que leurs corps furent apportez ce jour là à Constantinople.]'Car il paroist qu'au commencement du VII. siecle, la feste de S. Menne se faisoit à Alexandrie le 11[e] jour de novembre. 'Et les martyrologes de S. Jerome mettent ce jour là S. Minat à Alexandrie, qui est sans doute ce S. Menne. 'Son nom est celebre ce jour là parmi les Egyptiens & les Syriens. [a] Bede met le mesme jour S. Menne Martyr, mais sans s'expliquer davantage.

Il y avoit apparemment à Alexandrie sur la fin du VI. siecle une eglise de S. Menne, où ceux [qui ne vouloient pas aller jusqu'en Libye,]venoient par devotion des pays voisins. 'Les Egyptiens donnoient par honneur le nom de ce Saint à leurs enfans. [Nous avons dit que son corps avoit esté mis a Constantinople au pié de la citadelle. C'estoit apparemment dans]l'eglise de S. Menne illustre entre les Martyrs, qu'on voit avoir esté à peu prés au mesme endroit dés devant l'an 430, [lorsque le corps du Saint estoit encore en Libye.]'On pretend que c'estoit originairement un temple du demon, qui fut consacré à Dieu par le grand Constantin sous le nom de ce saint Martyr. Marcien & Pulquerie y ajouterent encore quelque chose. 'Procope parle d'une chapelle des saints Martyrs Menne & Menée, bastie par Justinien au palais d'Hebdomon prés de Constantinople. 'L'Imperatrice Eudocie bastit en Palestine un monastere de S. Menne Martyr, vers l'an 450.

[La veneration de S. Menne a passé jusqu'en Occident.]'Car l'homelie 35 de S. Gregoire le grand, a esté prononcée à Rome dans l'eglise de S. Menne, selon les manuscrits. Aussi sa feste est marquée dans l'ancien calendrier du P. Fronto, '& dans le Sacramentaire de S. Gregoire. Elle est mise dans l'un & dans l'autre le 11 de novembre; [ce qui n'empesche pas que ce ne puisse estre de S. Menne de Libye, dont la feste estoit originairement ce jour là, & qu'on voit avoir esté beaucoup plus celebre que l'autre dans l'antiquité. Les Bernardins d'Orval dans le Luxembourg & au diocese de Treves, montrent un corps de Saint Menne, qu'ils disent leur avoir esté envoyé par S. Bernard, à qui on l'avoit donné au retour de la Croisade. Un medecin tres

Left margin: NOTE 5. τῆς ἀκροπόλεως.

Right margin:
- P 171.
- 17 feb. p. 184.
- 10. dec. p. 163.
- Boll. 23 jan. p. 495. § 1. 2. 3.
- Flor. p. 962. 963.
- Boll. 22. jan. p. 495. § 1.
- a mars, t. 1.
- Mosc. c. 100. p. 1098.
- Boll. 31 jan. p. 1092. § 21.
- 15. jan. p. 1027. b|1028. a| Cang. de C. l. 4. p. 128. 129.
- Cang. p. 128| Codi or. C p. 3. a|11. d|37. d.
- Proc. ædi. l. 1. c. 9. p. 22. d.
- Boll. 20. jan p. 315. § 87.
- Front. cal. p. 147.
- Sacr. p. 141.

intelligent qui l'a vu, y a trouvé des marques evidentes de brulure au crane & à une des cuisses. Ils en font la feste le 12 de novembre.]

ARTICLE IV.

Des Martyrs qui ont souffert dans l'Egypte, la Thebaïde, & la Libye.

Euf.l.7.c.8.p. 300.b,c.

[L'HISTOIRE de S.Menne nous a conduits insensiblement] 'aux Martyrs d'Egypte, [qui ont souffert dans l'Egypte mesme,] où un nombre presque infini d'hommes, de femmes, & d'enfans, mepriserent cette vie mortelle pour la défense de la doctrine du Sauveur, [& acheterent le ciel] par mille sortes de morts. Car aprés les ongles de fer & les fouets, aprés les contorsions de leurs membres, aprés toutes sortes d'autres supplices les plus horribles, ils furent les uns jettez dans la mer, les autres decapitez, ou mesme consumez par les feux. 'Il y en eut de crucifiez à l'ordinaire, comme on faisoit les malfaiteurs; & d'autres qu'on clouoit la teste en bas pour augmenter leurs souffrances [avec leurs couronnes:] Et l'on attendoit qu'ils fussent morts de faim sur la croix. Nous ne parlons point de ceux qui moururent dans les supplices de la question, ou qui furent consumez par la faim [dans les prisons.] 'Usuard & [1] plusieurs autres font le 4 d'octobre une memoire generale de ces saints Martyrs d'Egypte, & mettent à leur teste S. Marc. & S. Marcien freres, dont les noms se lisent encore dans Vandelbert & dans les martyrologes de S. Jerome.

στρεβλώσεις. — c. — Flor.p.894. 895.

Euf.l.8.c.9.p. 300.c. — d.

'Pour ce qui est des Martyrs de la Thebaïde, Eusebe proteste qu'il n'a point de paroles pour exprimer la violence des douleurs & la cruauté des supplices qu'on leur fit souffrir. Au lieu d'ongles de fer on se servoit de tests de pots cassez, 'dont on leur dechiroit tout le corps jusqu'à les faire mourir par ce tourment. Des femmes furent attachées par un pié, elevées en l'air avec des machines la teste en bas, & exposées de la sorte toutes nuës avec autant d'inhumanité que d'infamie à la vuë de tout le monde. Des hommes furent attachez par les jambes à de grosses branches d'arbres, que l'on avoit courbées par force, '& qui les écarteloient lorsqu'on les laschoit tout d'un coup pour reprendre leur situation naturelle. Ces violences ne s'exercerent

p.301.a.

1. Raban, Adon, Notker &c.

pas seulement durant quelques jours ou quelques mois, mais l'espace de beaucoup d'années, durant lesquelles on faisoit mourir chaque jour par divers supplices, tantost dix personnes hommes, femmes, ou enfans, tantost vingt, tantost trente, tantost soixante, & quelquefois mesme jusques à cent. 'Eusebe qui avoit aussi esté en ce pays là, dit qu'il y en avoit vu executer quelquefois un si grand nombre en un mesme jour, les uns decapitez & les autres brulez vifs, que les épées s'emoussoient à force de tuer, ou se cassoient : & les boureaux las de tourmenter les Martyrs, estoient obligez de se relayer tour à tour. — b.

'Eusebe fut témoin en mesme temps du courage admirable des Chrétiens qui couroient aux supplices avec une ardeur incroyable. Car à peine l'arrest estoit-il prononcé contre quelques uns, 'que d'autres venoient de differens costez se presenter au tribunal, & confesser qu'ils estoient Chrétiens. Ils meprisoient les dangers; & les tourmens les plus rigoureux ne pouvoient les empescher de rendre gloire au Seigneur. Ils recevoient leur condannation avec joie, & pour en remercier Dieu ils chantoient jusques au dernier moment de leur vie des pseaumes & des cantiques de joie. — b. c.

'Le martyrologe Romain fait une memoire generale de tous ces Martyrs de la Thebaïde le 5 de janvier, [outre celle qu'il fait de quelques uns d'eux en particulier en divers jours, comme de "S. Paphnuce, de S. Timothée & de S.te Maure sa femme, S. Asclas, & S. Leonide, qu'on marque avoir tous souffert dans la Thebaïde avant que Diocletien "quittast l'Empire. Ils furent condannez par le gouverneur Arrien, qui ayant enfin esté touché luy mesme par un miracle que Dieu avoit fait en faveur de S. Apollone Diacre, crut en celui qu'il avoit persecuté, & fut mesme martyrizé pour luy à Alexandrie avec le mesme S. Apollone, S. Philemon joueur de fluste, & quelques autres que S. Apollone avoit aussi convertis. — Boll. 5. jan. p. 241. — V. S. Arrien § 1-4. — le premier may 305.

Il ne faut pas oublier l'histoire "de S.te Theodore & de Saint Didyme arrivée sous Diocletien, selon leurs actes]'qui sont tres fideles; [& apparemment en l'an 304. Ils portent qu'Eustrace estoit alors gouverneur d'Alexandrie & d'Egypte. — V. leur titre — Bar. 304. § 33.

La Libye ne fut pas non plus exemte de la persecution, comme nous l'avons vu par S. Menne.] 'S. Pierre d'Alexandrie témoigne qu'il avoit receu des lettres des bienheureux Martyrs de cette province, qui luy écrivoient de leur prison, & luy mandoient qu'on leur faisoit souffrir des supplices tout extraordi- — P. Al. c. 14. p. 27. c.

naires, comme de leur faire bruler les mains dans le feu des sacrifices 'en les remplissant d'encens, pour faire croire qu'ils avoient sacrifié, [ce qu'on fit aussi à S. Barlaam dans la Cappadoce;] 'ou de leur mettre dans la bouche "quelque instrument pour la leur tenir ouverte par force, 'afin d'y verser du vin des sacrifices: 'ce qui n'empesca pas S. Pierre de les mettre au rang des Confesseurs, & de les declarer capables d'entrer dans l'état ecclesiastique.

p.28,a. p.27.c. χαίν. p.28 a. p.27.d.

ARTICLE V.

De Sainte Dorothée, & de Sainte Catherine.

L'AN DE JESUS CHRIST 306.

[NOUS n'avons rien à remarquer pour les Martyrs de cette année,] 'que la mort "de S. Edese, qui souffrit à Alexandrie peu de temps aprés que S. Appien son frere eut esté couronné à Cesarée en Palestine au commencement du mois d'avril. 'Les actes de ce saint Martyr & les Ménées témoignent qu'Hierocle estoit alors gouverneur d'Egypte: & "c'estoit un des plus grands ennemis qu'eust alors la verité.

Eus.de Pal.c. 5.p.326.a. V.S.Appien. n,p.177.1.a.b. V.la perf. de Diocletien § 18.

[Maximin qui avoit renouvellé la persecution dans l'Egypte au commencement de l'an 306,] 'n'estoit pas moins ennemi de la pudeur & de la chasteté que de la foy de J.C. ᵃMais il trouva partout les Chrétiens egalement invincibles, accoutumez à ne point craindre la mort, & resolus à preferer leur devoir à toutes choses, jusqu'à la vie mesme. Entre les femmes Chrétiennes qui remporterent en cette occasion la gloire d'une chasteté incorruptible, 'Eusebe n'en marque en particulier qu'une seule. Elle estoit d'Alexandrie, illustre devant les hommes par sa naissance, "qu'elle tiroit ce semble des Senateurs Romains, par ses richesses, & mesme par son erudition, [& devant Dieu parce] qu'elle preferoit la chasteté à toutes choses. Le tyran qui en avoit surmonté beaucoup d'autres, attaqua enfin celle-ci, qui estoit la plus considerable & la plus illustre de toutes. Mais comme elle estoit Chrétienne, il employa toutes les sollicitations les plus vives, & les conjurations les plus basses, sans la pouvoir vaincre. Elle se preparoit à soûtenir ensuite les plus grands efforts de sa colere, resoluë de ne pas ceder à la mort mesme. Mais la passion du tyran ne luy permit pas d'exercer contre elle les dernieres extremitez. Il la bannit neanmoins, &

Lact.perf.c. 38.p.33.34. a Eus. l.8.c.14. p.312.c.d. d.313.a. λαμπρόταη

la depouilla de tous ses biens[& elle remporta ainsi par la grandeur invincible de son courage,une victoire pleine & entiere sur l'incontinence.

Eusebe ne nomme point cette personne si illustre en toute maniere:]Mais Rufin qui raporte son histoire plus amplement, pouvant en avoir appris diverses choses dans son voyage d'Egypte, 'dit qu'elle se nommoit Dorothée, & ajoute que c'estoit une vierge consacrée à Dieu. [Il paroist contraire à Eusebe,]en ce qu'il dit qu'elle se retira secrettement d'elle mesme pour eviter la violence du tyran. [Mais il se peut faire qu'elle se soit retirée ainsi, & que Maximin l'ayant sçeu, l'ait condannée ensuite au bannissement,& ait fait saisir tous ses biens qu'elle avoit abandonnez. 'Quelques martyrologes des deux derniers siecles marquent sa feste le 6 de fevrier, auquel on fait la feste d'une autre S.te Dorothée de Cappadoce.

Boll.6.feb.p. 777.§ 9.

Ruf.l.8 c.17. p.144.145.

Boll.6.feb.p. 776.§ 1.

'Comme l'histoire de cette Sainte a quelque raport avec ce qu'on dit de S.te Catherine & qu'il peut paroistre étrange que ni Eusebe, ni aucun des anciens n'ait parlé d'une Sainte aussi celebre que l'est aujourd'hui celle là,Baronius a cru que ce pouvoit estre la mesme que cette S.te Dorothée d'Alexandrie, qui aura eu l'un & & l'autre nom.'Mais il ne peut pas mesme faire approuver son sentiment à Bollandus, qui trouve que ses pensées sur ce point & sur le nom de la Sainte, ne sont pas bien soûtenables.[Aprés tout,il n'y a aucun raport entre ces deux Saintes, sinon qu'on les fait toutes deux vierges d'Alexandrie, nobles, riches, & savantes, & toutes deux sollicitées par un Empereur, quoique S.te Catherine, selon ce qu'on en dit], ne l'ait esté que par occasion, & qu'on n'en fasse pas la cause de son martyre.] 'L'eglise greque & latine fait la feste de S.te Catherine le 25 de novembre. 'Les Grecs la nomment Ecaterine. On tient que son corps est aujourd'hui sur le mont Sina;& Bollandus dit qu'il est certain qu'il y a esté porté, mais qu'on ne peut pas dire ni en quel temps, ni par qui.

Bar.307.§ 31.

Boll 6.feb.p. 777.d|Pagi. 307. § 13.

Bar.25.nov.a.

Boll.may,t.1. p.51.a.

'Quoiqu'il y ait aujourd'hui peu de Saintes aussi reverées qu'elle, il faut reconnoistre qu'il n'y en a guere eu de moins connuë dans les premiers siecles qui ont suivi les persecutions; [& nous sommes contraints d'avouer " que nous n'avons pas un seul point de son histoire que nous puissions dire estre assuré. Il ne se peut rien voir de plus judicieux que ce que Baronius dit sur cela.] 'Quelque regret que nous ayons,dit-il, de ne pas trouver dans Eusebe les actes de l'illustre Martyre S.te Catherine, cela

a.

Note 6.

Bar.307.§ 33.

ne nous fait pas neanmoins tant de peine que de voir un auteur «
inconnu nous en composer qui sont d'autant moins fideles qu'ils «
sont plus amples. Car il vaut mieux qu'il y ait plusieurs choses «
omises dans les histoires des Martyrs & des autres Saints, que «
d'y en voir entasser un grand nombre qui ne sont point dutout «
assurées. Et l'on rend un service beaucoup plus considerable à «
la verité & à l'Eglise, en ensevelissant dans le silence des choses «
qui ne sont pas tout à fait certaines, que lorsqu'on en avance de «
fausses, mesme parmi d'autres qui sont vraies. Quelque courtes «
que soient les veritables histoires, l'esprit se reposant sur leur «
certitude, conçoit, medite, & voit, pour ainsi dire, tout ce «
qu'une conjecture vraisemblable peut decouvrir. Mais il arrive «
au contraire que la moindre fausseté qu'un lecteur trouve dans «
une piece, le fait douter des autres choses les plus vraies; & il «
ne veut plus s'assurer de rien dés qu'il s'est vu une fois trompé «
par quelque mensogne. «

[Je pense qu'on ne trouve pas que les Grecs aient parlé de S.te Catherine avant le X. siecle, auquel le nouveau breviaire de Paris dit qu'un solitaire nommé Paul celebroit sa feste avec une devotion particuliere. Euthymius qu'on dit en avoir parlé dans ses commentaires sur le pseaume 44,] 'ne vivoit que dans le XII. siecle. [a] On croit que sa veneration a passé des Grecs aux Latins par le moyen des Croisades [vers le XI. siecle.] [b] Bollandus promet de nous donner quelque jour une relation tres authentique de quelques miracles faits par cette Sainte dans les Pays-bas.

Lab.scri. t.1.p. 311.
a Flor, p.998. 1.
b Boll.may,t.1. p.512.

ARTICLE VI.

De S. Var.

'ON met sous Maximien (c'est à dire sous Maximin) le martyre que S. Var Egyptien de naissance [c] souffrit en Egypte, comme on le peut tirer assez clairement des Ménées des Grecs. 'Nous en avons "des actes reconnus pour estre de Metaphraste, [mais qui peuvent venir d'un assez bon original.] [d] Ils portent que ce Saint estoit soldat, & que craignant encore de se confesser publiquement Chrétien à cause des grandes rigueurs dont les persecuteurs usoient alors, il alloit toutes les nuits dans les prisons, pour y servir les saints Confesseurs, & les prier de luy obtenir de Dieu la grace de les imiter. 'Il le fit particulierement à l'égard de sept Chrétiens, qu'on avoit arrachez de la solitude où

Sur.19.oct.p. 298. § 1.
c Men.ib.p. 236.
All.de Sim. p. 127.
d Sur.19.oct. p.298. §1.
NOTE 7.
§ 2.

où ils vivoient, pour les mener en prison, 'où l'un d'eux mourut. Men.p.236.
'Des soldats envoyez par le Gouverneur pour luy amener les Sur.p.298.§2.
six autres, furent bien surpris de trouver S. Var à leurs piez. Il ne rougit point de confesser qu'il estoit Chrétien, & que son plus grand desir estoit d'estre le compagnon de ceux qu'ils regardoient comme de malheureux criminels, & neanmoins il les pria de ne les point denoncer, [ce qu'ils luy accorderent.]

'Les six Confesseurs furent presentez au juge, qui les fit §3.
foüetter cruellement; mais remarquant qu'ils n'estoient que six, il demanda où estoit le settieme qu'on avoit mis en prison avec eux: & alors S. Var, [poussé interieurement par le feu du Saint Esprit,] se tira du milieu des spectateurs, & dit tout haut que celui qu'on cherchoit estoit mort, mais que luy estoit son heritier, & prest de prendre sa place. 'Le juge qui le connoissoit, fut §4.
fort étonné de cette declaration. Mais voyant qu'il n'y avoit pas moyen de l'ebranler par ses paroles, 'il le fit elever sur le che- §5.
valet, foüetter cruellement, & attacher avec des cloux. Durant ce supplice le Saint continuoit à demander les prieres des Confesseurs pour obtenir la force du ciel; & ils ne manquerent pas de prier pour luy,

'Aprés l'avoir foüetté on luy dechira les costez avec les ongles §6.
de fer, durant que le juge insultoit aux Chrétiens, & leur demandoit pourquoi leur Christ ne venoit pas assister son disciple; & le delivrer de ses mains. Mais s'il eust esté veritablement éclairé, il eust reconnu que cette constance avec laquelle le Saint souffroit les tourmens, estoit une preuve de la presence de J.C. qui le delivroit [de la foiblesse de sa chair,] & le soûtenoit au milieu de tant de douleurs par la rosée medicinale [de sa grace.] Aussi le Saint luy declara qu'il ne souhaitoit point d'estre delivré de ces tourmens passagers, mais seulement des eternels. 'On luy ouvrit ensuite le ventre pour en faire sortir ses entrailles; §7.
mais on ne luy put arracher du cœur la foy & l'amour de J. C.

'On le laissa ainsi suspendu durant cinq heures, jusqu'à ce §8.
qu'il eut rendu l'esprit. On ne cessoit point cependant de le dechirer, & on continua mesme encore quelque temps aprés qu'il fut mort. Il vivoit encore lorsque le juge ordonna qu'on remenast les six autres en prison chargez de chaines. Le Saint voyant qu'ils s'en alloient, leur cria, en les appellant ses peres, qu'ils ne craignissent point pour luy, & qu'il estoit prest, par le secours de leurs prieres, de souffrir avec joie jusqu'à la mort. On traina

son corps par le milieu de la ville, & on le laissa manger aux chiens; 'jusqu'à ce que la nuit estant venüe, une dame Chrétienne de Palestine nommée Cleopatre retira ce qui en restoit, & le mit en terre. Aprés que la persecution fut passée, 'elle le transporta en un village de Palestine nommé Edra, prés du Thabor, & y fit bastir une eglise.

§ 9.
§ 10.
§ 8.

'Les six Confesseurs ayant esté presentez de nouveau au tyran le jour d'aprés la mort du Saint, souffrirent encore plusieurs tourmens, & eurent enfin la teste tranchée. 'Les Grecs font leur grand office de S. Var le 19 d'octobre, [& Baronius l'a mis le mesme jour dans le martyrologe Romain.]

Men. p. 230.

ARTICLE VII.

Des Canons de S. Pierre sur la penitence.

P. Al. c. 1. p. 10. c.

'IL y avoit trois ans [ou un peu plus] que la persecution duroit, & l'on celebroit déja la quatrieme Pasque depuis le commencement de cette tempeste, lorsque le grand nombre & les diverses circonstances des chutes qu'elle avoit causées, obligerent S. Pierre d'Alexandrie de dresser quelques reglemens sur un point si important. Nous avons encore aujourd'hui 13 ou 14 Canons qu'il a faits sur ce sujet.

c. d.

'Le premier admet à la communion ceux qui ayant esté pris & amenez devant les juges, [& ne s'estant pas presentez d'eux mesmes,] avoient cedé à la violence des tourmens. 'Il leur ordonne seulement 40 jours de jeûnes & de veilles "depuis qu'ils se seront venu presenter à l'Eglise pour demander d'estre admis, 'croyant que cela leur suffisoit pour guerir cette grande plaie, avec les trois ans que quelques uns d'eux avoient déja passez dans la penitence: [& il semble que ces trois années doivent toujours estre supposées dans les autres Canons.]

d|n p. 11. c.

ἀπὸ τῆς προσελεύσεως.

c. 1. p. 10. b.

c. 2. p. 11. 12.

'Le second ordonne un an de plus à ceux qui n'auront souffert que la prison, & non les tourmens, ajoutant qu'ils doivent payer plus qu'au double [par leurs austeritez] le bon traitement qu'ils avoient receu dans la prison par la charité des freres. 'Le troisieme ordonne quatre ans [outre les trois] à ceux qui n'auront pas mesme souffert la prison. [Le quatrieme semble n'estre que la continuation du precedent.] 'Car il ne contient qu'une plainte que la charité fait faire au Saint du malheur de ceux qui ne veulent pas faire penitence.

c. 3. p. 12. d.

c. 4. p. 13. b. c.

'Le cinquieme condanne l'hypocrisie de ceux qui, [à l'imitation des Libellatiques,] avoient fait semblant de sacrifier ou de signer; 'car on faisoit renoncer à J. C. par écrit, & mesme les femmes, '& condanne de mesme ceux qui avoient fait faire ces choses "en leur nom par des payens: Il oblige les uns & les autres à six mois de penitence, quoique les Confesseurs eussent pardonné à quelques uns d'eux. 'Comme ceux-ci mettoient des payens pour sacrifier en leur place, d'autres le faisoient faire par leurs esclaves. 'S. Pierre ordonne donc par son sixieme Canon, un an de penitence à ces serviteurs trop obeïssans, '& trois ans à leurs maistres par le settieme.

c.5.p.14.2.
Bar 304 § 44.
P.Al.c.5 p.14.b.
c.6.p.15.c.
c.d.
c.7.p.16.a.

'Dans le 8e il reçoit avec joie à la communion ceux qui ayant esté presentez aux juges, & ayant renoncé, estoient retournez au combat, & avoient enduré la prison & les tourmens. 'Il veut dans le neuvieme que l'on reçoive aussi à la communion ceux qui s'estoient engagez d'eux mesmes temerairement dans le combat, [s'ils y sont demeurez victorieux.] Mais il y allegue plusieurs raisons pour montrer que leur action n'estoit pas loüable, & qu'ils eussent mieux fait de se retirer. 'C'est pourquoi dans le 10e il dit qu'il tolere & qu'il pardonne aux Clercs qui estoient tombez dans cette indiscretion, au lieu de s'appliquer au salut des ames selon les fonctions de leur ministere. Que si ces Clercs avoient apostasié, quoi qu'ils eussent depuis confessé J. C. de nouveau, il leur laisse la communion pour ne les pas decourager dans les tourmens qu'ils avoient encore à souffrir, mais il leur interdit les fonctions de leurs Ordres, puisqu'ils les avoient abandonnées les premiers pour se jetter dans le peril, sans que personne les y engageast. Il suppose qu'ils estoient encore alors dans les prisons.

c.8.p.16.c.d.
c.9.p.17.18.
c.10 p.19.20.

'Cette aversion qu'il avoit pour ce zele indiscret, ou plutost pour cette vanité, comme il l'appelle, [fait voir qu'un mesme esprit conduisoit les diverses parties de l'Eglise. Car le Concile d'Elvire en Espagne, que l'on croit avoir "esté tenu vers ce mesme temps,] 'défend par son 60e Canon de recevoir au nombre des Martyrs ceux qui auroient esté executez pour avoir rompu des idoles. 'Mensurius qui estoit en ce temps-ci Evesque de Carthage, témoignoit aussi dans une lettre desapprouver ceux qui alloient declarer qu'ils avoient les saintes Ecritures, sans qu'on le leur demandast; & il empeschoit les Chrétiens d'honorer ces personnes [comme des Martyrs.

p.20.a.
V. Osius § 2,3.
Conc.t.1.p. 977.a.
Aug.col.d.3. c.13.p.224.2. d.

Mais on voit quelle estoit en ceci la sagesse & le discernement

P.Al.c.11.p.23.a,b. de Saint Pierre.] 'Car dans le commencement de son onzieme Canon, il declare qu'en blasmant ceux qui s'estoient livrez aux persecuteurs, il ne veut point parler de ceux [1] qui dans le commencement & le premier feu de la persecution, estant devant les tribunaux des juges, & y voyant les saints Martyrs se haster de gagner le ciel, s'estoient trouvé animez d'un zele genereux pour les imiter, s'estoient declaré Chrétiens, [comme nous venons de le voir de S. Var,] & avoient ensuite soûtenu leur confession par un courage [qui ne pouvoit venir que de Dieu.] b.c. 'Il blasme encore moins ceux qui dans la douleur de voir leurs freres emportez par la violence des tourmens, s'estoient senti enflammez interieurement, & animez par une voix qui se faisoit entendre dans leur cœur, à s'elever contre l'orgueil du demon & de ses ministres, qui sembloient triompher de J.C. dans ses membres, & à rabatre leur vaine joie par le courage avec lequel ils souffroient les ongles de fer, les fouets, & le tranchant des épées, jusqu'à mepriser & les feux, & le eaux dans lesquelles on les submergeoit. c.d. 'Dans la suite du mesme Canon il parle de ceux qui avoient esté emportez par la foiblesse de la chair, n'ayant pu resister jusqu'au bout, soit à la faim & aux autres incommoditez de la prison, soit aux tourmens que les juges leur faisoient souffrir dans les tribunaux. Il approuve fort que leurs parens [& leurs amis] pleurent & s'affligent pour eux, & s'ils demandent que l'Eglise joigne ses prieres aux leurs, il dit qu'il leur faut accorder une demande si juste, qui pourra mesme estre utile à ceux qui avoient esté vaincus, puisque Dieu accorde à des personnes non seulement la santé du corps, mais encore le pardon des pechez en vuë de la foy des autres [qui le prient pour eux.]

c.12.p.25. 'Le 12.e Canon autorise ceux qui avoient donné de l'argent pour se delivrer de la persecution, [contre les dures railleries de Tertullien.] c.13.p.25.26. 'Le treizieme justifie aussi [contre Tertullien] par divers exemples, ceux qui s'estoient sauvez par la fuite, quand mesme d'autres auroient esté mis en peine à cause d'eux.

c.14.p.27.c.d. 'Le 14.e permet d'honorer comme Confesseurs, & d'elever à la clericature ceux à qui l'on avoit fait avaler du vin des sacrifices en leur ouvrant la bouche par force, ou à qui l'on avoit fait offrir de l'encens, en leur mettant la main dans le feu; surtout si leurs freres rendoient témoignage de ces violences.

p.10.b. 'Ces 14 Canons sont tirez, selon qu'il est marqué dans le titre; d'un discours ou d'un traité de S. Pierre sur la penitence, dont

1. οἱ πρῶτοι παραπηδήσαντες ἐν τῷ βράσματι τοῦ διωγμοῦ.

nous n'avons pas d'autre lumiere. 'Ils sont approuvez dans le second Canon du Concile appellé *in Trullo*. [Nous les avons aujourd'hui commentez par Zonare & par Balsamon.]

Zon.can.p.132.

'Zonare en ajoute un quinzieme, qui n'est qu'un passage tiré d'un traité du mesme Saint sur la feste de Pasque, où il témoigne qu'il observoit l'ancienne tradition de jeûner le mécredi & le vendredi, & au contraire de ne pas jeûner & de ne se pas mettre à genoux le dimanche. [Ce passage est remarquable, parcequ'il semble que du temps de S. Athanase on jeûnoit le samedi à Alexandrie, selon la coutume de Rome, & contre celle de l'Orient.]

P.Alc.15.p.28.c.

ARTICLE VIII.

Du schisme des Meleciens.

[NOus avons vu par les Canons de S. Pierre, que la persecution avoit causé diverses sortes de chutes & de plaies dans l'Eglise d'Egypte. Mais de toutes ces chutes, il n'y en a point eu de plus celebre ni de plus funeste que celle de Melece. Car elle produisit vers ce temps-ci un schisme tres dangereux,] 'qui infecta mesme la profession sainte des moines, & qui n'estoit point encore éteint [150 ans aprés,] du temps de Theodoret [a] & de Socrate.

NOTE 1.

Thdrt.l.1.c.8.p.548.c. a Socr.l.1.c.6.p.14.c.

'Ce Melece estoit Evesque d'une ville d'Egypte [b] appellée Lyque [ou Lycople] [c] dans la Thebaïde: [d] & s'il en faut croire S. Epiphane, il estoit le premier Evesque de tout l'Egypte aprés S. Pierre, [peut-estre par son antiquité: Car on ne voit pas que l'Eglise de Lycople luy ait pu donner ce rang:] 'Il fut convaincu 'd'avoir renoncé à la foy, d'avoir sacrifié [aux idoles,] [f] & de beaucoup d'autres crimes: [g] De sorte que S. Pierre fut obligé de le deposer, dans une assemblée d'Evesques, [qu'il peut avoir tenuë en l'an 305, où la persecution estoit moins forte.]

V. la note 2.

Ath.ap.2.p.777.b. b p.789.a. c Epi.68.c.1.p.716.d| Geo.sac. p.282. d Epi.68.c.1.p.717.b. e Ath.p.777. b|Socr.p.14.b. f Ib|Thdrt.p.546.a. g Ath|Thdrt|Socr.

[h] Melece ne se soumit point à cette sentence, [i] & ne songea point non plus à avoir recours à un autre Concile, ni à [1] faire voir son innocence à la posterité par de bonnes preuves. [k] Mais voyant qu'il avoit beaucoup de personnes qui le suivoient, il aima mieux se faire chef de parti, [l] pour satisfaire l'ambition qu'il avoit de commander, [m] & fit schisme, [en se separant de la communion de l'Eglise,] [n] sans avoir aucune raison pour couvrir sa division, se

h Thdrt.p.546.a. i Ath.p.777.b c. k Socr.p.14.c. l Thdrt. hær.l.4.c.7.p.240.a. m Ath.p.777.c. n Socr. p.14.c.

1. ἀπολογήσασθαι τοῖς μετὰ ταῦτα.

Ath.ap.2.p. 777.c.

contentant de dire en l'air qu'on luy avoit fait injustice : 'Et depuis cela ses sectateurs furent appellez Meleciens au lieu de Chrétiens.

Socr.p.14.c| Ath.or.1.p. 306.a. a Ath. ap.2.p. 781.c. b Thdrt.l.1.c. 8.p.546.a.

'Il ne cessa point de publier beaucoup d'injures & de calomnies contre S. Pierre, [a] de luy dresser divers pieges, qui furent neanmoins inutiles, [b] & de remplir l'Egypte de trouble & de tumulte par la tyrannie qu'il exerçoit contre la preseance d'Alexandrie, dit Theodoret. [Il pretendoit peut-estre s'exemter & exemter les autres de la jurisdiction de cette Eglise; à quoy le soin qu'a eu le Concile de Nicée d'établir l'autorité de ses Evesques, & ce que dit S. Epiphane, que Melece estoit le second Evesque d'Egypte, semble donner quelque jour. On peut aussi l'expliquer] 'de la temerité qu'il eut d'usurper les ordinations qui appartenoient à Saint Pierre, comme nous l'apprenons de Sozomene:'& dans la liste des Evesques de sa communion qu'il donna à Saint Alexandre aprés le Concile de Nicée, il les fit monter à 28 ou 30, dont mesme le penultieme est qualifié Evesque du territoire d'Alexandrie. 'Sozomene dit que la retraite de S. Pierre, qui estoit obligé de demeurer caché à cause de la persecution, luy donna occasion d'usurper une autorité qui n'appartenoit qu'à ce Saint. 'Il y en a qui croient qu'il prenoit le nom d'Archevesque.

Soz.l.1.c.24. p.438.c. Ath.ap.2.p. 789.a.b. Soz.p.438.c. Ath.vit.B.p. 10.2.c.

[C'est apparemment des faux bruits repandus par Melece contre S. Pierre,] 'que vient "la narration que fait S. Epiphane du commencement de ce schisme.[c] Aussi Baronius, le P. Petau, & d'autres, ne font pas difficulté de reconnoistre que la simplicité de S. Epiphane a esté surprise en cette rencontre, & qu'il a pris les faux memoires de quelque Melecien pour une veritable histoire.

Epi.68.c.1.&c. p.717. c n.p.274|Bar. 306.§48|Alex. t.8.§74|Pagi, 306.§26. — Note 9.

'S. Epiphane & Theodoret assurent que les Meleciens, quoique separez de l'Eglise, & de la communion Catholique, conserverent la foy orthodoxe entierement pure & inviolable, jusqu'à ce qu'ils la souillerent par la communication qu'ils eurent avec les Ariens, dont la pluspart d'entre eux suivirent les dogmes, & les quitterent ensuite, à ce qu'on croit, [lorsque l'Arianisme cessa de regner.] 'Saint Epiphane dit neanmoins en mesme temps qu'ils ne vouloient pas communiquer avec ceux qui estoient tombez dans le peché, quoiqu'ils eussent fait penitence, [ce qui estoit tomber dans l'heresie des Novatiens.] 'S. Augustin leur attribuë la mesme erreur[& il l'a pris assurément de S. Epiphane. Mais je ne sçay s'il l'a dû suivre en cela. Car

Epi.68.c.1.5. p.716.d|721. c.d|Thdrt. hær.l.4.c.7.p. 239.240. Epi.c.5.p.721. c. Aug.h.48.t.6. p.181.

nous ne voyons point que ni le Concile de Nicée, ni S. Athanase, ni Theodoret, reprennent autre chose dans Melece que son schisme, & la temerité qu'il avoit eue d'établir des Evesques en divers lieux.

Neanmoins comme il est presque impossible de s'estre separé de la communion Catholique, sans tomber enfin dans des opinions & des pratiques opposées à celles de l'Eglise, il ne faut pas s'étonner si 'Theodoret dit que cela estoit arrivé à quelques compagnies de moines qui entretenoient encore de son temps ce malheureux schisme. [Il n'explique point en quoy consistoient leurs dogmes] & pour leurs vaines pratiques, il dit qu'elles se ressentoient fort de la folie des Samaritains & des Juifs, 'comme de se laver le corps tous les jours, de chanter avec des batemens de mains & une espece de danse, de sonner beaucoup de clochettes attachées à une corde, & diverses autres choses aussi ridicules, "dignes de ceux qui ayant secoué le joug [de la discipline de l'Eglise, n'ont plus de regles que leur fantaisie] 'Dés l'an 339, le Concile d'Alexandrie leur reproche qu'ils établissoient des ordonnances tout à fait deraisonnables, & presque payennes, & qu'ils faisoient des choses si honteuses qu'on n'osoit pas les mettre sur le papier.

Thdrt.l.1.c.8. p.548.c.

hær.l.4.c.7.p. 240.b.

ὡς αὐτόνομοι.

Ath.a p.2.p. 739.b.

'Gennade les accuse d'attendre de Dieu dans le ciel des biens terrestre & passagers [comme les Millenaires.

Gen.dog.c.55. ap.Aug.t.3.p. 383.2.a.

Nous aurions beaucoup d'autres choses à dire des Meleciens, particulierement "sur les soins que prit le Concile de Nicée pour les réunir, & sur * les calomnies dont ils s'efforcerent de noircir l'innocence de S. Athanase, pour favoriser la cabale des Ariens. Mais cela est trop meslé avec d'autres evenemens pour en pouvoir traiter ici. Au reste nous n'estimons pas qu'il soit necessaire de refuter ici la pretention d'Erasme,] & d'un autre auteur du dernier siecle nommé Prateolus, qui ont confondus Melece le schismatique avec S. Melece d'Antioche, [qui vivoit à la fin du mesme siecle. Il seroit plus aisé de le confondre avec S. Melece du Pont, qui vivoit aussi sous Diocletien, si la difference de leurs evenschez, bien eloignez l'un de l'autre, aussi-bien que celle de leurs actions, ne les distinguoient suffisamment.]

V. le Concile de Nicée §12.

* V. Saint Athanase §8.

Prat.p.332.

'Arius qui paroissoit en ce temps-ci avoir de la vertu & du zele pour la religion, suivit d'abord les nouveautez de Melece; mais depuis il le quitta, & fut mesme fait Diacre par S. Pierre. Neanmoins comme ce Saint excommunioit les partisans de Melece, & qu'il ne vouloit pas admettre leur battesme, dit

Soz.l.1.c.15. p.426.a.

Sozomene, Arius qui ne pouvoit s'abstenir de remuer, y trouva à redire, & blasma cette conduite; ce qui obligea S. Pierre à le chasser de l'Eglise, où il rentra encore sous Achillas, qui mesme l'honora du sacerdoce, [& luy donna, sans y penser, plus de moyen de repandre dans l'Eglise l'heresie detestable qui a esté si celebre sous son nom. Ce que dit Sozomene que S. Pierre n'admettoit pas le battesme des Meleciens, est difficile à expliquer.] Baronius croit que cela veut dire seulement qu'il leur défendoit l'administration du battesme.

b. — Bar.306.§51.

ARTICLE IX.

De divers Martyrs qui souffrirent à Alexandrie vers

L'AN DE JESUS CHRIST 307.

LORSQUE le schisme de Melece commença, l'Egypte [proprement dite,]estoit gouvernée selon Saint Epiphane, par Hierocle,[qui y avoit condanné S. Edese en l'an 306,]& la Thebaïde par Culeien[ou Culcien.] Ce Culcien parvint depuis au gouvernement de l'Egypte, comme nous l'apprenons des actes originaux de S. Phileas. Eusebe dit aussi que cet homme s'eleva par tous les differens degrez des charges & des dignitez, & se signala auprés de Maximin par le sang d'une infinité de Chrétiens qu'il repandit dans l'Egypte: de quoy il fut enfin puni en perdant la teste par l'ordre de Licinius [en l'an 313.

Epi.68.c.1.p. 717.a. — Boll.4.feb.p. 463.c. — Eus.l.9.c.11.p. 356.d.

Nous ne pouvons pas dire precisément en quelle année il fut gouverneur d'Egypte; mais nous savons que ce fut luy qui condanna S. Phileas & S. Philorome, qui estoient tous deux tres relevez selon la grandeur du siecle aussi-bien que par leur vertu.] Le premier estant prisonnier à Alexandrie, écrivit immediatement avant sa mort une excellente lettre à l'Eglise de Thmuis dont il estoit Evesque. C'est là qu'il raconte le martyre de divers Saints qui l'avoient precedé dans la mesme ville, en des termes [d'autant plus considerables, que c'est un Martyr qui fait l'eloge des Martyrs.]

V.S.Phileas — L.8.c.10.p.302. c|304.b.

p.302.d. — "Ces bienheureux Martyrs, dit-il, en qui J.C. habitoit, aspirant aux graces les plus grandes[que Dieu nous promet,] ont souffert pour cela, & quelques uns d'eux plus d'une fois, tous les tourmens que l'on a pu inventer contre eux. Les boureaux s'efforçoient à l'envi de les abatre, & par la terreur de leurs menaces, & par la cruauté de leurs supplices: mais ils n'ont point pour

» pour cela perdu courage, 'parceque leur parfaite charité ban- p.303.a.
» nissoit la crainte. Il n'y a point de discours qui soit capable d'ex-
» primer la generosité & la constance qu'ils ont fait paroistre au
» milieu de tant de divers supplices. Comme il n'y avoit personne
» à qui il ne fust permis de les outrager, les uns les frapoient avec
» des bastons, les autres avec des verges, des fouets, des lanieres
» de cuir, des cordes; chacun choisissant, selon ce qu'il avoit de
» malice, un instrument particulier pour les tourmenter. On en
περὶ τὸ ξύλον. » étendoit quelques uns "sur le chevalet les mains liées derriere le
» dos; & on leur tiroit ensuite tous les membres avec des machi-
» nes. 'En cet état les juges leur faisoient dechirer avec les ongles b.
» de fer non seulement les costez, comme on fait aux homicides,
» mais encore le ventre, les cuisses, & le visage.

» [Aprés cela] 'on en suspendoit quelques uns en l'air par une b.
» main; de sorte que la violence avec laquelle leurs nerfs estoient
» bandez, leur estoit plus sensible qu'aucun autre supplice n'auroit
ἀντιπρόσωποι. » pu estre. On en attachoit d'autres à des colonnes "vis à vis les uns
» des autres, toujours suspendus sans que leurs piez portassent à
» terre, afin que la pesanteur de leur corps serrast de plus en plus
» leurs liens. Ils demeuroient en cet état non seulement pendant
» que le juge leur parloit & qu'il les interrogeoit, mais presque
» des jours entiers. 'Car quand il passoit à d'autres, il laissoit des c.
» officiers pour observer les premiers, & pour prendre garde si
» l'excés de la douleur n'ebranleroit point leur constance. Il ne
» les faisoit relascher que quand ils estoient prés d'expirer: &
» c'estoit pour les trainer par terre [jusqu'à ce qu'ils fussent morts.]
» Sa maxime estoit que les Chrétiens ne meritoient pas qu'on son-
» geast à eux, mais qu'il falloit les regarder & les traiter comme
» s'ils n'estoient pas des hommes. C'est là le second genre de sup-
» plice que nos ennemis avoient inventé pour le faire succeder à
» la question.

» 'Il y en avoit neanmoins qui aprés avoir enduré les tourmens, d.
» estoient mis dans les entraves, les piez étendus jusques au qua-
» trieme trou. Et ils estoient obligez de demeurer couchez à la
» renverse, leurs forces epuisées par les plaies dont tout leur
» corps estoit couvert, ne leur permettant pas d'estre debout.
» D'autres jettez sur le pavé, y demeuroient [sans mouvement,]
» brisez de tant de tortures, & ces corps couverts de plaies fai-
» soient encore plus de pitié à voir, que dans l'action mesme du
» supplice.

» 'Quelques uns des Saints sont donc morts dans les tourmens; d.

& ont confondu l'ennemi par leur patience. Les autres ayant « esté reportez à demi morts dans la prison, y ont fini leur vie peu « de jours aprés par la douleur de leurs blessures. Quelques uns « ayant esté soulagez par les remedes, ont acquis un nouveau « courage par la longue durée de leur prison. Ainsi quand on leur « a donné le choix ou de se delivrer de la persecution par d'abo- « minables sacrifices, ou d'estre condannez à mort, ils ont choisi « la mort sans hesiter, & avec joie. 'Voilà ce que S.Phileas prison- « nier de J.C, & prest à donner sa vie pour luy, écrivoit à son troupeau pour l'encourager à imiter ceux dont il leur representoit les souffrances. Usuard, Adon, & d'autres martyrologes, joignent la feste de tous ces Saints le 4 de fevrier à celle de Saint Phileas, qui en estoit veritablement le chef & le pasteur[par sa dignité & par son merite, quoiqu'apparemment il n'y en eust que peu ou point qui fussent de son diocese.

b.

["Ce fut en 307, que pour epargner, disoit-on, le sang des Chrétiens, on commença à leur crever un œil, & à leur bruler l'un des jarrets, pour les envoyer ensuite travailler aux mines: & l'Egypte fut une des provinces où l'on usa le plus de cette cruelle indulgence.

V. la perf. de Diocletien § 33.

Il y en eut aussi que l'on condanna aux mines aprés les tourmens de la question, comme nous l'apprenons] 'd'une homelie de Saint Chrysostome sur des Martyrs d'Egypte, dont les corps avoient esté apportez d'Alexandrie au lieu où il preschoit, [c'est à dire à Constantinople ou à Antioche.]Ces Saints avoient eu le dos & les costez dechirez "cruellement avec les ongles de fer: &c. 'Et les persecuteurs vaincus par leur constance, parcequ'ils combatoient non des hommes, mais Dieu mesme qui habitoit dans ces Saints, 'les condannerent à aller travailler à des mines de cuivre dans un desert.[a] Ils esperoient les vaincre par la longueur de ce supplice. 'Car le travail des mines estoit si rude, qu'on le redoutoit plus que toute autre peine: & ceux que l'on y condannoit eussent mieux aimé estre condannez à la mort la plus cruelle. 'Mais Dieu vouloit rendre plus visible la folie [& la honte] des persecuteurs, augmenter les couronnes de ses Saints, '& sanctifier par eux les deserts,[qu'il alloit remplir d'un si grand nombre de solitaires.]

Chry.t.1. h.70. p.770. p.771 a. d. p.773.c.d|774. b a.p.772.e. p.773-774. p.773 a. d e.

'Dieu accorda par eux "beaucoup de graces aprés leur mort. &c. 'Aussi S.Chrysostome veut qu'on reçoive leurs corps comme la force & les remparts de la ville contre les ennemis, soit visibles, soit invisibles, '& mesme contre la colere de Dieu lorsqu'elle

p.772.e. a.b. c d.

s'arme pour punir les pechez des hommes, [pourvu qu'en recourant à eux, on embrasse les remedes salutaires de la penitence.

Nous ne trouvons point les noms de ces saints Martyrs.] 'Quelques uns marquent que S. Chrysostome en fit l'eloge le 5 de janvier. [Mais je ne voy point que cela nous donne aucun jour.] 'Ce Saint dit que l'Egypte ayant esté extremement feconde en Martyrs, pour reparer tant de blasphemes & d'impietez dont elle avoit esté l'origine, elle ne gardoit pas ces thresors pour elle seule, mais les repandoit partout, & dans les pays voisins, [& dans les plus eloignez,] pour rendre gloire à Dieu qui l'avoit comblée de ces richesses si saintes. 'Cela faisoit regarder la ville [d'Alexandrie] comme la mere de tout l'univers.

t. 5 S. h. 73. p. 519.

t. 1 h. 70. p. 770. d e.

e.

ARTICLE X.

De quelques autres Saints Martyrs ou Confesseurs Egyptiens.

L'AN DE JESUS CHRIST 308.

'LA persecution se trouva violente au commencement de l'an 308, [a] & l'on voyoit un tres grand nombre de Confesseurs qui travailloient il y avoit déja quelque temps en Thebaïde, à des carrieres que l'on appelloit de Porphyre, parceque l'on y tiroit un marbre à qui l'on a donné ce nom. De ce grand nombre de Confesseurs, l'on en prit 97, parmi lesquels il y avoit mesme des femmes & des enfans tout petits, & on les envoya au gouverneur de la Palestine nommé Firmilien. Ils confesserent devant luy avec assurance le nom de Dieu & de J.C. Et sur cela il leur fit bruler le jarret gauche avec un fer chaud, leur [1] fit arracher l'œil droit avec le fer, il y fit mettre le feu pour en bruler jusques aux dernieres racines, 'tout cela, disoit-il, par un ordre exprés de l'Empereur; & en cet état il les envoya dans les mines de la Palestine, afin qu'ils y fussent consumez de travail & de misere.

Euf. de Pal. c. 8. p. 330. a. b.

1.

c.

'Vers le mois d'aoust de la mesme année on vit encore sortir d'Egypte une troupe glorieuse de cent trente athletes de J.C. Ils avoient souffert les mesmes supplices que les precedens, mais ç'avoit esté dans l'Egypte mesme, & par l'ordre exprés de Maximin: Et aprés cela on les envoyoit travailler aux mines, les uns dans la Palestine, les autres dans la Phenicie.

p. 331. c.

1. *ou bien* leur fit piquer l'œil droit avec une pointe de fer, toutes ses membranes, la prunelle mesme; y fit appliquer un fer rouge pour en secher jusqu'à la racine, afin qu'on ne le pust jamais guerir: *ἐκκεντῆσαι* fait plutost le premier sens.

c.9.p.332.d. 'Tant d'illustres combats des Martyrs de J.C, firent un peu cesser la persecution, & l'on accorda mesme le repos & la liberté à ceux qui travailloient aux mines & aux carrieres de la Thebaïde. Mais ce feu que le sang des Martyrs sembloit avoir éteint, se ralluma aussi-tost par de nouveaux ordres de Maximin.

c.10.p.335.b.c. 'Sur la fin de l'année l'on envoya quelques Fideles d'Egypte pour servir leurs freres qui travailloient aux mines de la Cilicie. Mais Dieu se contenta de leur bonne volonté, & les en recompensa magnifiquement. Car ils furent arrestez à Ascalon le 14 de decembre, par ceux qui gardoient les portes & avoient soin c. d'interroger les passans. 'Quelques uns d'eux furent condannez à subir la mesme peine que ceux qu'ils alloient servir, aprés avoir eu un œil crevé, & l'un des jarrets brulé. Mais trois d'entre eux nommez Arés, Prome, & Elie, ayant fait paroistre une constance merveilleuse, furent condannez le premier à estre brulé, & les deux autres à avoir la teste tranchée.

L'AN DE JESUS CHRIST 309.

c.11.p.337.338. 'Le quinzieme fevrier suivant, il y eut cinq autres Egyptiens, qui retournant de Cilicie, où ils avoient accompagné leurs freres que l'on y avoit envoyez aux mines, furent arrestez, comme les precedens, à la porte de Cesarée, & martyrizez le lendemain; [ce qu'on peut voir sur S.Pamphile avec lequel ils souffrirent.]

L'AN DE JESUS CHRIST 310.

c.13.p.343.a. 'La fin de la settieme année de la persecution, & le commencement de la huittieme, furent assez paisibles pour les Chrétiens. Le calme sembloit prendre insensiblement la place d'une tempeste si furieuse. Les Confesseurs qui estoient en tres grand nombre dans les mines de la Palestine, avoient assez de liberté & de confiance pour elever mesme des eglises; lorsque le gouverneur de la province vint en ces quartiers là & apprit ce qu'ils faisoient. Il en écrivit à Maximin; & comme c'estoit un homme b. cruel & méchant, 'il y ajouta tout ce qu'il crut pouvoir rendre ces Saints plus odieux au tyran. L'Intendant des mines y estant donc venu quelque temps aprés, separa les Confesseurs en plusieurs bandes, comme par l'ordre de l'Empereur; en envoya une partie en Cypre, une autre au mont Liban, & dispersa le reste en differens endroits de la Palestine, avec ordre qu'on les accablast partout de travail.

b. 'Il en choisit quatre des plus considerables pour les envoyer c. au General des troupes qui estoient dans le pays, 'savoir Pelée

& Nil, tous deux Evesques d'Egypte, un Prestre qu'Eusebe ne nomme point, & Patermuthe extremement connu par "sa charité & ses soins pour tout le monde. Le General ayant ces quatre personnes entre les mains, leur demanda qu'ils renonçassent au culte de Dieu : Ils le refuserent ; & il les condanna au feu.

'Celui qu'Eusebe ne nomme point est appellé [1]Elie par le menologe des Grecs, '& par le martyrologe Romain, qui le fait Evesque d'Egypte, [quoiqu'Eusebe ne dise rien de luy sinon qu'il estoit Prestre.] 'Photius dit que l'apologie de S. Pamphile pour Origene estoit adressée aux Saints qui souffroient dans les mines, dont le principal estoit ce S. Patermuthe.

'S. Epiphane met un Pelée entre les Martyrs ou Confesseurs qu'il pretend avoir suivi la dureté de Melece envers les penitens. [Mais soit qu'il fust innocent de ce crime, soit que ce soit un autre Pelée.] l'Eglise honore celui dont parle Eusebe avec ses trois compagnons, entre les veritables Martyrs. "Les Grecs en font la feste le 17 de septembre, [& les Latins le 19. Mais Usuard & Adon ne parlent que de S. Nil & de Saint Pelée. Le martyrologe Romain y ajoute S. Elie,] 'qui se trouve aussi dans ceux de S. Jerome avec S. Parimade [ou Patermuthe,] & quelques autres.

'Il y eut encore 39 autres Chrétiens decapitez en un seul jour avec S. Silvain de Gaza, dont la plufpart estoient Egyptiens. [a]Eusebe fait un eloge tout particulier de l'un d'eux nommé "Jean, qui estoit aveugle.

[Outre les saints Evesques d'Egypte qui souffrirent dans la Palestine,] 'Eusebe en remarque quelques autres qui furent couronnez dans l'Egypte mesme, savoir Phileas, Hesyque, Paquyme, & Theodore. [Nous avons déja parlé de S. Phileas, & nous n'avons aucune autre lumiere sur les deux derniers.] 'Pour S. Hesyque, Baronius croit que c'est celui mesme que S. Jerome dit avoir revu tout le texte sacré tant de l'ancien que du nouveau Testament ; 'ce qui fit une nouvelle edition des Septante, qui porta son nom, & fut receuë à Alexandrie & dans l'Egypte. [Le martyrologe Romain fait memoire des quatre Evesques le 26 de novembre, quoiqu'il mette encore S. Phileas le 4 de fevrier.]

Marginal notes: πολὺ ἐπὶ. — 1. — n.p.182.2.b. — Bar.19. sept.c. — Phot.c.118.p.297-300. — Epi.68.c.2.p.718.2. — &c. — Men.p.247. 248, Ugh.t.6.p.1076. — Flor p.842-843. — Euf.l.8.c.13.p.308.a.b|de Pal.c.13.p.343.345. — a p.343.344. — V. S. Silvain de Gaza. — p.308.c. — Bar.306.§53| Hier.ep.123.t.3.p.30.c. — Hier.in Ruf.l.2.c.8.p.225.b.

1. Ne faudroit-il point lire Ἡλίας dans Eusebe, au lieu d'ἄλλος, qui n'est guere naturel ?

ARTICLE XI.

Voyage de S. Antoine à Alexandrie.

L'AN DE JESUS CHRIST 311.

Euf.l.8.c.16.p.314.b. c.18.p.317.a. a l.9.c.1.p.347.a. b c.2.p.349.a. &c.

'LA persecution ayant duré huit ans, commença enfin à cesser"par l'edit que Maximien Galere publia en 311 pour les Chrétiens. Mais ce Prince estant mort aussi-tost aprés.ᵃMaximin qui n'avoit obeï à cet edit qu'à regret, ᵇne le laissa pas subsister six mois, & fit"si bien par diverses intrigues, que sans publier de nouvel edit, il renouvella la persecution dans tout l'Orient où il commandoit.

V la perf.de Diocl.§ 40, 41. &c.

Boll.17.may, p.25.

'Les Grecs disent dans leur Office, que Campane Tribun qui commandoit trois mille hommes en Egypte, ayant eu ordre de les mener à Calcedoine, & de les y obliger tous de sacrifier, trois soldats nommez Solocon, Pamphamer, & Pamphalon, refuserent de le faire, & furent pour cela tellement battus, que deux en moururent: Solocon qui resta, souffrit ensuite d'horribles tourmens. Mais cela est meslé de diverses particularitez [qu'il n'est pas aisé de croire sur une si foible autorité.] On met cela sous Maximien [qui n'a jamais eu l'Egypte. S'il faut lire Maximin, comme il y a bien de l'apparence, il est devenu maistre de Calcedoine "vers le milieu de 311. Et ainsi le martyre des Saints, qu'on celebre le 17 de may, pourra estre arrivé en 312.

V.Constantin §19, 28, 30.

C'est à ce renouvellement & à ce dernier feu de la persecution, qu'on peut raporter avec plus de probabilité le voyage que S. Antoine, qui avoit commencé vers l'an 305 à former plusieurs anacoretes, fit à Alexandrie durant la persecution de Maximin, pour y assister les Martyrs. Voici comme en parle S. Athanase.]

Ath.v.Ant.p.478.d.

'L'Eglise estant ravagée, dit-il, par la persecution de Maximin, & plusieurs Chrétiens estant menez à Alexandrie, Antoine quitta le lieu de sa retraite pour suivre ces victimes de J. C, & disoit: Allons à ce glorieux combat de nos freres pour le soûtenir avec eux, si nous y sommes appellez; ou pour estre au moins spectateurs de leur triomphe. Il bruloit du desir de souffrir aussi le martyre: mais comme il ne vouloit pas se livrer luy mesme, il fut contraint de se contenter de servir ceux qui estoient dans les mines & dans les prisons pour avoir confessé le nom de J. C, 'Il exhortoit aussi avec un grand zele ceux que l'on menoit devant

p.479.a.

les juges, & les animoit à soûtenir genereusement cette epreuve de leur foy: & quand on les conduisoit au martyre, il leur tenoit compagnie jusques à la mort.

'Le juge voyant la ferveur & le courage intrepide d'Antoine, & de ceux qui l'accompagnoient, défendit à tous les solitaires de se trouver aux jugemens,& de demeurer mesme dans la ville. Ensuite de cette ordonnance tous les autres crurent se devoir cacher pour ce jour là. Mais Antoine au lieu de ceder mesme pour ce peu de temps, lava sa robe, & le lendemain se tint sur un lieu elevé où le juge devoit passer,'afin qu'il le pust voir plus aisément. Il y attendit avec un air plein de courage,qui étonna tout le monde,que le juge, qui ne manqua pas de le remarquer, fust passé avec toute la suite de ses officiers; faisant voir par là quelle est l'assurance & la generosité des Chrétiens. Car il souhaitoit avec passion, comme on l'a déja dit, d'endurer aussi le martyre, & sentoit beaucoup de douleur de ne recevoir pas cette grace. Mais nostre Seigneur le conserva pour nostre avantage, continuë S.Athanase, & pour celui de plusieurs autres, afin qu'il fust le maistre d'un grand nombre de disciples en la vie solitaire. 'Car plusieurs voyant seulement sa maniere de vivre, s'efforçoient avec ardeur de l'imiter.

a. b. c.

'Il continua donc, comme il avoit toujours fait, d'assister les Confesseurs du nom de J C;& comme s'il eust esté dans les mesmes liens, il ne ressentoit pas moins qu'eux tous les travaux & les souffrances de leur prison. Cette cruelle persecution, durant laquelle le bienheureux Evesque Pierre endura le martyre, estant cessée[sur la fin de 312,]Antoine retourna dans sa retraite, où sa foy & sa pieté luy acqueroient continuellement le merite du martyre qu'il faisoit souffrir à son corps par l'austerité de sa vie.

c.

ARTICLE XII.

Du martyre de S. Pierre.

'CE fut donc en ce temps-ci, [comme nous venons de dire,] & lorsque Maximin renouvella la persecution, que Saint Pierre acquit le titre de Martyr, qui luy est donné par Eusebe, [par S. Athanase, par S. Jerome, & generalement par tout le monde, sans qu'il soit besoin de marquer les autres autoritez en particulier: & c'est mesme comme son titre propre.]'Il souffrit,

Eus.l.9.c.6.p. 351.b.c.

l.7.c.32.p.290. a.

Chr.ori. p.116. Note 10.

selon Eusebe, en la neuvieme année de la persecution,["qui est l'an 311.] 'La chronique Orientale des Evesques d'Alexandrie dit qu'il fut martyrizé le 29 du mois Athur,[qui est tantost le 25, & tantost le 26 de novembre; d'où vient peut-estre que sa feste est marquée en l'un & en l'autre jour. Mais elle l'est presque toujours le 25.

Soz l.1.c.24. p.438 c. V. la note 1. Note 11. Euf.l.9.c.6.p. 351.c.

Nous pourrions faire un long narré de l'histoire de son martyre, & tant de ses persecutions, que de plusieurs autres choses qu'on pretend l'avoir precedé, si nous n'aimions mieux nous contenter du peu que nous en avons de certain, que d'y mesler "quantité de choses tres incertaines.] 'Sozomene dit seulement en general, comme nous l'avons déja marqué, que"la persecution obligeoit S. Pierre de s'enfuir[& de se cacher. Du reste nous ne pouvons rien dire de son martyre que ce que nous en apprenons d'Eusebe,] 'savoir qu'il fut pris sans aucun sujet apparent, lorsqu'on s'y attendoit le moins,& aussi-tost decapité sans autre forme; ce qu'on disoit se faire par un ordre exprés de Maximin.

c. l.8.c.13. p.308. c. c. V.S.Denys d'Alex.§ 4. 12.

'L'on executa avec luy plusieurs autres Evesques d'Egypte, '& peut-estre que les SS. Hesyque, Paquyme, & Theodore,dont nous avons déja parlé, furent de ce nombre, [quoiqu'on ne le puisse pas assurer.] 'Eusebe y joint encore assez clairement les SS.Fauste, Dius, & Ammone, qui estoient Prestre de S. Pierre. [Le premier peut bien estre le mesme Fauste "qui n'estant encore que Diacre, s'estoit déja fort signalé dés le temps de Dece, 60 ans auparavant.Le martyrologe Romain joint tous ces Saints avec S. Pierre, les marquant tous en un mesme jour, qui est le 26 de novembre:& on fait ce jour là l'office de S.Pierre à Rome & en quelques autres Eglises,pour laisser le 25 à S.te Catherine. Plusieurs autres en font au moins la memoire ou ce jour là, ou le 25.] 'Les martyrologes de S.Jerome marquent S. Pierre seul le 26. 'Bede qui fait un petit abregé de ce qu'en dit Eusebe, le met le 25 avec beaucoup d'autres.[a] Usuard &[1] d'autres le suivent: [Mais Usuard & Adon font monter les compagnons de son martyre à environ 660,de quoy on ne voit pas le fondement.'Les Grecs en font aujourd'hui leur grand office conjointement avec S. Clement Pape le 24 de novembre,'à cause de S.te Catherine: 'Car ils le faisoient autrefois le 25. Ils ne luy donnent point de compagnons.[b] L'Eglise de Moscovie l'honore aussi le 25.

'Si l'histoire du battesme donné par S. Athanase encore en-

Flor.p.999. Boll. mars,t.2. p 39.f. a Flor.p.1000.2. Men.p 379-388. Typic.p.23 3. 3|Ugh.t 6.p. 1144|Men.V. p.93.94. b Boll.may,t. 1.p.54.1. c Ruf.l.10.c.14. p 168.3.

1. Usuard, Adon, Vandelbert &c.

fant,

V. S. Athanase § 1 note 2. fant, à d'autres enfans, ["pouvoit estre receuë comme veritable, ce seroit une preuve que la feste de Saint Pierre se seroit celebrée à Alexandrie aussi-tost aprés sa mort. Mais telle qu'elle soit, l'on en peut fort bien conclure qu'elle se celebroit au moins du temps de Rufin qui raporte cette histoire. 'Sozomene ajoute que de son temps elle se faisoit tous les ans avec beaucoup de solennité. Soz. l. 2. c. 17. p. 466. d.

'On assure que les Grecs qualifient S. Pierre le seau & la fin des Martyrs: [a] ce qu'ils paroissent avoir tiré de ses actes. [Il peut avoir esté le dernier Martyr de la persecution de Diocletien à Alexandrie ou dans l'Egypte,] 'quoique cela paroisse mesme difficile à accorder avec Eusebe. ["Et il semble que S. Cyr, S. Jean, S.te Athanasie & ses trois filles, aient soufert auprés d'Alexandrie le 31 janvier 312. Mais il n'y a surtout aucune apparence qu'il ait fermé la persecution dans tout l'Orient. On ne met le martyre de S. Lucien qu'en 312. Boll. may, t. 1. p. 541. a Combf. aст. p. 211. Euf. l. 9. c. 6. p. 351. c. V leur titre.

Pour ce qui est des écrits de nostre Saint, outre ses deux discours sur la penitence & sur la Pasque dont nous avons déja parlé,] 'il a encore écrit un livre sur le sujet de la divinité, dont on trouve des fragmens citez dans le Concile d'Ephese, & par S. Cyrille. 'Leonce de Byzance en cite une homelie sur l'avenement de nostre Sauveur. [b] Justinien en raporte un passage tiré du premier discours, fait pour montrer [contre Origene] que l'ame n'est point avant le corps, & qu'elle n'est point mise dans le corps pour avoir peché auparavant. Ce Saint merite donc de tenir rang parmi les Peres & les Docteurs de l'Eglise, aussi-bien que parmi ses Evesques & ses Martyrs, quoique Saint Jerome ne le mette pas dans son catalogue. Nous ne parlons point] 'd'un ouvrage [1] qu'on met à la teste de la Chronique pascale, sous le titre de S. Pierre Evesque d'Alexandrie & Martyr, 'mais qui ne paroist avoir esté fait au plustost que sur la fin du VI. siecle. Conc. t. 3. p. 507. a. 835. a. Leon in Eut. Bib. P. t. 4. 2. p. 974. b. b Conc. t. 5. p. 651. a. b. Pasc. p. 1. p. 13. a.

'Rufin conte entre les plus illustres personnages qu'il avoit connus dans l'Egypte, un saint vieillard nommé Paul qui avoit esté disciple de Saint Pierre le Martyr. 'M.r Godeau Evesque de Grasse, dit que son Eglise croit par une longue tradition avoir une grande partie des reliques de ce Saint. 'S. Achillas "fut assurément son successeur, [c] quoique Saint Epiphane l'oublie, & fasse succeder immediatement S. Alexandre à S. Pierre. Rufin Hier. p. 223. b. God. l. 1. 4. p. 217. 525. Ath. fol. p. 863. a. c Epi. 68. c. 3. p. 719. a. V. S. Alexandre d'Alexandrie § 1.

1. Voyez dans le second tome des Memoires, la Lettre au R. P. Lami, § 72. p. 57. de la premiere edition.

S. METHODE
EVESQUE,
DOCTEUR DE L'EGLISE,
ET MARTYR.

Epi.64. c.63.p. 590.d.
[a] Hier. v.ill.c. 83.p.295.a| Socr.l.6.c.13.p. 319.d.

[SAINT METHODE est considerable à l'Eglise par les trois illustres qualitez d'Evesque, de Docteur, & de Martyr.] 'Il avoit le [1] nom d'Eubule outre celui de Methode. [a] Il fut "premierement Evesque d'Olympe ville [maritime] de Lycie, comme S. Jerome & Socrate l'assurent; & puis de Tyr, comme nous le lisons dans S. Jerome: [de sorte

1. NOTE 1.

Laun.sir. c 5.p. 26.

qu'il est étrange que] 'les Grecs & les Latins qui ont recherché les exemples des Evesques qui ont changé de siege, [aient oublié celui d'un Saint si considerable.] Ce qui est encore surprenant, c'est que Leonce de Byzance, ["suivi par tous les Grecs posterieurs, le fait Evesque de Patare, qui est, comme Olympe, une ville celebre de la Lycie:] '& Jean d'Antioche le met mesme entre les Peres de l'Illyrie & de la Grece.

V. la note 1.

Lup.ep.197.p. 393.

[Il peut avoir esté fait "Evesque de Tyr aprés S. Tyrannion,] 'tres saint pasteur de cette Eglise, qui ayant esté nnyé dans la mer [auprés] d'Antioche, fut l'un des plus illustres Martyrs de la persecution de Diocletien. 'Rufin assure qu'il avoit nourri dés ses premieres années dans la discipline de J. C. [b] Usuard, Adon, Notker, le martyrologe Romain, & quelques autres, marquent sa feste le 20 de fevrier, mais font diverses fautes dans ce qu'ils en disent.

Ibid.

Eus.l.8. c.13 p. 307.308.

Ruf.c.14.p.142. 1.
[b] Boll.20.feb. p.171.

'S. Jerome & Theodoret nous assurent que S. Methode arriva, [aussi-bien que S. Tyrannion,] à la couronne du martyre, [c] qu'il avoit ardemment souhaitée, comme nous le voyons par ses écrits.

Hier.v.ill.c. 83|inDan.12.p. 606.d|Thdrt. dial.1.p.33 b.
[c] Epi.64.c.48. p.574.c.
[a] Meth conv.p. 166.d.
[b] n.p.190.

1. [a] Dans le Banquet de S. Methode il est distingué d'Eubule. [b] Mais on juge que cela n'empesche point de croire qu'il n'ait eu aussi le nom d'Eubule, & peut-estre mesme à cause d'Eubule qu'il fait parler dans cet ouvrage.

Note 2. Il souffrit "à la fin de la persecution de Diocletien, [c'est à dire en 311 ou 312.] 'Le menologe des Grecs dit qu'il eut la teste tranchée. [a] S. Jerome écrit qu'il mourut à Calcide "dans la Grece, [où la capitale de l'isle d'Eubée porte ce nom. Cela est difficile à croire: mais nous mettons ce que nous trouvons.] 'Les Grecs font de luy seul tout leur office le vintieme jour de juin, [b] auquel les Moscovites l'honorent aussi. Usuard, Adon, Vandelbert, & d'autres Latins, le mettent le 18 de septembre. 'Les Grecs le relevent extremement dans leurs Ménées, mais par des eloges generaux, [ou fondez "sur des pieces supposées.

Hier.v.ill.c.83. Men.29.jun. Note 3. p 150. a Hier. v.ill.c. 83. Men.p.145-150. b Boll may,t. 1.p.32. Men.p.149. 150. V. la note 7.

Son successeur dans l'evesché de Tyr fut apparemment Paulin,] 'à qui Eusebe adresse son histoire ecclesiastique, & qui gouvernoit cette Eglise avant la persecution de Licinius, puisque M.r Valois met comme une chose qui ne reçoit pas de difficulté, que c'est luy qui avoit fait bastir l'eglise de Tyr, à la dedicace de laquelle Eusebe prononça la harangue qu'il raporte: Et cela est porté expressément par le titre de cette harangue.

Euf.l.10. c.1.p. 369.a|n. p.189. 191.

[S. Methode a esté beaucoup moins celebre par ses actions, & mesme par son martyre, que par ses écrits.] 'S. Jerome les loüe non seulement comme tres elegans & tres polis, [c] mais aussi comme remplis de science, des beautez des lettres humaines, & de la philosophie. [Et l'on y trouve quelquefois autant de pieté que d'esprit.] 'Il est plein de figures, de comparaisons, d'allegories: Mais son style est Asiatique, un peu trop diffus en paroles, & quelquefois aussi trop elevé. 'S. Jerome appelle encore Saint Methode un homme tres disert, [d] & un Martyr tres illustre & tres eloquent. [e] S. Epiphane l'appelle aussi le bienheureux Methode, qui a travaillé avec gloire pour la verité, [f] & qui en a esté un défenseur egalement ardent & habile. [g] Il a mesme inseré dans son grand ouvrage la moitié d'un de ses livres. [h] S. Gregoire de Nysse le qualifie un homme "extremement savant. [i] André de Cesarée le cite sous le titre de grand Methode, [& c'est sans doute à cause de ses écrits.

Hier.v.ill.c. 83. c ep.84 p 327. 2. Du Pin,t 1.p. 545. Hier.in Dan. 12.p.606.d. d in Ruf.l.1.c. 2.p.200.a. e Epi.64 c.11. p.534.b c. f c.63 p.591 a. g p.534-590. h All. de Met. p 316. i p.317. ὁ πολὺς ἐν σοφίᾳ.

On voit aussi par les divers fragmens qu'on trouve de luy dans Theodoret, dans S. Jean de Damas, dans Photius, dans Stobée, dans Nicetas, & dans d'autres, que l'estime de ses écrits ne s'est pas moins conservée dans la posterité que ses écrits mesmes.] 'Eusebe de Thessalonique employa vers la fin du VI. siecle l'autorité du sacré Martyr Methode, comme il l'appelle, avec celle de quelques autres des principaux Peres, pour refuter André moine Euthychien, qui abusoit des paroles de quelques uns de

Phot.c 162 p. 345-348.

Leon.sec.3.p.522.d. ces Saints. 'Leonce de Byzance le met, comme luy, entre les saints Peres. [a] Dés l'an 430 les moines de Constantinople dans une requeste adressée aux Empereurs, mettent S. Methode entre les Peres dont ils vouloient suivre la doctrine contre les nouveaux dogmes de Nestorius. 'Jean d'Antioche le met de mesme peu d'années aprés entre les Evesques qui s'estoient rendu les plus illustres par la pureté de leur doctrine, & par l'eclat de leur pieté.

a Conc.t.3.p.426.e.
Lup.ep.197.p.33.

[L'un de ses plus celebres écrits a esté celui qu'il "fit contre Porphyre ce fameux disciple de Plotin, & qui joignoit les curiositez sacrileges de la magie avec le faste & la vanité de la philosophie platonicienne. Il composa vers l'an 270, quinze livres contre l'Eglise: dont les Peres parlent fort souvent, & ils les refutent en divers endroits de leurs livres.] 'Mais celui qui a pris le premier la plume pour défendre l'Eglise contre les accusations de cet impie, est S. Methode, qui composa contre luy un ouvrage de dix mille [1] lignes, comme parle S. Jerome, 'quoiqu'il n'y refutast qu'une partie des livres de Porphyre [b] S. Jerome cite souvent cet ouvrage de S. Methode. [c] Philostorge en parle aussi. [d] Tritheme le divise en deux livres de quoy on ne voit pas qu'il ait eu de fondement. [De ce grand ouvrage de Methode, il ne nous reste aujourd'hui que] [e] quelques petits fragmens tirez de S. Jean de Damas.

V.Diocletien § 28-31.
Hier ep 84.p.327.2.
in Dan.pr.p.447.c|c.12.p.606.d.
b v ill. c.83|ep.50.c.4.p.105.b.
c Philg.l.8 c.14.p 515.b.
d Trit.p.141|All in Met.p.314.315.
e Meth exc.p.442.443
L.

[f] S. Jerome nous apprend que le mesme Saint a fait un écrit intitulé "le Banquet des dix Vierges. [g] Photius qui nous en a conservé un grand extrait, [h] l'appelle Le banquet, ou [le livre] Sur la chasteté. [i] Car c'est en effet un dialogue où dix Vierges s'entretiennent sur ce sujet. Leur entretien est raporté par une personne à une autre nommée Eubule, qui y parle la premiere dans ce dialogue; [k] d'où quelques uns veulent que l'on ait donné ce nom & au dialogue & à S. Methode mesme, à cause de la reputation que cet ouvrage luy acquit; & qu'ainsi ce soit l'un de ses premiers écrits. 'Pour montrer encore qu'il a fait ce dialogue dans ses premieres années, on allegue que dans un autre écrit il dit qu'il l'avoit composé il y avoit déja long-temps: ["mais il y a grand sujet de douter que cet autre écrit soit de luy.]

f Hier.v.ill.c.83.
g Phot.c.237.p.949-965.
h p.964.c.
i Meth.conv.p 1.
k p.179.190.pr.
prol.
NOTE 4.
V.la note 6.

'Leo Allatius avoit inseré dés l'an 1629, dans ses notes sur S. Eustathe, un endroit du Banquet de S. Methode, où Marcelle l'une de ses Vierges parle, dit-il, avec autant d'erudition que

Eust.n.p.256.257.

All.in Met.p.358.360.

1. *versuum*, 'd'où quelques uns par une ignorance grossiere du latin, veulent tirer que ce Saint a écrit en vers.

d'elegance; & il avoit mesme promis de donner au public cet ouvrage entier. [Il s'est enfin acquité de sa promesse en 1656.] 'Le P. Possini Jesuite nous l'a aussi donné sur un manuscrit qui s'en est trouvé dans le Vatican, & il a esté imprimé à Paris en 1657, 'tant sur la copie de ce manuscrit, que sur un autre qu'on en avoit à Paris.'On pretend qu'il y en a encore un manuscrit dans un monastere de l'isle de Patmos. 'Le Pere Combefis l'a inseré ensuite dans son appendix de la bibliotheque des Peres. | Meth.conv. pr. | p.177. | exc.p.469.e. | Auct.3.p.64. 143.

1. 'Ce livre a esté receu sans aucune difficulté comme le veritable ouvrage de S. Methode, tant à cause qu'il a toutes les marques d'antiquité qu'un livre peut avoir, que parcequ'il contient mot pour mot tous les passages que les anciens en ont citez. 'On y voit non seulement l'erudition & le grand genie de son auteur, mais encore un style"abondant & revetu de tous les ornemens necessaires pour soutenir la beauté & la grandeur de ses pensées. | Du Pin, t.1.p. 531. | Meth.conv. pr. | *uberius.*

NOTE 5. 'Nous y apprenons que'le Vendredi saint, qu'il appelle le jour de Pasque, c'estoit la discipline publique des Fideles, de ne manger point dutout, & d'y recevoir l'Eucaristie, laquelle le Saint n'exprime que d'une maniere obscure, [selon l'usage que le respect de ce mystere faisoit observer en ce temps là.] 'Il y parle d'une vierge de Telmise, extremement ardente pour les instructions saintes, qui demeuroit ce semble au lieu où il estoit alors. [Ainsi c'estoit apparemment dans la Lycie, où il y a une ville de Telmisse ou Telmesse connuë dans l'histoire. | conv.p.45. c.d. | Auct.3.p.148. 1.b. | Meth.conv.p. 166.c.

Nous ne pouvons pas dissimuler] ce que Photius a remarqué il y a long-temps, qu'on trouve dans le Banquet de S.Methode divers endroits qui semblent favoriser l'Arianisme, & quelques autres erreurs. 'Il suit assez nettement en un endroit l'opinion d'Origene su la préexistence des ames, qui ont ensuite esté envoyées du ciel dans les corps; ['& je ne sçay si tout ce que le P. Combefis dit pour l'expliquer, luy peut faire donner un autre sens.] 'Il semble dire aussi, [comme on en accuse Origene,]que dans la gloire du ciel les hommes seront changez en la nature des Anges. Mais il admet encore plus clairement au mesme endroit l'opinion des Millenaires, & un regne des Saints sur la terre durant mille ans aprés la resurrection. 'On trouve aussi qu'il est fort diffic ile de donner un bon sens à quelques unes de ses expressions sur le Verbe,& sur la procession des personnes divines. | Phot.c.237 p. 964.c. | Meth.conv.p. 23.a. | Auct.3. p.145. 1. | p.129.a| 159.2. | p.143.1.b|61. 2.d|Meth. prol.

'Photius dit que c'est que l'ouvrage a esté extremement cor- | Phot p.964.c.

1. Mr du Pin en fait un grand abregé, a que l'on trouve assez exact. | Du P.p.531-536. a S.Van.p.310.

Bul.l.2.c.13 § 11.p.276. a Meth.prol| Auct.3.p.461.2.d.

rompu;'& Bullus l'a dit aprés luy.ᵃ D'autres croient que ce sont des fautes qu'il faut pardonner au temps, les expressions des mysteres n'ayant jamais esté si exactes avant que les heresies eussent obligé l'Eglise d'eviter celles qui les pouvoient favoriser, & de s'arrester à celles qui exprimoient plus nettement la foy qu'elle a toujours tenuë.'C'est ce que Photius dit luy mesme en un autre endroit, mettant S. Methode avec S. Denys d'Alexandrie & quelques autres auteurs celebres par leur pieté, dont l'Eglise rejettoit certaines expressions echapées à la fragilité humaine, en mesme temps que pour le reste elle les estimoit,& les admiroit extremement. 'Un autre Grec dit la mesme chose aprés luy. 'Bullus donne un sens Catholique à quelques endroits tant de ce traité que des autres ouvrages de S. Methode, que le P. Petau ou d'autres semblent abandonner aux Ariens: & il assure qu'on voit par tout ce qui nous reste de ce Pere, 'que ce sens Catholique est son vray sens. ᵇMʳ du Pin soûtient aussi la mesme chose; [& les PP. de S. Vanne ne remarquent rien sur cela.]'Leo Allatius soûtient aussi que le Banquet des Vierges détruit mesme l'heresie des Ariens, bien loin de l'établir, & que s'il y a quelques termes un peu durs, il n'est pas difficile de les expliquer en un bon sens: C'est à quoy il a travaillé dans ses notes. [Ces sortes de fautes qui s'y trouvent en petit nombre, n'ont pas empesché qu'il n'ait esté fort estimé.]'S. Gregoire de Nysse le cite deux fois dans son livre Sur l'image de Dieu dans l'homme. 'André & Aretas, tous deux Evesques de Cesarée en Cappadoce, & quelques autres, font la mesme chose.

(Margin: All.de Met. p. 320. — p.320.321. — Bul. p.272-276. — All.de Met. p. 331.&c. — b Du Pin,p. 539-544. — All.de Met.p. 320.321. — Nyss.imag.t. 2.p.26 a|All.p. 316. — All.de Met.p. 317.318.)

[On a aussi beaucoup parlé des ouvrages de S.Methode contre Origene.]'Il avoit dit autrefois beaucoup de choses en faveur des opinions de cet auteur; ᶜ& dans un dialogue intitulé Zenon ou Xenon, il témoignoit l'admirer. ᵈOn trouve mesme, comme nous avons dit, dans son Banquet des Vierges, quelques unes des erreurs dont on accuse Origene. ᵉMais il devint depuis un de ses plus grands adversaires, comme Eusebe s'en plaignoit ouvertement, au raport de S. Jerome, dans le sixieme livre de l'apologie d'Origene. 'C'est pourquoi "Socrate n'est pas croyable, ᶠlorsqu'il dit que S. Methode s'est retracté de ce qu'il avoit écrit contre Origene, en le loüant aprés l'avoir combatu.

(Margin: Hier. in Ruf.l. 1.p.200.c. — c Socr.l.6.c.13. p.320.a|All.p. 337.338. — d Meth.conv. p.23 a|143.d. — e Hier.in Ruf. l.1.p.200.c. — All. de Met.p. 337. — f Socr.p.320.a. — V. Origene note 42.)

[Le plus celebre des ouvrages de ce Saint sur ce sujet,]'est celui de la Resurrection, que S. Jerome appelle une excellente piece. 'Il est cité par S. Eustathe d'Antioche,ᵍ & S.Epiphane en a transcrit environ la moitié dans son livre contre les heresies,

(Margin: Hier.v.ill.c. 83. — Eust.p.394. — g Epi.64.c.63. p.591 a.)

en parlant de celles qu'il attribuë à Origene. 'Quoique ce qu'il en raporte soit assez confus, on voit bien neanmoins que c'est un dialogue, où Saint Methode, (qui y est quelquefois nommé Eubule,) soûtient la verité de la foy avec un Auxence, contre Procle & Aglaophon qui défendoient Origene. 'Il paroist qu'il y avoit un Theophile & quelques autres établis pour juges de la dispute.

c.40.43.p.562. c.d|568.a|All. p.325.

Epi.c.38.p.560. d.&c|Du P.p. 540-542.

[Outre cet endroit raporté par S. Epiphane,]'nous en avons encore deux grands extraits dans Photius, l'un des lieux les plus remarquable de ce traité, 'l'autre de quelques explications de divers passages de S. Paul.[a] Et outre tout cela, le P. Combefis en a donné encore quelques endroits trouvez dans un manuscrit du Cardinal de la Rochefoucaut: 'Il y en a un tiré de S. Jean de Damas,'&'cité du second livre de la Resurrection, ce qui nous fait voir que cet ouvrage estoit au moins divisé en deux parties: soit par l'auteur mesme,(ce que quelques uns contestent sans necessité,)soit par d'autres aprés luy.

Phot.c.234.p. 908.909. p.909-932| All. p.325. a Meth. exc.p. 297-303. p.304. All.in Met.p. 326.

1.

'On voit dans ce dialogue que sa pieté luy fait quelquefois elever son cœur à Dieu au milieu de la dispute.[b] Il y en a un endroit particulierement remarquable, où aprés avoir montré que quelques paroles du pseaume 65, doivent s'entendre des Martyrs, il demande à Dieu la grace de les pouvoir dire au jour du jugement,[presageant que Dieu luy accorderoit un jour la couronne du martyre,qu'il témoigne par là souhaiter avec autant d'humilité que d'ardeur.]

Meth.exc.p. 302.c.d. b Epi 94.c.48. p.547.c.

'Il raporte encore dans ce livre un miracle dont il avoit esté luy mesme spectateur,[c]& dans lequel il témoigne que Dieu vouloit donner une marque de l'immortalité des corps au milieu des feux de l'enfer. 'C'estoit un''ozier ou un arbrisseau semblable,qui a accoutumé de venir au milieu des eaux,& de secher, par les ardeurs du soleil. Celui-ci au contraire estoit placé au haut d'une montagne, sur le bord d'un trou dont il sortoit des flammes comme du mont Etna. Et neanmoins cet arbrisseau au lieu d'estre consumé par ces feux, conservoit une telle verdeur, & estoit si chargé de feuilles,qu'on eust dit que ses branches eussent couvert une source d'eau plutost qu'une fournaise de flammes. C'estoit sur le mont Olympe en Lycie, [qui apparemment estoit prés de la ville qui portoit ce nom, & dont on

Meth.exc.p. 301.c. c p.302.b.c.

ἄγνῦ φυτόν. p.301.302|Phot. c.234. p.921.a.

1. M. du Pin pretend que ce passage n'estoit point de S. Methode, ou qu'il ne parle point d'images des Anges. [Il semble en effet que son sens soit que nous considerons les Anges comme les images d'or de la divinité, & les hommes comme ses images de bois ou de plastre.]

Du P.t.1.p.542.

All.in Met. p. 314. écrit que noſtre Saint a eſté quelque temps Eveſque. 'Les nouveaux Grecs [grands ennemis d'Origene,] relevent fort cet ouvrage de S. Methode dans l'office de ſa feſte. p.317. 'S. Maxime y renvoie dans ſes ſcolies ſur S. Denys.

Hier.v.ill.c. 83. 'S. Methode a fait encore un autre écrit contre Origene ſur le ſujet de la Pythoniſſe[a] qui fit apparoiſtre Samuel à Saül. [Nous n'en avons rien.]

a All. in Met. p.329.

p.339|Hier.v. ill.c.83. 'S. Jerome parle d'un écrit de S. Methode ſur le libre arbitre, & ſemble marquer qu'il eſtoit auſſi contre Origene: [Cela ne paroiſt point par ce que le P. Combefis nous en a donné.] Meth.exc.p. 347.461|Phot. c.236.p.940-949| Du Pin,p. 542. 'Il l'a compoſé de trois pieces, dont la premiere avoit déja eſté imprimée à part; la ſeconde eſt l'extrait que Photius avoit fait de ce livre; & la troiſieme eſt tirée d'un manuſcrit du P. Sirmond. C'eſt un dialogue où un Orthodoxe refute deux Valentiniens, montrant que le mal ne vient point d'une ſubſtance coeternelle à Dieu, mais n'eſt autre choſe que la deſobeïſſance de l'homme, lequel Dieu avoit creé avec une volonté libre & indifferente.

Phot.c.235.p. 932-940. 'Photius nous a conſervé encore l'extrait d'un autre ouvrage de Saint Methode, qu'il intitule Des creatures. [S. Jerome n'en parle point, non plus que du Xenon & de quelques autres que nous marquons ici.] Hier.v.ill. c.83. p.295.a. 'Mais il témoigne qu'outre les livres dont il parle, il y en avoit encore pluſieurs autres qui eſtoient entre les mains de tout le monde. Du Pin, p.543. 'Ce livre Sur les creatures, eſt pour montrer "que toutes choſes ont eſté faites par la puiſſance de Dieu, & que l'univers ne luy eſt point coeternel, [comme il ſuppoſe qu'Origene le pretendoit.] &c.

Meth.exc. 'Le P. Combefis a recueilli toutes ces choſes qui nous reſtent aujourd'hui de S. Methode, hormis ce qui eſt dans S. Epiphane du livre de la Reſurrection, & le Banquet des Vierges [qui n'avoit pas encore paru:] & les a fait imprimer en 1644, avec les ouvrages de S. Amphiloque, & d'André de Crete. p.443-448. 'Il y a joint quelques fragmens citez de Saint Methode par divers auteurs, ſans marquer en particulier de quel écrit ils ſont tirez: Du Pin,t.1.p. 545. '& on ne trouve pas que ces fragmens ſoient ni bien importans, ni bien aſſurez. Thdrt.dial.1. p.37.a.b. 'Mais il en a oublié un cité par Theodoret d'un ouvrage intitulé Des Martyrs. [Il n'a point mis non plus] [b] trois fragmens qui ſe trouvent dans la bibliotheque d'Auſbourg, dont les deux premiers ont eſté donnez par Gretſer, Bib.p.t.15.p. 825.826. '& mis enſuite dans la bibliotheque des Peres à Paris. [c] Allatius nous a donné le troiſieme. [d] Quelques uns ont cru qu'ils eſtoient de quelque

b All.in Met. p.347.

c All.in M.p. 349.

d p.347-349.

Methode

Methode posterieur qui vivoit sous les Empereurs Chrétiens. Allatius tasche de montrer que la raison sur laquelle ils s'appuient, n'est pas tout à fait solide. 'S. Gregoire de Nysse cite de Methode, que les trois differentes origines d'Adam, d'Eve, & de leur fils, peuvent marquer les trois Personnes divines. 'Il cite aussi-tost aprés quelques paroles d'un sage, '& un peu plus bas, *le Banquet de Methode*.

Nyss.imag.p. 24.a. | d|25. | p.26.a.

'Nous apprenons de S. Jerome que S. Methode a fait encore divers ouvrages [dont il ne nous reste plus rien aujourd'hui,] savoir des commentaires sur la Genese & sur le Cantique des Cantiques. 'On croit neanmoins pouvoir raporter au premier de ces ouvrages quelques passages citez des difficultez de Saint Methode sur la Genese. 'On trouve encore dans les Chaines manuscrites sur la Genese, sur Job, sur les Pseaumes, sur Abacuc, & sur d'autres livres de l'ancien & du nouveau Testament, divers passages attribuez à Methode Evesque, ou à Methode de Patare. 'Possevin cite aussi ou ouvrage manuscrit de ce Saint sur les Evangiles. Mais quelque importante que fust la decouverte d'un si riche thresor, on n'en a point d'autre lumiere.

Hier.v.ill.c. 83. | All.in Met.p. 340. | p.354-357. | p.357.358.

'Pour l'explication de l'Apocalypse par l'Evesque Methode, qu'on dit estre aussi parmi les manuscrits de Vienne & d'Ausbourg, elle peut bien n'estre pas de nostre Saint, puisque ce Methode est qualifié moine. Que si André de Cesarée cite Saint Methode sur l'Apocalypse, on n'en peut pas neanmoins tirer qu'il ait écrit autre chose sur ce livre que ce qui s'en lit dans son Banquet. 'Diverses personnes nous ont donné une Oraison sur la feste de la Purification, & une autre sur celle des Rameaux, comme estant de S. Methode. ["Il y a neanmoins grand lieu de douter au moins si elles sont de luy, particulierement la derniere. Pour "le livre de l'Antechrist, & une chronique à laquelle on a donné son nom, on ne doute point que ce ne soient des pieces tout à fait supposées.]

p.356.357. | p.340.346. | NOTE 6. | NOTE 7.

'Il y auroit quelque lieu de s'étonner de ce qu'Eusebe ne parle jamais d'un Saint si celebre, s'il n'estoit aisé de juger qu'il avoit de la passion contre luy, à cause qu'il se declaroit ennemi d'Origene, dont Eusebe se declaroit hautement défenseur.

Eus.n. p.128.a.b.

SAINT LUCIEN

PRESTRE D'ANTIOCHE, ET MARTYR.

Euf.l.8.c.13.p. 307.d.

d|9.c.5.p.351.c.

EUSEBE met S.Lucien d'Antioche entre les plus illustres membres du Clergé qui ont souffert dans la grande persecution commencée sous Diocletien, & continuée durant dix ans sous ses successeurs. Il est celebre non seulement dans cet historien, qui en parle fort honorablement, mais aussi dans Ruffin, qui ajoute diverses choses à ce qu'Eusebe en raporte; [a] dans S.Jerome, qui louë son erudition, son eloquence, & son ardeur infatigable pour l'étude de l'Ecriture; [b] dans S.Chrysostome, qui a prononcé publiquement son eloge; [& dans d'autres auteurs posterieurs.]

Ruf.l.9.c.6.p. 149.
a Hier.ep.84. p.327.d|v.ill. c.77.p.293 a. b.
b Chry. t.1.or. 46.p.530.
c Bar 311.§ 3.
d 309. § 2.
All.de Sim.p. 128.
e Bar.7.feb.b.

[c]Nous avons aussi ses actes que Baronius estime, & tient estre fort legitimes, [d] les attribuant à Jean Prestre de Nicomedie, Neanmoins non seulement ils sont assurément de Metaphraste, selon le jugement de Leo Allatius,[e] & comme Baronius le reconnoist quelquefois; [mais ils sont encore meslez de fables, comme nous ne craignons pas de le dire aprés "un homme tres judicieux & tres habile, & ils sont aussi diverses fautes contre la verité de l'histoire. C'est ce qui nous dispense d'y avoir aucun égard quand ils ne seront pas conformes aux autres auteurs, & ce qui nous permet encore de nous y arrester fort peu dans tout le reste.

M. le Maistre.

La sincerité ne nous permet pas de taire "que S Lucien a eu ses adversaires aussi-bien que ses venerateurs, & que d'illustres Peres semblent nous donner de grands sujets de douter de sa sainteté, en voulant que nous doutions de la pureté de sa foy. Neanmoins on jugera sans doute que tout ce qu'on a pu dire contre luy, doit ceder non seulement à l'avantage qu'il a eu de repandre son sang pour J. C, mais encore à la veneration que l'Eglise a toujours euë pour luy depuis le IV. siecle jusques à present.]

Note 1.

'Il naquit à Samosates [dans la Syrie appellée Euphratesienne,]d'une famille honneste, disent ses actes, qui ajoutent que son pere & sa mere estoient Chrétiens,& eurent soin de l'elever dans la pieté jusqu'à l'âge de douze ans qu'il les perdit. 'Mais dans la harangue que Rufin luy fait faire à sa mort,il se met au rang de ceux qui avoient autrefois adoré les idoles. 'Bollandus veut qu'on l'entende non de luy, mais de ses ancestres: [Je ne sçay si cette explication ne paroistra point un peu forcée.]

Boll.7.jan p. 359. § 1. p.363. § 1. n.2.

'Aprés la mort de ses parens, continuë Metaphraste, [ou plutost aprés sa conversion,]il distribua toutes ses richesses aux pauvres,& s'appliqua à l'étude de l'Ecriture, sous la conduite d'un nommé Macaire, qui demeuroit à Edesse. [Il ne negligea pas aussi les lettres humaines,]qu'il savoit fort bien, dit S.Chrysostome.[a]S. Jerome loüe mesme beaucoup son eloquence, [b]& assure que les sciences des philosophes paroissoient dans ses écrits, avec les lumieres de l'Ecriture.

p.359 § 1. Chry.t.1.or. 46.p.534.d. a Hier. v.ill.c. 77. b ep.84.p.327. 328.

[c]Metaphraste ajoute que dés qu'il fut battizé, il embrassa la vie monastique, & il fait ensuite une description assez particuliere de ses diverses austeritez, [voulant sans doute expliquer ce que dit Eusebe,]qu'il possedoit avec eminence toutes sortes de bonnes qualitez, & que "l'austerité de sa vie estoit admirable.

c Boll.7. jan.p 359. § 3. Euf.l.9.c 6.p. 351.c. βίῳ ἐγκρατής.

'Metaphraste dit qu'il estoit fort habile à copier, & que par ce travail il gagnoit de quoy s'entretenir & donner l'aumosne. Il se donna à l'Eglise d'Antioche, 'dont il fut fait Prestre.

Boll.p.359.§ 4. § 4|Euf.p.351. c.d.&c.

[d]Il estoit tres estimé pour la science des Ecritures: Et ses actes disent mesme qu'il en ouvrit une ecole à Antioche, où l'on venoit de toutes parts. 'Un des grands fruits de son travail sur l'Ecriture, fut la correction du texte sacré tant de l'ancien que du nouveau Testament, laquelle portoit son nom. 'Presque tout l'Orient s'en servoit depuis Antioche, & jusque dans Constantinople mesme. 'Cette edition estoit aussi appellée Commune, ou Vulgate,& avoit souffert diverses corruptions selon les lieux & les temps. [Ainsi il y a bien de l'apparence que ce qu'avoit fait S. Lucien, estoit "de rendre cette edition Vulgate la plus correcte qu'il avoit pu, peut-estre]en y marquant par des lignes ce qui y estoit de trop,& par des étoiles ce qu'il y falloit ajouter des autres editions. Au moins c'est la pensée de M[r] Valois, 'qui se fonde sur ce que dit S.Jerome, que ces lignes & ces étoiles se trouvoient dans presque tous les exemplaires des Ecritures.

d Ibid. Hier.v.ill.c. 77|ep.123.p. 30.c. ep.107.p.19.a. ep.135.p.80.c. Note 2. Euf.n. p.315.1. a. Hier.ep.89.c. 6.p 343.a.b.

'Outre ce travail, S. Lucien composa divers petits ouvrages sur la foy, & quelques lettres fort courtes. 'Nous avons déja

v.ill.c.77. b|ep.84. p.327. 328.

remarqué l'estime qu'en faisoit S. Jerome, tant pour l'eloquence que pour l'erudition. 'Baronius & Bollandus semblent entendre par ces ouvrages sur la foy, des apologies que S. Lucien faisoit pour défendre la pureté de sa foy contre ceux qui l'expliquoient mal. [Il n'y a rien qui nous determine à ce sens plutost qu'à un autre.]

Bar.318.§ 76| Boll.7.jan.p. 358.§ 5.

'Eusebe parle d'une lettre que S. Denys d'Alexandrie avoit écrite à S. Denys de Rome [vers l'an 264,] touchant un Lucien; [mais il ne s'explique pas davantage.] 'Saint Alexandre d'Alexandrie a assuré depuis, que nostre Saint avoit esté long temps separé de la communion de l'Eglise sous trois Evesques. [Nous voudrions que ces deux passages joints ensemble nous donnassent quelque lieu de dire que S. Lucien avoit esté excommunié par Paul de Samosates; & que cette excommunication n'estoit pas receuë sans difficulté des plus grands Evesques, puisque le second Evesque de l'Eglise estoit obligé d'en écrire exprés au premier. Mais nous sommes obligez d'avouer que cette conjecture a moins d'apparence que celle de Mr Valois,] 'qui se fondant sur les termes de S. Alexandre, croit que S. Lucien soûtint avec un peu trop de chaleur le parti de Paul de Samosates son compatriote & son Evesque [dont il ne penetroit pas sans doute les sentimens aussi cachez que pernicieux;] & que ce fut ce qui le tint separé de la communion de l'Eglise sous les trois successeurs de Paul, Domnus, Timée, & Cyrille.

Eus.l.7.c.9.p. 255.c. Thdrt.v.l.1.c. 4.p.15.b. n.p.6.7. NOTE 3.

[C'est l'endroit le plus fascheux de la vie de nostre Saint, sur lequel neanmoins nous ne nous étendons pas, ayant marqué autre-part ce que nous croyons se pouvoir dire pour l'excuser. Car nous ne pretendons point qu'il ait pu en cela estre sans faute. Mais telle qu'ait esté sa faute, il l'effaça en rentrant ensuite dans l'Eglise, & en y donnant des preuves d'une charité parfaite, lorsqu'il livra son ame & sa vie pour J. C.] 'Car l'endroit mesme de S. Alexandre, qui fait sa condannation, marque assez qu'il fut enfin receu dans l'Eglise; [Et nous en verrons encore des preuves qui precederent de plusieurs années son martyre.

V. les notes 2,3. p.7.1.b.

S. Lucien fut donc apparemment separé de l'Eglise à la fin de l'an 269, lorsque le Concile d'Antioche deposa Paul, & mit Domnus en sa place.] 'Domnus ne gouverna qu'environ deux ans, & Timée son successeur estant mort vers 280 ou 282, Saint Cyrille qui fut elu aprés luy, gouverna au moins jusque vers 297.] 'Mais Tyran luy avoit assurément succedé lorsque la per-

NOTE 4. Eus.l.7.c.32.p. 284.c.

secution de Diocletien commença, [au mois de fevrier 303,] 'Baronius a mis S. Cyrille dans le martyrologe Romain au 22 de juillet, sur l'autorité du [faux] martyrologe de Bede, & il le qualifie un Evesque celebre en doctrine & en pieté. [Ce fut sous luy sans doute que S. Lucien,] 'aprés avoir esté beaucoup d'années separé de l'Eglise sous trois Evesques,[y fut enfin rétabli au bout peut-estre de dix ou douze ans.

Bar.22.jul.c. Thdrt v.l.1.c.4.p.15.b.

Il y a quelque sujet de croire que durant cette separation, il se trouva obligé de quitter Antioche pour quelque temps.] 'Au moins S. Epiphane nous apprend qu'il a demeuré à Nicomedie avec Eusebe qui en fut depuis fait Evesque. [Il estoit encore en cette ville en l'an 303, au commencement de la persecution, lorsque S. Anthime & beaucoup d'autres y souffrirent le martyre.] 'Car la chronique d'Alexandrie raporte ces paroles d'une lettre qu'il écrivit aux Fideles d'Antioche: „ Toute la troupe sacrée des „ saints Martyrs vous saluë. Il faut que j'ajoute encore, que le „ Pape Anthime a achevé sa course par le martyre. [Cette lettre est une grande marque que S. Lucien estoit alors dans la communion des Eglises de Nicomedie & d'Antioche, aussi-bien que dans celle des Martyrs.

Ep.69.c.5.p.730.d. Chr.Al. p.648.

NOTE 5. Il nous reste enfin à parler de son martyre,]qui arriva "aprés que Maximin ayant appaisé la persecution malgré luy en 311, 'la fit revivre six mois aprés, non par des edits qui condannassent tous les Chrétiens a la mort, mais par divers artifices qui produisirent le mesme effet. 'Les actes de S. Lucien portent que s'estant caché pour eviter la persecution, il fut decouvert par un Prestre d'Antioche nommé Pancrace, qui estoit Sabellien, & jaloux de sa grande reputation. 'Il fut conduit d'Antioche à Nicomedie, où l'Empereur Maximin estoit alors[a] sur la fin de l'an 311. [b] Metaphraste dit que le Saint passant par la Cappadoce, & y ayant trouvé 40 soldats, qui avoient renoncé à la foy, il leur fit concevoir une telle horreur de leur faute, & les anima tellement à s'en relever, qu'ils embrasserent la penitence, & confesserent ensuite J. C, en sorte que plusieurs d'entre eux souffrirent un glorieux martyre, & les autres endurerent constamment les plus grands tourmens de la question. 'L'on ajoute que quelques uns de ses disciples qui l'avoient suivi à Nicomedie, ayant aussi renoncé, furent ramenez à la penitence & à l'Eglise par ses exhortations. 'Cela se doit entendre, selon Philostorge, d'un Alexandre, & du sophiste Astere[c] qui se rendit depuis si celebre dans le parti des Ariens.

V. la pers. de Diocletien § 41, 42. Eus.l.9.c.6.p.351.c.d. Boll.7.jan.p.360.§5. Eus.l.8.c.13.p.307.d|9.c.6.p.351.c.d. a Boll.p.358.§9. b p.360.§8. §9. Philg.l.2.c.15.p.575.a.b. c Ath.de syn.p.887.c.

Euf.l.9.c.6.p. 351.d. a d|8.c.13 p. 307.d. Ruf.l.9.c.6.p. 149.

'Le Saint fut interrogé "par le Gouverneur de la province,ª & ἐπὶ τοῦ ἄρχοντος. avant que de rendre témoignage par ses souffrances à la royauté celeste de J. C, il le fit hautement par une illustre apologie de sa foy, 'qu'il prononça devant ce magistrat. Rufin luy fait faire une harangue assez longue. Mais "la maniere dont il en parle, fait *dicitur.* voir qu'elle est de luy, & non du Saint.

Euf p.351.d. Ruf. p.149.2. b Chry. t.1. or. 46.p.532.e. c p.533.c.d.

'Il fut "ensuite mis en prison, où on le fit mourir,[mais non] Note 6. 'sur le champ, comme Rufin semble le marquer:ᵇCar S. Chrysostome témoigne qu'il y fut long-temps tourmenté "par la faim. &c. ᶜQuand on vit qu'il ne se rendoit pas aux premieres attaques de ce supplice, on en augmenta la violence, en dressant à sa vuë une table fort bien couverte de toutes sortes de viandes, mais offertes aux idoles. d. 'La faim le pressoit audedans avec de grandes violences de se nourrir de ces viandes qu'on luy presentoit: p. 534.a. 'mais la crainte de Dieu luy retenoit la main, & luy faisoit surmonter tous les efforts de la nature.

Boll.7.jan.p. 361.§ 12. Ori.in Job,l. 2.t.1.p.414. d pr.p.25.26. in Job,p.414. Chry.p.534.c.

'Outre ce supplice, ses actes portent qu'il fut mis tout nud sur des pointes de pots cassez, ayant les piez & les mains tendues, en sorte qu'il ne se pouvoit remuer. 'Nous lisons à peu prés la mesme chose dans des commentaires sur Jobᵈattribuez "fausse- V. Origene note 34. ment à Origene, & qu'Erasme montre estre d'un Arien, ajoutant qu'ils pourroient bien estre d'un Maximin dont parle Saint Augustin. 'Ces commentaires disent qu'il demeura douze jours en cet état, & qu'il mourut le 13. [Mais S. Chrysostome nous apprend encore d'autres particularitez de son martyre.]'La constance de ce Saint, dit-il, demeurant inebranlable, on l'amena une seconde fois devant le juge, où "on luy fit souffrir les βασανιζειν. tourmens de la question. Durant qu'on le tourmentoit, on luy fit diverses interrogations, luy demandant d'où il estoit, de d.e. quelle condition, quels estoient ses parens: 'Mais il ne répondit autre chose à tout cela, sinon qu'il estoit Chrétien; parceque "ce seul mot est capable de renverser toutes les armées de l'enfer, &c. p.535.a. & que dans ces occasions il faut de la foy, non des discours.'Il ne cessa de dire qu'il estoit Chrétien qu'en cessant de vivre. ["On parle assez diversement de sa mort. Ce qui paroist le mieux Note 7. fondé, c'est qu'il eut la teste tranchée, ou quelque autre supp.532.b.c. plice de cette nature, dans la prison,]'ayant esté, dit S. Chrysostome, lavé & battizé dans son sang.

Boll.p.361.§ 13.15. e Chry.p.532. b. f n.p.92.1.e.

'Il mourut le lendemain de l'Epiphanie, selon ses actes,ᵉ& S. Chrysostome témoigne aussi que l'on faisoit sa feste ce jour là, ᶠc'est à dire le settieme de janvier, auquel les manuscrits recon-

noissent qu'il prononça le panegyrique de ce Saint. 'C'est aussi en ce jour que les martyrologes latins marquent la feste de S. Lucien. On la trouve dans ceux de Saint Jerome, dans[1] ceux du IX. siecle, & dans tous les autres posterieurs. 'Les Grecs qui font ce jour là une memoire de Saint Jean Battiste,[a] transferent celle de S. Lucien au 15 d'octobre, auquel ils en font leur grand office. [Estant mort le 7 de janvier aprés la mort de Galere, on ne peut mettre son martyre qu'en l'an 312, sur la fin duquel la persecution de Diocletien finit entierement.]

Boll.p.357.§1. Men.jan p. 174.180. a oct.p.182-187|Ugh.t.6. p.1104.

'On pretend que son corps[&c.] fut jetté dans la mer avec des pierres, & retrouvé miraculeusement le lendemain, ou quelques jours aprés, sur la coste de Drepane en Bithynie. 'Saint Jerome nous assure au moins qu'il fut enterré en ce lieu. [b] Ce n'estoit alors qu'un bourg, dont Constantin fit peu aprés une ville en l'honneur de ce saint Martyr, luy donnant le nom d'Helenople à cause de sa mere.'Et pour honorer davantage Saint Lucien, il exemta de tribut toutes les terres qui estoient à la vuë de cette ville; ce qui dura plusieurs siecles.'Ce fut en ce lieu d'Helenople, & dans l'eglise des Martyrs qui y estoit, qu'aprés une longue priere, cet Empereur se resolut absolument à demander le Battesme; & receut l'imposition des mains accompagnée des prieres de l'Eglise.

Boll.mars, t.2. p.9.b.c|7.jan. p.361.§16-18. Hier.v.ill.c. 77|chr. b chr.Socr.l.1. c.17.p.46.b. Chr.Al.p.662. Eus.v.Const. 4.c.51.p.557.

[Nous omettons beaucoup de choses qui sont dans les actes de S. Lucien, mesme ce qu'il y a de plus celebre, comme ce qu'on dit qu'il offrit le saint Sacrifice sur son propre corps,[&c.] & qu'aprés sa mort son corps ayant esté jetté dans la mer, fut apporté à terre par un daufin. Plus ces choses sont considerables & merveilleuses, plus elles ont besoin d'une autorité proportionnée pour estre cruës, & encore plus pour estre raportées comme croyables. Le silence de S. Chrysostome est de plus une grande conviction de leur fausseté, & mesme il seroit fort difficile de les accorder avec ce qu'il dit positivement.] 'Philostorge parle de ces histoires;[ce qui fait voir qu'elles sont anciennes, mais donne lieu de craindre que ce ne soient des fictions des Ariens, pour relever un Martyr qu'ils croyoient ou vouloient faire croire, avoir esté dans leurs sentimens. Aussi l'autorité de Philostorge n'empesche pas des[M. le Maistre.] personnes tres judicieuses & tres sages, d'appeller le sacrifice de S. Lucien, un sacrifice pretendu.]

Philg.l.2.c.12, 13.p.474.d.

'Metaphraste insere dans ses actes le martyre que deux enfans souffrirent à Nicomedie. Il est bien décrit, [s'il pouvoit estre

Boll.7.jan.p. 360.§7.8.

1. Florus, Usuard, Adon, Notker, Vandelbert.

aussi constant. Bollandus ne dit point qu'on en trouve rien autre-part, ni que les Grecs ou les Latins honorent ces enfans entre les Martyrs,] 'quoique Metaphraste dise que l'eglise qu'on avoit bastie sur leur tombeau se voyoit encore de son temps auprés de Nicomedie, & s'appelloit Le martyre des Enfans.

§ 1.

'Florus joint à Saint Lucien plusieurs Clercs & Diacres d'Antioche, qui aprés avoir esté tirez sept fois de la prison pour estre menez devant le juge, & avoir souffert autant de fois les tourmens, eurent enfin la teste tranchée. 'Mais d'autres martyrologes lisent cet endroit d'une autre maniere.

mars, t. 2. p. 9. c.

Boll. 7. jan. p. 365. a.

'Il ne faut pas oublier l'illustre Saint Basilisque Evesque de Comane dans le Pont, qui souffrit à Nicomedie avec S. Lucien, selon le raport de Pallade. [Mais nous en avons parlé plus amplement sur un autre Martyr de mesme nom, qui souffrit à Comane mesme peu d'années auparavant.]

Pall. dial. p. 99.

S. CYR, ET S. JEAN

MARTYRS EN EGYPTE.

Boll. 31. jan. p. 1082. § 7.

SAINT Cyr & Saint Jean ont autrefois esté tres celebres entre les Martyrs d'Egypte, à cause des grands miracles que Dieu a faits à leur tombeau, & qui ont obligé les Grecs de leur donner le surnom de Thaumaturges ou Miraculeux. [Nous n'avons point d'histoire originale de ces Saints.] 'S Jean de Damas, & le second Concile de Nicée, en citent un eloge fait par Sophrone, que le Concile dit estre Saint Sophrone de Jerusalem, & en raportent un miracle. [Il y a apparence que cet ouvrage se trouve encore, puisque] 'Leo Allatius en parle, & en marque le commencement. [a] Baronius dit avoir vu leurs actes écrits par un nommé Pierre, à la priere de Gregoire fils de Jean Consulaire, & que tant dans cette copie que dans quelques autres, il estoit marqué que ces Saints avoient souffert à Alexandrie la 9e année de la persecution de Dioclețien, [c'est à dire en 311 ou 312.]

§ 8-10.

All. de Sim. p. 82.

a Bar. 31. jan. a.

'Bollandus nous en a donné une histoire, [differente de cette derniere,

Boll. p. 1084.

derniere, puisqu'elle ne dit point en quelle année les Saints ont souffert ; & differente aussi de l'eloge attribué à S. Sophrone, puisqu'elle commence d'une autre maniere.] Anastase le bibliothecaire qui nous apprend qu'il y avoit deux "histoires de ces Saints au IX. siecle, & qui a fait une traduction de celle-ci, pretend qu'elle est de S. Sophrone de Jerusalem, ce que le Pere Mabillon reçoit, sur son témoignage, comme certain. Bollandus doute si elle n'est point d'un autre Sophrone compagnon de Jean Mosc. Ce qui est certain, c'est qu'elle est tirée du grec,[a] & écrite aprés S. Euloge d'Alexandrie,[b] qui est mort, à ce qu'on croit, en 603.[c] Le corps "de S. Menne estoit encore alors dans la Libye, [& on pretend qu'il fut transporté à Constantinople vers l'an 624. Ainsi cette histoire paroist estre du commencement du VII. siecle. Mais n'estant pas assurément plus ancienne, elle ne peut pas faire une autorité bien considerable.] Et d'ailleurs, ce qu'elle raconte tant de Senuphe que du Patriarche Apollinaire, [n'est pas assurément aisé à croire, pour ne dire rien de plus. Neanmoins comme elle est assez ancienne, & que nous ne saurions tirer d'autre-part aucune lumiere pour le martyre de nos Saints. Nous marquerons en un mot ce qui en est dit dans cette histoire, sans pretendre qu'on le puisse regarder comme certain.]

Elle porte donc que S. Cyr estoit citoyen d'Alexandrie, & exerçoit la medecine en une boutique qui estoit encore connuë du temps de l'auteur. Mais comme il s'efforçoit de guerir les ames par ses instructions, en mesme temps qu'il rendoit la santé au corps par ses remedes, il fut deferé au Gouverneur de la ville, qui le voulut faire prendre. Cela l'obligea à se retirer en Arabie en un lieu nommé Cetzo,[d] où il fit diverses guerisons tant des ames que des corps, non plus par des medicamens & des herbes, mais par le seul secours de ses prieres & de ses instructions. Il y prit aussi, à ce qu'on pretend, l'habit monastique ; [quoiqu'apparemment les moines, qui ne faisoient alors que commencer, n'eussent point d'autre habit que celui que portoient les personnes les plus modestes & les plus pauvres.] On ajoute neanmoins que c'est pour cela qu'il est quelquefois appellé l'AbbéCyr, ou en un seul mot Abbacyr, & par les Egyptiens Abacher.

Sa reputation attira à luy un nommé Jean, originaire d'Edesse, qui faisoit profession des armes; & qui ayant quitté son emploi, sa dignité, & mesme ses richesses, à cause de la persecution de

Marginal notes: editiones. — Mabi. mus. t. 1. p. 83. 84. — p. 84. — Boll. p. 1082. § 6. — § 7. — [a] p. 1088. § 1. — [b] p. 1089. n. b. — V. S. Pierre d'Alex. § 3. — [c] p. 1094. § 31. — p. 1087. 1088. — p. 1085. — p. 1084. § 2. — p. 1086. § 9. 10. — § 10 | Mabil. mus. t. 1. p. 85. — [d] Boll. § 10. — p. 1086. § 1. — p. 1086. § 5.

Diocletien, estoit venu à Jerusalem, d'où il passa en Arabie, pour y jouir de la compagnie de Cyr, & s'enflammer à la vertu par son exemple.'

§ 12. 'Cependant la persecution augmentant, ils apprirent que Syrien gouverneur d'Alexandrie, avoit fait prendre & mener à Canope, qui estoit à "dix ou douze stades d'Alexandrie, selon l'explication de Bollandus, ª une femme Chrétienne nommée Athanasie, avec ses trois filles Theoctiste, Theodote & Eudoxie, dont la plus âgée n'avoit que quinze ans, la seconde quatorze, & la derniere n'en avoit qu'onze. [S. Cyr pouvoit avoir quelque liaison particuliere avec elles. Ainsi] le desir de les animer au martyre, l'ayant obligé d'aller à Canope, & S. Jean l'y ayant suivi, ils furent denoncez à Syrien, qui aprés quelques discours, leur fit souffrir des tourmens epouventables en presence de ces mesmes Saintes, qu'il pretendoit abatre par ce moyen. 'Mais elles, fortifiées au contraire par l'exemple & le courage des deux Martyrs, soûtinrent constamment tous les supplices, & enfin finirent leur vie en perdant la teste.

p. 1083. § 12. | 1088. § 21. | ª p. 1086. § 12. — une demi-lieuë. — § 12-14. — § 15.

§ 16. 'Cyr & Jean furent rappellez ensuite au combat, & ayant egalement meprisé les promesses & les menaces du juge, ils furent aussi decapitez le 31 de janvier.'Le martyrologe Romain & quelques autres en font la feste ce jour là. Le 6 de Mechir auquel on dit qu'ils sont marquez dans le calendrier des Cophtes, [est aussi le 31 de janvier.]Les trois sœurs qu'ils avoient encouragées au martyre, y sont marquées avec eux.'Les Grecs y joignent S.te Athanasie leur mere, & font de tous ces Saints ensemble leur grand office le 31 de janvier. Ils en disent à peu prés les mesmes choses que nous en venons de marquer, & ajoutent que leur feste se faisoit à Constantinople dans l'eglise qu'on leur avoit bastie au palais de Sporace. 'On parle d'un monastere de leur nom qui estoit dans la mesme ville.[S'ils ont souffert le 31 de janvier en la neuvieme année de la persecution, il faut dire que ç'a esté en 312: Car on a sans doute commencé ces années à Pasque, comme fait Eusebe.]

p. 1081. § 1. — Men. p. 546-551|Ugh t. 6. p. 1204. — Cang. de C. l. 4. p. 122.

'Les corps des deux Saints furent enterrez dans une eglise de S. Marc. S.te Athanasie y fut mise aussi avec ses filles, mais dans un tombeau separé.'Environ cent ans depuis, S. Cyrille Evesque d'Alexandrie voulant chasser les demons d'un village nommé Manuthe, qui estoit à deux stades de Canope, eut revelation, disent les actes, qu'il y devoit transporter les reliques de S. Marc & de S. Cyr, dont celles de S. Jean estoient une suite: ce qu'il

Boll. 31. jan. p. 1087. § 17. — p. 1088. § 21. 22.

'executa, au moins à l'égard de S. Cyr & de S. Jean, 'le 28 de juin, auquel la feste en est marquée dans quelques menologes & quelques martyrologes. 'Les Ménées des Grecs marquent ce jour là non leur translation, mais la revelation de leurs reliques, arrivée, disent-ils, sous Theophile: [de quoy les actes ne parlent point.]

p.1083.§ 14.
§ 14.15.

'On voit dans la vie de S. Jean l'Aumosnier, que le tombeau de ces Saints estoit un pelerinage frequenté par les personnes de pieté, & que ce grand Patriarche y alloit aussi.'Il paroist par cette vie, que l'eglise de ces Saints estoit bien hors la ville d'Alexandrie, mais assez proche; [ce qui justifie ce que dit Bollandus,] 'que Canope qui estoit à deux stades de Manuthe, n'estoit qu'à dix ou douze stades d'Alexandrie, [c'est à dire environ à une demi-lieuë, car le latin pourroit recevoir un autre sens. Ainsi c'est avec raison que] l'auteur des actes en parle comme s'ils avoient esté martyrizez & enterrez dans Alexandrie.

23.jan.p.498. § 3.47.59.
p.510.§ 59|31.jan.p.1084.§ 18.
p.1083.§ 12.
p.1088.§ 1.

'Pour ce qui est des miracles de ces Saints, le second livre de leur vie imprimé dans Bollandus, & qui paroist du mesme auteur que le premier, 'en contient plus de quinze, tous considerables; 'mais les deux premiers paroissent les plus edifians. [Il y a de l'apparence que cet ouvrage n'est pas entier, puisqu'il n'y est point parlé de ceux que] l'auteur témoigne dans son prologue avoir esté faits en sa faveur. 'On n'y trouve point non plus le miracle que le second Concile de Nicée, & S. Jean de Damas, citent de Sophrone. 'Selon l'edition latine du Concile de Nicée, ce miracle estoit le 306.e dans la narration de Sophrone. Mais cela n'est point dans le grec: [Et il n'est guere croyable qu'il en ait raporté un si grand nombre, particulierement s'il les a tous décrits aussi au long qu'est celui-ci.] Anastase le bibliothecaire ne parle que de 70, 'dont un nommé Boniface en avoit traduit douze en latin: & Anastase avoit dessein de traduire un jour les autres.

p.1082.§ 7.
p.1088-1095.
p.1084.§ 1.
p.1082.§ 8.9.
§ 8.
Mabi.muf.p. 84.

'On pretend que les reliques de S. Cyr & de S. Jean ont esté apportées à Rome avant l'an 858. Il y avoit dés ce temps là une eglise de leur nom sur le chemin de Porto. 'L'on dit que l'on a à Rome l'histoire de cette translation. 'On en a transporté une partie en ce siecle-ci à Munik en Baviere. ªD'autres pretendent que ᵇle chef honoré à S. Jean d'Angeli en Saintonge, comme estant de S. Jean Battiste, est celui de S. Jean compagnon de S. Cyr. 'On dit qu'il a esté apporté en France sous Pepin.'Anastase dit qu'il y avoit une chapelle de ces Saints dans une eglise "de la

Boll.p.1083. § 16.
Bar.31.jan.a...
Boll.p.1083. § 17.
a Bar.30 § 1... 29.aug.b| Chef. S.J.p.72.73.
Mabi.muf.p. 83.84.

V. S. Jean Battiste note 24.

penes urbem.

ville de Rome, où l'on faifoit tous les ans leur feste peu aprés le 29 de janvier:& ces Saints y operoient divers miracles.

SAINT PHILEAS
EVESQUE DE THMUIS,
E T
SAINT PHILOROME
THRESORIER D'EGYPTE,
MARTYRS.

Euf.l.8.c.9.p. 301.c.d.

QUOIQUE l'on ait un tres grand nombre de Martyrs dans l'Egypte & la Thebaïde,que leur constance a rendu tout à fait illustres durant la persecution de Diocletien, il n'y en a point eu neanmoins de plus admirables, que ceux qui estant relevez dans le siecle par les richesses, la noblesse, les grands emplois, l'eloquence, & la connoissance de la philosophie, ont meprisé tous ces avantages pour les faire ceder à la veritable pieté & à la foy qu'ils avoient vouée à J. C. De ce nombre estoient Phileas & Philorome,'dont le dernier estoit honoré de la charge considerable d'Intendant & de Receveur general des deniers imperiaux dans Alexandrie, à cause de laquelle on le voyoit tous les jours rendre publiquement la justice,environné d'un grand nombre d'officiers.

d[n. p.165.2.d] 319.320.

'Phileas estoit aussi fort illustre par sa naissance, par ses richesses [a]qui pouvoient, dit-on, entretenir presque seules toute la province, [b]par la grande connoissance qu'il avoit de la philosophie, [c]& de toute la literature du siecle, [d]& par les emplois honorables qu'il avoit eus dans sa patrie: Et de plus, il estoit relevé parmi les Chrétiens par la dignité de l'episcopat.

Hier.v ill.c. 78 p.293.b.
a Boll.4. feb.p. 464.§ 8.
b Euf.p.301.d.
c c.10.p.302.b.
d c.9.p.301.d.

'Ils eurent l'un & l'autre à combatre les instances & les supplications d'une infinité de personnes, qui estoient ou leurs

p.302.2.

parens ou leurs amis, ou les plus qualifiez de leur ville, & les exhortations que le juge mesme leur faisoit d'avoir quelque pitié & quelque soin de leurs femmes & de leurs enfans. Mais ils repoussérent tous ces assauts avec un cœur vraiment genereux & vraiment philosophe, ou plutost avec une ame toute religieuse & toute attachée à Dieu. Ils soûtinrent de mesme toutes les menaces & toutes les injures du juge, & eurent enfin la teste tranchée. [Ils ont encore cet avantage que leur histoire est tirée "de monumens tres assurez, qui sont Eusebe & les actes de leur martyre. Car nous ne craignons point de mettre leurs actes au rang des pieces originales, ayant seulement regret de ce que nous ne les avons pas entiers.]

NOTE 1.

'S Jerome dit assez clairement que S. Phileas estoit originaire de la ville de Thmuis, dont il fut depuis Evesque. [a] Cette ville estoit sur le bord du Nil dans la basse Egypte, & appartenoit à la province appellée [depuis] Augustamnique, dont Peluse a esté la metropole. Elle n'estoit pas fort eloignée de l'embouchure du Nil appellée de Mendese. 'Il fut marié & eut des enfans: Il avoit aussi beaucoup de parens & d'alliez qui estoient les plus qualifiez de la ville: Il paroist que c'estoit d'Alexandrie; ou il faut dire qu'ils y estoient venus à l'occasion de son martyre. 'Il avoit entre autres un frere qui estoit avocat. 'Mais toute sa famille, & sa femme mesme, estoient encore dans le paganisme lorsqu'il mourut; [ce qui marque assez clairement qu'il estoit né payen, & n'avoit esté converti que tard; puisqu'il n'eust pas epousé une femme payenne estant Chrétien. Non seulement il avoit eu le bonheur d'embrasser la religion Chrétienne,] 'mais il avoit encore esté fait Evesque de Thmuis, [comme nous venons de le dire.

Hier. v. ill. c. 78. p. 293. b.
a Boll. 4. feb. p. 459. § 1.
p. 464 § 8.
§ 10.
§ 8.
Eus. l. 8 c. 9. p. 301. d.

Nous ne savons rien ni de ce qu'il fit dans la conduite de son Eglise, ni de la maniere dont il fut pris.] 'Mais nous savons qu'immediatement avant sa mort, il estoit en prison à Alexandrie "avec un grand nombre d'autres Chrétiens, qui furent consommez avant luy. Il écrivit sur cela une fort belle lettre à son Eglise de Thmuis, 'tant pour luy apprendre des nouvelles de son état, que pour y animer le courage des Fideles par les paroles de l'Ecriture & par l'exemple de leurs freres, à demeurer inebranlables dans la pieté aprés qu'il auroit consommé son martyre, comme il estoit prés de le faire, n'attendant plus que la prononciation de sa sentence. 'Eusebe nous a conservé un endroit de cette lettre, [que nous avons raporté "autre-part presque

NOTE 2.
c. 10. p. 304. b.
p. 302. b. c.
c| 304. b.
p. 302-304.
V. S. Pierre d'Alex. § 9.

p.302.b|304.b. tout entier : & il verifie tres bien ce que dit Eusebe,] 'que cette lettre estoit vraiment digne de la sagesse de son auteur, & de l'amour qu'il avoit pour Dieu ; qu'elle faisoit voir aussi sa capacité dans les belles lettres; & qu'en un mot elle estoit un vif portrait de son ame & de son esprit. 'S.Jerome l'appelle un fort beau livre touchant les Martyrs ; & c'est à cause de cette piece qu'il donne rang à S.Phileas parmi les auteurs ecclesiastiques. Hier.v.ill.c. 78.p.293.b.

Euſ.p.304.b. 'Il l'écrivit, comme nous avons dit, fort peu avant l'arrest qui devoit couronner sa vertu. [C'est de ce dernier article de sa vie dont ses actes nous instruisent :] '& ils nous apprennent que le juge qui le condanna fut Culcien, [a] celebre par le sang d'une infinité de Martyrs qu'il repandit dans l'Egypte. [b] Il estoit gouverneur de la Thebaïde lorsque le schisme des Meleciens commença, ["c'est à dire ce semble vers l'an 306, ce qui n'empesche pas qu'il n'ait aussi esté ensuite gouverneur d'Egypte.] 'Car il s'eleva de degré en degré par toutes les charges. Mais son elevation se termina enfin à perdre la vie [sur un échafaut en 313 ou 314,] lorsque Dieu punit par la main de Licinius les persecuteurs de ses Saints. [Comme il ne nous reste que cette derniere partie des actes de S.Phileas, nous la traduirons ici mot à mot, pour ne rien perdre de ces restes si precieux : Et comme elle ne consiste presque que dans des interrogations & des réponses fort courtes, nous la mettrons en forme de dialogue pour ennuyer moins les lecteurs.] Boll.4.feb.p. 463. § 5. [a] Euſ.l.9. c.11. p.366.d. [b] Epi 68.c.1. p.717.a. V. S Pierre d'Alex. note 8. Euſ.l.9. c.11.p. 366.d.

Boll.4.feb.p. 463. § 5. 'Phileas, disent les actes, ayant esté mis sur "l'échafaut dressé pour interroger les criminels, Culcien luy dit ; Pouvez vous « enfin revenir en vostre bon sens, & sortir de cette folie : qui « comme une ivresse, vous oste l'usage de la raison ? Phileas ré- « pondit : Je n'ay pas accoutumé de perdre l'usage de la raison, « ni de rien faire qui me le puisse faire perdre. *Culcien :* Sacrifiez aux Dieux. *Phileas :* Je ne sacrifie point. *Culcien :* Pourquoi? « *Phileas :* Parceque l'Ecriture me défend d'immoler aucune « victime, hormis à Dieu seul. *Culcien :* Immolez-en donc au « moins à [vostre] seul Dieu. *Phileas :* Je n'en immole point, « parceque Dieu ne desire point ces sortes de sacrifices. Il cita « sur cela un passage des Ecritures divines & sacrées, comme il les appelle, à la fin duquel il est parlé de farine ; surquoi l'un "des avocats presens au jugement, dit : Il est bien question de « farine ; Il s'agit de vostre vie. « *super ambonem.* *ex advocatis.*

§ 5. 'Culcien reprenant la parole : A quels sacrifices donc, dit-il, « se plaist vostre Dieu? *Phileas :* Dieu se plaist à la pureté du cœur, «

" à une foy sincere, à des paroles veritables. *Culcien:* Ho bien, je
" veux pourtant que vous sacrifiez. *Phileas*: Je ne sacrifie point;
" car je ne l'ay point appris. *Culcien*: Paul n'a t-il pas sacrifié?
" *Phileas*. Non; il n'avoit garde. [Il semble qu'il crust que le juge luy demandoit si S. Paul n'avoit pas sacrifié aux idoles. Mais peut-estre que le juge vouloit dire autre chose. Car il continuë
" ainsi;] 'Culcien: Moyse n'a t-il pas sacrifié] *Phileas*: Il n'estoit
" commandé qu'aux Juifs de sacrifier, mais à Dieu seul, & [seu-
" lement] à Jerusalem. C'est pourquoi ils pechent maintenant
" losqu'ils font leurs solennitez en d'autres lieux.

§ 5.

" 'Culcien: Laissez moy là tous vos discours inutiles, & sacrifiez
" au moins à cette heure. *Phileas*: Je ne souillerai point mon ame.
" *Culcien*: C'est donc de l'ame que nous avons soin? *Phileas*: De
" l'ame & du corps. *Culcien*: Et de quel corps? *Phileas*: De ce
" corps mesme. *Culcien*: Cette chair ressuscitera t-elle? *Phileas*:
" Oui. *Culcien*: Paul n'a t-il pas nié JESUS CHRIST? *Phileas*: Non;
" il n'avoit garde. *Culcien*: [1] Jurez le moy. *Phileas*: Il nous est
" défendu de jurer. Car l'Ecriture sacrée nous dit, *Que toutes vos*
" *paroles soient*, Cela est, cela n'est pas. 'Culcien: N'estoit il pas un
" persecuteur? *Phileas*. Non; à Dieu ne plaise. *Culcien*: N'estoit-ce
" pas un ignorant? N'estoit-il pas de Syrie? Ne parloit-il pas
" syriaque? *Phileas*: Il estoit Hebreu, & parloit grec, & il avoit
" plus de 'lumiere que qui que ce soit. *Culcien*: Diriez vous bien
" aussi qu'il estoit plus excellent que Platon? *Phileas*: Il estoit plus
" habile & que Platon, & que tous les philosophes. Car c'est luy
" qui a esté le maistre des plus savans: Et si vous voulez, je vous
" exposerai sa doctrine.

Ibid. — § 6. — *sapientiam.*

" 'Culcien: Sacrifiez, sacrifiez. *Phileas*: Je ne sacrifie point.
" *Culcien*. Est-ce par principe de conscience? *Phileas*: Oui. *Culcien*:
" Comment donc ne rendez vous pas à vostre femme & à vos en-
" fans ce que vous leur devez en conscience? *Phileas*: C'est que ce
" que je dois à Dieu en conscience, est encore plus considerable,
" comme l'Ecriture nous l'apprend par ces paroles: *Vous aimerez*
" *le Seigneur vostre Dieu qui vous a fait*. *Culcien*: Et quel Dieu est-ce?
" Phileas étendant ses mains vers le ciel, luy dit: C'est le Dieu qui
" a fait le ciel, la terre, la mer, & tout ce qui y est contenu. C'est
" le createur & l'auteur de toutes les choses visibles & invisibles.
" C'est luy qui est ineffable, qui seul est, & demeure dans les sie-
" cles des siecles. Ainsi soit-il.

Ibid.

" 'Les avocats interrompant souvent le Saint: Pourquoi, luy

§ 7.

1. 'Quelques uns lisent d'une autre maniere, [que j'entens moins.]

Act. M. p. 549. § 1.

disoient-ils, resistez vous au Gouverneur? *Phileas:* Je répons à ce qu'il me demande. *Culcien:* Ne songez point tant à verbaliser, & sacrifiez. *Phileas:* Je ne sacrifie point, parceque j'ay soin de mon ame. Et l'exemple de Socrate vous montre que les payens mesmes abandonnent quelquefois leur vie, sans se soucier de leurs femmes ni de leurs enfans, pour ne pas perdre leur ame par une lascheté.

12. 'Culcien: Le Christ estoit-il Dieu? *Phileas:* Oui. *Culcien:* Et comment vous estes vous persuadé qu'il estoit Dieu? *Phileas:* Par "les miracles qu'il a faits. *Culcien:* Est-ce qu'un Dieu a esté crucifié? *Phileas:* Il l'a esté pour nostre salut. Car il savoit bien qu'on l'attacheroit à une croix, & qu'on luy feroit toutes sortes d'outrages: & neanmoins il s'est livré à tous les supplices à cause de nous. C'est ce qui avoit esté predit de luy par les Ecritures sacrées que les Juifs s'imaginent entendre, quoiqu'ils ne les entendent pas. Que si quelqu'un veut connoistre la verité de ce que je dis, qu'il vienne, & je la luy ferai voir. [&c.]

Ibid. 'Culcien: Souvenez vous un peu de la grace que je vous ay faite: J'eusse pu vous maltraiter, & vous faire affront dans vostre ville [de Thmuis;] mais je ne l'ay pas fait, & j'ay voulu vous en epargner la confusion. *Phileas:* Je vous suis obligé de cette faveur: Mais je vous prie qu'elle soit entiere. *Culcien:* Que demandez vous pour cela? *Phileas:* Usez de vostre "autorité; faites ce qui vous est commandé. *Culcien:* Quoy? Voulez vous donc ainsi mourir "sans sujet? *Phileas:* Ce ne sera pas sans sujet, puisque ce sera pour Dieu, & pour la verité. *Culcien:* Paul estoit-il Dieu? *Phileas:* Non. *Culcien:* Qu'estoit-il donc? *Phileas:* C'estoit un homme comme nous: Mais l'Esprit de Dieu estoit en luy; & par l'assistance de cet Esprit, il faisoit des prodiges & des miracles. [Note 3.] [sine causa]

11. 'Culcien: J'accorde vostre grace à vostre frere. *Phileas:* Accordez là moy donc toute entiere, usez de vostre "puissance, & executez les ordres que vous avez receus. *Culcien:* Si vous estiez pauvre, & que la necessité vous eust jetté dans la folie où vous estes, je ne me mettrois guere en peine de vous sauver: Mais vous avez du bien, je ne dis pas pour vous entretenir, mais pour nourrir presque une province entiere. [Pourquoi voulez vous mourir? Pour moy, j'ay pitié de vous,] & je fais ce que je puis pour vous sauver: C'est pour cela que je vous presse de sacrifier. *Phileas:* Et moy, c'est pour me sauver veritablement que je suis resolu à ne point sacrifier. [V. la note 3.]

Ibid. 'Les avocats dirent

1. dirent au juge que le Saint avoit immolé[1] dans l'academie. Le
2. „ Saint répondit: Non, je n'ay point immolé: [2] mais dites que j'ay
„ sacrifié, & vous direz vray. [S'il n'y a point de faute en cet endroit, le Saint semble vouloir dire qu'il n'avoit point immolé de victimes & de bestes, mais qu'il avoit offert à Dieu un sacrifice plus spirituel, comme celui de la priere, ou mesme celui de l'Eucaristie. Car il pouvoit l'avoir celebré dans l'academie immediatement avant que de comparoistre devant Culcien, si quelque accident avoit obligé de l'y tenir enfermé avec les Chrétiens qui obtenoient par argent de luy tenir compagnie.] 'Et il paroist que cela arriva dans le martyre de Saint Flavien en Afrique, durant la persecution de Valerien. *Bar.262.§29.*

'Sa femme estoit presente, avec ses enfans, son frere, & beaucoup d'autres de ses proches: ' ce qui donna occasion au juge de luy dire de jetter les yeux sur le malheur de sa femme, "qui attendoit avec tant d'inquietude le succés de son obstination. Mais le Saint [qui n'avoit plus les yeux qu'au ciel, & qui n'aimoit plus rien qu'en Dieu & pour Dieu,] luy répondit par ces paroles: *Boll.4.feb.p.464.d.§ a§8.* *tibi intendit.*
„ Le Seigneur J. C. qui est le Sauveur de toutes les personnes qui
„ l'adorent en esprit, à qui je sers dans ces liens que je souffre
„ pour luy, & qui m'a appellé a l'heritage de sa gloire, a encore
„ la puissance d'appeller ma femme à luy. 'Les avocats parlant au *Ibid.*
„ juge: 'Phileas, dirent-ils, demande delai: Je vous accorde ce
„ delai, dit le juge, afin que vous pensiez un peu à ce que vous
„ avez à faire. J'y ay assez souvent pensé, répondit le Saint, & je
„ suis resolu de mourir pour J. C. Les avocats, tous les officiers du juge, mesme le Curateur [qui estoit le premier magistrat de la ville,] avec tous les proches & les parens du Saint, luy embrassoient les genoux, en le conjurant d'avoir quelque égard pour sa femme, & quelque soin de ses enfans. Mais il demeura inflexible à toutes ces supplications, les meprisant comme des badineries d'enfans, qui ne l'ebranloient pas davantage que des ondes qui se brisent contre un rocher. Il avoit l'esprit elevé au ciel, & ne regardoit que Dieu seul. Il consideroit les Martyrs & les Apostres comme ses veritables parens.

Note 4. 'S. Philorome, ["qui apparemment avoit déja esté interrogé, *§9.* & n'attendoit plus que la prononciation de la sentence qui le devoit condanner à la mort,] estoit present à ce spectacle. Il voyoit Phileas environné de ses proches qui fondoient en lar-

1. *in phrontisterio*, dans un lieu destiné aux lettres & aux exercices de l'esprit.
2. *Sed vere sacrificasse dicas*, qui manque dans quelques manuscrits. *Act.M.p.520.n.2.*

mes, & ennuyé par les questions du juge, quoique son esprit *fatigari.* ne s'abatist & ne se rendist en aucune maniere. [Afin donc de finir l'affaire,] il s'écria en ces termes : Pourquoi tentez vous « inutilement la constance de cet homme ? Pourquoi voulez vous « rendre infidele celui qui est fidele à Dieu ? Pourquoi le contrai- « gnez vous de renoncer à Dieu pour obeïr à des hommes ? Ne « reconnoissez vous pas qu'il n'a point d'yeux pour vos pleurs ; « qu'il n'a point d'oreilles pour vos prieres ; que ses yeux occupez « à contempler la gloire du ciel, ne peuvent estre touchez de vos « larmes toutes terrestres? Ce discours de Philorome tourna toute « la colere des assistans contre luy : & ils demanderent qu'il fust condanné au dernier supplice avec Phileas : Le juge le leur accorda volontiers, & condanna l'un & l'autre à perdre la teste.

§ 10. Les deux Saints estoient déja sortis devant le juge, & on les conduisoit au lieu ordinaire de l'execution, lorsque le frere de Phileas commença à crier, *Phileas* [1] *demande à appeller.* Culcien fit donc revenir Phileas, & luy demanda à qui il avoit appellé; à quoy il répondit : Je n'ay point appellé, & je suis fort eloigné « de le faire : Ne prenez pas garde à ce que vous dit ce malheu- « reux. Pour moy, je me tiens tres obligé & aux Empereur & à « *Præsidatui.* vous, de ce que par vostre moyen je deviens le coheritier de « J.C. «

§ 11. Quand on fut arrivé au lieu de l'execution, Phileas étendit ses mains vers l'Orient, & dit ensuit à haute voix : Mes tres « chers enfans, quiconque d'entre vous adorez Dieu, veillez sur « vos cœurs, parceque nostre ennemi tourne autour de vous com- « me un lion rugissant qui cherche à devorer quelqu'un. Nous « n'avons pas encore souffert, mes chers enfans, nous commen- « çons à souffrir, nous commençons à estre les disciples de J.C. « Observez soigneusement les preceptes de nostre Seigneur : In- « voquons celui qui est sans tache, qui est incomprehensible, qui « est assis sur les Cherubins, qui est le createur de toutes choses, « qui est le commencement & la fin : A luy soit gloire dans les sie- « cles des siecles. Ainsi soit-il. Aprés ces paroles, les executeurs « couperent la teste aux deux Saints, & separerent de leurs corps ces ames qui y avoient servi Dieu avec une ardeur infatigable par la grace de N.S.J.C.

p.461. § 8. Flor. p.299. Les martyrologes de S. Jerome marquent le 4. de fevrier S. Phileas avec sa fille, ce qu'on croit estre une corruption du nom

1. *abolitionem petit*, [dont je ne voy point le sens,] Mais un manuscrit a *appellationem* ; [ce que la suite confirme.]

1. de S. Philorome marqué expressément dans [1] les martyrologes du IX. siecle, & dans divers autres. 'Quelques breviaires en ordonnent l'office. [On ne voit pas qu'ils soient connus par les Grecs. On ne sçait pas precisément l'année de leur martyre: "mais il y a bien de l'apparence qu'il le faut mettre aprés l'an 306, auquel il semble que Culcien estoit encore gouverneur de la Thebaïde, & avant l'edit publié pour les Chrétiens le 30 avril 311.]

Boll.p.462.§.13.

Note 5.

SAINT SERGE

MARTYR.

SAINT SERGE estoit consideré du temps de Theodoret, comme l'un des plus illustres Martyrs de l'Orient. 'Ce qu'Evagre nous en apprend, fait voir que cette estime s'estoit plutost augmentée qu'affoiblie par la suite des années. 'On voit par les monumens de l'Eglise d'Alexandrie, qu'il estoit celebre en Egypte. 'Et S. Gregoire de Tours nous montre que son nom s'estoit repandu jusqu'en Occident. 'Les peuples ont eu un tel respect pour luy, qu'ils ont changé le nom du lieu où estoit[son tombeau &]son eglise, & luy ont fait porter celui de Sergiople, 'qu'il avoit dés devant le cinquieme Concile œcumenique.

Thdrt.gr.aff. l.8.p.607.a. Evag.l.4.c.27. p.402|6.c.21. p.457. Chr ori. p.115. Gr.T.gl.M.c. 97.p.219. Proc.ædi.l.2. c.9.p.44.d. Geo.fac.p.303.

[Dieu n'a pas voulu neanmoins que nous sçeussions en particulier par quelles actions & quelles souffrances il a merité cette gloire.]Il est vray que nous en avons une histoire assez ample, mais elle est de Metaphraste; [a] & Baronius reconnoist qu'il y a quelque chose à corriger.[Ainsi elle est incapable de nous donner aucune lumiere sur laquelle nous puissions nous assurer.] [b] Une addition que nous en avons trouvée dans un manuscrit, [n'est propre qu'à confirmer la mauvaise idée que le reste en donne.] De sorte que nous n'osons tirer autre chose de ces pieces, sinon que S. Serge ayant souffert divers tourmens avec un autre Saint nommé Bacque, ce dernier mourut par le supplice du fouet en une ville de Syrie nommée Barbalisso, sur l'Euphrate, & S. Serge

Sur.7 oct.p. 99|All.de Sim. p.127. a Bar.309.§ 36. b Ms.p.445.

1. Usuard, Adon, Notker, Vandelbert.

ayant encore esté eprouvé par divers supplices, eut la teste tranchée à Rosaphes, dit Metaphraste.]Adon parle amplement du martyre de ces Saints; [& ce qu'il en dit n'a rien de mauvais, mais il est peu autorisé, & bien conforme à Metaphraste. Tout cela vient apparemment de la mesme source.]

'Une inscription qui paroist estre du temps de Justinien, porte que ni les ardeurs du feu, ni le tranchant de l'épée, ni toute la violence des autres tourmens, n'eut pas la force de troubler son cœur.

[Metaphraste met leur martyre sous Maximien, ce qui se lit aussi dans les Ménées des Grecs, dans Usuard, & dans Adon. Aucun Maximien n'a regné en Syrie: mais Maximien Galere peut y estre venu en 303, n'estant encore que Cesar: & il est tres ordinaire de le confondre avec Maximin son neveu qui regna en Syrie depuis 305 jusque en 313.]Baronius semble mettre sous luy le martyre de S. Serge & de S. Bacque. 'Neanmoins la chronique Orientale les met sous l'episcopat d'Heracle d'Alexandrie, [ce qui revient à la persecution de Maximin I. en 235. Que s'ils ont effectivement souffert en ce temps là, c'est une fausseté certaine à leurs actes & à Adon, de vouloir que l'Empereur en personne ait eu part à leur martyre.]

'Leur feste est mise unanimement le 7 d'octobre par les Grecs qui en font leur principal office, & par les Latins anciens & nouveaux. 'Elle se lit dans les martyrologes de S. Jerome, dans Usuard, Adon, Notker, & les autres posterieurs.

[Le lieu de Rosaphes où Metaphraste dit que S. Serge fut decapité, est sans doute] 'le bourg de Rasaphe, connu par Ptolemée & par d'autres, situé à neuf lieuës de Sure dans la solitude du pays de Palmyre, mais dans le diocese d'Hieraple, [& par consequent dans la Syrie Euphratesienne, où Usuard dit en effet que S. Serge & S. Bacque ont souffert.]Et les Ménées le disent aussi, "quoiqu'avec plus de confusion. [Alexandre Evesque d'Hieraple, celebre dans le Concile d'Ephese, & dans les troubles qui le suivirent,]'employa prés de 300 livres d'or pour faire bastir une grande eglise de S. Serge à Rasaphe. Il semble avoir fait environner tout le bourg de murs tres hauts, & y avoir fait plusieurs autres bastimens pour l'orner, & le fortifier 'contre les courses des Sarrazins.

[Ce fut ce semble peu aprés cela]'qu'on luy donna le nom de Sergiople.' Il portoit encore celui de Rasaphe en l'an 434, lorsque Jean d'Antioche separant ce lieu de l'eglise d'Hieraple

Ado, 7. oct. | Proc. arc. n. p. 124. | Bar. 309. § 36. | Chr. ori. p. 115. | Men. p. 74-80 | Ugh. t. 6. p. 1091. | Flor. p. 903. | Baudr. p. 186. 2 | Conc. ap. p. 848. k. Proc. b. P. l. 2. c. 5. p. 99. c. | Men. p. 80. | εἰς πόλιν Εὐφρατησίων. | Lup. ep. 135. 147. 165 p. 279. 299. 332. | Proc. ædi. l. 2. c. 9. p. 44. d. | d. | Lup. ep. 135. 147.

avec quelques autres de la mesme solitude, y établit le premier un Evesque: Alexandre d'Hieraple en fit des plaintes; [& neanmoins il paroist que cet établissement 'subsista,] 'puisque nous trouvons Candide Evesque de Sergiople vers l'an 544:[a] & environ dix ans aprés Abraham prend le mesme titre dans le V. Concile. 'Sergiople y est mesme qualifiée une ville metropolitaine. [Et peut-estre que Justinien luy avoit fait cet honneur en l'augmentant.] 'Car l'eglise de S. Serge devenant tous les jours plus considerable [par la veneration des peuples, &] par ses richesses, Justinien embellit extremement ce lieu, y conduisit des eaux, y fit "quantité d'autres ouvrages, le rendit beaucoup plus fort qu'il n'estoit, & y mit une bonne garnison pour le défendre.

'Les reliques de S. Serge estoient gardées en cette ville dans une longue "chasse couverte d'argent.[b] Justinien & l'Imperatrice Theodore sa femme, firent present à son eglise d'une croix d'or enrichie de pierreries. 'Lorsque Cosrhoés fils de Cabade, Roy de Perse, vint faire la guerre aux Romains en l'an 544, selon Baronius, 'il obligea les habitans de Sergiople à luy donner par composition les richesses de l'Eglise, entre lesquelles cette croix fut aussi comprise, mais on ne donna pas neanmoins la chasse de S. Serge. On dit ensuite à Cosrhoés que les habitans avoient caché diverses choses; de sorte qu'il y vint mettre le siege,'& fit donner l'assaut à la ville. Mais ses gents furent bien étonnez, dit Evagre, de voir les murailles toutes couvertes de soldats prests à les repousser. Le Roy en ayant esté averti, & sachant fort bien qu'il ne restoit plus dans la ville qu'un petit nombre de vieillars & d'enfans, sans aucune personne de défense, 'reconnut que c'estoit un miracle de S. Serge, en conceut du respect pour la religion Chrétienne, & se retira. On dit mesme que sur la fin de ses jours il receut le saint battesme. 'Procope parle de ce siege aussi-bien qu'Evagre, & reconnoist que Cosrhoés fut obligé de le lever, quoiqu'il n'y eust dans la ville que 200 soldats. Mais il dit seulement que cela arriva parceque les Perses manquoient d'eau, sans faire mention du miracle.

'Un autre Cosrhoés Roy de Perse, fils d'Hormisda, estant venu sur les terres de l'Empire implorer le secours de l'Empereur Maurice contre ses sujets revoltez, '& ayant appris, comme il dit luy mesme, que S. Serge accordoit les demandes qu'on luy faisoit, il s'adressa à luy, & luy promit une croix d'or, si l'armée qu'il envoyoit contre un de ses ennemis nommé Zadespram, le luy amenoit vif ou mort. 'Cosrhoés estoit payen: [mais Dieu

Proc.b.P.l.2. c 5.p.99.c.
a Conc.t.5.p. 417.b.
p.581.e.
Proc.ædi.l.2. c.9.p.45.a.
&c.
Eva.l.4.c.28. p.402.c.
σορῶ
b b|6.c.21.p. 459 b.d.
p.460.a|Bar. 544.§ 3.
Eva.l.4.c 28. p.402|Proc.b. P.l.2.c.20.p. 136.
Eva. p.402.c.d.
d.
Proc.p.136| ædi.l 2.c.9.p. 45 b.
Eva.l.4 c.17. p.457.c.d.
c.21.p.459.c.
p.460.b|461.c.

exauce quand il luy plaist les plus méchans, & les demons mesmes, lorsqu'il ne s'agit que des choses de la terre.] 'Cosrhoés fit sa priere le 7 de janvier, la premiere année de son regne, [qui tombe l'an 593, selon Baronius:] & le 9 fevrier [suivant] on luy apporta la teste de Zadesfram.

p.459.d.

'Quand il eut recouvré son royaume, il envoya la croix d'or qu'il avoit promise, sur laquelle il fit graver ce que nous venons de dire; & renvoya en mesme temps celle que l'autre Cosrhoés avoit emportée, l'ayant, dit-il, trouvée dans ses thresors. Gregoire qui gouvernoit alors l'Eglise d'Antioche, receut ces deux Croix avec le consentement de Maurice, & les mit dans l'eglise du saint Martyr avec beaucoup de solennité.

b. p.460.a|Bar. 593. § 3.

'Quelque temps aprés le mesme Cosrhoés envoya encore divers presens à l'eglise de S. Serge, & entre autres un plat d'or, dans lequel il avoit fait graver en grec le sujet de ces presens: C'est qu'ayant une femme Chrétienne nommée Sira, quoique la loy des Perses le luy défendist, il fit un vœu à S. Serge pour en avoir des enfans, & promit de luy envoyer la croix que sa femme portoit sur elle, [qui devoit estre de grand prix.] Il changea pourtant d'avis, se resolvant à garder cette croix en memoire du Saint, & à en envoyer le prix, en y ajoutant encore quelque chose. Dix jours aprés, S. Serge s'apparut à luy en songe, & luy repeta par trois fois que Sira auroit un enfant. Ainsi ne doutant plus de l'accomplissement de sa priere, avant mesme que d'en voir l'effet, il envoya & la croix qu'il avoit promise, & le prix qu'il avoit voulu donner au lieu, & fit faire de cet or le plat [ou la patene] dont nous parlons, un Calice pour servir aux saints Mysteres, une croix pour mettre sur l'autel, & un encensoir, tout cela d'or, avec "une tenture enrichie d'or pour couvrir les portes [du Sanctuaire.]

Eva.p.460.461. " ἀμφίθυρον.

'Il témoignoit encore dans cette inscription, qu'il avoit receu beaucoup de faveurs de S. Serge, & que s'il avoit fait graver toutes ces choses sur ce plat, ce n'estoit pas pour satisfaire la curiosité des hommes, ni qu'il s'imaginast relever la gloire du Martyr par ses discours, mais pour rendre témoignage à la verité, & parcequ'il se croyoit heureux de voir son nom sur les vases qui servoient à l'honneur de ce grand Saint.

p.460.b.

'Le grand respect que Cosrhoés témoignoit pour S. Serge, fait qu'on ne doit pas s'étonner, si quelque temps aprés il est parlé dans les actes de S. Anastase, d'un monastere basti en Perse sous son nom.

Bar.627.§12.

Nicephore ajoute à Evagre un miracle qu'il dit estre arrivé sous l'Empire de Leon de Thrace [vers l'an 470,] en la personne d'un Juif qui ayant esté pris comme auteur d'une sedition, & appliqué à la question, appella S. Serge à témoin de son innocence, & implora le secours du Dieu de ce Saint. Il fut neanmoins condanné au feu : mais deux cavaliers habillez de blanc qui parurent avec luy au milieu des flammes, le conserverent durant plusieurs heures, jusqu'à ce que le peuple l'en retira. Non seulement il se convertit ensuite,& prit au battesme le nom de Serge, mais mesme il vendit tous ses biens, qui estoient grands, en bastit une belle eglise au lieu où le Saint l'avoit défendu contre les flammes, & s'estant fait couper les cheveux, dit Nicephore, il y servit Dieu toute sa vie. Deux enfans qu'il avoit, furent aussi battizez,& prirent les noms de Serge & de Bacque. [Comme Nicephore ne dit point d'où il a tiré cette histoire, nous n'oserions pas dire qu'elle soit aussi certaine que nous voudrions qu'elle le fust.]

Nphr.l 15.c.23.

1. On cite[1] d'un Theophile precepteur de Justinien, que Saint Serge & S. Bacque estoient extremement reverez dans l'Illyrie & la Dardanie : à quoy cet auteur ajoute que Justinien & Justin son oncle qui estoient de ces quartiers là, ayant esté accusez d'un crime capital sous l'Empereur Anastase, & mis en prison, ces deux Saints s'apparurent à Anastase, & l'obligerent de les delivrer : de sorte que Justin & Justinien pour reconnoistre cette grace, leur firent depuis bastir diverses eglises, & une entre autres tres magnifique auprés de Scodra [dans la Dalmacie.] Procope parle d'une eglise de S. Serge que Justinien fit bastir à Ptolemaïde [dans la Phenicie.] [a] Mais il décrit plus amplement celle que ce Prince fit faire dans Constantinople *aux illustres Martyrs* Serge & Bacque. Elle estoit dans le palais d'Hormisda, où il logeoit avant que d'estre Empereur. Beaucoup d'auteurs parlent de cette eglise, à la quelle on joignit un monastere. Elle subsiste encore aujourd'hui, mais Dieu irrité par nos pechez, permet qu'elle serve de mosquée aux Turcs.

Cang.de C.l. 4.p.135|Proc. arc.n.p.100.c.

Proc.ædi.l.5. c.9.p.107 c.

a l.1.c.4.p.13.

Cang.de C.p. 135.136.

&c. On parle d'un monastere ou d'une eglise de Saint Serge sur le mont de Cisseron, apparemment dans la Palestine. [b] On voit dans Jean Mosc, qu'un anacorete de la Palestine venoit quelquefois en pelerinage à S. Serge de Seraphe [ou Rasaphe.

Proc.ædi.l.5.c. 9.p 107.b.

b Mosc.c.180. p.1135.

Pour passer de l'Orient à l'occident,] il y avoit à Rome une chapelle de S.Serge & de S.Bacque, que le Pape Gregoire III. fit rétablir & augmenter vers l'an 731.

Anas.c.91.p.74. a.

1. Je ne sçay ce que c'est que cet auteur.

Gr. T. gl. M. c. 97. p. 229. 'Saint Gregoire de Tours témoigne qu'il se faisoit quantité de miracles par l'intercession de S. Serge ; ce qui estoit cause que l'on faisoit de tres grands presens à son eglise [de Sergiople,] "qui *ingentem.* estoit extremement grande. Il ajoute que Dieu punissoit severement ceux qui voloient quelque chose de ce que l'on avoit donné à ce Saint, & que pour ce sujet les pauvres gents avoient p. 226. accoutumé de mettre leurs biens sous sa protection : 'Surquoi il raconte un miracle plus propre pour la simplicité de son temps, h. Fr. l. 7. c. 31. p. 381, 382. que pour la delicatesse du nostre. 'Il raporte aussi que l'on disoit en France qu'un Roy d'Orient ayant à son bras le pouce de S. Serge, avoit gagné une illustre victoire sur ses ennemis. [Il semble que cela se pourroit entendre de Cosrhoés II, si la suite de l'histoire ne faisoit voir que ce Prince ne regnoit pas encore lorsqu'on disoit ceci en France.

p. 382. 'Ce recit fit que Gondebaud qui se pretendoit fils de Clothaire I, & demandoit part à sa succession, souhaita d'avoir des reliques de Saint Serge. Il s'en trouva un doit à Bordeaux où estoit Gondebaud, chez un marchand Syrien nommé Euphrone, qui avoit fait une eglise de sa maison pour y mettre cette relique : Elle y estoit dans une petite chasse mise en haut dans la muraille prés de l'autel : & on remarque qu'elle avoit fait divers miracles, & preservé du feu la maison où elle estoit.

Ibid. Bertchram Evesque de Bordeaux, dit ceci à Gondebaud, exprés pour faire de la peine à Euphrone. Et en effet le General Mommole, qui estoit alors pour Gondebaud, courut aussi-tost pour avoir cette relique malgré Euphrone ; & ayant fait tirer p. 383. la chasse par un Diacre, 'qui de frayeur pensa tomber de l'échelle où il estoit monté, il eut la hardiesse de rompre luy mesme l'os en trois avec un couteau. S. Gregoire assure que tous les morceaux tomberent à terre, & qu'on n'en put rien trouver qu'aprés que tout le monde se fut prosterné pour prier Dieu de leur montrer ces reliques qu'il avoit fait disparoistre. Ce miracle, & ce qui arriva ensuite, fit voir que le Saint n'agreoit pas cette action. 'Et quoique Mommole eust pris un morceau de ses reliques, [laissant les deux autres à Euphrone, il n'en tira neanmoins aucun avantage, ni pour luy, ni pour son maistre.]

l. 10. c. 31. p. 599. 'Le mesme S. Gregoire témoigne qu'il avoit mis des reliques de S. Serge Martyr, dans le battistere de l'eglise de S. Perpetue à Tours.

Bult. occ. t. 1. p. 474. 'Il y a à Angers une abbaye de S. Serge, qu'on croit avoir esté bastie vers l'an 650, par S. Maimbœuf Evesque de la mesme ville.

S.TE DOROTHEE

S.TE DOROTHEE VIERGE, ET SAINT THEOPHILE AVOCAT, MARTYRS A CESAREE.

[NOUS ne pretendons pas donner ce que nous allons dire de S.te Dorothée & S. Theophile, comme une histoire entierement authentique & originale. Nous n'osons pas mesme dire qu'elle soit absolument assurée, "à cause de quelques difficultez qui se rencontrent dans les actes dont nous la tirons. Mais avec cela elle est ancienne, belle, agreable, edifiante, & jugée bonne par des personnes tres habiles. Nous la mettons "dans la persecution de Dioclétien,] 'pour suivre Baronius & Bollandus, dont le dernier en parle comme d'une chose certaine, [quoique nous ne voyions point encore sur quel fondement il peut appuyer cette certitude.]

Note.

V. la note.

Bar. 304. § 70| Boll. 6. feb. p. 773. § 12.

'S.te Dorothée estoit une jeune vierge de Cesarée en Cappadoce, où elle vivoit dans les jeûnes, dans les prieres, dans l'humilité, dans la douceur, & dans toutes les autres vertus; tout cela accompagné de tant de sagesse & de prudence, qu'elle estoit aimée generalement de tout le monde. 'Il semble que "son pere & sa mere eussent acquis avant elle la couronne du martyre, 'que sa charité parfaite luy fit enfin meriter. Comme sa pieté la faisoit connoistre de tout le monde, le Gouverneur Saprice, 'nommé Fabrice par quelques autres, a en entendit parler dès qu'il arriva à Cesarée. Il la fit arrester, & luy fit commandement a de sacrifier pour obeir à l'ordre des "Princes. Mais elle luy répon-

Boll. 6. feb. p. 773. c. d.

patres sui.

p. 774. b.

p. 773. d.

p. 771. c.

a p. 773. d.

Augustorum.

dit que Dieu, qui est le Prince du ciel & de la terre, luy ordonnoit de n'adorer que luy seul.

e.f. 'Aprés quelques autres discours qu'on peut voir dans l'original, Saprice la fit mettre sur "le chevalet comme pour luy faire *in catasta.* donner la question. Et elle sans s'epouventer, & sans attendre qu'il luy parlast: Pourquoi differez vous? luy dit-elle, faites « promtement ce que vous avez à faire, afin que je puisse bien-tost « voir celui pour l'amour duquel je ne crains ni vos tourmens, ni « p.774.a. la mort. 'Saprice voulut l'exhorter à se marier: surquoi elle luy « répondit: Je ne veux ni sacrifier au demon, parceque je suis « Chrétienne, ni prendre un homme pour mari, parceque je suis « epouse de J. C. «

b. 'Saprice ordonna alors qu'on la menast chez deux sœurs nommées Christe & Calliste, qui avoient renoncé depuis peu à la foy de J. C, & en avoient receu quelques malheureuses recompenses. Il leur en promit encore de plus grandes si elles pouvoient rendre Dorothée imitatrice de leur faute. Mais elle les rendit elles mesmes les imitatrices de son courage & de sa foy. Car les c. ayant trouvées dans l'entier desespoir de leur salut, 'elle leur representa que si elles avoient fait un crime d'abbandonner J. C, elles en faisoient encore un plus grand de desesperer de sa misericorde; qu'il n'y avoit point de plaies incurables pour ce medecin tout-puissant, qui avoit voulu porter le nom de Jesus & de Sauveur, parcequ'il ne s'estoit fait homme que pour sauver les hommes de leurs pechez. Retournez donc à luy, leur dit-elle, « embrassez la penitence de tout vostre cœur, & je vous répons du « pardon de vostre faute. Elles se jetterent à ses piez en pleurant, « & la supplierent de prier pour elles, afin que Dieu voulust agréer d. leur penitence. Elle le fit, '& les fortifia tellement dans la foy, que lorsque Saprice les envoya querir pour savoir si elles avoient persuadé à Dorothée de sacrifier, elles luy répondirent qu'elles avoient elles mesmes une extreme douleur de l'avoir fait. Saprice s'emporta de fureur, & ordonna que si elles ne sacrifioient de nouveau, on les jettast à l'heure mesme liées dos à dos dans une "chaudiere toute bouillante. Elles prierent J. C. d'accepter *in cupam* ce supplice pour leur penitence, & finirent ainsi leur vie par "les *incensa.* ardeurs d'un feu temporel, qui non seulement les purifia de leur faute, mais qui leur fit mesme meriter l'honneur du martyre, comme S.te Dorothée qui estoit presente les en assura.

e. 'Saprice revint alors à Dorothée, & la fit mettre sur le chevalet, où elle parut si pleine de joie, que Saprice ne put s'empes-

cher de luy en demander la cause : & elle luy répondit que c'estoit d'une part parcequ'elle avoit rendu à J. C. ces deux ames que sa cruauté luy avoit ravies, & de l'autre parcequ'elle esperoit aller bien-tost prendre part dans le ciel à la joie que les Anges en avoient. Saprice luy fit bruler les costez avec des flambeaux : & sa joie qui augmentoit par ce supplice au lieu de diminuer, sembloit insulter au juge. Il crut s'en venger par les soufflets qu'on luy donna, & qu'il fit continuer long-temps: mais les boureaux se lasserent de la battre sans qu'elle se lassast de souffrir, ni qu'elle cessast de faire paroistre la mesme joie. Enfin Saprice prononça la sentence, & condanna cette fille "si fiere & si superbe, [car c'est le titre qu'il luy donnoit,] à estre decapitée.

superbissimam.

» La Sainte s'écria alors: Beni soyez vous, Seigneur, amateur des » ames, qui m'appellez à vostre paradis, & m'invitez à vostre lit » nuptial.

Comme elle sortoit de l'audience pour estre conduite au supplice, un avocat nommé Theophile, qui avoit toujours accoutumé de parler contre les Chrétiens, & de les persecuter jusqu'à leur faire oster la vie, luy dit pour luy insulter & la railler: ¹ » Je vous prie, epouse du Christ, envoyez moy du paradis de » vostre epoux des pommes ou des roses. Dorothée l'assura qu'elle luy en envoyeroit : & l'histoire porte que lorsqu'on estoit prés de l'executer, & qu'elle avoit déja fait sa priere, il parut auprés d'elle un enfant d'environ quatre ans, qui portoit dans "une serviette trois belles pommes avec leurs feuilles [toutes vertes,] & trois roses. Elle le pria de les porter de sa part à Theophile, & de luy dire que c'estoient les fruits du jardin de son Epoux qu'il luy avoit demandez. Elle alla en mesme temps dans le ciel recevoir la gloire promise aux Martyrs, & l'enfant fut trouver Theophile, qui se railloit actuellement avec ses amis de la promesse que la Sainte luy avoit faite. L'enfant le tira à part, & quoique son âge semblast ne luy pas permettre de parler, il luy dit tres distinctement ce que la Sainte l'avoit prié de luy dire, en luy presentant les roses & les pommes. Theophyle les prit, & en mesme temps l'enfant disparut. Le miracle estoit d'autant plus visible que l'on estoit alors au mois de fevrier, & la Cappadoce toute couverte de glace.

f. p.775.c. b|774.f. in orario. p.777.a.b.c.

Dieu agissoit en mesme temps dans le cœur de Theophile: Il se sentit changé, & s'écria que J.C. estoit vraiment Dieu, & que ceux là estoient assurément heureux & sages, qui croyoient

d. e.

1. Paradis signifie proprement un jardin.

a.b. en luy, & qui souffroient pour son nom. 'On luy demanda s'il estoit fou, ou s'il se railloit. Il protesta qu'il parloit tres serieusement; & pour rendre raison de son changement, il raporta ce que nous venons de dire, & montra à tout le monde le present que l'enfant, ou plutost un Ange de Dieu, venoit de luy apporter.

[Cet evenement peut paroistre avoir quelque chose de fabuleux. Mais il n'est pas indigne de la bonté de Dieu, qui veut sauver tous les hommes, & ceux mesmes qui sont enflez de la vanité de leur eloquence, de se servir de divers moyens pour sauver ceux qu'il a elus. Un Ange qui paroist comme un enfant, est un ministre digne de Dieu, pour dompter l'orgueil ordinaire à ces personnes: Et on peut dire que la conversion si entiere & si parfaite de Theophile, comme la suite nous le va apprendre, meritoit d'estre operée par un miracle visible aux hommes. Ce miracle ne fut pas mesme pour luy seul:] c. '& plusieurs l'ayant appris de luy, l'imiterent dans sa conversion.

c. 'Saprice fut bientost averti de ce qui se passoit. Il fit venir Theophile, & luy dit qu'il s'étonnoit d'apprendre qu'il estoit Chrétien, luy qui avoit toujours esté si grand persecuteur des Chrétiens. Theophile luy répondit que son étonnement estoit juste, mais que c'estoit aussi une preuve de la toutepuissance du Dieu des Chrétiens, qui avoit operé une merveille si incroyable. d. 'Saprice luy voulut faire honte de ce qu'un homme sage comme il estoit, vouloit adorer celui que les Chrétiens mesmes avouoient avoir esté crucifié par les Juifs. Mais il luy répondit sans hesiter: J'ay blaspheme jusque ici, comme vous, contre « J. C; & je rougis maintenant de ma temerité impie: je m'en « repens, & je croy de tout mon cœur qu'il est le Fils immortel de « Dieu. Je loüe & je presche son nom, je soûtiens qu'il est plein « de verité & de sainteté, & que sa religion est exemte de toute « tache, de tout deguisement, de tout mensonge, de toutes les « impostures dont celle des idoles est remplie. Le juge luy demanda ce qu'il vouloit dire par ces impostures: Et il luy répondit: Y en peut-il avoir une plus grande, que de vouloir faire « adorer comme une divinité toute puissante des masses de pierres « & de metail, à qui l'on ne donne quelque forme qu'en y employant le fer & le feu, qu'il faut affermir avec le plomb, qui « ne peuvent empescher les hiboux & les haraignées d'en faire « leur throne, ni les souris de se placer dans leur teste & au milieu « de leur corps? Si ce que je dis, ajouta-t-il, est veritable, comme « on n'en sauroit douter, il est juste que vous vous rendiez à la «

» verité. Il est juste que vous qui condannez les menteurs, ne tom- c.
» biez pas vous mesme dans le mensonge; mais que vous embrassiez
» la verité qui est dans J. C. Si je me trompe, qu'on m'allegue des
» raisons. Car si vous ne pretendez employer que la puissance
» pour me répondre, vous avouez que la raison est contre vous.
» 'Je voy bien, luy dit le juge, que vous voulez finir vostre vie c.
» par une mort malheureuse. Non, répondit le Saint, je cherche
» une vie vraiment heureuse. Pour vos supplices, c'est ce que je
» commence enfin à desirer. Songez à vous, reprit Saprice, son-
» gez à vos enfans, à vostre famille, à vos proches, à vostre bien;
» & ne vous precipitez pas par un excés de folie dans une mort si
» honteuse. Le Saint luy repartit: Je ne croy pas pouvoir rien faire
» de plus sage que de suivre les regles de vos philosophes, qui veu-
» lent qu'on soit detaché de tout ce qui nous environne & nous
» touche de plus prés, & qui veulent encore qu'on ne craigne
» point dutout les douleurs du corps. Je ne puis pas non plus mieux
» faire voir que j'agis par un jugement solide, & non par une
» temerité deraisonnable, qu'en preferant ce qui est permanent
» & stable, à ce qui n'a aucune solidité; ce qui est eternel, à ce
» qui passe en si peu de temps. 'Quoy, dit le juge, preferez vous f.
» donc les tourmens au repos, la mort à la vie? Non, répondit le
» Saint: je crains les tourmens, & j'ay horreur de la mort: mais je
» crains des tourmens qui ne finiront jamais: Je crains une mort
» accompagnée des sentimens les plus vifs d'une douleur immor-
» telle. [On peut juger par là que Theophile savoit assez bien dés
devant sa conversion quelle estoit la doctrine des Chrétiens:
mais cette doctrine ne luy avoit paru qu'une folie, jusqu'à ce que
Dieu la luy eust fait aimer en touchant son cœur.]

'Le juge vaincu par l'eloquence sainte de Theophile, ordonna g.
qu'on l'étendist sur le chevalet, afin, disoit-il que "des tourmens *acrioribus verberibus.*
plus réels que ses vains raisonnemens, apprissent à ce causeur
à parler comme il devoit. Le chevalet avoit quelque forme de
» croix: ce qui fit dire au Saint avec un transport de joie: Me voilà
» maintenant Chrétien, puisque je suis sur la croix: Je vous rends
» graces, Seigneur JESUS, d'avoir permis que je fusse attaché
» à "ce signe & à ce trophée de vos souffrances. Saprice luy dit *signo tuo.*
» alors: Malheureux, epargne ton corps. Et le Saint luy répon-
» dit: Et vous [encore plus] malheureux, epargnez vostre ame.
» Je n'epargne point mon corps dans le temps, afin qu'on l'epar-
» gne dans l'eternité. Saprice se laissant tout à fait emporter à sa
» fureur, commanda qu'on luy dechirast les costez avec les ongles

de fer, & qu'on y appliquast les flambeaux. Et durant ce tourment le Saint ne disoit que ces paroles: J. C. Fils de Dieu, je « vous confesse & je vous loüe: joignez moy à la compagnie de « vos Saints. Son visage faisoit paroistre aussi tant de constance « & d'intrepidité, qu'on eust dit que ce n'estoit pas luy qu'on tourmentoit. Enfin les boureaux s'estant lassez, le juge dicta la sentence, & le condanna à estre decapité. Le Saint en rendit graces à Dieu, & alla avec joie recevoir la couronne que sa grace luy avoit fait meriter, quoiqu'elle ne l'eust appellé qu'à la derniere heure.

p.776.

'Les martyrologes de S. Jerome marquent à Cesarée en Cappadoce, la feste de S.te Dorothée & Theophile avocat le 6 & le 12 de fevrier. 'Usuard,[1] & plusieurs autres le marquent le 6. Vandelbert ne parle que de S.te Dorothée, dont diverses Eglises font l'office ce jour là. 'Raban, Notker, & quelques autres, y joignent S.te Christe & S.te Calliste. 'S. Aldelme a fait l'abregé de cette histoire dés devant l'an 709. 'On pretend avoir à Rome les reliques de S.te Dorothée dans une eglise de son nom. 'On croit qu'il y en a aussi à Arles & en divers autres endroits.

Florent. p.301. 302-310.
Boll.6.feb.p. 771.§ 1-4.
« § 1.
§ 5.
§ 14.
§ 15.
§ 16-19.

LA PERSECUTION DE L'EGLISE D'ORIENT, SOUS L'EMPEREUR LICINIUS.

NOUS avons parlé autrepart des bonnes & des mauvaises qualitez de Licinius, en marquant comment il avoit esté elevé à l'Empire en l'an 307, par Maximien Galere, pour commander dans la Pannonie, & peut-estre encore dans la Norique & la Rhecie. Nous n'avons aucun lieu de douter qu'il n'ait persecuté les Chrétiens, comme Galere, jusqu'en l'an 311, "que Galere fit cesser la persecution]'par un edit qui portoit aussi le nom de Licinius.

V.Constantin § 13.

Eus.l.8.c.17.p. 315.d.

V.la persec. de Diocletien § 40.

[La mort de Galere qui arriva au mois de may 311, rendit

1. Raban, Adon, Notker &c.

Licinius maistre de l'Illyrie, de la Grece, & de la Thrace. Il se joignit en mesme temps avec Constantin, qui luy promit sa sœur Constancie en mariage, & la luy donna en effet au mois de mars 313, à Milan, où ils firent ensemble un edit tout à fait favorable pour les Chrétiens.

Aussi-tost aprés,] 'Licinius engagé à la guerre par Maximin, le vainquit "d'une maniere qu'on peut dire miraculeuse, en invoquant le Dieu souverain selon l'ordre qu'il en avoit receu en songe; [& par cette victoire il demeura maistre de tout l'Orient, où il fit mourir tous ceux qui avoient eu le plus de part à la persecution des Chrétiens.]'Dés qu'il entra à Nicomedie le 13 juin 313, il y rendit graces de sa victoire au vray Dieu, y fit publier l'edit de Milan pour les Chrétiens,'& les exhorta luy mesme à rebastir les eglises.

Lact. pers. c. 45-47. p. 39-41. | V. Constantin § 33. | c. 48. p. 41. | p. 43.

[Il continua ainsi quelque temps à estre tres favorable à l'Eglise,]'comme on le voit par Lactance dans son histoire de la mort des persecuteurs,'qui va jusqu'à la fin de 314 au moins,[a]& par une harangue d'Eusebe ["faite aprés le Concile d'Ancyre,] où il parle des Princes qui regnoient alors, comme s'ils eussent tous egalement servi & adoré le vray Dieu. 'Il dit encore à peu pres la mesme chose en d'autres endroits. [b]Sozomene le suit, ou dit mesme encore plus formellement [1] qu'il avoit embrassé le Christianisme: '& il ajoute que lorsqu'il devint ennemi de Constantin,"il embrassa le paganisme.'Il paroist donc avoir esté persuadé que Licinius avoit esté veritablement Chrétien, comme Constantin l'estoit alors, [sans entrer dans la participation des Sacremens de l'Eglise.]'L'auteur des actes des Saint Basilée le dit encore plus fortement que Sozomene, voulant qu'il ait fait une profession sincere de la foy Chrétienne, & qu'il ait juré à Constantin de ne l'abandonner jamais.

c. 1. p. 1. | c. 52. p. 45. | [a] Eus. l. 10. c. 4. p. 375. a| 384. d. | V. Vital d'Antioche | c. 2. p. 370. b. c| 9. c. 11. p. 367. d. | [b] Soz. l. 1. c. 7. p. 408 d. | p. 409. a. | εἰς ἑλλ. ἐτράπη. | Pagi. 318. § 9. | Boll. 26. apr. g. p. 50. § 2. 3. 11.

'Le Cardinal Noris rejette [avec raison]l'autorité des actes de S. Basilée sur ce point, aussi-bien que sur quelques autres: & il pretend mesme montrer par des medailles de 314, & des années suivantes, que Licinius n'a jamais cessé d'adorer les idoles, quoique les Chrétiens des pays plus eloignez de la Cour, le crussent de la sorte, en voyant ce qu'il faisoit pour l'Eglise, [& à cause de la maniere dont il avoit vaincu Maximin.]'Le discours qu'il fit à ses officiers, selon Eusebe, ne permet guere de croire qu'il se soit jamais declaré ni pour le Christianisme, ni contre

Nor de Lic. c. 3. p. 61-63. | p. 62. c| Eus. v. Const. l. 2. c. 5. p. 446.

1. τὰ τῶν Χριστιανῶν πρεσβεύειν, qui pourroit neanmoins signifier seulement qu'il favorisoit & soutenoit les Chrétiens.

Pagi, 318. § 10. Byz. fam. p. 23. 25. l'idolatrie. On prentend que la Croix paroist dans une de ses medailles : mais je pense qu'on n'en demeure pas d'accord : & je ne la trouve dans aucune de celles que donne M[r] du Cange. [Tout ce qu'on pourroit donc croire, c'est qu'il ne faisoit aucun exercice ni de Chrétien, ni de payen : Et je ne sçay mesme si cela se pourroit soutenir,] puisque ses medailles sont toutes pleines d'idolatrie. Nor. p. 61. 2. Il y en a de l'an 314 comme des autres : a Pagi, § 10. & ceux qui soûtiennent le plus qu'il estoit Chrétien, ne disent point qu'elles viennent d'aucune autre autorité que de la sienne. [Cependant il n'y a point] de raison de politique qui puisse permettre à un Chrétien de mettre sur une medaille le titre & l'image de Jupiter conservateur.

Soz. l. 1. c. 7. p. 408. d. Sozomene dit que Licinius changea aprés la guerre de Cibales, où il fut vaincu par Constantin [à la fin de 314, & obligé de luy ceder l'Illyrie & la Grece ; V. Constantin § 36.] l'aversion, dit-il, que cette guerre luy donna pour Constantin, l'ayant aigri contre les Chrétiens. [Il paroist neanmoins par l'histoire, que Licinius & Constantin vécurent encore quelque temps dans une assez bonne intelligence, au moins jusqu'en 317 : & il seroit difficile de mettre beaucoup plustost la harangue d'Eusebe, dont nous avons parlé. Licinius & son fils furent encore Consuls en 318 & 319. Mais le panegyrique de Nazaire prononcé le premier mars 321, Ibid. § 45. nous donne lieu de croire qu'il y avoit deslors beaucoup de froideur, au moins entre les deux Princes : & cela confirme extrémement la chronique de S. Jerome, qui met la persecution des Chrétiens en l'an 320.]

ib| 409. a. Licinius ayant donc commencé à haïr Constantin, commença aussi à haïr les Chrétiens, & à les traiter le plus mal qu'il put, croyant par là faire depit à ce Prince [qui se declaroit leur protecteur,] p. 409. a. b| Euf. l. 10. c. 8. p. 397. c. d. & s'imaginant de plus que toutes les prieres & les affections des Chrétiens luy estoient acquises. b Euf. p. 395. a| 396. a. b. Il sembloit que pour satisfaire la jalousie que luy donnoit la prosperité de Constantin, il voulust s'en venger sur Dieu mesme auteur de cette prosperité.

Euf. p. 396. a. b. Il ne s'engagea neanmoins dans la persecution que peu à peu & par degrez. a. Il chassa d'abord tous les Chrétiens de son palais, [ce qu'il fit, selon S. Jerome, en l'an 320,] 1. & il se priva par là du fruit des prieres que S. Paul leur ordonnoit de faire pour luy & pour tous les hommes. v. Conf. l. 1. c. 52. p. 434. c. d. Il bannit ceux qui luy estoient les plus affectionnez

Nor. p. Lic. c. 5. p. 61. 1. Le Cardinal Noris fait commencer la persecution dés l'an 319. Mais c'est sur l'autorité des actes de S. Theodore le Capitaine, [qui ne valent rien du tout V. S. Theodore.]

affectionnez & les plus fideles, & reduisit aux plus viles fonctions des esclaves ceux qu'il avoit luy mesme elevez aux dignitez les plus eminentes pour leur merite & leurs belles actions.

[S. Jerome aprés avoir marqué sur l'an 320, que Licinius chassa les Chrétiens de son palais, ajoute que S. Basilée Evesque d'Amasée dans le Pont, souffrit sous luy le martyre.] 'Car ce tyran attaqua des premiers les ministres de Dieu, non d'abord tout ouvertement, depeur d'irriter Constantin, [& l'obliger à luy declarer la guerre;] mais par finesse, & en leur dressant des pieges afin de les pouvoir persecuter avec quelque apparence de justice. Il semble qu'il vouloit les rendre coupables de quelques crimes d'Etat. 'Mais ne trouvant rien à reprendre en eux, il fit une loy qui leur défendoit d'avoir aucune communication ensemble, d'aller dans les diocefes l'un de l'autre, & de tenir aucune assemblée ni aucun synode: 'Surquoi Eusebe fait cette „ reflexion: Il ne fit cette ordonnance qu'afin d'avoir un pretexte „ de nous maltraiter. Car nous ne la pouvions violer sans nous „ exposer à estre punis comme coupables; & nous ne pouvions „ cependant y obeïr sans renverser les loix de l'Eglise, puisqu'il „ n'est pas possible de decider comme il faut les difficultez importantes autrement que par des Conciles. 'Aussi cet ennemi de „ l'Eglise travailloit autant à en ruiner l'union & l'harmonie, que „ Constantin qui honoroit Dieu dans ses Pontifes, prenoit de „ peine pour y établir la tranquillité & la concorde. 'Socrate dit que pour empescher le progrés du Christianisme, il défendit mesme aux Evesques d'avoir aucun commerce avec les gentils.

c.51.p.434.a| hist.l.10.c.8.p.397.b.

v.Const.l.1.c.51.p.434.a.b.

b.

παραλύειν θεσμούς.

c.

Socr.l.1.c.3.p.8.a.

'Il fit encore une autre loy, par laquelle il ordonnoit que les hommes ne s'assembleroient point dans les eglises pour prier en mesme temps que les femmes; que les femmes n'iroient point se faire instruire dans [ces] ecoles sacrées de la vertu; enfin que les Evesques ne se mesleroient point de leur apprendre les regles du culte de Dieu, 'mais qu'on choisiroit des femmes pour avoir le soin d'instruire & de former celles de leur sexe. Cette loy n'eut point d'autre effet que de faire railler un Prince, 'qui, s'abandonnant tout entier à l'impudicité, [vouloit prescrire des regles pour la chasteté à ceux qui en donnoient l'exemple aux autres.]

Eus.v.Const.l.1.c.53.p.435.a.

b.

hist.l.10.c.8.p.397.a.b.

'Cependant la passion qu'il avoit de ruiner l'Eglise luy fit faire encore une autre loy, par laquelle il ordonna que les assemblées ordinaires des Fideles se tiendroient en plein air hors des villes, parceque la liberté & le grand air de la campagne, estoit, disoit-

v.Const.l.1.c.53.p.435.b.

il, bien plus commode pour un grand nombre de peuple, que des oratoires renfermez dans des villes.

c.54.p.435.c.

'Cette loy ne fit pas plus d'effet que l'autre, & on ne se mit pas plus en peine d'y obeïr: de sorte qu'enfin laissant là tous les artifices, il se declara ouvertement [ennemi des Chrétiens,] '& ordonna que tous ceux qui servoient dans les milices des villes à l'administration de la justice, seroient privez de leurs emplois, s'ils ne sacrifioient aux demons: [& cet ordre fut executé;]'de sorte que les magistrats n'eurent plus que des méchans & des impies pour ministres.

c|hist.l.10.c.8. p.396.b.
v.Const.l.1.c. 54.p.435.c.

l.1.c.20.33.p. 453.d|459.c.
c.30 p.458.d.
c.32-34.p.459. c|460.a.b.
a c.30.p.458.c.
c.31.p.458.d.
c.32.p.459.b.
c.1.p.444.b.

[Il passa bien plus avant.] 'Car l'edit que Constantin fit en faveur des Chrétiens, aprés avoir vaincu ce persecuteur, nous apprend que plusieurs, à cause de leur religion, avoient esté ostez des emplois qu'ils avoient dans la milice, 'ou privez de tous leurs biens, '& de la liberté mesme, declarez infames, & reduits "a des fonctions basses & honteuses. [a] D'autres furent assujettis * aux fonctions [onereuses] des corps de villes: & quelques uns furent mesme bannis de leur pays, 'ou releguez dans des isles, 'ou condannez aux mines & à d'autres travaux publics. 'Ainsi les Chrétiens se virent encore reduits à fuir, & à s'aller cacher dans la campagne & dans les deserts, [pour eviter la cruauté des persecuteurs.]

γυναικείοις ἢ λινουφίοις. * βουλευτικοῖς καταλόγοις.

c.35 p.460.

'Licinius s'emparoit pour luy mesme des biens de ceux qu'il en avoit depouillez, ou qui avoient mieux aimé tout abandonner que d'exposer leur salut. 'Il s'emparoit de mesme de ceux qui appartenoient à l'Eglise, '& s'imaginoit par là faire un grand gain. [b] Car entre tous ses vices on remarque particulierement son avarice. [c] Eusebe en raporte plusieurs choses; [mais elles ne touchent point les Chrétiens en particulier.]

c.40.p.462.
l.1.c.52.p.434. d.
b c.55.p.436.
a|Aur.V.epit.
c Eus.v.Const. l.1.c.54.55.p. 435.436.
d l.1.c.56.p.436 d.
e l.2.c.1.p.443. a.

[d] Quand la folie de ce Prince fut arrivée à son comble, elle luy fit prendre les armes contre les Eglises & contre les Evesques, comme contre ses plus grands ennemis. [e] Il ralluma ainsi le feu de la persecution, qui est demeuré éteint [durant six ou sept ans:] & ce dernier embrasement ne laissa pas d'estre "aussi dangereux que ceux qui l'avoient precedé, [quoiqu'il ne fust pas aussi general.] Car la crainte de Constantin l'empeschoit encore de declarer une guerre ouverte à toutes les Eglises de ses Etats. Ainsi il estoit comme un serpent, [qui n'osant se lancer contre celui qui l'attaque,] se roule & se renferme en luy mesme, [en faisant neanmoins paroistre sa fureur par ses sifflemens, & par les mouvemens menaçans de sa langue.] 'Il estoit contraint de re-

δεινοτέρα.

b.

tenir dans son cœur le poison de sa malignité, '& de ne satisfaire sa passion que[par ses menaces,] & par les maux qu'il faisoit souffrir en quelques endroits aux Evesques [sous divers pretextes.]

b|hif.l.10 c.8. p.397.b.c.

'Il fit ainsi mourir les plus excellens d'entre les Prelats par le ministere des Gouverneurs. 'Car ces officiers, plus appliquez à flater le Prince[qu'à procurer le bien des sujets,] voyant que c'estoit luy plaire que d'estre ennemi des Chrétiens, s'attaquoient surtout aux plus illustres d'entre leurs pasteurs, & les condannoient, sans qu'ils leur en eussent donné aucun sujet, au dernier supplice: de sorte que des hommes entierement innocens, & à qui on ne pouvoit faire aucun reproche, estoient neanmoins traitez comme des criminels & des scelerats.

Ibid. v.Conf.l.2.c. 2.p.444.a|hif. l.10.c.8. p.397. 398.

'On employoit mesme contre eux des supplices tout nouveaux, dont on n'avoit point encore entendu parler. Il y en eut qu'on coupa ou plutost qu'on hacha en morceaux; aprés quoy on les jetta encore dans la mer, afin que leurs membres[sacrez] servissent de pasture aux poissons. 'Eusebe qui ne parle qu'en general de ce qui se passa dans les autres villes, dit qu'à Amasée[dans le Pont,] l'on vit les eglises partie fermées par ordre du Gouverneur, afin que personne n'y pust entrer, & y rendre à Dieu le culte qui luy est dû, partie demolies & rasées comme dans la persecution precedente. Il ajoute mesme qu'il s'y commit des excés de barbarie qui passent tout ce qu'on en peut dire. [Nous parlerons "autrepart du martyre que S. Basilée Evesque de cette ville souffrit alors à Nicomedie, selon ses actes.

v.Conf.l.2.c.1. 2.p.443.b|444.a.b. p.443.b.c. V.son titre.

'La persecution estoit ainsi en mesme temps & manifeste & cachée: Elle estoit publique & visible par ses effets, & neanmoins secrette & dissimulée dans les paroles: [parcequ'on ne publioit pas encore d'edits qui obligeassent tous les Chrétiens à sacrifier. C'est sans doute pour ce sujet que] 'S. Sulpice Severe dit qu'on ne la conte pas entre les persecutions, & qu'elle n'alla pas jusqu'à faire des plaies [considerables] à l'Eglise; [ce qui ne peut nullement signifier qu'elle n'ait pas esté jusqu'à faire des Martyrs, puisqu'Eusebe nous assure qu'elle en a fait un assez grand nombre. Et nous en marquerons plusieurs dans la suite, qui ne sont neanmoins presque tous fondez que sur l'autorité peu considerable des menologes.]'Peut-estre aussi que S. Sulpice faisoit moins d'attention à ce qui s'estoit passé bien loin de luy dans l'Orient.

Socr.l.1.c.3.p.8 a. Sulp.l.2.c.47. p.151. Bar.316.§53.

'Licinius avoit la volonté toute entiere de faire une persecu-

Eus.p.398.a| 444.b.

tion generale, & il en avoit déja pris un dessein formé. Mais Dieu arresta ce coup en le contraignant de songer à se défendre contre Constantin ["en l'an 323.] V.Constantin § 47-50.

Phot.c.62.p.64.c|Socr.p.8.a. 'Ce Prince dans le temps mesme de leur mesintelligence, mais lorsque la guerre n'estoit pas encore declarée, l'obligea plusieurs fois de luy promettre de mieux traiter ses sujets; [ce qui regardoit sans doute les Chrétiens plus que les autres.] Mais Licinius estoit egalement prest à faire des sermens & à les violer Eus.v.Const.l.2.c.3.p.444. aussi-tost:'de sorte que Constantin fut enfin obligé de se resoudre à la guerre. [a] Ce fut ce semble neanmoins Licinius qui la commença, [b] fondé sur les vaines esperances que luy donnoient ses demons, [c] sans se souvenir comment Dieu avoit puni les autres persecuteurs devant ses yeux, & par luy mesme. [Aussi cette guerre eut le succés qu'on pouvoit attendre du combat d'un homme contre Dieu. "Licinius y perdit plusieurs batailles, l'Empire, & bientost aprés la vie mesme.] Ibid.

a Amm. an.p.474.c. b Eus.v.Const.l.2.c.4.p.445.c.d. c l.2.c.59.p.438.d.

Sulp.l.2.c.47.p.151. 'S. Sulpice Severe dit que dans cette guerre Licinius obligeoit tous ses soldats de sacrifier aux demons, & cassoit ceux qui le refusoient. [Cela revient à ce que disent les Grecs,]'que S. Men.26.aug.p.285. Adrien reprocha à Licinius que pour persecuter les Chrétiens, il ruinoit les armées Romaines; & que Licinius irrité de cette liberté, luy fit trancher la teste. [La chose par elle mesme peut paroistre assez probable, puisque Licinius regardoit tous les Chrétiens comme partisans de Constantin,] '& qu'il avoit fait Eus.l.10.c.8.p.396.b. la mesme chose à l'égard de la milice des villes,[qui n'estoit que pour la police & non pas pour le combat. Neanmoins Eusebe ne le dit pas;& peut-estre que Licinius eust eu peur de diminuer trop ses troupes.] 'On lit mesme dans les actes de S.Theogene, Boll.3.jan.p.134.§ 1. que ce Saint refusant de s'enroler dans les troupes de Licinius, on luy fit voir beaucoup de soldats qu'on luy assura estre Chrétiens. [Il est difficile d'accorder cela avec S.Sulpice, si nous ne disons que ceux qui disoient que ces soldats estoient Chrétiens, mentoient pour engager S.Theogene, s'assurant que quand ils luy auroient fait prester le serment, ils l'obligeroient à renoncer J.C: de quoy les actes ne marquent pas neanmoins qu'on luy eust dit un seul mot. Pour l'histoire de S. Adrien,"nous ne voyons pas qu'on y puisse fonder quoy que ce soit.] Note 6.

Bar.319.§ 9. 'Un des plus grands sujets de douleur qu'eut l'Eglise dans cette persecution, fut de voir un de ses peres à la teste de ses ennemis. 'Au moins Constantin dans une lettre publique à l'E- Thdrt.l.1.c.19.t.3.p.366.b. glise de Nicomedie, accuse Eusebe Evesque de la mesme ville,

non seulement d'avoir eu part à la guerre que Licinius avoit entreprise contre luy, 'mais encore d'avoir esté "le complice de ses cruautez, comme le carnage, dit-il, des Evesques, mais des veritables Evesques, comme la persecution "si cruelle des veritables Chrétiens, nous en assurent par des voix aussi publiques qu'irreprochables. [Tout le reste de la vie de cet Evesque confirme plutost ce crime, qu'il ne le détruit.

συμμύστης. a.
χαλεπωτάτην.

L'Eglise eut encore une affliction sensible dans la foiblesse de ses enfans.] 'Car comme nous l'apprenons des Canons de Nicée, plusieurs abandonnerent la foy, sans y estre mesme forcez par la perte de leurs biens, sans aucune violence, sans aucun danger, sans aucun autre pretexte [qui pust un peu diminuer l'horreur de leur faute.]'Il y en eut aussi qui aprés avoir d'abord témoigné quelque courage, & "avoir abandonné les charges qu'ils avoient à la Cour, plutost que de trahir leur foy, estoient revenus ensuite comme des chiens à ce qu'ils avoient rejetté d'abord, jusqu'à donner de l'argent pour rentrer dans les emplois qu'ils avoient quittez, [& qu'ils ne pouvoient recouvrer qu'en renonçant à J.C.

Conc.t.2 p.33. d.
e.
ἀποθέμενοι τὰς ζώνας.

Les Martyrs les plus illustres que cette persecution ait couronnez, sont"les Quarante soldats de Sebaste en Armenie, si celebres par les eloges des Peres Grecs, Syriens, & Latins. L'idée que ces Peres nous donnent de l'état où estoit alors l'Eglise, est assez differente de ce qu'en dit Eusebe, & nous represente une persecution aussi declarée & aussi violente que celle de Diocletien. Mais nous n'avons pas osé nous servir de leur témoignage, estant à craindre qu'ils n'aient parlé en orateurs plutost qu'en historiens.]

V. leur titre

'Baronius croit que la défense que Licinius avoit faite aux ministres de l'Eglise d'instruire les femmes, fut la cause du martyre de S. Ammon Diacre, & de quarante Vierges qu'il instruisoit à "Andrinople [dans la Thrace.] 'Elles souffrirent divers tourmens à Andrinople sous un juge nommé Rabde, [puis à Berée,] d'où elles furent envoyées à Licinius, qui estoit alors à Heraclée dans la Thrace, & qui les fit mourir par divers supplices. S. Ammon fut decapité. On ne trouve cette histoire que dans les livres de l'office des Grecs; & ils y meslent mesme des circonstances [ou fausses, ou qui auroient besoin d'une plus grande autorité.] Ils en font une partie de leur grand office le premier de septembre, 'auquel Baronius a mis S. Ammon & ses compagnes dans le martyrologe Romain.

Bar.316. § 12| 1. sept. i.
Note 2.
Men. sept. p. 19|Ugh. t. 6. p. 1056.
Bar. 1. sept. 1.

Ugh.t.6.p. 1068|Men. sept.p.192. 'Les Grecs mettent encore en Europe dans la province de Scythie, le martyre de S. Macrobe, S. Gordien, S. Zotique, S. Lucien & S. Heli, les trois derniers decapitez à Tomes par commandement du juge Maxime, & les deux autres brulez vifs. Ils y ajoutent S. Valerien, qui rendit son ame à Dieu en pleurant sur le tombeau des autres. Ils font de tous ces Saints le 13 de septembre, 'auquel Baronius s'est contenté de mettre S. Macrobe dans le martyrologe Romain. 'Ce Saint & S. Gordien estoient officiers de Licinius, & extremement aimez de luy. Mais les trouvant invincibles dans leur foy, il les relegua dans la Scythie, où ils ajouterent le titre de Martyrs à celui de Confesseurs.

Bar.13.sept.b. Ugh. p 1069.a.

Suid.a p.492. 'Entre ceux que Licinius chassa de sa Cour, Suidas met un Auxence l'un de ses secretaires, & il en raporte une histoire qui est agreable. Mais si cet Auxence est celui qui fut depuis Evesque de Mopsueste; comme il le pretend, [nous esperons montrer "autrepart que c'estoit un des plus méchans des Ariens, & que tout ce qu'on dit à son avantage doit passer au moins pour tres suspect, comme venant de Philostorge historien Arien. V. les Ariens note 74.

Thdrt.l.1.c.6. p.540.541. Nous parlerons aussi "autrepart] 'de S. Paul Evesque de Neocesarée sur l'Euphrate, à qui Licinius fit estropier les deux mains avec un fer chaud; '& de "S. Arsace Perse de nation, qui aprés s'estre vu reduit à prendre soin des lions que l'Empereur faisoit nourrir, devint en ce temps-ci un saint Confesseur de J.C, & fut depuis un illustre solitaire au milieu de la ville de Nicomedie. V. le Concile de Nicée § 3. Soz.l 4.c.16. p.559.560. V. Constance § 49.

[Il faut ce semble mettre au commencement de 323, le martyre que "S. Theogene souffrit à Cyzic, plutost que de s'engager à porter les armes sous Licinius. V. son titre.

Il y a aussi beaucoup d'apparence que c'est à la persecution de Licinius qu'il faut raporter le martyre celebre que souffrit S. Gordie à Cesarée en Cappadoce, quoique nous l'ayons mis sur celle de Diocletien, "pour suivre Baronius. § 61.

Je ne trouve point au 13 de septembre dans Canisius ni dans les Ménées,] 'le nom de S. Julien Martyr sous Licinius, que Baronius a mis dans le martyrologe Romain, sans en rien dire davantage, suivant, dit-il, le menologe des Grecs qui en font le mesme jour. 'Mais le menologe d'Ughellus qui a paru depuis, marque ce jour là S. Julien Prestre d'Ancyre dans la Galacie, qui s'estant retiré dans une forest durant la persecution de Licinius avec 40 autres Chrétiens, fut reconnu, & pris par les

Bar.13.sept.b. Ugh.p.1069.

payens lorsqu'il alloit puiser de l'eau dans une fontaine pour luy & ses compagnons. Le juge fit ce qu'il put par divers tourmens pour l'obliger de decouvrir où estoient les autres: mais il ne le voulut jamais faire, se contentant de dire qu'il estoit Chrétien luy mesme: & il eut ainsi la teste tranchée.

[C'est visiblement le mesme que celui que] 'Canisius & les Ménées mettent le 12 de septembre, mais sous Diocletien, [en quoy ils peuvent bien avoir raison,] & sous le Gouverneur Antoine. Les Ménées en font une longue histoire meslée de prodiges: Et la priere qu'ils luy font faire en mourant, [est tout à fait insoûtenable. Ils ne luy donnent point le titre de Prestre.] (Canis.t.2.p. 860| Menæa,p. 173.)

'Le menologe de Canisius fait encore une histoire pleine de prodiges de S. Acace decapité à Milet sous Licinius & le juge Posidoine. 'Les Ménées en marquent seulement le nom au 28 de juillet, auquel Baronius a mis ce Saint dans le martyrologe Romain. (Canis.t.2.p. 819. Men.p.283.)

'L'Eglise de Sebaste fut honorée non seulement par les Quarante Martyrs, mais encore par S. Severien homme d'épée, qui avoit toujours vécu dans la guerre.'Il avoit de grands biens: mais ayant encore plus de foy & de pieté, il distribuoit avec liberalité ses biens aux pauvres, particulierement à ceux qui souffroient pour le nom de J.C. Ainsi sa vertu faisoit embrasser le Christianisme à beaucoup de payens, & soûtenoit divers Fideles, que leur foiblesse ou la crainte de manquer des choses necessaires auroit pu tenter de l'abandonner. On crut mesme qu'il avoit esté la principale cause, [aprés Dieu,] de la generosité invincible que les Quarante Martyrs avoient témoignée. Ce furent là ses merites devant Dieu, & ses crimes devant les hommes. (Sur.9 sept p. 103.§ 8. p.101.§ 1.)

'Le General Lysias à qui il fut deferé, ayant envoyé pour le prendre, il vint de luy mesme le trouver. 'Lysias le fit dechirer avec des nerfs de bœuf, & avec les ongles de fer, 'ensuite de quoy il fut mené en prison, où il demeura cinq jours. 'Lysias l'ayant fait comparoistre de nouveau, luy fit meurtrir tout le visage à coups de pierres, & dechirer une seconde fois les costez avec les ongles de fer. 'Enfin il luy fit attacher une pierre au cou, & une autre aux piez, & le fit jetter en cet état du haut d'une muraille en bas. 'Quelques Fideles enleverent son corps, & l'allerent enterrer en son pays [qui n'est pas nommé.] (p.102.§ 2. § 3. § 5. § 6. § 8. § 9.)

'Nous n'avons son histoire que dans les Ménées des Grecs, qui l'honorent le 9 de septembre,'& dans ses actes traduits dans Surius, qui sont reconnus pour estre de Metaphraste.] Nean- (Men.p.145. All.de Sim.p. 127.)

moins comme ils n'ont rien de mauvais pour les faits jusques à la mort du Saint, nous avons cru en pouvoir tirer cet abregé. Les miracles qui suivent la mort sont un peu suspects.] 'Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain.

Bar.9.sept.c.

Men.p.26.

'On met encore à Sebaste sous Licinius, le martyre de Saint Eudoxe, S Agape, & huit autres soldats, consumez par le feu, honorez le 2 de novembre dans les Ménées, qui portent qu'ils furent examinez par Auxane magistrat de la ville, par Marcel officier des troupes, & par M.Agricolaüs [gouverneur de l'Armenie, selon les actes des Quarante Martyrs.] 'Le menologe d'Ughellus dit à peu prés la mesme chose de SS. Cartere, Attique, Stirace, Eudoxe, Tobie, Agapet, Nicopolitain, brulez avec un grand nombre de Fideles: mais il ne leur donne point d'autre juge que Marcel. Il raporte quelques particularitez de la confession de S.Cartere. 'Le martyrologe Romain le met à la teste de tous les autres le mesme jour 2 de novembre.

Ugh.t.6.p.1121.

Bar.2.nov.d.

'Les Grecs disent aussi que sous Licinius, Lysias fit mourir par le feu à Nicople en Armenie 45 Chrétiens, entre lesquels estoient les plus qualifiez de la ville, nommez Leonce, Maurice, Daniel, & Antoine. Ils en font leur grand office le 10 de juillet. 'Baronius les a suivis.

Men.p.84-87.

Bar.10.jul.d.

[Nous avons marqué sur l'histoire de S.Gurie & S.Samone, le commencement de la vie de S.Abibe Diacre,]'qui estoit, comme eux, du territoire d'Edesse dans la Mesopotamie, né dans le village de Thelsée. [Les deux autres ayant esté couronnez dés le temps de Maximin vers l'an 306, Abibe que Dieu avoit conservé,] parcouroit toute la ville pour y encourager les Chrétiens, & les confirmer dans la pieté par les instructions qu'il tiroit des Ecritures. La persecution de Licinius ne l'empescha point de continuer ce saint exercice. Lysanias gouverneur du pays en fut averti, & le manda à Licinius, qui fut ravi d'avoir cette occasion de donner des ordres à Lysanias pour persecuter les Chrétiens, ce qu'il n'avoit pas encore fait jusques alors, & il luy ordonna particulierement de faire mourir Abibe.

Sur.15.nov.p. 342. § 13.

'Le Saint demeuroit alors avec sa mere & plusieurs de sa famille dans un quartier de la ville, auquel son ministere l'attachoit particulierement. [Il semble qu'il se soit caché d'abord qu'il sceut l'ordre que Lysanias avoit receu.] Car on le chercha partout, '& on fut long-temps sans le trouver.' Mais enfin ayant peur, disent ses actes, que Dieu ne le punist d'avoir perdu l'occasion du martyre, il se vint presenter luy mesme à Theotecne l'un

§ 13.

p 348. § 19.

l'un des premiers officiers du Gouverneur. Theotecne l'exhorta à se retirer & à se cacher, en l'assurant qu'il n'avoit rien à craindre pour sa mere & pour ses parens: 'Mais le Saint luy dit qu'il ne venoit se declarer que parcequ'il estoit resolu de souffrir pour J. C, & qu'il iroit plutost luy mesme se presenter au Gouverneur: de sorte que Theotecne craignant qu'on ne luy fist une affaire de l'avoir laissé echaper, le mena à Lysanias, & luy raporta comment Abibe s'estoit venu decouvrir luy mesme.

§ 14.

'Lysanias regarda ce courage extraordinaire comme une insolence, comme une insulte, & comme une marque que le Saint ne respectoit guere son autorité. C'est pourquoi il commença aussi-tost à l'interroger, & à luy demander pourquoi il ne sacrifioit pas, comme l'Empereur le luy ordonnoit. Le Saint répondit qu'il ne quitteroit jamais le vray Dieu pour adorer les ouvrages des hommes: Et alors Lysanias le fit suspendre par les bras à un poteau pour luy dechirer les costez avec les ongles de fer, ce qui luy estoit encore un moindre supplice, que d'estre suspendu comme il estoit. 'Lysanias ne laissoit pas de tascher en mesme temps de le gagner par menaces & par promesses; & il luy demandoit comme par compassion, quel avantage il trouvoit » à souffrir tant de tourmens: à quoy le Saint répondit: Nous » envisageons moins le present que l'avenir, où nous esperons » trouver une gloire qui surpassera de beaucoup tout ce que nous » pouvons souffrir ici pour l'acquerir.

Ibid.

§ 15.

'Le juge le voyant invincible, le condanna enfin à mourir par le feu. Le lieu de l'execution estoit hors de la ville du costé du septentrion. Sa mere & ses parens l'y suivirent. Il leur donna le baiser de paix, fit sa priere, souhaita à tous les assistans la benediction de Dieu; & le feu ayant enfin esté mis au bucher, il rendit son esprit à celui qui le luy avoit donné. Quand le feu eut esté éteint, ses proches prirent son corps, l'embaumerent, le revétirent d'ornemens precieux, & l'enterrerent auprés de S. Gurie & S. Samone, avec qui il avoit esté si uni durant sa vie. 'Et on marque que le jour de son martyre se trouva estre le mesme que celui auquel ces Saints avoient souffert [seize ans auparavant,] 'c'est à dire "le 15 de novembre. [C'est pourquoi] [a] les Grecs les honorent ce jour là tous trois ensemble par un mesme office. [b] Baronius les a mis le mesme jour, mais separément. [Saint Abibe souffrit apparemment en l'an 322,] [c] puisqu'on marque que sa mort donna le repos à l'Eglise par la victoire que Constantin remporta sur Licinius [en 323 le 18 de septembre. Et

§ 15; 348. § 19.

P 342. § 13.

V. S. Gurie.

§ 12.

a Men. p. 240-246; Ugh p. 1135.

b Bar. 15. nov. c. d.

c Sur. p. 342. § 15.

c'est ce qui nous a fait mettre 16 ans entre son martyre & celui de S. Gurie.]

Boll.6.may, p. 105. a Baudr.p.183. 'Nous ne trouvons que dans les livres de l'office des Grecs, l'histoire de "S. Theodote Evesque de la ville de Cyrinie,[a] appellée par les anciens Ceraunia, & aujourd'hui Cerines, sur la coste septentrionale de l'isle de Cypre: Boll.6.may, p. 105. 'Ils disent que le Saint ayant esté amené sous Licinius à Sabin gouverneur de l'isle, il fut foueté, dechiré, mis sur un lit de fer tout en feu, contraint de courir avec des cloux dans les piez, & enfin retenu dans une prison, p.843.a| Men.2. mars, p.11. dont il ne sortoit que par l'autorité des edits de Constantin le 19 de janvier [324.] Il mourut deux ans aprés, le 2 de mars [326.] Les Grecs en faisoient la feste en l'un & en l'autre jour. Men.jan, p. 310. b Boll 6.may, p.105.b.d| Ugh.t.6.p. 1192. 'Neanmoins les Ménées la marquent le 17 de janvier[b] au lieu du 19, auquel elle est marquée en plusieurs manuscrits, & dans le menologe d'Ughellus, qui ajoute quelques petites particularitez à son histoire. c Boll.6 may, p.843.a. [c] Les Grecs en font encore une troisieme feste le 6 de may, peut-estre à cause de quelques reliques apportées à Constantinople: Bar.6 may, e. '& Baronius l'a mis ce jour là dans le martyrologe Romain.

Note 3.

Boll.22.may, p.144-151. 'Bollandus nous a donné le 22 de may les actes d'un S. Donat, qui aprés avoir confessé J.C. l'an 304, à Salones en Dalmacie, en presence de Diocletien mesme, vint, dit-on, en Egypte, où il fut fait Evesque de Thmuis aprés le martyre de S. Phileas, & y acquit la couronne du martyre dans la persecution de Licinius, avec S. Macaire Prestre, & S. Theodore Diacre, ayant esté tous trois coupez en pieces, & jettez ensuite dans la mer. p.144.2. 'Bollandus croit que ces actes sont de quelque moine Grec, qui les a ornez de harangues, & d'autres amplifications à la mode de ceux de sa nation. d. d p.147.2. 'Il les croit écrits dans la Dalmacie[d] aprés le declin de l'Empire Romain. [De quelque temps & de quelque auteur qu'ils soient, il seroit aisé de montrer par beaucoup de preuves, qu'il sont trop pleins de fautes pour avoir aucune autorité. Je ne trouve point que ceux dont ils parlent, soient honorez par les[1] Grecs, ni par les Latins. Bollandus n'en cite rien, & ne rend mesme aucune raison pourquoi il les a mis le 22 de may.]

Menæa, p.32. 1. Ils font memoire le 4. de juillet de S. Theodote Martyr, & S. Donat Evesque en Libye: [mais cela n'a guere de raport à cette histoire.]

SAINT BASILÉE
EVESQUE D'AMASÉE,
ET MARTYR.

Ath.in Ari.or. 1.p.291.c.d.

SAINT Athanase faisant le denombrement des plus illustres Evesques, & de ces hommes apostoliques qui avoient paru au commencement du IV. siecle, dont la foy estoit tout à fait indubitable sur le point de la Consubstantialité, il donne le titre de grands à ceux du Pont & de l'Armenie, & nomme [1] S. Basile ou Basilée le premier d'entre eux. 'C'est cet illustre Evesque d'Amasée [metropole[2] du Pont,] qui assista "vers l'an 314 au Concile d'Ancyre, '& un peu aprés à celui de Neocesarée, '& qui fut couronné du martyre en 320, durant la persecution de Licinius.

Bar.314.§ 78. § 90. — V. Vital d'Antioche — Hier.chr.

[C'est en peu de mots tout ce que nous savons de luy.] 'Il paroist que S. Astere [le plus celebre] de ses successeurs, en a fait un eloge qu'on lisoit le jour de sa feste. 'Mais nous n'en avons aujourd'hui qu'un autre fait long-temps depuis. [a] Nous en avons aussi des actes assez longs, que Bollandus cite comme une piece fort authentique. ["D'autres au contraire les traitent de fables; & il faut avouer que leur jugement est appuyé sur des raisons ausquelles il n'est pas aisé de répondre. Neanmoins comme ils sont assez celebres.] 'qu'ils ne sont peut-estre qu'alterez & corrompus en quelques endroits, & non entierement supposez, [& que Baronius en a inseré une partie dans ses Annales, nous en ferons un abregé, où nous ne mettrons que ce qu'il y a de principal & de plus probable, & dont nous laisserons le jugement au lecteur.]

Typic.p.492. — Boll.26.apr.p. 416 e. a c.d. — Note. — Pagi,316.§ 9.

'On pretend donc que S. Basilée, originaire d'Amasée mesme, en ayant esté fait Evesque, [b] la gouverna avec beaucoup de zele durant la persecution commencée sous Diocletien, & continuée sous Maximien [Galere] & sous Maximin. 'Celle de Licinius

Boll.26.apr.g. p.57.§ 4. b § 5. — p.51.§ 3.4.

1. Il est appellé βασίλειος par S. Athanase, & βασιλεύς par les autres.
2. 'Quelques uns mettent une autre Amasée dans l'Armenie: mais ils se trompent. — Nor de Lic.c.5. p.63.64.

ayant bien-tost suivi, & ce Prince qui avoit d'abord esté tout à fait favorable aux Chrétiens, les ayant ensuite chassez de son palais, 'il arriva que ["comme il n'estoit pas moins ennemi de la pureté que du Christianisme,] il fit solliciter au crime une des filles de l'Imperatrice [Constancie,] nommée Glaphyre. Cette fille qui estoit Chrétienne, decouvrit à sa maistresse ce qui se passoit, & par son conseil elle sortit secrettement de la Cour, pour se retirer à Amasée, 'où elle decouvrit son secret au saint Evesque Basilée. 'Quelque temps aprés Licinius sceut où elle estoit, par une letre qui fut surprise, où elle le mandoit à l'Imperatrice, & il commanda au Gouverneur de la province de la faire prendre elle & l'Evesque du lieu, & de luy envoyer l'une & l'autre: Mais Glaphyre mourut avant que cet ordre fust executé. 'Les Grecs l'honorerent le 26 d'avril, conjointement avec S. Basilée, & le martyrologe Romain la met seule le 13 de janvier.

§ 4.5. | V.Constantin § 13. | § 6. | § 8. | 13.jan.p.771.§1.

'Basilée fut envoyé à Nicomedie où estoit la Cour, & mis en prison. [a] Theotime & Parthene Diacres qui l'avoient suivi, logerent chez un Chrétien nommé Elpidiphore, 'qui connoissoit le geolier; & qui tant par amitié que par argent, obtint de luy le pouvoir d'aller visiter le Saint avec ses hostes; ce qu'ils faisoient particulierement la nuit.

26.apr.g.p.51. | § 8. | a § 8. | § 9.

'Jean qui décrit cette histoire, si elle est veritable, dit qu'il y vint aussi voir le Saint par le moyen d'Elpidiphore, & que l'ayant consulté sur la dispute qui s'estoit elevée en ce temps là touchant la nature & la divinité du Fils de Dieu, il en receut la réponse qu'il raporte, laquelle appuie la foy de l'Eglise tres clairement & tres fortement, [& peut estre trop pour la croire veritable. Il y a neanmoins apparence que ce Saint avoit rendu quelque témoignage illustre à la divinité du Verbe,] 'puisque S. Athanase le met entre ceux dont la croyance estoit la plus pure & la plus indubitable sur ce point. 'Pour ce qui est de la dispute dont parle Jean, Baronius raporte cela à Arius, qui avoit déja commencé, selon luy, à publier son heresie. [Mais quand cela ne seroit pas, comme il y a grand sujet d'en douter,] 'Eusebe de Nicomedie avoit commencé avant Arius à soûtenir la mesme erreur, comme l'assure S. Alexandre: [Et c'est peut-estre pour ce sujet]'que S. Athanase dit qu'Arius suivoit sa doctrine.

§ 23-25. | Ath.or.1.p. 291.c. | Bar.315.§ 22. | Socr.l.1.c.6.p. 10.c. | Ath.or.2.p. 319.a.

[b] S. Basilée estant une nuit en prieres, demeura, dit-on, quelque temps comme interdit, & puis il declara à ses deux Diacres que Dieu luy avoit revelé sa mort, & leur ordonna d'elire aprés luy

b Boll.26 apr. g.p.52.§ 10.

Eutyque fils de Calliſtrate, 'qui ſe trouve dans les ſouſcriptions du Concile de Nicée. [a]Il recommanda enſuite ces deux Diacres à Elpidiphore, en l'aſſurant que Dieu le vouloit couronner par l'exercice de cette charité; qu'ainſi il l'exhortoit à ſupporter genereuſement avec eux toutes les afflictions & les traverſes où il ſeroient engagez, & à ne les quitter jamais, en quelque lieu que Dieu l'appellaſt pour les ſervir.

'Auſſi-toſt aprés, Licinius l'ayant mandé, luy fit un crime d'avoir receu Glaphyre ſans luy en donner avis; ſurquoi le Saint ſe défendit fort bien. 'Licinius l'ayant fait retirer, le tenta par le moyen du Prefet, de ſacrifier à ſes Dieux. Mais comme il demeura ferme, le Prefet aprés avoir porté diverſes paroles de l'un à l'autre, le fit fouetter un peu, puis decapiter, & enſuite jetter ſon corps dans la mer'le 28 de mars, [b]Elpidiphore ayant en vain taſché d'obtenir par argent des executeurs, qu'ils luy donnaſſent ſon corps, ou au moins ſa teſte.

'Mais l'un & l'autre fut peu de jours aprés trouvé miraculeuſement, dit-on, à Sinope[ville maritime du Pont,]'à quoy l'on ajoute encore d'autres miracles. 'Il fut porté à Amaſée, & enterré avec les autres Martyrs, auprés de l'egliſe qu'il avoit fait baſtir. 'Cela ſe fit le 26 d'avril, [c]auquel ſes actes portent que l'on celebroit ſa memoire. [d]Sa feſte y eſt marquée par un calendrier Egyptien, par le Typique de S. Sabas, par les Ménées des Grecs qui en font leur grand office, par les Moſcovites, & par quelques Latins dont Molanus eſt le premier.

'Il mourut âgé d'environ 70 ans, [e]en la 4.e année de la 274.e Olympiade,[& ainſi en 320,]ſelon qu'on lit dans la chronique de S. Jerome de l'edition de Scaliger. [f]D'autres exemplaires le placent quelques années devant ou aprés. [Mais il ſeroit difficile de faire commencer la perſecution de Licinius avant 320. Euſebe ne parle pas expreſſément de ſon martyre:]'mais il marque que'les plus grands efforts de Licinius furent contre les Egliſes du Pont, & contre celle d'Amaſée en particulier. [g]Theophane le marque comme l'une des plus illuſtres victimes de cette perſecution.

Conc. t. 2 p. 52. d. | [a] Boll. g. p. 52. § 11. | Ibid. | § 11-14. | § 22. | [b] § 15. | § 15-18. | § 19. | § 20. 21. | § 21. | [c] § 26. | [d] p 416 | Typ. p. 49. 2 | Men. p 321-325. | Boll. g p. 549 19. | [e] Hier. chr. | [f] n. P. p. 685. | Euſ l. 10 c. 8. p. 397. b. c | v. Conſ. l. 2. c. 1. 2. p. 443. | [g] Thphn. p. 13. c.

V. la perſ. de Licinius.

❧❧❧❧

LES

QUARANTE MARTYRS DE SEBASTE.

[ENTRE les Saints qui ont souffert sous Licinius, il n'y en a point de plus illustres dans l'antiquité, que ceux qui sont aussi connus par le nom general des Quarante Martyrs, qu'inconnus sous leurs noms particuliers.]'S. Gregoire de Nysse les appelle les défenseurs de la foy, & les tours de la divine cité : [& il leur donne, aussi-bien que les autres Peres, beaucoup d'eloges semblables.

Nys.de Qua. 2.t.3.p 507.c.

Nous avons leur panegyrique prononcé par sa bouche en trois oraisons, & par celle de S. Basile son frere. S. Gaudence Evesque de Bresse fait leur eloge dans l'oraison qu'il composa pour la dedicace de son eglise. Nous avons encore une fort longue harangue sur ces Martyrs dans S. Ephrem.]'S Chrysostome a employé son eloquence pour prononcer leur eloge, dont Photius nous a conservé quelques fragmens. [S. Nil, Sozomene, & S. Gregoire de Tours, en parlent aussi avec honneur.]'Vossius qui a donné au public les ouvrages de S. Ephrem, dit que S. Athanase a fait une oraison à la loüange des mesmes Saints, & qu'elle est encore dans une bibliotheque de Rome.

Phot.c.274.p. 1520.1521.

Ephr.n.p.562. 2.d.

[Nous ne croyons point devoir parler ici de leurs actes,]'soit des grecs qui sont traduits dans Surius, [a]soit des latins, ou plutost des traductions latines plus anciennes, que Bollandus nous a données, '& qui sont tres peu differentes de Surius. [b] Vossius pretend que les doctes les attribuent à Evode disciple & successeur de S. Basile; ce qu'il dit avoir trouvé dans un manuscrit. [Mais ce manuscrit ne peut pas estre fort considerable,]'puisque le successeur de S. Basile estoit Hellade, & non Evode. 'Aussi Leo Allatius ne laisse pas aprés cela de les mettre parmi ceux dont les auteurs sont inconnus. [Mais il importe peu de savoir qui en est l'auteur. Il suffit de les lire pour voir qu'il sont contraires en divers points aux Peres dont nous avons parlé; & qu'il y a des

Sur.9.mars, p. 87.
a Boll 10. mars, p.12.§2.3. p.13.e.
b d|Ephr.n.p. 564.2.d.

Bar.378 § 10.

All.de Sim p. 322.

conte si ridicules, que c'est faire tort à un bon auteur de les luy attribuer. Il y a quelque chose d'assez beau, mais tiré des Peres, quoiqu'en divers endroits l'auteur ait choisi ce qu'il y avoit de moins considerable, & ce que l'on ne peut pretendre en aucune maniere avoir esté dit par les Martyrs.('Bollandus nous en a encore donné une petite histoire traduite de l'armenien, [laquelle n'est pas non plus exemte de fables.]

Boll. 10. mars, p. 18. 19.

'L'on y trouve, aussi-bien que dans les autres actes, & dans Adon, les noms des Martyrs, quoiqu'avec quelques differences dans l'ordre & dans quelques noms. 'Voici comme Bollandus les a mis: Quirion, Candide, Domnus, Meliton, Domitien, Eunoïque, Sisinne, Heracle, Alexandre, Jean, Claude, Athanase, Valens, Helien, Ecdice, Acace, Vibien, Elie, Theodule, Cyrille, Flavius, Severien, Valere, Cudion, Sacerdon, Prisque, Eutyque, Eutyche, Smaragde, Philoctemon, Aece, Nicolas, Lysimaque, Theophile, Xantheas, Angiace, Leonce, Hesyque, Caius, & Gorgone [Nous ne voyons pas sujet de douter de la verité de ces noms, quoique S. Basile & les autres Peres n'aient pas jugé necessaire de les marquer, & que les pieces dans lesquelles on les trouve, ne soient pas fort authentiques. Les traditions populaires alterent bien les noms propres, mais n'ont pas accoutumé de les inventer, surtout en un si grand nombre.

p. 18. §| 36. § 16.
p. 12.

On ne doute point]'qu'ils n'aient souffert sous Licinius, comme S. Ephrem & Sozomene le disent clairement, [c'est à dire vers l'an 320:]ᵃLes Peres parlent comme s'il y eust eu alors une persecution ouverte & generale contre les Chrétiens, [ce qui ne fut jamais sous Licinius. Mais il ne faut pas demander dans des orateurs, qui n'examinent pas les choses de si prés, une exactitude qui se trouve à peine dans les plus fideles historiens.]

Ephr. t. 3. or. 26. p. 555. 2. b| Soz. l. 9. c. 2. p. 803. c.
a Nys. de Qua. 3. t 2 p. 206. c. d.

NOTE I.

'Pour le lieu de leur martyre, S. Ephrem, S. Nil, & Sozomene, disent positivement qu'ils souffrirent à Sebaste dans l'Armenie. ᵇS. Gregoire de Nysse & celui de Tours disent aussi que ce fut dans la petite Armenie. ᶜS. Gaudence reconnoist qu'ils estoient soldats daus la mesme province. [Tous leurs actes les mettent aussi à Sebaste dans la petite Armenie, dont elle a mesme esté la metropole.]ᵈOn assure que c'est encore aujourd'hui une grande ville tres peuplée, d'environ quinze mille feux, & capitale d'un grand pays. ᵉQuelques uns luy donnent le nom de *Saustia*.

Ephr. t 3. or. 27 p 558. t. a| Nil. l 2 ep. 288. p. 262| Soz. p. 801. c.
b Nys. de Qua. 3. p. 207. b. Gr. T. gl M. c. 96 p. 236.
c Gaud. f. 17. p. 61. c.
d Boll. 10 apr. p. 18. d.
e Baudr. p. 176.

ᶠCes illustres Saints n'estoient pas tous d'une mesme famille, ni d'une mesme province; ᵍ mais ils avoient tous esté enrolez dans la milice, à cause qu'ils surpassoient les autres par la force

f Bas. div. 20. t. 1 p. 453. 454.
g p. 454. b.

& la grandeur de corps, & qu'ils estoient dans la fleur & la vigueur de leur âge. Ils n'excelloient pas moins par la grandeur de leur courage, & par leur experience dans la guerre. Aussi ils avoient merité par leur valeur, d'avoir le premier rang dans l'estime & les faveurs des Empereurs, '& de recevoir diverses recompenses militaires.

Gaud.s.17.bib. P.t.2.p.61.c.
c.

'Mais ils avoient encore un plus grand avantage que tout cela, qui estoit d'estre Chrétiens, d'estre instruits des obligations d'un Chrétien, & de s'en acquiter par une vie sainte & irreprochable en toutes choses. 'S. Gregoire de Nysse témoigne assez clairement qu'ils estoient de cette fameuse legion, [a] qui ayant autrefois embrassé la foy ensuite d'une vision, "obtint par ses prieres une pluie & une victoire miraculeuse[sous M. Aurele. C'estoit la douzieme legion:]& Procope dit que c'est celle dont estoient les Saints. [b]Cette legion avoit son quartier prés d'une ville voisine[de Sebaste,][c]c'est à dire à Melitene, selon Xiphilin: [d]Et mesme elle portoit le nom de legion Melitene. Eusebe nous assure qu'elle duroit encore de son temps, maintenuë par le merite de sa foy. [e]Ce fut en cette ecole de vertu que ceux dont nous parlons furent instruits; & le recit des merveilles que Dieu avoit operées par cette legion, ne contribua pas peu à les fortifier & les animer.

Nys.de Qua. 2.p.506.a.
[a] p 505.a.
V.M.Aurele § 15.16.
Proc.ædi.l.1. c.7.p.18.d.
[b] d;Nys. p.505. a.
[c] Dio,l.71,p. 806.a.
[d] Eus.l.5.c.5. p 169.b.
[e] Nys. de Qua. 2 p 506.a.

'La grace du martyre fut la perfection, & comme le prix & la recompense de la sainteté de leur vie, & de la sagesse de leur conduite. 'L'eminence de leur vertu leur attira l'envie du demon, qui ne pouvoit souffrir de voir reluire la maturité des vieillars parmi l'ardeur d'une si florissante jeunesse. 'Il commença donc par persuader au General de l'armée, passionné pour les idoles, que pour vaincre les ennemis, il falloit qu'il sacrifiast auparavant à sa rage les adorateurs du nom de J. C. Ceux dont nous parlons firent bien-tost voir par une genereuse confession, qu'ils estoient veritablement de ce nombre. 'Car s'estant separez des autres soldats, ils formerent entre eux une compagnie choisie des amateurs de J. C, conduite par la force du Saint Esprit, & s'opposerent ouvertement à l'edit impie par lequel on pretendoit les obliger de sacrifier au demon.

p.505.a.
p.506 a.b.
c.d.
de Qua. 3.t.2. p.206.d.

'Il furent sur cela presentez publiquement au juge, [dont S. Basile & les autres Peres ne marquent point le nom.] [f]Les actes & les martyrologes veulent que ce fut Agricolas gouverneur de la province, 'auquel Lysias Duc ou General des troupes se joignit ensuite: '& cela se peut autoriser"par S. Ephrem. [g] Le juge

Bas.div.20.t. 1.p.454.d.e
[f] Boll.10.mars, p.17.a|19.d e. p.23.b.d.
Cotel.g.t.3.p. 61.a.
[g] Bas.p.454.d. e.
Note 2.

γράμματα. juge leur ayant donc signifié "les ordres de l'Empereur [Licinius,] & les sommant d'y obeïr, ils répondirent tous hardiment, qu'ils estoient Chrétiens, '& qu'il n'y avoit point de supplices dont la peur fust capable de leur faire abandonner cette sainte religion. 'Le juge encore plus cruel que la loy inhumaine dont il se rendoit l'executeur, 's'efforça de gagner les Saints par ses promesses, & puis de les intimider par les menaces; mais fort inutilement. 'Il fit dechirer leurs membres par les fouets, [a] & leurs costez [avec les ongles de fer.]

Gaud.f.17.p. 61.d|Nys.t.2. p.207.a. Nys.p.207.a. Bas.div.20.p. 455.a.b. Ephr.or.26.p. 555.1.c. a Phot.c.274. p.1520 c. b Nys.de Q.2. t.3.p.506.507. c p.510.a.b. a.

[b]Il les fit[ensuite]charger de chaines;& il semble qu'ils fussent tous liez par une mesme chaine les uns aux autres.[c]Ils demeurerent assez long-temps dans les fers & dans la prison, où ils firent comme l'apprentissage du combat qu'ils avoient à soûtenir. 'Car plus on differoit leur couronne, plus ils y aspiroient avec ardeur.

V.la pers.de Licinius. 'Metaphraste dit que "S.Severien qui estoit fort riche, fut accusé de les avoir assistez, & d'avoir esté la principale cause de la constance qu'ils firent paroistre jusqu'à la fin de leur vie. 'Leurs actes portent qu'Agricolas les ayant fait mener en prison, ils y demeurerent sept jours, au bout desquels Lysias estant arrivé de Cesarée à Sebaste, & eux ayant confessé J. C. une seconde fois devant luy & devant Agricolas ensemble, ils furent remenez en prison, '& condannez le lendemain, soit par Lysias seul, [d]soit par Agricolas avec luy.

Sur.9.sept.p. 101.§1. Boll.10.mars, p.20.23. p.20.e. d p.23.b.c.

'Aprés donc qu'ils eurent esté suffisamment exercez dans la prison, ils furent conduits au champ de bataille. [e] Et comme aprés la confession publique du nom de J. C, [& les tourmens de la question,] il ne leur manquoit plus que la mort pour accomplir parfaitement leur martyre, le juge ne les voulut pas differer.'On estoit alors dans[la fin de]l'hiver, qui est tres rude dans l'Armenie, le pays estant si froid que les vignes n'y peuvent venir dutout: '& un vent de bize qui souffloit en ce temps là, augmentoit encore beaucoup la rigueur ordinaire du froid. 'Le juge ordonna donc que l'on exposast les Saints tout nuds à cette gelée durant le plus grand froid de la nuit, jusqu'à ce qu'ils eussent rendu l'ame dans ce tourment, 'dont S. Basile & S. Gregoire de Nysse representent fort bien la violence. [f] Mais les Saints ne s'epouventerent point d'une sentence si étrange. Ils allerent, ou plutost ils coururent aussi-tost au lieu du supplice,& se depouillerent avec joie,'sans mesme excepter leur chemise.

Nys.t.3. p.510. b. e p.511.a. p.510 c.d|t.2. p.207.b.c. t.3.p.511.a. t.2.p.207.d| Bas.p.456.b.c. Bas.p.456.c.d| Nys.t.3. p.511. 512. f Nys. p.511.b. Bas.p.456.e.

[Les actes de ces Saints, tous les modernes, & mesme plusieurs anciens, disent qu'on les mit sur un étang glacé, qui estoit

auprés de la ville. "Mais nous ne voyons pas lieu d'ajouter foy à cette circonstance, omise par S. Basile & par S. Gregoire de Nysse, & qu'il seroit mesme difficile d'accorder avec ces Saints, plus croyables en ce point que tous les autres.] 'Il est certain que la place de leur combat estoit au milieu de la ville. 'S. Gregoire de Nysse semble dire que c'estoit dans [la cour] des bains publics: 'C'estoit au moins tout auprés: & les persecuteurs l'avoient fait exprés pour tenter encore plus vivement la constance des Martyrs, afin que l'esperance de finir promtement un tourment si insupportable, ebranlast plus aisément leur constance, à quoy mesme ils les invitoient par leurs discours. Mais cette finesse ne servit qu'à faire paroistre davantage la patience & la generosité des Martyrs. 'Saint Basile semble dire qu'il ne furent qu'une nuit dans ce supplice.[a] Mais Saint Gregoire de Nysse dit clairement qu'ils endurerent durant trois jours cette longue mort, qui leur emportoit les membres l'un aprés l'autre,'& qu'on avoit choisie exprés pour abatre les soldats de J. C. par la durée de leur supplice aussi-bien que par sa rigueur.

Note 1. | b. | Nys.p.511.c. | t.2.p.203.c.d | Bas. p 458.a,b. | Bas.p.457.b.d | 459.a. | a Nys.t.3.p.512.a. | t.2.p.207.b.

'Parmi les diverses paroles"qu'ils se disoient les uns aux autres pour s'encourager,[b] ils demandoient tous unanimement à Dieu d'estre conservez dans leur nombre mysterieux de quarante. [Dieu leur accorda ce qu'ils demandoient, mais d'une autre maniere qu'ils ne pensoient, & qui fait adorer les secrets impenetrables de sa justice & de sa misericorde,] 'autant que ce qui estoit arrivé dans la reprobation de Judas & dans l'election de Saint Matthias. 'Un soldat, qui avoit la charge de garder ces Saints, & qui du bain où il se chaufoit, regardoit quel seroit l'evenement de leur combat, prest à recevoir dans le bain ceux qui manqueroient de courage, vit une chose tout à fait extraordinaire. C'estoient des Puissances [spirituelles,] 'des Anges qui descendoient du ciel sur les Martyrs, [& J. C. mesme] 'le chef de la milice celeste, accompagné d'un grand nombre d'Anges,'qui distribuoient à chacun, comme de la part de leur Prince, des presens tres riches,'des robes precieuses, [c] des couronnes, dit S. Ephrem, [quoique son style soit si obscur & si metaphorique, qu'il est presque impossible d'y établir aucun fait.] 'Il dit encore que les Saints se virent environnez de lumiere avec des couronnes sur leurs testes.

Bas. p 457.a b. c. | &c. | b d.e. | Ephr.or.27.p.560 1.c. | Gaud.s 17.p.62 d|Bas.p 458.a.b. | Nys.t.2. p 210.d. | Gaud p.62.d. | Bas.p 458.b. | Gaud.p.62.d. | c Ephr.or.27.p.560.1.b. | or.26.p.555.1.d.

'Ces dons & ces prix estoient pour tous, à l'exception d'un seul, qui succombant aussi-tost, prit le parti des ennemis, & causa par sa lascheté une douleur inconcevable à tous les Saints.

Bas.p.458 b.c.

Son crime luy fut pernicieux en toutes manieres. Car aprés avoir perdu la vie eternelle, il perdit encore la temporelle dés qu'il se fut approché du feu. 'Et il est ordinaire au demon de tromper ainsi ceux qui se soumettent à luy, & d'insulter à leur malheur, aprés les avoir flatez & caressez pour les y faire tomber.

Nys.t.2.p.210.b.c.

'Un accident si deplorable fut bien-tost suivi d'un autre plus joyeux & plus consolant. 'Le garde qui avoit eu la vision que nous avons dite, ne vit pas plutost ce malheureux tomber & courir au bain, qu'il se hasta de prendre sa place. Il quitte ses habits, & se joint aux Saints, criant, comme eux, qu'il estoit Chrétien. Un changement si inopiné surprit tous ceux qui estoient presens. 'On le lia sans qu'il fist aucune resistance, & on le chargea de chaines, dont les fers le coupoient autant qu'ils l'arrestoient: [d'où l'on peut juger que les autres estoient aussi enchainez.

Gaud.p.62.e. | Bas.p.453.c.d| Nys.p.210.211. | Gaud.p.62.c.

Voilà tout ce que les auteurs originaux nous apprennent du martyre de ces Saints,]en nous assurant qu'ils se consommerent par la rigueur du froid, [a] quoique leurs actes y ajoutent qu'on leur cassa les jambes avec des barres de fer, & qu'ils rendirent l'esprit dans ce supplice. [Mais la mort qui finit leurs tourmens, ne termina pas la cruauté des persecuteurs.] 'Car leur ames "estant allées au lieu où elles aspiroient, leurs corps furent consumez par le feu; '& ce que le feu epargna fut jetté dans la riviere.

&c. | NOTE 4.

Bas.p.150.e| Nys.t.3.p.512.b.c. | a Boll.10.mars, p.19 b|21.d. | Nys.t.2.p.211.a b. | b.c|Bas.p.457.a.

'Il ne faut pas oublier ce qu'on remarque en particulier de l'un d'entre eux, que les actes appellent Meliton, & qu'ils disent avoir esté le plus jeune de tous. 'Ce Saint avoit resisté plus long-temps que les autres à la mort par la vigueur de son corps & la force de son courage. Ainsi les boureaux qui mettoient les autres dans un chariot pour les aller bruler, laissoient celui-ci dans l'esperance qu'il pourroit encore changer de volonté. Mais il avoit une mere digne d'estre imitée de toutes celles de son sexe, '& qui meritoit bien d'avoir un Martyr pour fils. [b] Cette sainte femme, qui estoit de fort basse condition, [c] & qui depuis long-temps souffroit ensemble les incommoditez du veuvage & d'une extreme pauvreté, 'avoit nourri son fils du lait de la sagesse celeste. 'Voyant donc alors la fausse compassion que les boureaux avoient pour luy, au lieu de les en remercier, elle leur en fit des reproches; & s'approchant de son fils, elle le trouva tout glacé, sans mouvement, avec une respiration foible & presque

Boll.10. mars, p.21.d. | Bas.p.157.e. | Nys.p.512.b. | b Ephr.or 27. p.561.1.d. | c 2.a. | Gaud.p.63.a. | Nys.p.512.b.c.d.

éteinte, & avec seulement autant de vie qu'il en falloit pour sentir encore la violence de son tourment. Il regarda sa mere avec un œil languissant & tout abatu, & d'une main sans force & sans vie, il luy fit encore quelque signe pour la consoler. 'Ce spectacle n'abatit point sa constance; 'au contraire elle exhorta son fils à perseverer jusques à la fin; & estant fortifiée par le S. Esprit, 'elle le prit elle mesme de ses propres mains, & le mit sur le chariot où estoient les autres Martyrs, que l'on alloit jetter dans le feu, 'sans repandre une seule larme, ni proferer une parole indigne de sa generosité, '& l'accompagna avec un visage tout plein de joie.

d. | p.513.a. | b|Bas.p.459.c. | p.460.a. | Nys.p.513.b.

'Les corps de ces saints Martyrs furent donc brulez, & leurs reliques jettées dans la riviere. S. Basile donne lieu de dire que l'on n'y jetta "que ce qui ne fut pas consumé par le feu, [c'est à dire leurs os.] 'S. Gaudence dit clairement que l'on ordonna de jetter leurs cendres, mais qu'il se trouva diverses personnes saintes qui en enleverent secrettement une partie, ou les acheterent à prix d'argent. [Et ainsi il n'est point necessaire de recourir à des miracles pour expliquer ce que disent S. Basile & son frere,] que ces Saints estoient repandus en beaucoup de lieux, où ils estoient tous ensemble sans pouvoir estre separez les uns des autres, '& que les provins de cette vigne feconde remplissoient presque toute la terre.

b|Bas.p.459.a. | "τὰ τοῦ πυρὸς λείψανα. | Gaud.s.17.p.63.b. | Bas.p.459.b. | Nys.p.211.c.d|t.3.p.503.b.

'S. Gregoire de Nysse eut une partie de ce thresor. Sa mere l'avoit mise dans un village qui luy appartenoit, 'pres de la ville d'Ibore [dans le Pont,] à sept ou huit stades du monastere où elle & S.te Macrine sa fille se consacrerent à Dieu avec un grand nombre de vierges. [Le grand S. Basile & peut-estre encore Saint Gregoire, se retirerent aussi auprés du mesme lieu; & ainsi il ne faut pas s'étonner si ces deux grands hommes ont employé toute la force de leur eloquence pour relever l'honneur de ces Martyrs, dont la veneration sembloit estre leur heritage commun.]

p.211.d|212.c. | p.212.a. | v.Macr.t.2.p.201.b.

'Ils enterrerent au mesme lieu leur pere, leur mere, & leurs sœurs. [a] S. Gregoire raconte une vision qu'il avoit eue de ces Saints, estant encore jeune & laïque, la nuit mesme que l'on veilloit pour mettre leurs reliques dans l'eglise dont nous avons parlé. Il dit "qu'ils le voulurent punir du peu de devotion avec laquelle il estoit venu assister à cette ceremonie. 'Il raporte aussi la guerison d'un soldat boiteux faite en ce lieu par l'intercession des Martyrs, & il avoit appris ce miracle du soldat mesme.

b|de Qua.3.p.211.d. | a p.212,213. | "&c. | p 212.a,b,c.

'Il y avoit encore des cendres de ces Saints à Cesarée en Cap-

Gaud.s.17.p.61.a.

padoce, où ils avoient aussi une eglise considerable. [Et c'est peut-estre pour ce sujet] 'que S. Basile dit qu'ils estoient venus dans sa province, où ils estoient comme des tours & un refuge assuré contre toutes les attaques des ennemis. 'Il confia ce riche thresor à deux de ces nieces qui estoient Superieures d'un monastere de vierges. Elles souhaitoient de ne le laisser qu'à des personnes qui pussent continuer, & mesme augmenter la devotion qu'elles avoient pour ces reliques. C'est pourquoi elle les donnerent avec joie à S. Gaudence, 'lorsqu'il passoit par la Cappadoce pour aller à Jerusalem.

Bas.div.20.p. 459.a.

Gaud.p.61 a.

p.60.e.

'Ce Saint eut toujours beaucoup de soin de les honorer, en reconnoissance des faveurs qu'il en recevoit; & quand il eut esté fait Evesque de Bresse, & qu'il y eut fait bastir une eglise, il les y mit pour y estre reverées des peuples. 'Ce fut à la dedicace de cette eglise qu'il prononça en presence de plusieurs illustres Evesques, le panagyrique de ces Saints, 'tiré, comme il le declare, de l'oraison que Saint Basile avoit faite sur ce sujet. 'Vossius appelle cette eglise la basilique des Quarante Martyrs. * Mais S. Gaudence dit seulement qu'elle estoit fondée en l'honneur des Saints dont il y avoit des reliques: 'Et outre celles de ces Martyrs, il y en avoit de dix autres Saints, 'entre lesquels estoient S. Jean Battiste, S. André, S. Thomas, S. Luc. 'C'est pourquoi il voulut qu'elle fust appellée 'l'Assemblée des Saints. [Il y a assez d'apparence qu'il n'a pas emporté toutes les reliques de ces Martyrs qui estoient à Cesarée, & mesme aprés avoir dit comment on sauva une partie de leurs cendres,] 'il ajoute que c'estoit ce qui faisoit la joie de son Eglise & de celle de Cesarée.

p.61 b.

p 59.d.

p.61.b c.

Ephr.or.27.a.

p 562.2 c.

a Gaud.p 59. d.e.

p.60 e.

p. 59.60.

p.63.c.d.

Concilium.

b.

'Il y en avoit aussi à Constantinople dans le IV. siecle, entre les mains d'une dame Arienne, qui voulut qu'on les mit auprés de son corps aprés sa mort. Elles y furent trouvées sous l'episcopat de S. Procle & l'empire de Theodose le jeune, ensuite d'une triple vision qu'eut S.te Pulquerie, tant de ces saints Martyrs, que de S. Thyrse à qui on avoit basti une eglise en cet endroit. Sozomene raporte cet evenement fort au long, 'comme un ornement digne de l'histoire ecclesiastique. 'On mit ces reliques dans une tres riche chasse, & on fit une feste solennelle pour les avoir trouvées.

Soz l.9.c.2 p. 801-804.

c.1.p.801.b.

c.2.p.804.a.b.

'Procope assure qu'en rebastissant du temps de Justinien l'eglise de S. Irene, sur le golfe prés de Constantinople, on y trouva "une boëte dont l'inscription portoit que c'estoient des reliques des Quarante soldats Martyrs. 'Justinien estoit alors tourmenté

Proc.ædi. l.1.c. 7.p.18,19.

λάρναξ.

p.19.a.c.

depuis long-temps "d'une fluxion sur le genou : & ayant oui parler de ces reliques qu'on avoit trouvées, il espera qu'elles le gueriroient de son mal. [d] 'En effet, dés que les Evesques eurent mis "la boeste sur son genou, son mal se dissipa aussi-tost, ne pouvant resister à ces corps "qui avoient servi Dieu si fidelement. En mesme temps il sortit de ces saintes reliques une quantité d'huile, qui regorgeant de la boeste, se repandit sur les piez & sur la pourpre de l'Empereur. On conserva cet habit avec soin dans le palais, & on assure qu'il a servi à guerir des maladies incurables.

τὸν δίσκον. δεδουλωμένοις τῷ Θεῷ.

Codi. ori. C.p. 46.c. p.45.d | Thphn. p.225.c. [a] Cang. de C. l.4 p.134.135.

'Codin dit que [dés auparavant,] l'Empereur Anastase avoit fait bastir à Constantinople une eglise des Quarante Martyrs. Tibere II. en fit depuis bastir "une [autre] au milieu de la ville, que Maurice son successeur acheva. [a] Les historiens de Constantinople, "en parlent souvent. Car elle a duré jusqu'à Jean Paleologue.

Sur. 31. dec p. 381. § 26. [b] Boll. 10. mars, p.15. § 14.

'S.te Melaine la jeune mit de leurs cendres dans l'eglise d'un monastere qu'elle fit bastir [vers 445] en Palestine. [b] On croit qu'on en a aussi apporté à Rome; & que c'est l'origine des deux eglises de ces Saints qu'on y voit encore aujourd'hui. [On ne dit point quand elles peuvent avoit esté basties.]

Bas. div. 20. p. 459.d. [c] p.460.c.

'S. Basile témoigne que "tout le monde alloit implorer leur secours. [c] Il ajoute qu'ils avoient relevé ceux qui estoient tombez, affermi ceux qui branloient, & redoublé l'ardeur des Saints.

Boll. p. 18.e.

'On assure que les Chrétiens, & les Turcs mesmes, visitent avec respect le lieu où l'on croit qu'ils ont souffert, qu'ils y sont souvent gueris de leurs maladies, & que plusieurs Turcs, pour reconnoistre cette grace temporelle qu'ils ont receuë de J. C. par ses Saints, embrassent la religion Chrétienne.

Bar. 9. mars, a. Nys. t.3. p.510. b.c. [d] Typ. p.44.3.4. Men p 64-72. Poss. asc. 10. p. 269.

'Les Grecs & les Latins font la feste des Quarante Martyrs le 9 de mars; [ce qui s'accorde bien avec ce que remarque S. Gregoire de Nysse,] 'qu'ils avoient souffert en un temps de gelée, & durant le jeûne sacré des quarante jours. [d] Le Typique de S. Sabas regle fort en particulier comment il falloit faire l'office de leur feste, si elle arrivoit en un jour de jeûne. 'Les Ménées en marquent aussi le principal office de ce jour là, '& les moines y relaschoient la rigueur du jeûne à cause de la joie de cette solennité, de mesme qu'à la feste de l'Annonciation. [Presque toutes les Eglises latines en font aussi la feste le 9 de mars.]

Boll. 9. mars, p.2 f. [e] 10. mars, p. 16. § 15.

'On la fait le 10 à Rome depuis Innocent X, pour laisser le 9 à S.te Françoise. [e] Elle est marquée le 9 dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede,

Raban,[& Vandelbert, Usuard, Adon,]& Notker, la mettent le 11;[ce qu'on a suivi dans le nouveau breviaire de Paris.] Raban met aussi ce jour là les Quarante Martyrs pour la seconde fois,'& le 9 de septembre pour la troisieme. 515|Flor.p.820 2.

'Leurs actes portent que celui qui eut particulierement soin de leurs cendres, fut Pierre Evesque de Sebaste, 'qu'on croit avoir succedé à S. Blaise, & avoir eu pour successeur Euloge ou Eulale, qu'on trouve avoir assisté au Concile de Nicée. 'Bollandus a mis ce Pierre au nombre des Saints, pretendant que c'est luy dont parle Saint Gregoire de Nysse, 'quand il dit qu'il avoit assisté à la feste du tres heureux Pierre, qu'on celebroit alors, pour la premiere fois à Sebaste, dans le mesme temps qu'on y faisoit celle des saints Martyrs. 'Baronius croit que ce S. Pierre est le frere de Saint Basile & de S.Gregoire mesme;[& ce sentiment paroist au moins aussi probable que celui de Bollandus.] Boll.p.19.b.c. p.12.c. p.30. Nys.ad Flav.t. 3.p.645.646. Bar.9.jan.e.

S. THEOGENE,

MARTYR.

'LE nom de Saint Theogene est celebre dans les martyrologes tant des Grecs que des Latins. [Nous avons ses actes, dont le style se peut dire tres bon: & ils semblent pouvoir passer pour originaux,] 'ou avoir au moins esté tirez d'une relation authentique de son martyre qui se lisoit publiquement dans les Eglises de Nicomedie, d'Heraclée, de Cyzic, & de Bithynie ou Claudiople dans la Bithynie. [Il y a neanmoins "diverses choses qui semblent dementir la bonne opinion que le style en donne. Nous en laissons le jugement aux personnes plus éclairées, & nous raporterons seulement ici ce qui nous y paroist de meilleur.] Boll.3.jan.p. 133.134. p.135.§13. Baudr.p.200. NOTE 1.

'S. Theogene estoit fils d'un Evesque, [apparemment dans la Phrygie,] où il fut pris du temps de Licinius pour estre enrolé dans la legion Trajane. Cette legion avoit son quartier à Cyzic metropole de l'Hellespont:["& cela peut faire juger que ce fut le lieu du martyre de Saint Theogene. Ce Saint pouvoit estre de Boll. p.134.§1. NOTE 2.

race militaire, & comme tel, obligé à s'enroler selon les loix Romaines. Mais une autre loy superieure à celles des hommes, luy fit prendre "la resolution de choisir plutost la mort que la profession des armes. On en pourroit raporter plusieurs raisons, & nous en avons marqué quelques unes]'sur l'histoire de Saint Maximilien d'Afrique, qui est fort semblable à celle ci, mais plus authentique.[Cette conduite est encore plus aisée à justifier dans S. Theogene, qui estoit fils d'un Evesque. Et il faut dire que Licinius persecutoit alors les Chrétiens,]'puisque c'estoit peu de temps avant sa ruine.

V.la note 1.

Anal.t.4.p.566.

Boll p.135. § 6.

§ 1. 'Le Saint fut conduit à Zelicinthe Tribun, & à Posidoine "officier [de la legion Trajane.]Mais quand il se vit au milieu des soldats, il se trouva rempli du S. Esprit, & dit tout haut: Je suis « Chrétien, & soldat du Roy des Rois: & estant déja engagé à luy, « je ne me puis engager à aucun autre. Il fit la mesme réponse « quand on luy presenta les armes. Le Tribun luy demanda si c'estoit que Licinius ne luy plaisoit pas, [voulant peut-estre l'engager à quelque réponse qu'on pust traiter de seditieuse:] Mais il répondit: 'Je ne connois personne: Je suis Chrétien, & * il me « seroit honteux de porter les armes du siecle auquel j'ay renon- « cé. Le Roy que je sers est un Roy eternel, & je suis obligé de le « confesser. On luy representa qu'il y avoit beaucoup de Chré- « tiens qui ne laissoient pas de porter les armes: & il répondit [presque en mesmes termes que S. Maximilien:] Chacun sçait « "ce qu'il a à faire: pour moy, je connois trop la grandeur du Roy « que je sers. «

Prapositum.

non novi.

** non convenit.*

quomodo militet.

§ 2. 'On luy parla des Dieux, & il répondit: Je ne sçay ce que c'est « que vos Dieux. je ne connois qu'un Dieu tout puissant, par J.C. « son Fils. Est-ce donc, luy dit Posidoine, que Dieu a un Fils? Oui, « répondit Theogene, il en a un; "& c'est la parole de la verité. « Le Tribun luy demanda si eux autres Chrétiens le pouvoient connoistre; & il répondit qu'ils le pouvoient, si Dieu leur donnoit la lumiere necessaire. Mais quand nous le connoistrions, « dit Posidoine, est-ce que nous quitterions nostre Prince pour « aller à luy? Et qui vous peut empescher de le faire, répondit le « Saint, si vous en avez la volonté? Est-ce que vous apprehendez « de quitter les tenebres de ce monde, & de perdre des dignitez « & des honneurs qui ne durent qu'un moment, pour plaire au « Dieu vivant, au Roy eternel, pour le servir, comme moy, & pour « recevoir de luy une vie qui ne finira jamais?

V.la note 1.

§ 3. 'Ces paroles au lieu de toucher le Tribun, le mirent en colere.

Il

Il donna ordre que le lendemain dés le point du jour toute la legion allast s'assembler à la campagne : & y ayant fait amener le Saint, il le fit attacher par les piez & par les mains à quatre pieux, & battre à coups de gros bastons, jusqu'à lasser plusieurs personnes. Il luy demanda ensuite s'il ne vouloit donc pas porter
» les armes : & le Saint luy répondit : Je les porte déja sous le Roy
» des Rois, J. C. mon Seigneur, le Fils de Dieu, qui viendra un
» jour juger les vivans & les morts ; & il n'y aura sur la terre ni
» Prince ni Empereur, qui puisse echaper à ce juge & à l'autorité
» de ses arrests. 'Le Tribun regarda tout cela comme des folies, § 4.
&c. & commanda de battre tout de nouveau le saint Martyr, qui cependant rendoit graces à Dieu avec un visage plein de joie, de ce qu'il vouloit bien qu'il eust l'honneur de souffrir pour luy.

'Le Tribun luy demanda encore s'il ne vouloit donc pas s'en- § 5.
» roler : & alors le Saint elevant sa voix : Je vous l'ay déja dit, ré-
» pondit-il, & je vous le dis encore ; je suis Chrétien, & soldat du
» Roy des Rois. Je ne puis point estre un deserteur de sa milice.
» Les peines par lesquelles vous pretendez m'y contraindre, ne
» me sont rien, mais vous en feront bien-tost souffrir d'eternelles.
» Le Tribun luy dit : Puisque vous contez vos peines pour rien, il
» vous en faut trouver de plus grandes. Le Saint luy répondit sans
» s'étonner : Vous n'en sauriez trouver qui soient capables de me
» donner mesme de la tristesse, parceque J. C. est ma force. Vous
» n'avez receu pouvoir que sur mon corps : faites-en ce qu'il vous
» plaira : mais jamais vous ne me separerez de mon Roy.

'Il estoit déja deux ou trois heures aprés midi, de sorte que § 6.
le Tribun ordonna qu'on s'en retournast à la ville, où il fit encore étendre le Saint, comme pour luy faire souffrir une nouvelle question. 'Un petit officier luy demanda où estoit son Dieu, Optio. ajoutant que pour luy, s'il en eust eu le pouvoir, il l'eust bien-tost fait mettre en pieces, & jetter aux chiens. Le Saint luy répondit qu'effectivement il n'avoit point de pouvoir sur luy, mais que dans peu de temps & luy & son Tribun, & son Prince mesme, seroient punis comme ils le meritoient, avec tous ceux qui n'adoroient pas J. C.

'Sur cela le Tribun fit mener le Saint en prison, & il y demeura § 7.
quarante jours, durant qu'on attendoit la réponse de Licinius, à qui le Tribun avoit mandé comment il avoit traité le Saint, sur le refus qu'il faisoit de s'enroler. Licinius ordonna qu'on le jettast dans la mer. Es le Saint s'en alla plein de joie recevoir la vie eternelle à laquelle Dieu l'appelloit. 'Quelques Fideles pri- § 12.

rent son corps, que la mer avoit jetté sur ses bords, & l'enterrerent auprés de la ville en une cave d'un Chrétien nommé Adamante.

§ 10.11. 'On ajoute que la mort & le martyre du Saint furent accompagnez de divers prodiges qui convertirent quelques soldats de la legion, les mariniers qui l'avoient jetté dans la mer, & plusieurs personnes du peuple. On marque aussi qu'environ deux mois aprés sa mort, le Tribun Zelicinthe fut défait dans un combat, où [presque] tous ceux de sa legion qui n'estoient pas Chrétiens furent tuez. Ce qui ayant mis Licinius en colere, il fit casser les jambes au Tribun, & à l'officier qui avoit insulté au Saint.[Cela arriva apparemment au commencement de l'an 323, & Licinius mesme vaincu sur la fin de l'année par Constantin, perdit l'Empire, & la vie bien-tost aprés.]Il se faisoit de grands miracles au tombeau du Saint, & on écrit que toutes sortes de malades y estoient gueris.

§ 12.

§ 13. 'Ses actes portent qu'on faisoit sa feste le 3 de janvier,'auquel on trouve son nom dans les martyrologes de Saint Jerome, dans [Florus,] Usuard, & divers autres, quelquefois sous le nom de Diogene. Son histoire est aussi dans Adon & dans Notker au 2 de janvier, mais attribuée par le premier à Marcellin enfant, & par l'autre à File Evesque. Raban l'attribuë aussi à Tite Evesque dans la ville de Tomes, & il la met encore le 4 de janvier avec Notker sous le nom de S. Theogene. 'Les Ménées des Grecs qui donnent à ce Saint le nom de Theagene, en font memoire le 2 de janvier.'Le menologe d'Ughellus le met le 4.

a p.133.134.

Men.p.36.

Ugh.t.6.p. 1178.

b Boll p.134. § 1.4.

[b]Les martyrologes latins donnent à S. Theogene pour compagnons de son martyre, les Saints Cyrin ou Cyriaque, & Prime. [Les Grecs n'en parlent point, non plus que ses actes: De sorte qu'apparemment ces Saints n'ont rien de commun avec luy que le jour, & peut-estre encore le lieu.]

2 jan. p.82.83. 'Quelques martyrologes marquent le 2 de janvier trois freres, Argée, Narcisse, & Marcellin, à Tomes dans le Pont, [ou plutost en Scythie sur le Pont-Euxin,]martyrizez, dit-on, pour le mesme sujet que Saint Theogene. [Mais il est visible que l'on a brouillé l'histoire de ce Saint avec celle des trois autres: & ce que disent les martyrologes de Saint Jerome avec quelques autres, que S. Marcellin estoit un enfant, fait assez voir qu'on ne songeoit pas à le faire aller à la guerre.

SAINT CASSIEN,

ET

DIVERS AUTRES SAINTS
DES TROIS PREMIERS SIECLES, DONT L'EPOQUE EST INCONNUE.

ARTICLE PREMIER

De S. Cassien, & de divers Martyrs de l'Ombrie.

[APRES avoir recueilli avec le soin qui nous a esté possible, l'histoire des principaux Saints qui ont honoré l'Eglise jusques au Concile de Nicée, selon l'ordre des temps où nous avons pu juger qu'ils ont vécu, il faut encore en ramasser ici quelques uns dont l'epoque est plus incertaine, & qu'on sçait seulement ou qu'on presume avoir vécu sous les Empereurs payens. Nous suivrons en cela l'ordre des provinces, en commençant par l'Italie & par l'Occident, pour finir par l'Empire d'Orient. Ce seront pour la pluspart des Saints peu connus: Il s'y en rencontrera neanmoins quelques uns d'assez celebres; & il y en a mesme dont l'histoire est assez longue pour nous obliger d'en faire des titres à part.

L'un des plus illustres de ces Saints] 'est Saint Cassien, dont Prudence nous décrit l'histoire dans ses vers, l'ayant apprise au tombeau mesme de ce Saint, tant d'un tableau où elle estoit representée, que d'un Ecclesiastique du lieu. L'on en avoit alors les actes. Il nous apprend donc que S. Cassien estoit un maistre d'ecole à Imola ville de la Romagne, qu'on appelloit autrefois *Forum Cornelii*, du nom de Cornelius Sylla son fondateur. Ce Saint y instruisoit plusieurs enfans, & leur apprenoit à lire & à écrire, particulierement en notes, [c'est à dire à exprimer plusieurs choses d'un seul caractere, afin de pouvoir écrire aussi viste

Prud. de M. 9. p. 111.

NOTE 1.

qu'on peut parler : ce qui estoit fort ordinaire en ce temps là.]

p.112. 'La persecution estant arrivée, il fut pris, fut amené devant le juge, & refusa de sacrifier avec un courage qui sembloit passer sa condition. Le juge irrité de sa constance, crut ne pouvoir trouver de moyen plus propre pour s'en venger, que de l'abandonner à ses ecoliers, qui ne l'aimoient pas; estant difficile que des enfans ne haïssent pas leur maistre & la discipline qu'il leur fait garder. On le remena donc à son ecole, les mains liées derriere le dos, & sans habits. Là cette multitude d'enfans se jette sur luy ; & les uns à coups de pierres, les autres avec des stylets dont on se servoit alors pour écrire, le percerent de mille coups, & le firent ainsi mourir peu à peu, par un martyre d'autant plus sensible, que ces foibles boureaux ne pouvoient luy donner de coups mortels. Il languissoit dans des douleurs qui se renouvelloient sans cesse, & qui ne finirent que lorsqu'il eut entierement perdu son sang goute à goute.

p.113. 'Prudence s'adressa à ce Saint pour obtenir un heureux succés du voyage qu'il alloit faire à Rome: & se vœus ayant esté exaucez, il fit en vers l'histoire de son martyre lorsqu'il fut retourné en [Espagne] qui estoit son pays natal. 'Bede nous apprend qu'une personne avoit mis en prose les vers de Prudence; [a]& nous avons encore aujourd'hui cette piece dans Surius. Elle est sans nom d'auteur, & n'ajoute rien à Prudence. 'La cathedrale d'Imola porte aujourd'hui le nom de S. Cassien, & l'on croit par une tradition tres ancienne, que son corps y repose sous l'autel. Il y en a un bras dans une autre eglise. 'Ennode parle des reliques de S. Cassien, que Maxime Evesque de Pavie avoit mises dans une eglise pour la dedier. 'Auprés d'Imola du costé de Boulogne on montre une colonne où on pretend que le Saint a esté attaché dans son martyre. Cette eglise celebre aujourd'hui sa feste le 13 d'aoust, 'auquel elle est marquée dans Bede qui la met à Rome, [b]dans Raban, [Usuard, Adon, & plusieurs autres.] C'est apparemment aussi le S. Cassien qu'on lit ce jour là dans les martyrologes de S. Jerome, qui mettent encore le martyre d'un Saint Cassien le 11 du mesme mois. [Et il leur est ordinaire de mettre un mesme Saint en differens jours.]

Boll.14.jan.p.943. a Sur.13.aug.p.116. Ugh.t.2.p.672.d | Act.M.p.593. Enn.dict.4.p.477 | n.p.76. Ugh.t.2.p.672.d. Boll.mars,t.2.p.28. b Flor.p.750.751.2. p.747.

Boll.25.jan.p.617. c p.610.c. 'On fait de S. ARTEMAS Martyr à Pouzoles, une histoire assez semblable à celle de S. Cassien : [c]mais nous ne la trouvons que dans des actes bien nouveaux. Ils sont faits sur d'autres plus anciens, mais qui estoient si mal composez & si barbares, qu'on ne se pouvoit resoudre à les lire ; [de sorte qu'ils n'estoient pas

non plus apparemment fort anciens.] 'La feste de ce Saint est marquée le 26 de janvier dans les martyrologes de S. Jerome & dans quelques autres. 'L'auteur de ces nouveaux actes dit qu'il avoit souffert le 25,ᵃ & qu'il estoit celebre par divers miracles.

p.690.c|Flor. p.283.284. Boll.p.617.§ 12. a p.616.c.

'Il y a auprés d'Assise une eglise de S. RUFIN, honoré comme Martyr le 30 de juillet. 'On n'en cite rien de plus ancien qu'une hymne & un sermon de Pierre Damien. L'une & l'autre est dans Surius. 'Ainsi les miracles que l'hymne dit estre arrivez à son martyre, [ne peuvent pas estre bien assurez. Mais au moins on n'y trouve rien]'de ce que Ferrarius a tiré de la tradition & des peintures d'Assise. 'Le sermon nous apprend comment son corps & son tombeau furent transportez du fobourg dans la ville, & raconte divers miracles dont ces translations furent suivies.

Fer.it.p.472. Bar.30.jul.c. Sur.ib.p.357. Ferr.p.472. Sur.p.355.356.

'S. Gregoire le grand écrit à Chrysanthe Evesque de Spolete, pour envoyer à une eglise de Rieti des reliques de S. HERME, S. HYACINTHE, & S. MAXIME. 'On croit que cet Hyacinthe est celui [qu'Usuard & Adon] mettent le 9 de septembre dans le pays des Sabins, avec S. ALEXANDRE & S. TIBURCE. Du reste on n'en trouve quoy que ce soit. 'Les mesmes martyrologes, & ceux mesme de S. Jerome, marquent le 29 d'octobre un autre Hyacinthe martyrizé dans la Lucanie avec les SS. QUINTE, FELICIEN, & LUCE. On croit qu'ils ont souffert vers la ville de Cangiano, parceque la memoire de Saint Felicien y est fort celebre. ["Il y a encore un Saint Hyacinthe qu'on croit avoir souffert à Porto du temps de Trajan. Mais tout cela est plus eloigné de Spolete.]

Greg l.7.ep.12. p.791.d. Ferr.it.p.584. 679. p.679|Flor.p. 938.939. V. la pers. de Trajan § 3.

ARTICLE II.

De S. Juvenal; de S. Venant; de quelques Martyrs de Rome.

'SAINT Gregoire parle deux fois de S. JUVENAL Martyr, dont le corps estoit à Narni dans l'Ombrie.ᵇ Baronius croit que c'est celui qui est marqué le 7 de may dans Usuard, Adon, [Vandelbert,] & plusieurs autres martyrologes, qui ne disent point où il a souffert. [Et c'est peut-estre tout ce que l'on en peut dire.]

Boll.3.may.p. 386.e.f. b Bar.3 may, d.

'L'Eglise de Narni honore aujourd'hui un Saint de ce nom, qu'elle reconnoist comme son premier Evesque, ordonné en 369 par le Pape Damase, & mort en 376. Elle le fait Martyr, mais ce n'est que depuis quelque temps. Tous les monumens

Boll.3.may.p. 385.387.

un peu anciens ne le qualifient que Confesseur. Usuard, Adon, & mesme le martyrologe Romain, qui mettent le 3 de may la feste d'un S. Juvenal Evesque, ne luy donnent point d'autre titre. Sa vie telle qu'elle soit, (car elle est pleine de fautes,) marque qu'il est mort en paix, sans dire un mot de son martyre. 'Le missel Romain de Thomasius marque le 3 de may l'office de S Juvenal Evesque & Confesseur[Ainsi il y a bien de l'apparence]que ce Saint est different du Martyr dont parle S. Gregoire, 'comme Ughellus & d'autres le croient, [& que l'Evesque estant devenu plus celebre dans la suite des temps, a effacé la memoire de l'autre. Il est assurément difficile, aprés ce qu'on en fit dans Usuard & dans Adon, de ne pas croire qu'il y a eu deux Saints de ce nom, l'un Evesque, & l'autre Martyr, soit à Narni, soit ailleurs.] 'Bollandus qui aime mieux croire qu'un mesme Saint Juvenal a esté Evesque & Martyr à Narni, est obligé de dire que S. Gregoire se trompe quand il luy donne le titre de Martyr, de mesme que quand il le donne à S. Herculan de Perouse, & à S Zenon de Verone. [Mais au moins sa faute sera plus excusable, s'il y a eu veritablement un S Juvenal Martyr.] 'Ceux de Narni font la feste de S. Juvenal leur Evesque le 3 de may, & le 7 d'aoust, qu'on dit estre le jour de sa mort. 'Ils croient en avoir le corps, en quoy Bollandus soûtient qu'ils ont raison, & que S. Juvenal Confesseur, dont on croit aussi avoir le corps à Fossano en Piemont, est un autre Saint dont l'histoire est demeurée entierement inconnuë. On dit beaucoup d'autres choses de Saint Juvenal Evesque de Narni; mais elles sont nouvelles & peu fondées.

Thom. p. 150. | Bar. 3. may. d. | Boll. p. 387. c. | c|422. e. f. | p. 386. a. b|388. f. | p. 419. 422.

'L'Eglise de Camerino dans la Marche d'Ancone, honore le 18 de may un S. VENANT Martyr, dont le corps en ayant esté porté autrepart l'an 1259, y fut raporté dix ans aprés, & s'y voit encore aujourd'hui dans une eglise de son nom. 'On a en vers une histoire originale de cette double translation. 'On a aussi une histoire de sa vie, mais sur laquelle on ne sauroit rien fonder. 'Elle est visiblement fabuleuse. [Pour en juger, il suffit de voir] 'qu'elle met ce Saint sous le grand Roy Antiochus. [a] Pierre des Noels le met sous Dece, ce que d'autres ont suivi: [b] mais il n'y en a aucun fondement, [c] non plus qu'à ce que d'autres veulent qu'il ait souffert dés l'an 116: [d] & l'on croit avoir des raisons de dire qu'il peut n'avoir vécu que dans le VI. siecle. [e] Son nom ne se trouve dans aucun ancien martyrologe. 'Quoique selon son histoire il n'ait vécu que quinze ans, on n'a pas laissé de le faire

18. may, p. 136. f. | p. 137. c. d. | c|139. | p. 143 a. | p. 139. a. | a p. 143. d. e. | b 18. may, p. 138. f. | c sup. p. 805. | d b. | e p. 144. a. | Ferr. it. p. 290.

Evesque aprés sa mort. 'On marque beaucoup d'eglises consacrées à Dieu sous son invocation. Boll 18 may, p. 137. § 2.

'On honore à Rome le premier d'avril un S. Venant Evesque & Martyr, en une chapelle de S. Jean de Latran qui porte son nom, & où est son corps. On croit qu'il y fut apporté de Dalmacie ou d'Istrie vers l'an 641, sous le Pape Jean IV; ce qui donne lieu de juger qu'il a esté Evesque dans ce pays là. Sa feste est marquée par Usuard, Adon, Notker, & quelques autres. 1. apr. p. 6.

'Bollandus dit que ce Saint doit estre distingué de S. Venant Martyr, 'dont le corps, enlevé secrettement du territoire de Rimini par Atton [a] ou Addon moine de Fuld, fut mis en l'eglise de S Jean Battiste à "une petite demi-lieuë de Fuld, le 15 may '836. L'histoire de cette translation est décrite fort au long dans la vie de Raban alors Abbé de Fuld, par Rudolfe [b] Prestre du mesme monastere, témoin oculaire d'une grande partie de ce qu'il dit de cette translation. 'De la maniere dont il en parle, on a tout sujet de croire que c'estoit un vray vol: 'Et neanmoins il assure que Dieu y honora les reliques du Saint par un grand nombre de miracles. 'On voit la mesme chose dans une charte de Louis le Debonnaire, où en consideration de ces miracles, 'il donna une terre à Saint Venant pour le monastere de S Jean Battiste où estoit son corps. Il ne donne au Saint que le titre de Martyr. 'Rudolfe fait la mesme chose. Mais il raporte une inscription composée par Raban, qui le fait Evesque. [On ne dit point d'où il l'a esté, ni en quel temps, ni ce qu'il a fait, ni comment il a souffert.] 'L'abbaye de Fuld l'honore le premier d'avril, de mesme que celui qu'on a à Rome. Mais il ne s'y trouve plus qu'une partie de ses reliques, sans qu'on sache ce que le reste est devenu.

neuf stades. — p. 7. d. — 14. feb. p. 516. 518. — a Ben. sec. 4. 2. p. 84 § 18. 27. — § 17. — p. 1. — b p. 9. § 18. 19. — § 18. — § 18. 26. — Boll. 1. apr. p. 7. b. — b c. — Ben. p. 12. § 27. 28. — Boll. p. 7. c.

[Puisque S. Venant nous a conduits à Rome,] 'nous y remarquerons quelques Martyrs connus seulement par leurs epitaphes qu'on y voit encore, comme GORDIEN 'deputé "des Gaules, "massacré pour la foy avec tous ses domestiques, '& enterré dans le cimetiere de S.te Agnés. [c] On croit que son epitaphe est peut-estre l'unique exemple que nous ayons d'une écriture gauloise en lettres greques, comme le remarque Cesar.

Mabi. it. It p. 139. — NOTE 2. — p. 141. — *jugulatus.* — Aring. l. 3. c. 22. p. 317. c. — c Mabi. p. 141. c.

'On a trouvé aussi dans le cimetiere de S.te Agnés, le tombeau d'un Martyr nommé CONSTANCE ou Constant, avec une grande coupe, dont l'inscription portoit qu'on luy avoit voulu inutilement oster la vie avec du poison. Aringhus croit qu'il avoit pris le poison sans en recevoir aucun mal, selon la promesse Aring. p. 300.

de J.C. Il remporta enfin par le fer la couronne que le poison ne luy avoit pu donner. Cette coupe se garde à Rome avec respect. Aringhus dit que le corps sacré de ce Martyr a esté transferé à Rimini. [Ainsi il semble qu'il soit honoré publiquement par l'Eglise.

p.333|l.4.c.31. p.102.

'L'on a trouvé en 1643, dans le cimetiere appellé Ostrien, le tombeau d'un tres genereux Martyr nommé PRIMICE, dont l'epitaphe faite par sa femme, porte qu'aprés beaucoup "de souffrances il s'estoit reposé en paix à l'âge de 38 ans.] Il semble qu'il ne soit pas mort par les tourmens. 'Nous avons un S.Primit ou Primice Martyr à Rome, marqué le 2 de decembre dans les martyrologes de S.Jerome, & dans Raban.

angustias. Flor.p.1017.

Aring l.3.c.22. p.333.

[Il semble qu'on peut mettre au rang des Martyrs,]'VITALIEN enfant de treize à quatorze ans, dans le tombeau duquel on a trouvé un vase avec du sang: & sur son epitaphe il y avoit "un couteau gravé, un peigne de fer, & un autre instrument de supplice. Il fut enterré dans le cimetiere de S.Saturnin le 28 de septembre.

cultrum.

l.4.c.37.§41. 42.p.149.

'On trouve dans le cimetiere de Priscille deux tombeaux, qui, selon leur inscription, sont, l'un d'une MARCELLE avec 550 Martyrs, & l'autre d'un RUFIN [1] avec 150 autres. [Mais je ne sçay s'il ne faudroit point attendre des preuves plus fortes pour un si grand nombre de Martyrs. Et ils n'ont pas pu tous tenir dans un seul tombeau, qu'on ne dit pas mesme avoir rien d'extraordinaire pour la grandeur.

Nous pourrions faire une assez longue liste de plusieurs autres epitaphes,] 'qu'Aringhus croit qu'on doit raporter à des Martyrs, parcequ'on y voit des palmes, des colombes, des cœurs, des croix, ou le caractere du nom de J. C. Mais il demeure d'accord que ce peuvent estre seulement des marques que c'estoient des Chrétiens. 'On croit devoir faire plus de fond sur du sang enfermé dans des vaisseaux de verre ou de terre, qu'on trouve assez souvent dans des tombeaux. 'Cependant cela est commun dans des tombeaux d'enfans quelquefois d'un an ou deux, [qui ne pouvoient guere estre exposez au martyre que par des occasions fort rares.]On en trouve dans d'autres à qui leurs epitaphes donnent divers eloges, sans dire un mot de leur martyre. [Ainsi il vaut mieux se reduire à dire,] 'que la vraie marque pour connoistre les Martyrs, c'est quand leur martyre est attesté par d'anciennes inscriptions.

l.3.c.22.p.295. p.294.§7. p.333.336. Mabl.it It.p. 141.

1. *& Christi martyres CL, martyres Christi.* Pourquoi cette repetition ?

ART.III.

ARTICLE III.

Des Saints du royaume de Naple & de la Toscane: De S.te Christine.

'LE martyrologe Romain met à Sinuesse le premier jour de juillet, S. CASTE & S. SECONDIN Evesques & Martyrs, 'Ferrarius [1] croit que c'est une faute, & qu'il faut mettre ces Saints à "Sesse, [qui est, comme Sinuesse, dans la Campanie entre Capoue & la riviere de Garigliano.] Car il dit que c'est à Sesse qu'on les honore, & où l'on croit que sont leurs corps. 'Ughellus n'en dit rien dans l'histoire des Evesques de Sesse. [Je ne trouve point qu'il parle de ceux de Sinuesse.] Baronius cite quatre pieces sur ces Saints, deux assez nouvelles, & deux sans epoque. L'une de celles-ci qui venoit de Cajete, 'est celle dont Ferrarius tire bien des choses, c'est à dire des prodiges [qui n'ont que peu ou point d'apparence,]'aprés en avoir retranché bien d'autres comme n'estant guere vraisemblables. Un moderne met ces Saints sous Dioclerien; ce qui n'est pas mesme autorisé par leurs actes.

Bar.1.jul.e. | Fer.It.p.401. | Suessa. | Ugh.t.6.p.674. | Ferr.It.p.400.401. | p.401.

'Nous avons dans Bollandus une vie de S BACULE Evesque de Sorrento [entre Naple & Salerne,]faite par un David Romieu, qui commence par dire qu'on ne sçait point en quel temps le Saint a vécu. [Cela suffit pour montrer qu'elle est fort nouvelle, aussi-bien que]l'affectation ridicule qu'on y voit d'une elegance toute fausse. 'Ughellus nous en donne une autre assez bien écrite, [& apparemment plus ancienne, mais neanmoins assez nouvelle,] puisqu'elle n'est faite qu'aprés Sergius Evesque de Stabio vers l'an 700, pour le plustost. 'Aussi tout ce qu'elle dit de la vie du Saint, consiste en des eloges generaux sans aucun fait; [à quoy elle ajoute quelques miracles arrivez long-temps depuis] 'Ughellus dit qu'on croit que ce Saint a vécu vers l'an 660. 'Cependant puisque sa vie porte que "long-temps aprés sa mort, il y avoit encore un temple plein d'idoles au milieu de la ville, 'cela donne sujet de croire qu'il est beaucoup plus ancien. [a]Ferrarius, & Bollandus aprés luy, mettent sa feste le 29 de janvier. [b]Ughellus met sa mort le 29 d'aoust, dit qu'on l'honore à Sorrento comme l'un des patrons de la ville, & raporte diverses choses de son office.

Boll.29.jan p.950.f. | e. | Ugh.t.6.p.755.758. | p.755.756. | p.754.e. | *multis evolutis curriculis.* | p.756.c.d. | Boll.29.jan.p.951.f. | a p.951.c. | b Ugh.p.754.d.

'S. Gregoire parle d'une eglise & d'un monastere de S. LEONCE

Greg.l.9.ep.73.p.1002.c.

[1] ou celui qui a ajouté des notes à son martyrologe des Saints d'Italie.

Martyr auprés de Rome, où il y avoit des reliques de ce Saint. Et *sanctuaria.* ces reliques ayant esté volées, il prie qu'on y en envoie d'autres de Brinde où estoit le corps du Saint. 'Les anciennes editions avoient Leuce en cet endroit : ᵃ& Baronius croit que c'est celui qu'on honore sous ce nom le 11 de janvier comme Evesque de Brinde. 'D'autres en doutent à cause de la difference du nom, [ce qui peut n'estre pas considerable;] & parceque l'Evesque n'est honoré que comme Confesseur, ce qui n'a pas arresté Baronius : & il ne l'a mis dans le martyrologe Romain que comme Confesseur, [peut-estre parceque Saint Gregoire donne encore le titre de Martyr à d'autres Saints qui ne le sont pas. Mais il paroist assez appuyé]par un martyrologe de S. Jerome, qui met le 18 de janvier un Saint Leuce à Brinde entre plusieurs Martyrs.

Ugh.t.9.p.11.c. — a Bar, 11.jan.f. — Ugh.p.11.c.d| Boll.11.jan.p.667.c. — Boll.p 667 c| Flor.p.243.1.

[On n'a rien d'ancien de l'Evesque, s'il est different du Martyr,]quoiqu'on en dise assez de choses. ᵇBaronius & Ughellus conviennent que ses actes sont pleins de fautes; ᶜ& ceux que Bollandus nous a donnez [sont pitoyables.] ᵈOn veut qu'il ait vécu sous Commode, mais sans fondement. ᵉSon corps a esté transferé à Trani, & de là à Benevent ; d'où l'on en a raporté une partie à Trani & à Brinde. 'Il y a à Brinde, ou auprés, deux eglises dediées[à Dieu] sous son nom.

Boll.p.667-669. — b Ugh.p.10.d. — c Boll.p.669. — d p.667.§|1.09.b. — e p.672-673. — p.1109.b.

'L'Eglise de Tarente honore le 8 de may, & plus encore le 10, S. CATALDE, comme son [second] Evesque, & son patron: & il est celebre en Italie. 'Il y en a mesme une paroice dans le diocese de Sens, où on l'appelle S. Cartaud. 'Mais on n'a rien d'ancien ni de bon pour son histoire. Ughellus & d'autres en disent assez de choses incroyables. 'Bollandus croit qu'il a plutost vécu dans le VIII. siecle, ou depuis, que dans le II. où d'autres le placent. 'On a une histoire de la decouverte de son corps vers l'an 1070. & de divers miracles arrivez ensuite. 'On pretend en Sicile avoir son chef, & un de ses bras.

10 may, p.569.570. — sup p.680.b. — 10.may, p.576-578. — p.577.b. — p 570-576. — sup p.680 a.b.

'Le nom de S.ᵀᴱ CHRISTINE est aussi connu dans l'Eglise parmi les Latins, & mesme parmi les Grecs, que ses actions sont peu connues; & cela luy est commun avec plusieurs autres Saints. On en dit assez de choses, [& qui sont anciennes,] 'puisqu'on les trouve dans S. Aldelme [à la fin du VII. siecle.] 'Mais elles n'en sont pas plus assurées, [ni moins improbables. On en peut voir un abregé dans Adon, dans Pierre des Noels, & dans les Ménées des Grecs. Car il n'y en a point d'actes dans Surius.]Baronius en cite de manuscrits de deux façons.

may,t.5.p.34.f. — Bib.P.t.3.p.308 c.d e. — f Boll,may,p.34.f. — Bar 24.jul.b.

'Tous ceux qui parlent de cette Sainte, la mettent à Tyr, qu'Usuard dit estre une ville d'Italie. Adon ajoute qu'elle estoit prés du lac de Bolsene en Toscane; ce que les nouveaux suivent; & c'est la tradition du pays. On trouve cette ville marquée dans un edit de Didier Roy des Lombars. 'Mais Florentinius soûtient que c'est une piece supposée, & que, [hors les martyrologes,] l'on ne trouve rien autrepart de cette ville de Tyr en Toscane. 'Il est certain qu'elle n'est plus aujourd'hui. Ceux du pays croient qu'elle a esté absorbée par le lac. 'D'autres semblent dire que c'est l'isle & la ville de Bisente enfermée dans le mesme lac. 'Le corps de S.te Christine a esté porté à Venise selon les uns, selon d'autres à Palerme en Sicile: & il y en a qui disent qu'il est demeuré en Toscane dans la ville de Bolsene.

b. | Flor.p.680. | Bar.24.jul.b. | Baudr.p.299.300. | Ferr.it.p.455.

'Ferrarius dit qu'elle souffrit sous Diocletien; [mais je ne le trouve que dans luy.] Fortunat la nomme entre les illustres Vierges[1] selon quelque edition. 'Les martyrologes de S. Jerome luy donnent la mesme qualité, & la mettent aussi à Tyr, en marquant sa feste le 24 de juillet. Ils sont suivis par Bede qui ne nomme pas Tyr, par[2] ceux du IX. siecle, & par plusieurs autres Latins, 'aussi-bien que par les Grecs qui font ce jour là leur principal office de la mesme Sainte, & luy donnent le titre de grande Martyre. Ils la mettent aussi à Tyr, mais sans s'expliquer davantage.

p.455. | Bib.P.t.8.p.816.2.a. | a Flor.p.678.679. | Men.p.228-233.

'Bollandus nous donne une histoire de S. ANTOINE ou Antonin, honoré à Luque en Toscane le 27 d'avril, [qui est aussi méchante que nouvelle.] Ce qui s'en lit dans les actes de Saint Torpete [ne vaut pas mieux,] quoiqu'Adon & Notker l'ayent copié. C'est sur ces pieces qu'on met ce Saint du temps de Neron. On le qualifie Prestre & ermite. Son corps fut trouvé, & levé de terre l'an 1201.

Boll.27.apr.p.476-480|Flor.p.463.

ARTICLE IV.

De S. Syr de Genes, & des autres Saints de la Lombardie.

'SAINT Gregoire en raportant un miracle arrivé depuis peu à Genes dans l'eglise de S. SYR, donne le titre de Martyr à ce Saint. [Que s'il ne se trompe point en cela,] 'il faudra distinguer ce Martyr de S. Syr Evesque de la mesme ville, dont

Greg.dial.l.4.c.53 p.311.b. | Bar.29.jun.c.

1. *Christina, Eufemia &c.* 'Mais dans Brower il y a *Illic Euphemia &c.*
2. Usuard, Adon, Notker, Vandelbert.

Fort.l.8.c.4.p.287.

l'epitaphe trouvée en 1283, & raportée par Baronius, luy donne bien le titre de Saint, mais non celui de Martyr: 'Bollandus croit que S. Gregoire a pu se tromper, en donnant le titre de Martyr à S. Syr aussi-bien qu'à quelques autres. 'Et on ne connoist aujourd'hui qu'un S. Syr à Genes. 'Baronius raporte le passage de S. Gregoire à l'Evesque, & ne le qualifie pas neanmoins Martyr. 'La vie que nous en avons dans Mombritius suppose aussi qu'il a vécu & qu'il est mort durant la paix de l'Eglise.

Boll.sup.p. 542.
Ferr.it.p.419.
Bar.29.jun.c.
MS p.632.

[Le style de cette vie est grave, mais affecté. Il y a peu de faits dont une partie mesme n'est guere probable. Elle ne porte non plus aucun caractere du temps où ce Saint peut avoir vécu, si ce n'est qu'elle le fait successeur de S. Felix:]& tout ce qu'Ughellus y ajoute, c'est qu'il le fait predecesseur de Romule, & Romule de Diogene qui assista au Concile d'Aquilée en 381. [Ainsi il le faudroit mettre au plustard vers le milieu du IV. siecle.] Mais Ughellus ne donne point de preuve de l'ordre dans lequel il place ces Evesques; '& Bollandus nous avertit qu'on ne peut rien fonder avec assurance pour ces temps là sur les monumens de l'Eglise de Genes. Ughellus mesme avoue que Romule qu'il met le cinquieme, est conté par d'autres pour le huittieme.

Ugh.t.4.p. 1153-1156.
Boll.sup p. 542.b.
Ugh. p.1156.c. d.

[La vie de S. Syr Evesque,]& son epitaphe, portent qu'il est mort le 29 de juin. 'On en fait neanmoins aujourd'hui la feste à Genes le 6 de juillet. 'On écrit que son corps fut trouvé sous un autel de son nom le 8 de janvier 1283. 'On pretend que l'eglise qui portoit son nom du temps de S. Gregoire, avoit porté auparavant celui des Apostres, '& qu'elle a esté la cathedrale, quoiqu'elle fust hors de la ville, jusqu'à ce que vers l'an 985, le siege episcopal fut transferé en l'eglise de S. Laurent, 'pour mettre des moines dans celle de S. Syr, où la discipline a fleuri jusqu'à ce qu'elle y ait esté ruinée par les Abbez commendataires. On y a mis enfin des Theatins en 1575.

p.1153.a. b.
p.1158.b.c.
p.1152.b.
p.1157.d.
d|1152.d.
p.1157.1158.

'S. Syr avoit, dit-on, esté instruit par S. FELIX son predecesseur, dont le corps fut trouvé l'an 1283 dans l'eglise de S. Syr, avec une epitaphe qui portoit qu'il estoit mort le 9 de juillet âgé de 70 ans, dont il en avoit passé 20 dans l'episcopat. 'On en fait aujourd'hui la feste le 9 de juillet. On luy attribuë des miracles: [On ne dit pas neanmoins qu'il y ait aucune histoire de sa vie.]

p.1152.c.
Ferr.it.p.418|
Ugh.p.1152.c.

'Ughellus le fait succeder à S. VALENTIN honoré le 2 de may, & dont on a une histoire,' mais qui n'est écrite que dans le XIII. siecle, selon Bollandus, 'ou au plustost à la fin du X, & aprés l'an

Ugh.p.1151.
Boll.sup.p.546. c.
a Ugh.p.1151. 1157.d.

985. [Elle ne nous apprend rien de sa vie,] 'sinon qu'on avoit trouvé dans une inscription, qu'il avoit gouverné 12 ans & onze mois, qu'il avoit vécu 75 ans, & qu'il estoit mort dans l'indiction 13, 'd'où Bollandus conclud, supposé l'ordre qu'on donne aux Evesques de Genes, qu'il doit estre mort dés l'an 325, ou au plustard en 340. [Mais comme il est tres difficile de croire qu'on ait sitost marqué les indictions sur les tombeaux, je pense qu'il en faut conclure que ce Saint n'a point vécu dans le IV. siecle, & qu'ainsi l'ordre qu'on nous donne des Evesques de Genes est faux.] 'L'anneau qu'on luy trouva au doit lorsqu'on decouvrit son corps, [n'est pas apparemment d'un usage si ancien.]

Boll.sup.p. 544.d|545.b. p.542.§ 2. p.545.s.

'Sa vie dit qu'il mourut le 2 de may, auquel on honore encore sa memoire, & qu'il fut enterré dans l'eglise des Apostres'& de S. Syr, où l'on trouva son corps sous l'Evesque Jean, 'c'est à dire en 985 selon Ughellus, lorsqu'on la rebastissoit pour y mettre des Religieux. 'C'est surquoi son historien qui vivoit en ce temps là mesme, s'étend principalement, [a] y ajoutant quelques miracles arrivez depuis. [b] Il assure que le corps du Saint, & mesme les habits dont il estoit revétu, furent trouvez tous entiers sans corruption. 'En l'an 1240 il fut transporté de cette eglise en celle de S. Laurent, ou tout entier, ou seulement en partie. Car on pretend avoir encore une partie de ses reliques dans celle de S. Syr.

p.544.d. f. Ugh.p.1151.b. d;1157.d. Boll.p.544.§ 4.5. a p.545.546. b p.544 f. p.543.5 7|2. may,p.274.d.

'Entre S. Syr, & Diogene qui assista l'an 381 au Concile d'Aquilée, Ughellus met S. ROMULE, dont nous n'avons rien qu'une méchante histoire, 'faite 200 ans au moins depuis les ravages des Sarrazins en Italie. Elle marque que le corps de ce Saint fut transporté à Genes du lieu où il estoit mort en faisant ses visites, par l'Evesque Sabbatin: & Ughellus qui nous a donné cette piece, [ne met point de Sabbatin entre les Evesques de Genes.] 'Selon cette vie, S. Romule estoit Evesque & Seigneur de Genes, [ce qu'il n'a pu estre dans le IV. siecle, ni long-temps depuis.] 'Les monumens de l'Eglise de Genes l'en font le 8.e Evesque. 'Sa feste se fait le 13 d'octobre. On pretend que la ville de Saint Remo sur la coste de Genes, mais dans le diocese de Vintimille, est nommée en latin S. Romule à cause de luy, '& que c'est le lieu où il avoit esté enterré d'abord.

Ugh.p.1153. 1156. p.1156.a. p.1154.a.c. p.1156.c. Ferr.It.p.647. Ugh.p.1153.c.

'L'on met sous Trajan, ou mesme encore plustost, S. LATIN Evesque de Bresse, honoré le 24 de mars. Mais ni la petite vie que Bollandus nous en donne, ni tout le reste de ce qu'il en dit, n'a rien d'ancien. 'hors son epitaphe dressée par Flavia Paulina

Boll.24.mars, p.475.476. p.475.c.

sa 'niece, qui l'appelle Flavius Latinus, & nous apprend qu'il avoit esté 12 ans Exorciste, 15 ans Prestre, 3 ans & sept mois Evesque. Cette epitaphe luy est commune avec Latinille & Flavius Macrianus Lecteur, [qui pouvoient estre son frere & sa sœur. Ces surnoms de Flavius marquent une grande antiquité, mais encore plus le IV. ou le V. siecle, que les precedens.] 'Comme tous les nouveaux s'accordent à donner 31 an d'episcopat à S. Latin, 'quelques uns veulent que l'epitaphe soit une inscription faite de son vivant, [ce qui n'est pas soûtenable,] 'ou qu'elle regarde un autre Evesque. Bollandus qui raporte cette opinion, n'y répond rien: mais sans s'y arrester, 'il dit que les années qu'on donne aux anciens Evesques soit de Bresse, soit des autres villes [d'Italie,] ne sont que des conjectures ou des divinations des modernes sans aucun fondement solide. 'Ughellus suit absolument l'inscription.[a] Baronius qui nous apprend qu'elle est à Bresse, l'appelle un illustre monument de l'antiquité. Elle a esté donnée par Alde Manuce.

'L'histoire que l'on a de S.TE AUGUSTE est toute nouvelle. [Ainsi tout ce que nous en pouvons dire,] [b] c'est qu'on l'honore comme une Vierge & une Martyre à Seraval [ou Saraval] au diocese de Ceneda dans la Marche Trevisane. 'L'on y garde son corps dans une eglise fort celebre, où l'on vient de tous costez le visiter, particulierement le premier jour d'aoust. 'Mais l'on fait principalement sa feste le 27 de mars. 'Bollandus croit que ce peut-estre une S.te Auguste vierge marquée entre les Martyrs le 28 de juillet dans les plus anciens martyrologes. 'Quelques uns la mettent vers l'an cent: mais rien n'appuie cette epoque, ni aucune autre.

'Le martyrologe Romain met sous Licinius S. MERCURE & ses compagnons martyrizez à Leontini dans la Sicile. [Mais la Sicile n'a jamais esté à Licinius.] Baronius ne cite rien pour ces Saints que leurs actes joints à ceux de S. Alphée, ["celebres entre les actes les plus décriez.]

p.475.476. | p.476.f. | p.475.c. | p.476.f. | Ugh.t.4.p.728.a. | a Bar.24.mars, h. | Boll.27.mars, p.689.c.690. | b p.689.b. | c. | b. | b.c. | f. | Bar.10.dec.f. | nepsis. | V.la pers.de Dece § 14.

ARTICLE V.

De S. Maximin d'Aix, & de divers autres Saints des Gaules.

[NOUS avons en France un assez grand nombre de Martyrs & d'autres Saints dont l'epoque est fort incertaine. Nous en avons parlé de la plupart sur S. Denys de Paris, & en

quelques autres endroits : & il faut parler ici des autres.]

'On fait depuis quelques siecles S. MAXIMIN premier Evesque d'Aix en Provence ; & l'on peut voir dans le Gallia christiana une assez longue enumeration des auteurs qui le disent, [tous du XIII. siecle, ou audessous.] 'mais on y remarque en mesme temps qu'aucun ancien auteur n'en a parlé ; '& qu'on ne trouve pas mesme son nom dans aucun martyrologe avant que Galesinius eust fait le sien en l'an 1576, où il l'a mis au huittieme de juin. 'Baronius qui a imité Galesinius, ne cite en effet que les actes [supposez] de S.te Madeleine, & Pierre des Noels. 'Saint Maximin ne se trouve point encore dans les Litanies de l'Eglise d'Aix, imprimées en 1577. Tout cela peut donner quelque lieu de croire, que comme dés l'an 1114, il y avoit dans le diocese d'Aix un monastere sous le nom de S. Maximin, soit de celui de Treves celebre dans le IV. siecle, soit de quelque autre, [cela avoit fait croire d'abord que c'estoit un Saint du pays ; aprés quoy pour le relever,] on en a fait l'un des septante Disciples, on l'a fait venir en France avec S.te Madeleine, & l'on y a ensuite ajouté le reste. 'Il y a un Maxime Evesque d'Aix en 524 & 529. Je ne sçay si cela n'auroit point contribué à faire donner le mesme titre à S. Maximin. 'L'Eglise d'Aix l'honore aujourd'hui en cette qualité. [Il faudroit voir depuis quand cela a commencé. Quoy qu'il en soit, si l'on trouve des preuves qu'il y ait eu un S. Maximin Evesque d'Aix, je pense qu'on trouvera en mesme temps que c'est un Saint dont l'histoire nous est entierement inconnuë.]

Gal chr. t. 1. p. 2. 1. 2. | 2. b. | b | Laun. de Magd. p. 36. | Bar. 8. jun a. | Laun. de M. p. 37. | p. 91-93. | p. 91 | Gal. chr. t. 1. p. 3. 1. c. | Gal chr. p. 2. 1. b.

'La ville de Leitoure en Armagnac, dont l'Evesque Vigile assista l'an 506 au Concile d'Agde, 'honore le 3 de may S. HYGIN, ou GENIE comme l'appellent ceux du pays, dans une eglise de son nom où est son corps. Le P. Labbe nous en a donné une vie, 'dont l'auteur semble se vouloir dire contemporain : mais tout le caractere de sa piece y est contraire. Les faits qui y sont en assez petit nombre, [ne sont que des prodiges, ou des choses où l'on n'entend rien,] 'comme [1] la date du temps où il est mort. 'Quelques uns en tirent, par conjecture, que ce fut sous Dioclesien & Maximien. Bollandus a mieux aimé ne luy assigner aucun temps. [S'il est vray]'qu'il eust fait bastir l'eglise où il fut enterré par l'Evesque Heutere [inconnu d'ailleurs, ce n'a pas esté avant l'empire d'Alexandre.]

t 2. p. 610. | Boll. 3. may, p. 383 b. c. | c. e. | p. 384. e. | c | 38. | p. 385 f.

'Cette histoire, qui l'appelle toujours Genie, dit que comme p. 384. 385.

1. *sub Maximo tyranno & Joviniano, coram palatio Arimiani & Asclepiadis.*

il convertissoit beaucoup de payens, le Gouverneur envoya pour le prendre trente soldats, qui furent convertis par un miracle, battizez à sa priere par un saint Prestre nommé Celse, & martyrizez à Auch dés qu'ils furent retournez vers le Gouverneur. 'On ne les trouve point dans les martyrologes. Bollandus joint leur feste à celle de Saint Genie. 'Il croit que le Prestre CELSE, qu'on dit avoir eu revelation de la naissance & de la sainteté future de S. Genie, & à qui les actes donnent le titre de Bienheureux, peut-estre un S. Celse Confesseur, 'que M. du Saussay a mis le 7 d'aoust, auquel "on montre [solennellement son chef dans la cathedrale de Limoges. 'Aprés le martyre des trente soldats, le Gouverneur en envoya d'autres chercher S. Genie. Mais il avoit, dit-on, obtenu de Dieu de mourir avant qu'ils fussent arrivez.

p.384.c. | c.c. | Sauss sup.p. 1156. | Boll p.385.e.f. | &c.

'Nous ne trouvons rien de la vie de S.te FAUSTE, [a] honorée dans le IX. siecle comme une sainte Vierge & Martyre. Son corps estoit alors à "Faizensac, [dans l'Armagnac,] où on luy avoit basti une eglise magnifique. Mais cette eglise ayant esté brulée par les Normans [ou d'autres barbares,] 'son corps en fut enlevé par un moine nommé Aldaire, malgré un tonnerre effroyable [qui sembloit condanner son action,] '& porté à plusieurs journées de là en [1] un prieuré dependant de l'abbaye * de Solognac en Limosin. 'Cela se fit en l'an 864. Nous avons une petite histoire de cette translation, 'où l'auteur pretend qu'elle fut autorisée par deux miracles. [Le premier au moins paroist peu de chose.] 'On pretend que le corps de la Sainte est aujourd'hui à la Prée, abbaye de Bernardins à six lieuës de Bourges, & on marque qu'il y a esté apporté le 11 octobre 1247. [Ainsi il semble que l'on ait aussi quelque histoire de cette translation : mais Bollandus ne l'a pas eue. C'est sans doute depuis cela]'que quelques nouveaux martyrologes marquent S.te Fauste vierge en "Berri, ou à Bourges. Ils la mettent le 4 de janvier.

a jan. p.1090. f. | a p.1091.c. | Fidentiaci. | c.d. | p.1092|Lab. bib.t.2.p.525. | Boll.p.1091.a. | 1. * Solemniacum. | p.1092. | p.1090.f. | c. | Bituricas.

'L'Eglise d'Acqs [ou de Dax] en Gascogne, honore comme son premier Evesque un S. VINCENT, qu'on dit avoir souffert le martyre aprés avoir presché la foy; & on assure que dans toute l'Aquitaine il y a plusieurs eglises dediées à Dieu en son honneur. [Il faudroit neanmoins prendre garde si ce ne seroit point de celui d'Agen.] On ne dit point en quel temps il a vécu. On fait sa feste à Dax le premier de septembre, 'auquel Bollandus promet d'en traiter. [Ferrarius &] [b] M. du Saussay, la mettent

Gal.chr.t.2.p. 188.2. | Boll.19.apr.p. 618.d. | b Saussup.p. 1102.

1 *in fundo Brivaciaco prope castrum Asneuse.* Je ne les trouve point dans la Notice de M. Valois.

neanmoins

neanmoins le 19 d'avril : Le dernier marque quelques particularitez de son histoire,

'Dans un écrit qu'on croit estre fait vers 950, on trouve qu'il y avoit à Clermont en Auvergne un autel de S. AMANCE. On l'y honore aujourd'hui comme un Martyr le 7 de fevrier : mais on n'en sçait rien davantage.

Boll. 7. feb. p. 9.

'L'Eglise de Mande en Gevaudan honore le 14 de janvier S. FIRMIN comme l'un de ses anciens Evesques. Mais on ne sçait point quand il a vécu : & quoique tout le monde le mette aprés S. Privat martyrizé vers l'an 260, Bollandus doute s'il ne le faudroit point mettre devant, [de quoy il n'a aucun fondement particulier.] 'On dit que son corps est en une ville du Gevaudan nommée la Canourgue. [a] Mr du Saussay dit neanmoins que c'est [1] en un autre lieu du mesme pays, dans une eglise de S. Martin.

14. jan. p. 936. a. b. d|Gal. chr. t. 3. p. 727. 1. a. a Boll. p. 936. d. e.

'Les noms de S. SYAGRE & de S. PATRICE à Lion, se lisent dans les martyrologes de S. Jerome & dans quelques autres le 11 d'avril, mais d'une maniere qui porte quelquefois à dire qu'ils sont Martyrs, & quelquefois qu'ils ne le sont pas. Bollandus semble pencher à croire qu'ils ont assez souffert durant la persecution, pour estre honorez comme Martyrs, & qu'ils sont neanmoins morts dans la paix. 'Florentinius juge qu'il vaut mieux ne les point regarder comme Martyrs ; [& c'est le plus probable,] s'ils ont esté ajoutez aux martyrologes originaux, comme il croit qu'il le faut dire. [Il faut qu'ils ne soient pas aujourd'hui connus à Lion, puisque Theophile Rainaud n'en dit rien.]

11. apr. p. 13. Flor. p. 429. 2.

'Usuard & Adon, aprés les martyrologes de Saint Jerome, marquent à Lion le 23 d'aoust S. MINERVE, martyrizé avec S. ELEAZAR, & huit "autres selon Usuard, ou huit * fils soit de tous les deux, soit d'Eleazar, comme on le juge plus probable. ·Adon nous apprend que leurs corps estoient dans une grote pres de la ville à l'Occident, 'c'est à dire dans la cave de l'eglise de S. Irenée. C'est tout ce qu'on sçait de ces Saints, quoy qu'en disent les nouveaux Espagnols. 'Divers martyrologes mettent le 22 d'aoust à Autun S. Minerve ou Medard, & S. Emilien avec sept fils. [b] On croit que ce sont les mesmes, & qu'il faut suivre ce qu'on lit au 23.

" aliis. * filiis.

p. 773. 1|Th. R. t. 8. p. 45. 74. Th. R. p. 45. Flor. p. 767. 769| Boll. mars, t. 2. p. 29. b Flor. p. 770. 773.

'Mais Usuard donne sans difficulté à Autun S. PROCULE Martyr honoré le 4 de novembre, en quoy il est suivi par le

p. 951. 1|Bar. 4. nov. c.

1. *In oppido Banacensi*. Je ne sçay s'il veut dire Bagnols en Gevaudan.

martyrologe Romain, & par quelques autres. Baronius le cite Aussi d'Adon, qui n'en parle point. Mais ses additions ont un Saint Procule Evesque, qui se lit de mesme dans les additions du martyrologe de Saint Jerome, & dans quelques autres. 'M.rs de Sainte-Marthe ne marquent point de Procule Evesque d'Autun jusqu'à celui qu'ils mettent entre l'an 517 & l'an 533; & ils disent que c'est celui qu'on honore le 4 de novembre.[mais ils ne luy attribuent point la couronne du martyre, dont les occasions estoient assez rares en ce temps là.]M.r du Saussay en met un Evesque & Martyr aussitost aprés S. Andoche, [& ainsi à la fin du II. siecle. On ne voit point neanmoins où il l'a trouvé.]

Gal.chr.t.2 p. 30.2.a.

Sauf.p.828.

ARTICLE VI.

Suite des Martyrs des Gaules: De Sainte Reine: de Saint Ferruce de Mayence.

[LA veneration que l'on rend aujourd'hui à [1]S.TE REINE est autorisée per Usuard, qui la met dans le diocese d'Autun avec la qualité de Vierge le 7. de septembre, & qui décrit assez au long son martyre.]Il est suivi par le martyrologe Romain & par quelques autres. [a] Nous avons ses actes dans Mombritius, [dans Vincent de Beauvais,][b] & dans Pierre des Noels[Mais tout ce que nous en pouvons dire, c'est que c'est une tres méchante histoire, quoiqu'elle puisse avoir esté suivie par Usard.] 'Vincent de Beauvais met cette Sainte sous Diocletien. [Les autres se contentent de dire avec Usuard, que ce fut sous un juge nommé Olybre. Ce qui rend aujourd'hui S.te Reine plus celebre, c'est la fontaine & la chapelle de son nom qu'on visite de tous costez.]a une lieue de Flavigni dans l'Archipestré de Thoulon, au pied de la montagne d'Alize, entre les rivieres d'Ozerain, de Loze, & de Brenne.

Bar.7.sept.el Boll.mars,t.2. p.31.d. a MS.p.629. b P.deN.l.8. c.47.p.158.3.

Vinc.B.l.13.c. 29.p.515.

Saufon.

'Nous avons un S. PATERNE Evesque & Martyr le 23 de septembre, marqué par Usuard[& par d'autres.'Mais nous ne voyons pas bien si c'est à Coutance en Normandie, ou à Constance en Allemagne sur le lac du mesme nom.

Bar.23.sepe.

NOTE 3.

'Nous n'avons rien des actions de S.TE HONORINE, dont l'Eglise[de Paris, & celle] de Quimper, font la feste le 27 de

Boll 27.feb.p. 678.c.

1. 'Un martyrologe manuscrit met sur le 7 de septembre, *Edua civitate natale Sanctæ Melusiæ Reginæ;* 'ce que M. du Saussay dans sa table des villes, entend de S.te Reine.

Sauf.sup.p.1249. app.126.1.a.

fevrier. 'Car ce que quelques uns en disent, n'a rien de fondé. c.d.
[Nous savons seulement que] 'son corps estoit à Gerarville pres e.f.
de l'embouchure de la Seine, d'où il fut tiré vers l'an 900, durant
que les Normans ravageoient la France, & apporté à Conflant
village du diocese de Paris sur la jonction de l'Oise avec la Seine. p.677.c.
'Il y fut mis dans l'eglise de la S.te Vierge, & y est demeuré: [de p.678.f.
sorte que le lieu en a pris le nom de Conflant S.te Honorine.]
Nous avons une petite histoire de cette translation écrite dans p.679.b.f.
le VII. siecle, peutestre par un moine de l'abbaye du Bec, qui
demeuroit à Conflant. 'Car Ive Comte de Beaumont [seigneur c|978.a.
du lieu,] l'avoit donné l'an 1084 à l'abbaye du Bec, celebre alors
en pieté sous la conduite de S. Anselme, afin qu'elle y envoyast
des moines pour y faire le service: & elle y en envoya effectivement. 'Cette relation assure que Dieu faisoit beaucoup de mira- p.979.
cles par l'invocation de la Sainte, surtout pour la delivrance des
prisonniers; & elle en raporte quelques uns, comme la delivrance d'Enguerran de Bove. 'Elle qualifie la Sainte vierge & mar- a|678.f.
tyre, 'ce que quelques martyrologes ont suivi. La pluspart ne luy b.
donnent que le titre de vierge. On ne la trouve que dans les
nouveaux.

'On garde à S. Lucien de Beauvais le corps d'un S. DONOALD Hagi.p.12.
ou Dinevaut, [dont on n'a rien par écrit. Mais on tient] qu'il a
esté martyrizé à Milli en Beauvaisis [à l'age de 17 ans, durant les
persecutions des payens. On en fait la memoire le 11 d'aoust.

'Un exemplaire des martyrologes de S. Jerome, marque le Boll.1.may.p.44.b.
premier de may à Amiens S.rs ACHE, & S. ACHEUIL ou Acheu, (Acius, Achius, Agius.)
Martyrs. 'On ne sçait rien dutout de leur histoire. [a] On trouve f.
que S. Salve Evesque d'Amiens, qui vivoit au commencement a c.
du VII. siecle, 'mit leurs corps dans une eglise de S. Firmin 11.jan.p.705.c.
Martyr, qu'il avoit bastie dans la ville. [b] Neanmoins dans les b 1 may, p.44.
siecles posterieurs, ils estoient dans une [autre] eglise auprés de c.e.
la ville, qui ayant esté consacrée sous le nom de la S.te Vierge,
prit ensuite celui de S. Acheuil, qu'elle garde encore. 'Roricon sup.p.519.e|
Evesque d'Amiens y mit des Chanoines reguliers en l'an 1085, Gal.chr.t.4.p.7.8.
& Thierri l'un de ses successeurs en fit une abbaye l'an 1145. [c] Ce c Hagi.p 3.
Saint est patron d'Ecouan [au diocese de Paris,] où on le nomme
S. Axeuil.

'L'Eglise de Mets honore comme Saints plusieurs de ses an- Boll.21.feb.p.236.d.
ciens Evesques, dont les actions nous sont inconnues: de sorte
que tout ce qu'on en peut dire, avec Paul Diacre, c'est qu'ils ont
travaillé à y faire croistre l'Eglise de Dieu, quoique nous ne

sachions rien de ce qu'ils ont fait pour cela. Bollandus applique particulierement ces paroles à S. FELIX, 'qu'on conte pour le troisieme Evesque, & qui est marqué dans divers nouveaux martyrologes au 21 de fevrier. 'Car pour ce que M.'du Saussay, & quelques autres modernes en disent de plus, Bollandus le rejette comme des choses incertaines & sans fondement. 'On dit que son corps a esté transferé en Saxe par S. Henri Empereur.

a.b. — b.d. — c.

'Nous n'avons rien de plus assuré pour S. PATIENT qu'on luy donne pour successeur, & qu'on veut avoir esté envoyé à Mets par S. Jean l'Evangeliste. 'Cela est fondé sur une vie du Saint, dont Bollandus ne nous donne que le commencement [déja tout plein de narrations fabuleuses ou apocryphes;] '& la suite parle du Pape Leon IX: de sorte qu'elle ne peut avoir esté écrite avant la fin du XI. siecle.'Sa feste est marquée au 8 de janvier par Raban, par Notker, & par les martyrologes du dernier siecle.

d.c. — 8.jan.p.469.a.b|1098. — 21.feb.p.236.e. — 8.jan.p.468.e.

[Nous pouvons joindre encore ici] 'S. SIMEON qu'on fait settieme Evesque de Mets, puisqu'on pretend qu'il a vécu sur la fin du deuxieme siecle, 'quoique d'autres ne le mettent que vers la fin du IV.ᵃOn ne sçait rien non plus, "de ses actions.Sa feste est &c. marquée le 16 de fevrier dans divers nouveaux martyrologes. 'Angilram Evesque de Mets mort en 790, à qui Charlemagne avoit donné le soin de l'abbaye de Senone au diocese de Toul, [& dans le Comté de Salm,] y envoya le corps de ce Saint. Les moines, qui ne vouloient point le reconnoistre, n'ayant pas besoin, disoient-ils, d'autres protecteurs que de l'Empereur & du Pape, ne voulurent point recevoir les reliques qu'il leur envoyoit. On les mit dans une chapelle voisine, 'où elles firent beaucoup de miracles: de sorte qu'enfin les moines les apporterent solennellement en leur eglise, où l'on fait memoire de cette translation le 25 d'octobre.

16 feb.p.859.a.b. — Gal.chr.t.3.p.709.1.a. — a Boll.p.859.a.b. — b.c. — d.e.

'Surius nous a donné un sermon sur S. FERRUCE composé par Meginhart, ᵇ qu'on croit avoir esté un moine de Fuld, & avoir écrit ce discours vers [850 ou] 870. [On voit qu'il estoit habile; mais il est bien nouveau pour faire une grande autorité.] '& il avoue qu'on ne trouvoit ni le temps ni l'histoire des souffrances du Saint dont il parle. 'On ne savoit pas mesme si on les avoit jamais écrites. Cependant le peu qu'il nous en dit, n'est point à mepriser,] 'puisque c'est ce qu'on apprenoit de son epitaphe. Le fait est mesme considerable, & assez singulier, & il seroit à

Sur.28.oct.p.392. — b Voss h.lat.l.2.c.36.p.322. — Sur.p.394.§10. — §11. — §12.

souhaiter que nous en sceussions davantage le detail.]

'Cette epitaphe portoit donc que S. Ferruce demeuroit à Mayence dans la profession des armes, mais qu'il quitta cette profession, & consacra mesme ses armes aux saints autels, dit Meginhart, pour suivre les mouvemens de l'amour de Dieu, & ne vivre plus qu'à J.C. Celui qui commandoit dans 'Mayence, irrité de cette action, l'envoya prisonnier en un chasteau audelà du Rhein, 'qu'on pretend estre celui qu'on nomme aujourd'hui Cassel; [a] le fit enfermer chargé de chaines dans ce chasteau, luy fit souffrir la faim & la soif, & luy fit tant d'autres mauvais traitemens, qu'il en mourut au bout de sept mois. On ne sçait pas si cet officier estoit payen ou Chrétien: [Et nous voudrions le savoir: Car ce seroit une chose bien memorable, de voir que sous de commandans Chrétiens, S. Martin n'ait pas esté seul à preferer la mort aux dangers qui se rencontrent pour le salut dans les emplois militaires, qu'on ait esté assez dur pour pousser un homme jusque là, (& cela n'est point incroyable de la severité de Valentinien I. qui a fait d'autres Martyrs,) & que Dieu ait voulu canonizer cette sainte opiniatreté de son serviteur.] 'Car il est visible que S. Ferruce estoit honoré publiquement comme un Martyr au IX. siecle. 'Baronius l'a mis le 28 d'octobre dans le martyrologe Romain, sur l'autorité [des additions] d'Adon. 'Et Meginhart assure que Dieu autorisoit sa sainteté par un grand nombre de miracles.

§ 12. | Ser. r. Mog l. 4. p. 606. | a Sur. § 12. | § 13. | Ibid. | Bar. 28. oct. f. | Sur. p 394. § 10.

'Il dit que le corps du Saint fut enterré au chasteau où il estoit mort, par le Prestre Eugene assisté de Berenger, [nom qui ne se trouve point, comme je croy, dans l'histoire du temps des Romains.] 'Il est nommé Barger dans des vers du IX. siecle. [b] Ce fut Eugene qui marque en peu de mots sur son tombeau l'histoire de son martyre. [c] Les reliques du Saint furent honorées en cet endroit par le concours des peuples, jusqu'à ce que Lulle ayant esté fait Evesque de Mayence aprés S. Boniface, 'fonda le monastere de Bleidenstat ou 'de la Joie, à une petite lieue de Mayence, & y transporta le corps du Saint. Riculfe son successeur, 'qui dedia l'eglise de Bleidenstat le 6 juin 812, '& aprés luy Haistulfe & Raban continuerent à honorer le tombeau du Saint. 'Ce Riculfe estant encore Diacre, avoit composé une nouvelle epitaphe de S. Feruce, qui contient aussi un abregé de son histoire. 'Raban fait Evesque en l'an 847, & mort neuf ans aprés, tenoit apparemment encore ce siege lorsque Meginhart fit l'eloge de S. Ferruce dont nous avons parlé, 'sur les instantes sollicitations

§ 13. | Ser. r. Mog. l. 2. c. 34 p. 292. | b Sur. § 13. | c § 14. | § 14 | Ser l. 4. p 606. 607. | *Laetantium locus.* | p. 615. | Sur. p. 395. § 14. | Ser. p. 292. | Voss. h. lat. p. 322 | Sur. p. 392 | Ser. p. 287.

Ser p.673. p 606.

d'Adelger Abbé de Bleidenstat.'Ce monastere paroist aussi avoir porté le nom de S. Ferruce. 'C'est aujourd'hui un Chapitre, qui conserve la profession de la foy Catholique au milieu des heretiques.

ARTICLE VII.

De S. Hemetre & S. Quelidoine, & des autres Martyrs d'Espagne.

Boll.5.feb.p. 659.a.b. e.

'DANS l'Espagne nous rencontrons d'abord SAINTE CALAMANDE, dont on fait solennellement la feste le 5 de fevrier à Calaffe au diocese de Vic dans la Catalogne, parcequ'on y garde ses reliques. On l'y honore sous le titre de vierge & de martyre: mais on ne sçait quoy que ce soit de son histoire: '& quelques uns doutent si ce n'est point une des compagnes de S.te Ursule.

15.mars,p.394. b. d.e. p.395.f. e. f. p.394.395.

'L'on honore le 15 de mars à Monjuic pres de Barcelone, S.te MATRONE, dans une eglise de son nom, qui sert aujourd'hui aux Capucins. On l'y honore comme une vierge & une martyre: 'Et ceux qui ont visité ses reliques depuis peu d'années, assurent qu'il faut qu'elle soit morte dans un age fort peu avancé. 'On assure qu'elle fait divers miracles. 'La tradition du lieu est que son corps y a esté apporté d'un autre pays.'C'est tout ce qu'on en peut dire d'assuré selon Bollandus. 'Il en raporte neanmoins une histoire, mais toute nouvelle, selon laquelle elle a souffert auprés de Rome.

Prud.deM.1. p.67. Gr.T.gl.M.c. 93.p.209. a Boll.3.mars, p.231. b p.231. §27. §7. p.232.c. d. c|Eul.mem.l.1. c.14.t.9.p.219. a.b. e Prud.deM.1. p.49.

'Prudence [qui estoit d'Espagne,] consacre la premiere de ses hymnes sur les Martyrs à l'honneur de S. HEMETERE ou Emithere, & S. QUELIDOINE. 'S. Gregoire de Tours en parle; a& Bollandus nous en donne des actes fort conformes à Prudence, ou plutost un discours[b] fait par un Evesque de Calahorra, [qui pouvoit estre du V. ou VI. siecle, autant qu'on le peut juger par son style:]& il marque en effet les ravages que les barbares avoient faits ou faisoient encore en Espagne, [depuis l'an 409 qu'ils y entrerent.] 'Bollandus croit au moins qu'il est tres ancien, '& fait avant l'an 714, auquel les Maures commencerent à s'en rendre maistres. 'Il est cité par S. Euloge [au IX. siecle. On tire neanmoins peu d'éclaircissement de toutes ces pieces pour l'histoire des deux Martyrs.]'Et en effet Prudence dit que le juge qui les condanna, fit oster[du greffe] les actes de leur martyre, depeur qu'ils ne passassent à la posterité. Ces Saints estoient

d'ailleurs fort anciens. 'Selon ce qu'en dit l'Evesque de Cala- Boll. 3. mars, p. 231. a. c.
horra, c'estoit en un temps où il n'y avoit point d'autres Martyrs
[dans l'Espagne.]

'Ils estoient freres, & ne s'estoient jamais separez l'un d'avec p. 230. § 5.
V. son titre. l'autre. 'Quelques uns les font fils "de Saint Marcel Centenier p. 229. § 6. 7.
martyrizé à Tanger vers l'an 298, & leur donnent dix autres
freres aussi Martyrs: mais il n'y a aucune preuve de tout cela:
[& selon ce que nous avons dit, S. Hemetere & S. Quelidoine
sont plus anciens que Diocletien.] 'Ils portoient les armes, [a] & on p. 230. § 1.
tient, disent les actes [& Usuard,] qu'ils estoient de la legion qui [a] p. 231. § 2.
campoit à Leon, & qui a donné le nom à cette ville. 'La persecu- p. 230. § 4. 5.
tion estant venue, ils eurent de la joie de pouvoir consacrer au
moins la fin de leur vie à la milice du ciel; & ils declarerent qu'ils
estoient prests de tout perdre plutost que leur foy. 'Sur cela on § 6.
les mit dans les fers, on leur fit souffrir mille peines; '& ils eurent § 8.
Note 4. enfin la teste tranchée à "Calahorra ville sur l'Ebre [b] dans l'an- § 10.
cien pays des Gascons, & aujourd'hui dans la vieille Castille. [b] § 8 | 228. § 1.
'On tenoit qu'immediatement avant la consommation de leur p. 230. § 7.
martyre, l'anneau de l'un, & le mouchoir de l'autre, avoient
esté enlevez dans l'air à perte de vue en presence de tout le peu-
ple, à qui Dieu voulut faire voir que les ames des Saints alloient
estre elevées dans le ciel.

'Leurs corps furent enterrez au mesme lieu, où par leurs § 1. 2. 10.
prieres il se faisoit une infinité de miracles, 'particulierement à § 9.
l'égard des possedez; 'de sorte que non seulement ceux du lieu, § 1.
mais encore les étrangers, y venoient de toutes parts pour obte-
nir de Dieu les graces dont ils avoient besoin. 'Saint Gregoire de Gr. T. gl. M. c. 93. p. 209.
Tours parle des miracles qu'ils faisoient à Calahorra. [c] On pre- [c] Boll. p. 233. § 1.
tend que le lieu de leur mort & de leur premiere sepulture fut
auprés d'un torrent nommé Arnedo, 'qu'ils furent ensuite trans- § 2.
portez en une abbaye du diocese de Pampelune nommée Legers,
d'où ils ont esté reportez à Calahorra. 'Ils y estoient du temps § 3.
de Prudence, de S. Gregoire de Tours, & de l'Evesque qui en
a écrit l'histoire, 'quoique les malheurs de l'Espagne empes- p. 232. b.
chassent alors d'en faire la feste avec beaucoup de solennité. 'On p. 233. § 3.
assure aussi qu'ils y estoient en 1045, lorsque Garcias VI. Roy
de Navarre reprit la ville sur les Maures le propre jour de leur
feste, &, comme on croit, par leur intercession. 'Ils y sont encore § 1-4.
aujourd'hui regardez comme les patrons de la ville & de tout le
diocese; & tout le pays vient visiter leurs corps que l'on montre
dans l'eglise cathedrale, 'quoiqu'un historien Espagnol écrive § 5. 6.

qu'ils sont à Cardone en Catalogne dans le diocese de Girone, depuis l'an 1399, & il raporte divers miracles qu'il dit s'y estre faits. On assure neanmoins que leurs chefs sont dans l'eglise collegiale de la ville de S. André au diocese de Burgos, [sur les costes de la Biscaie;] & Bollandus n'y repugne pas.

p.234. p.233.2. f.

La feste de ces Saints est marquée le 3 de mars dans les martyrologes de S. Jerome, dans [1] ceux du IX. siecle, & dans beaucoup d'autres. On écrit qu'elle se celebre dans toute l'Espagne, & avec une solennité toute particuliere à Calahorra. Elle se fait aussi fort solennellement le premier de mars dans l'abbaye de Legers, où l'on en garde encore quelques reliques. Prudence met la feste de S. Quelidoine entre ses grands jours, avec celles de S. Cyprien & de S.te Eulalie.

p.223. § 5.6. p.233. § 1. § 2. Prud.de M.11. p.144.

Nous avons des actes de trois Martyrs de Cordoue, "FAUSTE, JANVIER, & MARTIAL, que Baronius trouve assez fideles; & le P. Ruinart les a jugé dignes d'avoir place dans son recueil. En effet ils paroissent écrits dans le temps des persecutions, [& ainsi avant Constantin. "Il y a quelques endroits qui peuvent faire de la peine; mais non pas, comme je croy, en ruiner l'autorité. On n'y voit point quand ces Saints ont souffert,] sinon que les Empereurs avoient commandé d'adorer les dieux. Il paroist que ces trois Saints vivoient ensemble, que Martial estoit plus jeune que les autres, & que Fauste avoit souhaité d'estre uni avec les deux autres, qui le consideroient comme leur pere.

Bar.13.oct.b. Act.M.p.597. p.599. p.598. p.597.598. ou Faustin. Note 5.

Le persecuteur nommé Eugene estant donc [venu à Cordoue, pour y obliger les Chrétiens à sacrifier, les trois Saints se vinrent presenter à luy, & luy reprocherent la cruauté dont il usoit envers les serviteurs de Dieu. Eugene les traita de malheureux, leur demanda ce qu'ils vouloient faire, & pourquoi ils s'unissoient dans une resolution si desesperée: Surquoi Fauste luy dit que le desespoir n'estoit propre qu'à ceux qui s'efforçoient inutilement d'obliger les Chrétiens à renoncer à leur Dieu. Eugene irrité le fit mettre sur le chevalet, & Janvier ensuite.] Il pretendit persuader à Martial de ne pas suivre, comme il disoit, la folie des autres. Mais ce Saint l'ayant menacé luy mesme de la colere de Dieu, il le fit mettre aussi sur le chevalet: & le Saint en rendit graces à la gloire immortelle de J.C.

p.597. p.598.

On leur fit donc souffrir les tourmens; & comme ils ne se rendoient point, Eugene fit couper à Fauste le nez, les oreilles,

Ibid.

1. Usuard, Adon, Notker, Vandelbert.

1\. les fourcils, [1] la levre d'en-bas, & arracher les dents d'en haut; ce qui ne fit qu'augmenter sa joie. Eugene pretendit neanmoins intimider Janvier, en luy faisant craindre les mesmes supplices que Fauste avoit meritez, disoit-il, par son obstination impie.
» Janvier luy répondit: Que je puisse estre impie & obstiné comme
» Fauste, & que jamais rien ne rompe la charité qui m'unit à luy: Surquoi il fut traité comme Fauste. Eugene voulut encore tenter
» Martial, mais inutilement: Ma consolation, luy dit le Saint, est
» J.C, que mes freres confessent avec tant de joie. Eugene ordonna enfin [2] qu'ils seroient tous trois brulez. Ils furent donc menez au lieu de l'execution, où aprés avoir exhorté les Fideles à benir sans cesse Dieu, à l'image duquel nous sommes faits, & à n'adorer que luy seul, sans craindre ni les hommes ni les demons qui n'ont receu leur puissance que pour un peu de temps, ils rendirent avec joie leur esprit à Dieu au milieu des flammes. 'On croit que ces Saints sont les trois couronnes que la ville de Cordoue doit offrir à Dieu au dernier jour, comme le dit Prudence lorsqu'il fait l'enumeration des plus illustres Martyrs d'Espagne. 'Usuard, [Vandelbert,] le martyrologe Romain, & d'autres, marquent leur feste le 13 d'octobre. Ils sont mesme dans ceux de S. Jerome, quoiqu'avec quelque confusion, aussi-bien que dans Notker & Raban. Adon les met le 28 de septembre, 'auquel Vandelbert les met encore. Les historiens d'Espagne en parlent souvent. [a] Ils les font fils de S. Marcel Centenier martyrizé à Tanger [vers l'an 298. Ainsi il les faudroit mettre sous Diocletien.] Mais on n'a aucune preuve de ce fait: [& mesme leurs actes ne donnent pas lieu de croire qu'ils fussent freres.] 'On dit que leurs reliques ont esté trouvées à Cordoue l'an 1584, & levées de terre solennellement.

'On dit la mesme chose des autres Martyrs de Cordoue, [b] entre lesquels il faut mettre S. ZOELLE nommé par Prudence entre les plus illustres Martyrs. [c] Les martyrologes de S. Jerome qui le nomment Zoïle, Usuard & divers autres marquent sa feste le 27 de juin, & luy donnent environ 19 compagnons. [Vandelbert le fait Evesque; mais il est seul.] 'Surius en donne une petite histoire tirée "d'un auteur moderne, où il n'y a presque rien sur son martyre. Elle s'étend davantage sur la revelation de son corps faite à l'Evesque Agapet, du temps du Roy Sisebut,] c'est à dire vers l'an 615. Il y a quelques circonstances qui auroient

Marginal notes: p. 517. n b | 597. a — Flor. p. 915. — Act. M. p. 596. — § 2. — a § 1. — p. 597. § 2. — § 2. — b Prud. de M. 4 p. 88. — c Flor. p. 617. 628. — Sur. 17. jun. p. 350. — Marineus Siculus. — Act. M. p. 599.

1\. Quelques exemplaires & Usuard omettent la levre.

2\. *legitimo igne comburi*, par où le P. Ruinart semble vouloir entendre estre brulé à petit feu. 'Mais il semble que les Saints ne l'aient pas esté ainsi.

besoin d'estre mieux autorisées ou mieux expliquées. Cela vient neanmoins d'une ancienne histoire] 'vuë & suivie par Usuard, qui donne à l'Evesque le nom d'Agape. 'S. Euloge de Cordoue parle d'un saint Diacre nommé PAUL, qui avoit esté elevé dans la basilique honorée par la presence du corps du bienheureux Martyr Zoïle, '& qui y fut enterré aprés son martyre avec un autre Martyr. 'On croit que S.Euloge mesme fut nourri dans le Clergé de la mesme Eglise. Baronius dit qu'on tient que S.Zoelle a souffert dans la persecution de Diocletien, mais il ne dit pas qu'on en ait de preuves.

Usu.27.jun. Eul.mem.l.2.c.6.p.237.2. c. Bar.27.jun.b.

ARTICLE VIII.

De S.Agilée, & des autres Martyrs d'Afrique.

[POUR passer d'Espagne en Afrique, le nom de SAINT AGILEE a esté fort celebre à Carthage, quoique son histoire nous soit entierement inconnuë.] 'Possidе marque un sermon fait par Saint Augustin à la feste de ce Saint. 'Elle est marquée au 25 de janvier dans le calendrier d'Afrique, qui le qualifie Martyr, '& dans des exemplaires du martyrologe de S.Jerome. [C'est sans doute] 'ce S.Galée ou Geliée Martyr à Carthage, qui est marqué le 24 dans quelques autres. 'Baronius l'a mis le 15 octobre dans le martyrologe Romain, sans en donner aucune raison. 'Gontamond Roy des Vandales, rendit le cimetiere de S.Agilée à S.Eugene de Carthage, [& sans doute avec son eglise,] 'qui paroist depuis avoir servi de cathedrale aux Catholiques durant que les Ariens tenoient les autres. [a] Boniface de Carthage y tint son Concile en 525. [b] Dominique l'un de ses successeurs envoya à Saint Gregoire le grand la benediction du saint Martyr Agilée, [c'est à dire apparemment des linges mis sur ses reliques, ou quelque chose de semblable.]

Posd.ind.c.9. Anal.t.3 p.421. Flor.p.282.1. p.280.281. Bar.15.oct.c. Vand.p.550. Boll.2.jan.p.43 c. a Conc.t.4.p.1629.c. b Greg.l.10.ep.1.p.1006.a.b.

'S. Augustin a fait aussi un sermon à la feste de S. CATULIN Martyr, marquée le 15 de juillet dans le calendrier de l'Eglise d'Afrique. 'Et les martyrologes de S.Jerome marquent ce jour là à Carthage, S.Catulin Diacre, avec plusieurs autres Martyrs, qui reposoient dans la basilique de Fauste celebre à Carthage. Ces autres Martyrs sont, à ce qu'on croit, ceux qui sont nommez ensuite, Janvier, Florent, Pollutaine, Julie & Juste: Cela est confirmé par Usuard, Adon, Notker, & d'autres, sinon qu'il omettent S.te Pollutaine.

Posd.ind.c.9. Anal.t.3.p.407. Flor.p.662.664.2.

ou Quirin. 'Le martyrologe Romain met le 14 de juillet S. CYR Evesque de Carthage, dont nous ne savons rien, sinon ce que dit Possıde, que S. Augustin a fait un sermon le jour de sa mort. [Le terme *depositio.* 'dont se sert Possıde, porte à croire qu'il n'est pas Martyr: & ainsi tout ce qu'on peut dire du temps où il a vécu, c'est que ç'a esté avant Genethle, qui gouvernoit en 390.] Bar.14.jul. e. Poss.ind.c.8.

'Le calendrier de l'Eglise d'Afrique marque le 11 de janvier S. SALVE Martyr, 'qui est reconnu par les martyrologes de S. Jerome, par Bede, par [1] ceux du IX. siecle, & par tous les autres Latins. Vandelbert & quelques autres le mettent expressément à Carthage. Bede, & plusieurs autres ensuite, disent que c'est celui à la feste duquel S. Augustin a fait deux sermons, 'comme on le lit dans Possıde. 'S. Augustin parle des cruautez exercées par les Donatistes contre Salve Evesque de Membrese: mais c'estoit un heretique Maximianiste. Anal p.401. Boll.11.jan.p.674.c|Flor.p.249. Poss ind.c.39. Boll p.674.f| Anal.p.420.

'Nous avons un fragment du sermon de S. Augustin sur la feste de S. QUADRAT [a] Martyr, marqué dans l'index de Possıde. [b] Usuard, Adon, Notker, & plusieurs autres aprés eux, disent que c'est Saint Quadrat Martyr en Afrique, qu'on trouve dans les martyrologes de S. Jerome le 26 de may. 'Le P. Mabillon aime mieux l'entendre de S. Quadrat Martyr marqué dans le calendrier de l'Eglise d'Afrique sur la fin d'aoust, c'est à dire le 21 de ce mois, 'auquel les martyrologes de S. Jerome mettent Saint Quadrat Evesque, aprés quelques Martyrs d'Alexandrie, mais dont il paroist estre separé. Aug.fr.7.p.1519.a. a Poss c.9. b Flor p.551. 553 Anal.t.3.p.411.412. Flor.p.765. 766.

'Les reliques de S. Estienne apportées [vers l'an 420,] à Uzale ville de l'Afrique Proconsulaire, furent mises d'abord dans l'eglise de S. FELIX & S. GENNADE, qui estoit auprés de la ville. Un auteur de ce temps là les appelle d'anciens Martyrs. 'Mais c'est tout ce que nous en trouvons. Baronius les a mis au 16 de may dans le martyrologe Romain. Evod B.l.1.c.2.p.26.e. Boll.16.may, p.572.

'Les martyrologes de S Jerome, Usuard, Adon, Vandelbert, & plusieurs autres, marquent le sixieme de novembre S. FELIX Martyr à Tonize ou Thinisse ville d'Afrique, dans la Numidie, & prés d'Hippone, comme on le voit par Ptolemée. Usuard & d'autres marquent que ce Felix est celui 'au jour duquel Saint Augustin expliqua le pseaume 127, & dont il dit qu'ayant confessé J.C, & esté mis en prison pour estre appliqué quelque autre jour à la question, on l'y trouva mort le lendemain, Dieu ayant voulu luy donner le merite du martyre sans luy en laisser Flor.p.951. 953|Bar.6. nov. a. Aug ps.127.v.1.p.1439. b.c.d.

[1] Usuard, Adon, Raban, Notker, Vandelbert.

souffrir la peine, & le couronner mesme avant les autres. Car il paroist par S. Augustin, qu'il avoit plusieurs compagnons, qui souffrirent les tourmens & la mort pour J.C. 'Et en effet, un martyrologe luy donne 40 compagnons. [a] S. Augustin semble dire aussi qu'il avoit une femme & beaucoup d'enfans: Et il fut heureux, comme le porte son nom dans le latin, non de les avoir, mais de les mepriser pour J.C, en qui il avoit toutes choses.

Boll.mars,t.2. p.38 a. [a] Aug. p.1439. b. c.

'Un payen de Madaure ville de Numidie, écrivant à S. Augustin, se plaint de ce que la religion Chrétienne faisoit preferer un MYGDONE ou Miggine à Jupiter, une SANAE' ou Sanamé à Minerve, l'Archimartyr NAMPHANION à tous les Dieux immortels, outre un LUCITAS que l'on n'honoroit pas moins. Il ajoute qu'on abandonnoit les temples & tout ce que l'antiquité avoit adoré, pour aller honorer les tombeaux de ces gents punis par la justice publique comme des criminels. Ce payen nommé Maxime, [rend ainsi un illustre témoignage à la veneration que l'Eglise avoit alors pour ces Martyrs, qui sont d'ailleurs inconnus.] 'Car S. Augustin dans la réponse qu'il fait à Maxime, se contente de se moquer des basses railleries qu'il vouloit faire sur les noms puniques de ces Saints, qui en latin paroissoient barbares; & il marque en passant, que Namphanion signifioit *de bon pié*, ou *de bon augure*. 'Le martyrologe Romain met le 4 de juillet S. Namphanion & ses compagnons, c'est à dire les trois autres marquez par Maxime. 'Les martyrologes de S. Jerome marquent le 5 de decembre S. Namfamon en Afrique; 'le 12 de mars deux Mygdones, mais plutost à Nicomedie qu'en Numidie; 'des Miggines le 4, & le 10 de decembre, mais non encore en Numidie; 'une Samine le 2 de juin, [b] & un Samin le 10 de may, mais sans qu'il soit aisé de voir en quel pays ils les mettent.

ep.8.16.p.20. c.1. ep.17. p.21.e.f. Bar.4 jul.e. Flor. p.1020.2. p.373.374. p.1019.1024. p.567. [b] p 519.

ARTICLE IX.

De S. Firme de Tagaste, & S. Arcade.

[A Ces Martyrs de la foy de J.C, nous pouvons ajouter un celebre Confesseur de la fidelité qu'on doit & à Dieu par la verité, & aux hommes par l'amitié. Nous en apprenons l'histoire de S. Augustin, né & elevé au lieu mesme où elle estoit arrivée.] 'Des sergens envoyez par l'Empereur cherchoient un homme: [On ne dit point pour quel sujet.] Il se retira chez

Aug.mend.c. 13 t.4.p 9.1.a.

FIRME alors Evesque de Tagaste [dans la Numidie,] qui confirmoit son nom par la fermeté de son courage. Car il receut cet homme, & le cacha avec tout le soin qui luy fut possible Les sergens le vinrent chercher chez luy, & il répondit qu'il ne pouvoit ni mentir, [en disant qu'il ne l'avoit pas caché,] ni le trahir [en le leur livrant.] On luy fit souffrir beaucoup de tourmens: Car, dit S. Augustin, les Empereurs n'estoient pas encore Chrétiens; & il demeura toujours inflexible. On le mena ensuite à l'Empereur, & ce payen estima tellement une generosité si constante & si sincere, qu'il luy accorda sans difficulté la grace de celui mesme qu'il avoit ordonné de poursuivre. 'Cette action admirée par S. Augustin, [a esté canonizée par l'Eglise, qui pour cela seul a mis S. Firme dans le martyrologe Romain le 31 de juillet.] a, b.

'Usuard, Adon, Notker, & plusieurs autres, marquent le 12 de janvier la feste de S. ARCADE. On ne sçait 's'il a souffert à Cesarée en Mauritanie, que quelques uns croient estre Alger, ou dans la province d'Acaïe. 'Neanmoins dans cette incertitude on penche plus à croire que ç'a esté à Cesarée. Nous en avons des actes, [que la longueur des harangues fait assez voir n'estre pas originaux: mais d'autre part ils sont écrits avec assez d'elegance & de pieté, pour croire qu'ils sont du IV. ou V. siecle.] Le P. Ruinart les a mis dans son recueil. 'Ils sont appuyez par un sermon attribué à S. Zenon de Verone, 'si conforme aux actes pour le style & pour les faits, qu'il est aisé de juger que l'un a esté pris de l'autre: [& on peut dire neanmoins que tous deux sont d'un bon auteur.]

Boll. 12. jan. p. 721. — NOTE 6. — p. 723. b | Act. M. p. 590. b. — Boll. p. 723. — p. 722. a.

'Ces deux pieces nous apprennent que la persecution estant fort violente au lieu où estoit S. Arcade, 'il abandonna sa ville, sa maison, & ses biens, pour sauver son ame, & s'alla cacher en un endroit, où il ne s'appliquoit qu'à servir Dieu dans les jeûnes, les veilles, & les prieres. Cependant comme on ne le voyoit point venir sacrifier avec les autres, on crut qu'il estoit caché chez luy, & on y envoya promtement des soldats pour le surprendre. Au lieu de luy, on trouva un de ses proches 'qui y demeuroit aussi, 'ou qui s'y trouva par rencontre. Cet homme declara qu'Arcade n'y estoit point. Mais les soldats ne se satisfaisant pas de cela, le prirent luy mesme, & l'emmenerent au Gouverneur, qui estant extremement cruel, le fit mettre dans une dure prison jusqu'à ce qu'il eust declaré où estoit Arcade. 'Et il ne le savoit pas. Arcade sçeut ce qui se passoit, & déja plein de l'ardeur & de la charité d'un Martyr, il revint à la ville, & se presenta au

§ 1. — § 2. — p. 723. d. — p. 722. § 2. — § 3.

Gouverneur, ne pouvant souffrir qu'un autre patist à cause de luy.

§ 4. 'Le Gouverneur luy dit qu'il luy pardonnoit tout le passé, s'il vouloit se resoudre à sacrifier. Mais le Saint rejetta cette offre avec horreur, & luy protesta que ni la terreur des supplices, ni la crainte de la mort, n'estoient point capables de le separer de J. C. 'Le juge en colere de cette réponse, crut que les chevalets, les fouets, les ongles de fer, & les autres tourmens ordinaires, estoient trop peu pour le venger. Et comme s'il eust pretendu par sa cruauté, vaincre Dieu mesme dans son serviteur, il commanda qu'on coupast au Saint les membres l'un aprés l'autre, depuis les premieres jointures des piez & des mains, jusques au haut des bras & des cuisses.

§ 5.

§ 6. 'Ce cruel arrest fut executé, sans que le Saint cessast jamais de loüer Dieu, qui luy faisoit la grace de luy rendre les membres qu'il en avoit receus, & qu'il esperoit recevoir encore de luy, revétus d'immortalité & de gloire. Il ne cessoit point, dis-je, de confesser & de loüer J.C, de luy rendre graces, & de le benir, pendant que tous les assistans, & ses boureaux mesmes, ne pouvoient retenir leurs larmes. 'Enfin reduit à n'estre plus qu'un tronc sans membres, & baigné dans son sang, il rendit son esprit à J.C. le 12 de janvier, aprés luy avoir consacré l'une aprés l'autre toutes les parties de son corps. Son courage fut admiré de ceux mesmes à qui il reprochoit leur crime, & inspira aux Chrétiens une nouvelle ardeur pour le martyre. Ils ramasserent tous ses membres, les réunirent ensemble, & les enterrerent avec tout l'honneur qu'ils purent, glorifiant dans un si genereux Martyr, celui qui donne aux siens la force & le courage pour surmonter tous les tourmens.

§ 7.8.

ARTICLE X.

De divers Martyrs d'Egypte, d'Arabie, & de Syrie.

[BOLLANDUS nous a donné les actes de 37 Martyrs d'Egypte, assez obscurs, qui ont plus de paroles que de faits, & plus le style d'un panegyrique grec, que la simplicité d'une histoire; & mesme ce qu'ils raportent est assez extraordinaire. Cependant il y a parmi tout cela un certain caractere de verité, auquel je ne voy point que nous ayons rien à opposer.]

Act.M p 614. 'Et le P. Ruinart ne les a pas jugé indignes de tenir place dans

son recueil. 'Il paroist que c'est une lettre écrite à divers Chrétiens, pour les animer à la pieté. [a] Les noms des 37 Martyrs sont marquez à la teste & dans le texte avec quelque diversité selon les differens manuscrits.

Boll. 18. jan. p. 189. § 8.
a Act. M. p. 624.

'Leurs actes portent donc que ces 37 Martyrs, qui estoient tous des plus considerables d'entre les Fideles, '& apparemment elevez au diaconat, ou à d'autres degrez du ministere ecclesiastique, 's'estoient repandus par l'Egypte divisez en quatre bandes, "pour y prescher partout la foy & le nom de J. C. [b] PAUL qui est marqué comme le chef de tous les autres, estoit à la teste "de ceux qui preschoient du costé de l'Orient; RECOMBE, de ceux qui estoient allez vers le septentrion; THEONAS, de ceux du midi; & PAPIAS, de ceux de l'Occident. 'Le Prefet d'Egypte les ayant tous fait arrester, 'les exhorta à se delivrer par une promte obeïssance, de la fascheuse necessité où les mettoit la loy des Empereurs, de sacrifier ou de mourir. Mais ils luy répondirent par la bouche de Paul, qu'ils estoient tous prests à mourir, mais nullement à commettre un aussi grand crime qu'est celui de sacrifier au demon. Sur cela le juge les condanna tous à la mort, ordonnant que ceux de la compagnie de Paul & de Theonas seroient brulez, Recombe & les siens decapitez, & Papias crucifié avec ceux qui l'avoient suivi. 'Bollandus n'a trouvé ces Saints que dans quelques martyrologes manuscrits, qui les mettent le 18 de janvier. 'Un manuscrit de leurs actes porte qu'ils souffrirent le 16.

Ibid.
n. 1.
Boll. p. 189.
&c. § 3-8.
&c. b § 4.
Ibid.
§ 9.
p. 188. § 2.
Act. M. p. 626. n. c.

'Entre ces Martyrs il y avoit un COLLUTHE: [c] Et nous trouvons dans Pallade, qu'un Martyr de ce nom apparut à une sainte Vierge, pour l'avertir qu'elle mourroit le mesme jour. C'estoit en un lieu de l'Egypte où ce Saint Colluthe avoit une eglise, '& ce semble à Antinople. [Mais nous trouvons plusieurs autres Martyrs de ce nom.] 'Les martyrologes de S. Jerome en mettent un à Alexandrie le 18 de mars, qui estoit Diacre. [d] Les Grecs en honorent un autre le 19 de may, qu'ils disent avoir esté brulé en Thebaïde sous Maximien, [ou plutost Maximin,] aprés avoir souffert "d'autres tourmens. Ils le nomment quelquefois Acoluthe. [Ce pourroit estre celui de Pallade: car on voit par l'histoire de S. Arrien, qu'Antinople estoit de la Thebaïde.]

p. 624.
c Lausi. c. 139. p. 1041. b.
c. 137. p. 1040. c.
Boll. 18. mars, p. 618.
d 19. may, p. 309.
&c.

'Nous avons dans Mombritius l'histoire d'un THERENE, qui souffrit divers tourmens pour le nom de J. C. sous le juge Philippe, lequel il convertit enfin. On ajoute qu'il vécut ensuite trois ans, six mois, & 27 jours, & qu'il fut enterré à Bostres

MS. p. 651.

capitale de l'Arabie. [Cette histoire est d'un style assez simple, mais les faits en sont bien Metaphrastiques. Ni le jour de la mort de Therene, ni le temps où il a vécu n'y est point marqué; & je ne trouve point qu'il soit honoré par les Latins ni par les Grecs. Il y auroit peut-estre quelque lieu de croire que ce Philippe gouverneur d'Arabie qu'il convertit, seroit l'Empereur Philippe, qu'on sçait avoir esté Arabe, & qu'on croit avoir esté Chrétien. En ce cas, Therene aura pu confesser J. C. sous Jule Maximin en 235, & mourir en 238 ou 239. Mais ce seroit au plus une conjecture bien foible & bien eloignée.]

Act.M.p.599. 'Je ne trouve point non plus que [les Grecs, ni] les Latins, honorent aujourd'hui S.TE DROSIS, si l'on ne veut dire que Flor.p.1029. 1030. c'est 'une Drusine marquée à Antioche le 14 de decembre dans un exemplaire du martyrologe de S. Jerome, au lieu de Drusus qu'on lit dans les autres exemplaires, & ensuite dans tous les Chry.t.5.or.70. p.880.c. a d, e. martyrologes. 'Ce qui est certain, c'est que S.te Drosis a esté une sainte Vierge, [a] illustre dans l'Eglise par le martyre qu'elle souffrit dans un âge encore fort tendre, & un corps fort foible. p.881.882. Mais estant fortifié par la grace, 'elle ne craignit pas mesme les feux ausquels on la condanna, & où elle s'offrit à Dieu en p.877.b. holocauste. 'S. Chrysostome en a fait un fort bel eloge le jour de sa feste, dans une eglise prés d'Antioche. Il paroist qu'elle avoit souffert en ce lieu là, & qu'elle y estoit enterrée, quoique Saint Chrysostome ne le dise pas expressément. Ce que ce Pere y dit, que Flavien d'Antioche avoit choisi un beau jour pour amener Act.M.p.599.2. le peuple en cette eglise, 'donne quelque lieu de croire que sa feste se faisoit en hiver, [où les beaux jours sont plus rares.] Chry. p.875.b. 'L'inscription de ce discours donne à la Sainte le titre de "grande Martyre. μεγαλομάρτυρα.

[Il faut apparemment raporter à la Syrie, ce que nous apprenons In Tit.h.5 p. 668.d. b c. de S. Chrysostome,] 'que durant une persecution violente qui s'estoit elevée contre l'Eglise, [b] on prit deux Chrétiens, dont l'un estoit disposé à tous les tourmens les plus cruels, & l'autre estoit prest aussi à souffrir avec courage d'avoir la teste tranchée, mais craignoit les tourmens jusqu'à en trembler. [Dieu avoit accordé aux saints compagnons de "S.te Perpetue, de mourir V son titre. § 10. chacun en la maniere qu'ils le souhaitoient. Ici par un effet different de sa mesme bonté, il voulut faire tout le contraire.] c.d. 'Car pour montrer qu'il se contente souvent de la disposition d'un cœur qui veut bien faire & souffrir toutes choses pour l'a- e. mour de luy, 'sa providence ordonna que celui qui ne craignoit point

point les tourmens, fut condanné tout d'abord à avoir la teste tranchée: [& pour montrer aussi qu'il sçait fortifier les foibles qui ont confiance en luy,] il permit que le mesme juge dans la mesme seance, fit mettre l'autre sur le chevalet, luy fit dechirer les costez, le fit mener ensuite avec luy en diverses villes, où l'on renouvelloit les mesmes tourmens. 'Dieu voulut ainsi, dit Saint Chrisostome, corriger par les tourmens mesmes ce qu'il y avoit en luy de foible & de lasche, & luy oster toute la frayeur qu'il avoit auparavant, [pour le couronner ensuite d'une maniere plus glorieuse. Il ne nous dit point les noms de ces deux Martyrs.]

'Le martyrologe de Bede, & [1] beaucoup d'autres, marquent le 17 de fevrier S. POLYCHRONE Evesque de Babylone, & Martyr sous Dece, 'avec S. OLYMPIADE, S. MAXIME, 'S. PARMENAS, S. ELYMAS, & divers autres de son Clergé & de son peuple. 'Adon & Notker l'appellent Evesque de Babylone & de Ctesiphon. 'Mais puisque Bede & d'autres nous renvoient pour tout cela aux actes de S. Laurent, [il est à craindre qu'on n'en ait point eu d'autres memoires : & ce qui en est dans ces actes, fondé sur une fausse expedition de Dece contre les Perses, est absolument insoûtenable. S'il y a donc en cela quelque chose de vray, ces Saints doivent avoir souffert dans quelque persecution excitée par les Rois de Perse. Et il vaut mieux assurement s'en tenir] 'à ce qu'on trouve dans un exemplaire du martyrologe de S. Jerome, qu'il y a eu un S. Polychrone martyrizé "dans le pays de Babylone. [Je doute fort mesme qu'il y eust encore en ce temps là une ville de Babylone, ni par consequent un Evesque. Il me semble qu'on n'en entend jamais parler dans les veritables histoires.]

'Nous Avons l'histoire des miracles d'un S. THERAPON, [a] dont les reliques avoient esté apportées de Cypre à Constantinople, peut-estre en l'an 706. [b] L'on n'y trouve rien de la vie du Saint, sinon qu'il avoit esté moine & Martyr, 'quoiqu'il n'y ait [peut-estre] jamais eu de moine en Cypre qu'aprés le temps des Martyrs. 'Aussi les Grecs avouent dans leur office, où ils en font la feste le 27 de may, qu'on ne savoit rien du tout de luy que par des images & par des traditions assez obscures. [Ainsi je ne sçay si ce Saint est different de] 'S. Therapon honoré le mesme jour par les Grecs comme Prestre de Sardes & Martyr, & dont on dit bien plus de choses, [mais qui ne sont peut-estre pas plus assurées.]

Marginal notes: ἐν τῇ αὐτῇ (beside "mesme seance"); p.669.a.; 1.; Boll.17.feb.p.5.c.; 15.apr.p.375.; 22.apr.p.11.; 17.febr.p.5.c.; e.; Flor.p.327.1.; In Babylonia.; Boll.27.may, p.682.; a p.682.a.; b p.683. § 3.; p.681.f.; b.c.; p.680.

1. Usuard, Adon, Raban, Notker, Vandelbert &c.

p.692. 'Bollandus joint à S. Therapon un S. PHANURE, dont on a aussi quelques miracles écrits dans le VIII. siecle par un anonyme, qui luy donne le titre de Martyr, mais qui avoue d'ailleurs qu'on ne savoit quoy que ce soit de sa vie. On voit seulement qu'il estoit fort honoré à Rhode & en Candie, sans qu'on en sache mesme le jour.

ARTICLE XI.

De S.te Marguerite, S. Cyrille enfant, S. Platon, & S. Callinique.

[LE nom de S.TE MARGUERITE est aujourd'hui fort celebre parmi les Latins, qui en font le 20 de juillet. On ne la trouve point dutout dans les anciens, & les Grecs ne connoissent point de Sainte de ce nom.] 'Mais Baronius croit que c'est celle qu'ils appellent Marine, '& dont ils font leur grand office le 17 de juillet. Et en effet, ce qu'on en lit dans leurs Ménées [revient assez à ce que les Latins disent de S.te Marguerite.] 'C'est sur cela que Baronius soûtient que S.te Marguerite n'a point souffert à Alexandrie, comme quelques uns le pretendent. 'Car les Grecs disent que S.te Marine estoit d'un bourg de la Pisidie vers Antioche, ou d'Antioche mesme [capitale] de cette province, & qu'elle y souffrit le martyre sous le juge Olybre. 'Baronius ajoute que c'est encore la mesme S.te Marine qui est marquée par Usuard le 18 de juin; ["ce qui reçoit neanmoins assez de difficulté. Tout ce que l'on dit aussi de l'histoire de cette Sainte, "est rejetté comme apocryphe par les personnes les plus habiles.] On trouve son nom entre les saintes vierges & martyres dans des Litaines qui se lisent dans l'Ordre Romain.

Bar. 20. jul. a. | Men p. 158-172 | Canis. t. 2. p. 821. | Bar. 20. jul. a. | Men. p. 167. | Bar. 20. jul. a. | NOTE 7. | V. la note 7.

'Une histoire qu'on croit écrite vers l'an 450, [a] nous apprend qu'à Mylas ville de la Carie, [b] l'on honoroit un S. EPHREM, qui avoit autrefois esté Evesque de ce lieu. Son corps estoit en un village nommé Leucé, où l'Evesque alloit celebrer sa feste avec presque toute la ville. 'On ne voit point qu'il soit honoré par les Latins ni par les Grecs, si ce n'est un S. Ephrem marqué le 12 de may dans un martyrologe manuscrit. Bollandus le joint à S.TE EUSEBIE de Mylas honorée le 24 de janvier.

Boll. 24. jan. p. 598. § 5. | a § 1. | b p. 600. § 12. | p. 598. § 2.

'Nous avons depuis peu une petite histoire de S. CYRILLE enfant, martyrizé à Cesarée en Cappadoce, comprise dans une lettre assez bien écrite, (quoique nous ne l'ayons que dans une méchante traduction,) [pour croire qu'elle est de la main de

29. may, p. 13. § 4.

S. Firmilien : & en ce cas, S. Cyrille aura souffert sous Dece ou sous Valerien.] Nous apprenons donc de cette lettre, que le Saint ayant embrassé la religion Chrétienne dans un âge fort peu avancé, meprisa les reprimendes, les menaces, les fouets, par lesquels son pere s'efforça d'ebranler sa foy, en sorte que son courage luy donna pour disciples plusieurs des autres enfans ses compagnons. 'Il se vit mesme desherité & chassé de la maison de son pere, "& il s'en consola, assuré que sa foy luy acquereroit des biens d'autant plus grands dans le ciel, qu'il auroit eu moins de part à ceux de la terre.

&c. | § 4.5. | &c.

'Il resista avec la mesme constance "à tout ce que le juge put faire pour l'amollir ou l'intimider. Il fut mené comme pour estre brulé vif, sans donner aucune marque de tristesse ni de crainte: '& quand il vit que ce n'estoit que pour luy faire peur, il témoigna alors une douleur veritable. Mais le desir qu'il avoit de mourir pour J.C, fut bien-tost accompli : & "il consola alors tous ceux qui ne le pouvoient voir mourir en un âge si tendre sans verser des larmes. La relation de son martyre n'en exprime point le genre. Elle nous apprend seulement que ce fut à Cesarée ; '& Florus qui paroist l'avoir vüe, n'en dit pas davantage : Mais les martyrologes de Saint Jerome marquent le 29 de may S. Cyrille Martyr à Cesarée en Cappadoce.

&c. | § 5. | § 6. | &c. | § 1.

[Le nom de S. PLATON Martyr à Ancyre dans la Galacie, est fort celebre dans l'Eglise.] 'Les martyrologes de S. Jerome en citent une histoire, [qui par consequent doit estre fort ancienne.] 'Mais celle que nous en avons aujourd'hui dans Surius est de Metaphraste, [& on peut ajouter qu'elle ne vaut rien.][a] Elle porte que ce Saint confessa J.C. estant encore fort jeune, devant le Vicaire Agrippin, '& qu'aprés un grand nombre de tourmens, il eut la teste tranchée en un lieu nommé le Champ, où il fut aussi enterré. 'On voit à peu prés la mesme chose dans les Ménées,[b] & dans Pierre des Noels qui ajoute que ce Saint souffrit du temps de l'Empereur Maximien. [Nous ne le trouvons point autrepart :[c] & neanmoins s'il est vray qu'il ait souffert sous un Vicaire, ce n'a pas esté avant Diocletien,] 'que Lactance nous apprend avoir établi le premier cette espece de Magistrats. [c] Mais les Grecs donnent à Agrippin "une qualité qui marque plus ordinairement un gouverneur de province. 'Les martyrologes de Saint Jerome, Usuard, Adon, & presque tous les autres Latins, marquent S. Platon le 22 de juillet. 'Les Grecs en font leur principal office le 18 de novembre.

Flor p.676. | Ail. de Sim. p. 128. | a Sur. 22. jul. p. 266. § 2. | p 270. § 10. | Men. 18. nov. p. 286. | b P. de N. l. 6. | c 126. p. 124. 1. | Lact. perf. c. 7. p 6. | c Men. ut sup. | τῶν ἡγεμόνων. | Flor. p. 676. 677. | Men. p. 281. 286 | Ugh. t. 6. p. 1137.

Conc.B.t 5.p. 626.627. 'On lut dans le second Concile de Nicée, l'histoire d'un solitaire delivré de captivité par ce Saint, auquel il avoit eu recours. Elle est tirée d'une lettre de S. Nil, qui remarque que ce Saint estoit illustre par une infinité de miracles qu'il faisoit & en son pays qui estoit la Galacie, & en tous les autres endroits où on l'invoquoit. Nil.l.2.ep.178. p.210. 'Le mesme Saint Nil ayant sçeu qu'un payen fort puissant avoit enlevé par force des personnes refugiées au tombeau de S. Platon, luy predit que Dieu vengera l'injure faite à son Martyr, & le reduira à se venir refugier luy mesme dans son eglise.

Codi.p.44.d. 'L'Empereur Anastase fit bastir à Constantinople une eglise de Saint Platon, Proc.ædi.l.1.c.4.p.15.c. 'qui fut ensuite rétablie magnifiquement par Justinien, [a] & depuis encore "par Basile le Macedonien. [b] &c. La vie de Saint Theodore Siceote parle d'une chapelle de S. Platon à Anastasiople dans la Galacie, vers l'an 600.

a Cang.deC. l.4.p.133. b Boll.22.apr. p.45.d|53.a. c Men.18.nov. p.286|Ugh.t.6.p.1137. d Boll.22.apr. p.57.f. e p.58a.

[c] Les Grecs disent que S. ANTIOQUE Martyr estoit frere de S. Platon. [d] La vie de S. Theodore Siceote marque qu'il celebra la feste de S. Antioque Martyr dans son eglise à Anastasiople, le 17 de juillet, [e] ce qu'on entend du frere de S. Platon. [Mais au lieu du 17 de juillet, il faut peut-estre lire le 16.] Car Bollandus dit que sa feste est marquée dans plusieurs Ménées manuscrits le 16 du mesme mois. [Je ne le trouve point dans ceux qui sont imprimez.] Canis.t.2.p. 810. 'Le menologe de Canisius met ce Saint le 15, & dit qu'il souffrit à Sebaste [en la petite Armenie,] sous le gouverneur Adrien. Il marque diverses particularitez de son martyre: [mais il y en a qui sentent la fable. Le martyrologe Romain met aussi ce Saint le 15 de juillet.]

Sur.29.jul.p. 343.§ 3. 'On fait commencer à Ancyre le martyre de S. CALLINIQUE, sous un juge nommé Sacerdos, [f] f § 6. 'qui luy ayant fait mettre en pieces tout le corps avec des nerfs de bœuf, & dechirer les costez sur le chevalet, § 10. 'luy fit mettre aux piez des brodequins armez de pointes de fer, & l'obligea de courir en cet état depuis Ancyre jusques à Gangres [en Paphlagonie,] § 7. 'où il fut jetté dans une fornaise. [Voilà presque tout ce que contiennent ses actes, que l'on veut faire passer pour originaux," & ausquels neanmoins il est difficile de donner plus d'autorité que ce qu'en a Metaphraste, & les Ménées des Grecs qui le suivent.] NOTE 8. Men.p.285.295| Canis.t.2.p. 819. 'Les Grecs font leur grand office de ce Saint "le 29 de juillet, ce que Baronius a imité. NOTE 9.

Thphn.p.138. d. 'S. Macedone de Constantinople chassé par l'Empereur Anastase, fut enterré à Gangres dans l'eglise de S. Callinique Martyr, & tout auprés de ses reliques.

ARTICLE XII.

De S. Patrice de Pruse, de S.te Matrone, & S. Domnion de Salone: De quelques Saints dont on ignore le pays.

NOTE 10. 'BOLLANDUS nous a donné des actes d'un'S. PATRICE Evesque,[qui ne paroissent pas mauvais,quoique l'Ecriture y soit un peu trop citée,& qu'il soit difficile de pretendre que les discours, qui sont assez longs, soient originaux.]Le P. Ruinart les a mis dans son recueil. 'Les Grecs disent qu'il estoit Evesque de Pruse[dans la Bithynie.]'Jule qualifié quelquefois Proconsul, & quelquefois Consulaire, estant venu en un lieu appellé, ce semble, Thermes, à cause des bains d'eaux chaudes qui y estoient, se fit amener le Saint,[qui avoit esté pris auparavant,]& voulut l'obliger de reconnoistre que les hommes avoient beaucoup d'obligation à Esculape, de leur avoir donné ces eaux.'Le Saint le pria de vouloir souffrir qu'il s'étendist un peu pour luy répondre, & luy dire à qui on avoit obligation de ces eaux. Jule luy demanda s'il pretendoit donc estre plus habile que les philosophes; & le Saint répondit que comme il estoit Chrétien, il avoit appris la verité, quelque pecheur qu'il fust, par la lumiere que Dieu donne à ceux qui l'adorent.

Boll.28.apr.g. p.65. | Act.M.p.611. | Boll.p.576.a. | g.p.65.c | f.

'Le juge luy accorda enfin la permission qu'il demandoit, & le Saint le pria encore, disent les actes, de faire tirer les rideaux [qui fermoient l'audience,]afin que tout le peuple pust s'approcher, & l'entendre. Le juge, [qui pouvoit avoir quelque humanité, & aimer les sciences,] le luy accorda encore; '& alors le Saint fit un assez long discours, dont le capital est, Que Dieu a mis sous la terre des sources, ou plutost des abysmes de feu & d'eau, pour servir à la punition des méchans; & que de ces abysmes, il fait sortir tantost des feux, comme dans la Sicile, tantost des eaux froides, tiedes, ou chaudes, selon les regles de sa divine providence.[Il peut y avoir dans ce discours plusieurs choses que les philosophes pourroient ne pas approuver, mais il suffit que le Saint parlast selon sa lumiere,& fist dependre toutes choses de la volonté de J.C.]

p.66.a. | a.b.c.

'Jule crut le bien refuter, en luy disant qu'il l'alloit faire jetter dans les eaux chaudes, & qu'assurément elles ne le bruleroient pas, puisque c'estoit son Dieu qui les avoit faites. Patrice ne manqua pas de réponse: [& imitant les trois jeunes hommes de

d.

Babylone,]il dit au juge : Si J. C. me veut sauver de ces eaux " dont vous me menacez, il le fera ; car il le peut. Que s'il veut " finir ma vie par cette voie, il peut disposer comme il luy plaist " de son serviteur, luy, sans l'ordre duquel un cheveu ne tombe " pas de la teste. 'Et quoy qu'il en arrive, ceux qui adorent des " pierres,& leur donnent le nom de Dieu,n'ont point d'autre sort " à attendre que les tenebres & les supplices de l'enfer. Jule en " colere le fit jetter où l'eau estoit la plus bouillante.Et elle l'estoit tellement, que les goutes qui en rejaillirent sur ceux qui l'y jetterent, les brulerent tres sensiblement. Cependant le Saint y demeura long-temps sans qu'elle luy fist aucun mal. Cette preuve de la puissance de J. C. ne fit qu'irriter le juge. Il fit tirer le Saint de l'eau, 'mais ce fut pour luy faire trancher la teste. Les Chrétiens l'enterrerent en un lieu qu'on appelloit l'Europe.

c. | e.f.

'Le jour de sa consommation fut le 19 de may, [a]auquel les Ménées des Grecs marquent tout leur office de ce Saint, & des SS. ACACE, MENANDRE, & POLYENE, qu'ils luy donnent pour compagnons, '& que quelques uns qualifient Prestres. Ils marquent leur feste en une eglise de la Vierge dans le palais de Cyrus. 'Ils font encore une memoire de Saint Patrice seul le 28 d'avril,auquel on l'a mis aussi dans le martyrologe Romain. [b]Ses actes ne luy donnent point de compagnons.

f. | a Men.p.149-153. | Boll.28.apr.p.476.b. | Men p.339. | Boll.p.576.a. & b.

'Le nom de S.TE MATRONE de Thessalonique est celebre dans les Ménées des Grecs, & dans tous les martyrologes latins depuis Florus & les autres du IX.siecle. 'Les Cophtes mesmes, les Arabes, & les Moscovites, l'honorent. [c]Ils s'accordent tous à dire qu'elle estoit servante d'une dame Juive nommée Plautille, qui ne pouvant l'obliger à abandonner la religion Chrétienne pour prendre celle des Juifs, "la battit tellement diverses fois, &c. qu'enfin elle en mourut;'à quoy Adon ajoute quelques miracles. 'Les Chrétiens eurent soin de l'enterrer la nuit : & Alexandre Evesque de Thessalonique bastit depuis dans la ville une eglise de son nom, & il transporta son corps. [Que si cet Alexandre est celui qui est celebre dans le Concile de Tyr en 335,[& nous n'en connoissons point d'autre,]il faut que la Sainte ait souffert sous les Empereurs payens.]Car on n'en a pas d'autre preuve qui soit un peu forte.'Sa feste est marquée par les Latins le 15 de mars, ou le 14 par quelques uns. 'Les Grecs en font tout leur office le 27 du mesme mois[Les Moscovites l'honorent le mesme jour,]& les Cophtes le 7 de septembre.

15.mars,p.396.397. | p.397 398| may,t.1p.21.d. | c 15.mars, p.396.397. | p.156.e. | p.397.b. | c. | p.396.b.f. | p.397.b.c. | f.

'L'Eglise de Salone autrefois metropole de la Dalmacie,[dont le siege est transferé à Spalatro,]'honore le 7 de may comme son premier Evesque, S. DOMNIE martyrizé sous un juge nommé Maurelle; '& elle pretend en avoir toujours gardé le corps, premierement à Salone, & puis à Spalatro où il fut transporté dans le VIII. siecle,& où il fut mis dans une eglise de la Vierge qui a ensuite porté son nom, '& qu'on tenoit au X. siecle avoir esté la chambre de Diocletien, [a]On montre encore aujourd'hui dans les ruines de Salone, une cave qu'on dit avoir esté son sepulcre.'On le fait disciple de S. Pierre;[mais ni cet article, ni tout le reste du detail qu'on dit de luy, n'a point aujourd'hui d'auteur plus ancien]'qu'une vie composée dans le XI. siecle par un Adam de Paris, sur une autre écrite en un latin tout barbare.'Constantin Porphyrogenete,qui marque[vers l'an 950]que son corps estoit à Spalatro, ne luy donne aucune qualité. [b] Il l'appelle Domne.

11.apr.p.5.e.f. p.6.a|7.a. p.9.10. Const.ad Ro. p.85. a wheler,p.27. Boll.11.apr.p. 17.c. a.b. Const.ad Ro. p.85. b p.85|wheler, p.27.

'Les martyrologes de S. Jerome,Usuard,Notker, & beaucoup d'autres,marquent le 11 d'avril un S. DOMNION Evesque de Salone en Dalmacie, & Martyr. [La conformité du nom, du lieu, & de la dignité, donne quelque sujet de croire qu'il n'est pas different de S. Domnie: Mais d'autre part,]le mesme jour 11 d'avril on honore à S. Jean de Latran S. Domnion Evesque & Martyr, dont on pretend y avoir le corps: & on ajoute qu'il y a esté mis vers l'an 641 par le Pape Jean IV, dont Anastase dit qu'il fit apporter de Dalmacie & d'Istrie beaucoup de reliques de Martyrs, & qu'il les mit auprés du battistere de Latran.

Boll.p.6 e f. p.11.

[On ne sçait ni le temps, ni le lieu, ni aucune particularité, soit du martyre soit de la vie]d'un saint Martyr nommé JEAN, dont le corps estoit gardé à Constantinople dans une eglise de la Vierge, & sa feste y estoit celebrée le 13 de may avec un grand concours des peuples.'Son corps en fut enlevé,porté à Venise, & mis le 3 juillet 1215,en un monastere du saint Prophete Daniel,'où l'on assure qu'il se conserve encore tout entier sans corruption, & qu'il y fait divers miracles.'On a une histoire de cette translation, & de quelques miracles,'mais écrite seulement aprés l'an 1520.'On l'honore à Venise le 19 de may. [c]Quelques uns appliquent à ce Saint la fausse histoire de S. Procope. [d] Bollandus conjecture que ce peut estre un S. Jean Egyptien, honoré le 20 de septembre par les Grecs de Constantinople, qui disent que Maximien le fit mourir avec quarante autres,ne pouvant souffrir la liberté genereuse avec laquelle il luy parloit. Ils l'appellent le

19.may,p.305. e. f.307.c. p.306.a. p.305-307. p.306.b. p.304. b. c c.e. d §Men.p.274

plus grand d'entre les Confesseurs. S'il a souffert en Egypte, comme il y a assez d'apparence, il faut changer le nom de Maximien en celui de Maximin:

11.jan.p.666.c. 'Bollandus nous donne les actes des SS. POLYEUCTE, CANDIDIEN, & PHILOROME, marquez le 11 de janvier f. dans divers martyrologes manuscrits. [Ces actes sont graves,]& il semble que ce soit un sermon. [Quoiqu'ils soient assez courts,] p.667. 'ils sont longs neanmoins dans les discours du juge & de Saint p.666.f. Polyeucte. 'Ils loüent principalement l'union indissoluble des p.667. Saints dans leur amitié,& disent qu'ils furent brulez pour la foy, dans un âge fort avancé, [mais sans nous apprendre ni en quel temps,ni en quel lieu. Ils semblent traduits du grec.]

23.feb.p.367.b. a p.368.a. 'On a trouvé à Ancone en Italie vers l'an 1376,ᵃle corps entier d'un S. PRIMIEN Evesque Grec[ou d'Orient,]selon l'inscription c. qui estoit sur son tombeau.'Et on pretend que fort peu aprés une d,e. femme de la ville "le vit en songe habillé en Evesque,'& qu'il luy &c. dit qu'il avoit souffert "le martyre avec deux autres il y avoit plus &c. de mille ans,[ce qui revient à la persecution de Diocletien;]que 400 ans auparavant, [& ainsi vers 950,] on avoit apporté son corps à Ancone, & qu'il l'avoit voulu, parceque les habitans du lieu où il estoit auparavant, n'adoroient point en luy le nom de J.C."[Ce qui peut donner quelque autorité à cette revelation,] &c. a.d. 'c'est que comme on vouloit mettre son corps dans une chasse couverte d'argent, le Saint declara qu'il vouloit qu'on le mist dans une chasse de bois de cyprés toute simple,sans argent ni aucun autre ornement, parceque c'estoit audessous de l'armoire où l'on gardoit le saint Sacrement, & qu'il n'estoit pas raisonnable p.367.f. qu'on fist plus d'honneur au serviteur qu'à son maistre. 'L'eglise où son corps fut trouvé, portoit alors le nom de la S.te Vierge. b,c. 'Elle a depuis porté le sien, & on l'appelle aujourd'hui Saint François de Paul à cause qu'elle est aux Minimes. Son corps s'y d. conserve toujours. 'On fait sa feste le 23 de fevrier.

SAINT GENÉS
MARTYR A ARLES.

]LA France a eu peu de Martyrs plus reverez dans l'antiquité que S. Genés.] 'Outre ce que nous en trouvons dans Prudence & dans Fortunat, qui le mettent au rang des plus illustres Saints de l'Eglise, '& dans Saint Gregoire de Tours qui en parle fort amplement ; [a] nous avons sa vie parmi les œuvres de S. Paulin de Nole, à qui on a accoutumé de l'attribuer, [Elle a en effet assez son style; & nous n'y voyons rien qui empesche de croire qu'elle soit de luy.] Rosweide en doute neanmoins, mais sans marquer aucune raison de son doute. Il paroist pencher à croire qu'elle est d'un Paulin Evesque de Beziers, [contemporain de celui de Nole, ou] un peu plus ancien. D'autres l'attribuent à S. Patient de Lion, 'ou à S. Hilaire d'Arles, [sans en avoir, que nous sachions, aucun fondement particulier. Ainsi il semble qu'il vaut mieux s'arrester à l'un des deux Paulins,] 'puisque quatre manuscrits l'attribuent au bienheureux Paulin Evesque. [Ce titre de bienheureux convient mesme mieux à celui de Nole, dont la pieté est honorée de toute l'Eglise,]& M.[r] le Brun, aprés avoir copié la note de Rosweide,[b] a jugé neanmoins devoir laisser cette histoire parmi les veritables ouvrages du Saint. Nous ne savons rien au moins qui en puisse faire douter, sinon que nous ne voyons pas quelle occasion ce Saint a pu avoir d'écrire l'histoire d'un Martyr d'Arles : mais il est aisé qu'il en ait eu mesme plusieurs. 'Ce qui en paroist par la piece mesme, c'est qu'elle est écrite assez longtemps aprés le martyre de S. Genés, & lors neanmoins que la memoire d'une action aussi grande & aussi extraordinaire qu'est la sienne, estoit encore toute vive & toute recente dans l'esprit des peuples.

Prud. de M. c. p. 88 | Fort. l. 8. c. 4. p. 150.
Gr. T. gl. M. c. 68. 69. p. 153-155
a Paul. p. 445 | n. p. 834.
Not. G. p 38. 2.
Act M. p. 601 602.
Paul. b. n. 215. p 86.
b ep. p. 322 | dis. 2 p. 114.
Paul. v. Gen. p. 445.

'Nous avons outre cela une homelie sur S. Genés parmi celles qui portent le nom d'Eusebe d'Emese, [& que l'on croit estre partie de S. Eucher de Lion, partie de quelques autres grands hommes du mesme temps.] Rosweide attribuë celle-ci à Fauste

Emis. h. 50 p. 229.
Paul. n. p. 834.

Bosq.l.4.c.17. p.161. a Th.R.t.8.p. 76.77. b Sur.25.aug.p. 264|Paul.n.p. 834.

Evesque de Riés,'& M.r du Bosquet à S.Eucher.[a]D'autres veulet qu'elle soit de S.Patient son successeur.[b]Nous trouvons aussi dans Surius un discours de S. Hilaire d'Arles, où il raconte un miracle de ce Saint dont il avoit esté témoin oculaire, & qui estoit arrivé du temps de S. Honorat son predecesseur. [C'est de toutes ces differentes pieces que nous tirerons l'histoire de Saint Genés.] 'On trouve de plus, deux sermons sur ce Saint dans un manuscrit du Vatican, qui ne sont attribuez à personne, mais ils sont parmi ceux de S. Augustin, de S.Cesaire, & de divers autres auteurs du mesme temps. Son martyre est encore amplement décrit dans le missel Mozarabe.

Act.M.p.602. b.

Paul.v.Gen.p. 445. c p.446. Emis h.50.p. 129.2. p.130.1.

'Il estoit originaire de la ville d'Arles, & aprés en avoir tiré la naissance, il en devint le patron par le merite de sa mort. [c]Il estoit encore jeune, '& simple catecumene, lorsque Dieu luy fit la grace de souffrir pour luy. Ainsi avant que d'avoir esté ni soldat ni domestique de la maison de Dieu, il devint tout d'un coup son fils, & l'heritier de son royaume. Quelques uns disent qu'il avoit merité cette grace par la grandeur de sa foy,'& par l'amour qu'il nourrissoit secrettement dans son coeur pour J. C, & dont il fit tout d'un coup eclater la flamme lorsque l'occasion s'en presenta.

z|Paul.p 445. Paul p.445. p.446|Emis.p. 130.1. Emis.p.130.1. Paul p 446. Emis.p.130.1.

'Il s'estoit mis dans des emplois qui regardent l'administration de la justice, & il avoit pris la charge de greffier, 'écrivant les plaidoyers des avocats, & egalant la rapidité de leur parole par la vitesse de sa main & l'adresse de ses notes [Il trouva dans cet emploi l'occasion de son martyre.] 'Car comme sa charge l'obligeoit d'estre present devant le tribunal de Cesar, [dit Eusebe d'Emese,] il y fut témoin des tourmens que l'on faisoit souffrir aux Martyrs. Leur rigueur portoit la crainte & le tremblement dans l'ame des boureaux mesme. Mais ce spectacle ne l'epouventa nullement. Et lorsque le persecuteur vint à prononcer ses arrests de sang, il eut horreur de tracer sur la cire ces paroles sacrileges, '& défendit à sa main d'écrire aussi-bien que de sacrifier. 'Il semble par S. Paulin que ceci soit arrivé lorsqu'on publioit les edits de quelque persecution. [Il ne dit pas aussi que ce fust en presence de l'Empereur,] mais il ne parle que du juge. 'Et mesme Eusebe d'Emese le qualifie ainsi en deux endroits.

a|Paul.p.446. Emis.p.130.1.

'Non seulement Saint Genés refusa d'écrire rien contre J. C; mais il jetta ses regiftres aux piez du persecuteur; 'condannant en mesme temps ses edits & ses arrests impies avec toute la liberté d'un Martyr; & declarant qu'il estoit Chrétien. Cette

action surprit étrangement le juge, qui rougit de voir sortir un défenseur de la foy du milieu des ennemis de la foy,& de ce que l'Eglise ayant accoutumé d'envoyer les Martyrs aux tribunaux des juges,le tribunal du persecuteur donnoit un Martyr à l'Eglise. Il tourna donc toute sa fureur contre luy, & tous les efforts des infideles furent employez pour sa perte. 'Le juge commande qu'on s'en saisisse & qu'on le luy amene : mais le Saint, pour pratiquer entierement l'Evangile, avoit pris la fuite afin de se derober à sa fureur. 'Les ministres du demon le poursuivirent : '& comme ils ne purent le trouver, le juge commanda aux executeurs qu'en quelque endroit qu'ils le rencontrassent, ils luy ostassent aussi-tost la vie.

Paul.p.446. Emis.p.130.1. Paul.p.446.

'Le Saint apprit cette nouvelle, qui l'obligea à changer diverses fois non seulement de lieu, mais aussi de ville. [Il retourna neanmoins enfin à Arles.] Cependant le desir de confirmer sa foy de plus en plus, luy faisoit desirer le Battesme qu'il n'avoit pas encore receu. Il le demanda à l'Evesque de la religion Catholique, par des voies secrettes & assurées. Mais soit que le temps ne leur permist pas, soit que ce Prelat se défiast de sa trop grande jeunesse,il differa de luy accorder sa demande,& l'assura en mesme temps que le martyre enfermoit aussi la perfection de la grace du Battesme.

Ibid.

'Dieu ne voulut pas differer davantage la couronne qu'il preparoit à S.Genés. Il le fit trouver par les persecuteurs,& le Saint ne voyant point de moyen pour s'echaper,'se jetta dans le Rhone [a]par l'inspiration du S.Esprit. Il pouvoit aussi bien que S.Pierre, dit S. Paulin, marcher sur les eaux rapides de ce fleuve : mais Dieu voulut qu'il le traversast à la nage,afin qu'il y receust comme un battesme secret,& que son corps estant[comme]consacré par ces eaux,les eaux fussent aussi sanctifiées par l'attouchement de son corps. 'Ainsi il passa d'une ville à l'autre : [b]car il paroist que le Rhone traversoit alors la ville d'Arles,& en faisoit comme deux villes, [c]quoique quelquefois on les considere comme une seule. [Les cartes marquent encore aujourd'hui le fobourg de Trinquetaille auprés d'Arles sur l'autre costé du Rhone.]

P.447. p.447|Emis. p 130 1. a Paul.p.447. b 1|Paul.p.447. 448|Sur.25. aug.p.264. § 4| Act.M.p.604. n e. c Emis.p.130. 2.

[d]Le Saint estant arrivé en cet endroit, l'executeur l'y suivit[e]& luy osta la vie d'un coup d'épée,[f]dont il luy trancha la teste selon S. Gregoire de Tours. [g]Les Fideles voulurent que le martyre de ce Saint sanctifiast les deux rives du Rhone : & comme l'une avoit déja receu son sang, [h]ils transporterent son corps à l'autre. Il l'enterrerent en cet endroit auprés des murailles de leur

d 1|Paul.p. 447 e Paul p.447. f Gr.T.gl M. c 68.p.153. g Paul.p.447. 448 h p 448|Emis. p 130.2.

Boll. 16. jan. p. 25. § 1.

ville, 'en un lieu appellé Les champs Elysiens, & aujourd'hui Aliscamps. L'on y bastit depuis une eglise, dans laquelle Saint Honorat, S. Hilaire, & divers autres illustres Evesques d'Arles furent enterrez.

Bar. 303. § 130. Bosq. l. 4. c. 17. p. 160. a Act. M. p. 602. § 3. b Paul. p. 448. Emil. p. 130. 2. p. 129. 1. Flor p. 775. 776. p. 1032.

[L'histoire ne nous apprend point en quel temps ce Saint a souffert.] Baronius & M.r du Bosquet le mettent sous Diocletien, mais ils n'en raportent aucune preuve. aC'est pourquoi le Pere Ruinart aime mieux laisser le temps de son martyre incertain.

bSon nom se rendit extremement celebre à Arles, & sa gloire y croissoit de jour en jour 'à cause des grands miracles qui se faisoient à son tombeau. 'L'eloge que nous en avons sous le nom d'Eusebe d'Emese, fut prononcé le jour de sa feste,'qui est marquée au 25 d'aoust dans les martyrologes de S. Jerome, [dans ceux 'du IX. siecle, & dans divers autres.] 'Quelques uns en font encore le 16 de decembre, auquel on avoit dedié à Arles un autel, & une eglise de son nom. 'S. Gregoire de Tours raporte que les bareaux qui environnoient son tombeau furent souvent rompus par les Lombars & d'autres barbares, mais que ces impies estant devenus possedez du demon ou enragez, s'estoient dechirez eux mesmes avec les dents, & n'avoient jamais pu rien remporter de leur pillage. [1]

Gr. T. gl. M. c. 69 p. 154.

c. 68. p. 153.

'Il se faisoit des miracles non seulement au tombeau de Saint Genés, mais aussi au lieu où il avoit repandu son sang pour J C. Il y avoit en cet endroit un meurier dont les Fideles coupoient l'écorce & les branches pour leur servir de remedes dans leurs maux; ce qui l'ayant fait secher enfin, le tronc qui en restoit produisoit encore les mesmes miracles. 'Aussi nous voyons que le jour de la feste du Saint, le peuple d'Arles & des environs, qui y accouroit en foule, visitoit avec une egale devotion le lieu de son tombeau & celui de son martyre. 'Il y avoit un pont de bateaux qui joignoit ces deux endroits: 'c& il arriva un jour durant l'episcopat de S. Honorat, ["en 427 ou 428,] que ce pont vint à rompre chargé d'une infinité de personnes, lorsque S. Hilaire qui a décrit ceci, achevoit à peine de le passer. Cet accident remplit toute la ville d'effroi. 'Mais par les prieres de S. Honorat, '& par celles que tous ceux qui estoient tombez dans la riviere, adresserent à S. Genés, 'ils arriverent tous à bord sans perte d'une seule personne. La pluspart s'en allerent aussi-tost au lieu du martyre du Saint pour rendre graces à Dieu de leur salut, sans avoir seulement voulu prendre le temps de secher

Sur. 25 aug. p. 264. § 4. § 5|Gr. T. c. 69. p. 154. c Sur. § 4. V. S. Honorat § 9. § 5. Gr. T. p. 154. Sur § 6.

1. Florus, Usuard, Adon, Vandelbert &c.

leurs habits. 'S. Gregoire de Tours raporte ce miracle, & il dit qu'il fut favorisé par un vent qui se leva, & qui poussoit vers le bord ceux qui estoient tombez dans la riviere; [de quoy Saint Hilaire ne parle point.]

Gr.T.p.154.

'Le mesme S.Gregoire raporte encore qu'une femme ayant esté accusée par son mari, sans estre convaincuë, fut neanmoins condannée par le juge a estre noyée, & fut en effet jettée dans le Rhone avec une pierre au cou. Mais ayant appellé S.Genés au secours de son innocence, on la vit nager sur l'eau : ce qui obligea le peuple à la recevoir dans un bateau, & à l'amener à l'eglise du Saint. Et depuis cela, ni le juge ni son mari ne l'inquieterent pas davantage.

p.154.155.

'Avit qui estoit Evesque de Clermont vers le temps de S.Gregoire de Tours, mit des reliques de S. Genés d'Arles dans une eglise de son diocese prés d'un chasteau où est aujourd'hui la ville de "Thiers, & où estoit le corps d'un autre S. Genés aussi Martyr, [dont nous ne savons autre chose, sinon] qu'il avoit souffert aussi-tost aprés son battesme. S. Gregoire de Tours raporte comment il s'apparut pour faire connoistre où estoit son corps, & témoigne qu'il faisoit beaucoup de miracles. 'On fait sa feste le 28 d'octobre. [Je ne le trouve ni dans Ferrarius, ni dans M.r du Saussay.] 'On en a donné une histoire parmi celles des autres Saints d'Auvergne : mais il n'y a rien de considerable que ce qui est tiré de S.Gregoire, le reste n'estant fondé que sur les leçons du breviaire de Thiers.

c.67 p.151.152.

Tigernum.

Paul.n.p.834.

Branche, p. 606-617.

SAINT JULIEN
MARTYR EN CILICIE.

ENTRE plusieurs saints Martyrs qui ont porté le nom de Julien, celui de Cilicie est illustre, parcequ'il "a eu Saint Chrysostome pour panegyriste. Les Grecs raportent cet eloge à celui qu'ils honorent le 16 de mars & le 21 de juin. Ce qu'ils en disent en effet est assez conforme à S.Chrysostome : & un manuscrit met à la teste du discours de ce Pere, qu'il est pour le 21 de juin.

Boll 9.jan.p. 571.§6.7|16. mars,p.421.

NOTE I.

Chry.t.1.or.47. p 538.a. Bol'.26.mars, p. 421.e. a b.d e. Chry.p.538.a. Men.21.jun.p. 155

'Ce Saint estoit originaire de Cilicie, concitoyen de S.Paul dit S.Chrysostome;["soit qu'il fust de Tarse comme luy, ce qui est encore autorisé d'ailleurs,] 'soit seulement parcequ'ils estoient tous deux de la mesme province,ᵃs'il faut suivre quelques monumens des Grecs, qui portent que S. Julien estoit né à Anazarbe en Cilicie, d'un pere qui estoit Senateur de la mesme ville,] & d'une mere Chrétienne, qui l'eleva dans la foy, & dans l'étude des lettres saintes. 'S. Chrysostome dit qu'il estoit"ministre de l'Eglise aussi-bien que S Paul. [Ainsi il semble qu'il fust Ecclesiastique, ou mesme Evesque, quoique les Grecs ne l'aient pas connu, & que cela soit contraire à ce qu'ils disent,] 'qu'il soufrit le martyre à 18 ans.

Note 2. ὑπουργοί.

Chry.p.538.b. Boll.26.mars, p.421.b.c.

'La persecution ouvrit une ample carriere à sa pieté. Car il tomba entre les mains d'un juge qui meritoit mieux le nom de beste farouche que d'homme. 'Les Ménées & les martyrologes l'appellent Marcien. Les Ménées ajoutent que S Julien luy fut presenté dans la ville d'Egée,[ou plutost Eges sur les costes de la Cilicie;] que comme il refusoit de sacrifier, on luy ouvrit la bouche par force, & l'on y versa du vin & d'autres choses offertes aux idoles; qu'on le mit ensuite en prison; qu'on fit venir sa mere pour l'interroger sur son fils; qu'elle demanda trois jours pour deliberer avec luy; au bout desquels l'un & l'autre ayant esté interrogé de nouveau, & le fils ayant répondu qu'il ne renonceroit jamais à la foy de J.C, on coupa les talons à la mere, & on la renvoya. b. 'Neanmoins cette derniere particularité n'est pas dans tous les Ménées.

Chry.p.538.b. c. d.e|539.a. a b.

'Le juge voyant, dit S.Chrysostome, que la constance de Julien estoit à l'epreuve des tourmens les plus rudes, il voulut la vaincre par un long martyre. 'Il le faisoit venir devant luy tous les jours, & puis le renvoyoit en prison. Il l'interrogeoit, il le menaçoit de mille supplices, il le caressoit; en un mot, il n'y avoit point de machines qu'il n'employast pour le gagner. Il le promena durant une année entiere par toute la Cilicie, pensant le couvrir de confusion & de honte: mais il ne fit qu'augmenter sa gloire. 'Il augmentoit en mesme temps le courage des Chrétiens, à qui il montroit par toute la province un si rare modele de patience, 'beaucoup plus puissant sur leurs esprits que toutes les exhortations que le Saint leur faisoit par ses paroles.

c.d. c.

'Ses plaies mesmes luy estoient honorables, & ne jettoient pas, dit S.Chrysostome, un moindre eclat que les étoiles du ciel. 'Car on luy fit souffrir les tourmens; & les boureaux acharnez

autour de luy comme des bestes, le perçoient de tous costez, dechiroient sa chair, decouvroient ses os, & mettoient à nud jusqu'à ses entrailles. 'Ils le fouettoient cruellement, ils luy appliquoient le fer & le feu: mais une seule parole du Saint penetroit les cieux, & rendoit tous leurs efforts inutiles. 'S.Chrysostome semble dire que cette parole, qui estoit apparemment une invocation du secours de Dieu, attira du ciel une grande lumiere visible. [Mais comme cela n'est pas clair, & que les Grecs n'en parlent point; on peut l'entendre de la lumiere invisible de la grace qui fortifioit son infirmité.]

p.540.c.d.

d.

'Le juge vit bien que de tourmenter davantage le Saint, c'estoit se tuer inutilement à vouloir briser un diamant. 'Il aima donc mieux se confesser vaincu en le condannant à la mort. Mais il voulut en cela mesme signaler encore sa cruauté. 'Car comme il estoit alors à Eges ville maritime de la Cilicie, [a] il fit jetter le Saint dans la mer, cousu dans un sac plein de sable, avec des scorpions, des serpens, des viperes, & des dragons. 'Saint Chrysostome semble dire que toutes ces bestes ne luy firent aucun mal. 'Mais il est certain que ni elles, ni le sac, ni la mer, n'empescherent pas son ame de s'envoler dans le ciel. 'Eusebe témoigne que S.Ulpien souffrit un martyre semblable à Tyr en 306, ayant esté jetté dans la mer, enfermé dans un sac de cuir avec un chien & un aspic. 'C'estoit le supplice ordonné pour les parricides, & si horrible que les payens evitoient d'en user mesme envers ces scelerats.

p. 540. 541.
p. 541. a.
Boll. 16. mars, p. 421.b.d.f
a Chry.p.541.
b.
c.
c. d.
Euf.de Pal.c.5. p. 325. d.
Bar.3.apr.e.

'La mer rendit aux hommes le corps de S.Julien, l'ayant porté, selon les Grecs, d'Eges à Alexandrie, où il fut enterré par une sainte veuve. On croit que c'est Alexandrie qui est à l'extremité de la Cilicie du costé d'Antioche, [nommée aujourd'hui Alexandrette.] Mais pour suivre S.Chrysostome, il faut dire que d'Alexandrie il fut transferé à Antioche, 'où il estoit enterré du temps de ce Saint, & reveré comme un thresor de toutes sortes de biens. 'On y trouvoit le remede de toutes les maladies du corps, le pardon des pechez, la guerison de tous les maux de l'ame, & toutes les graces spirituelles. 'Saint Chrysostome fit un fort beau discours à son tombeau le jour de sa feste: '& l'on voit que c'estoit à Antioche, puisqu'il parle des danses qui se devoient faire le lendemain au fobourg de Daphné, où il conjure tout son peuple de ne point aller, & mesme d'empescher les autres d'y aller.

Chry.p.541 et Boll.16.mars, p.421.c.
Chry.p.539.d| 541. c.
p.543.a.b.c.
p.539.d.
p. 542. &c.

[Il est difficile de croire que le tombeau de S.Julien fust autre-

Sur.27.feb.p. 214.§2.3. part que dans] l'eglise "de S.Julien Martyr, qui estoit hors des murs d'Antioche dés le temps de Theodose le grand, comme nous l'apprenons du commencement de la vie de S.Andronic & S.te Athanasie. Noie 3.

Thdrt.v.P.c.10.p.829.c. 'Les saints Abbez Aphraate & Theodose furent enterrez à Antioche dans l'eglise des Martyrs où estoit le corps du saint Martyr Julien. c.13.p.841 b.c. 'S.Macedone y fut mis aussi. a Vit.P.l.1.p.376.2. [a]Il est encore parlé de S.Julien Martyr dans la vie de S.te Pelagie penitente. b Boll.9 jan.p.571.§7. [b]Procope remarque que quand Cosrhoés pilla & brula Antioche sous Justinien, il epargna cette eglise avec les maisons qui l'environnoient, parceque les ambassadeurs y estoient logez, Gr.T.h.Fr.l.4.c.33.p.181. 'quoique S.Gregoire de Tours semble dire qu'elle fust alors brulée.

Men.p.151-155. 'Les Grecs font leur grand office de S.Julien le 21 de juin, p.135. '& ils en font encore une memoire le 16 de mars, [auquel Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain. Ainsi ce peut bien estre] Cang.de C.l.4.p.127. 'le S.Julien dont il y avoit deux eglises à Constantinople, bastie, à ce qu'on disoit, l'une par Constantin, & l'autre par l'Empereur Anastase, ou par un Urbice, outre celle de S.Julien & S.te Basilisse. Boll.16.mars, p.421.d|Flor.p.316.320. 'C'est apparemment S.Julien de Cilicie que les martyrologes de S.Jerome, Notker, & quelques autres, marquent le 14 de fevrier. c Boll.16.mars, p.421.§5. [c]Ferrarius dit qu'il souffrit sous Diocletien: mais il n'en a point d'autre autorité que luy mesme. d §6|P.de N.l.5.c.141.p.105.3. [d]Celle de Pierre des Noels qui le met sous Dece, n'est pas plus grande, outre qu'il mesle à cela non seulement des fautes contre l'histoire, mais encore des evenemens [qu'on peut dire estre fabuleux ? On croit qu'il confond S.Julien de Cilicie avec un autre dont on pretend que le corps est à Rimini.]

S.LEON

SAINT LEON,

ET

SAINT PAREGOIRE,

MARTYRS EN LYCIE.

LES Grecs honorent le 18 de fevrier Saint Leon & Saint Paregoire, Martyrs à Patare en Lycie. 'Bollandus nous en donne des actes, [qui ne paroissent pas tout à fait originaux.]'Car on voit qu'ils sont faits quelque temps aprés la mort des Saints. [Les harangues de S. Leon sont aussi trop longues pour croire que ce soient ses propres termes:] '& l'auteur témoigne assez qu'il ne pretend pas les raporter exactement. [Mais je ne voy rien qui nous empesche de croire avec Bollandus,]'qu'ils sont écrits peu aprés le martyre des Saints, [par un homme qui connoissoit les lieux & les personnes dont il parloit, & en un temps où l'on savoit communément leur histoire; ce qui fait qu'il ne dit pas tout ce qui seroit necessaire pour nous l'éclaircir. Car il ne marque point en quel temps les Saints souffrirent,]'sinon que Lollien nommé par les Empereurs pour Proconsul [d'Asie,]estant encore en chemin, "l'Intendant commandoit cependant dans la province.'Il y avoit quelque persecution, & des edits,[peut-estre pour ordonner seulement quelque sacrifice: car il ne paroist pas que la persecution fust violente, ni generale.]'Le P. Ruinart juge aussi que ces actes sont d'un auteur contemporain, &'les a mis dans son recueil.

[Marges : Boll. 18. feb. p. 57. a. — p. 58. 59. — p. 59. § 14. — § 10. — p. 57. § 3. — 1. — p. 58. § 2. — Procurator. — § 11. — Act. M. p. 609.]

'Ils ne parlent de S. Paregoire qu'en passant, nous apprenant seulement qu'il avoit esté martyrizé quelque temps auparavant, & avoit trouvé dans le ciel la fin de ses grands travaux; 'que S. Leon avoit eu le bonheur de vivre avec luy, [a] qu'il meditoit sans cesse ses "grandes actions, & qu'il visitoit quelquefois son tombeau.

[Marges : Boll. p. 58. § 1. 4. — § 4. — a § 3. — preclara facta.]

1. 'Bollandus croit que ce pouvoit estre sous Valerien & Gallien, où le nom de Lollien se lit dans l'histoire, Mais il avoue que les conjectures dont il s'appuie sont fort foibles. *[Boll. 18. feb. p. 57. c|Act. M. p. 609.]*

§ 11. Pour Saint Leon, depuis sa jeunesse jusqu'à sa vieillesse, il avoit mené la vie des Ascetes[& des solitaires,]dans la chasteté & la continence, dans la temperance & la mortification, "dans une circonspection qui luy faisoit faire toutes choses selon les regles de la sagesse, & qui imprimoit du respect aux plus méchans. *moderata omnia.* § 2. 'A voir seulement son habit, son air, la gravité de son visage & de tout son exterieur, on jugeoit que c'estoit un Chrétien.' § 3. Il imitoit en tout la vie des Apostres & de S Jean Battiste, jusque là qu'il portoit, dit-on, un habit tissu de poil. § 1. 'Aprés le martyre de S. Paregoire, toute sa douleur estoit de n'avoir pas esté le compagnon de ses combats, comme il l'avoit esté de ses autres actions.[Mais il eut enfin la consolation qu'il souhaitoit.]

§ 2. 'L'Intendant qui gouvernoit en attendant Lollien, estoit alors à Patare [dans la Lycie, qui faisoit encore partie du gouvernement d'Asie;] & il y celebroit une feste de Serapis, à laquelle il vouloit que tout le monde se trouvast. Il pretendoit contraindre les Chrétiens mesmes d'y prendre part: & il semble en effet que la crainte y en ait fait venir plusieurs. La joie des infideles causoit au Saint une douleur extreme;[& pour la soulager]il voulut aller prier au tombeau de S. Paregoire. Il passa pour y aller par le lieu où se faisoit la feste. Tous ceux qui le virent, "ne manquerent point de dire que c'estoit un Chrétien. &c. § 3. 'Mais sans s'arrester à cela, il continua son chemin; & aprés avoir fait sa priere il s'en revint chez luy, pria encore, comme c'estoit sa coutume, prit un peu de pain, & puis se mit à s'occuper dans sa solitude, des actions de S. Paregoire. § 4. 'Sur cela s'estant un peu endormi, il vit S. Paregoire au milieu d'un torrent impetueux, & luy qui accouroit se joindre à ce cher ami, & passoit avec luy le torrent, dont la violence n'avoit pas la force de les emporter: & cette vision luy fit juger que Dieu luy vouloit accorder la grace du martyre qu'il souhaitoit.

§ 5. 'Il continua ensuite d'aller visiter le tombeau de S. Paregoire, & au lieu de se cacher, il passa au milieu de la grande place. Il y avoit là un temple de la Fortune, autour duquel il vit [un jour] qu'on avoit allumé quantité de lampes & de cierges. Il eut pitié de l'aveuglement de ceux qui honoroient ainsi les demons; [& poussé sans doute par un mouvement extraordinaire de l'Esprit de Dieu,]qui le vouloit par là conduire au martyre, il brisa ces lampes, jetta les cierges à terre, "& marcha dessus. &c. § 6. 'Cela fit grand bruit, & l'Intendant en ayant esté averti, ordonna à des soldats d'attendre Leon à son retour, & de l'arrester. Il revint effective-

ment par le mesme endroit, le cœur & les yeux elevez au ciel. Car il se doutoit bien de ce qui alloit arriver.

'Il fut donc pris sans faire aucune resistance, & amené à l'Intendant, 'qui luy reprocha ce qu'il avoit fait. Ses reproches donnerent occasion au Saint de luy representer la vanité du culte qu'il rendoit à des demons, au lieu d'adorer le Createur du ciel » & de la terre? 'Pour l'amour duquel, dit le Saint, je suis prest à » souffrir toutes choses, afin d'obtenir la vie eternelle, à laquelle » les Chrétiens arrivent par la voie étroite des afflictions. 'L'Intendant luy répondit que puisqu'il trouvoit luy mesme sa voie étroite, il n'avoit qu'à la quitter pour en avoir une belle & large. » Surquoi le Saint luy dit: Quelque étroite que soit nostre voie, » la foy la rend bien large à ceux qui l'embrassent avec joie & » avec amour, & qui desirent le salut où elle conduit.

§ 6 / § 7. / § 8. / § 9.

'Il dit beaucoup d'autres choses pour établir la verité du Christianisme, ce qui deplaisoit extremement aux Juifs & aux Gentils qui l'ecoutoient. Ils s'eleverent enfin contre luy avec de grands cris. De sorte que l'Intendant voyant qu'il refusoit absolument d'adorer les Dieux, le fit fouetter d'une maniere tres cruelle, sans qu'il jettast un seul soupir. 'Aprés ce supplice, le juge touché, disoit-il, par le respect de son âge & de tout son exterieur, luy promit de le delivrer, s'il disoit seulement que les dieux sont grands. Et alors le Saint répondit: Oui, je le Dirai. Ils sont grands & tres puissans pour perdre ceux qui les adorent. Le juge le traita de furieux, le menaça de divers supplices: & le » Saint luy dit: Tout m'est bon, tout m'est agreable, pourvu qu'il » me conduise au royaume des cieux & à la compagnie des Saints. » 'Mais je ne sçay, ajouta t-il, pourquoi vous menacez, sans avoir » le courage d'executer vos menaces.

§ 10. / § 11. / § 12.

'La generosité du Saint souleva de nouveau tout le peuple contre luy: & enfin le juge effrayé par cette sedition populaire, ordonna de lier le Saint par les piez, & de le trainer à un torrent, pour y estre puni du dernier supplice: ce que les actes n'expliquent pas davantage. 'Il y fut trainé avec beaucoup d'inhumanité & de cruauté, par les ministres [non de la justice, mais des demons &] du peché, 'qui le battoient encore en le trainant. Il en obtint neanmoins la liberté de faire sa priere quand il fut arrivé au lieu du supplice: & là, 'plein de joie de voir ses desirs accomplis, il en rendit graces à Dieu, le remerciant particulierement de ce qu'il luy accordoit le martyre pour expier ses pechez passez. Il luy demanda aussi le pardon pour ses executeurs,

Ibid. / § 13. / Men. 18. feb. p. 194. 195. / Boll. p. 59. § 13.

& qu'il leur fist la grace de le reconnoistre pour leur Dieu. Il finit sa priere par l'Amen, qu'il repeta de toute l'étenduë de sa voix & de son cœur:& en mesme temps, disent les actes, il rendit

§ 14.

l'esprit. 'Les ministres de la cruauté du Gouverneur porterent son corps sur une roche fort elevée, d'où ils le jetterent en bas dans un precipice. Il sembloit devoir estre brisé en pieces de cette chute; & neanmoins on n'y trouva que quelques petites

§ 15.

egratignures, 'avec un visage riant & plein de beauté, & tout le corps comme celui d'un athlete qui sort du combat.

Ibid.

'Les Chrétiens se hasterent de l'enlever de là, le laverent, & l'enterrerent avec honneur, remerciant Dieu de luy avoir accordé la perseverance, & luy demandant pour eux la grace de

§ 14.

meriter d'estre un jour unis avec luy. 'On assure que plusieurs personnes, & mesme des animaux & des charrois, tomberent depuis dans le precipice où l'on avoit jetté son corps, sans en recevoir aucun mal; ce que l'on attribuoit à une protection particuliere de Dieu, qui vouloit honorer le Saint par ces miracles.

Men.p.194. 195. Boll.p.57. § 6, 7. a § 3. Flor.p.635.

'Les Grecs font, comme nous avons dit, la feste de S. Leon le 18 de fevrier, & ils y joignent celle de S. Paregoire, quoiqu'il ne soit pas mort avec luy; 'en quoy quelques Latins des derniers temps les ont suivis. [a] Le titre des actes porte neanmoins qu'ils ont souffert, [au moins l'un des deux,]le 30[e] jour de juin, 'auquel les martyrologes de S. Jerome marquent un S. Leon Soudiacre. Ils le mettent aprés quelques Martyrs d'Afrique ou de Rome:

p.636 2.

[mais en telle sorte qu'on l'en peut separer.]'Et en effet, Usuard, le martyrologe Romain, & d'autres le mettent entre ceux dont on ignore le lieu.

SAINT PHOCAS
JARDINIER,
ET MARTYR A SINOPE.

[LES martyrologes de Rome, d'Ufuard, & d'Adon, mettent deux Martyrs nommez Phocas, l'un le 5 de mars,& l'autre le 14 de juillet.Ils marquent le premier à Antioche, fans dire en quel temps il a vécu;] 'en quoy ils fuivent les martyrologes de S.Jerome,[a] & d'autres anciens; [& le fecond à Sinope dans le Pont, dont ils difent qu'il eftoit Evefque, ajoutant qu'il fouffrit fous Trajan,] 'dans les derniers jours de fon regne. Ils difent encore qu'il furmonta pour l'amour de J. C. toutes les rigueurs des prifons, des chaines, du fer, & du feu, '& que fes reliques ont efté tranfportées à Vienne en Daufiné dans l'eglife des Apoftres, [où l'on en fait une memoire le 14 de juillet.] Tout cela fe trouve mefme dans Bede.

Flor.p.361. 362.
a Boll.mars,t. 2.p.14.a.
Sur.22.fept.p. 226. § 4.
Ado,an.101.p. 119|14.jul.
Boll.mars,t.2. p.25.c.

[b] S. Phocas martyrizé en Syrie, eft autorifé par S.Gregoire de Tours, qui raporte que ce Saint fouffrit beaucoup de tourmens pour J.C, & que Dieu a voulu témoigner avec quel avantage il avoit triomphé de l'ancien ferpent, par le pouvoir qu'il luy avoit donné de guerir tous ceux qui eftoient piquez des ferpens, dés qu'il touchoient la porte du lieu où fon corps eftoit enterré. 'Cependant ce Saint eft aujourd'hui inconnu aux Grecs. [c] Quelques Latins luy attribuent diverfes chofes que d'autres raportent à l'Evefque de Sinope.

b Gr.T.gl.M. c.99.p.222 223.
Boll.5.mars, p.367.e.
c 2.b|366.c.

[Pour celui-ci, nous n'en trouvons rien dans les anciens auteurs avant Bede.] 'Les Grecs modernes en font la fefte le 23 de juillet & le 22 de feptembre, & en difent plufieurs chofes. Ils luy donnent le titre de Thaumaturge à caufe des grands miracles qu'ils luy attribuent, particulierement en faveur des matelots. Ils en raportent des chofes affez incroyables, & tiennent qu'il finit fa vie par l'épée, ou étouffé par la chaleur d'un bain où on l'enferma.

Aft.n.5.p.255|
Men.jul.p.226| fept p 286|
Ugh.t.6.p. 1080.a.b.

Men p.287. 'Le 22 de septembre ils font encore memoire d'un autre Saint Phocas jardinier, originaire & Martyr de la mesme ville de Sinope. ["Il n'est pas tout à fait hors d'apparence que ce Saint Note 1. est le mesme que le precedent, à qui l'on aura attribué l'episcopat lorsqu'on savoit moins son histoire. Mais sans nous arrester à cela, il nous suffit que c'est celui dont l'histoire nous est la plus connuë, & en mesme temps la plus assurée. Car entre les discours de S. Astere Evesque d'Amasée dans le Pont, que le Pere Combefis nous a donnez dans le premier tome de l'appendix de la bibliotheque des Peres, le neuvieme est un eloge de ce Saint Phocas, lequel Surius nous avoit déja donné en latin le 22 de septembre.] 'C'estoit selon ce Pere, un Martyr tres celebre, non seulement dans la province où il avoit pris sa naissance, passé sa vie, '& accompli son martyre, mais jusque dans Rome, dit-il, & mesme parmi les Scythes & les nations les plus barbares.

Ast.or.9.p. 172.c|173.a.

p.173 a.b. 'Il estoit natif de Sinope, & n'eut point d'autre emploi durant sa vie, que de cultiver un jardin qu'il avoit "à la porte de la ville. &c. Il en tiroit de quoy s'entretenir, de quoy faire l'aumosne, & de quoy recevoir les étrangers, qu'il logeoit avec une joie toute extraordinaire dans sa petite maison. Sa vertu trouva enfin sa recompense, & son hospitalité fut couronée par une mort glorieuse, à laquelle mesme elle donna occasion.

c.d. 'Car la lumiere de l'Evangile avoit en ce temps là soulevé contre elle les principautez de la terre, & l'eclat du regne de J.C. avoit excité la fureur des peuples qui preferoient leur egarement à la verité. On cherchoit tous les Chrétiens comme autant de scelerats: On les punissoit severement quand on les trouvoit, & on les poursuivoit avec ardeur lorsqu'ils s'eloignoient. C'est pourquoi ni l'état si bas & si meprisable de Saint Phocas, ni son jardin, ne purent le derober à cette persecution.

c. 'Il fut accusé d'estre un des fideles disciples de J.C, & aussi-tost on envoya des persecuteurs pour le faire passer de cette vie miserable au port de l'éternité; sans luy permettre de se défendre en justice, & de justifier son innocence. Aussi son crime estoit trop notoire, puisque sa pieté estoit visible, & que tant ses actions que ses paroles ne publioient autre chose que les loüanges de son Createur.

p.176.a. 'Ceux qui estoient chargez de cette execution, voulant avant que d'entrer dans la ville, savoir où il demeuroit pour le surprendre plus aisément, vinrent par hazard loger chez luy sans

le connoiſtre, comme luy de ſon coſté ignoroit le ſujet qui les amenoit. Il les receut comme il avoit accoutumé de recevoir les étrangers. 'Durant le ſouper il leur demanda qui ils eſtoient, & quelle eſtoit la cauſe de leur voyage. La liberté que donne la table, & le bon accueil qu'il leur avoit fait, les porta à luy decouvrir, comme un ſecret, le deſſein pour lequel ils eſtoient venus. 'Ils le prierent meſme de les aider à trouver celui qu'ils cherchoient, & d'ajouter cette faveur au bon traitement qu'il leur faiſoit. Le Saint ne parut aucunement étonné de cette nouvelle. Il ne changea point de viſage, '& quoiqu'il luy fuſt tres facile de ſe ſauver en ſe retirant, il ſe reſolut de faire voir en cette rencontre quelle eſtoit la generoſité des Chrétiens. Ainſi il leur répondit d'un viſage aſſuré, qu'il connoiſſoit celui qu'ils cherchoient, qu'ils n'avoient qu'à ſe repoſer chez luy, & qu'il s'engageoit à le leur trouver dés le lendemain.

b.

c.

d.

'Il fit enſuite ſa foſſe, prepara tout ce qui eſtoit neceſſaire pour ſa ſepulture, & puis les revenant trouver le lendemain: » J'ay cherché Phocas, leur dit-il; il eſt entre vos mains; 'vous » l'aurez quand vous voudrez. Et où eſt-il? dirent auſſi-toſt les » ſoldats ravis de joie. Il n'eſt pas loin, répondit le Saint: il eſt avec » vous: C'eſt moy meſme: Executez voſtre ordre, & accompliſſez » ce que vous avez recherché par un ſi grand voyage, & avec tant » de travail. S'il y a du mal en cela, il ne retombe pas ſur vous, » mais ſur ceux qui vous ont fait ce commandement. En un mot, il les perſuada ſi bien, que quelque étonnement dont ils fuſſent ſaiſis, & quelque horreur qu'ils euſſent de tremper leurs mains dans le ſang d'un hoſte ſi liberal & ſi charitable, 'ils luy trancherent la teſte.

e.

p.177.2.

b.

'Ce Saint fut depuis regardé comme la ferme colonne de l'Egliſe, & comme l'un des plus illuſtres d'entre les Martyrs. 'On eleva une egliſe magnifique ſur ſon tombeau; toutes ſortes de perſonnes y accouroient de toutes parts à cauſe des grands miracles qui s'y faiſoient; & on conſideroit Sinope comme la ſource feconde de toutes ſortes de biens & de graces. 'Mais la vertu du Saint n'eſtoit pas renfermée dans cette ville. En quelque lieu que l'on tranſportaſt de ſes reliques, elles y apportoient les meſmes biens, & y conſervoient la meſme vertu. Ainſi quoique ſes reliques fuſſent partagées en beaucoup de differens lieux, ſon pouvoir & ſa gloire n'eſtoient point diviſez, & paroiſſoient tout entiers en chaque lieu. Il y en avoit dans la ville où S. Auſtere a prononcé ſon eloge, laquelle n'eſtoit pas loin de

b.c.

d.

Sinope : & c'estoit apparemment celle d'Amasée mesme, dont S. Astere estoit Evesque.]

c. 'La ville royale, capitale de l'Italie, dit ce Saint, & reine de tout le monde, a fait gloire de rendre un respect extraordinaire à ce Saint : Elle luy a basti une eglise parfaitement belle ; & sa pieté toute contraire à l'impieté d'Herodiade, luy a fait desirer avec ardeur le chef de ce saint Martyr, & le luy a fait recevoir

n.p.254.d. avec joie. 'On ne trouve neanmoins à Rome ni le chef de S. Phocas, dit le P.Combefis, ni aucun vestige de son eglise. [Je ne voy guere d'apparence à dire que S. Astere ait 'pris l'ancienne Rome pour la nouvelle, où nous allons voir que l'on apporta du temps de S. Chrysostome, des reliques de S. Phocas Martyr du Pont. Je ne sçay mesme si l'on pourroit croire qu'il a confondu Rome avec le reste de l'Occident, & qu'il faut raporter ses paroles à ce que nous avons vu des reliques de Saint Phocas de Sinope apportées à Vienne, où l'on ne trouve pas non plus qu'il y ait eu aucune eglise de son nom. Aprés tout, il est arrivé bien 'des

Act.M.p.630. changemens à Rome ;] '& mesme il y en a qui disent qu'on y garde le corps [ou quelques reliques] de S.Phocas dans le grand autel de l'eglise de S.Marcel.

Ast.p.180.a.b. 'Ce Saint est honoré, continuë S. Astere, par autant de matelots qu'il y en a, je ne dis pas seulement sur le Pont-Euxin, sur l'Archipelage, & sur la mer Adriatique, mais generalement sur l'un & l'autre Ocean. Les assistances & les faveurs qu'ils en reçoivent tous les jours, les ont obligez à luy donner part à leur

c.d. table ; '& leur pieté leur a rendu facile ce qui en soy mesme estoit impossible. Car lorsqu'ils prennent chaque jour la nourriture qui leur est necessaire, ils mettent pour le Saint une portion egale à celle qu'ils prennent pour eux. L'un d'eux l'achette, & en met le prix en depost. Un autre fait la mesme chose le lendemain, & ainsi tour à tour tant que dure le voyage. Quand ils sont arrivez au port, l'argent mis en depost est distribué aux pauvres, & la portion de S. Phocas sert au soulagement des miserables. [Nous avons vu que les Grecs modernes attribuent à Saint

n.p.251.b.c. Phocas Evesque, les miracles faits en faveur des matelots :] '& le P. Combefis ne craint point d'abord de dire, que S. Astere n'a

p.252.d. pas assez distingué ces deux Saints. 'Mais dans la suite il reconnoist qu'il n'y a pas de raison de preferer à S. Astere des auteurs posterieurs, qui sont d'ailleurs plusieurs fautes dans leur office contre la verité de l'histoire.

c.5.p.180.d. 'Les Rois mesmes, ajoute S. Astere, taschent de signaler leur pieté

pieté par les magnifiques presens qu'ils font à l'envi les uns des autres à l'eglise de S.Phocas. 'Mais qui s'étonnera, dit-il, que les plus religieux des Romains fassent ces actions de pieté, puisque l'admiration de sa vertu a passé jusque dans les peuples les plus barbares, & qui n'ont rien de commun avec nous que le respect de ce saint Martyr? On a vu les Scythes les plus cruels, ceux qui occupent les bords des Palus-Meotides & du Tanaïs, & les habitans du Bosphore & de la riviere du Phase, venir apporter leurs presens au tombeau de cet illustre jardinier. 'On a vu un de leurs Rois quitter sa couronne toute brillante d'or & de perles, & se depouiller d'une cuirasse aussi superbe & aussi riche que les barbares ont accoutumé d'en porter, pour les envoyer à ce saint Martyr, afin qu'il offrist à Dieu les marques de sa dignité & de sa puissance.

d. e.

p. 281. a.

[Voilà ce que cette harangue nous apprend de S.Phocas le jardinier de Sinope. Personne ne marque le temps de son martyre.]'Le P.Combefis croit qu'il peut n'avoir souffert que depuis Trajan, & il n'est pas hors d'apparence que ce n'a esté que dans les dernieres persecutions. Car cette maniere d'executer les Chrétiens sans aucune forme, ne semble guere convenir qu'au temps où les Empereurs estoient entierement declarez contre eux, comme sous Dece & sous Diocletien. Au moins il n'y a point d'apparence que Pline qui gouverna quelque temps le Pont sous Trajan, en eust voulu user de la sorte.]'& sur ce qu'il manda à Trajan pour les Chrétiens, ce Prince défendit de les condanner à moins qu'ils ne fussent mis en justice, & mesme de les rechercher.[Nous voyons aussi que la plus part des discours des Peres de l'Orient sur les Martyrs, regardent plus ceux de la persecution de Diocletien que ceux des precedentes, desquelles ils ont peu parlé; à moins que ce ne fussent des Evesques fort celebres: De quoy il est difficile de trouver d'autre raison, sinon que les Saints les plus proches de nous sont ordinairement ceux pour qui les peuples ont plus de respect, outre que l'antiquité des autres, & la violence de la persecution de Diocletien, pouvoit avoir effacé la plus part des monumens de leur vie.

n. p. 252. e.

V. la pers. de Trajan § 4.

Plin. l. 10. ep. 102. 103. p. 630. 634.

NOTE 2.

Dieu qui se plaist à faire paroistre sa grandeur dans les choses les plus basses, voulut apparemment relever la gloire de nostre jardinier à la vuë de tout l'Empire vers la fin du IV. siecle.] 'Car nous avons une homelie de S.Chrysostome sur un S.Phocas, comme porte le titre, dont les reliques, [ou toutes ou en partie,]avoient esté apportées du Pont au lieu où estoit ce Saint,

Chry. t. 1. or. 71. p. 775. b.

[c'eſt à dire à Conſtantinople, comme il paroiſt par diverſes circonſtances de ce qu'il dit,] '& par ce qu'il nous y apprend, que les Rois meſmes quittoient leurs palais pour participer à cette ſolennité. 'Ces reliques rendoient une excellente odeur. 'Elles paſſerent au milieu de la place du marché avec beaucoup de magnificence, & accompagnées d'une grande partie du peuple: ce qui rendit ce jour extremement ſolennel.

d.
b.
a b.c.

'Le lendemain S. Chryſoſtome exhorta ceux qui ne s'eſtoient pas trouvez à cette ceremonie, de reparer leur faute, en accompagnant ces reliques au lieu où on les devoit placer, [qui eſtoit hors de la ville,] 'puiſque ce Saint dit qu'il la falloit laiſſer toute vide pour ſe tranſporter au tombeau du ſaint Martyr:'& meſme il falloit paſſer la mer pour y aller. 'Ainſi il paroiſt que ce pouvoit eſtre à Pera,[qui eſt comme un ſobourg de Conſtantinople. ſeparé de la ville par l'embouchure d'une riviere, qui fait un petit bras de mer.] 'S. Chryſoſtome remarque que dans ce trajet, ces ſaintes reliques devoient eſtre accompagnées de beaucoup de lampes & de cierges allumez. [Il n'exprime point davantage de quel Saint il parle, dautant] qu'il en avoit déja parlé la veille, & exhorté les peuples à venir honorer ce Martyr, non pour luy, mais pour eux meſmes, & pour avoir part à ſa benediction. 'Il promet en quelque ſorte de faire ſon eloge quelque autre jour.

c.
d.
c.776.b.
n.p.113.1.c.
or.71 p.776.b.
a.
p.775 e.

'La feſte que l'on fait de S Phocas le 22 de juillet, pourroit bien eſtre en memoire de cette tranſlation. 'On trouve divers Abbez du monaſtere de S. Phocas à Conſtantinople au commencement du VI. ſiecle. L'Empereur Phocas commença une [nouvelle] egliſe de ce Saint, qui ne fut achevée que du temps d'Heraclius, & dediée [à Dieu] ſous le titre de S. Jean l'Evangeliſte.'L'Empereur Baſile le Macedonien baſtit & fonda encore un monaſtere de S. Phocas pour des hommes "auprés de Conſtantinople. 'Ce monaſtere a eſté celebre, & l'egliſe en eſtoit fort magnifique.

n.p.112.113.
Cang.de C.l.4.
p.133.
p.185.c.
Bar.5 mars,a.
" ἐν τοῖς στενοῖς.

'Saint Gregoire de Nazianze dit que le nom de Phocas eſtoit un nom illuſtre, parceque c'eſtoit celui d'un des diſciples de J.C, 'c'eſt à dire d'un de ceux qui avoient pratiqué ſes regles & ſa doctrine. [Nous le raportons à celui de Sinope, dont S. Gregoire eſtoit voiſin; & à celui dont parle S. Aſtere;] 'parcequ'il a eſté plus celebre que l'autre dans l'antiquité, [s'il faut dire que c'en ſoient deux.]

Naz.car.52.p.
122.a.
n.p.1388.a.
Aſt.n.p.253.a.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS
SUR LE CINQUIEME VOLUME DES MEMOIRES
pour servir à l'histoire ecclesiastique.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE DIOCLETIEN.

Pour la page 3. § 2.

NOTE I.

Sur les Martyrs qui ont souffert dans les Gaules sous Diocletien ; & que ç'a esté apparemment vers 286.

NOUS verrons dans la note 21, que les edits de Diocletien en 303, n'ont fait que peu ou point de martyrs dans les Gaules, où regnoit Constance : & cependant nous avons un assez grand nombre de Martyrs qui ont souffert sous ce Prince, selon leurs actes. Il est vray que de tous ces actes, il n'y en a point qui soient originaux : mais il seroit bien dur de dire qu'ils se trompent tous en ce point, surtout ceux de S. Maurice, de S. Victor de Marseille, & de S. Donatien de Nantes, qu'on voit avoir esté écrits par S. Eucher, ou par d'autres auteurs eloquens, habiles, & fort anciens.

Il est ce me semble plus naturel, de croire que ce qu'Eusebe dit de la paix dont l'Eglise jouissoit dans les dixhuit premieres années de Diocletien, reçoit quelque exception :] 'Nous voyons en effet qu'il fait commencer cette paix aussi-tost aprés Valerien ; [de sorte que c'est dans ce temps là qu'il faut mettre la persecution d'Aurelien, autorisée mesme par des edits dans tout l'Empire. Il est encore bien plus aisé de croire qu'Eusebe a fait peu d'attention à quelque persecution moins violente que l'Eglise souffrit dans l'Occident : & il pouvoit mesme en avoir peu de connoissance.

Euf. l. 8. c. 4. p. 295. c.

Il faut joindre à cela, que Maximien Hercule qui passa les premieres années de son regne dans les Gaules, depuis 286 jusque vers 291, estoit un homme violent, cruel, & sanguinaire, comme toute l'histoire en convient. *V. Diocletien* § 3.] 'Et selon S. Eucher, il estoit encore fort attaché au paganisme, & grand ennemi des Chrétiens. 'Mais au moins Lactance nous assure que quand on publia les edits de la persecution, ce Prince peu porté à la douceur, y obeït fort volontiers. [Aussi quoiqu'il ne fust que second Empereur, les actes de S. Fuscien & quelques autres ne parlent que de luy : ce qui marque bien que ces Saints ont souffert lorsqu'il regnoit dans les Gaules : au lieu qu'en 303 il avoit l'Italie pour partage, & avoit laissé la Gaule à Constance.] 'Les actes de S. Denys de Paris disent que ce Saint fut pris *cum occidui orbis partem pro Christianorum inquisitione percurreret.* [Ce n'estoit donc pas dans le temps de la persecution generale, qui estoit encore plus violente en Orient qu'en Occident.] 'L'histoire de Saint Sixte de Reims porte qu'il fut envoyé de Rome sous Diocletien ; & neanmoins aprés le martyre de S. Crépin & Saint Crépinien, [qui avoient souffert sous

Paul. l. 1. t. 1. p. 86.

Lact. perf. c. 15. p. 13.

Bosq. t. 2. p. 71. c.

Marlot, t. 1. p. 45. 46.

ce mesme regne, selon leurs actes.

Ce qu'il y a de plus incroyable dans cette persecution d'Hercule dans les Gaules, est le massacre de la legion entiere de S. Maurice. Cependant je ne croy pas que personne le veuille contester contre l'autorité de Saint Eucher; ni le mettre aprés l'an 303, ce qui brouilleroit toute l'histoire. On ne le peut mieux placer qu'à l'entrée mesme d'Hercule dans les Gaules en 286. *V. les notes sur Saint Maurice.* Cependant aprés cette cruauté, on peut tout croire d'Hercule. Il est difficile que ce carnage de tant de Chrétiens ne l'ait pas aigri contre tous les autres:]'& les actes de S. Victor disent au moins que cela le rendit terrible à tous les Chrétiens. [Il y a d'ailleurs quelque lieu de croire qu'on mesloit les Chrétiens dans la revolte des Bagaudes, qu'Hercule venoit combatre. *V. S. Maurice*,

Boll. t.2.p. 121.a.

Tout cela nous porte à ne pas rejetter ce que nous trouvons dans une piece du XI. siecle,]'qu'Hercule aprés le martyre de la legion de Saint Maurice, envoya le celebre Rictiovare [ou plutost Rictius Varus qui est un nom plus Romain,] pour chercher les restes de la mesme legion, & les faire aussi mourir; ce qui causa encore le martyre d'un tres grand nombre d'autres Chrétiens. [C'est ce Rictius Varus sous qui on met la pluspart de nos Martyrs; & ainsi tout s'accorde à les mettre en 286, ou un peu aprés.

Buch. de B l. p.ε.9.p.229. § 4.

'Les actes de S. Quentin & d'autres monumens qualifient Rictiovare Prefet de Maximien ou des Gaules, [c'est à dire qu'il estoit Prefet du Pretoire: & on trouve en effet qu'il a fait des Martyrs non seulement dans les deux Belgiques, mais encore à Basle dans les Sequanois, & ce semble aussi à Cologne dans la Germaine. On trouve encore des Martyrs condamnez sous Herode par d'autres juges, qui pouvoient estre ou successeurs de Rictius Varus, ou Gouverneurs des provinces. Car Maximien s'estant une fois declaré contre les Chrétiens, tous ceux qui vouloient luy faire la cour estoient leurs ennemis, & il ne falloit point d'edit pour les faire persecuter; surtout par ceux qui joignoient quelque passion particuliere à l'amour de leur fortune.]

§ 1|Sur.31.oct. p.403.§ 3.

NOTE II.

Pour la page 9.§ 4.

Quand Galere a commencé à persecuter les soldats, & sur les actes de S. André colonel.

[Ce que la chronique de S. Jerome dit des soldats Chrétiens persecutez par Veturius, est mis dans la 17.e année de Diocletien selon l'edition de Scaliger; ou en la quatorzieme selon celle de Basle en 1540, celle de Pontac *p.* 183. 669.]'& celle qu'avoit Baronius, [c'est à dire en l'an 298 de J.C. Ces editions s'accordent mieux que ce que dit Eusebe,]'que la persecution des soldats commença longtemps avant la generale, πολὺ πρότερον, '& en un autre endroit, ἠρέμα καὶ. 'Dodwel s'arreste à l'edition de Scaliger; mais c'est sur un passage de Lactance qui regarde Diocletien: [& il s'agit ici de Galere. Il se brouille encore] 'en voulant que l'on fust alors dans la guerre de Perse [qui, autant qu'on en peut juger par l'histoire, estoit finie dés l'an 297. *V. Diocletien* § 15.

Bar.279 § 26.
Euf.l.8.c.4 p. 295.c.
c.18.p.317.a.
Cyp.d.f 21 c. 68.p.305.
p.306.

Il faudroit mesme mettre dés l'an 294, la persecution des soldats par Veturius & par Galere, si l'on suivoit les actes de Saint André colonel.]'Car ils portent que ce Saint fut tué avec beaucoup de soldats le 19 d'aoust, qui estoit le dimanche; [Or le *G.* qui est la lettre du 19 d'aoust, ne se rencontre point estre la lettre dominicale depuis 294 jusqu'en 305; & il est difficile de dire que ce fust en 305, puisque]'la maniere dont on pretend que Galere les fit

Sur.19.aug.p. 188.§ 11.
§ 6.

traiter d'abord, [& meſme le reſte des actes, ne permet guere qu'on diſe que c'eſtoit dans la perſecution generale.]

§.2.

'Ils portent auſſi qu'il y avoit alors guerre contre les Perſes; [ce qui n'a pu eſtre aprés l'an 297.]

§ 5.7.

'Que s'il y eſt parlé d'edits; [on peut l'entendre de l'ordonnance que Galere avoit faite contre les ſoldats Chrétiens. Il faut donc ce ſemble les mettre en 294.

Anal.t.4.p. 567.

Mais d'autre part,] 'Dion Proconſul d'Afrique aſſuroit à S. Maximilien le 12 mars 295, qu'il y avoit des Chrétiens dans les troupes & à la Cour de Galere auſſi-bien que des autres Princes, [Et il y a peu d'apparence que Galere ait entrepris de perſecuter ſeul les Chrétiens, qu'aprés que la victoire qu'il remporta ſur les Perſes en 297, luy eut enflé le cœur, & l'eut rendu fier & hardi pour tout entreprendre.]

Sur.19.aug.p. 187.§6.

'Il falloit en effet, ſelon les actes de S. André, qu'il commandaſt alors en Orient; [& hors le temps de la guerre de Perſe,]

Lact.perſ.c. 18.p.16.

'il paroiſt avoir toujours eſté vers l'Illyrie. [De ſorte qu'il peut bien y avoir faute dans la date de ces actes.

Et aprés tout, je ne ſçay s'il faut beaucoup s'arreſter à cette piece.]

Bar 301.§ 5.

'Baronius l'approuve comme legitime, ajoutant meſme qu'on la croit écrite par Pierre Eveſque de Tarſe qui avoit battizé ces Saints, & qui fut témoin de leur martyre. [Mais la maniere avantageuſe dont les actes parlent de cet Eveſque, ne permet point qu'on diſe qu'ils viennent de luy en l'état que nous les avons. Du reſte, il eſt certain qu'ils ont quelque caractere de verité & de ſincerité. Car ils ſont aſſez particulariſez, & écrits avec quelque ſimplicité; ce qui n'eſt pas le caractere des pieces ſuppoſées par les Grecs. Ainſi il peut eſtre aſſez probable qu'il y a eu une hiſtoire originale de Saint André. Mais je penſe qu'il faut reconnoiſtre en meſme temps que celle que nous avons eſt extremement alterée.

Outre la difficulté que nous venons de voir dans la date,]

Sur.19.aug.p. 186.§1.

'les termes de *perſecutio quadam magna*, *Antiochus quidam*,

§9.11.

'& *celeberrimus Martyr &c.* [ne conviennent guere à un auteur contemporain.]

11.

'Le concours qui ſe faiſoit à la fontaine née dans le lieu du Martyre, & les miracles *qui s'y operent juſques aujourd'hui*, diſent les actes, [y conviennent encore moins.]

§ 10.

'La priere de S. André qui eſt à la fin, [eſt une fiction, puiſqu'elle ne peut avoir eſté entenduë que des Martyrs meſmes qui n'eurent pas le loiſir de la raporter à d'autres, & elle eſt indigne de l'eſprit du Chriſtianiſme.

On peut encore trouver étrange,]

§ 1.2.7.

'que S. André ayant embraſſé la foy, ſe ſoit expoſé à un combat, & meſme ce ſemble à pluſieurs, ſans demander le batteſme;

§ 2.

'Qu'eſtant envoyé contre les Perſes par ſon General, il n'ait mené au combat qu'une partie de ſes ſoldats, & ceux là ſeulement, *quos manifeſtè celeſtis gratia ei deſignavit*;

§ 2.

'que tous ceux là ayant embraſſé la foy aprés la victoire miraculeuſe qu'il leur fit remporter,

§ 4.

'quelques uns d'eux neanmoins le ſoient venu denoncer, *cum bonum illud non voluntariè delegiſſent*: [Et qui les y pouvoit forcer?

Je ne voy point pourquoi]

§ 6.

'Antiochus General d'Orient, demandoit les ordres à Galere [qui n'eſtoit que Ceſar, plutoſt qu'à Diocletien qui eſtoit en meſme temps que luy en Orient, autant qu'on en peut juger par l'hiſtoire. Je ne voy pas non plus]

§ 7.

'comment S. André, n'ayant point d'ordre de ſon General, pouvoit s'en aller d'Antioche en Cilicie. [C'eſtoit violer les regles de la milice, & ſe rendre coupable ſelon les loix civiles; ce que les Saints ont toujours extremement evité.]

§ 8.

'Puiſque S. André & ſes ſoldats vouloient fuir les perſecuteurs, pourquoi ne ſe ſeparoient-ils pas? [C'eſtoit le moyen naturel de ſe ſauver.]

§ 7.

'Par quelle raiſon,

estant à Antioche, vouloient-ils aller recevoir le battesme de Pierre Evesque de Tarse? Quelque saint qu'on le fasse, [n'y avoit-il pas des Saints à Antioche?] 'Ils ne luy demandent mesme le battesme qu'à l'extremité, lorsqu'ils apprennent qu'on les poursuivoit.

§ 8. [Je ne sçay aussi si l'on peut accorder avec la discipline des Romains,] 'que Seleucus qui commandoit dans la Cilicie, ait poursuivi les Saints pardelà Melitene, & presque jusques au bout de la petite Armenie [qui estoit d'un autre gouvernement: Je ne m'étonnerois pas que Pierre de Tarse & les autres eussent accompagné les Saints dans leur fuite pour les fortifier dans la foy:] 'mais à quoy bon les suivre de loin pour savoir ce qui en arriveroit? [Peut-estre que Pierre avoit quelque raison de s'aller retirer en Isaurie, puisqu'on le cherchoit personnellement. Mais pourquoi les Ecclesiastiques de Tarse, & Nonnus de Berée, font-ils la mesme chose, au lieu de retourner à leurs Eglises?

§ 2.4.7. Les actes ne marquent point le nombre de ceux qui furent martyrizez avec S. André. Il devoit estre grand,] 'puisque c'estoient presque tous ceux qui avoient combatu une armée de Perses assez puissante pour faire peur au General qui residoit à Antioche, & à qui les troupes de la Cilicie estoient soumises, [c'est à dire au General de l'Orient.]

Men. 19. aug. p. 205. 210. 'Les nouveaux Grecs les font monter à 2593, [& les Latins à 2597. *V. la perf. de Dece note* 8. C'est tout le moins Sur. 19. aug. p. 186. § 4. qu'on puisse croire:]'& Antiochus avoit déja fait mourir plusieurs autres Chrétiens: [Comment donc cela s'accorde Euf. l. 8. c. 4. p. 296. a. t-il avec Eusebe,] 'qui dit que la persecution de Galere contre les soldats ne fit que tres peu de Martyrs? εἷς που καὶ δεύτερος.

Men. 19. aug. p. 210. [Les Grecs dans leurs Ménées suivent tout à fait le commencement de ces actes, mais non pas la fin.] 'Car ils disent seulement qu'Antiochus chassa S. André & ses soldats; & que sachant qu'ils avoient converti mille autres soldats qu'il avoit envoyez pour les chasser, il les poursuivit, & les passa tous au fil de l'épée. [Cela est plus supportable, si on en trouvoit une meilleure autorité.]

NOTE III.

Pour la page 21. § 5.

Que S. Nicandre peut avoir souffert à Dorostore en l'an 302.

Act. M. p. 618. a. 'Saint Nicandre & S. Marcien ont souffert, selon leurs actes, lorsqu'on persecutoit les soldats; [ou mesme lorsqu'on ne persecutoit qu'eux seuls,] si dans ces paroles de Saint Nicandre, *volentibus sacrificare hac praeceptio constituta est*, [il faut lire *militare* au lieu de *sacrificare*, comme il y a assez d'apparence.] p. 619. 620. 'Il semble en effet que les Chrétiens avoient une liberté entiere de les accompagner & de les assister dans leur martyre. p. 618. a. 'Mais au moins les ordres qui commandoient de sacrifier ne comprenoient point les femmes. [Je ne voy point de temps où cela se puisse mettre, que celui où Maximien Galere persecutoit les soldats, un peu avant l'an 303. Ainsi Baronius peut avoir eu raison] Bar. 17. jun. 'de mettre dans le martyrologe Romain, qu'ils souffrirent sous Maximien.

[Je pense mesme qu'on peut fixer leur martyre à l'an 302. Car leurs actes ont une grande relation avec ceux de Act. M. p. 615. c. S. Jule,] 'où le juge en exhortant ce Saint à sacrifier, luy dit, *Accipies decem denariorum pecuniam*. [Je ne voy point que cela fasse aucun bon sens. Car c'estoit se moquer d'un soldat Romain de luy parler de dix deniers, qui ne faisoient pas quatre livres de nostre monnoie. Ainsi il faut recourir] Boll. 17. may, p. 662. 'à ce qu'on lit dans une autre copie de ces actes, où il y a *accipiens decennaliorum pecuniam*. [C'estoit donc lorsqu'on celebroit la dixieme année non

de Diocletien ou d'Hercule, ce qui se fit avant la persecution des soldats, mais des deux Cesars Constance & Galere. Ils avoient esté faits Cesars le premier mars 292. Leur dixieme année se celebra donc ou en 301 lorsqu'elle commençoit, ou en 302 lorsqu'elle finissoit.] Le P. Pagi croit que ce fut en 302. [Ce sera donc l'année du martyre de S. Jule, & par consequent aussi de S. Nicandre & S. Marcien.] 'Baronius a mis cependant S. Jule du temps d'Alexandre dans le martyrologe Romain; mais sans autre autorité que celle de Galesinius: [& la paix dont l'Eglise jouit sous le regne d'Alexandre, ne nous permet point d'y mettre aucun Martyr que sur des preuves incontestables.

Pagi, 302. § 2. | Bar. 228. § 2| 27. may, b| Boll. ib. p. 6… f.

Baronius ne donne aucune raison de ce qu'il dit que Saint Nicandre & S. Marcien ont souffert sous Maximien.] 'Ferrarius qui le suit, cite le martyrologe & les Grecs: 'mais je ne trouve point que les Grecs marquent jamais quand ils ont souffert, ni dans leurs Ménées, ni dans le menologe de Canisius. 'Ughellus & d'autres modernes les mettent sous Domitien, [a] & Ferrarius dit que la plus part des manuscrits le portent ainsi. [Nous ne voyons point ce que ce peut estre que ces manuscrits,] 'puisque le P. Ruinart qui nous a donné leurs veritables actes, n'en a rien trouvé dans les six qu'il a consultez. 'Ughellus cite leurs actes pour prouver qu'ils ont souffert sous Domitien, & non sous Maximien. [Ces actes sont sans doute] 'ceux qu'il donne immediatement aprés, où neanmoins je n'en trouve rien: [& quand cela y seroit,] 'c'est une piece sans autorité à cause des diverses additions qu'on y a faites aux anciens actes. 'Mais de plus, [ces actes mesmes, aussi-bien que] les veritables, parlent souvent *des Empereurs*, '& les Saints y conjurent par la vie des Empereurs, [quoique Domitien n'eust aucun collegue, & qu'il n'y ait proprement jamais eu plusieurs Empereurs ensemble jusqu'à M. Aurele; ce qui fait qu'on ne peut pas mesme dire que c'estoit une expression ordinaire dont on pouvoit se servir quoiqu'il n'y eust alors qu'un Empereur. Je ne sçay si ces actes donnez par Ughellus, sont] 'ceux que Ferrarius dit avoir esté écrits par Saint Fulgence Evesque d'Atin aprés S. Marc, 'depuis l'an 95 jusqu'à 109, s'il'on en veut croire Ughellus. [Mais Ferrarius avance ce fait sans en donner aucune preuve:] '& Ughellus qui raporte ces actes dans l'histoire de ce S. Fulgence, ne dit pas neanmoins qu'ils soient de lui: 'La chronique d'Atin qui met S. Marcien & S. Nicandre vers le temps de Domitien, [ne peut pas avoir d'autorité,] 'n'ayant esté faite au plustost qu'en l'an 1356. [a] Ughellus mesme reconnoist qu'elle renverse tout, & qu'elle nous debite des fables pour de veritables histoires.

Ferr. it. p. 369. | Men. 6. jun. p. 59. Canis. t. 2. p. 793. | Ugh. t. 6 p. 510. a, t. 1. 2. p. 495. b. | a Ferr. it. p. 369. | Act. M. p. 617. 910. a. | Ugh. t. 6. p. 530. a. | b. | Act. M. p. 617. | p. 618. a. | p. 619. a. b. | Ferr. it. p. 369 | Ugh. t. 6 p. 529. | p. 530. | t. 1. 2. p. 495. b. | p. 500. b| Boll. 28. apr. p. 548. b. d. | a Ugh. t. 6 p. 512. d| 53…

[Si ces Saints ont souffert en 302, lorsque Galere ne persecutoit encore que les soldats,] 'ç'a esté sans doute dans les pays qui obeissoient à Galere: & nous voyons en effet que Saint Jule a esté martyrizé à Dorostore dans la Mesie. 'Cependant le 5 de juin, les martyrologes de Saint Jerome ont *In Ægypto Marciani, Nigrandi, & Apollonii, quorum gesta habentur.* [Il est bien aisé qu'on ait mis *Nigrandi* pour *Nicandri*, comme on le lit le mesme jour dans les Ménées des Grecs p. 40, & qu'on y ait joint un Apollone qui aura souffert le mesme jour en une autre année.] 'Les Grecs y joignent plusieurs autres Martyrs. [b] Les martyrologes de Saint Jerome ont encore le 5 d'avril, *In Ægypto natalis Sanctorum Marciana* ou *Marciani, Nichanoris, Apollonii,* 'en quoy ils sont suivis par Adon, Usuard, Notker, & d'autres Latins. 'Florentinius pretend

Act. M p. 617. | Flor. p. 572. | Men. 5. jun p. 40. | b Flor. p. 418. | p. 419. | p. 581.

que ces Martyrs sont differens de ceux du 5 de juin ; mais les raisons qu'il en allegue sont fort foibles. 'Aussi Baronius & Bollandus croient que ce sont les mesmes. [Que si ce sont encore les mesmes que S. Marcien & S. Nicandre dont nous avons les actes, voilà des autoritez bien considerables pour les mettre en Egypte, où nous ne voyons point cependant que Galere ait jamais eu d'autorité particuliere. Mais aussi ni Baronius, ni aucun autre ne dit que ce soient les mesmes Saints ;] '& les Grecs en font des histoires toutes differentes, 'disant de ceux d'Egypte qu'ils consomment leur martyre par la faim, la soif, & le froid ; [ce qui n'a aucun raport avec les actes que nous avons de S. Nicandre.

Bar.5.jun.§1 Boll.5.ap.p. 397.d.

Men.jun.p. 45.50.

p.50.

On ne peut pas de mesme accorder nostre conjecture avec les monumens de l'Eglise d'Atin dans la terre de Labour, selon lesquels il faut dire que ces Saints ont souffert en ce lieu mesme, où Galere n'a jamais eu plus d'autorité que dans l'Egypte. Car il est visible que ce sont les mesmes Saints. Mais de tous ces monumens nous ne voyons rien qui puisse avoir quelque autorité,] 'que le sermon attribué à Boniface, qui a esté Evesque d'Atin depuis 464, selon Ughellus, jusqu'en 498. 'Il paroist assez par ce sermon que Saint Nicandre & S. Marcien estoient honorez à Atin, & qu'on croyoit qu'ils avoient presché la foy dans la Campanie. Au moins je ne voy pas qu'on puisse donner d'autre sens aux paroles obscures de ce sermon, *Excelsa mandavit Campania &c.* [Mais Ughellus ne nous dit point comment on sçait que le sermon est de ce Boniface :] '& je ne croy pas non plus qu'il ait d'autre preuve du temps où cet Evesque a vecu, que la méchante chronique d'Atin. Car pour l'eloquence qu'il treuve dans le sermon qu'il luy attribuë, [je pense qu'elle peut fort bien convenir au VIII. & au IX. siecle.

Ughel.t.6.p. 538.d.

p.539.c.

p.538.c.d'c.t. 2 p.655.c.d.

Il peut donc estre assez probable que S. Nicandre & S. Marcien ayant souffert dans la Mesie, leurs corps ont esté transportez à Atin d'assez bonne heure, & peut-estre dés la fin du IV. siecle, lorsque les provinces de l'Illyrie commencerent à estre ravagées par les Gots : ensuite de quoy il est aisé qu'on les ait cru estre des Martyrs du lieu où on honoroit leurs reliques.] 'On pretend la mesme chose de Saint Pasicrate, 'quoiqu'il soit visible qu'il est mort à Dorostore dans la Mesie, [comme les Grecs & les Latins le reconnoissent.] 'Il est certain que S. Jule a souffert en ce mesme lieu sous le gouverneur Maxime, un peu aprés S. Pasicrate. 'L'on voit d'autre part que S. Nicandre & Saint Marcien ont souffert aussi sous le juge Maxime, & qu'ils ont esté assistez à la mort par Papien frere du Martyr Pasicrate. 'Les actes d'Ughellus le disent aussi-bien que les autres, & font de plus, assister ce Papien aux funerailles des deux Saints. [Aprés cela il est bien difficile de croire qu'ils aient souffert autrepart qu'à Dorostore mesme, ou en quelque lieu voisin.]

t.6.p.572.e Ferr.it.p.369.

Act.M.p.610.

c.

p.619.b.

Ugh t.6 p. 534.c.d.

'Il est vray que dans trois manuscrits des actes de Saint Nicandre, on lit ces mots : *Requieverunt autem Christi Martyres Nicander & Marcianus, & Daria uxor Nicandri cum filio suo in civitate Venafro. Tunc Christiani abstulerunt corpora eorum, & sepelierunt ea prope locum ubi decollati fuerant &c.* [C'est dire bien clairement qu'ils ont souffert à Venafre qui est prés d'Atin : mais il n'est pas moins clair ce me semble, que ces paroles *Requieverunt &c. ... Venafro*, sont une addition faite aprés coup. Car aprés avoir dit que les Saints ont esté enterrez à Venafre, il est ridicule d'ajouter, *Tunc Christiani abstulerunt corpora eorum &c.* Que si par *requieverunt* on à seulement voulu marquer leur mort, qu'est ce que veut dire

Act.M.p.620. c.

dire l'addition de la femme & du fils de S. Nicandre? Veut-on dire seulement qu'ils sont morts à Venafre dix ans, vingt ans, cinquante ans aprés les Martyrs? A quoy cela feroit-il bon? Et comment ajouter ensuite *Tunc Christiani abstulerunt corpora eorum*? Si c'est que la femme & le fils de Saint Nicandre aient esté martyrizez avec luy, pourquoi n'en est-il rien dit dans les actes, non pas mesme dans ceux d'Ughellus;] 'Le fils de S. Nicandre n'estoient encore qu'un enfant: [de sorte qu'il n'y a pas la moindre apparence qu'on l'ait fait mourir] 'en un temps où il n'y avoit point encore de persecution generale. La femme de Saint Nicandre avoit esté mise d'abord en prison, parcequ'elle encourageoit son mari: 'mais il paroist qu'on l'avoit bientost elargie. [Ainsi il n'y a point d'apparence qu'on l'ait fait mourir avec son mari.]

p.619.b. p.620.b. p.619.b.

'Le P. Ruinart n'a rien voulu decider sur le lieu & le temps du martyre de ces Saints. [Nous ne pretendons point aussi que ce que nous en disons doive passer pour certain; mais je croy que l'on avouera que c'est au moins une conjecture bien probable & bien appuyée.]

p.617.b.c.

Pour la page 21. § 5.

NOTE IV.

Difficultez sur ce que les Grecs disent de S. Pasicrate.

Men. apr. p. 306.

'Ce qu'on lit de S. Pasicrate dans les Ménées, est assez particularisé, & mesme assez beau, [pour croire qu'il vient d'une histoire ancienne semblable à celles que le P. Ruinart nous a données de S. Jule & de S. Nicandre, qu'on peut dire avoir esté les compagnons de S. Pasicrate.] 'Celle de Saint Nicandre parle de Papien frere de S. Pasicrate. 'On voit la mesme chose dans les Ménées; mais il y est dit qu'il avoit renoncé à la foy &c. '& qu'il tascha mesme de porter son frere a y renoncer aussi. 'Le menologe de Basile dit la mesme chose. 'Cependant dans les actes de S. Nicandre, il accompagne ce Saint au martyre, se rejouit de sa victoire, & porte mesme son enfant. [Rien ne donne moins l'idée d'un apostat. Que si c'est qu'il eust depuis embrassé la penitence, il est comme impossible qu'il n'en parust quelque chose. C'est ce qui nous a fait craindre que l'histoire suivie par ces nouveaux Grecs, n'ait esté alterée, comme cela leur est si ordinaire.] 'Ce qu'ils disent encore que le Saint cracha contre une idole d'Apollon qu'on luy presenta &c. [est une chose rare dans les vraies histoires.] 'Il semble que S. Pasicrate ait mit de luy mesme sa main dans le feu, [ce qui ne seroit pas dans la regle commune du martyre evangelique. Le menologe de Basile n'a rien de ce fait.] 'Les deux vers mis dans les Ménées à la teste de son histoire, semblent dire qu'il avoit osté à S. Valentin [ou Valention,] la crainte qu'il avoit du supplice. [Il n'en est rien dit dans l'histoire. Les Grecs peuvent aussi aisément avoir eu une fausse histoire de S. Pasicrate que de S. Nicandre & de S. Marcien,] 'à qui ils font souffrir dans leurs Ménées toutes sortes de tourmens les plus cruels, 'quoique tout cela se reduise, selon leurs actes originaux, à avoir esté 20 jours en prison, & avoir eu la teste tranchée.

Act. M. p. 619. b. Men. p. 309. p. 308. Boll. 1. apr. g. 10. c. Act. M. p. 619. b. Men. p. 308. p. 309. p. 308. Jun. p. 59. Act. M. p. 619.

Pour la page 28. § 7.

NOTE V.

Sur un oracle d'Apollon touchant les Chrétiens.

[Nous mettons sur l'an 302,] l'oracle d'Apollon dont parle Constantin, parcequ'il dit fort expressément que cet oracle fut aussitost suivi de la persecution. Il est vray qu'il dit qu'il estoit alors encore fort jeune, Κομιδῆ παῖς, [quoiqu'il dust avoir environ 25 ans au moins en 302.] 'Mais nous ne voyons rien à dire sur cela, sinon qu'ils s'est

Eus. v. Const. l. 2. c. 51. p. 467. Cyp. dis. 11. c. 67. p. 304.

servi d'une expression fort impropre : [ce qui est encore arrivé à d'autres à son égard.

Nous faisons de cet oracle un histoire differente de celle qui est rapportée en deux endroits de Lactance, parceque nous ne voyons pas qu'il soit aisé de n'en faire qu'une.] 'Nous n'osons pas dire non plus, avec Mʳ Baluze suivi par Dodwel, que c'est celui qui fut rendu sur la consultation de Diocletien mesme. Car ce prince n'eust pas eu besoin d'estre averti par d'autres qu'il regardoit les Chrétiens.

p.304|Lact. p.cif.n.p.172.

Pour la page 19.57.

NOTE VI.

Que la persecution a commencé en 303, & que le Concile de Cirthe s'est tenu en 305.

Euſ.l.8.c.2.p. 293.a. 'Eusebe dit nettement que le premier edit contre les Chrétiens, fut publié l'an 19 du regne de Diocletien, chr. '& que les eglises furent abatues la mesme année. [Diocletien ayant esté fait Empereur le 17 de septembre 284, sa 19.ᵉ année a commencé le mesme jour en 302: & ainsi le mois de fevrier Lact.perſ.c. 12.p.11. de sa 16.ᵉ année,] 'auquel il est certain que la persecution commença, [est celui de l'an 303.]

Euſ.a.p.163. 'Les fastes d'Idace, la chronique d'Alexandrie *p.* 644, & divers actes reconnus pour excellens [par Baronius,] disent que ce fut sous le VIII. Consulat de Diocletien, & le VII. de Maximien, Pet.rat.2.l.4. c.10.p.247. 'lequel le Pere Petau, [& Baronius,] mettent en 303. aussibien que tous les doct.l.11.c.32. p.353.a|Euſ. chr.n.p.245| Uſſ.r.Br.p. 147.Not.epo. p.141. autres chronologistes. 'Scaliger, & Usserius montrent la mesme chose, parceque S. Jerome dans sa chronique dit que cela arriva l'an 351 de l'ere d'Antioche, c'est à dire aprés l'autonne de l'an 302: '& nous en avons une Euſ.de Pal.c. 2.p.320.c.d| n.p.175.2.a. b. preuve indubitable dans l'histoire de S. Romain, qui souffrit en la premiere année de la persecution, le jour mesme ou vers le temps de la solennité de la 20.ᵉ année de Diocletien; [& par consequent sur la fin de l'an 303.

Mais quand Eusebe & les autres que nous avons alleguez pourroient laisser encore quelque ombre de doute, l'autorité de Lactance la dissiperoit entierement.] 'Car il dit en termes formels, Lact. perſ. c. 12.p.11. que l'eglise de Nicomedie fut abatue le 23 fevrier, lorsque Diocletien estoit Consul pour la 8.ᵉ fois, & Hercule pour la 7ᵉ, [c'est à dire en 303,] 'ensuite de c.13.p.12. quoy on publia le premier edit des le lendemain. 'Il ajoute que Diocletien c.17.p.14. aprés ce crime alla aussitost à Rome pour y celebrer sa vintieme année [qui commençoit en 303,] '& que c'estoit p.15. dans l'année qui preceda son IX. Consulat, [mis par tout le monde en l'an 304.] 'Dans la suite il conte, dix ans & c.48.p.43. environ 4 mois depuis la destruction de l'eglise [de Nicomedie] jusques à son rétablissement, 'c'est à dire visiblement p.41. jusqu'au 13 juin de l'an 313, au quel l'edit de Constantin & de Licinius pour la paix de l'Eglise fut publié à Nicomedie: [& depuis le 23 fevrier 303 jusqu'au 13 juin 313, il y a 10 ans 3 mois, & 20 jours.

Je croy que personne ne doutera plus aprés cela du commencement & de la durée de la persecution. Neanmoins comme des auteurs celebres qui n'avoient pas vu Lactance, l'ont fait commencer en l'an 302, il ne sera pas inutile de voir sur quoy ils se sont fondez: & peutestre que la foiblesse de leurs raisons servira encore à appuyer l'opinion qu'ils ont pretendu détruire. Les principaux de ceux qui font commencer la persecution en 302, sont Baronius & le P. Petau.] 'On y ajoute a.p.373. Onuphre, [que je ne voy pas neanmoins en avoir parlé dans ses fastes, ni dans le commentaire.] 'Ces auteurs Pet.doct.l.11. c.14.p.351.b. c|Bar.302.§ 16. ont cru pouvoir d'abord satisfaire à l'autorité d'Eusebe, en disant que comme on conte quelquefois les années des princes du premier janvier

qui a precedé leur entrée, toute l'année 302 se peut dire appartenir à la 19.ᵉ année de Diocletien commencée le 17 septembre de cette année là. [Pour les raisons qui les ont porté à choisir l'an 302 plutost que 303,]'Baronius, & le P. Petau dans le *Rationarium temporum*, n'en alleguent pas d'autre que le temps du Concile de Cirthe. Voici quelle elle est.

Bar.302.§ 16| Pet.rat.2.l.4.c.10.p.207.

'S. Augustin dit en un endroit que ce Concile a esté tenu le 4 de mars, sous le VIII. Consulat de Diocletien, & le VII. de Maximien, [qui est l'an 303,] '& en un autre, qu'il y a eu des Chrétiens martyrizez le 12 de fevrier, 13 mois avant le Concile: '& par consequent, disent-ils, la persecution a commencé en 302. [S'il n'y a rien à dire sur ces passages de S. Augustin, il faut conclure indubitablement que la persecution a commencé dés 301, qui estoit l'an 17 ou 18 tout au plus du regne de Diocletien, 'Car le premier edit n'ayant esté publié à Nicomedie que le 24 de fevrier, 'ces Martyrs n'ont pu souffrir en Afrique au commencement de fevrier que l'année suivante. [Que si l'on veut dire qu'ils ont souffert avant les edits, ils ne prouveront pas non plus que les edits ayent esté publiez en 302. Mais cette réponse seroit ridicule,] 'puisque ces actes ne furent alleguez par les Donatistes, que pour prouver en quel temps avoit esté la persecution, & en inferer que le Concile de Cirthe estoit faux, supposant qu'il ne pouvoit pas s'estre tenu durant le temps de la persecution.

Aug.inCre.l.3.c.27.t.7.p.185.1.b. col.d.3.c.17.p.226.2.c.d. Pet.p.207.208. Lact.pers.c.12.p.11. Eus.n.p.163.a.b. Aug.col.d.3.c.17.p.226.a.b.c.d.

Il n'est point besoin d'aller chercher la solution de cette difficulté autrepart que dans S. Augustin mesme. 'Car comme il dit en un endroit, que le Concile de Cirthe fut tenu sous le VIII. Consulat de Diocletien & le VII. de Maximien; 'aussi il dit en un autre que ce fut l'année d'aprés le IX. Consulat de Diocletien & le VIII. de Maximien, [c'est à dire en 305.] 'Comme il faut necessairement qu'il y ait faute en l'un de ces deux endroits, [ou l'on n'en peut rien conclure dutout, & ainsi le fondement de Baronius & du P. Petau se ruine de luy mesme? ou il faut demeurer d'accord que le premier de ces deux endroits estant insoutenable, il faut s'arrester au second.'C'est ce que les Docteurs de Louvain ont reconnu dans leurs notes. Et il est visible que le premier endroit peut aisément avoir esté corrompu par les copistes, [en changeant 9 & 8 en 8 & 7, & omettant ces deux lettres *P. C.* qui signifient *Post Consulatum*: ce qui est une faute si naturelle,] 'que les officiers publics ne purent l'eviter dans la Conference de Carthage sur ce Concile mesme, & embarasserent par ce moyen les Catholiques. Mais l'autre endroit estant une suite de raisonnement, [il n'auroit pu estre corrompu que par une malice affectée, ce qui ne se peut dire avec la moindre probabilité.

In Cre.l.3.c.27.p.185.1.b. col.d.3.c.17.p.226.2.c.d. Bar.303.§ 30. Au.t.7.n.p.106.a.b. col.d.3.c.17.p.226.2.c.d.

Le P. Petau tasche neanmoins d'infirmer le raisonnement de S. Augustin, mais d'une maniere pitoyable.]'Il pretend que ce Saint s'abuse dans une chose qu'il assure aprés avoir eu tout le moyen de la bien examiner? & qu'il se trompe luy mesme en excusant les officiers de s'estre trompez par surprise; [ce que sa moderation ne luy eust jamais permis de faire: surtout dans un ouvrage public, s'il n'en eust esté tres assuré.]

Pet.rat.2.l.4.c.10.p.208.

'Le P. Petau dit donc qu'il y avoit de deux sortes d'actes entre les mains des officiers, les uns de la premiere année de la persecution, qui estoit 302 selon luy, & les autres de la fin de la seconde, c'est à dire de l'an 304, & que les officiers avoient confondu la date des uns avec celle des autres.

p.208.209.

'Il est vray qu'il y eut deux sortes d'actes produits dans la Conference, *v. les SS. Saturnin, Dative &c.* 'les

Aug.p.col.c.14 p.236.2.3 col.d.3.c.17.p.226.2.c

uns datez du 12 fevrier 304. [Nous ne savons point l'année ni le jour des autres. Mais S. Augustin ne témoigne pas seulement que ces seconds actes aient esté entre les mains de officiers, bien loin de se plaindre qu'ils leur aient donné sujet de faire aucune confusion. Et il est mesme impossible que cela soit,] puisqu'il paroist par les titres 433, 434, & 436, de la Conference, que l'on n'avoit point encore apporté ces seconds actes sans date lorsque les officiers firent la réponse que Saint Augustin accuse de faux; & qu'il est certain que les Catholiques ne les mirent sur le bureau pour estre lus, que dans le titre 449, c'est à dire assez longtemps aprés. [Que si le P. Petau pretend que c'estoient quelques autres actes dont nous n'avons point de connoissance, il n'est nullement recevable en ce point; l'exactitude des titres de la Conference ne laissant aucun lieu à ces sortes de suppositions.

Opt. col. 3 p. 432.

p. 433.

Aprés cette solution qu'il est aisé de ruiner, il en donne une autre aussi insoutenable, puisqu'elle rend Saint Augustin coupable ou d'une malice affectée, ou d'une ignorance & d'une temerité criminelle.] C'est, dit le P. Petau, que ce Saint ne savoit pas l'année du Concile de Cirthe, mais seulement qu'il avoit esté tenu le 4 ou 5 de mars, environ un an aprés la persecution; de sorte que les officiers estant tombez par hazard sur des actes datez du 12 fevrier 304, il en avoit conclu que le Concile avoit esté tenu 13 mois apres, en 305. [Certainement ce raisonnement est bien indigne de Saint Augustin, & mesme du Pere Petau; & ne sert que pour faire voir dans quel aveuglement une fausse preoccupation est capable de nous jetter.

Pet. rat. 2. l. 4. c. 10. p. 208.

Car quelle preuve avoit S. Augustin du temps du Concile de Cirthe, pour aller condanner une réponse faite publiquement par des officiers publics qui tenoient leurs papiers en main? Ce n'estoit pas assurément une simple tradition & une croyance commune, quelque generale qu'elle pust estre. Il faloit donc qu'il eust examiné avec soin les pieces sur lesquelles ces officiers avoient fait leur réponse, & qu'il se fust convaincu par ses propres yeux de leur erreur, comme il ne manque pas de le dire. Quelle estoit donc leur erreur?] Ils ne s'estoient pas trompez sur les actes des Martyrs selon S. Augustin, mais sur l'année du Concile de Cirthe. [Si les actes du Concile estoient datez du VIII. Consulat de Diocletien, comme le pretend le P. Petau, ils s'estoient trompez effectivement; mais au lieu que Saint Augustin en conclud qu'en mettant le Concile en 304, ils le mettoient un an trop tost, il devoit dire qu'ils le mettoient un an trop tard, puisqu'il s'estoit tenu en 303. Que si le Concile estoit daté du IX. Consulat de Diocletien en 305, les officiers avoient bien répondu, & S. Augustin a grand tort de les reprendre. Il reste donc qu'ils fussent datez d'aprés le IX. Consulat de Diocletien en 305. Et c'est ce que S. Augustin ne tire point par induction, comme le P. Petau semble supposer,] mais ce qu'il assure positivement comme une chose constante, dont il prend tout le monde pour juge, & dont il conclud demonstrativement que le Concile s'estoit tenu 13 mois aprés la mort des Martyrs, & non un moins seulement comme les officiers l'avoient dit, en confondant *P. C.* avec *C.*

Aug. col. d. 3. c. 17. p. 226. 2. c.

c. d.

[Que s'il est vray, comme veut le P. Petau, que la persecution ait commencé en 302, que le Concile ait esté tenu en 303, & que les actes des Martys produits par les Donatistes fussent datez de l'an 303; il est indubitable que les Donatistes avoient raison de pretendre que le temps du Concile tomboit dans la persecution, que les Catholi-

ques avoient grand tort de le nier, & que c'est une faute inexcusable à Saint Augustin d'avoir soutenu le contraire dans des livres publics, & d'avoir accusé publiquement les officiers de s'estre trompez. Cette consequence est aussi indubitable, supposé le raisonnement du P. Petau, qu'insoutenable en elle mesme? & le P. Petau n'auroit eu garde de l'avouer pourvu qu'il en eust un peu conceu l'absurdité.

Il faut neanmoins reconnoistre que dans le fond les Donatistes avoient raison de pretendre que la date du Concile de Cirthe tomboit dans le temps de la persecution, puisque Diocletien n'a quitté l'Empire que le premier may 305. Mais apparemment ni eux ni les Catholiques n'en savoient rien: & ceux-ci repondoient tres solidement & de bonne foy aux mauvaises preuves que les autres alleguoient. Aprés tout, cela ne faisoit rien à la question, & le Concile a pu fort bien se tenir durant la persecution, comme des Catholiques le soutinrent dans la Conference.] 'On lit dans Saint Optat que le Concile fut tenu le 13 de may. [Mais ce peut estre aisément une faute de copiste; au lieu que les actes lus & examinez par S. Augustin, portoient indubitablement le mois de mars.

Opt.l.1.p.39.c.

Ces raisons ne suffisent que trop pour prouver que le Concile de Cirthe s'est tenu en 305. Neanmoins il y en a encore d'autres qui montrent qu'au moins ce n'a pu estre avant 304.] 'Car ce Concile s'assembla à Cirthe pour y établir un Evesque en la place de celui qui estoit mort. [Cet Evesque mort ne pouvoit estre un autre que Paul ou son successeur,] 'puisque c'est sous Paul que la persecution a commencé, comme on le voit dans les actes proconsulaires de Zenophile. 'Or l'on voit par d'autres actes inserez dans ceux-ci, que Paul vivoit encore le 19 may 303, & que Silvain estoit alors Soudiacre, 'luy qui fut fait Evesque par le Concile de Cirthe, comme S. Augustin le dit assez clairement. 'Et ainsi le Concile de Cirthe qui est du mois de mars, ne peut estre mis au plutost qu'en 304. 'Baronius cite les actes proconsulaires de Zenophile pour le mettre en 303. [Je ne voy pas ce qu'il veut dire; car il ne s'explique pas.

Aug.in Cre. l.3.c.27.p.285.2.b.

c.29.p.286.1.a|Opt act.p.271.a.

Aug.p.185.2.c|Opt.p.266.b.

Aug in Pet.l.1.c.21.t.7.p.92.2.c.

Eus.a.p.163.1.2.

Bar.303.§30.

Le P. Petau ne se sert point dutout du Concile de Cirthe dans son grand ouvrage *De doctrina temporum*:] 'mais il allegue plusieurs autres raisons, desquelles il conclud seulement qu'il semble que la persecution ait commencé en 302. Ainsi il paroist reconnoistre luy mesme que toutes ces raisons sont foibles; [& il seroit aisé de le faire voir si cela en valoit la peine.]

Pet.doct.l.11.c.32.p.351.352.

'Eusebe conte en un endroit 305 ans depuis la naissance de J.C. jusques à la destruction des eglises. [mais on sçait avec quelle varieté l'on met cette naissance, & combien les anciens, aussibien que les nouveaux, s'accordent peu en ce point. Dans sa chronique selon l'edition de Scaliger, il met la persecution en 304, sous le IX. Consulat de Diocletien. Mais il seroit aisé de montrer que cette epoque est certainement fausse, s'il y avoit quelqu'un qui la voulust soutenir.] 'On peut encore tirer diverses conclusions des epoques qu'il marque pour plusieurs Martyrs de la Palestine selon les differentes années de la persecution. Mais la diversité mesme de ces conclusions fait voir qu'il n'y en a aucune d'assurée, la pluspart des caracteres estant visiblement corrompus, puisqu'ils se détruisent les uns les autres.

Eus.l.7.c.32.p.290.a.

Pet.p.352.c.

'Pour ce qu'il dit que la deuxieme année de la persecution n'estoit pas encore achevée lorsque Diocletien quitta l'Empire, [ce qui arriva le premier de may en 305, comme Lactance nous en assure, *v. Diocletien* § 22, toute la difficulté consiste à excuser Eusebe;

Eus.l.8.c.13.18.p.309.c|317.b.

& il n'est pas aisé de le justifier de s'estre trompé, ou au moins d'avoir parlé avec peu d'exactitude? si l'on ne veut dire qu'il commence les années de la persecution au premier septembre 303, ce qui paroist assez difficile à croire. Que si sa faute est d'avoir mis la cession de Diocletien en l'an 304, comme sa chronique donne lieu de le croire, on peut presumer, qu'il conte les années de la persecution selon les années ordinaires, & par les Consulats, les commençant au premier janvier de l'an 303. Et avec cela il faut encore avouer qu'il parle assez improprement, en disant que Diocletien se deposa lorsque la seconde année de la persecution n'estoit pas encore achevée, n'y en ayant que quatre mois de passez.] 'Baronius pretend qu'il conte de cette maniere, & le suit en cela. [Mais de quelque maniere qu'on explique Eusebe, il est plus contre Baronius & le P. Petau, que contre nous;] '& Baronius mesme avoue que selon Eusebe, il faut dire que Diocletien a quitté l'Empire en la seconde année de la persecution, c'est à dire des l'an 303, supposé que la persecution ait commencé en 302.

Bar. 303. § 83. — § 102.

[Pour dire encore un mot de la maniere dont Eusebe conte les années de la persecution, s'il les commence au mois de septembre qui a suivi les premiers edits, c'est à dire en l'an 303, en quelle année aura-t-il dû mettre ceux qui ont souffert en 303 avant le mois de septembre,] 'comme S. Procope, dont il met le martyre le 8 de juin? [a] On voit aussi par ce qu'il dit de S.te Theodosie & de S. Silvain, qu'il enferme en une mesme année le jour de Pasque & le 5 de novembre suivant. [Si aussi il les commence au premier janvier 303,] 'S. Appien qui souffrit le 2 d'avril en la troisieme année de la persecution, [aura souffert le 2 d'avril 305.] 'Cependant il souffrit en consequence des ordres de Maximin; [& Maximin ne fut fait Cesar que le premier may 305. Il vaut donc mieux dire qu'il commence les années de la persecution à Pasque, comme il me semble que c'est l'opinion la plus commune; & par ce moyen tout s'accordera. Il y a neanmoins une difficulté dont nous parlerons dans la note 18.

Euf. de Pal. c. 1. p. 319. a. — a c. 7. p. 328. a. c. — c. 4. p. 323. d| 325. d. — p. 323. 324.

Pour estre tout à fait exact, il faudroit les commencer au 23 de fevrier, auquel l'eglise de Nicomedie fut abatue. Mais nous aimons mieux les commencer sept ou huit semaines auparavant, pour les faire concourir avec les années de J.C. & les Consulats. Ainsi nous conterons un an plus qu'Eusebe dans les Martyrs qui auront souffert depuis le premier de janvier jusques à Pasque.]

NOTE VII.

Pour la page 20. § 8.

Quand a esté publié le premier edit de la persecution.

[Je ne croy pas que personne veuille contester ce que dit Lactance,] 'que la persecution commença le 23.e jour de fevrier, auquel on abatit l'eglise de Nicomedie, & que le lendemain on en publia les edits. Et afin qu'on ne puisse pas dire qu'il y ait quelque faute de copiste,] il ajoute que le jour que l'eglise fut abatue estoit la feste que les payens appelloient *Terminalia*: '& cette feste est en effet marquée le 23 de fevrier.

Lact. perf. c. 12. p. 11. — Buhc. cycl. p. 282.

'Si donc Eusebe dit que les edits furent publiez au mois de mars ou d'avril, 'il le faut raporter au pays où il estoit, c'est à dire à l'Egypte ou à la Palestine, où cela a pu ne se faire qu'à la fin de mars ou au commencement d'avril. [Et il est indubitable que la publication & l'execution de l'edit ne se fit pas en mesme temps par tout l'Empire,] 'puisque nous voyons qu'il ne fut affiché à Thibare en Afrique que le 5 de juin. 'Le P. Petau tasche d'ac-

Euf. l. 8. c. 2. p. 294. a| de Pal. pr. p. 318. b. Lact. perf. n. p. 374. — Bar. 302. § 118. — Pet. rat. 2. l. 4. c. 10. p. 209.

corder Eusebe avec luy mesme, en disant que le premier edit fut publié au mois de mars, & le second au mois d'avril: car il y en eut plusieurs. 'Mais Eusebe dit clairement du premier mesme, qu'il fut publié au mois d'avril, & parle ensuite du second, [sans donner aucun lieu de dire qu'il l'ait confondu avec le premier.]

Euf.de Pal. pr.p.318.b.c.

'Eusebe dit toujours que cela se fit vers la feste de Pasque; τῆς τοῦ σωτηρίου πάθους ἑορτῆς ἐπελαυνούσης, dit-il, en parlant du mois de mars, 'ou ἐπιλαμβανούσης en parlant de celui d'avril. 'Sa chronique dit que les eglises furent abatues au mois de mars dans les jours de Pasque. [Tout cela ne feroit pas difficile à accorder, s'il se trouvoit que Pasque eust esté en 303 dans les premiers jours d'avril.] 'Mais ceux qui ont examiné cette difficulté, soutiennent qu'il estoit le 21 ou le 28 de mars, surtout en Occident, ou le 18 d'avril en Orient. [Ce dernier seul peut s'accorder avec l'ἐπιλαμβανούσης d'Eusebe en parlant du mois d'avril. On pouvoit dire aussi de la fin de mars que Pasque estoit proche: mais pour les termes de la chronique, je ne voy pas moyen de les justifier.] 'Ce que dit Theodoret, que les eglises furent abatues le Vendredi-saint, [peut estre vray de Cyr & des environs.] 'Pour la chronique d'Alexandrie, qui dit *p.644*, que les edits furent publiez le 25 de mars le jour de la feste de Pasque, il n'y pas moyen de luy donner un bon sens.

l.8.c.2.p.294.a.

de Pal.pr.p.318.b.

Pet.doct.l.11.c.32.p.351.c.d.

Thdrt.l.5.c.38.p.754.b.

Par.rat.2.l.4.c.10.p.409| Boll.25.apr.p.107.b.

NOTE VIII.

Pour la page 21. §8.

Que Diocletien n'a point condanné les Chrétiens à la servitude.

'Ce que portoit l'edit de Diocletien, que οἱ ἐν οἰκετίαις seroient privez de la liberté, 'doit se raporter à tous les particuliers, suivant le sentiment de M.r Valois, de Christophorson, & de Zonare, & signifier qu'ils seroient reduits à la servitude & à l'esclavage. 'On le fonde sur cette raison qui paroist considerable, que sans céla cet edit ne regardoit pas une grande partie des Chrétiens.

Euf.l.8.c.2.p.294.b.

n.p.164.b.c.

'Mais d'autrepart, nous voyons par les actes de Munatius Felix, que l'on se contentoit d'obliger mesme les Evesques & les autres Ecclesiastiques, à livrer les Ecritures sans leur faire aucun autre tort, & sans les reduire à la servitude. 'L'on sçait aussi que les Evesques du Concile de Cirthe ont esté accusez d'avoir livré les Ecritures, parceque les officiers de la justice les avoient relaschez sans leur rien faire: [mais personne ne les a accusez d'avoir renoncé J.C, & n'a allegué pour preuve, qu'ils estoient demeurez libres, & n'avoient pas esté faits esclaves; ce qui en eust neanmoins esté une tres forte preuve, si tous ceux qui tomboient entre les mains de la justice eussent esté reduits ou à renoncer à la foy, ou à perdre la liberté.

Baluz.t.2.p.92.

Opt.l.1.p.39.c.&c.

C'est ce qui pourroit faire pencher pour la premiere pensée de M.r Valois,] qui etendoit par ces termes τοὺς ἐν οἰκετίαις, ceux qui estoient au service des personnes de condition en qualité de procureurs, de faiseurs d'affaires &c. [Peutestre mesme qu'on les pourroit reduire aux officiers des Empereurs, & entendre en cette maniere] 'les Cesariens que Valerien ordonnoit par son edit d'envoyer liez dans les possessions imperiales, & d'en tenir registre, [ce qui estoit manifestement les traiter comme des esclaves.] 'Dodwel l'entend des affranchis qui estoient encore comme serviteurs de leurs patrons. [Mais il est encore plus simple & plus aisé de laisser à τοῖς ἐν οἰκετίαις son sens naturel & ordinaire, qui est de l'entendre des esclaves: & pour ce qu'on dit qu'ils seront privez de la liberté, l'expliquer de l'esperance & du pouvoir d'estre mis en liberté.] 'C'est

Euf.n.p.164.c.

Cyp.ep.82.p.224.1.

dif.10.c.71.p.309.

Ruf.l.8.c.2.p.134.a.

ainsi que l'a pris Rufin: *Si quis servorum permansisset Christianus libertatem consequi non posset*: '& M.r Baluze soutient qu'on n'a point de raison de trouver à redire à ce sens.

Lact.n.p.375.

Pour la page 22.§ 8.

NOTE IX.

Sur le nom de Jean donné au premier Martyr de la persecution.

[Le nom de Jean que les martyrologes donnent dés le IX. siecle à celui qui arracha l'edit publié le 24 de fevrier 303, contre les Chrétiens, & qui souffrit ensuite le premier, ne paroist guere propre] 'pour un homme qui estoit dans les honneurs, comme le dit Eusebe: [mais il pouvoit avoir un autre nom, grec ou romain. Ainsi ce n'est point une raison pour dire que ce Martyr est different de S.Jean, comme quelques uns le pretendent. Ce n'en est point une non plus de ce que ce Martyr a souffert le 24 de fevrier, ou fort peu aprés, au lieu que les martyrologes mettent S.Jean le settieme de septembre, estant tres ordinaire que les festes des Saints se fassent en des jours differens de celui auquel ils sont morts.]

Eus.l.8.c.5.p.296.

'M.r Baluze ne se contente pas de deferer pour ce point à l'autorité des martyrologes: il combat mesme ce que dit Eusebe, que ce Martyr estoit un homme de qualité, parceque si cela eust esté, dit M.r Baluze, son nom n'eust pu manquer d'estre connu par Lactance & par Eusebe. [Il est fascheux d'avoir à contester de l'autorité avec Eusebe. Car il est certain qu'Eusebe n'a pas sceu son nom, ou n'a pas jugé necessaire de le dire, & l'a cru neanmoins un homme d'une qualité eminente. Pour Lactance, il a certainement pu savoir son nom: mais il n'a pas esté obligé de nous le marquer, n'ayant pas entrepris de faire l'histoire de la persecution.] 'La qualité de Diacre qu'un martyrologe donne à S.Jean, [est plus contraire à Eusebe. Mais nous preferons Eusebe sans difficulté.]

Lact.n.p.375.

Boll.mart.t.2.p.311.d.

'Bollandus se sert de cette raison & de quelques autres de la mesme nature, pour pouvoir dire que ce premier Martyr de la persecution est S.George. Mais il ne fonde son opinion que sur des conjectures tres foibles, & en supposant que le premier edit fut publié vers le milieu d'avril, n'ayant pas encore appris de Lactance que ce fut le 24 de fevrier. 'On peut voir ce que M.r Baluze dit contre ce nouveau sentiment.

23.apr.p.107.108.

Lact.n.p.375.376.

Pour la page 24.§ 9.

NOTE X.

Que S.Anthime a souffert en 303. & non en 311.

'Comme la lettre de S.Lucien raportée par la chronique d'Alexandrie, nous apprend qu'il estoit vers Nicomedie lorsque S.Anthime y fut martyrize, 'M.r Valois en conclut que Saint Anthime n'a souffert qu'un peu avant S.Lucien, c'est à dire en 311, la 9.e année de la persecution; 'parcequ'il suppose que S.Lucien a écrit cette lettre peu de temps avant le martyre qu'il souffrit à Nicomedie. [Mais il n'y en a point de preuve, n'estant pas difficile que S.Lucien ait esté à Nicomedie en 303, & qu'il y ait esté amené en 311 pour y souffrir le martyre.] 'En effet, la chronique d'Alexandrie dans l'endroit mesme où elle raporte ce fragment de S.Lucien, met la mort de S.Anthime en l'an 19 de Diocletien. 'Que si elle en parle encore six ans aprés, en la joignant avec celle de S.Lucien, il est visible que ce n'est que par recapitulation.

Chr.Al.p.648.

Eus.n.p.185.1.a.b.

p.167.2.c.d.

Chr.Al.p.648.

p.652.

'En un mot, Eusebe dit trop clairement que S.Anthime est mort dés le commencement de la persecution, [pour en douter. Si la lettre de Saint Lucien ne s'y pouvoit pas ajuster, il la faudroit tenir pour fausse, l'autorité

Eus.l.8.c.6 p.257.d|298.a.

de

de la chronique d'Alexandrie, dans laquelle seule nous la trouvons, estant beaucoup inferieure à celle d'Eusebe. Je ne croy pas que M.r Valois veüille soutenir sa pretention par les actes de S. Lucien, qui sont pleins de fautes: & touchant S. Anthime mesme, ils disent qu'il fut brulé; ce qui est contraire à Eusebe; si ce n'est que pour les soutenir à quelque prix que ce soit, on ne dise qu'il fut brulé aprés avoir eu la teste tranchée,]parceque les termes latins sont *interfectum igni tradidit*.

Boll.7.jan.p. 360.§6.

Pour la page 25.§9.

NOTE XI.

Sur S. Eleuthere.

Canis.t.2.p. 833.

Men.4.Aug. p.49.

Bar.4.Aug.d.

Men.p.251. 252.

'Les Grecs honorent le 4 d'aoust un S. Eleuthere, qu'ils disent, selon le menologe de Canisius, avoir esté un Senateur de Byzance, & avoir esté martyrizé par l'épée sous Maximien [Galere.] 'Les Ménées marquent aussi qu'il eut la teste tranchée, mais ils le qualifient Chambellan. [Et en ce cas, ce peut estre celui que les Latins marquent le 2 d'octobre.] 'Baronius l'a mis aprés les Grecs le quatrieme d'aoust, comme different de l'autre. 'Ils ont encore un Saint Eleuthere dont ils font leur grand office le 15 de decembre, avec une longue histoire toute romanesque: & ils le font patron de l'eglise de Saint Eleuthere à Constantinople: mais ils le mettent à Rome avec S.te Anthie sa mere, sous le Pape S. Anicet & l'Empereur Adrien. On en a parlé sur la persecution d'Adrien § 2.

Pour la page 31.§12.

NOTE XII.

Temps du martyre de S. Agathope.

Boll.4.apr.g. 42.§2.81.82.

§20.

'Les actes de Saint Agathope parlent plusieurs fois de Maximien, qui d'abord y est qualifié simplement Cesar: '& comme ce Saint souffrit au mois d'avril, selon ses actes, [ç'a pu estre en 303, 304, ou 305. On peut encore juger que c'estoit dans le commencement de la persecution,]de ce que plusieurs Chrétiens renonçoient alors la foy, '& de ce que le juge Faustin y parle à Saint Theodule compagnon de Saint Agathope, de livrer les Ecritures. [Mais ces deux articles nous portent mesme à croire que ce n'estoit pas si tard qu'en 305, plus de deux ans aprés le commencement de la persecution. Nous ne voyons pas moyen non plus de dire que ce fut en l'an 304, auquel Dulcice estoit gouverneur de Macedoine au mois de Mars & d'avril, comme on le voit par l'histoire de S.te Agape. Ainsi nous avons cru le devoir mettre des l'an 303.

§2.12.

§12.

Il y a neanmoins de la difficulté,]'en ce qu'il semble que S. Agathope & S. Theodule ayent esté pris & condannez à la mort pour la seule confession du nom de J.C, '& c'est est ce que porte leur sentence. 'Car pour ce qui est de livrer les Ecritures, le juge n'en parle qu'à S.Theodule, & cela, en un mot, aprés bien d'autres discours. Il contraignit mesme par les tourmens, plusieurs Chrétiens à sacrifier. [Cependant nous avons tout lieu de croire que jusques au mois d'avril 303, les edits n'ordonnoient point encore ni la mort, ni les tourmens, ni la prison mesme, pour obliger les Chrétiens à sacrifier. Il faudra donc dire que Faustin abusoit de son pouvoir pour suivre les inclinations de Galere son maistre, ce qui n'est pas fort difficile à croire; ou recourir à ce que nous allons voir, que ces actes n'ont pas toute l'autorité que l'on pourroit desirer; ce qui fait qu'on y peut presumer des fautes, & qu'on n'y sauroit rien fonder de bien certain.]

§2.

§17.18.

§12.

Pour la page 31.§11.

NOTE XIII.

Difficultez sur les actes de S. Agathope.

[Les actes de S. Agathope & de S-

Theodule, ont plus le style d'un eloge que la simplicité d'une piece originale; & il est visible que les longues réponses des Saints sont de l'auteur, & composées à loisir.] 'On ne peut douter non plus qu'ils ne soient posterieurs à la persecution de Diocletien; '& on voit que c'est un discours fait comme pour estre recité le jour de leur feste. 'La maniere avantageuse dont l'auteur parle de ceux qui défendent leur pays pour s'acquerir de la gloire, [convient peu à l'esprit du Christianisme, qui nous fait regarder l'amour de la gloire comme un mal tres dangereux.]

Boll.4 apr.§. 4.1.3.2. — §20. — 1.

'Ils disent que la persecution estant venue, S. Agathope & S. Theodule passoient toute la journée dans la maison de Dieu, & au lieu de se cacher, ils preschoient hautement la foy. [Le dernier paroist peu croyable, & le premier est difficile à accorder avec ce que nous savons que la persecution commença par la demolition des eglises. Neanmoins l'histoire de S. Philippe d'Heraclée fait voir qu'on ne peut pas condanner cet article absolument.]

§3.

'La bague donnée à S. Theodule, qui guerissoit toutes sortes de maladies, sent extremement sa fable. 'Je ne voy point que les Juges fissent retirer le monde dans une audience publique pour parler aux accusez. On voit rarement dans les bons actes, qu'ils promissent aux Chrétiens des honneurs, des richesses, & des sacerdoces. [quoique cela s'y rencontre quelquefois.] Ce Xene qui vient menacer S. Theodule pendant que Faustin le caresse, [ne sçait guere son devoir. C'estoit une grande ignorance, ou une mauvaise finesse au juge,] 'de demander à un Chrétien pour qui il vouloit souffrir. 'Je ne voy pas non plus à quelle fin ni à propos de quoy, il demande qui est celui qui a fait le ciel, 'Je ne sçay ce que c'est que ces douze dieux ausquels Faustin vouloit qu'on sacrifiast. 'Je ne trouve point autrepart que les Confesseurs se lavassent les mains avant que de se mettre en prieres, 'quoique ce fust une partique assez ordinaire parmi les Chrétiens. [Souvent ils n'avoient pas mesme de l'eau pour le faire.]

§4. — §5. — §6. — §11. — §7. — §8. — Tert. orat. c. 11. p. 153. b. c.

'La conversion subite de tous les prisonniers, & le peuple qui force les portes de la prison pour venir ecouter les Saints, [ne sont pas des choses aisées à croire. 'C'estoit dans le premier interrogatoire que Faustin leur avoit dû demander leur nom, & non pas attendre au second. Que veulent dire ces paroles: *J. C. est monté au Ciel comme une colombe*; [Mais il est certainement faux, que les Juifs qui l'avoient crucifié, l'aient vu ni ressusciter ni monter au Ciel. 'La modestie Chrétienne souffroit elle aussi que S. Theodule qualifiat souvent Maximien de tyran, & cela sans qu'on voie qu'il en ait eu seulement la moindre occasion; Les actes ajoutent que sur cela Faustin contraignit divers Chrétiens par les tourmens à participer aux sacrifices en presence du Saint; [& ils en demeurent là, sans que ni luy ni le Saint disent un mot sur une chose de cette importance.

Boll.§10. — §11.14. — §12.

Je ne sçay s'il est aisé de croire] 'que le juge condanna le Saint à estre decapité, & le fit conduire au lieu du supplice; faisant neanmoins signe à ses gents que ce n'estoit que pour luy faire peur, & qu'en effet aprés qu'il se fut mis en état de recevoir le coup de la mort, Faustin le fit ramener. [La gravité de la justice ne souffre guere ces sortes de fictions: c'est pourquoi nous ne l'avons pas osé mettre dans le texte.]

§13.

'Il y a peu d'apparence que personne ait osé témoigner qu'il trouvoit leur mort heureuse. 'Pour ce qu'on ajoute que S. Theodule s'apparut aprés sa mort à ses proches, & leur ordonna de

§18. — §19.

partager tous ses biens entre les orfelins & les veuves: Je ne voy pas bien comment cela s'accorde avec les loix Romaines, qui confisquoient les biens de ceux qu'on condannoit à la mort.]

Pour la page 36.§ 13.

NOTE XIV.

Difficultez qui se rencontrent sur les actes de S. Sabin.

Bar.301.§ 18. 'Baronius a mis dans ses Annales le commencement des actes de S. Sabin, & les loue comme une piece fidele & tres sincere. Baluz.t.2.p. 49 3. 'M.r Baluze nous les a donnez tout entiers, en nous assurant qu'ils sont excellens, tres sinceres, & dignes d'estre lus par les savans. [Ils ont quelque simplicité: mais je ne sçay si cela suffit pour leur faire donner tant d'eloges: Car la pluspart des actes des Saints de Rome & d'Italie sont assez simples; & parmi ceux là neanmoins il y en a de tres mauvais.] Bar.301.§ 18. 'Baronius qui en estime le commencement, se plaint que la candeur qu'il y trouve d'abord ne continue pas jusques au bout.

Baluz.t.2.p. 50.51. 'En effet, l'histoire de l'idole de Jupiter mise entre les mains de S. Sabin, & tout ce qui s'en ensuivit, [a quelque chose de fort pitoyable.] p.52.§ 8. 'Serene vient ramasser les mains du Saint six jours au moins aprés qu'elles eurent esté coupées. [C'est bien tard, & je ne sçay comment d'autres Chrétiens ne l'avoient pas prevenue. On ne voit pas bien,] p.54.§ 11. 'comment Saint Sabin ayant les mains coupées, prenoit de l'eau & battizoit. § 12. 'Venustien au sortir des Fonts demande que J.C. luy pardonne ce qu'il avoit fait contre S.Sabin, [Ne devoit-on pas luy avoir appris auparavant, que le battesme remettoit tous les pechez?]

p.55.§ 13. 'Aprés que Venustien & ses enfans eurent esté martyrizez, il y a: *Quorum corpora absconsa sunt à Christianis, quorum quidem corpora nusquam potuerunt inveniri.* [C'est non seulement une repetition inutile, mais aussi une contradiction.] Boll.18.ap.p.532.§ 4. 'Dans un autre exemplaire, il y a seulement qu'on cacha leurs corps, en sorte qu'on ne les peut trouver; [ce qui peut plus aisément recevoir un bon sens.] Baluz.t.2.p. 55.§ 14. 'La fin qui parle des grandes miracles qui se faisoient au tombeau de S.Sabin, [ne marque pas non plus que ce soit une piece originale.] p.48.§ 3. 'La premiere réponse du Saint, *Peccator Savinus vocor gratia Domini nostri Jesu Christi repletus*, [n'a pas non plus beaucoup d'exemples dans les actes authentiques.

Pour le commencement que Baronius a estimé, il est fort different dans luy & dans M.r Baluze. Les premieres lignes sont mieux dans Baronius. Et elles ne sont point de sens dans les autres,] p.464. 'si l'on ne veut dire que Maximien mesme combatoit dans les jeux du cirque. Ce seroit une chose fort extraordinaire, comme le dit M.r Baluze, [& peu de personnes seront disposée à le croire.]

Bar.301.§ 18. 19. 'Selon Baronius, Hermogenien estoit Prefet du Pretoire, & proposa dans le Senat l'edit de la persecution des Chrétiens. [Je n'ay vu nullepart que les Prefets du Pretoire proposassent les affaires dans le Senat. Ainsi il vaudroit mieux suivre l'edition de M.r Baluze,] Baluz.t.2.p. 47.§ 1. 'qui fait Hermogenien Prefet de Rome, sans luy attribuer autre chose que de raporter à l'Empereur ce qui s'estoit dit dans le cirque, faisant ordonner la persecution dans le Senat par Maximien mesme. [Et je ne sçay en effet si mesme les Prefets de Rome, quoique chefs du Senat, y proposoient les affaires: Car c'estoit proprement la fonction des Consuls. Mais il faut remarquer que tout ce commencement est intelligibile en beaucoup d'endroits dans M.r Baluze.]

p.48.§ 2. 'On ne voit pas bien pourquoi Maximien fut rempli de joie quand on luy vint dire qu'il y avoit un Evesque

qui enseignoit la foy dans la Toscane. [Si c'est parcequ'on luy disoit qui estoit cet Evesque, & où il estoit, ce que les actes oublient de marquer, il devoit donc en parler dans l'ordre qu'il envoya sur cela à Venustien gouverneur de Toscane,] 'où il ne parle neaumoins que contre les Chrétiens en general; [ou le luy faire dire.] 'Et cependant Venustien ne trouva cet Evesque qu'en cherchant generalement tous les Chrétiens. 'Le mot *ad quendam Venustianum*, n'est pas le style des pieces originales; & je douterois fort que Maximien appellast un simple gouverneur de Toscane, son pere.

§ 2. — § 3. — § 2.

'Il faut remarquer encore que la liste des Prefets de Rome ne met aucun Hermogenien du temps de Diocletien. 'Aussi Bollandus raporte tout ceci au temps de Maxence, sous lequel nous trouvons un Hermogene Prefet de Rome en 309. ou 310. Mais cet Hermogene avoit Aurele pour premier nom, 'au lieu qu'Hermogenien avoit celui d'Eugene, selon Baronius. [Et Bollandus ne dit point qu'aucun manuscrit ait Maxence:] 'il met luy mesme Maximien dans son texte. [Mais ce qui est encore plus considerable, c'est que Maxence a mesme éteint la persecution, comme nous verrons dans la suite, bien loin de la rallumer,] '& d'ordonner de faire mourir par les supplices tous les Chrétiens qui ne sacrifieroient pas.

Buch.cycl.p. 237.238. — Boll.18.apr. p.542.§ 6. — Bar.301.§ 18. — Boll.18.apr. p.542.§ 4. — Baluz.t.2.p. 48.§ 2.

[Assurément s'il y a quelque chose de vray dans cet edit,] 'on ne le peut mieux placer qu'en l'an 303, comme fait M.r Baluze, [puisque la persecution estoit déja commencée, & qu'il n'y avoit pas neanmoins d'edits pour obliger tous les Chrétiens de sacrifier sous peine de la vie. Baronius qui l'a mis en 301, n'en donne aucune raison.] 'Mais d'autrepart, l'edit qui condannoit tous les Chrétiens à la mort, ne fut fait, selon Eusebe, que dans la seconde année de la persecution, [en 304,] '& selon Lactance, il vint de Diocletien qui en écrivit à Maximien Hercule. [Il n'y a au moins aucune apparence qu'Hercule ait entrepris une chose de cette importance sans l'en consulter: & cependant] 'entre le 17 de may, auquel le peuple demanda cet edit, selon les actes de S.Sabin, & le 22 auquel Maximien l'accorda dans le Senat, [il n'avoit pas apparemment consulté Diocletien qui estoit alors à Nicomedie.]

p.47. — Eus.de Pal.c. 3.§ 1.321.a. — Lact.pers.c. 15.p.23. — Baluz.t.2.p. 47.

NOTE XV.

Pour la page 39. § 14.

En quel jour est mort Saint Procope le Lecteur.

'M.r Valois nous a donné une histoire de S.Procope, qu'il croit estre le texte mesme d'Eusebe, mais plus ample que le commun. [Elle s'accorde au moins parfaitement avec Eusebe, hormis pour la date du martyre du Saint,] 'qu'Eusebe dit estre arrivé le mécredi 8 du mois Desius, ou le 7 des ides de juin selon les Romains; '& les actes disent *Desii septima julii mensis qua nonas julias dicitur apud Latinos*. [Il y a faute dans l'un & dans l'autre endroit. Car le 7 des ides de juin, qui est aussi le 7 du mois, n'est point le 8 de Desius, & estoit le lundi en 303, non le mécredi. *Desii septima julii mensis*, n'a point de sens, & les Nones ou le 7 de juillet n'ont rien de commun avec le mois Desius qui répond à celui de juin.] 'Deux manuscrits des actes ont *Dies erat septima julii mensis, qua 7. idus julii dicitur apud Latinos*; ce qui ne fait aucun bon sens. [Le 8 de juillet estoit le mécredi en 303,] '& cela approche bien des martyrologes, qui mettent la feste de S.Procope le 8 du mesme mois. 'Dodwel s'arreste au 7 de juillet. [Mais que deviendra le mois Desius?]

Eus.n.p.171. a.d.|172.a.a. — de Pal.c.1.p. 319.a. — n.p.172.a.c. — a.c. — b. — Cyp.dis.11.c. 72.p.318.

Pour la page 39. § 14.

NOTE XVI.

Que Saint Procope le Lecteur est apparemment celui dont les Grecs font un capitaine.

Euf. n.p.172. a.c.d; Men.p. 74.

'Le 8 de juillet auquel les Latins font de S. Procope Lecteur de Scythople, les Grecs font leur principal office d'un S. Procope à qui ils attribuent le commandement des troupes d'Alexandrie, & bien d'autres choses qui ne conviennent pas au Lecteur. 'Nous en avons de fort longs actes, [dont le style & l'air conviennent tout à fait à Metaphraste,] à qui on les attribue, '& sous le nom duquel Mr Valois les cite. ᵃ Neanmoins Leo Allatius pretend qu'ils n'en sont pas, ᵇ & Baronius soutient mesme qu'ils sont originaux, & plus anciens que Julien l'apostat. Sa raison, (& apparemment celle d'Allatius,) est que l'auteur dit avoir vu à Paneade la statue de J. C, [laquelle a esté brisée par Julien.] Mais il est visible qu'il l'a mis parceque c'estoit la suite d'un endroit qu'il prend mot à mot d'Eusebe. [Car sans parler du reste, il fait juger qu'il est beaucoup posterieur à Julien, & fort ignorant dans l'histoire,]. 'en mettant les edits de Diocletien contre les Chrétiens, avant les guerres de Perse & d'Egypte, & avant la creation des Cesars Constance & Galere; '& en disant que Cesarée de Philippe est celle qui a esté autrefois appellée *Turris Stratonis*.

Sur. 8. jul.p. 217. — Euf. n.p.172. a.d. — a All. de Sim. p.120. — b Bar. 308. § 18. — Sur. 8. jul.p. 230. § 10. — Euf.l.7.c.18. p.265. — Sur.8. jul.p. 228. § 2. — § 91.

[Le reste de la piece répond à ceci. Car ce ne sont que visions, que prodiges, que miracles sans apparence, & tout ce qu'on se peut imaginer dans de méchans actes. Une personne fort habile juge qu'ils sont apparemment supposez;] '& Mr Valois qui semble en recevoir les faits, ne s'y assure pas neanmoins bien fort. 'Pour Bollandus, il dit franchement qu'ils ont plutost l'apparence d'une tragedie & d'une piece faite à plaisir, que d'une veritable histoire. 'Il est vray qu'ils sont citez dans la quatrieme action du second Concile de Nicée, non pas ceux que nous avons, mais d'autres 'qui commencement ces mots, Κατὰ τοὺς χαίρους ἐκείνους &c. [& qui ne paroissent pas fort differens de ceux de Metaphraste,] 'selon l'extrait qu'on en lit dans ce Concile: 'car on ne les a pas aujourd'hui. [Mais chacun reconnoist qu'il y avoit en ce temps là bien des pieces fausses qu'on ne discernoit pas des veritables.

Euf. n.p.172. a.d. — Boll.19. may, p.304.c. — Bar.308.§ 19. — All. de Sim. p.98. — Bar.308.§ 19. — Boll.may,t.2. p.33.1.

Il est remarquable que ces actes ont un entier raport, surtout dans le commencement, avec ceux de S. Ephese de Sardaigne, qui ont bien plus de marques d'originaux sans en valoir davantage;] '& où Bollandus mesme avoue qu'il y a des choses qui ne peuvent avoir esté écrites que plusieurs siecles aprés.

Boll. 15. Jan. p.1001.2.

'Baronius qui soutient dans ses Annales que ce S. Procope est tout different du Lecteur dont parle Eusebe, n'en parle pas si affirmativement dans ses notes sur le martyrologe Romain. 'Et en effet, comme il est ridicule de douter si c'en sont deux, en supposant les deux histoires pour veritables; aussi en reconnoissant que ce qu'on dit du capitaine n'a aucune autorité, il n'est point hors d'apparence de dire que son histoire est venue de l'autre, laquelle les Grecs ont changée, comme on sçait par divers exemples qu'ils sont capables de faire. On les fait tous deux originaires de Jerusalam, aller à Scythople, souffrir dans la Palestine en une ville de Cesarée, sous Diocletien & sous Flavien gouverneur de Palestine. On les honore tous deux en un mesme jour: & si ce sont deux, les Grecs n'honorent point un Martyr considerable & tres assuré de leur Eglise, fort honoré dans l'Eglise latine; & ce qui est encore plus extraordinaire, les Latins n'ont point de connoissance d'un Saint

Bar.308.§ 18. — 8. jul. c. — Euf.n.p.172. a.c.d.

tres celebre parmi les Grecs : Car il est un peu étonnant] 'que Baronius supposant pour vray ce que Metaphraste dit de S. Procope, ait cru que c'est luy dont le martyrologe Romain & les autres Latins disent qu'il fut condanné dans la premiere réponse qu'il fit; [ce qui convient tout à fait à celui d'Eusebe, & nullement à l'histoire de Metaphraste.

Bar. 8. jul. e.

Il seroit encore étrange qu'Eusebe ayant fait une livre exprés des Martyrs de la Palestine, n'eust point parlé de celui qui estoit le plus illustre de tous ceux de cette province. Car quoique Paneade se mette quelquefois dans la Phenicie,] 'neanmoins les actes de S. Procarpe disent positivement qu'il souffrit dans la Palestine. [Molanus dans ses Notes sur Usuard,] '& Bollandus, supposent que S. Procope honoré par les Grecs est le mesme qui est connu par les Latins, & dont Eusebe a fait l'histoire, [comme Molanus le dit positivement.

Sur. 8. jul. p. 129. §8.

Boll. may, t. 1. p. 33. 1.

Quoique les Grecs puissent avoir inventé tout ce qu'ils disent de Saint Procope, & qui n'est point dans Eusebe; il se pourroit faire aussi qu'il y auroit eu un Saint Procope officier de guerre dont ils auroient meslé l'histoire avec celle du Lecteur : ce que nous entendons seulement des faits qui peuvent estre veritables dans l'histoire du capitaine ; car il y en a beaucoup qu'on ne peut regarder que comme des fictions.]

NOTE XVII.

Pour la page 40. § 14.

D'un Michée joint aux SS. Zachée & Alphée.

'Le menologe de Canisius joint un Michée aux SS. Zachée & Alphée, & il le met mesme le premier. Cependant il fait l'histoire des deux autres sans rien dire de luy. Les Ménées 18. *nov.* *p.* 288, ne le nomment point dutout. 'On ne sçait non plus ce que c'est que S.te Theodote mise par les Latins à Cesarée avant les mesmes Saints. 'Selon Eusebe, il n'y a pas moyen de croire qu'aucun autre ait souffert avec Saint Alphée & S. Zachée.

Canis. t. 2. p. 912.

Flor. p. 974. 1. Boll. mai. 3. p. 19. 2. Eus. de Pal. c. 1. p. 319. c.

NOTE XVIII.

Pour la page 42. § 15.

De S. Cassien qu'on fait Evesque de Todi & Martyr.

'Il est parlé de S. Sabin & de Saint Venustien dans les actes de S. Cassien Evesque de Todi, citez par Baronius 13. *aug. b*, & dont Bollandus raporte un endroit. Mais cet endroit mesme, '& l'abregé qu'en fait Ferrarius, [nous donnent lieu de croire que ces actes ne valent rien dutout. On en a pris une partie de l'histoire de S. Cassien maistre d'ecole, dont parle Prudence, [si l'on ne veut dire que c'est le mesme Saint.] 'Dans le fragment qu'en donne Bollandus, on lit que S. Venustien, qui fit martyrizer S. Cassien, & qui le tourmenta, dit-on, tres cruellement, estoit son propre frere : [ce que nous croirons quand nous en aurons vu des preuves indubitables.] 'On fait la feste de ce Saint le 13 d'aoust. [Il doit avoir souffert en l'an 303, si S. Venustien a esté son juge.] 'On parle de quelques translation de son corps en 1301, 1580, & 1596.

Boll. 28. apr. p. 541. § 3.

Ferr. it. p. 509. 510.

Boll. 18. apr. p. 541. § 1.

p. 541. 542.

23. feb. p. 376. 377.

NOTE XIX.

Pour la page 48. § 18.

Qu'Hieracle refuté par Eusebe, est le gouverneur de la Bithynie.

'Celui que Lactance dit avoir comparé Apollone de Tyanes à J.C. dans un ouvrage intitulé φιλαληθής, *L'amateur de la verité*, estoit un magistrat, & l'un des premiers auteurs de la persecution. 'Nous avons un discours d'Eusebe fait contre un Hierocle, qui avoit comparé Apollone avec J.C. dans un discours de mesme titre : '& Eusebe y marque aussi que cet Hierocle estoit elevé aux pre-

Lact. Inst. l. 5. c. 2. 3. p. 462. 463. 469.

Eus. in Hier. p. 431-434.

p. 452. c.

Lact.pers.c. 16.p.14. mieres dignitez de la judicature. 'Nous apprenons encore d'un autre endroit de Lactance, qu'Herocle devenu gouverneur de la Bithynie aprés avoir esté Vicaire des Prefets, estoit l'un des premiers auteurs de la persecution. [Tout cela s'accorde parfaitement: & ainsi nous ne voyons pas lieu de douter que Baronius n'ait eu raison de dire,] Bar.302.§58. 'qu'Hierocle refuté par Eusebe, est celui mesme de Lactance.

Jonf.l.3.c.18. p.302.303. 'Cependant Jonssius pretend que cela est faux; & que cet Hierocle vivoit longtemps aprés, vers le milieu p.304. du V. siecle. 'Ce qui l'oblige encore à dire qu'Eusebe qui a écrit contre luy, n'est point celui de Cesarée. Il trouve en effet sous Theodose le jeune, ou vers ce temps là, un philosophe Hierocle celebre dans Photius. p.302. 'Mais pour montrer que c'est là celui qu'Eusebe a refuté, il allegue seulement que le philosophe a écrit sept livres sur le destin & la providence, à quoy il ajoute qu'Eusebe refute ces sept livres en écrivant contre l'ennemi des Chrétiens.

[Cela ne suffiroit pas pour prouver ce qu'il pretend: Car un Hierocle peut avoir écrit sur le destin en 303, & un autre en 150 ans aprés.] Euf.in Hier. p.427.428. Mais en consultant Eusebe mesme, on trouve que ce qu'il dit sur le destin est contre la vie d'Apollone par Philostrate, & non point contre Hierocle. C'est ce qui paroist par tout l'endroit qui fait la conclusion de son traité. Il y prouve la liberté de Phot c.214. p.252. l'homme contre le destin: '& je pense qu'on voit par Photius que c'est aussi ce que le philosophe Hierocle pretendoit faire. [Ainsi Eusebe n'eust eu garde de le refuter. Jonssius n'avoit pas aussi c.39.p.24. pris garde que] 'Photius attribue nettement à Eusebe de pamphile, [qui est celui de Cesarée,] une petite refutation de ce qu'Heriocle avoit écrit pour relever Apollone de Tyanes.

Hiercl.t.2.pr. p.3.19. 'Pearson dans ses prolegomenes sur les ouvrages d'Hierocle le philosophe, imprimez en 1673, a suivi le sentiment [de Jonssius,] que c'est celui qui a écrit contre les Chrétiens. [Mais n'ayant pas fait assez d'attention aux raisons qu'a eues Jonssius pour mettre le philosophe dans le V. siecle,] 'il le met du temps p.19. de Diocletien, parcequ'il montre fort bien que c'est le temps de celui qui a écrit contre les Chrétiens, dont parle Lactance, '& qui a esté refuté par Eu- p.20. sebe. 'Il n'allegue aucune raison pour p.19. montrer que celui-ci est le philosophe. Il dit seulement qu'il ne le sauroit nier, quoiqu'il ne l'ose pas assurer comme certain.

NOTE XX.

Pour la page 50.§19.

Quand Diocletien a obligé tous les Chrétiens à sacrifier.

Euf.de Pal.c. 3.p.321.a. 'Eusebe semble dire que l'edit qui étendoit la persecution, [c'est à dire les tourmens & la mort,] à tous les Chrétiens generalement, vint dans la seconde année de la persecution: [& comme nous croyons qu'il ne commence ces années qu'à Pasque, il faudra dire que l'edit ne vint qu'aprés Anal.t.4.p. 135.136. Pasque de l'an 304.] 'Cependant dans les actes de Saint Philippe d'Heraclée, Bassus gouverneur de Thrace, declare p.136.137. des devant l'Epiphanie, 'que tous les Chrétiens estoient reduits à sacrifier p.141. ou à perir. 'Justin successeur de Bassus fait la mesme declaration [vers le mois de mars.

Il ne seroit peutestre pas si difficile d'accorder ce dernier endroit avec Eusebe. Pour l'autre, je ne sçay si l'on pourroit dire que Bassus étendoit un peu trop les ordres de l'Empereur pour intimider les Chrétiens. Mais je pense qu'il vaut mieux donner ce sens à Eusebe, Que la persecution fut plus violente dans la seconde année à cause des ordres adressez à Urbain, lesquels regardoient tous les Chrétiens. C'est

preciſément ce que porte le texte d'Euſebe, qui nous laiſſe une entiere liberté de croire que ces ordres avoient eſté envoyez à Urbain des devant Paſque, & des le commencement de l'an 304.]

Pour la page 56.§21.

NOTE XXI.

De ce qu'Euſebe dit de l'état des Gaules durant la perſecution.

Euſ.l.8.c.13. 18.p.300.d.| 317.d|v. Conſ.l.1.c. 13.p.413.d.

'Euſebe qui dit d'un coſté que Conſtance ne fit abatre aucune egliſe, qu'il conſerva les Chrétiens exemts de la perſecution, qu'il leur laiſſa une paix profonde, & qu'il leur fit jouir d'une entiere liberté dans leur religion, 'dit neanmoins en un autre endroit que la Gaule & l'Eſpagne, [qui eſtoient le partage de Conſtance,] ne ſouffrirent pas la perſecution deux ans entiers, Dieu leur ayant bientoſt donné la paix. [Elles avoient donc eſté deux ans dans la perſecution & dans le trouble. Et comment cela s'accorde t-il ?

de Pal.c.13. p.345.b.c.

Si l'on dit que la perſecution y dura juſqu'à ce que Conſtance fut fait Auguſte, & qu'il les fit enſuite jouir de la paix juſqu'à ſa mort ; c'eſt dire qu'il laiſſa perſecuter les Chrétiens durant deux ans, & qu'il les protegea durant 14 mois. Cela ne répond pas à l'idée que nous donne Euſebe,] 'ni aux termes de Lactance, qui marque fort nettement que les Gaules eſtoient dans la paix durant que Diocletien, Hercule, & Galere perſecutoient les autres provinces. [Ce n'eſt pas que malgré l'affection de Conſtance pour les Chrétiens, les Gouverneurs n'aient pu faire quelque perſecution dans les Gaules : & nous nous croyons obligez de mettre en 304 ou en 305, le martyre de S. Peregrin Eveſque d'Auxerre. *V.S. Denys de Paris* § 16. Il eſt certain auſſi que les egliſes eſtoient abatues ou fermées : & il pouvoit y avoir encore quelque autre ſorte de perſecution, que Conſtantin fit finir. *V.*§ 30. Mais eſt il difficile de croire que tout cela ait eſté bien loin.

Lact.perſ.c. 16.17.p.13.

Ainſi je ne ſçay s'il ne faut point ſe reduire à croire qu'Euſebe en joignant en cet endroit la Gaule à tout le reſte de l'Occident, y parle avec moins d'exactitude. Et peuteſtre qu'il a fait ſon livre des Martyrs de la paleſtine où cela ſe trouve, lorſqu'il n'eſtoit pas encore bien informé de ce qui ſe paſſoit dans ces pays eloignez de luy.]

Pour la page 57.§21.

NOTE XXII.

Etat de l'Eſpagne & de l'Angleterre durant la perſecution.

[Il faut remarquer que quoique l'Eſpagne & l'Angleterre fuſſent du departement de Conſtance auſſibien que les Gaules,] 'neanmoins Lactance, & la requeſte des Donatiſtes à Conſtantin, n'exemtent que la Gaule de la perſecution, & d'une maniere qui donne lieu de croire qu'aucune autre province n'en avoit eſté exemte.

Lact.perſ.c. 16.17.p.13| Opt.l.1.p.44. a.

[Peuteſtre que comme Conſtance faiſoit ſa reſidence ordinaire dans les Gaules, il avoit eu plus de ſoin & d'autorité pour y proteger les Chrétiens contre les Gouverneurs qui ne les aimoient pas. Quoy qu'il en ſoit, cela nous laiſſe plus de liberté de mettre des Martyrs en Eſpagne durant la perſecution, quand nous en aurons quelque preuve, Il eſt en effet difficile de n'en pas demeurer d'accord à l'égard de S. Vincent, & par conſequent à l'égard des autres qu'on dit avoir ſouffert ſous Dacien.]

Alf.a86.§2.

'Alford ne veut point qu'on mette aucun Martyr dans l'Angleterre, non plus que dans les Gaules, ſous le regne de Conſtance: [& nous l'avons ſuivi en cela dans l'hiſtoire de S. Alban ; eſtant en effet aiſé que Lactance & les Donatiſtes aient moins fait d'attention à cette province peu conſiderable & fort eloignée.]

NOTE XXIII

Pour la page 58. § 21.

NOTE XXIII.

Sur les actes de S. Cucufas.

[Les actes de Saint Cucufas qui sont dans Surius au 25 de juillet, paroissent d'abord assez bons à cause de la gravité de leur style; mais ils degenerent ensuite, & deviennent tout à fait insupportables. Baronius semble le reconnoistre,] 'en disant que les souffrances de ce Saint sont mieux deduites dans le breviaire de Tolede que dans ses actes. [Ils ne paroissent écrits qu'aprés l'an 835,] 'puisqu'ils marquent que cette année là le corps du Saint fut apporté à S. Denys par Hilduin.

Bar. 25. jul. c. — Sur. 25. jul. p. 300. § 11.

[Pour l'hymne du Saint qui est dans le breviaire de Tolede *p.* 388, elle est trop mal faite pour la croire bien ancienne & capable de faire une grande autorité. Elle releve beaucoup le tombeau du Saint, mais sans parler expressément de son corps, de sorte que je ne voy pas qu'on puisse mesme assurer qu'elle ait esté composée avant l'an 835.]

Pour la page 61. § 22.

NOTE XXIV.

Sur les actes de S.te Afre.

'Baronius semble ne pas fort approuver les actes de S.te Afre qui estoient de son temps dans Surius, puisqu'il dit que ceux de Vicellius luy paroissoient plus sinceres. 'Velserus qui a beaucoup travaillé sur l'histoire de S.te Afre, dit que Vicellius & Surius ne sont differens qu'en ce que Surius a changé le style & les expression des manuscrits sans toucher au sens. Il a depuis donné les mesmes actes, ne mettant ce qu'il trouvoit dans les anciens exemplaires: [& on l'a suivi dans l'edition de Surius à Cologne en l'an 1618.] Ces actes sont composez de deux parties, que Velserus a mises separément, [& qui en effet ne paroissent point avoir rien de commun, n'estant point dutout liées l'une à l'autre. 'Velserus intitule la premiere, *La conversion*, & l'autre, *la Passion* ou le martyre de S.te Afre.

Bar. 5. aug. d. — Velf. p. 481. — p. 431. 447.

[Nous avoüons sincerement que la premiere partie ne nous paroist nullement probable, surtout si l'on suppose, comme l'on fait assez generalement, que S. Narcisse auteur de la conversion de S.te Afre, estoit Evesque de Girone en Espagne. Nous pourrons marquer, s'il est besoin, les diverses difficultez que nous trouvons dans cette piece. Nous nous contentons presentement] 'de l'histoire du demon trompé par S. Narcisse, & envoyé tuer un dragon dans les Alpes, '& de ce qui y est dit que S. Narcisse estant venu à Ausbourg durant la persecution de Diocletien, 'y demeura neuf mois, s'en retourna ensuite à Girone, & souffrit le martyre aprés y avoir passé trois ans. [Supposé qu'il soit venu à Ausbourg en 303, des le commencement de la persecution de Diocletien, il n'aura pu neanmoins souffrir le martyre qu'à la fin de 306, & par consequent sous l'autorité de Constantin, qui estoit fort eloigné de faire des Martyrs.] 'Bollandus a bien vû qu'il estoit fort difficile de mettre le martyre de S. Narcisse avant que Diocletien eust quitté l'Empire: [mais il ne répond point au peu d'apparence qu'il y a de le mettre sous Constantin, ou mesme sous Constance son pere.

Sur. 25. aug. p. 46. — p. 45. § 1. — p. 46. § 8. — Boll. 18. mars. p. 612. b.

Pour ce qui regarde la passion de S.te Afre, ce qui est dit de son martyre n'a rien que de tres bon, & mesme de tres edifiant: mais il y a quelques difficultez dans le martyre de sa mere & de ses servantes, qui suit le sien: car je ne sçay si la discipline Romaine permettoit] 'qu'un juge envoyast executer des personnes qui n'avoient esté ni oüies, ni interrogées, ni mesme mises en justice, & Velserus *p.* 407. *c*, reconnoist que c'est une tyrannie toute ouverte, contraire à toutes les loix. Il répond que c'estoit alors l'état des Chrétiens, [de quoy je ne voy pas

Sur. 5. aug. p. 47. § 13.

neanmoins qu'il donne aucune preuve :] car ce qu'il cite de S. Basile sur S.te Julitte [n'a rien de semblable.] 'Neanmoins le P.Ruinart & M.r Fleuri reçoivent ce fait sans y faire aucune difficulté particuliere. 'Ce qui y est dit ensuite sur les SS. Afer & Denys oncles de S.te Afre,[prouve absolument que cette histoire n'est point écrite du temps de Constantin, comme veut Velserus *p. 456. c*, mais dans un temps beaucoup posterieur, lorsqu'on ne savoit plus rien de ces Saints que ce qui s'en trouvoit par écrit. On voit par cet endroit mesme que l'auteur à travaillé sur des memoires plus anciens : mais il faudroit avoir ces memoires pour juger de la croyance qu'ils meritent.

Act.M.p.501| Fleuri,t.2.p. 540.

Sur.5.14.15.

Il y a mesme de la difficulté pour les actes du martyre de S.te Afre. Car ils supposent partout la vie dereglée que la Sainte avoit menée avant sa conversion :] '& cependant on cite un vers de Fortunat où elle est qualifiée vierge. Cela a embarassé Baronius, qui n'y donne point de solution : '& Velserus n'y en trouve point d'autre, que de dire que le mot de *vierge* dans Virgile, dans Horace, & dans quelques autres, marque seulement la jeunesse de l'age, & non la puerté. [Mais assurément jamais les auteurs ecclesiastiques ne l'ont pris en ce sens. Et ainsi il faudroit avouer que Fortunat est absolument contraire aux actes, ce qui donneroit un grand lieu de douter de leur verité. Mais Browerus nous tire de cet embaras.] 'Car dans l'edition qu'il nous a donnée de Fortunat, il y a *martyris* au lieu de *virginis* : '& dans ses notes il soutient que tous les anciens livres lisent ainsi. On l'a mis de mesme dans la Bibliotheque des Peres à Paris, *t.8. p. 772. 1. b.*

Bar.5.aug.d.

Velf.p.452. c.

Fort.v.Mart. l.4.p.340.

a.p.251.

La lettre de Berenger en l'an 1087, donne lieu de croire que ceux d'Ausbourg luy avoient envoyé demander s'il n'avoit point quelque chose de S.te Afre qu'ils n'eussant pas : *De gestis Sanctæ Afræ nihil nos quam vos habere cognoscite*. [Ainsi il semble qu'ils n'estoient pas contens eux mesmes de ce qu'ils en trouvoient dans leurs livres;] & Berenger ne leur put rien envoyer davantage. [Mais comme les actes du martyre de S.te Afre sont fort courts, & le reste meslé de fables, ils pouvoient bien souhaiter d'en avoir quelque autre chose.]

Boll.18.mars, p.624.§4.

NOTE XXV.

Pour la page 61.§22.

Que l'histoire de S. Narcisse est fort incertaine.

[On ne peut lire les actes de Saint Narcisse avec quelque attention & quelque discernement, sans reconnoistre que c'est une piece toute nouvelle, & incapable de faire aucune autorité. Il faut mesme qu'elle soit posterieure à l'an 1087,]'auquel Berenger reconnoist que l'on n'avoit point d'histoire du martyre de ce Saint, ni mesme aucune connoissance du jour de sa mort.

Boll.18.mars, p.624.§4.

[Il est certain que Saint Narcisse n'a souffert au plustost que sous Diocletien, supposé que l'histoire de la conversion de S.te Afre soit veritable :]'car on lit qu'elle fut convertie par S. Narcisse durant cette persecution. [Mais nous ne voyons pas que cette histoire fust fort capable de ruiner la croyance de quelques Espagnols,] 'qui mettent son martyre sous Valerien, [s'ils alleguoient quelque preuve de leur sentiment. En un mot, nous ne voyons rien de certain à tout cela, ni mesme qu'on puisse dire estre raisonnablement fondé, sinon que l'Eglise de Girone a le corps d'un Saint Narcisse;] '& que S.te Afre a esté convertie par un S. Narcisse Evesque, comme cela est porté dans son martyre. [Que si l'on peut avoir quelque égard à la conversion de la Sainte, ce Narcisse pouvoit estre Evesque de quelque ville voisine de celle

Sur.5.aug.p. 45.§1.

Vel. p.475 c.

p.479.b.

d'Ausbourg. Car il n'y a aucune apparence ni qu'un Evesque de Girone ait esté convertir des gents à Ausbourg, ni qu'un Evesque d'Ausbourg, ['comme Baronius veut que fust S. Narcisse, [ait esté martirizé à Girone.

Bar. 18. mars, b.

Pour croire aussi que S. Narcisse de Jerusalem soit venu durant sa retraite jusqu'à Ausbourg, où apparemment on entendoit aussi peu le grec que luy savoit peu le latin, il en faudroit avoir de bonnes preuves, & renverser tout ce qu'on dit que S.te Afre a vécu du temps de Diocletien : outre que ce Saint voulant se cacher, on peut juger qu'il ne disoit pas son nom.]

Ibid.

'Baronius veut que S. Felix qu'on fait Diacre de S. Narcisse, soit le mesme que le celebre Felix de Girone honoré le premier d'aoust : [& je ne sçay si l'autorité de Berenger doit nous persuader du contraire.]

Pour la page 62. § 22.

NOTE XXVI.

Que les actes des SS. Vincent, Oronce &c. n'ont pas d'autorité.

Boll. 22. jan. p. 392. § 17.

'Les actes des SS. Vincent, Oronce, & Victor, que Bollandus nous a donnez, sont écrits par un ancien Evesque de France, successeur d'un Ethere qu'il appelle *Antincia ecclesiæ antistitem*.

p. 390. § 6.

'On ne sçait ce que c'est que cette Eglise *Antincia* : Il est seulement visible que ce n'est point celle d'Embrun. Bollandus croit que ce peut estre Digne, ou Senés, ou Nice. [Il seroit peutestre plus probable de dire le Puy en Vellay, *Anicia* ou *Aniciensis*, ou Auxerre *Anticiodorensis*, ou Avenche *Aventica* dans les Suisses, dont le siege est aujourd'hui à Lausanne.] 'On marque un S. Ethere Evesque d'Auxerre vers l'an 570.

Ceint. 565. § 6.

Boll. 22. jan. p. 390. § 6.

'Bollandus croit qu'Euthere *Antincia antistites*, peut avoir esté transferé de cette Eglise, telle qu'elle soit, à celle d'Embrun, & estre celui qui a signé comme Evesque d'Embrun au Concile de Challon en 650. [Mais les changemens d'eveschez estoient inouis dans l'Occident en ces premiers siecles, ou au moins si rares, qu'on ne peut pas les presumer si l'on n'en a des raisons bien fortes.] 'Bollandus, ou ceux qui ont continué son travail, ont dit depuis, qu'Ethere estoit celui de Lion, & que son successeur, auteur des actes, estoit Arede [ou Arige] fait Evesque vers l'an 602. [Cependant *Antincia* n'a aucun raport à *Lugdunensis*.] 'C'est pourquoi ils veulent qu'on lise *sanctissima*, [qui est encore bien eloigné, & l'endroit ne le souffre guere.] Ils alleguent pour unique raison, que l'auteur des actes dit qu'il alloit de Lion sur le Rhône trouver le Prince ; [comme si un Evesque d'Auxerre, ou de quelque autre lieu en deçà de Lion, n'eust pas pu aller à Lion pour se mettre sur le Rhone. Cela n'est pas si aisé à entendre d'un Evesque du Puy.

19. apr. p. 612. c. e.

c.

Cet endroit nous donne quelque lieu de croire que le Prince estoit alors vers l'Italie, & qu'ainsi la vie n'aura esté écrite que sous les Rois de la seconde race, qui estoient souvent en Italie. Et cela conviendroit fort bien à ce que nous voyons,] 'que l'auteur l'avoit apprise d'un Abbé d'Espagne qui estoit venu au Concile des Gaules pour l'utilité des Eglises : [car une partie de l'Espagne obeissoit à Charlemagne & à ses successeurs ; au lieu que jusque là, on ne voit pas que l'Espagne eust aucune relation avec les Gaules.

22. jan. p. 393. § 21.

Mais il importe peu de savoir par qui cette vie a esté écrite. Car il y a tant de choses sans apparence ou absolument insoutenables, qu'il n'y a pas moyen de s'y arrester.] 'Bollandus abandonne ce qui y est dit, que les corps des Saints furent portez aussitost aprés leur mort à Embrun, dont S. Marcellin estoit alors Evesque, parce-

p. 392. c.

qu'il croit que S. Marcellin n'a vécu que sur la fin du IV. siecle. 'Ansi ce qu'elle dit de la grande persecution qui se fit à Girone en la 7e année de Diocletien, [c'est à dire en l'an 291, ne nous doit pas fort embarasser.]

p.390.§.1.

'On n'avoit à Embrun aucune connoissance de ces Saints, lorsque l'auteur de la vie en apprit quelques circonstances d'un Abbé qui avoit esté longtemps en Espagne. 'Quelque temps aprés, l'Abbé Espagnol dont nous avons parlé, luy en donna une vie, mais écrite d'une maniere si rustique & si barbare, que l'auteur de celle que nous avons, lequel n'est pas luy mesme fort elegant, se crut obligé de la corriger.

p.393.§19. §21.22.

Pour la page 62.§22.

NOTE XXVII.

Sur l'histoire de Saint Vincent de Collioure.

'Bollandus rejette les actes de Saint Vincent de Collioure, parcequ'ils sont datez par l'ere de J.C, laquelle est toutjours une marque de nouveauté, mais surtout dans les pieces d'Espagne, qui a longtemps conservé son ere propre. 'L'eloge qu'on y lit de la constance des Espagnols, [prouve la mesme chose, avec quelques circostances de l'histoire des actes.] 'Mais Bollandus soutient que le manuscrit de Segovie, dont Tamaio de Salazar a tiré ces actes & plusieurs autres, est une grande source de pieces fausses ou tres suspectes. Et il soutient mesme que toutes les phrases de celle-ci sont voir qu'elle est ou de ce siecle mesme, ou du precedent.

Boll. 19. apr. p.621.§9. p.621.§6. p.622.§9.

'Il veut que ce Saint Vincent de Collioure soit le mesme que celui de Girone dont le corps est à Embrun: [mais je ne voy aucune raison de le dire; & puisqu'Usuard, Adon, & Notker, les marquent l'un & l'autre comme deux Saints differens; puisqu'ils mettent l'un à Collioure & l'autre à Girone; puisque le premier est toujours seul, & l'autre toujours accompagné de S. Oronce & de Saint Victor; il faudroit avoir des preuves considerables pour conclure que ce n'est qu'un mesme Saint. Car je ne voy pas que ce soit un grand inconvenient d'admettre trois SS. Vincents martyrizez sous Diocletien, dans la province Tarragonoise;] 'ce nom estant alors fort ordinaire, surtout en Espagne, comme Bollandus mesme le remarque.

§10.11. 22.jan.p.398. §1.

Pour la page 63.§23.

NOTE XXVIII.

Sur le temps de la mort du Pape Marcellin.

'Touts les Latins conviennent que le Pape S. Marcellin a gouverné 8 ans, qu'il a commencé en 296, & qu'il est mort en 304. On ajoute quelques mois à ces 8 ans. Le Pontifical de Bucherius qui est le plus ancien, dit *p.* 272, trois mois & 25 jours, ajoutant qu'il avoit esté fait Pape le 30 de juin. [Ainsi il doit estre mort le 24 d'octobre, & selon la suite de ce Pontifical, il faut en effet mettre sa mort à la fin d'octobre ou au commencement de novembre.] Les autres disent un peu plus ou un peu moins.

Boll.26.apr. p.412.§2.

[Tout cela ne s'accorde point avec les jours ausquels on marque sa feste.] 'Car Bede, Usuard, Adon, Notker, Raban, & beaucoup d'autres, la mettent le 26 d'avril. Raban en parle encore le 26 de may. 'Les martyrologes de Saint Jerome mettent le 2 de juin *Depositio Marcelii*, ou *Marcellini Episcopi*: 'ce que Florentinius croit se devoir entendre du Pape Marcellin. 'Le Pontifical qu'on pretend estre du VI. siecle, dit qu'il fut enterré le 26 d'avril: [mais il se contredit luy mesme,] puisqu'il fait durer son pontificat 8 ans, 4 mois, & 15 jours, à commen-

§7. Flor.p.567. 569. p.570.2. Boll.26.apr. p.413.§5.

cer du premier juin 296. [Ainsi il devoit mettre sa mort le 15 d'octobre.]

Buch.cycl.p. 267. 'Dans le calendrier de la mort des Papes donné aussi par Bucherius, celle de Marcellin est mise le 15 de janvier. [Mais il faut apparement lire le 16, & *Marcelli* au lieu de *Marcellini*, puisque tout le monde fait la feste de S. Marcel le 16 de janvier. Car luy ou Marcellin manque dans ce catalogue.]

Pour la page 63.§ 23.

NOTE XXIX.

Diverses choses peu ou point fondées qu'on attribue à S. Marcellin.

Bar.298.§ 12| Boll.26.apr. p.413.§ 4. 'Baronius attribue à Saint Marcellin diverses choses dites de Marcel son successeur dans les actes de ce dernier, parcequ'en effet selon le temps où elles sont marquées, elles sont arrivées sous Marcellin. [Il faut pour cela abandonner tout à fait l'autorité de ces actes, qui d'ailleurs ne meritent aucune croyance: & ainsi nous ne voyons point que nous y puissions rien fonder, ni pour S. Marcellin, ni pour S. Marcel.

Bar.297.§ 6. 'Les actes de S. Maurice dans Surius, témoignent que luy & toute sa legion estant venus à Rome, ils y furent confirmez dans leur foy par le bienheureux Marcellin qui en estoit alors Evesque.

Boll.26.apr. p.412.§ 3. 'Mais il y a au moins beaucoup d'apparence que S. Maurice est mort dés l'an 286, dix ans avant que S. Marcellin fust Pape.

[On luy attribue deux decretales, qu'on convient n'avoir aucune autorité.]

Pour la page 63.§ 23.

NOTE XXX.

Que le martyre de S. Marcellin Pape est fort douteux.

[Nous n'osons pas parler du martyre de S. Marcellin avec une entiere assurance,]'quoiqu'il soit attesté par Bede,

Boll.26.apr. p.413.d.f. & par un Pontifical qu'on croit estre du VI. siecle. Car ce Pontifical, & Bede, [reçoivent quantité d'histoires tres apocryphes,] & disent que Marcellin fut decapité par ordre de Diocletien, [comme si ce prince eust esté à Rome, au lieu qu'il estoit alors malade à Nicomedie.] 'Le Pontifical joint mesme le d. martyre de Marcellin à l'histoire de sa chute, [que nous nous croyons obligez de rejetter absolument. Les autres qui peuvent parler de son martyre, sont encore plus nouveaux. Au contraire nous ne voyons point dans le calendrier de Bucherius, dans ceux du P. Fronto & d'Allatius, ni dans le Sacramentaire de S. Gregoire, que la memoire de Marcellin ait esté illustre à Rome, comme le devoit estre celle du dernier Martyr d'entre les anciens Papes, & comme y estoit celle de Saint Fabien, de S. Corneille, & de S. Sixte II.] 'Ce que dit Theodoret, qu'il a esté

Thdrt.l.1.c. 2.p.524.b. illustre dans la persecution, [est trop general pour rien prouver en particulier. On Peut assurer au moins que Saint Augustin, plus proche de luy que Theodoret & pour le temps & pour le lieu, n'avoit pas de connoissance de son martyre. Car il ne s'en sert jamais pour refuter les calomnies des Donatistes,]'qui accusoient ce Pape d'avoir

Aug.in Pet. c.16.p.87.88| lit.P.l.2.c. 92.p.118.a.b. offert de l'encens, & d'avoir livré les livres sacrez. Il ne les refute qu'en disant qu'ils avançoient l'un & l'autre sans preuve. 'Bollandus avoue que le

Boll.pont.2. p.42.f. martyre qu'on attribue à S. Marcellin luy est fort suspect. 'Le P. Pagi le trouve

Pagi.304.§ 9. de mesme peu vraisemblable.

Pour la page 63.§ 23.

NOTE XXXI.

Sur la fable de la chute de Marcellin, & du Concile de Sinuesse.

C'est avec raison que,] 'comme re-

Bar.302.§ 101. marque Baronius, des personnes tres doctes n'ont pu voir qu'avec indignation, que le nom du Pape Marcellin, dont l'antiquité ne parle qu'avec honneur, soit aujourd'hui noirci & diffamé par des histoires faites à plaisir, &

des contes sans fondement. [Il n'y a personne si peu versé dans l'histoire ecclesiastique, qui ne voie d'abord que cette plainte regarde le fameux Concile de Sinuesse, dont la fausseté est aujourd'hui tellement reconnue de tout le monde, qu'il seroit honteux de s'y arrester tant soit peu, si ce n'estoit pour considerer l'incertitude d'un grand homme qui flote sur ce sujet sans savoir à quoy se resoudre.] '& conclud enfin qu'il est bien eloigné de rejetter ce Concile comme faux, & de l'attribuer aux Donatistes, 'comme quelques savans le vouloient.

303.§ 101.

302.§ 103.

[Il faut avouer qu'il a raison pour ce dernier point. Car cette imagination qu'un Pape qui est tombé dans l'idolatrie ne puisse pas estre jugé par un Concile de 300 Evesques, lorsqu'il se presente 72 témoins pour l'en convaincre, n'estoit pas encore née du temps des Donatistes, & estoit bien eloignée de leur esprit. Il y a bien plus d'apparence que ces heretiques, qui ont accusé Marcellin d'idolatrie sans aucun fondement, ont forgé quelque histoire sur ce sujet, semblable à celle qu'ils ont inventée pour rendre Cecilien coupable d'avoir fait mourir de faim les Martyrs; que dans les siecles posterieurs quelqu'un ayant ajouté foy à cette piece, a tasché de luy donner d'autres couleurs; & qu'ainsi ce mélange d'imposture & d'ignorance nous a produit cette chimere,] 'qu'on pretend estre venerable pour son langage barbare & inintelligible, '& qu'on nous veut faire regarder comme authentique, parcequ'elle est autorisée par le breviaire.

§ 89|303.§ 100.

302.§ 65.

[Il est certes difficile de comprendre par quelle raison Baronius a voulu soutenir qu'un Pape a renoncé publiquement la foy de la maniere du monde la plus lasche,] 'aprés avoir soutenu qu'une action de cette nature ne pouvoit manquer d'estre connue de toute la terre, & avoir prouvé invinciblement que celle-ci n'avoit esté connue de personne. 'Il pretend qu'il a refuté luy mesme ces raisons par d'autres contraires. [Mais outre qu'il est fort difficile d'y réussir, je ne saurois seulement trouver d'endroit où il ait tasché de le faire.]

§ 97-101.

303.§ 102.

'S. Augustin témoigne bien que les Donatistes accusoient Marcellin d'avoir offert de l'encens, & d'avoir livré les Ecritures. Mais cette accusation luy estoit commune avec les Papes Melchiade, Marcel, & Silvestre, & n'estoit appuyée sur aucun temoignage, en sorte qu'il suffisoit de la nier pour la refuter. 'S. Augustin fait voir que c'estoit mesme une nouvelle fiction, dont les anciens Donatistes ne s'estoient pas avisez: '& il n'avoit garde d'y ajouter aucune croyance. [a] Les Donatistes alleguoient bien de certains actes fort longs & fort ennuyeux, où l'on voyoit que plusieurs personnes avoient livré diverses choses de l'Eglise; [ce que l'on ne peut douter s'estre fait sous le pontificat de Marcellin, supposé que ce fust à Rome, comme les Donatistes le vouloient: Mais on ne voit point qu'il y fust dit un mot de ce Pape, ni que les Donatistes en tirassent aucune conclusion contre luy.

Aug. in pet. c. 16. t. 7. p. 87. 2. c.

d|81. 2. a.

p. 87. 2. c. d| lit. p. l. 2. c. 92. p. 118. 2 b. a col. d. 3. c. 18. p. 227. 2. a.

'Que si la chute de Marcellin est sans apparence, elle est encore fort probable en comparaison du Concile de Sinuesse. Car il faut se representer 300 Evesques assemblez durant la persecution, non dans Rome, où ils eussent pu se cacher plus aisément, mais dans une petite ville de la campagne, où les moindres assemblées sont sceues & soupçonnées de tout le monde. Et pour juger combien cela est plausible,] 'il faut savoir que dans la Conference de Carthage en l'an 411, les Catholiques qui ne manquoient point d'esprit, eurent bien de la peine à montrer que durant le mesme persecution, &

Bar. 303. § 32.

en la mesme année selon Baronius, on avoit assemblé douze Evesques. Il leur estoit fort aisé de se tirer d'embaras, en produisant le Concile de Sinuesse, s'ils en eussent eu la moindre connoissance, [c'est à dire s'il eust esté dans l'estre des choses. Car il est difficile de dire s'il est plus probable ou qu'ils aient oublié d'en parler, s'ils le connoissoient, ou qu'ils ne l'aient pas connu, s'il a esté.] 'Plus Baronius s'efforce de montrer que la chute d'un Pape a dû faire de fracas dans l'Eglise pour faire vistement accourir trois cents Evesques en Italie, plus il prouve qu'elle n'a pu estre ignorée dans l'Eglise d'Afrique [qui estoit la plus proche, & qui sans doute y envoya bon nombre de ses Prelats,] 'comme les noms des Evesques, dont quelques uns sont tout à fait Africains, [montrent qu'on a voulu le faire croire.

§ 105|302 § 100.

303.§ 94.

Il y a aussi quelque chose d'étrange dans la procedure de ce Concile:] 'Car ils n'assistent au jugement que 50 à chaque fois, parceque la grote où on tenoit le Concile estoit trop petite, '& mesme 200 n'eurent aucune part à l'examen de l'affaire. Cependant tous les 300 assisterent au jugement decisif.

§ 89.

§ 96.

'Mais aprés que Marcellin se fut condamné & deposé luy mesme, [devoit-on laisser l'Eglise sans chef? Et ne falloit-il pas luy donner aussitost un successeur, surtout en un temps où les eglises avoient un si grand besoin d'Evesques?] 'Est-ce que 300 Evesques & 30 Prestres de Rome qui se trouverent, dit-on, au Concile n'avoient pas ce pouvoir dans une occasion si importante? Cela n'est pas bien probable. Cependant personne ne parle de cette election: au contraire je ne voy aucun auteur qui borne le pontificat de Marcellin au 23 d'aoust 303, qui est le jour de sa deposition, & qui ne l'étende jusques à l'année suivante, & jusqu'à sa mort.

§ 98.

§ 97.

'Il y a lieu aussi d'estre surpris de voir que ce Concile depose des Prestres & des Diacres sans aucun examen, seulement parcequ'ils s'en estoient fuis lorsqu'ils avoient vu Marcellin entrer dans le temple pour sacrifier.

§ 89.&c|302. § 90.

[Il resteroit encore à esperer qu'une piece qui contient tant de choses incroyables, & qui n'est autorisée par aucun témoignage de l'antiquité, eust au moins tellement le caractere de sincerité, & d'une verité originale, que cette lumiere suffist seule pour nous donner du respect & dissiper toutes les ombres de difficulté que l'on y pourroit opposer. Cela se trouve quelquefois, mais non plus dans le Concile de Sinuesse, dont les actes ne sont remaquables que par leur style plus que barbare, par des façons de parler inouïes, par des metaphores froides, & encore plus ridicules dans un discours aussi bas que celui là,] 'par des contradictions manifestes, '& par des choses insoutenables; [si ce n'est que l'on puisse s'imaginer que] 'le grand pontife de Jupiter ait voulu persuader à Marcellin d'offrir de l'encens à ses dieux, parceque les Mages en ont offert à J.C, & que l'on juge qu'une dispute si bien commencée, finisse encore mieux] 'par la resolution commune des deux pontifes d'en prendre Diocletien pour juge, & de l'en consulter par écrit.

302.§ 95.
§ 101|303.
§ 101.102.
302.§ 89.

§ 90.

'Baronius trouve mesme que c'est un juste moyen de faux contre ces actes, de ce que Marcellin ayant esté conduit dans le temple de Vesta pour sacrifier, il se trouve qu'il sacrifia à Hercule, à Jupiter, & à Saturne. 'Il abandonne aussi sans restriction ce qui y est dit à la fin touchant la guerre des Perses; & il n'y trouve point d'autre ressource que de dire que c'est une addiction faite aux actes, ou de corriger le texte. 'Il ne faut pas oublier encore que Baronius reconnoist en termes formels que

303.§ 91.

§ 107.

§ 92|302.§ 94.

ces actes ne peuvent avoir esté écrits qu'aprés Valentinien & Valens, [c'est à dire 70 ans au moins aprés la tenue de ce pretendu Concile, ce qui fait encore mieux voir combien il est ridicule de pretendre que personne n'avoit aucune connoissance dans l'Afrique en 411, d'un Concile de cette nature, dont l'histoire n'avoit esté écrite que 30 ou 40 ans auparavant.

Nous ne disons rien de la maniere dont Marcellin parle dans ces actes,] 'du mensoge qu'il fait en niant son crime, '& des termes avec lesquels il l'avoue enfin, [qui ressentent plus les excuses pueriles d'un ecolier à qui on va donner le fouet, que les gemissemens d'un veritable penitent, tel qu'il devoit estre, puisqu'on pretend qu'il souffrit le martyre peu de temps aprés.

303.589. 595.

Mais ce seroit derober à cette rare piece son plus precieux ornement, que d'omettre les efforts que fais Baronius pour la soutenir.] 'Il n'a trouvé qu'un seul exemple dans l'antiquité pour défendre le grand Concile de Sinuesse. C'est ce qui se passa à Rome aprés la mort de S. Fabien, lorsque le Clergé de cette Eglise écrivit souvent en divers endroits, '& qu'il tint une assemblée composée de beaucoup d'Ecclesiastiques de Rome, avec quelques Evesques, *cum quibusdam episcopis*, tant des dioceses voisins, que de ceux que la persecution avoit contraint de sortir de leurs Eglises. [Je ne sçay s'il n'y auroit point des esprits assez mal faits pour prendre cette raison tout au rebours de ce qu'en veut tirer Baronius, & en conclure que l'absurdité de ce pretendu Concile de Sinuesse est donc bien indubitable, puisque dans toute l'antiquité l'on n'a pu rien trouver pour justifier une assemblée de 300 Evesques, qu'un autre où il y en avoit peutestre quinze ou vingt. Caron peut conjecturer que c'est tout le plus qu'on y puisse mettre,] 'puisqu'il n'y en eut que seize l'année suivante à l'election de Saint Corne ille, lorsque les choses estoient un peu plus paisibles.

§ 102-105. Cyp.ep.31.p.62,2. ep.52.p.101.1.

'On peut voir encore dans le Pere Alexandre & dans le P. Pagi, diverses raisons considerables pour montrer que l'idolatrie de Marcellin & le Concile de Sinuesse sont des choses entierement fausses & supposées. [Mais nous croyons que ce que nous en avons dit peut suffire, sans qu'il soit necessaire de montrer] que Diocletien ne peut point avoir esté à Rome au mois d'aoust ni en 302, ni en 303, comme cette narration le suppose. 'Bollandus copie ce qu'en dit le P. Alexandre, [a] soutenant aussi que le Concile de Sinuesse est une fable, qu'il est rempli de circonstances impertinentes, '& de contradictions manifestes, qu'une opinion fondée sur cette piece est bien mal établie & bien suspecte. 'Il s'étonne qu'on l'ait pu souffrir jusqu'à present dans les editions des Conciles, sans le condamner avec la censure qu'il merite. Et pour cette maxime qu'on y lit: Que le premier siege ne peut estre jugé par personne, [qui est apparemment l'unique chose qui l'ait fait soutenir,] il pretend qu'en l'entendant de la personne particuliere d'un Pape, c'est une proposition non seulement fausse, mais rejettée mesme positivement par l'Eglise dans un article du droit Canon, qui établit que le Pape peut estre jugé quand il s'écarte de la foy, & par consequent, ajoute Bollandus, quand il tombe dans l'idolatrie.

Alex.t.6.p.652-659|Pagi, 302, § 16-19. Boll.pont.a. p.44. a p.43. p.42.d. p.42.d.

[Nous avons lieu d'esperer que hors les heretiques & les ennemis de l'honneur du saint Siege, personne ne trouvera mauvais que nous ayons justifié un Pape de cette accusation atroce d'avoir renoncé sa foy sur une simple importunité de l'Empereur, & d'y avoir ajouté un mensoge visible & impudent, & une confession forcée où il ne paroist aucun veritable repentir.

Cela

Thdrt.l.1.c. 2.p.524.b. Cela n'a guere de raport avec] 'cette gloire que Theodoret dit qu'il a acquise durant la persecution. [C'est tout ce que l'antiquité nous apprend de luy, mais peu de bien vaut mieux que beaucoup de mal.]

NOTE XXXII.

Pour la page 64.§ 23.

En quel temps S. Parthene & Saint Calocere ont souffert.

Flor.p.539. 'Les martyrologes de Saint Jerome, Florus, Usuard, Adon, Notker, & plusieurs autres, marquent le 19 de may les SS. Calocere & Parthene, aussi-bien que le calendrier de Bucherius qui met S. Parthin & S. Calocere *p.* 268. Mais au lieu que ce calendrier les met en l'an 304, tous les autres les font eunuques du temps de Dace ou de Dece, & martyrizez par son ordre. Florentinius trouve qu'il n'y a point d'apparence à pretendre qu'il faille toujours lire Diocletien au lieu de Dece, ce qui l'oblige à dire que S. Parthene & S. Calocere eunuques ont souffert sous Dece, & que deux autres de mesme nom ont souffert sous Diocletien, non le 19 de may, mais le 18 d'avril, p.144. 'auquel les martyrologes de S. Jerome marquent entre plusieurs Martyrs de Rome, S. Parthene & S. Calocere, Boll.18.apr. p.528.2. 'dont on ne trouve rien de particulier.

[Je ne sçay s'il n'est point aussi aisé de croire que le nom de Diocletien s'estant glissé par erreur dans quelque ancien monument, ou dans quelque fausse histoire, cette premiere faute aura entrainé toutes les autres. Car ceux du 18 avril peuvent bien estre les mesmes que ceux du 19 de may, dont on aura fait deux fois la memoire, comme cela n'est pas extraordinaire.

11.feb.p.507.b. Bede,]'Raban, Notker, Vandelbert &c. marquent encore S. Calocere & S. Parthene à Rome le 11 de fevrier. 19.May.p. 301.c.f. 'Bollandus croit que ce sont toujours les mesmes: & il les met constamment sous Dece, [sans songer au calendrier de Bucherius plus ancien que tout ce qu'il allegue, 'mais qu'il a oublié de consulter sur ces Saints.]'Il nous en a donné des actes qu'il estime beaucoup, c. p.302.a. '& dont il abandonne neanmoins le commencement & la fin. [Le milieu mesme n'en vaut guere.]Il reconnoist que l'auteur a suivi les actes de Saint Laurent, [ce qui suffit pour leur oster toute autorité. Ainsi ceux qui voudront mettre ces Saints en 250, sous Dece, comme font ces actes, n'en tireront pas un grand avantage.]

NOTE XXXIII.

Pour la page 65.§ 24.

Difficultez sur l'histoire & les actes de Mammaire.

[Les actes de Mammaire que le Pere Mabillon nous a donnez dans son 4.e tome des Analectes *p.* 93, ont quelque chose qui peut paroistre ancien & mesme original: mais il s'y rencontre un fort grand nombre de difficultez, ausquelles nous ne voyons pas moyen de satisfaire.]

Anal.t.4.p. 93. 'Dés la premiere ligne *sub Maximiano & Gallieno Imperatoribus*, il est visible qu'il y a faute. Il est aisé de corriger *Galerio* pour *Gallieno*. [Mais qui sont ces Empereurs Maximien & Galere? Car Maximien Hercule n'a jamais esté Empereur avec Galere, mais seulement avec Diocletien. Tout ce qu'on pourroit dire, c'est que l'histoire de ces actes a pu commencer en 304 sous Maximien Hercule, & finir en 305, lorsque Maximien Galere estoit déja Auguste. Mais l'Afrique estoit du departement de Constance, sous qui Severe la possedoit comme Cesar: & elle n'appartenoit proprement en aucune maniere à Galere, quoiqu'en effet il y dominast, parceque Severe estoit tout à fait à luy: Nous laissons à d'autres à juger si cela peut suffire pour expliquer cet endroit.]

p.93. 'Les actes portent que *Anulinus Proconsul Alexandrum Comitem cum militibus Numidiæ direxit*. [Les Comtes ne faisoient alors que commencer, si mesme ils commençoient déja, & c'estoient les personnes les plus qualifiées à qui on donnoit ce titre. Ainsi ils n'estoient pas officiers subalternes d'un Proconsul.] Le P. Mabillon remarque dans sa preface, que ceux qui accompagnoient les Gouverneurs dans les provinces, estoient appellez *Comites*. [Cela seroit bon s'il y avoit en cet endroit, *Alexandrum Comitem suum*. Mais d'ailleurs je ne pense pas qu'on puisse trouver que les Gouverneurs employassent leurs amis à qui l'Empereur n'avoit point donné de pouvoir, à faire des actes de jurisdiction dans leurs provinces, & à envoyer des soldats en divers endroits pour y arrester des personnes, & les mettre prisonniers. Outre tout cela,] 'la Numidie avoit alors Florus pour gouverneur, comme S. Optat nous en assure. [De quel droit le Proconsul Anulin y envoyoit-il donc des officiers? On pourroit peut-estre dire que *Comes* en cet endroit, ne signifie ni un Comte, ni un compagnon, mais que c'est un second nom propre d'Alexandre. Cela sauveroit la premiere difficulté, & mesme la seconde, si l'on vouloit ajouter qu'Alexandre estoit Assesseur d'Anulin. Mais la troisieme subsiste toujours.]

O. l.1.3.p.71.

Anal.t.4.p.94. 'Qu'est-ce que *Mammarius Papa*? [Ce titre marque-t-il moins qu'un Evesque? Cependant on ne luy en donne jamais le titre. Ce qui est plus étrange.] 'c'est qu'Alexandre luy demandant s'il avoit des compagnons, luy qui estoit à Vage, dit qu'on aille chercher à Lambese des gents qui avoient esté battizez avec luy. [A quoy bon cela?] Alexandre envoie chercher ces gents, & on les trouve, [sans qu'on eust donné aucune marque pour les designer. Cependant les Chrétiens ne se declaroient point les uns les autres, & ne se produisoient pas non plus eux mesmes:] '& quoique Mammaire dise qu'ils n'estoient point cachez, [la discipline Chrétienne demandoit qu'ils se cachassent.] 'Ces Chrétiens trouvez à Lambese se reduisent à six. [Est-ce qu'il n'y en avoit pas davantage dans une ville qui avoit un Evesque dés devant Saint Cyprien?] 'Alexandre demanda ensuite à Mammaire & aux autres, s'il y avoit encore des gents de leur religion: & ils répondent qu'il y en avoit cinq à Tamugade. [Est-ce qu'il n'y avoit que cela de Chrétiens à Tamugade, & qu'il n'y en avoit point dans toutes les autres villes de la Numidie? Assurément personne ne l'oseroit dire.

p.93.94. p.94. Ibid. Ibid.

Tout cela donne assez sujet de craindre que ce Mammaire ne fust chef de quelque secte d'heretiques, qui estoient en fort petit nombre en ces pays, & qui faisoient profession de ne se point cacher durant la persecution, comme les Montanistes & les Tertullianistes:] 'Au moins il est certain, comme le remarque le P. Mabillon, qu'aucun, [ou presque aucun] monument ecclesiastique, ne parle de ce Mammaire, [quoique son martyre ait dû estre fort illustre, si ses actes sont veritables, & s'il a souffert dans l'Eglise Catholique.

p.203.præf.

Cette conjecture semble se pouvoir appuyer par le respect extraordinaire que les autres témoignent pour luy,] 'quoique battizez en mesme temps que luy. Car estant interrogez quel estoit leur chef, *autor*, ils repondent: *Primò Dominus: Secundum verò creaturam carnis, est qui tibi pro nobis respondeat Mammarius Papa noster, qui nos redemit ex aqua & Spiritu Sancto*: [ce qui est une expression fort extraordinaire, & à laquelle on auroit peine de donner un bon sens, soit selon

p.94.

la foy, puisque J.C. seul nous rachete, soit selon l'histoire, puisqu'ils n'avoient pas esté battizez par luy,] mais avec luy. 'Ils ajoutent dans la suite, *Religionem colimus cum patre nostro Mammario unum Deum, quia nos non possumus tibi loqui ante eum* .... '*Religio nostra à patre nostro Mammario inquiratur* .... *In ipsius arbitrio pendet quid de nobis agi debeas*. 'Ni l'âge de 93 ans qu'on attribuë à Mammaire, [ni la dignité de l'episcopat qu'il n'exerçoit pas, au moins dans l'Eglise Catholique, sur les trois villes de Vage, de Lambese, & de Tamugade,] 'puisqu'elles avoient chacune leur Evesque dés le temps de Saint Cyprien, [ne doivent point faire parler ainsi ceux qui savent que leur foy & leur salut est fondé sur J.C, & non sur aucun homme capable de tomber luy mesme.]

p.96. p.91. p.96. p.104.

'Le mot de *pagani* employé par Alexandre pour signifier les payens, [est une preuve que la piece est absolument fausse, ou qu'au moins elle est alterée, & qu'on y a ajouté ce mot aux paroles originales d'Alexandre.] 'Car on ne le trouve point pris en ce sens avant l'an 365, [lorsque l'idolatrie estoit presque bannie des villes, & reduite à la campagne: & je ne croy pas qu'il y ait d'exemple que les payens s'en soient servis eux mesmes. On le trouve dans les actes de S. Victor de Milan, qui sont visiblement supposez. On peut tirer un argument qui n'est guere moins fort, de ces paroles du juge,] '*morte moriemini*. [Car c'est une expression toute de l'Ecriture, qu'on ne voit point dans les payens. Je pense qu'on peut dire la mesme chose] de la sentence mesme du juge, dictée, & luë solennellement; *gladio animas eorum interfici placet*.

p.94. Cod.Th.t.6. p.250.251| Cang.lat.P. p.81. Anal.t.4.p. 102.

Toute la procedure d'Alexandre se fait à Vage: '& cependant il ordonne que les prisonniers seront menez à Vage pour estre presentez au Proconsul. [Comment cela s'accorde-t-il?]

p.93.95. p.95.

'Le Proconsul aprés qu'on les luy a amenez, envoie dans les pays & dans les villes d'alentour, pour obliger tout le monde de venir assister à leur supplice: & ses officiers y contraignent par la crainte des peines ceux qui ne le vouloient pas. [Cela n'est nullement croyable, & je ne pense pas qu'on en puisse trouver d'exemple.

p.95.96.

Dans les endroits où ces actes paroissent les plus originaux, il y a diverses injures dignes de Metaphraste,] '& des miracles qui sont rares ou inconnus dans les histoires veritables. 'La proposition qu'Anulin fait aux Chrétiens de ressusciter un homme qu'on alloit enterrer, [n'a aucune apparence de verité, non plus que] le diable qui crie en l'air qu'on le chasse de la ville &c. ou la reconnoissance d'Anulin, que ses Dieux ne pouvoient nuire aux Chrétiens. [Mais ce que nous pouvons encore moins croire,] c'est la mort d'Anulin qui expire au moment que le diable crie qu'on le chasse: & pardessus tout, son corps est mangé par les oiseaux.

p.97.98. p.99.

[Non seulement le genre de cette mort sent tout à fait sa fiction; mais mesme il paroist par l'histoire qu'Anulin vivoit encore aprés cela.] 'Car le premier interrogatoire de Mammaire devant Anulin se fit le jeudi 11 de may: 'ce qui se raporte fort bien à l'an 304, auquel nous savons d'ailleurs qu'Anulin estoit Proconsul d'Afrique: [Car il n'y auroit guere d'apparence de recourir à l'an 310.] 'Le P. Mabillon conclud de là que Mammaire a souffert en 304, '& il a souffert selon les actes le 10 de juin. [Anulin estoit donc mort avant le 10 de juin 304,] '& neanmoins il condanna encore S.te Crispine le 5 decembre, [ce qu'on ne sauroit guere mettre qu'en 304. On trouve dans la suite de l'histoire un Anulin Prefet de Rome

p.96. p.103. praef. p.103. t.3.p.425.

& du Pretoire en 306 & 307, & un Proconsul d'Afrique en 313. Mais ce peuvent estre des personnes differentes.

Il faut neanmoins remarquer que] 'les actes de Mammaire portent qu'aprés l'interrogatoire du 11 may, Anulin le renvoya en prison, qu'il l'interrogea de nouveau, *post dies multos*, 'qu'aprés la mort d'Anulin, l'Assesseur envoya le procés verbal de ce qui s'estoit passé, à Maximien, qui nomma Maxime pour estre Proconsul au lieu d'Anulin; que Maxime estant arrivé en Afrique, interrogea encore Mammaire: & quelques jours aprés, *post aliquantos dies*, il l'interrogea de nouveau, '& le condanna le lendemain 10 de juin. [Je ne voy pas moyen de dire que toutes ces choses se soient pu faire en un mois de temps. Ainsi il faudroit mettre la mort de Mammaire en 305, aprés le martyre de S.te Crispine. Cela n'est pas absolument impossible, mais on ne pourra pas l'accorder avec Eusebe, qui dit que la persecution ne dura que deux ans en Afrique. Maximien Hercule ne regnoit plus aussi le 10 juin 305; mais il pouvoit avoir nommé Maxime avant le mois de may. Quoy qu'il en soit, il n'est pas necessaire d'examiner si fort la date d'une piece, de la verité de laquelle nous avons tant de sujet de douter. Car on pourroit encore ajouter quelques difficultez, quoique moins importantes, à celles que nous avons proposées.

'Les Chrétiens disent à Maxime qu'ils estoient seize. 'Neanmoins nous n'en trouvons en tout que 15 de nommez: '& à leur mort il n'y en a que 13. Car Leuce & Fausta y manquent, Faustinien y est nommé Faustin, & au lieu de Crispin, il y a Crispine.

[Nous n'avons pas osé dire absolument qu'aucun monument ecclesiastique ne parle de Mammaire,] 'parceque M.r du Saussay dans le supplément de son martyrologe, met le 10 de juin en Lorraine S.Mammaire & ses compagnons Martyrs &c. 'Comme ceux d'Afrique sont morts le 10 de juin, on a quelque lieu de croire que ce sont ceux que l'on honore en Lorraine. [Supposé mesme que ce fussent des heretiques, on ne peut pas douter que ceux de leur secte ne leur aient donné le titre de Martyrs sur leur tombeau. Il est aisé que ce tombeau se soit conservé; & que des François l'ayant trouvé dans la suite des siecles, en aient apporté les os en Lorraine, sans croire estre obligez de s'informer davantage de ce que c'estoit.]

'On trouve dans beaucoup d'anciens martyrologes un S.Mammaire Martyr en Afrique: mais c'est le 14 de mars, '& avec divers compagnons differens de ceux qui sont nommez dans les actes du P. Mabillon. 'Le P. Ruinart doute si ce ne sont point les Martyrs de Vage marquez dans le calendrier de Carthage, parceque Mammaire estoit de Vage & que les autres y furent quelques temps prisonniers avec luy. Mais ces autres estoient de diverses autres villes; & ils furent tous executez à Boseth, aprés y avoir esté longtemps en prison, & y avoir souffert plusieurs questions. [Ainsi on les a dû appeller des Martyrs de Boseth, & non de Vage. Aussi] les Martyrs de Vage ne sont point marquez le 10 de juin, mais le 29 d'octobre.

[Il n'y a donc que le seul martyrologe de M.r du Saussay qui fasse une exception] 'à ce que dit le P.Mabillon, que Mammaire, Albin, & leurs compagnons, ne se trouvent marquez dans aucun monument ecclesiastique; [& il n'y a que la seule conformité du jour qui donne quelque sujet de faire cette exception, & de croire que ceux de Lorraine sont ceux des actes. Encore est-il aisé que ce soient ceux du 14 de mars, dont les reliques auront esté apportées en Lorraine le 10 de juin.]

t.4.p.97. p.100. p.101.103. p.99. p.94.95. p.103. Sauss.p.1137. Vand.p.258. Boll.14.mars, p.246. Vand.p.258. p.257. Anal.t.4.p.93 p.121.

Pour la page 695 26.

NOTE XXXIV.

Pourquoi on met le martyre de S. Calliope en 304.

Boll.7.apr.g. 85.d. 'Les actes de Saint Calliope ne disent point en quel temps il a souffert, sinon que ce fut le vendredi, τῇ παρασκευῇ, g.83.c. de Pasque. 'Le titre porte que ce fut p.659.f.660.b. sous Maximien, 'ce qui est receu par les Grecs : & comme ils font de ce p.659.c. Saint le settieme d'avril, 'Bollandus p.660.a.c. croit qu'il est mort en l'an 304, auquel le Vendredi-saint, ('car c'est ainsi que les Grecs expliquent le vendredi de Pasque,) tomboit au 7 d'avril, [Cela n'est pas fort concluant: Car les Grecs peuvent ne pas faire la feste du Saint au jour de sa mort: La feste de Pasque peut n'avoir pas esté reglée sur les cycles que nous suivons. Je pense que le vendredi de Pasque pourroit estre aussi celui d'aprés Pasque ; ainsi cela se rencontreroit en l'an 310, qui appartient effectivement au regne de Maximien Galere, au lieu que l'an 304 est encore de celui de Diocletien. Neanmoins nous ne voulons pas sur ces incertitudes nous separer de Bollandus, dont le sentiment est favorisé par ce que Maxime qui condanne le Saint, estoit Proconsul de Cilicie en l'an 304, comme on le voit par les actes de Saint Taraque, qui selon quelques exemplaires, fut presenté à Maxime dans Pompeiople, & puis interrogé à Tarse le 21 de may. *V.S.Taraque note 3.*]

Pour la page 69.5 26.

NOTE XXXV.

Grandes difficultez qui se rencontrent dans les actes de S.Calliope.

[Les actes de Saint Calliope ont un air simple & assez bon, & ont bien des choses conformes aux actes origi- Boll.7.apr.p. 659.f. naux.] 'C'est pourquoy Bollandus estime leur pureté & leur sincerité. Il croit qu'ils sont d'un auteur ancien qui a tiré du greffe la confession du Saint. [Cependant il y a bien des choses qui paroissent diminuer l'autorité de ces actes.] 'Ils disent que l'idolatrie regnoit *en ce* g.83.f. *temps là*, & que beaucoup sacrifioient aux idoles. [Cela marque un homme qui vivoit non seulement aprés les persecutions, mais mesme long-temps aprés. En effet, son grec, qui est fort mauvais, semble ne convenir qu'à un siecle assez posterieur.]

'Le Saint voyant une solennité & g.84.a. un festin qu'on faisoit pour les idoles, en est tout surpris, & demande ce que c'est. [Cela est incroyable d'un homme elevé dans une ville d'idolatres, & qui estant d'une naissance considerable ; n'avoit pas toujours demeuré dans sa maison sans en sortir & sans savoir ce qui se passoit dans la ville.]

'Il quitte Perge, dont il estoit, pour g.83.f. eviter la persecution, & s'en va à Pompeiople ; '& dés qu'il y arrive il se de- g.84.a. clare hautement Chretien sans aucune necessité. [Y a-t-il de l'apparence ?]

'Sa mere sachant qu'il estoit en pri- f. son pour la foy, & qu'il avoit déja souffert, affranchit 250 esclaves, [ce qui ne se faisoit qu'avec bien des formalitez,] donne tous ses meubles aux pauvres, & ses immeubles à l'Eglise ; & puis s'en vient le trouver. [Tant de choses demandent un peu plus de temps que l'empressement où une mere est dans ces rencontres, ne permet d'en prendre. Et je ne comprens pas bien mesme qu'il fust aisé de donner des terres à l'Eglise en un temps où l'on confisquoit toutes celles qu'elle avoit eues auparavant: Car on suppose que c'estoit durant la persecution de Diocletien. Je doute fort qu'un notaire eust osé passer l'acte de cette donation. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle ne fit qu'ordonner cela par testament. Mais ce testament mesme eut-il pu estre executé, si elle fust morte durant la persecution, comme elle le presumoit] '& comme cela g.85.58.

arriva en effet ? [Que si elle le faisoit par un fideicommis, ne l'auroit-on point dû exprimer ?]

§ 7. 'Le Saint ayant esté condanné à la Croix, sa mere donna de l'argent aux boureaux afin qu'ils le crucifiassent la teste en bas. [Cela est si heroïque, qu'on a de la peine à le croire veritable. Un courage egal à celui de Saint Pierre, & encore dans une mere fort âgée à l'égard d'un fils unique, n'est pas une chose commune. On devroit au moins avoir marqué que le fils le souhaitoit.]

§ 6. 7. 'Des voix du Ciel, [rares dans les veritables histoires,] se font entendre deux fois dans celle-ci, § 3. § 4. '& un Ange y vient encore pour arrester une roue toute pleine de pointes d'épees. [Je ne sçay si de bons actes parlent jamais de cet horrible instrument.]

§ 2. 'Dans la confession mesme du Saint, le juge luy offre en mariage sa fille unique, s'il veut sacrifier, sans avoir sçeu de luy autre chose sinon qu'il estoit d'une race de Senateurs dans la Pamphylie, [c'est à dire apparemment de Decurions, ce qui n'estoit pas d'une qualite fort à rechercher pour un Gouverneur : & une proposition de cette nature ne se fait guere en pleine audience à un homme qui comparoist comme criminel.] La reponse du Saint est obscure : elle semble signifier que la fille dont on luy parloit, estoit plus propre pour l'intendant de sa mere que pour luy : & si c'est le sens, le juge avoit quelque raison de dire que le Saint le vouloit mettre en colere.

[On attribuë au Saint plusieurs autres reponses, qui ne sont guere plus civiles.] § 4. 'Car il appelle le juge un insensé, plus farouche que toutes les bestes, § 7. 'un insolent, § 5. ᵃ & le plus impudent de tous les chiens : [& cela sans que le juge luy en donnast de sujet particulier.] § 3. 'Il y a aussi des réponses bien longues sur des choses dont il n'estoit pas question ; & où on cite plusieurs passages de l'Ecriture, [ce qui ne se voit guere dans les actes originaux.]

NOTE XXXVI.

Pour la page 70. § 26.

Difficultez sur les actes de S. Dulas.

Bar. 15. jun. c. 'Les actes de S. Dulas sont tirez du recueil de Metaphraste, & Baronius les luy attribuë. All. de Sim. p. 120. c. 'Neanmoins Leo Allatius les met entre ceux qu'il soûtient n'estre pas de luy. [Et veritablement le style en est assez simple, & la narration n'en est pas mauvaise, sinon qu'il y a bien des injures. Ils sont mesme assez conformes à ceux de S. Taraque. Mais j'ay peur qu'ils ne le soient trop. On y voit les mesmes personnes ; de quoy il n'y auroit pas sujet de s'étonner : mais on y voit encore plusieurs circonstances toutes semblables, & quelquefois les mesmes termes : ce qui peut donner lieu de craindre qu'ils n'aient esté faits sur les autres.

Il y a en effet divers endroits qui peuvent faire de la peine,] Sur. 15. jun. p. 205. § 2. 'particulierement la priere du Saint. ᵃ § 8. 9. ᵃ Tout le discours du Saint sur la Trinité, [paroist estre peu naturel, & ne pas convenir au temps & au lieu où il estoit.

Je ne trouve rien de la ville de Pretoriade où on pretend qu'il souffrit.] § 11. 'Il semble qu'elle fust environ à 35 milles de Tarse vers l'Occident. [Ainsi elle aura esté vers Pompeiople. Si on ne luy attribuoit pas la qualité de ville, son nom donneroit lieu de croire que ç'auroit esté quelque maison de campagne affectée au Gouverneur de la province. Mais ce qui embarasse davantage,] § 3. 'c'est que S. Dulas interrogé de quel pays il estoit, répond qu'il est de la ville de Pretoriade. [On ne parle point ainsi du lieu où l'on se trouve par rencontre, mais de celui où l'on est né, ou dont on tire son origine.] § 12. 'Cependant son corps ayant esté jetté aprés sa mort vers Zephyrie, ville

[connuë dans la Cilicie ;] ceux du lieu l'enterrerent, se rejouissant, disent les actes, *quod corpus illud unde vivum exierat, illuc & martyrio fructum rediisset*. [Il faut donc dire qu'il estoit de Zephyrie, & non de Pretoriade.] 'Il semble en effet qu'il eust esté pris à Zephyrie ou aux environs. [Je ne voy pas bien comment cela se peut accorder. Est-ce qu'il estoit de Pretoriade, mais qu'il s'estoit habitué à Zephyrie, ou qu'il s'y estoit seulement retiré à cause de la persecution, & y avoit esté pris?] 'L'expression des Ménées, que le Saint estoit ἐν τῷ Ζεφυρίῳ Πραιτωριάδος, [pourroit donner sujet de croire que Zephyrie n'estoit qu'un bourg dependant de la ville de Pretoriade. Mais Zephyrie passe partout pour une ville,] '& les actes mesmes luy en donnent le titre. [Que si elle eust dependu d'une autre, c'eust esté plutost de Tarse, qui estoit une bien plus grande ville que Pretoriade,] '& dont elle estoit plus proche.

§ 1. — Men.15. jun. p.115. — Mr.15.jan.p. 205. § 8. — § 11.

NOTE XXXVII.

Pour la page 71. § 26.

Sur le lieu & le jour du martyre de S. Ananie.

'Les actes de S. Ananie que Bollandus nous a donnez, disent qu'il fut enterré *in Phœnice*. 'Plusieurs Grecs & Latins s'expriment de mesme : [De sorte qu'il est difficile de juger s'il entendent la province de Phenicie, ou une ville appellée Phenice.] 'Car il y avoit un port de ce nom dans la Candie, comme on le voit par les actes. 'Estienne le geographe l'appelle la ville de Pheniconte : L'expression des Ménées, qu'il souffrit ἐν Φοινίκῃ, [paroist assez revenir au dernier sens,] 'que plusieurs abreviateurs des actes paroissent avoir suivi. Un exemplaire des actes porte que le Saint souffrit dans la Bithynie en la ville de Mansiste, qui est un nom entierement inconnu.

Boll.25.feb.p. 495. § 21. — P.491. § 6. — Act.27.v.12. — Steph.p.701. — Boll. p. 491. § 6.

'Sa mort est marquée *VI. kal. martii*, [c'est à dire le 24, ou le 25 de fevrier, si c'estoit en 304, comme la suite des actes donne lieu de le croire : car l'an 304 estoit bissexte. Ainsi cela s'accorde avec les martyrologes, qui marquent sa feste le 25. Et je ne voy pas qu'il y ait necessité de lire *V. kal.* comme voudroit Bollandus.]

P.495.1. — P.491.4.

NOTE XXXVIII.

Pour la page 72. § 27.

Temps du martyre de S. Timothée & de S. Timolaüs.

'Eusebe dit que S. Timolaüs & ses compagnons souffrirent le 24 de mars dans la deuxieme année de la persecution. [S'il commence ces années au premier de janvier, il faut dire que c'estoit en 304, & par consequent que S. Timothée, qui souffrit avant eux en la mesme année de la persecution, souffrit aussi en 304 avant le 24 de mars. Mais nous avons montré qu'il est plus probable qu'Eusebe ne commence les années de la persecution qu'à Pasque. Ainsi S. Timolaüs aura souffert le 24 de mars 305, & rien n'empeschera de mettre le martyre de S. Timothée le 19 d'aoust, auquel on en fait la feste. Cela s'accordera mieux] 'avec ce que Eusebe ajoute aprés avoir parlé du martyre de S. Timolaüs, que Diocletien quitta l'Empire en ce temps là. [Car il le quitta le premier may 305.

On peut tirer la mesme chose de ce que remarque Dodwel, sur] 'des jeux celebrez vers ce temps là à Cesarée. 'Car Dodwel croit que ces jeux estoient pour la feste du Genie de la ville, & qu'ainsi il les faut mettre quatre ans avant le martyre de S. Adrien, 'qui fut exposé aux bestes à la feste de ce Genie le cinquieme jour de mars. [Ce fut en l'an 309: *v. S. Pamphile note* 3: & ainsi les jeux precedens doivent avoir esté celebrez en 304.] 'Dodwel croit encore que ces jeux pourroient estre ceux

Euf.de Pal.c. 3.p.321.a|322.a. — P.322.a.b. — P.321.b. — Cyp.dis.11.c. 74.p.316. — Euf.de Pal.c. 11.p.341.c.d. — Cyp.p.315.

qui avoient esté instituez par le grand Herode l'an 745 de Rome, pour estre renouvellez tous les quatre ans, & qui par consequent doivent avoit esté celebrez l'an 1057 de Rome, c'est à dire en l'an 304 de J. C, ou au commencement de l'an 305. [Nous remarquons ces choses parceque d'autres les ont remarquées, & qu'elles se raportent assez justes avec ce que nous croyons se pouvoir prouver par des raisons plus claires & plus solides. Car nous ne pretenderions nullement pouvoir fonder des choses incertaines & contestées, sur des raisons de cette nature, qui dependent d'une longue suite de faits, dont plusieurs sont souvent fort incertains.]

Pour la page 75. § 28.

NOTE XXXIX.

Que la persecution n'a tout à fait cessé en Afrique qu'en 311.

Opt.l.1.p.41.a.

'L'Eglise d'Afrique ne recouvra entierement la paix que par l'autorité de Maxence, comme S. Optat le dit positivement : [& il paroist encore par luy que cela n'arriva que dans le temps de la mort de Mensurius Evesque de Carthage.] 'Car il dit qu'un Diacre accusé d'avoir fait un libelle diffamatoire contre le tyran qui estoit Empereur, s'estant refugié chez Mensurius, & Mensurius refusant de le livrer, on le manda [au tyran Maxence,] qui récrivit que si Mensurius ne rendoit point le Diacre, 'on l'envoyast luy mesme à la Cour. Mensurius se voyant obligé à ce voyage, confia ce qu'il avoit des biens de l'Eglise, à deux personnes, dont il tira un billet qu'il mit entre les mains d'une dame, à condition de le rendre ou à luy, s'il revenoit, ou à celui qui auroit esté mis en sa place, *lorsque Dieu auroit rendu la paix à l'Eglise*. Il fut à la Cour, rendit raison de sa conduite, & eut permission de revenir à Carthage? mais il mourut en chemin. La tempeste de la persecution cessa, ajoute aussi-tost S. Optat, *peracta & definita est* : & les Chrétiens recouvrerent la liberté par l'ordre de Dieu, & par l'indulgence qu'envoya Maxence.

p.40.c.
p.41.a.

[Il est donc certain que la persecution ne finit en Afrique que quelque temps aprés que Maxence s'en fut rendu maistre ; ce qui ne peut estre arrivé plustost, selon l'histoire, que sur la fin de 307. *V. Constantin* § 9, 20.] 'Mr Valois croit mesme qu'il n'en faut mettre la fin qu'aprés la mort d'Alexandre, qui tint l'Afrique durant plus de trois ans, [depuis 308 jusqu'en 311: Et veritablement ce libelle fait contre le tyran Empereur, qui ne peut estre que Maxence, convient fort bien au temps qu'Alexandre tenoit l'Afrique : & aprés sa mort, Maxence fit faire de grandes recherches contre ceux qui l'avoient favorisé. Il semble mesme que Maxence n'ait tenu l'Afrique que fort peu de temps avant l'usurpation d'Alexandre. Que si nous mettons la mort de Mensurius en 307, le schisme des Donatistes qui la suivit immediatement, aura certainement commencé en 308: & il faudra dire que nous ne savons rien de ce qui se fit dans cette grande affaire durant quatre ans. Car depuis l'ordination de Majorin qui forma le schisme, nous ne trouvons rien sur cela jusqu'à la requeste adressée à Constantin par les Donatistes aprés le mois d'octobre 312. *V. les Donatistes* § 9-11. Tout ce qu'on peut opposer à cela, c'est qu'aprés la mort d'Alexandre, Maxence traita les Africains avec tant de cruauté, qu'il semble peu probable qu'il ait receu en ce temps là les raisons de Mensurius. Mais cette raison est foible contre les autres ; & les plus méchans Princes ont des momens de justice & d'equité.]

Eus.n.p.292. 1.b.

Pour la page 80. § 31.

NOTE XL.

Que le grand-pere de S. Basile s'est retiré dans les forests du temps de Galere.

Naz.or.20.p. 319.b.d.

'S. Gregoire de Nazianze dit que le grand-

grand-pere de S. Basile se retira à cause de la persecution de Maximin dans les forests du Pont, où il demeura environ sept ans.] Cela ne se peut pas entendre du temps que Maximin demeura maistre de l'Asie aprés la mort de Galere, en 311, puisque la persecution finit au plustard deux ans aprés. Il y a toute apparence qu'il sortit de sa retraite en 311 aprés la publication de l'edit de Galere pour les Chrétiens, & qu'ainsi il y estoit entré en 304, ou plutost en 305, lorsque le Pont tomba, comme nous croyons, sous la puissance de Maximien Galere.] C'est pourquoi Baronius croit qu'il faut lire Maximien en cet endroit au lieu de Maximin. [Je ne sçay si pour soutenir le nom de Maximin, l'on pourroit dire que le Pont luy fut donné en partage quand il fut fait Cesar en 305. Mais les noms de Maximien & de Maximin sont si aisez à confondre & par les copistes, & mesme par les auteurs, surtout en des choses qui leur sont à peu pres communes, qu'il n'y auroit guere d'apparence de rien fonder sur cela. Saint Gregoire a pu entendre Maximin,] puisqu'il dit que plusieurs avoient persecuté un peu avant luy, ἐγγύθεν, [& luy attribuer neanmoins ce qui appartenoit à Galere.]

p.320.a.

Bar.304.§32. 33.

Naz.p.319.b.

Pour la page 85.§33.

NOTE XLI.

Difficultez sur le jour du martyre de S.te Theodosie, & sur ses actes.

Eus. de pal.c.7.p.328.a.

Eusebe dit que Sainte Theodosie souffrit en la 5.e année de la persecution, le dimanche mesme de la resurrection du Sauveur, le 2 d'avril, ce qu'il marque par le mois grec & par le romain: [de sorte qu'il n'est pas possible de presumer aucune faute de copiste en cet endroit. Cependant il faut qu'il y en ait, ou qu'Eusebe soit tombé dans une faute tres grossiere.] Car Pasque n'est point marqué au 2 d'avril qu'en 310, [qui estoit la 9.e année de la persecution, & non la cinquieme.] M.r Valois marque qu'une vie manuscrite de Sainte Theodosie porte seulement qu'elle souffrit le dimanche: [ce qui ne facilite rien, puisque nous ne pouvons pas mettre le martyre de la Sainte en l'an 304, auquel le 2 d'avril estoit le dimanche; mais selon la suite d'Eusebe il le faut mettre en l'an 307,] auquel il estoit le mecredi, & Pasque estoit le 6 d'avril. [On ne dit point que personne mette la feste de S.te Theodosie le 6.] Plusieurs Grecs & Latins la mettent le 2 & le 3. [Ainsi c'eust esté encore dans la 4.e année de la persecution, selon le conte d'Eusebe, s'il commence les années au jour de Pasque.

Buch.cycl.p.43.

Eus.n.p.177.2.a.

Buch.p.43.

Boll.2.apr.p.63.§3.4.9.

M.r Valois ne dit point ce que c'est que cette vie qu'il cite de S.te Theodosie.] On en trouve parmi les Latins de grandes histoires qui paroissent anciennes de 800 ans au moins, mais que Bollandus n'a pas daigné raporter, les jugeant indignes de toute croyance, quoiqu'elles soient autorisées par des visions: & il se contente de renvoyer ceux qui aiment ces sortes de choses à l'abregé qu'en fait Vincent de Beauvais. Baronius a eu aussi une vie de S.te Theodosie, dont il se sert pour combatre ceux qui mettent cette Sainte à Cesarée en Cappadoce, ou qui en font deux. Les Grecs n'en disent guere que ce que nous en trouvons dans Eusebe: Mais tout ce qu'ils disent de sa prison [ne s'y peut pas accorder.]

§8.

p.63.f.

p.62.a.

Bar.2.apr.c.

Boll.2.apr.p.61.§4.6.

NOTE XLII.

Pour la page 91.§35.

Sur S.te Meuris & S. Timothée honorez à Gaza.

Boll.26.feb.p.648.§20.

La vie de Saint Porphyre de Gaza témoigne que vers l'an 400 il y avoit à Gaza une eglise de Saint Timothée Martyr, où estoient aussi les reliques de S.te Meuris Martyre, & de S.te Thea. [On pourroit croire que cette Thea

seroit la compagne de S.te Valentine,] si la vie n'ajoutoit qu'elle est mise au nombre des Confesseurs, en mesme temps qu'elle donne à S.te Meuris la qualité de Martyre. 'Aussi Bollandus croit que c'est plutost une autre Thea marquée dans le martyrologe Romain le 19 de decembre avec S.te Meuris, où elles sont neanmoins toutes deux qualifiées Martyres à Gaza.

p.549.f.

'Il croit que S. Timothée, dans l'eglise duquel estoient leurs reliques, est celui qui est marqué le mesme jour par les Latins '& par les Grecs, qui disent qu'il estoit Diacre, & qu'aprés avoir souffert une prison tres rude, il consomma son martyre par le feu: Mais ils le mettent en Mauritanie, [qui est bien loin de Gaza. Ainsi il y a bien autant d'apparence que c'est] 'S. Timothée qui souffrit à Gaza mesme vers l'an 304, selon Eusebe, *V.* § 25. 'L'Eglise d'Afrique a honoré un S. Timothée, mais au mois d'aoust; & on croit que c'est le disciple de S. Paul. [S'il falloit chercher un S. Timothée different de celui qui a souffert à Gaza mesme, on pourroit l'entendre de S. Timothée mari de S.te Maure martyrizée avec luy, dont Bollandus nous a donné les actes, & qui est celebre parmi les Grecs le 3 de may. *V. S. Arrien.* § 2.]

f. | Men.p.101| Ugh.t.6.p. 164. | Euf.de Pal.c. 3.p.321.a.b. | Anal.t.3.p. 411.

Baronius cite le menologe des Grecs pour S.te Meuris & S.te Thea; [mais je ne le trouve point, au moins le 19 de decembre, ni dans Canisius, ni dans Ughellus, ni dans les Ménées, ni dans Maxime de Cythere.]

Pour la page 95.§ 36.

NOTE XLIII.

Quand a commencé le pontificat de S. Marcel: Qu'il est different de Marcellin.

Buch.p.271| Anal.t.3.p. 11.

'Aprés la mort du Pape Marcellin, arrivée, comme nous avons vu, le 24 d'octobre 304, le siege de Rome vaqua sept ans, six mois, & 25 jours, selon le Pontifical de Bucherius & Anastase. 'Il n'y a pas moyen de soutenir ces sept années. Baronius les retranche tout d'un coup. 'Mais selon le Pontifical de Bucherius qui paroist écrit en 354, il faut seulement mettre *trois* ans au lieu de *sept*. 'Car il met le commencement de Marcel sous le dixieme Consulat de Maximien Hercule,] & le settieme de Maximien [Galere,] c'est à dire en 308: [& ainsi Marcellin estant mort le 24 d'octobre 304, Marcel luy aura succedé le 19 de may en 308: à quoy toute la suite s'accorde.] 'Mais nous nous contentons de marquer son entrée à la fin de may, comme fait Bollandus, parceque les 19 mois & 20 jours qu'on donne à son pontificat, [ne nous meneroient, à commencer au 19 de may, que jusqu'au 8 ou 9 de janvier 310: & nous croyons qu'il ne faut mettre sa mort que le 16.

Bar.304.§ 26. 28. | Boll.pont.2. p.41.c|45.b. | Buch.p.272. | Boll.16.apr p.414.f. | Buch.p.272.

On peut demander avec beaucoup de raison comment le saint Siege a esté si longtemps vacant, vu qu'Eusebe dit que la persecution ne dura que deux ans en Italie, & que ces deux ans estoient presque accomplis des la mort de Marcellin. Que si l'on peut dire que la persecution y duroit encore tant que Galere en fut le maistre, par le moyen de Severe; au moins il n'y a pas de fondement de dire qu'elle continuast sous Maxence, qui usurpa l'Empire à la fin de l'an 306,]' & qui selon Eusebe accorda aussitost une pleine liberté aux Chrétiens, & mesme faisoit semblant d'estre Chrétien.

Eus.l.8.c.14. p.310.b.c.

[Cela pourroit faire suivre l'opinion de Baronius & d'Eusebe, qui mettent l'entrée du successeur de Marcellin l'année mesme de la mort de ce saint Pape, si l'autorité du catalogue de Bucherius, écrit 40 ou 50 ans aprés, ne nous obligeoit de laisser au moins cette question en suspens, jusqu'à ce que nous en ayons une connoissance plus assurée.] 'Et generalement tous

Boll.26.apr. p.414.f.

les Pontificaux, & tous ceux qui ont fait l'histoire des Papes jusques à Baronius, mettent plusieurs années de vacance entre Marcellin & Marcel. Pour la chronique d'Eusebe, elle est peu considerable en ce point, tant pour l'omission de Marcel, que parcequ'elle met la mort de Melchiade avant que Constantin fut maistre de Rome. Et cependant il est certain que Constantin y fit assembler un Concile sous Melchiade.

Bar.296.§4.

'Il paroist que la conformité du nom a fait que quelques uns ont confondu Marcellin avec Marcel. Car Eusebe & S. Jerome ne parlent que de Marcellin dans leur chronique. 'Et mesme Theodoret fait succeder Melchiade à Marcellin [omettant Marcel & Eusebe son successeur.] 'Le calendrier mesme de la mort dés Papes donné par Bucherius, ne parle point de Marcel, & met la mort de Marcellin le 15 de janvier, [voulant apparemment marquer celle de Marcel, qui est le 16; au lieu que celle de Marcellin est au mois d'octobre.] 'Les deux catalogues des Papes tirez des manuscrits de S.Germain des Prez, ne parlent que de Marcel. 'Pearson a voulu douter depuis peu si Marcel avoit jamais esté Pape, à cause de la contradiction qui se rencontre en cet endroit dans l'ancien Pontifical. [Mais il est aisé, comme nous avons vu, de lever cette contradiction, en mettant *annos III*, au lieu d'*annos VII*, aprés quoy il n'y aura plus de réponse à faire à l'autorité de ce Pontifical fait en 354.] 'Car il distingue clairement Marcellin d'avec Marcel, marquant les differens temps qu'ils ont gouverné, avec les differens Consuls sous lesquels ils ont commencé & ont fini. 'Ils sont encore distinguez [non seulement par plusieurs autres Pontificaux, [mais aussi par S.Optat, '& Saint Augustin. [Pearson reconnoist] a que S. Augustin met un Marcel Prestre sous Marcellin: Mais il est encore visible qu'il met ce Marcel au nombre des Evesques de Rome. 'L'epitaphe de S. Marcel par Damase [est encore une nouvelle preuve qu'il a veritablement esté Pape.]

Thdrt.l.1.c.2.p.524.b. — Buch.p.267. — Anal.t.3.p.426.428. — Pearf.post.p.309. — Buch.p.272. — Opt.l.2.p.48. — Aug.ep.165.p.287.1.a. — a in Pet.c.16.p.87.2.c. — Boll.16.ja n.p.5.

NOTE LXIV.

Pour la page 95.§35.

Pourquoi on ne tire rien des actes de S. Marcel.

[Nous avons de longs actes de Saint Marcel dont on peut dire que le style est assez bon. Mais il y a tant de choses ou improblables en elles mesmes, ou visiblement contraires aux meilleurs auteurs,] 'comme Baronius mesme & Bollandus le reconnoissent en partie, que nous aimons mieux les negliger absolument, que de perdre beaucoup le temps à discerner le bien du mal en une piece où le fond & le principal n'est peutestre pas moins faux que les circonstances, comme on le peut voir en comparant ce qui y est dit de la mort de S. Marcel, avec ce que nous en dirons sur l'an 310.]

Bar.298.§12|305.§12|309.§6|Boll.16.jan.p.4.

NOTE XLV.

Pour la page 97.§37.

Lieu du martyre de S.Hermyle.

[On peut trouver quelque difficulté à ce que nous disons que S.Hermyle souffrit vers Singidon, sous Licinius, avant la mort de Galere.] 'Car le Cardinal Noris remarque que Galere ne donna à Licinius que la Rhecie & la Pannonie; [& Singidon est mise par Sanson dans la haute Mesie. On pourroit douter si Singidon n'estoit point alors comprise dans la Pannonie; car les bornes des provinces n'ont pas toujours esté fixes & invariables. On pourroit douter encore si Licinius n'avoit point aussi la haute Mesie, quoique cela ne soit pas marqué par les auteurs; estant seulement certain que Galere s'estoit 'reservé Sardique dans la Dace, entre la haute & la basse Mesie

Nor.de Lic.c.1.p.41.b.c.

Mais ce qui resoud la difficulté d'une maniere encore plus aisée, c'est qu'il n'est point dit que Saint Hermyle ait souffert à Singidon,] 'mais qu'ayant esté jetté dans la Danube, son corps fut trouvé trois jours aprés sur le bord de l'eau, & enterré a 18 stades ou une petite lieue de Singidon. [Ainsi comme on place Singidon dans les confins de la Pannonie, & de la Mesie, il se peut faire que Saint Hermyle ait esté jetté dans le Danube à l'extremité de la Pannonie, & que son corps ait esté porté par la riviere jusques assez pres de Singidon.]

Boll.13.jan.p.771.§17.

NOTE XLVI.

Pour la page 52.§38.

Que S.Marcel Pape est mort le 16 de janvier 310.

[Nous avons dit dans la note 43, que selon le Pontifical de Bucherius, Saint Marcel doit avoir esté elu le 19 de may 308.] 'Selon le mesme Pontifical, il gouverna un an, sept mois, & 20 jours: [ainsi il doit estre mort le 8 janvier 310. On lit 21 jour dans Anastase: Et il faut y en ajouter encore quelques uns, ou dire qu'il ne fut elu que vers le 27 de may, pour pouvoir mettre sa mort le 16 de janvier,] 'auquel elle est marquée dans beaucoup d'anciens martyrologes, '& dans le Pontifical de Bollandus, qu'on pretend estre du VI. siecle, [si on y veut lire *XVII. kalend.* au lieu qu'il y a *XVI.*] 'L'ancien calendrier des Papes met sur le 15 de janvier *Marcellini in Priscilla*. Florentinius *p.257.2*, lit *Marcelli*. [Mais quand on laisseroit mesme *Marcellini*, il faut selon toutes les apparences le raporter à Saint Marcel, & dire qu'au lieu de *XVIII. kalendas*, on doit lire *XVII.* Car on trouve d'ailleurs, que Saint Marcel fut enterré dans le cimetiere de Priscille: & S.Marcellin n'est point mort au mois de janvier. Ainsi nous ne croyons pas qu'il faille hesiter à mettre la mort de S. Marcel le 16 de janvier.]

Buch.cycl.p.272.

Boll.16.jan.p.4.5 || Flor.p.256.257.

Boll.apr.t.1.p.29.

Buch.p.267.

'Pour l'année, le catalogue de Bucherius porte que Saint Marcel a vécu *usque post Consulatum X. & VII*, 'qui est l'an 309. Il faut lire sans doute *usque post Consulatum X. & VII. secundò*: [si l'on ne veut diminuer quelques jours du pontificat de Saint Marcel. Mais il vaut mieux ajouter ce *secundò*, puisque comme nous venons de dire, sa mort paroist fixe au 16 de janvier.] 'Le pontificat d'Eusebe son successeur n'estant point designé par les Consuls, il le faut conter sous le Consulat marqué immediatement auparavant: [& il est certain qu'on ne le peut pas mettre avant 310.]

p.272.

Boll.pont.a.p.45.c.

apr.t.1.p.29.2.

'Le P. Pagi s'attache neanmoins à l'ancien Pontifical, pour mettre la mort de S. Marcel en 309: Et comme il trouve dans un des martyrologes de S. Jerome au 7 d'octobre, *Romæ viâ Appiâ depositio Sancti Marcelli & Marci Episcopi*, il croit que c'est le vray jour de sa mort, que le 16 de janvier est celui de quelque translation, ou de la dedicace d'une eglise de son nom, & qu'ainsi il faut mettre le commencement de son episcopat le 18. fevrier 308. 'Cela l'oblige à changer les moins aussibien que les années marquées pour la vacance dans l'ancien Pontifical: [& je ne croy point que le 15 ou le 16 de janvier marqué dans l'ancien calendrier des Papes, puisse se raporter à d'autres qu'à Marcel, ni à autre chose qu'au jour de sa mort. Au contraire l'omission de *II.* est aisée & ordinaire: ainsi je pense qu'il vaut mieux se tenir à l'opinion commune,] '& dire avec Florentinius, que ce Marcel marqué le settieme d'octobre, est S.Marcel Martyr qu'on croit avoir souffert à Rome ce jour là, 'ou comme l'a cru Bollandus, que c'est une pure faute de copiste, [qui aura mis *Marcelli* pour *Marci*, ensuite de quoy un autre aura ajouté *& Marci*, pour ne

Pagi.310.§5.

304.§11.

Flor.p.901.902.

Pagi.310. §5

pas oublier ce Saint qu'il voyoit dans les autres martyrologes.] 'Florentinius pour montrer que cet endroit ne doit point s'entendre du Pape Marcel, remarque qu'il n'a point esté enterré sur le chemin d'Appius: mais sur celui du Sel où est le cimetiere de Priscille. 'Il y a bien plus de martyrologes qui mettent sa feste non le 7, mais le 4 d'octobre; [ce qui obligeroit, si c'estoit le jour de sa mort, à changer les jours aussibien que les années & les mois de la vacance. Mais on peut l'avoir honoré ce jour là sans que ce soit le jour de sa mort: & il peut y avoir eu un Marcel Evesque mort ou martyrizé à Rome, sans que ce soit le Pape.

Flor.p.902.

p.?94|Boll. 16.jan.p.4.§ 2.

NOTE XLVII.

Pour la page 98. § 38.

Sur l'epitaphe de S. Marcel; & que Maxence n'a jamais persecuté les Chrétiens.

'L'epitaphe de S. Marcel par le Pape Damase, n'a guere de raport à ce que les autres Latins nous disent de luy. [Elle nous en apprend bien des choses dont les autres ne disent pas un mot, & ne dit rien dutout de ce que nous lisons dans les autres.

Flor.p.257.a.

Elle nous donne aussi une idée des temps où ce Saint a gouverné l'Eglise de Rome, aussi conforme à ce que les autres anciens auteurs nous en apprennent, que celle qui se voit dans ses actes en est differente.] 'Car si cette histoire est veritable, le pontificat de Saint Marcel se passa dans une persecution tres violente:] '& cependant Eusebe nous assure que Maxence qui regnoit alors à Rome, appaisa la persecution. [On sçait bien qu'il peut l'avoir renouvellée ensuite; mais on n'en a aucune preuve. Si le voyage de Mensurius de Carthage à Rome, est arrivé aprés la mort d'Alexandre, comme il y a toute apparence, il faut dire que Maxence favorisoit encore les Chrétiens en 311, aprés la mort de S. Marcel, puisqu'il donna la paix à l'Eglise d'Afrique aprés le voyage de Mensurius.

Boll.16.jan. p.9.

Eus.l.8.c.14. p.31?.b.c.

Sans cela mesme nous ne voyons pas qu'on puisse mettre avant le pontificat de Melchiade, c'est à dire avant l'an 311,] 'les actes que les Donatistes produisirent dans la Conference de Carthage, par lesquels il paroissoit que Melchiade avoit envoyé des Diacres, & nommément un Straton & un Cassien, avec des ordres de Maxence & du Prefet du Pretoire, adressez au Prefet de Rome, pour rentrer dans les lieux de l'Eglise qui avoient esté ostez aux Chrétiens durant la persecution, cet Empereur ayant ordonné qu'on les leur rendist.

Aug.col.d.3. c.18.p.227.2. a.d|p.col.c. 13.p.236.1.b. d.

'Baronius met ceci au commencement de Maxence; & il dit que Melchiade y agissoit comme Prestre, & non comme Evesque; estant certain qu'il ne l'estoit pas encore alors. [Neanmoins la suite du raisonnement des Donatistes roulant sur cette supposition que Melchiade estoit alors chargé du soin de la discipline, & qu'il estoit coupable des fautes qui s'y commettoient, il est difficile d'admettre la verité de l'histoire, sans reconnoistre que Melchiade estoit alors Evesque, & non un Prestre dependant d'un autre: si ce n'est peutestre que supposant que le siege de Rome estoit vacant en 307, comme il l'estoit apparemment, quoique Baronius tienne le contraire, nous disions que Melchiade avoit la principale intendance dans le gouvernement de cette Eglise. Mais ce seroit supposer une chose qui est sans aucun fondement, & qui a mesme peu d'apparence, puisque S. Marcel & S. Eusebe ont esté elus Papes aprés cette vacance avant Melchiade: Et Baronius qui veut que le saint Siege fut alors rempli par Marcel, ne peut avoir recours à cette solution. Je ne sçay d'ailleurs si l'on trouveroit aucun exemple dans

Bar.306 § 26.

l'antiquité, qu'une eglife eftant vacante, un Preftre y ait eu aucune eminence ni aucune fuperiorité audeffus des autres.

Pour la page 58.§ 38.

NOTE XLVIII.

Que S. Marcel a efté Confeffeur, & non Martyr.

[Il feroit difficile de refufer à Saint Marcel le titre de Martyr,] 's'il falloit recevoir ce que portent fes actes, qu'il eft mort reduit à prendre foin des chevaux de pofte comme un valet d'écurie, & gardé par des foldats. [Auffi je penfe que ceux qui ont receu cette hiftoire comme veritable, n'ont guere manqué à le regarder comme Martyr. On le met dans les breviaires avec cette qualité, qui luy eft donnée expreffément par Vandelbert,] 'dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le calendrier Romain d'Allatius.

Boll.16.jan. p.9.§ 22.

Sacr.p.19| All.conf.p. 1487.

'Cependant les plus anciens martyrologes fe contentent de luy attribuer celle de Confeffeur, & marquent fa fefte par le terme de *depofitio*, qui diftingue ordinairement les Confeffeurs des Martyrs. 'Le Miffel Romain de Thomafius le qualifie plufieurs fois Confeffeur & dans le titre & dans les prieres. 'On marque qu'Anaftafe luy donne quelquefois le mefme titre. [Ainfi quand mefme nous n'aurions pas fon epitaphe par S. Damafe, nous aurions toujours grand fujet de douter de ce qu'on nous dit de fa mort. Mais elle eft encore bien plus infoutenable, quand nous voyons dans cette epitaphe, que Damafe voulant marquer ce qu'il a eu de plus grand, fe contente de dire qu'il a efté banni par la faction d'un apoftat.

Flor.p.256.

Thom.p.143.

Front.cal.p. 22.

'Bollandus ne veut pas mefme qu'on dife qu'il ait efté banni, pretendant que *Tyranni* qui forme ce fens, eft une faute, & qu'il faut lire *Tyrannus*, ce qu'il explique de Licinius. Cependant on lit *Tyranni* dans Baronius 309, § 7, & dans Gruter *p.*1172.3, [& je ne voy point quel fens *Tyrannus* pourroit faire. Car pour celui que luy donne Bollandus, j'avoue que je ne l'y puis trouver. Mais quand il y feroit je ne voy pas qu'il y ait d'apparence à dire que les difputes fur la penitence aient pu former la guere entre Conftantin & Licinius. Conftantin n'a efté maiftre de Rome qu'en 312, plus de deux ans aprés la mort de S. Marcel, & n'a fait la guerre à Licinius qu'en l'an 314. Il y auroit encore d'autres chofes à dire fur cette penfée de Bollandus.] 'Le P. Pagi la rejette, & ne trouve point d'autre fens à cet endroit, que celui que nous y donnons.

Boll.pont.2. p.45.f.

Pagi, 309.§ 4.

Pour la page 99.§ 39.

NOTE XLIX.

Sur le pontificat de S. Eufebe.

'Il y a faute dans le Pontifical de Bucherius, qui porte que S. Eufebe Pape commença le 18 d'avril, & mourut le 17 d'aouft, & qui ajoute neanmoins qu'il gouverna 4 mois & 16 jours. Bollandus croit qu'au lieu du 17 d'aouft, *XVI. kal. feptembris*, il faut lire *III. kal. feptembris*, le 29 d'aouft; [ce qui ne feroit qu'onze jours au lieu des 16 qu'il faut trouver.] 'Le calendrier des Papes dans Bucherius met fa mort le 26 de feptembre, [auquel on en marque la fefte dans le martyrologe Romain:] 'les martyrologes de S. Jerome & d'autres anciens la mettent auffi ce jour là. [Ainfi s'il a gouverné 4 mois & 16 jours, il faut dire qu'il a commencé le 10 de may, & lire dans Bucherius *à VI. idus maias, ufque in diem VI. kalendas octobris*, au lieu que nous y lifons *à XIV. kal. maias, ufque in diem XVI. kal. feptembris*. 'Papebrok & le P. Pagi finiffent auffi le pontificat de S. Eufebe au 26 de feptembre, mais Papebrok aime mieux le commencer au dimanche 18 avril, & luy donner cinq mois & 11 jours. [Le P. Pagi ne s'explique point fur cela.

Boll.apr.t.r. p.29.a.

Buch.cycl.p. 269.

Flor.p.875. 876|Boll. pont.2.&c.

Boll.pont.2. p.46.2.b| Pagi,311.§ 17.

On pourroit peuteſtre ſoutenir la correction de Bollandus, ou plutoſt mettre la mort de Saint Euſebe le 3 de ſeptembre. *III. nonas ſeptembris*, en diſant qu'eſtant mort dans la Sicile, ſon corps fut raporté à Rome, & enterré le 26 de ſeptembre. Il y a quelques indices que c'eſt luy qu'on a autrefois honoré le 14 d'aouſt: mais ces indices paroiſſent trop foibles pour y avoir aucun égard: *v. les Ariens* § 75: & il n'auroit pas meſme gouverné quatre mois entiers depuis le 18 d'avril.

Les autres auteurs ne nous aident point en cela. La chronique d'Euſebe donne ſept mois à Euſebe ſelon le grec & ſelon le latin.] 'Un manuſcrit de S. Germain ne luy attribue auſſi que quelques mois, mais le nombre en eſt effacé. Theophane *p.5.c.* luy donne un an [commencé.

Anal.t.3 p. 426.

Les autres s'eloignent extremement de ce conte. Car ſelon Anaſtaſe, il a gouverné deux ans, un mois, & 25 jours. La chronique de Nicephore 4 ans, & Eutyque *p.431*, ſix:] 'auſquels le Pontifical de Bollandus, & quelques manuſcrits de Saint Germain, ajoutent encore un mois & trois jours.

p.328; Boll. apr.t.1.p.29. 2.

'Le Pontifical de Bucherius ne marque point de Conſuls pour Euſebe: mais c'eſt ſans doute parceque ſon epiſcopat eſt compris tout entier dans l'année marquée pour la mort de Saint Marcel, qui eſt l'an 310. Et en effet, le commencement de Melchiade ſon ſucceſſeur eſt marqué au mois de juillet 311.

Boll.apr.t.1. p.29.2.

Pour la page 3.7 §43.

NOTE L.

Si les actes de Pilate ont eſté ſuppoſez avant l'an 311.

'De la maniere dont Euſebe parle des actes de la Paſſion de J.C, ſuppoſez par les payens, il nous donne lieu de croire qu'ils ne furent compoſez qu'en 311, aprés la mort de Galere. 'Neanmoins comme ils ſont citez dans les actes des SS. Taraque, Probe, & Andronic, martyrizez apparement en l'an 304; 'M.r Valois croit qu'ils avoient eſté inventez quelque temps auparavant, mais qu'ils ne furent rendus celebres, & autoriſez par des loix imperiales qu'en l'an 311. [Le texte d'Euſebe n'eſt pas abſolument contraire à cela. Mais on pourroit peuteſtre dire auſſi que les actes de la Paſſion de J.C. citez dans les actes de S. Taraque, ſont l'Evangile meſme.]

Euſ.l.9.c.5.p. 350.c.

n.p.184.2.a.

a.p.17.2.a.b.

Pour la page 108.§41.

NOTE LI.

Fautes de Rufin & des Grecs ſur S. Silvain d'Emeſe.

'Rufin dans le huitieme livre de ſa traduction d'Euſebe, dit aſſez nettement que Saint Silvain d'Emeſe ſouffrit à Tyr: '& il le dit encore plus nettement dans le neuvieme livre. Cependant il dit dans le premier endroit, que ce Saint ſouffrit *in civitate ſua* [ce qui ne peut s'entendre que d'Emeſe:] 'Et ce fut en effet à Emeſe qu'il fut martyrizé, comme on le lit expreſſément dans le texte grec en tous les deux endroits. 'Dans le ſecond endroit Rufin met trois jeunes hommes martyrizez avec S. Silvain: 'au lieu que le texte grec parle ſeulement de trois hommes, dont l'un eſtoit S. Silvain meſme, extremement agé.

Ruf.l.8.c.14. p.142.2.

l.9.c.6.p.148. 2.

Euſ.l.8.c.13. p.308.a|l.9. c.6.p.351.b.

Ruf.p.148.2.

Euſ.p.351.b.

'Les Grecs diſent beaucoup de choſes du martyre de ce Saint, qui ne peuvent pas eſtre fort aſſurées, n'ayant point d'autre autorité: & de plus, ils diſent que le Saint & ſes deux compagnons rendirent l'eſprit dans l'amphitheatre, sans qu'aucune des beſtes leur euſt touché; [ce qui paroiſt fort difficile à accorder] 'avec les termes d'Euſebe, θηρῶν βορᾷ παραδέδονται. [Car ces termes marquent aſſez expreſſément que les Saints furent mangez par les beſtes, comme on l'a mis dans le martyrologe Romain au 6 de fevrier.] Dans un autre endroit il dit, θηρῶν

Men.29.jan. p.507.

Euſ.l.9.c.6.p. 351.b.

l.8.c.13.p. 308.a.

βορὰ γινόμενος, [à quoy il n'y a guere d'explication à donner. Ce qui infirme encore davantage le témoignage des Grecs, c'est qu'ils mettent ces Saints sous l'Empereur Numerien;] '& ils persistent dans cette faute en parlant de Saint Julien martyrizé peu aprés S. Silvain, [quoiqu'il soit certain par Eusebe que ç'a esté sous Maximin, environ trente ans aprés Numerien.]

Men.6.feb.p. 74.

Pour la page 109.§ 44.

NOTE LII.

Qu'Agapet de Synnades est plutost un Arien qu'un Martyr.

[Nous ne trouvons point dans Eusebe] 'ce que Suidas en cite touchant Agapet Evesque de Synnades, 'soit, dit Baronius, que son neuvieme livre ne soit pas entier, soit qu'il en ait parlé dans quelque autre ouvrage qui soit perdu.'Mais je pense qu'on peut douter encore s'il ne faudroit point lire *Philostorge* dans Suidas au lieu d'*Eusebe*. 'Car Philostorge dit des merveilles de cet Agapet, [& l'original dont nous n'avons que l'abregé fait par Photius, pouvoit encore en dire davantage. Mais ces eloges de Philostorge pourroient suffire pour nous rendre cet Agapet suspect d'Arianisme, quand mesme nous ne verrions pas que] 'Photius au commencement du passage de Philostorge, l'appelle συναιρετιστὴν αὐτοῦ. Et il nous assure, soit de son autorité propre, soit plutost sur celle de son auteur, qu'il fut fait prestre par les Ariens, & ensuite Evesque. Il traite aussi de contes les miracles qu'on en raportoit, τερατολογῶν. [Les eloges d'Eusebe, s'il est vray qu'il luy en ait donnez, ne seront pas non plus une bonne preuve qu'il ne fust pas Arien.

Suid.α p. 29. Bar.311.§19| 24.mars,g. Philg.n.p. 130.2.c. l.2.c.8.p.472. b,c.

Aussi l'on ne voit point que l'Eglise greque dont il estoit membre, s'il estoit Catholique, l'honore comme un Saint, & il est visible que Photius ne l'a connu que comme Arien.] 'Pour les Latins, Baronius qui l'a mis dans le martyrologe au 24 de mars, cite seulement Bede & Usuard. 'Le martyrologe imprimé il y a du temps sous le nom de Bede, mais qui n'est pas de luy, met *Natale Sanctorum Seleucis & Agabi*, dont on ne peut rien conclure: Usuard & quelques autres ont *In Phrygia sancti Agapeti*, sans dire ni s'il estoit Evesque, ni d'où il l'estoit. Bollandus croit mesme que cela se doit raporter à S. Agape martyrizé ce jour là en Palestine. [Ainsi si l'on n'a point eu d'autre raison, je ne voy pas qu'on ait eu fondement de mettre au nombre des Saints, un homme qu'on ne trouve point avoir esté honoré par les anciens, & que nous ne connoissons que par des personnes suspectes, dont les plus anciens le font heretique. Car pour Suidas, il loue autant les heretiques que les autres, estant compilé de toutes sortes d'auteurs, dont Philostorge est des principaux.]

Bar.24.mars, 6. Boll.24.mars, p.380.

'Socrate parle d'un Agapet Evesque Macedonien de Synnades, qui se réunit à l'Eglise. *V. Attique* § 3. Mais c'estoit sous Theodose II, [cent ans aprés l'autre; & on ne voit point qu'il ait merité d'estre honoré par l'Eglise.]

Socr.l.7.c.3. p.339.340.

Pour la page 116.§ 47.

NOTE LIII.

Sur les temps des edits de Maximin faits contre les Chrétiens & en leur faveur.

'Eusebe dit qu'il n'y eut pas un an de temps entre les rescrits gravez sur le cuivre que Maximin avoit fait pour chasser les Chrétiens, & celui qu'il fit pour eux aprés avoir esté défait par Licinius [le 30 avril 313. Il paroist difficile d'accorder les choses en suivant ce calcul.] 'Car Maximin dit luy mesme que ce dernier edit est fait l'année d'aprés le premier qu'il avoit adressé à Sabin pour les Chrétiens [à la fin de 312,] '& ce premier l'année d'aprés son voyage à Nicomedie, suivi de la demande

Eus.l.9.c.10. p.365.a. p.364.c. c.9.p.361.a.

mande des villes, pour chasser les Chrétiens, & de ses rescrits conformes à leur demande. [Que si nous voulons dire qu'il fut à Nicomedie en 311, mais que ses rescrits sont de 312, comment dira t-on que S. Lucien,] 'qui ne fut pris qu'aprés ces rescrits selon Eusebe, fut mené d'Antioche à Nicomedie, & ensuite tourmenté par une longue faim, & qu'enfin il mourut [le sept de janvier, comme tout le monde en demeure d'accord? Que si nous disons qu'il est mort en 313 & non en 312, ce sera alors aprés le premier edit en faveur des Chrétiens, qui au moins les exemtoit de la mort.] 'Et si Maximin en fit encore mourir quelques uns, il ne le fit que secrettement.

c.6.p.351.

Lact.pers.c.37.p.33.

'De plus, Maximin s'estant vanté dans ses rescrits de la felicité de son regne, Dieu pour le punir envoya la famine, la peste, & la guere des Armeniens. [Tout cela ne se peut mettre qu'en 312.] 'Et puisque la secheresse de l'hiver qui suivit ces rescrits, fut le commencement de tous ces maux, on ne peut mettre ces rescrits qu'au commencement de 312 au plustard, & en ce cas il y aura toujours plus d'un an entre ces rescrits & le second edit de Maximin, puisqu'assurément il ne fut fait au plutost qu'au milieu du mois de may 313. [C'est ce qui fait encore qu'on ne peut pas resoudre cette difficulté, en disant que Maximin conte par les années de son regne qui commençoient au premier de may. Ainsi nous ne voyons point de moyen de suivre Eusebe, qu'en disant qu'il y a eu plusieurs rescrits de Maximin, & que quelques uns ne furent donnez que sur la fin de 312, peu avant le premier qu'il fit la mesme année en leur faveur.]

Euf.l.9.c.7.p.354.355.

c.8.p.361.a.

Pour la page 120.§ 48.

NOTE LIV.

Que S. Pigmene a plutost souffert sous Diocletien que sous Julien,

[On sera peutestre surpris de nous voir mettre S. Pigmene sous Diocletien, au lieu que tous ceux qui en parlent le mettent sous Julien l'apostat, avec plusieurs autres Martyrs dont on joint l'histoire à la sienne. Mais Baronius & Bollandus reconnoissent que tout ce que l'on dit de ces Martyrs, est rempli de circonstances fabuleuses & absolument insoutenables.] 'Leur histoire est meslée ensemble dans des actes 'qu'on appelle tantost de S. Pigmene, 'tantost de S.te Bibienne. Mais quelque nom qu'on leur donne, a on avoue qu'ils ont grand besoin de correction, 'qu'ils sont incertains, qu'ils sont fort corrompus &c. b Bollandus marque une partie des faussetez qui s'y trouvent, & il les a jugé indignes de tenir place dans son grand recueil.

Boll.4.jan.p.166.§1.

p.165.c.

Bar.4.jan.c.

a Boll.p.166.§.3.

Bar.1.6.§269.270|24.mars.c.

b Boll.24.mars.p.4 t.412.

[N'ayant donc aucune autorité raisonnable pour mettre S. Pigmene & ses compagnons sous Julien, à qui il n'en faut point attribuer sans de grandes preuves, puisqu'il est certain qu'il n'en a pas fait un fort grand nombre;] '& trouvant un S. Pigmene ou Epigmene, (car c'est visiblement le mesme nom,) Prestre & Martyr à Rome sous Diocletien, dans des actes, [qui tels qu'ils puissent estre, ne sauroient estre aussi méchans que ceux de S. Pigmene: il y a assurément beaucoup d'apparence que S. Pigmene & ses compagnons ont souffert sous Diocletien, surtout, le nom de Pigmene estant assez extraordinaire pour n'en pas faire plusieurs sans necessité.] 'Il est vray que Bollandus soutient que les actes de S. Crescent citez par Baronius, ne disent autre chose d'Epigmene, sinon que le Saint fut battizé avec ses parens par le Prestre Epigmene. [Mais Baronius aurat-il inventé son martyre de sa teste? Cela a peu d'apparence. Et quand il l'auroit fait, ce seroit toujours beaucoup de trouver un Epigmene Prestre du temps de Diocletien.]

Bar.24.mars.b.

Boll.ib.p.472.473.

'Entre les compagnons de Saint

4.jan.p.165.§3.

Pigmene, on met un S. Flavien Prefet de Rome. a.a.29. jan.p. 833.946.947. 'Et dans d'autres actes qui sont à peu pres du mesme genre, on trouve vn S. Flavien Vicaire du Prefet à Rome, martyrizé sous Maximien ou sous Claude: [Car c'est tout un pour Pierre des Noel & les autres savans comme luy.] p.946.§1| Bar.298.§16. 'Baronius a retranché ce qu'il y avoit de plus visiblement mauvais dans cette piece, & a inseré le reste dans ses Annales, en le tirant des actes de S. Marcel.

Pour la page 223.§49.

NOTE LV.

Difficultez sur les quatre Couronnez.

MS.p.418. 'Les actes des SS. Symphorien, Claude &c. portent que S. Sebastien & l'Evesque Melchiade, enterrerent les quatre Couronnez. [Il y a plus de 20 ans entre la mort de S. Sebastien & le pontificat de Melchiade. On dira que Melchiade est un Evesque different du Pape, ou qu'il est qualifié Evesque parceque'il le fut depuis. Mais l'auteur des actes n'y a point entendu tant de finesse] p.419. 'Car il ajoute que deux ans aprés, comme on ne pouvoit trouver les noms de ces quatre Martyrs, l'Evesque Melchiade ordonna qu'on en feroit la feste le 8 de novembre sous les noms des SS. Claude, Nicostrate, Simpronien ou Symphorien, Castor, & Simplice. Sacr.n.p.185. 'Le P. Menard a bien de la peine à se persuader que des le temps du Pape Melchiade, on eust oublié les noms des quatre Couronnez. [Et il n'est pas mesme aisé de comprendre ce que c'est que faire la feste de quatre Saints sous le nom de cinq autres.] p.185.186| Flor.p.957.958. 'Neanmnins cela est dans l'ordre Romain, dans Alcuin, dans le Sacramentaire, dans bien des martyrologes: & ainsi il est premis de le croire si on le veut.

Anaf.c.105.p.183. 'Anastase distingue en un endroit les quatre Couronnez des SS. Severe, Severien, Carpophore, & Victorin. Sacr.n.p.186. 'Mais on croit que c'est une pure depravation du texte où il y en a beaucoup d'autres.

Pour la page 224.§49.

NOTE LVI.

Diverses fautes dans les actes de S. Restitut.

Boll.29.may.p.11.b. 'Les actes de S. Restitut de Rome sont d'un style assez grave [& assez bon, mais commun neanmoins à beaucoup d'actes des Martyrs de Rome, qui ne nous ont point paru sontenables ; de sorte que ce n'est pas une raison suffisante pour autoriser ceux-ci,] & pour dire avec Bollandus qu'ils sont tres dignes de foy. [Nous ne voyons rien de mauvais dans l'interrogatoire du Saint, sinon] p.12.§1. 'qu'il s'y dit citoyen Romain, [ce qui estoit alors commun à tous les sujets de l'Empire ;] §2. 'que Hermogene attend bien tard à luy demander sa qualité ? & que ce juge est toujours qualifié *Præses*, [titre propre à quelques Gouverneurs de provinces, & qui se pouvoit communiquer aux autres: mais je ne sçay s'il y a preuve qu'il se donnast jamais aux officiers de Rome.

Ces difficultez seroient moins considerables, sans l'histoire tout à fait Metaphrastique, [§3. 'des prisonniers delivrez par le Saint. [j'avoue que j'aurois bien de la peine à me persuader ce fait sans une autorité plus que mediocre, & à croire que les geoliers au lieu de se cacher & de s'enfuir dans une affaire où il y alloit de leur vie,] l'aient esté dire eux mesmes au juge ; §4. 'ou que le juge ait reconnu, sans que personne le luy dist, que c'estoit l'ouvrage de S. Restitut, & l'ait accusé en mesme temps de l'avoir fait par malefice, §5. 'aprés qu'on l'avoit trouvé seul dans la prison, dont il pouvoit s'enfuir comme les autres ; ou que le juge obligé de le punir sur cela, de quelque religion qu'il fust,] §4. 'luy ait offert le

pardon pourvu qu'il voulust sacrifier. [Je ne croy pas non plus qu'on trouve jamais dans de bons actes,] une sentence de mort qui ne pouvoit estre executée qu'à condition d'une chose qui se devoit faire en l'absence du juge.

54.

[Ce qui me paroist encore incomprehensible,] c'est qu'au milieu d'une grande tempeste elevée contre les Chrétiens, on envoie prier un Evesque d'auprés de Rome, de se trouver dans la place de sa ville, & d'y assembler les Prestres, les Diacres, & les autres Ecclesiastiques, *les Serviteurs de Dieu*, & les Vierges, pour conduire le corps du Martyr à la sepulture avec des hymnes & des cantiques; que le deüil de cette sepulture dure sept jours, & qu'on y fasse de grands frais. [Les Serviteurs de Dieu, selon le langage de l'antiquité, sont les moines; & il n'y en avoit point encore en Italie du temps de Diocletien. En voilà ce me semble assez pour mettre cette piece au nombre de celles qui n'ont que tres peu ou point dutout d'autorité.]

51. 56.

Pour la page 125. § 49.

NOTE LVII.

Sur les actes de S. Timothée, & sur le temps où il a vécu.

Combf. act. p. 260. 261.

On trouve une histoire de S. Timothée au commencement des actes de S. Silvestre, [dont on sçait l'estime que l'on doit faire.] ils le font venir d'Antioche à Rome durant la persecution &c. Il y fut martyrizé, disent-ils, au bout d'un an & quelques mois, & enterré par le Pape Melchiade, [dont le pontificat ne commence qu'au 2 de juillet 311, longtemps aprés que la persecution estoit finie à Rome.] Baronius a eu aussi ses actes en particulier, dont les premiers mots qu'il raporte, *sub persecutione Constantini Imperatoris*, [font voir ce que l'on peut esperer du reste.] Pierre des Noels le fait venir sous l'Empereur Valerien, [c'est à dire en 260 au plustard,] & neanmoins sous le pontificat de Melchiade. Florentinius sans se mettre en peine de tout cela, pretend que c'est Saint Timothée qu'on fait fils de Saint Prudent disciple des Apostres, & par consequent qu'il vivoit dans le premier & le second siecle. Il se fonde sur les martyrologes de Saint Jerome, qui disent positivement que Saint Timothée honoré à Rome le 22 d'aoust, estoit disciple de l'Apostre S. Paul, ce qu'il ne croit pas neanmoins se pouvoir entendre de S. Timothée d'Ephese.

Bar. 22. aug. b. P. de N. l. 7. c. 91. p. 144. 145. Flor. p. 767. 768.

Pour la page 125. § 50.

NOTE LVIII.

Sur les actes de Saint Eutyque de Ferente.

Boll. 15. may. p. 451. c.

[Les articles 9 & 10 des actes de S. Eutyque, sont visiblement nouveaux, comme on le peut juger] de cette multitude d'autels qu'ils mettent dans l'eglise du Saint: [& il y a dans le dixieme beaucoup de choses qui paroissent prises du Repons de l'ancien commun des Martyrs, *Hic est verè martyr*.] Bollandus dit que ces deux articles ont peutestre esté ajoutez aux anciens actes. [Il n'en donne pas de preuve; & cela est de peu d'importance: car le reste mesme des actes est peu de chose.] *Qualiacumque acta*, dit Bollandus. L'explication que les ides de may est le 15 du mois, [ne sauroit estre que fort nouvelle:] & la priere de S. Eutyque, que tous ceux qui invoqueront son nom soient receus dans le Ciel, pour y jouir de luy, & obtiennent sur la terre tout ce qu'ils demanderont, [nous obligeroit de croire, si elle estoit vraie, qu'il s'estimoit aussi grand que J.C. mesme, ou plus encore. Ceu est assez pour ne pas examiner davantage ces actes. Le nom mesme d'Eutice qu'ils donnent au Saint, & qui est inconnu dans l'antiquité, est visiblement une corruption de celui d'Euty-

d. d. e.

Greg.dial.l. 3.c.38.p.217.c. que,] 'sous lequel on le connoissoit encore à la fin du VI. siecle.]

Boll.15.may, p.460.a. 'Ils mettent ce Saint dans la grande persecution qui s'eleva, disent-ils, du temps de l'Empereur Claude. En effet, p.458.f. S. Gratilien dont ils parlent, 'souffrit sous Claude, s'il en faut croire ses actes: mais ils disent que ce fut en la 4.e année de ce prince, ce qui ne se peut entendre ni de Claude II, qui ne regna pas trois ans, ni de Claude I. qui ne persecuta point les Chrétiens. p.459.a. 'Bollandus fait ce qu'il peut pour l'entendre de Claude II: [mais c'est par une explication visiblement forcée, à laquelle aussi il ne s'arreste pas.] Car il abandonne absolument l'epoque de Claude, pour mettre S. Gratilien & S. Eutyque sous Diocletien, sur l'autorité des actes de S. Valentin de Viterbe, qui mettent dans ce temps là un Eutice Prestre. 4.sb.p.458.§ 2. 'On peut tirer le mesme argument des actes de S. Second d'Amelia, où il est nommé Eutyque.

[Mais il est bon de remarquer que les actes de S. Second, & ceux de S. Valentin, nous debitent une mesme histoire déja assez peu probable par elle mesme. Car on voit l'un & l'autre Saint jetté dans l'eau par des gents qui ensuite furent les uns tuez par des ours, les autres convertis & battizez par S. Eutyque. Nous n'avons pas besoin de cette nouvelle preuve pour ne nous guere arrester à toutes ces deux vies. Mais ce qui embarasse davantage, 14 maj.p. 459. c'est que] 'Bollandus se sert de cette histoire raportée dans la vie de S. Valentin, pour mettre sous Diocletien S. Eutyque de Ferente, & S. Gratilien, comme nous venons de le dire; 4 feb.p.458. § 2. '& il se sert encore de celle qui est dans la vie de S. Second, pour mettre sous le mesme prince S. Eutyque dont nous avons l'epitaphe par Damase, qui sans doute estoit enterré à Rome, [& different par consequent de celui de Ferente. Cependant n'y ayant pas moyen de douter que l'histoire ne soit fausse dans l'une des deux vies au moins, il faut abandonner la conclusion qu'on en tire à l'egard de l'un des deux Eutyques. Nous aimons mieux l'abandonner à l'égard de celui de Rome, qui n'a aucune liaison ni avec S. Second, ni avec S. Valentin.]

NOTE LIX.

Pour la page 127.§ 51.

Quelques difficultez sur l'histoire de S. Erasme.

[Nous avons dans Surius 2. *jun.p.* 38-41, des actes de Saint Erasme, qui sont excellemment mauvais, quoiqu'ils puissent estre plus anciens que Raban & Adon.] Bar.2 jun.b. 'Baronius semble les attribuer à Gelase II. Flor.p.572.e. 'D'autres font ce Pape auteur d'une autre histoire de S. Erasme, encore plus longue que celle de Surius, & donnée au public par Constantin Abbé de Caiete. Boll.14.feb. p.763.f. 'Les Italiens mesmes trouvent beaucoup de choses dans l'histoire de S. Erasme qui ne sont pas seulement vraisemblables.

Sur.2.jun.p. 40.§ 14. 'Ses actes portent qu'aprés avoir beaucoup souffert en divers endroits, il fut transporté par S. Michel à Formies dans la campanie pour instruire le peuple, & qu'enfin ayant entendu une voix qui luy dit de se venir reposer &c. il se mit en prieres, & rendit l'esprit. Usuard & Adon disent à peu pres la mesme chose. [Ainsi il doit proprement tenir rang parmi les Confesseurs, comme S. Felix de Nole, S. Apollinaire de Ravenne &c.] Flor.p.568. 569. 'Cependant les martyrologes de Saint Jerome le mettent toujours au rang des Martyrs, p.567. '& quelques uns luy donnent positivement ce titre. [Saint Gregoire le luy donne de mesme. Usuard & Adon le luy donnent aussi, quoiqu'ils ne qualifient S. Felix que Confesseur.]

Sur.2.jun.p. 39.§ 6. 'Ses actes portent encore, que Diocletien luy fit souffrir beaucoup de tourmens dans l'Orient, & qu'un Ange l'ayant transporté en Italie, 'Maximien § 9.

luy en fit encore souffrir plusieurs autres. 'Cela a donné lieu à quelques uns de croire que ce sont deux Saints Erasmes, l'un d'Antioche, l'autre d'Italie, qu'on a confondus en un.

Boll.14.feb. p.763.f.

Pour la page 137.§53.

NOTE LX.

Incertitude de l'histoire de S. Dalmace.

Ferr.it.p.752.

'Ce que Ferrarius dit de S. Dalmace, est tiré de quelques vies manuscrites & imprimées que nous n'avons point. Mais selon l'extrait qu'il en fait, plein d'evenemens prodigieux, [elles ne sauroient guere nous en rien apprendre de bon.] 'Surius donne seulement son histoire écrite en vers par Vida Evesque d'Albe. [Outre la nouveauté & la poësie, il n'y a presque aussi que des miracles.] 'Ferrarius en rejette tout à fait l'autorité, & croit que c'est aussi sans aucun fondement que le martyrologe Romain & d'autres ensuite comme Vida, font S. Dalmace Evesque, & mettent son martyre à Pavie. Il soutient surtout que l'Eglise de Pavie ne le reconnoist point au nombre de ses Evesques: '& neanmoins Ughellus l'y met, & le fait succeder à S. Crispin en l'an 306, pour estre martyrizé l'année d'après sous Maximien [Galere, qui avoit alors bien d'autres affaires sur les bras. Ferrarius qui met le martyre de Saint Dalmace vers 254, ne dit rien sur ce que le martyrologe Romain le differe jusqu'au temps de Diocletien.]

Sur.5.dec.p. 181.

Ferr.p.752.

Ugh.t.2.p.6. a.

Pour la page 140.§55.

NOTE LXI.

Qu'on ne peut faire de fond sur les actes des SS. Canciens.

Mabil.lit.p. 467.

'Les actes des SS. Canciens que le P. Mabillon nous a donnez, sont fort simples dans la narration, & assez elevez dans le commencement & dans l'article *Beatissimi*. [Mais ce dernier endroit est presque mot à mot la mesme chose que le sermon de S. Maxime sur ces Saints, & n'a point de liaison avec ce qui precede & ce qui suit; de sorte qu'il paroist que c'est une piece ajoutée. Je croy qu'on peut dire la mesme chose du commencement, qui n'a non plus aucune liaison avec l'article 2.

Pour juger donc maintenant de ce qui paroist proprement faire les actes, il me semble que le style & l'air en est tres bas, & digne des siecles les plus barbares, bien loin qu'on les puisse attribuer à S. Ambroise, dont on leur fait quelquefois porter le nom. Il y est dit p.468, que les Saints estoient de la race des Anices, *hoc est Divæ memoriæ Carini Imperatoris*. Je croy qu'on trouve les Anices illustres à Rome longtemps avant Carin,] '& mesme dés le temps de la Republique. [Pour les honorer, on les eust fait descendre de Carus plutost que de Carin son fils, dont le nom est tres odieux dans l'histoire. Je douterois fort que dans les siecles de l'Eglise où la discipline a esté un peu en vigueur, un Chrétien eust osé appeller un payen *Divæ memoriæ*; & les payens mesmes n'eussent pas donné ce titre à Carin, que Diocletien ne mit pas sans doute au nombre des dieux.]

Bar.31.may. d.

'Les actes ajoutent que Diocletien regnoit à Rome, Maximien dans l'Illyrie, & que Carin traitoit bien les Chrétiens dans les Gaules, *qui non post multum tempus defunctus est*. [Ce n'est là nullement l'idée que l'histoire nous donne. Car il paroist qu'au commencement de 285, Diocletien n'estoit maistre que de l'Orient, que Maximien estoit simple particulier, que Carin regnoit à Rome, où il fut Consul, & qu'il mourut la mesme année, non de mort naturelle, comme le mot de *defunctus* porteroit à le croire, mais tué dans une battaille.]

Mabil.lit.p. 468.

'Il semble selon ces actes que Diocletien ait commencé la persecution

ibid.

generale de l'Eglise aussitost aprés la mort de Carin;[& ce ne fut que 18 ans depuis. Tout le reste des actes a l'air des pieces composées plusieurs siecles aprés les persecutions.] 'Mais le sang des Saints qui parut comme du lait, [n'est digne que de Metaphraste.

p.470.

Le dernier de trois Saints est nommé *Cantianillus* au commencement des actes, & *Cantianilla* à la fin, aussibien que dans tous les autres endroits que j'ay vus;] '& on en fait une sainte vierge dans le titre de Pierre des Noels. [Il seroit difficile que Saint Maxime & les actes n'eussent pas remarqué qu'il y avoit une vierge parmi eux : cependant ils ne le font point, se contentant de dire que c'estoient trois freres.]

P. de N. l. 5. c. 7°. p. 95. a.

Boll. 31. may. p. 428.

'Les actes que Bollandus nous a donnez de ces Saints, sont à peu pres la mesme chose que ceux que nous avions déja dans le P. Mabillon, hors divers endroits sur S. Chrysogone, & deux sur les miracles qu'on leur attribue. [Il paroist assez que ces endroits ont esté ajoutez aprés coup: mais au moins c'est ce qu'il y a de plus méchant dans cette piece.]

NOTE LXII.

Pour la page 245. § 56.

Diverses choses incroyables dans les actes de Sainte Devote.

Boll. 27. jan. p. 770. b.

'Barali nous a donné dans sa chronique de Lerins, les actes de S.te Devote, tirez d'un manuscrit de l'abbaye de S. Pons à Nice. [Le style en est simple & grave: mais le moyen de soutenir ce qui y est dit,] c. 'que le Gouverneur fit empoisonner un Senateur payen, parcequ'il ne vouloit pas luy livrer la Sainte; p. 771. a. '& qu'elle ait demandé à Dieu de mettre ce Senateur, déja mort, au nombre de ses elus? [Il y a outre cela, bien des miracles qui sentent extremement la fable.] b. 'Benenat y est appellé Savoyard, *Sabaudus*: [& je ne croy pas que ce nom se trouve avant la fin du IV. siecle.] d. 'Il y est dit que la ville de Monaco s'appelloit en latin *Singulare*: [ce qui ne fut jamais.] d. 'L'auteur semble mettre des le temps de Diocletien une eglise de S. George; [ce qui seroit tout à fait ridicule: & quand il faudroit raporter ce titre au temps où l'auteur vivoit, c'est toujours une marque qu'il n'est pas bien ancien. Il y est dit] p. 770. e. 'que la Sainte ne mangeoit que le jour de la Resurrection. [Il faut sans doute l'entendre de tous les dimanches. Mais cela mesme n'est pas fort aisé à croire.]

Cors. p. 239.

'On garde aussi à Monaco une vie de S.te Devote, qu'on dit estre fort ancienne, mais d'une style extremement rude & barbare; [ce qui convient mieux au VIII. siecle & aux suivans, qu'à ceux qui sont plus anciens.] Un nomme Jule Torrin en a composé sur cela une vie italienne, p. 241, 262. 'que le P. Sauveur Vital semble avoir voulu inserer presque toute entiere dans sa Chronique sacrée des Saints de Corse. [Elle est fort differente de celle de Barrali, qui en effet n'est point d'un style fort rude. C'est à ceux qui savent l'italien à l'examiner, s'ils jugent qu'elle en vaille la peine. Car outre le style barbare de l'original,] p. 239. 'Il paroist que Torrin n'en a pas fait une simple traduction, mais a composé sur cela une vie toute nouvelle, [qui par consequent ne peut avoir aucune autorité.]

NOTE LXIII.

Pour la page 249. § 58.

De Nestor gladiateur dont Metaphraste fait un Martyr.

[On peut conter entre les fables de Metaphraste] Sur. 8. oct. p. 106. § 1. 'la qualité de Proconsul de Grece qu'il donne à S. Demetre, puisque Photius & Anastase n'en disent rien: & il n'est pas fort commun de voir des personnes de ce rang avoir le courage de mourir pour la verité. On ne peut aussi regarder que comme

des fictions ou de Metaphraste, ou de ceux qui l'avoient precedé, divers miracles qu'on ne lit que dans ces actes.

Mais l'histoire de Nestor qui en fait une grande partie, merite bien que l'on s'y arreste un peu davantage.] 'Il y avoit un gladiateur nommé Lyée, qui estoit extremement robuste, & tuoit tous ceux qui se battoient contre luy; ce qui le faisoit beaucoup aimer de Maximien. Come ce prince donnoit un combat de gladiateurs, celui-ci s'y presenta pour se battre contre tous ceux qui le voudroient attaquer. Tout le monde le redoutoit; 'ce qui n'empescha pas un jeune homme nommé Nestor, d'entreprendre de le combatre. Et la meilleure intention qu'on luy attribue dans un dessein si criminel, c'est de rabatre l'orgueil & la fierté de Lyée.

'Cependant pour sanctifier son ambition & son homicide, il s'adressa, dit Metaphraste, à S. Demetre qui faisoit beaucoup de miracles, luy declara ce qu'il vouloit faire, & luy demanda, non si cela estoit legitime, mais seulement qu'il l'assistast de ses prieres. Le Saint, dit Metaphraste, crut recevoir une grace, & non la donner, & à peine avoit-il entendu Nestor; que sans differer d'un moment il se hasta de luy faire le signe de la Croix sur le front & sur le cœur: & il le renvoya aussitost, en „ luy disant: Vous vaincrez Lyée, & vous „ serez Martyr de J.C.

'Nestor ensuite se presenta dans la lice, & sa hardiesse surprit tout le monde. Maximien crut que c'estoit la pauvreté qui le portoit à faire un coup de desespoir: c'est pourquoy il luy offrit de l'argent, en l'exhortant de ne se pas hazarder contre un homme qui estoit incomparablement plus fort que luy. Mais Nestor]refusa l'argent, declarant qu'il ne cherchoit que la gloire de vaincre Lyée. On le laissa donc combatre, & ayant invoqué, dit-on, le Dieu de Demetre, [c'est à dire celui qui condanne aux feux eternels les gladiateurs & les homicides,] il donna à Lyée un coup dans le cœur, & le fit tomber mort sur la place. 'Maximien crut que c'estoit un effet de magie, & ayant sur cela interrogé Nestor, il luy répondit qu'aucun Chrétien n'usoit de magie, mais qu'il avoit esté assisté par le Dieu de Demetre, & le Dieu de tous les Chrétiens. Sur cela Maximien le fit tuer de son épée mesme, & Nestor alla ainsi, dit Metaphraste, trouver J.C. qu'il avoit aimé, pour recevoir de luy la couronne d'une double victoire.

[Il est difficile de trouver rien de plus scandaleux & de plus indigne d'un Chrétien, que cette narration fabuleuse, où l'on sanctifie ce qu'il y a de plus horrible & de plus opposé à l'Evangile. Nous l'appellons fabuleuse, parcequ'elle l'est dans ses circonstances les plus importantes. Car Photius & Anastase parlent du combat de Nestor contre Lyée; mais ils se gardent bien de dire que Nestor fust Chrétien, ni d'y mesler S. Demetre. Ils ne disent pas mesme que Maximien ait fait mourir Nestor, mais seulement qu'il ne luy donna pas les recompenses promises aux gladiateurs victorieux. Ainsi il est visible que tout le reste a esté ajouté à la verite, & apparemment aprés le neuvieme siecle, par des gents egalement ignorans dans l'histoire & dans la doctrine de l'Evangile.

Il peut y avoir eu un S. Nestor martyr à Thessalonique] 'puisque les Grecs en font leur principal l'office le 27 d'octobre, en luy donnant mesme le titre de grand Martyr; [& Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain le 8 du mesme mois. Mais si c'est celui dont nous venons de parler, c'est à Metaphraste, qu'on fait auteur de cette horrible histoire;] 'c'est aux Grecs qui l'ont suivi trop legerement; [c'est à Baronius qui paroist les approuver] 'en ne citant ce Nestor que du menologe, des actes

Marginal notes: § 5.6. — § 6. — p. 18. — § 7. — p. 18. — Men p. 341. 344. — p. 125 347. 345. Ugh. t. 6. p. 1114 1115. Bar. 8. oct. d.

de S. Demetre par Metaphraste, & de Nicephore, [c'est à eux, dis-je, à voir ce qu'ils répondront à l'autorité du Decalogue, & à l'horreur qu'à toujours eue l'Eglise pour l'homicide & pour ceux qui en on fait un jeu & une profession, comme les gladiateurs.] Euf. de Pal. c. 8. p. 330. c. d. 'Les payens ont bien pu condanner les Chrétiens à se faire gladiateurs: mais ils n'ont pas pu les obliger seulement à apprendre les exercices d'un si detestable métier, ni mesme à recevoir la nourriture que le fisc leur donnoit en cette qualité infame. Ils ont mieux aimé souffrir la faim, les souets, & toutes sortes d'extremitez.

Pour la page 149. § 58.

NOTE LXIV.

Que S. Demetre à souffert sous Galere.

Sur. 8. oct. p. 106. § 1. 'Metaphraste dit que Maximien qui condanna S. Demetre, est Hercule. [Mais il ne savoit pas que Thessalonique où cela se passa, n'appartint jamais à ce Maximien: & ainsi il faut l'entendre de Galere, & mettre le martyre de S. Demetre avant l'an 311 auquel Galere mourut, ou mesme avant 310, puisque Galere fut malade durant presque toute cette année là, &, comme l'on croit, à Sardique. All de Sim. p. 223. 'Allatius cite une histoire du Saint qui le met sous Maximin. [Mais ce prince a moins encore esté maistre de Thessalonique que Maximien Hercule; de sorte qu'il faut raporter cela à la confusion que les Grecs font presque toujours des noms de Maximien & Maximin.]

Pour la page 152. § 59.

NOTE LXV.

Grandes difficultez dans les actes de S. Moce.

Boll. 11. may, p. 621. a. b. 'L'histoire de S. Moce est raportée differemment par les Grecs. Le menologe de Basile le fait natif de Byzance, & Prestre de l'Eglise, [c'est à dire sans doute de l'Eglise de Byzance.] Il parle de ses predications, de sa confession, & de divers tourmens qu'il souffrit: aprés quoy on le mena à Heraclée, où il fut decapité & enterré, jusqu'à ce que Constantin fit raporter son corps à Constantinople.

b. c. d. 'Les Ménées & les autres livres de l'office des Grecs, portent qu'il estoit Prestre d'Amphipoli, & qu'aprés avoir souffert divers tourmens, il fut envoyé à Heraclée, & de là à Byzance où il consomma son martyre. p. 622. 'Les actes du Saint sont conformes à cette narration, Codi p. 38. a. '& Codin l'autorise aussi dans les origines de la ville de Constantinople, où il dit que S. Moce a fini sa vie par le martyre. [Entre les Latins, Usuard dit la mesme chose;] Boll. mars. t. 2. p. 19. d. '& cela se peut confirmer par un martyrologe qu'on croit estre de Florus. [Ainsi, cette narration l'emporte assurément par le nombre & par l'antiquité de ses témoins.

Mais elle ne laisse pas d'estre embarassée d'une assez grande difficulté. Car Amphipoli estoit du departement de la Macedoine, au lieu qu'Heraclée & Byzance estoient de la Thrace. Les actes au lieu d'éclaircir la difficulté, l'augmentent encore.] 11. may. p. 622. b. 'Car ils veulent que le Saint ait esté examiné à Amphipoli par Laodice & Maxime Proconsuls d'Europe, [quoique l'Europe fust une des provinces de la Thrace, separée de la Macedoine par celle de Rhodope; & qu'apparemment elle n'eust point alors de Proconsuls. *V. S. Acace Martyr note* 1.] p. 624. a. b. 'Ils ajoutent que Maxime l'envoya à Philippisie Prefet de la ville d'Heraclée, [sans dire par quelle raison, ni à quelle fin il l'envoyoit au magistrat d'une ville, qui estoit beaucoup audessous de luy.

Ils ne disent rien dutout de ce qui arriva à Heraclée,] b. 'sinon que le Saint y fut huit jours en prison, au bout desquels il commanda, [sans qu'on sache qui est cet *il*,] que Moce fust mené à Byzance

Byzance pour y estre decapité, [sans que nous voyions encore pourquoi envoyer decapiter à Byzance un homme d'Amphipoli.] Tout le reste de ces actes ne vaut pas mieux : & ce ne sont que prodiges sans vraisemblance.

Je ne sçay donc s'il ne vaudroit pas mieux se tenir au menologe de Basile, qui raporte neanmoins les mesmes prodiges, & croire que les actes ont confondu deux SS. Moces, l'un d'Amphipoli, l'autre de Byzance, ce qui aura trompé Usuard & les autres Latins & Grecs: Car pour Florus il ne parle que d'Amphipoli, quoique d'ailleurs il suive assez les actes

Que si l'on veut neanmoins s'attacher aux actes pour le fond, je croiy qu'il faut dire que Laodice & Maxime estoient gouverneurs de Macedoine, que Philippisie estoit Prefet du Pretoire, & ainsi leur superieur, si neanmoins un nom si extraordinaire estoit celui d'un Prefet, & qu'aprés qu'on luy eut amené S. Moce à Heraclée, ayant à aller à Byzance, il y fit conduire le Saint, & l'y jugea. 'On cite d'Herodote & de Suidas, qu'Amphipoli est de la Thrace. [Et cela peut avoir esté autrefois.]Mais dés le temps de Saint Paul, Neapolis & Philippes qui sont audelà d'Amphipoli, estoient compris dans la Macedoine, [dans laquelle Estienne le geographe la met, & les autres l'ont suivi.]

p.622.a.

Act.16.v.11. 12|17.v.1.

NOTE LXVI.

Pour la page 159.160.

Diverses fautes dans les actes de S. Adrien.

'Baronius juge que les actes de Saint Adrien sont vrais & fideles. [Nous voudrions pouvoir suivre son jugement. Mais quand il n'y auroit point d'autre chose, les longues harangues qu'on y lit font voir qu'ils ont esté composez à loisir: & ces harangues sont souvent pleines d'injures contre l'Empereur mesme,ce qui est une mauvaise marque.]

Bar.4.mars,e.

'L'histoire de S. Adrien qui sort de prison en donnant pour caution d'autres Confesseurs, [est une chose ridicule & insoûtenable. Il y alloit de la vie du geolier si on l'eust sçeu: & cependant cela se fait tout publiquement, puisque plusieurs personnes le viennent dire à sa femme.] 'S. Adrien le faisoit uniquement pour avertir sa femme qu'on l'alloit mener à l'Empereur. 'Et on ne l'y mena que sept jours aprés. [Mais pourquoi ne faisoit-il pas avertir sa femme par un autre, puisque selon ses actes, les Chrétiens avoient alors une entiere liberté de visiter les Confesseurs dans la prison?] 'Il est bien étrange aussi que dans cette liberté, S.te Natalie sa femme ait esté plusieurs jours sans le venir voir. [Mais toutes ces absurditez estoient necessaires pour l'incident romanesque qu'on raporte ensuite]'de Natalie, qui s'imagine que son mari a renoncé à la foy, & luy ferme la porte, 'preste à se tuer elle mesme.

Sur.8. sept p. 9057.

Ibid.

§ 9.

§ 7.

Ibid.

§ 8.

[Parmi tant de services que les Chrétiens rendent aux Martyrs, on ne voit point qu'on ait songé à battizer Saint Adrien, ni mesme à le faire catecumene, ou l'auteur des actes n'a pas jugé que cela valust la peine de le mettre. Mais cette liberté mesme est une chose fort difficile à croire, quand on considere les actes des autres Martyrs de ce temps là ; & ce que disent ceux-ci mesmes,]'qu'il y avoit des gents destinez à chercher les Chrétiens qui se cachoient. [Je ne voy pas aussi comment on peut accorder cela, avec tout ce que faisoit S.te Natalie durant l'interrogatoire de son mari, & à son martyre. Elle ne pouvoit pas se declarer plus hautement Chrétienne, & cela à la vuë de Maximien mesme, & de ses principaux ministres.

§ 1.2.

On pourroit joindre encore beau-

coup d'autres remarques à celles-ci : mais je croy que ce que nous avons dit suffira pour nous excuser, si nous n'avons pas osé nous arrester à cette histoire.

L'hymne sur S. Adrien qu'on trouve dans le breviaire de Tolede *p. 369. 370*, nous apprend seulement que ce Saint ayant toujours vécu dans la chasteté avec S.te Natalie sa femme, se joignit à des Confesseurs prisonniers, & fut enchainé avec eux. Sa femme le vint visiter & encourager dans la prison. Il fut ensuite foueté, dechiré avec les ongles de fer, *exinteratur*, & étendu avec des poulies. Enfin on luy coupa les piez, *pedum compage truncus*, & la main; ce qui termina son martyre. Sa femme l'assista & l'anima toujours jusques à la mort. Elle rendit ensuite les mesmes services aux autres Martyrs, & souffrit ainsi en leur personne ce qu'elle eust voulu souffrir en la sienne propre.]

NOTE LXVII.

Pour la page 155. § 60.

Sur le jour du martyre de S. Adrien, & sur sa translation à Rome.

Bar. 8. sept. b. 'Baronius croit que le 4 de mars est le jour de la mort de S. Adrien, & le 8 de septembre celui de sa translation à Rome; ce que Molanus avoit dit avant luy sur le 4 de mars. [Cela se peut appuyer] Flor. p. 359. 816. 'sur ce qu'au 4 de mars il est mis avec ses compagnons dans les martyrologes de Saint Jerome, & seul au 8 de septembre. Sa feste au 4 de mars est appellée *passio* dans deux exemplaires, & celle du 8 septembre *natalis*, qui est un terme plus general. Neanmoins il y en a un aussi qui appelle la derniere, *passionem*. Boll. 4. mars, p. 300. 'Bollandus semble vouloir dire que le 8 septembre est le jour de son martyre, parceque sa feste y est marquée dans un plus grand nombre de martyrologes; [ce qui assu- Bar. 8. sept. b. rément ne prouve rien.] 'S'il estoit vray que le 26 d'aoust, auquel les Grecs en font, fust le jour de sa translation à Byzance, comme l'a cru Baronius; [il faudroit dire, selon ses actes, qu'il a souffert vers le 20 du mesme mois.

Nous ne voyons point que sa translation à Rome ait d'auteur plus ancien qu'Adon. Et ainsi il se pourroit bien faire que Saint Adrien honoré le 8 de septembre, auroit souffert à Rome; & Vandelbert le dit assez positivement: *Martyr & Adrianus Romam tum sanguine comit.* Neanmoins comme Bede, & tous les autres aprés luy, marquent ce jour là Saint Adrien de Nicomedie, & qu'il est certain par le Sacramentaire de S. Gregoire *p. 129*, & le calendrier du P. Fronto *p. 130*, que depuis bien des siecles on a honoré ce jour là à Rome un S. Adrien, nous ne voulons point nous opposer à une opinion qui n'est peut-estre pas tout à fait certaine, mais qui est ancienne, qu'on peut dire fondée, & que nous ne voyons combatuë par rien qui soit positif ou considerable.]

NOTE LXVIII.

Pour la page 156. § 61.

Divers actes de S. Pantaleon, tous faux: Sur ses reliques.

Bar. 27. jul. a. 'Baronius dit que les actes de Saint Pantaleon imprimez dans Surius, sont de Metaphraste. [Je ne sçay quelle raison] All. de Sim. p. 123. 'Leo Allatius a de le nier. [Car ils paroissent assez dignes de cet auteur.] p. 125. 'Il en marque d'autres qu'il luy attribuë: [& nous les avons trouvez dans un legendaire de Saint Michel de Beauvais. C'est à peu prés la mesme chose que ceux de Surius pour l'histoire: mais ils ont un peu moins le style de Metaphraste. Nous en avons vu dans un autre manuscrit qui commencent par ces mots: *In tempore illo facta est persecutio Christianorum.* Ils ne valent rien non plus.]

Lab. bib. t. 1. p. 166. b. c. 'Hugue de Flavigni dit qu'un Evesque

de Cologne envoyé par Othon II. à l'Empereur de Constantinople, en raporta de Nicomedie le corps de S. Pantaleon, qu'il mit à Cologne, hors un bras qui fut depuis apporté en l'eglise de S. Vanne à Verdun &c. 'Un autre auteur dit que le chef de S. Pantaleon fut aussi apporté de Constantinople à Cologne, mais seulement en 1208; 'de quoy Molanus & d'autres marquent qu'on fait une memoire à Cologne le 18 de fevrier. 'On pretend avoir receu le mesme jour à S. Denys en France une partie des reliques de Saint Pantaleon. 'D'autres écrivent que celles qui estoient à Constantinople dans l'eglise de la Concorde, selon S. Jean de Damas, ont esté transferées en la ville de Porto dans le Portugal dont il est patron. 'Enfin Florentinius nous apprend qu'on tient à Luque que son corps y est dans l'eglise de S. Jean, & on y donne sa teste à baiser aux Fideles le 27 de juillet. [Si toutes ces traditions sont vraies, ce que nous ne pretendons pas examiner, il faut reconnoistre qu'il y a eu plusieurs Martyrs de ce nom.]

Cang. de C. l. 4. p. 132.

Boll. 18. feb. p. 53. b.

Sauss. p. 114.

Cang. de C. l. 4. p. 117.

Flor. p. 686. 2.

Pour la page 118. § 62.

NOTE LXIX.

Deux histoires de Sainte Theodote, toutes deux peu assurées.

[Nous avons deux histoires de S.te Theodote,] l'une dans les actes de S.te Anastasie, d'où est pris ce qu'Adon en dit au 2 d'aoust, 'l'autre que le P. Combefis nous a donnée en l'an 1660, avec divers autres actes de Martyrs. [Ces deux histoires n'ont aucun raport l'une avec l'autre, qu'en ce qu'elles disent toutes deux que S.te Theodote fut brulée avec ses enfans à Nicée en Bithynie. Les actes du P. Combefis ne disent pas un mot de tout ce que Metaphraste pretend s'estre passé sur S.te Theodote en Macedoine; & mesme ils l'excluent assez visiblement.] 'Car il y a au commencement que le Gouverneur ayant esté averti qu'il y avoit une certaine femme dans la ville qui faisoit profession de la religion Chrétienne, & y elevoit ses enfans, il la fit prendre & amener devant luy: [ce qui est bien eloigné de dire qu'elle luy avoit esté envoyée par un autre Gouverneur.

Sur. 25. dec. p. 315. § 19. 20. 30 33.

Combf. act. p. 247.

p. 247. 248.

Nous verrons en un autre endroit que les actes de S.te Anastasie sont sans aucune autorité. Ce qu'ils disent mesme de S.te Theodote est accompagné de circonstances fascheuses: & ce qu'ils pretendent que de Macedoine elle fut renvoyée au Gouverneur de Bithynie, n'est point une chose aisée à croire quand on n'en rend point de raison. D'autrepart les actes du P. Combefis ne sont nullement originaux, mais composez à loisir; & mesme le juge y est assez souvent traité de tyran. Ils ne consistent qu'en tres peu de faits, & en des discours assez longs, qu'on voit bien estre de l'auteur. Avec cela je pense qu'ils sont encore à preferer aux autres pour le fond de l'histoire, qui est moins embarassé. Nous avons cru neanmoins pouvoir prendre quelques noms propres de Metaphraste, & d'Adon: & c'est aussi sur leur autorité que nous mettons la Sainte sous Diocletien: Car les actes du P. Combefis ne marquent point de temps. Bede & les autres martyrologes latins, aussi-bien que le menologe des Grecs, suivent les actes de S.te Anastasie: Et ce n'est peut-estre pas une mauvaise preuve pour l'antiquité de ceux du P. Combefis, qu'on n'a pas fait sans doute depuis que les autres ont esté composez, ou sont devenus celebres.]

Pour la page 118. § 62.

NOTE LXX.

Deux Saintes Theodotes, l'une à Nicée, & l'autre en Mauritanie.

'Les martyrologes de S. Jerome marquent le 2 d'aoust une S.te Theodote martyre avec ses enfans. L'un a *In*

Flor. p. 718. 719. 2.

Bitia civitate Theodota cum tribus filiis suis : & il est aisé de dire qu'au lieu de *Bitia* il faut lire *Nicia* pour *Nicæa*. Mais les autres parlent d'une Theodote de Cesarée en Mauritanie, à qui ils donnent sept enfans; 'quoique jusqu'à p.720. qu'on en a les actes; 'quoique jusqu'à present on n'en ait point d'autre lumiere. Un autre ancien martyrologe marque distinctement celle de Mauritanie & celle de Nicée, & il tire son histoire des actes de S.te Anastasie.

NOTE LXXI.

Pour la page 260.§62.

Difficultez dans les actes de Sainte Menodore.

Sur.10.sept. p.108.§1. a Ugh.t.6.p.1066. 'Metaphraste dit que S.te Menodore & ses sœurs estoient vierges: a le menologe de Basile se contente de les appeller de saintes Martyres; Men.10.sept. p.155. '& les Menées les qualifient de saintes femmes.

Sur.10.sept. p.108.§2. 'Metaphraste dit qu'elles estoient de Bithynie; & qu'ayant quitté leur pays à cause de J.C, (ce qui est difficile à entendre de trois jeunes filles,) elles allerent demeurer pres des bains de Pythies. [Il semble donc que ce lieu fust hors de la Bithynie. Ni luy ni les menologes ne nous éclaircissent point cela. Le martyrologe Romain dit qu'elles souffrirent en Bithynie: mais ce n'est pas une autorité,] Ferr. p.203. 'quoiqu'on marque une ville de Pythople dans la Bithynie.

Sur.§2. 'Metaphraste ajoute que le Gouverneur Fronton envoya son Assesseur pour chercher les Saintes. [Estoit-ce là la fonction d'un Assesseur? On ne sauroit voir par la suite si c'est l'Assesseur ou le Gouverneur mesme qui juge les Saintes;] §5. 'sinon qu'il paroist par un seul endroit que c'estoit l'Assesseur. [Cependant les Assesseurs jugeoient-ils, & encore à mort, lorsqu'il y avoit Ugh.t.6.p.66. un Gouverneur?] 'Selon le menologe de Basile ce fut le Gouverneur de la province qui les jugea.

Sur.10.sept. p.120.§10. 'Metaphraste fait toute l'histoire des Saintes sans miracles jusqu'à leur mort: Mais il se ressouvient enfin de luy mesme, & fait sauver leurs corps du feu par une pluie & un orage, qui éteint une fournaise, & reduit en cendres le juge avec tous ses officiers.

NOTES LXXII.

Pour la page 263.§64.

Si Saint Gordie a souffert en la persecution de Diocletien, ou sous Licinius.

[Il est indubitable que S. Gordie a souffert dans le commencement du IV. siecle, puisque S. Basile qui a esté fait Evesque en 370, & est mort en 379.] Bas.t.1.or 19. p.447.c. 'declare que lorsqu'il prononça le panegyrique de ce Saint, il y avoit encore des personnes vivantes qui avoient esté témoins de quelques unes de ses actions. Boll.3.jan.p.110.b|Men.ib.p.56|Ugh.t.6.p.1177. a Bar.304.§61.63. 'Les menologes des Grecs disent qu'il a souffert sous Licinius: a & Baronius pretend que ç'a esté sous Maximien Galere. [Les premiers paroissent estre plus croyables, puisqu'il s'agit d'un Saint de leur nation, & S. Basile semble les favoriser,] Bas.dir.19.p.447.c. 'puisqu'il dit que quand le Saint souffrit, il y avoit beaucoup de mauvais Chrétiens qui estoient venus avec les payens & les Juifs voir les jeux du cirque, p.448.b. '& que quand il parut, ils le receurent en frapant des mains pour marquer leur joie, pendant que les payens demandoient sa mort. [Cela n'est guere croyable de la persecution de Diocletien, durant laquelle les Chrétiens n'osoient pas mesme paroistre.] p.447.c. 'Et puisqu'il y avoit encore du temps de S. Basile des personnes qui avoient vu & entendu parler S. Gordie, [cela est encore plus aisé, s'il est mort vers 320, que si ç'a esté dix ans plustost.

D'autrepart neanmoins] p.445. 'Saint Basile represente la persecution que l'Eglise souffroit lorsque Saint Gordie quitta la milice, comme la plus violente qui se puisse imaginer; & il dit particuliere-

ment qu'on y renversoit les autels & les eglises. [Ainsi il semble nous décrire plutost celle de Diocletien & de Galere, que celle de Licinius. Ce n'est pas que cette derniere n'ait esté tres cruelle,] '& mesme Eusebe dit qu'elle a esté plus dangereuse que les precedentes. [Mais par la description qu'il en fait, on voit que le diable y agissoit plus comme serpent, que comme lion, cachant & deguisant autant qu'il pouvoit sa malice & sa cruauté; au lieu que] 'celle dont parle S. Basile, estoit une guerre toute ouverte & toute declarée, dans laquelle on publioit de tous costez des edits pour commander de reverer du bois & des pierres comme des divinitez, & on défendoit d'adorer J. C. sur peine de la mort & des supplices les plus cruels. [C'est ce qui ne convient pas au temps de Licinius qui ne s'est jamais porté aux dernieres violences,] 'puisqu'Eusebe declare formellement qu'il n'avoit osé le faire par la crainte de Constantin: '& que lorsqu'il estoit sur le point de declarer une guerre universelle aux Chrétiens, Dieu arresta ce coup en l'obligeant de penser à se défendre contre ce Prince.

Euf. v. Const. l. 2. c. 1. p. 443. a.

Bas. p. 446. a. b.

Euf. l. 10. c. 8. p. 397. b.

p. 398. a. b.

[Il paroist donc difficile de pretendre que S. Basile ait voulu décrire la persecution de Licinius, si l'on ne veut dire qu'il l'a mal connuë, ou qu'il l'a confonduë avec celle de Diocletien, comme si ce n'en eust esté qu'une seule. L'autorité des menologes n'est pas assez grande pour nous obliger de reconnoistre de l'ignorance ou de la confusion dans S. Basile, & il n'est pas impossible que ceux qui avoient entendu S. Gordie en 311, vécussent encore en 370, âgez de 80 ans: outre que Saint Basile peut avoir fait l'eloge de Saint Gordie avant l'an 370, lorsqu'il n'estoit encore que Prestre. Mais il est vray qu'il nous paroist plus aisé de croire que S. Basile n'a pas si bien distingué deux persecutions peu eloignées l'une de l'autre, que de soûtenir que des Chrétiens nullement dignes de la grace du martyre, ont osé se declarer Chrétiens en plein theatre durant la persecution de Diocletien.

On pourroit peut-estre croire que S. Gordie se seroit retiré dans la persecution de Diocletien, & ne seroit revenu que sous Licinius. Mais selon ce qu'en dit S. Basile, il faut qu'il se soit retiré dés le commencement de la persecution, c'est à dire des 303, si ç'a esté sous Diocletien: & Licinius n'a commencé à persecuter que vers 320. Ainsi la retraite de Saint Gordie auroit duré environ dixhuit ans, durant lesquels l'Eglise jouit quelque temps d'une pleine paix. Cela est difficile à croire:] 'Et le Saint estoit encore jeune quand il mourut. [Quand mesme cela se seroit fait de la sorte, ce n'est pas ce qu'ont voulu dire ni Saint Basile, ni les Grecs.] 'Car S. Basile dit qu'il y avoit des edits publiez contre les Chrétiens, lorsque Saint Gordie sortit de sa solitude pour se presenter au martyre: & [les Grecs veulent qu'il ait porté les armes sous Licinius,] 'puisqu'ils l'appellent son Comte, [quoiqu'il n'y eust peut-estre point encore de Comtes en ce temps là, & que ce titre n'ait jamais esté rabaissé jusqu'à se donner à des Centeniers. Nous aurions donc pu reserver l'histoire de ce Saint pour la persecution de Licinius. Mais nous avons autant aimé la laisser où Baronius l'a mise. Et il importe peu où elle soit, pourvu qu'on la trouve quelquepart.]

Bas. p. 450. c.

p. 448. d.

Ugh. p. 1177. d.

NOTE LXXIII.

Pour la page 164. § 64.

Que Saint Gordie a esté decapité, & non brulé.

'S. Basile dit simplement que Saint Gordie fut condanné à la mort, [ce qui marque naturellement la decapitation, puisque c'estoit le supplice ordi-

Bas. div. 19. p. 449. c.

p.452.b. naire.] 'Et en effet, S. Basile dit ensuite qu'il alla recevoir le *coup*, qu'il se mit c. entre les mains *du bourreau*, 'que les Anges le receurent aussi-tost qu'il eust esté *tué*, νεοφαγῆ. [Tous ces termes conviennent assurément beaucoup mieux à la decapitation qu'au supplice du feu. Ainsi il faut apparemment prendre en un sens metaphorique,] p.450.b.c. 'la priere que les amis de S. Gordie luy Men.3.jan.p.56.57.|Ugh.t.6.p.1178.a. faisoient de ne se livrer pas au feu. 'Il est certain que les Grecs ont cru qu'il avoit esté decapité, & ils ne paroissent point avoir sceu son histoire que par S. Basile. [Le supplice du feu auroit donné ce semble lieu à ce Saint de s'y étendre plus qu'il ne fait.]

Pour la page 165.§65.

NOTE LXXIV.

Pourquoi on met le martyre de Saint Barlaam sous Diocletien, & à Cesarée plutost qu'à Antioche.

[Le martyrologe Romain 19. *nov.* met S. Barlaam à Cesarée en Cappa- Bas. div.18.p.441.a. doce.] 'Et veritablement l'eloge que nous en avons dans S. Basile, paroist fait à son tombeau. [Je ne trouve point que les Grecs marquent où il a Men.16.nov.p.162|Ugh.t.6.p.1136.c. souffert,] 'mais seulement qu'il estoit originaire ou natif d'Antioche en Sy- Thphn.p.120.c. rie, où nous trouvons une eglise de son nom vers l'an 480. 'Eusebe dit Eus.l.8.c.12.p.305.c. que l'on y vit des Chrétiens durant la persecution de Diocletien, qui aimerent mieux mettre leur main dans le feu, que de participer aux sacrifices des idoles; [ce qui a quelque raport à Chry.t.1.or.73.p.790.b.d. l'histoire de S. Barlaam.] 'Nous avons aussi un eloge de Saint Chrysostome sur ce Saint, [cité par les Menées des Grecs *nov. p.262*, & ce qui nous embarasse,] c'est qu'il paroist fait, aussi-bien que celui de S. Basile, au tombeau du Saint.

[Cependant il est bien difficile de croire que ce soient deux Barlaam.] Ce nom est trop extraordinaire; & l'histoire que l'un & l'autre Pere en raporte, est peut-estre unique entre les Martyrs. Il faut donc ou dire que l'oraison attribuée à S. Basile, n'est pas de luy, mais faite à Antioche par quelque autre, puisqu'on ne trouve point que S. Basile ait esté jamais en état de prescher à Antioche; ou voir s'il y a moyen d'expliquer ce que l'un des deux dit du tombeau de S. Barlaam.

[Je ne voy pas qu'il soit aisé de le faire dans S. Basile.] 'Car il dit que les Bas.p.441.a. Saints attirent à eux de leurs tombeaux une infinité de personnes, & que c'est ce que fait S. Barlaam. [Assurément il ne disoit pas cela à Cesarée, des assemblées qui se faissoient à Antioche. Il me semble qu'il est plus aisé d'expliquer S. Chrysostome. Car on peut dire qu'aprés avoir parlé de Saint Barlaam en particulier, il passe aux Martyrs en general; d'où vient qu'il ne dit pas *p. 790. b*, *C'est pourquoi nous vous avons amenez au tombeau de S. Barlaam*, mais *aux tombeaux des SS. Martyrs*. Ce qu'il dit ensuite *p. 790. d*, *Quand vous voyez un possedé*, παρὰ τὸν τάφον τῦ μάρτυρος, cela doit signifier en ce sens, non *auprés du tombeau du Martyr*, quoique ce soit le sens le plus naturel de ce τῦ, mais *auprés du tombeau d'un Martyr*.

Nous nous arrestons d'autant plus volontiers à ce sentiment, que si Saint Barlaam a souffert & a esté enterré à Antioche, nous ne voyons pas pourquoi on en faisoit la feste à Cesarée: au lieu que s'il est né à Antioche & mort à Cesarée, l'une & l'autre Eglise a eu raison de se l'attribuer & d'en faire la solennité. Car nous n'osons pas oster à S. Basile l'oraison sur S. Barlaam, ne voyant ni assez de raison, ni aucune autorité pour le faire.] 'Les actes de S. Boll.24.feb.p.462.c. Serge de Cappadoce mettent nettement le martyre de Saint Barlaam à Cesarée dans la mesme province, sous le gouverneur Saprice, & durant la

persecution de Diocletien. [Ces actes ne sont pas fort authentiques: mais ils suffisent neanmoins pour faire voit que Baronius n'est pas auteur de cette opinion.]

Chry.t.6.or. 60.p.456.d.

'Nous avons un discours attribué à S. Chrysostome, où aprés avoir parlé de plusieurs Justes, tous marquez dans l'Ecriture; il finit par Saint Barlaam. [C'estoit donc dans un lieu où l'on avoit une veneration particuliere pour ce Saint. Mais il suffit que ce fust dans une eglise de son nom, quoique ce ne fust pas dans le lieu de sa sepulture ni de son martyre, & d'ailleurs nous ne croyons point que cette homelie soit veritablement de S. Chrysostome. Le sixieme volume où elle se trouve, est le recueil des pieces que les plus habiles jugent ne luy pas appartenir.]

Pour la page 166.§ 65.

NOTE LXXV.

Sur les supplices endurez par S. Barlaam.

Chry.t.1.or. 73.p.787.c.

'S. Chrysostome dit que le demon n'attacha point S. Barlaam au chevalet, & ne fit point approcher de luy les bourreaux. 'Cependant S. Basile nous assure que tout cela se fit. [Peut-on croire que S. Chrysostome veut seulement dire d'une maniere figurée, que le demon ne se contenta pas des tourmens ordinaires, & les regarda comme rien, son unique vuë estant de le tenter en luy mettant du feu sur la main? Si ce sens est trop violent, il faut avouer simplement qu'il n'a sçeu du martyre du Saint que ce qu'il a eu d'eclatant & de singulier: Et ne seroit-ce point une marque que Saint Barlaam n'a pas souffert à Antioche?] 'Les nouveaux Grecs qui citent l'homelie de S. Chrysostome, reconnoissent que S. Barlaam fut fouetté avec des nerfs de bœuf. Ils ajoutent qu'on luy arracha les ongles. [Mais nous ne croirons pas sur leur autorité une particularité si importante, que S. Basile ne nous apprend point.]

Baf.div.18.p. 411.412.

Men.16.nov. p.262.Ugh.t. 6.p.1136.c.d.

Pour la page 167.§ 66.

NOTE LXXVI.

Sur le temps & le lieu où a souffert Sainte Julitte.

'Comme nous apprenons d'Eusebe & encore plus clairement de Lactance, que par le premier edit de Diocletien, les Chrétiens estoient declarez infames, & incapables d'estre ecoutez en justice pour quelque raison que ce fust, 'cela convient si parfaitement à l'histoire de S.te Julitte, [que nous ne croyons point devoir faire difficulté] 'de dire avec Baronius, qu'elle a souffert dans la persecution de Diocletien.

Euf.l.8.c.2.p. 294.d| Lact. perf.c.13.p. 11.12.

Baf.div.5.p. 315.d.e.

Bar.304.§ 67.

'Baronius ajoute que ç'a esté à Cesarée en Cappadoce. 'Les Grecs disent au moins qu'elle estoit de cette ville: [Et comme c'estoit la residence ordinaire du Gouverneur, il y a tout lieu de juger que ç'a esté aussi le lieu de son martyre.] 'L'eloge que S. Basile fait de cette Sainte, [montre encore qu'elle appartenoit à la Cappadoce.] 'Mais ce qui embarasse, c'est que ce Saint semble parler de l'eglise où reposoit son corps, comme d'un lieu different de celui où il estoit. Il dit que la terre benie par la visite de cette Sainte, τῇ ἐπιδημίᾳ, avoit produit une fontaine tres salutaire *à ceux de la ville*. 'Neanmoins il ajoute aussi-tot en parlant de cette mesme fontaine: *C'est une grace que cette Bienheureuse nous a faite*. [Ainsi il faut dire qu'il parle de Cesarée mesme, ou de quelque ville qui n'en estoit pas bien eloignée, quoique nous ne voyons pas bien ce qu'il veut dire par τῇ ἐπιδημίᾳ, si on ne l'entend simplement de la presence de son corps.]

§ 67.

Men.30.jul. p.299.

Baf.p.314.

p.317.a.

b.

Pour la page 168.§ 66.

NOTE LXXVII.

Sur un endroit de S. Basile touchant le martyre de Sainte Julitte.

'S. Basile dit que S.te Julitte ayant esté

Baf.div.5.p. 316.e.

condannée au feu, elle fauta dans le bucher, πρὸς τὴν πύραν ἥλατο. Cela peut marquer avec quelle ardeur & quel empreſſement elle alloit au lieu où elle devoit eſtre brulée, ou monta meſme ſur le bucher s'il eſtoit déja preparé, ou la joie avec laquelle elle le vit allumer autour d'elle, & en receut les flammes. Car la coutume eſtoit alors, comme aujourd'hui, d'attacher le ſupplicié, ou meſme de le clouer à un poteau, & d'allumer enſuite le feu.

Pour la page 168. § 66.

NOTE LXXVIII.

Difficultez dans les actes de S.te Capitoline.

MS. p. 659. 'Nous avons des actes Grecs de S.te Capitoline & S.te Erotiide, copiez ſur un manuſcrit de la bibliotheque de M.r le Chancelier Seguier, qui eſt en vélin, & ancien de quatre ou cinq-cents ans. Ils commencent par ces mots, πολλῶν καὶ μεγάλων καὶ καλλινίκων μαρτύρων &c. L'air en eſt bon, grave, & ſimple; les faits la pluſpart aſſez beaux, & les diſcours edifians, mais trop longs pour paroiſtre originaux, outre qu'il y a beaucoup de paſſages de l'Ecriture: p. 668. '& on voit en effet par la fin, qu'ils ſont écrits quelques années au moins aprés la mort des Saintes.

[Mais quelque bons que ces actes puiſſent paroiſtre dans leur plus grande partie, il y a diverſes difficultez capables ce me ſemble de leur oſter toute autorité.] p. 661. 'Je ne ſçay à quel propos un Gouverneur de Cappadoce demande à S.te Capitoline ſi elle ne juge pas que Serapis ſoit un grand Dieu. Je ne trouve point que la Sainte euſt dit qu'elle adoroit trois perſonnes, comme un payen le pretend. [Mais la réponſe qu'elle fait ſur cela eſt ſi claire & ſi preciſe pour le myſtere de la Trinité, qu'il eſt difficile de croire qu'elle ait eſté compoſée avant le Concile de Nicée, ni meſme avant la fin du IV. ſiecle.] p. 662. 662. 'Car elle dit que les Chrétiens croient le Pere, le Fils, le S. Eſprit, la Trinité conſubſtantielle en une ſeule divinité. p. 660. 'Elle avoit dit auparavant qu'elle confeſſoit J. C. qui a la puiſſance & l'empire coeternel [avec ſon Pere.] p. 663. 'On ne voit pas bien pourquoi elle refuſe de manger du pain que S.te Erotiide ſa ſervante luy avoit apporté.

p. 663. [Mais le martyre de S.te Erotiide a encore bien plus de difficulté que celui de S.te Capitoline.] 'Elle commence par jetter des pierres au Gouverneur, & à luy parler avec les termes les plus offençans & les plus aigres, afin de ſe faire prendre. p. 259. 'Et neanmoins l'auteur pretend qu'elle à combatu dans les formes & ſelon les loix de l'Egliſe, νομίμως, [quoique ces loix défendent meſme de ſe preſenter aux perſecuteurs.] p. 665. 'Je ne ſçay ce que c'eſt que ce Tribun & ce *Præpoſitus* qui intercede pour elle. Le Tribun y eſt marqué pluſieurs fois. p. 666. 'Elle dit que ceux qui contribuoient à ſon martyre, periroient malheureuſement à la vuë des hommes; [& l'auteur des actes ne marque pas ſi cela arriva effectivement.] Le juge ayant ordonné qu'on la laiſſaſt mourir de faim dans la priſon, des Anges vétus de blanc viennent la viſiter la nuit, & chanter avec elle &c. Enſuite de quoy le Gouverneur luy ayant fait donner à manger, elle n'en voulut point prendre, diſant que l'huile des pecheurs ne parfumeroit jamais ſa teſte &c. Cela ſent bien ſon Metaphraſte. Le juge l'ayant condannée au feu, on allume une fournaiſe, p. 667. '& on la jette dedans. [Ce n'eſt point là la maniere dont les Romains avoient accoutumé de bruler, comme nous le voyons par les actes de S. Polycarpe & de beaucoup d'autres.] Pour le miracle par lequel la Sainte fut conſervée dans cette fournaiſe, comme elle l'avoit demandé, ſans perdre ſeulement un

cheveu;

cheveu; nous le croirons quand nous le verrons dans des actes entierement authentiques.

p.661. 'Mais ce qu'il y a de plus insoutenable dans cette piece, est la priere qu'y fait la Sainte au moment de sa mort: Que Dieu veuille donner à tous ceux qui celebreront sa memoire, tout ce qui leur sera necessaire, πλὴν ἀντάρσιων, qu'il eloigne d'eux toutes les embusches du diable & des hommes, & qu'il leur donne son amour & la felicité eternelle.

p.159. Men.oct.p. 345 Ugh.t.6. p.1116. 'Ces actes mettent le martyre des deux Saintes sous Licinius, 'au lieu que les Grecs le mettent sous Diocletien. [Et neanmoins il semblent avoir suivi les mesmes actes que nous avons, particulierement le menologe d'Ughellus.] Car pour les Ménées, ils disent que Sainte Capitoline donna la liberté à ses esclaves, [ce qui n'est point dans les actes. Mais selon les actes mesmes il est difficile de croire qu'elles aient M.S.p.659. souffert sous Licinius.] 'Car ils portent que l'on faisoit alors une recherche generale des Chretiens, & qu'il y avoit des gents destinez pour les chercher, les prendre, & les amener devant les juges, lesquels les condannoient à la mort suivant les loix de l'Empereur, s'ils refusoient de sacrifier. [Cela convient mieux assurément à la persecution de Diocletien, qu'à celle de Licinius, qui selon ce qu'en dit Eusebe n'osa jamais aller jusqu'à faire des edits generaux contre les Chretiens. *V. la note 72.*

NOTE LXXIX.

Pour la page 170. § 66.

Que les actes de S. Serge sont pleins de fautes, & fort nouveaux.

Boll.24.feb. p.461.c. 'Les actes de Saint Serge que nous avons dans Bollandus, ont esté donnez d'abord par Tamaio de Salazar Espagnol, qui dit les avoir tirez d'un tres ancien manuscrit gothique trouvé à Tolede dans un monastere. Bollandus juge qu'ils sont écrits par un homme fort ignorant. 'Et il y remarque en effet p.463.d.e. diverses fautes contre l'histoire. [Il faut ajouter que l'auteur en est assez nouveau,] 'puisqu'il parle de la translation d. du Saint à Badelone, & avoue qu'on ne savoit déja plus en quel endroit de cette ville son corps estoit enterré. [Il faut remarquer encore qu'une partie de cette piece est conforme mot à mot à celle de S. Saturnin de Cailleri, écrite aprés le VI. siecle, & mesme il y a divers faits qui sont tout semblables.]

NOTE LXXX.

Pour la page 170. § 67.

Qu'on n'a rien de bon sur S. Blaise.

Boll.3.feb.p. 332.a.b. 'Bollandus nous a donné les actes de S. Blaise en quatre façons, sans parler de ceux de Surius & de Metaphraste. [Outre les fautes que l'on pourroit remarquer dans chacune de ces pieces en particulier; ce qui est vray de toutes, c'est qu'il y a des contes pueriles, comme celui des sept femmes; & des prieres qu'on ne trouvera point dans les actes de Saint Cyprien, ni dans les autres de cette nature. [Nous en avons encore vu de differens dans le legendaire du Chapitre de Saint Michel à Beauvais: mais ils ne sont pas meilleurs que les imprimez.] 'Il est parlé de Saint c.d. Blaise dans les actes de Saint Eustrate, [qui ne valent pas davantage.] 'Bollan- p.334-336. dus traite fort amplement de ce Saint, & de ses reliques qu'il avoue estre fort incertaines, aussibien que celles de beaucoup d'autres.

NOTE LXXXI.

Pour la page 172. § 67.

Que le martyre de Cesaire pere d'Eudoxe, n'est fondé que sur Philostorge.

Bar.28.dec.c. 'Baronius n'autorise que par les Grecs ce que dit son martyrologe au 28 de decembre, touchant Cesaire qu'il fait Martyr à Arabisse sous Galere Maxi-

min [ou plutost Maximien. Cependant je n'en trouve rien dans les Grecs. Ce qui rend ce martyre de Cesaire encore plus suspect, c'est que c'est visiblement le mesme] 'Cesaire pere d'Eudoxe insigne Arien, dont Baronius parle plusieurs fois dans ses Annales sur l'autorité seule de Suidas. Et ce qu'il en dit aprés Suidas, 'c'est qu'Eudoxe estoit d'Arabisse, en la petite Armenie, fils de Cesaire, lequel aprés avoir esté longtemps esclave des voluptez, avoit voulu laver ses premieres taches dans son sang par le martyre qu'il avoit souffert sous Maximien &c. M.r Valois ne doute point que cet endroit de Suidas n'ait esté pris de Philostorge, 'dans l'abregé duquel nous trouvons la mesme chose: [a] & il est ordinaire à Suidas de copier cet auteur. [On sçait d'ailleurs que Philostorge est un Arien passionné. Ainsi le martyre du pere d'un des chefs de l'Arianisme, se trouve uniquement appuyé sur l'autorité d'un Arien.

311.§21|356, 123.

Suid. e p. 1071.1072.

Philg.p.544| n.p.139.2.a.

l.4.c.4.p.494, a.

a p.539-547.

Il faut remarquer mesme que c'est un martyre d'une espece toute singuliere. Car on ne trouvera peutestre jamais dans toute l'histoire de l'Eglise, qu'un homme aprés avoir violé la sainteté de son battesme par des voluptez criminelles, ait obtenu tout d'un coup la grace du martyre, sans s'y estre preparé par la penitence. Or la maniere dont on parle de Cesaire, porte tout à fait à croire qu'il ne pouvoit plus effacer ses fautes par le battesme, & l'abregé de Philostorge exprime positivement qu'il s'estoit soüillé avec les femmes. Si l'on pretend défendre cette histoire par celle de S. Boniface, nous allons voir que l'une n'est pas plus assurée que l'autre.]

Pour la page 172. § 87.

NOTE LXXXII.

Qu'on ne peut rien fonder sur les actes de S. Boniface.

Les actes de S. Boniface que nous avons dans Surius au 5 de juin, sont de Metaphraste. M.r Bigot dans son Pallade p.325, '& Bollandus, nous en ont donné le texte grec, [quoique cela ne fust pas fort necessaire. Il y en a d'autres plus courts dans Lipoman, traduits sur le grec; mais avec des miracles sans vraisemblance, tirez de Metaphraste.]

VII.de Sim. p.126.

Boll.14.may §.22.

'Holstenius nous en a depuis donné de nouveaux tirez de divers manuscrits de Rome, plus anciens que Metaphraste, & ausquels Adon se trouve conforme. 'Bollandus les a encore fait imprimer revus sur divers manuscrits: car ils y sont communs, 'M.r Bigot nous a donné en 1680, le texte grec des mesmes actes, fort conforme au latin, quoiqu'il soit moins ample en un endroit ou deux.

Perp.act.p. 219.

Boll.14.may. p.279.b.c| 280.f.

Pall.v.Chry. p.311.

'Bollandus assure que ces actes sont tres anciens, écrits pas des auteurs tres assurez, & en partie sur le raport du frere de geolier, *commentariensis*, ou sur la copie qu'il avoit donnée de la confession du Saint. [Nous ne voyons pas que Bollandus ait pu fonder ce dernier article sur les actes,] 'qui disent seulement que le frere du geolier assura que le Saint avoit esté martyrizé. 'Pour le reste, M.r Valois en faisant rimprimer à Paris en 1664, le texte latin de ces actes, dit qu'ils ne sont pas à mepriser, & qu'ils ont des expressions anciennes: Mais il ajoute en mesme temps qu'ils sont bien eloignez de l'autorité & de l'estime des actes de S.te Perpetue, *longe inferioris meriti ac dignitatis*; & qu'ils sont alterez par quelque main nouvelle, comme la chose le montre assez d'elle mesme.

Boll.14.may, p.279.

p.283.b.

Perp.act. praef.

[Ce qu'on peut ajouter à cela,] 'c'est que selon les manuscrits latins, ils font commencer une persecution tres violente, & publier des edits contre les Chrétiens en l'an 290: [ce qui est insoutenable.] 'On lit à la fin dans le latin & dans le grec, que *jusqu'aujourd'hui*

Boll.14.may p.280.f|Pall. v.Chry.p. 310.

Pall.p.323.

les reliques de S. Boniface chassent les demons, & guerissent toutes sortes de maladies. [Cela ne convient pas à des actes originaux. Il n'y a pas non plus moyen de croire, qu'avant le regne de Constantin,] 'on allast à Rome recevoir les corps des Saints avec l'encens & les cierges. [Il n'estoit pas seulement permis alors de transporter aucun corps.] 'La confession mesme du Saint est pleine d'injures, & de miracles sans vraisemblance, [qui leur sont communs avec Metaphraste, & qui ne sont dignes que de luy.] 'La sedition du peuple qui s'écrie, *J. C. Fils de Dieu sauvez-nous &c.* qui dit anatheme aux idoles des nations, qui renverse l'autel, & qui jette des pierres au juge; [cet evenement, dis-je, ne peut ce me semble passer que pour une fiction, & d'autant plus mal inventée,] 'que dès le lendemain le juge recommence à traiter le Saint avec la mesme cruauté, sans que le peuple dise un mot, & cela aprés un miracle tont evident.

p.315. — p.318.319. — Ibid. — p.319.

[Le fond mesme de cette histoire est si extraordinaire, & si peu conforme à la maniere dont Dieu a accoutumé d'agir dans les ames, qu'il auroit besoin d'une autorité incontestable pour estre cru. Car le moyen de se persuader qu'un homme souffre le martyre,] 'pendant que ceux qui estoient venus avec luy de Rome à Tarse, pensent qu'il est dans un cabaret à boire, ou dans quelque autre lieu encore plus criminel. [Il falloit que ses actions leur eussent donné une étrange idée de luy jusqu'à ce moment. Et comment accorder cela avec ce que disent ses actes,] 'que depuis Rome jusques à Tarse, il s'estoit abstenu de vin & de viande.

p.321. — p.314.

'Aglaïde la compagne de ses crimes, touchée, dit-on, de penitence, luy dit qu'elle avoit oüi dire depuis peu aux Chrétiens, ou selon le texte latin, à quelques Chrétiens, que ceux qui auront rendu quelques services aux Martyrs, leur seront unis au jour du jugement. [Il semble donc qu'ils ne fussent pas Chrétiens: & cela diminueroit leurs crimes. Cependant dans le dessein qu'ils ont de se faveur, ils ne parlent point de demander le batesme;] 'mais Aglaïde envoie Boniface en Orient pour en apporter des reliques des Martyrs, afin de leur bastir des eglises. [Est-ce là la premiere chose que les Chrétiens recommandoient à ceux qui embrassoient la foy ou la penitence?] 'Le texte latin porte, qu'aprés la mort de Saint Boniface, Aglaïde passa treize ans *in habitu sanctimonialis*. [Ni la chose, ni l'expression n'est point de ce temps là: *ἐν ἀσκήσει* qu'on lit dans le grec, se peut soutenir, & marquer que le grec est l'original du latin.] 'Mais ce que porte le grec, qu'elle distribua ses biens aux monasteres, & aux hospitaux, [est une fausseté certaine, Rome n'ayant eu ni monasteres ni hospitaux que sur la fin du IV. siecle.]

p.312. — p.324. — p.325.

NOTE LXXXIII.

Pour la page 175.468.

Qu'on ne sçait rien de certain sur Saint Cosme & S. Damien, & qu'apparemment il n'y en a point eu plusieurs.

[L'histoire de S. Cosme & S. Damien se peut dire entierement incertaine & inconnue. Car nous n'en avons aucune piece ancienne, ni sur laquelle on se puisse tant soit peu fonder.] 'Baronius rejette celles qui portent le nom de Nicetas & de Metaphraste. 'Les actes que nous en avons dans le Surius de 1618, contiennent les fables de la dispute des deux Saints pour trois œufs, & du chameau qui parle, [dont Baronius se moque, outre beaucoup d'autres.] 'Un manuscrit que nous avons vu en retranche quelques uns, mais il en laisse encore assez pour n'en rien croire.

Bar. 27. sept. a. — Sur. 27. sept. p. 279. § 2. — § 9. — MS. p. 489.

Bar.27.sept.a. 'Baronius en cite d'autres qu'il juge estre plus fideles, parcequ'il n'y a rien de la dispute des œufs ni du chameau. Ce sont ceux de Mombritius, & qui estoient dans son edition de Surius: [c'est pourquoi il est étonnant qu'on les ait ostez dans les editions posterieures, pour en mettre de plus méchans.] Cos.& D.p.278. 'Je ne sçay si ce seroient ceux que le Jesuite Dehnius a publiez en grec & en latin à Vienne en Autriche l'an 1660, sur un manuscrit de Leo Allatius, All.de Sim.p.125. 'qui les attribue à Metaphraste. [Ils n'ont point en effet les fables marquées par Baronius, mais ils en ont assez d'autres pour les rejetter absolument.]

Cos.& D.p.6.230. 'Le mesme Dehnius a encore publié deux autres histoires de S. Cosme & S. Damien sur d'autres manuscrits de Leo Allatius, All.de Sim.p.123.124. 'qui en parle aussi dans son traité des Simeons, & les attribue à d'autres auteurs inconnus. [Mais ils sont encore plus insoutenables que les premiers.] Cos.& D.p.26. 'Outre cela, Dehnius nous a donné les eloges des mesmes Saints par Nicetas, p.170. 'par George metropolitain de Nicomedie, p.66. '& par un autre auteur anonyme. All.de Sim.p.83. 'Allatius y en ajoute un quatrieme fait par Pierre d'Argos, p.124.125. '& deux autres vies des mesmes Saints, qu'il attribue à Metaphraste. [Mais il suffit de savoir que tous ces panegyriques & ces histoires sont de Grecs modernes; & Baronius, comme nous avons dit, rejette absolument Nicetas. Adon 27.*sept.* parle aussi fort amplement des mesmes Martyrs: mais personne n'oseroit soutenir qu'il dise vray. On ne peut pas non plus défendre] Canis.t.5.p.828. 'ce qu'en écrit Saint Aldelme dans son poëme de la virginité.

Men.17.oct.p.211|Ugh.t.6.p.1106. 'Les Grecs distinguent trois paires ou trois couples, s'il faut ainsi parler, chacune composée de deux freres medecins appellez Cosme & Damien. Et ils leur donnent à tous le titre d'Anargyres, c'est à dire sans argent, parcequ'ils exerçoient la profession de la medecine gratuitement & sans rien prendre. Cos.& D.p.2. 'Ils disent que les uns fils d'une nommée Theodote, estoient d'Asie, qu'ils moururent en paix, & qu'ils furent enterrez en un lieu appellé Phereman; p.2.234.236. 'que les seconds vivoient sous Carin à Rome, ou plutost dans une bourgade des environs, & furent martyrizez dans ces quartiers là: p.2.4.278. 'Et que les derniers qui estoient d'Arabie furent martyrizez à Eges en Cilicie, sous Diocletien & le Gouverneur Lysias, avec trois autres de leurs freres, Anthime, Leonce, & Euprepe. Men.nov.p.1-10. 'Les Grecs font ajourd'hui de ceux d'Asie le premier de novembre, jul.p.1-8. 'de ceux de Rome le premier de juillet; oct.p.211. '& de ceux d'Arabie le 17 d'octobre. Mais ils ne font que memoire de ceux-ci, & ils font leur grand office des quatre autres. Typ.p.17.18.2|54.2. 'Le Typique marque aussi en ces trois jours la feste de S. Cosme & de S. Damien, & les distingue de mesme, hors ceux du premier de novembre, dont il ne dit rien de particulier. Cos.& D.p.6.230.278. 'Dehnius nous a donné trois differentes histoires de ces Saints, conformes à ce que les menologes en disent.

Bon.lit.l.2.c.12.§3.p.432. 'Le Cardinal Bona, & Florentinius *p.879-881*, paroissent approuver les Grecs en cela. Flor.p.880.881. 'Florentinius est neanmoins obligé de reconnoistre que c'est une chose bien surprenante de voir trois fois Saint Cosme & S. Damien freres & medecins. [J'avoue que pour croire une chose si peu probable, j'en voudrois avoir des autoritez tout autrement considerables que celles que nous en avons. Il n'a pas esté necessaire qu'il y en ait eu à Rome pour les faire mettre dans le Canon de l'Eglise Romaine. On y a mis aussi S. Cyprien, S.te Perpetue & S.te Felicité qui ont souffert dans l'Afrique, S.te Agathe & S.te Luce qui sont de Sicile, outre S.te Cecile qui en est peutestre aussi, & S.te Anastasie qui pouvoit estre de Rome, mais qui a

Bona, lit. esté martyrizée dans l'Illyrie.] 'Le Cardinal Bona dit qu'elles estoient toutes au moins du patriarcat de Rome. [Mais il seroit fort difficile de montrer que ni l'Afrique ni l'Illyrie aient jamais reconnu ce patriarcat.

S'il y a eu à Rome un S. Cosme & un Saint Damien, ils ont dû estre plus celebres dans l'Occident que ceux de Boll. may, t. 1. p. 32. l'Asie & de l'Arabie.] 'Cependant Bollandus avoue qu'ils y sont entierement inconnus, quoiqu'il paroisse suivre aussi la distinction des Grecs. Ado, 27. sept. 'Adon marque la veneration que la ville de Rome avoit pour S. Cosme & S. Damien: mais il pretend que ce sont ceux d'Arabie qui ont souffert à Eges sous Lysias: [Et c'est ce que l'on a mis jusques à présent dans tous les breviaires, mesme dans celui de Rome. [Il est visible que ce sont ceux que S. Aldelme loue dans ses vers. Bede dans son martyrologe n'en connoist point d'autres.] Sur. 27. sept. p. 279. 280. 'Les actes que nous en avons dans Surius les font fils de Theodote, & leur raportent les autres choses que les Grecs disent des Confesseurs d'Asie. [Marcellin, Procope, la vie de S. Sabas, S. Gregoire de Tours, S. Aldelme, ont tous parlé de S. Cosme & S. Damien comme de Saints uniques, sans nous avertir jamais de ne pas confondre ceux dont ils parloient, avec d'autres de mesme nom. Tous les monumens des Grecs ne parlent jamais de Cyr où estoit leur principale veneration dans le V. & le VI. siecle: de sorte que si l'on vouloit s'arrester à eux, il faudroit encore mettre un Saint Cosme & S. Damien à Cyr, differens de tous les autres.

Nous ne croyons donc point devoir supposer qu'il y ait eu plus d'un Saint Cosme & S. Damien freres, ni nous arrester pour leur histoire, qu'à ce qu'on trouve de la veneration que Flor. p. 877. 878. l'Eglise a eue pour eux.] 'Les martyrologes de S. Jerome les mettent *Ad Acia* ou *Adacia*; surquoi Florentinius s'étend assez. [Il nous suffit de savoir que ce mot est corrompu, sans nous arrester à des conjectures qui seront toujours fort incertaines.]

NOTE LXXXIV.

Pour la page 178. §. 69.

Que les actes de S. Maurice d'Apamée sont pleins de fautes.

[Les actes de S. Maurice d'Apamée sont visiblement insoutenables, par la longueur & la qualité des harangues pleines d'injures, & d'autres choses sans apparence. Ils n'ont rien d'ailleurs qui les rende recommandables. Au contraire] Boll. 21. feb. p. 319. c. 'ils semblent dire que Maximien vint de Rome exprés en Orient, pour y persecuter partout les Chrétiens. [Cependant Maximien Hercule ne regna & ne vint jamais en Orient, & Maximien Galere n'entra jamais dans Rome. Il en approcha seulement en 307 pour l'assieger, & fut aussitost contraint de s'enfuir; ce qui seroit fort mal expliqué par le *Romam relinquens* des actes. Il ne vint point de là en Orient, mais s'arresta en Illyrie pour tout le reste de l'année au moins. Et la Syrie estoit alors de la jurisdiction de Maximin.]

'Le miracle du feu, [n'est pas fort p. 321. § 15. croyable, & encore moins] la maxime qu'on y fait avancer aux Saints, Que le feu materiel ne sauroit bruler ceux en qui brule le feu de la charité.'

'Nous apprenons de S. Jerome qu'on Hier. v. Paul. a une fois exposé un Chrétien aux guespes & aux cousins. 'Mais qu'un Boll. 21. feb. p. 321. d. e. Empereur, avec deliberation de son conseil, ait prononcé une sentence de cette nature contre 70 personnes à la fois, [c'est une chose qui a peu d'apparence de verité.] 'Et encore on veut e. aprés cela, qu'ils soient tous morts miraculeusement à la fois, & que Maximien sachant qu'ils estoient morts, leur ait fait trancher la teste.

p.242.a. p.239.b.c. 'Cette piece est faite pour ceux d'Apamée, 'qui estoit alors metropole de la seconde Syrie. [Je pense qu'on attribue à Valens la division de la Syrie en deux provinces.]

Pour la page 178.§ 69.

NOTE LXXXV.

Que les actes de S.te Febronie sont insoutenables.

[L'histoire de S.te Febronie que nous avons dans Surius 15. *jun. p.* 199, se peut dire belle, bien écrite, & fort agreable. Elle est sous le nom de S.te Thomaïde compagne de S.te Febronie, & Religieuse du monastere où on pretend qu'elle a vécu. Baronius trouve cette vie tres fidele, & M.r le Maistre la regardoit comme une bonne piece. Neanmoins des docteurs tres judicieux & tres habiles, l'ayant examinée avec soin, n'ont point cru qu'on y pust ajouter foy, & ont jugé que ce n'estoit apparemment qu'une fable faite à plaisir. Ces monasteres d'hommes & de femmes déja tout formez & tout reglez avec des habits monastiques, ne paroissent nullement convenir au temps de Diocletien, sous lequel on met S.te Febronie, & aprés lequel il n'y a plus eu de persecution ouverte. Il y a d'autres faits peu probables, & diverses choses qui ne ressentent pas la gravité & la sainteté de ces premiers siecles.]

Sur.15.jun.p. 199.§1.2. 'On y voit d'abord un Lysimaque agé de vingt ans, à qui Diocletien veut donner un gouvernement que Anthime son pere venoit de quitter par la mort. Neanmoins il aime mieux l'envoyer auparavant en Orient avec beaucoup de soldats, pour y abolir le Christianisme, luy promettant qu'aprés cela il le feroit gouverneur. Selene son oncle y va avec luy, & y agit autant que luy, ou plus que luy, & comme son maistre. [Je croy que ceux qui auront appris de l'histoire comment les choses se passoient en ce temps là, verront aisément que tous ces faits sont autant d'articles opposez à la police des Romains, qui ne donnoient point des gouvernemens à 20 ans; qui ne faisoient point succeder le fils au pere, qui se servoient des officiers ordinaires pour persecuter les Chrétiens comme pour le reste, qui ne commettoient point deux personnes pour un seul emploi, qui n'avoient point besoin de donner des soldats aux officiers, y en ayant dans les provinces, & surtout en Mesopotamie, où l'on envoyoit Lysimaque.]

§ 2. 'L'auteur confond le pays de Palmyre qui est en deçà de l'Euphrate, avec la Mesopotamie qui est audelà.

§ 4. 'La scene de son histoire est à Sibaple, qu'il met à l'extremité de l'Empire du costé de l'Assyrie. [Je ne trouve point ce lieu dans Estienne le geographe, ni dans Baudrand ni dans la Geographie sacrée,] 'quoiqu'on en fasse une ville

§ 5. Men.jun.p. 193|Canis.t. 2.p.808. episcopale. 'Les Grecs qui dans le reste suivent assez les actes, mettent Nisibe, au lieu de Sibaple. [Il sera aisé de faire beaucoup d'autres remarques sur cette piece, si l'on sçait que des personnes judicieuses croient la pouvoir soutenir.]

NOTES SUR SAINT DOROTHÉE.

NOTE I.

Pour la page 180.

De ses actes : Que luy & ses compagnons estoient eunuques de Diocletien.

MS.p.453.

NOus avons des actes de Saint Dorothée & S. Gorgone copiez sur un manuscrit de Cisteaux, 'dont Bollandus a donné une partie : [& elle peut suffire pour juger du reste. Ils sont assez bien écrits, mais non avant le IX. siecle, comme on le voit par la fin, qui parle de la translation de Saint Gorgone à Rome, à Gorze, & enfin à Minden en Saxe : Et en les conferant avec Rufin, on voit que ce n'est proprement qu'une amplification de ce qu'il dit des mesmes Saints dans sa traduction d'Eusebe. Ils ne suivent pas tout à fait Eusebe, non plus que Rufin : Et Eusebe mesme n'a pas tout à fait demeslé les choses comme Lactance qui les voyoit de ses yeux. Car on ne peut douter]'que les eunuques, tout-puissans dans le palais de Diocletien, que Lactance dit avoir esté martyrizez, [ne soient] 'S. Dorothée & les autres qu'Eusebe appelle βασιλικοὺς παῖδας, [a]& στρατώνιτας, [ce qui marque fort bien les eunuques du palais,] 'comme M.r Valois l'a mis sans difficulté, avant mesme qu'on eust vu ce qu'en dit Lactance. 'Rufin les fait nettement Chambellans de l'Empereur : [& on sçait que les Chambellans estoient presque toujours eunuques. Eusebe ne dit pas nettement de quel Prince ils estoient officiers. Mais outre le témoignage de Lactance, Galere de qui seul on pourroit douter,] 'avoit déja chassé de sa maison tous les Chrétiens : [& il ne les a jamais aimez.] 'Que si les actes de S. Inde les luy attribuent, [ce n'est pas une grande autorité.]

Boll.12.mars, p.106. — Lact.pers.c.15 p.13. — Eus.l.8.c.6.p.296.d. — a c.1.p.292.a. — n.p.158.a|160.1.b. — Ruf.l.8.c.6.p.136.1. — Eus.l.8.c.18.p.317.a.b. — Sur.26.dec.p.336.§23.

NOTE II.

Pour la page 180.

Que S. Dorothée estoit grand Chambellan : Extraction de S. Gorgone.

'Les actes de S. Dorothée & de S. Gorgone, qui sont proprement faits pour le dernier, veulent qu'il fust grand Chambellan, & S. Dorothée au-dessous de luy. 'Mais Rufin met nettement S. Dorothée grand Chambellan, *cubiculi Regii præpositum* : 'Et en effet, Eusebe le met comme le chef des autres, τοὺς ἀμφὶ τὸν Δωρόθεον. '& il le nomme toujours avant S. Gorgone. 'Les plus anciens martyrologes suivent le mesme ordre. [a] Les Grecs font aussi S. Dorothée grand Chambellan.

[Les actes de S. Gorgone *p.456*, luy attribuent une extraction noble :] [b] & M.r Valois pretend que les eunuques du palais estoient esclaves ou affranchis, *servilis conditionis.* [Cela estoit-il sans exception ? Les esclaves mesmes pouvoient estre des enfans de grande naissance, reduits par divers malheurs à la servitude.]

MS.p.453. — Ruf.l.8.c.6.p.136.1. — Eus.l.8.c.6.p.296.d. — p.297.c|c.1.p.292.a. — Boll.12.mars p.106. — a Sur.26.dec.p.336.§23.| Men.28.dec.p.529. — b Eus.n.p.158.a.b.

NOTE III.

Pour la page 182.

Que Saint Pierre peut estre mort le 12 de mars.

'Eusebe dit que S. Pierre souffrit les tourmens qu'il raporte, & dans lesquels il mourut, en presence de Diocletien & de Galere ἐφ' ὧν διεληλύθαμεν ἀρχόντων. [Cela paroist contraire à Lactance,] 'qui dit que les eunuques furent mis à mort aprés que Galere s'en fut allé. 'Mais Lactance avoit dit auparavant que tous les officiers du palais avoient esté mis à la question lorsque Galere estoit encore à Nicomedie. [S. Pierre peut donc avoir souffert des ce temps

Eus.l.8.c.6.p.297.a.c. — Lact.pers.c.15.p.13. — c.14.p.12.

là une partie des tourmens que raporte Eusebe. Il se peut faire mesme qu'il soit mort alors dans la question, & les autres aprés le depart de Galere. En ce cas le 12 de mars marqué pour sa feste & celle des autres, pourra estre le jour de son martyre: car ce n'est que 17 jours aprés la publication de l'edit, ce qui est bien peu pour y mettre] 'tous les deux embrasemens arrivez à 15 jours l'un de l'autre, lorsque Galere estoit encore à Nicomedie. Car il ne s'en alla que le jour auquel arriva le second, ou plutost auquel il le fit faire luy mesme.

p.12.

Pour la page 182.

NOTE IV.

Fautes de Rufin sur ces Martyrs.

Ruf.l.8.c.6. p.136.1.

'Rufin dit qu'on voulut obliger Saint Pierre à sacrifier, sur ce qu'il parloit avec liberté des supplices qu'on faisoit souffrir à un autre Martyr; & il dit de mesme que S. Dorothée & S. Gorgone voyant avec quelle cruauté on tourmentoit Saint Pierre, se plaignirent à l'Empereur de ce qu'il punissoit dans luy seul un crime qui leur estoit commun à tous &c. [Il semble par là avoir cru que Diocletien ignoroit que ces Saints fussent Chrétiens;] '& en effet, leurs actes manuscrits disent qu'ils avoient caché leur religion jusqu'à ce temps là. [Si ç'a esté la pensée de Rufin, elle est absolument contraire à ce que nous avons dit sur des monumens plus anciens. Et quoy qu'il en soit, nous croyons nous pouvoir passer de ces circonstances qu'il ajoute à l'auteur qu'il traduit avec sa liberté ordinaire. Il est visible que Rufin n'a point sceu la veritable cause de leur martyre, laquelle nous n'apprenons que de Lactance.]

MS.p.451.

Pour la page 182.

NOTE V.

Sur les actes de Saint Inde.

[Outre que les actes de S. Inde & de S.te Domne sont de Metaphraste, & par consequent sans autorité; ils contiennent bien des choses qui ont peu ou point d'apparence. Mais nous pouvons ajouter que nous n'y trouvons aucune trace de ce que les veritables auteurs nous apprennent de l'état de ce temps là, & que nous ne voyons aucun moyen de les accorder avec Lactance.]'Ce qui est certain, c'est qu'ils sont directement contraires à Eusebe 'dans la mort mesme [de S. Dorothée, de S. Gorgone, &] de S. Pierre. 'Cela reduit Bollandus à dire que les Martyrs dont parle Eusebe, sont differens de ceux qui sont marquez dans ces actes. 'Mais depuis il a esté obligé d'avouer qu'il y a bien lieu de craindre que ces actes ne soient de ceux qui sont pleins de faits fabuleux, & que Metaphraste a tasché d'orner un peu par son eloquence, en sorte qu'on n'en voit pas tout d'un coup la fausseté. Il ne sauroit se persuader qu'on ait fait mourir alors 20 mille Chrétiens à Nicomedie. 'Il y remarque encore d'autres faits insoutenables, & croit que c'est un tout fabuleux composé de plusieurs pieces dans lesquelles il y a peutestre quelque chose de vray. En un mot, il les met au rang des actes de S. Alphée.

Bar.304.§40.

Boll.2.mars. p.107 a|108.c d.

may,t.1.p.57.

30.may,p. 338.d.

Pour la page 184.

NOTE VI.

Sur S. Gorgone transferé de Rome à Marmoutier ou à Gorze.

Boll.11.mars. p.56.b.

'Bollandus marque plusieurs Saints Gorgones martyrizez en Orient, à Nicomedie, à Nicée, à Sebaste; & il croit que tous ces Saints sont differens de celui qui estoit à Rome dés l'an 354, au lieu appellé Entre les deux lauriers. Il croit que ce ne peut pas estre celui que l'on met entre les quarante Martyrs de Sebaste, puisqu'on n'avoit rien de ces Saints que leurs cendres. [Il est de mesme assez difficile de croire que celui qui souffrit à Nicomedie ait jamais esté transporté à Rome. Car on ne peut douter

douter qu'Eusebe n'ait voulu dire que son corps avoit esté jetté dans la mer: & il est certain qu'il ne dit point qu'il en ait esté retiré, non plus que ceux de ses compagnons. Rufin qui pouvoit savoir qu'on honoroit de son temps à Rome le corps de S. Gorgone, n'en dit rien non plus. Vandelbert dit positivement que celui que l'on honore à Rome le 9 de septembre, y a aussi souffert ;] '& puisque les corps des Martyrs qui avoient souffert avec luy, estoient aussi à Rome, selon Damase, [c'est encore une grande raison pour le distinguer de celui de Nicomedie.

Bar.384.§15.

Bollandus ne touche point la difficulté, si S. Gorgone apporté à Marmoutier est le mesme que celui qu'on dit avoir esté apporté à Gorze par Crodegand Evesque de Mets, comme on le voit dans le texte.]'Si celui de Marmoutier a esté tiré du lieu appellé Entre les deux lauriers, comme l'historien de sa translation le semble dire, [il est difficile d'en faire deux Saints, & il faut que Marmoutier & Gorze, s'il n'y a point eu d'erreur, n'aient eu chacun qu'une partie de son corps.] 'Car celui de Gorze estoit aussi Entre les deux lauriers, selon ses actes: [Usuard & Adon y mettent aussi celui qu'ils disent avoir esté apporté de Nicomedie à Rome.[

Boll.11.mars, §.59.§10.

MS.p.461.

'Les uns placent ce lieu sur le chemin Latin, les autre sur le chemin Lavicain. Florentinius soutient que le dernier seul est veritable, & l'autre une faute.

Flor.p.820.

NOTE VII.

Pour la page 381.

Sur les actes des 1003. Martyrs de Nicomedie.

Boll.7. feb.p. 19.a.

'Les actes des 1003 Martyrs de Nicomedie, [sont graves pour le style. Le genie de Diocletien, qui dans sa cruauté affectoit de paroistre doux, y est assez bien representé. Il y a des paroles des Saints qui sont fort belles. Les discours sont neanmoins un peu longs, & les Empereurs ne sont guere appellez enfans du diable dans de bons actes.] 'Mais la resolution de mille personnes, qui s'en vont d'eux mesmes avec des enfans à la mammelle, se presenter aux persecuteurs, & demander le martyre, [n'est pas une chose aisée à croire, ni qui soit dans la regle commune de l'Evangile. La date qui paroist fort authentique, forme une grande difficulté.] 'Elle porte que les Saints furent massacrez à Nicomedie en presence de Diocletien assis sur son tribunal, *le 12 de Mechir, qui est le 7 de fevrier.* [Ce ne peut pas estre en 303, la persecution, n'ayant commencé que le 23 de fevrier. Le 12 de Mechir estoit le settieme de fevrier en 304, à cause du bissexte, [à quoy Bollandus n'a pas pris garde.] 'Mais au mois de fevrier 304, Diocletien estoit à Ravenne. [Si on lit le 13 de Mechir, comme veut Bollandus, qui n'a pas craint mesme de le mettre dans le texte, contre l'autorité de son manuscrit; c'estoit le 7 de fevrier en 305,] & Diocletien estoit alors à Nicomedie : mais il y estoit malade, & il ne parut point jusques au premier jour de mars, en sorte mesme qu'on le croyoit mort.

b.

p.18. §2.§19.5 §.

Lact. pers. c. 18.p.15.

NOTE VIII.

Pour la page 385.

Sur Dorothée qu'on fait Evesque de Tyr, & Martyr.

'Baronius croit que Dorothée Prestre d'Antioche, est le mesme qu'un Dorothée que 'Theophane dit avoir souffert beaucoup de maux d'exils & de tourmens, sous Diocletien & sous Licinius, avoit beaucoup écrit tant en grec qu'en latin, particulierement sur les Evesques de Byzance, & avoir esté enfin martyrizé à Dyssople [en Thrace] en la seconde année de Julien l'apostat, à l'age de cent sept ans. 'Baronius dit qu'ils souffrit à Edesse en Mesopotamie, supposant que Julien y vint en allant en

Bar.283.§ 9.5. jun.d.

Thphn.p.19. b.c|41.b.

Bar.363.§38.

Perſe: [ce qu'on peut dire eſtré faux. Puiſque Dorothée d'Antioche eſtoit Preſtre avant l'an 303, preſchoit & expliquoit l'Ecriture; il n'eſt nullement aiſé de croire qu'il fuſt encore vivant en 362. De la maniere meſme dont Euſebe en parle dans ſon hiſtoire, 35 ans avant Julien, il y a peu ou point d'apparence qu'il fuſt encore vivant. Mais il eſt encore plus difficile de s'imaginer que s'il y avoit eu en ce temps là un Dorothée tel que le depeint Theophane, Euſebe n'en euſt rien écrit, ni S. Jerome meſme qui le devoit reverer & comme un Pere de l'Egliſe, & comme un Martyr. Le traité des Eveſques de Byzance reſſent un peu la nouveauté. Mais toute cette narration de Theophane ſe détruit evidemment d'elle meſme,] 'puiſqu'elle fait ce Dorothée Eveſque de Tyr au temps du Concile de Nicée; 'ce que Baronius ſoutient eſtre certainement faux.ᵃLes Grecs qui en font la feſte le 5 de juin, ſuivent Theophane, & diſent encore plus nettement que luy qu'il fut Eveſque de Tyr depuis le commencement de la perſecution au moins, juſqu'au regne de Julien,[c'eſt à dire durant 60 ans,]'ce qui eſt viſiblement inſoutenable, puiſqu'on ſçait que Paulin & pluſieurs autres ont gouverné durant ce temps là l'Egliſe de Tyr: & il eſt viſible qu'Euſebe n'a point ſceu qu'il ait eſté autre choſe que Preſtre.

Thphn. p.19. b. — Bar. 283.§ 9| 5 jun.d. — a Men.p.38. — Bar.5.jun.d.

'C'eſt à ce Dorothée q'on attribue d'ordinaire la Synopſe des 72 Diſciples, qui eſt une piece pleine de fautes, & d'autres écrits de meſme genre. Baronius ſoutient particulierement que la Synopſe n'eſt pas de luy, mais d'un Dorothée plus nouveau, puiſqu'il eſt qualifié Abbé.

d.

'Bollandus croit que Saint Dorothée Martyr honoré le 5 juin, eſtoit Eveſque de Tyr: mais il veut qu'on le diſtingue du Preſtre d'Antioche, & de l'auteur des rapſodies pueriles ſur les vies des Prophetes & ſur les Diſciples de J.C. Il ne dit point quand il peut avoir vécu.'Dorothée Eveſque de Tyr en 458, a écrit à l'Empereur Leon pour le Concile de Calcedoine.[Mais je penſe que c'eſt tout ce qu'on ſçait de luy; & il eſt bien rare de voir des Eveſques de ce temps là ſouffrir le martyre.]

Boll.may.c.1 p.29.a. — Conc.t.4.p. 921.c.

NOTES SUR SAINT GEORGE.

NOTE I.

'Pour la page 168.

Sur les diverſes hiſtoires que l'on en a.

'BOLLANDUS traite amplement tout ce qui regarde les diverſes hiſtoires de S. George; [ce qui nous diſpenſe de nous y arreſter.] Et pour le jugement qu'on en doit faire, il ſuffit de dire qu'il les rejette toutes, ſoutenant qu'elles ſont pleines de fables, 'plus capables de porter à l'infidelité, qu'à la pieté, comme Baronius le cite du VI. Concile Canon 63. 'Il excepte ſeulement celle qui eſt dans Surius ſous le nom de Metaphraſte, & qu'il aſſure neanmoins avoir eſté celebre dans l'Egliſe plus de trois ſiecles avant cet auteur. 'Il ſemble vouloir ſoutenir cette hiſtoire, juſqu'à dire qu'elle merite d'eſtre receue de tout le monde. 'Cependant il ne veut pas qu'elle ait eſté compoſée avant le V. ou le VI. ſiecle. Il en abandonne la preface & les expreſſions, voulant qu'on ſe tienne ſeulement à la ſubſtance des choſes,'dans laquelle meſme il reconnoiſt qu'il y a des fautes.'Baronius ſe garde bien d'approuver ces actes. Il les ſoumet au jugement des lecteurs, & les met au nombre des choſes dou-

Boll.23.apr. p.100-104. — Bar.ib.a. — Boll.p.102.d. e. — d. — d.101.c. — p.103.d. — Bar.23.apr.a.

teuses. Il les condanne mesme assez clairement, en leur preferant d'autres actes manuscrits qui contiennent fort peu de faits, quoique leur style luy en fasse avoüer la nouveauté.

[En effet, il est impossible de lire ceux qui sont dans Surius, sans juger qu'ils meritent par eux mesmes non d'estre crus, mais d'estre rejettez de tout le monde, quand on ne considereroit que la conversion & le martyre de l'Impératrice Alexandra femme de Diocletien, qui a paru fausse à des personnes habiles, quoiqu'ils n'eussent rien de positif à y opposer; & qui est maintenant absolument insoutenable, depuis que nous avons appris de Lactance que la femme de Diocletien s'appelloit Prisca, & a survécu son mari de quelques années, sans parler du reste de son histoire, toute differente de ce que nous en lisons dans celle de Saint George.]

Bar.23.apr.a. 'Baronius rejette aussi tout le combat de Saint George contre le magicien Athanase, & il pretend, [quoiqu'avec peu d'apparence,] que c'est une pure fiction des Ariens, qui ont voulu par là noircir la reputation du grand Saint Athanase, & relever celle de George leur faux Evesque d'Alexandrie. Combefis. 'Pour ce que pretend le P. Combefis, que ces actes de Saint George ne sont pas plus mauvais que beaucoup d'autres, [il est fort aisé de le luy accorder, sans qu'on en puisse rien conclure de favorable pour ceux-ci, qui ont neanmoins encore ce desavantage particulier, qu'il y a tout lieu de craindre qu'ils ne viennent des anciens actes condannez par le Concile de Rome.] Boll.23.apr. p.104.a.b. 'Bollandus se moque de l'approbation que le mesme Pere donne encore à d'autres actes de S. George.

[L'eloge qu'André de Crete a fait de S. George, est tout à fait conforme aux actes attribuez à Metaphraste; de sorte que cet eloge qui n'a pas d'autorité par luy mesme, n'estant que du VII. ou VIII. siecle, en a encore moins par la source dont il a esté tiré.] p.110.§ 40. 'La Preface sur S. George qui est dans le missel Ambrosien, vient aussi visiblement des actes les plus apocryphes. Fort.l.2.c.15. p.61. 'Fortunat témoigne que S. George a consommé son martyre par la prison, les chaines, la faim, la soif, le feu, le froid, & l'épée, l.10.c.23.p.215. '& qu'il a surmonté le feu & la poix. [Il n'est point parlé de faim, de soif, ni de froid dans ses actes: ce qui confirme ce que nous avons dit dans le texte; que de ses vieux actes les uns en ont pris une chose, les autres une autre.]

NOTE II.

Pour la page 288.

Sur le lieu & le temps de son martyre.

Boll.23.apr. p.101.c.f.;104.b. 'Les histoires latines de S. George, qu'on croit estre fort anciennes, disent qu'il souffrit dans la Perse à Militine en Cappadoce: p.104.c. 'Usuard, Adon, Notker, & plusieurs autres, l'ont mis à Diospolis dans la Perse; c.d. '& mesme plusieurs tres anciens exemplaires du martyrologe de S. Jerome le mettent en Perse. [Au contraire tous les Grecs depuis le VIII. siecle, & quelques Latins, conviennent qu'il confessa J.C. devant Diocletien: & selon ses actes, ce fut au commencement de la persecution.] p.106.f. 'Ainsi il faut, selon eux, que ç'ait esté à Nicomedie: p.107.a. '& quelques uns le marquent expressément. c. 'Les actes latins disent que c'estoit un vendredi 23 d'avril, ce qui se recontre en l'an 303, auquel la persecution de Diocletien commença au mois de fevrier, mais non en l'an 290, Bar.23.apr.a. 'auquel Baronius dit que des actes manuscrits mettent le martyre du Saint. Boll p.106.f. 'C'est sur cela que Bollandus dit qu'on peut, ou plutost qu'on doit croire, & mesme avec certitude, qu'il a souffert à Nicomedie en l'an 303, le vendredi 23 d'avril; p.104.d. 'quoiqu'un peu auparavant il eust loüé Bede, & le martyrologe Romain, de n'avoir point marqué ni

le lieu, ni le temps de son martyre: [& c'est sans doute le plus seur.] 'La Chronique d'Alexandrie met son martyre en l'an 255, depuis l'Ascension de J.C, sous les Consuls Carin & Numerien, [qui sont ceux de l'an 284. Mais elle fait tant de fautes en cet endroit, qu'il n'y a pas lieu de s'y arrester.]

Chr.Al.p. 638.

Pour la page 289.

NOTE III.

Sur la veneration de S. George dans la Palestine.

Boll.23.apr. g.p.14.a| Men.3.nov. p.43.

'Les actes grecs de S. George, & les Ménées, portent que le Saint avant que de mourir, ordonna qu'on portast son corps dans la Palestine: Et l'on a cru dans les siecles posterieurs y avoir ses reliques dans une eglise fort celebre, 'dont les Grecs attribuent la fondation à Constantin. Ils en honorent solennellement la dedicace le 3e jour de novembre, auquel ils disent aussi que son corps y a esté mis. Ils placent cette eglise à Lydde; 'd'autres la mettent à Rama ou Ramula qui a mesme porté le nom de S. George: & l'on croit qu'elle estoit entre ces deux villes, qui ne sont eloignées que de trois lieues. 'Un Jesuite qui a fait imprimer en 1679, le voyage qu'il avoit fait dans la Terre-sainte avec M.r de Nointel, dit qu'il y a à Rama une eglise de S. George, '& une autre à Lydde, où l'on pretend qu'a esté autrefois le chef du Saint, bastie en la place de celle qui avoit esté fondée, dit-il, par Justinien, [ou selon d'autres, par Constantin.] 'S. Jerome en parlant des lieux de devotion visitez par S.te Paule dans la Palestine, marque Lydde, celebre par les miracles de S. Pierre, & Arimathie [qu'on pretend estre Rama,] à cause de Joseph. [Mais il ne dit rien de S. George.]

Men.p.30.42. 43.

Boll.p.209.a.

V.de p.p.32.

p.41.

Hier.ep.27.p. 172.c.

'Comme Lydde portoit aussi le nom de Diospolis, c'est peutestre pour cela que divers martyrologes confondant le lieu de la sepulture de S. George avec celui de son martyre, disent qu'il a souffert à Diospolis. Et ils mettoient cette ville en Perse, [peutestre parceque la Palestine estoit soumise de leur temps aux Rois des Sarrazins & des Perses. Ce qui est certain, c'est que] 'dans le VII. siecle les Latins croyoient que le corps de ce Saint estoit en Orient.

Boll.p.104.c.

Fort.l.2.c.17 p.61.

NOTES SUR SAINT THEODOTE.

Pour la page 289.

NOTE I.

Diverses difficultez dans ses actes.

[IL n'y a guere de pieces, quelque authentiques qu'elles soient, où l'on ne trouve des difficultez, & quelquefois de fort embarassantes, qu'il n'est pas aisé de resoudre. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner s'il s'en rencontre aussi dans les actes de Saint Theodote. Nous ne mettons pas en ce rang les divers miracles qu'on y lit, la pluspart ayant une gravité, & un caractere de verité qui se defend par soy mesme. Mais il y a quelque chose de plus étrange,] 'dans cet asne que Fronton envoie à quinze lieues loin d'Ancyre, chargé du corps de Saint Theodote, en demeurant luy mesme à Ancyre. On ne voit pas bien si l'asne alla droit à Male chez son maistre, ou s'il alla au lieu que le Saint avoit marqué à Fronton, 'qui estoit à deux stades de Male. [Le premier seroit moins surprenant, y ayant assez d'animaux accoutumez à s'en retourner chez eux sans qu'on les conduise. Neanmoins il y a plus d'apparence que c'est le dernier,] 'd'où vient que l'auteur dit que ce fut un saint Ange qui conduisit l'asne. [Peutestre que Fronton crut qu'il retourneroit chez luy, & que

Boll.18.may. p.165.c.

p.154.d.

p.165.e.

l'Ange le fit aller à l'autre endroit.

Je ne sçay si nous trouvons des passages aussi anciens]'pour l'usage de la priere de Sexte : mais elle pouvoit estre commune dans la Galacie, sans que cela soit marqué par les auteurs. On peut faire la mesme objection & la mesme réponse 'sur le titre de Pape donné à un Prestre. Il y a quelque lieu de s'étonner 'de voir au mesme endroit une eglise qui n'estoit ni abatüe, ni mesme fermée. [Mais il faut considerer que c'estoit des les premiers mois de la persecution, dans un village à quinze lieues de la ville.]

p.154.c. — b. — c.

'S.Theodote est qualifié en un endroit Martyr des son vivant: [mais c'est visiblement une meprise des copistes: & quand mesme elle viendroit de l'auteur, cela n'empesche point que la piece ne soit veritablement originale.]'Il semble que le Saint demande qu'on luy bastisse une eglise: σὺν δὲ σπουδάσαι τὸν οἶκον οἰκοδομῆσαι. [Mais οἶκος ne peut-il pas signifier simplement un monument? Et d'ailleurs le Saint qui parloit visiblement en cette occasion par esprit de prophetie, ne pouvoit-il pas demander ce qu'il savoit devoir arriver, parceque Dieu le vouloit, & sans aucun mouvement de vanité?] 'On voit des prestres payens qui dechirent leurs habits. [Cela estoit-il en usage parmi d'autres que les Juifs?

d. — p.161.a.

Il semble difficile de croire]'que le juge ait promis tant de recompenses au Saint, & en particulier le pontificat, pour le porter à renoncer J.C. [Je ne doute pas que les payens ne crussent les apostats assez bien recompensez de n'estre point inquietez & tourmentez. Il paroist neanmoins par quelques endroits, qu'on leur donnoit mesme des recompenses ; quoiqu'apparemment on le fist seulement à un petit nombre pour attirer les autres par l'esperance. Pour ce qui est du pontificat de la ville ou de la province, qui pouvoit estre alors vacant, c'estoit une grande dignité, mais qui engageoit aussi à de grands frais qu'il falloit faire pour representer des jeux. Ainsi des personnes qui n'avoient que des biens mediocres, comme S.Theodote, n'avoient garde d'y aspirer.] 'Et pour les grandes sommes que le juge luy promettoit, elles se fussent sans doute trouvées reduites à peu de chose, s'il eust falu venir aux effets.]'Il y a quelques paroles du Saint un peu fortes, [mais c'est peu de chose.

p.159.c. — p.160.a. — p.161.a.

Il y a une difficulté plus importante que tout cela,]'sur ce qui y est dit que les Apotactetes s'attribuoient & avec sujet les Vierges Tecuse, Alexandrée, & Phaïne. 'Bollandus dit que ces Apotactetes estoient ceux qui renonçoient à leurs biens, & qui dans la suite sont degenerez en une secte heretique, de mesme que les Encratites, comme on le voit par la loy VI. du Code Theodosien sur les heretiques. 'Il veut dire par la settieme. [Mais les Encratites ont 'esté heretiques des leur origine, c'est à dire des la fin du II. siecle. Les Apotactetes marquez par la loy de Theodose,] 'estoient une branche sortie des Encratites, *v. les Encratites*, & venoient, comme eux, de Tatien. [Ainsi ils ont toujours esté heretiques; & si ce sont ceux que marque Nil auteur des actes de S. Theodote, il faut dire que S.te Tecuse, & les deux autres, S.Theodote instruit par elle, tous les Chrétiens d'Ancyre qui leur estoient unis, & Nil qui leur a tant donné d'eloges, estoient tous des heretiques. Et comme la foy ne nous permet pas de croire que Dieu ait voulu canonizer des heretiques par des visions & par des miracles, il faut dire que Nil est un imposteur, & toute l'histoire qu'il nous debite, une fable. Il seroit bien fascheux de se reduire à cette extremité, de rejetter une histoire qui a toute l'apparence de verité;

p.158.c. — a. — Cod.Th.l.6. p.121. — Epif.c.61.p. 506.b.

& d'abandonner au demon des personnes que l'Eglise honore publiquement comme des Saints.

Il vaut donc mieux recourir à une autre solution, & dire que le mot d'Apoctetes ou Renonçans, marquant fort naturellement tous ceux qui renonçoient à la vie commune pour en embrasser une plus penitente & plus parfaite, se peut fort bien entendre de ceux qu'Eusebe appelle Ascetes, & de ceux qui ont embrassé ensuite l'état monastique.] 'Il est visible en effet que Julien l'apostat marque les moines par le mot d'Apotactites, & il dit que c'estoient les Chretiens qui les appelloient de ce nom. [Ainsi cet endroit marquera que les Saintes Tecuse, Alexandrée& Phaïne, avoient embrassé une vie plus austere & plus retirée que les autres : ce qui ne servira qu'à relever la gloire de la virginité & de leur martyre. Cela s'accorde fort bien] 'avec ce que S.te Tecuse dit à S.Theodote dans une vision, qu'elle l'avoit conduit aux exercices des Ascetes. *πρὸς ἄσκησιν ἐχειραγωγησά σε.*

Juli.or.7.p.417.

Boll.18.may, p.157.a.

[S'il falloit dire necessairement que ces Apotactetes sont ceux qui ont esté condannez comme heretiques, nous ne craindrions point de répondre qu'au lieu de *κατὰ ἀλήθειαν δὲ εἰσι*, il faut lire *κατὰ ἀλήθειαν δὲ οὐκ εἰσὶ*, ce qui feroit ce sens, que les Encratites pretendoient avoir eu les trois Saintes dans leur secte, mais qu'ils le pretendoient contre la raison & la verité.]

NOTE II.

Pour la page 289.

Sur le temps de sa mort.

[Il n'est point necessaire de repeter ici les raisons par lesquelles] 'Bollandus montre que Saint Theodote a souffert dans la persecution de Diocletien, vers 303 ou 304. [Mais je ne sçay pourquoy] 'il a choisi l'an 304.[a] Car puisque le Saint parla en mourant aux Chretiens qui pleuroient à la vue de tous les infideles, c'estoit sans doute avant le quatrieme edit publié au commencement de 304, pour les condanner tous à la mort. Il semble mesme qu'on n'avoit publié alors que le second edit, qui ordonnoit de mettre les Ecclesiastiques en prison, & non encore le troisieme qui vouloit qu'on les fist mourir.

Boll 18.may, p.148.

p.147.b.

a p.163.b.

Nous ne voyons pas non plus de difficulté à croire que le 18 de may, auquel on fait de S.te Thecuse & de ses compagnes, est veritablement le jour de leur mort. On pourroit dire aussi que c'est celui du martyre de S.Theodote, & en ce cas, S.te Tecuse auroit souffert le 11, n'y ayant eu que sept jours entre ces deux evenemens, selon les actes.] 'Bollandus dit que c'est trop peu, & qu'il faut lire *p.162.d*, quinze jours au moins au lieu de cinq qui sont marquez. Mais je ne voy point pourquoi il trouve ce temps trop court.] 'Il voudroit qu'on mist la mort de Saint Theodote le 7 de juin, à cause que les Grecs en font ce jour là un office solennel. Mais il nous apprend luy mesme que c'est à cause d'une translation de ses reliques. [Quoy qu'il en soit, c'estoit toujours au primtemps,] 'puisque peu de jours auparavant, on entendoit chanter les rossignols ; [si l'on ne veut dire que Nil a ajouté cette petite particularité pour egayer sa narration. Mais la gravité du reste porte à prendre cet endroit mesme à la lettre.]

p.165.e.

p.148.b.

p.154.d.

NOTE III.

Pour la page 298.

Que S.Theodote honoré par les Moscovites, est celui d'Ancyre.

[Bollandus ne remarque point,] 'que les Moscovites font de S. Theodote seul le 18 de may. [Peutestre a-t-il cru que ce n'estoit pas le mesme Theodote,] parcequ'ils le qualifient Evesque : [Mais ils peuvent avoir pris cette erreur des Grecs,] 'qui dans leurs Ménées appellent aussi Saint Theodote

Boll.may,t.7. p.28.

Men.p.47.50.

d'Ancyre ἱερομάρτυρα, comme s'il avoit esté Evesque, ou au moins Prestre : & dans le menologe imprimé en 1523, p.117.2, ils le font positivement Evesque d'Ancyre. Pour montrer qu'ils se trompent, il suffit de voir que les actes ne disent point qu'il ait eu aucun degré ecclesiastique.] 'Son emploi de cabaretier, & sa vie dans l'usage du mariage, avec tout le reste de ce qui est dit dans cet endroit, [ne convient point à un Evesque,] 'non plus que le titre de Pape qu'il donne à un Prestre. Mais ce qui est dit 'qu'il ne mangeoit jamais qu'aprés que le Prestre avoit fait la benediction, [reçoit encore moins de réponse.] 'Aussi ce titre d'Evesque n'avoit pas empesché d'abord Bollandus de dire que c'est celui mesme dont Nil a écrit la vie.

Boll.18.may, p.149.c. | p.154.f. | e.150.c. | may.t.1.p.28.

NOTES SUR SAINT MARCELLIN ET SAINT PIERRE.

Pour la page 199.

NOTE I.

Abregé de leurs actes.

[NOus n'avons point cru devoir mettre dans le texte l'histoire de Saint Marcellin & de S.Pierre, ne voyant point qu'elle soit ni assez autorisée, ni assez belle. Cependant comme elle est celebre, nous en mettrons ici un abregé.] 'Saint Pierre qui estoit Exorciste, fut pris à Rome par les payens, foüetté plusieurs fois pour le nom de J.C, 'tourmenté, & presque jusqu'à en mourir. Comme il vivoit neanmoins encore, 'il fut mis en prison en la garde d'un nommé Arteme, dont la fille appellée Pauline estoit possedée du demon. Pierre assura Arteme qu'elle seroit delivrée s'il vouloit croire en J.C: & sur ce qu'Arteme luy objecta que si son Dieu avoit tant de puissance, pourquoi il le laissoit souffrir si longtemps, luy qui estoit son serviteur, il luy dit que J. C. pouvoit le delivrer, mais qu'il aimoit mieux luy laisser acquerir une couronne eternelle par ces souffrances de peu de durée. Enfin, Arteme, conclut qu'il vouloit mettre S.Pierre dans un cachot plus profond, le charger de plus de chaines, l'enfermer mieux qu'à l'ordinaire, & que si son Dieu le delivroit de là le jour mesme, & qu'il guerist sa fille, il ne manqueroit point de croire en luy.

Sur.2.jun.p. 16.§1. | §4. | §4.

'Pierre luy promit que cela se feroit, non pour satisfaire sa curiosité, mais pour faire eclater la divinité de J.C. Et en effet, lorsqu'Arteme s'entretenoit avec sa femme Candide, & qu'il se moquoit tant de Pierre, que de sa femme mesme qui prenoit son parti, il le vit, dit-on, venir à luy vétu de blanc, & une croix à la main. Aussitost Pauline fut delivrée, & Arteme converti avec toute sa famille, & beaucoup de personnes du voisinage, que le bruit de ce miracle attira chez luy. Arteme s'en alla en mesme temps aux prisonniers, à qui il offroit la liberté, (ce qui n'est nullement aisé à croire,) s'ils vouloient se faire Chrétiens : & ils l'accepterent tous. Saint Pierre fit venir S.Marcellin Prestre qui les battiza, & ils les instruisirent durant plus de 40 jours. Car le juge nommé Serene, qui estoit Vicaire [du Prefet du Pretoire,] estant tombé malade, leur donna tout ce loisir.

'Au bout de ce temps, Arteme receut ordre de venir la nuit trouver ce juge, avec tous les prisonniers qu'il gardoit. Il dit aux nouveaux convertis que ceux qui voudroient se retirer le pouvoient faire. [Il paroist qu'ils le firent tous, hors S.Marcellin & Saint

§2. | §4.

Pierre : & il ne faut pas s'étonner que des criminels s'enfuient quand ils le peuvent. Ce qui est nullement croyable, c'est qu'Arteme se soit engagé par là à souffrir, contre la défense de Saint Pierre, non comme Chrétien, mais comme violateur des loix publiques & legitimes de tous les Etats. Mais c'est ce que portent ses actes.] 'Il s'en alla donc trouver Serene, & luy dit que Pierre avoit fait Chrétiens tous les prisonniers & les avoit delivrez par le nom de J.C, & qu'il estoit demeuré tout seul avec le Prestre Marcelliu, [dont il pouvoit bien se dispenser de parler, puisqu'il n'estoit pas son prisonnier.]

54.

'Serene en colere, [& avec assez de raison,] fit foüetter & mettre en prison Arteme mesme, [pour sa negligence à garder les prisonniers:] 'puis faisant venir Marcellin & Pierre, il commanda aprés quelques paroles, que l'on battist le premier à coups de poings sur les arteres, (je ne sçay ce que c'est;) & ensuite qu'on le couchast tout nud & lié de chaines dans la prison sur du verre cassé, sans luy donner mesme de l'eau. 'Il menaça ensuite S. Pierre de le faire dechirer dés le lendemain par les bestes; de quoy le Saint se moqua, & il luy reprocha mesme la cruauté dont il usoit envers Marcellin. Il fut mené en prison, separé de S. Marcellin, & enfermé dans les ceps de bois: 'Mais un Ange, dit-on, les delivra tous deux, en leur ordonnant d'aller instruire les neophytes, & de se representer à Serene 8 jours aprés. [Cela sent parfaitement sa fable Metaphrastique.]

54. 54. 55. 55.

'Le lendemain Serene sachant qu'ils n'estoient plus dans la prison, fit venir Arteme avec sa femme & sa fille. Voyant qu'ils confessoient J.C, & refusoient de sacrifier, il les condanna à estre accablez sous une mazure, *immensâ ruderum mole obrui*. [C'est un jugement un peu extraordinaire.] On les menoit déja au lieu de l'execution, lorsque Marcellin & Pierre vinrent audevant deux, avec un grand nombre de Chrétiens, ce qui fit fuir les soldats qui les menoient. Les Chrétiens coururent aprés, pour tascher inutilement de les convertir: & quelques uns d'eux les retinrent durant que Saint Marcellin disoit la Messe. Quand elle fut dite, S. Marcellin fit retirer tous les Fideles, afin que les soldats pussent executer leur ordre; & il se livra luy mesme entre leurs mains avec S. Pierre.

56.

'Les soldats, [sans se souvenir de ce que portoit la sentence,] tuerent Arteme d'un coup d'épée, & precipiterent sa femme & sa fille dans une grote, où ils les assomerent à coups de pierres. Pour S. Marcellin & Saint Pierre, ils les lierent à des arbres, les mains derriere le dos, jusqu'à ce qu'ils en eussent averti Serene, qui ordonna qu'on les decapitast au milieu de la forest noire, ce qui fut executé. On ajoute que celui qui les executé s'estant enfin converti, assura entre autres choses, qu'il avoit vu leurs ames sortir de leurs corps comme des vierges richement parées, & estre portées au ciel par les mains des Anges.

57.

NOTE II.

Pour la page 300.

Si l'on fait leur feste au mois de decembre.

'Baronius dit qu'on faisoit autrefois la feste de S. Marcellin & S. Pierre au mois de decembre, puisque le titre de la sixieme homelie de Saint Gregoire, porte qu'elle est faite dans leur eglise, le jour de leur feste, le 3.e dimanche de l'Avent. Il doute neanmoins en mesme temps s'il n'y a point en cela quelque faute. 'Et en effet, dans la derniere edition de S. Gregoire, le titre de cette homelie ne porte point qu'elle ait esté faite le jour de leur feste. [On sçait d'ailleurs que ces titres ne sont jamais une entiere autorité.]

Bar. 2. jun. a.

Greg. t. 1. p. 1360.

NOTES

NOTES SUR SAINT FELIX DE THIBARE.

Pour la page 202.

NOTE I.

Sur ces divers actes : Pourquoi nous mettons sa mort à Venouse le 30 aoust 303.

Bar. 302. § 118.-123.

BARONIUS nous a donné dans ses Annales les actes de S. Felix Evesque d'Afrique, martyrizé en Italie au commencement de la persecution de Diocletien, 'les ayant tirez de l'ancienne edition de Surius. 'Depuis cela, ces mesmes actes nous ont encore esté donnez sur divers manuscrits par le P. Dom Luc d'Achery, [par M.r Baluze dans ses Mélanges *t.* 2. *p.* 77-81,] par les Anglois qui les ont encore imprimez à Oxford en 1680,]'& enfin en 1689 par D. Thierri Ruinart dans son recueil des anciens actes. [Il semble que nous ne devions plus trouver de difficulté dans ces actes, que tant de personnes habiles se sont mis en peine de revoir sur les manuscrits, les ayant tous jugé legitimes & authentiques. Cependant c'est ce qui nous cause un assez grand embaras. Les editions de D. Luc, de M.r Baluze, & d'Oxford, sont presque partout conformes ; & elles s'accordent avec ce qu'on en lit dans Mombritius *p.* 289.]'Celle de Surius [& de Baronius,] que le P. Ruinart a mieux aimé suivre, comme la plus pure, [est assez differente des autres, & bien plus courte. Ainsi, ou celle-ci est abregée, ou les autres sont amplifiées. Nous aimons mieux croire le premier qui se peut faire sans falsification : & ces editions plus amples ont des particularitez qui peuvent plus aisément s'omettre que s'ajouter. Bede qui paroist avoir eu la mesme histoire que Baronius, y ajoute neanmoins des choses qui paroissent ne pouvoir venir que de la piece originale.

24. o A. a. | Sp. c. t. 12. p. 634. | Act. M. p. 376. | p. 374. § 1.

Mais outre ces differences qu'on peut concilier, il y en a deux importantes, qui sont des contrarietez absolües, l'une pour le temps du martyre du Saint, l'autre pour le lieu.] 'Les actes donnez par Baronius sont datez du neuvieme Consulat de Diocletien, & le huitieme de Maximien, qui est l'an 304. 'Car il ne faut pas s'arrester à la fausse correction de Baronius, qui les a voulu faire venir à l'an 302. 'Selon ces actes, l'edit qui ordonnoit de brusler les Ecritures, ayant esté publié le 5 de juin au lieu dont S. Felix estoit Evesque, 'le Saint fut arresté le lendemain, & retenu trois jours en prison, 'aprés quoy on ordonna qu'il seroit conduit à Carthage : & il partit pour cela le 24 de juin. 'Quand il eut passé 16 jours à Carthage, le Proconsul ordonna le 15 juillet qu'on le meneroit au Prefet du Pretoire à Rome, comme les autres actes le disent plus expressement. Il y demeura neuf jours en prison, aprés quoy il fut envoyé à l'Empereur. 'On le mena pour cela en Sicile, & ensuite à Venouse dans la Pouille, 'où il eut la teste tranchée le 30 d'aoust. [Tout cela s'accorde. Il y a seulement de la difficulté à croire que l'edit qui estoit du 24 de fevrier 303, n'ait esté affiché en Afrique que le 5 de juin 304. Mais il est aisé qu'au lieu du VIIII. & du VIII. Consulat, il faille lire le VIII. & le VII.] 'C'est en effet ce que portent toutes les autres editions, avec tous les manuscrits. Et le P. Ruinart les suit, en abandonnant en ce point Surius & Baronius.

Bar. 302. § 117. 118. | Act. M. p. 376. a. | Bar. 302. § 118. | § 119. | § 120. | § 121. | § 122. | § 123. | Baluz. t. 2. p. 468.

'L'edition de M.r Baluze & les autres

Act. M. p. 375. § 4.

semblables, sont donc à preferer en ce point. Mais d'autre part 'elles portent que l'edit fut affiché au lieu dont S. Felix estoit Evesque, le 5 de janvier, que le Saint fut pris le lendemain, '& demeura trois jours en prison, 16 à Carthage, '12 à Rome, & fut ensuite quatre jours au moins avant que d'arriver à Nole, 'où il eut la teste tranchée le 14 ou le 15 de janvier. [Cela n's'accorde en aucune maniere; outre l'inconvenient qu'il y a de faire aller le Saint de Carthage à Rome, & de Rome par mer à Nole au mois de janvier. D'ailleurs il est certain que l'edit du 24 fevrier 303, ne fut pas publié en Afrique le 5 janvier de la mesme année.] 'On dira que la date de l'an 303 ne se raporte qu'à l'edit, & non à l'histoire du Saint qui n'arriva que l'année d'aprés. [Mais c'est une chose sans apparence. On a assurément voulu marquer le temps du martyre du Saint, ou au moins de sa premiere Confession: Et il n'y a nul lieu de croire qu'on ait attendu jusqu'au 5 janvier 304, à publier l'edit de la persecution chez S. Felix, 'estant certain qu'il s'executoit en d'autres endroits de l'Afrique des le mois de may 303.[Nous croyons donc devoir suivre les actes de Baronius pour les dates, puisqu'elles sont plus particulieres, & s'accordent mieux, en corrigeant l'année sur les autres: 'Et c'est ce que le P. Ruiuart juge qu'il faut faire. Son edition p.378, '& celle de Baronius, portent que le 30 d'aoust lorsque le Saint souffrit, la lune fut changée en sang. [Il semble donc qu'il y ait eu ce jour là une eclipse. C'est ce que nous laissons à examiner à ceux qui sont habiles en cette matiere. Mais je pense qu'il peut arriver sans eclipse que la lune paroisse comme du sang.] 'L'Eglise d'Afrique honoroit un S. Felix Martyr le 30 d'aoust.

'Le martyrologe de Bede; & un autre fort ancien, qui mettent le martyre de S. Felix le 30 d'aoust à Venouse dans la Pouille, [autorisent Les actes de Baronius & pour le temps & pour le lieu, qui est la seconde difficulté: Car les autres editions portent qu'il souffrit à Nole dans la Campanie. Usuard & Adon ne favorisent personne pour le jour, ayant mis S. Felix le 24 d'octobre: Mais à l'égard du lieu, ils sont aussi pour Baronius. De sorte qu'il y a quelque lieu de craindre que le nom de S. Felix Confesseur, si celebre à Nole le 14 de janvier, n'ait causé quelque alteration dans cette histoire. Car il faut remarquer qu'elle n'est pas tout à fait originale dans les dernieres editions,] 'puisque non seulement elles marquent que le corps du Saint ayant esté enterré à Nole, ses reliques, *reliquia*, furent raportées à Carthage; mais qu'elles ajoutent qu'il s'y faisoit un fort grand nombre de miracles, & que tous les malades y estoient gueris. [Cette remarque ne se trouve guere dans les actes originaux; & S. Augustin dans le soin qu'il a eu de rechercher les miracles de son temps, ne dit rien de ceux-ci, qu'il pouvoit encore mieux connoistre que ceux de S. Felix de Nole, & de S. Gervais de Milan.] 'Les Protestans d'Angleterre disent que cette clause paroist ajoutée, & manque dans quelques manuscrits. Mais ils n'osent dire qu'elle manque dans leur manuscrit de Salisberi; & il ne paroist point qu'ils en aient vu d'autre. M.r Baluze ne dit point qu'elle manque dans aucun 'des quatre excellens sur lesquels il a fait son edition. Le P. Chifflet l'a trouvée aussi dans ceux dont il a tiré 'sa copie donnée par le P. Dom Luc, [Ainsi elle ne manque que dans ceux de Surius & de Baronius.]

NOTE II.

Qu'on ignore d'où il a esté Evesque.

'La ville dont S. Felix estoit Evesque,

Baluz.t.2.p.77. p.78.79. p.80. p.81. p 63. p 92. Act.M.p.375.§4. Bar.302.§123. Anal.t.3.p.319. Flor.p.795. Baluz.t.2.p.81. Oz.add.p.56. Baluz.t.2.p.467. Spic.t.12.pr.p.1. Pour la page 202. Act.M.p.374.§2.

a esté appellée Thibare par Baronius *an.*302.§ 117. 118, au lieu de Tibiure qu'il avoit trouvé dans Surius, Tubyze ou Tubize dans Mr Baluze *p.*468, dans divers manuscrits de France, [& apparemment aussi dans celui de Salisberi ;] Tubzoque, Tubzuz &c. dans un des manuscrits de Mr Baluze, dans le Spicilegium, & dans Bede 30 *aug.* [Mr Baluze, & les Anglois *p.* 47, croient que c'est celle que d'auteurs appellent Tubuze ou Tubusique dans la Numidie.] 'Mais il est visible qu'elle estoit sous Anulin Proconsul de Carthage, & par consequent hors de la Numidie, qui avoit alors son Gouverneur particulier nommé Florus. a Selon les actes de Baronius, elle n'estoit pas à plus d'un journée de Carthage. 'Bede 30. *aug.* y conte 35 milles ou 14 lieues.

P.375. — Opt l.3.p.72. b. — a Bar.302.§ 118.119. — Boll.mars,t.4.p.30.e.

'La Geographie sacrée met dans la Proconsulaire, Tabuca & Tizzica. [Celle de Thibare est celebre dans S. Cyprien :] '& Holstenius la met entre celles dont on ignore la province. 'D'autres croient qu'elle estoit de la Zeugitane [ou Proconsulaire. Dans cette difficulté, dont le sujet est peu important, nous aimons autant suivre Baronius,] 'puisque la ville de Thibare est connue en Afrique, [& qu'il faut donner un surnom à nostre Saint, pour le distinguer de tant d'autres Felix que l'Eglise honore. Je ne trouve rien dans l'histoire des Vandales du P. Ruinart, qui nous éclaircisse.]

Geo.sac.p.93.94. — Holst. n. p. 104. — Cyp. ez. ep. 58.p.120. — Act.M.p.374.

NOTE III.

Pour la page 203.

Sur ceux qui furent arrestez avec le Saint.

Bar.302.§ 118.

'Le Prestre & les deux Lecteurs amenez à Magnilien, sont nommez Aper, Gyr ou Cyr, & Vital, dans Baronius [& dans le P. Ruinart ;] & Janvier, Fortunace, & Septimin, dans le P. Dom Luc & les autres editions suivantes. [Je ne sçay d'où peut venir cette difference.] 'Le P. Ruinart qui la remarque, n'en rend aucune raison. [Est-ce que de leurs deux noms, (car les Latins en avoient toujours deux au moins,) les uns ont pris le premier & les autres le second ? Nous suivons D. Luc en ce point, parcequ'il est appuyé par Bede mesme au 30 d'aoust, qui dans le reste est plus conforme à Baronius. Il met seulement Fortunatien au lieu de Fortunace,] 'ou Fortunat comme l'appellent les Grecs. [Car ils s'accordent aussi avec les actes de D. Luc dans les noms de ces Martyrs, quoique dans le reste ils semblent plutost suivre ceux de Baronius. Nous parlerons encore de cette difficulté dans la note 4.]

Act M.p.375 § 3. — Men.26.apr. p.223.

NOTE IV.

Pour la page 203.

Sur ceux qu'on fait compagnons de son martyre.

[Nous avons supposé dans la note 3,] 'que Janvier, Fortunatien, & Septimin, marquez dans les martyrologes comme compagnons du martyre de S. Felix à Venouse, estoient les Ecclesiastiques de Thibare nommez dans ses actes. Neanmoins cette piece ne disant point qu'ils l'aient accompagné ni dans ses voyages, ni dans son martyre, il est bien à craindre que Bede qui l'a dit le premier, ne l'ait inferé de ce qu'il voyoit qu'ils avoient esté arrestez aussi-bien que luy, sans en avoir d'autre preuve ; & que les autres ensuite ne l'aient dit sur l'autorité de Cede.] 'Entre les douze freres qu'on dit avoir esté pris à Adrumet en Afrique sous Diocletien, & avoir esté martyrizez en diverses villes de la Pouille, on pretend que Septimin, Felix, & Janvier, souffrirent à Venouse le 29 d'aoust. [Je ne sçay si l'on pourroit dire que Bede les ayant cru sur cela compagnons du martyre de S. Felix, & ensuite les mesmes que ceux qui avoient esté arrestez avec luy, auroit jugé ensuite

Boll.mars.t.2.p.30.c. — Sur 1.sept.p.9.143.

devoir preferer leurs noms qu'il trouvoit dans tous les martyrologes, à ceux qu'il ne trouvoit que dans les seuls actes du Saint. Neanmoins les Grecs disent, comme nous avons vu, que ces trois Saints furent arrestez avec Saint Felix, qu'ils furent ensuite les compagnons de sa prison & de sa mort, & qu'ils le furent enfin de son martyre. [Et qui oseroit dire qu'ils l'aient pris de Bede?

Il y a bien de l'apparence que Saint Adaucte mis le premier par Bede & par les autres, entre les compagnons du martyre de Saint Felix, n'est point different] 'de S. Audacte ou Adaucte qu'on marque avoir aussi souffert le 30 d'aoust à Rome avec un autre S. Felix, [Car pour le titre de Prestre qu'Usuard & Adon donnent à celui de Venouse, c'est une addition qu'il estoit bien aisé de faire à Bede.] 'Un martyrologe que Holstenius nous a donné, ne parle point de Janvier, mais seulement d'Adaucte Prestre, & des deux Lecteurs. Ce martyrologe confirme encore plus que celui de Bede, les actes de S. Felix qui sont dans Baronius. Car il met sa prise au mois de juin, quoiqu'on y lise le 14 au lieu du 6.

B ll. mars, t. 2. p. 30. c.

Holst. mar. p. 319 | Flor. p. 795. 1. 2.

'Ferrarius veut encore que S. Fortunat, S. Caius, & S. Anthe, honorez à Salerne le 28 d'aoust comme les patrons de la ville, fussent les compagnons de la prison, de la confession, & des voyages de Saint Felix. Mais il ne cite tout cela que du breviaire & des monumens de l'Eglise de Salerne: Et il ne nous les donne point, 'non plus que Baronius qui les cite aussi. [Ferrarius cite encore quelques particularitez de leur histoire, qui ne sont pas propres pour leur donner de l'autorité. Ainsi il nous suffit de savoir que l'Eglise de Salerne les honore comme des Martyrs qui ont souffert sous Diocletien, & conserve leurs corps dans sa cathedrale.]

Ferr. it. p. 550.

Bar. 28. aug. f.

NOTE V.

Pour la page 205.

Sur la condannation du Saint.

'Mr Baluze se trouve embarassé à expliquer ce que porte son edition, que le Prefet du Pretoire ayant envoyé Saint Felix à l'Empereur, cependant lorsqu'il fut arrivé à Nole, le juge du lieu luy fit trancher la teste. Il s'en tire en disant que ce juge le faisoit par ordre de l'Empereur qui estoit present. [Mais il est fascheux qu'il ne soit rien dit de cet ordre de l'Empereur. Les Anglois n'ont rien trouvé de meilleur. Car quoy qu'ils disent, ce fut le juge de Nole, *Cognitor ejusdem civitatis*, qui prononça contre le Saint, selon leur edition. Mais ils ajoutent que quelques exemplaires ont *Praefectus*: Et ces exemplaires sont ceux de Surius & de Baronius, selon lesquels il n'y a pas de difficulté. Car le Prefet qui avoit envoyé le Saint à l'Empereur, s'estant rendu luy mesme auprès de ce prince, comme les Prefets y estoient d'ordinaire, il y jugea le Saint selon le pouvoir qu'il en avoit, sans qu'il soit necessaire qu'il en ait parlé à l'Empereur, quoique sans doute il l'eust fait.] 'Les Grecs disent positivement que le Prefet qui l'avoit envoyé à l'Empereur, fut celui qui le condanna.

Baluz. t. 2. p. 470.

Men. p. 224.

'Le P. Ruinart croit que le Prefet estoit en Afrique lorsqu'il envoya le Saint à Maximien. [Il est bien rare de voir des Prefets en Afrique:] & les actes de D. Luc avec les autres qui les suivent, disent positivement qu'il estoit à Rome: [à quoy il n'est pas difficile d'accorder la suite des actes.]

Act. M. p. 377. n. b.

NOTES SUR SAINT ROMAIN.

Pour la page 306.

NOTE I.

Qu'il ne faut point faire deux SS. Romains d'un seul.

[COMME beaucoup d'auteurs raportent l'histoire de Saint Romain, il ne faut pas s'étonner si les uns la raportent plus amplement que les autres, & s'ils ne s'accordent pas mesme toujours entierement sur toutes les circonstances. Il est comme impossible que cela arrive d'une autre maniere.] Baronius fondé sur cette diversité, & sur les menologes des Grecs, en fait deux Saints differens, & neanmoins semblables dans le nom, dans le lieu, dans le temps, dans le jour, & dans le genre de leur martyre, dont l'un est connu par Eusebe & par Saint Chrysostome, & l'autre par Prudence, par Eusebe d'Emese, [par l'oraison anonyme attribuée à S. Chrysostome, & par les actes que nous en avons dans Mombritius.] Il n'a pu neanmoins persuader cette distinction ni à Mr Valois,[a] ni à Fronton du Duc,[b] ni au P. D. Thiri Ruinart, qui n'en mettent qu'un. [Ce n'est pas qu'il ne soit étrange qu'Eusebe & S. Chrysostome ne parlent point de toute l'histoire de l'enfant Barulas. Mais il seroit bien étrange aussi, que deux Saints de mesme nom, dans la mesme ville, & sous le mesme Prince, eussent eu la langue coupée, eussent parlé ensuite, & eussent enfin esté étranglez dans la prison, sans que personne eust remarqué tant de conformitez en deux personnes differentes.

Bar. 18. nov. b.

Eus. f. n. p. 174. 1. b.
a Chry. t. 1. n. p. 88. 1. d. e.
b Act. M. p. 379.

Il vaudroit mieux dire, comme fait Florentinius *p. 975. 976*, qu'on a confondu leurs histoires, & qu'on attribue à tous les deux ce qui n'appartient qu'à un seul. Mais c'est accuser Prudence, & d'autres auteurs latins & grecs aussi anciens, d'une faute considerable: Et c'est ce que nous n'osons pas faire sur ce sujet non plus que sur celui de Saint Hippolyte, parcequ'il faudroit pour cela des preuves aussi fortes que celles qui nous obligent de reconnoistre que S. Gregoire de Nazianze & Prudence ont confondu deux Saints Cypriens. C'est par la mesme raison que nous n'osons point dire non plus qu'il faut s'arrester purement à Eusebe & à Saint Chrysostome, & rejetter comme faux ce que les autres disent de plus. Il est dangereux de condanner de grands auteurs sur les simples omissions des autres. On oublie tous les jours les choses les plus remarquables, & les plus essentielles, sans que souvent on en puisse rendre raison soy mesme. Eusebe est si different de luy mesme dans les deux endroits où il parle de S. Romain, que Florentinius *p. 975. 2.* veut qu'il y parle de deux Romains differens; ce que tous les autres jugeront sans doute n'estre ni necessaire ni probable.

Pour ce qu'on dit que le sujet de sa prise & de son martyre est raporté fort differemment, il est ordinaire qu'un mesme effet soit produit par plusieurs causes, dont les unes seront remarquées par un auteur, & les autres par un autre: outre qu'il y a assez de difficulté dans ce que Prudence dit sur ce sujet, comme nous le verrons dans la note 3.]

Pour la page 307.

NOTE II.

Que ses actes dans Mombritius ne sont point originaux.

Mr Valois cite les actes de S. Romain qui sont dans Mombritius, [comme si

Eus. f. n. p. 211. 2. d.

c'estoit une piece ancienne & authentique. Ils ont en effet quelque chose de bon, & suivent assez Prudence. Mais tout d'abord ils donnent à Saint Romain le titre de *moine*, qui n'estoit point alors en usage:] 'Flor.p.974. 975.' & quoique deux exemplaires du martyrologe attribué à S. Jerome le luy donnent de mesme, [je ne voy pas qu'il puisse convenir à S.Romain, qui exerçoit les fonctions ecclesiastiques du diaconat dans l'Eglise de Cesarée.

Ils font declarer par les officiers du Prefet, que le Saint estoit le premier de la ville d'Antioche:] 'Euf.de Pal.c. 2 p.320.a.d.' & Eusebe assure qu'il estoit de Palestine. [Le juge y attribue au Saint d'avoir dit que les Chrétiens estoient meilleurs que les Princes: & tout la suite roule sur cela. Cependant je ne voy point que Saint Romain l'eust dit. Ils font citer au Saint plusieurs passages de l'Ecriture; ce qui ne se voit guere dans les actes originaux: & mesme ces passages semblent assez mal appliquez. Il y a aussi diverses injures peu necessaires. Ils disent qu'on alluma le bucher pour y jetter ensuite le Saint. Ce n'estoit pas la maniere ordinaire des Romains, comme on le voit par les actes de S.Polycarpe, de S.Pione, de S.Philippe d'Heraclée, & de quelques autres; & par ce qu'Eusebe & Prudence disent de S. Romain mesme. Ils portent que le jour auquel on voulut bruler S.Romain estoit le 18 de novembre. Cependant il ne mourut que plusieurs mois aprés qu'on l'eut condanné au feu; & il mourut selon les actes mesmes, le 18 de novembre. On ne voit point pourquoi ils font mener Saint Romain hors de la ville pour luy couper la langue.]

'Act.M.p.37[?]. 51.' 'Le P.Ruinart remarque en general qu'il y a diverses fautes dans ces actes. Il en a trouvé d'autres dans des manuscrits, qu'il juge meilleurs, & qu'il n'a pas cru neanmoins estre encore dignes de tenir place dans son recueil.

NOTE III.

Pour la page 207.

Qu'elle peut avoir esté la cause de son martyre.

[Eusebe & S.Chrysostome ne raportent point d'autre cause de la prise de S.Romain, que le zele qu'il eut pour empescher les Chrétiens de tomber dans l'idolatrie, ou de relever ceux qui y estoient déja tombez. Prudence, l'Anonyme grec, & les actes du Saint, en expriment une autre, en laquelle neanmoins ils ne s'accordent pas tout à fait, & qui est un peu suspecte, puisqu'elle suppose que les eglises subsistoient encore, quoique leur demolition ait esté le premier pas de la persecution des Chrétiens.] 'Prud.de M. 10.p.114.' 'Prudence dit donc qu'Asclepiade qui estoit alors Prefet [du Pretoire,] envoya des soldats pour prendre tous les Chrétiens qui estoient dans l'eglise, s'ils refusoient de sacrifier, ayant dessein d'y aller ensuite luy mesme, pour y renverser l'autel & briser les portes. 'P.115.' 'Il ajoute que S. Romain ayant appris cet ordre, s'en alla promtement à l'eglise; & encouragea tous les Fideles à souffrir genereusement pour J.C; de sorte que les soldats estant venus, ne purent faire autre chose que d'avertir le juge de cette resistance universelle des Chrétiens, & de luy dire que Romain en estoit le chef, ce qui l'obligea de commander qu'on prist ce Saint seul, & qu'on le luy amenast, ce qui fut aussitost executé. 'Mombritius.' 'Les actes du Saint disent qu'il fust arresté sur ce que le Prefet Asclepiade avoit sceu qu'il avoit fait resoudre tous les Ecclesiastiques, (c'est à dire tous les Chrétiens,) à l'empescher d'entrer dans l'eglise, & d'y exercer les violences qu'il pretendoit. 'Chry.t.1.or. 48.p.547.a| 549.d.c.' 'L'Anonyme dit que le juge vint effectivement à l'eglise pour la polluer, & y sacrifier aux demons sur l'autel de J.C, 'p.550.b.c. c|547.a|549.c.' '& que S. Romain aprés avoir adressé sa priere à Dieu, 'sortit de l'eglise, &

empeſcha ce magiſtrat d'y entrer, en s'oppoſant à luy avec une liberté extraordinaire.

[On peut, ſi on le juge neceſſaire, accorder toutes ces choſes enſemble, en diſant que quand S. Romain eut raffermi les Fideles, & relevé ceux qui eſtoient tombez, le Gouverneur ou le Prefet voulut venir ſacrifier aux idoles dans l'egliſe; & qu'en ayant eſté empeſché par le Saint, il y envoya quelques jours aprés pour prendre les Chrétiens, à deſſein d'y retourner pour faire abatre l'autel. Il ſeroit neanmoins plus aiſé de s'arreſter ſeulement à Euſebe & à S. Chryſoſtome. Car il n'eſt nullement probable, que ſi Saint Romain a empeſché le Gouverneur d'entrer dans l'egliſe, il n'ait pas eſté pris à l'heure meſme: & en effet l'Anonyme grec le declare expreſſément. Tout cela ſuppoſe que les egliſes ſubſiſtoient encore, lorſque la perſecution eſtoit déja aſſez violente: & cependant la perſecution commença par la demolition des egliſes: & c'en fut le premier pas. Il eſt auſſi fort extraordinaire de voir les Chrétiens s'oppoſer par la violence à la violence des magiſtrats. Leur regle eſt de ceder dans ces rencontres, & de perdre tout pour conſerver leur ame & leur foy.]

NOTE IV.

Pour la page 208.

Qu'il a ſouffert la queſtion.

Chry. t. 1. h. 43. p. 510. d| 514. a.

Saint Chryſoſtome dit par deux fois que le demon ne fit point ſouffrir de tourmens à Saint Romain, mais luy fit couper la langue. Je ne ſçay ſi l'on peut dire que c'eſt ſeulement une expreſſion moins exacte, ou s'il faut avouer que S. Chryſoſtome ne ſavoit pas aſſez l'hiſtoire de ce Saint. Mais il eſt certain tant par Prudence, & par d'autres qui pourroient ceder à l'autorité de S. Chryſoſtome,] que par le témoignage inconteſtable d'Euſebe,

Euſ. c. p. 4. p. 93.

qu'il ſouffrit les tourmens ordinaires de la queſtion.

NOTE V.

Pour la page 209.

Sur l'hiſtoire de S. Barulas.

[Euſebe ni S. Chryſoſtome ne parlent point, comme nous avons dit, de tout ce qui regarde l'enfant interrogé par S. Romain. Mais on ne peut rien conclure de leur ſilence, puiſque S. Chryſoſtome, & Euſebe, dans ſon hiſtoire des Martyrs de Paleſtine, omettent d'autres choſes tres conſiderables, qu'Euſebe meſme raporte dans ſon traité de la Reſurrection. Et comme dans ce traité il ne raconte l'hiſtoire de S. Romain, que pour faire voir que Dieu a quelquefois fait d'auſſi grandes merveilles pour la protection des Chrétiens, que celles qu'il a faites dans le Judaïſme, il ne faut pas s'étonner qu'il n'ait rien dit de cet enfant, qui ne touchoit pas à ſon deſſein comme il n'y dit rien dutout de la mort de S. Romain meſme. Outre les auteurs que nous avons citez, pour l'hiſtoire de cet enfant] il en eſt encore parlé dans l'ancien breviaire de Tolede, où il eſt nommé Theodule, au lieu que les martyrologes le nomment Barulas.

Bar. 18. nov. b.

NOTE VI.

Pour la page 211.

Faute dans Prudence.

Prud. de M. 10. p. 133. 134.

Prudence dit que le juge ayant fait venir Saint Romain aprés qu'on luy eut coupé la langue, afin de l'obliger à ſacrifier publiquement, & le Saint ſouflant ſur le ſacrifice pour montrer l'horreur qu'il en avoit; le juge pour ſe moquer de luy, luy demanda s'il n'avoit rien à dire, & qu'il le pouvoit faire avec toute liberté; & qu'alors le Saint aprés avoir longtemps ſoupiré, prononça un grand diſcours. [Cela ſuppoſe qu'on ne ſavoit point encore que Dieu luy euſt donné la faculté de parler ſans langue; & c'eſt ce que nous

ne voyons pas moyen d'accorder avec Eusebe,] 'selon lequel ce miracle se reconnut lorsqu'on remena le Saint en prison. [Dans cette contrarieté l'autorité d'Eusebe est sans doute preferable à celle d'un poëte d'Espagne qui luy est posterieur. Nous nous arrestons encore moins à ce que portent les actes du Saint', qu'aussitost qu'on luy eut coupé la langue, il commença à chanter à haute voix le loüanges de Dieu, & à faire d'autre discours.]

Eus.op.4.p. 96.

NOTES SUR SAINT ADAUCTE.

Pour la page 214.

NOTE I.

Conjecture sur Antandre peu fondée: Des magistrats des villes.

Boll.7.feb.p. 15.16.

'BOLLANDUS croit que cette ville des Phrygie toute de Chrétiens & de Martyrs, peut bien estre celle d'Antandre assez celebre dans la Phrygie, à cause que dans Eusebe il y a πολίχνιον αὔτανδρον, au lieu de quoy il voudroit qu'on lust ἄντανδρον. [Mais cette correction quoique fort aisée, & qui peut n'estre pas improbable en elle mesme, peut difficilement passer pour solide, n'estant appuyée ni de Rufin, ni de Nicephore, ni des manuscrits.

Au lieu de ce que nous mettons que les magistrats & les personnes de qualité de cette ville estoient Chrétiens,] 'le texte porte λογιστὴς τε αὐτὸς καὶ στρατηγὸς σὺν τοῖς ἐν τέλει. Et M.r Valois traduit aprés Rufin, *Curator ipse ac magistratus, cum honoratis*. 'Il explique assez amplement ce que c'est que λογιστὴς ou *Curator*: [& il semble que cette charge réponde à peu pres à nos Maires, ou mesme aux Gouverneurs des villes. Il remarque que les Empereurs la donnoient ordinairement eux mesmes, & quelquefois à des Senateurs Romains.] 'Pour *magistratus* ou στρατηγὸς, M.r Valois dit que ces στρατηγοὶ sont les mesmes que les *Duumvirs*, & les magistrats des villes, [à peu pres comme nos Eschevins.] 'Bollandus pretend que ce sont les capitaines & les Gouverneurs des villes. [Je ne sçay si λογισταὶ ne seroient point ceux qui avoient soin de la 'police & des finances; & στρατηγοὶ, ceux qui administroient la justice, comme les Preteurs de Rome à qui on donne le mesme nom. Ainsi ce seroient nos Baillifs ou Lieutenans generaux des villes. Mais comme nostre police est differente de celle des Romains, ces charges ne répondent pas tout à fait les unes aux autres.]

Eus.l.8.c.11. p.304.d.

Amm.l.14.a. p.36.

a.p.423.424.

Boll.7.feb.p. 14.§ 6.

Pour la page 214.

NOTE II.

Nom & qualité de S.Adaucte.

Eus.n.p.167. 1.b.

'S. Audacte est quelquefois appellé Adauque: mais les manuscrits & Rufin lisent Adaucte. 'Pour sa qualité, Bollandus tire de Rufin qu'il estoit grand Maistre de la maison de l'Empereur, *Magister officiorum*: [ce qui n'est pas bien vraisemblable,] puisque, comme Bollandus mesme le remarque, cette dignité estoit si relevée que les parens, les freres, & les enfans des Empereurs s'estimoient honorez de la posseder. [Les termes grecs favorisent davantage M.r Valois,] 'qui pretend que Saint Adaucte estoit Receveur, Intendant, ou Thresorier general du domaine particulier du Prince, ce qu'on a depuis appellé *Comes rei privatæ*.

Boll.7.feb.p. 14.d.e.

Eus.n.p.167. 1.c|Amm.n. p.77.78.

Pour la page 215.

NOTE III.

Temps de son martyre: Qu'il n'a point souffert en Espagne.

[Le temps auquel S.Adaucte & les autres dont nous avons parlé dans ce titre, ont souffert, n'est pas bien constant. Eusebe dit seulement que c'estoit

c'estoit dans la persecution de Diocletien ; & il est difficile d'en savoir rien davantage. Peut-estre que l'on peut conjecturer, [quoique foiblement, que ç'a esté au commencement de la persecution,]à cause que Saint Adaucte estoit encore dans la fonction de sa charge lorsqu'il combatit pour J.C. [Et il y a quelque apparence que l'on ne souffrit pas long-temps si prés de Nicomedie où estoit la Cour, une ville toute de Chrétiens. On y peut ajouter]ce que dit Lactance, qu'ils furent brulez avec leur eglise. [Car la demolition des eglises fut le premier pas de la persecution. Cela paroist plus fort que la conjecture qu'on peut tirer de l'ordre d'Eusebe, qui n'en parle qu'aprés l'edit general publié contre tous les Chrétiens en 304. Neanmoins s'ils ont souffert le 7 de fevrier, auquel on en fait la feste, ce n'a pas pu estre avant 304.

Nous avons honte de raporter]l'imagination, ridicule des Espagnols, qui sous pretexte qu'ils ont dans la vieille Castille prés de la Biscaie, une ville de Frias, laquelle ils disent avoir autrefois esté appellée *Phrygia* ; pretendent sans aucune autorité, que ces Martyrs de Phrygie sont de leur pays. [Certainement ils sont meilleurs politiques qu'historiens.]Car pour soûtenir leur pretention, ils sont contraints de dire que l'on a corrompu le texte de Lactance, d'Eusebe, de Rufin, de Nicephore ; & d'imposer à leurs propres auteurs, dont les uns ne disent rien sur cette matiere, & les autres disent expressément le contraire. [Cela ne leur est pas particulier à l'égard de ces Saints. Ils s'en attribuent encore beaucoup d'autres avec si peu de fondement, qu'ils ne le peuvent pas mesme persuader à des Jesuites de Flandre leurs sujets. C'est pourquoi nous nous contentons d'ordinaire de rejetter ces fables sans en parler.]

Eus.l.8.c.11. p.305.a. — Lact.inst.l.5. c.11.p.490. — Boll.7.feb. p. 15.§.11-16. — §13. — §14. — §11.

NOTES SUR SAINT VINCENT.

Pour la page 215.§1.

NOTE I.

Des sermons que nous avons sur luy dans S. Augustin.

[NOus trouvons aujourd'hui jusqu'à 6 sermons dans S. Augustin prononcez le jour de S. Vincent, qui sont le 12 & 13 *de Sanctis*, le 8 & le 9 de ceux qui ont esté ajoutez par les Docteurs de Paris, le 44 & le 102 *de diversis*. Nous ne voyons pas sujet de douter d'aucun de ces sermons, excepté des deux premiers,]dont l'un se trouve aussi attribué à S. Fulgence, mesme dans la derniere edition de ses œuvres, [quoiqu'il ait tout à fait l'air & l'esprit de S. Augustin : & les Benedictins en ont fait sans hesiter le 276.e de leur edition.]Il y a quelque chose de plus dans S. Fulgence, [& qui me paroist moins sentir S. Augustin. Seroit-ce que S. Fulgence l'auroit pris de luy mot à mot hors ces endroits?

L'autre sermon qui est le 13 *de Sanctis*, semble s'eloigner davantage de Saint Augustin : en effet, il se trouve aussi imprimé dans les œuvres de S. Leon.]Baronius l'attribuë à l'un & à l'autre, [sans prendre garde que ce n'est qu'un mesme sermon.]Ces paroles qui s'y lisent : *Hunc ergo amplius propria venerentur, qui etiam peregrina mirantur*, donnent grand lieu de croire qu'il est [de S. Pacien,]de S. Leandre, ou de quelque autre Evesque d'Espagne. [Neanmoins pour abreger, nous le citerons sous le nom de Saint Leon, jusqu'à ce que nous en ayons d'autres

Fulg.f.9.p. 570. — Ibid. — Bar.22.jan. — Aug.f.ap.188. p.311.e|114.e. Leo, t. 1.p. 184.

lumieres : & nous ne donnerons à S. Augustin que les cinq que Possside a reconnus.]

Pour la page 216.§.1.

NOTE II.

Sur ses actes.

[Nous n'osons ni approuver, ni rejetter les actes de S. Vincent. 1. Les harangues du Saint y sont assez longues: ce qui est d'ordinaire une marque qu'elles ne sont pas veritables. 2. L'on n'y trouve point ce verset *Judica me Deus &c.*]qui semble, selon Saint Augustin, avoir esté prononcé par le Saint. 3. Le mot *de Datiano cuidam præsidii*, [ne convient guere à un auteur contemporain.]4. Ce qui y est dit que l'Evesque Valere n'ayant pas la parole bien libre, en avoit confié tout le soin à S. Vincent qui n'estoit que Diacre, [fait quelque peine. Car on peut trouver ou que ce fait n'est pas bien probable ; ou que s'il est veritable, il devoit avoir esté remarqué par Saint Augustin, à qui un autre Valere avoit aussi laissé le soin de la predication.]5. Cette confession du Saint : *Dominum Christum confiteor Filium Altissimi Patris unici unicum, ipsum cum Patre & Spiritu Sancto unum solum Deum esse profiteor*, [peut estre suspecte par sa clarté mesme. 6. On y peut aussi remarquer quelques circonstances ou difficiles à croire, ou contraires à Prudence.

Aug.f.274.p.1109.e. Boll.22.jan.p.394.§1. §2. §10.

Il y a une chose considerable au commencement,]qui est que le juge ne voulut point que l'on tinst registre de ce qui se passoit à l'égard de Saint Vincent ; de sorte que l'auteur a esté obligé d'en composer la relation sur la deposition de diverses personnes, comme il semble dire, & durant la paix de l'Eglise, comme il le dit clairement. Prudence témoigne aussi que les persecuteurs avoient empesché qu'on n'écrivist les actes des saints Martyrs de Calahorra, Hemitere, & Quelidoine. Et l'on voit quelque chose de semblable dans ceux de S. Victor de Milan.

§1. §3. p.397.§20. Prud.de M.1.p.69. Sur.8.may.p.97.§6.

[Cette circonstance semble autoriser beaucoup les actes de S. Vincent.]Car y ayant eu des actes assez longs de ce Saint, qui se lisoient publiquement dans l'Eglise du temps de S. Augustin, & où l'on apprenoit ce qu'on luy avoit dit, ce qu'il avoit répondu, tous les tourmens qu'il avoit soufferts &c. [il faut ou que ce soient ceux-ci mesmes, ou que ceux-ci estant faux en ce point si important, ne meritent aucune croyance ; ce qu'il est difficile de dire, parcequ'assurément ils sont bien écrits, & s'accordent assez bien avec Saint Augustin & Prudence ; les differences que nous y remarquerons estant peu considerables, & pouvant estre des fautes de Prudence autant que des actes. On peut encore par ce moyen répondre à la longueur des harangues, qui peut venir ou de ce que l'auteur a ajouté quelque chose aux paroles du Saint, ou de ce qu'il a joint plusieurs réponses en une seule.]Hessels témoigne approuver entierement ces actes,

Aug.f.274.275.p.1110.c.d.&c. Boll.22.jan.p.394.§6.

Il est fascheux qu'on n'y trouve point le verset *Judica me Deus &c.* Mais avec cela, quand S. Augustin dit qu'il disoit ce verset dans ses prieres, cela peut aisément se raporter aux prieres qu'il avoit faites avant son martyre, & qui devoient estre tirées principalement des pseaumes, selon la coutume de l'Eglise. De sorte qu'il ne sera point necessaire que cela fust marqué dans ces actes. Les trois raisons suivantes peuvent paroistre moins considerables. Ainsi il est difficile de juger si l'on doit regarder ces actes comme originaux, ayant esté composez par des témoins oculaires, & lus publiquement dans l'Eglise au temps de S. Augustin, ou comme une piece faite dans la suite du temps, partie sur ce que les anciens auteurs ont dit de

ce Saint, partie des traditions peut-estre assez mal assurées, comme sont les actes de S. Laurent. Quoy qu'il en soit de cette difficulté, elle est moins importante en ce Saint qu'en beaucoup d'autres, parceque ses actes ne contiennent presque aucun fait considerable que nous ne trouvions dans des auteurs assurez. ['Le P.Ruinart soûtient absolument qu'ils ont esté écrits aussitost que l'Eglise a eu la paix, '& que ce sont ceux qu'a eus S.Augustin, & il les a mis dans son recueil.

Act.M.p.388. §4.
p.387.

'Nous avons encore dans Surius des actes de Saint Vincent attribuez à Metaphraste, & tirez des latins. [Et nous n'en parlerons que pour faire voir la veneration que l'Eglise greque a eu pour S. Vincent aussi-bien que la latine.]

Sur.22.jan.a.

Pour la page 236.§1.

NOTE III.

Sur ce qu'on dit de sa noblesse.

Boll.22.jan. p.394.§2.
p.395.a.d.
Sur.22.jan.p. 358.
Boll.§3.
§6.

'Les actes de Saint Vincent disent qu'Eutyque son pere estoit fils du tres noble Consul Agreste. [Ce n'est pas tout à fait bien probable.] 'Mais Bollandus remarque que tout l'article 2 où est ceci, manque dans quelques manuscrits. 'Et en effet il ne s'en trouve rien dans les actes de Metaphraste, [quoique cela soit fort de son goust. Il faut neanmoins remarquer] 'que la suite des actes latins semble supposer ce second article, en ce qu'elle parle de la noblesse du Saint, '& de la difficulté que l'Evesque Valere avoit à parler.

Pour la page 236.§6.

NOTE IV.

De sa translation à Castres; & de quelques autres peu fondées.

Boll.22.jan. p.400.§17.

'Bollandus dit que les Portugais qui ont voulu rejetter l'histoire de la translation de Saint Vincent à Castres en Albigeois, n'ont rien allegué de solide pour la combatre. [Et veritablement elle paroist tout à fait authentique, sinon qu'elle est toute fondée sur la bonne foy d'Audalde, qui ne paroist pas fort scrupuleux à mentir. Neanmoins il est difficile de croire qu'il eust osé employer le Comte de Cerdagne, & qu'il eust mesme fait agir le Roy de Cordoue, pour une chose qu'il eust sçeu n'estre pas vraie.] 'La reconnoissance que l'Eglise de Valence fait de cette translation, jusqu'à l'honorer par une feste double, [est une preuve considerable de sa verité.]

§22.

'Ce qui oblige les Portugais à combattre cette histoire, c'est qu'ils pretendent avoir eux mesmes le corps de S. Vincent apporté de Valence dans les Algarves au VII. ou VIII. siecle, & des Algarves à Lisbone dans le XII, 'en l'an 1173. Bollandus parle fort amplement de cette translation. [Ce qu'on en peut dire, sans examiner diverses circonstances peu probables dont elle est accompagnée, c'est qu'elle est beaucoup moins autorisée que celle de Castres. Au moins on n'a aucun témoin considerable du transport des reliques du Saint, de Valence dans les Algarves: & il est assez étrange que les moines qui quittoient, dit-on, Valence, pour eviter les insultes des Maures, aient esté chercher les Algarves, pays beaucoup plus exposé aux Maures que Valence mesme.] 'Pour la translation des Algarves à Lisbone, on cite un Estienne qui paroist écrire du vivant d'Alfonse Roy de Portugal, sous qui on pretend qu'elle arriva: mais aussi-tost aprés il semble parler de ce Roy comme s'il eust esté mort alors. [Je ne sçay mesme si le style de cette piece n'est point trop bon pour un auteur du XII. siecle. Mais nous laissons tout cela à examiner à ceux qui savent mieux l'histoire de ce temps là. Il peut estre certain qu'on ait apporté des Algarves à Lisbone le corps d'un Saint Vincent; mais il n'est pas aisé de prou-

p.406-414.
p.407.
p.408.§1.

p.406.§ 1. §4. ver que ce soit celui de Valence.] 'Et c'est ce que Bollandus reconnoist, 'sans s'arrester beaucoup à Rase historien arabe & Mahometan, qu'on cite comme le meilleur témoin de cette pretention', sans dire seulement quand il vivoit.

p.399.§ 25. 'Ce que l'on dit des reliques de Saint Vincent, *pignora*, apportées d'Espagne à Capoue par deux moines, de là en un lieu nommé Cordun, & enfin à Mets en 970 par l'Evesque Thierri, n'a point d'autre auteur que Sigebert.

p.400.§ 22. 'On ne donne point non plus de preuve de ce qu'on dit que son cœur a esté long-temps à Dun-le-Roy [en Berri.]

p.413.414. 'La donation du bras de S. Vincent à l'eglise de Saint Nicolas de Bari par l'Evesque de Valence, paroist mieux fondée, supposé qu'il faille l'entendre de Valence en Espagne. Car l'acte qu'on cite n'en dit rien; p.414.b. '& Bollandus reconnoist qu'il y a raison d'en douter. [J'avoue que je ne voy point que cela se puisse accorder avec l'histoire d'Aimoin, si nous la recevons pour vraie. Il n'y a point d'apparence qu'Audaldé ait voulu laisser dans le tombeau du Saint aucune partie de son corps:] p.413.§ 1. '& pour ce qu'on veut que ses reliques fussent déja partagées à diverses eglises de Valence, [cela est contre l'usage de ce temps là.] p.401.§ 4. 'Aimoin dit positivement que le corps estoit entier, & les os encore liez ensemble avec les nerfs; ce qui ne donne point lieu de croire qu'on y eust jamais touché.

NOTE V.

Pour la page 229. § 7.

Sur le nombre des Martyrs de çaragoce.

Prud. de M. 4.p.88.89. 'Ce que Prudence dit de ce grand nombre de Martyrs couronnez à Caragoce, [semble quelquefois se reduire aux 18 dont il parle principalement.] p.89. 'Car aprés avoir dit que les autres villes n'en peuvent conter que deux, trois, ou cinq au plus, il ajoute, *Tu decem sanctos revehes & octo Cæsaraugusta &c.* Neanmoins il ajoute ensuite, que le sang des Martyrs y avoit esté repandu à toutes les portes & dans toutes les places: [& cela paroist marquer autre chose que les dixhuit Martyrs, qui ont apparemment souffert ensemble & dans un mesme lieu,] p.88. 'puisqu'ils estoient enterrez en un seul tombeau. [On peut tirer la mesme conclusion] p.90. 'de ce qu'il dit encore, que toutes les persecutions y avoient fait des Martyrs.

NOTE VI.

Pour la page 229. § 7.

Que les actes des dixhuit Martyrs de çaragoce sont nouveaux.

Prud. de M. 4. p.90. 'Au lieu que Prudence met nettement la mort de S. Vincent aprés celle des 18 Martyrs, Boll. 16. apr. p.410.a|560.§ 4. 'elle est mise la premiere dans une histoire que Bollandus nous a donnée de divers Martyrs de çaragoce. Il nous la donne en deux façons, qui ne sont differentes, p.560.b. 'qu'en ce que celle qu'il croit la plus originale, dit les mesmes choses en plus de paroles. Ms.p.166. 'Nous avons encore trouvé la mesme histoire dans un manuscrit, differente en quelques endroits de l'une & de l'autre, [quoiqu'on voie bien que tout cela vient de la mesme source. Mais le style enflé & affecté de toutes ces pieces, accompagné de longs prologues, suffit pour faire voir qu'elles ont esté composées long-temps aprés Dioclétien:] Boll.p.560.d. f. '& elles le portent expressément. Elles ajoutent mesme que l'auteur, [qui estoit assurément de çaragoce,] a écrit ce qu'il avoit appris *fama priscorum temporum*. d. 'Il dit encore *relatione Ethnicorum*, [ce que je n'entens pas. C'est donc une piece sans autorité,] p.406.§ 5. '& Bollandus a eu raison de ne la pas suivre en ce qu'elle met la mort des 18 Martyrs aprés celle de S. Vincent. [Mais je pense qu'il n'est pas mesme

p.409.f. necessaire de s'arrester,] 'à ce qu'elle dit, que tous ces Saints ont souffert sous Diocletien, & sous Datien. [Le nom de Datien devenu celebre en Espagne par le martyre de S. Vincent, y a bien pu s'attribuer dans les siecles posterieurs à tous les persecuteurs dont on n'en savoit point d'autre.] 'Que si Usuard dit la mesme chose, Bollandus croit qu'il a vu l'histoire dont nous parlons, & ainsi il peut bien n'en avoir pas eu d'autre autorité. p.406.f.407.d.

NOTES SUR LES SS. SATURNIN, DATIVE, ET LEURS COMPAGNONS.

Pour la page 231.

NOTE I.

D'où viennent les actes que nous en avons.

Aug.col.d.3.c.17.p.226.a.c. 'SAINT Augustin nous apprend que dans la grande Conference de Carthage en 411, les Donatistes produisirent des actes de Martyrs datez du 12 de fevrier, sous le IX. Consulat de Diocletien, & VIII. de Maximien, b. [c'est à dire en 304,] 'où l'on voyoit l'interrogatoire de ces Martyrs, & les tourmens qu'ils avoient endurez en confessant le nom de J. C, *pro confessione*. p.227.1.a. 'Ces Saints y reconnoissent au milieu des tourmens, qu'ils avoient celebré l'assemblée du Seigneur, [c'est à dire le saint sacrifice de la Messe:] c. '& l'on y voyoit que les peuples avoient accoutumé de s'assembler ainsi nonobstant la violence de la persecution. c/p.col.c.14.p.236.a.b. 'Ces actes donnerent occasion aux Catholiques d'en produire d'autres, où l'on voyoit qu'un particulier avoit donné sa maison pour tenir l'assemblée des Chrétiens, & que quelques Martyrs avoient receu le battesme dans la prison.

Boll.11.feb.p.515.§3. 'Nous avons aujourd'hui des actes des Saints Saturnin, Dative, & plusieurs autres Martyrs de Carthage, qui furent pris ensuite de l'assemblée, où ils s'estoient trouvez en la maison d'un p.514.§1.5. Felix Occan: 'de sorte qu'il semble que ce soient ceux qui furent produits par les Catholiques. [Neanmoins comme il n'y est point parlé du battesme donné dans la prison,] 'qu'ils sont datez du 12 de fevrier dans le titre du Baluz.t.2.p.16.404. manuscrit sur lequel M.r Baluze nous les a donnez de nouveau; Boll.11.feb.p.515.b. '& que la feste de ces Saints est marquée le 12 de fevrier dans Usuard, [il est plus probable,] Act.M.p.407. 'que ce sont ceux qui furent presentez par les Donatistes. [Bollandus & Baronius semblent n'avoir pas remarqué la distinction des actes donnez les uns par les Donatistes, & les autres par les Catholiques.] Bar.303.§33.38.Boll.p.514.a.c|513.b. 'C'est pourquoi ils disent que les actes de ces Saints sont ceux qui furent alleguez par les Catholiques, & qui estoient datez du 12 de fevrier.

Bar.303.§38|Baluz.t.2.p.465|Act.M.p.407. 'Mais quand nous disons que ces actes furent lus dans la Conference de Carthage, nous entendons seulement qu'on y lut l'extrait des registres sur lequel ceux que nous avons aujourd'hui ont esté faits. Car ils ne sont point datez; & de plus, on voit qu'ils sont composez, non seulement par un particulier, [ce qui les eust rendu indignes de paroistre comme une piece authentique dans une Conference si celebre,] mais mesme par un Donatiste, comme le dit Baronius, ce qu'il est aisé de juger par la fin, & mesme par le commencement.

Pour la page 232.

NOTE II.

Sur ce qu'ils disent de l'obligation d'assister à l'assemblée ecclesiastique.

Boll.11.feb.p.517.§12.14.15.17. 'Les Martyrs repetent plusieurs fois

qu'ils n'avoient pas pu omettre la celebration de l'assemblée, qu'ils appellent *Dominicum*, & que la loy le défendoit; [ce qui peut paroistre contraire] à ce que dit S. Augustin, que les Chrétiens ne s'assembloient pas durant les persecutions. 'Mais le mesme Saint dit qu'il paroissoit par les actes citez dans la Conference de Carthage, que les Fideles avoient alors accoutumé de s'assembler. [Ainsi cela ne nous donne aucun lieu de douter de la fidelité des actes. Pour l'obligation dont parlent les Martyrs, elle est indubitable quand on le peut faire: & la maniere dont ils l'expriment, quand mesme elle seroit un peu trop forte, fait voir que toutes sortes de dangers & d'incommoditez ne nous dispensent pas legitimement des regles ordinaires de l'Eglise. Ceux qui n'ont point de plus grande crainte dans le cœur que de manquer à ce qu'ils doivent à Dieu, se croient souvent obligez à celles mesmes qui ne sont pas absolument essentielles, lorsque ceux qui aiment davantage leurs interest ou leur repos, croient en estre dispensez.]

Aug.ps.43.p.159.2.b.

col.d.3.c.17.p.227.1.c.

Pour la page 232.

NOTE III.

Que la maison d'Occan estoit aussi à S. Emerite.

'Il y a quelque difficulté à accorder ce qui est au commencement des actes de S. Saturnin, que les Fideles s'estoient assemblez chez un Felix Occan, 'avec ce que l'on voit dans la suite, que Saint Emerite Lecteur declare que l'assemblée avoit esté tenuë chez luy. [Car il y a peu d'apparence qu'Emerite s'appellast encore Felix Occan: Mais la maison d'Occan pouvoit luy appartenir en partie.]

Boll.11.feb.p.515.§3.

§14.15.

Pour la page 232.

NOTE IV.

Pourquoi l'on met la confession des Saints le 12 de fevrier.

'La date du 12 fevrier 304, marquée par S. Augustin pour les actes des Martyrs presentez par les Donatistes, [c'est à dire pour ceux de S. Saturnin, Saint Dative &c. & qui est marquée dans Usuard pour la feste de ces mesmes Saints; n'est point la date de leur mort,] 'puisqu'ils moururent l'un aprés l'autre en differens jours. ^a Ainsi il faut que ce soit celle de leur confession devant Anulin, comme l'a cru Bollandus. 'Et cela est marqué expressément à la teste des actes dans des manuscrits.

Aug.col.d.3.c.17.p.226.2.

Bar.303 §7.| Act.M.p.408 409. ^a Boll.p.515. 517.

Act.M.p.409

Pour la page 233.

NOTE V.

Pourquoi ils declarent que Saint Saturnin estoit Prestre.

'On peut s'étonner de ce que Saint Thelique & S. Dative declarent que Saint Saturnin Prestre avoit esté dans l'assemblée, & en avoit mesme esté le chef, [ce qui estoit l'exposer aux tourmens plus que les autres. Peut-estre que la connoissance qu'ils avoient de la constance de ce saint Prestre, excuse cette declaration, qui n'est pas dans toute la rigueur de la discipline.] 'L'auteur des actes a vu cette difficulté, & il y fait une réponse [qui n'est pas tout à fait solide;] en disant que Thelique vouloit montrer que leur assemblée avoit esté complete & reguliere, *integram*, puisqu'ils avoient eu un Prestre avec eux. [C'est de quoy le juge ne se mettoit guere en peine.]

Boll.11.feb.p.516.§7.11.

§7.

Pour la page 233.

NOTE VI.

Sur le frere de S.te Victoire.

'Le frere de S.te Victoire est nommé Fortunatien dans deux endroits de Bollandus, '& Pompeien dans un autre. 'Dans l'edition de M. Baluze & dans Baronius, il n'est point dutout nommé au premier endroit, où Bollandus le nomme Fortunatien. 'Mais il est partout nommé Pompeien dans

Boll.11.feb.p.516.§9.23.

§11.

Baluz.t.2.p.61|Bar.303.§.42.

Baluz.p.62.70|Bar.§44.56.

le second endroit, & partout Fortunatien dans le troisieme. [Il pouvoit avoir l'un & l'autre nom. Nous luy donnons celui de Fortunatien.] 'Il faut mesme remarquer que M.r Baluze ajoute un *etiam* au second endroit, selon lequel Pompeien doit estre different du frere de S.te Victoire, & un nouvel accusateur de S. Dative, mais qu'on ne voulut pas ecouter: [Et je pense que ce sens est le meilleur.] '*Etiam* est aussi dans l'edition du P. Ruinart, [a] qui a trouvé dans quelques manuscrits le nom de Fortunatius ou Fortunatianus au premier endroit, & l'a mis dans son texte comme Bollandus. 'Ce qui est dit du frere de S.te Victoire, qu'il n'estoit point Chrétien, *ipsis temporibus*, [donne lieu de croire qu'il le fut depuis.]

Baluz. p. 611. — Act. M. p. 413. § 8. — a p. 412. § 7. — Bar. 303. § 2.

Pour la page 237.

NOTE VII.

Que tous ces Saints n'ont pas souffert les tourmens.

'Baronius se plaint que les tourmens de la pluspart des Martyrs qui furent les compagnons de S. Saturnin & de S. Dative, ne se trouvent point dans leurs actes. ['Mais Bollandus répond fort bien que, comme il paroist par les actes mesmes, il n'y en eut que quelques uns d'eux qui souffrirent les tourmens? & que pour les autres, Anulin se contenta de la simple confession qu'ils firent de leur foy, & les envoya en prison.]

Bar. 303. § 38. — Boll. 11. feb. p. 514. § 1.

Pour la page 238.

NOTE VIII.

Sur la derniere partie de leurs actes.

'L'estime que Baronius fait des actes des SS. Saturnin, Dative &c. ne s'étend qu'à la premiere partie, qui contient la confession de ces Saints, & la question donnée à quelques uns d'eux. Bollandus n'en a pas fait imprimer davantage, dautant que dans l'autre partie qui se trouve dans Baronius, dans l'Optat de M.r de l'Aubespine, & dans M.r Baluze, l'auteur Donatiste decouvrant davantage son venin, s'emporte en des accusations aussi attroces que calomnieuses contre Mensurius Evesque de Carthage, contre Cecilien son successeur, & contre toute l'Eglise Catholique. 'Ce qu'il reproche à Cecilien, d'avoir empesché estant Diacre qu'on n'apportast de la nourriture aux Martyrs, 'luy fut aussi objecté dans le faux Concile de Carthage qui donna commencement au schisme des Donatistes. 'Ces heretiques accusoient aussi Mensurius d'avoir livré les livres saints, 'comme l'auteur de ces actes le luy reproche. [Mais quoique ce qu'ils disent contre ces Prelats, soit une pure calomnie à leur égard, cela n'empesche pas que ce qu'ils les accusent d'avoir fait, n'ait pu estre fait par d'autres: & il y a mesme peu d'apparence qu'ils leur aient attribué une chose qui n'auroit esté faite par personne, & dont il n'y eust eu aucun fondement. Nous avons donc cru nous pouvoir servir de ce qu'il peut y avoir de vray dans cette derniere partie, qui pour n'estre pas originale, ne laisse pas d'estre tres ancienne, & peut ainsi meriter quelque croyance dans les choses qui ne favorisent point les Donatistes.]

Bar. 303. § 58. — § 63. — Aug. col. d. 3. c. 14. p. 223. 1. c. — c. 13. p. 224. 2. c. d. — Bar. 303. § 62.

NOTES SUR SAINTE AGAPE, ET SES SOEURS.

Pour la page 240.

NOTE I.

Qu'il faut suivre leurs actes donnez par Baronius.

[NOus avons deux histoires fort differentes, de Ste Agape & de ses sœurs, l'une dans Baronius & dans Surius, l'autre qui est jointe avec la vie de Ste Anastasie.] Ces deux histoires sont non seulement differentes, mais mesme contraires en plusieurs points; en sorte que si l'une est vraie, il faut que l'autre soit fausse. Baronius donne la sienne comme pure, sincere, tres fidele, extraite mot à mot des registres publics, & telle qu'un lecteur qui a quelque discernement ne peut douter qu'elle ne soit vraie. C'est pourquoi il l'a jugé digne d'estre inserée toute entiere dans ses Annales.

Boll.2.apr.p. 246.e. — Bar.3.apr.c.] 304.§40.41. — p.304.§49.

Cependant Bollandus la rejette absolument, non qu'il y trouve aucune faute, mais parcequ'il prefere la vie de Ste Anastasie, laquelle il pretend meriter encore mieux tous les eloges que Baronius donne à la sienne. Cette vie de Ste Anastasie se trouve dans Metaphraste, & Allatius juge qu'elle est effectivement de luy. Metaphraste n'a fait neanmoins que suivre celle qui estoit avant luy: Car on la trouve dans des manuscrits latins fort anciens, à peu prés de mesme qu'elle est dans Metaphraste. Et Bollandus prouve assez bien ce me semble qu'elle est plus ancienne que Bede, ou peut-estre mesme que S. Aldelme qui vivoit en 692.

Boll.p.246.d. — 1. — p.245.b.c.

[C'est tout ce qu'il dit de plus avantageux pour la vie de Ste Anastasie,] & on peut dire neanmoins que ce n'est rien, estant certain que S. Aldelme & Bede ont vu & suivi beaucoup d'histoires tres fausses. Il faut donc juger de cette vie par elle mesme, pour voir si elle paroist plus originale que ce que Baronius nous a donné de Ste Agape. Et nous croyons que toutes les personnes un peu intelligentes qui voudront se donner la peine de faire cet examen, seront suprises, comme nous, du jugement que Bollandus en a porté. Car nous ne voyons rien dans l'histoire de Ste Agape qui ne réponde à l'estime que Baronius en a faite, qui ne s'accorde parfaitement avec tous les monumens du temps, & qui n'ait l'air d'une piece authentique & originale. Pour celle de Ste Anastasie, je ne sçay si l'on peut dire qu'elle ait rien par soy mesme qui attire la croyance & la veneration des lecteurs. Mais il y a certainement beaucoup de faits qui sentent plus la fiction que la verité, & mesme plusieurs narrations qui blessent la pudeur & la modestie.

Act.M.p.420. §3.

Pour nous arrester à ce qui y est dit de Ste Agape, & que Bollandus nous a donné, non sur Metaphraste qui a pu amplifier & alterer les choses, mais sur les anciens manuscrits latins qu'il a cru les meilleurs de tous; l'histoire de Dulcitius tout barbouillé dans ses marmites, laquelle y est raportée fort au long, [se peut dire indigne de Metaphraste mesme,] qui en effet l'a fort abregée, surtout en ce qu'elle a de plus fascheux. Ce qui y est dit qu'on contraignoit les Chrétiens d'avaler [nom du vin offert aux idoles, mais] le sang mesme des victimes, [est une chose sans apparence: & je ne croy point qu'on en puisse produire aucune autorité.]

p.248.250. — p.248.e. — p.248.249. — Sur.25.dec.p. 314.§12. — Boll.p.250. b.

La promesse que Diocletien y fait aux Saintes de les marier à des person-nes

p.248.e.

nes illustres, si elles abandonnent la foy; 'la peine qu'il prend de faire trainer aprés luy d'Aquilée en Macedoine tous les Chrétiens prisonniers, [lesquels il pouvoit aussibien faire juger par les officiers d'Aquilée que par ceux de Thessalonique;] 'les deux soldats qui sont mener S.te Irene autrepart que le juge n'avoit dit, & le juge qui tourne luy mesme tout autour de la Sainte depuis le matin jusqu'au soir, sans pouvoir arriver à elle; [toutes ces particularitez, dis-je, ne sont pas pour autoriser beaucoup cette piece.] Un soldat, dit-on, tire un coup de fleche contre la Sainte & la blesse à mort. [C'est une chose contre toute la discipline, & par consequent contre la vraisemblance. Car il n'est point dit que ce soldat eust aucun ordre: & il n'y avoit point encore de sentence rendue contre la Sainte.

'Son martyre y est daté du troisieme Consulat de Maximien; 'ce que Bollandus entend de Maximien Hercule, & ainsi de l'an 290. [Et c'est ce semble parcequ'on trouve quelques persecutions en ces premieres années de Dioclétien. Mais pourquoi aura-t-on marqué le Consulat d'Hercule plutost que celui de Diocletien, qui estoit alors, à ce qu'on pretend, en ces quartiers là? Car il estoit aussi Consul en 290. Il vaudroit donc mieux l'entendre de l'an 300, auquel Maximien Galere fut Consul pour la troisieme fois avec Constance: Mais Bollandus n'a peut-estre pas osé mettre en l'an 300, une persecution telle que nous la represente la vie de S.te Anastasie, & pour dire la verité, cette persecution ne convient ni à l'an 300, ni à l'an 290, ni à aucune année de Diocletien avant 304. Ce qui est encore étrange, c'est que toute cette histoire se passant, à ce qu'on pretend, vers l'an 290,] 'on demande neanmoins à S.te Agape si elle n'avoit point quelques livres des Chrétiens, [ce qui suppose que c'estoit aprés les edits de l'an 303, & paroist venir des actes originaux raportez par Baronius; car l'auteur de cette vie paroist en avoir eu quelque connoissance, & il pourroit mesme servir à en éclaircir quelques endroits. Mais nous avons mieux aimé nous abstenir absolument d'une piece si defectueuse, & nous contenter de ce que nous trouvons dans Baronius.] 'Florentinius reconnoist que ce qui est dit de ces Saintes dans la vie de S.te Anastasie, est embarassé de beaucoup de difficultez, a besoin de correction, & contient diverses choses sans apparence. 'Mais le P. Ruinart n'hesite point à rejetter absolument cette piece; & il donne encore de nouvelles preuves de sa fausseté, sans s'arrester à tout ce que Bollandus a pu dire pour l'appuyer.

p.250.b.d. | d. | p.247.d. | p.249. | Flor.p.426.1. | Act.M.p.420.§4.

NOTE II.

Pour la page 240.

Qu'elles pouvoient estre mariées.

'Beaucoup de martyrologes, comme Usuard, Adon, Vandelbert, le Romain, & mesme ceux de S. Jerome, donnent le titre des Vierges aux Saintes Agape, Quionie, & Irene. Nous ne voyons pas neanmoins surquoi cela est fondé, si ce n'est peutestre sur ce qu'il paroist qu'elles demeuroient toutes trois ensemble. Mais d'autre part ces paroles de S.te Irene, '*Nostros homines &c.* ne peuvent guere s'entendre que de leurs maris. 'Et en effet, leurs actes & les Grecs les appellent seulement des femmes, *mulieres*. 'La vie de Sainte Anastasie ne dit point non plus qu'elles fussent vierges.

Flor.p.419.25 | Boll.3.apr.p.245.c. | Bar.304.§46. | 3.apr.c. | Boll.3.apr.p.248.b.

NOTE III.

Pour la page 241.

Quelques petites difficultez ou omissions dans leurs actes.

[Baronius n'a pas mis dans ses Annales] 'la preface des actes de S.te Agape,

Sur.1.apr.p.1.

que nous avons dans Surius. [Elle est belle; mais il s'y rencontre deux difficultez.]'Car elle porte, s'il n'y a faute dans l'endroit, que les Saintes furent prises dans la montagne où elles s'estoient retirées; 'au lieu qu'il paroist par les actes mesmes, qu'elles en estoient revenues depuis. 'Elle dit encore que c'estoit l'Empereur Maximien qui avoit fait la persecution, [quoique Maximien Galere, (car c'est luy sans doute qu'elle marque,) ne fust alors que Cesar. Mais il est vray neanmoins que c'estoit proprement Galere qui estoit auteur de la persecution. Peutestre mesme que la Macedoine où les Saintes furent martirizées, estoit de son departement : *V. Diocletien* § 9 & je ne sçay si l'on ne pourroit point encore tirer de là que l'auteur de cette preface écrivoit sous le regne du mesme Galere, c'est à dire avant la fin de 311.] 'Il explique le nom des Saintes selon ce qu'ils signifient dans la langue greque : '& on marque en effet que ces actes sont traduits du grec.[a] Le Pere Ruinart donne cette preface, comme le reste des actes, sans remarquer qu'il s'y trouve aucune difficulté.

p. 1. § 2. — § 5. — § 2. — Ibid. — Boll. 3. apr. p. 246. § 6. — a Act. M. p. 421.

'L'auteur dit à la fin de sa preface, qu'il s'en va raconter en peu de mots, *breviter*, les actions des Saintes.] Cela peut faire croire qu'il a un peu abregé les originaux du greffe.] 'En effet, la relation du Commissaire officier du guet, *Beneficiarii*, ou *Stationarii*, ne paroist pas entiere, non plus que la premiere interrogation des Saintes, [à qui on ne demande point leur nom ni les autres choses requises : Mais aussi il n'estoit pas fort necessaire de mettre tout cela. Nous souhaiterions davantage qu'il eust marqué ce qui s'estoit passé soit à la prise des Saintes, soit devant les magistrats de la ville & les officiers du guet,] 'devant qui il paroist qu'elles avoient d'abord esté amenées, 'comme on le voit en une autre occasion de S. Jacque & Saint Marien : [Mais c'est peutestre qu'il n'en avoit pas les actes.]

Sur. 1. apr. p. 1. § 2. — § 3. — Ibid. — Bar. 262. § 49. 41.

NOTE IV.

Pour la page 242.

Sur le mensonge dont le juge accuse S.te Irene.

'Le juge semble reprocher à Sainte Irene qu'on avoit encore trouvé chez elle aprés la mort de ses sœurs, un fort grand nombre de livres des Ecritures des Chrétiens, quoiqu'elle eust declaré plusieurs fois qu'elle n'en avoit plus aucun. 'Et veritablement Sainte Quionie avoit declaré qu'elles n'en avoient plus, tout ayant esté enlevé de chez elles par ordre de l'Empereur. 'S.te Irene ne répond rien sur le mensonge dont on l'accusoit, mais seulement sur ce qu'elle n'avoit pas livré les Ecritures. [On peut dire sur cela que S.te Quionie ne savoit point qu'il y eust encore des Ecritures dans leur maison. Et il n'est pas difficile ou que S.te Irene en eust caché en des endroits que S.te Quionie ne savoit pas, ou que dans le tumulte de leur enlevement, voyant emporter les Ecritures, elles crussent qu'on les avoit trouvé toutes.

Bar. 304. § 45. — § 43. — § 46. — § 46.

Il semble qu'on pourroit aussi raporter à ce que dit le juge, ce qui avoit precedé la prise des Saintes :] 'Car S.te Irene répond toujours sur ce sujet au nom de plusieurs, comme parlant aussi pour ses sœurs. [Que si le juge dit qu'elle avoit declaré plusieurs fois qu'elle n'avoit point de livres, l'accusation d'un ennemi ne devroit pas sans doute passer pour conviction, & il y auroit au moins autant d'apparence à soupçonner ce juge payen de mensonge, qu'à en accuser une Sainte.] 'Mais comme le juge ordonne à la fin d'aller querir les livres qui estoient dans les cofres & les armoires d'Irene, [il a tout lieu de croire qu'on les y avoit trouvez aprés la mort des deux autres.

§ 46. — § 42.

Pour la page 243.

NOTE V.

Difficulté sur le lieu de son martyre:

[Le lieu où S.te Agape & ses sœurs furent jugées & martyrizées, n'est point marqué dans leurs actes.] Selon la vie de S.te Anastasie ce fut à Thessalonique [dont elles estoient, & où on ne peut douter qu'elles n'aient esté prises. Tous les martyrologes y marquent leur feste,] mesme ceux de S. Jerome sur le 5 d'avril.ᵃ Mais sur le premier d'avril ceux-ci semblent les mettre à Heraclée. [Et il se pourroit faire que de Thessalonique elles eussent esté envoyées à Heraclée dans la Macedoine, parceque le Gouverneur y estoit alors, & leurs corps raportez d'Heraclée à Thessalonique d'où elles estoient; ce qui les auroit fait marquer en l'un & en l'autre lieu.] C'est à peu pres le sentiment de Florentinius. [Et il pourroit estre favorisé] par ce que l'officier qui les prit à Thessalonique, les envoya au Gouverneur avec son billet, [au lieu qu'il auroit dû ce semble les luy amener luy mesme, si le Gouverneur avoit esté dans la mesme ville.] Neanmoins ce qui est dit sur le premier d'avril dans les martyrologes de S. Jerome, est assez confus, pour douter au moins si cela regarde nos Saintes: Et il est certain que si elles ont souffert hors de Thessalonique, c'est une faute considerable à l'auteur des actes de ne l'avoir pas marqué. [C'est pourquoi nous n'avons rien mis dans le texte, de cette difficulté, dont nous voudrions avoir un plus grand éclaircissement.]

Boll. 3.apr.p.250.a. — Flor.p.418.419. — a p.411. — p.420.1. — Bar.304.§41. — Boll.1.apr.p.9.

NOTES SUR SAINT DIDYME.

Pour la page 244.

NOTE I.

Quelques fautes des actes latins & grecs, corrigez les uns par les autres.

[ON peut trouver étrange] dans les actes de S. Didyme, que le juge en demandant S.te Theodore, luy ait donné la qualité de Vierge, que le grec exprime par le mot αὐτὰ. Mais comme elle avoit esté prise la veille ou quelques jours devant, πρώην, [il pouvoit déja l'avoir interrogée, avoir sceu ce qu'elle estoit, & luy donner la qualité de vierge ou de fille, non pour l'honorer, mais seulement pour la designer.]

Ce que portent les actes, qu'un payen disoit qu'il craignoit que J.C. ne le changeast en femme, [paroist d'abord avoir quelque chose de declamateur. Neanmoins si l'on considere les circonstances, & qui est celui à qui l'on attribue cette parole, il est tres naturel qu'il l'ait dite en raillant, & il n'est pas mesme improbable qu'il l'ait dite serieusement.

On peut avoir peine à croire] ce que dit le juge, que les Empereurs avoient ordonné d'exposer les vierges à l'infamie publique, si elles refusoient de sacrifier: [& nous ne voyons point qu'Eusebe le dise. Mais les magistrats idolatres ne faisoient pas grand scrupule de mentir pour tromper les Chrétiens, comme on le voit par les actes de S. Taraque. Que si les Empereurs avoient honte d'ordonner par des loix publiques une peine si indigne contre les vierges, nous apprenons par l'histoire de S.te Irene, & par d'autres, aussi bien que par Tertullien, que les Gouverneurs n'avoient pas honte de les condanner à la souffrir.]

Le juge exprime deux fois cette ordonnance infame dans les mesmes termes selon le latin de Bollandus, [ce qui paroist peu naturel,] mais cela

Boll.28.apr.p.63.§1. — p.63.a. — p.63.e. — 28.apr.p.573.c. — p.63.c.

n'est pas de mesme dans le grec, où il n'y a rien qui puisse choquer. [Je ne voy pas non plus le sens de ces paroles de Saint Didyme, *Non moriar à tuis tormentis p.574.d*, & il mourut par la sentence du juge.]'Mais le grec porte,

p.65.d.

Je ne sens point vos tourmens. [Le grec est encore meilleur en quelques autres endroits, ou au moins plus clair & plus expressif que le latin de Bollandus,]'qui pretend neanmoins que ce texte est posterieur aux actes latins qu'il nous donne, trouvez par Usserius dans un manuscit d'Angleterre. [Mais il ne donne pas de preuve de ce qu'il pretend; & je ne voy pas non plus qu'il en puisse avoir,]'si ce n'est que le grec est quelquefois, mais fort rarement, un peu plus étendu. [Je ne sçay si on n'y auroit point aussi ajouté]'le mot de Θεότοκος, & quelques autres qui ne sont pas dans le latin de Bollandus, [pour marquer davantage, contre Nestorius, que J.C. est Dieu, Mais je sçay bien que c'est mal servir la verité de falsifier les pieces.]

28. apr. p.572. a b|573.a.

g.p.64.e.

p.63.c|64.c.

NOTE II.

Pour la page 244.

Que S. Didyme a souffert en 304, sous Eustrace.

[Les actes latins ne disent point en quel temps arriva l'histoire de Sainte Theodore.]'Les Grecs disent nettement que ce fut sous le regne de Diocletien & de Maximien, aprés la publication de la loy qui ordonnoit que les Chrétiens sacrifiassent, ou fussent punis. [Cette punition s'entend naturellement de la mort, & je ne croy pas que l'usage permette qu'on l'entende d'une autre maniere.]'Saint Didyme demande au juge qu'il fasse promtement ce qui luy est ordonné par ses Princes: [& il est visible que c'est la mort qu'il demande. Ainsi cette histoire se doit mettre en l'an 304, auquel on condannoit tous les Chrétiens à la mort, ou en l'an 305, auquel Diocletien & Maximien quitterent l'Empire. Mais il vaut mieux la mettre en 304,]'puisqu'il paroist par le commencement des actes Grecs, que l'edit n'avoit esté publié que depuis peu.

Boll. 28. apr. g.p.63.b.

p.65.d.

p.63.b.

'Le Gouverneur d'Alexandrie est nommé Eustrace dans les actes grecs.'& Procule dans les latins de Bollandus. 'Bollandus croit qu'au lieu de *Proculus* il faudroit *Proconsul*. [Mais il ne se souvient pas que les Gouverneurs d'Egypte n'ont jamais eu la qualité de Proconsuls. Il seroit plus aisé de dire que ce gouverneur s'appelloit Eustratius Proculus. Je pense neanmoins que le meilleur est de changer *Proculus* en *Præses*, terme general pour tous les Gouverneurs de province. Car si dans la suite il est toujours appellé *Judex*, on voit la mesme chose dans le grec,]'ἄρχων au premier endroit, & δικαστής dans toute la suite.

c. p.573.b. p.574.c.

g.p.63.b.c.

NOTE III.

Pour la page 245.

Sur les tourmens de S.te Theodore.

'Les actes de Bollandus disent que le juge fit donner des soufflets à S.te Theodore, *Expalmate eam*. 'Le grec a σκοτοτυφλώσατε, 'qui est traduit dans Surius *excæcate eam*. [Mais il n'y a aucune apparence qu'on luy ait crevé les yeux, & la suite ne permet pas qu'on le croie. S'il y avoit σκυτοτύψασθε, cela signifieroit qu'on la battit avec des courroies; & qu'on luy donna les étrivieres. Nous avons mis en general qu'on la battit.]'Les Grecs dans leurs Ménées disent qu'elle fut foüettée; μετὰ τὸ τυφθῆναι.

Boll. 28. apr. p.573.e.
g.p.64.a.
Sur. 5. apr. p. 634 3.

Men. ib. p.43.

NOTE IV.

Pour la page 248.

Que Saint Didyme peut avoir souffert le 5 d'avril.

'Bollandus dit que ce que portent les actes grecs, que S. Didyme souffrit le 5 d'avril, y a esté ajouté depuis, sur ce

Boll. 28. ap. p.572.b.

que les Grecs en faisoient ce jour là la feste. [Cela peut-estre : mais je ne voy pas neanmoins que Bollandus ait aucune preuve que Saint Didyme ne soit pas mort effectivement le 5 d'avril. Car l'autorité d'Usuard & des autres posterieurs qui le mettent le 28, n'en est pas asseurément une. Je ne sçay mesme s'il faut dire que S. Didyme Prestre marqué le 5, n'est pas celui qui delivra S.te Theodore. Car si ces actes ne disent pas qu'il fust Prestre, ils ne disent pas aussi qu'il ne le fust point. Peutestre aussi que ce *Presbyteri* vient du grec, où τὸ πρεσβυτέρου aura esté mis pour marquer que ce Didyme est plus ancien que celui qui estoit celebre à Alexandrie à la fin du IV. siecle.] 'Les Grecs mettent quelquefois la feste du martyr le 27 de may.

4.

NOTE V.

Pour la page 249.

Que la Sainte dont parle S. Ambroise peut avoir souffert sous Diocletien.

Boll.28.apr. p.572.f.

'Bollandus croit que l'histoire raportée par S. Ambroise est posterieure à celle de S.te Theodore, & n'est peut-estre arrivée que sous Julien, 'parceque S. Ambroise dit que c'est un exemple assez recent : *Recens vobis exemplum profero .... nuper virgo quædam fuit.* [Mais je ne sçay si sous Julien on eust condanné des vierges à la prostitution : & on ne peut pas mesme dire proprement qu'il y eust alors une persecution ouverte contre l'Eglise, comme l'histoire que S. Ambroise raporte semble le demander.] 'Aussi Baronius croit que cette histoire appartient à la persecution de Diocletien. Que si S. Ambroise dit qu'elle estoit arrivée depuis peu, ce n'est qu'en comparaison de S.te Thecle qui avoit vécu du temps de S. Paul.

Amb.virg.l. 2.p.470.a.

Bar.309.§25| Act.M.p.426 §3.

NOTE VI.

Pour la Page 250.

Que S. Alexandre & S.te Antonine peuvent avoir souffert à Antioche en 312.

[Les actes de Saint Alexandre & S.te Antonine ne marquent ni le lieu ni le temps de leur martyre.] Bollandus croit que ç'a esté en Orient, parcequ'ils furent foüettez avec des branches de palmier σπαθίζεσθαι. Il croit encore que ç'a esté en Asie, où le culte de Diane estoit fort celebre, parceque le juge promettoit à Sainte Antonine de la faire prestresse de cette idole. Mais on ne peut pas douter qu'on n'adorast aussi Diane à Antioche : [& ainsi quand cet article seroit veritable, ce qui n'est pas fort asseuré, il ne pourroit pas empescher de croire que cette Sainte a souffert à Antioche ; & que c'est celle dont Saint Ambroise raporte l'histoire. Il y avoit mesme des Antioches dans l'Asie.]

Boll.3.may. p.380.§7.

'Les actes portent que les Saints furent martyrizez le samedi 2 de may, '& que la persecution cessa deux jours aprés par la mort du Gouverneur, 'd'où Bollandus a conclu qu'ils ont souffert en 313. [Mais quoique Maximin regnast encore alors en Orient, il avoit neanmoins esté obligé de finir entierement la persecution avant la fin de 312, & s'il fit encore depuis quelques Martyrs, ce ne fut qu'en se cachant.] 'D'autres au lieu du 2 de may, lisent le 3, [ce qui tomberoit en l'an 312 ; & comme il n'y avoit point alors d'edit absolu pour persecuter les Chrétiens, il est aisé que la mort d'un Gouverneur ait fait cesser la persecution dans une province. Cela neanmoins est plus difficile à croire de la grande Antioche de Syrie, où Theotecne estoit un ennemi irreconciliable des Chrétiens.]

p.382.§11. §10.

p.380.§3.

§3.|Sur.ib.p. 45.§10.

NOTES SUR SAINT IRENEE DE SIRMICH.

Pour la page 251.

NOTE I.

Sur ses actes.

[NOus ne voyons rien qui nous empesche de regarder les actes latins de S. Irenée comme une piece originale, c'est à dire composée fort peu aprés luy,] 'sur les registres originaux de son interrogatoire, comme l'a cru Bollandus. [Il est certain qu'ils en ont le style, & tout y est digne de la gravité & de la sainteté d'un Martyr.] 'Ces termes de la fin, *agente Praefecturam Probo praeside*, [peuvent faire quelque peine. Car *Praeses* est proprement un gouverneur de province; & *agere Praefecturam* se dit des Prefets du Pretoire, qui estoient un autre genre de magistrats. Mais cette expression defectuese n'est apparemment qu'une mauvaise traduction. Car il est aisé que ces actes aient esté écrits originairement en grec.] 'Les Benedictins qui les ont revus sur plusieurs manuscrits, 'ont seulement *agente Probo praeside*. 'On voit en effet par le commencement, que Probe estoit simple gouverneur de la Pannonie.

Boll. 25. mars. p. 555. c. — p. 557. d. — Act. p. 432. — p. 435. — Boll. p. 556. c.

'Nous avons encore aujourd'hui des actes de Saint Irenée en grec, 'fort conformes aux latins pour le fond des choses, mais plus ornez & plus en style d'eloge, [ce qui leur donne moins d'autorité:] 'Et le meilleur manuscrit qu'on en ait est assez nouveau. 'L'endroit qui nous fait peine dans le latin, y est sans difficulté: ἡγεμονεύοντος Πρόβου, *Probo Praeside*. [Peutestre que *Praefecturam agente*, n'est qu'une traduction differente & moins bonne du mesme mot, & qu'un copiste aura mis toutes les deux par meprise, comme cela se voit quelquefois.]

g. 23. — p. 555. c. d. — c. — g. 23. f.

Pour la page 251.

NOTE II.

Sur les actes de S. Pollion.

'Les actes de S. Pollion parlant de la ville de Cibales, ajoutent ces mots, *de qua Valentinianus Christianissimus Imperator oriundus esse cognoscitur.* [Cela ne peut guere convenir qu'à un homme qui écrivoit fort peu aprés Valentinien I, ou plutost de son temps mesme; d'où vient qu'il ne le distingue point de ceux qui ont porté depuis le mesme nom.] 'Pour le corps des actes, c'est à dire la confession du Saint, Bollandus croit qu'elle est tirée des registres du greffe; [& nous ne voyons rien qui ne s'accorde à cela. Il y a quelques expressions extraordinaires, comme 'eloquentiam populis legere: [mais c'est qu'apparemment l'original estoit grec, & a esté mal traduit. Nous raportons à la mesme cause,] '*ut initiis sub persecutione &c.* [Car nous ne voyons point de sens à cet *initiis*, qui ne peut pas mesme signifier que Dioclетien ait excité la persecution des le commencement de son regne.] 'Le Saint y est appellé & dans la narration de l'auteur, & dans sa confession mesme, '*Primicerius Lectorum*. [Le mot de *Primicerius* pour *primus*, vient sans doute du traducteur qui a suivi l'usage de son temps. Je ne croy pas qu'on trouve qu'il y eust en ce temps là de rang entre les Lecteurs. Mais quoiqu'on ne le trouve pas, il est aisé qu'il y en eust, & qu'on eust quelque deference particuliere pour celui qui estoit le plus ancien. Il nous reste si peu de monumens de l'Eglise d'Illyrie, que l'argument negatif y a encore moins de lieu que dans les autres.]

Boll. 28. apr. p. 966. c. — c. — e. — 4. — e. — e.

Pour la page 251.

NOTE III.

Que S. Irenée peut avoir souffert en 304.

Boll. 25. mars, p. 557. d. p. 555. e. f. & 28. apr. p. 566. d.

'Les actes de S. Irenée marquent seulement qu'il souffrit sous Diocletien, 'le 25 de mars ou le 6 d'avril. *Ceux de Saint Pollion disent que les ordres de la persecution ayant esté portez à Sirmich, le gouverneur Probe commença par les Ecclesiastiques, fit mourir S. Montan, prononça la mesme sentence contre Saint Irenée, 'b. & alla ensuite à Cibales, 'p. 567. d. où S. Pollion fut martyrizé le 28 d'avril. [Il semble donc que tous ces Saints aient souffert dés le commencement de la persecution: ce qu'il ne faut pas prendre neanmoins tout à fait à la rigueur. Car les premiers edits de la persecution ne condannoient encore personne à la mort. Et il y a peu d'apparence que ceux qui y condannerent les Ecclesiastiques, aient esté publiez dés le mois de mars ou d'avril 303. Ainsi il vaut mieux differer le martyre de ces Saints à l'an 304. Et ce qui le peut confirmer, c'est que ni les actes de S. Irenée Evesque, ni ceux de Saint Pollion Lecteur, ne parlent point de la recherche des livres de l'Ecriture, qui estoit d'abord le plus grand pretexte de la persecution contre les Evesques & contre les Lecteurs.]

Pour la page 254.

NOTE IV.

Que ç'a esté apparemment le 6 d'avril.

Boll. 25. mars, g. 23. f.

'Les actes grecs de S. Irenée portent qu'il souffrit le 21 d'aoust: [Il faut peut-estre le 23, qui est le jour auquel les Grecs en font.] 'p. 555. § 4. Bollandus croit qu'il vaut mieux s'arrester aux latins, qui tous, & mesme les plus anciens, le mettent le VIII. des calendes ou des ides d'avril, c'est à dire le 25 de mars ou le 6 d'avril. '§ 5. De trois manuscrits de ces actes, deux ont le 6 d'avril. Les martyrologes de S. Jerome, Florus, & Raban, mettent sa feste ce jour là. 'Les manuscrits de France le mettent le 25 de mars, ce qu'Usuard, Adon, Nocker, un manuscrit de Fulde, le martyrologe de Saint Riquier, & les nouveaux, ont suivi. [La premiere opinion semble le devoir emporter par l'antiquité de ses témoins: & d'ailleurs s'il est vray que Saint Montan dont on fait la feste le 26 de mars,] 'Boll. 28. apr. p. 566. d. ait souffert avant S. Irenée, comme les actes de S. Pollion donnent lieu de le croire, il vaut mieux dire que S. Irenée n'a souffert que le 6 d'avril.

§ 6. 7. | A. M. p. 432. § 2.

Pour la page 255.

NOTE V.

Sur les actes de S. Serene.

Boll. 23. feb. p. 365. d.

'S. Serene est qualifié *moine* dans ses actes donnez par Bollandus, [quoique ce terme fust encore peu connu en ce temps là; & il ne l'estoit au plus que dans l'Egypte. Mais celui d'*Ascete* estoit plus commun, pour marquer ceux qui se retiroient à la campagne comme S. Serene, & y menoient une vie solitaire & penitente. On peut dire que ces Ascetes ont esté l'origine de ceux qu'on a ensuite appellé moines; ce qui fait que ces deux termes se prennent souvent l'un pour l'autre. Ainsi il y a apparence que l'original grec de la vie de Saint Serene luy ayant donné le titre d'Ascete, le traducteur l'a tourné par celui de *moine*, plus connu dans le temps où il vivoit.] 'A. M. p. 436. § 1. Ce mot n'est point dans les actes de ce Saint donnez par le P. Ruinart sur un nouveau manuscrit. 'p. 545. § 2. Ces actes sont les mesmes que ceux de Bollandus, mais un peu plus amples.]

Boll. p. 365. d.

'Ces termes des actes, *qui tempore persecutionis metuens corporales plagas latitavit*, [embarassent dans l'endroit où les place l'edition de Bollandus; & il semble qu'ils devroient estre plus haut pour servir à rendre raison pourquoi Saint Serene avoit quitté son pays, & estoit venu demeurer à Sirmich. Mais la verité est que cet en-

Act.M.p.545. §1. droit a esté trop abregé :] '& il est fort clair dans l'edition du P.Ruinart.

p.545.§2| Boll.p.364. §5. 'Quelques modernes mettent ce Saint non à Sirmich en Illyrie ; mais à Fermo dans la Marche d'Ancone ; ce qui ne vient que de la ressemblance des noms latins *Sirmium* & *Firmum*. Pour les nouveaux Espagnols, qui sur Boll.§6.7. une semblable equivoque le mettent dans la Betique, c'est une suite trop visible de la passion qu'ils ont eue de s'attribuer par des mensonges grossiers & par des fables, les disciples & les témoins de la verité.

NOTES SUR SAINTE SOTERE.

Pour la page 260.

NOTE I.

Pourquoi on met en 304 le martyre de S.te Sotere & de S.Pancrace.

Boll.12.may, p.22.c. Les actes de S. Pancrace portent qu'il souffrit à Rome en mesme temps que la sainte Vierge Sotere, *Diocletiano nono, & Maximiano octavo, Imperatoribus*. p.17 c. 'Bollandus doute s'il faut raporter cette date à la neuviemeannée du regne de Diocletien, qui seroit l'an 293, ou à son IX. Consulat qui tombe en 304. Mais il reconnoist que selon l'usage ordinaire des Latins, on ne la peut entendre que du Consulat : c.f. '& pour ce qu'il dit que Diocletien n'estoit plus Empereur le 12 de may 304, [nous avons enfin appris de Lactance, qu'il regna jusqu'au premier may 305, *v.Diocl.§* 22, outre qu'il n'y avoit pas de persecution considerable en 293.] Bar.304.§18| 10.feb.d. 'Baronius dit avoir trouvé dans des manuscrits, *Diocletiano IX. & Maximiano VIII. Coss.* Act.M.p.406. §3. 'Le Pere Ruinart en cite deux qui disent de la sorte : Boll.2.may, p.17.c. '& Bollandus avoue que les Grecs le mettent de mesme. a 10.feb.p. 388.b. a Il a trouvé luy mesme dans quatre manuscrits, *sub Diocletiano Augusto novies, & Maximiano septies, Imperatoribus* : [& cela est ainsi dans le legendaire de Saint Michel à Beauvais.] Il veut qu'on l'explique de leur empire, parceque le IX. Consulat de Diocletien ne se rencontre pas avec le VII. de Maximien. [Mais la 9.e année de l'un ne se rencontre pas non plus avec le 7.e de l'autre au 12 de may, Maximien ayant esté fait Auguste des le premier avril 286. un peu plus de dixhuit mois aprés Diocletien : & le terme de *novies* ne se met point pour marquer l'année de l'Empire : outre qu'en ce temps là on ne contoit point par les années des Empereurs.

c. [Ce qui fait une plus grande difficulté,] c'est qu'il y a des manuscrits des actes de S. Pancrace, où cet endroit qui en marque la date, & qui parle de S.te Sotere, ne se trouve point dutout : [& ce qui embarasse encore plus, c|12.may,p. 17.b. 'c'est que tous ceux qu'il a vus, [& le legendaire de Beauvais aussi,] portent que Saint Pancrace fut battizé par S.Corneille, & mourut à l'age de 14 ans, sous Valerien & Gallien selon les uns, ou sous Diocletien selon les autres ; [ce qui est une contradiction manifeste. Il faudroit mesme dire, qu'il a esté martyrizé sous Gallus ; puisqu'il est visible, selon ses actes, que ce fust assez peu aprés son battesme, au lieu que la persecution de Valerien ne commença que quatre ans aprés la mort de S.Corneille. Ainsi S. Pancrace seroit mort vers l'an 252, aussibien que S.Corneille ; & S.te Sotere de mesme. Cependant comme la date des Consuls est toujours fort considerable, parcequ'elle ne peut guere venir que des anciens monumens, nous avons cru devoir mettre l'un & l'autre sous Diocletien, comme Baronius, Bollandus, & le P.Ruinart ont fait.

[Comme on marque que Saint Pancrace a souffert le 12 de may, il semble necessaire

neceſſaire de dire que Sainte Sotere à ſouffert le meſme jour.] 'Adon le ſemble dire effectivement, '& pluſieurs martyrologes de S. Jerome marquent ce jour là S.te Sotere Vierge & Martyre à Rome. 'Neanmoins beaucoup de martyrologes, & Adon meſme, la mettent le 6 ou le 10 de fevrier. [Mais il eſt tres ordinaire qu'on honore moins les Saints le jour de leur mort, qu'en celui de leur tranſlation, ou de quelque autre ſolennité. Il ſe pourroit meſme faire que celui qui à ajouté cette note aux actes de S. Pancrace, parcequ'il avoit peut-eſtre quelque raport particulier à S.te Sotere, a cru devoir marquer qu'elle avoit ſouffert en meſme temps, c'eſt à dire ſeulement la meſme année.

Ado,11,may. Boll.ib.p.25. 26. 10.feb.p.388. § 9-12.

On pourroit encore diſtinguer deux S.tes Soteres, l'une morte à Rome avec S. Pancrace, l'autre en Orient au mois de fevrier.] 'Car Adon, Uſuard, Notker, & pluſieurs autres martyrologes, marquent S.te Sotere en Orient, & en compoſent l'eloge des termes de Saint Ambroiſe; ceux de S. Jerome, Raban, & quelques autres, la mettent à Rome ſans en rien dire de particulier: Adon, Notker, & le faux martyrologe de Bede, diſent l'un & l'autre. 'Mais il eſt difficile de croire que celle qui eſtoit parente de S. Ambroiſe fuſt d'Orient: [Ce qu'on dit de celle de Rome, qu'elle eſtoit vierge & de grande naiſſance, luy convient certainement.] 'Et puiſque les Grecs ne la connoiſſent point, & ne font d'aucune Sainte Sotere, [il y a peu d'apparence qu'elle ait ſouffert parmi eux.] 'Son nom qui eſt plus grec que latin, & peut-eſtre quelque confuſion dans un ancien martyrologe, ont pu donner lieu à quelqu'un de la mettre en Orient, & enſuite à tous les autres.

§10.12. § 4.Bar.10. feb.d. Boll.11.feb.p. 387.a. p.389.b.

'Il y en a qui doutent ſi à Rome meſme il n'y a point eu deux Soteres, l'une vierge & parente de S. Ambroiſe, qui aura ſouffert le 6 de fevrier, l'autre ſimplement martyre honorée le 10. Mais le plus grand fondement de ce doute, c'eſt que le miſſel de Thomaſius attribué au Pape Gelaſe, ne dit point que celle du 10 fuſt vierge; [ce qui aſſurément eſt une foible raiſon.] 'On cite des manuſcrits de 5 ou 600 ans, qui donnent le titre de vierge à celle du 10, & de beaucoup plus anciens qui ne le donnent point à celle du 6.

Act.M.p.406. § 3. Boll.10.feb.p. 388.§ 11,12.

NOTE II.

Pour la page 260.

Fautes dans les actes de S. Pancrace.

[Outre la difficulté que forme dans les actes de Saint Pancrace le nom du Pape S. Corneille joint avec le temps de Diocletien,] 'on ne peut non plus ſoutenir ce qui y eſt dit, que ce fut Diocletien qui l'interrogea à Rome en 304, [puiſque Diocletien en eſtoit parti dés devant la fin de 303, & n'y revint plus depuis. Quand on voudroit meſme mettre le martyre de Saint Pancrace en 293, il n'y a ni preuve, ni meſme apparence que Diocletien fuſt alors à Rome, puiſqu'il avoit donné l'Italie à Maximien Hercule: & il ne perſecutoit point alors les Chrétiens.]

Boll.12.may. p.17.§ 21.c.d.

NOTES SUR SAINT NABOR ET SAINT FELIX.

NOTE I.

Pour la page 267.

Des actes de S. Victor de Milan.

Boll. 8. may, p. 288. f.

NOus avons dans Bollandus des actes de Saint Victor de Milan, [que des personnes habiles ont receus comme legitimes. Et en effet, le style en est assez bon, au moins pour sa simplicité, & les choses y sont assez particularisées. Que s'ils ne nous trompent point,]'ils sont mesme originaux, *c.* & écrits par un Maximien témoin oculaire. *c.* 'Mais ce point qui leur devroit donner une autorité toute entiere, est ce qui leur oste toute autorité, y ayant des choses qui font voir que ce n'est point une piece originale, & qu'ainsi c'est l'ouvrage d'un imposteur. *p. 289. c d.* 'Car ce pretendu témoin oculaire fait dire au Saint par deux fois qu'il n'adoroit point les Dieux des payens, *paganorum deos*; *p. 288. c.* '& il dit lui mesme, *juravi per paganismum eorum*. [Il faudroit donc que le mot de *paganus* eust commencé à signifier un idolatre des le temps des persecutions.] *d. e.* 'Et cependant il y a bien de l'apparence que cela n'est venu que depuis que les Empereurs s'estant faits Chrétiens, le culte des idoles a commencé à devenir odieux & infame, à se cacher & à se retirer dans les villages, *in pagis*: & les plus habiles ne trouvent pas le mot de *paganus* en ce sens avant l'an 365, où il est employé dans une loy de Valentinien. [On voit par les actes originaux de S. Taraque, qu'au commencement du IV. siecle, il marquoit ceux qui estoient dans une vie privée, eloignée de toutes sortes d'emplois.] *Tar. ſal. p. 447.* 'Car S. Taraque qui avoit esté dans les emplois de la guerre, dit qu'à cause qu'il estoit Chrétien, τοῦ παγανεύειν ὑπεστειλάμην: *p. 450.* '& S. Probe dit de mesme, παγανὸς δὲ εἰμὶ Χριστιανὸς ὤν, [marquent sans doute l'edit de Dioclctien, qui avoit exclu les Chrétiens de toutes sortes de charges & d'emplois.] C'est pourquoi l'ancien traducteur de ces actes, a expliqué ce παγανὸς par *plebeius*.

[Ces paroles de l'auteur des actes de S. Victor, *juravi per paganismum eorum*, fournissent encore une autre preuve de fausseté. Car on ne voit pas qu'elles puissent avoir d'autre sens, sinon qu'il avoit juré par les Dieux des payens,] *Boll. 8. may, p. 288. c|290. c.* 'comme tout ce qui precede le montre encore. Cependant il pretend avoir esté Chrétien dés son enfance: [Et le moyen de croire qu'un homme elevé dans la doctrine de l'Eglise, crust qu'il luy fust permis de faire un serment si contraire à sa religion? Il y a mesme peu d'apparence qu'un Chrétien] eust esté donner ce qu'il avoit de memoires sur le martyre du Saint, pour estre brulez, comme il semble avouer qu'il avoit fait. [Cela approchoit bien du crime des Traditeurs.] *p. 288. c. d.* 'Bollandus trouve d'autres preuves de fausseté dans ce mesme endroit. [Mais je ne sçay s'il prend bien le sens de l'auteur.]

p. 290. b. 'Ces actes portent que Saint Victor estant pres d'estre executé, fit dire à l'Empereur Maximien, qui estoit alors à Milan, & qui y persecutoit cruellement les Chrétiens; qu'il mourroit cette année là mesme, qu'on luy casseroit les jambes, & qu'il ne seroit point enterré. [Si nous l'entendons de Maximien Galere qui est mort en 311, nous ne voyons pas qu'il soit venu à Milan, ni cette année là, ni la precedente: Et mesme on ne le peut dire, puisque

Milan n'estoit pas à luy, mais à Maxence son ennemi, & que Licinius estoit entre deux. On voit d'ailleurs qu'il fut plus d'un an malade avant que de mourir : & nous ne craignons point d'assurer qu'il fut enterré, & sans avoir eu les jambes cassées.

Il n'est pas absolument impossible que Maximien Hercule soit venu à Milan en 309, l'année de devant sa mort, lorsqu'il passa de Ravenne dans les Gaules, quoiqu'il y ait plus d'apparence que cela se fit en l'an 308. *V. Constantin* § 15. Il est vray encore qu'il portoit alors l'habit & le titre d'Empereur.] 'Mais il est vray aussi que s'il vint alors à Milan, il y vint comme un fugitif : & toute sa vuë en ce temps là estoit de se bien mettre dans l'esprit de Constantin son gendre. [Ainsi il n'y a nulle apparence qu'il ait eu ni le loisir, ni le moyen, ni mesme la volonté de faire aucune persecution grande ou petite aux Chrétiens, en faveur desquels Constantin s'estoit déja declaré, quoiqu'il n'eust pas encore embrassé la foy.

Lact. pers. c. 29. p. 26.

Si l'auteur des actes pretend que Hercule ne fut point enterré,] 'il est dementi nettement par S. Ambroise. [S'il veut seulement qu'il n'ait esté enterré qu'aprés avoir eu les jambes cassées, comme porte son texte par une expression assez extraordinaire ; ni Lactance, ni aucun auteur ne dit que Constantin luy ait fait casser les jambes, quoique le dessein de Lactance fust de faire adorer la justice de Dieu dans la punition de ce persecuteur de son Eglise. Cette cruauté entierement inutile envers un beau-pere & un Empereur, estoit indigne de la generosité de Constantin, qu'on ne peut mesme excuser de la mort d'Hercule que sur l'absoluë necessité d'oster la vie à ce perfide.] 'Et en effet, dans cette necessité mesme, il eut encore ce respect pour luy, de luy laisser choisir sa mort.

Amb. ep. 57. p. 321. f.

Lact. pers. c. 30. p. 28.

'Bollandus a cru qu'il ne se falloit point dutout arrester à cette pretenduë parole de S. Victor, pour trouver le temps de son martyre.

Boll. 8. may, p. 288. c. 1.

[Il seroit aisé de remarquer encore dans ces actes, diverses circonstances capables d'en diminuer l'autorité : Mais je pense que cela n'est plus necessaire, aprés ce que nous venons de dire. Il ne faut pas neanmoins oublier qu'ils ont un fort grand raport avec ceux de Saint Nabor & S. Felix, qui ne valent guere mieux. Ils se copient mot à mot en divers endroits.] 'Notker cite un passage de ceux de Saint Victor, mais non pas dans les mesmes termes que nous l'avons.

p. 290. b | Flor. p. 659. 2.

NOTE II.

Pour la page 667.

Des actes de S. Nabor & S. Felix ; s'ils ont souffert en Afrique.

'Les actes de S. Nabor & S. Felix qui sont dans Mombritius, & dont Baronius a eu un manuscrit, [ont quelque gravité & quelque simplicité, mais qui sentent plus la barbarie des siecles posterieurs, que le feu & la candeur des pieces originales.] 'En effet, le mot de *pagani* pour signifier les idolatres, [n'est pas assurément du temps des persecutions :] '& le mot de *Jovis* au nominatif, [sent bien l'entiere corruption de la langue latine. Il n'y a guere d'apparence] 'qu'un officier payen ait dechiré ses habits parcequ'un Chrétien parloit contre ses Dieux ; 'ni qu'un juge ait laissé faire à S. Felix un abregé de toute l'histoire de J.C. qu'il commence par ces mots, '*quem virgo concepit, virgo peperit, & virgo post partum permansit*. S. Felix y fait dire à J.C. des choses qui ne sont point dans l'Evangile. 'Ces actes [qui s'étendent assez sur d'autres choses,] disent en un mot que les Saints ayant esté jettez dans le feu, en sortirent sans aucun mal. [C'est trancher bien court le mi-

Bar. 12. jul. a. | MS. p. 592. | p. 594. | Ibid. | p. 592-593. | p. 593. | p. 594.

racle le plus grand & le plus extraordinaire, & cette breveté ne convient guere qu'à un temps fort eloigné, où cela se disoit, sans qu'on en sceust rien davantage. Tout cela confirme] ce que portent les actes mesmes, que c'est une histoire faite pour le jour de leur feste en un temps où leur veneration estoit repanduë dans toute la terre. [Il y a bien des choses, comme nous venons de voir, qui se trouvent mot à mot dans les actes de Saint Victor de Milan: ce qui n'est pas pour autoriser ni les uns ni les autres, & moins encore ceux de S. Nabor. Car l'auteur des actes de S. Victor, qui se pretend un auteur original, sans l'estre, n'a pas apparemment copié une piece que d'autres auroient pu voir.

P.595.

Ce qui ruineroit absolument les actes de S. Nabor & S. Felix, qui mettent le martyre de ces Saints à Milan, & leur mort à Lodi le 12 de juillet,] c'est ce que pretend Notker, qu'ils ont souffert en Afrique le 10 de juillet, & ont esté transferez de là à Milan le 12 du mesme mois, [auquel on en fait aujourd'hui la feste.] L'on trouve en effet un Saint Nabor Martyr en Afrique le 14 de mars: & ce qui est encore plus, les martyrologes de S. Jerome, Usuard, Adon, & plusieurs autres marquent le 10 de juillet S. Nabor & Saint Felix decapitez en Afrique; & Adon dit expressément que leurs corps ont esté transferez d'Afrique à Milan. Usuard n'en marque point d'autres. Outre cela on pretend que ceux de Milan ont esté jugez par Anulin: [Et il est certain qu'Anulin estoit Proconsul d'Afrique en l'an 303 & 304.] Tout ce qu'on peut dire à cela, c'est que puisque les tombeaux de S. Nabor & Saint Felix estoient celebres à Milan du temps de S. Ambroise, & qu'on ne voit pas par quelle occasion on les y auroit apportez d'Afrique, il est plus aisé de croire qu'ils avoient souffert à Milan mesme, ou en quelque lieu peu eloigné, comme Lodi; & qu'ils sont differens de ceux d'Afrique. S. Ambroise les appelle *Martyres nostros*.

Flor.p.659.1. P.379. P.659. MS.p.592. Flor. p.659. Amb.in Luc. 13.p.157.b.

NOTE III.

Pour la page 267.

Qu'ils peuvent avoir souffert en 304.

Puisqu'on ne peut pas soûtenir ce que les actes de S. Victor disent de la mort de Maximien, [& que nous ne voyons point de temps auquel Hercule ni Galere aient eu le loisir de persecuter les Chrétiens à Milan, depuis qu'Hercule y eut quitté l'Empire le premier may 305;] il faut sans doute mettre le martyre de Saint Victor & de Saint Nabor avant cette cession, dans le temps qu'Hercule & Diocletien regnoient & persecutoient ensemble. S. Victor mourut le dernier selon ses actes, le 8.e jour de may; & tous les martyrologes, mesme ceux de S. Jerome, le mettent ou ce jour là, ou les jours suivans dans le mesme mois. [On ne peut donc pas le mettre plustard qu'en 304, puisque dés le premier may 305, Hercule n'estoit plus Empereur.]

Boll.8.may. p.288.§ 11. P.290.b.c. P.286.§ 1.

S. Nabor & S. Felix souffrirent le 12 de juillet selon leurs actes. [Ainsi il semble qu'il les faille mettre dés l'an 303, auquel neanmoins on ne condannoit point encore les laïques à la mort. Peut-estre estoit-on plus rigoureux envers les soldats, quoique cela ne soit pas marqué. On pretend aussi, mais sans en avoir de fondement assez solide, que dés le mois de may 303, Hercule avoit fait un edit pour condanner tous les Chrétiens à la mort. *V. la persecution de Diocl.* § 13. Mais on peut se debarasser de cette difficulté, en disant que le 12 de juillet est le jour de la translation de S. Nabor & Saint Felix, comme le marque Adon,] & Notker ensuite. [Ainsi ils peuvent avoir souffert en 304, peu de jours avant S. Victor.]

MS.p.593. Flor.p.659.1.

Pour la page 269.

NOTE IV.

Sur Saint Materne Evesque de Milan.

Boll. 8. may, p. 296. §6. Ripam. l. 2. p. 91. 92. Ib|Ferr. it. p. 4. 2. 5|Mabi. mus. p. 110|Ugh. t. 4. p. 59 a. Ferr. it. p. 678. Mombr. t. 1. p. 287|Pet. D. h. 54 p. 129.

'Ce que portent les actes de Saint Victor de Milan, qu'il fut enterré par le saint & tres heureux Evesque Materne, 'sert de preuve à Ripamont pour montrer que S. Materne a esté Evesque de Milan du temps de Diocletien, & a precedé S. Mirocle qui l'estoit certainement en 313 & 314. 'Car les monumens de l'Eglise de Milan, & des persones fort habiles, mettent au contraire S. Mirocle le premier: [& ce seroit une nouvelle preuve contre les actes de S. Victor.] Ripamont pour montrer que S. Materne a precedé S. Mirocle, allegue encore son union avec S. Fidele martyrizé vers l'an 304. 'Et il paroist que cela se trouve dans le bréviaire de Come. 'Mais les actes de S. Fidele dans Mombritius n'en parlent pas, non plus que Pierre Damien.

MS. p. 579. &c. P. 586. Ripam. p. 93. &c.|Ugh. p. 59. a. b. Mabi. it. It. p. 110. Bar. 18. jul. f. 337. 574.

'Nous avons dans Mombritius une longue histoire de S. Materne, qui le fait gouverner depuis Gallus jusqu'à la fin de Maximien. [Mais cette histoire pleine de paroles sans presque aucun fait,] 'n'est écrite que long-temps aprés, lorsqu'on n'avoit presque plus aucune connoissance des actions de ce Saint. C'est ce que l'auteur dit positivement, [& nous le croirions quand il ne le diroit pas.] 'Ce que Ripamont & Ughellus disent de S. Materne, [n'est pas mieux fondé. Sa feste est marquée le 18 de juillet dans le martyrologe Romain, & dans celui qu'on attribuë faussement à Bede.] 'Les diptyques de Milan marquent sa mort ce jour là, & disent qu'il fut enterré à Saint Nabor, aprés un episcopat de 12 ans. 'Baronius cite sur ce Saint une preface du missel Ambrosien. 'Il doute en un endroit si ce Materne n'est point le mesme que Julius Maternus Firmicus qui a écrit sur la religion aprés l'an 340. [Mais la raison sur laquelle il se fonde, ne le prouve pas. *V. S. Jule Pape note 3.*]

NOTE SUR SAINTE AFRE.

Pour la page 274.

Sur le jour de sa feste, & sur S. Afer.

Flor. p. 725. 1. p. 739. 1. p. 724. 2. p. 725. 1. p. 724.

'NOTKER [moine de S. Gal assez prés d'Ausbourg,] dit que ceux de son pays croyoient qu'il falloit faire la feste de S.te Afre le 5 d'aoust. 'Usuard, Adon, [une ancienne addition de Bede,] & divers autres, suivis par le martyrologe Romain, la marquent en effet ce jour là: '& dans un des exemplaires des martyrologes de S. Jerome, on y lit *In civitate Augusta passio S. Afra.* 'Notker soûtient cependant que c'est une erreur, & qu'il faut honorer ce jour là non S.te Afre d'Auguste dans la Rhecie, qui ne doit estre mise que le 7, mais un S. Afer Martyr dans la Syrie Augusto-Euphratesienne. 'Et un manuscrit du martyrologe de S. Jerome a en effet le 5 *Passio Sancti Afri*, mais avec *in civitate Augusta*, [qui ne convient point dutout à une province.]

Velf. p. 480. 499. Flor. p. 734. 736. p. 736. p. 739. Velf. p. 493.

'Ceux d'Ausbourg font ce jour là d'un S. Afer, qu'ils disent avoir esté oncle paternel de Sainte Afre. On voit bien neanmoins qu'ils n'en savent rien. 'Les martyrologes de S. Jerome marquent encore une S.te Afre Martyre le sixieme d'aoust, mais on n'en sçait rien davantage. Notker en fait une vierge. 'Le 7 d'aoust ils ont S.te Afre, S.te Afer, ou S.te Afrique, avec S.te Valerie ou Venerie, à Auguste dans la Rhecie, [Florus,] 'Notker, [Vandelbert] & le faux Bede, la mettent le mesme jour, & en raportent l'histoire assez au long. 'C'est le

jour auquel on en fait à Ausbourg. P.494. 'On y fait de S.te Hilarie, S.te Digne, S.te Eunomie, & S.te Eutropie le douzieme du mesme mois, auquel leur feste est marquée par Usuard, Adon, & quelques autres: [& si c'est veritablement le jour de leur martyre, comme ce fut aussi celui que l'on enterra S.te Afre,] Flor.p.739.1. 'il vaut mieux croire qu'elle ne fut martyrizée que le settieme. [Notker n'a soûtenu sans doute si absolument que c'estoit le vray jour de sa feste, que parceque dés son temps on la faisoit ce jour là à Ausbourg: Pour les martyrologes de S. Jerome, il y a bien de l'apparence qu'ils n'ont voulu marquer que Sainte Afre d'Ausbourg, mais tantost en son vray jour, tantost un jour ou deux trop tost, ce qui leur est assez ordinaire.]

NOTES SUR SAINT EUPLE.

NOTE I.

Pour la page 275.

Sur ses actes, son nom, son diaconat &c.

[NOUS avons les actes de Saint Euple de quatre editions qui paroissent toutes bonnes & originales, & qui neanmoins ne sont pas tout à fait conformes entre elles.] Bar.303.§146. a 12.aug.b. 'Baronius soûtient que la sienne est fidele, a écrite par les greffiers plublics, & pleine de marques d'antiquité. Cotel.g.t.1. p.752.b. 'M.r Cotelier assure aussi que celle qu'il nous a donnée en grec, est legitime, authentique, originale, de quoy il croit que personne ne peut douter: & il ajoute qu'elle vaut encore mieux que celle de Baronius. Boll.may.t.2.p.37.2. 'Cependant Bollandus pretend que celle que nous avions avant tout cela dans Mombritius, est la plus ancienne, la plus sincere, & la plus immediatement tirée du greffe, & que celles de Baronius & de M.r Cotelier n'en sont que des abregez. [Il ne pourroit pas neanmoins soûtenir la date de cette edition, *sub Diocletiano novies, & Maximiano septies, Consulibus*.] Cotel.g.p.192.a|752.a.b. 'Le titre de Correcteur donné au Gouverneur de Sicile dans celle de M.r Cotelier, [vaut mieux que celui de Cousulaire qui est dans Mombritius & dans Baronius,] Eus.n.p.196.a.d. 'Car on voit que les Gouverneurs de Sicile avoient le titre de Correcteurs au commencement de Constantin; & la Notice qui est posterieure, leur donne le titre de Consulaire. Bar.303.§146. '*Unus ex amicis Calvisiani nomine Maximianus*, qui est [dans Mombritius &] dans Baronius, [sent moins son texte original] Cotel.p.192.b. 'que Μάξιμος ὁ λαμπρότατος qui est dans M.r Cotelier. [Ainsi ce texte, quoique ce ne soit qu'une fort méchante traduction de l'orginal latin, paroist neanmoins le meilleur de tous; au moins jusqu'à la question du Saint. Car pour cette question, & la suite, elle y est tranchée fort court. Elle est plus au long dans Baronius, & fort belle, avec une simplicité qui semble ne donner aucun lieu de douter qu'elle ne soit aussi tres veritable. Que si la confession de la Trinité y est plus claire qu'on n'a accoutumé de la trouver dans les écrits de ce temps là, il est certain neanmoins que c'estoit alors la foy commune de l'Eglise: & il semble que cette foy ait esté plutost exprimée d'une maniere claire & nette dans l'Occident, que dans l'Orient. C'est apparemment cette question du Saint,] Act.M.p.432.§1. 'qui fait dire au P. Ruinart que l'edition de Baronius luy paroist la plus veritable & la plus sincere, & plus mesme que la greque, qu'il reconnoist neanmoins aussi pour sincere.

5 I.p.449. 441. 'Il nous donne neanmoins encore cette partie mesme, & toute la fin des actes, sur un manuscrit de Rome, qui ajoute à Baronius divers endroits conformes au grec : & il est beaucoup plus p.441. ample à la fin. 'Mais ce qu'on y lit sur les miracles qui se faisoient au tombeau du Saint, *usque in hodiernum diem*, fait dire au Pere Ruinart mesme qu'ils sont posterieurs à ceux de Surius, [ou plutost de Baronius.] Je ne croy p.440. point que 'l' *impiissimus Calvisianus* repeté deux fois, vienne des actes originaux. Je douterois aussibien fort de cet endroit, *Bene dixisti, Calvisiane, ut adorem Trinitatem inseparabilem, quæ Trinitas, unitas deitatis est*. J'aime mieux cet endroit comme il est dans Baronius,

Il y a donc assez d'apparence que toutes ces editions viennent d'un original plus ancien, dont les uns ont retranché une chose, les autres une autre, & auquel il est difficile mesme de ne pas dire que les editions de Baronius, de Mombritius, & du P. Ruinart, ont ajouté quelques endroits. Mais cela paroist encore plus vray des deux dernieres: [& la fin au moins montre qu'elles n'ont esté écrites qu'assez Ado,12.aug. long-temps aprés les persecutions.]'Ce qu'Adon dit de Saint Euple, paroist en avoir esté tiré plutost que des autres: [Mais cela ne nous oblige nullement de croire qu'elles soient meilleures. Nous avons cru neanmoins en pouvoir tirer quelques paroles ; & nous esperons qu'on ne les trouvera pas indignes d'estre les dernieres paroles d'un Martyr.

Outre les trois ou quatre editions des actes de S. Euple dont nous venons Boll.may,t.1. p.17.2. de parler,]'nous en avons une autre dans Lipoman & dans Surius, qu'on assure n'estre point de Metaphraste. s.feb.p.599.1. Mais quel qu'en soit l'auteur, 'elle est excellente pour faire voir combien les nouveaux Grecs ont abusé de la credulité & de la simplicité des peuples : & c'est l'unique usage qu'on en peut faire, selon Bollandus. 'Mr Cotelier Cotel.g.t.1.p. 194.753.c. nous a donné le texte grec, assez different du Latin de Surius pour les expressions, mais non pour le fond des choses. 'Ce que les Grecs disent du Men.11.aug. p.118. Saint dans leurs Ménées, ne vaut pas mieux; [& il ne faut que le conferer avec les actes anciens.

Nous appellons ce Saint, *Euple*, comme il est toujours nommé par les Grecs dans leur office, & dans ses actes bons & mauvais. Ceux de Mombritius le nomment de mesme, aussi-bien que S. Gregoire, Bede, le calendrier du P. Fronto, Adon, Vandelbert, & plusieurs autres Latins. Ses actes donnez par Baronius ont *Euplie*.

Ses actes disent simplement qu'il souffrit à Catane: Mais les Ménées des Grecs & les martyrologes latins, mesme ceux de S. Jerome & de Bede, conviennent tous que ce fut à Catane en Sicile. Et je ne sçay point qu'il y ait d'autre Catane.]

'Son diaconat qui est marqué dans Bar.303.§145 l'edition de Baronius, 'est encore ap- Flor p.748.2. puyé par un ancien martyrologe, [par celui de Bede, & les autres posterieurs,] '& encore par les vers grecs Men.p.118. mis à la teste de son eloge dans les Ménées.

[Ses actes ne disent rien]'de Sainte Flor.p.748.1. Nericie & S.te Venerie, que les martyrologes de S. Jerome joignent avec luy. [Elles peuvent avoir souffert à Catane le mesme jour que luy, mais en une année differente.] 'On les met p.749. mesme quelquefois en Syrie. Du reste on n'en trouve rien.

NOTE II.

Pour la page 275.

Date de son martyre.

'Le texte grec de Mr Cotelier, date Cotel.g.t.1.p. 192.a|193.b. le martyre de S. Euple du IX. Consulat de Diocletien, & VIII. de Maximien,

[qui est l'an 304. Mombritius qui met le VII. de Maximien, ne se peut soûtenir, comme nous avons dit, ce Consulat n'ayant rien de commun avec le IX. de Diocletien.]'Baronius dans ses Annales met le VIII. de Diocletien & le VII. de Maximien, qui est l'an 303, & il finit en effet l'an 303 par l'histoire de S. Euple. 'Cependant dans son martyrologe, il dit que les actes de ce Saint qu'il a inserez dans ses Annales, commencent par ces mots : *Diocletiano novies, & Maximiano octies, Conss.* [de sorte que nous avons cru nous devoir arrester à cette date.]

Bar. 303. § 146. 147.

12. aug. b.

'Il y a deux confessions du Saint datées toutes deux du 12 aoust selon Baronius, [ou du 10 selon Mombritius. Cela est extraordinaire : & quoique l'edition de Baronius distingue ces deux confessions, en mettant l'une avant la question, & l'autre dans la question, neanmoins on ne voit point dans les autres Saints que ce qui se fait devant, ou dans la question, soit jamais distingué en deux confessions. De sorte que nous avons cru devoir suivre M.r Cotelier,] 'qui met la premiere le 29 d'avril, & la seconde le douzieme d'aoust. [Car on voit par les actes de S. Philippe d'Heraclée, par ceux de S. Taraque, & par d'autres, qu'on laissoit quelquefois les Saints plusieurs mois en prison aprés leur premier interrogatoire, avant que de les interroger de nouveau.]

303. § 146. 147.

Cotel. g. p. 192. a | 193. b.

NOTES SUR SAINT JULIEN DE BRIOUDE, ET SAINT FERREOL.

Pour la page 279.

NOTE I.

Sur un manuscrit de son histoire par S. Gregoire de Tours.

MS. p. 476.

'NOus avons trouvé dans un manuscrit une histoire de Saint Julien, dont la preface est la mesme chose que le premier chapitre du livre de S. Gregoire de Tours sur les miracles de ce Saint, jusqu'à cet endroit de la page 252, *hac concupivit ac tota mente desideravit* : aprés quoy suivent ces paroles, dont une partie se trouve dans le chapitre 4 de Saint Gregoire p. 259. *De cujus gestis & miraculis pauca juvat historico explicare stylo. Sed dum copiosum egregii certaminis opus sermo succinctus aggreditur, pauca, ut dixi, perstringenti deprecor veniam condonari, quod me minus idoneum vel peritum ad hac narranda cognosco, nec imbutum grammaticis artibus, nec litteris liberalibus eruditum. Sed quid facio? Quod impellit me amor patroni ut nequeam hac silere. Aggrediar ergo ut possum, quia apud Deum non reor de Sanctorum agonibus requiri amplius quam vicisse, nec cucurrisse plurimum, 'nec cursum consummasse propositum. Ipse enim licet perseverantium pugnas & victorias ad suam recognoscat pertinere laudem, similes tamen sive brevi, sive longo pratio vincentibus parat coronas. Quare nihil differt quibus monimentis fortia triumphatorum facta pandantur, vel venerabilium rerum ordo memoria mandetur, dummodo constet ut sicut pradicandum calestis athleta conflictum sub divini remuneratoris obtutu perpetuis litteris superna depingit historia ; ita posteritati imitationis*

l. sed.

tions causa ad sequendam Christiana religionis fidem sermo fidelis eundem conflictum percurrat.

Explicit præfatio : Incipit passio.

Aprés ce titre, on trouve dans le manuscrit tout le reste du premier chapitre de S. Gregoire, avec le troisieme, & quelque chose du quatrieme, mais dans un autre ordre, & beaucoup amplifié. C'est pourquoi nous avons cru devoir copier ici tout cet endroit.

Sanctus igitur Julianus Viennensi ortus urbe, Arvernis datus est martyr, prosapia quidem illustris ac morum probitate non mediocriter ornatus, sed quod magis est, igne superni amoris succensus. Beatus verò Ferreolus tempore Crispini Consularis jam Christi miles, 'ut necdum proditus, officio tribunicia potestatis habitu, non corde; specie, non affectu apud præfatam urbem fungebatur. Cui videlicet Sanctus Julianus ætate jam adultus, collega mox futurus in cælo, providentiâ divinâ solatium præbebat in seculo. Se enim invicem in contubernio militia temporalis constituti plus fidei studio quàm militari diligebant amplexu, & inter labores publicos Sanctorum societatem fidelibus vinclis sacra dilectio nexuerat. Cum 'propterea assiduis persecutionibus se immitis gentilium furor contra Christianorum genus Deo carum armasset, & immortali agricola renitens pullulantem novella plantationis vineam radicitus evellere manu inimicâ contenderet; sicut impiorum rabies per diversas mundi partes callido inexsaturabilis sævitia gladio discurrebat, urbi nihilominus Viennensi proximare fama vulgante nunciatur. Itaque cum dubium non haberent quin eximius Christicola Julianus martirii amore flagrans nullatenus occultari se pateretur, cœpit Sanctus Ferreolus omni instantia agere quatenus antequàm rabies persecutorum illo pretenderet, prædictus vir Dei occulte discederet, & ad superstitum Christianorum solamen ipse superstes vesani furoris impetum paulisper evitaret. Hoc ergo consiliis suadet, hoc precibus exorat. Ille verò quia virtute temperantia præditus erat, quamvis certamen martyrii toto cordis affectu jamdudum sitiret, tamen amicabilibus monitis parere non distulit. Videbat enim quia nec hoc sine divino mandato peregisset, quandoquidem tunc persecutio in Viennensi urbe ferveret. Legerat namque Dominum præcepisse : Si vos persecuti fuerint in ista civitate, fugite in aliam. Metuebat enim ne ei parentes essent obvii, si inter eos hoc certamen inisset, & perderet Christi miles coronam gloria, si legitimè non certasset. His verò omnibus apud se collatis propria quæque relinquens, & carnales affectus solius Christi amore succensus parvipendens, juxta beati Ferreoli consilium clam discessit, & in Arverna urbis territorio divertens non alibi nisi ad Broiatensem vicum in quo phanatici erroris nania colebantur, latitare disposuit. Unde manifestum 'cum quia non metu mortis ab urbe Viennensi subterfugerat, sed ob hoc potius ut Christi præceptum de civitate in civitatem fugeree fugiendo complesset, & suis nihilominus vel rebus vel parentibus spretis optati studium certaminis liberius cucurrisset.

l. at.

l. interea.

l. est.

Porro Crispinus Consularis comperto quod vir sanctus clandestino discessu fugiens in Arverna urbis territorio latitaret, ad hoc statim exitiale dedie præceptum, ut ubi reperiret insequens eum persecutor extingueret. Et quidem ille juxta furoris sui insaniam quâ totus in Sanctorum sanguinem præceps invehebatur, de beati Juliani nece dictabat. Sed occulta Dei dispensatione agebatur quod & ille damnationis cumulum sibi exaggeraret, & gloriosus martyr ad Christum sicut jamdudum desiderabat, celeriter perveniret.

Festinus itaque lictor cum in loco qui Vinicella vocatur, Sanctum Julianum consequente aspectu imprimens contemplaretur, ille quorumdam senum quasi occultandus ingreditur tugurium. Sed quia nutu Dei adversarios insequi se sentiebat, nec jam evocante Deo qui ad cælum paratum habebat ascensum, immorari per divortium licebat illicò se detegi poposcit, cum videlicet eum senes certatim occulere vellent. Quibus nutantibus ac remorantibus, cum quidem ille minaci irrumpentium terrore peteretur, ne quid periculi excusantibus immineret, continuò foris exiliens, inquit, Quem poscitis, quem quæritis, en coram adsum: In me convertite ferrum. Optatas pœnas jam mihi date: Imperata supplicia de me sumite. Reatum apostasiæ, vestra nullatenus 'ascribi patientia innocentis sanguinis sinat effusio. At illi cum ad tantam constantiam beati Martyris obstupescentes hæsissent, ille constantior subinde adjecit: Nolo ultra commorari in hoc seculo, quia Christum totâ animi aviditate sitio. Ecce occurro obvius: caput subdo intrepidus. Habetis quod tota mente petistis. Illus tantùm exerite, & vestram devotionem meumque desiderium implete. Et cum ejusmodi confessione beatissimus vir animam suam studeret consecrare martyrio, subjuncta nihilominus religiosa oratione commendavit eam Christo. Barbaram verò immanitatem cruentosque insanientium animos non constantia pii propositi, non tam mira in sui oblatione fiducia ab effusione innocui sanguinis reflexit; sed eductam vibranti dextera frameam in cervicem ejus vibrat. Sanctum verò caput desecto guttere abscissum in fontem, qui forte propter locum effusi sanguinis emanat, abluunt. Et quia nec patrata nece persecutorum animus ut pote insatiabiliter æstuans parcere novit, corpus truncum relinquentes, ad Sanctum Fereolum, illud quod parricidales manus abluerant, caput deferunt, quatenus non dubitaret casum, quem ense veritate attestante videbat defectum, & agnosceret hoc excepturum esse in morte, quod per passionem ejus cernebat in corpore. Quod totum juxta divinam voluntatem carnifices nesciendo fecerunt, ut videlicet fons sacro sanguine irroratus futura salus multis fieret, & pretiosius quos Sanctos Dei, quos conjuxerat militare collegium, pariter etiam ibi retineret sepulturæ consortium. Nam sicut ei nulla discretione minor est in cælo, ita maxima & præcipua corporis parte sociantur in tumulo. O quam feliciter beatissimus vir, quamque concito gradu ad summum meruit pervenire fastigium! Quam subito profectus alaciter dimicans tyro rudis, factus est emerita militia veteranus! Quod strenui commilitones vix longo tempore multoque labore percipiunt, propositum victoribus præmium brevi conflictum fortis bellator obtinuit, immortalitatis stipendia percepturus. Inexcitata principia victrici autoritate inclytis Sanctorum finibus exæquavit. Quibus itaque sicut prædicanda martyris patientia consecratis, ita profana persecutorum atrocitatem peractis, in tribus, ut ita dicam, partibus dividitur miles. Nam caput Viennæ defertur; corpus à loco in quo percussus est, Brivatum delatum est. Felix anima à Christo conditore suscipitur. Beatissimi verò senes qui succensi spirituali gratia sacrosanctum corpus sepulturæ mancipaverat, ita redintegrati sunt: ut in summa senectute positi, juvenilis ætatis vigore firmati tamquam juvenes haberentur. Hic igitur Christi martyr & testis ibidem studiosè reconditus lætâ quotidie fidelium devotione veneratur: ubi tanta beneficia virtutesque patrantur assidua, ut eas humana lingua nullatenus sufficiat enarrare.

ascribi.

In illo autem loco quo beatus Martyr percussus est fons habetur splendidus, lenis, dulcibus aquis uberrimus, in quo à persecutoribus caput amputatum ablutum est. De quibus aquis multa sanitates tribuuntur infirmis. Nam sæpe cæcorum oculi ab his tacti illuminati sunt, tertiarum quartanarumve febrium accensi, ut potati, qui patiuntur, fuerint, conquiescunt. Nam & si quis gravi laborans incommodo inspirante martyre desiderium habuerit hauriendi, protinus ut hauserit convalescit; & ita velociter extinguitur vis febrium ut si videat super immensum rogum projectis undis incendia universa extingui. Semper enim patroni gratia indulto supplicationis affectu populus gaudet; & quos locus ille mœrentes excipit, latos remittit, regnante Domino nostro Jesu Christo, cui cum Patre & Spiritu Sancto est honor, virtus & gloria in sæcula sæculorum. Amen.

Caput verò ejus Ferreolus martyr accipit, completoque certamine tam illius membra quam istius caput unius tumuli receptaculo collocantur. Quod ne cuiquam fortassis videatur incredibilis esse narratio, quæ audivi gesta, fideliter prodam.

Cet endroit qui est la fin du premier chapitre de S. Gregoire, est aussi suivi dans le manuscrit par ce qui fait le second chapitre du Saint, & ensuite par le commencement du quatrieme. *Post passionem verò &c.* jusqu'à *indulgente martyre consequuntur.* Il reprend quelques lignes aprés à *Vinctus quidam ab Hispaniis &c.* & continue ensuite jusqu'à la fin du livre comme dans l'imprimé, à la reserve de quelques differences moins considerables. [Nous laissons à de plus habiles qui auront vu le mesme manuscrit, le soin d'examiner si c'est l'imprimé ou le manuscrit qui est le veritable texte de S. Gregoire: nous nous contentons de remarquer que l'ordre du manuscrit paroist le meilleur.]

NOTE II.

Pour la page 279.

Que ses actes peuvent avoir esté écrits vers le milieu ou la fin du V. siecle.

[Outre ce que nous trouvons de S. Julien dans S. Gregoire de Tours,] 'nous en avons des actes donnez par Mr du Bosquet, & ensuite avec quelques petites differences par le Pere Labbe dans sa nouvelle bibliotheque *t.2.p.567.* Le style en paroist ancien,] ils sont écrits lorsque le temps n'avoit pas encore effacé la memoire des evenemens de sa vie: [ce qui montre qu'ils sont anciens, mais qu'ils ne sont pas originaux. Il faut dire mesme qu'ils sont posterieurs à Saint Germain d'Auxerre,] 'puisqu'ils parlent du jour de la feste de S. Julien,' dont on n'avoit point de connoissance avant S. Germain: Et ce fut ce Saint, qui aprés une longue priere, declara au peuple qu'il l'a falloit celebrer le 28 d'aoust. 'Neanmoins puisqu'ils sont écrits pour empescher que la memoire de Saint Julien ne s'effaçast avec le temps, [il semble que ce sont les premiers actes de ce Saint que l'on ait écrits; ce qui nous oblige de croire qu'ils sont plus anciens que S. Gregoire de Tours, & que ce sont ceux] 'qui se lisoient publiquement au VI. siecle dans l'eglise de Brioude, 'pour laquelle ils paroissent avoir esté composez, *huic plebiculæ.* [Ainsi ils peuvent bien avoir esté écrits du temps mesme de S. Germain, ou peu aprés luy, vers le milieu ou la fin du V. siecle. Ils s'accordent assez bien avec S. Gregoire de Tours, à l'exception de quelques points.]

Bosq. l.5.p.176. — p.178. — Gr. T. de Jul. c.29.p.300. 301|Sur.31.jul. p.366 § 35. — Bosq. p.176. — Gr. T. de Jul. c.16.p.279. — Bosq. p.176.

NOTE III.

Pour la page 279.

Qu'il peut avoir souffert en l'an 304.

[Je ne voy point que S. Gregoire de

Tours, ni aucun autre ancien, marque quand S. Julien a souffert.] 'Baronius le met dans la persecution de Diocletien sans rien citer, 'ce qui ne l'a pas empesché d'estre suivi par Mr du Bosquet, [& par d'autres.] 'Vincene de Beauvais l'avoit dit avant eux: [mais ce n'est pas une autorité.] 'Le P. Ruinart met vers l'an 304 le martyre de S. Ferreol ami de Saint Julien. [Je voudrois qu'il eust marqué les raisons qu'il peut avoir eues pour cette epoque.

Bar.303.§130. Bosq.l.4.c.16.p.160. Vinc. B. l.13.c.31.p.516. Act.M.p.509.

On la peut neanmoins appuyer sur ce que] 'les vieillards qui enterrerent S. Julien, estoient encore en vie, selon ses actes, lorsqu'on bastit une chapelle sur son tombeau, sous un Empereur qui residoit à Treves. [Cela semble ne pouvoir convenir au plustost qu'au temps de Constance Chlore: Car nous n'avons pas de preuve que les Empereurs aient fait aucune residence ordinaire à Treves avant Maximien, sous lequel je ne sçay si les Chrétiens avoient la liberté de bastir des eglises.] 'S. Gregoire marque au contraire que les vieillards estoient morts lorsque ceci arriva: [& ce qui le peut favoriser, c'est que s'il y eust eu une chapelle bastie sur le tombeau du Saint du vivant de ceux qui l'avoient enterré, & qui devoient par consequent savoir le jour de sa mort, il semble difficile de croire que ce jour fust ensuite demeuré inconnu jusqu'au temps de S. Germain d'Auxerre, comme S. Gregoire le raporte aprés Constance.] 'Il faut neanmoins remarquer, que S. Gregoire dit que la chapelle fust bastie *sub Imperatore Treverico*; [ce qui donne lieu de croire que c'estoit Maxime, dont la residence à Treves est fort celebre. Ainsi de ce que ceux qui avoient enterré S. Julien estoient morts en 375, cela n'empescheroit pas qu'il n'eust souffert sous Diocletien. Mais cela ruineroit la preuve que les actes en peuvent fournir, en disant que ces vieillards vivoient encore lorsque la chapelle fut bastie.

Bosq.l.2.p.177. Gr. T. de Jul.c.4.p.259. Ibid.

Je ne sçay si l'on n'en peut point trouver une plus forte dans ces mesmes actes,] 'où l'on voit que Crispin persecutant les Chrétiens à Vienne, Saint Julien se retira en Auvergne: ***ad cujus latebras persecutores protinus affuerunt.*** [Et ces persecuteurs estoient sans doute envoyez de Vienne,] 'puisqu'ils y porterent la teste du Saint. [Le manuscrit de Saint Gregoire de Tours *p.* 478, le dit positivement. Cependant le Gouverneur de la Viennoise n'avoit aucune jurisdiction sur l'Auvergne qui estoit de l'Aquitanie. Crispin estoit donc ou Prefet des Gaules en la mesme maniere que ceux qui l'estoient depuis Diocletien, ou au moins Vicaire:]'& c'est sous Diocletien que les Vicaires ont commencé. [Voilà ce que nous pouvons dire pour soutenir l'epoque que l'on donne au martyre de S. Julien, mais que nous ne pretendons pas estre fort decisif.] 'Car dés le temps de Valerien on trouve un Clarus qualifié Prefet des Gaules. [Gallien qui y estoit alors, y avoit assurément son Prefet avec luy. Il faut dire la mesme chose de Postume & des autres qui ont possedé les Gaules, d'Aurelien, de Probe, & de Carin, qui y ont fait des voyages. De sorte que nous ne voyons pas qu'on puisse rien fonder sur cette remarque.

Bosq.l.5.p.176. p.177. Lact. pers.c.7.p.6. Trig.ty.c.17.p.191 c.

S'il est vray neanmoins que S. Julien ait souffert sous Diocletien.] 'La maniere dont ses actes & ceux de Saint Ferreol parlent de ce qui se passoit alors, porte à croire que c'estoit dans la persecution generale; [& cela peut estre, Constance qui ne persecutoit pas, ne pouvant guere empescher que les Gouverneurs ennemis des Chrétiens, n'executassent les edits. Mais cependant les monumens que nous avons de S. Julien, n'estant pas originaux, ne sont pas bien propres pour le prouver. On peut dire la mesme chose des actes

Bosq.l.5.p.176.177. Act.M.p.506.

de S. Ferreol, quoiqu'ils soient meilleurs que ceux de S. Julien.]

Pour la page 281.

NOTE IV.

Comment S. Ferreol eut son chef.

MS.p.480. 'Le manuscrit de Saint Gregoire de Tours, dont nous avons parlé, dit que ceux qui avoient coupé la teste à Saint Julien l'apporterent à S. Ferreol, pour luy montrer le traitement qu'il avoit à attendre pour luy mesme. Vinc.B.l.13. c.31.p.516. 'Vincent de Beauvais l'a suivi en cela. [Cependant c'est une chose qu'on peut dire n'estre nullement probable. Il y a bien plus d'apparence que le chef du Saint fut porté d'abord au juge,] Sid.l.7.ep.1. p.173. 'comme Saint Sidoine le dit assez nettement, [& que S. Ferreol qu'on ne connoissoit pas encore pour Chrétien, l'obtint par argent ou par quelque autre voie. Sans cela il seroit difficile de voir comment on l'auroit enterré avec le corps de S. Ferreol.]

Pour la page 284.

NOTE V.

Que S. Ferreol n'a point esté martyrizé à Brioude.

Ado,18.sept. 'Adon qui suit assez bien dans le reste les actes de S. Ferreol que nous avons dans Surius & dans le P. Ruinart, dit qu'aprés que le Saint eut esté repris par les soldats, il fut mené à Brioude, où on luy trancha la teste, & son corps fut raporté à Vienne avec le chef de Saint Julien. Bosq.l.4.c.26.p.160. M.r du Bosquet cite la mesme chose des actes manuscrits du Saint, qui le font mesme martyrizer avec S. Julien. Flor.p.844.n 'On cite encore de Notker, Bede, Usuard, & d'autres martyrologes, qu'il a esté martyrizé à Brioude. [Mais Bede ne parle point dutout de ce Saint; & Usuard le met à Vienne, sans dire un mot de Brioude. C'est une chose sans apparence, que le Saint ayant esté repris pres de Vienne, ait esté mené à Brioude pour estre decapité.] Sauf.p.613. 'Il vaudroit mieux dire, comme fait M.r du Saussay, qu'il ne fut repris qu'à Brioude. Sur.18.sept. p.193.§4. 'Mais outre que les actes imprimez nous assurent qu'il fut martyrizé auprés du Rhone, Sid.l.7.ep.1. p.173. 'S. Sidoine parlant en mesme temps de S. Ferreol & de Saint Julien, ne dit que du chef du dernier qu'il avoit esté transporté d'Auvergne à Vienne. Il l'appelle *nostrum Julianum* p.174. '& *patronum*, [parcequ'il avoit esté martyrizé dans l'Auvergne. Pourquoi ne dit-il donc pas la mesme chose de S. Ferreol? Cette union du chef de S. Julien avec Saint Ferreol, a peutestre trompé Adon avec l'auteur ou le corrupteur des actes citez par M.r du Bosquet.] Act.M.p.510. 'Le Pere Ruinart a trouvé aussi dans quelques manuscrits des actes de Saint Ferreol, qu'il avoit esté conduit à Brioude, & y avoit esté condanné avec S. Julien à estre decapité: mais il l'a regardé comme une fausse addition, & a suivi les manuscrits qui ne l'avoient pas.

NOTES SUR LES SS. TARAQUE, PROBE, ET ANDRONIC.

Pour la page 285.

NOTE I.

Sur leurs actes.

Bar.290.§1. 45. 'BARONIUS nous a donné le premier les actes de S. Taraque Tar.t.p.66. sur un manuscrit imparfait. 'Rosweide a fait la mesme chose en 1607, sur un manuscrit de Flandre plus entier que celui de Baronius; [& son edition a esté inserée dans Surius au 11 d'octobre p. 153.] b.p.1. 'M.r Bigot en a donné une troisieme edition imprimée à Paris en l'an

1664. avec les actes de S. Perpetue, tirée d'un manuſcrit de S. Victor de Paris, [duquel nous avons auſſi une copie manuſcrite. Nous en avons encore une autre copie tirée d'un manuſcrit aſſez conforme à celui de Roſweide; & c'eſt celle que nous appellerons ſimplement le manuſcrit, quand nous aurons beſoin de nous en ſervir. Toutes ces editions conviennent preſque partout dans le fond des choſes, quoiqu'elles ſoient aſſez ſouvent differentes dans les expreſſions. La derniere partie du manuſcrit de Saint Victor ſemble eſtre une traduction du grec autre que celle de Roſweide, & plus barbare.] p.1. 'Car on ne peut pas douter que ces actes n'aient eſté traduits du grec, All.de Sim. p.90. '& Leo Allatius en a eu un manuſcrit grec dont il cite quelques endroits, Tar.b.pr. 'qui répondent fort bien au latin pour le ſens, mais ſont plus ſerrez pour les paroles, [ce qui marque encore mieux que c'eſt le texte originale.] All.de Sim.p. 95|Bar.290. §1.33. 'Nous avons outre cela dans Surius 11.oct.p.157, une traduction des actes de ces Saints abregez par Metaphraſte en ſa maniere; de quoy Baronius ſe plaint avec raiſon &c. [& ils ne laiſſent pas de pouvoir quelquefois ſervir à juger entre nos differentes leçons quelle eſt la plus conforme au texte grec.]

pal.p.246|pr. 'Mais Mr Bigot nous a enfin donné le texte grec des actes originaux tiré de deux manuſcrits, l'un de Paris qui A&.M.p.454. §1. eſt le meilleur & l'autre de Rome. 'Et le P.Ruinart nous l'a encore depuis donné plus parfait. [Ainſi nous pouvons dire que nous avons le texte original de cette hiſtoire: ce qui n'empeſche pas que les anciennes verſions ne ſoient encore utiles pour corriger quelques fautes que les copiſtes ont laiſſé gliſſer dans le grec.] Tar.pal.p. 291. 'Mr Bigot nous a donné le grec des actes de Metaphraſte en meſme temps que celui des actes originaux.

a.p.1. 'Dans le manuſcrit de S. Victor il y a une lettre preliminarie marquée par Allatius *de Sim.p.9*, & qui ne s'eſt pas neanmoins trouvée dans les manuſcrits de Mr Bigot. Elle eſt écrite par onze perſonnes nommées, p.2. 'qui témoignent qu'ils avoient donné 200 deniers à un ſoldat, *ſpiculatori*, nommé Sabaſte, pour tirer de luy, & copier les actes de la confeſſion de ces Saints; [ce qui en comprend les trois premieres parties.] Ils adreſſent tout ce qu'ils avoient pu recueillir de ces Martyrs, aux Fideles d'Icone, & les prient de le communiquer aux freres de la Pamphylie, [& de la Perſe, ſelon la copie qu'en a eue feu M.^r le Maiſtre.] Mais dans l'imprimé de Mr Bigot, il y a *de la Piſidie*, [qui vaut beaucoup mieux.] Act.M.p.457. 'Et le P.Ruinart l'a mis ainſi dans le texte, marquant à la marge qu'un manuſcrit a *Perſia*. P.454.§2. 'Cette lettre ne s'eſt encore trouvée dans aucun manuſcrit grec; & elle manque auſſi en pluſieurs latins, parceque ſouvent on ne copioit point tout ce qui n'eſtoit pas de la ſubſtance des actes. Mais le P.Ruinart l'a trouvée dans quatre nouveaux manuſcrits, dont deux ſont anciens de plus de 700 ans.

[Cette lettre forme une difficulté,] Tar.b.p.59-60. 'dautant que la quatrieme partie des actes eſt écrite par trois Fideles, témoins oculairez, nommez Macaire, Felix, & Verus, qui parlent comme écrivant à d'autres: [de ſorte qu'ils ſemblent devoir eſtre de ceux qui écrivent la lettre preliminaire.] All.de Sim. p.90|Tar.pal.p.284. 'Et le texte grec porte que la fin des actes eſt la ſuite de la lettre des onze freres. [Cependant leurs noms ne ſe trouvent pas dans l'inſcription de cette lettre preliminaire, hormis celui de Felix. Il ſemble neanmoins que cela ne doit pas empeſcher de dire que ces trois ſont partie des onze nommez dans l'inſcription.] Tar.b.pr.p.5. 'Car Macaire eſt nommé Marcien dans le manuſcrit de Saint Victor, [dans le grec qu'a eu Allatius.

p.90, dans celui de M.r Bigot *p.289*, & dans celui du P. Ruinart *p.492*, qui l'appelle Marcius dans le latin, ou Marcion selon un manuscrit. [Ainsi ce Marcion peut aisément estre le mesme que Marcien nommé dans le titre. [Pour Verus qui ne s'y trouve point dutout, il n'est pas improbable que c'estoit le surnom de quelqu un de ceux qui sont nommez à la teste de la lettre.] Le manuscrit de Leo Allatius le nomme Barnabé, & le grec de M.r Bigot, Barbas.

[On pourroit mesme accorder que la derniere partie est écrite par d'autres que par ceux qui ont fait la lettre preliminaire, & dire que ces derniers qui temoignent avoir ramassé tout ce qu'ils ont pu trouver touchant l'histoire de ces Saints, aprés avoir mis l'extrait du greffe, y ont joint la relation que d'autres avoient faite de leur martyre. Neanmoins la fin des actes a un trop grand raport avec la lettre, pour douter que Marcion, Felix, & Verus ou Barnabé, soient de ceux qui l'ont écrite.]

NOTE II.

Pour la page 286.

Qu'il faut apparemment mettre leur martyre en 304.

Bar.290.§2| MS p.179.

'Les editions de Baronius, & de Rosweide *p.67*, portent que S. Taraque souffrit sous le IV. Consulat de Diocletien, & le III. de Maximien, [c'est à dire en 290.] Le manuscrit de Saint Victor porte *Consule*, ou *'Coss. Diocletiano & Maximiano iterum*, [ce qui ne se rencontre point dans les fastes.]'Le grec de Leo Allatius, de M.r Bigot *p.246*, & du P. Ruinart *p.458*, met seulement, sous le premier Consulat de Diocletien Auguste, [quoique ce Consulat qui n'a esté que subrogé, n'ait jamais pu servir de date. Il y a mesme bien de l'apparence que Diocletien l'eut avant que d'estre Empereur. *V. son titre* §2. Mais quand il l'auroit pris avec le titre d'Auguste en 284, ce n'auroit toujours esté qu'au mois de septembre, auquel il fut fait Empereur. Et ainsi quand on auroit voulu dater par un Consulat subrogé, celui-ci n'auroit pu servir de date pour le mois de mars ou de may auquel il est joint ici.

Tar.b.p.3. All.de Sim. p.90.

Cette diversité sert neanmoins à rendre douteuse & incertaine la date du IV. Consulat de Diocletien,] 'laquelle en elle mesme est tres suspecte. 'Car les actes parlent du commandement que les Empereurs avoient fait de sacrifier, '& mesme ils y sont appellez une peste, des buveurs de sang, qui ruinoient le monde. [En un mot, il y paroist partout qu'il y avoit alors une persecution ouverte. C'estoit donc au plustost en 303. Et comme ces Saints estoient des laïques, il faut ce semble differer leur martyre jusqu'en l'an 304, auquel on publia l'edit qui les condannoit à la mort.] 'Il est dit aussi dans leurs actes, que ces Empereurs avoient etabli dans l'Empire une longue & profonde paix. 'Cela ne convient point à l'an 290, auquel l'Empire estoit attaqué de tous costez par les barbares. Toutes ces raisons portent M.r Valois à croire que la date de Baronius est fausse, & que ces Saints ont souffert en l'an 304, c'est à dire qu'a lieu de *Diocletiano IV, & Maximiano III*, il faut lire *Diocletiano VIII, & Maximiano VIII*, ce qui n'est pas un grand changement.

Euf.n.p.184. a.a. | a.b. | Tar.b.p.511. | Ibid. | Euf.r.p.184. a.a.b.

'Nous trouvons neanmoins à la fin du texte grec des actes, que les Saints ont souffert l'onzieme d'octobre dans la premiere année de la persecution, [c'est à dire en 303, *Diocletiano VIII, & Maximiano VII, Coss.* Mais si cela est, il est difficile de juger pourquoi on les a condannez à mort, estant laïques, & ne paroissant point qu'ils eussent rien fait de particulier. Il faut dire la mesme chose de S. Calliope qu'on dit

Tar.p.2.p. 290.

avoir souffert aussi dans la Cilicie sous le Proconsul Maxime: & il y a mesme des preuves particulieres que ç'a esté en 304. C'est ce qui nous empesche d'abandonner l'epoque de M.r Valois. Et il n'est pas difficile que dans un manuscrit on ait mis α pour β. Il est aussi assez visible que cet endroit, qui ne se trouve point dans les diverses versions latines,] 'ni dans le manuscrit grec qu'a eu le P.Ruinart, [a esté ajouté dans la suite par quelque copiste.] 'Il le faut necessairement dire d'un autre, où le titre d'Illustre metropole est donné à la ville d'Anazarbe *p.266*. Car Anazarbe n'a esté metropole que lorsque l'on a divisé la Cilicie en deux provinces. Et ce n'a esté qu'aprés Diocletien, comme on le peut juger par ces actes mesmes, où Maxime interroge les Saints non seulement à Anazarbe & à Mopsueste dans la seconde Cilicie,] 'mais aussi à Tarse [dans la premiere.] Et Tarse y est appellée metropole [sans addition du titre d'*Illustre* qui sent sa nouveauté. Maxime y est aussi qualifié gouverneur de Cilicie,] '& Terentien Pontife de la Cilicie, sans distinction de premiere ni de seconde.

Act.M.p.492. p.455.§3. Tar.pal.p.246. p.284.

'M.r Valois pour montrer que le martyre de S.Taraque est posterieur à l'an 290, cite ce qui est dit des actes de la Passion de nostre Seigneur, qu'Eusebe nous apprend, dit-il, avoir esté inventez durant la persecution. 'S'il se faut arrester precisément aux termes d'Eusebe, ils ne furent inventez qu'aprés la mort de Galere [en 311, & cependant il n'y a pas moyen de mettre le martyre de S.Taraque plustard qu'en l'an 304, auquel Diocletien fut Consul pour la derniere fois.] 'Mais comme M.r Valois mesme remarque en un autre endroit, en se fondant sur ce passage, il se peut faire que ces faux actes de nostre Seigneur aient esté composez avant l'an 311, & rendus publics cette année là par l'ordre de Maximin. [Je ne voy pas mesme qu'il soit necessaire de dire que les actes de la Passion de nostre Seigneur, citez dans ceux de S.Taraque, soient autre chose que l'histoire de l'Evangile.]

Eus.n.p.184.2.b|Tar.b.p.48. Eus.l.9.c.5.p.350.c. n.p.17.2.a.b.

NOTE III.

Pour la page 287.

Sur le jour de leur premier interrogatoire.

'Le manuscrit de Saint Victor met le premier interrogatoire de S.Taraque à Tarse le 21 de may. 'Baronius, [& Rosweide *p.67*,] qui n'en marquent point le lieu, disent que ce fut le 25 de mars. [C'est ce que nous suivons,] 'parcequ'on trouve la mesme chose dans le texte grec. [Le premier neanmoins pourroit estre favorisé par les actes de S.Calliope qu'on pretend avoir esté martyrizé le 7 avril 304, par Maxime à Pompeiople, *v. la pers. de Diocletien § 26*,] où Saint Taraque & les autres avoient esté presentez à Maxime avant ce premier interrogatoire. [Mais il est aisé que Maxime ait esté à Pompeiople avant le 25 de mars, & qu'il y soit retourné de Tarse pour le 7 d'avril.]

Tar.b.p.3. Bar 290.§2. Al.de Sim. p.90|Tar pal. p.246.

NOTE IV.

Pour la page 290.

Que le second interrogatoire s'est fait à Mopsueste.

[Les copistes ont negligé de marquer le jour du second interrogatoire, ayant mieux aimé se contenter d'un *&c.* comme on le voit dans l'edition de Rosweide *p.73*.] 'Il estoit marqué dans le manuscrit de Baronius: mais le lettres en estoient trop effacées pour le lire.

Bar.290.§13.

'L'edition de Rosweide met ce second interrogatoire à Tarse comme le premier. [Baronius n'en marque point dutout le lieu.] 'Le manuscrit de Saint Victor a *in Siscia civitate*; & M.r Bigot a jugé qu'il falloit lire *in Mopsuestia*, [quoique cela soit bien eloigné;

Tar.r.p.73. p.15.63.

eloigné ; & il sembleroit qu'il vaudroit autant mettre *in Tarso Ciliciæ* comme dans Rosweide. Mais le texte grec montre que M.r Bigot a eu raison :] Pal.p.255. 256. 'Car il met nettement en deux endroits que cette seconde question se fit à Mopsueste. Ugh.t.6.p. 1102.b. 'Le menologe des Grecs y met une des audiences des Saints. Act.M.p.455. §3. 'Cet endroit se lit encore de plusieurs autres manieres dans les manuscrits latins. §3|465. 'Et mesme le P.Ruinart a trouvé dans un manuscrit grec ἐν Ἀναζάρβῳ τῇ ἐν (τῇ νῦν) μητροπόλει. Mais outre que cette leçon ; qui fait Anazarbe metropole, est certainement posterieure aux actes, §3|475. 'le mesme manuscrit porte que le second interrogatoire s'estoit fait ἐν Μαμψίςος, qui est visiblement Mopsueste.

Pour la page 301.

NOTE V.

Qu'ils sont mort à Anazarbe.

[Les actes de S.Taraque & de ses compagnons, ne marquent point en quelle ville ils souffrirent.] Flor.p.877. 878. 'Les martyrologes de Saint Jerome sur le 27 de septembre, [Adon & Usuard,] mettent leur feste à Tarse ; Sur.11.oct.p. 258.§2. '& Metaphraste dit que leur premier interrogatoire s'y fit, sans nommer ensuite aucune autre ville. Ugh.t.6.p. 1102.b. 'Un menologe semble dire que ce fut à Mopsueste, [où nous avons remarqué que leur second interrogatoire fut fait.] Tar b.p.28| pal.p.266|th. p.415.§3. th.p.478.487. 'Le troisieme se fit à Anazarbe : ainsi ils peuvent bien y avoir souffert, surtout si ce fut 'des le lendemain de cette interrogatoire, comme les actes donnent tout lieu de le dire : Sur.11.oct.p. 259.§10. 'Et Metaphraste l'a pris de la sorte. a Flor.p.912. a On trouve aussi dans un exemplaire du martyrologe de S. Jerome sur l'onzieme d'octobre, *In Anazobori Ciliciæ natalis Taraci &c.* [Il est aisé de lire *Anazarbi* au lieu d'*Anazobori*.] D'autres ont *In Acervo Siciliæ Sancti Tanasi Presbyteri &c.* Il faut apparemment, *In Anazarbo Ciliciæ Sancti Taraci, Probi*. Tar.pal.p. 290. 'L'addition de leurs actes, dont nous avons parlé dans la note 2, porte qu'on enterra sur la montagne les corps de ces Saints, qui sont à Anazarbe, τῆς προκειμένων ἐν Ἀναζάρβῳ. Sur 15.sept. p.152.§6. 'Les actes de Saint Nicetas écrits par Metaphraste, portent qu'il n'y avoit point de leurs reliques à Mopsueste, mais que leurs reliques & leur tombeau estoient à Anazarbe. Tar.b.p.53. 56. 'Le manuscrit de S.Victor appelle Terentien *Sacerdotem civitatis Ciliciæ*. [Et si nous avions une ville de ce nom, il y faudroit mettre le martyre des Saints. Mais comme nous n'en trouvons pas, il faut suivre les editions de Baronius & de Rosweide, où le mot de *civitatis* ne se trouve pas.

Flor.p.526. 'Les martyrologes de S. Jerome les mettent le 13 de may dans la Palestine, [peutestre à cause] Cotel.g.t.2. p.305. 'qu'on y mit de leurs reliques dans l'eglise de S.Euthyme le 7 de may 485.] Flor.p.418. 907. 'Le 5 d'avril & le 9 d'octobre ces martyrologes les mettent simplement dans la Cilicie, où il est indubitable qu'ils ont souffert, quand on pourroit douter si ç'a esté à Anazarbe, puisqu'ils moururent dans les jeux qui estoient donnez par le Pontife de la Cilicie, & par le Proconsul Maxime. C'est pourquoi il est difficile de comprendre comment,] Tar.b.p.2. 'ceux qui écrivent leurs actes aux Fideles d'Icone, & qui les prient de les communiquer aux Chrétiens de la Pisidie & de la Pamhylie, disent qu'ils ont souffert dans la Pamphylie : *quod actum est in Pamphylia de martyribus*. [Il y a bien de l'apparence que c'est une pure faute de copiste,] th.p.457. '& qu'il faut lire *in Cilicia*, comme le croit le P.Ruinart.

NOTE SUR SAINT PHILIPPE D'HERACLEE.

Pour la page 302.

Autorité de ses actes: Pourquoi on le met sous Diocletien.

[LEs actes de Saint Philippe que le P. Mabillon nous a donnez, ont quelques discours assez longs; & avec cela, nous verrons qu'il y a de la difficulté à les accorder avec l'histoire. Cependant ils paroissent si beaux & si naturels, que nous ne voyons point qu'il y ait moyen de douter de leur verité. Ce ne sont point des actes proconsulaires tirez du greffe des magistrats. On voit que c'est un Chrétien qui parle, & qui parle de cœur, en taschant de donner quelque vie, & quelque ornement à ce qu'il dit: mais il circonstancie tellement toutes choses, qu'on ne peut douter qu'il n'en fust fort bien instruit.] 'Il témoigne en effet avoir esté present à Heraclée lorsque le martyre du Saint commença, *agnovimus*: [& il y a tout lieu de croire qu'il l'avoit aussi suivi à Andrinopole.] '*Quidam vero circa beatum Philippum* au lieu de *Philippus, οἱ δὲ περὶ τὸν Φίλιππον*, suffit pour prouver que cette piece est traduite du grec, & mal traduite. Et cela peut excuser beaucoup d'endroits obscurs qu'on y rencontre; outre que n'ayant esté donnée par le P. Mabillon que sur un seul manuscrit, il est impossible qu'il n'y ait beaucoup de fautes.] 'Le Pere Ruinart en a corrigé quelques unes sur un second manuscrit qu'il a trouvé.

Anal.t.4.p. 136. — p.138. — Act.M.p.442. 92.

[On ne voit dans ces actes aucun caractere de l'année ni du regne sous lequel le martyre du Saint arriva: mais cela pouvoit estre marqué dans la preface. Car il y en manque une, comme on le voit par le premier mot des actes,] '*Beatus itaque &c.* Tous les martyrologes parlent de S. Philippe, sans dire non plus sous qui il souffrit, hormis celui qu'on attribue faussement à Bede, lequel dit que ce fut sous l'Empereur Julien; & cela en raportant plus de particularitez de son histoire que tous les autres: de sorte que l'auteur semble avoir vu les actes du Saint, & en avoir tiré cette date comme le reste. Aussi il a esté suivi par Molanus & par le martyrologe Romain.

Anal.t.4.p. 134.

Cependant je ne voy point que cela se puisse soutenir. Car oseroit-on raporter au regne de Julien ce qui est dit dans les actes,] 'Qu'il y avoit alors une loy imperiale qui défendoit aux Chrétiens de tenir aucune assemblée, & qui les condannoit par toute la terre à la mort s'ils refusoient de sacrifier. 'On y voit encore que les Gouverneurs faisoient fermer & abatre les eglises, en enlevoient tous les vaisseaux sacrez, & bruloient publiquement les Ecritures. 'Ceux mesmes qui avoient de la moderation & de la raison, le faisoient; [d'où il faut conclure que c'estoit un ordre absolu & general, qu'ils ne pouvoient pas se dispenser d'executer sans ruiner leur fortune. Et c'est ce qui ne paroist convenir qu'à la persecution de Diocletien, dans laquelle il est certain que tout cela se faisoit.

p.136.137. — p.137.138. — p.143.

Mais il y a d'autre part quelque difficulté à l'égard de cette persecution. Car l'edit qui ordonnoit d'abatre les eglises & de bruler les Ecritures, avoit esté publié le 24 de fevrier 303,] '& selon les actes de S. Philippe cela ne se fit à Heraclée qu'un peu avant l'Epiphanie; [c'est à dire pres d'un an

p.135.

aprés l'edit. La difficulté est d'autant plus grande, qu'Heraclée estoit la metropole de la Thrace, & peu eloignée de Nicomedie où la persecution avoit commencé, & où Diocletien avoit passé une partie de l'année.] p.145. 'Cependant comme Bassus gouverneur de la Thrace estoit assez doux, & avoit mesme une femme Chrétienne, ne pouvoit-il pas avoir differé l'execution de l'edit, jusqu'à ce qu'il en eust receu divers ordres? [C'est l'unique chose que nous puissions dire, si nous ne voulons recourir à ce que nous avons dit sur Arnobe, qu'avant Diocletien d'autres persecuteurs avoient déja fait bruler les Ecritures. Car par ce moyen il semble qu'on peut mettre le martyre de S.Philippe en l'an 250, sous Dece, dont la persecution a pu commencer à la fin de 249. Cela osteroit la difficulté qu'il y a d'accorder cette vie avec celle de Saint Acace de Byzance, qui semble avoir souffert en 304, sous Flaccin Proconsul d'Europe. Boll.8.may. p.66.a. *V. S. Acace*. Car outre la difference des noms de Flaccin, & de Justin qui condanna S. Philippe, il paroist que l'Europe où est Heraclée, faisoit du temps de S.Acace, sa province à part, separée de l'Hemimont où est Andrinople; au lieu que Justin gouvernoit tous ces pays. Neanmoins comme la demolition des eglises, & la recherche des Ecritures, ne paroissent point avoir fait une partie considerable de la persecution de Dece, puisque ni S.Cyprien, ni aucun autre auteur ne nous en a rien appris,] 'il semble qu'il vaut autant se Act.M.p. 442.§2. tenir à celle de Diocletien, comme fait le P.Ruinart. 'Metaphraste met Saint Sur.25.nov. p.340.§2. Philippe à Andrinople entre les plus illustres Martyrs de la persecution de Diocletien.

NOTES SUR SAINT VICTORIN DE PETTAU.

Pour la page 311.

NOTE I.

Qu'il n'a point esté Evesque de Poitieres.

Laun.de Vict.p.6-11. IL y a de grandes disputes sur le lieu dont Saint Victorin a esté Evesque; parceque dans S. Jerome, *v.ill. c.* 74. *& alibi*, on lit tantost *Pictaviensis*, qui est Poitiers; tantost *Pitabionensis*, ou *Petavionensis*, [qui selon Sanson est Amm.l.14.p. 29.a. Pettau en Sitirie. 'Ammien Marcellin l'appelle *Petobionem oppidum Noricorum*, [ce qui semble d'abord favoriser davantage ceux qui pretendent que c'est Passau ville celebre du duché de Baviere, sur le Danube. Mais si l'on considere la suite de cet auteur, il est Laun.p.5.22. visible que cela ne peut estre.] 'M.r de Launoy soutient qu'il faut lire *Petavionensis* dans Saint Jerome, tant par l'autorité des manuscrits de ce Pere, des anciens martyrologes, & de quelques autres, que par le grec de Sophrone. 'Ces autoritez sont extreme- p.20. ment appuyées sur ce que S.Gregoire de Tours, & Fortunat de Poitiers, ne parlent jamais d'un Saint qui auroit dû estre celebre dans la France. 'Mais p.22.36-38. il est encore plus difficile de répondre au silence de l'Eglise de Poitiers, qui n'a jamais mis Saint Victorin au nombre de ses Evesques, ne luy a adressé aucune priere, ne luy a basti aucun oratoire, enfin n'a jamais fait aucune mention de luy que depuis environ cinquante ans. 'Il vaut donc mieux Alex.t.7.p. 401. suivre l'opinion de M.r de Launoy, qui paroist si bien fondée, que celle qui paroist venir de quelques copistes, [à qui Poitiers, celebre en France, a

esté mieux connu que Petau qui est au bout de l'Allemagne, & aujourd'hui presque inconnu.]

Pour la page 312.

NOTE II.

Que le commentaire sur l'Apocalypse peut estre de luy.

Hier.v.ill.c. 74.

'S. Jerome nous assure que S. Victorin a fait un commentaire sur l'Apocalypse: [& nous avons aujourd'hui dans le premier tome de la Bibliotheque des Peres de Paris p.567, un ouvrage sur l'Apocalypse, qui porte son nom. Il est precedé par une lettre de Saint Jerome à Anatole, où ce Pere témoigne avoir revu cet ouvrage de S. Victorin, & y avoir ajouté diverses choses tirées des anciens.]'M.r de Launoy a peine à attribuer ce commentaire à S. Victorin à cause de ce que dit Cassiodore, 'que ce Saint expliquoit seulement quelques endroits difficiles de l'Apocalypse. [Il est neanmoins assez aisé de satisfaire à cette objection. Car quoique l'ouvrage que nous avons soit un commentaire continu, il ne touche neanmoins, que les principales choses, & en laisse beaucoup d'autres sans les expliquer.

Laun.de V.p. 45. Cass.inst.c.9. p.232.2.

Mais il y a une autre difficulté bien plus grande.] 'C'est que Saint Jerome témoigne en divers endroits, que Saint Victorin est tombé comme beaucoup d'autres grands hommes, dans l'erreur des Millenaires, & particulierement qu'il l'enseignoit dans ce commentaire sur l'Apocalypse. [Cependant au lieu de l'y trouver établie,] 'on l'y trouve clairement rejettée, & condannée mesme comme une heresie de Cerinthe. [C'est apparemment sur ce seul article que] 'Blondel dit que ce commentaire qui porte le nom de S. Victorin, ne contient rien de ce que les anciens y ont lu. 'C'est aussi ce qui fait douter à Bellarmin si ce traité n'est point de quelque autre auteur, '& ce qui fait dire à Sixte de Sienne, que la lettre attribuée à S. Jerome est peutestre supposée: [& en effet elle semble n'avoir pas toute la noblesse & le style de ce Pere.]

Hier.v.ill.c. 18|in Ez.36. p.507.b|in If. l.18.pr.p.242. a|Bib.p.t.1.p. 567. Vict.P.p.582. c. Blond.sib.l.2. c.12.p.192. Bel.p.90. Sixt.l.6.c. 147.p.719.2. b.

'Neanmoins le mesme Sixte ouvre un autre sentiment, savoir que quelqu'un a pu changer ce que S. Victorin disoit en faveur des Millenaires, & y substituer une autre doctrine. [Quoique ce sentiment puisse paroistre un peu étrange,]'neanmoins M.r de Launoy dit qu'il le trouveroit plus probable qu'aucun autre, sans le passage de Cassiodore, [auquel nous croyons avoir répondu. Pour ces sortes de corrections nous en voyons quelque image dans S.Irenée & Saint Sulpice Severe, où l'on a osté ce qui regardoit la mesme erreur. *V. les Millenaires*. Ce qui le rend encore plus vraisemblable du traité dont nous parlons, c'est qu'il semble qu'il y en soit resté quelque vestige]'dans l'endroit où il est dit que tous les Saints s'assembleront dans la Judée, & y adoreront le Seigneur: [& mesme on peut remarquer que la fin de ce traité, où il est parlé contre les Millenaires, est d'un style different & plus elegant que le reste du traité.

b. Laun.de V.p. 44. Vict.P.p.570. c.

D'ailleurs ce commentaire convient fort bien]'à ce que dit S. Jerome, que S. Victorin est grand dans le sens & dans les pensées, & foible dans l'expression, parcequ'il savoit moins le latin que le grec. [Car les sens que cet ouvrage donne à S. Jean sont relevez & aussi beaux qu'ils sont saints & graves. Mais le style y est tres simple & tres bas. On y peut mesme remarquer diverses phrases greques, qui donneroient peutestre lieu de croire que c'est une traduction, si l'on n'y voyoit en mesme temps un genie grave, serieux, serré, & bien eloigné de cette abondance de paroles, pour ne pas dire de cette superfluité ordinaire aux Grecs, surtout aux derniers.]

Hier.ep.84.p. 318.c.

Laun. de V. p. 45.

'Ainsi quoique le plus seur en tout ceci soit de ne rien assurer comme certain, [nous ne croyons pas neanmoins qu'on doive oster à ce commentaire le nom de S. Victorin qu'il a porté jusques à present. Ce qui est d'autant plus raisonnable, que quand mesme il ne seroit pas de ce Martyr, on ne peut guere douter qu'il ne soit d'un auteur aussi ancien.] 'Car on y voit que le Senat de Rome employoit encore alors son nom & son autorité pour persecuter l'Eglise. 'L'auteur faisant le denombrement des epistres de S. Paul, ne parle point dutout de celle aux Hebreux; [ce qui estoit assez commun dans l'Occident. *V. S. Paul* § 23.] 'Ce qu'il dit de Neron, qu'il doit ressusciter pour estre l'Antechrist, [est plus commun dans les premiers siecles que dans les derniers.] 'On peut encore remarquer que parlant du Prophete qui doit venir avec Helie, il ne dit rien d'Enoc; mais il nous apprend que les uns l'entendoient de Moyse, les autres d'Elisée. Pour luy il pretend que c'est Jeremie, dont la mort n'est point marquée dans l'Ecriture: Et il ajoute que c'estoit la tradition de tous les anciens.

Vit. & P. p. 581. c. — p. 570. d. — p. 580. e. — p. 576. e.

[A ces marques d'antiquité, l'on pourroit opposer] 'la citation qu'il fait des epitomes d'un Theodore, [s'il estoit aisé de juger de quel Theodore il parle. Mais n'en ayant pas de connoissance, on ne peut rien conclure de cette citation, puisque l'on peut pretendre que c'est quelque auteur inconnu des trois premiers siecles, soit grec, soit latin, ou peutestre S. Gregoire Thaumaturge,] 'qui s'appelloit aussi Theodore, [a] ou bien un Theodote cité par S. Clement d'Alexandrie dans ses Hypotyposes. 'Mr du Pin qui ne doute pas que ce commentaire ne soit plus ancien que Justinien, & qu'apparemment il est de S. Victorin, croit que la citation de Theodore y a esté ajoutée.

p. 571. a. b. — Hier. v. ill. c. 65. p. 289. b. — a Cl. exc. p. 794. 795. — Du Pin, t. 1. p. 528.

NOTES SUR SAINT VITAL, ET SAINT AGRICOLE.

Pour la page 314.

NOTE I.

Que l'epistre 55 de Saint Ambroise n'est point de luy.

[NOUS avons deux endroits dans Saint Ambroise sur S. Vital & S. Agricole, la lettre 55, & l'exortation à la virginité. Le dernier est certainement de luy. Mais pour la lettre 55, M^r le Maistre l'a cru fausse: ce qu'il est aisé de justifier, tant par la froideur du style, fort eloigné de la vivacité de S. Ambroise, que parcequ'elle ne contient que ce qui est dans l'exortation à la virginité, & dans tous les mesmes termes, hormis que l'ordre y est changé, & qu'elle ajoute que ces Martyrs ont souffert sous Diocletien. Baronius ne parle pas seulement de cette lettre,] 'lorsqu'il cite les endroits où il est parlé de S. Vital & S. Agricole. 'Les Benedictins la rejettent comme une piece certainement supposée.

Bar. 4. nov. a. — Amb. B. ap. p. 478.

Pour la page 314.

NOTE II.

Quelques fautes sur S. Vital.

'S. Paulin dit egalement de S. Vital & de S. Agricole, qu'ils eurent le corps percé avec de grands cloux; '& Saint Gregoire de Tours dit de mesme de tous les deux, qu'ils furent crucifiez, 'ce qu'Adon a suivi dans son martyrologe. [Je ne sçay si cela s'accorde assez avec S. Ambroise, & si l'on a dû

Paul. car. 24. p. 610. — Gr. T. gl. M. c. 44. p. 102. — Ado, 27. nov.

attribuer aussi à S. Vital ce que Saint Ambroise ne dit que de S. Agricole.]

pour la page 315.

NOTE III.

A qui les reliques des Martyrs furent revelées.

Amb. vit. p. 86. a.

Paulin en faisant la vie de Saint Ambroise, dit qu'on ne savoit point où estoient les corps de S. Vital & de S. Agricole, *nisi se sancti martyres sacerdoti ipsi revelassent*. [Il est tout à fait naturel d'entendre ce *sacerdoti ipsi* de Saint Ambroise.] Et neanmoins S. Ambroise mesme dit qu'il avoit esté invité à la translation de ces Saints: *Ad Bononiense invitatus convivium, ubi sancti martyris celebrata translatio est*. [Leurs corps avoient donc esté decouverts, & par d'autres que par luy, avant qu'il fust à Boulogne. Ainsi *sacerdoti ipsi* dans Paulin, sera pour *sacerdoti loci ipsius*, à l'Evesque de Boulogne.] Mais d'autre part, Saint Ambroise mesme dit qu'il fut present non seulement à la translation, mais encore à la decouverte de ces Saints. *Illic martyris exuvias requirebamus ... circumfundebamur Judæis cum sacræ reliquiæ eveherentur*. [On pourroit dire que l'Evesque de Boulogne ayant eu revelation que les Martyrs estoient enterrez dans le cimetiere des Juifs, il pria Saint Ambroise de les y venir chercher avec luy. Mais comme il est bien difficile de croire que Paulin ait voulu marquer un autre que S. Ambroise par *sacerdoti ipsi*, je ne sçay s'il ne vaut point mieux croire que quand S. Ambroise dit qu'il avoit esté invité à cette translation, il veut seulement marquer qu'il y avoit esté present, evitant d'avouer la revelation qu'il en avoit eue. Et cette revelation mesme luy estoit une espece d'invitation de la part de Dieu.]

exh. v. p. 433. a. g.

NOTE SUR SAINTE CRISPINE.

Pour la page 318.

Sur l'autorité de ses actes, & sur le lieu de son martyre.

Act. M. p. 493. § 1.

NOus ne saurions douter que les actes de S.te Crispine, que le P. Mabillon a tirez de deux manuscrits de Saint Thierri de Reims, ne soient bons & authentiques. [Il s'y rencontre neanmoins quelques difficultez, venues sans doute en partie de la negligence des copistes:] Car on ne sauroit attribuer à autre chose la date qu'ils portent, *Diocletiano II, & Maximiano Augusto, Conss.* [en quoy il y a plus d'une faute. Car il est visible qu'il faut *Augustis*. Il est certain encore que le second Consulat de Diocletien en 285, est avec Aristobule. La correction la plus aisée est de mettre *III.* au lieu de *II*, ce qui nous marqueroit l'an 287. Mais il est parlé dans la suite, de Constance Cesar, ce qui ne fut qu'en 292. D'ailleurs il est visible qu'on persecutoit alors les Chrétiens en vertu des edits de Diocletien, publiez seulement en 303, & le Proconsul Anulin qui condanna Sainte Crispine, exerçoit cette charge en 303 & 304. Il faut donc lire dans la date, *Diocletiano VIII, & Maximiano VII*, qui est l'an 303,] ou *Diocletiano IX, & Maximiano VIII*, qui est l'an 304. Le dernier nous paroist plus propre pour y mettre le martire de la Sainte, [puisque ce ne fut qu'en 304 qu'on commença à condanner les laïques à la mort.] Que si d'une part le commencement des actes donne quelque lieu de croire que cet edit estoit encore nouveau le 5 decembre, lorsque la Sainte fut condannée, on voit de l'autre qu'Anulin dit qu'il

§ 3.

Anal. t. 3. p. 431.

Act. M. p. 493. § 2.

Anal. p. 431.

p. 435.

avoit deja esté executé dans toute l'Afrique. [Dans un des manuscrits de S. Thierri on lit simplement *Diocletiano*, sans *II.*

Il y a 'faute encore apparemment dans ces paroles, *& Constantino nobilissimo Cæsare* : Car nous ne voyons pas que nommant Constance, on ait pu ne pas nommer l'autre Cesar Maximien Galere : Constance n'avoit rien de plus que luy dans l'Afrique.

Anulin commence à interroger S[te] Crispine sans luy demander son nom &c. On dira peutestre que les Chrétiens qui ont extrait ces actes du greffe, ont voulu ometre ces formalitez. Mais par le reste des actes, il semble qu'on n'ait rien voulu oublier. Ainsi il vaut mieux dire qu'Anulin les omit luy mesme, parcequ'il avoit déja interrogé la Sainte en quelque autre jour, comme nous voyons que Maxime le pratiqua dans la Cilicie à l'égard de Saint Taraque. Aussi Anulin parle à Sainte Crispine de ses compagnes, dont cependant on ne voit rien ici davantage. C'est par là encore qu'on peut rendre raison de ce que les actes ne disent rien de diverses choses que Saint Augustin nous apprend d'elle. Car cela pouvoit s'estre passé dans les interrogatoires precedens. Peutestre aussi que le greffier s'estoit contenté d'écrire les paroles du juge, & les réponses de la Sainte, & que le reste se trouvoit dans quelque autre relation que les Chrétiens en avoient écrite.]

p.413. 'Les actes portent que la Sainte estoit de Thagare, & fut jugée dans la colonie de Thebeste par le Proconsul Anulin. p.417. 'Le P. Mabillon met ces deux villes dans la Numidie : [& je ne trouve point en effet qu'on mette de Thebeste autrepart : 'Car pour Thagare ce pourroit estre Tagare ou Tagarate dans la Proconsulaire. Holst. geo.p. 46| Vand. p. 164. [Ce qui fait que nous voudrions trouver aussi Thebeste, ou quelque nom approchant, dans la Proconsulaire, c'est que la Numidie ayant alors son Gouverneur particulier, comme S. Optat nous en assure, il y a peu d'apparence que le Proconsul de Carthage y ait tenu sa seance. On voit neanmoins par l'histoire de Crispin de Calame, du temps de S. Augustin, qu'il y avoit quelque ressort du Consulaire de Numidie au Proconsul. Il faudroit examiner si cela donnoit droit au dernier de tenir sa seance dans la province de l'autre.] 'On lit dans les actes de Mammaire, [si l'on peut faire aucun fond sur cette piece, *v. la persecution de Diocletien n. 33*,] qu'Anulin mesme envoya un Alexandre persecuter les Chrétiens dans la Numidie. [Pour eviter cette difficulté, nous nous sommes contentez de dire que Thebeste estoit en Afrique. Anal. t. 4. p. 93.

Je ne sçay si l'on ne pourroit point dire qu'au lieu de Thebeste, il faudroit lire Tuburbe, qui estoit aussi une colonie, mais dans la Proconsulaire. Ces deux noms ne sont point trop eloignez pour croire qu'un copiste a mis l'un pour l'autre des devant Usuard qui a aussi Thebeste :] '& Anulin fait S[te] Crispine compagne, *consortes*, des Saintes Maxime, Donatille, & Seconde, [que l'on marque avoir souffert à Tuburbe. t. 3. p. 415. *V. S[te] Perpetue note* 1. Anulin aprés y avoir fait mourir ces Saintes le 30 de juillet, si on veut que le jour de leur feste soit celui de leur martyre, peut y avoir laissé S[te] Crispine en prison durant qu'il alloit en d'autres villes, & y estre revenu au mois de decembre.]

NOTES SUR SAINTE EULALIE.

NOTE I.

Pour la page 320.

Sur ses actes.

Boll. 12. feb. p. 576. c. e.

'BOLLANDUS cite des actes de Ste Eulalie de Meride, [que nous n'avons point.] Il paroist par ce qu'il en cite, qu'ils ajoutent plusieurs supplices à ceux dont parle Prudence; [& ainsi il est à craindre qu'ils ne soient un peu suspects.] Ils portent que la Sainte fut jettée dans de la chaux vive, que l'on repandit sur elle de l'huile bouïllante & du plomb fondu; qu'on luy mit dans le nez de la moutarde avec du vinaigre, que l'on en frota aussi toutes ses plaies, qu'on la ratissa encore avec des morceaux de pots cassez, qu'on luy brula les yeux avec de la chandelle, & qu'enfin le juge la fit mener en cet état & toute nue par toute la ville, commandant qu'on luy tranchast la teste en un certain champ. [Cette fin est absolument contraire à Prudence; & pour toute le reste mesme, le moyen de croire que Prudence ne l'ait pas sceu, ou ne l'ait pas voulu dire?] 'Bede dit aussi que Ste Eulalie honorée le 10 de decembre, mais qu'il met à Barcelone, fut decapitée aprés avoir souffert beaucoup de tourmens. [Usuard & Adon ont mieux aimé suivre Prudence.] 'La Preface de son ancienne Messe donnée par Thomasius le suit aussi & en ce point, & dans tout le reste. 'Le P. Ruinart qui a trouvé dans divers manuscrits les actes de Ste Eulalie, non seulement ne les a pas jugé dignes d'entrer dans son recueil, mais les a mesme regardez comme des pieces incertaines qui ne pouvoient faire d'autorité.

mars, t. 2. p. 41. a.

Thom. p. 306.

Act. M. p. 496.

NOTE II.

Pour la page 322.

Sur Sainte Eulalie de Barcelone.

Act. M. p. 496.

'L'Espagne honore aujourd'hui deux Saintes du nom d'Eulalie; l'une à Meride dans la nouvelle Castille, & l'autre à Barcelone capitale de la Catalogne: Ce qu'on dit de leur vie a tant de conformité, qu'il est impossible de ne pas douter au moins si ce n'est point une mesme Sainte que ces deux villes s'attribuent, 'comme l'ont dit quelques auteurs. [L'on pourroit croire avec assez de probabilité, que le corps de Ste Eulalie de Meride auroit esté transporté à Barcelone à cause de l'irruption des Maures. Car cela supposé, il ne seroit pas difficile de s'imaginer comment ceux qui sont venus ensuite en ont fait deux Saintes, fondées l'une sur la croyance commune de leur temps, & l'autre sur les témoignages de l'antiquité.

Boll. 12. feb. p. 576. § 2.

Pour les actes que Bollandus nous a donnez de celle de Barcelone, [quoiqu'ils soient d'un style fort simple & fort raisonnable, neanmoins les harangues en paroissent trop longues; & les injures trop piquantes pour des actes originaux: & ainsi il est difficile de les alleguer comme une autorité considerable dans cette question.] 'Le Pere Ruinart ne les croit pas plus certains que ceux de Ste Eulalie de Meride. Ils y sont mesmes si semblables, que si les Saintes sont differentes, il faut au moins reconnoistre qu'on a confondu leurs actions, & qu'on attribue à chacune d'elles bien des choses qui n'appartiennent qu'à l'une des deux. 'C'est ce qu'ont cru Bollandus, [& Florentinius *p.* 1026. 1.] 'On voit en effet que Bede & Raban mettent Ste Eulalie à Barcelone [non le 12 de frevier, comme font les autres, mais] le 10 de decembre, [auquel tous les martyrologes marquent celle de Barcelone. 'Raban met celle de Meride le 12 suivant: [ainsi il est

Act. M. p. 496.

Boll. p. 576. b. c.

mars, t. 2. p. 41. a | Flor. 1025. 2.

Flor. p. 1026. 1.

est formel pour en mettre deux. Pour Bede, comme il n'en met aucune à Meride, où S.te Eulalie a esté plus celebre, il semble favoriser ceux qui croient que ce n'en est qu'une, mais dont l'histoire estoit déja corrompuë, puisqu'il dit qu'elle eut la teste tranchée.

Act.M.p.496. 'Le P. Ruinart aime mieux qu'on ne decide rien sur ce point, où l'on ne voit rien de certain de part ni d'autre: Et nous imitons en cela tres volontiers sa modestie.] Il penche neanmoins davantage à croire qu'il y a eu effectivement une S.te Eulalie à Barcelone, dont on a brouillé l'histoire avec celle de Meride. Le breviaire Mozarabe où on les honore toutes deux, [n'est pas ce me semble une autorité bien considerable pour le prouver.] Boll.12.feb.p.376.d. 'Saint Euloge qui montre par l'exemple de S.te Eulalie vierge de Barcelone, qu'il est quelquefois permis de se presenter aux persecuteurs, sans rien dire de celle de Meride qui l'a fait certainement, [est mesme assez propre pour montrer que ce Saint croyoit que ce n'estoit qu'une mesme personne. Mais d'autre part Bede nous oblige de reconnoistre qu'il y avoit une S.te Eulalie fort celebre à Barcelone dés devant l'an 735,] Du Pin. t.7.p.275. 'auquel on croit qu'il mourut, [presque en mesme temps que les Maures se rendirent maistres de l'Espagne. Ainsi il faudroit chercher quelque autre raison qui eust fait transporter à Barcelone le corps de S.te Eulalie] Idat.chr.p.28. a Gr.T.gl.M.c.91.p.105| Fort.l.8.c.4.p.191. 'qui estoit encore à Meride en l'an 457, [a] ou mesme plus d'un siecle aprés: [& je pense qu'il seroit assez difficile d'en trouver.] Vand.19.dec. 'Vandelbert pretend mesme que son corps estoit encore à Meride à la fin du IX siecle.

NOTES SUR S.TE ANASTASIE.

NOTE I.

Pour la page 25.

Ce qu'on en a de certain: Que celle qu'on honore à Rome a souffert en Illyrie: Qu'il peut bien n'y en avoir point eu d'autre à Rome: Qu'on n'en a aucune bonne histoire: Que ses lettres à S. Chrysogone ne sont point certaines.

Anast.3.p.509-512. 'Les efforts que fait le P. Combefis dans ses notes sur Nicetas, pour éclaircir l'histoire de Sainte Anastasie, [font voir que c'est un point fort embrouillé. Il est d'autant plus difficile d'en trouver la verité, que nous avons peu de choses fixes & constantes de cette Sainte, sur lesquelles nous puissions nous appuyer, pour juger ensuite de la verité ou de la fausseté des autres. Il semble neanmoins qu'on peut regarder comme certain ce que nous lisons dans Theodore le Lecteur, qui vivoit au commencement du sixieme siecle,] Thdr.L.p.568.d. 'Que sous l'Empereur Leon & le Patriarche Gennade, [c'est à dire en 458 & 471,] les reliques de S.te Anastasie Martyre, furent apportées de Sirmich à Constantinople, & mises dans son eglise, qui estoit dans les galeriés de Domnin, comme traduit M.r Valois, ἐν τοῖς Δομνίνου, (ou plutost Δομνίνου) ἐμβόλοις. Anast.3.p.510.a.b. 'Theophane, & les autres Grecs, suivent Theodore. [Je pense qu'on peut encore prendre pié] Flor.p.207.a|208.1. 'sur les anciens martyrologes appellez de Saint Jerome, qui marquent le 25 de decembre S.te Anastasie à Sirmich. p.228.241. 'Ils semblent la mettre encore de mesme le 6 de janvier.

[De ces deux points, l'on peut tirer que c'est S.te Anastasie de Sirmich que les Grecs honorent le 22 de decembre,] Men. p.376. 'puisqu'ils faisoient sa feste dans son eglise, ἐν τοῖς Δομνίνου ἐμβόλοις, [Et il est aisé de croire qu'ils l'ont transferée du 25 au 22, pour la separer de

Noel, & la faire avec plus de solennité. On peut dire encore avec beaucoup d'apparence, que c'est la mesme Anastasie que l'Eglise latine honore le 25 de decembre, & celle par consequent] 'dont il y avoit une eglise à Rome dés le V. [ou mesme dés le IV. siecle. Car ce privilege si extraordinaire accordé à Sainte Anastasie, d'en faire memoire dans l'office mesme de Noel, marque assez que c'est le propre jour de sa feste, & qu'elle estoit honorée tres particulierement à Rome, d'où cette pratique s'est repanduë dans les autres Eglises latines.] 'La station du mardi de la Pentecoste, estoit, aussi-bien que celle du jour de Noel, à Sainte Anastasie: [& neanmoins on n'en fait ce jour là aucune memoire, comme on n'en fait point ordinairement des patrons des eglises où l'on va en station. Cette veneration que l'Eglise Romaine a eue pour Sainte Anastasie de Sirmich, doit faire encore juger que c'est elle qu'elle a voulu honorer en la mettant dans le Canon de la Messe.

Frent.cal.p. 37. — p.2.86.

On peut demander pourquoi on a eu à Rome tant de veneration pour une Martyre de Sirmich, dont les reliques estoient à Constantinople. On en pourroit imaginer plusieurs raisons: mais celle qui se presente d'abord, est que cette Sainte estoit de Rome. Au moins il est certain qu'on l'a cru:] 'Car les Grecs le disent de celle qu'ils honorent le 22 de decembre. Ils la font instruire par S. Chrysogone, & en raportent en abregé la mesme histoire 'que nous en avons amplement dans Metaphraste. [Il est vray que Metaphraste ne dit pas où mourut celle dont il parle:] 'mais il dit qu'elle fut condannée par le Prefet de l'Illyrie, [dont Sirmich estoit la capitale,] '& que son corps fut depuis apporté à Constantinople. 'Il met aussi sa mort, (c'est à dire sa feste,) le 22 de decembre. 'Bede [& Adon] dans leurs martyrologes, marquent aussi que celle du 25 decembre fut encouragée par S. Chrysogone, & qu'elle souffrit diverses choses dans l'Illyrie, quoiqu'ils luy fassent finir son martyre dans l'isle de Palmarole, de quoy nous parlerons dans la suite. Florus dit mesme positivement qu'elle souffrit à Sirmich. [Voilà ce que nous croyons se pouvoir dire de cette Sainte ou avec certitude, ou avec un fondement raisonnable.]

Men.p.375. — Sur. 4 dec.p. 318. — p.317.§33.39. — §40. — §39. — Boll.mars.§. 2.p.42.

'Baronius demeure d'accord que S.te Anastasie de Sirmich est celle qu'on a honorée à Constantinople: mais il veut que celle qui a esté celebre à Rome, & dont on fait le 25 de decembre, en soit differente, & soit neanmoins celle qui a esté instruite par S. Chrysogone, & qui a beaucoup souffert dans l'Illyrie. Sa raison est sans doute que celle-ci selon le martyrologe Romain, n'est pas morte à Sirmich, mais aprés avoir esté long-temps prisonniere en Illyrie, 'elle fut releguée dans l'isle de Palmarole, *Palmaria*, sur la coste du Latium, & y finit son martyre. [Il est assez difficile de croire qu'une dame de Rome ait esté bannie de l'Illyrie sur les costes du Latium, tout auprés de Rome; c'est à dire renvoyée presque en sa maison. Bede qui est le premier où cela se trouve,] 'dit que ayant esté mise sur une barque avec 270 autres personnes, pour estre noyée dans la mer, elle fut portée en l'isle de Palmarole; [c'est à dire que cela se fit par un miracle que nous aurions peine à croire sur le temoignage mesme d'un auteur contemporain. Adon a dit la mesme chose que Bede; mais on n'a pas osé le mettre dans le martyrologe Romain. Usuard paroist aussi en avoir eu bonte. Car sans parler de l'Illyrie, il dit seulement, qu'aprés avoir esté long-temps en prison, elle fut transportée dans l'isle de Palmarole.] 'Metaphraste dit bien qu'elle fut mise sur un vaisseau pour perir sur mer, & que le vaisseau qu'on avoit laissé sans pilote

Bar.25.dec. d. — 303.§145. — Boll.mars.§. 2.p.42. — Sur.25.dec. p.318.§37.39

& sans mariniers, aborda neanmoins heureusement à terre: mais il suppose que ce fut sur les mesmes costes de l'Illyrie dont il estoit parti, & que le mesme Prefet qui l'avoit voulu faire noyer, fut celui qui la condanna ensuite à la mort. [Ce qui nous paroist encore plus considerable, ce sont les anciens martyrologes, qui, comme nous avons dit, mettent le 25 de decembre S.te Anastasie à Sirmich.

C'estoit sans doute une opinion commune au VIII. siecle, que S.te Anastasie avoit souffert dans l'isle de Palmarole. Mais cela pouvoit venir de quelque ancienne eglise de son nom, ou de ce que l'isle luy avoit appartenu, ou de quelque autre raison qui l'y avoit fait reverer depuis long-temps. Car il est aisé que de cette ancienne veneration, on ait passé jusqu'à croire qu'elle y avoit aussi souffert. Il peut mesme y avoir eu veritablement une autre S.te Anastasie martyrizée en ce lieu, qu'on aura confonduë avec celle dont la veneration estoit celebre dans Rome.

Il seroit plus aisé d'accorder cette difficulté, si nous trouvions une isle de Palmarole ou Palmaria sur la coste de l'Illyrie. Car rien n'empescheroit que S.te Anastasie n'y eust esté martyrizée & enterrée: & son corps auroit pu ensuite estre transporté de là à Sirmich, comme à la principale ville du pays. Cela reviendroit] 'à ce qu'Holstenius pretend, qu'elle estoit enterrée [vers l'an 950,] à Zara sur la coste de Dalmacie, dans une longue & magnifique eglise de son nom &c. Mais Constantin Porphyrogenete qu'il cite, [est bien nouveau pour nous en pouvoir assurer: & Constantin] y joint S. Chrysogone, [dont il est bien difficile de le croire.] Il dit que cette S.te Anastasie estoit fille d'un Roy Eustathe, [qui n'a pas encore esté connu de l'histoire: & je ne me souviens point que Metaphraste mesme en parle.]

Holst.mart. p.124|Conf. ad 2.p.87.

'Ce que pretend Baronius, que S.te Anastasie, celebre à Rome le 25 de decembre, est differente de celle de Sirmich honorée à Constantinople, [a d'autant moins d'apparence,] qu'il soûtient en mesme temps que celle de Sirmich est la mesme dont on fait le 28 & le 29 d'octobre. [Car celle là souffrit à Rome selon le martyrologe Romain. Les Grecs le confirment:] 'Car ils la surnomment *S.te Anastasie de Rome*, & disent qu'elle estoit Romaine, sans marquer qu'elle ait souffert autrepart. 'Metaphraste dans les actes qu'il en a faits, dit positivement qu'elle fut martyrizée & enterrée à Rome. 'De sorte que d'autres ont mieux aimé croire qu'outre ces deux Anastasies martyrizées l'une à Rome, l'autre dans l'isle de Palmarole, il y en avoit eu une troisieme martyrizée à Sirmich. [Mais selon ce que nous avons dit, il n'y a aucune necessité de faire cette multiplication.

Bar.25.dec.e.

Men.p.361, 368.

Sur.28.oct.p. 387-390.

Aust.3.p.510. 2.b.c|Flor.p. 207.2.

Je ne sçay mesme s'il est necessaire d'en distinguer deux.] 'Il est vray qu'on fait deux histoires tout à fait differentes, l'une de celle qu'on pretend avoir souffert à Rome, & qu'on dit avoir esté vierge, & l'autre de celle qu'on pretend avoir esté veuve d'un Publie, & instruite par S. Chrysogone. [Mais il y a assurément lieu de s'étonner que les Romains ayant chez eux une Sainte Anastasie tres illustre, & par sa naissance, & par sa pieté, & par son martyre tout à fait singulier, si ce qu'on en dit est veritable, aient neanmoins rendu des honneurs extraordinaires à l'autre, & n'aient rien fait pour honorer celle qui leur appartenoit encore davantage.] 'Car on n'en trouve rien ni dans les monumens de l'Eglise Romaine, ni dans aucun des Latins. 'Baronius ne l'autorise absolument que par les Grecs; [& on sçait que ce sont de tres mauvais garans en matiere d'histoire.] 'Les actes que nous en avons sont de

Aust.3.p.462. 463.

P.509.2.c.

Bar.28.oct.d.

All.de Sim.p. 125.

Metaphraste: [& outre le peu d'autorité que cet auteur a par luy mesme, ce qu'il y dit d'un monastere de filles dans Rome, & les dernieres paroles qu'il met dans la bouche de la Sainte, rendent encore sa narration moins recevable.]'Nicetas de Paphlagonie a fait un grand eloge de cette S.te Anastasie vierge: [mais on sçait qu'il a vécu dans les derniers siecles, & qu'il s'est peu mis en peine de distinguer les fausses histoires d'avec les vraies.]'Il ajoute à Metaphraste, que la Sainte dés l'âge de trois ans quitta son pere & sa mere, ses possessions & ses biens, pour aller demeurer dans un monastere. [Le menologe d'Ughellus attribué à l'Empereur Basile, ne parle point de celle-ci.] 'Les Ménées mettent celle de Rome sous Dece & Valerien: [ce qui a fait que]'Baronius a mis son martyre sous Valerien. 'Mais Nicetas & Metaphraste la mettent, aussi-bien que l'autre, sous Diocletien. [Ce que l'on dit mesme, que l'une a esté vierge, & l'autre mariée, se peut accorder de la mesme Sainte. Car on fait dire à celle qui avoit esté mariée à Publie, qu'elle n'avoit pas laissé de demeurer vierge. Celle-ci selon Bede & les autres martyrologes, selon les Ménées, selon Nicetas & Metaphraste, a consommé son martyre par le feu: & on pretend que l'autre a eu la teste tranchée.]' Mais le menologe d'Ughellus pretend que la femme de Publie fut sauvée miraculeusement du feu, & finit enfin sa vie en perdant la teste. 'On demeure d'accord que les Grecs dans l'office qu'ils font de S.te Anastasie le 22 de decembre, joignent ensemble l'une & l'autre histoire, sans en excepter mesme la virginité. [Il semble donc qu'on peut, sans temerité, douter au moins si ce n'est pas une mesme Sainte, dont les Grecs ayant fait deux histoires qui n'avoient point de raport l'une avec l'autre, ceux qui ont vu depuis qu'on ne pouvoit pas accorder ces histoires, ont cru qu'elles parloient de deux Saintes differentes. C'est ainsi qu'on a fait deux S.tes Potamienes, deux SS. Apollones d'Antinoé, & peu s'en faut aussi deux SS. Euples, & deux S.tes Agapes de Thessalonique

Mais dans ces autres Saints nous avons au moins une bonne histoire, qui sert à decouvrir la fausseté de l'autre: & c'est ce que nous ne pouvons point dire de S.te Anastasie. Nous avons montré qu'on ne pouvoit point se fonder sur ce que Metaphraste & Nicetas disent de celle qu'ils font vierge.] 'Pour celle qu'on fait veuve de Publie, nous en avons une fort longue histoire dans Surius: 'mais elle est de Metaphraste; [& par cela seul, incapable de faire autorité. Ce qui en ruine encore davantage la croyance, c'est ce qui y est raporté fort au long, des S.tes Agape, Quionie, & Irene.] 'Car ce que ces actes en disent estant different, comme Baronius le reconnoist, [ou plutost tout à fait contraire] à ce que nous trouvons d'elles dans leurs actes originaux, [outre les faits ridicules qui y sont meslez, *v. Sainte Agape*, cela donne tout lieu de craindre que Metaphraste n'ait suivi de fort mauvais memoires à l'égard de Sainte Anastasie mesme, dont il mesle l'histoire avec celle de ces Martyres.]

'Allatius cite d'autres actes de S.te Anastasie, qui commencent par ces termes, *Du temps de l'Empereur Diocletien & de Galerien son collegue*. [Cela suffit pour faire voir qu'on y doit avoir peu de croyance, n'y ayant jamais eu d'Empereur Galerien; & Galere n'ayant esté que Cesar sous Diocletien, & non son collegue, συγκάθεδρος.]

'Il y en a encore d'autres dans Mombritius, dont le titre porte qu'ils sont d'Anastase le bibliothecaire. Ils commencent par ces mots, *Praetextat.*

Auct.3.p.462. 477. — p.463.b. — Men.oct.p. 368. — Bar.262.§ 17. — Auct.3.p.509. 510. — Ughel.t.6.p. 1167. — Auct.3.p.510. 2.a. — Sur.25.dec.p. 312. — All.de Sim.p. 124. — Bar.304.§ 47. — All.de Sim.p. 122. — Bar.25.dec.d.

viri illustris &c. & la preface par ceux-ci ? *Omnia quæ à Sanctis gesta sunt &c.* [Nous les avons trouvez dans un manuscrit.] 'Baronius les juge meilleurs que ceux de Surius. 'Bollandus en parle comme d'une piece tout à fait certaine, '& il ne craint point sur cela de rejetter les actes originaux de Saint Agape, [comme nous l'avons remarqué autre-part. Cependant s'ils sont d'Anastase, un auteur du IX. siecle ne peut pas avoir une fort grande autorité. Aussi Bollandus ne les luy attribue jamais, & ne dit pas mesme que Baronius les luy attribuë.] 'Mais le commencement mesme de ces actes qu'il raporte, & où l'auteur dit *qu'il a lu qu'Anastasie &c.* [suffit pour montrer que c'est une histoire composée sur une plus ancienne, & non sur une piece originale : de sorte que] 'toute la conformité qui peut estre entre ces actes & Saint Aldelme, ou avec le martyrologe de Bede, ne prouve nullement qu'ils soient plus anciens qu'Anastase, mais seulement qu'il y en avoit avant Anastase, & dés le VII. siecle, qui avoient rapore à ceux-ci, [& qui pouvoient encore estre aussi faux que ceux de Sainte Eugenie, & plusieurs autres citez aussi par Saint Aldelme.]

24.nov.a, | Boll.3.apr.p. 245.b. | p.246. | p.245.b. | b.c.|Act.M.p. 420.

'Enfin ces actes que Bollandus releve tant, sont les mesmes que ceux de Metaphraste & de Surius pour le fond des choses, ou en sont fort peu differens, & tombent dans le mesme defaut touchant les Saintes Agape, Quionie, & Irene, sans y oublier mesme l'histoire ridicule & scandaleuse de Dulcice barbouillé entre les poeslons & les marmites. 'Bollandus avoue la conformité de ces actes avec ceux de Metaphraste : [& ainsi nous ne pouvons pas faire plus de fond sur les uns que sur les autres.

Boll. p.246.a| 248.c. | p.246.a.

Ceux de Bollandus ou d'Anastase ont mesme une difficulté qui leur est particuliere pour la chronologie. Car Metaphraste s'est contenté de dire, que Sainte Anastasie & les autres dont parlent ses actes, ont soufert sous Diocletien.] 'Mais ceux de Bollandus fixent le martyre de Sainte Agape & ses sœurs au III. Consulat de Maximien, [c'est à dire à l'an 290, ou à l'an 300. Cependant il n'y a pas moyen de le mettre ni en l'une ni en l'autre année & il est certain qu'il arriva en l'an 304. *V. sainte Agape note I.* On ne peut pas mesme pretendre raisonnablement, qu'une persecution telle que tous ces actes la representent, ait esté avant les edits de l'an 303.

p.250.d.

Ce qu'Adon dit de S. Chrysogone & de S.te Anastasie sur le 24 de novembre, vient apparemment de la mesme source que les actes de Bollandus, au moins le style n'en est pas meilleur. Nous ne voyons pas non plus le moyen de défendre ce qui y est dit, que Diocletien se fit amener S. Chrysogone à Aquilée, aprés l'avoir tenu deux ans en prison. Diocletien peut avoir passé à Aquilée durant la persecution : mais c'estoit en l'an 304, lorsqu'il n'y avoit guere qu'un an que la persecution avoit commencé. Nous ne saurions pas non plus nous persuader] 'qu'il ait offert au Saint la Prefecture & le Consulat, pourvu seulement qu'il changeast de religion.

Ado,24.nov.

[Adon raporte au mesme endroit deux lettres de S.te Anastasie à S. Chrysogone, avec les réponses du Saint.] 'Ces lettres se trouvent en grec dans Suidas. [Elles sont encore à la fin du XIV. livre de Nicephore dans l'edition latine de 1562, *p.* 483, quoique sans aucune liaison avec la suite de son histoire. Et aussi ce n'est qu'une addition du traducteur, qui les a tirées de Suidas, comme on le voit par sa note à la fin du onzieme chapitre du mesme livre, *p.* 442.*f*.] 'Metaphraste parle de ces lettres sans les raporter. [Il y a quelque difference entre le texte latin d'Adon,

Suid.χ.p. 1157.1158. | Sur.25.dec.p. 313.§.3.

p.318.319. & le grec de Suidas.]Surius qui suit le texte d'Adon, dit qu'elles sont tirées de la vie de S.te Anastasie écrite par Anastase le bibliothecaire, [où nous les avons en effet trouvées.]

p.322.§.2. 'S'il est vray, comme on le lit dans les actes, que Sainte Anastasie eust esté instruite par Saint Chrysogone, [il n'est nullement probable qu'elle ait commencé par luy faire un narré de diverses choses qu'il ne pouvoit pas manquer de savoir. La maniere dont elle parle de son mari, qu'elle appelle sans cesse un miserable, μιαρός, au moins dans le grec, (car le texte d'Adon l'appelle seulement une fois un sacrilege,) cette maniere, dis-je, a quelque chose de surprenant, & paroist peu digne d'une martyre. Je ne sçay si le souhait qu'elle fait de le voir mort, se peut aussi accorder avec la patience & la douceur que J.C. nous ordonne. Ce qu'elle dit qu'elle avoit evité jusques alors de luy rendre le devoir du mariage, est encore assez étrange, surtout si elle l'avoit fait en feignant une maladie, comme le porte le latin d'Adon. La premiere réponse de S. Chrysogone est belle assurément, & digne de celui à qui on l'attribue. La seconde est peu de chose, & mesme on ne voit pas aisément quel en est le but. Ce qui est de plus fascheux, c'est qu'il est difficile de donner à ces lettres plus d'autorité que n'en a la piece dont elles sont tirées, Car il n'y a pas d'apparence que Suidas mesme les ait trouvées autrepart que dans les actes de S.te Anastasie, meslez de faits faux & visiblement fabuleux.

Toute cette dissertation fait voir qu'on n'a proprement rien de certain, ni mesme de fondé pour l'histoire de Sainte Anastasie, hors ce que nous en avons dit au commencement. Ainsi il eust peut-estre mieux valu se contenter de mettre ce peu que nous en avons sur l'histoire generale de la persecution de Diocletien. Neanmoins comme non seulement le nom de la Sainte, mais son histoire mesme est assez celebre, nous avons cru en pouvoir faire un titre, y mettre en abregé ce qu'il y a dans ses actes qui peut estre vray, & particulierement dans ses lettres, telles qu'elles puissent estre.]

NOTE II.

Pour la page 325.

Difficultez sur le temps & le lieu du martyre de S Chrysogone.

Boll. 3. apr. p. 248.a. 'Les actes de Sainte Anastasie & dans Bollandus, [& dans Metaphraste,] disent que Saint Chrysogone souffrit à Aquilée lorsque Diocletien y estoit. [Ce Prince y passa, selon toutes les apparences, en l'an 303, vers le mois d'octobre, pour aller à Rome, & en 304 dans le primtemps ou dans l'été pour retourner à Nicomedie, où il estoit le 17 de septembre. On peut mettre le martyre de Saint Chrysogone dans ce dernier passage,]puisque selon les actes, Diocletien au sortir d'Aquilée s'en alla en Macedoine. [Mais ni dans l'un ni dans l'autre, il ne peut avoir esté à Aquilée le 24 de novembre, auquel Adon dit positivement que Saint Chrysogone fut martyrizé.]

Men. dec p. 376. Ugh. t. 6. p. 1168.b. 'Les Grecs dans leurs Ménées disent que S. Chrysogone souffrit à Nicomedie ou à Nicée, [Mais ils ont contre eux tous les martyrologes latins, & Metaphraste mesme.]

NOTE III.

Pour la page 327.

Sur la translation de Sainte Anastasie.

Boll. 10. jan. p. 612. §6. [Il est assez étrange]que la vie de S. Marcien, qui parle tant de l'eglise de l'Anastasie, [oublie de marquer que les reliques de S.te Anastasie y furent apportées. Car cette translation se fit du temps de S. Marcien, & on ne peut

douter qu'il n'y ait eu beaucoup de part.]

Cedr.p.347.c. 'Cedrene dit sur l'an 458, que le corps de S.te Anastasie fut apporté de Sirmich: 'Et sur l'an 473, il dit qu'il p.350.b. fut apporté de Nicomedie. [C'est à luy à voir sur quoy il se fonde, & à s'accorder avec luy mesme.]

NOTES SUR SAINT CYPRIEN D'ORIENT.

Pour la page 329.§ 1.

NOTE I.

Qu'il faut reconnoistre un S. Cyprien Evesque en Orient.

Naz.or.18.n. p.686.687. 'L'ABBE' de Billi reconnoist que ni la profession de la magie, ni plusieurs autres choses que S. Gregoire de Nazianze attribuë à S. Cyprien, ne peuvent convenir au grand Cyprien de Carthage, dont nous avons les écrits. Neanmoins pour excuser la p.687.c. meprise de Saint Gregoire, 'il pretend qu'il n'y a point d'absurdité à dire qu'il peut y avoir eu un autre Cyprien aussi Evesque de Carthage, à qui tout cela conviendra. [Mais sans s'arrester à la maniere dont S. Gregoire parle de la gloire & des écrits de ce Cyprien, sans considerer qu'il met sa mort sous Dece, c'est à dire au temps mesme où le grand Cyprien estoit Evesque de Carthage; à qui persuaderons nous que l'Afrique n'a eu aucune connoissance de ce second Cyprien qu'on veut avoir gouverné la premiere de ces Eglises, & avoir esté illustre aussi-bien que l'autre par la couronne du martyre? Que l'Occident n'a point oui parler d'une histoire si extraordinaire, & qu'il en faille tirer toute la lumiere de l'Orient, où la langue & les evenemens les plus remarquables de l'Occident n'estoient Prud.de M.13. p.146. presque pas connus?]Car pour Prudence qui attribuë aussi la magie &c. à Saint Cyprien de Carthage, il dit luy mesme que c'est celui qui est la gloire & la lumiere de toute la terre.

'Aussi l'Abbé de Billi ne s'est pas tenu Naz.p.687.d. à cette solution, & il est demeuré d'accord qu'il n'estoit ni impossible ni etrange que S. Gregoire n'ait pas eu toute la lumiere pour distinguer deux Saints de mesme nom.

'Jean Fell Evesque de Chestre, qui Cyp.or.c.5.p.11. nous a donné la derniere edition des ouvrages de S. Cyprien de Carthage, pretend qu'il n'y a point eu d'autre Saint de ce nom; & que tout ce qui ne luy convient pas dans ce que Saint Gregoire de Nazianze & Prudence disent, ne sont que de pures fictions inventées avant eux par des faussaires: Il avoue cependant sur ce sujet mesme, qu'un homme qui veut parler avec sagesse d'une chose aussi sacrée qu'est l'histoire des Saints, ne doit point combatre & attaquer sur de foibles conjectures des faits qui sont autorisez par des écrits publics de l'Eglise, & par la veneration qu'elle rend à des personnes. Ainsi puisque l'Eglise greque & latine, honore, comme il le reconnoist, un S. Cyprien d'Orient different de celui de Carthage, puisqu'elle honore de mesme une Sainte Justine, dont on ne parle jamais qu'en la joignant avec un S. Cyprien Evesque & Martyr en Orient; [il n'a pu selon ses propres principes, rejetter ce Saint comme une fiction, s'il n'en a eu des raisons solides.

Et cependant toutes ses preuves se reduisent à la difficulté qu'il y a d'accorder les auteurs qui parlent de Saint

Cyprien d'Orient. [Mais si cette raison estoit solide, il faudroit rejetter un assez grand nombre de Saints tres assurez. Nous esperons montrer qu'en se reduisant aux anciens qui ont parlé de Saint Cyprien d'Orient, c'est à dire à Saint Gregoire de Nazianze & à l'Imperatrice Eudocie, il n'y a point de difficulté considerable à accorder ce qu'ils en disent. Pour les nouveaux, Fell est trop habile pour s'amuser à examiner ce qu'ils disent ou ne disent pas. Ce qui est encore fort considerable,]c'est que l'Imperatrice Eudocie a fait une fort longue histoire de ce Cyprien, sans y rien mesler qui puisse regarder celui de Carthage, comme nous le voyons par l'abregé qu'en fait Photius.

Phot.c.184.p. 416-420.

Pour la page 330.

NOTE II.

Diverses fautes dans les actes de S. Cyprien d'Orient par Metaphraste.

Sur.26.sept. p.269.

Nous avons encore aujourd'hui des actes fort étendus de S. Cyprien d'Antioche: [mais nous n'osons pas nous en servir,]puisqu'estant de Metaphraste, [ils ne peuvent pas avoir une grande autorité, quoiqu'ils paroissent appuyez du témoignage de Nicetas, & du martyrologe d'Adon. Ils tombent dans la mesme confusion que S. Gregoire de Nazianze, ce qui fait voir qu'ils n'ont pas esté faits sur des memoires originaux. Mais ils décrivent la conversion du Saint d'une maniere assez differente de ce Pere, changeant quelques circonstances, en omettant d'autres, & y en ajoutant quantité.]Ils parlent d'Optat & d'Anthime Evesques d'Antioche en Syrie, [par où l'on n'a accoutumé de marquer que la grande Antioche:]& aussi il est visible que c'est celle dont ils pretendent parler. [Cependant cette ville n'a eu aucun Optat ni aucun Anthime pour Evesque durant les trois premiers siecles, comme on le peut voir par Eusebe.]Ils parlent de monasteres de filles; [ce qui n'est guere moins inoui dans ce temps là.]

All.de Sim. p.130.

Sur.26.sept. p.270.§ 3.12.

§ 2.

§ 15.16.

Ils passent tout d'un coup du regne de Dece à celui de Claude, quoiqu'il y ait eu prés de vingt ans entre deux: Ils font adresser à Claude une lettre par le Gouverneur de Syrie comme son sujet: & le titre de la lettre est conceu en ces termes [inconnus à toute l'histoire:]*Comes Eutolmius Claudio Cæsari magno, terra & maris domino*; & ensuite il y est dit que les Etats de Claude jouissoient d'une grande tranquillité. [C'est ce qui convient moins à Claude qu'à tout autre Empereur, puisqu'il ne jouit jamais de la paix, & ne posseda jamais qu'une partie de l'Empire, n'ayant pas mesme eu la Syrie, d'où l'on feint que cette lettre luy fut écrite, en supposant qu'il y regnoit paisiblement. Ceci suffit pour rejetter absolument cette piece, quand on n'y considereroit pas la maniere dont elle décrit le batesme du Saint, sa promotion à l'episcopat pretendu de Carthage, & son martyre.

§ 16.20.

§ 20.

Ce qu'en dit Adon tombe presque dans les mesmes defauts, & paroist venir de la mesme source; de sorte que nous sommes obligez de nous borner à S. Gregoire de Nazianze, à l'Imperatrice Eudocie, & à la confession du Saint mesme, dont nous allons parler dans la note 3.]

Pour la page 331.§ 1.

NOTE III.

Qu'on ne doit pas rejetter l'écrit de sa Confession.

L'écrit intitulé *La confession de S. Cyprien*, que Jean Fell Evesque de Chestre nous a donné, & qu'on voit avoir esté traduit du grec, [s'accorde fort bien avec S. Gregoire de Nazianze, & avec ce que Photius raporte du poëme d'Eudocie.]Fell en parle mesme

Cyp.o.x.t. p.14.

p.52.

mesme comme si c'estoit le second livre de ce poëme, [où il n'est pas difficile qu'Eudocie fist faire au Saint l'histoire de sa conversion. Neanmoins on n'y trouve pas ce qu'Eudocie dit des études du Saint à Athenes, à Argos, en Phrygie, en Egypte, ni la conversion d'Aglaïde, ni quelques autres particularitez marquées dans ce poëme. Ainsi ce n'est pas l'ouvrage d'Eudocie:] & Fell le reconnoist clairement au mesme endroit, en voulant qu'il soit au moins aussi ancien que Constantin, & qu'il soit cité par Saint Gregoire de Nazianze.

p.52.53. 'Mais il va plus avant: car il pretend que l'écrit est supposé, & n'est qu'une pure fiction. [Nous voudrions qu'il eust marqué en particulier ce qu'il peut y avoir dans l'écrit qui donne lieu de le croire supposé. Mais il ne le fait pas;] p.54. '& il se contente d'alleguer que Gelase l'a mis entre les écrits apocryphes: Il avoue mesme que Photius en fait un abregé fort exact en faisant celui du poëme d'Eudocie; & ce qui est encore plus, il avoue que Saint Gregoire de Nazianze le cite, lorsqu'il dit dans l'oraison 18.p.278.a, que Saint Cyprien a publié par un long discours l'état malheureux où il avoit esté auparavant, & que cette confession est un des fruits qu'il a voulu offrir à Dieu. Enfin cet Evesque Protestant reconnoist que l'ouvrage qu'il traite de supposé, est neanmoins aussi ancien que Constantin, & peutestre encore plus, [c'est à dire qu'il a esté supposé à S.Cyprien du temps de S.Cyprien, qui n'est mort apparemment qu'en 304, 12 ans avant le commencement de Constantin.

Il peut y avoir dans cet écrit des choses qui font de la peine: mais je ne ne sçay s'il y en a aucune qui soit importante; surtout quand on considere que de l'aveu de ceux qui le rejettent, il est aussi ancien que celui dont il porte le nom, qu'il est reconnu par Saint Gregoire de Nazianze, qu'il est suivi par Eudocie & par Photius. On y ajoute Cedrene & Metaphraste; mais ce ne sont pas des auteurs sur qui on se puisse fonder. Ce qu'on peut dire encore, c'est qu'il n'y a peutestre pas un seul fait un peu important dans cette confession, qui ne se trouve autorisé par S.Gregoire ou par Eudocie.

Pour la censure de Gelase, il seroit aisé de s'en tirer, en disant avec Baronius & beaucoup d'autres, qu'elle tombe sur un écrit par lequel Saint Cyprien de Carthage se retractoit de ses sentimens touchant le batesme des heretiques. Mais quand elle tomberoit sur celui dont nous parlons, puisque l'autre ne se trouve point; il y a assez d'apparence que Gelase ne connoissant pas la distinction des deux Cypriens, & voyant que cette piece ne pouvoit estre de celui de Carthage à qui on l'attribuoit communément, l'a rejettée sur cela comme apocryphe. Et elle l'est en ce sens. Mais aprés tout, s'il falloit necessairement opposer le jugement de Gelase à celui de S. Gregoire de Nazianze, aussi considerable pour la solidité de son esprit & pour sa science, que pour sa pieté & son antiquité; il y auroit lieu assurément de balancer la censure de l'un avec l'approbation de l'autre. C'est mesme une chose considerable dans un point qui regarde plutost la critique que la doctrine & la discipline de l'Eglise, de voir le sentiment de S. Gregoire appuyé par celui de l'Imperatrice Eudocie nourrie dans les lettres & toujours environnée d'hommes habiles; & soutenu par Photius, qui tel qu'il fust pour ses mœurs, est tres estimé de tout le monde pour la connoissance & le discernement des auteurs.

Quoique nous ne puissions douter qu'Eudocie, & encore plus S.Gregoire de Nazianze, n'aient vu cette confession de S.Cyprien, ils ont neanmoins

encore eu d'autres memoires, comme on le voit par diverses particularitez non seulement du martyre, mais aussi de la conversion du Saint, qui ne se rencontrent pas dans cette piece, particulierement ce qui regarde Sainte Justine.]

NOTE IV.

Pour la page 331. § 2.

Qu'il peut avoir esté Evesque d'Antioche en Phenicie.

Cyp. ox. t. 5. p. 53.

'Une des raisons que Fell allegue contre l'histoire de S. Cyprien d'Orient, c'est qu'on le fait Evesque d'Antioche aprés Anthime, qui a, dit-il, esté tres certainement Evesque de Nicomedie & non d'Antioche. [Il est tres certain qu'il y a eu un Anthime Evesque de Nicomedie. Mais il seroit ridicule d'en vouloir conclure qu'il n'y en a point eu d'autre. Nous avoüons encore sans peine, que ni cet Anthime, ni Saint Cyprien, n'ont point esté Evesques de la grande Antioche, dont le siege a toujours esté rempli par d'autres, comme nous l'apprenons d'Eusebe. Et neanmoins on n'en peut rien conclure contre Eudocie & Photius qui le font Evesque d'Antioche, mais qui ne disent point de quelle Antioche,] 'estant certain qu'il y en a eu plusieurs. 'L'expression mesme d'Eudocie ou de Photius, *συνελήφθησαν ἐπὶ τὸ μαρτύριον ὁ μὲν ἐξ Ἀντιοχείας &c.* [semble assez marquer que S. Cyprien fut mené d'Antioche en une autre ville pour y estre jugé. Ainsi elle peut servir à montrer que Eudocie nous a voulu marquer qu'elle ne parloit pas de la grande Antioche capitale de la Syrie, où l'on amenoit au contraire ceux que l'on avoit pris autrepart, parceque c'estoit la residence ordinaire de celui qui gouvernoit tout ce que l'on appelloit particulierement l'Orient.]

Steph. p. 87. Phot. c. 184. p. 417. c.

'Par tout ce qu'Eudoce dit du martyre de Saint Cyprien & de Ste Justine, il est visible que Sainte Justine prise à Damas, & S. Cyprien pris à Antioche, furent menez devant le mesme juge. [Ainsi cette Antioche, estoit selon toutes les apparences, de la mesme province que Damas, c'est à dire de la Phenicie.]

p. 417. 420.

NOTE V.

Pour la page 334. § 3.

Que luy & Aglaïde ont esté tous deux passionez pour S.te Justine.

'Saint Gregoire de Nazianze dit que Cyprien ayant conceu une passion criminelle pour Sainte Justine, voulut employer les demons pour se satisfaire luy mesme. 'Eudocie au contraire, attribue cette passion non à Cyprien, mais à un autre payen nommé Aglaïde, 'qui ayant tasché de se satisfaire, & au lieu d'y réussir ayant esté maltraité, *κακῶς ἀπαλλάξας*, s'adressa à Cyprien, & le conjura de l'aider pour faire consentir la Sainte à son desir. [Il ne seroit pas étrange que Saint Gregoire ou Eudocie se fussent trompez en un point qui n'est pas de grande consequence; & en ce cas, il y auroit lieu de croire que la faute seroit dans Saint Gregoire, tant parcequ'Adon & Metaphraste raportent la chose comme Eudocie, (ce qui marque toujours que cette opinion a esté la plus universellement receue) que parcequ'il est plus aisé en soy mesme de se tromper en oubliant une circonstance, qu'en inventant des noms & des particularitez toutes nouvelles. Mais la confession de Saint Cyprien les accorde l'un avec l'autre,] 'en nous assurant que luy & Aglaïde avoient tous deux la mesme passion.

Naz. or. 18. p. 278. 279. Phot. c. 184. p. 417. p. 416. Cyp. conf. p. 6. 1.

NOTE VI.

Pour la page 341. § 7.

Pourquoi l'on met son martyre en l'an 304.

[Il semble difficile de marquer le temps du martyre de Saint Cyprien.] 'Adon dans son martyrologe, &

Cyp. ox. t. 5. p. 53.

Notker, le mettent sous Diocletien. 'Baronius les suit, mais sur une supposition tres fausse, qui est que selon ses actes il receut le battesme & le diaconat de S. Anthime de Nicomedie. [Car il est visible que selon ses actes, Anthime qui luy donna le battesme, le diaconat, & la prestrise, estoit Evesque d'Antioche.]

Bar.26.sept.a.

'Nicetas dit qu'il souffrit sous Claude, qui regna, dit-il, aprés Dece, [& cela est conforme à ses actes,] 'qui font commencer son martyre sous Dece, & le finissent sous Claude, [quoiqu'il y ait pres de vingt ans entre l'un & l'autre.] 'On cite aussi de Saint Aldelme & de Raban, qu'il mourut sous Claude. 'Bede le dit encore, mais aprés avoir dit que S.te Justine qui mourut avecluy, avec déja beaucoup souffert sous Diocletien, [qui n'a regné que 14 ans aprés Claude. Usuard qui le suit mot à mot dans le reste, a mieux aimé oster l'une & l'autre date, pour ne pas tomber dans une contradiction, si visible.]

Naz.or.18.n. p.691.b. Sur.26.sept. p.272.§ 16.20. Cyp.ox.t.5. p.33. Boll.mars,t. 2.p.33.d.

'Les Ménées des Grecs disent qu'il a fleuri sous Dece. [a] Saint Gregoire de Nazianze dit aussi qu'il fut banni sous Dece, [b] & qu'aprés avoir fait de son exil beaucoup de Martyrs par ses lettres, 'il fut enfin recompensé de ses travaux en perdant la teste. [Il peut avoir pris cela de ce Saint Cyprien de Carthage, qui a beaucoup paru sous Dece, quoiqu'il ne soit mort que quelques années aprés sous Valerien. Quoy qu'il en soit, nous nous croyons obligez de ceder à l'autorité d'Eudocie, qui met sous Diocletien le Martyre de Saint Cyprien d'Antioche, puisque raportant les choses beaucoup plus exactement que Saint Gregoire, & sans aucune confusion avec Saint Cyprien de Carthage, son témoignage doit sans doute estre preferé à tous les autres.]

Men.2.oct.p. 10|Ugh.t.6. p.1090.a. [a] Naz.or.18. p.282 a.c. [b] d. p.283.d.

'C'est donc elle qui nous assure que Saint Cyprien & Saint Justine ont souffert du temps que Diocletien & Maximien tenoient l'Empire, '& lorsque Diocletien residoit à Nicomedie, [c'est à dire en l'an 303 ou 304.] 'Et s'ils ont souffert le 26 de septembre auquel les Latins font leur feste, ou le 2 d'octobre auquel elle est marquée par les Grecs, [il faut que ç'ait esté en l'an 304, puisqu'en 303, Diocletien estoit à Rome vers le milieu de novembre: Des le premier de may 305, Diocletien s'estoit demis de l'Empire.]

Pho.c.184. p.417.c. p.420. Bar.26.sep.a.

NOTES SUR SAINTE AGNÉS.

Pour la page 341.

NOTE I.

Sur un sermon de S.te Agnés attribué à S. Maxime.

Max.T.p. 225.

'LE sermon sur S.te Agnés, qui est le 47 parmi les œuvres de S. Maxime de Turin, [est tout à fait conforme aux actes de la Sainte: & c'est ce qui nous donne sujet de croire, qu'il n'est pas de luy, pour les raisons que nous verrons dans la note suivante. Aussi Baronius n'en parle point] 'lorsqu'il fait le denombrement des Peres qui ont parlé de S.te Agnés. 'Bollandus en parle comme d'une piece qu'il a trouvé dans un manuscrit, & ne l'attribue à aucun auteur. 'Les Benedictins qui l'ont donnée comme une piece nouvelle, l'ont trouvé attribuée à Saint Ambroise dans trois manuscrits. Ils ont bien vu qu'elle n'en pouvoit estre. [Mais il faut qu'il n'y aient pas trouvé, non plus le style de S. Maxime, puisqu'ils n'ont point jugé qu'il fust de luy, quoiqu'ils luy donnent une bonne partie des sermons qui portent le nom

Bar.21.jan.a. Boll.21.jan. p.350.§ a. Amb.B.2p.p. 451.

de Saint Ambroise.] Ils y trouvent de l'elegance, [mais une elegance souvent fausse, & meslée de termes tout à fait barbares. De sorte qu'elle convient encore mieux aux siecles posterieurs qu'à S. Maxime.]

F h.P.t.8.p.34. 'L'epigramme attribuée au Pape Damase, [s'accorde mieux aussi en quelque chose avec les actes de S.te Agnès qu'avec Saint Ambroise & avec Prudence, quoiqu'en d'autres elle s'accorde plus aisément avec ces derniers. Baronius & Bollandus n'en parlent point. Les deux premiers vers en sont bien obscurs.]

Pour la page 345.

NOTE II.

Sur les actes de S.te Agnès.

Bar.304.§ 32. 'Baronius reconnoist qu'il y a quelque difference entre les actes de Sainte Agnés, & ce que S. Ambroise dit de la mesme Sainte: [Outre les autres differences,] 'il est visible que selon Amb virg.l.1.p.459.a|Prud. de M.14.p.150. l'un & l'autre la Sainte fut decapitée, *cervicem inflexit &c.* [& c'estoit le supplice le plus ordinaire parmi les Romains:] Boll.21.jan.p.353.§ 12. 'Au lieu que selon ses actes, elle fut d'abord jettée dans le feu; & le feu s'estant éteint sans la bruler, (ce que Saint Ambroise n'auroit point sans doute oublié,) elle fut egorgée: *in guttur ejus gladium mergi præcepit*.

Bar 329.§ 107. 'Baronius dit nettement en un autre endroit, que les actes sont d'un auteur incertain, & faussement attribuez à S. Ambrosius. Voss.h.lat.l.3.c.2.p.744| Coc.p.131| Riv.l.3.c.17.p.315. 'Vossius soutient la mesme chose, avec Erasme, Rivet, & divers autres. a Amb.B.ap.p.478. a Quelques uns disent qu'elle a esté écrite originairement en grec par un Ambroise moine. [Quel qu'en soit l'auteur, il est visible que ce n'est pas une piece fort considerable, puisqu'elle est contraire à S. Ambroise & à Prudence,] Boll.21.jan.p.353.§ 16. 'puisqu'elle appelle Augustes les enfans de Constantin durant la vie de leur pere, [ce qui ne fut jamais, puisqu'elle paroist estre écrite longtemps depuis le martyre de la Sainte, comme on le voit par ces paroles,] § 16. '*Quod facere Christum nullus ambigat, usque in hodiernum diem.* [L'on peut tirer la mesme chose de la fin :] § 17. '*Hæc ego Ambrosius servus Christi dum in voluminibus abditis invenissem &c.* [où il faut remarquer que l'on a mis *abditis* dans les nouvelles editions,] Coc.p.131. 'au lieu de *divinis* qui estoit dans celle qu'avoit Erasme, & qui est un terme tout à fait insoutenable. Boll.§ 16. 'Ce qui y est dit de la virginité perpetuelle de Constancie, [ou plutost Constantine fille de Constantin, est une chose inconnue à tous les anciens, & qu'il est tres difficile de soutenir. *V. Constantin note* 18.]

Act.M.p.304.§ 2. 'Le P. Ruinart rejette absolument le témoignage de ces actes, comme d'une piece incertaine, & qui ne peut faire aucune foy. [Nous pourrons neanmoins en tirer quelque chose dans les endroits où ils ne sont pas contraires aux anciens; mais sans pretendre leur donner aucune autorité. Ils estoient faits avant la fin du VII. siecle,] Ald.c.25.bib.P.t.3.p.307. 'puisqu'ils sont citez par Saint Aldelme.

Boll.21.jan.p.350.§ 1. 'Ce que les Grecs disent de Sainte Agnès, ne s'accorde pas tout à fait avec ses actes, [& encore moins avec Saint Ambroise & Prudence.]

Pour la page 345.

NOTE III.

Qu'on la peut mettre sous Diocletien.

[Aucun ancien auteur ne parle du temps auquel Saint Agnés a souffert.] Bar.304.§ 30. a 21.jan.a. 'Baronius la met dans la persecution de Diocletien, à cause que selon ses actes, ceux qui l'avoient vuë en parlerent quelques années aprés à Constancie fille de Constantin. Boll.21.jan.p.352.§ 11.12. 'Ses actes la font condanner par Aspase Vicaire de Rome: Lact.pers.c.7.p.6. '& les Vicaires n'ont commencé que sous Diocletien. a Boll.21.jan.p.350.§ 2. a Bollandus objecte contre cela je ne sçay quelle vision, [qui ne peut avoir au-

cune autorité, & qui ne prouveroit encore rien quand elle en auroit. *V. S. Denys de Paris* 99.] 'Il objecte encore ce qui est dans un manuscrit des actes de la Sainte, *Tunc Vicarius Aspasius nomine Paternus Proconsul ex Dominus & principibus suis Valeriano & Gallieno*: [ce qui ressent bien sa glose tirée des actes de Saint Cyprien. Car où a-t-on vu un Proconsul qui fust en mesme temps Vicaire & Lieutenant du Prefet de Rome? Et il n'y a jamais eu de Proconsul à Rome.] 'L'epigramme attribuée à Damase, commence ainsi: *Fama refert sanctos dudum genuisse parentes &c.* [Mais cela n'oblige point du tout à la mettre avant Diocletien.] 'Ferrarius cite de la huittieme lettre de S. Jerome à Demetriade, qu'elle souffrit dans la derniere persecution, c'est à dire dans celle de Diocletien. Mais je ne l'y trouve pas. Ainsi nous pouvons dire que nous n'avons rien d'assuré pour le temps de son martyre; mais que selon ses actes, tels qu'ils soient, il le faut mettre du temps de Diocletien,] 'auquel tout le monde le met de l'aveu mesme de Bollandus. [Et nous ne voyons rien qui y soit contraire.]

54. Bib. P. t. 8. p. 844. d. Ferr. it. p. 44. Boll. p. 350. § 3 | Act. M. p. 504. § 2.

NOTE VI.

Pour la page 347.

Sur sa seconde feste.

Flor. p. 281. 1.

'Tout le monde convient que l'Eglise n'honoroit du temps de S. Augustin aucune naissance que celle de J.C. & de Saint Jean Battiste. Elle y a depuis ajouté celle de la Ste Vierge, [moins peutestre par le respect tout particulier qu'elle a pour sa personne, que par le raport qu'a cette naissance avec le mystere de l'Incarnation. C'est ce qui fait qu'il est difficile de croire que l'on ait voulu honorer la naissance de Sainte Agnés le 28 de janvier. Cette feste a peutestre porté dans son origine le mot de *natale*, pour la distinguer de celle de son martyre appellée *passio* dans les anciens martyrologes: & on sçait que le mot de *natale* signifie toutes sortes de festes. 'Ainsi il n'empesche pas de croire que l'on a voulu honorer ce jour là ou l'apparition dont parlent ses actes, si l'on veut qu'elle soit si ancienne, ou quelque translation de ses reliques, ou la dedicace de son eglise, ou quelque chose de semblable. Il a esté bien aisé ensuite de changer le mot de *natale* en celui de *nativitas*, ou qu'on ait donné autrefois à ce second terme le mesme sens qu'au premier.] 'Le mot de *natalitia geminantes* qui est dans la preface du Sacramentaire, [ne doit point faire de peine; *geminantes* faisant voir qu'il se raporte aussi au 21 de janvier, & qu'ainsi il marque simplement une feste: ce qui n'est pas rare. Mais il est vray que la suite embarasse:] *Vere enim hujus honorandus est dies, qua sic terrena generatione processit, ut ad divinitatis consortium perveniret.* Et l'oraison sur le peuple paroist encore plus formelle: *Quam (Agnetem) hodierna festivitatis prolatam exortu ineffabili munere sublevasti.* [Que s'il est vray qu'on ait honoré autrefois une naissance soüillée par le peché originel, & qui n'a aucun raport particulier à J.C.] 'ce qui est sans aucun autre exemple; [l'Eglise sans doute a eu raison en conservant cette feste, de luy donner un autre sujet, qui tel qu'il soit, n'a rien de contraire à ses regles & à sa pratique.]

Sacr. p. 23. Flor. p. 288. 1.

NOTES SUR SAINT ARRIEN.

NOTE I.

Pour la page 353. § 1.

Que les actes qu'on en a sont faux.

Sur. 14. dec. p. 260 | A. l. de Sim. p. 129.

'Les actes de S. Arrien & de Saint Apollone, sont toujours dans Metaphraste avec ceux des SS. Thyrse, Leuce, & Callinique. [Ce qu'on en peut dire en un mot, c'est que c'est un vray roman, mais aussi mal inventé & aussi mal suivi qu'on se le puisse imaginer. Ceux qui ne le voudront pas croire, meritent d'avoir la peine de s'en convaincre en le lisant.] 'Ils sont si differens de ce que Rufin dit de Saint Apollone, que Rosweide semble n'avoir pas pu se persuader qu'ils parlent des mesmes Saints, [quoique ceux qui savent les changemens que le temps & les Grecs peuvent apporter à une histoire, ne trouvent rien en cela de trop incroyable. On peut voir celle de Saint Euple, & quelques autres. Et il y a assez de conformité dans cette difference mesme, pour ne pas douter que ce ne soit dans le fond la mesme histoire.] 'Le Pere Ruinart le reconnoist : & reconnoist en mesme temps qu'il faut abandonner les actes, & suivre Rufin, dont il insere la narration dans son recueil ; [& Mr Fleuri l'a suivi dans son histoire ecclesiastique *l. 9. p.* 674.] 'Bollandus dans le discours qu'il fait de ces Saints, [ne nomme pas seulement Rufin : mais c'est sans doute parcequ'il n'a pas eu cet endroit en vue.] Car parlant de la qualité de Diacre qu'Usuard donne à S. Apollone, il n'auroit pas soutenu, comme il fait, que c'est une faute, sur ce que les actes de Metaphraste ne le qualifient que Lecteur, [puisqu'il auroit vu dans Rufin cette qualité de Diacre ; ou il se seroit cru obligé de nous dire pourquoi nous ne devons pas suivre Rufin en cela.

Vit. P. l. 2. n. 35. p. 488. — Act. M. p. 598. — Boll. 8. mars. p. 752. d.

'Il nous donne d'autres actes grecs & latins des mesmes Saints, qui ont plus d'air d'antiquité que ceux de Metaphraste, mais dans le fond c'est le mesme chose. 'Les grecs portent que Saint Apollone & S. Philemon souffrirent en la troisieme année de Diocletien, [c'est à dire en 287. Mais il faudroit dire qu'il y avoit alors une persecution ouverte & tres violente contre les Chrétiens : & c'est ce que des actes de cette sorte ne sont pas capables d'autoriser.]

§ 895. — p. 895. § 1.

NOTE II.

Pour la page 353. § 1.

Sur le nom de S. Arrien.

[Le nom de S. Arrien s'écrit quelquefois *Arien*, & les Grecs le nomment toujours ainsi, Ἀρριανός, comme les heretiques Ariens. Nous nous sommes arrestez à *Arrien*, parceque ce nom est plus Romain, venant de celui d'Arrius celebre dans le Senat par les Antonins. Le disciple d'Epictete qui vivoit sous Adrien, est toujours appellé Arrien, mesme par les Grecs : Ἀῤῥιανός.]

NOTE III.

Pour la page 354. § 2.

Diverses difficultez dans les actes de S. Timothée & Ste Maure : Temps de leur martyre.

Boll. 3. may, p. 376. a.

'Bollandus nous a donné en latin & en grec les actes de Saint Timothée & de Sainte Maure, qui sont, dit-il, écrits d'une maniere simple & assez semblable à ceux qui sont tirez du greffe, & que nous estimons le plus. [Ils ont en effet de la simplicité, & n'ont point les faux ornemens des nouveaux Grecs.

Mais avec cela je ne sçay s'il n'y a point lieu de craindre qu'ils ne soient au moins alterez & meslez de quelques fictions. Les discours en sont d'ordinaire assez longs.] *p.741.c.* 'Ils portent qu'on avoit donné au Saint un baillon ou un mors, χάμον. C'estoit ce semble pour l'empescher de parler: *d.c.* '& en effet, il est dit dans la suite, qu'il ne pouvoit pas répondre à sa femme à cause de ce baillon. *c.* 'Cependant on marque des paroles qu'il avoit dites aprés qu'on luy eut mis le baillon.

[Tout le discours de sa femme avec luy a quelque chose de peu naturel.] *c.d.* 'Le juge l'envoie querir afin qu'elle porte son mari à sacrifier: *f.* 'cependant elle luy parle comme ne sachant pas seulement pourquoi il estoit entre les mains de la justice, & pourquoi on le tourmentoit, supposant mesme que c'estoit plutost pour quelque dette que pour sa religion, ce que personne ne pouvoit ignorer. Elle le presse mesme de revenir chez luy avec elle, comme si cela eust esté en son pouvoir. Il paroist qu'elle avoit effectivement le dessein de le pervertir, & de le faire renoncer à la foy Chrétienne, *f|742.a.b.* 'qu'on voit neanmoins qu'elle avoit embrassée elle mesme, *a.* '& tout d'un coup elle change sans presque qu'on s'en apperçoive, & se resout à aller elle mesme affronter le Gouverneur, *c.* 'avec des injures qui sentent un peu le style de Metaphraste. *p.741.b.* 'De quoy les réponses de S. Timothée ne sont pas aussi exemtes. *p.177.c. a c|742.b.* 'Je ne voy pas bien pourquoi [a] elle dit à son mari qu'elle n'avoit que 17 ans, ou 15 comme porte le grec. Il le savoit déja sans doute.] *c.* 'Elle dit que le Gouverneur luy avoit fait donner de l'or & de l'argent, [ce qui n'a point esté marqué, non plus que] ce que dit le juge, qu'il avoit averti ses gents que Timothée estoit un magicien.

e. 'Le beaupere de la Sainte s'avance pour la plaindre dans ses souffrances. [Cela n'est guere digne d'un Prestre,] comme on pretend qu'il estoit, [& pouvoit neanmoins s'exposer à estre arresté luy mesme.] *p.741.c.* 'Timothée son fils l'avoit demandé en luy donnant le titre de Prestre, [ce qui estoit aussi l'exposer à la persecution, & a par consequent peu d'apparence.]

p.743.c. 'On preted que S[te] Maure ne sentit aucune douleur dans ses tourmens, non pas mesme lorsqu'on luy coupa les doits. [Dieu l'a pu faire; mais nous trouvons rarement qu'il l'ait fait: & d'ordinaire il a plutost donné aux Saints la grace de surmonter le sentiment de la douleur, ce qui est un miracle encore plus grand, mais plus interieur, & plus digne de la religion Chrétienne.]

c. 'Ce qui est dit que de l'eau bouillante faisoit du bruit comme un tonnerre, [est une hyperoble un peu excessive. Mais je ne sçay qui se persuadera] *p.743.a.* 'que le Gouverneur, pour voir si cette eau estoit chaude, ait esté s'en faire mettre sur la main. [Ce qui suit est encore moins croyable.] Car cette eau s'estant trouvée si brulante, que les mains du Gouverneur luy en pellerent sur le champ, il s'écria: « Beni soit le Dieu de Maure, & il n'y en a point d'autre que luy. » Il ordonne en mesme temps qu'on la renvoie, *b.* '& aussitost il la reppelle, luy ordonne de renoncer à J.C, & sur son refus la tourmente comme auparavant. *a.* 'La raillerie de la Sainte qui luy offre de luy faire apporter du bois, [paroist froide, & peu seante à l'état où elle estoit.]

c. 'Le peuple qui prend le parti de la Sainte contre le juge, est une chose rare dans les bons actes:] *c.d.* '& ce que la Sainte dit sur cela n'est guere dans la vraisemblance. [Je ne sçay aussi qui pourra croire] *d|744.b.* 'que les deux Saints ayant esté attachez à la croix, ne soient morts que le 10.[e] jour, *a.* 'surtout s'ils ne prenoient aucune nourriture, comme cela paroist dans les actes. [Je ne voy

pas non plus que Ste Maure eust grand besoin] 'd'exhorter son mari en cet état à ne point dormir. 'Elle meurt en disant tout haut plusieurs paroles au peuple, ou plutost en les criant, ἰβόων, aprés avoir passé dix jours sur la croix : [& on regarda comme une chose plus qu'humaine dans J. C. d'y avoir dit ainsi deux mots aprés y avoir esté trois heures. 'L'auteur suppose asses clairement que les Chretiens tenoient alors leurs assemblées ordinaires le samedi comme le dimanche. [Je ne sçay neanmoins si l'on trouveroit que ce fust alors la pratique de l'Egypte.

p.743.f. p.744.b. p.741.742.

Les actes ne marquent ni le lieu ni le temps de cette histoire. Le seul caractere sur lequel nous nous puissions fonder, c'est que le juge s'appelloit Arrien;] 'doù Bollandus conclud que Baronius a eu tort de les mettre du temps de Dece, puisque nous trouvons qu'Arrien estoit gouverneur de la Thebaide sous Diocletien. [Il pourroit y avoir eu un Arrien du temps de Dece; mais n'en ayant pas de preuve, il vaut mieux se tenir à celui que nous connoissons d'ailleurs.] 'Et les Grecs disent en effet que celui-ci estoit gouverneur de la Thebaïde; ce que Baronius mesme a mis dans le martyrologe Romain. [Supposé que S. Timothée a souffert sous Diocletien, ce n'a pas esté avant l'an 304;] 'puisqu'Arrien luy dit que les edits condannoient à la mort tous ceux qui refuseroient de sacrifier.

8.mars,p.732.a. 3.may,p.376.b.c. p.741.a.

NOTE IV.

Pour la page 358.§3.

Difficulté sur les actes de S. Asclas: Qu'il s'appelloit aussi Sabin.

[Les actes de Saint Asclas ont assez l'air d'une piece originale.] 'Le titre de tres impie donné au juge Arrien par le Saint, [ne nous doit pas arrester, puisqu'Arrien estoit effectivement alors un impie, quoique nous croyions qu'il a depuis esté un saint Martyr.] 'Que si l'auteur des actes le traite aussi d'impie, [on peut dire ou qu'il écrivoit avant la conversion d'Arrien, ou qu'un copiste qui ignoroit cette conversion, l'a ajoutée dans la suite. On pourroit aussi attribuer à une faute de copiste de ce que la ville où le Saint souffrir n'est point nommée. Il faut en effet qu'elle l'ait esté en d'autres copies, puisque Usuard & d'autres disent qu'il souffrit à Antinoé.

Boll. 23. jan. p.456.§3. §1.

Ce qui nous fait plus de peine, c'est une circonstance qui comprend une grande partie des actes, & qui neanmoins paroist bien sentir la fable.] 'Car le juge menaçant le Saint des tourmens, le Saint luy dit : Nous verrons " qui sera le plus fort dans ce combat, " vous pour me faire dire que vos idoles " sont des dieux, ou moy pour vous " faire avoüer que Jesus Christ " est le vray Seigneur & le Createur de " toutes choses. 'Ensuite de cela le Gou- " verneur qui avoit à passer la riviere, l'ayant fait passer au Saint avant luy, le Saint quand il fut à l'autre bord, pria J. C. d'arrester Arrien au milieu de la riviere, jusqu'à ce qu'il confessast sa divinité devant tout le monde. Il fut exaucé, & le juge bien étonné de voir son bateau qui n'alloit plus, se ressouvint de ce que le Saint luy avoit dit, & dit à ses gents qu'assurément c'estoit là un effet de la magie de ce Chrétien. Il se confirma davantage dans cette opinion, lorsqu'ayant fait venir un autre bateau, il le trouva des qu'il y fut entré, aussi immobile que le premier. 'Il envoya au Saint luy reprocher qu'il l'arrestoit par ses malefices depeur qu'il ne le fist tourmenter; & le Saint luy répondit que s'il vouloit aborder, il n'avoit qu'à confesser la divinité de J.C, & à luy envoyer cette confession par écrit. Arrien ayant receu cette réponse, écrivit de sa main sur un papier: Celui qu'adore Asclas est le seul & le " veritable

§5. §2. §3. §4.

„ veritable Dieu, & il n'y a point d'autre „ Seigneur & d'autre Createur de toutes „ choses que luy. Quand le Saint eut receu ce billet, il fit sa priere, & en mesme temps le bateau marcha. 'Cependant dés que le juge fut entré dans la ville, il fit amener le Saint, & luy dit que puisqu'il avoit employé contre luy toute la force de sa magie, il employeroit aussi tout ce qu'il avoit de pouvoir pour le punir. [Si cette histoire est veritable, elle nous fait voir une étrange dureté dans le cœur d'Arrien, que la grace ne laissa pas d'amollir ensuite, lorsque le temps de Dieu, qui n'est pas toujours prest, fut arrivé.]

5 5.

'Ce qui nous embarasse encore, c'est que nous avons dans Surius les actes d'un Saint Sabin, qui contiennent la mesme histoire que ceux de S. Asclas, & avec les mesmes circonstances, hors quelques unes qui sont ajoutées. 'Et Bollandus reconnoist que ce sont les mesmes actes, n'y ayant que le nom d'Asclas changé en celui de Sabin. [Je pense que le vray moyen de resoudre cette difficulté, est de dire que S. Asclas avoit aussi le nom de Sabin, n'y ayant alors presque personne qui n'eust deux noms.] 'Et en effet, on ne voit point que les Grecs honorent S. Asclas, ni les Latins S. Sabin, hors Baronius qui l'a mis dans le martyrologe Romain sur l'autorité des Grecs. 'Bollandus aime mieux dire neanmoins que ce sont deux Saints differens; mais il est contraint de laisser les actes de S. Sabin à Saint Asclas, à cause de l'histoire du bateau arresté dans la riviere; & il se contente pour l'histoire de S. Sabin de ce qui en est dit dans les menologes, [& qui est visiblement pris de ces actes qu'il avoue estre ceux de S. Asclas.

Sur. 13. mars, p. 163.

Boll. ib. p. 238. § 1.

p. 259|2| 28. jan. p. 456. § 3. 5 4.

13. mars. p. 258. § 1.

Ces actes de S. Sabin sont attribuez à Metaphraste, & ils en ont tout à fait l'air. Mais il paroist que Metaphraste n'a fait qu'ajuster un peu l'ancienne histoire que nous avons sous le nom de Saint Asclas. Pour les circonstances qu'il y ajoute, elles viennent apparemment de quelque copie plus ample que n'est la nostre: car je ne voy pas lieu de croire qu'il les ait inventées de luy mesme.]

'Les Grecs dans leurs Ménées font memoire le treizieme jour de mars, de Saint Sabin Martyr, dont ils disent en deux vers qu'il fut noyé dans la riviere de Scamandre: '& aprés avoir parlé de quelques autres Saints, ils ajoutent qu'on fait le mesme jour de S. Abibe d'Hermopole, jetté dans la riviere avec une pierre au cou. 'Le seizieme du mesme mois ils font leur grand office de Saint Sabin, à qui ils attribuent les mesmes vers qu'à celui du 13. Ils le font d'Hermopole, & raportent ensuite en abregé ce que Metaphraste dit de Saint Sabin, sinon qu'ils marquent qu'il fut noyé dans le Scamandre, au lieu que les actes disent seulement *dans le fleuve*, 'ce qui doit sans doute s'entendre du Nil. [Je ne sçay si l'on peut dire sur cela qu'il y a eu un Saint Abibe martyrizé dans la Phrygie, où est la riviere de Scamandre.] Mais Bollandus aime mieux croire que ce Scamandre est une pure bevuë de quelque copiste, suivie trop legerement par les Grecs; & il y a bien de l'apparence qu'Abibe & Sabin sont un mesme nom, ou au moins un mesme Saint. 'Et en effet, le menologe de Canisius qui suit les Ménées pour le reste, dit que Saint Abibe d'Hermopole se nommoit aussi Sabin, *Sancti Sabini aliàs Abibi*.

Men. p. 113.

p. 114.

p. 131-134.

Boll. 13. mars. p. 259. c.

Canis. t. 2. p. 747.

NOTE V.

Pour la page 164. § 5.

Que S. Arrien & S. Apollone ont souffert ensemble, le quatrieme de mars.

'Les actes grecs de S. Arrien portent qu'il dit à ses gents qu'il seroit martyrizé le huittieme du mois Phamenoth, & qu'on trouveroit son corps sur le

Boll. 8. mars. p. 892. c. d.

Sur.14.dec. p.283.540. rivage le 11 du mesme mois. 'Ceux de Metaphraste portent la mesme chose. Boll.8.mars, p.755.e. Les latins de Bollandus mettent seulement le mois de mars au lieu de celui p.756.d. de Phamenoth, 'ajoutant à la fin que le Saint mourut le 8 de mars, & fut c.757.e. enterré le 14. 'Celui qui a traduit ces actes sur le grec, a cru sans doute que Phamenoth répondoit tout à fait à mars, au lieu qu'il commence le 25 de fevrier ; de sorte que le huittieme de Phamenoth est le 4 de mars, qui doit ainsi passer pour le jour de la mort de S. Arrien, selon ses actes.

[Tous ces actes, & les Ménées qui les suivent, separent le martyre de S. Arrien de celui de S. Apollone & S. p.899.ƀ. Philemon ;]'& la conclusion des actes grecs, dit que ces deux derniers consommerent leur martyre le 14 decembre, lorsqu'Arrien estoit gouverneur de la Thebaïde. Cependant cet endroit mesme porte que S. Philemon & Saint Apollone furent martyrizez *avec leurs compagnons*. [Et on ne voit pas qui peuvent estre leurs compagnons, hors S. Arrien & ses gardes qui souffrirent avec luy. Ainsi cela retombe dans le sentiment de Rufin, qui dit que tous ces Saints ont souffert ensemble. Il y a encore une autre brouillerie en cet endroit.]'Car il porte que le 14 de f. decembre estoit le 20 de Phamenoth selon les Orientaux. [Phamenoth n'est pas un mois des Orientaux, mais des Egyptiens, dont le 20 répond au 16 de mars: & le 14 de decembre est le 18 de celui qu'ils appellent Coiac.]

NOTES SUR SAINT JANVIER.

Pour la page 36.

Sur le temps de son martyre, & sur ses actes.

Bar.305.§ 3| 19.sep.a. 'BARONIUS a eu des actes de Saint Janvier, qui commençoient par ces mots : *Temporibus Diocletiani Imperatoris, Consulatu Constantii Cæsaris quinquies, & Maximiani Cæsaris quinquies*, c'est à dire en 305, *erat persecutio ingens Christianorum &c.* Baronius croit que ces actes sont ceux mesmes sur lesquels Jean Diacre 305.§ 4. a fait son histoire de S. Janvier. 'Cette date n'y paroist pas neanmoins : Mais Jean l'a omise, dit Baronius, parcequ'il l'a cru superfluë ; [ce qui n'est guere Sur.23.sept. p.p.334. vraisemblable d'un auteur,] 'qui se plaint qu'on ne trouvoit point le nom des parens de S. Sosie, ni de l'Evesque Bar.305.§ 2. qui l'avoit ordonné Diacre. 'C'est peut-estre aussi, ajoute Baronius, parcequ'il a mieux aimé raporter le martyre de Saint Janvier au commencement de Diocletien, qu'à l'an 305 auquel Diocletien n'estoit plus Empereur. [C'est attribuer une grande infidelité à Jean Diacre, de vouloir qu'il ait mieux aimé suivre sa fantaisie, que l'unique piece sur laquelle il a fait son histoire. Mais on ne peut pas l'en accuser legitimement, puisqu'on ne tire de luy autre chose, sinon qu'il met ces Martyrs sous Diocletien, qui a regné jusqu'au premier may 305.

Pour ce qui est de savoir si la date de cette piece est bien legitime, il y a quelque lieu d'en douter, non sur ce que]'l'Italie estoit alors à Constance, § 1. comme le croit Baronius : [Car elle estoit proprement à Severe depuis le premier may 305 ;]'mais parcequ'Eu- Euſ.de Pal.c. 13.p.345.b.c. sebe nous assure formellement que la persecution n'a pas duré deux ans dans l'Italie ; [& ainsi elle y a fini vers le commencement de 305. D'ailleurs, on fait la feste de Saint Janvier le 19 de septembre, plus de quatre mois aprés la demission de Diocletien : Et ce n'est point une chose ordinaire dans une piece originale, de mettre du temps de Diocletien ce qui s'est fait aprés sa

cession. Aussi l'auteur ne l'a pas entendu de la sorte, puisqu'il ne qualifie Constance & Maximien que Cesars, au lieu qu'ils estoient Augustes le 19 septembre 305.

On peut neanmoins répondre à tout cela. Car la date pouvoit ne pas regarder le temps du martyre de S. Janvier, mais ce qui le preceda & en fut l'occasion, comme la confession de Saint Sosie, ou quelque autre chose qui se sera faite dés le mois d'avril 305. Et pour l'autorité d'Eusebe, quelque grande qu'elle puisse estre, elle aura bien de la peine à persuader que la persecution n'ait pas duré en Italie tant que Maximien Hercule y a regné, c'est à dire jusqu'au premier may 305, un peu plus de deux ans aprés qu'elle eut commencé l'an 303 au mois de fevrier. Il n'est pas mesme aisé de croire que Severe qui estoit tout à Galere, principal auteur de la persecution, l'y ait entierement appaisée dés qu'il eut esté fait Cesar. Elle continua sans doute encore un peu, surtout à l'égard de ceux qui se trouvoient déja en prison, & dans les endroits où les Gouverneurs estoient plus ennemis des Chrétiens. Il n'y a pas mesme de preuve que Saint Janvier ait souffert le 19 de septembre, plutost que le 21 d'avril auquel les Grecs en font principalement la feste.

Nous soûtenons cette date que Baronius a trouvée dans son manuscrit, parcequ'il y a lieu de croire qu'elle vient originairement de quelque piece authentique. Mais pour la piece sur laquelle le Diacre Jean a fait la vie de Saint Janvier au IX. siecle, soit que ce fust celle de Baronius, soit que c'en fust une autre, ce n'estoit pas sans doute une piece fort considerable & fort ancienne,] 'puisqu'il y a trouvé des choses superflues, & mesme des impertinences, qu'il s'est cru obligé de retrancher. Que si tout ce qu'il a laissé vient de cet original, il y a encore plus lieu de douter de son autorité. Car sans parler des fautes contre l'histoire Romaine, 'qui peuvent estre pardonnées à un auteur du X. siecle; 'qui peut douter que ces injures que l'on dit aux magistrats, ces imprecations que l'on fait contre eux, ces miracles extraordinaires, ces frequentes delivrances, 'des personnes qui se viennent presenter elles mesmes aux persecuteurs sans estre cherchées, 'un juge aveuglé par la priere d'un Martyr, gueri par la mesme priere, & qui ne laisse pas d'envoyer à la mort celui mesme dont il vient d'implorer le secours, & d'appeller un serviteur de Dieu; [qui peut douter, dis-je, que quelque couleur que l'on donne à ces choses, elles ne ressentent bien plus le style de Metaphraste, que celui des actes veritables & legitimes?

Sur. 21. sept. p. 234. — p. 234. 51. — 54. — 511. — 513. 14.

Ce qui embarasse encore, c'est que les Grecs parlent de Saint Janvier & de ses compagnons d'une maniere assez peu conforme à ce qu'en dit Jean Diacre. On peut voir cela dans Florentinius *p.* 814. Car comme les Grecs de leur costé sont fort peu considerables pour leur science & pour leur exactitude, nous n'avons pas cru devoir perdre le temps à examiner ce qu'ils en disent.]

NOTES SUR SAINT THEODORE D'AMASÉE.

Pour la page 369.

NOTE I.

Qu'il peut estre le mesme que Saint Theodore d'Heraclée, dont les actes sont supposez.

[NOUS ne pouvons pas dire que nous ayons rien d'assuré de Saint Theodore qu'on nomme le Capitaine, & qu'on pretend avoir esté martyrizé à Heraclée, s'il est different de celui d'Amasée.] All.de Sim.p. 115. ep.115|Boll. 7.feb.p.30.§ 12.17. 'Car quoique ses actes portent le nom d'un Varus ou Augare, qui se pretend témoin oculaire de son martyre, [neanmoins ils dementent tout à fait cette pretention, n'y ayant rien dans cette méchante piece de toutes les trois manieres dont Bollandus l'a fait imprimer, qui ne contribuë à faire croire qu'elle est absolument fausse & supposée.] Boll.may,t.1. p 140. 'Bollandus a dit depuis qu'elle n'est pas plus d'Augare que les actes supposez de Saint George sont de Pasicrate. Il y est parlé d'un dragon que Saint Theodore tua à cheval, pendant Bar.23.apr.a. qu'une dame prioit pour luy. 'Baronius parlant de Saint George, dont on dit la mesme chose, fait voir d'où peut venir Boll.may,t.1. p.141. cette fiction, 'qu'on n'a commencé à croire que dans le XI. siecle.[Outre ces actes, on ne trouve rien de ce Theodore que dans Nicephore, dans les Ménées, & dans d'autres monumens tous assez modernes.]

7.feb.p.30.§ 17. 'Ses actes portent qu'aprés avoir eu la teste tranchée à Heraclée sous Licinius, p 25.§ 21. le samedi settieme de fevrier, ('ce qui ne p.31.§ 18. convient qu'à l'an 319,)'il fut transporté à Eucaites, où ses miracles attiroient le peuple de tous les quartiers du monde. p.21.§ 6. 'On lit la mesme chose de Saint Theodore d'Amasée [Il est cependant fort difficile de se persuader qu'il y ait eu deux Saints de mesme nom, martyrizez dans le mesme pays, enterrez dans le mesme lieu, tous deux celebres en mesme temps par leurs miracles: & il est encore plus difficile de croire que S. Gregoire de Nysse faisant l'eloge de l'un dans le lieu où tous les deux reposoient, n'ait pas seulement dit un mot de l'autre dont on avoit fait la feste il n'y avoit que dix jours.] Act.M.p.537. §. 'Car ce qu'on en lit dans un seul manuscrit, [peut bien avoir esté ajouté par quelque moderne. Il est bien plus aisé de se persuader ou que l'un des deux n'a pas esté enterré à Eucaites, ou plutost que ce n'est qu'un mesme Saint, que quelque raison particuliere aura rendu celebre à Heraclée, d'où l'on aura ensuite tiré qu'il y estoit mort.] §§ 'De tous les anciens qui parlent du tombeau ou de la feste de S. Theodore à Eucaites, aucun ne dit qu'il y en eust deux. [Nous ne voyons rien dans les anciens, comme nous avons dit, de celui qu'on met à Heraclée: & ses actes ne valent quoy que ce soit. Pour le titre de Capitaine, στρατηλάτης, que les modernes luy attribuent à la distinction de l'autre, on le peut facilement avoir donné par une amplification greque à Saint Theodore d'Amasée à cause qu'il estoit soldat.] §4. 'Aussi on le donne quelquefois à celui dont on fait la feste le 17 de fevrier & le 9 de novembre, & qu'on pretend Boll.p.593.d. estre celui d'Amasée. 'Les plus anciens actes de celui d'Heraclée, portent qu'il mourut le 9 de novembre.

Pour la page 369.

NOTE II.

Difficultez dans ses actes.

Sur.9.nov.p. 231.§ 7. L'auteur des actes de S. Theodore

d'Amasée, se pretend témoin oculaire de son martyre. *Vidimus*, dit-il, *venerandam, & sanctam ejus animam tanquam fulgur assumi in cælos.* [L'air & le style n'en est pas mauvais, & ils s'accordent assez avec Saint Gregoire de Nysse.] 'Florus paroist les avoir vus, & les suivre. [Il y a neanmoins quelques endroits qui peuvent faire de la peine.] 'Car le juge ayant demandé au Saint par un huissier, s'il vouloit sacrifier ou estre tourmenté de nouveau, il „luy fit cette réponse: Juge impie, rem„pli de fourbe & d'iniquité, fils du dia„ble, & vraiment digne de l'adversaire „qui te fait agir, n'as tu point quelque „crainte de Dieu qui t'a donné une si „grande puissance? &c. [Ces epithetes, surtout en un lieu où il n'en est nullement besoin, peuvent paroistre suspectes. Elles sont communes dans le style de Metaphraste, mais rares dans les actes originaux.]

Boll. mars, t. 2 p. 38. c.

Sur. p. 231. §6.

'Le Saint declarant qu'il ne vouloit point porter les armes parcequ'on le pressoit de sacrifier, Brincas son capitaine luy dit que tous les autres soldats qu'il voyoit estoient Chrétiens. Je ne conçois point ce qu'il vouloit dire. [Il est difficile de pretendre qu'il esperast le tromper par un mensonge, si cela estoit faux: car le Saint qui estoit déja dans les troupes, devoit au moins connoistre une partie des soldats. Et à quoy cela servoit-il à Brincas, à moins qu'il ne voulust dire que le Saint ne devoit pas avoir honte de renoncer au Christianisme, puisque beaucoup d'autres l'avoient fait? Mais la réponse du Saint: *Unus quisque scit quomodo militat*, ne convient guere à ce sens. Neanmoins je n'en voy pas de meilleur.] 'Il y a un endroit tout semblable dans les actes de Saint Theogene de Cyzie: [mais on le pressoit seulement de s'enroler, sans luy parler de sacrifier] Et du temps de Maximien ou Maximin qui est celui de S. Theodore, on n'eust pas souffert des soldats qui eussent fait profession d'estre Chrétiens, & de ne vouloir point sacrifier.

p. 230. §. 2.

Boll. 3. jan. p. 135. § 1.

'Les actes de Saint Theodore portent encore qu'ayant esté mis dans la prison, le juge en fit seeller la porte, en commandant qu'on le laissast mourir de faim; mais qu'il y fut nourri par le Saint Esprit; Que J. C. s'estant apparu à luy durant la nuit, luy dit de ne recevoir ni à boire ni à manger de la part du juge &c. Qu'aprés cette apparition, le Saint s'estant mis à chanter, & à se rejouir avec une grande troupe d'Anges, les gardes reveillez par ce bruit estoient accourus à la prison, & que l'ayant trouvé fermée, & le seau en son entier, ils avoient esté regarder à la fenestre, qu'ils avoient vu beaucoup de personnes habillées de blanc, qui chantoient avec le Saint; ce qui les avoit extremement effrayez; Qu'en ayant averti le juge, il estoit venu en haste, & qu'ayant trouvé la porte, la chaine, & les seaux en bon état, & entendu le concert de ceux qui chantoient audedans, & croyant que ce fussent des Chrétiens, il avoit fait environner le lieu par ses soldats, mais qu'estant entré, il n'y avoit trouvé que Saint Theodore seul serré dans les ceps de bois, ce qui le saisit de crainte, aussi-bien que tous ceux qui estoient avec luy: 'Et qu'ayant fait refermer la prison, il commanda que l'on donnast un peu de pain & d'eau au Saint, qui refusa de les recevoir, disant que J. C. le nourrissoit. [Cette narration peu probable en elle mesme, est de plus si differente de Saint Gregoire de Nysse, qu'il y a bien de l'apparence qu'on y a ajouté quelque chose pour l'amplifier: & on l'a pris sans doute, aussi-bien que l'endroit precedent, des actes de Saint Theogene,] 'où l'on trouve la mesme chose. [Cela paroist d'autant plus probable, que dans un manuscrit de S. Michel de Beauvais, on trouve des actes

Sur. 9. nov. p. 230. §4.

§ 5.

Boll. 3 jan. p. 135. § 7. 8.

de S. Theodore avec plusieurs autres amplifications, qui paroissent tirées mot à mot de l'histoire de S. Polycarpe.] Florentinius pretend avoir des actes du Saint plus purs que les nostres, & qui portent neanmoins qu'il mourut le 9. de novembre, 'quoique dés le IV. siecle on fist sa feste dans l'hiver. [Ceux de S. Michel de Beauvais mettent aussi sa mort le 9. de novembre, & n'en valent pas davantage.]

Flor.p.919.2.

N.Gr.Theo. t.3.p.578.b.

Pour la page 370.

NOTE III.

Des Marmarites.

[Je ne trouve rien dans la Notice pour expliquer ce que c'est que]'la legion des Marmarites campée à Amasée. [Seroit-ce quelque corps levé originairement dans la Libye Marmarique, & qui en auroit pris le nom, quoique les recruës ne s'en fissent pas toujours dans le mesme pays.] 'Bollandus parle assez des Mariandenes dans le Pont, dont on pretend que S. Theodore d'Heraclee estoit capitaine ou gouverneur. [Je ne sçay si c'est la mesme chose.]

Sur.9.nov.p. 230.§ 1.

Boll.7.feb.p. 23.§ 2.

Pour la page 374.

NOTE IV.

Apparition de Saint Theodore suspecte ou fausse.

'Les Grecs voulant rendre raison de ce qu'on celebre la feste de S. Theodore à Constantinople le premier samedi de Caresme, marquent l'histoire 'rapportée par Nicephore, savoir que Julien l'apostat ayant fait polluer par le sang des sacrifices tout ce qui se vendoit au marché, ce Saint s'apparut à Eudoxe Evesque[Arien] de la ville [de Constantinople,] à qui il revela cet artifice, & luy donna l'invention d'une espece de bouillie de blé pour nourrir les Chrétiens. Il ajoute que cette revelation fut faite le grand jour du jeûne, & que l'on en a toujours depuis celebré la memoire.]'Au lieu d'Eudoxe, la traduction latine faite par Langus a Euzoïus & le P. Fronton du Duc ne l'a point changé.[Et comme Euzoïus estoit Evesque des Ariens a Antioche sous Julien, c'est peut estre sur cela]'qu'un auteur a dit que cette apparition de S. Theodore estoit arrivée à Antioche. Baronius soûtient sur une raison tres foible que cela ne peut estre, mais que ç'a esté à Constantinople.

Menf.feb.p. 84.

Niphr.l.10.c. 14.p.32.a.b.

Barb.562.§43.

[Il seroit peut-estre aussi aisé de croire que ce n'a esté ni dans l'une ni dans l'autre, ni nulle-part. Car une chose si considerable n'ayant point esté remarquée par S. Gregoire de Nazianze, ni par les autres auteurs originaux, ne sauroit manquer d'estre fort suspecte; outre que selon ce qu'on en dit, cette revelation a esté faite ou à Euzoïus ou à Eudoxe, l'un & l'autre celebres entre les Ariens les plus impies;]'ce que Baronius juge estre sans apparence. 'Theodoret remarque bien que Julien fit polluer par le sang des sacrifices tous les vivres que l'on vendoit à Antioche; mais il nous apprend que les Chrétiens ne laisserent pas d'en acheter, suivant le commandement de Saint Paul: [& ainsi ils n'eurent que faire ni de la revelation pretendue de Saint Theodore, ni de la bouillie qu'on veut qu'il leur ait enseignée.]

§ 42.

Thdrt.l.3.c. 11.p.64.

'Surius raporte un discours sur ce sujet, tiré de Metaphraste, & attribué à Nectaire Evesque de Constantinople, [que des personnes tres judicieuses traitent d'apocryphe :] '& Baronius mesme, qui le suppose estre de Nectaire, est obligé de dire qu'il a esté corrompu par quelque nouveau Grec. 'Le P. Ruinart dit qu'il ne se faut guere mettre en peine de ce discours, estant certain qu'il n'est point de Nectaire, ou qu'au moins il a esté alteré par quelque Grec posterieur. 'Bollandus l'a trouvé en grec dans un manuscrit, & ne s'est pas seulement mis en peine de le faire copier. Il qualifie l'auteur,

Sur.9.nov.p. 231-234.

Bar.362.§ 42.

Act M.p.532. § 3.

Boll.may.t.1. p.14.2.

non pas Archevesque, mais Archidiacre de Constantinople.]Il a negligé de mesme un eloge de ce Saint fait par Nicetas de Paphlagonie. [Et il ne faut pas apparemment faire plus d'état] des discours qu'on attribuë à Jean Archevesque d'Eucaïtes, sur S. Theonore & sur Eusebie.

NOTES SUR SAINT BASILISQUE DE COMANE.

NOTE I.

Pour la page 378.

Sur ses actes.

Boll. 3. mars, p. 236. § 9.

BOLLANDUS croit qu'Eusigne qu'on fait auteur des actes de S. Basilisque, & qui se dit témoin oculaire, peut estre le mesme Eusigne que les Grecs disent avoir esté martyrizé à l'âge de 110. ans à Antioche en 362, sous Julien l'apostat, pour luy avoir reproché qu'il abandonnoit la foy du grand Constantin, sous lequel il avoit autrefois porté les armes. [Mais il n'y a que la seule conformité du nom qui puisse fonder cette conjecture. Et mesme l'auteur des actes vivoit en Orient vers l'an 306,]'& exerçoit l'office de greffier, *scriba à memoriis*, [a] au lieu que les Grecs disent du Martyr qu'il estoit soldat, & encore [dans les Gaules,] sous Constance pere de Constantin, [qui mourut en 306: Il faut dire aussi qu'il passa du service de Constance à celui de Constantin,]'puisqu'il parloit à Julien de l'apparition de la Croix faite à ce Prince [en 311 ou 312.] Aussi on pretend qu'il porta les armes 67. ans, [depuis 295 jusqu'en 362.

Bar. 362. § 35. 293.

Boll. 3. mars, p. 238. c. a Men. 3. aug. p. 18.

p. 39.

Pour les actes de Saint Basilisque, il me semble que l'air de la piece a quelque chose d'assez beau & d'assez saint pour croire qu'elle est du IV. siecle: & il y a des endroits assez particularisez pour croire qu'il peut y avoir quelque chose d'original: outre qu'elle a une simplicité peu ordinaire aux fausses histoires des Grecs: & c'est ce qui fait que nous n'avons pas osé la rejetter absolument. Mais si l'on veut qu'elle soit veritablement du IV. siecle, il faut dire que] 'dans l'endroit où il est dit qu'aprés les persecutions, *surrexit Imperator justus ... nomine Constantinus*, [le mot de *nomine* n'est pas de l'original, puisqu'assurément un homme qui écrivoit sous Constantin mesme, ou sous Constance son fils, ne parleroit pas de la sorte. Le nom de Constantin a mesme esté si celebre, qu'on n'a pu dire *un Empereur nommé Constantin*, que bien des siecles aprés sa mort.

Boll. 3. mars, p. 241. c.

Il y a aussi dans ces actes un si grand nombre de prodiges, qu'il est difficile de croire que si la piece est veritable, elle n'ait receu quelque alteration des Grecs, par les mains desquels elle a passé.]'On y voit un Défenseur de la ville: [& je pense que ces sortes d'officiers n'ont esté établis qu'en 364. par Valentinien I. Les discours du Saint peuvent encore faire peine; & il n'y a assurément aucune apparence qu'il les ait prononcez tels qu'il sont dans sa vie: mais s'il n'y avoit que cela, je croy qu'il n'est point improbable que l'auteur mesme original ait étendu ce qu'il avoit oui dire au Saint. Car souvent ce n'est qu'un mesme sens tourné en quatre ou cinq manieres.]'Il n'y a que ce qu'on luy fait dire au juge en un endroit, *Bestia silvestris, canis lambens sanguinem, luxuriose Agrippa, forma diaboli, species damonum crudelis, sine lege*. [J'aurois peine à croire que ces paroles eussent esté ni dites par un Martyr, ni écrites par un hom-

p. 238. b.

p. 242. c.

me raisonnable du IV. siecle, & surtout destiné, comme on pretend, pour le martyre.]

Pour la page 378.

NOTE II.

Sur ce qu'on dit que luy & ses compagnons estoient de Cappadoce.

Men. 3. mars, p. 18.

'Les Grecs font S. Basilisque, Saint Eutrope, & S. Cleonique, originaires de Cappadoce. 'Cependant ils disent en un autre endroit que S. Basilisque estoit d'un village ou d'un canton nommé Cumiales au territoire d'Amasée [metropole du Pont.] 'Le Saint mesme dans ses actes appelle ce lieu son village: il y avoit sa mere, trois freres, & d'autres parens: '& il paroist par l'endroit, que ce pouvoit estre à une ou deux journées d'Amasée. [Mais ce qui peut faire douter de tout cela,] 'c'est que les Grecs font S. Theodore parent de ces trois Saints,[a] & disent de mesme qu'il estoit d'Amasée, & du lieu de Cumiales. 'Et neanmoins selon S. Gregoire de Nysse, S. Theodore n'estoit ni d'Amasée, ni des environs, mais d'Orient comme Job, [c'est à dire apparemment de Syrie:] '& ses actes manuscrits disent qu'il avoit esté amené de Tyr avec S. Cleonique.

22 may, p. 180. Boll. 3. mars, p. 236. b.c. — Boll. p. 237. e. f. 238. d. — p. 238. b. — Men. 3. mars, p. 18. a 17. feb. p. 183. — Nyss. v. Theo. t. 581. a.c. — MS p. 447.

Pour la page 378.

NOTE III.

Quand S. Cleonique fut arresté.

Sur. 9. nov. p. 230. §3.

'Les actes de S. Theodore portent que l'on avoit pris quelques autres Chrétiens, que ce Saint encouragea à garder constamment la pureté de leur foy. [On pourroit croire que c'estoient] 'S. Basilisque, S. Eutrope, & S. Callinique, pris avec S. Theodore, 'si ces Chrétiens n'estoient appellez des bourgeois, *cives*; & qu'ils ne furent point pris en mesme temps que Saint Theodore. [Car pour le nom du juge qui est appellé Publie dans les actes de S. Theodore, & Asclepiodote dans ceux de S. Basilisque, il seroit aisé de croire qu'il s'appelloit Publie Asclepiodote.]

Boll. 3. mars, p. 238. a. — Sur. p. 230. §3.

MS. p. 447.

'Nous trouvons dans des actes manuscrits de S. Theodore, qu'estant prés d'estre executé, il apperceut parmi les assistans, Cleonique avec qui il avoit esté amené de Tyr: Et le voyant qui pleuroit, il luy dit tout haut, *Cleonique je vous attens: Hastez vous de me suivre*. [Cela ne s'accorde en aucune maniere avec ce que portent les actes de Saint Basilisque,] 'que Cleonique, Eutrope, & luy, avoient esté pris avec S. Theodore. [On est bien embarassé quand on n'a point de pieces authentiques & asseurées.]

Boll. 3. mars, p. 238. a.

Pour la page 385.

NOTE IV.

Qu'il faut distinguer deux Saints Basilisques, l'un soldat, & l'autre Evesque.

Boll. 3. mars, p. 236. 237.

'Bollandus ne veut point distinguer deux Basilisques, dont l'un ait esté Evesque de Comane, & martyrizé à Nicodemie avec S. Lucien; & l'autre soldat à Amasée, & martyrizé à Comane. Il aime mieux croire qu'il y a quelque confusion dans l'endroit de Pallade qui parle du premier. [Mais à moins que nous n'ayons des editions de Pallade qui lisent autrement que les nostres, nous sommes obligez de suivre ce que nous trouvons dans un écrivain de l'autorité duquel nous ne pouvons pas douter: & le texte grec que M.r Bigot nous en a donné depuis peu, confirme entierement ce que nous en avions déja dans la traduction latine. Les qualitez si differentes qu'on donne à ces deux Basilisques, les lieux & les compagnons differens de leur martyre, ne donnent guere lieu de croire que d'un seul on en ait fait deux. Le silence de Theodoret, de Sozomene, & de tant d'autres auteurs posterieurs qu'on voudra, qui ne donnent à S. Basilisque que le titre de Martyr,

ne

ne sera jamais une raison de luy oster celui d'Evesque contre l'autorité de Pallade. Il y a mesme peu d'apparence que S. Basilisque martyrizé à Comane, ait esté enterré à cinq ou six milles de la ville. Ses actes font juger qu'on ne le porta point si loin. Pour les menologes des Grecs, il n'est pas étrange qu'y ayant deux Martyrs de mesme nom en une mesme ville, on ait cru dans les siecles posterieurs, que c'estoit un mesme Saint, & qu'on n'ait marqué que l'histoire de l'un, parcequ'on n'en avoit peutestre point de l'autre. Si le témoignage des menologes est une autorité assez mediocre, je ne sçay pas si l'on en doit donner une fort grande à leur silence. Aprés tout, s'il falloit accorder qu'il n'y a eu qu'un Saint Basilisque à Comane, les actes du soldat, tels que nous les avons, & tous les Grecs posterieurs ensemble, ne nous empescheroient point de suivre Pallade.

Pour ce que Pallade dit, que Saint Basilisque Evesque souffrit sous Maximien; on sçait combien la confusion des noms de Maximien & de Maximin est ordinaire. Car il est certain par Eusebe, que S. Lucien d'Antioche souffrit en 312 sous Maximin, aprés la mort des deux Maximiens. C'estoit le 7 de janvier. *V. Saint Lucien d'Antioche.* Mais il se peut faire que le corps de S. Basilisque ait esté raporté à Comane le 22 de may, ou que son eglise ait esté dediée ce jour là, & que cela ait donné occasion d'y faire sa feste.]

NOTES SUR SAINT APPIEN.

NOTE I.

Pour la page 388.

Que les caracteres qu'Eusebe donne au jour de sa mort, ne s'accordent point.

Eus. de Pal. c. 4. p. 323. d. p. 325. d.

EUSEBE dit que Saint Appien souffrit dans la troisieme année de la persecution, le vendredi 2 du mois Xanthique, qui est le 4 des nones d'avril. [La troisieme année de la persecution, comme nous l'avons montré par cet endroit mesme, commence selon Eusebe, à Pasque de l'an 305. Ainsi S. Appien doit avoir souffert en l'an 306, auquel Pasque estoit, selon Bucherius, le 14 ou le 21 d'avril. Mais le deuxieme d'avril estoit cette année là le mardi, & non pas le vendredi.] Boll. 2. apr. p. 59. c. 'Bollandus veut resoudre la difficulté, en disant que S. Appien souffrit le 5 d'avril, auquel son nom est marqué dans divers martyrologes latins, '& qui estoit le vendredi en 306: à quoy il ajoute que le 5 d'avril se contoit en Palestine pour le 2 du mois Xanthique. [Mais il ne prouve pas assez le dernier:] & Eusebe aprés avoir dit que S. Appien souffrit le 2 de Xanthique, s'explique luy mesme, en disant que c'estoit le 4 des nones d'avril, c'est à dire le 2 du mois, ce qui ne se peut accorder avec la pretention de Bollandus, comme il l'avoue. 'Si les Latins mettent Saint Appien le cinquieme d'avril, les Grecs le mettent le deuxieme. [Ainsi il vaut mieux recourir à la solution du Pere Petau,] 'que ces dates marquées dans Eusebe son fort corrompues, & qu'on n'en peut tirer rien de certain. [Il est aisé de le montrer par cet endroit mesme,] '& par ce qu'Eusebe dit un peu aprés, que S. Agape souffrit le vendredi 20 de novembre en la quatrieme année de la persecution, [& par consequent ou en 306, & en la mesme année de J. C. que S. Appien, comme nous croyons, ou en la suivante. Sans examiner en quelle année il faut mettre la mort de S. Agape, il est toujours constant que le 20 de novembre estant un vendredi, la lettre dominicale estoit

Pet. doc. t. l. 11. c. 32. p. 352. c. — Eus. de Pal. c. 6. p. 326. c.

le D. L'année de la mort de S. Appien avoit donc la mesme lettre dominicale, ou l'E, si S. Appien est mort l'année de devant Saint Agape, ou l'F, supposé que le bissexte s'y soit rencontré. Le 2 d'avril auquel mourut S. Appien, devoit donc estre le jeudi, le mecredi, ou le mardi:] 'Et cependant Eusebe dit que c'estoit le vendredi. [Ainsi il est visible qu'il y a faute dans ces contes d'Eusebe d'une maniere ou d'une autre, puisqu'il ne s'accorde pas avec luy mesme.]

c.4.p.335.d.

Pour la page 358.

NOTE II.

Sur S. Edese.

Men.2.apr.p.20.

'Les Grecs, [toujours peu exacts,] font S. Appien & S. Edese fils d'une mesme mere, & originaires de la Lydie, 'au lieu qu'Eusebe dit qu'ils estoient de Lycie, & fils d'un mesme pere.

Eus.de Pal.c.4.5.p.323.b|326.a.

[Il y a quelque difficulté à voir comment] 'S. Edese, aprés avoir esté condanné aux mines de la Palestine, se trouva ensuite à Alexandrie. [Il sembleroit plus naturel qu'aprés avoir souffert les tourmens à Alexandrie, il eust esté envoyé en Palestine, & y eust enfin esté condanné à la mort. Mais le contraire paroist trop clairement dans le texte d'Eusebe; & nous ne voyons personne qui y ait donné un autre sens.]

c.5.p.326.a.

NOTES SUR SAINT ACACE.

Pour la page 389.

NOTE I.

Difficultez qui se rencontrent dans ses actes: Si la province d'Europe a esté gouvernée par un Proconsul.

Boll.8 may, p.492.c.

BOLLANDUS qui nous a donné en grec les actes de S. Acace que nous avions seulement en latin dans Surius, juge que ces actes écrits avec autant de gravité que d'elegance, ont esté composez des le temps de Constantin sur la foy des registres publics; & qu'ainsi ils sont dignes de toute sorte de croyance.] Ils ont assurement de la gravité & de la simplicité, & sont tellement particularisez, qu'il est difficile de douter qu'ils ne soient ou originaux, ou fait sur une piece originale. Il est neanmoins à craindre qu'ils ne soient alterez; & qu'on n'y ait ajouté quelque chose à la verité. Car les discours en sont longs, étudiez, & trop beaux ce semble pour venir de la simplicité d'un original, comme nous le remarquerons de quelques uns en particulier.] 'Il y a encore sur la fin bien des prodiges, des apparitions, des voix du ciel, [dont on ne voit pas bien l'utilité, & qui ne sont pas tout à fait accompagnées d'une certaine majesté qui les fait croire & reverer comme des œuvres de Dieu dans les actes de S.te Perpetue, & dans quelques autres, qu'on ne sauroit douter estre veritables.]'Le juge y est appellé une fois fils de satan: [Et ces expressions toujours odieuses, passent pour des marques de fausseté dans des pieces tant soit peu douteuses. Le grec en est assez mauvais pour la syntaxe & la construction; & je ne sçay si l'on pourroit en rejetter, toujours la faute sur les copistes & les Imprimeurs, quoiqu'assurément les derniers y aient assez mal fait leur devoir.]

P.764.§13-19.

§ 12.

'Selon ces actes, Maximien ordonnoit que les soldats Chrétiens seroient renvoyez au juge ordinaire: [Car je ne voy pas d'autres sens à ces paroles, τοῖς ἐξωδιαστηρίοις. Il est difficile de voir la raison de cette ordonnance. Mais ce qui nous embarasse le plus,] 'c'est que

P.762.§ 1.

§ 2.

pour l'executer, Firme Tribun de Saint Acace l'envoie non au Gouverneur de la province, mais à Bibien, τὴν καθόλου τῦ ϛρατῦ διέποντι ἀξίαν, [c'est à dire ce semble qui avoit l'intendance generale de l'armée. Ce n'estoit donc pas un juge ordinaire. Que si l'on dit qu'il faut oster τῦ ϛρατῦ,] §19. 'comme en effet dans la suite il s'intitule luy mesme simplement καθολικόν, [c'estoit un Intendant des finances : & pourquoi renvoyer à un homme de cette profession un jugement criminel, qui ne regardoit en aucune maniere sa fonction? C'est ce que nous proposons aux personnes qui sont habiles en cette matiere.

Nous voudrions aussi qu'ils examinassent si tant de titres & d'epithetes qu'on voit dans les lettres raportées par ces actes, & dans les endroits qui paroissent les plus originaux, & tirez mot à mot du greffe, sont du style de ce temps là, & si tout cela n'est pas du mesme style que la narration de l'auteur des actes.]

§2: p.293.e. 'Saint Acace paroist estre qualifié Centenier en un endroit; '& le traducteur l'a pris de la sorte. [Cependant dans toute la suite il n'est qualifié que soldat, ϛρατιώτης,] P 762.§3. 'mesme dans la lettre par laquelle Firme l'envoie à Bibien, [& où par consequent il falloit marquer precisement sa qualité. Le traducteur a cru le devoir qualifier Centenier dans ces endroits.]

Ibid. 'Cette expression du Garde-role, *Commentariensis*, πρὸς τὴν σὴν τῦ ἐμοῦ κυρίου ὑξουσίαν, [est elle greque, & ne vient-elle pas du style de l'Ecriture?] Firme en renvoyant le Saint à Bibien, pouvoit-il luy dire qu'il luy falloit faire subir la question? [N'estoit-ce pas faire la loy ou au moins la leçon à son superieur?]

§5. 'La confession que la Saint y fait de la divinité, de l'eternité &c. de J.C, [ne paroist-elle pas composée aprés l'entier éclaircissement de ce mystere, & aprés la victoire de l'Eglise sur les Ariens?] §6.7. 'Les discours que le Saint fait ensuite, [sont fort beaux, fort saints, fort edifians : Mais ils sont bien longs, bien savans, & bien elevez, pour croire qu'ils aient esté prononcez sur le champ, & par un soldat qui n'avoit point étudié. Il y a encore plus sujet de le dire] §8.9. 'du discours qu'il fait pour expliquer tout le mystere de la Trinité, & l'unité d'un seul Dieu en trois personnes. [Saint Gregoire de Nazianze n'eust pas pu parler plus juste dans un discours medité & étudié; & on ne voit pas que les Martyrs aient accoutumé d'expliquer en detail ces grands mysteres aux persecuteurs qui n'estoient guere en etat d'en profiter.]

§9. 'On y fait dire au Saint que l'Empereur qui regnoit alors en ce pays la avoit un fils nommé Maxence, lequel regnoit avec luy. [Maximien Hercule a eu Maxence pour fils, & on peut dire qu'ils ont regné quelque temps ensemble : mais ce n'estoit pas dans la Thrace. Et assurément ce Maximien dont il est parlé ici, est Galere : de sorte que pour soutenir cet endroit, il faut avouer au moins qu'au lieu de Maxence on doit lire Maximien, qui estoit neveu & fils adoptif de Galere, & qui regnoit effectivement sous luy & avec luy.]

§15. 'Δεσμοφύλαξ & Καπικλάριος, *clavicularius*, sont mis comme deux personnes differentes, & neanmoins on voit bien que c'est le mesme.

§17. 'Le mot de χολαςικοὶ, pout ceux qui estoient *in schola*, dans un corps d'officiers du palais, [est-il si ancien?] p.298.d. 'Bollandus & d'autres l'entendent des *avocats* : [mais j'ay peine à croire que ce soit le sens.

Il semble que le geolier par prudence & par la crainte d'estre maltraité,] P.765.§17. 'comme les actes portent qu'il le fut, devoit s'empescher §25. 'de dire ce qu'il avoit vu

du miracle par lequel Saint Acace avoit esté gueri, & se contenter]'de protester, *Tar. pal. p. 264.* comme fait Pegase dans les actes de S. Taraque, que personne n'estoit entré pour le pancer.

Boll. p. 766. § 19. [Je n'entens rien] 'aux deux dernieres lignes de la lettre de Bibien à Flaccin. Cela peut venir des copistes; & il semble qu'il manque quelque chose à la fin. *Ibid.* 'Mais un homme se qualifiera t-il luy mesme αἰδεσιμώτατον? Peut-on croire encore qu'un payen & un homme qui savoit le grec, se soit servi de *Ibid.* cette expression, 'παρὰ τῇ ἐμῇ βραχύτητι, au lieu de dire παρ' ἐμοῦ, ou ἐπ' ἐμοῦ?

[Les sentences par lesquelles nous voyons dans les vrais actes que les Martyrs sont condannez à la mort, sont toujours tres courtes : & je ne me souviens point d'en avoir vu qui *§ 20.* approchent pour la longueur,] 'de celle que Flaccin prononce contre Saint Acace.

[Je voudrois aussi que Bollandus *§ 19.* nous eust éclairci]'cette qualité de Proconsul d'Europe donnée à Flaccin. *Lact. pers. c. 16. p. 13.* 'Il y avoit alors un Flaccin, mais Prefet du Pretoire, comme nous l'apprenons de Lactance. [Si S. Philippe d'Heraclée a souffert en 304, comme nous croyons, l'Europe & l'Hemimont n'avoient alors qu'un mesme Gouverneur. Ainsi il y a peu d'apparence que l'Europe eust son Gouverneur particulier en l'an 306? car nous ne croyons pas pouvoir mettre plustard le martyre de S. Acace.] *Eus. chr. n. p. 208. 1.* 'On cite une inscription d'un magistrat qualifié Consulaire de la province d'Europe & de la Thrace.

[D'ailleurs le titre de Proconsul estoit alors assez rare entre les Gouverneurs Romains, & il se reduisit enfin à ceux de la petite Afrique & de la petite Asie, avec peutestre encore celui d'Acaïe.] *D. c. l. 53. p. 504. e.* 'Les Proconsuls n'estoient sous les Empereurs que pour les provinces qu'Auguste avoit laissées au Senat, *p. 503. d. e.* 'dont Dion fait le denombrement, [& il n'y met point l'Europe, ni aucune autre partie de la Thrace.] *d. 504. b.* 'Toutes les autres provinces, & toutes celles qui se formerent depuis, estoient censées appartenir à l'Empereur, *e.* '& par consequent gouvernées par des Propreteurs, [qui prirent ensuite d'autres titres,] & non par des Proconsuls. [Aussi le Gouverneur de l'Europe n'est point qualifié Proconsul dans la Notice de l'Empire, mais Consulaire.] *Boll. 11. may, p. 622. b.* 'Les actes de S. Moce parlent de Laodice & de Maxime Proconsul d'Europe. [Mais c'est une tres méchante piece;] & elle étend la jurisdiction de ces Proconsuls sur Amphipolis & Apollonie [villes de la Macedoine, & qui ainsi n'avoient rien de commun ni avec la province d'Europe, ni mesme avec toute la Thrace. C'estoient deux diocesés ou departemens tout differens.]

Cod. Th. 6. t. 4. l. 8. 9. p. 42. 43 | p. 25. 2. 'On voit par divers exemples qu'il y avoit des Proconsuls à Constantinople, qui avoient rang dans le Senat, & y lisoient les ordonnances des Empereurs: *Socr. l. 2. c. 41. p. 153. b.* '& Socrate dit que Constance établit un Prefet à Constantinople [l'an 359,] en abolissant la charge des Proconsuls. *Cod. Th. t. 2. p. 53. 1 | 44. 2.* 'Godefroy soutient que ces Proconsuls n'estoient veritablement que les Duumvirs & les magistrats propres de la ville de Constantinople, à qui l'on donnoit ce titre par honneur, parcequ'ils y tenoient le mesme rang que les *Socr. n. p. 36. 37.* Consuls à Rome. 'Mr Valois soutient au contraire que ces Proconsuls estoient les Gouverneurs de la province d'Europe; & il allegue pour cela *Ath. de fug. p. 793. b.* 'les lettres de Constance à Donat Proconsul, contre Olympe Evesque [d'Enos] dans la Thrace. [Cette autorité paroist considerable. Mais il faut remarquer qu'Enos est mis dans la province de Rhodope, & non dans celle d'Europe : de sorte que si la lettre de Constance donnoit un pouvoir extraordinaire à Donat, elle ne prouve rien. Que si Enos estoit dans l'étendue de sa juris-

diction, il femble qu'on en peut tirer que la Thrace n'estoit point encore divisée en plusieurs provinces, & qu'ainsi il pouvoit bien y avoir un Gouverneur de Thrace, comme du temps de S. Philippe d'Heraclée, ou un Proconsul; mais non un Proconsul ou un Gouverneur d'Europe.

Ce qui peut porter à croire que ces Proconsuls abolis par Constance n'estoient que pour la ville de Constantinople,] c'est que depuis cela la province d'Europe avoit son Gouverneur particulier qualifié Consulaire, comme nous avons déja dit: de sorte que les Prefets de Constantinople n'estoient point gouverneurs de l'Europe, ni par consequent les Proconsuls ausquels ils avoient succedé. Car si Socrate en disant que Constance abolit les Proconsuls, n'a voulu dire autre chose sinon qu'il les changea en simples Consulaires, son expression est assurément tres impropre, quand mesme on voudroit ajouter que la ville de Constantinople fut alors exemtée de la jurisdiction de ce Gouverneur; ce qui avoit déja neanmoins esté fait par Constantin, selon la chronique d'Alexandrie *p.666.*]'Le P. Hardouin a depuis défendu le sentiment de Godefroy contre M.r Valois: & il soutient que ni l'Europe, ni aucune autre province de la Thrace, n'a jamais esté Proconsulaire. Neanmoins l'argument qu'il tire de ce que Socrate a mis ἀνθυπάτων, & non ἀνθυπάτου, [paroist peu solide.

Themi.or 17. p.480.

Mais enfin, soit que les Proconsuls de Constantinople fussent seulement pour la ville, soit qu'ils gouvernassent encore ou la seule Europe, ou toute la Thrace, il y a bien de l'apparence que cela venoit de Constantin, qui l'avoit fait pour honorer sa nouvelle Rome, par le magistrat le plus eminent entre les Gouverneurs de province.]

'Socrate dit que Saint Acace fut suspendu à un noyer, & y finit son martyre. [Les actes n'en disent rien. Et il n'est pas étrange qu'on ne se soit pas mis en peine d'y marquer à quoy il estoit attaché lorsqu'on le foüetta. Mais ce que dit Socrate, qu'il mourut attaché au noyer, ne se peut accorder avec les actes; & il faut que l'un ou l'autre se trompe. Je pense neanmoins que les actes peuvent l'emporter en cela sur Socrate, assez peu exact en beaucoup de choses. Car quoique nous ayons remarqué dans les actes un assez grand nombre de difficultez, on voit neanmoins que la pluspart sont peu importantes; & nous ne craignons point de dire que hors peutestre les prodiges sur lesquels nous voudrions avoir le jugement de personnes graves & judicieuses, nourries en mesme temps dans la pieté; hors cela, dis-je, tout y est beau, tout y est grand, tout y est edifiant, tout y est saint; & les discours aussibien que le reste, quoique nous ne puissions pas les soutenir originaux. Je ne sçay si l'article du Proconsul d'Europe doit faire dire qu'ils n'ont esté faits qu'aprés la fondation de Constantinople. Mais il semble nous obliger encore plus de croire qu'il y a eu une histoire du Saint faite avant l'an 359, aprés lequel cette province n'a plus eu de Proconsul.]

Soc r.l.6.c.23. p.332.a.b.

NOTE II.

Pour la page 390.

Qu'il est mort apparemment en l'an 306.

Les actes de S. Acace portent qu'il souffrit dans la 3e tempeste qu'excita le demon sous Maximien [Galere] gendre de Diocletien. 'Bollandus l'entend d'un troisième edit publié contre les Chrétiens des le commencement de may 303. [Il faudroit dire des le commencement d'avril,]'puisque le martyre du Saint commence en consequence de cet edit, 'dura au moins 25 jours, '& finit le 8 de may. [Je ne sçay

Boll.8.may p.762.§1.

p.293.a.

p.762.§1.2.

§19.20.

§21.

si mesme le second edit estoit publié au mois d'avril ou de may 303.] 'Ce qui est certain, c'est que cette troisieme tempeste condannoit generalement tous les Chrétiens à la mort: [& cela n'a esté qu'en l'an 304. On pourroit dire que l'edit publié alors estoit une troisieme tempeste, en contant pour la premiere le premier edit de la persecution publié le 24 fevrier 303, & pour la seconde les edits faits la mesme année contre les seuls Ecclesiastiques.

Il est difficile mesme de mettre le martyre de Saint Acace en 304. puisque les actes de Saint Philippe d'Heraclée nous apprennent que Justin estoit alors gouverneur des pays où sont Heraclée & Andrinople, c'est à dire de ceux mesmes où Saint Acace a souffert] 'sous Flaccin qualifié Proconsul d'Europe. [Les actes de Saint Philippe forment encore une autre difficulté. Car Heraclée est dans la province d'Europe, & Andrinople dans celle d'Hemimont. Ainsi ces provinces estoient encore alors unies & comprises toutes deux apparemment sous le Gouverneur de la Thrace: de sorte qu'il n'y avoit point encore alors de Proconsul d'Europe. Il faut donc recourir à dire que Saint Philippe a souffert avant Diocletien, ce qui n'est pas absolument impossible, ou mettre le martyre de Saint Acace en l'an 306. Car il y eut alors un renouvellement de persecution qu'on peut considerer comme une troisieme tempeste, en ne contant que pour une les divers edits publiez en l'an 303 contre les Ecclesiastiques, & pour la seconde ceux qui parurent au commencement de 304 contre les laïques pour les condanner tous à la mort. En ce cas, il faut distinguer Flaccin Proconsul d'Europe, de Flaccin qui estoit en mesme temps Prefet du Pretoire, *V. la pers. de Diocl.* § 31.32. Car si l'on mettoit le martyre de S. Acace en 304, on pourroit dire que Flaccin auroit passé de la charge de Proconsul à celle de Prefet. On pourroit peut-estre soutenir ce sentiment, & répondre aux actes de S. Philippe, en disant que Justin n'estoit pas gouverneur de province, mais Vicaire de la Thrace. Je douterois neanmoins que le terme de *Præses* par le quel il est marqué, se donnast aux Vicaires, & surtout puisqu'il est dit que son autorité n'estoit que pour un an.] '*Basso Præsidi annuus successor advenit Justinus.*

[Une chose qui peut faire juger encore que Saint Acace n'a point souffert en 304,] 'c'est ce qui est dit que cette troisieme tempeste s'estoit elevée sous Maximien Galere, '& que le Saint consomma son martyre sous l'Empereur Maximien. [Car jusqu'au premier may 305, Galere n'estoit que Cesar. On peut répondre qu'on le nomme, parceque la Thrace où cela se passoit, estoit de son departement. Mais si c'en estoit la raison,] 'dans l'endroit où Antonin officier public accuse Saint Acace de desobeïr au commandement des Augustes; [il n'auroit jamais manqué d'ajouter *& des Cesars*, pour y comprendre Galere son Prince propre.] 'Le Saint y parle luy mesme de Maximien comme du veritable Empereur qui regnoit alors. [Bollandus semble vouloir que ce Maximien soit Hercule,] 'puisqu'il dit que la disposition de l'Occident luy appartenoit. [Mais si c'est son sens, il n'a pas songé que ce Maximien est appellé *gendre de Diocletien*, ce qui n'est vray que de Galere: & nous ne craignons point d'assurer qu'Hercule n'avoit pas plus d'autorite sur la Thrace que sur l'Egypte & la Syrie. Cette epoque de l'an 306 s'accorde encore fort bien avec ce que dit le Saint,] 'que dans le peu de temps qu'il avoit esté dans les troupes, il avoit vu beaucoup de ses compagnons souffrir le martyre.

[On peut objecter qu'il n'y avoit point alors plusieurs Augustes qui per-

§ 1. — § 19. — Anal. t. 4. p. 143. — Boll. 8. may, p. 762. § 1. — § 21. — § 3. — § 9. — p. 292. b. — p. 762. § 4.

§ 3. fecutassent les Chrétiens,] 'comme Antonin le dit dans les actes; [Constance leur estant au contraire tres favorable. Mais il est aisé de répondre que les Empereurs mettoient toujours dans leurs edits le nom de leurs collegues: de sorte que ce qui ne se faisoit que par un, estoit neanmoins regardé comme fait par tous.

§ 21. Il faudroit examiner ici] 'la date des actes de S. Acace conceue en ces termes: *Il fut consommé le VIII. des ides de may, c'est à dire le 8 de may, & selon les Grecs le 15 des calendes de may.* 'Bollandus dit quelque chose sur cette date en la raportant à l'an 303. [Peutestre que selon son raisonnement mesme elle ne se raporteroit pas moins à l'an 306. Mais nous aimons mieux ne point entrer dans une matiere dont nous n'avons point de connoissance, & la laisser examiner à de plus habiles.] p.298.299.

NOTES SUR SAINT GURIE, ET SAINT SAMONE.

Pour la page 395.

NOTE I.

'Quelques fautes dans leurs actes, assez bons d'ailleurs.

Sur.15.nov. p.139. All.de Sim. p.129.

'Les actes de S. Gurie & S. Samone que nous avons dans Surius, portent le nom de Metaphraste, '& sont reconnus pour estre de luy par Leo Allatius. [Neanmoins on n'y voit point de miracles Metaphrastiques, point de faits extraordinaires & incroyables. Ils s'accordent assez bien avec Arethas, & ont neanmoins beaucoup de particularitez qu'Arethas ne marque point, & qu'on ne peut pas aussi presumer estre inventées. Ainsi nous avons lieu de croire que Metaphraste a suivi une histoire ancienne & originale, qu'il a ajustée en sa maniere, comme il a fait celle de Saint Taraque & quelques autres. Cela fait que nous ne pouvons point nous arrester aux discours qu'il met en la bouche des Saints ou des juges. Mais pour les faits, il semble que l'on y peut avoir quelque égard, en supposant neanmoins qu'il en a pu omettre quelques uns, & en brouiller d'autres. Et en effet, il ne distingue pas aussibien qu'Arethas ce qui s'est passé sous Diocletien & sous ses successeurs.

Il y a aussi des fautes ou de luy ou des copistes dans la date de la persecution,] 'qu'il fait commencer aprés la neuvieme année de Diocletien, [c'est à dire en 294,] & sous le VI. Consulat de Maximien, [qui est l'an 299. Et elle n'a commencé qu'en 303.] Il ajoute que c'estoit l'an 600 d'Alexandre, [ce qui revient à l'an 288 ou 289 de J.C, selon Calvisius *p.681*,] '& l'ere d'Edesse estoit la mesme que celle d'Alexandre. Sur.15.nov. p.139. Eus.chr.n.p. 240.2.

'Il dit que beaucoup de Chrétiens ayant esté pris avec les deux Saints, le juge renvoya les autres aprés leur avoir fait souffrir quelques tourmens. [Je ne sçay si l'on pourroit autoriser ce fait par aucun exemple de la persecution de Diocletien, à moins que de le reduire,] 'comme fait Arethas, à quelques personnes sans nom. [Encore n'est-il pas aisé de le croire.] 'Ce qui y est dit que J.C. avoit promis à Augare qu'Edesse ne seroit jamais prise par les barbares, & qu'il y avoit envoyé son image, [est sans doute une addition de Metaphraste. Au moins on ne Sur.p.139.§ 2. p.146.§ 8. p.142.§ 15.

Eus.l.8.c.13. p.32.33.

trouve rien de cela 'dans Eusébe : & il est certain qu'Edesse est enfin tombée entre les mains des barbares.]

Pour la page 395.

NOTE II.

Que ces Saints n'estoient point dans le sacerdoce.

Sur 15.nov. p.342.§20.

'Arethas dit des SS. Gurie, Samone, & Abibe, *sacri ordinis, propterea quod Abibas Diaconus esset, omnes fuere consortes : si quidem in societate quæ quisque habet, communicat alteri*. [Cela marque tres clairement qu'Abibe seul estoit dans les ordres sacrez ;] & que quand Arethas dit ensuite de tous les trois, *eo qui ex sacerdotali dignitate splendore effulget, enitvere*, [il ne l'entend que du diaconat d'Abibe, rendu commun à tous par la charité, comme il vénoit de le dire. Cependant il semble que cette expression ait trompé quelques Grecs,] 'qui disent que Gurie & Samone estoient *ex sacerdotum ordine* :

Ugh.t.6.p. 1135.a.

Pour la page 398.

NOTE III.

Pourquoi on met leur martyre l'an 306.

Sur.15.nov.p. 345.§9.

'Arethas dit que S.Gurie & S.Samone furent martyrizez sous un Gouverneur envoyé par le successeur de Diocletien, [c'est à dire assurément par Maximin, qui fut fait Cesar le premier may 305. Ainsi on pourroit mettre des la mesme année le martyre des Saints, arrivé le 15 de novembre. Neanmoins puisque Maximin ne donna de nouveaux ordres contre les Chrétiens qu'en l'an 306, comme on le peut juger par l'histoire de S. Appien, il vaut mieux differer d'un an le martyre de S. Gurie & de S.Samone,]

Pour la page 399.

NOTE IV.

Sur quelques circonstances de l'histoire d'Euphemie.

Sur.15.nov. p.343.§22.

'Metaphraste dit qu'Euphemie ayant trouvé quelque chose sur la bouche de son enfant, quelle jugea estre le poison dont il estoit mort, le mit dans le verre de sa maistresse, dans la pensée que si elle n'en mouroit pas, elle n'avoit pas empoisonné son fils, & que si elle en mouroit, comme cela arriva, elle n'auroit que ce qu'elle meritoit. [Si cela s'est passé de la sorte, Euphemie estoit veritablement homicide, & il semble peu croyable que Dieu l'ait delivrée aussitost aprés par un grand miracle. De sorte qu'on peut croire que Metaphraste a gasté quelque chose en cet endroit. Neanmoins Dieu a des raisons bien differentes des nostres, & ses faveurs temporelles ne sont pas toujours pour les plus saints. Quoy qu'il en soit, nous n'avons point cru devoir mettre cette circonstance dans le texte, non plus que ce que dit aussi Metaphraste,] 'que le Got s'en retourna d'Edesse à Rome, [comme si c'eust esté le lieu ordinaire de sa demeure ; ce qui n'est nullement probable. Et il n'y avoit alors rien de commun entre Edesse & Rome.]

§26.

NOTES SUR SAINTE PELAGIE.

Pour la page 400.

NOTE I.

Qu'elle n'estoit pas fille de S.te Domnine.

[EUSEBE ni S.Chrysostome, ne témoignent point que S.te Pelagie eust aucune alliance de sang avec S.te Domnine & ses filles, quoiqu'ils parlent d'elles toutes. Car il y a bien de l'apparence que c'est Sainte Pelagie qu'Eusébe a voulu marquer,] 'quand il dit que des Chrétiens se precipiterent à Antioche du haut de leurs maisons, pour

Eus.l.8.c.12. p.305.c.

pour ne pas tomber entre les mains des persecuteurs. 'Pour les autres, il en fait aussi-tost aprés un ample recit, quoique sans les nommer: '& il n'y donne à S.te Domnine que deux filles vierges.

p. 305. 306. — p. 305. d.

'Ce qu'il dit de ces Saintes est à peu prés la mesme chose que ce que Saint Ambroise dit de la mere & des sœurs de S.te Pelagie; ce qui oblige à dire ou que Saint Ambroise parle d'une Sainte differente de Sainte Domnine, ou que quand il la fait mere de S.te Pelagie, c'est qu'il n'estoit pas tout à fait instruit de leur histoire. [Ce dernier nous a paru plus aisé à croire, que non pas qu'un evenement tel que celui là soit arrivé deux fois dans le mesme temps, dans le mesme pays, & avec presque toutes les mesmes circonstances.]

Act. M. p. 576. c.

Pour la page 400.

NOTE II.

Des oraisons de S. Chrysostome sur S.te Pelagie & S.te Domnine: Du nom de la derniere, & du jour de sa feste.

'Nous avons dans Surius deux oraisons de S. Chrysostome sur S.te Pelagie. 'Fronton du Duc a donné la premiere en grec, tirée de deux manuscrits de la bibliotheque du Roy. [Et pour l'autre, quoiqu'elle soit courte, elle a tant de raport avec l'air de S. Chrysostome en general, & en particulier avec les pensées de la premiere, qu'il est difficile de douter qu'elle ne soit aussi de ce saint Docteur.]

Sur. 9. iun. p. 141. 143. — Chry. t. 1. n. p. 85. 1. e.

Pour S.te Domnine & ses filles, outre ce qui en est dit dans Saint Ambroise & dans Eusebe,] 'nous en avons une grande oraison dans S. Chrysostome parmi celles que Fronton du Duc a tirées des manuscrits. [On pourroit remarquer qu'elle semble n'avoir pas tout le feu, l'elevation, & la noblesse de Saint Chrysostome, & elle ne finit point par une moralité, comme c'est l'ordinaire de ce Saint. D'ailleurs, il y a des choses que l'autorité mesme de S. Chrysostome auroit de la peine à faire passer. D'autre part cependant elle est tout à fait liée avec l'homelie 34 du cinquieme tome, receue comme du Saint par les plus habiles:] '& M.r du Pin les met toutes deux entre celles qui en sont veritablement. 'Savilius reçoit aussi celle sur Sainte Domnine comme legitime, & l'appuie sur le catalogue d'Ausbourg, où elle est la 61. [S. Chrysostome n'observe pas aussi toujours de finir par une morale les panegyriques des Saints. Nous croyons donc devoir citer cette homelie sous son nom, en attendant un plus grand éclaircissement, & raporter ce qui s'y trouve pour le laisser au jugement des lecteurs.

p. 96. 2. cloe. 31. p. 557. — Du Pin, t. 3 p. 219. 224. — Chry. S. t 5 h. 65 p. 473 n. p. 711. 735.

Le nom des Saintes n'y est pas exprimé, non plus que dans Eusebe & dans S. Ambroise: & il paroist qu'on ne les sçait que par la tradition conservée dans le titre de cette oraison,] '& dans les offices des Grecs, où on les lit neanmoins avec quelque difference. La mere est quelquefois nommée Domna, & les filles Berine [ou Verine,] & Prodoce. 'On trouve dans les martyrologes de S. Jerome au 19 d'octobre, les noms de Prosdote, Domna, Beronic, & Pelagie, partie à Antioche, partie en d'autres endroits, & avec assez de confusion. Domna y est mesme qualifiée Vierge. [Avec cela, je ne sçay si ce ne seroient point les mesmes Saintes.] Il y a aussi une Nicé mere de quelques Martyrs.

Chry. t. 1. n. p. 96. 1. d. e. — Flor. p. 925.

[Il y a encore plus de sujet de raporter aux mesmes Saintes] 'ce qu'on trouve au 14 d'avril dans les martyrologes de S. Jerome, d'Usuard, Adon, Notker, & plusieurs autres, *Domna*, *Domine*, ou *Domnina cum suis virginibus coronatæ*. [Cette expression extraordinaire *cum suis virginibus*, est fort claire dans l'histoire de S.te Domnine d'Antioche, & fort obscure en toute autre. Et d'ailleurs il est certain par l'homelie

Boll. 14. apr. p. 211.

de S. Chrysostome jointe à la 34.e qui y a raport, que leur feste se faisoit vers le 14 d'avril : de sorte que ce qu'on en lit au 19 d'octobre, doit se raporter à quelque dedicace, quelque translation, ou quelque autre chose semblable. En ce cas neanmoins il faut avouer qu'il y a faute dans presque tous les martyrologes, où S.te Domnine du 14 d'avril est qualifiée Vierge. Mais la mesme faute se lit aussi au 19 d'octobre. Elle est jointe le 14 d'avril dans quelques exemplaires à des Martyrs de Terni en Italie, *Interamna*. Mais il est ordinaire dans ces anciens martyrologes de joindre ainsi des Martyrs de differens lieux. Et peut-estre que cela estoit mieux distingué dans les premiers exemplaires,] 'puisqu'Usuard, Adon, & Notker, après avoir marqué S. Procule à Terni, ajoutent, *Item S. Domnina &c.* [ce qui n'oblige point à la mettre à Terni, comme s'ils avoient mis *Ibidem*.]

Boll. 14. apr. p. 212. a.

NOTE III.

Pour la page 402.

Quelques fautes sur S.te Pelagie.

'Il y avoit à Constantinople une eglise de S.te Pelagie ; ce que Baronius entend de Sainte Pelagie d'Antioche. 'Mais Bollandus fait voir que c'estoit de S.te Pelagie de Tarse, qui estoit la plus celebre en cette ville.

Bar. 9. jun. d. Boll. 4. may, p. 454. a.

'Les Grecs disent que S.te Pelagie qu'ils honorent le 8 d'octobre, rendit son esprit en paix, sans parler qu'elle se soit precipitée ; & ils la mettent sous Numerien. [Mais par tout le reste de ce qu'ils en disent, on voit bien que c'est la mesme dont ils font le 10 de juin, & dont parle S. Chrysostome.]

Menæa p. 91| Ugh. t. 6. p. 1097.

NOTE IV.

Pour la page 404.

Quelques faits difficiles à croire dans l'histoire de S.te Domnine.

'S. Chrysostome raporte que quelques uns disoient que le pere de S.te Berenice & S.te Prosdoce, leur avoit aidé luy mesme à tromper les soldats & à s'en degager, afin qu'elles se pussent jetter dans la riviere : & il suit ce sentiment, disant que leur pere avoit peut-estre voulu contribuer à leur couronne, pour diminuer un peu devant Dieu de la faute qu'il avoit faite en les trahissant & les livrant entre les mains de la justice. [Cela nous a paru si extraordinaire & si difficile à croire, que nous n'avons pas osé mettre non plus ce qu'ajoute le mesme Pere,] 'qu'afin que les gardes sceussent ce que les Saintes estoient devenües, & qu'ils eussent quelque marque pour montrer qu'ils ne les avoient pas laissé echaper pour de l'argent, elles laisserent exprés leurs souliez sur le bord de l'eau.

Chry. t. 1. or. 51. p. 567. c. p. 570. c. d.

NOTES SUR SAINTE EUPHEMIE.

NOTE I.

Pour la page 405.

Qu'il ne faut prendre son histoire que de S. Astere.

'Les actes de Sainte Euphemie que nous avons dans Surius, sont de Metaphraste, [& dignes de luy.] 'Leo Allatius & Baronius en citent d'autres, que nous n'avons pas. [Nous en avons vu de manuscrits differentes de ceux d'Allatius ; puisqu'ils commencent par ces mots : *Quinto persecutionis anno*. Ils sont aussi fort differens de Metaphraste, & ont quelque chose d'ancien & d'assez beau, mais ils sont meslez de tant de circonstances fabuleuses, qu'ils ne peuvent meriter aucune croyance.

All. de Sim. p. 125. p. 120| Bar. 16. sept. a.

Bede, Usuard, & Adon dans leurs martyrologes, s'accordent assez avec Metaphraste. Et mesme Ennode qui estoit Evesque de Pavie au commencement du VI. siecle, ne s'en eloigne

Enn.car.17. p.592. pas,] 'dans une hymne qu'il nous a laissée sur Sainte Euphemie. De sorte qu'il paroist que les faits raportez par Metaphraste estoient receus dans l'Eglise long-temps avant luy : [Et nous nous serions cru obligez d'en raporter un abregé, sans la difficulté que nous avons trouvée à les accorder avec Saint Aft.M.p.591. § 1. Astere d'Amasée, 'qui vivoit à la fin du IV. siecle dans le Pont, & qui ainsi ne pouvoit pas manquer de savoir ce qu'on en disoit de vray.]

Aft.h.11.p. 211.a.c. 'Ce Saint dit qu'on luy cassa les dents, & qu'on la jetta dans le feu, [mais ne dit point qu'elle ait souffert d'autres supplices : Metaphraste ni les actes manuscrits ne parlent point du premier ; ce qui suffiroit pour rendre leur narration tres suspecte quand elle ne le seroit pas d'ailleurs. Ennode & les martyrologes ne disent rien non plus de ce tourment. Tous disent qu'elle fut jettée dans le feu, ou qu'on c. l'y voulut jetter.] 'Mais au lieu que selon Saint Astere elle y consomma son martyre, pour aller jouir aussi-tost de Enn.p.593. la felicité du ciel, 'Ennode dit que le juge nommé Prisque, ayant commandé qu'on la jettast dans le feu, & les ministres se mettant en devoir de luy obeïr, ils furent arrestez par une grande lumiere, & declarerent au juge en luy presentant l'épée, qu'ils estoient prests de souffrir la mort plutost que de toucher davantage à la Sainte : Et il ajoute qu'aprés cela on employa contre elle les cailloux, les fosses, les bestes, & des caresses plus cruelles que tous les supplices.

[Ce recit d'Ennode s'accorde assez bien avec Bede, Usuard, Adon, Metaphraste, & Nicephore : mais je ne voy pas bien comment les accorder avec le discours de S. Astere. De sorte que si nous voulons nous arrester à ce Saint que la qualité de sa personne, le temps où il vivoit, & le pays où il parloit, assez peu eloigné de Calcedoine, rendent sans doute fort considerable, il faut rejetter mesme le témoignage d'Ennode, quoiqu'il nous oblige, comme nous avons dit, de reconnoistre que les faits raportez par Metaphraste estoient écrits dés le commencement du VI. siecle. Mais il y avoit dés ce temps là beaucoup de fausses histoires receuës communément, comme on le voit de celle de Sainte Eugenie par Saint Avit de Vienne.

On dira peut-estre que Saint Astere ne fait que la description d'un tableau, & que ce tableau pouvoit ne contenir qu'une partie de l'histoire.] 'Mais S. Aft.h.11.p. 208.d|209.b. Astere dit positivement qu'il la contenoit toute. [Quand cela ne seroit pas, S. Astere ne pouvoit pas manquer d'en savoir le reste, & il l'auroit sans doute marqué en un mot.] Il avoit vu ce tableau au tombeau de Sainte Euphemie, [c'est à dire à Calcedoine, où l'on savoit parfaitement tout son martyre, & on y eust plutost ajouté, que d'en retrancher quoy que ce fust.]

NOTE II.

Pour la page 406.

Qu'elle n'est point morte le 25 d'octobre : S'il y en a eu deux.

Bar.451.§ 109.16.sept. a. 'Baronius cite des actes du Concile de Calcedoine, que le 25 d'octobre auquel la sixieme seance du Concile fut tenuë, estoit la feste de S.te Euphemie ; [& cela donneroit lieu de croire que c'estoit le veritable jour de sa mort. Mais le texte grec du Concile n'en dit rien dutout : Et mesme le jour de la feste n'eust pas esté propre pour tenir une seance dans son eglise.]

Flor.p.815.a| 834.c. 'Florentinius suit Baronius, & penche aussi à croire que Sainte Euphemie marquée en divers martyrologes le 13 d'avril, est differente de celle du 16 septembre. [Mais il faudroit des preuves considerables pour mettre deux Euphemies martyres à Calcedoine,

estant bien plus aisé de croire qu'on ait fait sa feste en divers jours pour quelque dedicace, ou d'autres causes semblables.

Il semble qu'il en faille mettre une seconde, mais à Alexandrie, s'il n'y a point de faute dans Theophane, 'qui dit sur la 32.e année de Theodose II, [c'est à dire vers l'an 440,] qu'à Alexandrie on transfera les reliques de Sainte Euphemie Martyre le 26 de septembre. [Car il n'y a aucun moyen de croire que les reliques de Sainte Euphemie de Calcedoine aient jamais esté transferées à Alexandrie.] 'Le P. Goar dans ses notes croit qu'il faudroit plutost lire S.te Eugenie. [L'endroit n'est point du tout traduit dans Anastase.]

Thphn.p.82. b.

p.372.

NOTES SUR SAINT PIERRE BALSAME.

Pour la page 413.

NOTE I.

Qu'on ignore le lieu de son martyre.

'BOLLANDUS qui veut que S. Pierre Balsame martyrizé à Aulane selon ses actes & selon plusieurs martyrologes, soit le mesme que Saint Pierre Apselame martyrizé à Cesarée en Palestine, comme Eusebe nous en assure, 'n'a garde de suivre ceux qui disent que cette Aulane est Aulone dans la Macedoine. Il semble croire que c'est une ville qu'Ortelius place dans la Samarie. 'Et S. Jerome témoigne qu'il y avoit dans la Palestine une campagne que ceux du pays appelloient Aulone. 'On sçait d'ailleurs que le Saint estoit d'Eleutherople; ce qui porte à croire qu'il a souffert aussi dans la Palestine, où la ville d'Eleutherople est celebre: [& nous n'en connoissons point d'autre.

Boll.3.jan.p. 128.§ 1.

p.129.§ 10.

Hier.ep.126. c.3.p.40.d.

Act.M.p.557.

Cependant de ce qu'il est né dans la Palestine, ce n'est pas une raison bien forte pour croire qu'il y soit mort.] 'Il fut martyrizé dans la persecution de Maximien sous le gouverneur Severe: [Et Eusebe qui a fait une histoire assez particuliere de ceux qui ont souffert en Palestine durant la mesme persecution, ne parle d'aucun Gouverneur de ce nom. D'ailleurs les actes portent qu'il souffrit sous l'Empereur Maximien, sans rien dire de Maximin. Ainsi il faut apparemment changer ce texte, ou chercher le lieu de son martyre hors de la Palestine, & de tout l'Orient, qui n'a jamais proprement appartenu à aucun des Maximiens. Je croy mesme que l'Aulone de la Palestine, est un canton & une vallée en long selon la signification greque de ce nom, & comme le marque Saint Jerome. Autant qu'on le peut tirer] 'de quelques passages qu'on cite de Theophraste, [c'estoit toute la grande vallée d'autour du Jourdain & de la mer Morte. Mais les actes de Saint Pierre Balsame parlent d'une ville. Ces deux dernieres raisons nous empeschent encore de recourir] 'à l'Aulone de Sozomene, qui estoit un canton du territoire d'Apamée dans la Syrie. 'Estienne le geographe met quatre Aulones, dans la Laconie, dans l'Arcadie, dans la Crete, & dans l'Arabie. [Celle de Saint Pierre peut avoir esté l'une des trois premieres, si on ne veut pas que ç'ait esté celle de Macedoine, à quoy je ne voy neanmoins rien qui repugne.]

p.557.559.

Spanh.l.4. p. 319.

Soz.l.7.c.15. p.725.d.

Steph.p.140.

'Au lieu d'Aulane un manuscrit lit *in civitate Avelana*: a Et nous avons la ville d'Avelle dans la Campanie entre Naple & Avellino. [Si c'est le

Boll.3.jan.p. 128.§ 2. a Baudr.p.87.

lieu du martyre de S. Pierre, Maximien nommé dans ses actes est Hercule qui commandoit dans l'Italie.]

Pour la page 417.

NOTE II.

Qu'il faut distinguer Saint Pierre Balsame & S. Pierre Apselame.

Boll. 3. jan. p. 128. § 1.

'La conformité des noms de Pierre Balsame & Pierre Apselame, semble assez donner lieu de croire que ce n'est qu'un mesme Saint, comme l'a cru Bollandus: [& d'ailleurs on les fait tous deux nez à Eleutherople, & martyrizez dans la mesme persecution: Mais d'autre part il y a diverses choses qui les distinguent.] 'S. Balsame a esté crucifié par ordre du juge Severe dans la ville d'Aulane le 3 de janvier, '& S. Apselame condanné par Firmilien a esté brulé à Cesarée en Palestine le 11 du mesme mois. [Cela fait quatre differences essentielles. Pour les accorder au moins en partie,] 'Bollandus veut qu'Aulane fust dans la Palestine, & qu'Eusebe ait mis le lieu de son martyre à Cesarée, parceque c'estoit la capitale de la Palestine. [Mais c'est une maniere de parler tres impropre, ou plutost une vraie fausseté, de mettre des Martyrs à Cesarée parcequ'ils ont souffert dans la Palestine.] Bollandus reconnoist dans le mesme endroit que Eusebe ne parle point de la sorte, & [qu'immediatement avant que de parler de S. Apselame,] il met à Ascalon ceux qui ont souffert à Ascalon. Aussi il est reduit à dire que les actes de S. Balsame portent seulement qu'il fut pris à Aulane, d'où il peut avoir esté conduit à Cesarée. 'Mais les actes disent distinctement qu'il fut pris à Aulane, '& qu'il y fut martyrizé le 3 de janvier.

p. 129. § 3.

Eus. de Pal. c. 8. 10. p. 330. c| 335. c. d.

Boll. p. 129. § 10.

§ 1.

§ 3.

[Nous avons montré d'ailleurs dans la note premiere, qu'il est fort difficile, ou plutost impossible de soutenir que S. Balsame ait souffert sous Maximien dans la Palestine, où Eusebe ne marque point d'autre gouverneur qu'Urbain & Firmilien, sans y joindre jamais Severe. Je ne voy point que Bollandus dise rien sur cette difference de noms, ni sur celle des jours.] 'Il est fort embarassé sur celle du supplice. Il demande si on ne peut pas dire qu'aprés qu'on l'eut attaché à la croix, on l'y ait ensuite brulé, ou qu'on l'ait detaché de la croix pour le jetter dans le feu. Mais personne ne dit rien de cela, ni les actes, ni Eusebe, ni les martyrologes, ni les menologes. [Aussi la croix & le feu estoient deux derniers supplices tout differens l'un de l'autre; & je ne croy point qu'on les trouve jamais unis en une mesme personne, à moins que ce n'ait esté par deux sentences prononcées separément, si quelque Martyr avoit esté delivré miraculeusement du feu.

§ 9.

Il me semble qu'aprés cela il est impossible de reconnoistre l'autorité des actes de S. Balsame, & de dire que ce soit le mesme que S. Apselame. Aussi je ne voy point que Bollandus allegue personne pour ce sentiment: au contraire, 'selon ce qu'il en cite luy mesme, Molanus & Raderus croient que ce sont deux differens Saints.] 'Baronius parle de S. Apselame dans ses Annales, sans rien dire de l'autre: '& dans ses notes sur la feste de S. Pierre Balsame il ne cite point dutout Eusebe.

p. 128. § 4. 8.

Bar. 308. § 1.

3. jan. f.

[Comme nous ne croyons point que S. Balsame ait pu estre crucifié, & puis brulé, nous ne croyons point non plus qu'on puisse avoir égard] 'à quelques manuscrit de ses actes, où on lit qu'il fut crucifié & decapité, *cruce suspensus capite plexus est*. [Il faut suivre]ceux qui ne parlent que de la croix, comme le P. Ruinart & Bollandus les ont suivis dans leur texte. Pour Raban & Notker qui disent qu'il fut tué par l'épée, [cela s'expliqueroit aisément, puisqu'on pouvoit haster par l'épée la mort de

Act. M. p. 555| Boll. p. 129. § 10.

ceux qui estoient crucifiez, comme on le fit aux deux larrons en leur cassant les jambes:] Et Eusebe se plaint comme d'une cruauté extraordinaire, de ce qu'on laissoit quelques Martyrs expirer de faim sur la croix.

Euf.l.8.c.8.p. 300.c.

NOTES SUR SAINT PAMPHILE.

Pour la page 422.

NOTE I.

Que son apologie pour Origene, & celle d'Eusebe, ne sont qu'un mesme ouvrage.

Hier.in Ruf. l.2.c.6.p.223.a.

SAINT Jerome avoit cru d'abord que l'apologie d'Origene, qui portoit le nom de S. Pamphile, estoit un ouvrage different des six livres d'Eusebe pour Origene: & c'est pourquoi il dit dans son traité Des hommes illustres, que Saint Pamphile a écrit cette apologie avant Eusebe, à qui il attribue celle qui estoit en six livres. Il met encore en un autre endroit S. Pamphile au nombre des auteurs ecclesiastiques; [ce qui ne peut estre qu'à cause de cet ouvrage.] Mais environ dix ans aprés, ayant esté obligé de lire ces apologies à cause de la dispute qui s'eleva entre luy & Rufin, il reconnut que ce que l'on attribuoit à S. Pamphile n'estoit que le premier livre des six qui portoient le nom d'Eusebe: ce qu'il repete plusieurs fois. [De sorte qu'il y a lieu de s'étonner] comment dans la lettre 65 il dit que ce livre attribué à S. Pamphile, n'est presque autre chose que le 6e de la mesme apologie fait par Eusebe. [Si c'en estoit le premier, comme il le dit partout ailleurs, ce n'en estoit pas le sixieme. Ainsi il semble necessaire de recourir à ce que Saint Jerome mesme avoue,] qu'il avoit dicté cette lettre avec assez de precipitation.

v.ill.c.75.p. 293.a.

c.81.p.294.d. ep.84.p.327.b.

in Ruf.l.1.c. 2.p.199.a|a. c.6.p.223.a|3. c.4.p.235.b.

ep.65.c.4.p. 193.b.

b.

Pour la page 422.

NOTE II.

Que S. Jerome ne prouve point que cette apologie ne soit pas de S. Pamphile.

Hier.ep.65.p. 193.b.

S. Jerome dans son epistre 65, veut attribuer à Didyme ou à quelque autre ami d'Origene, le livre de S. Pamphile pour cet auteur: mais c'est sans en rapporter aucun fondement. [Et il n'y a pas lieu de s'arrester beaucoup à cette conjecture qu'il a abandonnée luy mesme dans ses autres livres, où il attribue constamment à Eusebe l'ouvrage que Rufin publioit sous le nom de S. Pamphile.

Pour ce dernier point, Rufin & luy avoient tous deux raison; le livre ayant esté fait conjointement par S. Pamphile & par Eusebe, selon Eusebe mesme, Socrate, & Photius, comme on l'a marqué dans le texte.]

Mais S. Jerome passa plus avant, & soutint que ce livre n'estoit point dutout de S. Pamphile. Car on estoit surpris de voir qu'Origene défendu par ce saint Martyr, eust esté condanné par le Pape Anastase & Theophile d'Alexandrie, & l'autorité de ces Evesques cedoit dans l'esprit de beaucoup de personnes à celle de Saint Pamphile. Pour prouver donc que l'apologie d'Origene n'estoit point de S. Pamphile, il allegue, 1.° Que le premier livre cite les suivans, (ce qui ne se trouve pas neanmoins dans celui que nous avons,) & que les suivans citent le premier: [en quoy il n'y a rien d'étrange,] puisque tous les cinq premiers estoient composez par S. Pamphile & Eusebe ensemble.

In Ruf.l.2.c.? 6.p.223.a.

l.1.c.2.p.199.b.

a.

Hall.v.Ori.l. 4.c.1.p.248.

Hier.p.199.a.

Euf.l.6.c.33. p.232.a.

2. Que S. Pamphile, selon Eusebe mesme, n'a rien écrit qui luy fust propre, hors quelques lettres. Mais cette apologie luy estant commune avec Eusebe, ne luy estoit pas propre; [outre que ce premier livre estant tout composé de

Hier.p.199.a. b.

Euf.l.2.c.32. § 3.p.264.

passage d'Origene, hormis le commencement, qui n'est en quelque sorte qu'une lettre adressée aux Confesseurs, il peut tenir rang parmi les lettres : Et cela a certainement plus d'apparence, que de croire qu'Eusebe se contredit ouvertement en attribuant un livre à un homme qu'il dit n'avoir rien écrit. Neanmoins la premiere réponse paroist la meilleure, estant fort probable qu'Eusebe n'a mis le mot de *proprii operis*, selon la traduction de S. Jerome mesme, (car nous n'avons pas les termes d'Eusebe,) que pour excepter cet ouvrage qu'ils avoient fait conjointement.]

Hier.ep.65.c.4 p.193.b.

3. 'Que nous n'avons point d'autre ouvrage de S. Pamphile, par la comparaison duquel nous puissions dire que celui-ci est de son style. [Cela est vray à nostre égard, mais non à l'égard de ceux qui ayant vu ses lettres, ou qui connoissant sa personne, pouvoient discerner par le style ce qui estoit de luy ou n'en estoit pas. Que si nous ne le pouvions connoistre que par cette voie, nous aurions sujet d'en douter, & non de le nier. Mais puisqu'Eusebe nous en assure, & que Photius, qui d'ailleurs se declare partout contre Origene, ne fait point difficulté de l'avouer, nous ne pouvons pas faire grand fort sur cette raison. S. Jerome n'a pas mesme osé dire que le style de cette piece fust tout à fait conforme à celui d'Eusebe. Et en effet, il semble qu'il y ait quelque difference.]

b in Ruf.l.1. p.199.213. p.236.c.

4. 'Que S. Pamphile ayant toujours esté défenseur de la foy Catholique touchant le Verbe; Eusebe au contraire comme chef de l'Arianisme, montroit dans ce livre que les sentimens d'Origene estoient conformes à cette erreur, '& que Rufin ayant traduit tout le reste mot à mot, avoit seulement changé quelques passages touchant le Fils de Dieu, & le Saint Esprit. [Il se peut bien faire que ces deux questions n'estant pas encore si emues dans l'Eglise, Saint Pamphile n'auroit pas esté tout à fait exact à rechercher ce qu'il y en avoit de plus fort & de plus clair dans Origene. Et ceux qui ne prennent pas le mensonge officieux pour un peché, pourroient croire que Rufin a esté capable de substituer des passages d'Origene tout à fait formels pour la consubstantialité au lieu de ceux que S. Pamphile y avoit mis. Mais ne le pouvant savoir assurément que par le texte grec de cette apologie, que nous n'avons point, je ne sçay s'il y auroit de la justice à condanner Rufin de cette mauvaise foy sur la deposition de Saint Jerome qui estoit son ennemi declaré.] 'Et c'est Saint Jerome mesme qui dit que *Professæ inimicitiæ suspicionem habent mendacii*. 'Aussi Rufin pretend qu'on ne sauroit trouver aucune heresie dans ce livre de Saint Pamphile : & que S. Jerome ne l'en accuse qu'en general, parceque s'il vouloit declarer dans le particulier ce qu'il y trouve à redire, il feroit voir à tout le monde l'injustice de son accusation : [ce que nous ne voudrions pas non plus tenir pour assuré sur la parole de Rufin.]'Mais il est vray que Photius, severe jusqu'à l'excés pour tout ce qui approche de l'Arianisme, n'ayant rien remarqué sur cela dans l'apologie d'Origene, on a grand sujet de croire qu'il n'y avoit rien dont les Ariens pussent tirer avantage. [C'est pourquoy je ne sçay mesme s'il y a lieu de dire avec Bullus,]'que Rufin, sans ajouter aucun passage qui n'eust pas esté mis par S. Pamphile, en avoit retranché quelques uns où il y avoit des expressions dures & suspectes.

p.199.a.

'Il semble donc que le P. Halloix a quelque raison de se plaindre de Marianus Victorius, qui dans son edition de S. Jerome, a mis que cette apologie estoit faussement attribuée à S. Pamphile, 'sous le nom duquel elle

l.1.c.3.p.201.b.

ex Ruf.l.2.p.228.d.

Bull.l.2.c.9.§ 20.p.107.

p.208.209.

Hall.v.Ori l.4.c.1.p.231.

p.233.

ſe trouve, & dans toutes les autres ſeditions de Saint Jerome, & dans les manuſcrits, [Socr.l.4.c.27. p.244.d.] 'comme elle luy eſt auſſi attribuée par Socrate, lorſqu'il dit que Saint Pamphile Martyr avoit inſeré le panegyrique d'Origene par Saint Gregoire Thaumaturge, dans les livres qu'il avoit faits pour le meſme auteur. [Nphr. l.10.c.14.p.34.d. a Hall.p.224.] 'Nicephore eſt du meſme ſentiment; [a] & Tritheme entre les Latins, avec beaucoup d'autres. [Bar.256.§40] 'Baronius ne s'en eloigne pas non plus. [Hall.p.224.] 'Halloix cite encore le jeune Arnobe, qui a ſuivi de prés Saint Auguſtin, qui a composé trois livres pour ſa défenſe. [Præd. c.22. 43.p.23-38.] 'C'eſt le celebre Prædeſtinatus donné par le P. Sirmond, qui attribuë abſolument cet ouvrage à Saint Pamphile. [Lup. ep.198. p.397.] 'Le Synodique donné par le P. Lupus, [qui eſt de la fin du VI. ſiecle,] & d'un auteur fort opposé à Origene, cite l'apologie d'Origene & de ſes dogmes en l'attribuant à Euſebe, & en ajoutant neanmoins qu'elle portoit en teſte le nom de [S. Pamphile] Martyr, auſſi-bien que celui d'Euſebe. [Phot.c.117. p.293.] 'Photius en parlant d'un anonyme qui avoit écrit cinq livres pour Origene, dit qu'il ſe fondoit principalement ſur S. Pamphile & ſur Euſebe.

[Il ſemble que Saint Jerome meſme ne ſe ſoit pas tout à fait fié à ce qu'il pretendoit que cette apologie n'eſtoit pas de S. Pamphile, puiſqu'il cherche encore d'autres raiſons pour en diminuer l'autorité,] [Hier.ep.65.c.4.p.193.b.] 'ſavoir que S. Pamphile n'eſtoit pas Martyr lorſqu'il l'a écrite; [ce qui eſt cependant d'autant moins ſolide en cette rencontre,] [Phot. c.118. p.296.] 'que Saint Pamphile l'écrivit dans la priſon meſme, [Euſ.de Pal.c.7.p.329.b.] 'où il avoit eſté mis aprés avoir enduré les tourmens. [Ainſi il eſtoit déslors veritablement Martyr, ſelon le langage de ce temps là.]

[Hier. in Ruf. l.2.c.6.p.223.a.] 'Saint Jerome promet de répondre à cette apologie d'Origene, ſi Dieu luy donnoit aſſez de vie pour cela. [Nous ne voyons pas qu'il l'ait executé, quoiqu'il ait vécu pluſieurs années depuis.]

NOTE III.

[Pour la page 421.]

Que Saint Pamphile a eſté mis en priſon en 307, & a eſté martirizé en 309.

[Euſ.de Pal.c.7.p.328.a.c.] 'Euſebe ayant parlé de la confeſſion de Saint Silvain, arrivée le 5 novembre dans la cinquieme année de la perſecution, [c'eſt à dire en l'an 307,] [d.] 'ajoute que le Gouverneur inventa enſuite de nouvelles peines contre divers Chrétiens, [p.329.a.] 'dont l'un fut S. Pamphile, qu'il mit en priſon &c. [S. Pamphile ne fut donc mis en priſon qu'à la fin de 307 au pluſtoſt.] [c.11.p.337.a.] 'Il y demeura deux ans entiers, ſelon les termes d'Euſebe. [b.] 'Ainſi le jour de ſon martyre, qui fut le 16 de fevrier, [doit tomber en l'an 310, à la fin de la ſettieme année de la perſecution, ou meſme au commencement de la huittieme, ſi nous contons depuis le premier janvier.]

[Bar.308.§1.2.] 'Cependant Baronius met ſon martyre un an pluſtoſt. [Et ce qui peut le favoriſer,] [Euſ de Pal.c.8.p.330.a.] 'c'eſt qu'Euſebe aprés avoir commencé l'hiſtoire de la ſixieme année de la perſecution, marque enſuite divers Martyrs ou Confeſſeurs, [p.332.c.] 'comme S. Paul le 25 de juillet, [c.9.p.333.d.] 'S. Zebin & d'autres le 13. de novembre, [c.10.p.335.b.c.] 'S. Arés le 14 du mois ſuivant, qui eſtoit celui de decembre, [c.d.] 'S. Pierre Apſelame le 11 de janvier: [enſuite de quoy il ajoute:] [c.11.p.335.a.] '*Le temps nous appelle à parler du martyre de Saint Pamphile.* [p.337.b.] 'Et ce martyre eſtant arrivé le 16 de fevrier, [on eſt porté naturellement à croire que c'eſtoit en 309, à la fin de la ſixieme année de la perſecution, qui ſelon le conte d'Euſebe, ne devoit finir qu'à Paſque. Et en effet, il ſeroit étrange que marquant expreſſément dans les autres Martyrs de Paleſtine en quelle année de la perſecution ils ont ſouffert, il ne l'euſt oublié qu'à l'egard de Saint Pamphile qu'il conſideroit plus que tous les autres, en paſſant de la ſixieme année de la perſecution,

tion, à la settieme, sans nous en avoir avertis.

Aprés avoir parlé du martyre de S. Pamphile, & de ses compagnons,] 'dont le dernier qui est Saint Eubule, souffrit le settieme de mars, 'il dit que l'Eglise jouissoit d'un assez grand repos à la fin de la settieme année de la persecution, [c'est à dire au mois de mars 310. Et comment cela sera t-il vray, si l'on faisoit encore tant de martyrs jusqu'au 7 de mars?

p.341.d.

c.13.p.343.a.

Il faut donc apparemment suivre le sentiment de Baronius, & dire que quand Eusebe donne deux ans entiers à la prison de S. Pamphile, cela signifie seulement qu'elle a duré plus d'un an, en sorte qu'on pouvoit dire qu'elle en avoit duré deux. Et cette maniere de parler qui peut nous paroistre extraordinaire, ne l'est pas neanmoins dans Eusebe, ni dans quelques autres historiens.] 'Aussi M.r Valois s'est contenté de traduire *biennii spatio*, & non *integro biennio*.

c.11.p.336.d.

[En mettant le martyre de S. Eubule le 7 mars 309, il faut dire qu'il n'y eut plus de martyrs à Cesarée durant le reste de la mesme année, ni en 310, 311, 312, que finit la persecution. Mais cet inconvenient nous paroist moindre que celui de dire qu'Eusebe n'auroit point marqué l'année du martyre de Saint Pamphile.] 'Et aprés tout, nous sommes bien obligez d'avouer que depuis le mois de may 310, auquel on met le martyre de S. Silvain de Gaza, il n'y eut plus aucun martyr, non seulement à Cesarée, mais mesme dans toute la Palestine.

c.13.p.343.d.

NOTES SUR SAINT QUIRIN.

Pour la page 430.

NOTE I.

Des villes de Scarab & de Sabarie.

[LA ville appellée Scarab dans les actes de S. Quirin, *urbs Scarabetensis*, est apparemment celle que les geographes nomment Scarabantia,] 'que l'on croit s'appeller aujourd'hui Scapring,[a] ou Schraping. C'est une ville de Hongrie prés la riviere de Rabniez à 7 grands lieuës de Presbourg, tirant vers le Sud.

Geo.sac.p.56|
Act.M.p.554.
a Sanson.

[Sabarie où S. Quirin fut martyrizé, est celebre par la naissance de Saint Martin. Sanson dans son ancienne Allemagne la place justement où est aujourd'hui Sarwar, au conflant des rivieres de Rab & de Guncz. La Geographie sacrée *p.* 76, dit que c'est Zom-Bathel qui est sur le Guncz à deux grandes lieuës de Sarwar au nord-nord-ouest. Sanson semble le confirmer, en mettant dans sa nouvelle geographie une ville de Sabaria prés de Zom-Bathel. Toutes ces places sont dans la Hongrie.]

Pour la page 430.

NOTE II.

Sur la mort de S. Quirin.

'Prudence semble dire que S. Quirin mourut estant encore sur l'eau, & que son corps n'enfonça dans l'eau qu'aprés qu'il fut mort. [Neanmoins il ne le dit pas assez formellement pour l'opposer à Saint Jerome & aux actes qui le copient.] 'Et mesme il dit assez clairement en un autre endroit, aussibien que Saint Jerome, qu'il mourut noyé dans l'eau.

Prud.de M.7. p.110.

p.109.

Pour la page 430.

NOTE III.

Sur le lieu de sa sepulture.

[Je ne voy pas moyen d'accorder Prudence avec les actes de S. Quirin sur le lieu de la sepulture de ce Saint,]

Prud. de M. 7. p. 108. 109 | Flor. p. 578. 1. Sur. 4. jun. p. 48. 56. 'Car Prudence dit clairement que son corps estoit dans la ville de Siscia; * au lieu que selon ses actes, son corps ayant esté trouvé un peu audessous de l'endroit où il avoit esté noyé à Sabarie, il fut mis dans une eglise *ad Scarabetensem portam*, [c'est à dire sans doute à la porte de Sabaire qui conduisoit à Scarab puisque les actes ne disent point qu'il ait esté transporté hors de Sabarie : Et on ne voit pas pourquoi on l'auroit porté à Scarab. On l'auroit pu reporter à Siscia dont il estoit Evesque, & où il pouvoit y avoir une porte de Scarab. Mais les actes n'en disant rien, il est plus aisé de croire que Prudence ne met son tombeau à Siscia, que parce-qu'il a sçeu qu'il en estoit Evesque, & n'a pas sçeu qu'il fust mort ailleurs. Car il ne le dit jamais dans le poëme qu'il en a fait;] Prud. p. 109. '& il y suppose mesme visiblement qu'il est mort parmi son peuple: *Spectant eminus è solo Ductorem pavidi greges &c.*

[Il semble necessaire de dire que son corps n'estoit ni à Siscia, ni à Sabarie; mais à Scarab auprés de la porte,] Sur. 4. jun. p. 46. 57. 'puisqu'on lit dans les actes que les peuples ayant esté obligez de s'enfuir de Scarab à cause des courses que les barbares faisoient dans la Pannonie, emporterent à Rome le corps de Saint Quirin. [Cependant puisqu'on ne voit point, comme nous avons dit, pourquoi on l'auroit porté à Scarab plutost que de le laisser à Sabarie où il estoit mort, ou de le raporter à Siscia, on a quelque lieu de croire qu'il y a faute en cet endroit des actes, & qu'au lieu de *Scarabetensi*, on doit lire *Sabaratensi*, ou *Sabariensi*. Je ne sçay si l'on ne pourroit point dire aussi que la ville de Sabarie ayant esté ruinée, on en avoit transporté le corps du Saint à Scarab, qui pouvoit estre plus forte, & ensuite de Scarab à Rome.

Mais il faut remarquer que l'article settieme des actes, qui parle de cette translation de Scarab à Rome, est apparemment une addition faite aux actes, puisque l'article 6 finit par la glorification, qui marque que c'est la conclusion de l'ouvrage.] Act. M. p. 555. 'Et le Pere Ruinart ne met point dutout ce 7.e article dans son edition. [Il est donc aisé que l'auteur de cette addition n'ait point sçeu autrement d'où le corps du Saint avoit esté apporté à Rome, & qu'ainsi il se soit laissé tromper par l'equivoque de *ad Scarabetensem portam*, qu'il trouvoit dans les actes, sans autre explication.]

NOTES SUR SAINT PIERRE D'ALEXANDRIE.

Pour la page 435. § 1.

NOTE I.

Qu'on ne peut avoir aucun égard à tous les actes que nous en avons.

ARTICLE I.

Diverses raisons qui peuvent le montrer.

[POUR savoir quel jugement on doit faire des actes de S. Pierre d'Alexandrie, il faut remarquer qu'il y en a eu de tres anciens,] 'puisqu'ils sont citez par Justinien, [de l'autorité desquels nous n'avons rien à dire, n'en ayant que ce fragment. Ils pourroient bien neanmoins n'avoir esté faits que depuis Theophile d'Alexandrie,] puisqu'ils disoient qu'Origene avoit donné beaucoup de peine à Heracle & à Demetre. [Car Theophile est le premier que nous trouvions avoir mis Heracle au rang des ennemis d'Origene, avec lequel au contraire il paroist avoir toujours esté fort uni. *V. Origene note 23.*

Conc. t. 5. p. 652. c.

Sans parler donc de ces anciens actes, nous en avons aujourd'hui de deux sortes, les communs qui sont dans Surius, & ceux que le P. Combefis nous a donnez depuis peu.] 'Baronius reconnoist des fautes dans ceux de Surius. 'Combefis ne les traite pas plus favorablement. [Et un homme fort judicieux les qualifie des fables.]

Bar. 310. § 4.

Combf. act. p. 224. 225.

'Combefis croit que ceux qu'il nous donne, sont plus veritables, & fort capables d'enrichir l'Eglise, [& il l'a persuadé à diverses personnes. Il est vray qu'ils sont plus conformes que les autres avec ce que Justinien cite des plus anciens. Mais cette conformité n'est pas entiere. Non seulement le style en est assez different pour faire juger que ce n'est pas la mesme piece, mais il y a des faussetez contre l'histoire dans ceux de Combefis, qui ne sont pas dans les autres :] 'Et au lieu que dans Combefis, Saint Pierre parle en particulier à Achillas & à Alexandre, 'Justinien dit que ce qu'il cite des autres est tiré, ἐκ τῆς μυσταγωγίας ἧς ἐποιήσατο πρὸς τὴν ἐκκλησίαν, [c'est à dire ce semble du discours qu'il faisoit dans l'assemblee des Fideles, en celebrant les mysteres : Et cela fait une histoire toute differente.]

p. 230.

p. 195. 204.

Conc. p. 652. c.

'Outre cela, il est bon de remarquer, 1° 'Que ces actes du P. Combefis sont ceux mesmes de Metaphraste, selon le jugement qu'en a fait Leo Allatius. 'M.r Valois dit aussi que ce sont les communs alterez par Metaphraste :[& quoy que Combefis fasse pour tascher d'effacer une opinion si desavantageuse aux siens, qui peut bien en effet n'estre pas vraie en toutes choses,] 'il n'ose pas neanmoins le nier absolument ; a & il dit mesme que cela pourroit bien estre.

All. de Sim p. 126.

Eus. n. p. 319. a. b. c.

Combf. act. p. 221.

a p. 183.

2°. 'Ce qui a choqué Baronius dans les actes de Surius, c'est qu'il y est dit que S. Pierre avoit excommunié Arius à cause de son heresie, par laquelle il faisoit le Fils inferieur au Pere ; au lieu qu'il n'a commencé à prescher cette heresie qu'assez long-temps aprés la mort de S. Pierre, sous l'episcopat de S. Alexandre. 'Il est vray que ceux de Combefis ne disent pas positivement le sujet de son excommunication : [& on peut dire que cette omission en est déja un defaut.] 'Cependant avant que de parler de cette excommunication, ils s'étendent beaucoup sur son heresie, [& nous portent par là à croire que

Bar. 310. § 4.

Combf. act. p. 194.

p. 193. 194.

c'est pour cela qu'il avoit esté excommunié.] p.185. 'Mais ils disent positivement que Saint Pierre accusa Arius d'avoir separé le Fils de la gloire & de la consubstantialité du Pere, [de quoy Jesus Christ ne luy avoit rien dit dans sa pretenduë vision. Il reste donc qu'Arius eust commencé deslors à prescher son heresie. Et c'est ce que le P. Combefis n'oseroit dire.] p.224. 'Aussi il ne délie pas ce nœud, mais il le coupe tout d'un coup, en disant sans aucune preuve, que c'est une addition faite au texte : [Aprés quoy il n'y a plus de difficulté indissoluble.]

p.22. 3°. 'Il se sert encore de la mesme voie pour répondre à une objection particuliere à ses actes. p.189. 'Car ils portent que S. Pierre fut executé par l'ordre de Diocletien, & ce nom y est repeté par deux fois, [quoiqu'il soit constant que ç'a esté sous Maximin, six ans & plus aprés la demission de Diocletien.

Pour continuer à marquer en un mot les autres difficultez que l'on peut former sur ces actes,] p.190. 'ils disent, 4°. Que Diocletien envoya cinq Tribuns à Alexandrie, pour en emmener le Saint à Nicomedie : [au lieu que les communs ne parlent que d'un ; ce qui est beaucoup plus vraisemblable.]

Eus.l.9.c.6. p.351.c. 5°. 'Eusebe dit que S. Pierre ayant esté pris, fut aussi-tost decapité, ἀθρόως οὕτω. [Cela ne s'accorde pas bien avec les actes de Surius, qui disent que sur la sedition du peuple qui suivit cet emprisonnement, l'on envoya à Nicomedie prendre les ordres du Prince.] Combf.p.192. 'Mais ceux de Combefis au lieu de lever cette difficulté, l'augmentent encore, en disant ce semble que les cinq Tribuns y furent eux mesmes.

p.193. 6°. 'Ces actes disent qu'Arius estoit Prestre, ἀπὸ πρεσβυτέρων : Soz.l.1.c.15. p.426.a.b. '& Sozomene dit nettement qu'il n'estoit, alors que Diacre, & qu'il fut fait Prestre par Achillas, aprés la mort de S. Pierre.

Comb.p.207. 7°. 'Lorsque Saint Pierre parle de ses predecesseurs dans ces actes, il y met un Milius [que nous ne connoissons point. Il n'y a pas de nom entre eux qui en approche que celui d'Abilius.]

p.203.209. 8°. 'Dans ce mesme lieu, il met, [contre la verité de l'histoire,] Saint Heracle aprés S. Denys & S. Maxime. Il fait mesme cette faute en deux endroits : & le premier est Conc.t.5.p.652.c. 'le passage cité par Justinien, où cette faute ne se trouve pas neanmoins. Comb.p.228. 'Le P. Combefis répond avec quelque probabilité pour le premier : mais il n'a pour le second que son recours ordinaire sur la corruption du texte.

p.202.205. 9°. 'S. Pierre ajoute que Sabellius avoit fort tourmenté Saint Denys, & l'avoit obligé de courir de costé & d'autre, [de quoy nous ne trouvons aucun vestige dans l'histoire.] Conc.p.632.c. 'Mais il peut l'avoir pris des anciens actes citez par Justinien, qui signifient neanmoins plustost que S Denys, outre les persecutions [des payens] qui l'obligeoient à s'enfuir de costé & d'autre, eut encore à souffrir les peines que luy causa l'heresie de Sabellius.

Comb.p.203. 10°. 'S. Pierre dit aussi dans Combefis qu'Origene avoit fait beaucoup de peine à Saint Heracle, & que mesme il avoit causé un schisme tres dangereux, qui duroit encore alors dans l'Eglise. Conc.p.632.c. 'On trouve la mesme chose dans ceux que cite Justinien. [Cependant quelque dispute qu'il y eust eu jusqu'alors dans l'Eglise sur le sujet d'Origene, on ne voit point qu'il y ait eu de schisme : & il est difficile, comme on a dit, de pretendre que S. Heracle ait eu de grands combats à rendre contre Origene, luy qui estoit le plus ancien de ses disciples, qui aprés avoir esté long-temps son coadjuteur dans les Catecheses, avoit enfin esté établi par luy mesme son successeur dans cet emploi, un an seulement avant que de monter sur le throne d'Alexandrie, & qui eut pour successeur dans l'une

& dans l'autre charge S.Denys son condisciple, & ami d'Origene vivant & mort.] Bar.248.§1. 'Ainsi Baronius paroist avoir plus de raison de dire que l'election de Saint Heracle appaisa les troubles qui s'estoient elevez touchant Origene.

Comb.p.216. 11.°.'Il faut encore remarquer que selon les actes du P.Combefis, l'on voulut enterrer le corps de S. Pierre εἰς τὰ Θεωνᾶ, [ce qui ne peut signifier autre chose que l'eglise de S.Theonas.] Ath.ap.1.p. 683.2. 'Et neanmoins nous savons par l'autorité de S.Athanase que cette eglise n'a esté bastie que par S. Alexandre [successeur non immediat de S.Pierre.]

ARTICLE II.

De la défense pretenduë de recevoir jamais Arius dans l'Eglise.

[Quand il n'y auroit rien d'ailleurs qui pust diminuer l'autorité des actes de Saint Pierre, soit de ceux du Pere Combefis, soit des autres, il ne faut qu'examiner le fond de toutes ces pieces, pour faire voir qu'elles ne meritent pas un autre nom que celui de fable. La seule chose presque qui les rende celebres & agreables à ceux qui n'examinent pas avec tant de soin la verité des pieces & des histoires, c'est ce qui est dit touchant Arius,] Comb.p.193. 'savoir que ce miserable qui estoit Prestre, disent ceux de Combefis que nous examinons particulierement, [p.194.] 'ayant esté excommunié par S.Pierre, obtint que divers Ecclesiastiques, & entre autres Achillas & Alexandre, allassent interceder pour luy auprés de ce Saint, qui estoit alors prés de repandre son sang pour J.C. Ils y furent en effet, p.195. '& Saint Pierre aprés leur avoir témoigné à tous en general l'horreur qu'il avoit d'Arius à cause de son heresie, p.196.197. 'tira à part Achillas & Alexandre, & leur declara que J.C. luy estoit apparu en deplorant le schisme qu'Arius devoit un jour causer dans l'Eglise, luy avoit défendu de le recevoir, & luy avoit commandé de leur dire la mesme chose, à eux qui devoient estre ses successeurs. p.204. 'Achillas & Alexandre raporterent ceci aux plus considerables du Clergé; p.205. '& Arius en ayant eu connoissance, ne fit rien pour lors, & ne laissa pas d'esperer en l'affection d'Achillas & d'Alexandre. Mais ses esperances furent vaines, disent les actes, & n'eurent aucun effet.

Soz.l.1.c.15. p.426.a.b. 'Nous avons déja fait voir qu'Arius n'estoit point Prestre en ce temps là, [& qu'il n'a commencé à publier son heresie que long-temps aprés la mort de S.Pierre. Mais sans avoir égard à cela, si cette narration a quelque chose de veritable, comment ne trouvous nous point qu'elle ait jamais esté alleguée contre Arius, non pas mesme par Saint Alexandre & Saint Athanase qui ne la pouvoient ignorer? De plus, qui pourra se persuader qu'une défense si expresse & si solennelle d'un Martyr, ait jamais pu estre violée?] Comb.p.226. 'Cela n'a pu se faire, dit le P.Combefis, que par des miserables & des gents de neant, ou par des admirateurs & des disciples d'Arius. L'un & l'autre, continuë Combefis, ne se peut dire en aucune maniere de S.Alexandre, p.227 Ath.or. 1.p.306.a. 'ni mesme de Saint Achillas, à qui Saint Athanase donne le titre de Grand, [& que l'Eglise honore au nombre des Saints le settieme de novembre. Cependant Achillas, ce saint & ce grand Evesque, qui apparemment n'a survécu Saint Pierre que de quelques mois,] Soz.l.1.c.15. p.421 b. 'est celui qui a receu Arius dans l'Eglise, qui luy a permis d'exercer son office de Diacre, & mesme qui l'a elevé à la prestrise, comme Sozomene le declare; & aprés Achillas, Saint Alexandre en a fait cas, l'a estimé, & l'a honoré.

Comb.n.f.7. 226.227. 'Il est vray que Combefis accuse Sozomene de s'estre trompé; [& cela

pourroit estre: mais il faut d'autres autoritez que les actes de Saint Pierre pour nous le persuader. Sozomene ne sera pas mesme le seul à condanner en ceci.] 'Car Theodoret dit qu'Arius estoit Prestre sous Saint Alexandre, & avoit le soin de l'explication des Ecritures, [ce qui n'est pas une petite marque d'honneur & d'estime. Que s'il faut dire que Theodoret se trompe aussi-bien que Sozomene, au moins ne niera t-on pas qu'Arius ne fust dans la communion de l'Eglise, qu'il n'y exerçast le sacerdoce, & mesme qu'il n'y fist la fonction de Curé, lorsqu'il fut excommunié pour son heresie. C'est ce que toute l'histoire atteste. Il faut donc que nonobstant la défense faite de la part de J.C. par Saint Pierre à Achillas, & à Saint Alexandre, & communiquée par eux au Clergé,] l'un de ces deux saints Evesques l'ait receu dans l'Eglise [non] par trop de facilité, 'comme le dit Baronius, [mais par une prevarication d'autant plus criminelle qu'elle a esté plus funeste à toute l'Eglise.

Il est encore fort étrange comment ces actes peuvent dire] 'qu'Arius espera inutilement d'estre rétabli par Achillas ou Alexandre, [puisqu'il est tout à fait constant qu'il fut rétabli par l'un des deux.

Aprés cela je pense qu'on ne s'étonnera pas si nous ne nous servons point d'une piece qui a tant de marques de supposition. Nous avons esté bien aises de voir tout ceci confirmé par le jugement de Bollandus,] 'qui dit que les actes grecs donnez par le P. Combefis passent pour estre moins anciens que les latins, & que ni les uns ni les autres ne sont point assez fideles. 'Le P. Alexandre abandonne aussi absolument son confrere, & soûtient que tous les actes que nous avons de S. Pierre sont des pieces visiblement fausses & supposées.

Thdrt. l. 1. c. 1. p. 517. c.

Bar. 310. § 6.

Comb. p. 205.

Boll. may, t. 1. p. 14. 1.

Ale. t. 1. 8. p. 78.

'Baronius cite d'autres actes du mesme Saint, qu'il dit avoir esté mis en latin par Anastase le bibliothecaire. Il ne les raporte que par extrait ou en abregé; [ce qui fait qu'il est plus difficile d'en juger.] Neanmoins puisqu'il dit qu'ils sont peu differens des communs, & qu'il en raporte la vision où J.C. défendit à S. Pierre, à Achillas, & à Alexandre, de recevoir jamais Arius dans l'Eglise, [ils ne doivent pas avoir plus d'autorité que les autres.]

Bar. 310. § 4.

NOTE II.

Pour la page 441. § 1.

Sur les differens actes de S. Menne.

'L'histoire de S. Menne de Cotyée que nous avons dans Surius 11. *nov. p.* 241, est de Metaphraste. [L'on y voit son style, particulierement dans les harangues. Mais pour les faits il n'y a rien de bien mauvais. Car le commencement mesme, qui est un peu extraordinaire, est assez semblable à l'histoire de S. Gordie autorisée par S. Basile.

Nous en avons trouvé d'autres actes dans un manuscrit, qui ont quelques marques d'antiquité & de verité, meslées de fautes qu'on pourroit attribuer aux copistes: de sorte que nous aurions pu en faire un extrait, sans le commencement & la fin. Car personne n'oseroit soûtenir que l'edit qui y est raporté d'abord, soit veritablement l'edit de Diocletien; & il n'y a point d'apparence que Diocletien en ait publié aucun contre les Chrétiens en la deuxieme année de son regne Il n'est point probable non plus] 'que le Saint se soit venu declarer au Gouverneur comme Chrétien, pour s'aller ensuite retirer dans le desert. [Mais la fin surtout ne peut passer que pour une fable.] 'Car on lit que le Saint avant que d'estre decapité, ordonna que quand il seroit mort, on mist son corps sur un chameau, qu'on laisseroit aller où il voudroit, & qu'on

All. de Sim. p. 125.

M. S. p. 420.

Ibid.

p. 427.

enterrast son corps où le chameau s'arresteroit, *En quoy vous verrez*, dit-il, *la gloire de J. C.* 'Cela se fit de la sorte, [sans qu'on voie en quoy la gloire de J.C. parut. Metaphraste ne dit rien de cela, & mesme il pretend que le corps du Saint fut brulé; ce qui convient mieux au temps de la persecution.]

p.428.

Pour la page 994.§3.

NOTE III.

S'il faut mettre deux SS. Mennes, l'un à Cotyée, & l'autre en Lybie.

[Ce que nous disons qu'il peut y avoir eu deux Saints Mennes, l'un à Cotyée en Phrygie, l'autre en Egypte, c'est à dire dans la Libye, est fondé sur la difference entiere de ce qu'on dit de l'un & de l'autre, quoiqu'on les mette dans le mesme temps. On le peut appuyer par les Ménées, qui marquent le 11 de novembre *p.* 167, Saint Menne Egyptien à Cotyée, en abregeant l'histoire que nous en avons dans Surius, & mettent le 10 de decembre *p.* 179, un S.Menne surnommé Callicelade, qu'ils disent avoir souffert à Alexandrie sous Maximien, ou plutost Maximin, avec S.Hermogene & S.Eugraphe: Et ils en font une longue histoire toute differente de celui de Cotyée, mais aussi méchante qu'on en puisse voir.] 'Nous en avons aussi dans Surius de tres longs actes du dernier, 'qui sont reconnus pour estre de Metaphraste. ᵃ Baronius y trouve quelques fautes; [mais il y en a bien d'autres. M.ʳ le Maistre les qualifioit fables magnifiques: & il est impossible de n'en pas faire le mesme jugement. Car pour ne regarder que le fond, qui croira que l'Egypte ait eu deux Gouverneurs Chrétiens dans le feu de la persecution, & qu'on les ait traitez tous deux ensemble de la maniere qu'ils le sont dans ces actes, au milieu d'une ville puissante & seditieuse comme Alexandrie, que l'on suppose mesme toute Chrétienne? A qui persuadera t-on aussi qu'Eusebe qui vivoit en ce temps là dans la Palestine, & dans l'Egypte mesme, a pu oublier deux Gouverneurs martyrizez en mesme temps, en presence de l'Empereur qui y estoit venu exprés, luy qui releve si fort le martyre d'un simple Intendant des finances? Mais la fausseté de cette histoire n'empesche pas qu'il n'y ait eu veritablement un Saint Menne à Alexandrie, ou dans les environs, c'est à dire dans la Libye,] 'comme nous l'apprenons de l'histoire de S. Cyr & de S. Jean.

Sur.10.dec. p.201.

All de Sim. p.127.

ᵃ Bar.307.§38.

Boll.31.jan. p.1094.§31.

[Ce qui embarasse,] 'c'est que la vie de S. Jean l'Aumosnier dit qu'il mourut le jour qu'on faisoit à Alexandrie la feste de S. Menne. 'Et l'on voit que les Grecs & la pluspart des Latins font la feste de S.Jean l'Aumosnier le 11 ou le 12 de novembre, le mesme jour que S.Menne de Cotyée, ou le lendemain. [Nous ne voyons pas bien ce qu'on peut dire sur cela, sinon peut-estre que l'onzieme de novembre est originairement la feste de Saint Menne de Libye; dont le corps ayant esté transporté à Constantinople, comme portent les Ménées, cela y a fait faire sa feste le 10 de decembre, & l'on y a mis S. Menne de Cotyée le 11 de novembre, lorsqu'on à commencé à l'y connoistre.] 'Les martyrologes de Saint Jerome marquent ce jour là S. Minate [ou Menne] à Alexandrie, sans parler de Phrygie ni de Cotyée. [Si cela est, il faut dire que tout ce que les anciens ont dit de S.Menne, (car ils n'en ont jamais distingué deux,) appartient à celui de Libye dont il y avoit une eglise celebre à Alexandrie, quoique celui de Cotyée ait esté plus connu dans l'Occident depuis le IX. siecle, auquel les actes de celui de Libye pouvoient estre moins communs, ou estre rejettez comme une fable. C'est ce que nous

23.jan.p.517. 597.

p.495.§1.2.3.

Flor.p.962. 963.

proposons aux lecteurs, en attendant que nous en ayons plus de lumiere.

Nous ne doutons point que quelques uns ne croient qu'il faut dire, avec Metaphraste, que le corps de S. Menne de Cotyée fut raporté en Egypte, & sans doute à Alexandrie; & qu'ainsi celui qu'on honoroit en cette ville le 11 de novembre est veritablement celui de Cotyée. Cela ne s'accordera pas avec les Grecs, qui distinguent celui de Cotyée de celui d'Alexandrie, dont ils veulent que le corps soit à Constantinople, & qu'ils surnomment Callicelade. Mais la plus grande difficulté,] 'c'est que celui de Libye estoit fort celebre à Alexandrie. *Per illum enim*, dit l'auteur des miracles de S. Cyr, *in hodiernum usque diem tum Mareotes, tum Libya omnis confirmata subsistit, quodque præcipuum est, magna illa atque illustris Alexandria*. [Il y aura donc eu deux SS. Mennes celebres à Alexandrie: & cependant on parle toujours d'un seul sans faire de distinction.

Boll. 11. jan. p. 1094. §1.

Je ne sçay s'il est permis de proposer ici une autre conjecture, fondée sur la ressemblance de ce qu'on dit de Saint Menne de Cotyée, avec ce que Saint Basile nous dit de S. Gordie martyrizé à Cesarée en Cappadoce. *V. la pers. de Diocletien* § 64. Car dans la verité c'est la mesme histoire, & assez extraordinaire pour ne pas croire aisément qu'elle soit arrivée deux fois en un mesme temps. Il estoit alors tres ordinaire d'avoir deux noms. Si donc nous supposons que S. Gordie s'appelloit aussi Menne, & qu'il soit devenu celebre à Cotyée sous ce dernier nom, plus connu peut-estre dans la campagne, soit par la translation de son corps, soit de quelque autre maniere; il ne sera point étrange qu'on ait mis son histoire en Phrygie, ni qu'on l'ait fait Egyptien, & qu'on ait fait porter son corps en Egypte à cause de celui de Libye,] 'celebre par toute la terre. §1.

[Il est certain que tous les auteurs un peu anciens n'ont connu que ce dernier; & il y a tout sujet de croire que le 11 de novembre est le vray jour de sa feste, quoiqu'on y fasse aujourd'hui celle de celui de Cotyée. C'est une pensée que nous soumettons à l'examen & au jugement des lecteurs.]

NOTE IV.

Pour la page 442. § 3.

Sur une histoire des miracles de Saint Menne de Libye.

'Nous avons dans Surius une histoire attribuée à Timothée Patriarche d'Alexandrie, [qui fut Evesque depuis 381 jusqu'en 385.] 'D'autres disent à Theophile Evesque d'Alexandrie [son successeur. Elle ne contient que cinq miracles de S. Menne faits à Alexandrie, dont le premier est tout à fait étrange, le second un peu moins, le troisieme & le quatrieme ne sont pas mauvais, & le cinquieme scandaleux au dernier point. Aussi M.r le Maistre juge qu'elle paroist apocryphe. Elle pourroit estre de Timothée Elure, qui usurpa le siege d'Alexandrie en 457, & ne meriter aucune croyance.] 'Les Grecs dans leurs Ménées mettent ces cinq miracles sur le 11 de novembre, les raportant à Saint Menne de Cotyée, [quoique selon eux il soit different de celui d'Alexandrie.]

Sur. 11. nov. p. 243.

Boll. may. t. 1. p. 50. a.

Men. p. 167. 171.

NOTE V.

Pour la page 443. § 3.

Que le corps de S. Menne peut avoir esté apporté de Libye à Constantinople vers l'an 625.

'Les Grecs disent que le corps de S. Menne fut trouvé à Constantinople sous le regne de l'Empereur Basile, τοῦ φιλοχρίςου. [Ils marquent apparemment Basile II,] 'qui regna cinquante ans, depuis 975 jusqu'en 1024. 'Ils ajoutent qu'on trouva dans son tombeau une inscription qui marquoit le temps où il y avoit esté mis, & qu'en supputant

Men. 17. feb. p. 184.

Lab. chr. &c.

Men p. 184.

supputant, on trouvoit que c'avoit esté 400 ans auparavant. Ainsi il peut avoir esté apporté à Constantinople vers l'an 625, au commencement des courses des Sarrazins, peu aprés l'écrit fait sur les miracles de S. Cyr,] 'où l'on voit que le corps de S. Menne estoit encore en Libye.

Boll. 31. jan. p. 1094. § 31.

NOTE VI.

Pour la page 417. § 5.

Qu'on n'a aucun bon monument pour l'histoire de S.te Catherine.

'Les actes de S.te Catherine que nous avons dans Surius, sont reconnus pour estre de Metaphraste. 'Baronius assure qu'il y a diverses choses insoutenables. 'Leo Allatius cite d'autres actes de la mesme Sainte faits par un auteur incertain, '& de troisiemes attribuez à un Athanase qui s'appelle serviteur de la Sainte. 'Bollandus croit qu'il l'estoit comme Pasicrate l'estoit de S. George, & il le pretend auteur de toute l'histoire de Sainte Catherine, qu'on a, dit-il, d'autant plus de peine à croire vraie, qu'elle est plus extraordinaire & plus surprenante : de sorte qu'on la peut mettre entre ces fictions que la facilité indiscrette des Grecs a receues sans discernement, & a fait passer ensuite aux Latins.

All. de Sim. p. 125. Bar. 307. § 33 | 25. nov. a. All. de Sim. p. 124. p. 93. Boll. may. t. 1. p. 51. 52.

[On peut juger de la qualité de toutes ces pieces par les premieres paroles que Leo Allatius en raporte, puisqu'elles mettent le martyre de S.te Catherine sous Maxence, lequel n'a jamais eu d'autorité en Orient & à Alexandrie, où S.te Catherine a souffert selon l'opinion de tout le monde; & nous ne craignons pas d'ajouter qu'il n'y a mesme jamais esté reconnu publiquemment pour Empereur, en la maniere qu'on reconnoissoit en Orient ceux qui regnoient en Occident. Aussi ce nom de Maxence est une fausseté reconnue de tout le monde. Et il n'y a personne qui ne dise qu'il faut lire Maximin. Molanus dans ses notes sur Usuard, cite encore une autre histoire de Sainte Catherine imprimée sous le nom de Raban. Mais il remarque en mesme temps que de grands hommes y trouvent diverses choses qui leur deplaisent. Hessels y en reprend quelques unes, outre la fausseté de Maxence.

'Baronius cite pour cette Sainte les martyrologes de Bede & d'Adon. [Mais on ne la trouve que dans les additions faites à ces martyrologes, ou dans celui qu'on a supposé sous le nom de Bede.] Il cite encore deux hymnes du breviaire de Tolede. [Il fraudoit voir quand elles ont esté composées.]

Bar. 25. nov. a.

NOTE VII.

Pour la page 448. § 6.

Sur les actes de S. Var.

'Allatius reconnoist que les actes de Saint Var que nous avons dans Surius 19. oct. p. 298., sont de Metaphraste: [Et cela paroist assez par leur style. Il y a plusieurs choses dans les discours, qui ne peuvent guere venir que de luy. Pour les faits qui regardent le martyre du Saint, ils n'ont rien de mauvais, hors une ou deux circonstances que nous allons marquer. Ils ont mesme quelque chose d'assez beau, ce qui nous a portez à en faire un abregé, dans la croyance que Metaphraste pouvoit avoir suivi quelque bon original, mais l'avoir quelque fois mal entendu ou mal exprimé. Car il ne paroist point dutout probable] 'que le Saint ait pu faire tirer des ceps & des chaines les Confesseurs qui estoient en prison. Il semble selon ces actes, qu'il ne les ait assistez qu'un seul jour, 'au lieu que les Ménées disent que cela dura assez longtemps. 'Il disent encore que l'un des Confesseurs estoit mort dans la prison; [ce qui paroist plus probable] 'que ce que disent les actes, qu'il estoit mort dans la solitude. 'Metaphraste fait un long discours sur

All. de Sim. p. 127. Sur. 19. oct. p. 298. § 2. Men. ib. p. 236 p. 237. Sur. § 3. § 9-11.

la sepulture & sur la translation du Saint dans la Palestine, où il y a bien des choses qu'on pourroit trouver à redire.] 'Pour la grande histoire qu'il ajoute ensuite sur la mort du fils de Cleopatre, [elle seroit considerable si elle estoit mieux autorisée, & si elle n'avoit point trop de raport à celle de Cleobin & de Biton, raportée par Ciceron dans les livres des Tusculanes.]

§ 11.14.

Pour la page 451.§ 8.

NOTE VIII.

Quand il faut faire commencer le schisme des Meleciens.

Bar.306.§44. 'Baronius croit que le schisme de Melece a commencé en l'an 306; & il se fonde sur S. Athanase mesme. Ath.or.1.p.305.a. 'Car ce Saint dit que cela estoit arrivé 55 ans avant qu'il écrivist sa premiere oraison contre les Ariens: b. '& il dit luy mesme assez clairement qu'il l'écrivoit 36 ans aprés le Concile de Nicée, [c'est à dire en 361: Selon quoy les Meleciens doivent avoir commencé en l'an 306.] p.290.c. 'Mais le mesme Saint ne témoigne pas moins clairement qu'il écrivoit cette oraison lorsque l'on commençoit à parler d'envoyer George à Alexandrie; Pagi,306.§ 24. 'ce qui estant arrivé en 356, nous obligeroit de mettre, avec le P. Pagi, le commencement des Meleciens en 301. [Nous voyons peu ou point de lieu de répondre aux raisons que nous avons de mettre ce traité des l'an 356. *V. S. Athanase* § 88. Et puisque Melece fut condanné par S. Pierre dans un Concile, cela semble favoriser ceux qui le mettent en 301, deux ans avant la persecution, & lorsqu'il estoit aisé de tenir des Conciles.] Eus.l.8.c.1.p.292.c. 'Eusebe se plaint mesme que la persecution avoit esté precedée & attirée par des divisions scandaleuses entre les Evesques & entre les peuples. Pagi,306.§ 25. 'Et cela pourroit fort bien convenir au schisme de Melece, [surtout dans le style d'un Arien ami des Meleciens.

Mais comme il peut y avoir eu d'autres dissentions qui ne nous sont pas connues, c'est une preuve bien foible que celle de Melece ait precedé la persecution. Il n'est guere mesme probable que Melece ait renoncé à la foy, & sacrifié avant la persecution.] Ath.ap.2.p.777.b. 'Et il est certain que son apostasie a precedé son schisme. Socr.l.1.c.6.p.14.b. 'Socrate dit nettement qu'il reconça à la foy durant la persecution. Epi.68.c.1.2.p.717.718. 'Et S. Epiphane convient de ce point, que le schisme a commencé durant la persecution. [Il n'est pas impossible aussi que S. Pierre ait assemblé un Concile durant la persecution, puisqu'elle a eu quelques intervalles, comme en 305, durant que l'Empire changeoit de Princes, vers le commencement de 310, & surtout au milieu de l'an 311. Ce qui favorise encore l'epoque de Baronius,] p.717.a. 'c'est qu'Hierocle estoit selon S. Epiphane, gouverneur d'Alexandrie lorsque le schisme commença. Eus.m.p.173.1.a.b. 'Et il l'estoit aussi lorsque S. Edese fut martyrizé, [c'est à dire en l'an 306. *V. S. Appien*. Ainsi Melece auroit pu apostasier au commencement de 305, avoir esté condanné par le Concile de la mesme année, & avoir fait schisme en 305. ou 306.

Nous nous determinerions absolument à ce sentiment, sans les 55 ans marquez par S. Athanase: car nous ne voyons pas bien ce que l'on y peut répondre. Et nous savons que les PP. Benedictins qui travaillent sur Saint Athanase, ont trouvé ces 55 ans dans tous leurs manuscrits, aussibien que dans tous les imprimez. Nous attendrons sur cette difficulté le jugement des personnes habiles qui voudront se donner la peine de l'examiner.]

Pour la page 454.§ 8.

NOTE IX.

Fautes de S. Epiphane sur le schisme des Meleciens: Si l'on peut dire que Melece n'avoit point sacrifié.

Epi.68.c.1.&c.p.717. 'S. Epiphane dans le recit qu'il fait

de l'origine du schisme des Meleciens, ne dit pas un mot de l'apostasie ni des autres crimes dont Saint Athanase nous assure que Melece estoit coupable. 'Il en fait au contraire un illustre Confesseur. [Pour le Concile où il fut condanné, selon Saint Athanase S. Epiphane le rend mesme impossible,] disant assez clairement que S. Pierre ne sortit de la prison, où il suppose que le schisme commença, que pour aller au martyre. 'Mais ce qui est de plus étrange, c'est qu'il fait Saint Pierre veritablement auteur de l'origine du schisme, quoique dans le progrés Melece en soit aussi coupable. 'La bonne intelligence qu'il pretend avoir esté entre Melece & S. Alexandre, [est encore absolument insoutenable,] 'puisque S. Athanase nous assure que le fiel de ce schismatique ne se repandit pas moins contre S. Alexandre que contre S. Pierre.

Ath.ap.2.p.777.b. Epi.p.717.a.b. c.3.p.718.719. p.718.d. c.3.4.p.719.c. Ath.p.777.c.&c.

'Basnage semble vouloir soutenir S. Epiphane : & il croit au moins qu'il y a sujet de contester ce que dit Saint Athanase, que Melece avoit esté deposé pour avoir sacrifié. Le silence de S. Epiphane qu'il allegue contre cela, [n'est pas pour faire beaucoup d'impression. Ce n'est rien non plus que celui de Theodoret,] 'qui suivant Saint Athanase, se contente de dire avec luy, que Melece avoit esté deposé pour quelques crimes, [sans dire qu'il avoit sacrifié. Car il peut avoir voulu, pour abreger, comprendre son idolatrie sous le mot general de crimes. Mais l'argument que Basnage tire du Concile de Nicée est considerable. Car il semble que ce Concile n'auroit point dû oublier un crime de cette nature, ni conserver l'honneur & le rang d'Evesque à un homme coupable d'idolatrie. Mais il se peut faire que l'idolatrie de Melece fust tres veritable & tres certaine, & qu'il fust neanmoins difficile de la prouver à Nicée;]'& qu'ainsi le Concile qui croyoit devoir user d'indulgence à l'égarde de Melece, quoiqu'il sceust bien qu'il en estoit tout à fait indigne, comme il le marque expressément, [ait cru qu'il pouvoit n'avoir point d'égard à cela. Il ne parle point non plus des autres crimes que marque S. Athanase, & que Basnage ne contestera pas sur le silence de Thodoret. Il n'avoit en vuë que d'éteindre le schisme formé par Melece, à quoy il croyoit que la condescendance seroit plus utile; & n'a point cru se devoir arrester à tout le reste.

Bas.cr.p.305.306. Thdrt.l.1.c.8.p.540.a. p.517.a.

Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a guere moyen de se persuader] 'que S. Athanase ait pu ne parler que sur un bruit commun & faux, 'lorsque pour marquer l'origine des troubles de l'Eglise, il dit que S. Pierre avoit deposé Melece dans une assemblée d'Evesques aprés l'avoir convaincu de beaucoup de crimes, & d'avoir sacrifié, que Melece ne s'adressa point à un autre Concile, & ne songea point à se justifier envers la posterité, mais fit schisme, & commença à dechirer les Evesques. 'Saint Athanase, ce Pere tres grave, comme le reconnoist Basnage, n'estoit point un homme à croire des bruits populaires, surtout dans une affaire de cette importance : & il avoit esté trop bien instruit dans les affaires de l'Eglise par S. Alexandre, pour ignorer la cause du schisme des Meleciens nez de son temps, & avec qui il avoit tous les jours affaire.

Basn.p.306. Ath.p.777.b.c. Basn.p.305.

NOTE X.

Pour la page 464.§ 12.

Que Saint Pierre est mort en 311, le 25 de novembre.

'Eusebe dit que Saint Pierre gouverna l'Eglise d'Alexandrie douze ans entiers. [Mais nous savons par divers exemples que dans son style ces douze ans entiers peuvent bien ne marquer qu'un peu plus d'onze ans. En effet Nicephore, & Theophane *p. 5. a*, ne

Eus.l.7.c.32.p.289.d.

luy donnent qu'onze ans: Eutyque *p.* 404, n'en met mesme que dix. Eusebe nous oblige luy mesme à ne luy pas donner douze ans entiers,] 'puisqu'il dit au mesme endroit qu'il n'avoit pas gouverné trois ans lorsque la persecution arriva, & qu'il mourut dans la neuvieme année de cette persecution. Cette neuvieme année de la persecution commence selon luy en l'an 311 à Pasque, & puisque nous avons tout lieu de croire, comme nous allons voir,] 'que Saint Pierre est mort le 25 [ou 26] de novembre, il faut dire que ç'a esté en l'an 311. C'est le sentiment que suit le Cardinal Noris, aprés M.r Valois.

d 290.a.

n.p.185.1.a| Nor de Lic c. 2.p.47.b.

'La chronique Orientale luy donne 10 ans & 333 jours d'episcopat, & dit qu'il fut martyrizé le vendredi 29 du mois Athur, [c'est à dire le 25 ou 26 de novembre, mais le vendredi nous meneroit à l'an 309. Ainsi il y a faute dans cette chronique; & elle est aussi peu recevable en cela qu'en ce qu'elle dit avec Eutyque *p.* 404,] que Saint Pierre fut fait Evesque en la dixieme année de Diocletien, [de J. C. 293,] & qu'il fut martyrizé dans la 20e.

Chr.ori.p. 186.

'Bollandus pour soutenir l'histoire raportée par Rufin du battesme donné par Saint Athanase encore enfant, à la feste de Saint Pierre, a pretendu que ce saint Martyr pouvoit estre mort dés l'an 303 ou 304, en contant la 9.e année de la persecution depuis l'an 265, auquel Theophane, [sans aucune autorité,] a mis que Diocletien a fait mourir des milliers de Martyrs, comme on l'apprend, dit-il, de l'histoire d'Eusebe, [où l'on n'en apprend neanmoins quoy que ce soit.] 'Quelques Martyrs qu'ait pu faire parmi les soldats avant l'an 303, ou Maximien Galere, ou le General Veturius, ce qu'Eusebe reduit à un ou deux, [on ne sauroit lire sa chronique, son 8e livre, & encore plus celui des Martyrs de Palestine, sans estre convaincu qu'il ne conte jamais les années de la persecution que depuis les edits publiez vers Pasque en l'an 303. [Nous ne pretendons pas que ce qu'il dit des Evesques d'Alexandrie dans sa chronique traduite par S. Jerome, soit tout à fait exact. Mais ce ne seroit qu'une suite d'anachronisme de dix années, s'il falloit mettre le martyre de Saint Pierre en 304, & faire ensuite remonter à proportion ses predecesseurs.] 'Bollandus nous a laissé depuis la liberté de ne mettre la mort de Saint Pierre qu'à la fin de la persecution: il avoue mesme que cette opinion est la plus aisée, & ne fait point de violence à la chronologie d'Eusebe. [Nous ne craignons pas de dire que s'il touche ce point une troisieme fois, il abandonnera absolument sa conjecture de l'an 303. Car nous sommes persuadez qu'il a trop d'erudition, & trop de bonne foy pour ne le pas faire.

Boll.e.may, p.289.a.

Eus.l.8.c.4.p. 296.a.

Boll.may,t. 1.p.54.1.

Pour le jour de la mort de S. Pierre, la chronique Orientale met, comme nous avons dit, que ce fut le 29 d'Athur, qui est le 25 de novembre dans l'année commune, & le 26 dans l'année intercalaire: c'est à dire dans celle qui precede nostre bissexte. Car alors les Egyptiens qui finissoient ordinairement leur année au 28 d'aoust, y ajoutoient un jour; ce qui faisoit ensuite commencer leurs mois un jour plustard que dans les autres années, jusques à ce qu'ils eussent atteint le bissexte, & la fin de fevrier. Comme l'an 311 estoit intercalaire, je ne sçay si ce n'est point à cause de cela] 'que la feste de S. Pierre est marquée le 26 de novembre dans les martyrologes de S. Jerome, 'au lieu que Bede & les autres Latins posterieurs la font le 25. 'Nous lisons dans le Typique de Saint Sabas, que les anciens livres des Grecs la mettoient aussi le 25, & S.te Catherine le 24, mais que les nouveaux avoient transposé ces deux festes. 'S. Pierre est

Flor.p.989.

p.1000.2.

Typ.p.23.3.

Ugh.t.6.p. 1149.

en effet marqué le 25 dans le menologe d'Ughellus attribué à l'Empereur Basile ;[& dans un menologe imprimé à Venise en 1523, p. 93. 94, au lieu que dans les Ménées p. 370, il est le 24.] 'Ses actes donnez par le P. Combefis, portent aussi qu'il mourut le 25.ª On cite encore la mesme chose de quelques extraits de chronologie publiez par Scaliger. [Quoy qu'il en soit, les Egyptiens, les Latins & les Grecs s'accordent à reconnoistre le 25 ou le 26 de novembre pour le vray jour de sa feste. Ainsi nous avons tout sujet de croire qu'il mourut effectivement vers ce temps là, & par consequent en 311.]

Combf.act.p. 214. a Nor.de Lic. p. 47 | Euf. chr.ad.p. 83.

NOTE XI.

Pour la page 464. § 12.

Les actes des SS. Paul, Isaïe, &c. ne parlent pas de luy.

'L'histoire originale du martyre des solitaires de Sinaï & de Raithe donnée par le P. Combefis, dit que Pierre le tres saint Evesque d'Alexandrie, estoit obligé de s'enfuir tantost en un lieu, tantost en un autre, & n'avoit pas la liberté de gouverner son saint troupeau. [Mais nous croyons qu'il y a bien autant de raison d'expliquer ceci de Pierre successeur de S. Athanase, que du Martyr. *V. les SS. Paul, Isaïe, &c.*]

Combf.act.p. 88.

NOTES SUR SAINT METHODE.

NOTE I.

Pour la page 466.

Grandes difficultez sur le lieu où il a esté Evesque.

'AU lieu que S. Jerome fait Saint Methode Evesque d'Olympe en Lycie, & puis de Tyr, 'Leonce de Byzance [qui écrivoit apparemment sous S. Euloge d'Alexandrie, à la fin du VI. siecle,] S. Jean de Damas, & les autres Grecs posterieurs, comme on le voit par leurs Ménées, le qualifient Evesque de Patare ; '& c'est le titre qu'il porte dans les manuscrits. 'Suidas [flotant entre l'opinion de son temps & l'autorité des anciens,] dit qu'il estoit Evesque d'Olympe en Lycie, ou de Patare, ἤτοι Παтάρων [ce qui pourroit signifier qu'Olympe s'appelloit aussi Patare. 'Et le Pere Combefis qui a donné les œuvres de S. Methode au public avec celles de S. Amphiloque, pretend en effet que Patare & Olympe ne sont que deux noms differens d'une mesme ville. [Mais cella n'est nullement vraisemblable, y ayant dans la Lycie une ville d'Olympe distinguée de celle de Patare selon les geographes:]'& mesme l'on voit que Cyrin de Patare, & Anatole d'Olympe, ont souscrit tous deux à une mesme lettre écrite par les Evesques de Lycie à l'Empereur Leon.

Hier.v.ill.c. 83.p.293.a. Leon.sec.3. p.503.d | Men. 20.jun.p.145 | Jo.D.ima.l.3. p.815. Meth.exc.pr | All.in Meth. Suid. μ.p. 218.b. Meth.exc.pr.

Conc.t.4.p. 940.a.b.

[Il se pourroit faire qu'Olympe & Patare n'eussent eu d'abord qu'un mesme Evesque: car cela n'est pas sans exemple. Mais il faudroit pour cela qu'elles eussent esté proches l'une de l'autre: au lieu que Sanson & la Rue les placent fort loin: & on met entre deux d'autres villes episcopales.] 'C'est neanmoins le sentiment de Leo Allatius, qui veut qu'il fust Evesque de toute cette coste de la Lycie. [Cela est d'autant plus difficile à croire, qu'entre Olympe & Patare est la ville de Myre peu eloignée de la mer, laquelle estant la metropole de la province, ne pouvoit manquer d'avoir un Evesque particulier, ou d'estre le principal siege & le premier titre de celui qui gouvernoit toute cette coste.] 'Allatius étend l'evesché de S. Methode jusqu'à Side

All.in Meth. p.304.305. p.305.

p.352. qui est dans la Pamphylie, 'parceque dans la chaine sur Job il y a divers passages d'un Methode de Side, dont la phrase, l'air, & les pensées ont du raport aux écrits de S. Methode. [Je ne sçay neanmoins si cela est assez considerable pour fonder une chose qui a si peu d'apparence.] Allatius mesme ne le veut pas assurer. [Quand il seroit certain que ces passages seroient de nostre S. Methode, ne vaudroit-il pas mieux dire qu'on l'a surnommé *de Side*, parcequ'il en estoit originaire, que non pas de le faire Evesque dans deux provinces differentes?

Bar.24.jun.f. 'Baronius, [plutost que de faire S. Methode Evesque d'Olympe & de Patare ensemble,] aime mieux dire que ce sont deux SS. Methodes differens; Meth.exc.pr. All.in Meth. p.307. 'ce que le Pere Combefis & Allatius rejettent absolument. [Et en effet, puisque les modernes attribuent à l'Evesque de Patare tout ce que les anciens disent de celui d'Olympe, on ne peut douter que ce ne soit le mesme Saint.

Il faut donc dire que les nouveaux Grecs se trompent en le faisant Evesque de Patare, peut-estre parcequ'il y a eu quelques autres Methodes celebres à Patare; si quelqu'un ne juge que ce consentemment general de la posterité doit l'emporter sur S. Jerome ou sur ses copistes, qui ont pu confondre Patare avec Tyr, parceque cette derniere ville leur estoit plus connue que l'autre. Au moins nous ne trouvons que trop d'Evesques qui peuvent avoir rempli le siege de Tyr du temps de S. Methode, & au commencement du IV. siecle, comme Saint Tyrannion, Paulin, & Zenon. Il est d'ailleurs assez difficile de voir comment un Evesque de Lycie aura esté transferé à Tyr en Phenicie, si nous ne disons que la persecution l'ayant obligé de quitter sa province, & de se venir cacher à Tyr, les Chrétiens de Tyr l'obligerent de se charger de leur conduite aprés la mort de S. Tyrannion.

Il y a encore en cela un autre embaras.]'Car Jean d'Antioche écrivant à Lup.ep.197. p.393. Saint Procle [vers l'an 436,] met entre les anciens Peres un Methode illustre entre ceux de l'Illyrie & de la Grece; sans songer à se l'attribuer en qualité d'Evesque de Tyr dans le patriarcat d'Antioche. Diroit-on qu'il auroit confondu l'Asie avec la Grece? Cela n'auroit certainement aucune apparence.] 'Mais Saint Jerome mesme dit que S. Hier.v. ill.c. 83.p.295.a. Methode a esté martyrizé à Calcide dans la Grece. [Et comment est-ce qu'un Evesque de Lycie ou de Phenicie aura esté souffrir dans la Grece? Car nous ne voyons presque pas que les Empereurs soient venus en Grece. Elle avoit un Prefet different de l'Orient. Et mesme en l'an 311 ou 312, où nous croyons qu'il faut mettre le martyre de S. Methode, elle estoit à Licinius, & l'Asie avec la Phenicie à Maximin.

Nous allons voir dans les notes suivantes, qu'il y a encore diverses opinions & sur le lieu & sur le temps de son martyre. Ainsi l'on a au moins quelque sujet de douter s'il n'y a point eu plusieurs Methodes, que S. Jerome mesme aura confondus en un, comme S. Gregoire de Nazianze & Prudence ont confondu deux Saints Cypriens. Et en ce cas, je ne sçay s'il ne faudroit point mettre en Grece celui qui a écrit, en suivant Jean d'Antioche. Le mont Olympe y est celebre dans la Thessalie. Je voudrois qu'on y trouvast aussi quelque ville episcopale de mesme nom.] Baud.p.17. 'On marque une ville d'Olynthe dans la Macedoine, [qui estoit de l'Illyrie. Mais elle n'estoit pas de la Grece, *in Hellade*, selon qu'on la bornoit du temps de Jean d'Antioche; & la Thessalie mesme n'en estoit pas.] 'Il Meth.exc.p. 301.c. est certain que S. Methode a esté sur la montagne d'Olympe en Lycie: [& je ne sçay pas si ce seroit sur cela qu'on

capr.p.166.c. l'auroit fait Evesque d'Olympe.]'On a encore quelque lieu de croire qu'il a fait en ces quartiers là son Banquet des Vierges. [Mais il peut estre né à Olympe, ce qui luy en aura fait donner le surnom, comme à Paul de Samosates, & à Synese de Cyrene, y avoir demeuré assez long-temps, & avoir neanmoins esté Evesque dans la Grece. Nous laissons à d'autres la decision de ces difficultez; & pour nous, sans oser l'entreprendre, nous suivrons ce que nous lisons dans S. Jerome, comme dans l'auteur le plus ancien, jusqu'à ce que nous en ayons un plus grand éclaircissement.]

Pour la page 467.

NOTE II.

Qu'il est mort en 311 ou 312.

Hier.v.ill.c. 83.p.295.a. 'Saint Jerome dit que S. Methode souffrit à la fin de la derniere persecution, ou comme d'autres l'assuroient, Suid.μ.p. 118. sous Dece & Valerien. Sophrone,'& Suidas encore plus, semblent avoir pris ce dernier sentiment, [faute d'avoir bien entendu celui de S. Jerome: & on le trouve dans le menologe de All.de Meth. p.310.311. Canisius *t.2.p.*802.] 'Mais il n'y a pas moyen de dire que S. Methode celebre par ses ouvrages, soit mort sous Valerien, puisque Porphyre contre lequel il a écrit, n'avoit encore que 30 ans en 263, trois ans aprés la fin de la persecution de Valerien.

Hier.in Ruf. l.1.c.2.p.200. c. 'La maniere dont l'apologie d'Origene, [écrite au plustost en 309,] parloit de Saint Methode, [ne donne pas lieu de croire qu'il fust alors reveré dans l'Eglise comme Martyr, ni mesme qu'il fust encore mort. Ainsi il vaut mieux se tenir à ce qu'a cru S. Jerome, qu'il estoit mort à la fin de la derniere persecution, c'est à dire en 311 ou 312.]

Pour la page 467.

NOTE III.

En quel pays il a souffert.

Hier.v.ill.c. 83.p.295.a. 'Ce que nous lisons dans S. Jerome, que S. Methode souffrit le martyre à Calcide dans la Grece, [paroist, comme nous avons dit, fort difficile à soutenir.] Le traducteur grec de Saint Jerome, [qu'on croit estre Sophrone,] dit à Calcide dans l'Orient. 'Suidas, [qui Suid.p.118. apparemment l'a tiré de luy,] dit la mesme chose. [Ils ont donc entendu Calcide dans la Syrie, assez pres d'Antioche: ce qui consideré en soy mesme, est plus probable, si S. Methode a esté Evesque de Tyr. Mais le texte de Saint Jerome y est formellement contraire:] '& Jean d'Antioche met S. Methode Lup.ep.197. p.393. entre les Peres qui ont fleuri[non dans sa province, mais] dans l'Illyrie & dans la Grece.

Pour la page 468.

NOTE IV.

Vaine objection de Rivet contre le Banquet de S. Methode.

'Rivet ne veut pas que le Banquet Rivet crit.l.3. c.20.p.246. des Vierges soit de Saint Methode, parcequ'il cite le Theologien, c'est à dire S. Gregoire de Nazianze, comme on le voit dans Photius *c.237.p.965.a.* [Il est difficile de croire que Photius qui donne à S. Methode la qualité de Martyr, *c.235.p.932*, n'ait pas sceu qu'il avoit vécu avant S. Gregoire de Nazianze. Ainsi il y a bien plus d'apparence que c'est luy mesme qui en raportant le sentiment de S. Methode, y ajoute une objection tirée de Saint Gregoire: & cela luy est assez ordinaire. Il n'est pas mesme fort certain que cette discussion raportée par Photius sur l'image de Dieu dans l'homme, où il y a diverses choses peu solides, soit de Saint Methode.] 'Au moins Leo All.de M.p. 323.324. Allatius soutient que depuis ces paroles de Photius, ὅτι σημειωτέον τὸ περὶ ἱς, &c *p.964.c*, il n'y a plus rien tiré de ce Saint, & que c'est un extrait d'un autre auteur. 'Ce qui est certain, Auct.3.p.143. a.c. c'est que cette citation de S. Gregoire n'est point dutout dans le Banquet de S. Methode; [& l'on n'y trouve point

non plus tout ce discours de l'image de Dieu dans l'homme.]

Pour la page 469.

NOTE V.

Quel est le jeûne de Pasque dans S. Methode.

Auct. 5. p. 73. a. b. 'Ce que dit S. Methode que le jour de Pasque on ne mangeoit point du-tout, & qu'on recevoit quelque chose qu'il n'explique pas, 's'entend selon le p. 148. 1. b. P. Combefis, du samedi saint, & de la communion que les Fideles recevoient le dimanche de Pasque au point du jour. [Mais y a-t-il apparence qu'on jeûnast moins le vendredi saint que le samedi? Je ne croy pas aussi que cet endroit se puisse entendre de ceux qui passoient le vendredi saint & le samedi sans manger: Car S. Methode ne parle visiblement que d'un jour : ἐν ἡμέρᾳ τοῦ πάσχα καὶ τῆς νηστείας, σήμερον. Ainsi cet endroit paroist se devoir plutost expliquer du vendredi saint, que les anciens marquent souvent par celui de Pasque. Et cela n'empesche pas que la chose qu'on y recevoit ne fust veritablement l'Eucaristie, comme le dit le P. Combefis. Car autrefois, au moins en plusieurs lieux, le peuple communioit le vendredi saint.] Sacr. p. 70. 1. 'C'est ce qu'on voit par le Sacramentaire de S. Gregoire: *Et communicant omnes cum silentio.* n. p. 75. 'Theodulphe en fait une ordonnance expresse pour tout le monde dans son 41.[e] capitulaire. p. 87 | Mabi. lit. p. 137. 'Cette communion se voit aussi dans la regle du Maistre *ch.* 43. Pour l'Espagne, on croit qu'on n'y communioit point au VII. siecle.

Pour la page 473.

NOTE V.

Des oraisons sur la Purification & les Rameaux, attribuées à S. Methode.

Meth exc. p. 396. 430. 'Le P. Combefis dans son recueil des ouvrages de S. Methode, nous a donné deux oraisons, l'une sur la feste de la Purification, & l'autre sur celle des Rameaux, 'qui sont attribuées à ce p. 469. Saint, la premiere dans un manuscrit du Cardinal de la Rochefoucaud, & p. 473. l'autre dans un manuscrit de la bibliotheque du Roy. La derniere porte le nom de S. Chrysostome dans un autre manuscrit, & elle est imprimée parmi les œuvres de ce Pere dans l'edition de Savilius. 'Allatius ne dit rien pour All. in M. p. 346. soutenir qu'elle soit de Saint Methode. [Il y a plus de raison de luy attribuer la premiere, non] 'parcequ'il y est parlé Meth exc. p. 427. c. d. contre Origene, (ce qui peut-estre fort commun parmi les nouveaux Grecs;) 'mais parceque l'auteur dit au commencement, qu'il avoit autrefois traité p. 396. b. c. le sujet de la virginité dans les Banquets de la chasteté qu'il avoit écrits; [quoique cette preuve ne soit pas] 'aussi convaincante que le pretend Leo All. in M. p. 341. Allatius, [puisqu'un autre peut avoir fait un livre sous ce titre aussi-bien que S. Methode.]

Ibid. 'Ce qui rend ce soupçon plus raisonnable, & peut-estre necessaire, c'est que l'air, le style, l'abondance de paroles, & les pensées de cette piece semblent mieux convenir aux nouveaux Grecs qu'aux anciens, comme Gretser l'a remarqué. Leo Allatius soutient au contraire qu'elle a un entier raport pour le style avec le Banquet de Saint Methode. [Mais quand cela seroit,] 'ces façons de parler, τὸ τρισυπόστατον τῆς θείας ἑνάδος, a la consubstantialité Meth. exc. p. 400. d. a p. 401. a. du Saint Esprit avec le Pere qui y est établie, aussi-bien que celle du verbe, & generalement tout ce qui y est dit sur le mystere de la Trinité, [semble ne nous pas permettre de croire que ce sermon ait esté composé avant le V. siecle. Car quoique l'Eglise ait toujours eu les mesmes sentimens, neanmoins elle ne les a pas toujours exprimez avec la mesme clarté, la mesme force, & les mesmes termes.] 'Cela oblige Du Pin, t. 1. p. 544. 545. M.[r] du Pin à dire que quelque raison qu'on

qu'on ait de croire que cette piece est de S. Methode, il y a lieu de douter si l'on n'y a rien ajouté: & il reconnoist aussi que le style en est encore plus ampoullé & plus plein d'epithetes que celui de S.Methode. 'On trouve encore dans ce sermon, que Simeon estoit un docteur de la Loy honoré du sacerdoce: '& mesme il y est appellé le gouverneur du Temple; πρύτανις, [ce qui n'est nullement fondé.] 'Le sermon sur les Rameaux s'explique encore si clairement sur la Trinité, & combat si nettement les ennemis de la divinité du Verbe, qu'il y a apparence, dit M.r du Pin, ou que l'endroit est ajouté, ou que cette homelie n'est point de Saint Methode; quoiqu'elle ait plus son style que celui de S.Chrysostome.

[Met.exc.p. 414.c.] [p.409.a.] [Du P.p.545.]

[Pour la page 471.]

NOTE VII.

Sur un traité de l'Antechrist; une chronique, & des propheties attribuées à S.Methode.

[Nous avons dans la bibliotheque des Peres imprimée à Paris, *t.15. p.611-618*, un livre sur l'Antechrist attribué à S. Methode Evesque & Martyr. Mais on croit, dit Bellarmin, qu'il est supposé.] 'Le Pere Combefis n'en veut pas juger, & neanmoins il ne l'a pas voulu mettre parmi les autres ouvrages de ce Saint, parcequ'il n'est qu'en latin. Il croit que les Grecs marquent ce livre, 'lorsqu'ils disent dans leur menologe, que S. Methode a predit l'avenir avec autant de clarté que de verité; qu'il a prophetizé les changemens & les diversitez des Princes, ceux qui seroient orthodoxes ou heretiques, les debordemens de divers peuples, la ruine & la desolation des provinces, la fin du monde, le regne de l'Antechrist, & la mort de tous les hommes. [Quand les Grecs auteurs du menologe attribueront le livre de l'Antechrist à Saint Methode, ce n'est pas une preuve fort considerable, non plus que l'autorité de Rigord,] 'qui cite au XIII. siecle une prophetie de S.Methode.

[Meth.exc.p.] [Men.20.jun. p.150.] [Du Ch.c.5.p. 10.c.]

'Leo Allatius parle amplement de ces revelations pretenduës de Saint Methode; '& il marque que c'est comme une addition à la chronique qui porte son nom, citée assez souvent par Marianus Scotus, & marquée par Trithemep.14. 1. Il dit que cette chronique est suspecte, puisque les anciens n'en parlent point, & qu'elle peut estre d'un Methode, mais different du Martyr.

[All.in Meth. p.353.356.] [p.352.353.]

NOTES SUR SAINT LUCIEN D'ANTIOCHE.

[Pour la page 474.]

NOTE I.

Difficultez sur sa foy & sur sa veneration.

[NOus avons établi dans le texte la veneration de S.Lucien par un grand nombre d'autoritez. Mais il faut reconnoistre qu'elle est aussi fortement combatuë par d'autres. On n'en peut guere avoir de plus grande que celle de S. Alexandre Evesque d'Alexandrie,] 'qui dans sa grande lettre contre Arius & ses sectateurs, fait Lucien l'un des peres de leur heresie, & successeur encore des impietez de Paul de Samosates. Il declare mesme positivement qu'il estoit demeuré fort longtemps separé de l'Eglise durant l'administration de trois Evesques. [Ce que nous allons dire, nous oblige] 'd'entendre

[Thdrt l.1.c. 3.p.531.c.] [Bar.311.§11. &c.]

ce passage du Martyr dont nous parlons, comme tout le monde le reconnoist. 'Car S. Epiphane dit aussi que Lucien a esté attaché à l'heresie Arienne : Et c'est luy, ajoute-t-il, que les Ariens nous veulent faire passer pour Martyr. 'Il luy attribue particulierement l'heresie [devenue si celebre dans Apollinaire,] que le Fils de Dieu n'avoit point pris l'ame, mais seulement le corps humain: Et c'est, dit-il, ce que Lucien & tous les Lucianistes ont soutenu, afin de faire tomber sur la divinité toutes les actions humaines de JESUS CHRIST. 'Il semble attribuer l'impieté d'Eusebe de Nicomedie au commerce qu'il avoit eu avec Lucien. 'Marius Victorinus écrivant contre les Ariens, les appelle Ariens, Lucianistes, Eusebiens, Illyriciens, comme supposant que tous ces noms ne signifioient que la mesme impieté avec fort peu de difference.

Epi.43.c.1.p.378.b. | anc.c.33.p.38.b.c. | hær.69.c.5.p.730.d. | Mar.V.l.1. bib.P.t.4.1.p.267.c.

'Arius écrivant à Eusebe de Nicomedie, l'appelle son vray Collucianiste, [voulant dire apparemment qu'ils estoient tous deux disciples de Lucien, & faisoient tous deux profession de suivre ce qu'il leur avoit appris.] 'Et en effet si nous en croyons Philostorge, que Nicephore & Baronius ont suivi, il a eu le malheur d'estre le maistre non seulement d'Eusebe de Nicomedie, mais encore de tous les autres principaux auteurs de l'Arianisme, comme de Maris de Calcedoine, de Theognis de Nicée, de Leonce d'Antioche, d'Astere le sophiste, de Menophante d'Ephese, d'Eudoxe [de Germanicie,] d'Antoine de Tarse, d'un Noomene, d'un Alexandre, '& d'Athanase d'Anazarbe. 'Philostorge ajoute qu'Astere & Alexandre sacrifierent durant la persecution, mais qu'ils se releverent de cette chûte, & que leur maistre leur aida à faire penitence. 'Il est constant en effet qu'Astere sacrifia sous Maximien; ce qui fit que les Ariens n'oserent jamais le faire Evesque, quelque obligation qu'ils luy eussent.

Thdrt.l.1.c.4.p.537.d. | Philg.l.2.c.14.p.475.a | Bar.311.§14 | Nphr.l.8.c.31.p.600.c. | Philg.l.3.c.15.p.487.h. | l.2.c.15.p.475.b. | Ath.de syn.p.887.c.

[Ce qu'on peut répondre à toutes ces choses,] 'c'est ce que dit S. Athanase, que les heretiques se vantent quelquefois faussement d'avoir des Saints dans leur croyance, & les diffament par leurs fausses loüanges dans l'esprit des Catholiques. Il le dit au sujet de S. Denys d'Alexandrie à qui cela est arrivé, [& dont de grands Saints ont assez mal parlé pour ce sujet. Il est vray que cette longue separation de l'Eglise est fascheuse pour S. Lucien. Car nous n'en pouvons pas douter aprés le témoignage de Saint Alexandre. Peutestre neanmoins que si nous en savions les circonstances, nous verrions qu'il y a lieu non de la justifier, mais de l'excuser.] 'Il estoit, à ce qu'on pretend, de mesme pays que Paul de Samosates. Il pouvoit avoir encore avec luy d'autres liaisons, avoir mesme esté elevé par luy au sacerdoce. [Ainsi il ne sera point étonnant qu'il ne se soit pas aisément convaincu des fautes & des erreurs d'un homme qu'il aimoit, qu'il honoroit comme son pere & son Evesque, & qui couvroit ses erreurs avec tant d'adresse, qu'on eut bien de la peine à l'en convaincre. *V. son titre.* Que s'il y en a qui censurent trop durement les fautes que le respect & l'aimitié nous font faire, au lieu d'en avoir de la compassion, ils en sont peutestre une plus grande en oubliant qu'ils sont hommes, & capables de tomber comme les autres.

de Dio.p.549.b | Bull.l.2.c.13.§5.p.265. | Thdrt.h.p.c.a.c.d.

Mais qu'elle qu'ait esté la faute de Saint Lucien, de quoy nous parlerons encore dans la note 3, l'Eglise la luy a pardonnée en le recevant enfin dans son sein, & en le recevant mesme en qualité de Prestre, comme on n'en peut pas douter, si l'on ne veut dire qu'elle l'a mesme elevé ensuite au sacerdoce. Il l'a servie depuis cela durant plusieurs années, & l'a enfin ho-

norée par le martyre qu'il a souffert,] '& que les Saints ont consideré comme une expiation glorieuse de tous les pechez [dans ceux qui le souffrent avec la vraie foy, & avec une charité sincere. Or nous avons tout lieu de croire qu'il a souffert le martyre dans cette disposition, par le respect que nous devons à la tradition de l'Eglise, & à ce consentement general des Grecs & des Latins, qui conspirent tous à l'honorer entre les plus celebres Martyrs depuis le temps de S. Chrysostome au moins jusques à present. Car la harangue que S. Chrysostome a faite à sa louange, ne nous permet pas de douter qu'il n'ait esté reveré publiquement dans l'Eglise d'Orient des la fin du IV. siecle:] '& le soin que prend Rufin d'ajouter diverses particularitez de sa vie dans sa traduction d'Eusebe, [fait voir que l'Occident le mettoit dans le mesme temps plutost au nombre des Saints que des Ariens.] 'Pallade dans la vie de Saint Chrysostome parle aussi de son martyre. 'Sozomene l'appelle un tres illustre Martyr, & un homme qui savoit parfaitement l'Ecriture. 'Sa feste est marquée dans les martyrologes latins qui portent le nom de Saint Jerome, [& qui peuvent estre aussi anciens que Sozomene.] 'Des l'an 330 ou environ, Constantin avoit fait en son honneur une ville du lieu de sa sepulture.

Chr.t.4.p. 503.a.b.c| Chry.t.1.or. 46.p.532.b.c.

Ruf.l.9.c.6. p.149.

Pall.dial.p. 99.

Soz.l.3.c.5. p.503.a.

Flor.p.241. 242.

Hier.chr.an. 328.

[On peut croire qu'une Eglise, ou peu d'Eglises particulieres, se trompent quand elles honorent un homme qui a eu quelque reputation, comme Lucifer de Cagliari, Fauste de Riés, & quelques autres. Ce seroit engager l'honneur de toute l'Eglise, que de la vouloir rendre responsable de la sainteté de tous ceux que des particuliers ont mis de leur autorité dans un martyrologe, d'où ils se sont repandus dans les autres, & qu'on est ensuite obligé d'en retrancher peu à peu, selon que la verité de l'histoire est plus connuë, comme Eusebe de Cesarée, & l'heresiarque Priscillien. Mais quand un homme a esté honoré comme Saint aussitost aprés sa mort, & que peu aprés on le voit reveré de toute l'Eglise, non par l'autorité d'un particulier, mais par un consentement general des peuples, il faudroit alors avoir des raisons invincibles pour vouloir contester sa sainteté; & quelque raison qu'on en pust avoir, je ne sçay si on pourroit faire autre chose que les representer à l'Eglise pour en attendre son examen & son jugement.

Nous n'ignorons pas ce qu'on peut objecter contre la veneration de Saint Lucien. Elle est venue sans doute originairement de l'Eglise de Nicomedie qu'il a souffert, ou de celle d'Antioche dont il estoit Prestre. Or ces deux Eglises ont esté tenues longtemps par les Ariens, interessez à relever un homme qu'ils pretendoient avoir esté dans leurs sentimens. S. Chrysostome mesme estoit de la communion des Meleciens, c'est à dire des Orthodoxes d'Antioche, qui avoient esté longtemps meslez de communion avec les Ariens. Mais Rufin n'estoit point dans la mesme engagement. Au contraire estant Latin, il estoit plutost opposé aux Meleciens. Le témoignage de S. Jerome est encore plus fort: Car il avoit esté fait Prestre dans la communion des Eustathiens, c'est à dire des Orthodoxes d'Antioche qui n'avoient jamais eu de communion avec les Ariens: & on le voit toujours opposé jusqu'à l'excés aux Meleciens. Cependant il ne parle point dutout de Saint Lucien comme S. Epiphane, avec qui il estoit fort uni. Il ne dit jamais rien contre luy, quoiqu'il n'epargnast pas ceux qu'il jugeoit dignes de blasme.] 'Il le releve au contraire en divers endroits, parle de ses écrits sur la foy, & le reconnoist sans difficulté comme un

v.ill.c.77.eo. 84.p.317.d.

Prestre de l'Eglise Catholique, & comme un Martyr de J.C. 'C'est luy aussi qui nous apprend que Constantin fit une ville [du bourg] de Drepane, pour honorer *le Martyr Lucien* qui y estoit enterré. [Que si les dialogues sur la Trinité attribuez à S.Athanase, sont veritablement de Theodoret, comme le pretend le P.Garnier, le témoignage que nous allons voir qu'il y rend à la pieté & à la foy de Saint Lucien est d'autant plus considerable, qu'il ne pouvoit pas ignorer ce que Saint Alexandre en avoit écrit, nous l'ayant luy mesme appris dans son histoire.]

Chr.an.328.

'Baronius & d'autres justifient encore S.Lucien par une autorité qui paroist tres considerable; savoir par le passage de la Synopse de S.Athanase, 'où il est qualifié un Saint, un illustre philosophe Chrétien, ἀσκητὴς, & un grand Martyr. [Mais pour agir dans la bonne foy, il faut avoüer qu'il y a peu d'apparence d'attribuer à S.Athanase la fin de la Synopse, où se trouve ce passage. Que si l'on ne peut pas défendre S.Lucien par un témoignage positif de S.Athanase;] 'ce n'est pas neanmoins une petite preuve de son innocence, comme Baronius le montre fort bien, de ce que ce Saint ne parle jamais contre luy, & ne le fait jamais auteur des sentimens d'Arius.

Bar.312.§12| Act.M.p.560.4. — Ath.syn.t.2.p.157.2. — Bar.318.§77.

'Quelques uns croient mesme que Saint Epiphane a bientost reconnu que ce qu'on disoit sur cela n'estoit point certain, puisqu'aprés en avoir parlé, comme nous avons vu, dans son Ancorat & dans son heresie 43, '& avoir dit dans ce dernier endroit qu'il en parleroit dans la suite pour le refuter, 'il n'en dit plus rien neanmoins, sinon qu'Eusebe de Nicomedie avoit vécu avec luy.

Schel.ant.p.114 c.Flor.p.342. — Epi.43.c.2.p.378.b. — 69.c.5.p.730.d.

'Comme les actes de Saint Lucien parlent d'un Pancrace Prestre Sabellien, qui estoit, disent-ils, jaloux de sa gloire, 'Baronius & Bollandus en tirent que la mauvaise opinion que l'on avoit de S.Lucien, & sa separation de l'Eglise, venoient de ce qu'estant obligé de défendre la foy contre les Sabelliens, il avoit esté soupçonné, aussibien que S.Denys d'Alexandrie, de tomber dans l'erreur contraire. [La chose peut paroistre assez probable en elle mesme, mais le fondement n'en est guere solide: & ce que nous avons dit, aprés M.r Valois, paroist mieux fondé sur les paroles de S.Alexandre.]

Boll.7.jan.p.360.§5. — p.358.§5|Bar.311.§11|318.§76.

'Sozomene témoigne que les Ariens attribuoient leur second formulaire à S.Lucien, 'ce qui ne peut neanmoins faire aucun tort à sa reputation, puisque 'Sozomene remarque en mesme temps que ce formulaire n'estoit mauvais que par l'omission du mot de Consubstantiel, [laquelle on ne pouvoit pas blasmer avant le Concile de Nicée:] 'Et de plus, comme remarque cet historien, il se pouvoit bien faire que ce fust une imposture des Ariens, qui vouloient relever leurs imaginations par le nom de cet illustre Martyr.

Soz.l.3.c.5.p.503.a. — Bar.318.§77.78. — Soz.p.502.d. — p.503.a.

'En effet l'auteur des cinq dialogues sur la Trinité qui sont dans S.Athanase, quoiqu'ils ne puissent estre de ce Saint, estant faits depuis l'augmentation du symbole de Nicée, [c'est à dire depuis le Concile de Constantinople.] '& on soutient en effet qu'ils sont de Saint Maxime Abbé, celebre Confesseur du VII. siecle;) 'cet auteur, dis-je, voulant répondre à l'autorité de Saint Lucien, que le Macedonien qui disputoit contre luy avoit objectée, fait d'abord profession de suivre la foy du bienheureux Lucien, comme il l'appelle, de tous les saints Martyrs, & des Apostres; 's'offre ensuite de montrer que les Ariens ou les Macedoniens avoient corrompu le formulaire de ce Saint, en y ajoutant des choses contraires au symbole de Nicée; '& enfin prouve la foy de l'Eglise par les paroles mesmes

Ath.de Tri.l.3.p.210.b. — Schel.ant.p.114.a. — Ath.p.209.210. — p.210.b. — c.

Bul. l.2.c.13. p.265-270.

de ce formulaire. 'Bullus croit que le formulaire estoit effectivement de S. Lucien, parceque si les Ariens l'eussent supposé, ils l'eussent rendu plus conforme à leur heresie. Mais il soutient absolument qu'on n'y sauroit rien trouver que de Catholique, quoiqu'il y ait quelques expressions favorables aux Ariens.

Thdrt.h.p.6. 2.c.

'Quelques uns veulent mettre Theodoret au nombre des adversaires de S. Lucien, parcequ'aprés avoir raporté la lettre de S. Alexandre, il assure positivement que ce Saint n'avoit rien dit que de veritable.

l 1.c.4. v.p. 20.c.

'Mais il ne parle que de ce que S. Alexandre avoit dit contre Arius.[Et quand il auroit parlé de toute sa lettre, c'est abuser de ces approbations generales, que d'en vouloir tirer des preuves pour des faits qui ne sont dits qu'en passant. Theodoret n'avoit garde de regarder comme un Arien, celui que Saint Chrysostome, & toute l'Eglise d'Antioche honoroient comme un Martyr.

Bul. p. 270.

'Bullus pretend justifier absolument Saint Lucien, en soutenant que ce n'est point celui dont parle S. Alexandre; (ce que nous dirions volontiers, si nous croyions le pouvoir faire avec quelque probabilité;) ou que Saint Alexandre se trompe lorsqu'il dit que Lucien est demeuré longtemps hors de la communion de l'Eglise à cause de Paul de Samosates.

p.720 272.

'Il pretend prouver le dernier par les eloges generaux qu'Eusebe, Saint Jerome, Sozomene, (il pouvoit ajouter Rufin, Saint Chrysostome, &c.) donnent à Saint Lucien, & qui montrent, dit-il, que ces auteurs n'ont jamais sceu qu'il eust fait une faute de cette nature. [Toute le fort de ce raisonnement, tombe]

Euf. l.8.c.13. p.307.d.

'sur ce que dit Eusebe, que c'estoit un homme excellent dans toute sa vie; [ce qui pourroit, comme je croy, signifier qu'il n'y avoit rien que de saint & d'excellent dans toute sa conduite, sans nous obliger de croire qu'il eust toujours esté tel. Eusebe a pu mesme loüer toute la vie de Saint Lucien, en taisant volontairement une faute reparée & effacée. Car l'Ecriture loüe souvent David de mesme que s'il n'estoit tombé dans aucune faute. Mais enfin en donnant à cet endroit toute l'étendue qu'on voudra, il s'agit de savoir qui il faut plutost croire d'Eusebe ou de Saint Alexandre.

Le lecteur pourra voir avec plaisir ce que Mr du Fossé a dit en moins de paroles sur cette difficulté dans la vie de S. Lucien, imprimée avec les autres du mois de janvier en 1685, p. 175. 176.]

NOTE II.

Pour la page 475.

Si S. Lucien a consulté l'hebreu pour son edition de l'Ecriture, ou s'il y en a marqué les differences.

Suid. λ p 58| Boll.7. jan.p. 359.§4| Ath. syn.p.157.a.

'Les nouveaux Grecs, comme Suidas, Metaphraste, & une addition à la Synopse de S. Athanase, disent que S. Lucien consulta l'hebreu, qu'il savoit fort bien, pour faire sa nouvelle edition de l'Ecriture, afin d'y ajouter ce qui manquoit aux Septante. [Si cela est vray, c'estoit une chose tout à fait favorable à Saint Jerome, qui assurément n'auroit pas manqué d'alleguer souvent cette autorité aussibien que celle d'Origene, pour justifier ses traductions sur l'hebreu: & il ne le fait neanmoins jamais.

Pez. def. p. 342.

'Le P. Pezron soutient absolument au contraire, que l'edition de Saint Lucien, aussibien que celle d'Hesychius, estoient le pur texte des Septante, sans qu'ils y eussent rien ajouté des autres interpretes. Son unique raison, c'est qu'on ne luy sauroit montrer aucun ancien qui parle de ce mélange. [Mais cette raison est foible, n'y ayant dans l'antiquité que peu d'endroits de Saint Jerome qui parlent de ces versions. Ainsi l'on peut avoir quelque

Euf.n.p.315.1.a.

égard] à la raison de Mr Valois, qui croit que ces editions estoient meslées des autres versions, avec des lignes & des étoiles, comme celle d'Origene, puisque S. Jerome dit d'un costé que les bibles meslées de lignes & d'étoiles estoient repandues partout, en sorte qu'on n'en trouvoit presque pas qui fussent autrement; '& de l'autre, que les editions de S. Lucien & d'Hesyque se lisoient dans tout l'Empire d'Orient, hors la Palestine, & peutestre quelque partie de la Syrie. 'Mais le P. Pezron mesme cite un endroit de Saint Jerome, où il dit de S. Lucien & d'Hesyque, *Post septuaginta interpretes emendare illis nihil licuit*. [Ils n'avoient rien corrigé aprés les Septante, s'ils n'avoient fait que corriger les fautes que les copistes y avoient glissées.] Cependant dans cet endroit mesme, il dit que leurs editions ne se lisoient que de peu de personnes, '& dans l'endroit où il dit que presque tout l'Orient s'en servoit, il ne dit que de celle d'Origene, & comme une chose qui luy estoit particuliere, qu'elle estoit meslée de lignes & d'etoiles. [Ainsi estant difficile d'accorder les differens passages du seul ancien qui en parle, le plus seur est de n'en rien assurer.

Hier.ep.89.c.6.p.343.b. — ep.107.p.19.2. — ep.123.p.30.c| Ie/.dea.p.376. — Hier.ep.107.p.19.a.

'La Synopse dit que le manuscrit de la version de S. Lucien, (car elle l'appelle ainsi,) écrit de la main du Saint mesme, fut trouvé aprés sa mort chez des Juifs dans une muraille enduite de plastre. [Il y a bien plus d'apparence que ce Saint, qui s'occupoit à écrire, selon ses actes, avoit fait beaucoup de copies de son edition, & l'avoit ainsi rendu fort commune.

Ath.syn.p.157.a.b.

NOTE III.

Pour la page 476.

Sur sa separation d'avec l'Eglise.

'Mr Valois & le P. Pagi croient que les termes par lesquels Saint Alexandre assure que S. Lucien demeura hors de l'Eglise, ἀποσυνάγωγος ἔμεινε, marquent non seulement qu'il estoit exclus, ou s'excluoit luy mesme, de la communion & des assemblées de l'Eglise; mais qu'il tenoit mesme ses assemblées à part; ce qui estoit faire un schisme entier, [& se rendre beaucoup plus coupable. Je croy neanmoins que pour faire ce sens, il faudroit plutost παρασυνάγωγος,] qui est le terme de S. Basile pour marquer ce crime, [ou ἀντισυνάγωγος.] Mr Valois mesme, & le P. Pagi, loüent Epiphane d'avoir bien traduit l'endroit de S. Alexandre, par ces paroles, *extra synagogas mansit*. 'Le mot d'ἀποσυνάγωγος est deux fois dans l'Evangile de S. Jean: & il y est toujours traduit *extra synagogam*, ou *absque synagoga fieri*. [Et assurément les Phariseens n'avoient point ordonné que ceux qui confesseroient que Jesus estoit le Messie, tiendroient des assemblées contre eux.

Thdrt.n.p.7.1.a.b| Pagi, 311.§9. — Joan.9.v.22| 16.v.2.

Nous ne decidons point si S. Lucien s'estoit separé luy mesme de la communion de Domnus & de ses deux successeurs, les regardant comme illegitimes; ou si ces Evesques mesmes refusoient de le recevoir à leur communion, parcequ'il ne pouvoit se resoudre à reconnoistre Paul de Samosates comme legitimement deposé, en quoy sa faute aura esté moindre. Nous n'osons, dis-je, rien determiner sur cela, parceque nous ne voyons rien dans l'histoire qui nous determine.]

NOTE IV.

Pour la page 476.

D Domnus, Timée, & Saint Cyrille, Evesques d'Antioche: Que le dernier n'est point Martyr.

[Nous croyons avoir suffisamment montré sur Paul de Samosates, que cet heresiarque fut deposé à la fin de 269, ou dans les premiers mois de 270. Nicephore ne donne que deux ans d'episcopat à Domnus qui fut fait

vesque au lieu de luy ; & cela s'accorde avec la chronique de Saint Jerome, qui fait commencer Timée successeur de Domnus, des l'an 271.] 'George le Syncelle donne 3 ans à Domnus, qu'il appelle quelquefois Domnin. [Eutyque le suit *p.* 392. Ainsi on ne pourroit pas mettre sa mort avant 272.]

Sync.p.318.b| 385.b.

'Timée succeda à Domnus selon l'histoire d'Eusebe, [la chronique de S. Jerome, & celle de Nicephore. Ainsi il y a faute dans le grec de la chronique d'Eusebe, où il est nommé Tyran. Le Syncelle n'en parle point dutout. Nicephore luy donne 10 ans, dont il en faut retrancher deux ou trois, s'il estoit mort des l'an 279, comme on le trouve dans la chronique d'Eusebe selon le grec & le latin.] 'Eutyque qui l'appelle Timothée ne luy donne que 3 ans.

Eus.l.7.c.32. p.284.b.

Euty.p.395.

'Cyrille succeda à Timée, [& gouverna, selon le grec & le latin de la chronique d'Eusebe, depuis 279, jusqu'en 302, c'est à dire durant 23 ans. Neanmoins la chronique de Nicephore ne luy en donne que 15, non plus que le Syncelle *p.* 385.*b*, & Eutyque *p.*400.] 'Ce qui est certain, c'est que Tyran luy avoit succedé avant la persecution de Diocletien, [c'est à dire avant Pasque de l'an 303.]

Eus.p.284.b.

c.

'Baronius cite des actes des Saints Claude, Nicostrate &c. qui sont dans Mombritius, que ce Cyrille souffrit pour J. C, & qu'il mourut en prison. [Les actes disent cela d'un Cyrille Evesque amené d'Antioche en la Pannonie par Diocletien, ce qui n'est pas fort aisé à croire.] 'Et Baronius reconnoist qu'il y a des fautes dans ces actes.

Bar.22.jul.e.

8.nov.b.

Ado, 8. nov. *V. S. Sebastien note 6.* 'Adon parlant des mesmes Saints, y parle aussi d'un Evesque Cyrille ; mais c'estoit à Rome selon luy, [non à Antioche. Que si S. Cyrille d'Antioche avoit esté Martyr ; Eusebe ne l'auroit jamais oublié. Aussi le martyrologe Romain ne luy donne point ce titre, se contentant de dire qu'il a esté celebre en sainteté & en doctrine.]

NOTE V.

Pour la page 477.

Que Saint Lucien est mort le 7. janvier en 312.

'Il est bien aisé de voir par les premiers chapitres du IV. livre d'Eusebe, qu'il met le martyre de Saint Lucien aprés l'edit que Galere publia pour les Chrétiens le 30 avril 311. [Mais parce que cela s'ajuste fort difficilment avec Baronius, qui suppose que la persecution a commencé en 302, & non en 303,] 'il avance son martyre d'un an, pour le mettre sous Maximien Galere, '& pretend ensuite, sans la moindre apparence, que ce que dit Eusebe de ce Saint & de quelques autres dans son IX. livre, n'est point de luy.

Boll.7.jan.p. 358.§9|Act. M.p.361.§5.

Bar.311.§3.

§48.

'Bollandus croit qu'il s'est fondé sur ce qu'Eusebe avoit déja parlé du martyre de ces Saints dans le VIII. livre, qui comprend particulierement ce qui s'est fait avant la mort de Maximien Galere ; '& il remarque en mesme temps, que ce fondement est tres foible. [Car il ne faut que lire cet endroit d'Eusebe, pour voir qu'il y a voulu ramasser toutes les principales personnes du Clergé, qui ont souffert dans les dix années de la persecution, sans examiner en quel temps ils ont souffert. Et en effet il y joint Saint Anthime, qu'il dit autrepart avoir souffert des le commencement de la persecution, avec Saint Lucien & les autres, que Baronius mesme met dans la 9e ou 10e année. Il faut avoüer neanmoins que Baronius n'allegue jamais un si mauvais fondement :] '& mesme il raporte autrepart tous les deux endroits d'Eusebe ensemble, comme estant tous deux d'Eusebe, & n'y remarque aucune contrarieté, [comme il n'y en a en effet aucune.]

Boll.§8|Eus. l.8.c.13.p.307. 308.

Boll.§9.

Bar.310.§2. 23.

'S. Jerome dit, aussibien qu'Eusebe,

Hier.v.ill.c. 77.p.293.b.

que S. Lucien a souffert sous Maximien. [Et ce qui ne permet pas d'en douter,] 'c'est qu'ayant esté pris à Antioche, il fut mené de là à Nicomedie où estoit l'Empereur. Eusebe n'exprime pas nettement qu'il fut pris à Antioche, quoique ce qui precede fasse bien voir que c'est le sens. 'Mais les actes le disent positivement, [& Baronius ne le revoque point en doute. Il faut donc que cela se soit passé en un temps où Nicomedie & Antioche appartenoient à un mesme Prince, ce qui n'a point esté depuis 305 jusque vers le milieu de 311, lorsque Maximin, à qui Antioche avoit toujours appartenu, devint maistre de Nicomedie aprés la mort de Galere. *V. Constantin* § 19.]

Euf. l.8.c.13. p.307.d|9.c.6.p.351.c.d. — Boll. p.360. §.

'Le martyre de Saint Lucien arriva, comme l'on verra dans le texte, le 7 de janvier. Ainsi ce ne fut pas avant 312. [Ce ne peut pas aussi estre plustard, puisqu'avant la fin de 12, Maximin avoit esté obligé de finir la persecution par un edit.] Et s'il fit mourir encore depuis quelques Chrétiens, ce fut en les faisant jetter secrettement dans la mer. 'On peut aussi juger par l'histoire de sa derniere guerre contre Licinius, qu'il passa en Syrie le mois de janvier de l'an 313: [il mourut la mesme année.]

Nor. de Lic. c. 2. p. 44. — Lact. pers. c. 37. p. 33. — c. 45. p. 38.

NOTE VI.

Pour la page 478.

S'il a souffert le feu, les bestes, &c.

Chry. t. 1. or. 46. p. 531. c. d.

'S. Chrysostome dit que les demons resolurent de faire tourmenter Saint Lucien par la faim, voyant qu'il se moquoit de toutes sortes de tourmens & de supplices, & qu'ils ne l'avoient pu vaincre, ni en allumant des fourneaux, ni en creusant des fosses, ni en preparant des roues, ni en le mettant dans les ceps, ni en le jettant dans les precipices, ni en l'exposant aux dents des bestes. [A prendre ces paroles à la lettre, il faut dire que Saint Lucien a souffert tous ces supplices. Cependant cela est-il croyable, & surtout voyant que ni Eusebe, ni Rufin, ni Metaphraste mesme, & les Ménées, n'en disent rien? J'avoue que je ne me le saurois persuader. S. Chrysostome n'auroit point manqué à s'étendre davantage sur des choses si importantes, & si favorables à son eloquence. Il est ce me semble bien plus aisé de croire que ces mots, *qu'il ne l'avoient pu vaincre*, signifient *qu'ils ne l'auroient pu vaincre*; & pour trouver ce sens dans le grec, il ne faut qu'ajouter un ἂν que le copistes auront pu omettre, ou S. Chrysostome mesme pour rendre son discours plus animé.]

NOTE VII.

Pour la page 478.

De quelle maniere il est mort.

[Il y a bien de la difficulté pour le genre de la mort de S. Lucien.] 'Eusebe dit qu'ayant esté mis en prison, il fut tué, κτίνυται, [ce qui marque naturellement qu'on luy coupa la teste, ou qu'on le fit mourir par quelque autre supplice dans la prison;] '& Rufin le confirme: *ibique (in carcere) jubetur quasi absque populi tumultu necari*. 'S. Chrysostome dit qu'il fut tiré de la prison pour subir la question, dans laquelle il ne répondit autre chose sinon qu'il estoit Chrétien: '& il finit sa vie, dit-il, avec cette protestation dans la bouche. [Il semble donc, selon luy, qu'il expira dans la question,] '& un homme habile l'a pris de la sorte. 'Cependant S. Chrysostome dit aussi qu'il fut battizé & lavé dans son sang: '& il exprime sa mort par le terme de meurtre, πρὸ τῆς σφαγῆς, [ce qui marque bien mieux le dernier supplice, que non pas d'exprimer sous les fouëts ou les ongles de fer, qui estoient la question ordinaire.] 'Un manuscrit des actes de Saint Lucien tirez de Rufin, y ajoute nettement que le Saint eut la teste tranchée. 'Les martyrologes de S. Jerome disent qu'il fut coupé en quatre;

Euf. l. 9. c. 6. p. 351. d. — Ruf. p. 149. 2. — Chry. p. 53. — p. 535. a. — V. des SS. 7. jan. p. 182. — Chry. p. 532. b. — c. — Boll. 7. jan. p. 363. § 3. — Flor. p. 241.

quatre; [mais ils n'expriment point si ce fut durant sa vie ou aprés sa mort.] 'Florus & Notker ajoutent qu'on jetta ces quatre quartiers dans la mer, chacun attaché à une pierre, & que le lendemain on les trouva tous réunis ensemble sur le bord de la mer à Helenople.

p.441|Boll. mars,t.2.p.9. b.c.

'Au lieu de tout cela, l'auteur des commentaires sur Job marque assez nettement qu'il mourut de faim dans la prison:'& c'est ce qu'a suivi Metaphraste, [a] aussibien que les Ménées des Grecs & le menologe d'Ughellus.[comme nous ne voyons pas que cela se puisse accorder avec Eusebe & Saint Chrysostome, nous les abandonnons absolument.]

orl.inJob.l. 2.p.414. Boll.7. jan.p. 361.§ 15. a Men.15.oct. p.187|Ugh.t. 6.p.1104.d.

NOTES SUR SAINT PHILEAS, ET SAINT PHILOROME.

Pour la page 485.

NOTE I.

Que leurs actes donnez par Bollandus sont originaux, mais non ceux du P. Combefis.

[NOUS avons deux sortes d'actes de S. Phileas & S. Philorome, donnez les uns par Bollandus & le P. Ruinart, & les autres par le Pere Combefis.] 'Le commencement des premiers, qui ne se trouve que dans un manuscrit, n'est qu'un recueil de divers endroits d'Eusebe, selon la version de Rufin. 'Deux autres manuscrits dont Bollandus a tiré aussi cette piece, ne commencent qu'à ces mots *Imposito Philea super ambonem*, 'qui sont proprement le commencement des actes. [Je ne voy pas lieu de douter que cette seconde partie ne soit tres authentique. La breveté des réponses, la simplicité de la narration, & la conformité avec tout ce qu'Eusebe dit des deux Saints, paroissent des choses trop considerables pour nous permettre d'en douter.] 'Saint Jerome semble avoir connu ces actes, & les marquer par ces paroles, *Disputatione aliorum habita adversus judicem qui eum sacrificare cogebat.*

Boll.4.feb.p. 459.§ 2. §2|454.f. Eus.n.p.166. 1.b. Hier.v.ill.c. 78.p.293.b.

'Rufin selon les editions de 1479 & 1526, dit qu'il a revu les actes de Saint Phileas, qui avoient esté fort bien écrits par un nommé Gregoire. Il ajoute que Phileas, avoit parlé admirablement de la religion, & avoit allegué l'exemple de la mort de Socrate, ce qui se trouve dans les actes dont nous parlons. [Mais cet endroit ne se lit point dans l'edition de Rufin à Basle en 1528, ni dans celle d'Anvers en 1548. Et veritablement le style n'en paroist pas digne de Rufin.]

Boll.4.feb.p. 459.§ 2.

'M.r Valois dit que ce Gregoire a ajouté aux actes diverses choses tirées de Rufin. Dans l'edition de Rufin à Basle en 1528, il y a un endroit des actes raporté mot à mot, & M.r Valois croit aussi que c'est une addition faite au texte des actes. [Mais cela n'est pas bien probable, puisque la suite ne peut subsister sans cet endroit, comme nous le montrerons plus particulierement dans la note 4.

Eus.n.p.155. 1.b.

Il seroit donc seulement à souhaiter que ces actes fussent aussi entiers qu'ils paroissent fideles. Car il est assez visible que nous n'en avons que la fin:]'ce que l'on peut juger tant par ce qui y est dit de S. Philorome, 'que par la premiere interrogation de S. Phileas, à qui le juge demande d'abord s'il pouvoit enfin devenir sage: [Car cela suppose qu'il avoit déja esté interrogé auparavant.

Boll.p.464.e. p.463.c.

Nous voudrions pouvoir parler aussi avantageusement des actes grecs & latins que le Pere Combefis nous a donnez : mais il faudroit pour cela qu'ils fussent conformes aux premiers:] '& Combefis reconnoist luy mesme qu'il est peu ou point possible de les accorder ensemble. 'Il croit neanmoins qu'on le peut faire en quelque sorte, en disant que ceux de Bollandus contiennent le premier interrogatoire des Saints; ensuite duquel ils furent encore interrogez de nouveau, & souffrirent divers supplices avant que d'estre condannez à la mort; & que c'est ce qui est raporté dans les autres actes. [Cela ne se peut dire sans ruiner l'autorité des uns & des autres.] 'Car ceux de Bollandus marquent clairement que la sentence de mort suivit immediatement l'interrogatoire qu'ils raportent. [Et ceux du P.Combefis au contraire, pretendent commencer des le premier interrogatoire,] 'puisqu'ils disent que ces Saints furent presentez au juge, qui les avoit fait beaucoup chercher. & que le juge ayant ordonné qu'on les luy presentast l'un aprés l'autre, il commença à interroger S. Phileas en luy demandant son nom, sa condition,[& les autres choses que l'on demande au commencement d'une procedure.] 'Il n'omet cette formalité à l'égard de Saint Philorome, que parce, dit-il, qu'il le connoissoit fort bien.

Comb.f.act. p.126. | p.186.187. | Boll.p.464.§ 9. | Comb.p.151. 152. | p.160.

[Cette difficulté, pour ne pas dire cette impossibilité d'accorder ces deux pieces, est un fascheux article pour les actes de Combefis: mais ce n'est pas le seul. Car la longueur des harangues, la multitude des supplices epouventables, & les miracles qui s'y voient, ressentent bien plus l'esprit & l'air de Metaphraste, que celui des actes originaux. Il est vray neanmoins que le style long, dur, embarassé, & presque inintelligible de ces actes, montre clairement] 'qu'ils ne sont pas de Metaphraste, comme Combefis le soutient contre M.r Valois. [Mais il est fort possible & qu'ils ne soient pas de Metaphraste, & qu'ils ne vaillent rien dutout.

p.184.

On pourroit excuser en quelque sorte la longueur des harangues, puisqu'elle se rencontre quelquefois, quoique tres rarement, dans les meilleurs actes, tous les Saints n'ayant pas toujours eu le mesme genie. Mais on voit par les réponses de Saint Phileas dans Bollandus, que son genie estoit d'estre aussi court ou plus mesme que aucun des autres. Il est vray encore que l'on a fait quelquefois endurer beaucoup de supplices epouventables aux Martyrs; mais on peut remarquer aussi que cela ne se trouve pas d'ordinaire dans les Saints qui estoient considerables selon les avantages du monde, & aussi bien alliez que l'estoit certainement S. Phileas, soit que l'on eust encore quelque respect pour leur condition, soit que les Gouverueurs craignissent d'offenser trop sensiblement leurs parens, & de s'en faire des ennemis, s'ils eussent traité ceux qui leur appartenoient avec une cruauté qu'ils n'eussent pu excuser par le commandement exprés des loix & du prince. Aussi ni Eusebe, ni S. Jerome, ni Rufin, ne disent point que S. Phileas & Saint Philorome aient souffert aucun autre supplice que d'avoir eu la teste tranchée. Et leurs actes dans Bollandus n'en disent pas davantage. Ils marquent mesme plutost le contraire,] 'puisque S. Phileas estant pres d'estre executé, dit ces paroles aux Chrétiens: « Nous n'avons point encore souffert, nous « commençons à souffrir, & à estre « disciples de J.C. «

Boll.§ 10.

'Nous trouvons bien dans ces actes de Bollandus, [conformément à Eusebe,] que les parens & les amis de S. Phileas firent ce qu'ils purent pour le flechir;&

§ 8.

que le juge mesme le conjuroit d'avoir pitié de sa femme & de ses enfans: [mais il n'y en a pas un mot dans Combefis.

Il faut remarquer de plus, que ces actes de Combefis expliquent fort mal la qualité de S. Philorome.] (Comb. p. 149. 150.) 'Car ils le décrivent comme un General de toute la milice d'Egypte, que l'on commençoit alors à qualifier de Duc, ce qui n'est pas pardonnable à des actes que l'on pretend originaux,] (p. 188.) '& dont on doute si Eusebe mesme n'a point tiré quelque chose. (Boll. p. 464. d.) 'On trouve la mesme faute dans Bollandus: [mais ces actes estant latins, il ne faut pas s'étonner que celui qui les a traduits du grec, s'y soit trompé avec Rufin.] (Comb. p. 187. 188.) 'Combefis veut que Philorome fust chef non de la milice qui combatoit dans les armées, mais de celle qui servoit à l'exercice de la justice. [Mais à qui pourroit-il persuader que les officiers qui servoient à la justice du Gouverneur d'Egypte, dependissent du Receveur, qui estoit un magistrat inferieur.] (Act. M. p. 548. §. 2.) 'Le P. Ruinart n'a inseré dans sa collection que les actes de Bollandus, n'ayant pas jugé ceux de Combefis assez anciens.

(Pour la page 485.)

NOTE II.

Que S. Phileas n'a point eu beaucoup de ses diocesains pour compagnons de son martyre.

(Boll. p. 464. d.) 'Un manuscrit des actes de S. Phileas dit qu'il fut presenté au juge nommé Culcien, avec une multitude infinie de Chrétiens de sa ville, qui ayant tous confessé J.C. eurent aussitost la teste tranchée. (p. 462. § 12.) 'Ceci se trouve dans Usuard, Adon, & divers nouveaux martyrologes, (Ruf. l. 8. c. 10. p. 139. 1.) 'qui paroissent l'avoir tiré de Rufin. Mais comme ce qu'en dit Rufin n'est qu'une mauvaise traduction d'Eusebe, [ce qui luy est assez ordinaire, & qu'une chose de cette importance doit estre mieux fondée pour estre receue, nous aimons mieux croire que ce n'est qu'une confusion, qui vient tant de ce grand nombre de Martyrs dont Eusebe parle immediatement avant que de venir à Saint Phileas, & dont Rufin le fait chef contre son texte, que de ceux mesmes dont Saint Phileas parle dans sa lettre. Au moins les deux autres manuscrits des actes de Saint Phileas ne disent rien de cette multitude de Martyrs; & le seul qui en parle a esté contraint d'omettre le premier article de l'interrogatoire du Saint, parceque'en effet cet article ne s'accorde nullement avec son addition.] (Act. M. p. 548. a.) 'Le P. Ruinart qui a revu les actes de Saint Phileas sur plusieurs manuscrits, [n'en met rien non plus.

Mais il est mesme impossible d'accorder ce manuscrit de Bollandus avec Eusebe: Car si S. Phileas a esté condanné aussitost aprés toute cette multitude infinie, comme il nous obligeroit de le dire, il faut que tout ce peuple ait esté conduit & enfermé dans les prisons d'Alexandrie.] (Eus. l. 8. c. 10. p. 302. b| 304. b.) 'Car Eusebe nous apprend que S. Phileas y estoit peu de jours avant sa condannation. (a p. 302. c.) 'Il y estoit en effet en la compagnie de beaucoup de martyrs, (p. 302-304.) 'dont il raconte les differences couronnes dans l'excellente lettre qu'il écrivit à son peuple. Mais il y témoigne bien clairement qu'ils n'y moururent point ni par le mesme supplice, ni en un mesme jour. Il ne dit pas non plus qu'il y en eust une multitude infinie, ce qui ne seroit pas croyable, moins encore qu'ils fussent tous de son diocese, ce qui n'eust pas peu contribué à son dessein,] (p. 304. b.) 'puisqu'il écrivoit principalement cette lettre pour exhorter son peuple à demeurer ferme dans la pieté, sans estre ebranlé par la mort qu'il alloit souffrir.

Pour la page 488.

NOTE III.

Sur Temeritate tua utere.

Boll. 23. feb. p. 764. § 7. 8.

'Dans deux endroits où nous traduisons, *Usez de vostre autorité*; il y a dans le latin, *temeritate*,[qui ne semble convenir ni au sens, ni à la civilité avec laquelle le Saint parle. Peutestre que si nous avions le grec, nous y trouverions quelque terme qui pourroit signifier *autorité, severité*, ou quelque chose de semblable.]

Pour la page 489.

NOTE IV.

Sur la confession & l'interrogatoire de S. Philorome.

Boll. 4. feb. p. 464. d. e.

'Le discours de Saint Philorome raporté dans les actes, & quelques lignes qui le precedent, se trouvent mot à mot dans Rufin, *l.* 8. *c.* 10. *p.* 130. 1. 2., 'c'est pourquoi cet endroit est suspect à M.r Valois, qui croit qu'il a esté pris de Rufin, & ajouté dans les actes.[Et il est vray qu'il est bien eloquent pour le croire original. Mais comme hors cet endroit il n'est point parlé dans ces actes, ni de Saint Philorome, ni de la sentence rendue contre S. Phileas & contre luy,]'& que dans la suite neanmoins on trouve l'execution de S. Phileas, & d'une autre personne avec luy;[il faut necessairement ou que cet endroit soit legitime, ou qu'il ait esté substitué à la place de quelque autre chose qui faisoit le mesme sens. Bollandus ni le P. Ruinart ne témoignent point qu'il manque dans aucun de leurs manuscrits: au contraire ils en citent mesme une diverse leçon.

Eus. n. p. 166. 1. b.

Boll. p. 464. 10.

Il y a encore une autre difficulté sur Saint Philorome,] 'dautant qu'Eusebe dit de luy & de S. Phileas conjointement, qu'ils eurent à combatre les prieres de leurs parens, de leurs amis & du juge mesme, & qu'ils meprisèrent genereusement les menaces & les mauvais traitemens, que leur fit ce juge.[Et cependant cela n'est dit dans les actes que de S. Phileas seul: Il ne seroit p. e. pas étrange qu'Eusebe parlant de deux personnes, eust dit de toutes les deux ce qui n'estoit vray que d'une seule. Mais à qui pourra t-on persuader qu'une personne de la qualité de S. Philorome, ait esté condanné avec si peu de formalité & si peu de bruit, sans estre seulement interrogé, ni differé d'un jour, selon que cela est décrit dans les actes? Il faut necessairement ou qu'il y ait eu quelque chose de plus dans l'endroit, que l'on a osté pour inserer le passage de Rufin, si nous voulons que cela soit ainsi, ou ce qui est beaucoup plus probable, puisque nous avons montré que ces actes ne sont pas entiers, il faut dire que S. Philorome avoit esté interrogé des auparavant avec toutes les formalitez, & qu'il estoit demeuré là, ou pour estre interrogé de nouveau aprés Saint Phileas, ou pour recevoir la sentence définitive avec luy.]

Eus. l. 8. c. 9. p. 302. a.

Pour la page 491.

NOTE V.

Sur le temps & le lieu du martyre de S. Phileas.

Bar. 4. feb. c.

'Baronius dit que S. Phileas & Saint Philorome ont souffert des la premiere année de la persecution de Diocletien: mais il n'en allegue point de preuve, que la version corrompue d'Eusebe par Chistophorson. 'Il semble qu'on peut tirer la mesme chose des actes du P. Combefis:[mais ce ne seroit qu'une nouvelle preuve de leur fausseté.] 'Car S. Jerome dit nettement que S. Phileas a souffert sous le mesme persecuteur que Saint Lucien, 'qui est mort sous Maximin, comme il venoit de le dire aprés Eusebe. [Eusebe semble aussi marquer que Saint Phileas a souffert sous Maximin,] 'en disant que Culcien [qui le condanna,] estoit un des prin

Comb. act. p. 150. 151.

Hier v. ill. c. 78. p. 293. b.

c. 77.

Eus. l. 9. c. 11. p. 366. d.

cipaux ministres de la persecution sous ce tyran. [Maximin n'ayant commencé à regner qu'en 305 au mois de may, S. Phileas n'a donc pu estre martyrizé avant l'an 306, s'il est mort le 4 de fevrier, auquel les martyrologes en font la feste, ou à la fin de 305,] 's'il a souffert le 25 de decembre comme il est dit dans les actes de Combefis : quoique le 23 de Pacon, qui y est marqué en mesme temps, [réponde au 18 de may ; selon quoy on ne pourroit mettre non plus le martyre de Saint Phileas qu'en 306. Que si nous voulons recevoir l'autorité de S. Epiphane,] 'qui fait Culcien gouverneur de la Thebaïde, lorsque le schisme de Melece commença, c'est à dire ce semble vers 306, il faudra encore reculer le martyre de S. Phileas ; Culcien n'ayant pas eu la Thebaïde aprés l'Egypte, ce qui eust esté descendre & non pas monter.

Comb.act.p. 281.

Epi.68.c.1.p. 717.a.

Il faudra mesme differer le martyre de S. Phileas jusqu'en 311 ou 312, s'il n'a souffert qu'avec Saint Pierre d'Alexandrie,] 'comme Eusebe le semble dire. [Il pourroit neanmoins y avoir eu deux Phileas Evesques en mesme temps, ou ce qui est encore plus probable,] 'Eusebe ramasse en cet endroit les principaux Evesques qui ont souffert durant les dix années de la persecution de Diocletien. [Nous n'alleguons point] 'ce que dit Saint Pierre d'Alexandrie, mesme du martyre que S. Phileas avoit souffert avant luy &c. parceque les actes de ce Saint où cela se trouve, [ne nous paroissent point capables de faire aucune autorité. Mais ce qui pourroit estre plus fort, c'est qu'Eusebe mettant son histoire tout au long dans son VIII. livre, nous donne lieu de croire qu'elle est arrivée avant l'edit de Galere en 311, Eusebe ayant reservé pour son IX. livre ceux qui ont souffert dans le renouvellement que Maximin fit de la persecution.

Eus.l.8.c.13. p.308.c.

Boll.4.feb.p. 460.f.

Bar.306.§ 52. Comb.p.199.

L'argument que nous tirons du nom de Culcien, pour montrer que Saint Phileas n'est mort qu'aprés l'an 306, suppose qu'il a souffert à Alexandrie ; ce qui n'est pas tout à fait sans difficulté.] 'Au moins M.r Valois, fondé d'une part sur ce que ce Saint a esté jugé par Culcien, & de l'autre sur ce que Culcien, selon S. Epiphane, gouvernoit la Thebaïde vers 306, en mesme temps qu'Hierocle estoit gouverneur d'Alexandrie, en tire comme une conclusion indubitable que S. Phileas a souffert en Thebaïde. [Cela peut estre favorisé en quelque sorte par Eusebe mesme,] 'qui semble joindre S. Phileas & Saint Philorome aux Martyrs de Thebaïde, des combats desquels il avoit esté le spectateur. [Mais il est aisé de juger qu'il a voulu unir ensemble les Martyrs de ces deux provinces, qui n'en faisoient presque qu'une, la Thebaïde estant assez souvent comprise sous le nom d'Egypte.

Eus.n.p.166. 1.a.

l.8.c.9.p.305.

Ce qui nous oblige à le croire,] 'c'est que disant que Saint Phileas estoit prisonnier à Alexandrie 'fort peu de temps avant son martyre, & comme le grec l'exprime encore plus fortement, ὅσον ἤπω τελειωθησόμενος, [il paroist clairement avoir voulu marquer qu'il souffrit en cette ville mesme. Car de pretendre que Saint Phileas ait esté transporté d'Alexandrie en Thebaïde pour y estre executé, cela est plus possible que probable. Il faudroit donc aussi que ses parens l'y eussent suivi,] 'puisqu'ils estoient en grand nombre dans la ville où il a souffert.] Il seroit mesme difficile de comprendre comment S. Phileas Evesque dans la basse Egypte,] '& S. Philorome Intendant des finances à Alexandrie, [auroient esté jugez par le gouverneur de Thebaïde.] 'De plus, Culcien dit qu'il avoit pu deshonorer & maltraiter S. Phileas dans sa ville, [ce que l'on ne peut guere entendre que de Thmuis. Il falloit donc

c.10.p.303 b. p.304.b.

Boll.4.feb.p. 464.§ 6.

Eus.l.8.c.9.p. 301.d.

Boll.§ 7.

que Culcien fust alors gouverneur d'Egypte où est Thmuis. Cela n'empesche pas qu'il n'ait pu aussi avoir esté en un autre temps gouverneur de la Thebaide, si nous le voulons croire sur l'autorité de S. Epiphane, qui est assez peu exact dans l'histoire, particulierement en cet endroit où il parle des Meleciens. Eusebe confirme beaucoup ce que nous disons de Culcien.] 'Car il remarque qu'il s'eleva par tous les differens degrez des charges & des dignitez, & qu'il se signala par le sang d'une infinité de Martyrs qu'il repandit dans l'Egypte. 'Saint Jerome dit aussi que Saint Phileas souffrit en Egypte.

Euf.l.9.c.11 p.356.d.

Hier.v.ill.c. 78.p.293.b.

'Enfin M.r Valois s'est retracté luy mesme, & a cru que l'on pouvoit mettre S. Phileas à Alexandrie, fondé tant sur le passage d'Eusebe que nous venons de citer sur les differentes charges de Culcien, que sur les actes donnez par Combefis, & qu'il attribue à Metaphraste, dans lesquels il est dit nettement qu'il souffrit à Alexandrie. Il se fonde encore sur les actes de Saint Polyeucte, qui disent la mesme chose de S. Philorome. [Mais la chose seroit fort incertaine, si elle n'estoit fondée que sur ces actes.] 'Le Pere Combefis qui les soutient originaux, ne veut pas neanmoins qu'on en puisse rien conclure. Car il pretend que S. Philorome dont ils parlent, n'est pas le compagnon de S. Phileas, mais un autre plus ancien, martyrizé au plustard sous Valerien, dont il avoue que nous n'avons aucun monument. 'Bollandus met aussi le martyre de S. Phileas à Alexandrie; '& le P. Ruinart dit qu'il est difficile de le contester.

Euf.n.p.390. 2.

Comb.act.p. 184.185.

Boll.4.feb.p. 460.d.

Act.M.p.548. § 2.

NOTE SUR SAINTE DOROTHÉE.

Pour la page 477.

Difficultez qui se rencontrent dans ses actes, & sur le temps de son martyre.

[LEs actes de Sainte Dorothée sont assurément fort beaux: les faits en sont non seulement agreables, mais aussi edifians. L'histoire de la conversion de S. Theophile par les roses & les pommes que S.te Dorothée luy avoit envoyées, a quelque chose qui sent la fable. Cependant elle n'a pas empesché des personnes tres judicieuses, de dire que ces actes sont bons. La conversion de Theophile paroist en effet si parfaite, qu'elle est digne d'estre le fruit du sang d'une Martyre, & l'effet d'un miracle extraordinaire.

Il faut neanmoins avouer que les discours de ces actes sont un peu longs pour les croire originaux & authentiques. Ils sont aussi quelque fois assez peu respectueux.] 'Le commencement mesme de la piece, *erat quadam puella*, ne donne pas l'idée qu'elle soit originale. 'Cette expression *Filius unicatem divinitatis obtinens cum Patre suo & Spiritu Sancto*, [n'estoit pas ordinaire avant le second Concile oecumenique. La description du paradis y est bien charnelle: & quoiqu'on puisse dire qu'il falloit promettre des joies sensuelles à des payens incapables de concevoir les joies spirituelles, j'aimerois encore mieux croire que cette description a esté ajoutée à l'original,] 'puisqu'elle manque dans un manuscrit. 'Il est peu vraisemblable qu'un juge payen ait dechiré ses habits par colere; & ce fait est fascheux pour l'autorité des actes. 'Je n'entens pas bien ces paroles de S. Theophile: *ea hora qua Christum confessus credidi, sensi me Christianum effectum.* [Ce qui pourroit peutestre faire douter encore da-

Boll.6.feb.p. 773 c.

p.774.a.

b.

d.

p.775.d.

p.772.a. vantage de l'histoire] 'c'est qu'elle se trouve assez differemment dans les b.d. manuscrits, '& qu'elle est raportée dans diverses legendes avec des circonstances que Bollandus avoue estre suspectes, & des exagerations hyperboliques dignes d'une histoire apocryphe.

p.771.b. 'Sainte Dorothée, & les autres dont parlent ses actes, ayant souffert dans la Cappadoce, il est étrange qu'ils ne paroissent pas estre connus par les Grecs, ni l'avoir jamais esté, quoiqu'ils soient celebres dans les martyrologes latins. [Neanmoins on sçait qu'il y a un fort grand nombre de Martyrs dont les anciens n'ont point parlé. Et pour les nouveaux Grecs, je croy qu'on ne trouve guere dans leur office que ceux dont il y avoit quelques reliques ou quelque chapelle à Costantinople.]

p.773.d. 'Les premieres paroles de la Sainte, *Deus qui in cælo est Augustus*, [& quelques autres endroits, donnent lieu de croire que ces actes ont esté originairement écrits en grec.

Je ne sçay surquoi Baronius s'est fondé] 'pour mettre Sainte Dorothée Bar.304.§70. sous Diocletien. 'Bollandus marque Boll.p.772.§12. diverses années de ce regne, dans lesquelles quelques modernes la placent, pour conclure qu'il n'y a rien de certain, sinon que ç'a esté sous Diocletien, ou durant sa persecution. [Je voudrois qu'il eust marqué surquoi il fonde cette certitude. Car je ne voy pas que les actes ni les martyrologes en disent rien.] 'Nous le trouvons 24.feb.p.461.c. neanmoins dans les actes de S. Serge, qu'on dit avoir esté aussi martyrizé à Cesarée en Cappadoce sous le Gouverneur Saprice. [Mais ces actes sont peu de chose. *V. la pers. de Diocletien note* 78.]

NOTES SUR LA PERSECUTION DE LICINIUS.

NOTE I.

Pour la page 508.

Ce que les Grecs disent d'un Saint Adrien & des Evesques de Byzance parens de Probe, n'a rien de fondé.

Men.p.283.285. 'LEs Grecs qui font la feste du grand Saint Adrien le 26 d'aoust, marquent le mesme jour un autre Saint de mesme nom, dont ils disent comme de l'autre, qu'il a souffert à Nicomedie, & qu'il a esté enterré à Argyrople pres de Byzance: mais ils veulent que ç'ait esté sous Licinius, au lieu qu'ils mettent l'autre dans la persecution de Diocletien; & ils marquent quelques circonstances differentes de leur histoire. [Avec tout cela neanmoins il est assez difficile de croire que ce soient deux Saints differens, & d'autant plus] que les Grecs font celui de Licinius frere de Domice alors Evesque de Byzance, & tous deux fils de l'Empereur Probe, [à qui l'histoire ne donne ni femmes ni enfans.]

Eur.p.χ2d.p.309. 'La chronique de Nicephore fait Domice de Byzance frere & non fils de l'Empereur Probe, [ce qui n'a pas sans doute plus de fondement. Et ce Domice doit estre mort longtemps avant Licinius,] puisqu'elle luy donne pour successeur durant douze ans, Probe son fils mort des devant que Constantin vinst à Byzance, [c'est à dire avant l'an 323. Nous montrerons mesme autrepart que Saint Metrophane,] qu'on fait frere de ce Probe & son successeur durant 10. ans, [mourut des l'an 313. Ainsi selon cette chronologie, Domice son pere sera mort des l'an 291., longtemps avant la persecution

de Diocletien mesme:] & s'il a gouverné 21 an & six mois, comme le dit Nicephore, [il aura esté fait Evesque vers l'an 270, & l'aura esté durant tout le regne de Probe son pretendu frere; ce qui auroit bien merité d'estre remarqué par Eusebe.]

Pour la page 509.

NOTE II.

Pourquoi on met Saint Ammon à Andrinople, & sous Licinius.

Men.sept.p. 19 Ugh.t.6.p. 2056.b. Baudr.p.335.

'Les Grecs disent que S. Ammon & les 40 Vierges qu'il instruisoit, estoient d'Andrianople dans la Macedoine, 'où je ne voy point qu'on marque aucune ville de ce nom: [& d'ailleurs Licinius n'a point persecuté les Chrétiens tant qu'il a possedé la Macedoine, c'est à dire depuis 311 jusqu'en 314. C'est pourquoi nous raportons cela à Adrianople ou Andrinople dans la Thrace, où l'on trouve aussi Berée & Heraclée marquées par la suite de la mesme histoire.]

Ugh.t.6.p. 2056.c.

'Le menologe de Basile ne donne que la qualité de Prefet à Licinius qui fit mourir les Saintes; [& celle de tyran que luy donnent les Ménées, n'oblige point de croire qu'il fust autre chose.] 'Nicephore les met nettement sous le regne de Licinius, ce que Baronius a suivi: mais il se moque avec raison de ce qu'ajoute Nicephore, que c'estoient les femmes des quarante Martyrs de Sebaste.

Nphr.l.7.c. 44.p.511.d| Bar.316.§ 12.

Pour la page 514.

NOTE III.

Sur S. Theodore de Cyrene, distingué de S. Theodote de Cyrinie.

[Il semble qu'il y ait quelque lieu de douter si] 'S. Theodote de Cyrinie, que Baronius appelle Theodore, [doit estre distingué de] 'S. Theodore Evesque de Cyrene, dont le menologe de Canisius dit sur le 4 de juillet, qu'aprés avoir souffert plusieurs tourmens, il se reposa en paix: '& le martyrologe Romain luy donne seulement le titre de Confesseur. [Tout cela est fort conforme à l'histoire de Saint Theodote. Mais le reste est assez different. ['Car on met Saint Theodore sous le juge Dignien dans la persecution de Diocletien, & on dit qu'il eut la langue coupée. 'Je ne trouve que sa memoire dans les Ménées au 4 de juillet sans aucune histoire. Mais le titre de Martyr qu'ils luy donnent [aussibien que le menologe de Canisius, peut faire juger qu'il mourut dans la prison, & non pas] 'durant la paix de l'Eglise comme l'a mis Baronius. 'On le voit encore plus clairement par les Ménées, qui en parlent davantage sur le 5 de juillet à l'occasion de Sainte Cyprille. Ils l'y font Evesque de Cyrene en Libye, & raportent un miracle qu'il fit dans la prison en faveur de S.te Cyprille, dont nous ne trouvons rien non plus que dans l'office des Grecs. 'Baronius l'a mise dans le martyrologe Romain sous le nom de Cyrille.

Bar.316.§ 16. Canis.t.2.p. 811. Bar.4.jul.f. Canis.p.812. Men.p.36. Bar.310.§ 25. Men.p.47. Bar.5.jul.c| 310.§ 25.

'Le nom de Theodore qui est donné à l'Evesque de Cyrinie dans les Annales de Baronius selon l'edition d'Anvers, [n'est assurément qu'une faute de copiste.] 'Car dans son martyrologe & dans ses notes, on lit toujours Theodote.

316.§ 16. 6.may.c.

NOTE SUR SAINT BASILÉE.

Pour la page 515.

Qu'on ne peut rien fonder sur ses actes, ni nier son martyre.

Sur. 26. apr. p. 328. § 23.

[LES actes de S. Basilée paroissent d'abord fort authentiques.] 'puisqu'ils portent le nom d'un Jean Prestre de Nicomedie, qui pretend non seulement estre contemporain, mais avoir entretenu le Saint dans sa prison. 'La maniere avantageuse dont ils parlent de Crispe, [oblige de dire, s'ils sont veritables, qu'ils sont écrits dés devant la mort tragique de ce Prince, c'est à dire avant 326.] 'Aussi Bollandus les cite comme une autorité tout à fait incontestable. [L'on peut dire que le style, quoqu'il n'ait rien d'extraordinaire, & qu'il soit mesme fort chargé d'epithetes à la mode des Grecs modernes, & assez mauvais pour la phrase, ne dement pas neanmoins absolument cette inscription.] 'Il faut cependant avouer qu'il y a lieu de craindre que cette piece n'ait esté au moins fort alterée, [vu les grandes fautes qui y sont, & qui ne paroissent pas pardonnables à un auteur contemporain.]

§ 21.

Boll. pont. p. 45. 4.

Pagi, 316. § 9.

Boll. 16. apr. 6. p. 50. § 2.

'Il appelle Maxence un tres cruel ennemi des Chrétiens. [Et il y a plutost lieu de dire tout le contraire sur l'autorité d'Eusebe, de S. Optat, & de Saint Augustin. *V. la pers. de Diocl.* § 32.] 'Il dit que Constantin envoya Licinius faire la guerre à Maximin. [Cela est insoûtenable. Car Licinius n'estoit en rien inferieur à Constantin pour recevoir les ordres de luy. Lactance nous apprend que ce fut Maximin qui entreprit la guerre. Elle se commença mesme & s'acheva si viste, qu'il est difficile de croire que Constantin y ait eu quelque part. Il est certain au moins qu'il n'en eut point aux depouilles.

§ 2.

Une autre chose plus importante, & qui est repanduë dans toute la suite de ces actes,] 'c'est qu'ils supposent non seulement que Constantin estoit tout à fait Chrétien dés l'an 312, [quoiqu'il ne fust pas battizé, ni peut-estre mesme catecumene ; mais que Licinius l'estoit aussi-bien que luy, & avec sincerité, au moins selon l'apparence.] 'Ils luy donnent mesme le titre de *Fidele*, [qui n'appartient qu'aux battizez.] 'Ils ajoutent encore qu'il avoit souvent juré à Constantin de n'abandonner jamais la foy Chrétienne, mais de la proteger toujours. Aussi ils l'accusent nettement d'avoir violé la foy qu'il avoit promise au vray Dieu, τὴν ὁμολογίαν ἀθετήσας, [ce qui, dans l'usage de l'Eglise, a toujours marqué le battesme.] 'Et ils disent que S. Basilée l'exhorta à faire penitence, à retourner à ce qu'il avoit quitté, & à implorer la misericorde de celui qu'il avoit rejetté, meprisé, renoncé, ἀπηρνήσω. [Ils ne veulent donc pas que nous doutions que Licinius n'ait embrassé ouvertement & absolument la religion Chrétienne, & qu'il n'ait esté un apostat quand il a adoré les idoles, & persecuté l'Eglise. Cependant je croy qu'il y aura peu de personnes qui puissent douter que cela ne soit absolument faux. Quoiqu'Eusebe parle quelquefois de Licinius comme s'il eut esté Chrétien, neanmoins il ne s'exprime jamais comme ces actes, & il ne le traite jamais d'apostat, comme il n'eust pas pu manquer de faire en parlant de sa persecution.]

§ 1.

§ 2.

§ 3.

§ 11.

§ 4.

'Les actes supposent que Constancie sœur de Constantin, mariée à Licinius, estoit aussi tout à fait Chrétienne. Mais pour ce qu'ils ajoutent qu'elle avertissoit son frere par des lettres secrettes, de la persecution que son mari excitoit

contre l'Eglise, [ ]e ne sçay s'ils le persuaderont à beaucoup de monde. Il y en aura aussi qui ne croiront pas aisément] 'que Licinius ayant déja commencé à persecuter les Chrétiens, on bastist encore des eglises en des lieux où il n'y en avoit jamais eu. [Il n'est pas non plus fort probable qu'un homme de Nicomedie, où la Cour demeuroit depuis long-temps,]'n'eust jamais oui parler d'une ville aussi celebre & aussi voisine que Sinope, & qu'il demandast s'il y avoit dans le monde quelque ville ou quelque pays de ce nom.

§ 7.

§ 16.

'Ces actes semblent dire encore que Constantin fit fouetter Licinius aprés qu'il se fut rendu, χεδὸν μέχρι θανάτου παιδεύσας αὐτόν, [ce qui seroit ridicule.] Mais ils disent fort clairement qu'il fut banni dans les Gaules. [Et il n'y a personne qui ne sache que ce fut à Thessalonique. *V. Constantin* § 50.] Pour la mort de ce Prince qu'il semble dire, ou plutost qu'il dit fort nettement avoir esté naturelle & non violente, [il est dementi par tous les auteurs, qui conviennent que Constantin le fit tuer. Comment défendre aussi] ce qu'ils ajoutent, qu'il fut frapé de la mesme plaie dont Maximin estoit mort? [Car non seulement aucun historien n'en parle, mais Eusebe mesme qui n'auroit pu ni ignorer ni taire ce jugement visible de Dieu, ne dit rien qui en approche.

§ 21.

Il est aussi assez étrange que ces actes d'un Evesque d'Amasée, ne parlent point dutout] 'de ce qu'Eusebe dit estre arrivé à Amasée & dans les autres villes du Pont, où il semble mettre le fort de la persecution de Licinius. *V. cette persecution*. 'Et en un autre endroit il le restreint presque à la seule ville d'Amasée.

Eus.l.10.c.8. p.397.c.

v.Const.l.2.c. 1.2.p.443.

'Nous pourrions remarquer outre cela, qu'il se trouve divers endroits dans ces actes copiez mot à mot d'Eusebe, & ajouter que M.r Valois trouve si peu de probabilité à ce qu'ils disent de S.te Glaphyre, qu'il l'appelle une fable & une pure fiction de gents qui ne savoient que faire. Il ne craint pas mesme d'appeller ces actes tous entiers une piece impertinente & fabuleuse: '& le Pere Pagi ne les traite guere mieux.' M.r Baluze reconnoist que quelques uns les jugent supposez, & ne rejette point leur sentiment. 'Le Cardinal Noris espere que Bollandus établira parfaitement la verité de ces actes. Mais il ne laisse pas de dire qu'il y a diverses choses peu conformes à la verité, de soutenir par plusieurs medailles que Licinius n'a jamais cessé d'adorer les idoles, & de reconnoistre qu'il est constant par tous les auteurs, que ce Prince a esté relegué à Thessalonique, & non dans les Gaules. 'Pour Bollandus à qui il laisse le soin de soutenir les actes, il s'est contenté d'assurer qu'ils sont écrits par un témoin oculaire, [sans dire un seul mot des difficultez qui s'y rencontrent, & sans répondre seulement aux raisons par lesquelles M.r Valois combat le martyre mesme du Saint.]

a.p.209.1.a.

Pagi, 316. §6.

Lact. pers.n. p.456.

Nor. de Lic.c. 1.p.63.

Boll.26.apr. p.426.c.d.

'Car M.r Valois, suivi par un auteur nommé Hanckius, va jusqu'à soutenir que Saint Basilée n'a point dutout esté Martyr, & qu'il a survécu Licinius. 'Mais quoique Philostorge & Nicephore disent qu'il a assisté au Concile de Nicée, [a] & quoique S. Athanase se contente de luy donner le titre de grand, & non celui de Martyr, [il est neanmoins difficile de ne pas ceder à l'autorité de la chronique de Saint Jerome, qui dit formellement que S. Basilée Evesque d'Amasée dans le Pont, a esté couronné du martyre sous Licinius. Que si nous avions quelque raison de croire que ce passage n'est pas de S. Jerome, & si Scaliger ou Pontac *p.685*, avoient marqué dans leurs notes qu'il y a des manuscrits où il ne se trouve pas; nous ne ferions

Eus.n.p.208| Pagi, 316. 19.

Philg.l.1.c. 8.p.469.b| Nphr.l.8.c. 14.p.560.c.

a Ath.or.1.p. 291.c.

peut-estre pas difficulté de suivre le sentiment & les raisons de M.r Valois. Mais à moins de cela, nous ne croyons point pouvoir preferer à un témoignage si considerable, ni une autorité negative de Saint Athanase, ni celle de Philostorge & de Nicephore, quelque positive qu'elle soit. Le témoignage de Philostorge est d'autant moins considerable,] *Philg.app.p. 539.* 'que cet impie veut que Saint Basilée, en assistant au Concile de Nicée, y ait soûtenu le parti d'Arius, avec S. Leonce & Longien de Cappadoce, *Nor.de Lic.c. 1.p.63.* & S. Melece de Sebastople, 'ce qui ne peut estre que tres ridicule, aprés le témoignage authentique que S. Athanase rend à la foy de ces quatres Evesques: *p.63.64.* 'à quoy il faut ajouter qu'on trouve Eutyque d'Amasée dans les souscriptions du Concile de Nicée &c: & par consequent S. Basilée estoit mort avant ce temps là. *Boll.26.apr. § p.12.§10.* 'Ses actes disent qu'il avoit luy mesme declaré Eutyque son successeur. *Euf.v.Conf. l.2.c.1.2.p. 443.* 'Que si nous considerons qu'Eusebe declare que l'on commettoit à Amasée des cruautez inouies, *c.2.p.444.a.* '& qu'un peu aprés il dit que l'on faisoit mourir les principaux Evesques; *Noris,p.63| Pagi,316.§7. 9.* 'il est difficile de croire que l'Evesque d'Amasée n'y ait pas esté compris. Aussi le Cardinal Noris & le P. Pagi rejettent absolument cette pensée de M.r Valois. *Philg.n.p. 229.2.b.* 'Et enfin, M.r Valois mesme a declaré dans un ouvrage posterieur, qu'il suivoit avec plaisir Constantin Porphyrogenete & tous les autres, qui malgré Philostorge conviennent que S.Basilée a esté martyrizé dans la persecution de Licinius.

'Outre les actes de Saint Basilée, *Boll.26.apr. § p.56.* Bollandus nous en a donné un eloge, [qu'on pourroit peut-estre croire estre de S. Astere Evesque d'Amasée 80 ans aprés,] *Typ.p.49.2.* 'puisque le Typique de Saint Sabas, porte que pour la feste de Saint Basilée, on lisoit son eloge fait par S. Astere d' Amasée. [Mais celui que Bollandus nous a donné ne paroist point avoir la beauté & l'eloquence de Saint Astere.] *Boll.§.p.57.c.* 'L'etymologie qu'il donne au nom de Licinius, fait voir qu'on confondoit déja l'ἰῶτα & l'ὑψιλὸν dans la prononciation. [Il a tant de conformité avec les actes jusque dans les fautes, qu'on ne peut douter que l'une de ces pieces ne soit prise de l'autre. Et il n'y a point d'apparence que l'auteur des actes qui se veut faire passer pour contemporain, ait copié une piece déja publique.] *p.416.c.* 'Aussi Bollandus juge que l'eloge est d'un auteur bien plus recent, & il n'a pas cru qu'il meritast d'estre traduit tout entier. *§.p.60.d.* 'Il remarque aussi qu'il a plutost esté fait à Sinope qu'à Amasée, [ce qui ne conviendroit pas à S. Astere.]

All.de Sim.p. 125.128. 'Leo Allatius attribuë à Metaphraste & cet eloge, & les actes mesmes qui portent le nom de Jean, [ce qui paroist contre ses principes pour cette derniere piece : car il n'a pas accoutumé de donner à Metaphraste celles qui ont un caractere vray ou faux d'histoires originales.]

NOTES SUR LES QUARANTE MARTYRS.

NOTE I.

Pour la page 519.

Que S. Gregoire de Nysse n'empesche point de croire qu'ils ont souffert à Sebaste.

Nyſ.de Qua.t. t.3.p.502.c.d.

SAINT Gregoire de Nysse parlant indubitablement au lieu mesme où les Quarante Martyrs avoient souffert, 'dit que c'estoit sa patrie, & la patrie de ses ancestres. [Or personne ne dit que ce Saint fust de la ville de Sebaste, ni d'aucune ville d'Armenie, où tous les autres, '& luy mesme, mettent le martyre de ces Saints.]'Au contraire S. Gregoire de Nazianze témoigne que le pere de ce Saint estoit du Pont, & sa mere de Cappadoce. 'De plus, le mesme S. Gregoire de Nysse parlant au commencement du mesme discours, de la multitude & de la presse qu'il voyoit dans l'eglise, dit que ce qui faisoit en cela la peine des autres, faisoit sa plus grande joie. Car l'œil du pasteur, ajoute-t-il, se rejouit de voir le troupeau serré dans la bergerie, parcequ'il est trop nombreux. [N'est-ce pas dire bien clairement que c'estoit son peuple, & qu'il estoit le pasteur & l'Evesque de ce lieu;] 'Et en effet, voyant que la quantité du peuple l'interrompoit, il remet le reste de son discours à une autre fois, '& le recommence le lendemain [avec la liberté d'un Evesque qui parle à son peuple, & non comme une personne qui auroit esté priée de prescher par un autre.

p.500.c.d. — 3.t.2.p.207.b. Naz.or.20.p.318.c. — Nyſ.p.499.a.b. — p.503 d. — a.p.504.a.

Que si nous demeurons d'accord de ce point, il faut tenir pour constant que les Quarante Martyrs ont souffert à Nysse en Cappadoce, & non à Sebaste en Armenie. Mais c'est dementir bien des autoritez considerables, opposer S. Gregoire à luy mesme, & combatre une opinion qui paroist receuë universellement. Ne seroit-il point plus favorable de croire que Saint Gregoire de Nysse ne dit pas assez clairement qu'il fust Evesque de la ville où il parloit, pour n'en point douter? Et ne pourroit-on point croire que quand il s'appelle pasteur de ce peuple, il le fait parcequ'ayant à le nourrir de la parole divine, il estoit en quelque sorte leur pasteur en cette rencontre? Cette pensée peut estre favorisée]'parceque parlant de la ville & du pays où ces Saints ont souffert, il l'appelle assez souvent *vostre ville*, *vostre pays*, & se sert d'autres semblables façons de parler, [qui semblent ne pas convenir à un Evesque, puisqu'il doit prendre la premiere part à tout ce qui regarde son peuple, de quelque pays qu'il soit.]'Il parle aussi de la ville où les Saints ont souffert comme d'une colonie, [ce qui n'est pas si aisé à croire de Nysse, qui n'estoit qu'une petite ville, que de Sebaste qui estoit bien plus considerable, & dont le nom mesme appuie en quelque sorte cette conjecture.

t.2.p.502.d. 510.d. — 1.p.501.d.

Que si l'on trouve que toutes ces choses suffisent pour croire que Saint Gregoire de Nysse pouvoit n'estre pas Evesque du lieu où les Quarante Martyrs ont souffert, il ne sera pas difficile de repondre à ce que nous avons dit que cette ville estoit sa patrie. Car outre qu'il se peut faire que ses ancestres, dont il parle plutost que de luy, fussent venus d'Armenie dans le Pont ou dans la Cappadoce, nous savons que la ville de Sebaste n'a pas

Boll. 3. feb. p. 331. b.

toujours esté de l'Armenie ;] 'mais qu'elle estoit censée de la Cappadoce du temps de Ptolemée & de Pline, & peut-estre encore long-temps aprés.

[Ainsi ces passages de Saint Gregoire de Nysse se pouvant expliquer, ils ne peuvent pas nous faire abandonner l'opinion commune & universelle, que les Quarante Martyrs ont souffert à Sebaste en Armenie, puisqu'elle est fondée non seulement sur S. Gregoire de Tours qui pourroit s'estre trompé, & sur S. Gaudence qu'on pourroit en quelque sorte expliquer d'une autre maniere, mais sur S. Ephrem, sur S. Nil, & sur Sozomene, comme on le marque dans le texte. Il n'y a assurément aucune apparence d'accuser d'erreur des témoins si anciens & si authentiques, en un point celebre & aisé à verifier dans le lieu & dans le temps où ils vivoient. Enfin il en faudroit encore accuser S. Gregoire de Nysse mesme,] 'qui dit qu'ils ont souffert en Armenie.

Nys. de Q. 3. t. 2. p. 207. b.

Pour la page 520.

NOTE II.

Sous quels juges ils ont souffert : Endroit de S. Ephrem rétabli.

Boll. 10. mars, p. 19.

'Le juge qui interroga d'abord les Quarante Martyrs, est nommé Agricolas ou Agricolaüs dans leurs actes [& dans les martyrologes.] Il paroist que c'estoit le Gouverneur de la province. 'Les actes [& les martyrologes] y joignent le Duc ou General des troupes nommé Lysias, ª ce que Metaphraste a suivi dans les actes de S. Severien. ᵇ S. Ephrem, ou Vossius son traducteur donne le nom de Doce au Gouverneur, *Restituerunt Licinio tyranno & Doci præsidi* ; & un peu aprés, *jussa Docis præsidis pessundederunt*. [Si le mot de *præsidis* n'estoit pas joint à *Docis*, on pourroit croire que Vossius auroit pris le mot de δουκὸς dans le grec pour un nom propre, au lieu de le prendre pour un appellatif, qui signifie un Duc, un Capitaine, & un General.] 'Et neanmoins le mesme traducteur dit dans ses notes, que les Quarante Martyrs ont souffert sous le juge Agricolas, [sans parler de son Doce. Comment l'accorder avec luy mesme ?] 'Dans le grec que M.ʳ Cotelier nous a donné depuis, on lit au second endroit, τὰς προστάξεις τοῦ δοκὸς κατέλυσαν, [ce qui ne fait point de difficulté, sinon] qu'il faut sans doute lire δουκὸς, comme on l'a mis à la marge. 'Dans le premier on lit καὶ τῷ δουκὶ τῷ ἡγεμόνι, [ce qui a pu tromper Vossius :] & M.ʳ Cotelier mesme a traduit, *& Duci præsidi*. [Mais il faut assurément καὶ τῷ δουκὶ, καὶ τῷ ἡγεμόνι. Par ce moyen, ce membre sera egal au suivant ; Licinius,] le Duc, & le Gouverneur, répondant dans l'un à Valens, à Arius, & au Prefet [Modeste,] marquez dans l'autre.

p. 20. a.
p. 23. b d.
ª Sur. 9 sept. p. 101. § 2 | All. de Sim. p. 127.
ᵇ Ephr. t. 3. or. 26. p. 555. 1. b.
Or. 27. n. p. 563. 1. c.
Cotel. g. t. 3. p. 61. b.
a.

Pour la page 522.

NOTE III.

Que ces Saints n'ont point souffert sur un étang.

Bas. div. 20. p. 456. b c | Nys. de Q. 3. t. 2. p. 207. d.

'Au lieu que Saint Basile & Saint Gregoire de Nysse disent seulement que les Quarante Martyrs furent exposez nuds à la gelée. 'Saint Ephrem dit clairement que c'estoit dans un étang ; ª ce que leurs actes & tous les nouveaux ont embrassé, ajoutant pour l'ordinaire que cet étang estoit glacé. [La chose est assez vraisemblable en elle mesme,] 'puisqu'il y avoit en ce lieu là un grand étang autour ou auprés duquel, (περὶ ἣν,) la ville estoit bastie ; & qu'il estoit alors tellement glacé, que l'on y passoit à cheval. Et mesme quand Saint Basile en parle, il semble dire, comme les nouveaux, que les Saints furent mis sur cette glace : à quoy non seulement un, 'mais mesme plusieurs de ses traducteurs se sont trompez. [Il est visible neanmoins, en examinant l'endroit avec un peu de soin, qu'il ne le dit point dutout, & que ἐπ' ἧ ne se

Ephr. t. 3. or. 26. 27. p. 555. 1. c. d | 559. 2. c. d.
ª Boll. 10. mars, p. 16. 17.
Bas. p. 455. 1 | Nys. de Q. 2. t. 3. p. 210. 2.
Boll. 10. mars, p. 27. c.

raporte point à λίμνη, mais à πόλις qui est le plus proche.] 'Cela paroist encore par Saint Gaudence, qui suit Saint Basile presque mot à mot. [Mais puisque les traducteurs mesmes de S. Basile ont pris ce contre-sens, il n'est pas incroyable que les auteurs des actes, & les nouveaux Grecs aient fait la mesme faute, & que ce soit de là qu'ils ont pris ce qu'ils en disent, & de quoy ni S. Basile, ni S. Gregoire de Nysse, ni Saint Gaudence, ne parlent point.

Gaud.h.17. p.62.b.

Pour S.Ephrem, il faut considerer que nous n'avons ses ouvrages que dans une traduction greque du syriaque, ou mesme dans une traduction latine de cette traduction greque:] 'outre que ce Saint n'ayant appris ce qu'il dit de ces Saints que par un entretien de vive voix qu'il eut avec S.Basile, & encore par un interprete; [il ne faudra nullement trouver étrange, quand il aura mal pris son sens en quelque circonstance.

Ephr.t.3.or. 26.p.354.355.

Ce qui nous en fait parler de la sorte, n'est pas simplement qu'il est difficile de croire que S. Basile, Saint Gregoire de Nysse, & S. Gaudence, eussent omis cette particularité considerable, qui n'auroit pu manquer de leur venir en l'esprit lorsqu'ils ont parlé de ces places de cet étang de Sebaste, mais c'est qu'il est mesme difficile de l'accorder avec ce qu'ils disent positivement.] 'Car Saint Gregoire de Nysse dit assez clairement qu'ils furent exposez à la gelée dans les bains publics, '& encore plus clairement que l'eglise où il preschoit estoit bastie dans le lieu mesme où ces Saints avoient souffert. [Ils n'ont donc pas souffert dans l'étang,] 'qui subsistoit certainement encore en ce temps là, prés de cette eglise, 'formé par une riviere qui traversoit la ville.

Nys.de Q.a.t. 3.p.512.a.

ε|1.p.502.d.

p.501.b|510. d.

p.501.b.d.

De plus, S. Basile voulant montrer que tous les elemens avoient eu part au martyre de ces Saints, dit qu'ils ont combatu sur la terre, qu'ils ont surmonté les rigueurs de l'air, qu'ils ont esté livrez aux flammes, qu'ils ont esté ensevelis dans les eaux, parceque leurs cendres y furent jettées. [N'eust-il pas plustost marqué ce qu'ils avoient enduré sur l'eau estant vivans, que ce qui ne regardoit que leurs cendres mortes?] 'Saint Gregoire de Nysse dit la mesme chose que S.Basile.

Bas.p.459.a.

Nys.p.513.b.

'Saint Basile dit encore qu'ils ont souffert au milieu de la Ville: '& Vossius soutient que l'étang n'estoit point au milieu de la ville, mais seulement auprés. 'Les Armeniens assurent aujourd'hui qu'il est eloigné de l'ancienne ville, comme le Calvaire l'estoit de Jerusalem. 'Aussi Vossius pretend que dans l'endroit où S.Basile dit que les Martyrs ont souffert au milieu de la ville, ἐν μέσῃ τῇ πόλει, il faut lire ἐν μέσῃ τῇ λίμνῃ, au milieu de l'étang, comme il dit qu'il y a dans un tres ancien manuscrit. Mais puisqu'il avoue que toute la multitude des exemplaires lit πόλει, & qu'on le lit encore dans les editions posterieures à Vossius, il est difficile de faire grand état de sa correction; car elle peut aisément venir de quelque Grec, qui a cru que Saint Basile devoit dire comme les autres, & n'estre pas d'un sentiment particulier. 'Le P.Combesis n'a point trouvé la correction de Vossius dans ses manuscrits: & quoiqu'il veuille aussi que les Saints aient souffert sur l'étang, il laisse ἐν μέσῃ τῇ πόλει dans le texte de S.Basile.

Bas.p.456.b. Ephr.or.27. a.p 563.a.d.

Boll.10.mars, p.18.d.

Ephr.p.563. a.c.

Comb.in Bas.t.1.p.192.

'Vossius ramasse tout ce qu'il peut pour faire croire que le sentiment des nouveaux Grecs est veritable & certain. [Mais il n'allegue rien de considerable.] 'Car pour Saint Gregoire de Tours, il dit tant de choses de ces Saints, contraires aux auteurs originaux, [que l'on ne peut douter qu'il n'ait suivi de mauvais memoires, ou

Ephr.p.563. 566.

Gr.T.gl.M.c. 96.p.226.229.

de fausses relations. C'est pourquoi nous ne nous arrestons pas à raporter ce qu'il en dit. Nous ne pouvons pas non plus nous arrester à Bede & aux autres martyrologes posterieurs, parce-qu'ils ont visiblement suivi les actes.

Nous laissons à d'autres à juger ce qu'on doit conclure] 'de ce que Bollandus dit avoir appris à Rome l'an 1661, d'un Evesque Armenien, que l'étang de Sebaste est visité aujourd'hui par les Chrétiens & par les Turcs mesmes, à cause des Quarante Martyrs; qu'on y voit prés de l'étang une grosse pierre en l'endroit où l'on croit qu'ils ont esté mis sur la glace, que l'on y allume quantité de cierges, & que ceux qui vont à cet étang, y sont souvent gueris de leurs maladies. [On peut avoir jetté dans l'étang une partie de leurs cendres ou de leurs os: & la pierre qu'on dit estre *ad lacum* & non *in lacu*, peut estre l'endroit où on les brula.

Boll. 10. mars. p. 18. c.

Comme entre les auteurs originaux il n'y a que S. Ephrem qui dise que les Saints ont souffert sur l'étang, nous pourrions contester l'autorité de l'homelie sur les Quarante Martyrs où cela se trouve,] 'puisque tous les ouvrages qui portent le nom de S. Ephrem sont suspects à quelques personnes. 'Rivet attaque mesme en particulier le 26.e discours du troisieme tome, [dont depend celui des Quarante Martyrs qui est le 27. Mais les raisons par lesquelles il attaque sont fort foibles. Il est encore aisé de répondre à la maniere dont il y est parlé de Valens. *V. Saint Ephrem note* 13, 14.] 'Saint Ephrem s'y nomme luy mesme. [Ainsi s'il n'est pas de luy, c'est l'ouvrage d'un imposteur; ce qui a certainement peu d'apparence.] 'Mr Cotelier nous l'a donné en grec comme un veritable ouvrage de Saint Ephrem, en souhaitant que nous en eussions beaucoup de semblables, [sans songer seulement aux difficultez de Rivet. Elles ne nous peuvent donc pas donner lieu de rejetter l'homelie sur les Quarante Martyrs, qui au contraire paroist digne de Saint Ephrem, répondant fort bien à l'esprit & au feu que l'on admiroit dans ses écrits.

Riv. l. 3. c. 21. p. 338. 339.

p. 337.

Cotel. g. t. 3. p. 58. 59.

p. 535.

Nous ne disons pas la mesme chose] 'd'une lettre attribuée à S. Basile, où on lit que les quarante genereux soldats de JESUS CHRIST ont esté gelez par un vent de bize tres violent dans l'étang tres sacré de ceux de Sebaste. 'Mr Cotelier ne nous donne cette lettre, qu'en loüant un ancien critique, qui nous avertit qu'elle n'a ni les pensées, ni le style du grand Basile.

t. 2. p. 98.

p. 559. a.

NOTE IV.

Pour la page 523.

Qu'ils estoient morts quand on les brula.

'Saint Basile dit que les Martyrs respiroient encore lorsqu'on les mit dans le feu. [Mais il est à craindre que cet endroit ne soit corrompu.] 'Car S. Gregoire de Nysse, Saint Ephrem, & Saint Gaudence qui suit presque toujours S. Basile, disent clairement qu'ils estoient morts. [Et il semble qu'on n'en puisse douter,] 'puisque Saint Basile mesme dit, aussi-bien que S. Gregoire de Nysse, qu'il y en eut un qu'on laissa, & qu'on ne voulut pas mettre dans le chariot avec les autres, parcequ'il respiroit encore, lorsque les autres, dit Saint Basile, avoient déja esté consommez par le froid, τῶν πρώτων τελευτησάντων.

Bas. div. 20. p. 459. a.

Ephr. t. 3. gr. 27. p. 358. 1. c | Gaud. h. 17. p. 63. a.

Nys. de Q. 2. c. 3. p. 512. b | Bas. p. 459. c.

NOTES SUR SAINT THEOGENE.

Pour la page 527.

NOTE I.

Difficultez sur ses actes.

Boll.3.jan.p. 134.§ 1.

AU lieu que les actes de Saint Theogene, disent seulement qu'il estoit fils d'un Evesque, les Grecs le font Evesque luy mesme. [Mais si les actes sont bons d'ailleurs, cette diversité ne doit pas faire de peine. Car outre le peu d'autorité qu'ont les livres des Grecs, ils ne s'accordent pas mesme en ce point.] Les Ménées le font Evesque de Parion dans l'Hellespont; & le menologe d'Ughellus porte, *Episcopus Parii retentus ab insule Prefecto*, [par où il semble le faire Evesque de l'isle de Paros dans l'Archipelage. Je croy qu'il est d'ailleurs fort extraordinaire qu'on ait voulu obliger des Evesques à s'enroler, puisqu'on ne cherchoit pour cela que de jeunes gents.] Rosweide a voulu corriger le texte grec des Ménées, pour y trouver que S. Theogene estoit le fils d'un Evesque. [Mais le titre de *sacré Martyr* que les Grecs luy donnent, ruine sa correction.]

Men.ib.p.36.

Ugh.t.6.p. 1178.c.

Boll.3.jan.p. 134.§6.

Nous avons remarqué sur S. Theodore que ses actes & ceux de Saint Theogene disoient souvent la mesme chose, & en mesmes termes: mais nous avons cru en mesme temps que ceux de S. Theodore pouvoient bien avoir esté alterez. Ainsi il ne nous reste qu'à juger de ceux de S. Theogene en eux mesmes, tels que nous les avons dans Bollandus.

On peut remarquer d'abord que le sujet de son martyre est extraordinaire & difficile. Car on ne voit point qu'on luy ait jamais parlé de renoncer à la foy, ni de rien qui en approchast] mais seulement qu'ayant esté pris pour estre mené à l'armée sous le regne de Licinius, il refusa absolument de s'enroler, disant qu'il estoit Chrétien, & qu'il ne vouloit estre soldat que de J.C. [On pourroit soupçonner que Licinius persecutant alors les Chrétiens,] (car s'estoit peu de temps avant sa défaite,) obligeoit tous les soldats à renoncer à la foy; & S. Sulpice Severe dit positivement qu'il le faisoit. [Neanmoins ce n'est pas une chose qu'on puisse tenir pour assurée.] *V. la pers. de Licinius.* Baronius dit que les Chrétiens avoient horreur d'aller combatre Constantin, qui faisoit marcher la Croix à la teste de son armée. [Mais il y auroit quelque lieu de douter si la difference des étendars peut rendre une guerre permise ou illegitime, si l'on n'ajoute que, selon Eusebe, c'estoit plutost une guerre de religion que d'Etat. Il ne sera pas etrange quand cette raison aura fait hair la guerre à Saint Theogene. Mais d'ailleurs nous voyons par les actes tres authentiques de S. Maximilien, qui souffrit l'an 295 en Afrique, que Dieu peut inspirer à des Saints de souffrir plutost la mort que de s'engager aux dangers que la profession des armes porte avec elle.

§ 1.

p.135.§ 11.

Sulp.l.2.c. 47.p.131.

Bar.316.§ 47.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici ne peut donc diminuer en rien l'autorité des actes de S. Theogene. Mais je ne voy pas bien à quoy revient] cette parole du Tribun; *Nunquid dii spiritales non sunt, tu vero corporalis*: Ces paroles du Saint, *Habet* [*Deus*] *Filium ex verbo veritatis sua natum*, [n'ont point de sens veritable.] Dans les actes de S. Theodore où l'on trouve à peu pres la mesme chose, il y a *Habet* [*Deus*] *Filium verbum veritatis*. Est-il croyable qu'un Tribun emploie dix-huit centeniers pour battre un seul homme? il est dit que le Tribun & un autre

Boll.§ 2.

Sur.9.nov.p. 230.§2.

Boll.§ 4.

§ 5.

autre Officier crurent que le Saint demandoit grace :[& on ne voit quoy que ce soit qui leur ait pu donner lieu de le croire. Je ne sçay si l'on trouve] 'que l'on attachast jamais les prisonniers avec des cloux.

§ 7.

[Mais tout ce qui suit fait encore plus de peine; car ce ne sont qu'apparitions & visions.] 'J. C. apparoist au Saint, & luy défend de recevoir à boire ni à manger de la main des hommes. Grand nombre d'Anges habillez de blanc viennent chanter avec luy. 'Le Tribun étonné de ce prodige luy fait apporter du pain & de l'eau : Il refuse d'en prendre, '& passe ainsi 40 jours sans aucune nourriture pendant qu'on attendoit la réponse de Licinius. 'Lorsqu'on le voulut jetter dans la mer, on vit une lumiere du ciel qui aveugla tout le monde, & l'on entendit les voix d'une troupe d'Anges qui s'entretenoient avec luy; de sorte que personne n'osant executer l'ordre de l'Empereur, il falut que luy mesme les conjurast de le jetter dans la mer. [Voilà bien des miracles l'un sur l'autre, & bien des choses difficiles à croire.]

Ibid. § 8. § 12. § 10.

'On ajoute que 40 ou 60 jours aprés la mort du Saint, Licinius fut défait dans une bataille, où tous ceux d'une legion qui ne croyoient pas en Dieu, tomberent morts sur la place : Licinius en colere fit casser les jambes au Tribun & à un autre Officier de cette legion : '& c'estoient ceux qui avoient maltraité S. Theogone. [Est-ce que ces deux croyoient en Dieu ? Cette défaite de Licinius doit ce semble se raporter à sa derniere guerre contre Constantin,] puisque le Saint avoit predit qu'il seroit bien-tost mis en pieces, & tous ceux qui combatoient pour luy reduits à de grandes afflictions. 'Les actes portent qu'on faisoit la feste du Saint le 3 de janvier, [auquel en effet les Grecs & les Latins la font. La défaite de Licinius arriva donc vers le 13 de fevrier ou le 5 de mars. Et cependant nous ne voyons pas moyen de dire que Licinius ait esté défait en ce temps là par Constantin, ni dans la premiere guerre, à laquelle il n'y auroit pas mesme moyen de le raporter, ni dans la seconde qui paroist n'avoir commencé qu'assez avant dans l'an 323, & avoir fini dés la mesme année. *V. Constantin* § 50. Je ne sçay si on ne pourroit point mettre ce combat dans l'irruption que les Gots firent ce semble au commencement de la mesme année sur les terres de Licinius & de Constantin.]

§ 11. § 6. § 15.

'Il est parlé à la fin, des miracles qui se faisoient au tombeau du Saint. [C'est toujours une marque que la piece n'est pas tout à fait originale.]

§ 12.

NOTE II.

Pour la page 527.

Sur le lieu de son martyre.

[Les actes de Saint Theogene parlent plusieurs fois de la ville où il souffrit, sans la nommer jamais,]'sinon qu'il y a au commencement que la legion où on le vouloit enroler avoit son quartier à Cyzic. Ainsi il paroist que c'est le lieu où les actes ont voulu mettre son martyre. Les Grecs en le faisant Evesque de Parion, semblent nous vouloir obliger à croire au moins qu'il y a souffert : & cela a quelque raport avec les martyrologes de S. Jerome, 'qui portent *in Hellesponto civitate Paretia*. Usuard dit seulement *in Hellesponto*. Adon semble le mettre à Tomes dans le Pont, (ou plutost dans la Scythie,) '& on voit la mesme chose dans d'autres martyrologes.

Boll. 3. jan. p. 134. § 1. Flor. p. 221. 222. Boll. jan. p. 10. 134. 2.

NOTES SUR SAINT CASSIEN.

NOTE I

Pour la page 531. § 1.

Fables ajoutées à son histoire.

Ferr.it.p.508. ʻFERRARIUS [& plusieurs autres modernes,] mettent le martyre de S. Cassien d'Imola sous Julien l'apostat. [On ne voit point sur quoy ils se fondent, & il est certain que cela ne s'accorde point avec Prudence,] ʻqui fait ce saint beaucoup plus ancien que luy. Prud.de M.9. p.115.

> *Historiam pictura refert, quæ tradita libris,*
> *Veram vetusti temporis monstrat fidem.*

Ugh. t.2.p. 670.b. ʻUne chronique fort vantée d'Ughellus, [mais qui n'est qu'un vray amas de fables,] ʻle fait encore martyrizer plusieurs années aprés Julien en la 4.e année de Gratien, & dans la persecution d'Athanaric Roy des Gots, [qui jamais ne mit le pié dans l'Italie.] p.672.c.

p.670.b.c. ʻLa mesme chronique le fait Evesque de Brixen dans le comté de Tirol, & puis d'Imola. ʻD'autres le disent aussi; Ferr.it.p.507. 508. ʻ& Baronius cite à peu prés la mesme chose des actes du Saint, [que nous n'avons pas. Mais ce n'estoit point en ce temps là l'occupation des Evesques d'apprendre à écrire aux enfans. Il est visible par Prudence que c'estoit là sa propre occupation. Ce poëte n'auroit pas assurément manqué de savoir & de marquer son episcopat. Bede, Usuard, Adon, & mesme le martyrologe Romain, ne le qualifient point Evesque. On a assurément confondu deux Cassiens en un.] ʻBaronius ne veut pas au moins qu'on dise qu'il ait esté ordonné Evesque par Fortunatien d'Aquilée, qui vivoit sous Constance, [par où il paroist condanner ceux qui le font Martyr sous Julien.] Bar.13.aug. b. b.

NOTE II.

Pour la page 535. § 2.

Sur le Martyr Gordien.

Rein. p.920. Aring.l.3.c. 22.p.337. ʻReinesius ne veut pas que dans l'epitaphe de Gordien on lise *Galliæ nuncius*, comme fait Aringhus, mais *Galli eunuchus*. Il pretend que *Galliæ nuncius* ne peut point signifier un deputé des Gaules, comme l'explique Aringhus, [quoique ce sens paroisse assez naturel;] & demande où sont les preuves de sa deputation, [comme si tous les evenemens de cette nature devoient estre marquez dans le peu de monumens qui nous restent.] ʻLe Pere Mabillon a lu cet endroit comme Aringhus, & ne trouve point de difficulté à croire que *nuncius* est ici pour *legatus*. ʻQuand cela ne seroit pas du bon latin, c'est une servante qui parle dans cette epitaphe. Mabi.it.It p. 139.141. Rein.p.920.

Ibid. ʻMais en lisant *Galli eunuchus*, & l'entendant, comme fait Reinesius, de Gallus Cesar sous Constance, il faudra donc dire que [Constance] l'aura fait mourir avec toute sa maison pour la foy, [ce qui dans l'usage signifie qu'il a esté executé comme Chrétien sous un Prince protecteur declaré du Christianisme : Que si par *pro fide*, Reinesius entend que Constance le fit mourir comme trop fidele à Gallus son maistre, il ne doit plus le regarder comme un Martyr. Et de plus, Constance auroit-il esté assez cruel pour faire mourir avec luy tous ses domestiques? Et Ammien qui s'étend si fort sur Gallus & sur sa mort, & qui n'epargne nullement Constance, auroit-il oublié cette inhumanite tyranique? S'il falloit lire *Galli Eunuchus*, j'aimerois mieux l'entendre de l'Empereur Gallus; & dire qu'aprés qu'il eut esté tué, Emilien

fit tuer son Chambellan avec tous ceux de sa maison.]

p.920. 'Reinesius ne s'eloigne pas de croire que ce Gordien est celui qu'on dit avoir esté martyrizé à Rome sous Julien l'apostat, [& qui est celebre le 9 & le 10 de may. L'epitaphe n'a aucun raport avec ce qu'on dit de ce Saint. Mais aussi tout ce qu'on en dit n'est guere fondé. *V. la pers. de Julien note 2.* Il faudroit voir] 'si le chemin Latin où il a esté enterré, [se peut joindre avec] 'le cimetiere de Sainte Agnés, d'où l'epitaphe a esté tirée.

Flor.p.517. 518. Aring.p.337.

Pour la page 545.§6.

NOTE III.

Sur Saint Paterne.

Bar.23. sept. c. 'Le martyrologe Romain met le 23 de septembre Saint Paterne Martyr & *Episcopus Constantiensis*, [sans expliquer si c'est de Coutance en Normandie, ou de Constance en Allemagne.] Baronius ne l'explique pas davantage, disant seulement qu'on le fait premier Evesque *Ecclesiæ Constantiensis*. [Usuard dit *in territorio civitatis Constantiæ*, qui n'est pas plus clair: mais il le fait Confesseur, & non Martyr.]

Sauss.ap.p. 130.2. 'Mr du Saussay met dans sa table des villes, Saint Paterne Evesque & Confesseur à Coutance le 26 d'avril. [Mais dans son texte il n'en parle ni ce jour là, ni le 23 de septembre. Et il ne le met point non plus dans sa table generale des Saints.] 'Bollandus ne parle non plus d'aucun Saint Paterne le 26 d'avril. [Je ne sçay si au lieu du 26, Mr du Saussay n'auroit point voulu mettre le 16,] 'auquel on fait la feste de Saint Paterne Evesque, mais d'Avranches, dans le VI. siecle. [On nous a assuré que l'Eglise de Coutance n'honore aucun Saint Paterne comme son Evesque: & le Gallia christiana ne met en effet à Coutance aucun Evesque de ce nom.] 'Mais il en met un, second Evesque de Constance. [Mr Robert dit qu'il est Martyr, & qu'on en fait le 12 de novembre,] 'auquel le martyrologe Romain, aprés Usuard, met un Saint Paterne Martyr au diocese de Sens, 'ce que Mr du Saussay fait aussi. [Mais je ne sçay pourquoi] il le met encore le lendemain. [Nous n'avons rien davantage de l'un ni de l'autre.

Boll.p.407. 409. Sauss.p.216. Gal.chr.t.3. p.543.3. Bar.12.nov.c. Sauss.p.861. 873.

Il y a donc quelque sujet de croire que S. Paterne du 23 de septembre, est un Evesque de Constance en Allemagne. Et neanmoins il faut remarquer que l'Eglise d'Avranches fait le 23 de septembre une memoire de S. Paterne son Evesque, de quoy les plus habiles de ce lieu ne savent point la raison; & que la vie de ce Saint porte qu'il a esté quelque temps Abbé au diocese de Coutance. Il se pourroit donc bien faire qu'Usuard, ou quelque autre, ayant vu celebrer dans le diocese de Coutance, S. Paterne Evesque le 23 de septembre, l'ait mis sur cela comme Evesque de Coutance, *Constantiensis*; & que d'autres ou assez habiles pour savoir que l'Eglise de Coutance ne connoissoit point de S. Paterne entre ses Evesques, ou par une pure ignorance, aient cru que ce *Constantiensis* marquoit Constance. Car pour le martyre qu'on luy attribuë, on voit par Usuard qu'il n'est pas fort assuré. C'est à ceux de Constance à voir s'ils ont quelques monumens assez anciens pour s'attribuer ce Saint.]

Pour la page 553.§7.

NOTE IV.

Que Saint Hemetere & S. Quelidoine ont souffert à Calahorra.

[Je ne voy pas que Prudence dise expressément que Saint Hemetere & S. Quelidoine aient souffert à Calahorra.] 'Mais le titre de son hymne le porte: [a] & dans une autre il dit, *Nostra gestabit Calaguris ambos. Quos veneramur*; [ce qu'on ne doute point se devoir entendre de ces deux Saints,] 'dans l'hymne

Prud.de M.1. p.67. a 4.p.88. 1.p.70.

desquels il appelle de mesme le lieu de leur mort, *Nostrum oppidum* : Il le met sur l'Ebre ; '& il s'y adresse particulierement aux Vascons, [dans le pays desquels Calahorra est située.] 'S. Gregoire de Tours, & tous les martyrologes, mesme ceux de S. Jerome, les mettent aussi à Calahorra : [& on ne voit point que personne ait songé à les mettre en un autre lieu.]

p. 69.

Boll. 3. mars, p. 229. 230. c.

Pour la page 552. § 7.

NOTE V.

Sur S. Fauste & ses compagnons.

Act. M. p. 597.

'Quoique les actes de S. Fauste, S. Janvier, & S. Martial, paroissent écrits du temps mesme des persecutions, [ils sont neanmoins embarassez de quelques difficultez, qui peuvent donner lieu de craindre qu'ils n'aient esté alterez.] 'Ils sont assez differens dans les manuscrits : '& le P. Ruinart n'a point voulu mettre un discours qui s'y trouve, où l'un des Saints veut persuader au juge de se faire Chrétien. [Les injures dites au juge sont assurément fascheuses : & on ne voit pas qu'il en eust encore donné d'occasion particuliere. Je n'entens point bien ce que signifie] '*servos Dei dinumerare videretur*. Il semble que Saint Fauste & les deux autres se soient venus presenter d'eux mesmes, [ce qui est contre la regle ordinaire de la discipline,] Ce que Janvier dit à Fauste, *Tu pro nobis hæc pateris &c.* [ne marque pas cette joie & cette estime que les Martyrs ont accoutumé de témoigner pour les souffrances.] La parole du juge, *Quæ ista nunc allocutio vestra?* ne paroist répondre à rien. Elle est plus claire dans les manuscrits que le P. Ruinart n'a pas cru devoir suivre, & qui mettent beaucoup de choses en cet endroit. 'On ne voit point quand Janvier fut mis sur le chevalet, comme on le voit des deux autres : '& il paroist neanmoins qu'il y avoit aussi esté mis. [Je n'entens point ces paroles,] '*Cœperunt eos igni compellere*. Si elles veulent dire qu'on jetta les Martyrs dans le feu, il paroist par les actes de Saint Polycarpe, & par d'autres que les Romains avoient] plutost accoutumé d'attacher les Martyrs à un poteau, & d'allumer ensuite le feu autour d'eux. Voilà les choses qui nous font peine dans ces actes, qui d'ailleurs paroissent bons & originaux.]

Ibid. p. 598. n. 6.

p. 597.

p. 597. 598.

p. 598.

p. 599.

Pour la page 557. § 9.

NOTE VI.

Sur le lieu & le temps du martyre de S. Arcade.

Boll. 12. jan. p. 722. b.

Act. M. p. 599. b.

P. de N. l. 2. c. 67. p. 25. 1.

l. 11. c. 41. p. 7. b.

'Les actes de Saint Arcade que Bollandus nous a donnez, portent qu'il souffrit dans l'Acaïe. 'La plupart des martyrologes ne disent point où il a souffert, 'non plus que Pierre des Noels, dans l'endroit où il parle de ce Saint. 'Mais dans un autre en marquant les ouvrages de Saint Zenon de Verone, il luy attribuë une lettre sur Saint Arcade qui avoit souffert de son temps en Mauritanie. 'Quelques martyrologes mettent en effet Saint Arcade à Cesarée de Mauritanie ; & cela se trouve dans un qu'on croit estre écrit de la propre main d'Usuard à Saint Germain des Prez. 'On cite la mesme chose d'un abregé manuscrit de ses actes. [Il est aisé qu'il y ait faute dans les martyrologes, où un copiste peut avoir passé d'un Saint marqué à Cesarée, à Saint Arcade, en oubliant le nom du premier & le lieu où à souffert le second, ce qui se peut plus difficilement presumer dans des actes.] 'Et neanmoins je ne sçay si on ne le peut point croire de ceux-ci. Car le 12 de janvier auquel on fait de Saint Arcade, tous les martyrologes marquent Saint Satyre ou S. Cyriaque en Acaïe, sans en mettre aucun à Cesarée, hors ceux qui y mettent Saint Arcade. Ainsi la brouillerie aura pu se faire d'abord

Boll. 12. jan. p. 721. c | Act. M. p. 590. b.

Boll. p. 722. a.

Act. M. p. 599. c.

dans un martyrologe, & passer de là dans les actes par une fausse correction. Ce qui peut favoriser cette pensée, [Boll.p.722. §2.] 'c'est que les actes de Saint Arcade portent, *Arcadius Christi miles videns urbem funesta confusione turbari &c.* Et cependant ils n'ont encore parlé d'aucune ville s'il faut lire *in Acaia*. [p.711.§723. a.b. a p.721.f.] 'Bollandus est pour Cesarée. a Les nouveaux Espagnols veulent qu'il ait souffert à Ossone dans le diocese de Seville: mais ils ne se fondent à leur ordinaire que sur leur fausse chronique de Dexter.

[p.722.a.] 'Bollandus met ce Saint vers l'an 260: mais il n'a pour garant que Pierre des Noels, ce qu'on peut dire estre [Act.M.p.590. a.] moins que rien; 'ou la supposition que Saint Zenon a vécu vers ce temps là, & qu'il est auteur des sermons qui portent son nom; quoique l'un & l'autre soit au moins fort incertain. [Boll.p.722.a.] 'Ceux qui mettent Saint Arcade en d'autres temps n'en ont pas de meilleures preuves.

[Pour la page 562.§11.]

NOTE VII.

Sur Sainte Marguerite.

[Baronius qui dit sur le 20 de juillet, que S.te Marguerite est celle qu'Usuard appelle Marine le 18 de juin,] dit sur ce 18 mesme, que S.te Marine honorée ce jour là n'est point Martyre, quoiqu'Adon, (il veut dire Usuard ou les additions d'Adon,) luy donnent cette qualité; & il ajoute que c'est celle qui vécut sous un habit d'homme dans un monastere [durant la paix de l'Eglise. Il peut avoir raison en cet endroit: car Usuard met S.te Marine à Alexandrie,] [Bar.20.jul.a.] 'au lieu que S.te Marguerite a souffert constamment, dit Baronius, à Antioche de Pisidie, comme le disent les Grecs. [18.jun.e.] 'Baronius assure aussi que selon les manuscrits, cette S.te Marine n'est point [Boll.may.t.1. p.34.a.] martyre. 'Bollandus ne nous renvoie point aussi au 18 de juin pour Sainte Marguerite; mais il dit que beaucoup de Latins la faisoient autrefois le 13 de juillet, [auquel elle est marquée dans les additions d'Usuard & d'Adon.]

[Bar.20.jul.a.] 'Pour ce qui regarde l'histoire de S.te Marguerite, Raoul de Tongres dit avoir vu ses actes mis au nombre des apocryphes par le Pape Gelase, dans un exemplaire de son decret qui estoit à Rome au Vatican. Baronius n'a point trouvé d'exemplaire où cela fust: mais il reconnoist qu'il y a beaucoup de choses à corriger dans les actes que nous avons de cette Sainte, lesquels il attribue à Metaphraste; [Sur.20.jul.p. 248.§1.] 'quoique l'auteur qui est nouveau, ait retranché d'une vie plus ancienne beaucoup de choses qu'il a jugé ridicules à l'égard mesme de ce qu'il a gardé. Il dit que c'est le demon qui est auteur de ces fausses histoires, dans le dessein de deshonorer les Saints par des contes ridicules, & faire douter des histoires le plus veritables. Et quelques uns à cause de cela doutoient en effet qu'il y eust jamais eu une Sainte Marine ou Marguerite martyre &c. [Je voudrois qu'il nous eust dit de quelle autre source plus pure il a tiré ce qu'il en écrit,] [Bar.20.jul.a.] '& où il n'a encore laissé que trop de choses à retrancher. [Hesfels condanne cette vie aussi-bien que Baronius:] [Boll.may.t.2. p.26.a.] '& Bollandus la met avec celles de Sainte Irene, de Sainte Catherine, & de Sainte Barbe, entre les pieces qui paroissent fabuleuses.

[J'en ay vu dans un manuscrit, une autre vie qui commence par ces mots: *Post passionem & resurrectionem D.N.J.C. &c.* Elle porte le nom d'un Theotime, qui assure au commencement & à la fin qu'il ne raporte que ce qu'il a vu de ses yeux. Il y a de fort belles choses: Le style en est elevé, magnifique & assez elegant. Elle omet la plus grande partie des prodiges ridicules qui sont dans Surius: Mais l'apparition du diable y est encore; &

les belles choſes qu'elle fait dire à la Sainte, paroiſſent plutoſt compoſées à loiſir, & tirées de la Cité de Dieu de S.Auguſtin, qu'écrites ſous une perſonne qui parle en public devant un juge. En un mot, ces actes que l'auteur veut faire paſſer pour originaux, n'en ont point la moindre trace. Molanus a vu ſans doute cette piece. Car dans ſes notes ſur Uſuard 20 *jul.* il ſoûtient que l'hiſtoire de Sainte Marguerite par Theotime qui ſe dit ſon domeſtique, eſt purement apocryphe.]

All. de Sim. p. 123.

p. 88. 97.

'Leo Allatius cite une hiſtoire greque de Sainte Marine Martyre, par un anonyme, 'avec un panegyrique par Theodorus Metochita grand Logothete, & un autre par Gregoire de Cypre Patriarche de Conſtantinople.

Boll. may, t. 1. p. 34. a.

'Cela ſe raporte à Sainte Marguerite, que les Grecs appellent Marine. [Mais quand nous aurions toutes ces pieces qu'on voit bien eſtre nouvelles, nous n'en pourrions rien tirer d'important ni d'aſſuré.]

Pour la page 564. § 11.

NOTE VIII.

Sur les actes de S.Callinique.

Sur. 29. jul. p. 343. § 1.

'A voir le commencement des actes de Saint Callinique, ils ſemblent écrits par un témoin oculaire de ſon martyre, ou au moins que l'auteur euſt appris ce qu'il en dit, de témoins oculaires. [Cependant à en conſiderer tout l'air, je ne croy pas qu'on puiſſe douter qu'ils ne ſoient de la compoſition de Metaphraſte,] 'à qui Baronius les attribuë. [Ce qu'on pourroit donc dire de plus favorable, c'eſt que Metaphraſte les a compoſez ſur des actes authentiques, & n'a pas voulu omettre cette preuve de ſon original, comme nous voyons qu'il a fait en d'autres rencontres; & cela autoriſeroit au moins les faits. Mais il paroiſt aſſez difficile de ſoutenir ces faits meſmes, Car, 1.° je ne ſçay ſi la Paphlagonie où eſt Gangres, a jamais eſté ſous le meſme Gouverneur que la Galacie,] 'comme il le faut dire ſelon ces actes. [Il faudroit donc au moins] que Sacerdos qui jugea le Saint, euſt eſté non pas gouverneur de Galacie, comme le veulent les actes, *Ancyræ præſes*, [mais Vicaire du Pont. 2.° Je ne voy point pourquoi] 'Sacerdos ayant jugé & condanné S.Callinique à Ancyre, l'envoie executer à Gangres. [Je ne me ſouviens point d'en avoir vu d'exemple dans de bons actes, (car pour Saint Ignace, c'eſt une choſe aſſez differente,) ni meſme de faire courir des gents avec des brodequins armez de pointes de fer. 3.° Il eſt encore difficile de ſe perſuader que des gents] 'à cheval, aprés avoir fait ſeulement 60 ſtades, c'eſt à dire trois lieuës de chemin, fuſſent preſſez de la ſoif juſqu'à demander un miracle à un homme qu'ils conduiſoient au ſupplice. 'Les Ménées augmentent encore la difficulté, en ne mettant que ſept ſtades [au lieu de ſoixante. 4.° Il eſt encore bien étrange] 'que les gardes, aprés avoir obtenu de luy ce miracle viſible, aient eu le cœur aſſez dur pour continuer leur commiſſion, allumer une fournaiſe, & y jetter celui qui venoit de leur conſerver la vie.

Bar. 29. jul. f.

Sur. p. 343. § 5. 7.

§ 7.

§ 8.

Men. 29. jul. p. 291.

Sur. § 9. 10.

Pour la page 564. § 12.

NOTE VI.

Qu'on ne faiſoit point la feſte de Saint Callinique le 25 d'octobre en 451.

Bar. 29. jul. f. 451. § 121.

'Quelques uns remarquent que la VI. ſeſſion du Concile de Calcedoine, fut tenuë le 25 d'octobre, auquel on celebroit la feſte de S.te Euphemie & du Saint Martyr Callynique. [Ils ont apparemment formé S.Callinique de καλλινίκη] 'qui n'eſt là qu'une epithete de Sainte Euphemie. Mais il n'eſt pas meſme dit dans le grec que ce fuſt la feſte de S.te Euphemie. [Et les Grecs ne la font point en effet le 25 d'octobre, non plus que celle de S.Callinique.]

Conc. t. 4. p. 567. c.

Pour la page 563.§ 12.

NOTE X.

Additions des Grecs à l'histoire de S. Patrice.

Men.18.apr. p.139. 'Les Grecs qui aiment les amplifications, ajoutent à ce que nous avons de S.Patrice dans ses actes, qu'il avoit esté sage & vertueux dés l'enfance; qu'il souffrit beaucoup de tourmens, Boll.18.apr. p.576.b. lesquels ils ne specifient point; 'que tous ceux qui le jetterent dans l'eau bouillante, furent brulez de celle qui rejaillit sur eux, & jusqu'à en mourir; [ce qui n'est nullement aisé à croire.] Men.p.140. 'Ils ajoutent encore beaucoup de choses à son discours sur les eaux touchant la mer Morte, où ils luy font faire un voyage, & touchant le Vesuve, dont ils luy font dire qu'Estienne Evesque de Naple avoit arresté les flammes par une procession, ἐξόδῳ μετὰ λιτῆς. [Je ne sçay si tout cela est une pure addition de l'auteur des Ménées, ou s'il a eu des actes de S. Patrice plus amples que les nostres, mais qui n'auront pas esté meilleurs, cet Estienne de Naple n'estant point apparemment fi ancien, non plus que les processions.] Ugh.t.6.p.51. 'Ughellus raporte cet endroit à Estienne I, qui assista au Concile de Rome sous Symmaque en l'an 499, & dont il fait sur cela un Saint, quoiqu'il ne soit point dutout reconnu pour tel par son Eglise.

NOTES SUR SAINT JULIEN DE CILICIE.

Pour la page 573.

NOTE I.

De Saint Julien mari de S.te Basilisse: Que ce n'est pas celui de Cilicie.

Boll.9.jan.p. 571.e.f. 'Quelques uns ont cru ou pourroient croire que le discours de S.Chrysostome sur S.Julien de Cilicie, & l'eglise qui portoit son nom à Antioche, sont de S. Julien mari de Sainte Bar.9.jan.a. Basilisse. 'Baronius l'a cru de l'eglise, [dont cela se pourroit plus aisément Boll.p.571.§ 7.9.10. soûtenir,] 'puisqu'il y en a qui mettent à Antioche le martyre de Saint Julien & Sainte Basilisse, quoique Bollandus montre que cette opinion est la moins 57. probable. 'Mais pour l'oraison de Saint Chrysostome, c'est ce qui est tout à fait insoûtenable, les histoires de ces deux Juliens n'ayant pas le moindre raport, si ce n'est le nom du juge §7.8. Marcien, '& le jour où quelques Grecs en celebrent la memoire, qui est le Canis.t.4.p. 802. 21 de juin. 'Il est vray que la mesme chose est dans le menologe des Grecs Chry.t.1.or. 47.B.p.93.1. 2.Boll.p.571.f.Men.21.jun.p.155. donné par Canisius. 'Mais Bollandus & Fronton du Duc remarquent que c'est une erreur visible, venüe de ce que l'on à joint à S.Julien mari de S.te Basilisse, ce qui doit estre dit de Saint Julien de Cilicie. Et cette correction, indubitable par elle mesme, est autorisée par les Ménées.

[Puisque nous avons cette occasion de parler de S. Julien & S.te Basilisse, nous dirons en un mot ce qui les regarde,] Boll.9.jan.p. 570.§2-5. 'C'est une histoire fort celebre, & qui estoit connuë dés devant le VIII. siecle, puisque S. Aldelme en parle. Elle est aussi citée comme legitime par Saint Euloge de Cordoue. L'auteur se pretend témoin oculaire; & Bollandus tasche de montrer qu'elle est authentique. [Mais il est difficile d'en rien dire de plus favorable, sinon que c'est un roman mediocrement bien écrit.] may.t.1.p.8. c. 'C'est ce que Bollandus mesme a reconnu depuis, lorsque l'experience luy a donné plus de lumiere qu'il n'avoit d'abord pour discerner les pieces fausses des veritables. Fort.l.9.c.4. p.167. For-

tunat met une S.te Basilisse entre les plus illustres Vierges. 'Quelques uns lisent Blesille en cet endroit, [& le nom de Basile en approche encore davantage:] mais on assure que Bede y a lu Basilisse, & que les manuscrits lisent de mesme.

a p.192.

[Aussi quoique les actes de S. Julien & S.te Basilisse soient insoutenables, la veneration de ces Saints ne laisse pas d'estre tres bien établie.] 'On les trouve dans les martyrologes de S. Jerome le sixieme de janvier, auquel [Florus &] plusieurs martyrologes manuscrits les mettent aussi. 'Usuard, Adon, Notker, & divers autres, les mettent le 9.e 'Raban le 13, Vandelbert le 13 de fevrier, 'sans parler des autres qui les mettent les mesmes jours ou en quelques autres. 'Les Grecs en font une memoire le 8 de janvier. 'Le menologe de Canisius les marque le 21 de juin, auquel les Ménées mettent S. Julien de Cilicie. 'Tout le monde place leur martyre sous Diocletien. Mais on ne convient pas du lieu. 'Les Latins disent qu'ils ont souffert à Antioche, sans s'expliquer davantage pour l'ordinaire. Bollandus croit que c'est une faute, & que le vray lieu de leur martyre est à Antinople en Thebaïde, comme le disent les Grecs. 'Il y avoit à Constantinople une eglise de leur nom prés de la grande place. 'Les Grecs en celebrent la dedicace le 5 de juillet.

Boll.9.jan.p. 572.§12|Flor. p.228. Boll.§ 25-27. § 19.20. § 23.24.28.30. Men.p.193. p.155|Canis. t.2.p.802. Boll.9.jan.p. 572.§ 11. § 9.10. Men.8.jan.p. 193|Cang.de C.l.4.p.127. Men.p.47.

NOTE II.

Pour la page 574.

De quelle ville estoit Saint Julien de Cilicie; qu'il a souffert à Eges.

'Ce que dit S. Chrysostome que Saint Julien estoit concitoyen de Saint Paul, συμπολίτης, [est assez fort pour croire qu'il estoit de Tarse.] 'Et en effet, le Typique de S. Sabas, [& le menologe grec imprimé à Venise en 1523, *p.* 119.1,] marquent le 21 de juin S. Julien de Tarse. 'Cependant les Ménées, & divers autres monumens des Grecs, disent qu'il estoit d'Anazarbe en Cilicie. Il semble mesme selon eux qu'il y ait esté jetté dans la mer, dont neanmoins Anazarbe est bien eloigné. Il n'y a que le menologe de Basile qui dise que d'Anazarbe il fut amené à Eges pour y estre martyrizé. 'On trouve dans les martyrologes de S. Jerome, & plusieurs autres anciens au 14 de fevrier, S. Julien Martyr à Eges *in Sicilia*. 'Il faut sans doute in *Cilicia*. [Ainsi y ayant assez sujet de croire qu'il est mort à Eges, il faudra dire ce semble, qu'il est né à Tarse, & qu'il y a faute dans les Grecs qui ont Anazarbe,] 'où que s'il estoit d'Anazarbe, S. Chrysostome ne l'appelle concitoyen de S. Paul, qu'à cause qu'il estoit comme luy de Cilicie, quoique sur cela ont ait cru qu'il estoit de Tarse.

Chry.t.1.or. 47.p 538.2. Typ.p.131. Boll.16.mars, p.421. Flor.p.316. 320.2. Boll.16.mars, p.421.d. c|Act.M.p. 606.

NOTE III.

Pour la page 576.

De l'eglise de Saint Julien à Antioche.

'La premiere partie de l'histoire de S. Andronic & S.te Athanasie, [qui est estimée par des personnes habiles,] porte que Saint Julien s'apparut en habit de moine à Athanasie qui prioit à Antioche dans son eglise, pour la consoler de la mort de ses deux enfans qui avoient esté enterrez au mesme lieu. Et qu'Athanasie demanda ensuite à celui qui avoit le soin de cette eglise, *paramonario*, où estoit l'Abbé ou le pere qui luy venoit de parler. 'Bollandus semble conclure de là que c'estoit un monastere, [quoique cette preuve soit foible.] Ce que dit Procope, que les ambassadeurs y logeoient, [ne convient pas trop à un monastere.] 'Il cite, de Baronius, que Nestorius a esté Prestre de ce monastere. [Mais ni l'un ni l'autre n'en allegue aucune preuve.] 'Evagre dit qu'on croyoit qu'il avoit esté moine dans le monastere d'Euprepe. *V. Saint Cyrille d'Alexandrie* § 7.

Sur.27.feb.p. 314.§3. Boll.9.jan.p. 571.§7. § 7|Bar.9.jan. a. Evag.l.1.c.7. p.262.d.

NOTES

NOTES SUR SAINT PHOCAS.

Pour la page 582.

NOTE I.

Si S. Phocas le jardinier est different de l'Evesque.

Men.p.287.

'LEs Grecs font le 22 de septembre une memoire de Saint Phocas jardinier & Martyr à Sinope, & en parlent dans les mesmes termes [que S. Astere.]

p.280.291.

'Le mesme jour ils font leur grand office de S. Phocas fils de Pamphile, qu'ils qualifient ἱερομάρτυρα, qu'ils disent avoir esté de Sinope, avoir fait de grands miracles, 'p.287. & avoir fini sa vie sous Trajan, ξίφει πυρὶ τελειωθέντα, 'p.282. Dans leur office ils le qualifient, *Pasteur*, & disent que les vertus pastorales ont eclaté en luy. 'Ugh.t.6.p.1080.a.b. Le menologe donné par Ughellus le fait nettement Evesque de Sinope, & Martyr sous Trajan, ayant eu la teste tranchée avant que d'estre jetté dans le feu: & il raporte le reste de son histoire d'une maniere assez differente des Ménées.

Men.p.222.228.

'Le 23 de juillet les Grecs font encore leur grand office de S. Phocas 'p.226. Evesque & Martyr sous Trajan, interrogé par Africain, puis par Trajan, & étoufé par la chaleur d'un bain. 'Boll.may,t.1.p.34.2|42.1. Bollandus dit que c'est toujours l'Evesque de Sinope, dont ils font deux fois. [Et en effet, ce qu'ils en disent le 23 de juillet] 'Sur.22.sept.p.226|Bar.14.jul.c. est la mesme chose que ce que Pierre des Noels dit de l'Evesque de Sinope, honoré par les Latins le 14 du mesme mois. Pierre des Noels n'a fait qu'abreger les actes qu'on en lit dans Mombritius: [& Vincent de Beauvais a sans doute puisé dans la mesme source. Car par ce qu'Usuard & Adon disent de S. Phocas, on peut croire que ces actes estoient déja connus au IX siecle.

Tout ce qu'on peut dire de ce Saint, c'est que son histoire n'est guere autorisée par tout ce que les nouveaux Grecs & les actes de Mombritius en disent. Il y a bien des circonstances tres peu probables, pour ne dire rien de plus, surtout dans ce que les Latins en ont écrit; & les Grecs y meslent des choses qui appartiennent, selon Saint Astere, à S. Phocas le jardinier. De sorte qu'il y a quelque lieu de douter si l'Evesque n'est point la mesme chose que ce saint jardinier, à qui les Grecs des siecles posterieurs auront attribué l'episcopat, comme cela n'est pas extraordinaire, avec le reste de ce qu'ils en disent, parcequ'ils n'en avoient rien de certain: & les plus habiles qui auront trouvé le veritable dans Saint Astere, en auront ajouté une memoire, comme d'un Martyr different. Il seroit assurément assez étrange que S. Astere, en s'étendant si fort sur S. Phocas le jardinier, n'eust pas dit un seul mot de l'autre qui portoit le mesme nom, qui estoit Martyr dans la mesme ville, & qui estoit relevé par la qualité d'Evesque. Et il est impossible que si cet autre Phocas estoit alors connu à Sinope, il ne le fust pas de S. Astere metropolitain de la province. C'est une conjecture dont nous laissons le jugement aux lecteurs, les priant surtout de peser l'autorité de Bede,] 'Boll.mars,t.2.p.25.c. qui reconnoist S. Phocas Evesque du Pont, & en dit les mesmes choses que nous trouvons dans Adon. 'Usu.14.jul.n. Molanus semble avoir eu cette conjecture, puisqu'il croit qu'on peut raporter l'oraison de S. Astere à l'Evesque: [& elle est au moins aussi probable que ce que] 'Bar.5 mars,a. d'autres ont pretendu, que le jardinier de Sinope estoit le mesme que le Saint Phocas d'Antioche, 'Ast.n.p.252.252|Flor.p.363.1. ce que le P. Combefis &

Florentinius rejettent avec sujet, puisqu'il n'y a rien de commun entre ces deux Saints que le nom. Flor.p.661.a. 'Florentinius doute aussi s'il y a eu effectivement deux Saints Phocas à Sinope. 12 'L'ancien martyrologe de S. Jerome met un Saint Phocas ou Photius Evesque le 14 de juillet : mais il ne dit point en quel pays; & mesme le manuscrit de Corbie le fait Confesseur.

'[Quand il seroit vray que l'Evesque & le jardinier de Sinope ne fussent qu'un mesme Saint, nous n'en oserions pas conclure que le jardinier a souffert du temps de Trajan, comme on le dit de l'Evesque, à cause des raisons qui nous portent à croire qu'il a plutost souffert dans les dernieres persecutions, comme on le marque dans le texte.]

Act.M.p.627. 'Le Pere Ruinart n'examine pas si l'Evesque & le jardinier ne sont qu'un mesme Saint : mais, [nonobstant les raisons du P. Combefis,] il croit [aprés Baronius,] que l'un des deux est le mesme que celui d'Antioche, puisque S. Chrysostome nous apprend que le corps de S. Phocas du Pont a esté apporté de son temps à Antioche. [Cela suppose que l'homelie de Saint Chrysostome sur S. Phocas a esté faite à Antioche; de quoy je doute qu'il y ait aucune preuve : & il y a mesme plus d'apparence qu'elle a esté faite à Constantinople, comme on le marque dans le texte.]

NOTE II.

Pour la page 585.

Que celui dont parle S. Chrysostome peut estre le jardinier.

Chry.t.1.a.p.113.1.b. 'Fronton du Duc dans ses notes sur S. Chrysostome, croit que S. Phocas, dont ce Saint décrit la translation, est l'Evesque de Sinope, dautant que cette homelie porte pour titre, Εἰς τὸν ἅγιον ἱερομάρτυρα φωκᾶν, le mot d'Ἱερομάρτυς parmi les Grecs, signifiant particulierement ceux qui ont joint le martyre avec la prestrise ou l'episcopat. Act.M.p.628. 'Mais il faut ou que cette regle ne soit pas sans exception, (& le P. Ruinart dit qu'il y en a plusieurs,) [ou que ce titre ait esté mis quelquefois par les copistes sans grande raison.] Ast.h.9.p.165 a|n.p.251.c. 'Car nous voyons qu'on l'a donné à celui mesme dont S. Astere fait l'eloge : & le P. Combefis l'a laissé dans son episcopat.

CHRONOLOGIE,

OU ABREGÉ DES PRINCIPALES CHOSES qui regardent l'hiſtoire eccleſiaſtique & civile, depuis l'an 284 juſqu'en 313, miſes ſelon l'ordre des temps.

M. marque ce qui eſt tiré des Memoires ſur l'hiſtoire eccleſiaſtique. E. ce qui eſt pris de l'hiſtoire des Empereurs.

L'an de Rome 1037. — L'an de Dioclètien I. — L'an de J.C. 284.

Carinus II, & M. Aurelius Numerianus, Augg. Conſſ.

D*IOCLETIEN eſt elu Empereur par l'armée à Calcedoine le 17 de ſeptembre*, E.t.3.p.587|t.4.p.4.594, *& regne 20 ans, 7 mois, & 13 jours*, t.4.p.5.52.

L'ere des Martyrs ou de Diocletien, commence au 29 d'aouſt precedent, *p.5.594.*

Les Perſes ſe rendent maiſtres de la Meſopotamie aprés la mort de Carus, p.11.

1038. — 1,2. — 285.

C. Valerius Diocletianus Aug. II, & Ariſtobulus, Conſſ.

Carin fait quelque perſecution à Rome : Tranquillin Senateur, & Agreſte Chromace Prefet de la ville, ſont convertis par S. Sebaſtien & S. Polycarpe Preſtre, *Ms.4.p.517-526|t.5.p.2.*

Julianus Sabinus ſe fait Empereur dans la Venecie; Carin le tue vers Verone en marchant contre Diocletien, E.t.4.p.6. *Carin défait Diocletien prés de Murge, mais il eſt tué aprés la bataille*, Ibid.

Diocletien remporte quelques avantages ſur les Allemans & ſur les Anglois, p.6.7. *Il vient à Rome*, & y eleve S. Sebaſtien, *p.6|Ms.4.p.525.*

Elien & Amand ſe font Empereurs dans les Gaules, & y ſoulevent les Bagaudes, E.t.4.p.9.

Les SS. Claude, Aſtere, & Neon, ſouffrent à Eges en Cilicie le 23 aouſt 285, ſelon la date de leurs actes, *Ms.4.p.414-417.*

S. Antoine agé de 35 ans ſe retire dans le deſert, ce que perſonne n'avoit encore fait, hormis S. Paul; & demeure prés de 20 ans enfermé dans un vieux chaſteau, *t.7.p.105-109.*

1039. — 2,3. — 286.

M. Junius Maximus II, & Vettius Aquilinus, Conſſ.

MAXIMIEN HERCULE eſt fait Auguſte à Nicomedie le premier avril. il pouvoit eſtre Ceſar dés l'année de devant, E.t.4.p.7.

Il ſemble qu'il y ait eu cette année une aſſez grande perſecution à Rome, où S.te Zoé, avec S. Tranquillin & S. Tiburce, aient ſouffert le martyre au mois de juillet, *Ms.4.p.527-530.*

L'an de J. C.	L'an de Diocletien & Maximien		L'an de Rome
286.	2,3.	S. Pinien est fait Proconsul d'Asie, où aprés avoir persecuté les Chrétiens, il se convertit avec S.te Lucine sa femme, *p.555.* On peut mettre le 24 ou 25 aoust 285, ou 286, le martyre de Saint Genés comedien à Rome, *p.418.* *Maximien vient dans les Gaules contre les Bagaudes. Il les défait à Saint Maur proche Paris, & les soumet ou les dissipe*, E.t.4 p.9. En entrant dans les Gaules il fait mourir dans le Valais, Saint Maurice & toute la legion Thebéenne, *p.10.11| M.t.4.p.421-432.* De la persecution qui se fit en ce temps-ci, principalement dans les Gaules sous le Prefet Rictius Varus, *M.t.4.p.428.433.455.496|t.5.p.3.* *Diocletien vient en Syrie, menace les Perses, qui rendent la Mesopotamie*, E.t.4.p.11.	1039.
287.	3,4.	*Diocletianus III, & Maximianus, Augg. Conss.* *Les Allemans, les Bourguignons, & d'autres peuples, pillent les Gaules, & sont défaits par Hercule*, E.t.4.p.12. *Les François & les Saxons courent les costes des Gaules: Hercule leur oppose Carause qui s'acquite mal de son devoir, & craignant d'estre puni, prend le titre d'Auguste en Angleterre où il regne 7 ans*, p.12.13. *Les François aydez, par luy se rendent maistres de la Hollande & de la Flandre avant l'an* 292, p.27. S. Marc & S. Marcellien peuvent avoir esté martyrizez à Rome le 8 juin 287, *M. t.4. p.531.* S. Prime & S. Felicien souffrent aussi à Rome le 9 juin, *p.571.* S. Firmin à Amiens, *t.3. p.303. 304|t.5. p.4.* Saint Quentin dans les Gaules le 31 octobre, *t.4. p.433.* S. Denys de Paris, *p.445| t.5. p.4.* Saint Lucien de Beauvais, *t.4. p.537.* S. Nicaise dans le Vexin, *p.485.* S. Fuscien d'Amiens, *p.454.* S. Piaton de Tournay, *p.457.* Saint Donatien de Nantes, *p.491*, & S.te Foy d'Agen, *p.543*, peuvent avoir souffert vers ce temps-ci, *t.5.p.4.*	1040.
288.	4,5.	*Maximianus Augg. II, & Januarius, Conss.* *Hercule remporte une victoire le premier jour de l'an*, E.t.4.p.13.14. S. Sebastien est martyrizé à Rome où Diocletien estoit, le 20 janvier; c'est apparemment en cette année, *M.t.4.p.531.* *Hercule passe le Rhein, ravage l'Allemagne, accorde la paix aux François*, E.t.4.p.13.14. *Diocletien entre aussi en Allemagne par la Rhecie*, p.14.	1041.
289.	5,6.	*Bassus II, & Quintianus, Conss.* *Mamertin prononce le panegyrique d'Hercule à Treves le 21 d'avril*, E.t.4.p.15. *Hercule attaque inutilement Carause, & luy accorde la paix*, Ibid. *Diocletien remporte quelque victoire sur les Sarmates vers cette année*, p.16.	1042.
290.	6,7.	*Diocletianus IV, & Maximianus III, Augg. Conss.* *Diocletien peut avoir esté cette année ou la suivante à Alexandrie le premier*	1043.

L'an de Rome	CHRONOLOGIE.	L'an de Dioc. & Maximien	L'an de J.C.
1043.	*d'avril, & avoir ruiné les villes de Copte & de Busiride revoltées*, E.t.4.p.34 35. *En 289 ou 290, il va en Syrie, où il défait les Sarrazins & revient en Pannonie, & de là en Italie, où il confere durant l'hiver à Milan avec Hercule qui y vint des Gaules*, p.17.602. S. Florent & quelques autres sont martyrizez prés d'Osme dans la Marche d'Ancone, *M.t.4.p.556.* Les Hieracites commencent vers 290, *p.402.411*. On y peut mettre aussi le martyre de S.Victor à Arles, *p.549*, & la lettre de S. Theonas d'Alexandrie à Lucien grand Chambellan, *p.579-582 t.5.p.7.*	6,7.	290.
1044.	***Tiberianus II, & Dion, Conss.*** *Divers barbares se font la guerre les uns aux autres*, E.t.4.p.17.18. *Hormisda se souleve contre Vararane II. Roy de Perse son frere*, p.18. *Diocletien remporte quelque victoire sur les Gots vers cette année*, p.19. *Mamertin prononce un second panegyrique d'Hercule en 290 ou 291, p.e. le 21 juillet*, p.17. *Maximien transporte des Letes & des François dans le pays de Cambray & de Treves*, p.18.19. *Achillée s'empare de l'Egypte & la garde plus de cinq ans*, p.21.	7,8.	291.
1045.	***Annibalianus, & Asclepiodotus, Conss.*** *On pretend que les Romains estoient attaquez en ce temps-ci par les Perses, par les Quinquegentiens d'Afrique, & par d'autres barbares*, E.t.4.p.20.26. *Constance Chlore & Maximien Galere sont faits Cesars le premier de mars à Nicomedie*, p.21.603.604. *Ils repudient leurs femmes, pour epouser, le premier, Theodora belle-fille d'Hercule, l'autre, Valerie fille de Diocletien*, p.21. *L'Empire est partagé en quatre pour les quatre Princes*, p.22.23. *Galere fait dans l'Illyrie une nouvelle province appellée Valerie*, p.26. *Constance assiege quelques troupes de Carause dans Boulogne, & les oblige de se rendre*, p.27. S.Pacome naist en Thebaïde vers l'an 292, *M.t.7.p.171.*	8,9.	292.
1046.	***Diocletianus V, & Herculius Maximianus IV, Augg. Conss.*** *Constance chasse vers ce temps-ci les François de la Hollande & de la Flandre*, E.t.4.p.27, *& enpeuple la Picardie & la Champagne*, p.33. *Carause est tué par Allecte qui regne trois ans en Angleterre*, p.27. *Hercule vient des Gaules*, p.28.29. *Vararane II. Roy de Perse, meurt. Vararane III. son fils luy succede, & regne un an, ou seulement quatre mois*, p.18.	9,10.	293.
1047.	***Constantius, & Galerius Maximianus, Cæss. Conss.*** *Constance travaille à rétablir Autun*, E.t.4.p.28.29.	10,11.	294.

L'an de J.C.	L'an de Dioc. & Maxim.		L'an de Rome
294.	10, 11.	*Narse petit-fils de Saper succede au royaume de Perse à Vararane III. Il regne 7 ans & 5 mois*, p.18.	1047.
295.	11, 12.	*Tuscus, & Annulinus, Conss.* S. Maximilien est martyrizé à Theveste en Numidie le 12 de mars sous Dion Proconsul, pour ne vouloir pas estre soldat, *M.t.4.p.563.* *Toute la nation des Carpes se soumet aux Romains, qui leur donnent des terres dans la Pannonie*, E.t.4.p.30.31. Le grand Osius peut avoir esté fait Evesque de Cordoue en 295, *M.t.7.p.302-304.318-320.* Arnobe écrit vers 295 ses livres sur la religion, *M.t.4.p.574.*	1048.
296.	12, 13.	*Diocletianus Aug. VI, & Constantius Cæs. II, Conss.* S. Cajus Pape meurt le 22 avril, *M.t.4.p.573.* MARCELLIN 28.e Pape luy succede le 30. juin, & gouverne 8 ans, 3 mois, & 25 jours, *Ibid.* *Diocletien défait Achillée, & prend Alexandrie aprés un siege de huit mois: brule les livres de chymie; abandonne une partie de l'Egypte aux Nubiens*, E.t.4.p.34.36. *Constance se rend maistre de l'Angleterre, où Allecte est défait & tué par Asclepiodote*, p.31-33. *Eumene fait un panegyrique de Constance vers la fin de 296*, p.29.	1049.
297.	13, 14.	*Maximianus Herculius Aug. V, & Galerius Maximianus Cæs. II, Conss.* *Hercule fait la guerre aux Maures & les oblige à se rendre*, E.t.4.p.36.37. *Galere défait par Narse dans la Mesopotamie, le défait dans l'Armenie, prend ses femmes & ses enfans, & l'oblige à ceder aux Romains cinq provinces sur le Tigre, pour avoir la paix qui dure quarante ans*, p.37-40. *Diocletien s'avance jusqu'à Nisibe*. p. 39. S. André Tribun est martyrizé vers ce temps-ci par Antiochus General de l'Orient, *M.t.5.p.10.* Saint Gelasin comedien converti sur le theatre, est lapidé à Heliople en Phenicie, *t.4.p.420.* *Vopisque écrivoit en ce temps-ci la vie de Carus*. E.t.4.p.65. *Spartien, Lampride, Capitolin, Vulcace, & Pollion, écrivent aussi sous Diocletien & sous Constantin*, p.62-66.	1050.
298.	14, 15.	*Anicius Faustus II, & Severus Gallus, Conss.* Maximien Galere persecute le premier les Chrétiens, commençant par sa maison & par ses armées. Le general Veturius tourmente dés cette année, selon quelques editions de S. Jerome, les soldats qui estoient sous luy, *M.t.5.p.8.9.* S. Alexandre peut avoir souffert le martyre vers ce temps là à Pydne en Macedoine, *p.10.11.*	1051.

L'an de Rome		L'an de Dioc. & Maxim.	L'an de J. C.
1051.	S. Marcel Centenier quitte l'épée en Espagne le 21 juillet, & est martyrizé le 30 octobre à Tanger, peut-estre en 298, *t.4.p.575*, & S. Cassien greffier le 3 novembre, *p.578*. Zambdas est fait Evesque de Jerusalem en cette année, selon la chronique d'Eusebe, aprés la mort d'Hymenée, *p.295*, & gouverne environ quatre ans, *t.7.p.19.20*. *On fortifioit vers ce temps-ci les frontieres de l'Empire*. E.t.4.p.41.	14,15.	298.
1052.	*Diocletianus VII, & Maximianus Herculius VI, Augg. Conss.* *Défaite des Marcomans*, E.t.4.p.41.	15,16.	299.
1053.	*Constantius III, & Galerius III, Cæs. Conss.* S. Theonas 15.e Evesque d'Alexandrie, meurt, & S. *Pierre* luy succede l'an 300, avant le 25 de novembre, *Ms.4.p.582*. S. Pierre gouverne prés de 12 ans, *t.5.p.463.464*. S. Macaire d'Egypte naist en 300. ou 301, *t.8.p.576-578*. S. Dorothée eunuque de naissance & celebre Prestre d'Antioche, fleurissoit en ce temps-ci, *t.5.p.185*. On pretend qu'un S. Gregoire Evesque convertit vers ce temps-ci Tiridate Roy d'Armenie, avec ses sujets, *p.112*. S. Gatien premier Evesque de Tours, meurt vers l'an 300, *t.4.p.468*, son siege vaque 37 ans, *Ibid*| *V. S. Martin* § 4. *Ms.10*. On peut mettre vers ce temps-ci le Concile d'Elvire en Espagne, *t.7.p.302-305*.	16,17.	300.
1054.	*Titianus II, & Nepotianus, Conss.* *Constance défait les Allemans à Langres, & en tue soixante mille*, E.t.4.p.42.43.	17,18.	301.
1055.	*Constantius IV, & Galerius IV, Cæs. Conss.* *Narse Roy de Perse meurt aprés avoir regné 7 ans & 5 mois*, E.t.4.p.18. *Hormisda II. son fils luy succede, & regne 7 ans & 5 mois*, p.196.197. *Famine qui cause divers meurtres*, p.43. *Diocletien établit une distribution de blé pour les pauvres d'Alexandrie*, p.43.44. S. Pasicrate & S. Valention, S. Jule & S. Hesyque, S. Nicandre & S. Marcien, souffrent vers ce temps-ci à Dorostore dans la basse Mesie, *Ms.5.p.11-17*. Les demons en reconnoissant la justice & le pouvoir des Chrétiens, portent Diocletien à les persecuter, *p.18.19*. *Diocletien & Galere viennent passer l'hiver à Nicomedie*, p.19|E.t.4.p.44. S. Cyrille Evesque d'Antioche meurt en 302, selon la chronique d'Eusebe, *Tyran* luy succede, *Ms.5.p.476.477*. Hermon succede à Zambdas Evesque de Jerusalem, & gouverne environ neuf ans, *t.7.p.18.19*.	18,19.	302.

Diocletianus VIII, & Maximianus Herculius VII, Augg. Conss.

Diocletien poussé par Galere, commence à Nicomedie la dixieme & la plus sanglante persecution de l'Eglise, le 23 de fevrier, en y abatant l'eglise; & le lendemain publie un edit qui ordonnoit de demolir les eglises, de bruler les livres sacrez &c. *Ms.5.p.18-22. Les payens veulent aussi qu'on brule les livres de Ciceron*, p.35.36.

Saint Jean souffre le premier durant cette persecution le 24 de fevrier, pour avoir dechiré l'edit, *p.22.*

Le tonnerre qui tombe à Nicomedie sur le palais, cause le délire de Diocletien, E.t.4. p.45 | M.t.5.p.23. *Galere fait mettre le feu au palais deux fois en quinze jours*, E.t.4. p.45, ce qui donne occasion au martyre de S. Anthime Evesque du lieu, & d'un grand nombre d'autres, *Ms.5.p.23-26*, particulierement de S. Dorothée grand Chambellan, de S. Gorgone, de S. Pierre, & plusieurs autres Chambellans, vers le 12 de mars, *p.180. &c.*

Galere sort de Nicomedie & va en Orient, E.t.4.p.45.

Il y a quelque trouble à Melitene, Ibid.

Eugene est declaré Empereur à Seleucie, entre le mesme jour dans Antioche, & y est tué par les habitans, que Diocletien traite cruellement, p.45.46.

Saint Venustien gouverneur de Toscane est converti par S. Sabin Evesque d'Assise, & souffre le martyre p.e. le 18 d'avril, *Ms.5.p.41.42.*

On met le 23 d'avril le martyre de S. George, mais sans grand fondement, *p.189.*

Maximien Hercule ordonne, dit-on, à Rome le 30 avril, que tous les Chrétiens seroient punis: mais nous ne contons pas ce rescrit particulier que nous ne voyons pas avoir esté executé cette année, *p.36.*

Saint Agathope Diacre, & Saint Theodule Lecteur, souffrent le martyre à Thessalonique au mois d'avril, sous le gouverneur Faustin, *p.31.*

Paul Evesque de Cirthe en Numidie, Silvain Soudiacre, & beaucoup d'autres de ses Ecclesiastiques, livrent les vases & les livres sacrez le 19 may *p.27.28 | t.6.p.5-7.*

Diocletien ordonne par un second edit de mettre tous les Ecclesiastiques en prison, & aussi-tost aprés il commande de faire mourir par les supplices ceux qui refuseroient de sacrifier, *t.5.p.36.38-40.*

S. Theodote & divers autres sont martyrizez à Ancyre sous Theotecne vers le mois de may entre le second & le troisieme edit, *p.43-48.189.198.*

Saint Marcellin & S. Pierre sont martyrizez à Rome peut-estre le 2 de juin sous le Vicaire Serene, *p.200.*

S. Procope Lecteur est decapité à Cesarée de Palestine en juin ou juillet, sous le Proconsul Flavien, *p.38.*

L'edit de la destruction des eglises est affiché à Thibare en Afrique le 5 juin *p.27.203. Anulin estoit Proconsul en cette province*, p.28.

S. Felix de Thibare est martyrizé à Venouse le 30 aoust, *p.202-205.*

Saint Romain Diacre de Cesarée est couronné à Antioche par un illustre martyre le 17 de novembre, sous le juge Asclepiade, *p.34. Le mesme jour Diocletien celebre sa vintieme année, & triomphe à Rome avec Hercule*, E.t.4. p.47.48.

Une

1056. — 19, 20. — 303.

Une nation barbare se donne en mesme temps à Galere, p.48.

Diocletien sort de Rome le 19 ou 20 de decembre, & va commencer l'an 304 à Ravenne. En chemin il tombe dans une maladie lente qui dure plus d'un an. Ibid.

S. Vincent Diacre de çaragoce est mis en prison au commencement de la persecution, *M.t.5.p.41.*

L'eglise d'Heraclée en Thrace est scellée, puis abatuë peu avant l'Epiphanie par Bassus, *p.34.*

On peut mettre le martyre de S. Menne en 303 ou 304, *p.441.*

Hierocle & un autre écrivent en ce temps-ci contre les Chrétiens, *p.48.49.*

Grand tremblement de terre en Phenicie l'an 302 ou 303, E.t.4.p.48.

1057. — 20, 21. — 304.

Diocletianus IX, & Maximianus Herculius VIII, Aug. Conss.

On publie dés le commencement de 304, un quatrieme edit contre tous les Chrétiens en general, *M.t.5.p.50*, qui produit un carnage epouventable dans tout l'Empire, *p.50-55*, mais particulierement dans l'Egypte & la Thebaïde, *p.* 52.439.444, où S. Asclas est couronné du martyre le 21 de janvier &c. *p.358.*

S. Vincent celebre Diacre, souffre à Valence en Espagne le 21 de janvier 304, *p.215-227.*

S. Adaucte souffre en Phrygie avec une ville entiere de Martyrs, app.en 303 ou 304, le 7 de fevrier, *p.213-215.*

Confession des SS. Saturnin, Dative &c. le 12 de fevrier à Carthage devant Anulin, *p.64.231.* Ces Martyrs font un decret dans la prison contre les Traditeurs & ceux qui les recevroient à leur communion, *p.239.*

S.te Beatrix souffre à Rome en fevrier ou mars, *t.4.p.559.560.*

Les S.tes Agape, Quionie & Irene sœurs, souffrent à Thessalonique à la fin de mars; S. Irene le premier avril, *t.5.p.240.*

S. Didyme souffre à Alexandrie le 5 avril pour la chasteté de S.te Theodore, *p.244.*

S. Irenée Evesque souffre à Sirmich apparemment le 6 avril, *p.250.* Saint Paphnuce est crucifié le 28 du mesme mois &c. *p.354*, & S. Pollion Lecteur de Cibales y est martyrizé le mesme jour, *p.256.*

S. Nabor & S. Felix souffrent à Milan au mois d'avril, & S. Victor le 8 de may, *p.267.*

S. Timothée & S.te Maure sont couronnez du martyre p.e. le 3 de may, *p.354.*

S.te Sotere, (de la famille de laquelle Saint Ambroise estoit,) & S. Pancrace, peuvent avoir souffert à Rome le 12 de may, *p.259.* S. Calocere & S. Parthin y souffrent le 19 du mesme mois, *p.64.*

S. Cyr & S. Julitte souffrent le martyre le 15 de juillet, app.en 304, *p.349.*

S.te Afre peut avoir souffert le 7 d'aoust à Ausbourg, *p.270.*

S. Euple Diacre est martyrizé à Catane en Sicile le 12 d'aoust, *p.275*, & S. Timothée à Gaza le 19 du mesme mois, *p.72.*

Diocletien revient d'Occident malade à Nicomedie, où il dedie le cirque vers le 17 de septembre, E.t.4.p.49. *Il embellit beaucoup cette ville*, p. 59. On

304. | 20,21. | 1057.

le croit mort le 13 de decembre ; il revient, mais avec des intervalles de demence, p.49.

S.te Bassille souffre à Rome le 22 de septembre, *M.t.4.p.13{t.5.p.64.*

Les SS. Taraque, Probe, & Andronic, confessent J.C. à Tarse devant le gouverneur Maxime le 24 mars, & consomment leur martyre le 11 octobre à Anazarbe, *t.5.p.285.*

Saint Philippe Evesque d'Heraclée en Thrace, souffre à Andrinopole le 22 octobre, *p.302.*

S. Marcellin Pape meurt le 24 octobre; son siege vaque jusqu'au 20 may 308, *p.63.* On peut mettre le 2 de novembre de cette année le martyre de S. Victorin Evesque de Pettau en Autriche, *p. 311*, & celui de S. Vital & de S. Agricole à Boulogne en Italie le 27 de novembre, *p.314.*

S.te Crispine souffre à Thebeste en Numidie le 5 decembre, *p.67.327.* S.te Eulalie de Meride en Espagne le 10 decembre, *p.57.320*, & S.te Leocadie un peu aprés, *p.57.*

On peut mettre en 304 le martyre de S. Chrysogone à Aquilée, de Sainte Anastasie en Illyrie, *p.323.&c.* de S. Cyprien Evesque & S.te Justine Vierge à Nicomedie, *p.529*, de S. Florien à Lork, *p.67*, de S. Peregrin Evesque d'Auxerre, *t.4.p.481.* Celui de S.te Agnés Vierge de Rome arriva app. en 304 ou 305, *t.5.p.344*, aussi-bien que celui de S. Pierre Balsame en Grece ou en Campanie, *p.413.*

S.te Macrine ayeule de S. Basile se retire avec son mari dans les forests du Pont en 304 ou 305, & ils y demeurent sept ans, *V. S. Basile § 2. M.t.9.*

Osius Evesque de Cordoue, confesse J.C. sous Maximien Hercule, *t. 5.p.57. t.7.p.309-311.*

305. | 21. | 1058.

Constantius V, & Galerius Maximianus V, Caess. Conss.

Diocletien se montre enfin le premier mars, E.t.4.p.50.

Concile de Cirthe tenu le 4 ou le 5 de mars, *M.t.5.p.595*, pour l'election de Silvain à la place de Paul, *t.6.p.7.*

Mammaire Evesque de Vage, & plusieurs autres Chrétiens de la Numidie, souffrent divers tourmens en 304 sous Anulin Proconsul d'Afrique; & la mort sous Maxime son successeur, p.e. vers le commencement de 305, *M.t. 5. p. 65-67.* Ils n'estoient p.e. pas Catholiques, *p.617.618.*

On peut mettre vers fevrier ou mars la conversion de S. Arrien gouverneur de Thebaïde, par S. Apollone, & leur martyre, *p.353-364.*

S. Timolaüs & divers autres souffrent à Cesarée en Palestine le 24 mars, *p.73.623.2.*

Galere vient trouver Hercule, & ensuite Diocletien, au mois de mars, & les oblige à ceder l'Empire. Ils le quittent le premier de may, Diocletien à Nicomedie, & Hercule à Milan, E.t.4.p.50-52.85.609. *Le mesme jour* CONSTANCE & GALERE *sont declarez Augustes, Severe & Maximin II, Cesars; Severe par Hercule, l'autre par Diocletien*, p.52.85. *Constance se contente des Gaules, de l'Espagne, & de l'Angleterre : Galere prend l'Illyrie, la Thrace, & l'Asie : Ils donnent l'Italie & l'Afrique à Severe : la Syrie & l'Egypte à Maximin*, p.88.

Conf. tance & Galere. I.

1058. — 1. — 305.

Galere fait la guerre aux Sarmates en 305 ou 306: Constantin s'y signale, p.89.

Les thermes de Diocletien à Rome sont achevez sous le regne de Constance, p.57.

La persecution cesse en Espagne; diminuë peut-estre en Italie & en Afrique, *Ms.5.p.74.75.*

Entre les Martyrs que la persecution de Diocletien a faits en Occident dans les années 303, 304, & au commencement de 305, on peut remarquer à Rome S. Basilide, *t.2.p.543.2*, S. Epigmene Prestre, *t.5.p.119.633*, S. Nicostrate &c. S. Papias & S. Maur, *p.124*, S. Saturnin, *p.122*, S.te Bibienne, *p.120,633.2*, les Quatre Couronnez, S. Felix, & S. Adaucte, *p.121*.

En Italie, les Saints Canciens à Aquilée, *p.140.637*, S. Domnin au territoire de Parme, *p.136*, S. Donat & ses freres, *p.130*, S. Erasme à Formies, *p. 127*, S.te Justine Vierge à Padoue, *p.139*, S. Nabor & S. Felix à Lodi, *p.267*, S. Procule à Boulogne, *p.135*, S. Vital & S. Agricole au mesme lieu, *p. 314*, S. Vit en Lucanie, *p.129*.

En Sicile, Sainte Luce, *p.142*,

En Illyrie, Sainte Afre à Ausbourg, *p.61.147.270*, S. Victorin Evesque de Pettau, *p.311*, S. Florien à Lauriac dans la basse Norique, *p.67*.

En Espagne, S. Cucufas à Barcelone, *p.58*, S.te Encratide Vierge à çaragoce, *p.230*, S. Felix à Girone, *p.60*, S. Just & S. Pasteur à Ascala, *p.58*, S. Narcisse à Girone, *p.61.610*.

En Afrique, Sainte Marcienne Vierge à Alger, *p.147.263*, Sainte Restitute à Carthage, *p.146*.

S. Cyr & S.te Julitte sa mere peuvent avoir souffert l'an 305, à Tarse sous le gouverneur Alexandre, *p.80.349*.

S. Janvier Evesque de Benevent, S. Sosie Diacre, & leurs compagnons, peuvent avoir souffert en 305, à Pouzoles, *p.75.365*.

S. Antoine commence vers ce temps-ci à former quelques disciples, *t.7. p.112*.

S. Hilarion embrasse la profession monastique, *ib|t.7.p.573-580*.

1059. — 1. — 306.

Constantius VI, & Galerius VI, Augg. Conss.

Galere & Maximin publient de nouveaux edits contre les Chrétiens, & la persecution s'augmente dans l'Orient, *Ms.5.p.76-80*.

S. Theodore soldat est martyrizé à Amasée le 17 de fevrier, *p.369*, & peu aprés, S. Basilisque soldat à Comane, *p.377*. S. Appien à Cesarée en Palestine le 2 ou 5 d'avril, suivi bien-tost aprés par Saint Edese son frere à Alexandrie, *p.386*, & à Tyr par S. Ulpien, *p. 81*, S. Acace souffre aussi à Byzance le 8 de may, *p.83.389*.

Urbain gouverne encore cette année en Palestine, p.80. *Et Hierocle en Egypte*, p.389.446.

Constantin s'echape de la Cour de Galere, & se retire vers son pere qui passoit en Angleterre pour faire la guerre aux Pictes. Constance meurt à York le 25 de juillet, E.t.4.p.90.91.618, *& le mesme jour l'armée proclame*

306. | **1.** | **1059**

CONSTANTIN Auguste, p.92.619.1. *Il regne trente ans; Galere le confirme sous le simple titre de Cesar, dont Constantin se contente. Galere fait SEVERE Auguste*, p.93.

Constantin fait tout d'abord une ordonnance pour les Chrétiens, *p.* 97 | *M.t.5.p.*84. *Il fait diverses guerres dans les Gaules, expose aux bestes deux Rois François*, E.t.4.p.97. *Il entreprend un pont à Cologne*, p.98.

Socrate commence son histoire avec le regne de Constantin, V. Theodose II. § 37.

MAXENCE s'empare de Rome & de l'Italie le 28 octobre, avec le titre d'Auguste qu'il rend à Hercule son pere, E.t.4. p.95.621. *Il regne six ans entiers*, p.95.131-136. *Ses crimes*, p. 119-122. Il appaise entierement la persecution, *M.t.5.p.*75.84.

S. Gurie & S. Samone souffrent le martyre à Edesse en Mesopotamie le 15 de novembre, *p.*395, S.Agape à Cesarée en Palestine le 20 du mesme mois, *p.*72. 81, S.te Pelagie se precipite prés d'Antioche; S.te Domnine & ses filles Berenice & Prosdoce Vierges se noient en Syrie, apparemment en 306, *p.*400.

S. Boniface souffre à Tarse aprés l'an 305, *p.*172.

S. Pierre d'Alexandrie fait ses canons penitentiaux, *p.*84.450.

Le schisme des Meleciens peut avoir commencé vers l'an 306, *p.*453.

Donat des Cases-Noires forme vers ce temps-ci un schisme à Carthage, contre l'Evesque Mensurius; ce schisme fut la source de celui des Donatistes, *M.t.6.p.*3-5.

S. Hilarion qui étudioit à Alexandrie âgé de 15 ans, va passer deux mois avec S.Antoine, embrasse la vie solitaire auprés de Gaza, & la commence ainsi dans la Palestine & dans la Syrie, *t.7.p.*564-573.

---

307. | **1,2.** | **1060.**

M. Aurelius Severus Aug. & Maximianus Cæs. Conss.

A ROME,

Maximianus Herculius Aug. X, & Maximinus Cæsar.

Severe attaque inutilement Maxence dans Rome; mais il est abandonné de ses soldats, se rend avec la ville de Ravenne, & est tué au mois d'avril pour le plustard, E.t 4.p.99.

Hercule vient trouver Constantin, luy donne sa fille Fauste & le nom d'Auguste p.e. le 31 mars, p.100.

Galere vient cependant à Rome; mais voyant ses soldats gagnez par Maxence, il s'en retourne, & pille en passant l'Italie, p.101.102.

S.te Theodosie Vierge & martyrizée à Cesarée en Palestine le 2 d'avril, *M.t.5.p.*85.

S. Domnin souffre à Cesarée en Palestine le 5 de novembre, & S. Auxence aprés luy, *p.*86.

Saint Pamphile est mis en prison par le Prefet Urbain: Il compose avec Eusebe l'apologie d'Origene, *p.*421.750.*t.7.p.*40

Urbain est decapité par ordre de Maximien aprés le 5 de novembre; & Firmilien fait en sa place gouverneur de Palestine, p.88.89.

S.te Euphemie souffre le martyre à Calcedoine en 307, *p.*405.

L'an de Rome		L'an de Constantin	L'an de J. C.
1060.	Les payens lassez de tuer les Chrétiens, les envoient aux mines aprés les avoir estropiez, *p.86.87.433*, & les tourmentent de diverses autres manieres, *p.87.88.90.457.458*. *Hercule revient des Gaules à Rome, où ayant voulu oster la pourpre à Maxence, il est contraint de quitter la ville*, E.t.4.p.102. *Il vient dans les Gaules, & de là va en Illyrie, où il veut persuader à Diocletien de reprendre l'Empire*, p.102.103. *Ils sont tous deux presens à l'elevation de LICINIUS que Galere fit Auguste à Carnonte le* 11 *de novembre*, p.103.625. *Maxence se rend maistre de l'Afrique vers ce temps-ci*, p.109.110.	1,2.	307.
1061.	*Maximianus Herculius X, & Maximianus Galerius VII, Augg. Conss* A ROME, *Maxentius Augustus, & Romulus Cæsar.* *MAXIMIN se fait declarer Auguste par son armée vers le commencement de* 308: *Galere le confirme malgré luy, & donne enfin le mesme titre à Constantin*, E.t.4.p.106. *ALEXANDRE se fait declarer Empereur en Afrique, & y regne plus de trois ans*, p.110 *Maxence se fait Consul à Rome le* 20 *d'avril, avec Romule son fils qu'il avoit declaré Cesar*, p.105. *Hercule chassé d'Illyrie vient encore dans les Gaules, où il quitte la pourpre, & puis la reprend à Arles, & veut soulever les soldats contre Constantin: Il est contraint de fuir à Marseille, où Constantin le prend, & luy fait quitter la pourpre*, p.107.109. *Les François font quelques mouvemens qui n'ont pas de suite*, p.109. S. MARCEL est fait 29.e Pape le 19 de may ou peu aprés, & gouverne 19 mois & 20 jours, ou un peu plus, *M.t.5.p.60.95.626*. La persecution ayant esté fort violente au commencement de cette année, diminue ensuite, & se rallume aussi-tost, *p.90.92*. Divers Saints sont martyrizez ou confessent JESUS CHRIST en Egypte, *p.459*. Les S.tes Thea & Valentine Vierges, & S. Paul, souffrent à Cesarée en Palestine le 25 de juillet, *p.90.91*. S.te Ennathas Vierge, & d'autres Martyrs, souffrent au mesme lieu le 13 de novembre, *p.93*. Les SS. Arés, Prome, & Elie, souffrent à Ascalon le 15 de decembre, *p.94*. Il faut mettre vers 308 ou 309 le martyre de S. Hermyle & S. Stratonique à Singidon, *p.97*.	2,3.	308.
1062.	*Licinius Augustus, ou P.C.X. & VII.* A ROME *Maxentius II, & Romulus II, Conss.* Saint Pamphile souffre le martyre le 16 de fevrier avec plusieurs autres, à Cesarée en Palestine, *M.t.5.p.95.418*. Martyre de S. Adrien le 5 de mars, & de S. Eubule le 7 du mesme mois: S. Eubule fut le dernier Martyr à Cesarée, *p.95.427.428*.	3,4.	309.

L'an de J.C.	L'an de Constantin.		L'an de Rome
309.	3,4.	S. Quirin Evesque de Siscie en Pannonie, est martyrizé le 4 juin, *p.96.428.* *Grande sedition à Rome vers* 309,E.t.4.p.121.122. *Eumene prononce à Treves un panegyrique de Constantin en sa presence, peu aprés le 25 de juillet, app. en 309,p.111.629.*	1062.
310.	4,5.	***Andronicus & Probus***, ou ***Anno II. P.C.X.& VII.*** **A ROME,** ***Maxentius III, Cos. solus.*** *Hormisda II, Roy de Perse, meurt en 309 ou 310. Les Perses mettent en prison Hormisda son fils, & declarent Roy Sapor II. avant qu'il fust né. Il regne environ 70 ans*, E.t.4.p.196.198|M.t.7.p.664. Saint Marcel meurt le 16 de janvier, S. EUSEBE 30.e Pape luy succede, gouverne 4 mois & 16 jours, & meurt au mois d'aoust ou de septembre, ayant p.e. esté banni en Sicile pour soûtenir la penitence, *M.t.5.p.98-100.* *Maximien Hercule tasche d'oster l'Empire & la vie à Constantin son gendre: Fauste sa fille le decouvre: Il est convaincu & reduit à s'étrangler*, E.t.4.p.112.113.630. *On abat ses statuës*, p.113.630.2. *Aprés sa mort, avant le mois de mars, Galere est frapé d'une maladie effroyable qui luy dure plus d'un an*, p.114|M.t.5.p.101. *Constantin défait vers ce temps-ci les Allemans & plusieurs peuples François, puis fait quelque guerre en Angleterre*, p.114.115. La fin de 309 & le commencement de 310, sont assez paisibles pour les Chrétiens, mais Maximin les persecute tout de nouveau, *M.t.5.p.98.433.* Les Saints Pelée, Nil, Patermuthe, Hesyque, & plusieurs autres Evesques, & autres Egyptiens, sont martyrizez tant en Egypte que dans la Palestine *p.460.* S. Silvain Evesque de Gaza souffre avec 39 autres, & ferme par son sang la persecution dans la Palestine, *p.432-435.*	1063.
311.	5,6.	***Maximianus Galerius VIII, & Maximinus II, Augg. Conss.*** Maximien Galere pressé par ses douleurs & prés de mourir, fait à Sardique un edit solennel pour appaiser la persecution, qui est affiché à Nicomedie le 30 avril, *E.t.4.p.116|M.t.5.p.102.* Maximin l'accepte malgré luy, *M.t.5.p.102.103. Galere meurt peu de temps aprés au mois de may*, E.t.4.p.116. *Maximin aprés la mort de Galere se rend maistre de l'Asie, & traite avec Licinius à qui il laisse l'Europe*, p.116.117. *Il veut epouser Valerie veuve de Galere: elle le refuse; & il la maltraite avec Prisque sa mere, sans se mettre en peine des prieres de Diocletien dont elle estoit fille*, p.117. Maximin emploie divers artifices pour faire chasser les Chrétiens des villes, six mois aprés la fin de la persecution, *M.t.5.p.104.* On publie de faux actes de la Passion de J. C, *p.107.* S. Antoine vient vers ce temps-ci à Alexandrie, *p.462.* *Maxence envoie des troupes en Afrique: Alexandre est défait & tué; & Maxence pille & ruine tout le pays*, E.t.4.p.118. 119. *Il declare la guerre à Constantin sous pretexte de venger la mort de son pere, & fait abatre ses images*, p.123.124.	1064.

L'an de Rome		L'an de Constantin	L'an de J.C.
1064.	Mensurius de Carthage estant mort en 311, Cecilien est elu en sa place. Les Evesques de Numidie assemblez à Carthage au nombre de 70, le deposent & elisent Majorin. Ce qui forme le schisme des Donatistes, *M.t.6.p.11-21.* Melchiade ou Miltiade 31.e Pape succede à Eusebe le 2 de juillet, & gouverne 2 ans, 6 mois, & 9 jours, *t.6.p.29.* Maxence fait rendre aux Chrétiens les lieux qui appartenoient à l'Eglise, *M.t.5.p.103.* *Constantin vient à Autun aprés le mois de juillet, & accorde une grande remise aux habitans*, E.t.4.p.118. *Il retourne de là à Treves où Eumene le remercie au nom de la ville d'Autun*, p.119. *Constantin s'unit à Licinius, & Maxence à Maximin*, p.124. Apparition de la Croix, ensuite de laquelle Constantin embrasse dans les Gaules la religion Chrétienne en 311 ou 312, *p.125-131|M.t.7.p.8-12.* S. Pierre Evesque d'Alexandrie est martyrizé avec quelques autres le 25 de novembre 311, *M.t.5.p.463.464.* S. *Achillas* luy succede, & ne gouverne qu'environ six mois, *t.6.p.213.* Martyre de S. Methode Evesque de Tyr, en 311 ou 312, *M.t.5.p.466.* Hermon Ev. de Jerusalem meurt en 311, ou peu aprés, *t.7.p.19.* S. Antoine vient assister les Martyrs à Alexandrie, & s'en retourne dans sa solitude aprés la mort de S. Pierre, *t.5.p.462|t.7.p.114.*	5,6.	311.
1065.	*Constantinus II, & Licinius II, Aug. Conss.* A ROME *Maxentius IV, Cos. solus.* *L'hiver fort sec cause la famine & la peste*, M.t.5.p.109.110. S. Lucien Prestre d'Antioche est martyrizé à Nicomedie avec S. Basilisque Evesque de Comane, le 7 de janvier, *p.108.385.474.* S. Cyr & S. Jean sont martyrizez à Alexandrie le 31 de janvier 312, *p.* 480. Martyre de S. Silvain Evesque d'Emese, *p.108.* Maximin fait la guerre aux Armeniens parcequ'ils estoient Chrétiens. Ses sujets sont affligez en mesme temps par la famine & par une cruelle peste, *E.t.4.p.145.146| M.t.5.p.110.111.* Saint Achillas reçoit Arius dans l'Eglise : Qualitez de cet heresiarque, son elevation à la prestrise, *M.t.6.p.241.* S. Achillas meurt p.e. le 13 de juin, *t.6.p.730.731*, Saint *Alexandre* luy succede & gouverne 13 ans & quelques mois, *p.214.215.* *Constantin ayant passé les Alpes, force Suze, défait les troupes de Maxence à Turin, à Bresse, & à Verone, & Maxence auprés de Rome le 28 d'octobre Maxence se noie, & Constantin entre dans Rome le 29*, E.t.4.p.131-136.633.634. *Sa douceur aprés sa victoire*, p.137. *Il abolit la milice Pretorienne, & ruine leur camp*, p.136. Il erige au milieu de Rome le trophée de la Croix, *p.140.* *On commence les Indictions au premier ou 24 de septembre* 312, p. 143.144. Constantin & Licinius publient vers le mois de novembre un edit pour les	6,7.	312.

Chrétiens. Maximin est contraint de faire la mesme chose, & ainsi de finir entierement la persecution de Diocletien, *p.*140.[*M.t.*5.*p.*113.

Entre les Martyrs qui ont souffert en Orient durant la persecution, c'est à dire depuis 303 jusqu'en 312, dont on ne sçait pas l'année, on peut remarquer:

A ALEXANDRIE,

S.te Catherine & S.te Dorothée Vierges, *M.t.*5.*p.*446.447. S. Phileas Ev. de Thmuis, & S. Philorome Intendant des finances, *p.*484.

A ANTIOCHE,

S.te Pelagie Vierge, *p.*400. S. Tyrannion Ev. de Tyr, *p.*466. S. Zenobe medecin & Prestre de Sidon, *p.*177.

DANS LE RESTE DE LA SYRIE,

S. Maurice à Apamée, *p.*178.653. S. Serge & S. Bacque, *p.*491. S. Julien & S.te Basilisse, *p.*573-576. S.te Febronie Vierge à Nisibe, *p.*178.654.

DANS L'ASIE, ET DANS LE PONT,

S. Adrien à Nicomedie, *p.* 154. S. Athenogene à Sebaste, *t.*2.*p.*673. Saint Barlaam à Cesarée en Cappadoce, *t.*5.*p.*165. S. Blaise Ev. de Sebaste, *p.* 170. 649. 2. S. Clement Evesque d'Ancyre, & S. Agathange, *p.*162. S. Cosme & S. Damien à Eges en Cilicie, *p.*175.651. S.te Dorothée Vierge & S. Theophile Avocat, à Cesarée en Cappadoce, *p.*497. S. Gordie au mesme lieu, *p.* 163, peut-estre plutost sous Licinius que sous Diocletien, *p.*510.644. S.te Julienne Vierge, à Nicomedie, *p.*155. S.te Julitte, à Cesarée en Cappadoce, *p.*167.647. S. Oreste en Cappadoce, *p.*162. S. Pantaleon à Nicomedie, *p.*156.

EN THRACE, ET AUX ENVIRONS,

S. Demetre, à Thessalonique, *p.*149.640.1. S. Moce Prestre, en Thrace, *p.*152.

Nous pouvons encore ajouter ici quelques Saints qu'on sçait seulement avoir vécu dans le temps des persecutions, comme:

EN FRANCE,

S. Agoard & S. Aglibert, prés de Paris, *M.t.*4.*p.*451. S. Baudele à Nisme, *p.*471.472. S. Eutrope Ev. de Saintes, *p.* 505. S. Genés d'Arles, *t.* 5.*p.*560. S. Just enfant, *t.*4.*p.*540.541. S.te Reine Vierge, à Alize, *t.*5.*p.*546. S. Savinien Evesque de Sens, *t.*4.*p.*482. S. Julien à Brioude en Auvergne, & S. Ferreol à Vienne en Daufiné, *t.* 5.*p.* 279. S. Vincent d'Agen, *t.*4.*p.*545-548. S. Ursin premier Evesque de Bourges, *p.*477. Sainte Ursule, à Cologne, *V. S. Ambroise*: Et beaucoup d'autres.

EN ESPAGNE,

Saint Hemetere & Saint Quelidoine, *t.*5.*p.* 550.795.2. Les 18 Martyrs de çaragoce, *p.*229.

EN ITALIE,

S.te Cecile à Rome ou en Sicile, *t.*3.*p.*259.260. S. Cassien Martyr à Imola, *t.*5.*p.*531. S.te Christine Vierge, en Toscane, *p.*538. S. Juvenal à Narni, *p.* 533.

EN AFRIQUE,

S. Arcade à Tanger, *p.*557. S. Firme Ev. de Tagaste & Confesseur, *p.*556. Sainte Marcienne Vierge, à Alger, *p.*263.

EN ORIENT,

Sainte Marguerite Vierge en Pisidie, *p.*562. S. Phocas jardinier & Martyr à Sinope, *p.*581. S. Platon à Ancyre, *p.*563.

ADDITIONS

	L'an de J. C.
Conſtantin & Licinius publient enſemble en 313, un nouvel edit pour les Chrétiens, *M.t.5.p.*114.	313.
Licinius perſecute les Chrétiens en 320, les chaſſe de ſon palais, leur défend de tenir des aſſemblées &c. *p.* 502. Les Quarante Martyrs de Sebaſte, & Saint Baſilée Eveſque d'Amaſée, ſont les plus illuſtres Martyrs de cette perſecution, *p.*515-527.	320.
Saint Abibe Diacre d'Edeſſe en Meſopotamie, y ſouffre le martyre le 15 de novembre 323, *p.*396.512.	323.
S. Theogene pris pour eſtre enrolé ſous Licinius, aime mieux ſouffrir les tourmens, une longue priſon, & enfin la mort le troiſieme jour de janvier 324, *p.*527.	324.

TABLE DES MATIERES.

Sous Diocl. *veut dire* sous Diocletien, *& comprend toute la durée de la persecution commencée par Diocletien.*

D

E

F

G

M

Marcion

R

S

APPROBATION.

J'AY lu un manuscrit qui a pour titre: *Memoires pour servir à l'histoire ecclesiastique des six premiers siecles, justifiez par les citations des auteurs originaux; avec une chronologie, où l'on fait un abregé de l'histoire ecclesiastique & profane, & des notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la chronologie.* A Paris ce troisieme mars 1692.

GERBAIS.

APPROBATION DES DOCTEURS.

NOUS soussignez Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris; certifions que nous avons lu un livre qui a pour titre, *Memoires pour servir à l'histoire de l'Eglise, Tome cinquieme*, composé par feu M.r Lenain de Tillemont : Dans lequel nous n'avons rien remarqué qui ne soit conforme aux regles de la foy Catholique, & aux bonnes mœurs : En foy de quoy nous avons signé. A Paris le deuzieme jour de may 1698.

LE FEUVRE, Professeur du Roy en Theologie.

T. ROULLAND.
GARSON.

NOI RIFORMATORI

DELLO STUDIO DI PADOVA.

AVendo veduto per la Fede di Revisione, ed Approbazione del *P. Fr. Tommaso Maria Gennari Inquisitore* nel Libro intitolato: *Memoires pour servir à l'Histoire Ecclesiastique Tom. 16. Et Memoires pour servir à l'Histoire des Empereurs in Cinque Volumi in 4.° di Monsieur Lenain de Tillemont*, non v'esser cos'alcuna contro la Santa Fede Cattolica, e parimente per Attestato del Segretario Nostro, niente contro Principi, e buoni Costumi; concedemo Licenza a *Francesco Pitteri Stampatore*, che possi esser stampato, osservando gl'ordini in materia di Stampe, e presentando le solite copie alle Publiche Librarie di Venezia, e di Padova.

Data 29. Settembre 1732.

(Gio: Francesco Morosini Cav. Riff.
(Alvise Pisani Cav. Proc. Riff.
(Pietro Grimani Cav. Proc. Riff.

Agostino Gadaldini Segretario.